



HAL
open science

Programme triennal 1993-1995 de recherche sur le mont Beuvray, rapport triennal 1993-1995

Jean-Loup Flouest

► **To cite this version:**

Jean-Loup Flouest. Programme triennal 1993-1995 de recherche sur le mont Beuvray, rapport triennal 1993-1995. [Rapport de recherche] Bibracte - Centre archéologique européen. 1995, 4 volumes (vol. 1 : 322 p. ; vol. 2 : 378 p. ; vol. 3 : 362 p. ; vol. 4 : 274 p.). halshs-01299388

HAL Id: halshs-01299388

<https://shs.hal.science/halshs-01299388>

Submitted on 7 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BIBRACTE

**CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN
DU MONT BEUVRAY**



**DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE
RAPPORT TRIENNAL 1993-1995**

VOLUME 1

F - 58370 Glux-en-Glenne - Tél. : (33) 86.78.69.00 - Fax : (33) 86.78.65.70
Société anonyme d'économie mixte nationale (SAEM) au capital social de 495.000 F
RCS Nevers B 380 686 329

*Photo de couverture : Vue aérienne du Mont Beuvray, en direction du nord
(cliché René Goguey)*

Avertissement

Le présent rapport est un document administratif soumis à la règle en vigueur sur les DFS. Il constitue en même temps un document scientifique original, protégé par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Toute consultation doit faire l'objet d'une demande écrite (circulaire du 26 mars 1993). Aucune utilisation publique, notamment à but lucratif, ni aucune reproduction, même partielle, y compris les documents graphiques, ne peut être effectuée sans l'autorisation écrite du directeur de chantier.

SOMMAIRE

1ère partie Bilan des recherches depuis 1984

- ① Organisation administrative
- ② Organisation de la recherche : Mode d'emploi (Annexe)
- ③ Méthode de fouille : Mode d'emploi (Annexe)
Enregistrement et accès à la documentation : Base de données (Annexe)
Typologie des céramiques (Annexe)
Fouille et aménagement du site (Annexe)
- ④ Problématique du premier programme de 10 ans
- ⑤ Bilan sommaire des recherches 1984/1995

2ème partie Rapport triennal 1993-1995 (DFS)

- ① Problématique
- ② Rapports DFS par équipe selon problématique

◆ Modalités du phénomène d'urbanisation

Fouilles de la partie sud du lieu-dit La Terrasse 1989/1993/1995

KATHERINE GRUEL

Fouille des Grandes Portes et du Verger du Fou du loup

OLIVIER BUCHSENSCHUTZ, I.B.M. RALSTON

Quartier de la Pâture du Couvent

PIERRE-PAUL BONENFANT

ALMUDENA DOMINGUEZ-ARRANZ, JEAN GRAN-AYMERICH

MIKLOS SZABO

DANIELE VITALI

Quartier du Parc-aux-Chevaux

DANIEL PAUNIER

ANNE DUFAY

La Nécropole de la Croix du rebout

DEAN QUINN

PHILIPPE BARRAL, JEAN-RENÉ LE NÉZET

◆ Fonctionnement socio-économique de l'oppidum

Les études céramologiques

PHILIPPE BARRAL, NATHALIE HUET, THIERRY LUGINBÜHL

Les amphores

ANTOINETTE HESNARD, FABIENNE OLMER

Les Monnaies

KATHERINE GRUEL

Analyse de macro-restes végétaux

JULIAN WIETHOLD

Métallurgie du fer

VINCENT SERNEELS

Prospections sur le Mont Beuvray et dans le pays éduen

ROLAND NIAUX

Prospections géophysiques

MITJA GUSTIN

◆ L'après Bibracte : le Couvent des Cordeliers

PATRICE BECK, JOSZEF LASZLOVSKY

3ème partie Rapport d'activités 1995 des nouvelles équipes

◆ La fortification externe

OTTO URBAN

◆ Quartier de la Pâture du Couvent

SABINE RIECKHOFF

JEAN-PAUL GUILLAUMET

4ème partie Annexes

Fonctionnement et Protocole d'enregistrement des données archéologiques

Manuel d'utilisation de la base de données informatique

Typologie des formes de céramique régionale de Bibracte

Etudes sur l'aménagement du site

Bibliographie avec exemplaires des ouvrages

PREMIERE PARTIE

**BILAN DES RECHERCHES
DEPUIS 1984**

JEAN-LOUP FLOUEST

Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray

INTRODUCTION:

A la suite de la mission d'expertise du CNRA et d'une inspection de la Direction du Patrimoine en juillet 1995, plusieurs prescriptions administratives ont été formulées à propos de l'organisation de la recherche sur le Mont Beuvray, qui devront être observées, pour certaines dès le bilan du programme triennal 1993/1995, pour d'autres d'ici l'hiver 1996/1997. le Conservateur régional de l'Archéologie a été informé des problèmes divers qui n'ont pas permis de respecter l'une de ces prescriptions, à savoir la réalisation des documents demandés dans les délais impartis. On trouvera, dans le document présenté ici, au 31 janvier 1996, le rapport triennal précédé d'un premier bilan sommaire des recherches depuis 1984, préparé par le coordonnateur, annonçant une publication synthétique par les chercheurs, prévue pour paraître dans Gallia, début 1997, selon la demande de la Direction du Patrimoine.

Après un rappel de l'organisation de la structure d'accueil, le fonctionnement de la recherche est présenté au moyen de documents joints en annexe, qui décrivent les règles de participation et les protocoles d'enregistrement papier et informatisé des données archéologiques recueillies. La problématique, définie en 1984 pour une période de 10 ans, précède la récapitulation des résultats, qui est accompagnée de plans du Beuvray, permettant de suivre les emplacements de fouille, les zones ayant fait l'objet de prospections géophysiques ou de surface avec un détecteur de métaux..

Ce bilan est suivi, dans une deuxième partie, de l'ensemble des rapports individuels des chercheurs ayant participé au projet triennal sous la forme de DFS. La présentation des secteurs de fouille est faite en fonction de la problématique initiale, affinée en 1992 par le Conseil scientifique, au vu des premiers résultats, pour le programme triennal 1993/95.

Comme convenu, les rapports d'activités 1995 des nouvelles équipes ne sont pas intégrés dans le rapport triennal et constituent la troisième partie.

Enfin, la quatrième partie regroupe les documents joints en annexe, ainsi que les exemplaires des rapports scientifiques de 1984 à 1994 et des publications qui ont été adressés séparément le 24/01/1996, au Conservateur régional de l'Archéologie de Bourgogne.

I. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Lorsque les responsables de la Sous-Direction de l'Archéologie et les experts en protohistoire, réunis en février 1984, décidèrent qu'il était opportun de reprendre les fouilles de l'oppidum de Bibracte sur le Mont Beuvray, ils insistèrent sur la nécessité de créer une institution permanente capable de gérer une recherche de longue haleine avec des moyens importants pour atteindre à la fois un niveau satisfaisant de connaissances sur le plan scientifique et une capacité à faire partager au public les découvertes archéologiques. Il avait été également dit que celles-ci n'avaient pas le caractère spectaculaire d'une cité de l'antiquité classique, et qu'elles poseraient très vite la question des rapports conflictuels entre le charme naturel d'un site couvert de forêts et la nécessité de ressusciter un paysage urbanisé.

Le Parc Naturel Régional du Morvan, créé en 1970, dans lequel se trouve le Mont Beuvray, avait anticipé cette décision puisque, dans son projet d'aménagement des sites archéologiques morvandiaux, il avait acheté, en 1980, le sommet du Mont Beuvray en reprenant la délimitation de l'oppidum reconnu par J-G. Bulliot au XIX^e siècle et des terrains au sud, soit une surface

d'environ 170 ha, classé Monument historique en 1987. C'est donc le Parc Naturel Régional du Morvan en tant que maître d'oeuvre de l'opération qui, jusqu'en 1988, recevra les subventions de l'AFAN (environ 2 MF par an) auxquelles s'ajouteront les subventions départementales (Nièvre et Saône-et-Loire) et régionales (environ 1 million de francs).

En 1987, le Ministère de la Culture investit 5 MF dans l'aménagement et l'équipement de bâtiments de ferme à Glux-en-Glenne (Nièvre), destinés à accueillir les six membres permanents et les équipes de recherches.

En 1989, une association de type loi 1901 de gestion pour les travaux de recherches du Mont Beuvray est créée.

En 1990, le Mont Beuvray devient site classé environnement et une étude de faisabilité est lancée en prévision de son inscription dans la liste des « Grands travaux culturels de province », étude qui définit les éléments constitutifs nécessaires à ce grand projet, à savoir la réalisation d'un Centre de recherche, d'un Musée de la civilisation celtique, d'un Centre de séjour pour l'hébergement et la restauration. En 1990, la Société Anonyme d'Économie Mixte nationale du Mont Beuvray est créée avec les participations suivantes : État, Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, CNRS, Caisse des dépôts et consignations, Départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, Parc Naturel Régional du Morvan, Comité Régional du Tourisme de Bourgogne. Elle est chargée de mener à bien la réalisation des constructions prévues dans le projet.

En 1992, une concession pour une durée de 15 ans est signée entre l'état et la SAEM, tout en poursuivant le développement des recherches et de la coopération européenne sur le site. Une budget d'investissement d'environ 215 MF est accordé par l'État sur lequel seront prélevés environ 4 MF pour les fouilles de sauvetage durant les travaux de 1992 à 1994. Parallèlement à ce programme de construction architecturale, le fonctionnement du Centre de Recherche devenait plus structuré et, au total, une vingtaine de personnes assurait le fonctionnement de l'ensemble du projet, de l'aménagement du site aux réalisations muséographiques (le budget de fonctionnement passera de 7.5 MF à 13 MF en 1995, au fur et à mesure de la mise en fonction des bâtiments (2.150 m² pour le Centre de recherche, 1.950 m² pour le Centre de séjour (deux unités d'hébergement -une trentaine de lits chacune- sont encore à réaliser), un hangar-atelier de 1.500 m², un musée de 2.400 m²).

Fin 1993, l'ensemble des terrains constituant le massif du Mont Beuvray (environ 1.000 ha avec les terrains achetés par le Parc du Morvan) était acquis, permettant ainsi à la fois une recherche sur les éventuels faubourgs, nécropoles extra muros, et un aménagement global du site en concertation avec les administrations et organismes compétents en matière de Monuments Historiques et de Sites naturels.

La Sous-Direction de l'Archéologie adresse à l'organisme de gestion la décision de fouille (titre II), la décision ministérielle de composition du Conseil Scientifique, la nomination, sur proposition du Président du Conseil scientifique d'un coordonnateur scientifique. Monsieur Christian Goudineau a assumé la responsabilité de Président du Conseil scientifique international du Mont Beuvray, créé auprès du Conseil supérieur de la recherche archéologique dont il était par ailleurs le vice-président. Les coordonnateurs scientifiques furent successivement Messieurs Peyre (1984/1985), Guillaumet (1986/1990) et Flouest (1992/1995). Ceux-ci, jusqu'en 1994, ont présenté, en septembre de chaque année, le bilan de la recherche devant le Conseil scientifique. Par ailleurs, les chercheurs participant au projet se réunissent au minimum deux fois par an, au

printemps et à l'automne, pour permettre une coordination des travaux et définir les problématiques de la recherche à soumettre au Conseil scientifique. L'absence de coordonnateur scientifique, en 1991, a pour origine la création du poste de directeur du Centre archéologique européen, SAEM du Mont Beuvray, et la nomination à ce poste de J-P. Guillaumet, de cette date jusqu'en juin 1994. En 1992, un nouveau coordonnateur, J-L. Flouest, était nommé pour un an, avec pour mission de poursuivre le travail d'organisation de la recherche et de présenter, pour 1993-1995, un programme triennal, prenant en compte les bilans positifs et négatifs du premier programme défini en 1984, prévu pour une durée de dix ans suivi d'une année de bilan. Le fonctionnement de ces différentes instances est précisé dans le document joint en annexe : « Fonctionnement et protocole d'enregistrement des données archéologiques ».

Alors que de nouvelles tâches scientifiques apparaissaient au fur et à mesure de l'avancement du projet, en plus de la poursuite de la recherche sur le Mont Beuvray, programme muséologique, fonctionnement et programme scientifique du Centre archéologique européen, plusieurs difficultés surgirent. Le conservateur du Musée de Bibracte, initialement prévu, A. Duval, renonçait à ce poste et prenait en charge la direction du MAN. Le premier programme muséographique était remplacé, en 1993, par celui du nouveau conservateur, J-L. Coudrot. La nomination de ce dernier au Musée de Chatillon-sur-Seine laissait un projet non validé par le Conseil Scientifique et le Comité des Chercheurs. Début 1994, la SAEM confiait au coordonnateur la mission de réaliser un programme muséographique en rassemblant autour des thèmes de Bibracte, dans le contexte européen de la civilisation des oppida, les données considérées comme essentielles pour une présentation au public, par les chercheurs des deux instances scientifiques du Mont Beuvray. Fin 1994, la SAEM renonçait à la création d'un poste de directeur scientifique aux côtés du nouveau directeur, Ch. Landeau, et confiait au coordonnateur scientifique l'ensemble des missions scientifiques. D'autre part, dans le cadre de la réorganisation de la gestion administrative et financière de la SAEM, entreprise par le directeur, en rapport avec l'audit réalisé durant l'automne 1994 par le Ministère du Budget et l'Inspection générale de l'Administration, la préparation du budget prévisionnel global de la recherche pour 1995 fut confiée au coordonnateur.

En 1995, plusieurs modifications importantes dans le fonctionnement, ont été apportées par la Direction du Patrimoine et la Sous-Direction de l'Archéologie. Le Conseil scientifique international du Mont Beuvray a été dissous et il a été demandé au coordonnateur scientifique de proposer à la SAEM de créer en son sein un Conseil scientifique d'experts. Monsieur Christian Goudineau ayant à nouveau accepté la présidence de ce Conseil, la liste de ces experts a pu être définie. Elle a été acceptée par le Président de la SAEM, Monsieur Michel Colardelle. Ont répondu favorablement à la proposition de la SAEM, outre M. Christian Goudineau, Professeur au Collège de France :

Mesdames :

- Pascale Chardron-Picault, Archéologue municipale d'Autun
- Katherine Gruel, *Représentante des chercheurs thématiques*
- Suzan Sievers, Directrice des fouilles de Manching, R.G.K.

Messieurs :

- Patrice Beck, *Représentant du Comité des chercheurs en tant que médiéviste*
- John Collis, Professeur d'archéologie de l'Université de Sheffield
- Armand Desbats, Directeur du Laboratoire de Céramologie, Maison de l'Orient Méditerranéen, Lyon
- Dominique Garcia, Co-directeur des fouilles programmées de Lattes

- Vincent Guichard, Chargé de cours à l'Université de Clermont-Ferrand
- Gilbert Kaenel, Conservateur du Musée cantonal d'Histoire et d'Archéologie de Lausanne
- Jeannot Metzler, Conservateur du Musée du Luxembourg
- Jean-Paul Thévenot, Président de l'UMR 9934, Dijon
- Daniele Vitali, *Représentant du Comité des chercheurs*

La première réunion, initialement prévue en décembre 1995, se tiendra les 3 et 4 avril 1996, puisque le Conseil d'Administration de la SAEM du Mont Beuvray a pu entériner la création de ce nouveau Conseil scientifique fin janvier.

D'autre part, le projet du Mont Beuvray ayant été retenu par le CNRA comme site national, il a été demandé de transformer la procédure de décision ministérielle de fouille en autorisation de fouille à présenter au CNRA par le coordonnateur scientifique, nommé par le Ministre pour le programme triennal 1993/1995. Ce changement de procédure implique que ce soit la SAEM du Mont Beuvray qui signe une convention avec le Parc Naturel Régional du Morvan, propriétaire des terrains intra muros sur lesquels porte l'essentiel des recherches. Un texte avait été préparé dès 1992, concernant notamment la dévolution du mobilier archéologique, mais il devra également régler la question de la maîtrise d'ouvrage en ce qui concerne les travaux importants qui sont prévus dans le cadre de l'aménagement du site, sur les terrains du Parc. Il n'est donc pas possible, dans les délais réglementaires, de fournir l'autorisation du propriétaire autrement que sous la forme de sa promesse orale (réunion avec Monsieur le Directeur du Parc du Morvan le 30 novembre 1995 et confirmation par téléphone du 9 janvier 1996).

II. ORGANISATION DE LA RECHERCHE

Voir en annexe le document :

FONCTIONNEMENT ET PROTOCOLE

D'ENREGISTREMENT DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES

Les chantiers sont fouillés par une douzaine d'équipes universitaires européennes, durant un mois chacune en moyenne, ce qui représente environ de 3500 à 4500 journées de fouille par an (voir tableaux récapitulatifs 1993/95 ci-dessous). Durant ces périodes limitées, qui sont souvent des stages obligatoires, intégrés dans le cursus des étudiants, les responsables universitaires, les chercheurs, les techniciens et les étudiants expérimentés comme les débutants, peuvent conduire leur recherche dans de bonnes conditions d'accueil (centre d'hébergement et de restauration). La mise en oeuvre de moyens techniques performants (abris, cabanes de chantier équipées, aspirateurs, évacuation mécanisée des déblais, machines automatiques à sécher, marquer, salle de traitement mécanique ou physico-chimique pour le nettoyage du mobilier archéologique, salles de travail reliées en réseau informatique, centre de documentation permettant d'effectuer 80% des recherches bibliographiques, référenciers pour la céramique, l'instrumentum, la géologie) fait que le temps consacré à la pédagogie de l'archéologie est compensé par une efficacité accrue.

Depuis 1994, à la demande du Conseil scientifique, dans le cadre d'une recherche extensive permettant à la fois de reprendre les données de terrain acquises par 40 années de fouille au XIX^os et de préparer l'aménagement du site au grand public, la SAEMN du Mont Beuvray embauche pour une durée de 6 à 10 mois, une équipe, dite de diagnostic, constituée en moyenne de quatre techniciens de fouille expérimentés, encadrés par un ou deux archéologues ou étudiants-chercheurs. L'ensemble des résultats obtenus permet de réaliser peu à peu la carte

archéologique détaillée de l'oppidum, qui constituera une base de données informatisée de toutes les structures reconnues.

CAMPAGNE 1993

Nombre de journées de fouille par Equipe (5 jours/semaine)

<i>Equipe</i>	<i>Nombre de jours</i>	<i>Nbre de personnes</i>	<i>Total journées</i>
Bologne	20	17	340
Bruxelles	20	13	260
Budapest	20	17	340
Budapest Médiévistes	15	11	165
Dijon	14	14	196
Edimbourg	20	18	360
Kiel	20	14	280
Lausanne	25	18	450
Madrid	15	16	240
Paris I	20	3	60
Tours	20	18	360
François Boyer	15	1	15
Anne Colin	20	1	20
Katherine Gruel	15	9	135
Fabienne Olmer	20	2	40
Stéphane Péan	20	1	20
Michel Pernot	10	2	20
Franz Schubert	15	1	15
Julian Wiethold	10	1	10
Véronique Zwald	10	2	20
Nécropole (salariés)	7 mois		2.187
TOTAL			4.059

CAMPAGNE 1994

Nombre de journées de fouille par Equipe (5 jours/semaine)

<i>Equipe</i>	<i>Nombre de jours</i>	<i>Nbre de personnes</i>	<i>Total journées</i>
Bologne	25	18	450
Bruxelles			396
Budapest	27	19	513
Budapest Médiévistes	20	9	180
Dijon	18	18	324
Kiel	6	9	54
Lausanne	33	18	594
Ljubljana	5	9	45
Madrid	10	5	50
Saragosse	14	10	140
Tours	26	18	468
Joël Anglès	15	1	15
François Boyer	15	1	15
Pierre Capers	42	1	42
Anne Colin	50	1	50
Katherine Gruel	15	1	15
Nathalie Huet	15	1	15
Fabienne Olmer	30	2	60
Michel Perrin	45	1	45
Michel Pernot	5	2	10
Franz Schubert	45	1	45
Julian Wiethold	15	1	15
Véronique Zwald	33	1	33
Nécropole (salariés)	6 mois		2.625
TOTAL			3.722

CAMPAGNE 1995

Nombre de journées de fouille par Equipe (5 jours/semaine)

<i>Equipe</i>	<i>Nombre de jours</i>	<i>Nbre de personnes</i>	<i>Total journées</i>	
Bologne	20	15	300	
Bologne	15	2	30	
Bologne	13	1	13	
Bologne	5	4	20	
Daniele Vitali	10	2	20	
Bologne (post fouille)	5	4	20	
Bruxelles	15	9	135	
Budapest	20	16	320	
Budapest Médiévistes	13	9	117	
CNRS Garchy	3	5	15	
Dijon	15	1	15	
Dijon	10	14	140	
Ecole du Louvre	10	10	100	
Katherine Gruel	10	8	80	
Jean-Paul Guillaumet	15	15	225	
Lausanne	25	12	300	
Lausanne	15	3	45	
Lausanne	10	4	40	
Claude-Alain Paratte	10	1	10	
Paunier	1	4	4	
Leipzig	20	10	200	
Ljubljana	9	8	72	
Saragosse	15	16	240	
Saragosse (post fouille)	15	2	30	
Tours	20	14	280	
Tours	15	2	30	
Beck Patrice	2	2	4	
Beck Patrice	5	1	5	
Vienne	15	11	165	
Vienne	10	2	20	
Diagnostic (salariés)	200	4	800	
François Boyer	<i>Géologie</i>	3	2	6
Pierre Capers	<i>Matériaux de construction</i>	10	1	10
Katherine Gruel	<i>Numismatique</i>	5	5	25
Nathallie Huet	<i>Céramologie</i>	7	1	7
Philippe Barral	<i>Céramologie</i>	10	1	10
Fabienne Olmer	<i>Amphores</i>	5	1	5
Franz Schubert	<i>Prospections</i>	45	1	45
Franz Schubert	<i>Prospections</i>	6	4	24
Buchsenschutz/Ralston	<i>Porte du Rebout</i>	5	2	10
Dean Quinn	<i>Nécropole</i>	200	1	200
Loïc Brohand	<i>Sites médiévaux</i>	15	1	15
Stage	<i>Céramique</i>	5	10	50
TOTAL			4.202	

Voir en annexe le document :

MANUEL D'UTILISATION DE LA BASE DE DONNÉES INFORMATIQUE

- ◊ Sur le plan de l'informatique, l'évolution des matériels a engendré une inévitable transformation des solutions adoptées. Après le système Centrar, développé à partir de 1985 par O. Buchsenschutz, le Comité des chercheurs, en 1989, déposait un cahier des charges en vue de l'informatisation du futur Centre Archéologique Européen. La définition retenue était celle d'un fichier documentaire basé sur la collection des données de fouille, où seraient regroupés cahier de fouille, Unités de Fouille (UF), photos, dessins, liste du mobilier ainsi que le suivi du traitement et de l'étude du mobilier. La diversité des futurs utilisateurs (administration, comptabilité, chercheurs) a entraîné le choix de matériel varié (IBM-PC, PS; Macintosh) avec des logiciels compatibles et performants (traitement de texte : Word sous Windows; tableur : Excel sous Windows; base de données relationnelles). Dans le but de faciliter la consultation et la circulation des informations, les ordinateurs sont reliés entre eux par un réseau Novell (dit « token ring ») équipé de deux serveurs. Pour définir les fonctions de l'application « Fouille » sur le logiciel Omnis, a été retenue la définition du cahier des charges à laquelle furent ajoutées les contraintes spécifiques au fonctionnement du Centre archéologique : distinction entre d'une part les personnels du C.A.E. (administrateurs, l'archiviste, responsable du stockage raisonné dans le dépôt, le dessinateur, le photographe, le responsable de la conservation du mobilier) et d'autre part les équipes de recherche (les responsables de chantier, leurs adjoints, les fouilleurs, les spécialistes, chargés des études thématiques inter chantiers). Parmi les autres contraintes imposées, on peut citer la possibilité de consultation publique des données de plus de 5 ans et de consultation des données de moins de 5 ans par autorisation réciproque.
- ◊ Dans le but d'harmoniser les codes des objets donnés sur la fouille et les numéros d'inventaire du musée, la notation prioritaire retenue est celle de l'année, suivie du code du chantier, suivie du numéro de l'UF, suivie du numéro de l'objet.

La Société Comelog livrait le logiciel en 1991. Utilisé en 1992/1993, il se révélait assez lent, trop détaillé dans la partie analytique, pas assez orienté vers l'exploitation des données. La nécessité de passer par un ingénieur informaticien de la Société, devenue Apodis entre-temps, pour toute demande d'évolution du produit et l'impossibilité pour les chercheurs d'utiliser Omnis7 chez eux pour des raisons de prix d'achat, amenèrent le Conseil Scientifique, en septembre 1993, à demander au coordonnateur scientifique, de travailler avec P. Arcelin, membre de la délégation permanente du Conseil Scientifique sur l'élaboration d'un nouveau logiciel plus convivial et plus répandu parmi les chercheurs. Malgré la faillite de la société d'informatique, il fut possible de faire préparer des états récapitulatifs des données enregistrées par l'ancien responsable du programme. En septembre 1994, P. Arcelin présentait au Conseil Scientifique la nouvelle version de la Base Beuvray sur File Maker Pro, dans laquelle le coordonnateur avait importé la plupart des données anciennes (des difficultés de conversion des polices expliquent les caractères aberrants visibles dans certains bordereaux d'UF, qui sont joints à la fin des rapports des chercheurs).

Voir en annexe le document :

TYPOLOGIE DES FORMES DE CERAMIQUE COMMUNE DE BIBRACTE

Au début du projet, l'étude du mobilier céramique d'origine locale représentait pour les chercheurs étrangers comme pour les chercheurs français un sujet ardu sur lequel chacun essaya ses techniques d'analyse. Grâce aux efforts conjoints des céramologues de plusieurs équipes,

entraînés par Ph.Barral et Th.Luginbhül, un document de synthèse sur ce sujet fut réalisé dès 1992, permettant du même coup d'établir une cohérence accrue dans l'interprétation des faciès de mobiliers de secteur à secteur à travers l'oppidum.

Voir en annexe le document :

AMENAGEMENT DU SITE DE BIBRACTE/ ETAPES DE LA REFLEXION

Parmi les spécificités du projet, qui conditionnent l'organisation de la recherche, il faut signaler la volonté de présenter au grand public (environ 70000 visiteurs par an), le site du Mont Beuvray et les nouvelles recherches archéologiques, entreprises depuis 1984, ce qui entraîne une recherche de la meilleure lisibilité possible de la ville antique. Ceci se traduit dans l'organisation raisonnée des zones de circulation avec retour progressif aux voies antiques, dans l'évacuation des déblais dans des zones réservées pour préserver le regard de toute image chaotique, dans le long travail de tôle/détôle (4000m²) des secteurs en cours de fouille, et enfin dans la suggestion de la ville soit par le nettoyage sélectif de la forêt (action ONF), soit par les restitutions partielles d'architectures marquantes (par exemple, la Porte monumentale du Rebout). Le responsable des services techniques (B.Duquy Nicoud) a dressé, dans le tableau ci-dessous, le bilan 1995 des opérations ainsi que l'estimation du prix de revient d'une telle conduite des recherches.

Quant travaux d'aménagement du site, aux techniques de présentation des vestiges, des études ont été réalisées sur ce sujet à la suite de nombreuses réunions de concertation entre des administrations concernées (DRAC, SRA, DIREN, MH, Bâtiments de France, Parc du Morvan, DDA, DDE, ONF).

ANNEE 1995 : ACTIVITE RELATIVE AUX FOUILLES SUR LE SITE

- 12 équipes
- Surface fouillée abritée : 3.108 m²
- Surface protégée hiver 1995/1996 : 3.970 m² (hiver 1994/1995 non démontée : 902 m², abris couvent : 396 m², couverture 1995/1996: 2.672 m²)

Nature	Surface m ²	Heures	Fréquence	Prix unitaire		Résultat en francs	
				Main d'oeuvre	Mécanique	Main d'oeuvre	Machine
Détolage + rangement hangar	1.412	-	-	14	6	19.768	8.472
Abris toile							
Montage bâches + gouttières	1.308	-	-	15	-	19.620	-
Montage abris complets	1.800	-	-	25	-	45.000	-
Démontage abris complets	1.496	-	-	20	-	29.920	-
Démontage bâches + gouttières	1.476	-	-	10	-	14.760	-
Chargement, transport, rangement	3.296	-	-	-	5	-	16.480
Préparation, déplacement bungalows	-	-	12	2.160	1.440	25.920	17.280
Décapage	-	129	-	120	330	15.480	42.570
Interventions sanitaires	-	-	23	240	260	5.520	5.980
Evacuation terre de fouille							
Manitou	-	136	-	120	120	16.320	16.320
Tracteur (roulage)	-	30	-	120	120	3.600	3.600
Pelleteuse (tas de terre)	-	32	-	120	330	3.840	10.560
Déplacement, entretien aspirateurs	-	-	12	360	120	4.320	1.440
Dépoussiérage	-	15	-	120	-	1.800	-
Rebouchage fouilles							
Tracteurs + Pelleteuse	-	16	-	240	330	3.840	5.280
Pelleteuse	-	20	-	120	330	2.400	6.600
Main d'oeuvre	-	60	-	120	-	7.200	-
Tôlage	2.672	-	-	25	20	66.800	53.440
Travaux divers							
Gestion + Atelier	-	260	-	120	-	31.200	-
Chaine protection, sécurité fouille	-	60	-	120	-	7.200	-
Intervention sur chantier	-	38	-	120	-	4.560	-
Nettoyage + présentation fouille	-	85	-	120	-	10.200	-
Entretien matériel + réparation	-	30	-	120	-	3.600	-
Nacelle manitou	-	28	-	120	120	3.360	3.360
TOTAL						346.228	191.382

III. PROBLEMATIQUE DU PREMIER PROGRAMME DE 10 ANS

Le premier programme de recherche a été conçu en 1984 autour des thèmes généraux suivants:

1. Les modalités des phénomènes d'urbanisation

Rôle de la ville fortifiée (l'oppidum) dans la cité celtique; les fortifications, l'organisation spatiale de la zone habitée (maisons, quartiers, rues, espaces publics, espaces religieux, nécropoles, zones artisanales, lieux de stockage, ...).

2. Les modalités de la romanisation

Architecture civile, publique; technologies; importations.

3. Les jalons chronologiques

Sur ce site de référence, les données de la guerre des Gaules et la fin de l'occupation du site, en rapport avec la création de la ville augustéenne d'Autun, permettent de synchroniser l'archéologie et l'histoire écrite.

4. L'économie de l'oppidum

Intégration des zones de production artisanale (métallurgie, émaillerie); rapports avec les productions rurales (alimentation, marchés); développement du commerce interne à la cité et des importations.

5. La structure de la société gauloise

L'ensemble de ces données devant permettre de mieux comprendre la structure de la société gauloise par l'étude du milieu urbain, de la caste aristocratique, des artisans et du peuple.

Parmi les objectifs de ce programme de recherche, celui de la mise en phase en chronologie relative puis absolue des différents secteurs de fouille, est un des résultats les plus attendus. Les conditions requises (stratigraphies importantes et intelligibles; éléments de datation relative et absolue accessibles) se sont trouvées remplies dès 1992. Après plusieurs réunions du Comité des chercheurs consacrées à la mise en phase relative des structures fouillées et à la typo-chronologie du mobilier céramique essentiellement, une première proposition a été formulée, en octobre 1995, à titre de document de travail, dans laquelle 6 horizons sont proposés pour l'histoire de l'oppidum. On trouvera l'énoncé de cette hypothèse de travail, dans les rapports individuels des chercheurs, sous forme de références communes de type Bibracte 1 à 6. Il faudra cependant attendre le travail de synthèse fin 1996, pour pouvoir mettre en corrélation toutes les études de mobilier (céramiques, amphores, monnaies, instrumentum, études géologiques, botaniques, métallurgiques) d'un point de vue qualitatif et quantitatif, grâce aux ensembles clos que les responsables de secteur ont sélectionné comme représentatifs des phases principales de leur secteur.

Horizons "Bibracte"

Phasage 1995, datations, correspondances archéologiques et historiques

Horizon Bibracte	Chronologie absolue	Faciès archéologique	Horizon PC 1	Événements
Bibracte 1	- 300 (?) à environ -150/130	La Tène C		Ières installations éduennes sur le Beuvray ?
Bibracte 2	environ -150/130 à -90/80	La Tène D 1	Horizon 1	Développement de l' <i>oppidum</i> , guerres arvernes, migration des Cimbres et des Teutons
Bibracte 3	environ -80/90 à -50	La Tène D2 "précoce"	Horizon 2	Guerres séquanes, conquête césarienne
Bibracte 4	environ -50 à -30	La Tène D 2 "évolué"	Horizon 3	Période "pré-augustéenne", large autonomie du peuple éduen (?)
Bibracte 5	environ -30 à +15	La Tène D2 "final" / augustéen	Horizon 4	Règne d'Auguste, réorganisation de la Gaule, fondation d'Autun
Bibracte 6	environ 15 à 30	Tibérien	Horizon 5	Règne de Tibère, abandon progressif de Bibracte, révolte de Sacrovir

Ces horizons ont été définis après entente avec les différents chercheurs lors du conseil d'Edimbourg (octobre 1995). Leur définition repose essentiellement sur des données céramologiques propres au faciès aujourd'hui bien connu de Bibracte. Il est possible d'affiner ces fourchettes en "sous-horizons" comme Bibracte 1a et 1b (LT C1 et C2), 2a et 2b (La Tène D1 "ancien" et "final" : -150/100 à -100/110 et -100/110 à -90/80 environ) ou Bibracte 5a, 5b et 5c (LT D2 "final"/augustéen ancien, augustéen moyen et augustéen final : -30 à -15, -15 à 1 et 1 à +15 environ).

IV. BILAN SOMMAIRE DES RECHERCHES 1984/1995

1. Etudes et publications

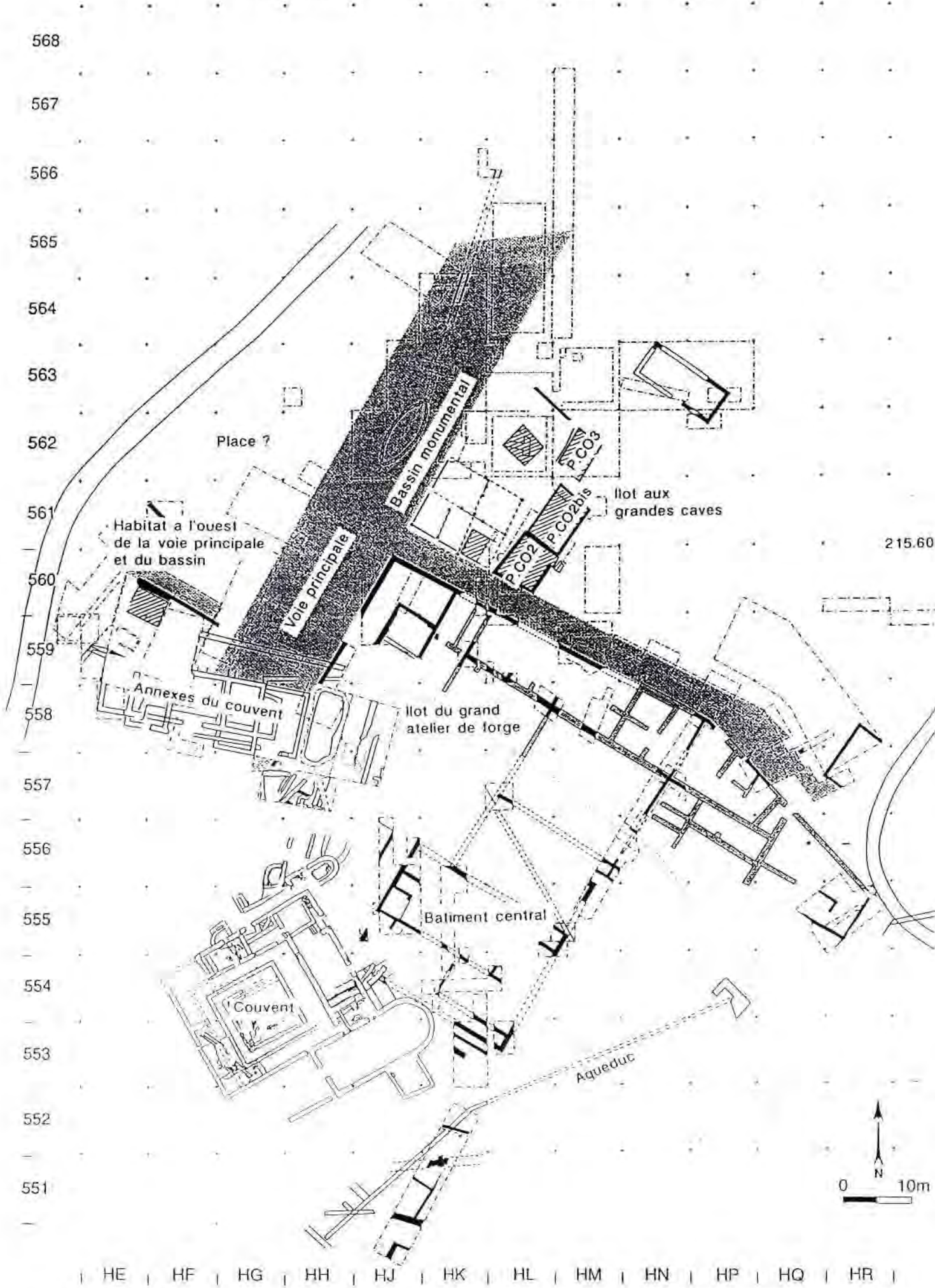
a) Des recherches de terrain

Sur le tableau ci-dessous, sont reportés les différents chantiers ouverts depuis 1984, précédés de leur numéro de secteur, qui sert de référence pour l'ensemble de la documentation (papier, mobilier, base de données informatisées), et suivis du calendrier des interventions réalisées.

La localisation sur les plans ci-joints renvoie aux numéros de secteurs. Quant aux deux systèmes de fortifications, le rempart interne ou "Bulliot" porte la lettre B, le rempart externe ou "Schubert" porte la lettre A.

<i>n°de secteur Chantiers équipes si secteur différent</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
[1] Mont Beuvray documents sans précision												
[2] Mont Beuvray documents localisés en prospections												
[3] Chapelle St.-Martin: Le Fanum de la Chaume												
[4] La Terrasse												
[5] La Porte du Rebout dans Le Rempart interne " Bulliot "												
[6] La Porte du Rebout : La Cave extra muros												
[6] La Porte du Rebout : Les Ateliers extra muros												
[7] Parc aux Chevaux : La Grande Domus dite P.C.1												
[8] La Fontaine St-Pierre												
[9] La Pâture du Couvent : Ilot aux Grandes Caves UMR 126-6, Universités de Bruxelles, Madrid, Saragosse												
[9] La Pâture du Couvent : Voie principale et bassin monumental. Universités de Madrid, Budapest, équipe de diagnostic, UMR 9934												
[9] La Pâture du Couvent : Habitat à l'ouest de la voie principale et du bassin Universités de Bologne, Budapest, Kiel, Leipzig, équipe de diagnostic												
[9] La Pâture du Couvent : Ilot du grand atelier de forges												

SECTEUR 9: LA PATURE DU COUVENT

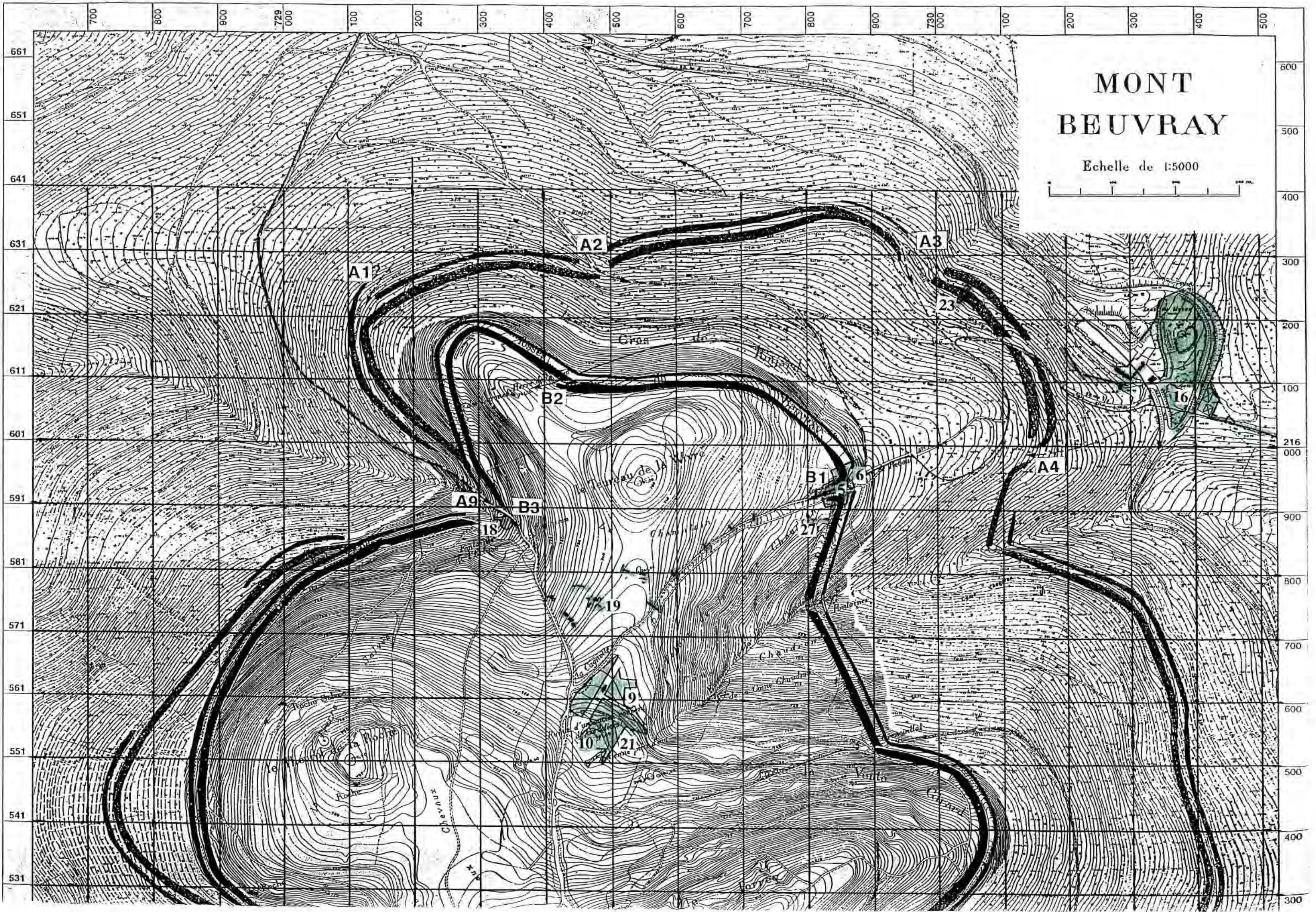


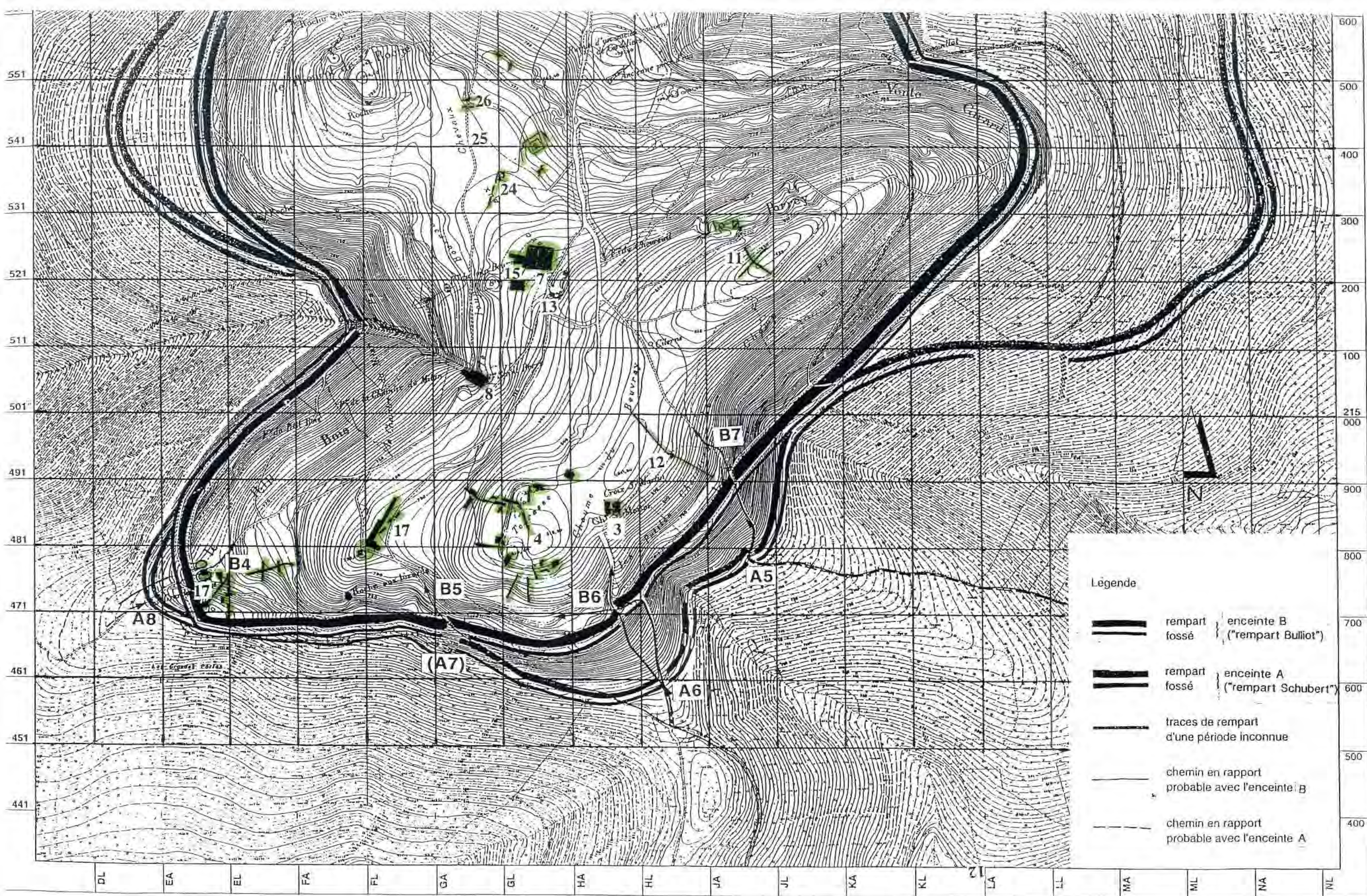
HE | HF | HG | HH | HJ | HK | HL | HM | HN | HP | HQ | HR

<i>n°de secteur Chantiers équipes si secteur différent</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
[10] La Pâturage du Couvent : Le Couvent des Cordeliers Universités de Dijon, Tours, Budapest												
[11] Le Porrey												
[12] La Chaume												
[13] Hôtel des Gaules (XIX°s) Parc aux Chevaux, chantier-école												
[14] Archéologie expérimentale												
[15] Parc aux Chevaux : La voie à l'ouest de la domus dite P.C.1. Université de Lausanne, chantier-école												
[16] la Croix du Rebout : La nécropole (sauvetage)												
[17] Les Grandes Portes de Nevers												
[17] Les Vergers du Fou du Loup												
[18] La Fontaine de l'Ecluse (sauvetage)												
[19] Le Champlain												
[20] Moulages, fac-similés pour muséographie												
[21] La Pâturage du Couvent : L'aqueduc monumental												
[22] Le Rempart interne, dit Bulliot (B sur le plan)												
[23] Le Rempart externe, dit Schubert (A sur le plan)												
[24] Le Parc aux Chevaux domus dite P.C.8												
[25] Le Parc aux Chevaux P.C.14/15												
[26] Le Parc aux Chevaux P.C.33												
[27] La Come Chaudron maison-atelier C.C.1												

MONT BEUVRAY

Echelle de 1:5000





DL EA EL FA FL GA GL HA HL JA JL KA KL LA LL MA ML NA NL

551
541
531
521
511
501
491
481
471
461
451
441

600
500
400
300
200
100
215
000
900
800
700
600
500
400

PROSPECTIONS DEPUIS 1984

<i>Prospection</i>	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
La Cagnotte (la Pâtûre du Couvent)		■	■			■	■	■				
La Terrasse			■									
La Chaume				■								
La Fontaine Grenouillat					■				■			
Le Champlain					■	■						
Les Grandes Portes							■		■			
La Come Chaudron									■			
La Porte de l'Ecluse									■			
La Wivre (Nord)									■			
La Porte du Rebout									■			■
Mont Beuvray, intra muros et extra muros : Equipe de R. Niaux										■	■	■

Le tableau ci-dessous représente, *pour les fouilles achevées en 1995*, d'une part, l'état d'avancement des études et des publications et, d'autre part, les réalisations prévues dans le cadre du programme triennal 1996/1998.

<i>ETUDES POST-FOUILLE = E ; MANUSCRIT ACHEVÉ = M ; A PARAÎTRE=AP; PUBLICATIONS= P</i>												
<i>Chantiers responsables</i>	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
[3] Chapelle St.-Martin, Le Fanum de la Chaume : F.Beck, K.Gruel, E.Pigeau, J.-L.Brunaux, Ph.Brunet.	E	P										
[4] La Terrasse : F.Beck,K.Gruel				E	E	E		E		E		
[5] La Porte du Rebout dans Le Rempart Bulliot : O.Buchsenschutz, I.Ralston, dir.						E	E	E	E	E,M, P		
[6] La Porte du Rebout, La cave extra muros : A.Duval, R.Périchon	E	E	E									
[6] La Porte du Rebout, Les ateliers extra muros : A.Duval, M.Pernot (dir.) voir [14] fibule expérimentale							E	E	E			
[8] La Fontaine St-Pierre : Ph.Barral, H.Richard							E	E	E	M,P		
[9] La Pâturage du Couvent, Ilot aux Grandes Caves : M.Almagro, F.Hernandez.								E	E	M		
[9] La Pâturage du Couvent, Le bassin monumental : M.Almagro, J.Gran-Aymerich		E	E	M	P esp							
[9] Le bassin monumental, traduction française abrégée SAEMN, J.Gran-Aymerich, équipe de diagnostic, J.-P. Guillaumet						E	MI		AP	M2, P		
[9] La Pâturage du Couvent, La voie principale : P.-P.Bonenfant, M.Szabo							E	E	E			
[9] La Pâturage du Couvent, Habitat à l'ouest de la voie principale et du bassin : A.Haffner, M.Szabo								E	E	M		
[11] Le Porrey : M.Almagro, J.Gran-Aymerich					P esp							

<i>ETUDES POST-FOUILLE = E ; MANUSCRIT ACHEVÉ = M ; A PARAÎTRE=AP; PUBLICATIONS= P</i>												
<i>Chantiers responsables</i>	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
[12] La Chaume : M.Almagro, J.Gran-Aymerich					<i>P esp</i>							
[14] Archéologie expérimentale : fibule en bronze et chaîne opératoire A.Dubos, J.-P.Guillaumet, M.Pernot.	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>P film</i>									
[14] Expérimentation : de la carrière à la meule et à la mouture. F.Boyer, J.-P.Téton, M.Pilon, O.Buchsenschutz, O.Pioux.		<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E exp o</i>							
[14] Expérimentation: Murus gallicus : F.Boyer, I.Ralston, O.Buchsenschutz F.Didier, J.-P. Guillaumet, P.Raynaud	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E 1/2 port e</i>							
[16] La Croix du Rebout : nécropole (sauvetage) SAEMN Mont Beuvray								<i>E</i>	<i>E</i>	<i>M,P</i>		
[17] Les Grandes Portes de Nevers (voir ci-dessous)								<i>E</i>	<i>E</i>	<i>AP, P</i>		
[17] Les Vergers du Fou du Loup : O.Buchsenschutz, I.Ralston									<i>E</i>	<i>AP, P</i>		
[18] La Fontaine de l'Ecluse : (sauvetage) SAEMN Mont Beuvray									<i>E</i>	<i>E,M</i>		
[19] Le Champlain : Equipe de diagnostic								<i>E,M</i>				
[21] La Pâturage du Couvent : L'aqueduc monumental									<i>E</i>			
[24],[25],[26]Le Parc aux Chevaux : Equipe de diagnostic									<i>E</i>	<i>E,M</i>		

b) des travaux de synthèse et des outils méthodologiques concernant la typo-chronologie des mobiliers

Une première partie a été consacrée à la documentation ancienne Bulliot et Déchelette. La deuxième partie, issue des recherches thématiques des chercheurs dits transversaux, nécessitait à la fois une quantité d'informations bien stratifiées et la mise au point de typologies spécifiques au site. C'est ce qui explique que ces travaux, clairement définis comme des objectifs majeurs dans la problématique de la reprise des fouilles, n'ont pu être formalisés qu'à partir de 1992.

ETUDES POST-FOUILLE = E ; MANUSCRIT ACHEVÉ = M ; A PARAÎTRE = AP ; PUBLICATIONS = P

<i>Thèmes</i>	<i>1987</i>	<i>1988</i>	<i>1989</i>	<i>1990</i>	<i>1991</i>	<i>1992</i>	<i>1993</i>	<i>1994</i>	<i>1995</i>	<i>1996</i>	<i>1997</i>	<i>1998</i>
Documentation ancienne: les amphores (DAF) F.Laubenheimer	<i>M</i>				<i>P</i>							
Documentation ancienne: bibliographie et plans anciens du Beuvray (DAF) J.-P.Guillaumet	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>M</i>			<i>AP</i>	<i>P</i>		
Documentation ancienne : carnets de fouille Bulliot F.Beck, A.Duval	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>								
Toponymie du Mont Beuvray, Ph.Barral	<i>M</i>	<i>P</i>										
Environnement naturel et humain du Beuvray O.Buchsenschutz, H.Richard, dir.	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>M</i>				<i>AP</i>	<i>P</i>		
Bibracte et les Eduens Ch.Goudineau, Ch.Peyre synthèse des travaux jusqu'en 1993	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>P</i>					
La céramique Ph.Barral, N.Huet, Th.Luginbhül	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>MI</i>	<i>E</i>	<i>E,PI</i>	<i>M2</i>	<i>M2</i>	<i>P2</i>	
Les amphores A.Hesnard, F.Olmer, A.Tchernia	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E,M</i>	<i>P</i>		
Les monnaies K.Gruel	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>PI</i>	<i>P2</i>	<i>E,M</i>	<i>E</i>	<i>E</i>
L'instrumentum, métallurgie du fer, des alliages cuivreux J.-P.Guillaumet, V.Serneels, A.Duval, D.Lacoste, M.Pernot	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>?</i>		
Carrières et matériaux F.Boyer	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>EMI</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E,</i> <i>AP</i>	<i>P,</i> <i>M2</i>	<i>E</i>	<i>E</i>
Pollens et macro-restes végétaux H.Richard, J.Wiethold	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E,M</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>AP</i>	<i>P</i>	<i>E</i>	<i>E</i>
Carte archéologique et prospections O.Buchsenschutz, R.Niaux, R.Goguey, A.Hesse F.Schubert, SAEMN du Mont Beuvray, M.Dabas, M.Gustin	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E,M</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>	<i>AP</i>	<i>P,E</i>	<i>E</i>	<i>E</i>
								<i>E</i>	<i>E</i>	<i>M</i>		

La nécessité d'avoir une collection propre au projet pour publier les résultats détaillés des recherches achevées, avait été exprimée dès l'origine par le Conseil scientifique et le Comité des chercheurs. Si le principe d'une collection Bibracte était donc acquis depuis longtemps, ce n'est qu'en 1995 qu'un secrétariat de rédaction était chargé de préparer les manuscrits dont certains étaient élaborés depuis 1991.

Du fait de cette mise en place tardive, les tableaux précédents font apparaître un nombre de manuscrits (4 à 5) prêts à être publiés en 1996, qui dépasse la capacité de production de la cellule éditoriale (2 à 3) mise en place. Les ouvrages retenus par le Conseil scientifique en 1994 sont :

- ◇ L'environnement naturel et humain du Mont Beuvray, O. BUCHSENSCHUTZ, H. RICHARD, Dir., dont la mise en page est en cours d'achèvement.
- ◇ Le bassin monumental [9], traduction de l'ouvrage espagnol de M. ALMAGRO-GORBEA et J. GRAN-AYMERICH, avec de fortes réductions et des modifications. Ce manuscrit, prêt en 1993 (M1), sera complété par les résultats des sondages complémentaires (M2) (équipe de diagnostic 1994, et J.-P. GUILLAUMET 1995), demandés par le Conseil scientifique pour actualiser les données stratigraphiques en fonction des précisions acquises sur les niveaux de la voie principale, notamment par l'équipe de l'Université de Budapest.
- ◇ Le rempart interne et la Porte du Rebut [5] (O. BUCHSENSCHUTZ, I. RALSTON). Le texte est achevé, mais les illustrations nombreuses, préparées par l'atelier graphique de la SAEMN après la mise au point des normes graphiques de la collection au printemps 1995, restent à vérifier et à inclure dans le manuscrit.

Selon l'avancement des manuscrits, l'un des deux volumes suivants :

- ◇ L'ensemble du *fanum* de la Chaume et de la Terrasse [3],[4]. K. GRUEL ayant procédé à des sondages de vérification en 1993 et 1995, a précisé que les études de mobilier et les analyses sur les bois de la Terrasse, seront effectuées en 1996, que l'ensemble du mobilier du *fanum* avait été étudié, et que l'essentiel des données avait été publié dans la R.A.E.XXXIX en 1988.
- ◇ La Fontaine St.-Pierre [8] (Ph. BARRAL, H. RICHARD). Les auteurs ont prévu la vérification des illustrations préparées par l'atelier graphique au printemps 1996, et la remise du manuscrit prêt pour la mise en page à la fin de l'année 1996.

Autres ouvrages à venir :

- ◇ La Pâturage du Couvent, l'angle sud-ouest de l'îlot aux grandes caves [9] (M. ALMAGRO-GORBEA, F. HERNANDEZ). Les auteurs précisent qu'après la révision complète des données de fouille et du mobilier en 1994, ils préparent le manuscrit définitif pour 1996. Ce secteur est clairement limité à l'est par les grandes caves maçonnées (P.Co.2 et P.Co.2bis) mais ses relations avec les niveaux d'occupation fouillés par l'équipe de L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, au nord et au nord-est, justifieraient une publication commune de cette zone.

- ◇ La Pâturage du Couvent, l'habitat à l'ouest de la voie principale et du bassin [9]
A. HAFFNER précise que l'ensemble du mobilier métallique a été restauré, et qu'un mémoire d'étudiant sera réalisé sur l'ensemble des données de ces sondages A et B.

Il faut noter que le sondage A est situé immédiatement à l'ouest, à proximité des caves les plus anciennes de la maison fouillée par l'équipe de L'UNIVERSITÉ DE BOLOGNE. L'association de ces deux secteurs dans la publication finale de ces deux équipes semble nécessaire.

D'autre part, le sondage B, qui, lui aussi, permet d'illustrer les niveaux d'urbanisme ancien (début du I^{er} s. av. J.-C.), est situé immédiatement au nord d'un secteur fouillé par l'équipe de L'UNIVERSITÉ DE BUDAPEST, et au sud d'un sondage de L'ÉQUIPE DE DIAGNOSTIC sur une anomalie géophysique. L'absence de structures archéologiques fortes, pas de bâtiments reconnus et, d'autre part, la présence d'un niveau ancien, caractérisé par des structures excavées uniquement, également présent sous une partie de la voie principale, plaide pour une publication commune de ces sondages avec les fouilles menées par l'équipe de l'Université de Budapest sur cette grande voie.

- ◇ La nécropole de la Croix du Rebut, fouille de sauvetage effectuée par la SAEMN DU MONT BEUVRAY [16]. La publication des campagnes 1992-1993 a été préparée (D. QUINN) pour le rapport biennal R.A.E. 1995, à paraître. L'étude du mobilier et des structures a été réalisée en 1994 par Ph. BARRAL et J.R. LE NÉZET. L'étude anthropologique, qui a révélé un fort pourcentage de sujets jeunes, a été achevée en 1995. L'ensemble des données des trois campagnes a été préparé par D. QUINN dans le cadre d'une thèse qui sera soutenue en juin 1996 à l'Université de Sheffield. La certitude que les limites de cette nécropole à l'ouest et à l'est ne sont pas atteintes, avait amené le Conseil scientifique à demander à la SAEMN la poursuite des fouilles. Cette demande ayant été repoussée, il semble préférable d'envisager une publication en 1997, dans l'état actuel des connaissances, du fait de l'importance de cette association d'une nécropole et d'un oppidum.

- ◇ Les Grandes Portes et les vergers du Fou du Loup [17] (O. BUCHSENSCHUTZ, I. RALSTON). Les auteurs ont achevé la publication de l'essentiel des données dans le rapport biennal R.A.E 1995 (à paraître). D'autre part, l'étude détaillée du mobilier archéologique abondant et comportant des éléments parmi les plus anciens de l'histoire de l'oppidum, fait l'objet de deux mémoires qui seront soutenus à L'UNIVERSITÉ D'EDIMBOURG en juin 1996.

- ◇ La Fontaine de l'Ecluse, fouille de sauvetage effectuée par la SAEMN DU MONT BEUVRAY [18] (J.-L. FloUest). Les données ont été étudiées et les illustrations préparées en 1995. Des analyses dendrochronologiques restent à faire. L'essentiel des informations recueillies concerne à la fois la problématique du rempart et les problèmes que pose le passage d'un ruisseau abondant à travers la fortification. Le rattachement, sous forme d'annexe à la publication du rempart, semble une solution cohérente.

- ◇ Le Champlain, Le Parc aux Chevaux, [19], [24], [25], [26], sondages de L'ÉQUIPE DE DIAGNOSTIC de la SAEMN du Mont Beuvray.

L'objet de ces sondages était initialement défini comme un moyen de localiser sur le site les vestiges reconnus par Bulliot et Déchelette, dans le but de présenter au public les

éléments d'une ville alors qu'il se déplace dans une forêt. Le responsable de cette équipe en 1995, F. MEYLAN, en collaboration avec un informaticien, F. LAUDRIN, travaillant sur Autocad, a proposé, dans le cadre d'un mémoire universitaire qui sera soutenu durant l'été 1996, à L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE, une méthode de travail permettant de faciliter la localisation des anciennes fouilles, de rechercher des éléments non vus au XIX^es., soit par l'analyse des incohérences architecturales, soit par l'intégration aux données numérisées des résultats de la microtopographie.

Le financement de ce projet, demandé par la mission du C.N.R.A. a été accepté par la SAEMN du Mont Beuvray en décembre 1995. La réalisation d'une carte archéologique informatisée du Mont Beuvray, rassemblant les données anciennes, les informations nombreuses des équipes de prospections et les résultats des fouilles depuis 1984, a commencé par la saisie des documents anciens rassemblés par J.-P. GUILLAUMET. La forme que prendra la diffusion de cette documentation devra faire l'objet d'une concertation entre les chercheurs et la SAEMN du Mont Beuvray. (voir ci-dessous, thème : carte archéologique)

- ◇ La céramique, dès les premières années, a été étudiée, sous l'angle typologique le plus souvent, par les responsables de secteurs, pour se familiariser avec un mobilier particulièrement spécifique du site. A partir de 1992, Ph. BARRAL et Th. LUGINBHÜL, ont organisé la mise en commun de ces informations. Des publications internes concernant la typologie étaient régulièrement actualisées, distribuées aux chercheurs et commentées au cours de séances de travail. Une présentation à la SFECAG constituait la première publication de cet outil. Depuis 1992, la chronologie de ces formes est mise en place, grâce à l'analyse des séquences stratigraphiques observées dans le sol de la grande domus PC.1. Après plusieurs réunions de travail au cours desquelles les chercheurs ont été invités à présenter des ensembles clos dans des séquences bien stratifiées, en 1995, un bilan est proposé dans le rapport biennal de la R.A.E. (à paraître).

L'étude spécifique de la céramique peinte, par N. HUET, sera publiée dans le cadre d'une thèse qui sera soutenue en 1996 à L'UNIVERSITÉ DE DIJON. Le programme d'analyses sur deux ans a été cofinancé par la SAEMN du Mont Beuvray et la région Bourgogne.

L'élaboration d'un document synthétique, regroupant les autres types de mobilier, proposant un phasage chronologique de l'occupation de Bibracte, présentée au Comité des chercheurs en octobre 1995, sera poursuivie en avril 1996 et étendue aux différents secteurs de fouille dans le cadre de la synthèse prévue pour paraître dans Gallia 1997.

- ◇ Les amphores. Dès 1990, l'objectif fixé par A. HESNARD était de constituer une sorte de monographie qui regrouperait l'ensemble des données : typologie, variantes, analyses des pâtes, épigraphie, statistiques, comparaisons et bibliographie. Ceci a comme avantage d'éviter les répétitions de ces informations dans les publications des secteurs fouillés, en permettant des renvois à un corpus de référence. Cette publication a été prévue pour paraître avec la première monographie des fouilles récentes, c'est à dire "Le rempart et la Porte du Rebut" qui sera achevée en 1996.

Dans le cadre de sa thèse sur les amphores en Bourgogne, qui sera soutenue en 1996, F. OLMER a étudié, depuis 1993, l'essentiel des ensembles riches en matériel

amphorique. Ces travaux seront publiés dans le colloque AFEAF 93 de Nevers (à paraître) et le rapport biennal R.A.E. 1995 (à paraître).

- ◇ Les monnaies. K. GRUEL a entrepris, depuis 1987, l'étude de l'ensemble des monnaies gauloises et romaines et, depuis 1994, les monnaies gauloises et gallo-romaines. L'étude des monnaies romaines (environ une centaine dans les fouilles récentes) a été réalisée par L. POPOVITCH qui, dans le cadre de sa thèse, est à même de comparer avec les faciès monétaires d'Autun et d'Alésia notamment ; l'étude des monnaies romaines provenant des fouilles anciennes (environ une centaine sur un ensemble d'environ 1500 monnaies étudiées par Déchelette) est en cours.

Dans un premier temps, c'est la typologie détaillée des potins "à la grosse tête" qui a été mise au point et publiée (Revue Numismatique Suisse, 1994). Une étude sur les potins du Mont Beuvray va paraître (Gallia 1995). A présent, c'est la chronologie, des potins notamment, grâce aux ensembles bien stratifiés, qui va être affinée dans le cadre de l'élaboration du phasage des horizons de Bibracte (Gallia 1997). Un corpus informatisé d'environ 1300 monnaies est réalisé, le manuscrit du catalogue monétaire pourra être présenté dans ce cadre, après communication de tous les contextes stratigraphiques.

- ◇ Le mobilier métallique. L'étude de ce type de mobilier nécessite un long travail de nettoyage pour permettre une identification pertinente. Des solutions partielles, variables selon les équipes et selon les disponibilités des personnes font que la typo-chronologie de l'instrumentum à Bibracte, n'a pas encore fait l'objet de synthèse. Trois domaines cependant ont été bien explorés : l'émail rouge (thèse de N. BRUN, M. PERNOT), la chaîne opératoire de la fabrication des fibules en laiton (M. DUBOS, A. DUVAL, J.-P. GUILLAUMET, M. PERNOT), et les clous, étude typo-chronologique sur un sujet ardu, dans le cadre d'une maîtrise soutenue à Paris I (P. FERNANDEZ), travail qui s'est révélé constituer un outil méthodologique apprécié.

La métallurgie des alliages à base de cuivre et les techniques de mise en forme ont été régulièrement analysées et expérimentées par D. LACOSTE et M. PERNOT. La connaissance par ailleurs, par M. PERNOT, des techniques utilisées à Autun, fait de cet axe de recherche un bon moyen d'explorer les transferts de technologie éventuels liés à la romanisation.

La métallurgie primaire et secondaire du fer (V. SERNEELS) n'a pas fait l'objet d'étude particulière avant 1994, malgré l'importance de ce sujet dans la problématique économique de l'oppidum. Dès le début des fouilles cependant, les chercheurs ont recueilli et quantifié les débris métallurgiques. L'analyse de ces données a été commencée. Des sites de traitement du minerai de fer sont connus à l'extérieur de l'oppidum (étude géologique: F. BOYER; prospections: R. NIAUX) mais leur absence totale *intra-muros* mérite d'être vérifiée.

- ◇ Carrieres et matériaux géologiques. F. BOYER, partant des matériaux géologiques utilisés sur l'oppidum, et des ressources géologiques existantes sur le Mont Beuvray et à l'extérieur, a reconstitué plusieurs circuits d'exploitation des matières premières qui intéressent tout autant la chronologie des techniques architecturales (utilisation sélective des matériaux) que l'économie domestique (meule rotative). Une expérience complète allant de la carrière à meules à l'analyse des produits de mouture, a été menée parallèlement à une maîtrise soutenue à L'UNIVERSITÉ PARIS I, par L. ORELLIANA, sur le

corpus des meules rotatives. La sensibilisation des chercheurs a été faite au moyen d'une lithothèque. En plus des contributions qui vont paraître dans l'ouvrage collectif sur l'environnement du Mont Beuvray et dans le rapport biennal RAE 1995 (carrières des Grandes Portes), il est clair que ces résultats nombreux, qui concernent les thèmes de l'urbanisation, l'économie de l'oppidum, devront apparaître dans la synthèse prévue dans Gallia.

- ◇ Pollens et macro-restes végétaux. H. RICHARD de 1986 à 1992 a analysé des sédiments à la fois à la périphérie du site (au nord, les sources de l'Yonne, au sud, le vicus de Poil) et des secteurs *intra-muros* susceptibles de fournir des données palynologiques apportant des informations sur l'environnement naturel de l'oppidum. Les résultats sont présentés dans l'ouvrage à paraître sur l'environnement naturel et humain du Mont Beuvray. A partir de 1989, J. WIETHOLD a analysé des macro-restes végétaux contenus aussi bien dans des sédiments de lieux humides que dans des niveaux carbonisés. Il a mis en place un protocole d'échantillonnage et a formé la plupart des équipes aux techniques de traitement des sédiments au cours de stages d'été. Les résultats importants, même en milieu sec, ont été publiés dans les rapports biennaux de la RAE 1993 et 1995 (à paraître). Les informations concernant notamment le ravitaillement de l'oppidum en céréales ainsi que la romanisation dans les pratiques alimentaires constitueront un développement important dans la synthèse pour Gallia.
- ◇ Carte archéologique et prospections. O. BUCHSENSCHUTZ a coordonné les prospections aériennes, géophysiques et de terrain dans le cadre de l'ouvrage sur l'environnement du Mont Beuvray (à paraître). Les prospections ont couvert une zone d'environ 100 km de diamètre, centrée entre Bibracte et Autun. Plus de deux mille sites de périodes diverses ont été inventoriés et enregistrés dans une base cartographique informatisée.

Sur l'oppidum, de nombreuses campagnes de prospections géophysiques ont été menées par A. HESSE. Depuis 1994, M. GUSTIN a participé à ce travail de préparation de la fouille en identifiant plusieurs structures dont le bâtiment central de l'îlot du grand atelier de forges à la Pâturage du Couvent. En 1996, M. DABAS organisera une réunion de travail avec les chercheurs, pour faire le bilan des échecs et des succès des différentes expérimentations, mettant à profit le fait qu'une grande partie des zones prospectées ont été explorées ou étudiées par des méthodes physiques différentes. Grâce à l'achat des terrains de l'ensemble du massif du Mont Beuvray par la SAEMN, une prospection autorisée avec un détecteur de métaux, destinée à la fois à prévenir des recherches sauvages et découvrir des zones *extra-muros* d'habitat ou de nécropole, a apporté une quantité d'informations nouvelles. L'exploitation de ces données a commencé avec leur enregistrement dans le cadre de la carte archéologique informatisée.

F. SCHUBERT, après avoir proposé un premier relevé du nouveau rempart extérieur et une analyse de la quinzaine de portes observables, a mis sur pied un programme de cartographie détaillée des fortifications, en collaboration avec l'École supérieure de topographie de Munich, dont la mission complètera par des relevés au sol, le travail de cartographie au 1/2000^e réalisée en 1993, par stéréophotogrammétrie.

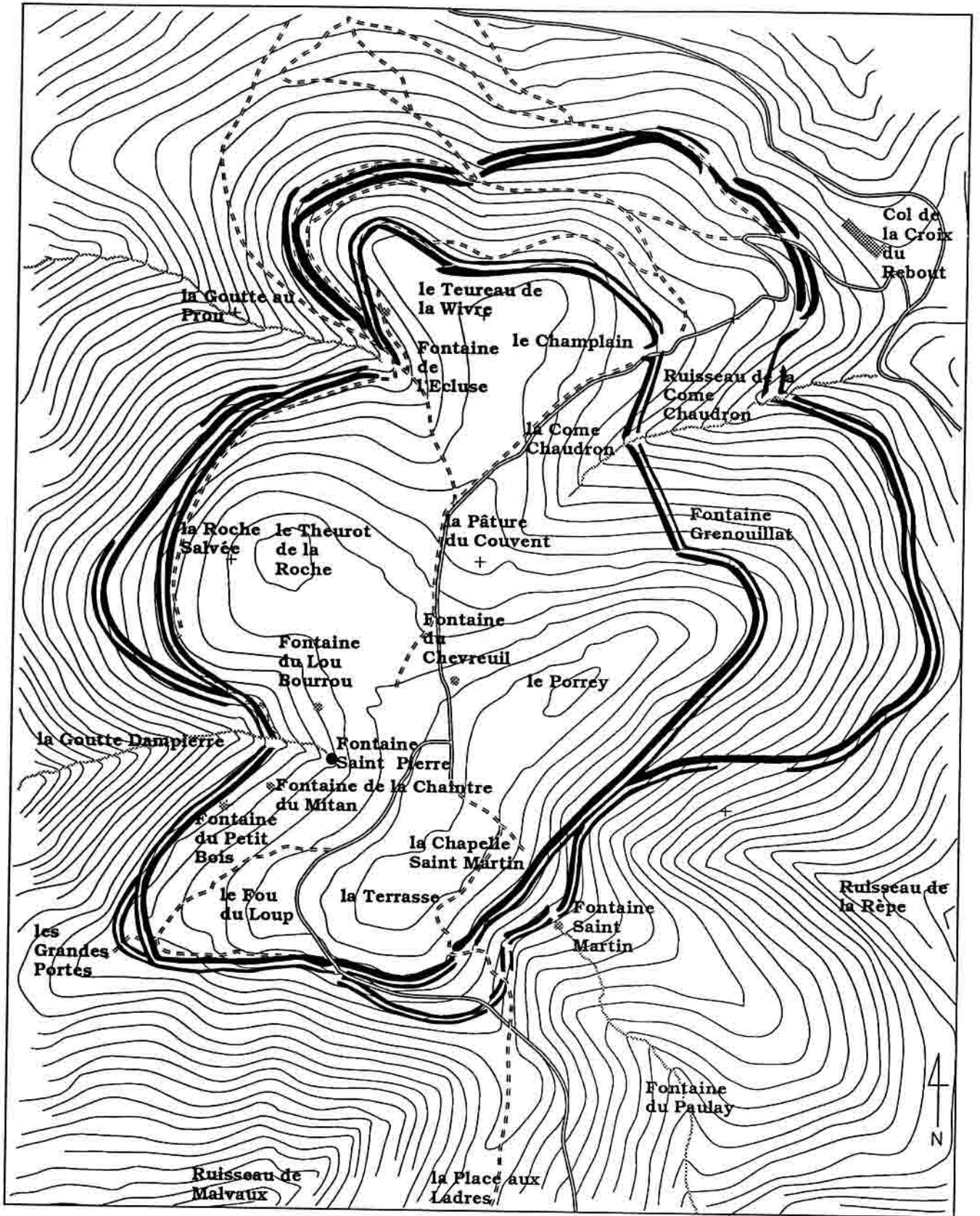


Fig. 1 Les reliefs et les sources

2. Fouilles archéologiques

a) Résumé des résultats principaux

◆ Introduction

Cette brève introduction géographique a essentiellement pour objectif, de mettre en situation les principaux noms de lieux-dits qui, sur un site de plusieurs centaines d'hectares, constituent des points de repères, adaptés à l'échelle du site, mais qui, par leur abondance, peuvent rendre un peu ardue la compréhension des rapports, de prospection notamment.

Plusieurs études spécialisées ont été consacrées à l'hydrologie (M. Chabart, 1990), aux formations géologiques superficielles (C. Plassiard, 1990), à la toponymie (Ph. Barral, 1987). D'autre part, les recherches liées à la connaissance de la géologie du massif, aux matériaux, minerais, exploitables sur le site, sont dirigées chaque année par F. Boyer (Laboratoire de géologie appliquée de Paris VI). Le premier volume de la collection interne Bibracte, traitant de l'environnement naturel et humain du Mont Beuvray, sortira début 1996 (H. Richard et O. Buchsenschutz, Dir.).

i) Les reliefs (fig. 1)

Le Mont Beuvray, au sens du massif montagneux, s'inscrit dans un rectangle de quatre kilomètres dans le sens ouest-est et cinq kilomètres dans le sens nord-sud. Il est presque entièrement couvert de forêts de feuillus et surtout de résineux, plantés dans les années 1950. La zone de l'oppidum actuellement reconnu, correspond à la moitié nord de ce massif et contient les trois points culminants : au sud-est, le Porrey (822 m), et son prolongement au sud, La Terrasse (810 m) ; à l'ouest, le Theurot de la Roche Salvée (798 m), au nord, le Teureau de la Wivre (754 m). La moitié sud du massif est dominée par une sorte de promontoire allongé, La Place aux Ladres (743 m). La silhouette massive de ce dernier relief du sud Morvan est néanmoins clairement identifiable sur l'horizon à des dizaines de kilomètres du fait des profondes dépressions qui l'entourent. A l'ouest, une vallée nord-sud (rivière de la Roche) qui coule entre 450 et 350 m, fait de ce versant le plus abrupt de tous. Au sud-ouest, le ruisseau de la Goutte Renard et, au sud-est, celui de la Braconne, situés à des altitudes identiques, mais plus éloignés des sommets, ne forment pas une coupure aussi marquée. En revanche, à l'est, du hameau des Jours (480 m) jusqu'au col de La Croix du Rebut (610 m), et surtout au nord, col de L'Echenault (549 m), les approches de l'oppidum sont plus progressives.

Bien que formé essentiellement de roches dures comme les rhyolithes et les micro-granites, le massif du Beuvray est lui-même profondément entaillé par sept vallées correspondant, pour six d'entre elles, à des têtes de sources, situées soit *intra muros*, soit immédiatement à l'extérieur des fortifications actuellement identifiées.

ii) Les ruisseaux (fig.2)

Sur le flanc ouest, du nord au sud, La Goutte au Prou, issue de La Fontaine de l'Ecluse, et la Goutte Dampierre, issue de la Fontaine Saint-Pierre, coulent d'est en ouest. Sur le flanc sud, le ruisseau de Malvaux, la Goutte Renard et la Fontaine du Paulay se jettent dans la rivière de Roche et la Braconne. Sur le flanc est, le ruisseau du Méchet qui coule vers l'est, se compose de deux têtes situées de part et d'autre du Porrey, le ruisseau de la Come Chaudron et le ruisseau de la Rèpe. Quant au flanc nord, si les terrains humides sont

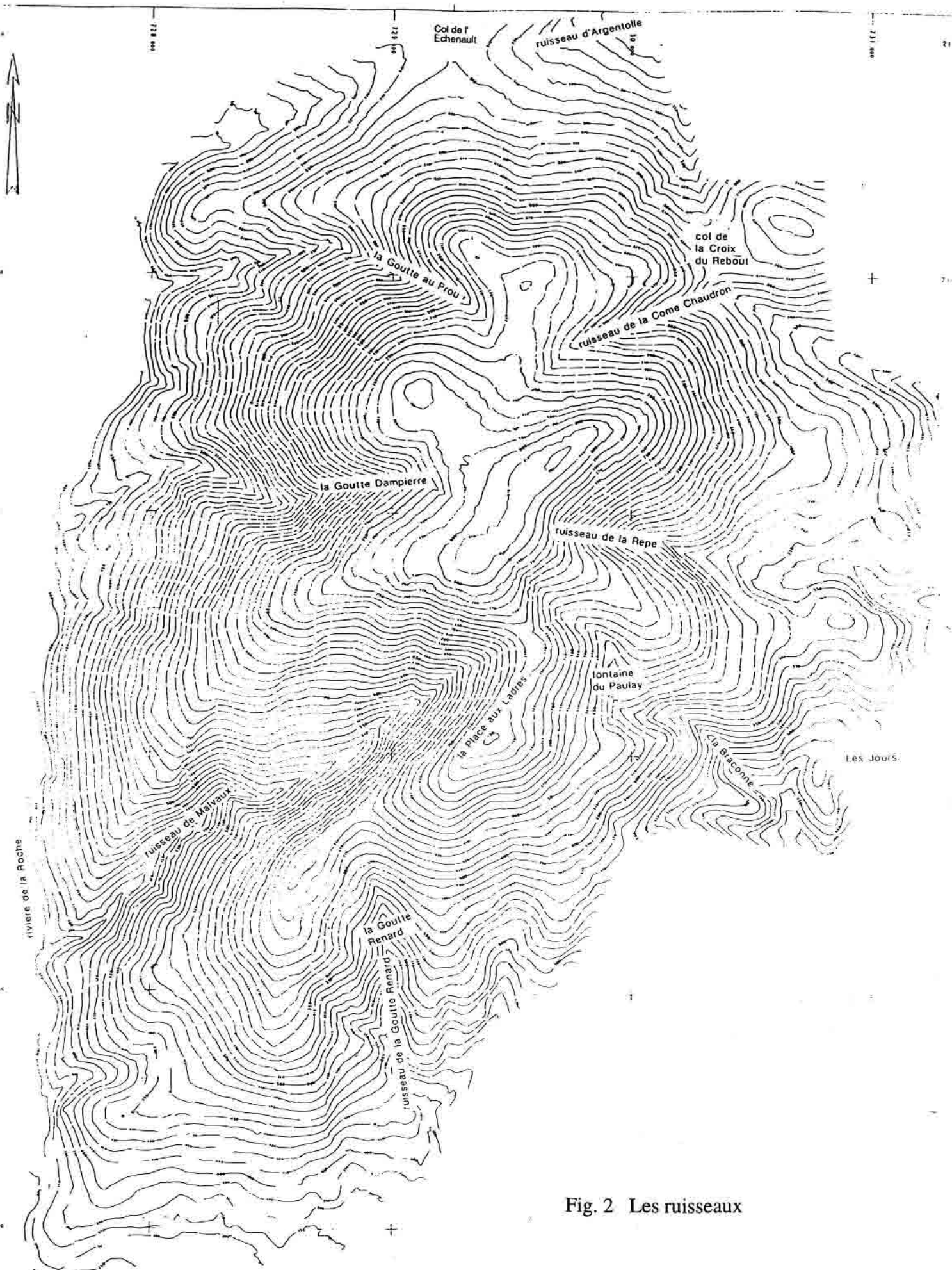


Fig. 2 Les ruisseaux

abondants, il n'y a qu'un seul ruisseau vraiment formé, qui constitue la tête du ruisseau de l'Argentolle, au nord du musée de Bibracte.

iii) *Les sources ou fontaines (fig.1)*

Leur abondance fut certainement une des raisons du choix du Mont Beuvray pour y implanter la capitale des Eduens. En effet, en ne citant que celles qui se trouvent *intra-muros*, c'est à dire au-dessus de la cote 700 m et qui ont reçu un nom, on dénombre une dizaine de sources : du nord au sud, Fontaines de l'Ecluse (captage moderne pour le hameau de l'Echenault et le Musée de Bibracte) ; pièce d'eau du Couvent, (ressortant plus bas sous le nom de ruisseau de La Come Chaudron -captages modernes pour la commune de St-Léger sous Beuvray-) ; Fontaine Grenouillat; Fontaine du Lou Bourrou; Fontaine du Chevreuil; Fontaine St-Pierre; Fontaine de la Chaintre du Mitan; Fontaine du Petit Bois, Fontaine St-Martin. Toutes appartiennent au bassin de la Loire; en revanche, à 2,5 km au nord du Mont Beuvray, commence le bassin de la Seine avec les sources de l'Yonne, bordées sur plus de deux kilomètres par un site antique.

Douze ans après la reprise des recherches, les découvertes archéologiques ont considérablement modifié les caractères du site tels qu'ils avaient pu être définis par les analyses des travaux considérables de Bulliot et Déchelette au XIX^os.

L'achat, dans un premier temps, par le Parc régional du Morvan du sommet du massif, considéré par Bulliot comme l'oppidum *intra-muros* et, dans un deuxième temps, par la Société Anonyme d'Economie Mixte Nationale du Mont Beuvray, au nom de l'Etat, de l'ensemble du massif jusqu'au bas des pentes, a donné l'occasion aux chercheurs de découvrir plusieurs fortifications nouvelles ainsi que des aménagements antiques dans des secteurs considérés comme inoccupés par les archéologues du XIX^os, qui font passer les surfaces des vestiges archéologiques d'une vingtaine à une quarantaine d'hectares. Les surfaces explorées atteignent à présent 2 ha auxquels il faut ajouter 1 ha 1/2 pour la nécropole. Quant aux prospections géophysiques, elles ont porté au total sur 8 ha et les relevés topographiques divers sur 11 ha environ.

◆ *Les études du mobilier, outils indispensables pour la compréhension de l'oppidum*

Pour étudier ces vestiges d'un point de vue stratigraphique et surtout historique, il a fallu que les quarante chercheurs, représentant une quinzaine d'équipes venant d'une douzaine de pays européens, mettent au point des méthodes de recherche et d'enregistrement adaptées à la nature du site et des mobiliers archéologiques.

Les grandes quantités d'amphores, étudiées par l'équipe du Centre C. Jullian et de l'UMR 99-34, qui comprennent en majorité (plus de 75%) des amphores vinaires Dressel 1 (variantes A, B, C) permettent de proposer, d'une part, des interprétations chronologiques des différents faciès à travers l'oppidum ; ainsi la présence de gréco-italiques, Dressel 1A, Lamboglia 2, atteste un commerce de vin italien dès le II^os^o av. J-C. tandis que, vers le milieu du I^os. av. J-C., apparaissent les Dressel 2/4, Dressel 20 et Haltern 70. D'autre part, ces amphores, par leur origine géographique (Italie, Espagne, Adriatique, Afrique du Nord, voire Gaule du Sud), donnent une information sur l'insertion de Bibracte dans le réseau économique du moment.

Les monnaies du site étudiées par K.Gruel (UMR 126-6, CNRS/ENS), (environ 1300 monnaies gauloises et romaines) constituent également une bonne approche des questions économiques voire politiques, et chronologiques même si de nombreux potins et deniers gaulois semblent avoir été utilisés sur une période plus longue qu'on ne le pensait initialement. Ainsi, d'après les contextes stratigraphiques, la série des potins, vraisemblablement éduens, au "triscèle", L.T. 2935, apparaît comme un élément de datation assez fiable pour les horizons anciens de l'oppidum (La Tène D1/D2). Les monnaies "à la grosse tête" (La Tour 5368/5401) ont été subdivisées en une vingtaine de types à la chronologie différente. Le catalogue des monnaies romaines (L. Popovitch, UMR 99-34) fait apparaître les éléments du particularisme éduen : plus de 50 % des monnaies romaines sont républicaines, souvent très usées puisque utilisées jusqu'à l'apparition des monnaies augustéennes, pour le moment, exclusivement de Nîmes et de Lyon.

L'étude des restes botaniques (Institut d'archéobotanique de Kiel) a permis d'identifier, parmi des céréales carbonisées de la Pâturage du Couvent, la présence de mauvaises herbes associées, poussant sur des terrains au PH basique et non acide comme ceux qui entourent tout le massif du Beuvray. La question est posée de savoir si ces céréales venaient des terres calcaires, éloignées d'une quarantaine de km de l'oppidum ou s'il s'agit de terres chaulées puisque, de l'Antiquité jusqu'au XIX^es, le Morvan a été célèbre pour cette technique d'amendement. Dans le contexte humide de La Fontaine Saint Pierre, des restes de plantes aromatiques (fenouil, céleri) apportent un éclairage inattendu sur les effets conjugués de la romanisation et de l'urbanisation. A la nécropole de la Croix du Rebut, ce sont les rites funéraires eux-mêmes qui traduisent ces influences sous forme d'offrandes alimentaires carbonisées comme des céréales, des petits pois, des lentilles et des fèves.

D'autres études spécialisées contribuent régulièrement à cette mise en perspective historique, économique, sociologique des vestiges architecturaux, comme l'archéologie expérimentale portant sur les chaînes opératoires des artisans du métal (équipe de l'UMR 99-34), comme les recherches géologiques, minéralogiques qui visent à identifier les sources d'approvisionnement, parfois lointaines, en matériaux de construction, en pierre à meules rotatives (équipe de Paris VI) et en minerai de fer (équipe Histoire et Nature d'Autun et laboratoire de Géologie, Université de Lausanne).

Enfin, le travail fondamental de l'équipe de céramologie (UMR 99-34 et Université de Lausanne) mérite une mention particulière. En effet, non seulement la méthode de classement mise au point remplit son rôle de normalisation des résultats pour l'ensemble des équipes, mais l'interprétation chronologique des différents assemblages retrouvés dans des stratigraphies fiables permet une approche de plus en plus objective de la mise en phases chronologiques des différents chantiers, dispersés sur les 200 ha de l'oppidum. En dehors des importations nombreuses et diverses à toutes les époques, le faciès régional de La Tène D1 est bien caractérisé par les vases peints à décors végétaux et animaliers, tandis que le début de La Tène D2 est représenté par la céramique fine, lissée, fumigée et décorée. Ensuite, la romanisation s'accroissant, elle entraîne l'apparition des imitations des formes méditerranéennes (marmites tripodes, sigillée copiée en terra nigra), parfois fines type Beuvray.

◆ L'organisation de la ville

i) Les fortifications

Les travaux du XIX^es. avaient établi la présence d'un rempart, dénommé Bulliot, qui enserrait une surface d'environ 120 ha et non 135 ha comme mentionné par erreur. Les prospections de F. Schubert, de l'équipe de R. Niaux et des techniciens de l'ONF, ont apporté des informations inattendues, à savoir la découverte d'une nouvelle enceinte, plus vaste encore, définissant un espace de près de 200 ha intra-muros, située très bas dans les pentes du Beuvray.

La plupart des informations concernant les résultats des prospections, présentées ci-dessous, sont extraites d'un article à paraître de F. Schubert, dans l'ouvrage *L'environnement naturel et humain du Mont Beuvray* (dir. O. Buchsenschutz et H. Richard).

◇ Le rempart interne dit Bulliot (B sur le plan)

Cette fortification est remarquablement conservée sur l'ensemble de son pourtour, à l'exception des sections placées dans les fonds de vallons où les vestiges architecturaux ont été emportés par les eaux (longueur au sol plus de 5 km). Bulliot avait exploré plusieurs centaines de mètres de rempart de type *murus gallicus* dans la partie nord-est de l'oppidum, entre la Porte du Rebout et la Fontaine Grenouillat, ainsi qu'une partie des dispositifs de la porte rentrante dite du Rebout, y compris à l'extérieur du rempart, dans ce qu'il avait appelé une tour.

Le rempart présente en général le profil caractéristique suivant, d'amont vers l'aval : un creusement correspondant à l'extraction des matériaux de construction, une terrasse parfois légèrement bombée qui représente le rempart effondré, un talus encore très pentu, au tiers supérieur duquel peuvent affleurer les restes de poutres avec leurs fiches métalliques, une seconde terrasse, rarement concave, matérialisant le large fossé comblé, enfin un léger bourrelet se confondant très vite avec la pente naturelle du lieu.

Sept portes ont été reconnues, localisées uniquement dans les parties nord et sud de l'oppidum. Les trois portes du nord sont : la Porte du Rebout (B1 sur le plan), du type à ailes rentrantes, qui a fait l'objet d'une fouille systématique; la porte (B2), du type en chicane, qui menait directement à la Pierre de la Wivre et qui fut condamnée; la porte (B3) de la Fontaine de l'Ecluse, qui a connu de nombreuses destructions, mais qui a néanmoins révélé une sorte de gué empierré. Sur les quatre portes du sud, trois sont en chicane et une à ailes rentrantes. Deux sont particulièrement intéressantes. La porte (B4) dite des "Grandes Portes" de Nevers, dont le type à ailes rentrantes a été confirmé par un sondage dans l'une des deux buttes qui semblent matérialiser l'extrémité intérieure de l'entonnoir et qui, surtout, a été condamnée dans l'antiquité. Le passage moderne se fait un peu au sud, par une brèche dans le *murus gallicus*, comme l'a bien montré la découverte in situ de fiches en fer, par A. Hesse. Quant à la porte (B6), dite de la Chapelle Saint-Martin, du type en chicane, elle a gardé tout son relief ainsi que les détails du franchissement du fossé.

La présence de fiches caractéristiques d'un rempart de type *murus gallicus*, au nord, à l'est, au sud, suggèrent une relative unité dans le mode de construction de ce rempart, sans

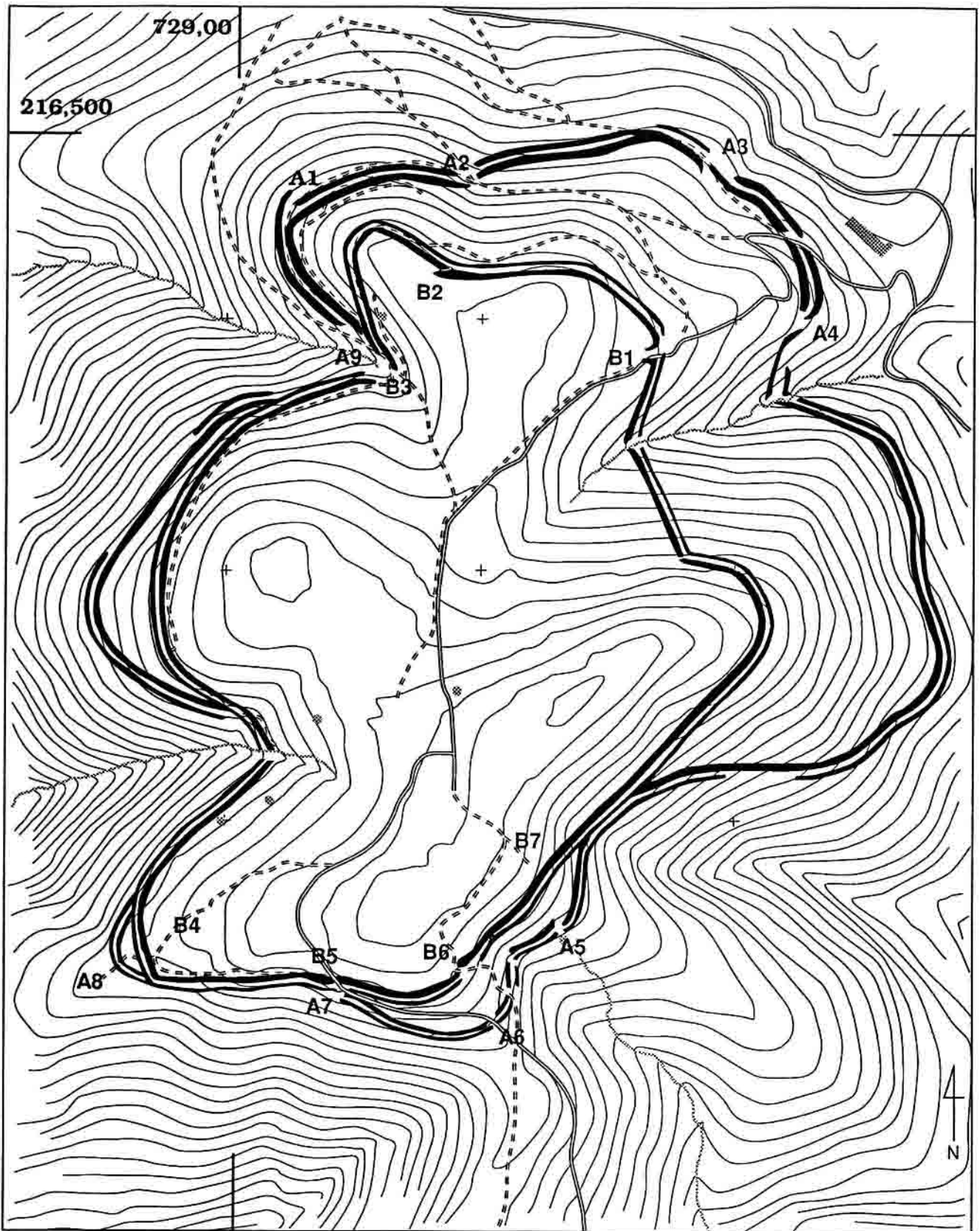


Fig. 3 Les fortifications

pour autant signifier une période unique de construction. Les portes bloquées et surtout la fouille exhaustive de la Porte du Rebout (O. Buchsenschutz, J.-P. Guillaumet, R. Périchon, I. Ralston, H. Richard ; les résultats complets seront publiés en 1996 dans une monographie de la collection Bibracte, préparée par O. Buchsenschutz et I. Ralston) invitent à la prudence en ce domaine puisque cinq phases y ont été observées, allant du néolithique au début de notre ère.

Le caractère monumental de cette porte du Rebout, curieusement asymétrique, de 19 m de large avec une aile rentrante de plus de 40 m, a été une des raisons du choix des spécialistes en fortifications lors de la reprise des fouilles, malgré les travaux de Bulliot et le fait que les chemins médiévaux, puis la route goudronnée, avaient vraisemblablement entamé les niveaux antiques. Outre la palissade datée uniquement par C 14 dans une fourchette entre le 7^e et le 4^e millénaire, ont été découverts un "calage parementé" construit selon la technique du *murus gallicus*, dont la fonction à l'intérieur du massif du *murus* défini par Bulliot, n'est pas claire, système destiné à contenir les poussées dans le bastion nord de la porte ou véritable rempart incorporé dans la masse, lors de la phase suivante de restructuration globale de cette entrée de l'oppidum, un fossé large de 7 m et profond de 4 m, qui fut comblé puis recreusé vraisemblablement au cours de la dernière phase de fortification, qui s'est traduite par un talutage de pierres, assimilé à une fortification de type belge.

Son implantation géographique suggère une fonction plus défensive car il utilise les pentes prononcées du site. La volonté de réduire la surface de la ville et de renforcer la sécurité est également confirmée par le blocage des portes, comme celle de la roche de la Wivre, et des Grandes Portes. On ne peut néanmoins éliminer l'hypothèse moins dramatique d'un changement d'organisation du réseau routier.

◇ Rempart externe dit Schubert

Des fiches de "murus gallicus" ont été localisées dans ce rempart extérieur (au nord, à l'est et au sud-est). Toutes les observations des points de rencontre entre le rempart extérieur et le rempart intérieur ont confirmé l'écrasement ou la réutilisation des matériaux par le rempart interne (dit "Bulliot"), suggérant au moins, en l'absence de coupes stratigraphiques, que le rempart extérieur (dernière phase ?) serait plus ancien que la dernière phase du rempart Bulliot.

Ce rempart suit la plupart du temps les courbes de niveaux et ne descend donc pas brusquement dans les vallons. Il entoure une surface beaucoup plus grande surtout du côté nord et est.

Les 9 portes sont toutes du type en chicane, sauf la porte A8 au lieu-dit « Les Grandes Portes ». La circulation privilégiée reste également orientée vers le nord et le sud de l'oppidum.

◇ Les autres remparts

Le point culminant du Beuvray, le Porrey, apparaît de plus en plus clairement comme la citadelle la plus anciennement fortifiée. Depuis les premières observations dans la neige jusqu'à celles de l'automne, ce ne sont pas moins de 3 nouvelles enceintes ou segments de

remparts qui ont été identifiés et enregistrés. Leur typologie est tout à fait différente, puisqu'il s'agit surtout de levées de terre sans trace apparente de large fossé.

Il est clair que de nouvelles problématiques sont apparues à propos des fortifications (utilisation simultanée ou non des deux remparts, dates et hypothèses sur la circulation dans l'oppidum en fonction des 15 portes reconnues dont certaines furent manifestement condamnées). C'est l'équipe de l'Université de Vienne, qui a accepté de reprendre les travaux sur la nouvelle fortification après le remarquable travail à la Porte du Rebut des équipes de l'UMR 126-6, de l'Université d'Edimbourg, de Besançon et du M.A.N.

ii) La voirie

La grande voie (14 m de large au centre de l'oppidum) qui traverse l'oppidum du nord-est au sud-ouest a fait l'objet de plusieurs investigations. Extra muros, au col du Rebut, deux branches au moins ont été identifiées, qui convergent avant de se confondre à peu près avec la route moderne dans la montée vers le rempart extérieur, juste au-dessus du Musée. Les travaux des Universités de Bruxelles, de Madrid et de Budapest, ont montré l'existence de trois grandes phases de construction de la voie.

Le démontage des niveaux anciens, à quelques mètres au sud du bassin, dans le but d'affiner la datation des nombreuses recharges, a montré que la première voie a connu un élargissement vers l'ouest, qui lui a donc donné très tôt son emprise imposante de 14 m de large qui pourrait s'expliquer précisément par la construction, en plein milieu, du bassin monumental. Ce dernier, réalisé en granit rose, selon un tracé rigoureux et, peut-être, une orientation calée symboliquement sur la position du soleil aux solstices, représente une découverte majeure pour l'étude de la ville sous l'angle des édifices publics (travaux de l'Université de Madrid).

De même, la reprise des travaux de Bulliot sur l'aqueduc monumental par l'équipe de l'UMR 99-34, a confirmé le caractère antique de cette galerie en gros blocs qui canalise la source de " la Pâturage du Couvent " sans, pour le moment, avoir de rapport avec l'alimentation du bassin, qui reste énigmatique.

Beaucoup plus loin, dans le quartier du Parc-aux-Chevaux, le chantier-école a entrepris le même travail d'analyse entre deux maisons (PC.1 et PC.2). Les niveaux de voie sont au nombre de 5. De 9 m d'emprise à l'origine, au gré des modifications la largeur de la voie se trouvera réduite de chaque côté par des trottoirs de près de 2 m de large.

Quant au réseau secondaire, il reste difficile à saisir ; il devait être exploré en priorité par l'équipe de diagnostic en 1994 dans le quartier du Champlain, c'est à dire au nord-ouest de la grande voie, à hauteur du quartier artisanal de la Come Chaudron. Aucune surface aménagée n'a pu être interprétée comme voie. Pire encore, les hypothèses à propos de voies secondaires, construites à partir d'alignements de façades, constatés sur les plans anciens, ont été réfutées à la suite de la rectification des angles des bâtiments remis au jour. L'équipe de l'Université de Saragosse a, en revanche, pleinement réussi dans son travail à la Pâturage du Couvent sur le prolongement de la voie de 6 m de large qui sépare, au sud, « le grand atelier de forges » et, au nord, un îlot à architecture de terre et bois, qu'étudient les équipes de Bruxelles et de Madrid.

iii) L'urbanisme

◇ La ville de la 2^e moitié du 1^{er} s. av. J-C.

Au centre de la ville, à la Pâturage du Couvent, les différences entre les îlots, sont bien marquées. D'une part, au sud-est de la grande voie, l'îlot dit "au grand atelier de forges" a livré, en son centre, les restes bien conservés d'une construction de grande taille, aux murs enduits, aux sols en mortier avec une toiture probablement ornée d'antéfixes. Entre celle-ci et la grande voie, des segments de murs épargnés par les constructions médiévales semblent s'organiser en une rangée de pièces, assez semblable à celle du « grand atelier de forges », qui borde la rue perpendiculaire et qui ferme l'îlot au nord. Sous les différentes pièces datant de la période de Tibère, des états maçonnés sont apparus, mais il est encore trop tôt pour que l'équipe de Budapest puisse préciser leur chronologie.

A l'aspect très structuré de cet îlot aux bâtiments maçonnés et couverts de tuiles, s'oppose, de l'autre côté de la rue secondaire, l'îlot au nord-est, dit "aux grandes caves", caractérisé, en plus de l'abondance de caves de grandes dimensions, par une architecture en bois et terre, installée sur des remblais importants surtout en se rapprochant du talweg de la Come Chaudron. Dans les secteurs à l'ouest de la grande voie, la présence d'une vaste zone empierrée (place ?), non loin du bassin, a été confirmée par les travaux de l'équipe de l'Université de Kiel. En revanche, plus au sud et en partie cachée par les annexes du couvent, une maison à grande cave, aux états successifs nombreux, pourrait représenter le début d'un nouvel îlot d'habitation (travaux de l'Université de Bologne). L'Université de Madrid a, non loin de là, étudié complètement une maison avec cave, qui caractérise assez bien l'architecture gauloise de cette période.

Dans le secteur sud-ouest de l'oppidum, au lieu-dit « le Parc aux Chevaux », la grande domus PC.1, fouillée par l'équipe de l'Université de Lausanne, dans ses phases 4 et 5, entre 30/25 av. J-C. et les années 20 de notre ère, est caractérisée par un plan centré sur un atrium à impluvium. L'état 3, légèrement postérieur à la conquête, en revanche, représente une maison gauloise rectangulaire avec une grande pièce à poteau central et une architecture mixte en bois et terre sur des maçonneries de type mur-bahuts.

Les travaux, dans ce même quartier, de l'équipe de diagnostic, ont permis la relocalisation d'une vaste demeure à la romaine PC.8, de vastes enclos et surtout la découverte d'une maison à cour intérieure, reconnaissable en microtopographie.

Tout en recherchant les voies dans le quartier nord-est du Champlain, l'équipe de diagnostic a localisé les terrasses d'une douzaine de bâtiments fouillés par Bulliot (rangée des maisons/ateliers CP.12 à CP.19 et grandes maisons comme CP.30 et CP.33). Non seulement les orientations des maisons ont été rectifiées mais le caractère incomplet des plans de boutiques/ateliers côté grande voie, a pu recevoir un début d'explication par l'observation des dénivelés importants entre les pièces amont et aval ainsi que des bouleversements peut-être dus au chemin médiéval.

Quant aux résultats de la prospection au sol, sans permettre de datation précise, ils montrent une occupation de plus en plus extensive des zones intra-muros sous forme de terrasses aménagées, y compris dans des pentes assez fortes comme les flancs ouest de l'oppidum depuis la Fontaine de l'Ecluse jusqu'aux "Grandes Portes" de Nevers au sud-ouest. L'espace compris entre les deux remparts est également habité, notamment dans le

quartier artisanal de la Come Chaudron, ainsi qu'au nord de l'oppidum, au lieu-dit "Le Rinjard".

◇ La ville gauloise.

Bien que les surfaces reconnues à la Pâture du Couvent demeurent modestes, les niveaux anciens de la fin du 2^e s. et première moitié du 1^{er} s. av. J.-C., semblent assez homogènes de part et d'autre de la grande voie. Les structures excavées, type cave, mais d'une taille souvent inférieure à celle des caves postérieures, sont situées dans un angle de bâtiments à poteaux porteurs. Dans l'état actuel des recherches, les plans les plus vraisemblables suggèrent des maisons rectangulaires avec des cloisons sur sablières basses, selon les axes médians. La cave, au plafond soigneusement aménagé en terre et bois, selon l'usage, était accessible soit de l'intérieur de la maison, soit de l'extérieur (cour ou rue ?).

La découverte par l'équipe de Budapest de ces restes d'habitats de La Tène D1/D2, sous l'élargissement du 1^{er} niveau de la grande voie, est précieuse puisqu'elle permet de situer la construction de la grande voie avec son emprise de 14 m dans la 1^{ère} moitié du 1^{er} s. av. J.-C.

Dans le quartier résidentiel du "Parc aux Chevaux", les états 1 et 2 des habitats sous la domus PC.1, qui appartiennent clairement à la fin du 2^e s. et au début du 1^{er} s. av. J.-C., sont caractérisés par une architecture en bois et en terre avec caves, palissades, parfois imposantes (traces de poteaux équarris verticaux de 40 à 60 cm). Dans une cave, un dépotoir spectaculaire de l'état 1, scellé par des remblais, a livré un ensemble mobilier important comprenant les restes d'environ 70 amphores Dressel 1, à lèvre triangulaire pour la plupart.

iv) *Les lieux de cultes*

La réinterprétation, par K. Bittel, du « camp de Marc-Antoine », au sud de l'oppidum, en enclos cultuel celtique, a été confirmée par les recherches de l'équipe de l'UMR 126-6. En effet, la vaste plate-forme du lieu-dit « La Terrasse », s'est avérée être entourée tantôt d'une palissade (datation dendrochronologique du III^e s. av. J.-C.), tantôt d'un fossé, tantôt de trois fossés concentriques, alors que l'intérieur, soigneusement prospecté par l'équipe du CNRS de Garchy, ne présentait pratiquement aucune structure ni aucun mobilier à la fouille. La présence de mobilier est en revanche bien attestée dans les fossés périphériques sans qu'il soit encore possible de parler d'un rituel régulier étant donné les faibles surfaces explorées.

A 50 m de là, vers l'est, les recherches menées par la même équipe et celle du M.A.N. autour de la Chapelle Saint Martin, ont également permis de confirmer la nouvelle hypothèse de CL. Rolley sur l'existence d'un fanum à plan carré concentrique, suivi par plusieurs chapelles se superposant les unes sur les autres jusqu'au XIX^e s. Un court tronçon de fossé, creusé dans le substrat, selon une orientation différente des autres structures, reste à explorer.

v) *Une nécropole à la Croix du Rebout*

En plus de ces recherches programmées, les nombreux travaux d'aménagement (eau, électricité, téléphone, égout, lagunage, parking, "rebouchage" du Col du Rebout) liés aux travaux d'aménagement du Musée au pied de l'oppidum, ont entraîné de multiples

surveillances qui ont donné des résultats souvent spectaculaires. La nécropole de la Croix du Rebout, avec plus de 60 enclos funéraires sur 1 ha 1/2, constitue une découverte majeure pour l'archéologie des oppida. La principale période d'utilisation se situe dans la 2e moitié du 1er s. av. J-C., mais des structures plus tardives (fours, vastes enclos rectangulaires) sont peut-être les signes d'un changement de fonction de ce secteur. Ses limites ne sont pas encore atteintes puisque des vestiges découverts contre le flanc nord-est du massif suggèrent une extension le long de la voie principale qui, arrivant du hameau du Rebout, pénètre dans l'oppidum par la Porte du Rebout. De même, les enclos découverts au sud-est du col du Rebout, pourraient préfigurer une nouvelle série de sépultures, s'étendant, cette fois, sur les flancs de la Come Chaudron, en direction du hameau du Rebout, à 1,5 km à l'est de l'oppidum, qui est installé sur un habitat antique, contemporain de l'oppidum, desservi par la voie qui bordait la nécropole et qui se dirigeait vers Autun en passant par St-Léger sous Beuvray.

vi) Occupation médiévale : le Couvent des Cordeliers

S'il est vrai que la ville antique a été abandonnée au début du 1^{er} s. av. J-C., le site n'en a pas moins continué à vivre grâce à ces lieux de culte, ces sources et, surtout, au Moyen-Age, ces foires annuelles du Beuvray au mois de mai. L'implantation d'un couvent de fransiscains cordeliers en milieu rural, au coeur d'un oppidum antique, illustre clairement cette permanence du pouvoir du lieu.

Les fouilles ont porté à la fois sur les bâtiments situés à la périphérie du cloître et de la chapelle et aussi à l'intérieur du cloître. Tous ces travaux ont relevé les traces de plusieurs destructions violentes, suivies de profonds réaménagements, si bien que les équipes des Universités de Tours, Dijon et Budapest, parlent à présent de couvents successifs dont le premier semblerait avoir précédé l'implantation des Cordeliers. Plusieurs tombes à inhumation dans le cloître, mais aussi à l'extérieur au nord, ont été repérées. Des dispositifs nombreux ont eu pour but de gérer les évacuations d'eau provenant de la source du Couvent dont on a vu qu'elle avait été canalisée dans l'antiquité. Au nord-est, un ensemble de pièces à vocation agricole ou artisanale complète cet ensemble, ceint d'un long mur de clôture qui définissait l'emprise d'un vaste jardin qui a scellé les niveaux antiques.

b) Fouilles en cours et projets 1996/1998

Deux secteurs principaux *intra muros* sont fouillés : le Parc aux Chevaux sur le flanc ouest de l'oppidum et la Pâture du Couvent, au centre, entre les sommets du Porrey et de la Wivre. Un troisième secteur est placé au nord-est, sur le rempart extérieur.

<i>FOUILLE PROGRAMMÉE = (case grisee) ; ETUDES POST-FOUILLE = E; MANUSCRIT ACHEVÉ = M</i>												
<i>Chantiers responsables</i>	<i>1987</i>	<i>1988</i>	<i>1989</i>	<i>1990</i>	<i>1991</i>	<i>1992</i>	<i>1993</i>	<i>1994</i>	<i>1995</i>	<i>1996</i>	<i>1997</i>	<i>1998</i>
[7] Parc aux Chevaux, La grande domus dite PC.1 : D.Paunier		E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	M
[9] La Pâture du Couvent, Ilot aux Grandes Caves : P.-P.Bonenfant								E	E	E	M	
[9] La Pâture du Couvent, Ilot aux Grandes Caves : A.Dominguez-Arranz, J.Gran -Aymerich									E	E	E	E,M
[9] La Pâture du Couvent, Ilot du grand atelier de forges : M.Szabo									E	E	E	E,M
[9] La Pâture du Couvent, Habitat à l'ouest de la voie principale et du bassin : S.Rieckhoff									E	E	E	E,M
[9] La Pâture du Couvent, Habitat à l'ouest de la voie principale et du bassin : D.Vitali					E	E	E	E	E			
[10] La Pâture du Couvent, Le Couvent des Cordeliers : P.Beck, J.Laslovsky						E	E	E	E	E	E,M	
[15] Parc aux Chevaux, La voie à l'ouest de la domus dite PC.1 : A.Dufay								E	E	E	E,M	E
[23] Le rempart externe A, dit Schubert : O.Urban, E.Ruprechtsberger									E	E	E	E,M

[7] Au Parc aux Chevaux, D. Paunier propose de poursuivre pendant deux ans la fouille en profondeur de l'angle nord-ouest de la grande domus PC.1. et de préparer la publication de l'ensemble des dix années de recherche, en 1998. Ce secteur présente le grand avantage d'offrir pratiquement à toutes les phases de construction des habitats, des structures identifiables (fosse, cave, enclos palissadé, pièces complètes avec une variété de types de murs, de sols). Grâce à une riche séquence stratigraphique, un phasage chronologique des mobiliers archéologiques est possible. Malgré une surface limitée par rapport aux 3000 m² de la domus de l'état final, il est clair qu'une partie des questions concernant l'évolution de l'architecture, la romanisation et la chronologie peuvent être abordées de façon efficace par cette fouille.

[15] Immédiatement à l'ouest de PC.1, A. Dufay souhaite poursuivre l'étude des niveaux de voie en explorant le carrefour qui semble apparaître et qui suggère l'existence d'une rue perpendiculaire à PC.1, passant entre la domus dite PC.2, au sud, et la plate-forme dite

PC.4. Ce type de recherche présente l'avantage de fournir un bon support pédagogique au chantier-école (scolaires et stages d'adultes) tout en permettant l'étude de l'urbanisme autour de PC.1.

[9] A la Pâture du Couvent, les recherches portent sur une zone de 180 m par 130 m, traversée du sud-ouest au nord-est par la voie principale. La présence de la route moderne sur son côté ouest, a entraîné une asymétrie dans l'extension des recherches, qui ont privilégié les îlots situés à l'est.

Deux équipes proposent de travailler dans *l'îlot aux grandes caves*

P-P. Bonenfant souhaite conclure la fouille de la cave PCo2bis en étudiant complètement la cave (?) antérieure sous-jacente, comblée par des débris d'incendie. De même le contexte de la cave PCo3 sera précisé par l'analyse des structures excavées observées sur le niveau de sol extérieur, côté est. Parallèlement, le mobilier des ensembles clos découverts antérieurement continuera à être étudié. La fouille de la structure incendiée et effondrée, au fond de la cave PCo2bis permettra de proposer, grâce à l'étude de l'ensemble clos qu'elle représente, une datation pour les premiers aménagements de ce secteur dont les traces sont multiples. Quant à la cave PCo3, dont l'escalier débouche vers le sud-est, il est essentiel, pour la compréhension de l'organisation architecturale de cette zone à l'intérieur d'un îlot, de savoir s'il s'agit d'une surface de cour ou de bâtiment dont les limites n'ont pas encore été atteintes.

D'autre part, A. Dominguez et J. Gran-Aymerich, qui viennent, au cours de deux campagnes, de délimiter la bordure nord de la rue des grandes forges, souhaitent poursuivre l'étude du bâtiment découvert à la rupture de pente, à l'est, ainsi que les structures d'habitat non maçonné situées en bordure de la rue. La problématique initialement définie, délimiter par une fouille extensive l'extension de cette « rue des grandes forges » pourra en effet être atteinte en recherchant le quatrième mur est du bâtiment apparu 70 m à l'est de la voie principale, qui pourrait matérialiser la fin de cet îlot. La question de la densité de l'habitat à l'intérieur de cet îlot, pourrait déjà être abordée par une fouille extensive des premiers niveaux d'occupation qui ferait la jonction entre la cave PCo2 et le carré HP559, le long de la rue. Les quelques sondages profonds dans ce secteur ont montré qu'un niveau important de remblai avait scellé des niveaux d'occupation du début du I^{er} s av. J-C. L'impossibilité, dans l'état actuel, de distinguer une organisation quelconque de ces niveaux sous-jacents, invite pour le moment à faire le relevé des structures supérieures, de façon à pouvoir choisir, dans un deuxième temps, des secteurs non bouleversés par les constructions postérieures. La prochaine concertation avec les équipes de prospections géophysiques permettra de revenir sur cette zone, qui a été intensément prospectée sans résultats probants. L'identification d'une épaisse couche de remblai pourrait en être la cause et d'autres techniques de prospection pourront être envisagées.

Contrastant complètement avec l'îlot précédent, celui du *Grand atelier de forges* est caractérisé par un réseau dense de pièces maçonnées qui semble s'organiser autour d'un bâtiment central. M. Szabo propose de poursuivre l'identification de ce bâtiment et d'explorer ses différentes phases de construction. Les premiers indices de datation recueillis suggèrent pour ce bâtiment une datation tibérienne, comparable à l'état 5 de la grande domus du Parc aux Chevaux. Si les parties situées à l'ouest sont fortement détruites par le couvent médiéval, celles au nord et à l'est présentent encore des élévations de plus d'un

mètre. C'est à nouveau le thème de la romanisation qui est abordé dans cette fouille, mais avec des éclairages peut-être très surprenants sur le changement socio-économique du statut de la ville peu de temps avant son abandon.

Quant au secteur à *l'ouest de la voie principale*, l'équipe de D. Vitali, qui travaille sur une zone d'habitat de plus de 130 m², en bordure de la grande voie, qui présente une occupation durant tout le I^o s.av. J-C., caractérisée par des reconstructions nombreuses des sols, des caves, se propose d'étudier les limites de cet habitat pour bien cerner ses rapports avec la grande voie, à l'est, avec les structures excavées, fouillées par l'équipe d'A. Haffner, à l'ouest, avec les sols d'amphores au nord et avec d'autres éventuels structures au sud. D'autre part, la mise en phase stratigraphique des différentes structures reconnues permettra une approche chronologique fine des mobiliers recueillis.

Une nouvelle équipe dirigée par S. Rieckhoff a commencé l'étude de l'angle nord-est d'une vaste anomalie géophysique, quadrangulaire, qui fait face au bassin. D'après les indices recueillis, il pourrait s'agir d'une zone fortement empierrée. La responsable propose d'étendre sa fouille au nord et à l'ouest, peut-être même de l'autre côté de la route moderne pour suivre d'une part une surface de graviers qui pourrait correspondre à une surface de rue perpendiculaire à la grande voie et, d'autre part, pour délimiter une zone de structures excavées qui pourrait correspondre aux niveaux anciens rencontrés par A. Haffner, 40 m au sud. Contrairement aux autres secteurs de la Pâture du Couvent, les constructions augustéennes semblent limitées à ce niveau d'empierrement qui scelle des structures excavées nombreuses, caractérisées par un mobilier du début du I^o s. av. J-C. Cette zone semble offrir de réelles possibilités d'exploration sur une grande surface de l'habitat gaulois.

La recherche de ces secteurs de l'oppidum où les niveaux gaulois ne sont pas masqués, voire détruits, par l'urbanisme augustéen, a été conduite par O. Buchsenschutz et I. Ralston dans la zone au sud-ouest de l'oppidum. L'absence de constructions augustéennes a bien été observée sur la terrasse des vergers au Fou du Loup, mais les structures rencontrées dans un long sondage (fossé, puits, trous de poteaux) ont livré un mobilier à datation hétérogène. Cette recherche n'a pas été poursuivie.

[10] P. Beck et J. Laslovsy prévoient de procéder à une dernière campagne de fouille sur le couvent médiéval et ses annexes en 1996. Ils proposent également, dans le cadre de la problématique de la gestion de l'eau de l'oppidum, de commencer les travaux sur la fontaine du Couvent, en l'absence de l'équipe pressentie de Barry Raftery, à condition qu'un spécialiste des milieux humides leur soit associé. L'année suivante, ils prépareront le manuscrit de leur rapport pour une publication en 1998. L'emprise des bâtiments et le nombre des reconstructions a entraîné un programme de fouille intensif (deux mois par an).

[23] O. Urban et E. Ruprechtsberger ont commencé en 1995 la fouille d'un segment du rempart extérieur. Ils ont découvert sur le côté aval de l'emplacement présumé du fossé, un chemin qui le longe, renforcé du côté de la pente par un amoncellement de grosses pierres. En 1996, l'existence ou non d'un fossé sera vérifiée.

Ce rempart externe reste mal connu; des clous de type *muris gallicus* ont été ramassés par détection. Les responsables ont tenu à commencer par l'étude d'un segment simple pour en établir une première description. L'endroit a été choisi en fonction des contraintes techniques (pelleteuse) et de sécurité pour ce genre de recherche.

DEUXIEME PARTIE

**RAPPORT TRIENNAL
1993 / 1995**

I. PROBLEMATIQUE 1993/1995

Les directions de recherche suivantes ont été adoptées par le Conseil scientifique en septembre 1992 :

- ◆ Poursuite de la localisation et la matérialisation des voies et des limites de quartiers.
- ◆ Développement de la mise au jour des structures sur poteaux de la phase ancienne du coeur de la ville.
- ◆ Extension de la fouille de la *domus* à *atrium* jusque dans ces premiers niveaux, et relations stratigraphiques avec la grande voie qui la longe.
- ◆ Coupes dans les nouveaux remparts qui englobent l'oppidum reconnu au XIX^e siècle.
- ◆ Poursuite des travaux sur la gestion de l'eau des sources intra muros (aqueduc, canalisations de bois, bassins, citernes, puits).
- ◆ Calages chronologiques des différents chantiers en s'appuyant sur les datations dendrochronologiques qui semblent possibles également dans les gisements non-humides (caves à armatures de bois carbonisé du type de celles de Besançon, parking de la Mairie.).

II. RAPPORTS DFS PAR EQUIPE SELON PROBLEMATIQUE

**MODALITES DU PHENOMENE
D'URBANISATION**

**FOUILLES DE LA PARTIE SUD
DU LIEU-DIT : LA TERRASSE
1989/1993/1995**

**KATHERINE GRUEL
UMR 126-6 CNRS/ENS**

FRANÇOISE BECK
Musée des Antiquités Nationales, St-Germain en Laye

Accollée à la zone des temples, à l'Ouest de la Chapelle, La Terrasse est une enceinte grossièrement carrée, d'environ 100 m de côté (110 m x 92 m), soit une superficie d'un hectare encore parfaitement marquée dans le paysage par le talus et le fossé qui la bordent.

Les fouilles anciennes ont laissé peu de documentation sur cette zone, en dehors d'un plan de Garenne, 1867 (Fig. 1). Après l'avoir rapidement examiné, J-G. Bulliot y avait vu un camp militaire romain et l'avait baptisé « Camp de Marc-Antoine ».

Son emplacement sur un sommet (815 m/NGF), à proximité immédiate de lieux cultuels, et le plan général de l'ensemble, nous ont incité à reprendre très tôt la fouille (dès 1986) pour y rechercher un éventuel lieu de culte gaulois. K. Bittel (1978), en proposant de l'interpréter comme un Viereckschanze, nous avait ouvert la voie.

Les fouilles de 1986, 1987 et 1988 portèrent essentiellement sur l'intérieur de l'enceinte et sur l'extérieur des faces nord et ouest. Une prospection électrique et une microtopographie furent menées parallèlement.

Les résultats de ces trois années de fouilles furent à la fois surprenants et extrêmement difficiles à interpréter. Comme souvent, ils laissaient plus de questions que de réponses, nous poussant à poursuivre la fouille sans être très sûr d'aboutir.

En effet, on avait défini un espace clos et vide de toutes traces d'occupation (très peu de tessons, aucune structure, un rocher presque affleurant). En revanche, cet espace était parfaitement délimité par un talus, un fossé et, à l'extérieur, trois petits fossés de palissades écartées de 6 à 7 m. Les fouilles les plus à l'ouest montrèrent que nous étions sortis de cet ensemble et découvrirent une voie qui monte vers la Chaume, et une carrière de pierres, la voie étant étayée au bord de la carrière qu'elle supplombe.

Faire un compte-rendu des seules années 1993-1995 paraissait absurde, puisque ces deux courtes campagnes sont la conséquence directe des fouilles de 1989, en particulier de la datation carbone 14 obtenu en 1991, qui proposait enfin une date possible pour l'édification du rempart (LY5357 = 2310 ± B.P. ; - 511 à - 224 av. J-C). Malgré son imprécision et le caractère unique de cette datation (Annexe 5), les bois repérés, très proches de la surface, et donc au départ un peu suspects, devenaient des éléments d'une des structures les plus anciennes repérées sur le site. Cela méritait à notre sens confirmation.

Etat d'avancement des études complémentaires :

- l'ensemble du matériel depuis 1985 a été revu ;
- pour le métal, tout est nettoyé sauf 1988, car la sableuse n'était pas disponible ;
- pour la céramique, toutes les formes remarquables ont été dessinées par des étudiants et elle devrait prochainement être étudiée ;
- les amphores ont été comptées et identifiées avec F. Olmer depuis 1985 ; tout le matériel est conservé ; là encore, les profils ont été dessinés ;
- Wiethold a étudié tout l'arrière ;
- les monnaies sont aussi étudiées ;
- les synthèses peuvent donc commencer.

Le programme de fouille 1989,1993,1995

Les fouilles de 1989, 1993 et de 1995 sur le site de la Terrasse au Mont Beuvray se voulaient des fouilles de vérifications. Le premier programme de fouilles s'était concentré sur l'angle nord-ouest de la Terrasse, extérieur et intérieur, et sur la partie centrale de l'enceinte. Ce deuxième programme portait sur l'angle sud-ouest et sur la limite sud, associant là encore sondages internes et externes. Trois objectifs archéologiques avaient été définis :

- 1) S'assurer de la présence des petits fossés de palissades extérieurs à l'enceinte sur la totalité des côtés ouest et sud.
- 2) Faire une dernière tentative à l'intérieur de l'enceinte dans l'angle sud-ouest où on pouvait espérer une éventuelle protection des couches archéologiques, par une sédimentation plus importante, du fait de la convergence des axes de ravinement en cet endroit.
- 3) Tenter d'expliquer la modification de la levée de terre au sud-est, décelée par la microtopographie : disparition progressive du "bourrelet" visible de l'intérieur, diminution de la pente.

Le deuxième axe de recherche de cette fouille portait sur l'étude géologique superficielle. Cette zone du Mont Beuvray présente en effet des variations importantes du sol naturel d'un point à l'autre et les longues tranchées de prospections prévues en permettant un examen approfondi. Il s'agissait d'autre part de savoir s'il y avait eu un éventuel aménagement, tant de l'intérieur de l'enceinte, que des "esplanades" sud et ouest : nivellement, prélèvement de terre, arasement non lié à l'érosion naturelle (F. Boyer, St. Péan).

I IMPLANTATION DES SONDAGES

Fig. 2

Ensemble des sondages ouverts depuis 1986 sur la Terrasse positionnés par rapport au talus de l'enceinte.

En 1989, un sondage de 4,80 m x 3,40 m (s. 89-1) est ouvert dans le fossé, sur la façade ouest. L'essentiel des travaux se concentre sur la façade sud de la Terrasse, trois tranchées de prospection sont ouvertes à la pelle mécanique afin de repérer les profils d'éventuels fossés comparables à ceux de la façade ouest et les modifications du sol. La tranchée, s. 89-2, (39m x 1,80 m) part de l'emplacement supposé du fossé principal et se poursuit assez loin pour couper éventuellement les trois petits fossés et atteindre la terrasse en contrebas au sud. Le sondage s. 89-3 (18,60 x 1,80 m) coupe la partie talus/fossé. Plus à l'ouest, la tranchée s. 89-4 coupe à nouveau l'emplacement présumé du talus, elle sera élargie pour une fouille à plat dans sa partie nord-ouest (6,40 m x 1,20 m).

Un sondage (s. 93-3) de 5 x 8 m a été fouillé dans l'angle sud-ouest de l'enceinte, un autre (s. 93-4) de 10,5 x 5 m, ouvert sur le talus, dans le prolongement des fouilles de 1989, n'a été que partiellement exploité et a repris lors d'une courte campagne de quinze jours en 1995. Enfin, une largeur de godet a été ouverte au nord du sondage de 1989.

En 1993, deux tranchées de prospections de 1,80 m de large ont été ouvertes à la pelle mécanique à l'extérieur de l'enceinte: l'une longue de 30 m sur le côté ouest (s. 93-1), au sud du sondage 89-1, l'autre de 35 m sur le côté sud (s. 93-2). Elles complètent les tranchées ouvertes en 1986 et 1989.

Volontairement, nous n'avons pas ouvert de tranchées sur les flans nord et est de l'enceinte, car nous étions assurés de rencontrer des vestiges romains contemporains des temples, sans certitude de pouvoir conclure sur l'existence ou non des petits fossés déjà repérés à l'ouest. La végétation prenant à cet endroit une organisation circulaire suspecte, une vérification rapide n'a rien donné en 93-5.

II LES RESULTATS

1. *L'intérieur de l'enceinte*

Le sondage 93-3 a été ouvert dans l'angle sud-ouest interne de l'enceinte. Les couches sont très similaires à celles mises au jour dès 1986. L'UF425, jaune-brun assez caillouteuse, présente à sa surface supérieure quelques tessons, dont des fragments d'amphores. Elle repose directement sur le substrat, limon à blocs, UF427.

Aucun sol n'a été identifié ; néanmoins tous les tessons ont été relevés en x, y, z, ce qui permet de définir un niveau archéologique protohistorique ; la partie sud du sondage a été perturbée à une époque contemporaine du couvent. Ce sont là les seuls éléments postérieurs à l'époque romaine !

Les couches gravillonneuses qui recouvrent le limon à blocs du substrat ont pu être utilisées pour l'entretien des voies. Il est donc possible que l'intérieur de la Terrasse ait été nivelé après sa période d'utilisation dans ce but ; ceci est quasiment impossible à démontrer. On peut seulement noter que les constructions romaines fouillées en 1987 dans le fossé nord prouvent que celui-ci avait perdu toute fonctionnalité à cette époque.

2. *Le remplissage du fossé principal de l'enceinte carrée*

Il a été examiné de nouveau dans le sondage 89-1, dans le haut des tranchées 89-2 et 89-3. Les tranchées 93 commencent systématiquement à l'extérieur de l'ensemble talus-fossé de l'enceinte carrée.

Comme décrit dans les précédents rapports, il s'agit d'un fossé en V dont le remplissage semble avoir eu lieu en deux temps. On distingue en effet une première accumulation d'une terre sombre contenant du charbon de bois et un peu de céramique (UF192), directement appuyé sur le fond de limon jaune du fossé (US191), puis un second comblement beaucoup plus épais, plus clair très friable avec beaucoup de gravillons (UF190) reposant tantôt sur la couche noire, tantôt directement sur le fond du fossé. Cependant, le mobilier est homogène pour l'ensemble, plusieurs fragments d'une même cruche ont été retrouvés dans les deux couches. Le fossé a été comblé au Ier siècle avant J-C. (Horizon Bibracte 4) puisque le matériel recueilli, tuiles, tessons de cruches, d'assiettes, d'amphores, datent essentiellement de cette période. Quelques tessons de la Tène 3 y sont associés.

A hauteur du sondage 93-1, dans le comblement du fossé (UF 406) de l'enceinte, trois trous de 10 cm de section attestent de la mise en place de trois piquets, postérieurs au remplissage (UF437, 438, 439).

III L'AMENAGEMENT DEFENSIF DE L'ESPLANADE OUEST

Le sondage 93-1 a confirmé l'existence des trois fossés (UF413, 414, 415) sur toute la façade extérieure ouest, ceux-ci avaient déjà été repérés dans la tranchée plus au nord (1987). Deux trous

de poteaux (UF429 et UF433) révèlent, s'ils ont fonctionné ensemble, l'existence d'un autre état d'occupation non contemporain, sans qu'il soit possible d'établir un lien stratigraphique plus précis, sur une largeur aussi faible. L'extrémité ouest de la tranchée est oblitérée par les restes d'une excavation, probablement une des fouilles de Garenne vaguement mentionnée sur un plan du XIX^{ème} siècle.

Cette tranchée a été creusée suffisamment profond pour pouvoir étudier le sous-sol géologique de cette esplanade. La difficulté est souvent de distinguer le substrat remanié du substrat en place. Comme dans toute cette zone, aucun paléosol n'est repérable. Seuls les éléments en creux sont reconnaissables, on distingue d'est en ouest (coupe 93-1, est-ouest) (Fig. 3 et 4) :

UF406 : fossé de l'enceinte

UF405 : substrat entaillé, bord du fossé

UF429 : trou avec calage de pierres dans le substrat rocheux en cet endroit UF 405, en bordure du fossé (poteau de 30x20cm)

UF430 : remplissage de UF429, terre brune + tesson

UF424 : matrice brune sur limon jaune à blocs (=UF412) située en bordure du fossé

UF433 : trou de poteau de 30 x 20 cm creusé dans le substrat, à l'ouest de l'UF424 et à l'est de l'UF413 (1^{er} fossé)

UF432 : remplissage de l'UF414 (2^{ème} fossé)

UF419 , UF420 : remplissage d'UF415 (3^{ème} fossé)

UF428 : limon orange granuleux, talus de l'UF415

L'extrémité ouest a été particulièrement perturbée par des remaniements anthropiques des couches géologiques, associés à l'action du gel :

UF410 : blocaille à matrice gravillonneuse, blocs anguleux (plus ou moins polyédrique), décimétriques (max 20 cm) de rhyolite gris clair dans une matrice gravillonneuse brune meuble ; couche anthropique

UF411 : gravier caillouteux, gélifracts centimétriques (max 5 cm) de rhyolite rose et/ou de microgranite, polyédriques, dans une matrice limoneuse jaune pauvre voire quasi-absente ; il recouvre et occupe des creux dans la surface l'UF417

UF412 : limon jaune gravillonneux

UF416 : fosse en avant de UF423, fouilles anciennes par Garenne ?

UF421 : remplissage UF 416

UF417 : limon jaune à blocs, hétérométrique, élément non jointif en général, association de blocs décimétriques (max 20 cm) de rhyolite gris clair, à surface très irrégulière et de cailloux et pierres polyédriques très anguleux de rhyolite ou de micro-granit, rose dans la masse, le tout dans une matrice limoneuse jaune sans fraction sableuse visible (géologique)

UF418 : pierraille caillouteuse constituée d'éléments polyédriques centimétriques (max 7 cm) de rhyolite rose ou microgranit (géologique) ; elle recouvre l'UF417

UF423 : structure de pierres côté ouest, en limite d'esplanade, interprétée abusivement comme mur de pierres sèches par Garenne et Bulliot ; affleurement du substrat rocheux déjà repéré en UF 405

UF431 : sous-sol limoneux à blocs

UF440 : remblais à l'extrémité ouest de la tranchée 93-1, fouilles de Garenne ?

On retrouve donc, sur la longueur de la tranchée, un limon jaune à blocs qu'on peut utiliser comme formation géologique de référence. On note aussi la présence localisée de pierres et cailloux de gélifraction, occupant parfois des fentes de gel probable dans le limon jaune.

IV L'AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE SUD EN AVANT DU TALUS DE LA TERRASSE

Le sondage 89-2 met en évidence le fossé associé au talus sud et à une distance de 13,50 m la trace d'un unique fossé de palissade. La taille et le profil de ce petit fossé est absolument identique à ceux des fossés de la façade ouest. Comme dans les autres, la présence de grosses pierres dans l'axe laisse supposer l'existence d'une palissade à poteaux jointifs. Il s'articule topographiquement avec le second fossé de palissade de la façade ouest (Fig. 5 et 6).

Le sondage 93-2 est plus complexe. Plus on descend vers le sud, plus les niveaux sont arasés. L'abondance du matériel, concentré en certains points, nous a conduit à fouiller trois zones précises (UF408, UF409 et UF436) (Fig. 7).

Sur une longueur de 3 m et sur la largeur de la tranchée, à 9,90 m de l'origine de celle-ci, l'UF408 se présente comme une forte concentration de céramiques et de pierres ($Z = 805,20$ m/NGF) et deux objets un peu exceptionnels : une louche en fer et une lame de poignard. Beaucoup de tessons recollent, cependant l'écrêtement de la couche fait que peu de formes sont réellement complètes (Fig. 15-20).

De même, au décapage, à 17,5 m de l'origine de la tranchée, commence une nouvelle concentration de tessons datable de la Tène D et deux objets de bronze et une tige de fer avec rivets (UF409, $Z = 803$ m/NGF) (Fig. 9). En dessous, apparaît une structure de bois brûlée rectangulaire, dans une fosse étroite creusée dans le substrat, l'extrémité ouest n'a pas été dégagée. L'environnement de cet objet exceptionnel mériterait d'être fouillée sur une surface assez vaste pour essayer d'en préciser le contexte. En effet, juste au bord de la berme est, au nord du coffre, un trou de poteau a été délimité. Le contenu de ce coffre est très intéressant ; on y trouve en effet associés des tessons gaulois, des débris d'os brûlés, des charbons dont des morceaux de jonc calcinés et divers macro-restes, étudiés en détail par J. Wiethold. La variété des graines trouvées dans ce coffre est surprenante ; elle semble correspondre à un échantillonnage (cf Annexe 2).

L'ensemble du mobilier céramique de ces deux UF appartient à La Tène D (fig. 15 à 20) et les céréales retrouvées dans le coffre correspondent à une agriculture de la Tène Finale plutôt que romaine.

Un troisième niveau remarquable a été repéré dans cette tranchée, à 26 m de l'origine, UF436 qui pourrait être les vestiges d'un fossé très arasé : au centre de la tranchée, un trou avec des pierres de calage (UF463) accompagnés de plusieurs gros fragments d'amphore.

En première analyse, nous pensions qu'il s'agissait du comblement de fossés similaires à ceux repérés sur le flan ouest. L'un d'entre eux avait d'ailleurs déjà été repéré dans la tranchée sud de 1989. La lecture de la stratigraphie montre en fait un aménagement en palier du flan sud de l'enceinte probablement à partir de fossés préexistants ; en effet, on note des vestiges de son comblement dans la partie haute, abrupte. Il semblerait que des fossés antérieurs aient servi de point d'appui et d'amorce à ce travail de nivellement. Deux terrasses ont été parfaitement identifiées et ont livré un matériel céramique abondant, avec des formes complètes, ainsi que plusieurs objets métalliques. Ces

dépôts votifs ou funéraires correspondraient donc à un deuxième état plus tardif, après l'enlèvement de la (des) palissade et l'aménagement des terrasses.

Il n'a pas été possible d'étendre la fouille de l'UF409 en 1995, car toutes les bornes topographiques de la zone avaient été arrachées sur ordre de la SAEM deux jours avant le début de la courte campagne de 1995. Vu l'intérêt de ces découvertes, une fouille extensive dans cette zone serait nécessaire. Il s'agirait d'une nouvelle problématique, indépendante du Viereckshanze, portant sur la fonction de ces dépôts sur le flan sud d'un des sommets du Beuvray, en un point dominant du paysage.

V LE TALUS DE L'ENCEINTE ET LA FORTIFICATION DE LA TERRASSE SUR LE FLAN SUD

La fortification de la Terrasse sur le flan sud a été examinée en 1989, dans la tranchée 89-3, le sondage 89-4, le sondage 93-4 repris et étendu vers le nord en 1995 (Fig. 10).

Si, dans l'angle sud-ouest, le talus de terre et son fossé présentent la même structure que sur le flan ouest, en revanche, à peu près au centre de son côté sud, les vestiges du talus sont moins marqués. Les fouilles ouvertes en 1989, 1993 et 1995 ont révélé une fortification plus sophistiquée qui a pu exister sur les autres côtés mais n'y a laissé aucune trace.

A l'aplomb de la rupture de pente, les coupes 89-3, est et ouest, montrent toutes deux un trou de poteau (UF204) et une épaisse couche noire de 20 cm d'épaisseur environ, à peu près horizontale, qui s'étend vers l'extérieur sur une largeur de 2 m à 2,5 m. Nous avons par ailleurs trouvé une probable mention de cette palissade dans les manuscrits de Bulliot. (Fig. 11-12).

A la suite de cette découverte, cette couche noire a été systématiquement fouillée sur une trentaine de mètres. Les fouilles, rendues difficiles par l'obscurité et la couleur très noire de l'humus, ont dégagé une série de bois, non équarris pour la plupart, disposés parallèlement au talus.

Les pièces de bois ont été dégagées et des échantillons prélevés pour les analyses (Annexe 3 et 4). On constate que tous sont orientés est-ouest, dans l'axe du talus. Il paraît donc que cette palissade serait composée de bois non équarris d'un diamètre de 8 à 12 cm et aussi de branches noueuses, non rectilignes, parfois même fourchues, de 4 à 6 cm, disposées horizontalement. Si la surface supérieure de ces poutres est assez bien conservée, le dessous en revanche est complètement calciné. Le limon entre les poutres est rubéfié, il repose sur une couche marron jaune provenant du creusement du fossé. Aucun mobilier n'a été repéré dans cette couche (Fig. 13-14).

(UF212 = UF204 = UF453 = UF452 = UF455 = UF456 : Niveau des bois dans les différents sondages, parfois deux épaisseurs du fait de l'écroulement.)

Nous n'avons trouvé aucune trace de trous de poteaux dans la partie sud, vers le fossé. Les bois, sur lesquels l'orientation des fibres indiquent une disposition nord-sud et qui pourraient être les poteaux verticaux nécessaires à la cohérence de l'ensemble, sont peu nombreux et extrêmement fragmentaires ; ils ont été détruits.

Les fouilles 1989 et 1995 ont permis de localiser des trous de poteaux d'un diamètre de 22 à 27 cm en moyenne, espacés de 1,1 m à 1,5 m environ, placés en arrière de la palissade (UF204, UF464, UF467, UF468, UF469, UF470, UF472).

Nous avons donc là une palissade de bois horizontaux d'un diamètre de 8 à 12 cm, attestée sur le haut du talus sur une trentaine de mètres de long (distance entre les sondages 1989 et 1995). On peut poser l'hypothèse qu'elle a brûlée et s'est effondrée vers l'extérieur.

Cette palissade n'a pas fonctionné seule ; elle retenait un talus stérile de terre jaune gravillonneuse, faite avec du sol du substrat provenant du fossé. Les bois sont systématiquement recouverts d'un niveau de cailloux (UF454 = UF208). L'effondrement de ce talus sur la palissade en feu explique la combustion lente des bois par en dessous.

L'UF465 (= UF213 = UF206 = UF465) débute sous l'effondrement de la palissade à hauteur des poteaux. Elle est rubéfiée au contact des bois. Elle est plus épaisse au sud qu'au nord ; il semble donc qu'un talus assez large, avec méplat d'environ 1 m en avant de la palissade, ait été aménagé dessous pour sa construction. Ceci explique que les bois n'ont pas roulé dans la pente.

L'UF476 (= UF191) est le limon jaune du substrat ; il montre comment l'enceinte s'appuie sur le sommet rocheux qu'elle enveloppe.

L'ensemble a ensuite été recouvert par une couche d'occupation (UF451) contenant entre autre deux potins du type à la Grosse tête A10 et des tessons La Tène D2, ainsi que des fragments d'amphore (cf. rapport Olmer dans les études spécialisées) (Horizon Bibracte 3/4) (Fig. 20-24).

En conclusion, nous ne pouvons pas préciser beaucoup plus qu'auparavant la fonction de l'enceinte carrée du Mont Beuvray mais, grâce aux premières datations carbone 14 et dendrochronologique (cf. Annexes 4 et 5), nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'une structure celtique, une des plus anciennes actuellement attestées sur le Mont Beuvray (Horizon Bibracte 1). Les premiers résultats dendrochronologiques proposeraient une date autour de 241 avant J-C., le C14 propose - 511/- 224. Ceci demande à être confirmé par d'autres analyses, en particulier par un C14 long. Cependant, même avec de grosses barres d'erreur, on reste dans les premiers horizons de Bibracte. Elle a été détruite au début de l'époque romaine, comme l'atteste la couche d'occupation UF451 et les constructions fouillées antérieurement dans le fossé nord (Horizon Bibracte 3/4).

LISTE DES FIGURES

Fig.1

Plan de la Terrasse par Garenne, 1867

Fig.2

Ensemble des sondages ouverts depuis 1986 sur la Terrasse, positionnés par rapport au talus de l'enceinte.

Fig.3 et 4

Esplanade Ouest, Sondage 93-1, coupe

Fig.5 et 6

Esplanade sud, sondage 89-2

Fig.7

La Terrasse, vue depuis l'esplanade sud

Fig.8

Esplanade Sud, UF408,409

Fig.9

Relevés des éléments du coffre, UF409

Fig.10

Sondages où a été repérée la palissade de bois

Fig.11

Relevé en plan des trous de poteaux verticaux, sondage 89-3

Fig.12

Esplanade sud, sondage 89-3

Fig.13 et 14

Zone des bois, sondage 1995, plan et coupes

Fig.15 à 23

Planches du mobilier céramique

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1

Matériel métallique, J.P. Guillaumet

Annexe 2

Etude des macro-restes, J. Wiethold

Annexe 3

Détermination des bois, Archéolab

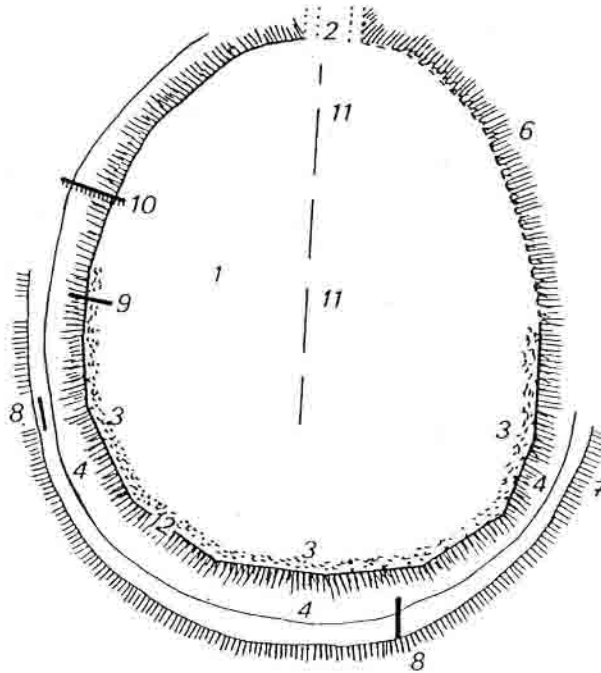
Annexe 4

Dendrochronologie, G. Lambert et G. Jacquet

Annexe 5

Datation Carbone 14,

FIGURE 1



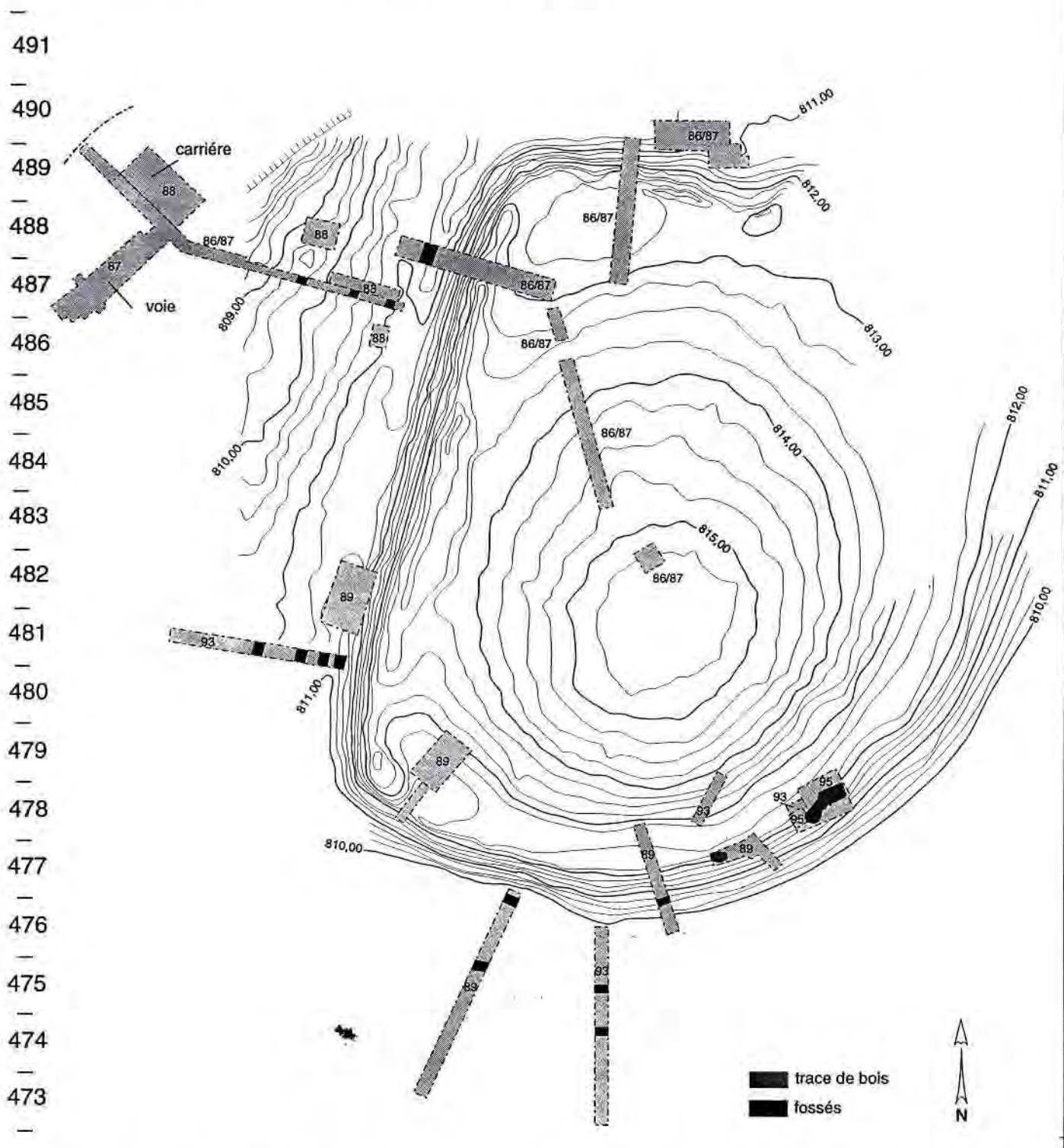
CITADELLE DE BIBRACTE

1/2000 Environ 1 h. 24 ares intérieurement

- | | | | |
|---|--|----|---|
| 1 | Intérieur de la Citadelle | 6 | Côté du levant presque entièrement nivelé |
| 2 | Emplacement présumé de la porte | 7 | Fossé entourant la citadelle au sud du côté des pentes de la montagne |
| 3 | Ruines du mur en terre, pierre et bois | 8 | Id. dans le fossé se trouvant couvert par le terrassement |
| 4 | Terrassement supportant le mur d'enceinte | 9 | Tranchée dans les ruines du mur |
| 5 | Terrassement sans fossés ayant supporté le mur | 10 | Tranchée dans le terrassement |
| | | 11 | Sondage dans l'intérieur de la Citadelle |
| | | 12 | Enceinte polygonale de la Citadelle |

FIGURE 2

La Terrasse: ensemble des secteurs fouillés de 1986 à 1995

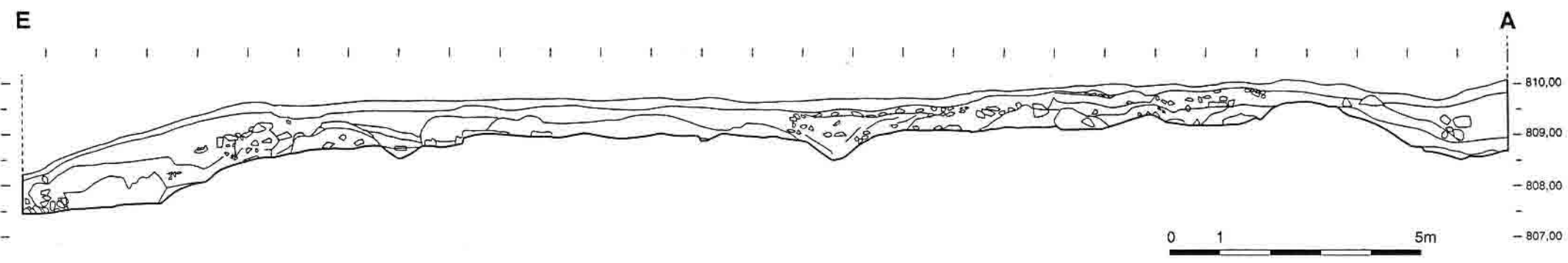
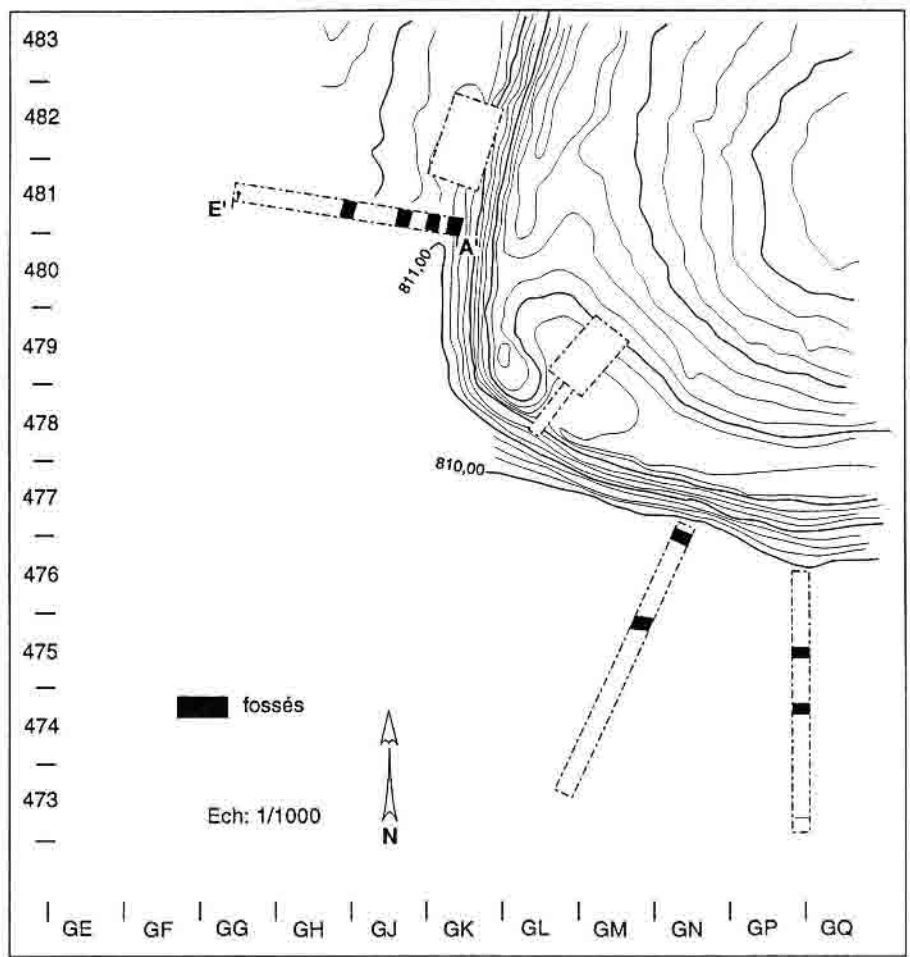


GE | GF | GG | GH | GJ | GK | GL | GM | GN | GP | GQ | GR | GS | GT | GU | GW | HA |

Ech: 1/1000

FIGURE 3

coupe 93 - 1 esplanade ouest



coupe 1993

FIGURE 4

coupes 1993 - 1 - esplanade ouest

gruelbeck page 14

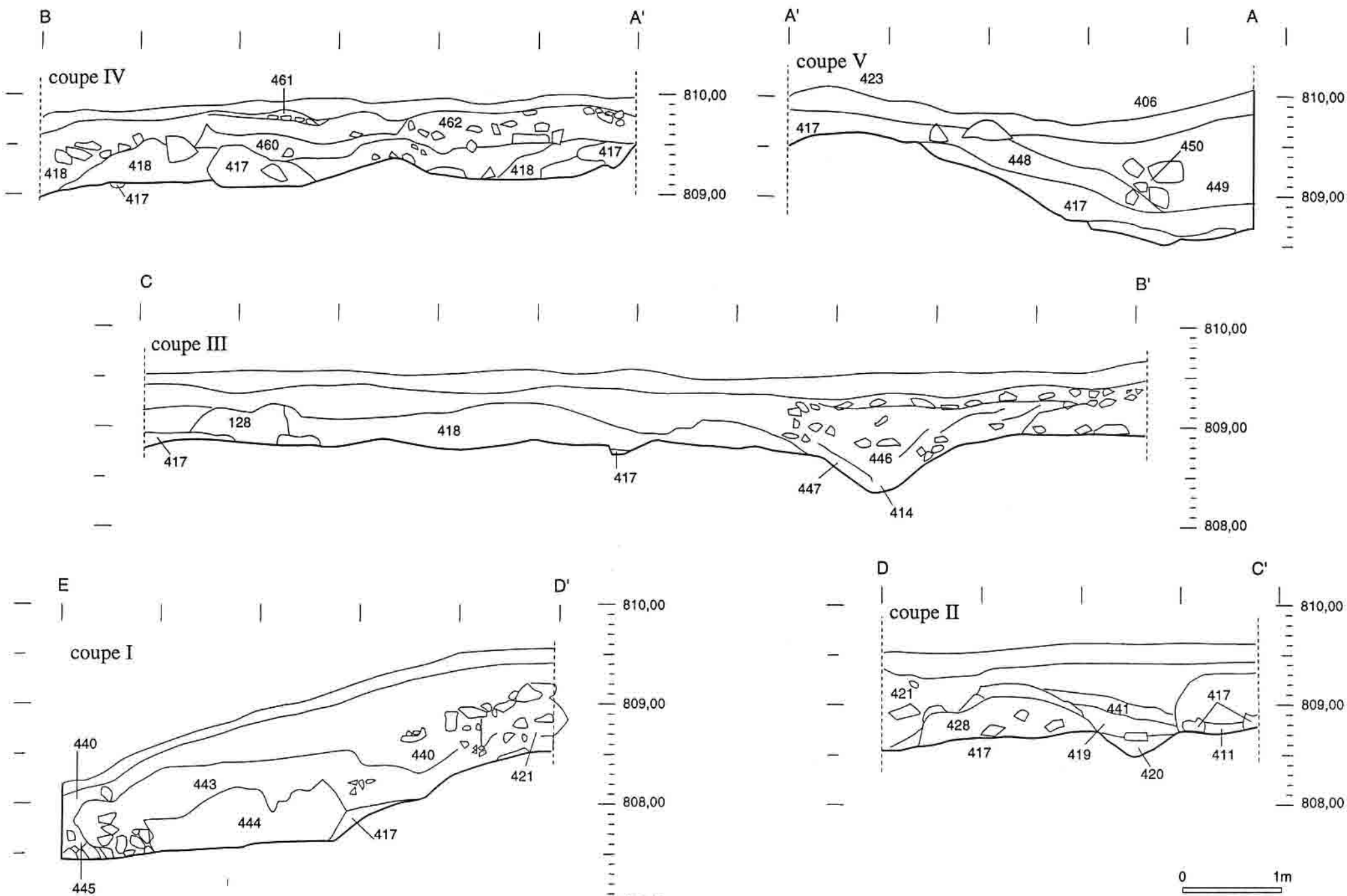
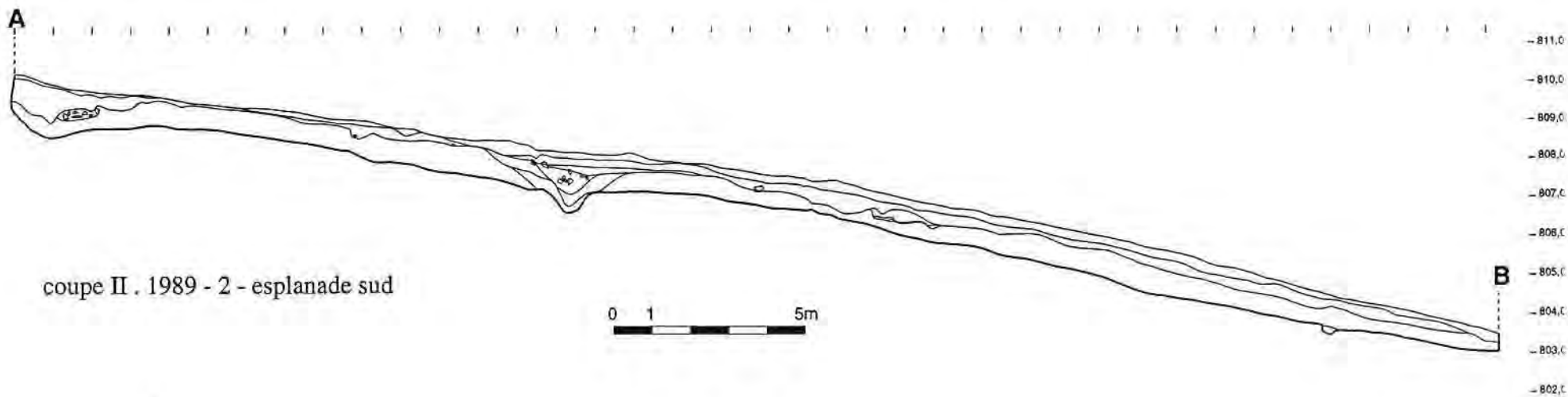
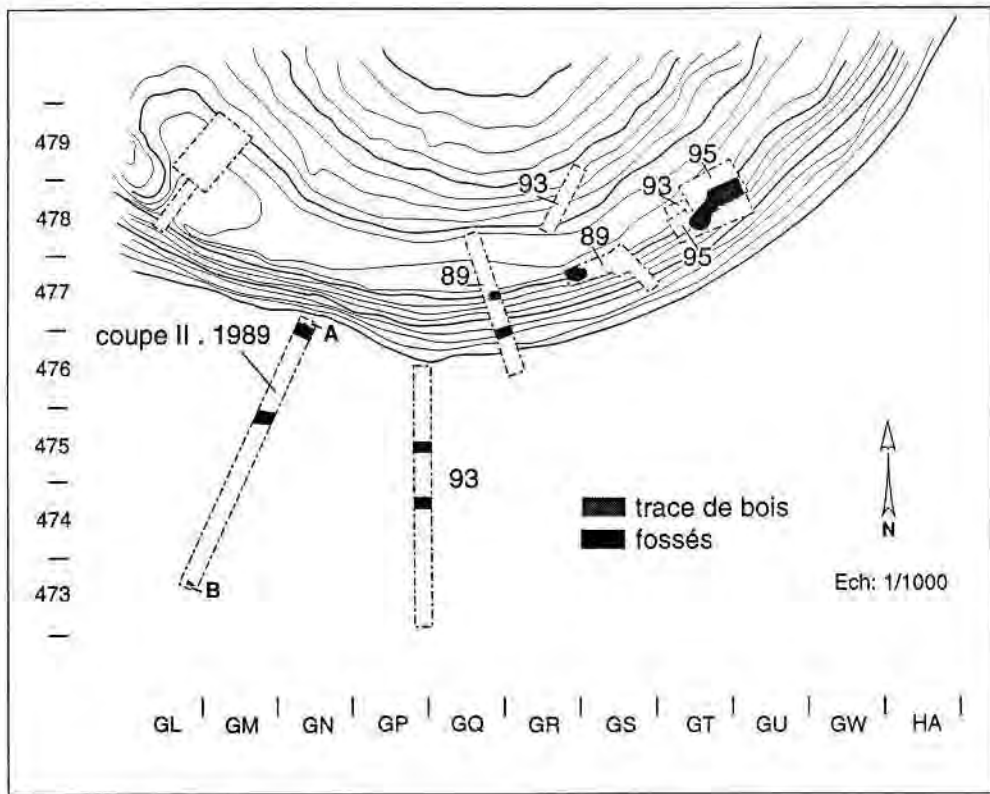


FIGURE 5



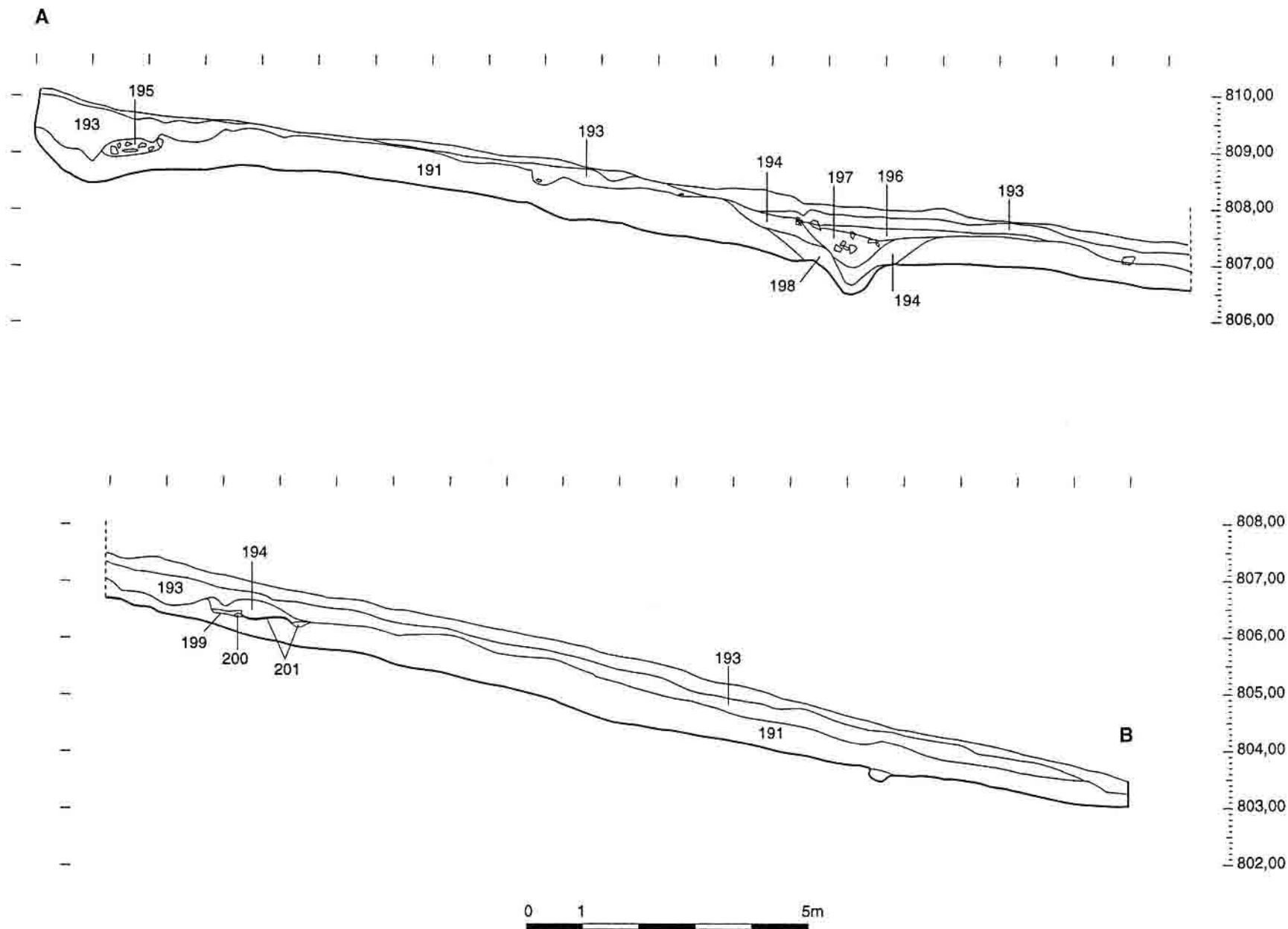
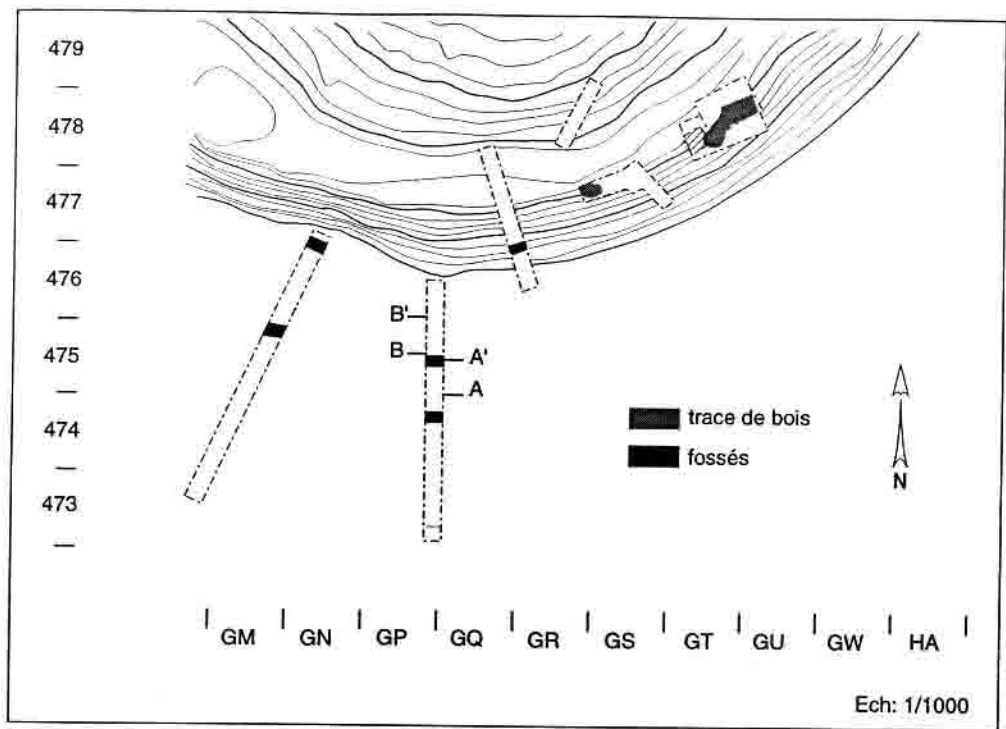


FIGURE 6

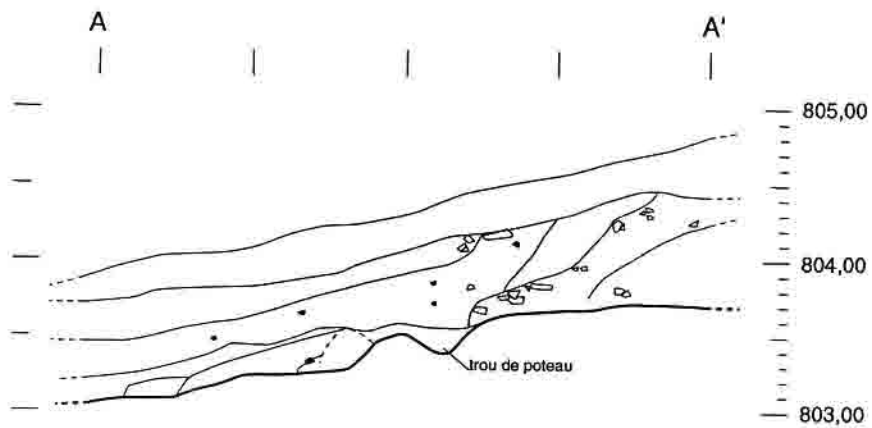
FIGURE 7



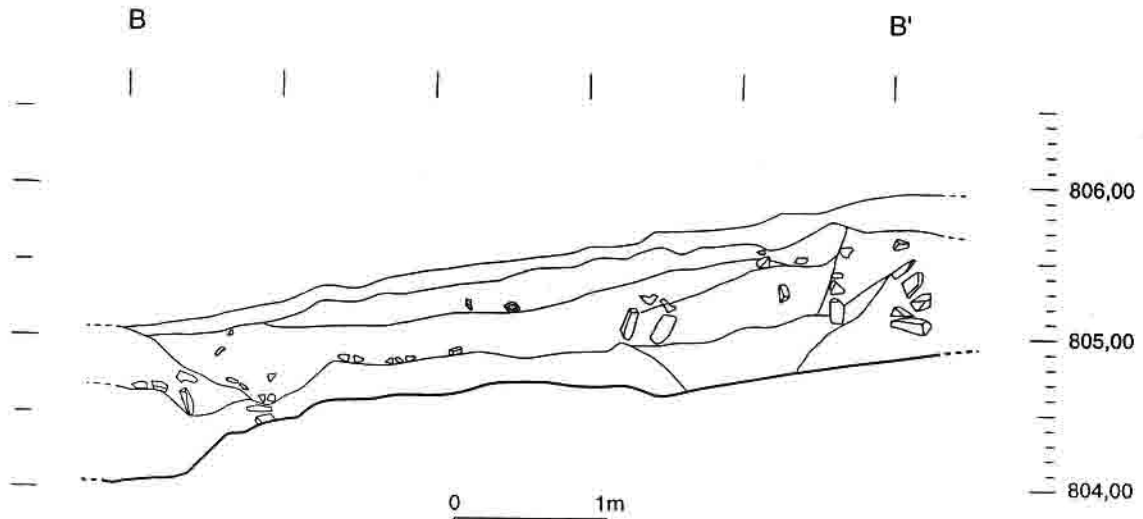
FIGURE 8



UF 408 et 409 : sondage 93 - 2. esplanade sud

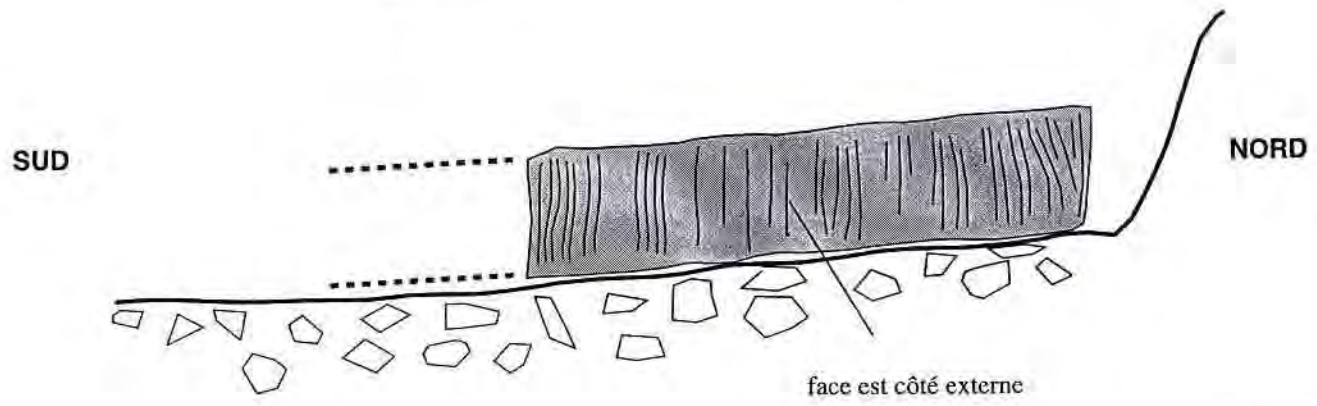
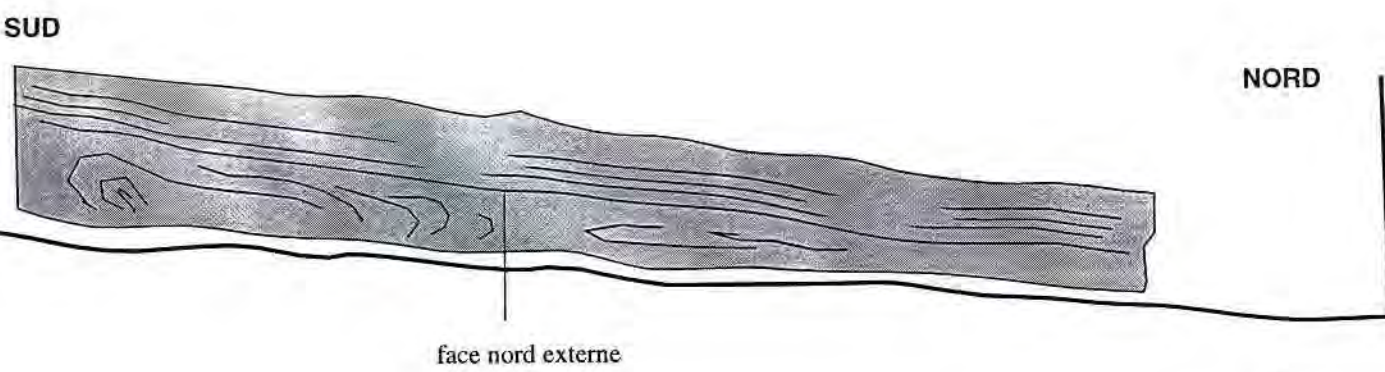
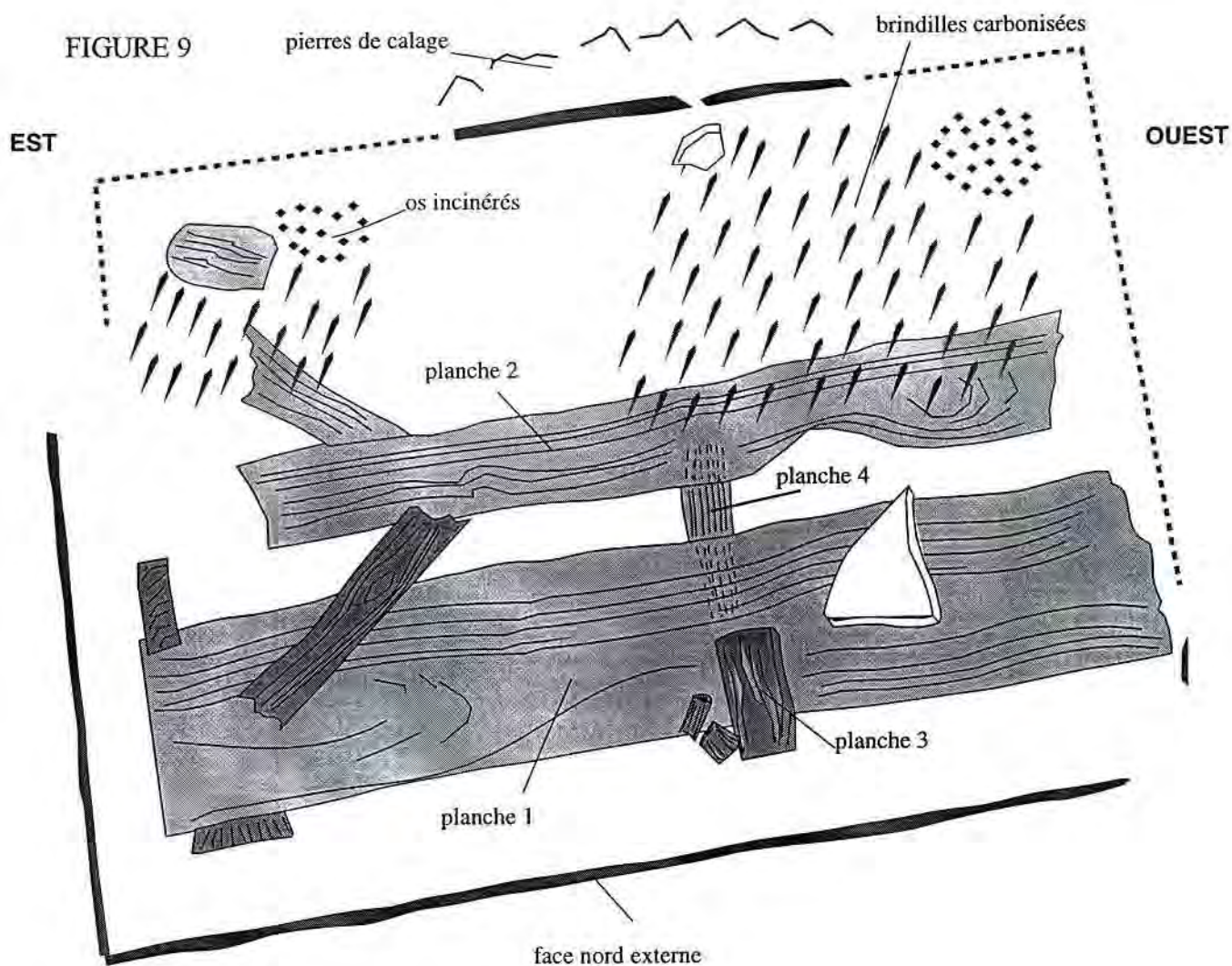


coupe est. UF/409



coupe ouest. UF/408

FIGURE 9



Relevé des éléments de coffre



UF.409

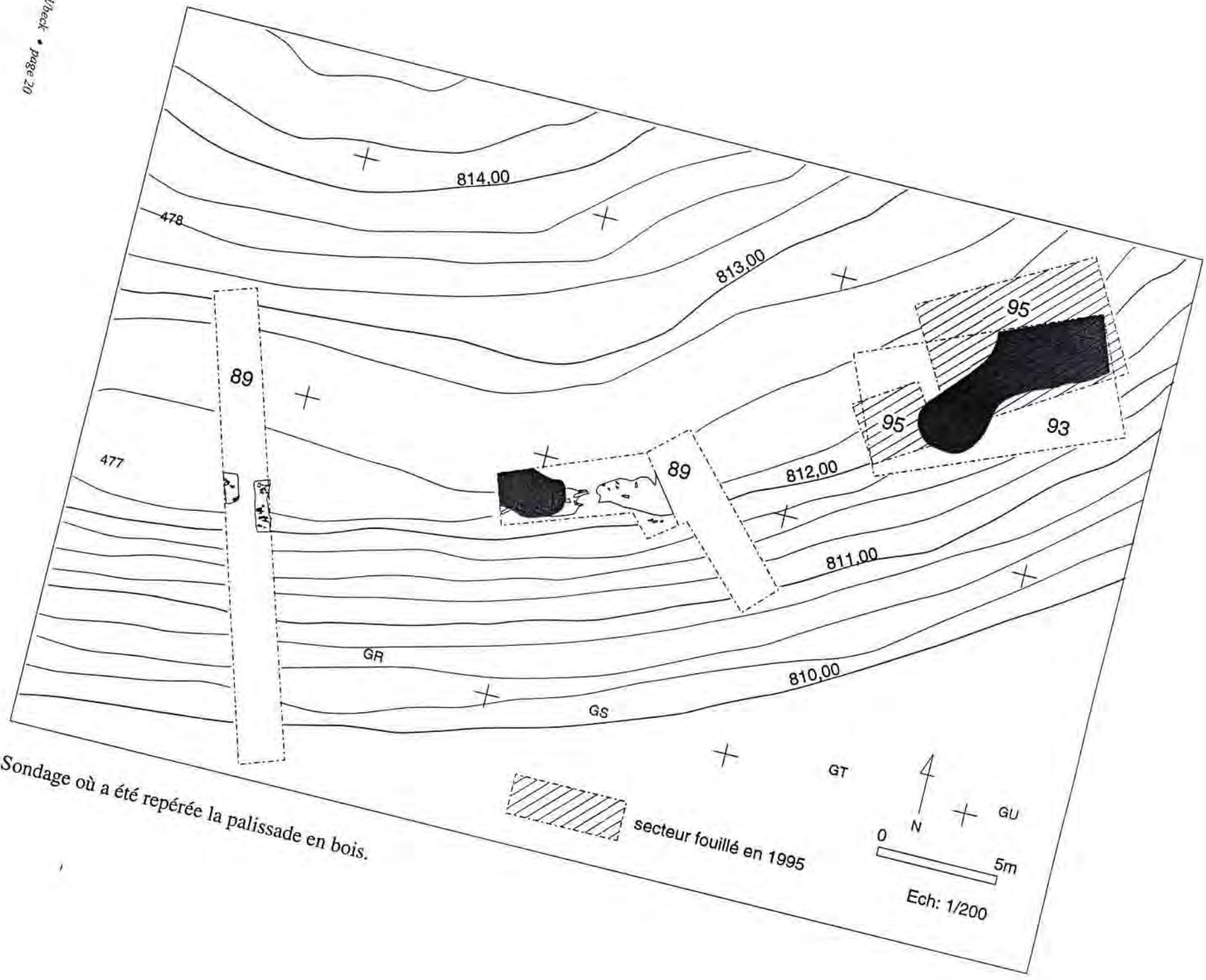


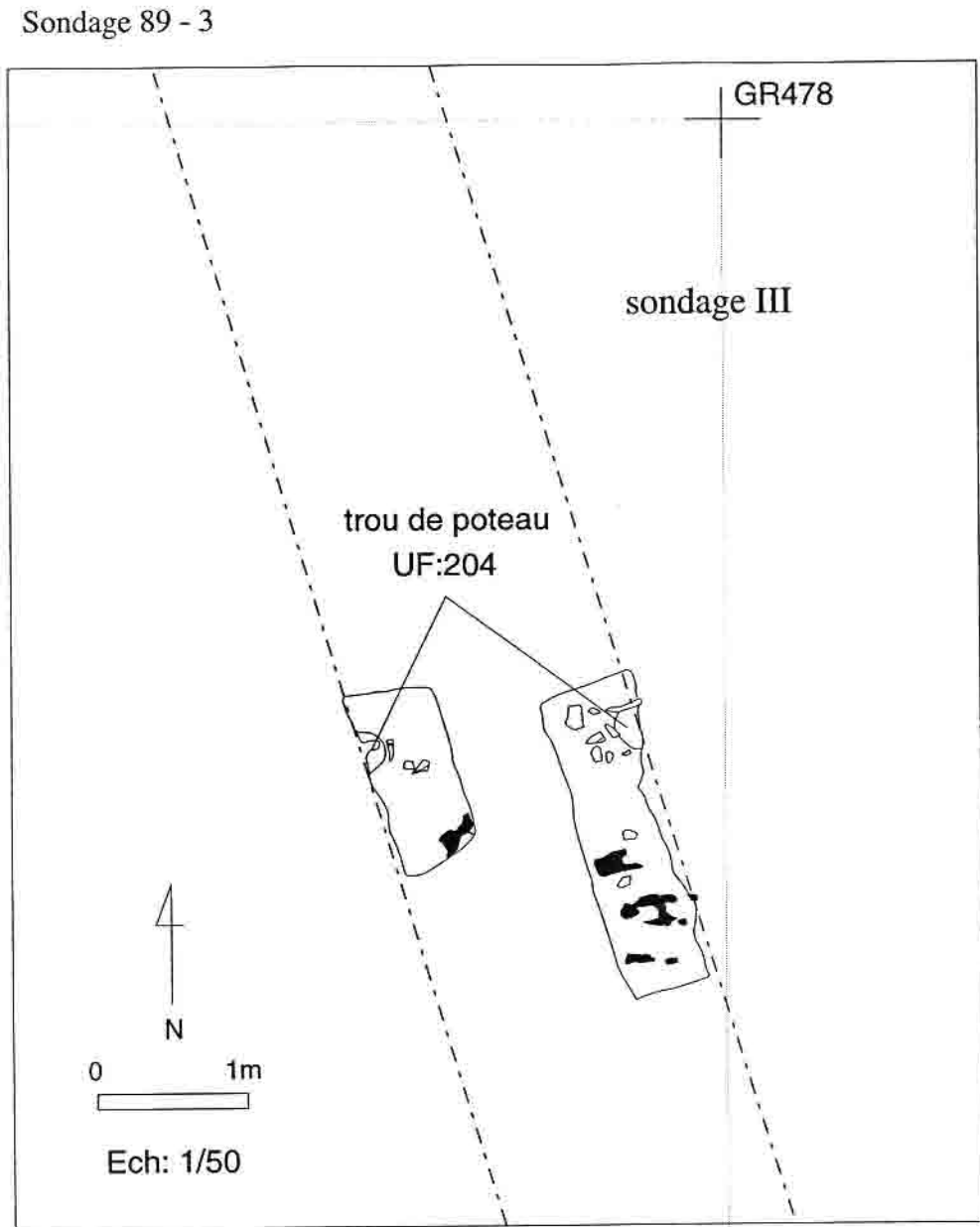
FIGURE 10

Sondage où a été repérée la palissade en bois.

secteur fouillé en 1995

0 N 5m
Ech: 1/200

FIGURE 11



Relevé en plan des 2 trous de poteaux verticaux.

sondage III 1989

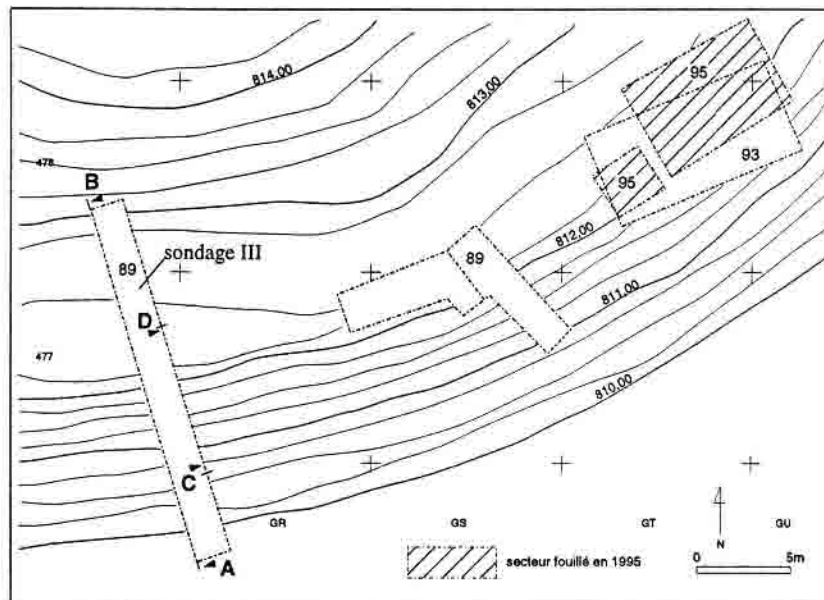
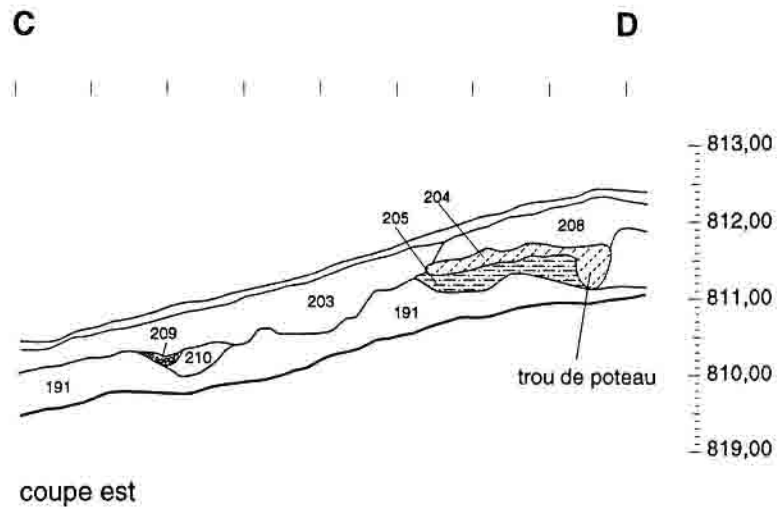


FIGURE 12

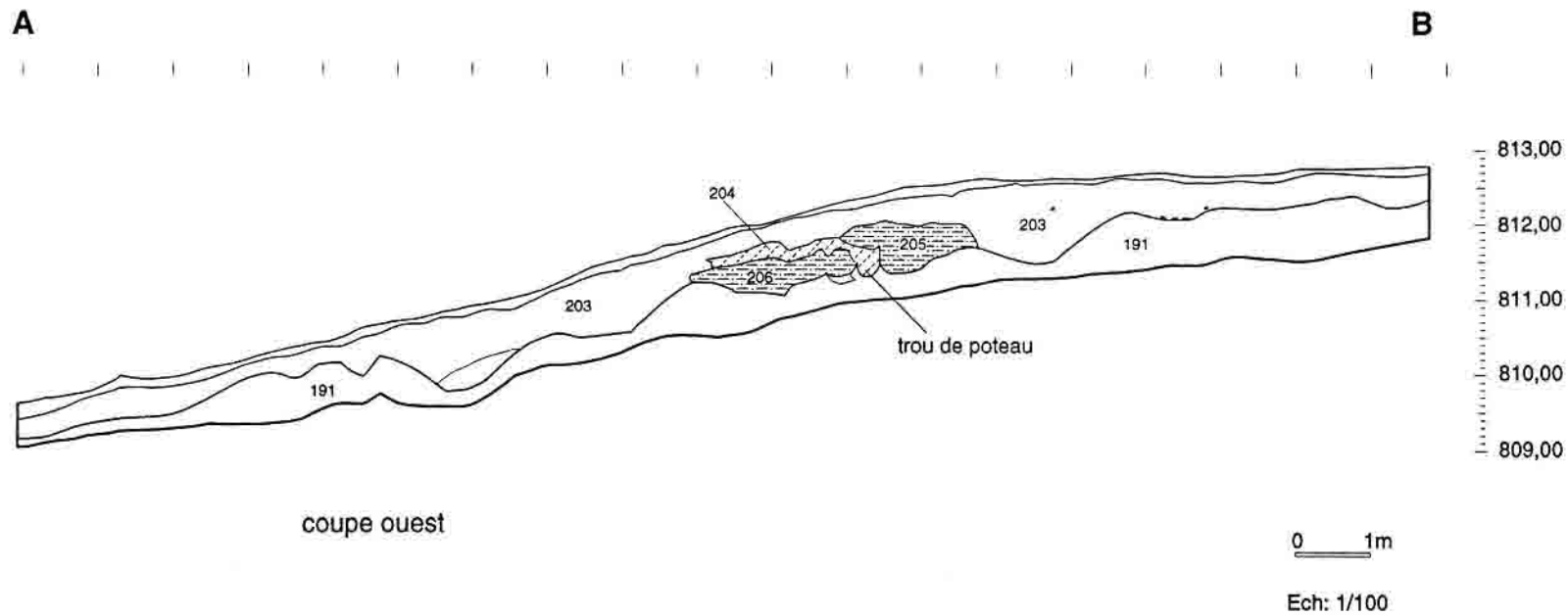


FIGURE 13

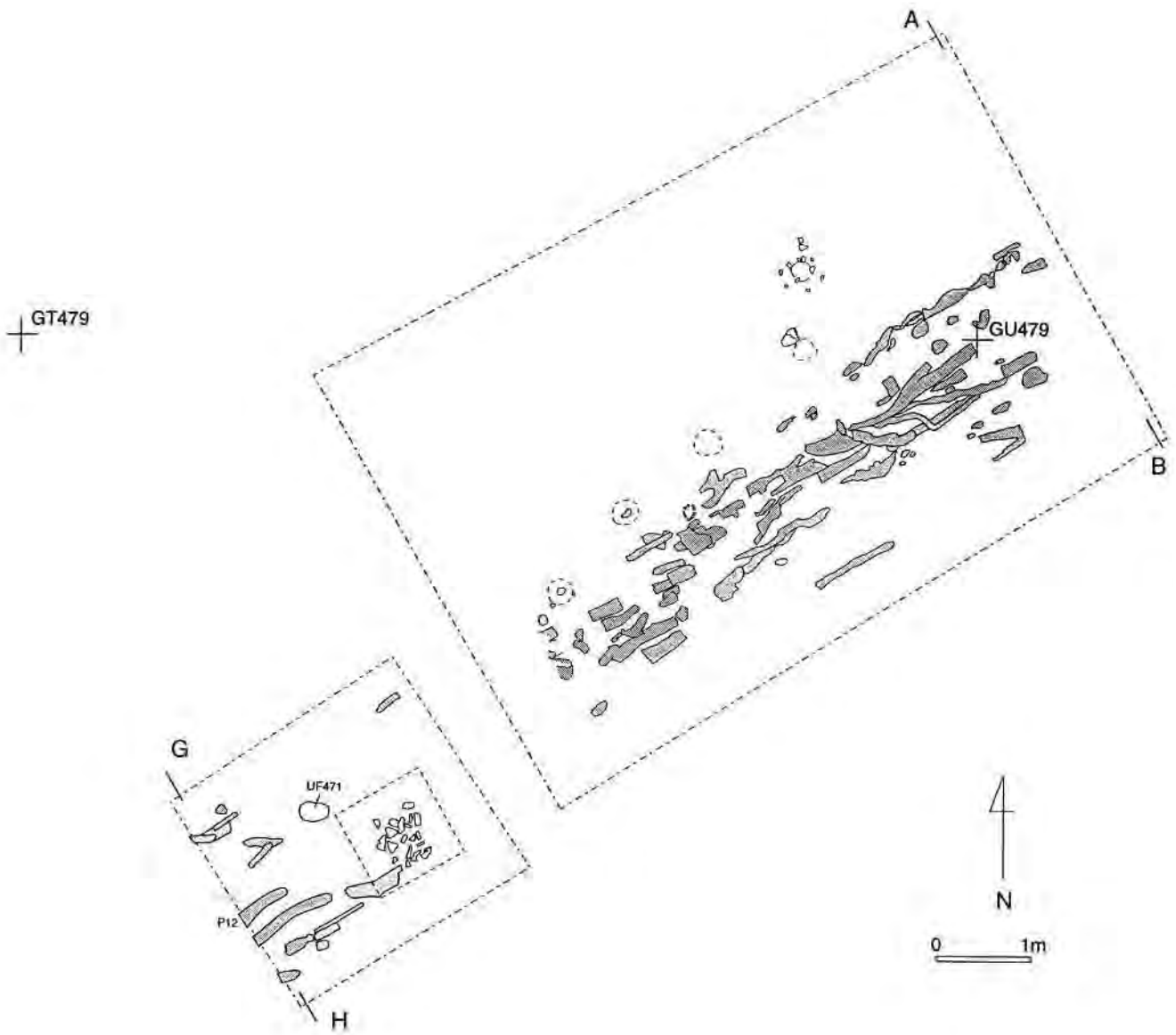


Fig.13 - Plan des bois - sondage 1995

FIGURE 14

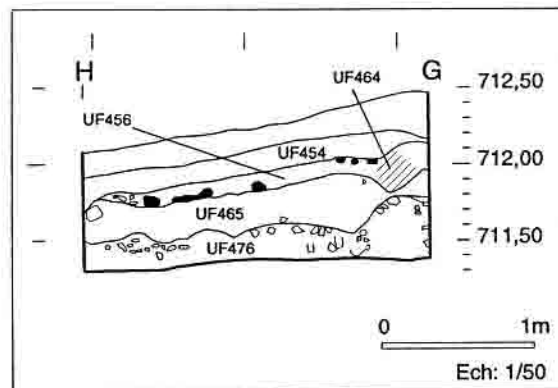
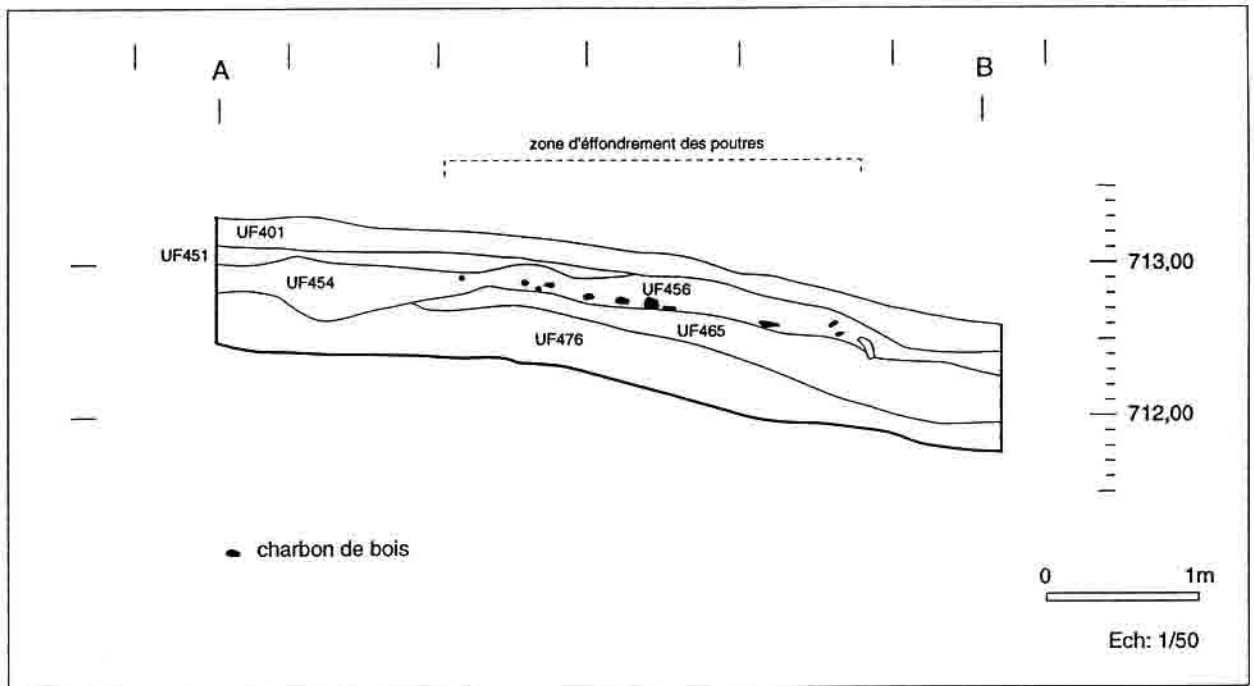
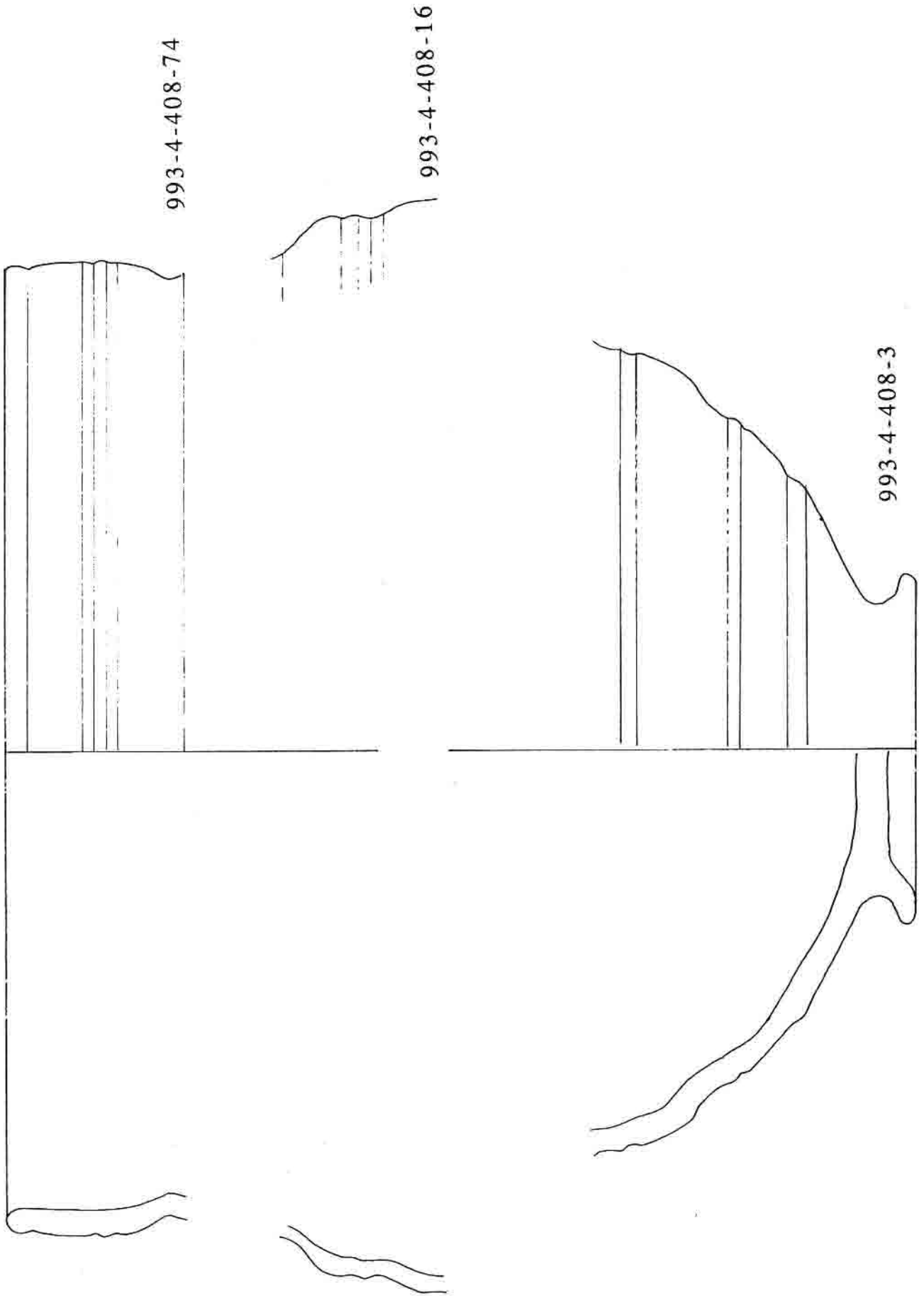


Fig. 14: coupes sondages 1995

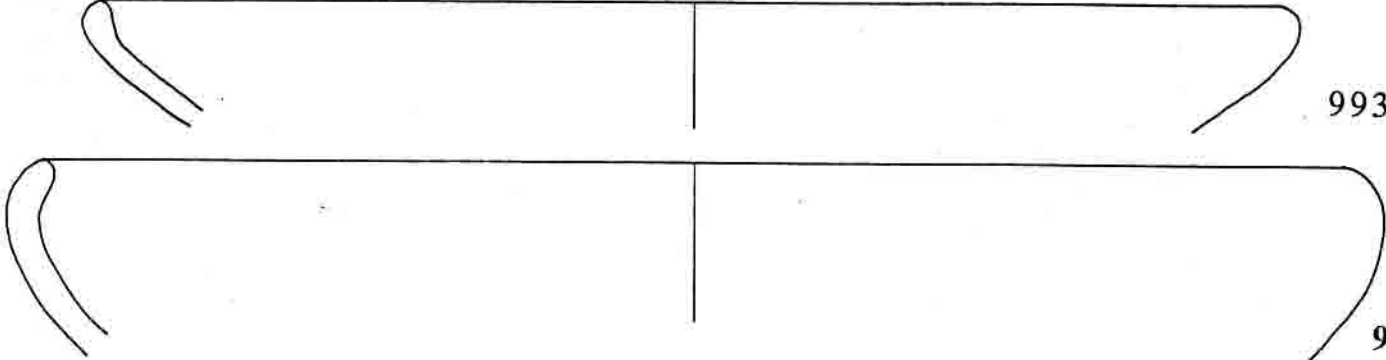
FIGURE 15



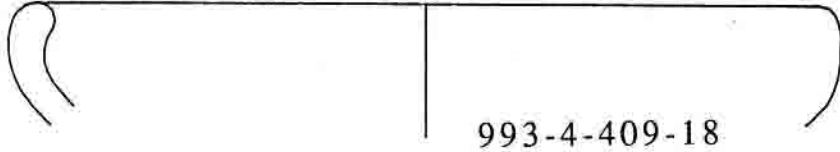


993-4-409-15/16

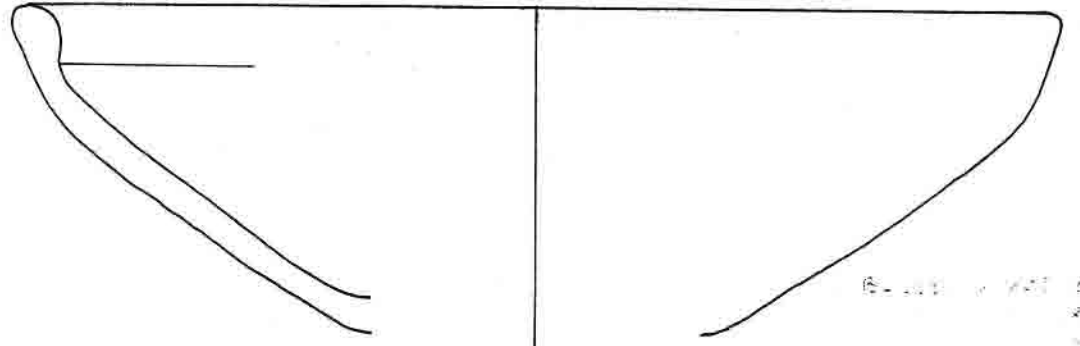
993-4-408-8



993-4-408-46



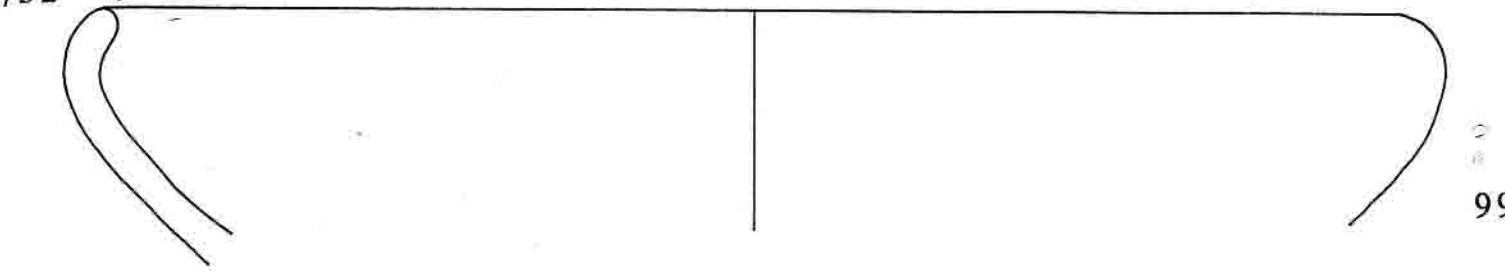
993-4-409-18



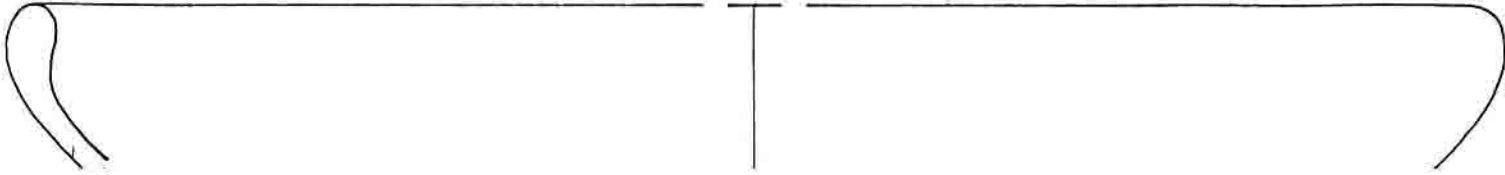
B-100 v 100 12
22
11

993-4-408-27/28/29/33

993-4-408-11/52

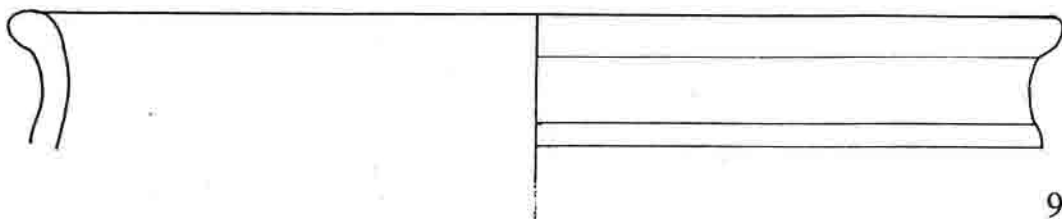


993-4-408-6/9/53



993-4-408-45

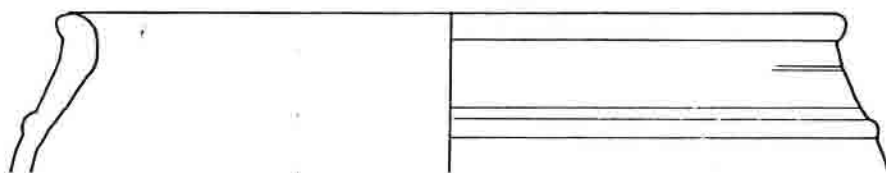
FIGURE 17



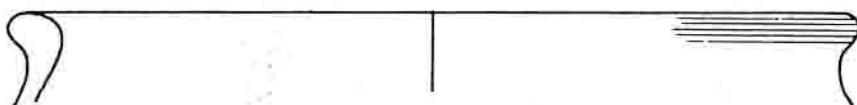
993-4-409-17



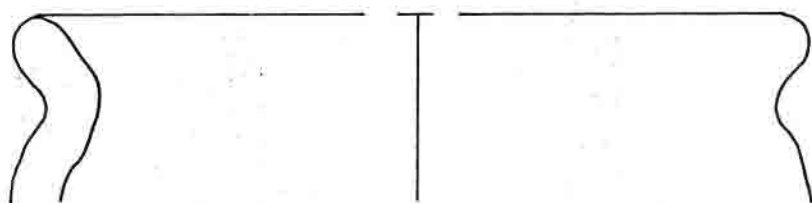
993-4-409



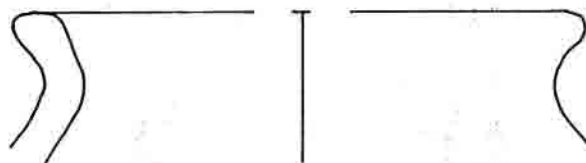
993-4-409-23



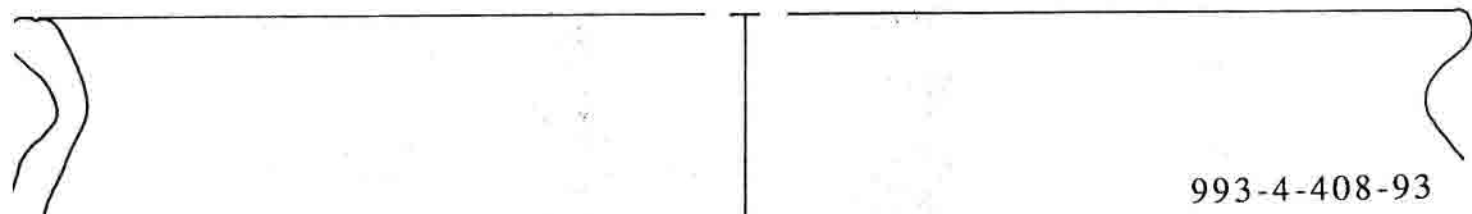
993-4-408-66



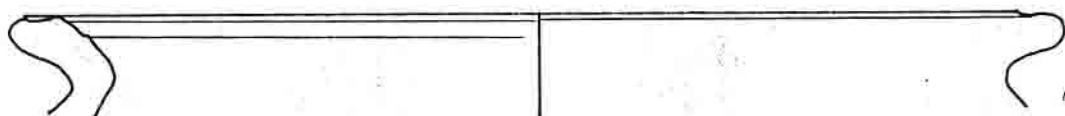
993-4-408-49



993-4-408-68

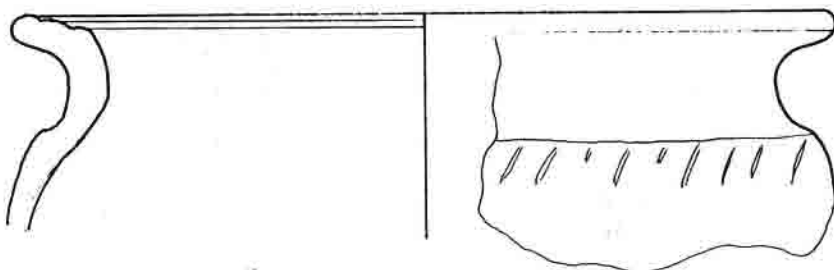


993-4-408-93



B. 913. 06. 2002

993-4-408-23



993-4-408-18



993-4-409-13

FIGURE 18

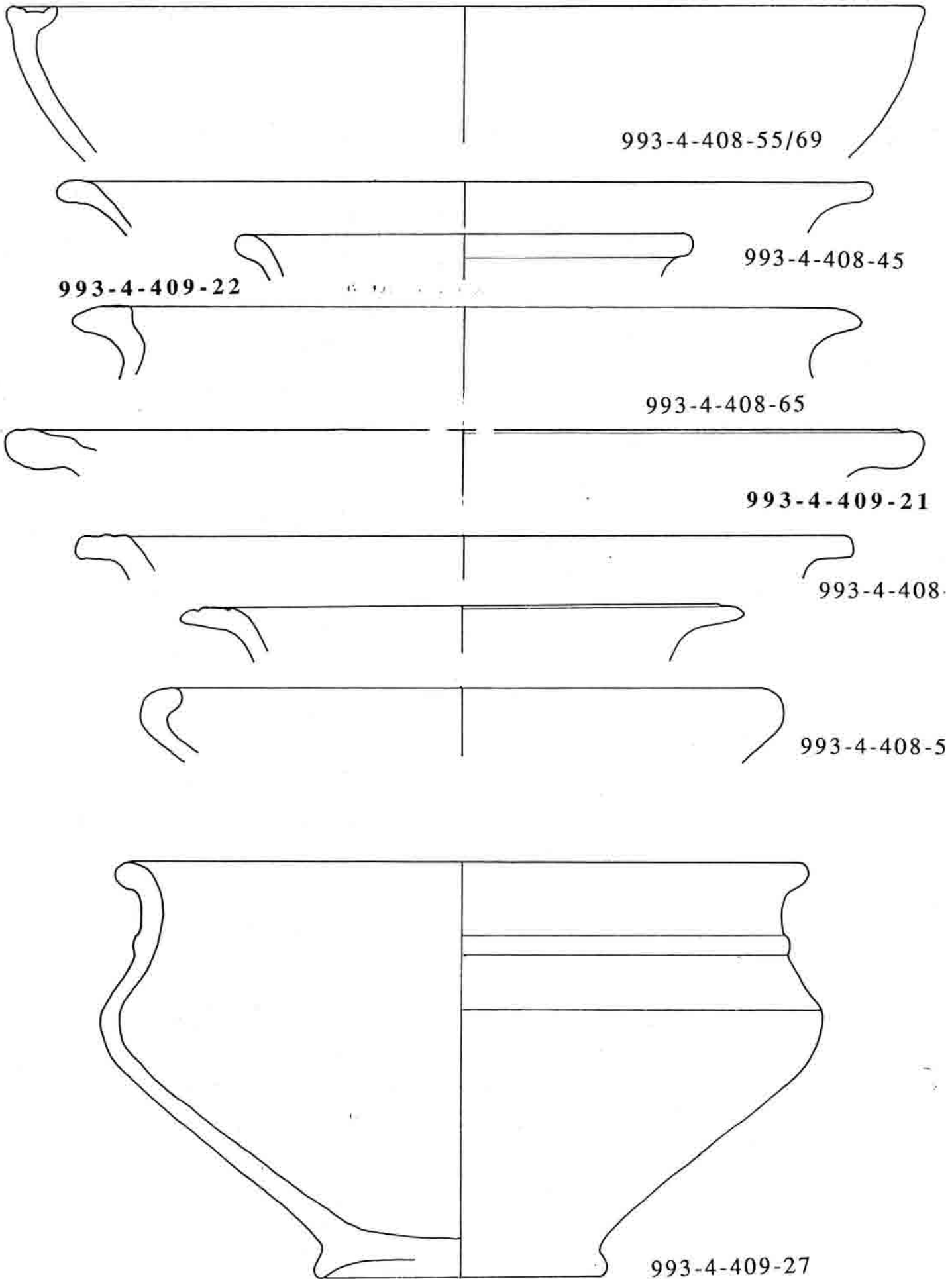
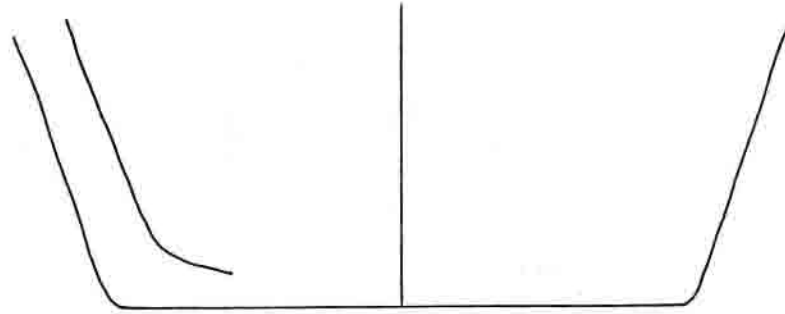


FIGURE 19



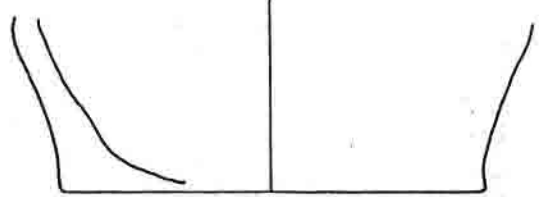
993-4-408-50/71



993-4-408-50



993-4-409-11



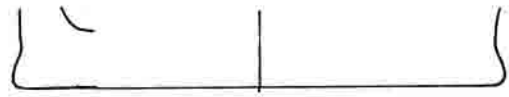
993-4-408-58



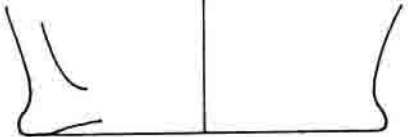
993-4-408-59



993-4-408-19



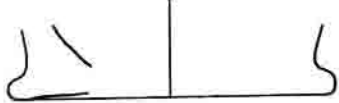
993-4-408-10



993-4-409-12



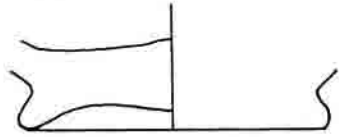
993-4-408-9



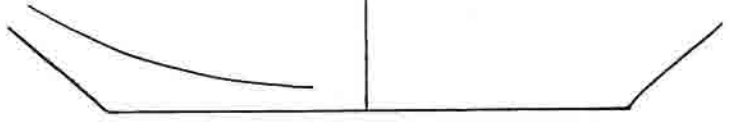
993-4-409-26



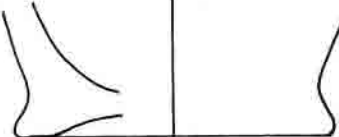
993-4-408-2



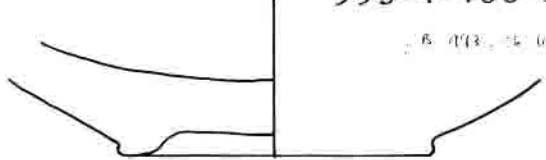
993-4-408-7



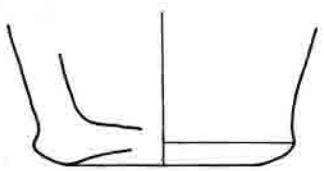
993-4-408-12/13



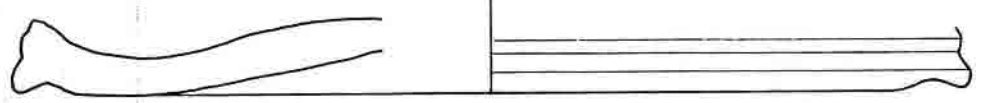
993-4-409-12



993-4-408-47

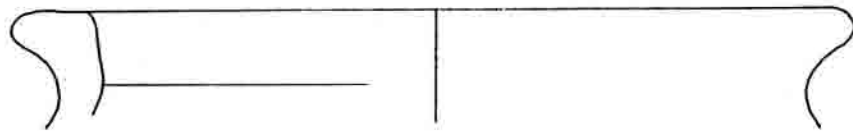


993-4-409-14

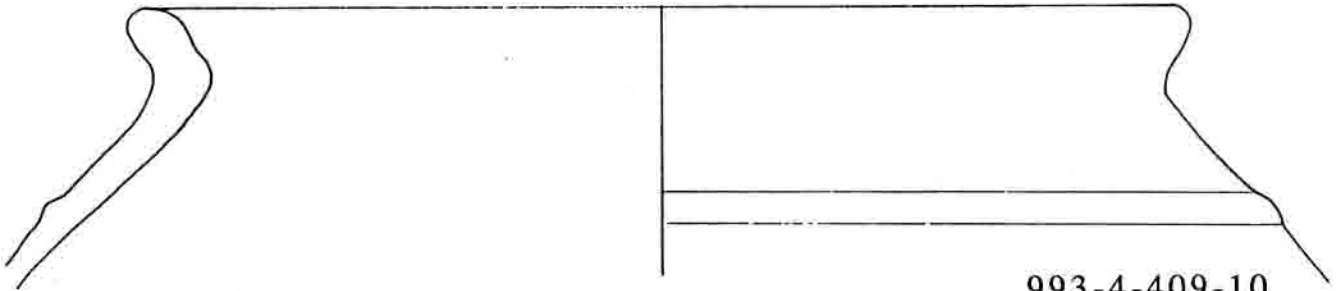


993-4-408-24

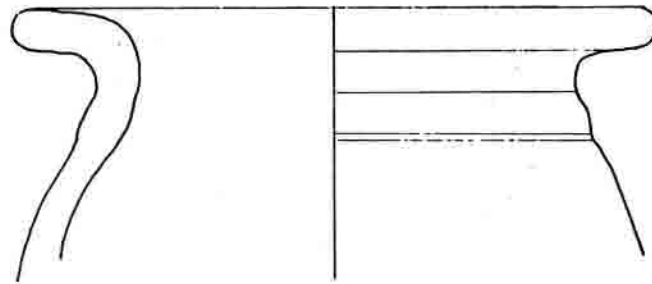
FIGURE 20



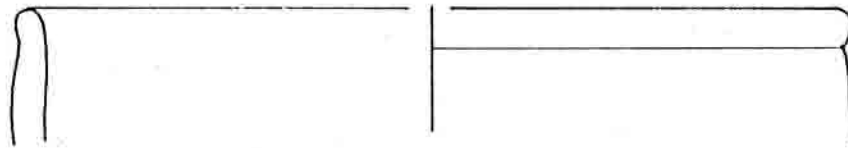
993-4-408-21



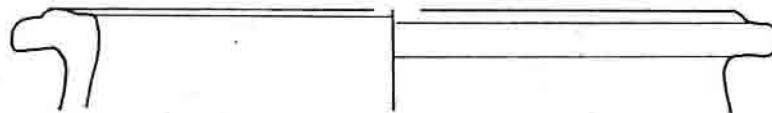
993-4-409-10



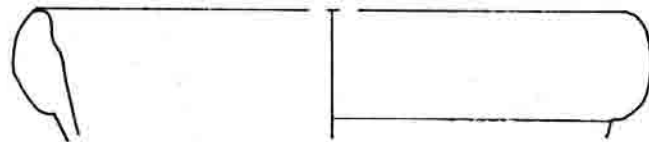
993-4-408-44



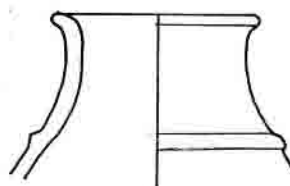
993-4-408-3



993-4-408-64

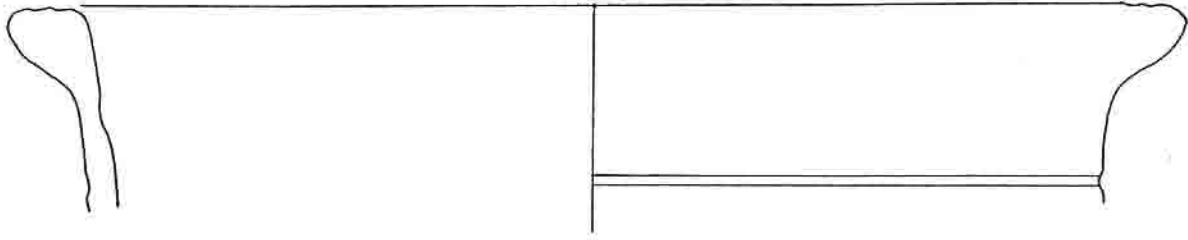


993-4-408-81

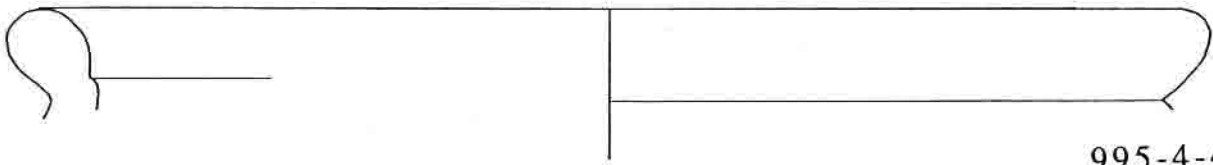


993-4-409-5

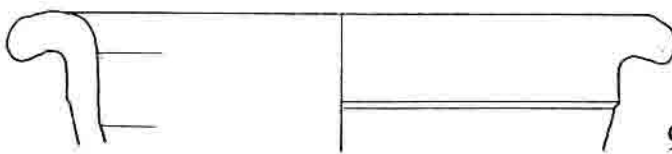
FIGURE 21



995-4-451-5/14/21



995-4-451-20



995-4-451-6

FIGURE 22

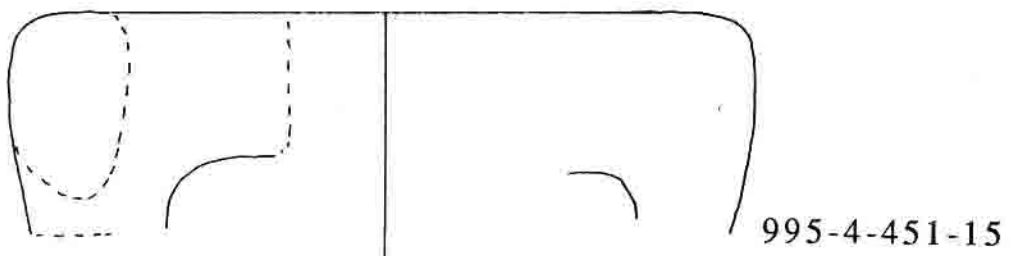
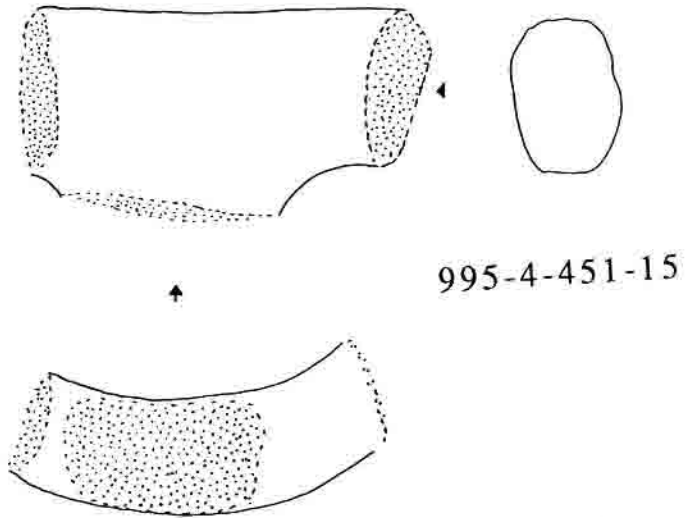
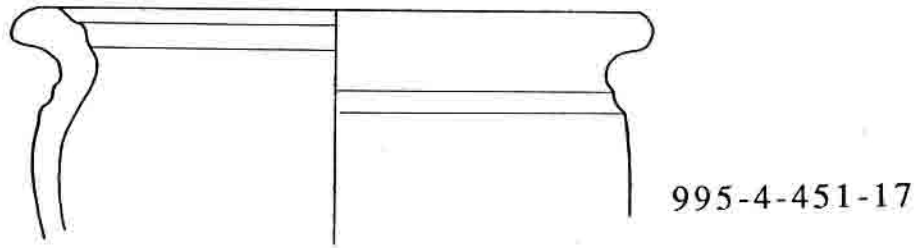
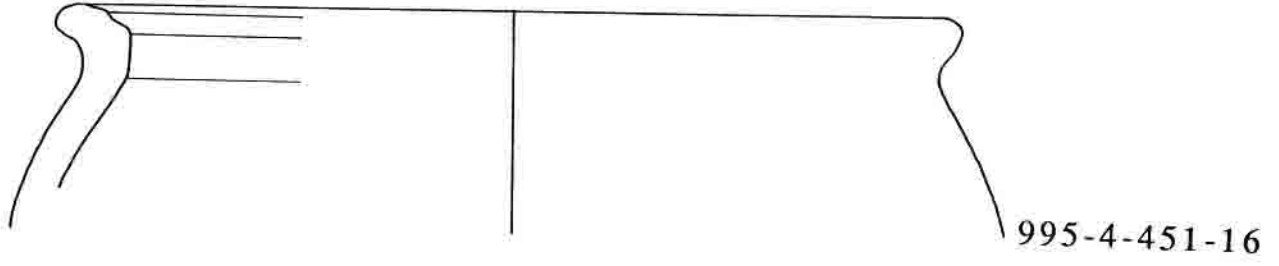
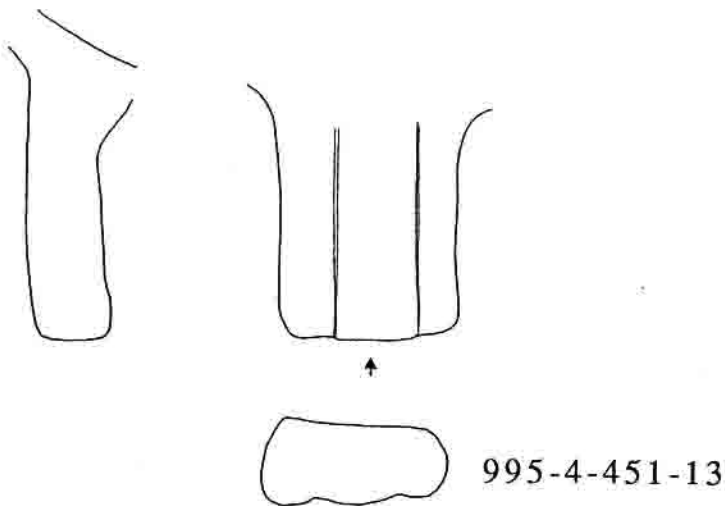
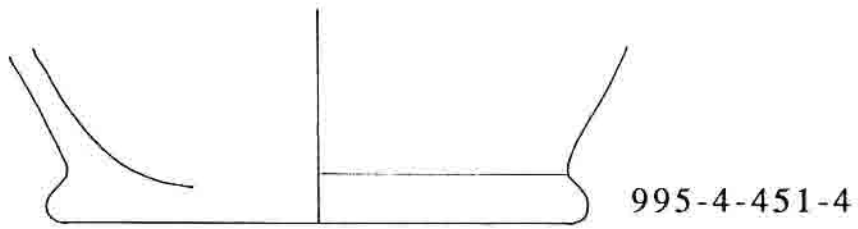
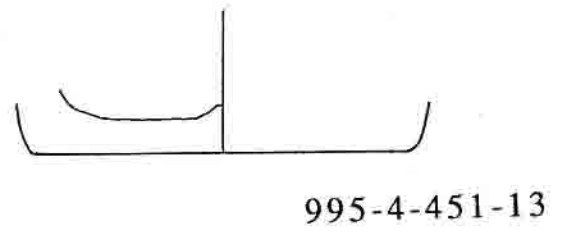
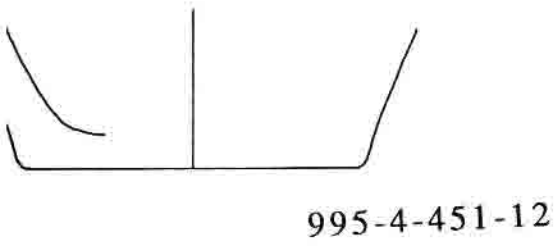
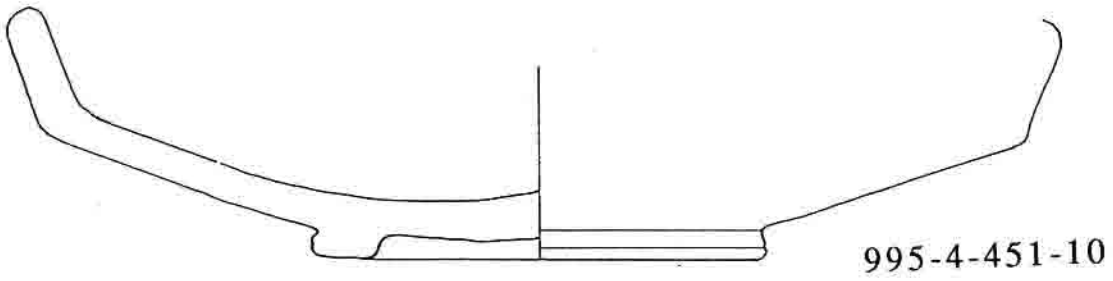


FIGURE 23



ANNEXE 1

PRE-INVENTAIRE METAL AVEC J.P. GUILLAUMET

93-409-6	renfort de coffre
93-409-8	anneau, section à déterminer
93-409-7	(trousse de toilette ?)
93-425-3	anneau de fer
93-427-1	fer à cheval
93-428-26	louche
93-426-1	serpette
93-408-4	lame en fer
86-T 100	fibule
988-9-22-16	talon de lance
986-22-15	fragment de maillon de chaîne
986-9-22-18	anneau de fer
87-T 149	anneau ovale fermé
87-T 304	manche de casserole en tête de canard
87-T 210	anneau plat en fer
87-T 302	indéterminé
87-T 227	indéterminé
87-T 155	plaque de fer
87-T 239	fibule
87-T 241	pendeloque - phallique
88-T 330	scorie de bronze
88-4-172-392	scorie de bronze
88-4-157-589	déchet de fonderie
88-4-155-350	déchet de fonderie
88-4-185-482	déchet de fonderie
88-4-164-408	déchet de fonderie
88-4-182-455	déchet de fonderie
88-4-177-407	déchet de fonderie
88-4-157-381	déchet de fonderie
88-4-151-352	déchet de fonderie
88-4-170-376	déchet de fonderie
88-4-185-464	déchet de fonderie
88-4-151-395	déchet de fonderie
88-4-173-431	déchet de fonderie
88-4-178-431	déchet de fonderie
87-T 231	clou en forme d'anneau
89-4-0 ou 1	petite lame de faucille
89-4-v50	?

1987	T.202	2	??	7,5	8
1987	T.202	4	??	8	8
1987	T.202	2	??	6	??
1987	T.202	2	??	5,5	5,7
1987	T.227	2	??	5,5	5,2
1987	T.227	??	??	??	??
1987	T.227	6	20		
1987	T.227	6		3	4
1987	T.209	2	??	4,5	4,5
1987	T.153	2	??	8,7	8
1987	T.195	2	??	7	7,3
1987	T.157	2	??	6,9	6
1987	T.180	??	??	??	??
1987	T.192	??	??	??	??
1987	T.214	1	92	7,8	??
1987	T.214	1	??	7	7,5
1987	T.214	2	??	6,2	6,7
1987	T.214	3	??	4,6	??
1987	T.214	2	??	5,6	5,6
1987	T.214	2	??	4	6
1987	T.214	2	??	??	??
1987	T.163	2	??	7	7
1987	T.206	2	??	7	7,5
1987	T.206	??	??	??	??
1987	T.206	6	??	??	??
1987	T.206	6	20	4	4,5
1987	T.206	6	20	3,9	4,3
1987	T.206	2	19	4	4
1987	T.206	6	??	5,5	5,5
1987	T.206	1	??	??	??
1987	T.206	2	??	6,2	7,5
1987	T.206	2	65	5,3	5,8
1987	T.237	??	??	??	??
1987	T.237	5	??	6,7	7,5
1987	T.237	4	??	7	5,9
1987	T.237	2	48	5,9	5,9
1987	T.322	2	??	??	??
1987	T.322	2	??	??	??
1987	T.322	??	??	??	??
1987	T.322	??	??	??	??
1987	T.236	2	??	5,3	5,8
1987	T.236	2	??	6,6	6,5
1987	T.236	2	50	6	6
1987	T.236	2	??	5,7	5
1987	T.236	??	??	??	??
1987	T.236	??	??	??	??
1987	T.246	??	??	6	5,8
1987	T.232	2	??	??	??
1987	T.232	2	??	6,8	7
1987	T.200	2	??	??	??
1987	T.200	2	??	??	??
1987	T.200	2	??	6,2	6,7
1987	T.200	2	??	5,7	6
1987	T.200	2	??	4,9	5,2
1987	T.200	2	??	5,9	5,4
1987	T.230	2	??	??	??
1987	T.230	2	??	??	??

Inventaire des clous trouvés sur la Terrasse depuis le début des fouilles
en fonction de la typologie définie sur la Porte du Rebut

Typologie des têtes de clou

- 1 = tête homme
- 2 = tête ronde
- 3 = tête carrée
- 4 = tête rectangulaire
- 5 = ellipse resserrée
- 6 = tête hémisphérique
- 7 = indéterminée

<i>Année</i>	<i>N°inventaire</i>	<i>Type de Tête</i>	<i>Longueur (mm)</i>	<i>Section 1 (mm)</i>	<i>Section 2 (mm)</i>
1985	C3.985/9/10/2	2	64	4,5	5
1985	C1.985/9/10/M	3	26	5	4
1985	C1.985/9/10/M	??	20	4,2	2,1
1985	C1.985/9/10/M	??	32	??	??
1986	986/9/22/M	2	??	6,3	??
1986	986/9/22/M	2	??	5,2	5
1986	986/9/22/M	2	??	9,7	9
1986	986/9/21/M	??	??	6,2	6,5
1986	986/9/21/M	6	30	4	4
1986	986/9/21/M	2	??	5,2	5,5
1986	986/9/21/M	6	42	4,1	4,5
1986	986/9/21/M	6	13	3	3,5
1986	986/9/21/M	??	??	5,5	7,5
1987	T.219	5	??	10	9
1987	T.181	2	90	7,4	7,8
1987	T.181	2	??	5	5,2
1987	T.156	2	60	8,7	9,2
1987	T.229	2	60	9	??
1987	T.229	2	??	5,5	5,5
1987	T.229	2	??	??	??
1987	T.229	6	??	??	??
1987	T.229	6	??	??	??
1987	T.229	??	80	7	9
1987	??(us.83)	2	??	10	??
1987	T.212	??	??	5,2	5,3
1987	T.216	2	??	5,6	6
1987	T.216	2	??	5,5	5,5
1987	T.216	2	??	5,6	5,5
1987	T.216	6	15	3,7	3,7
1987	T.205	??	??	??	??
1987	T.182	??	??	??	??
1987	T.159	2	??	5	5,2
1987	T.159	2	??	5,4	5
1987	T.187	2	??	5,7	6,5
1987	T.179	2	??	7	9
1987	T.169	2	??	6	6,5
1987	T.184	6	??	??	??
1987	T.202	6	??	5,2	5,3
1987	T.202	??	??	??	??

1987	T.230	2	??	??	??
1987	T.230	2	??	??	??
1987	T.191	2	65	6,5	7,5
1987	T.244	2	??	??	??
1987	T.244	??	??	??	??
1987	T.231	2	135	8,7	10,1
1987	T.231	1	??	3	3
1987	T.231	3	74	8,7	8
1987	T.231	4	??	7	6
1987	T.231	2	??	7,6	??
1987	T.231	2	60	6,5	6,3
1987	T.231	??	??	??	??
1987	T.171	??	??	??	??
1987	T.174	??	??	??	??
1987	T.235	??	??	??	??
1986	T.27 (986/9/24/12)	??	??	??	??
1986	T.86 (986/9/24/11)	6	??	??	??
1989	us 201	2	??	6,2	6,2
1989	us 211	??	??	??	??
1993	us 456	2	113	8,4	9
1993	us 408	2	??	??	??
1993	us 408	5	??	??	??
1993	us 408	2	??	9,3	9
1993	us 408	2	??	6	7,5
1993	us 409	2	??	8	8
1993	us 409	??	??	9	??
1993	us 409	2	??	7,2	7,5
1993	us 409	??	??	7	??
1993	us 409	2	??	5,5	??
1993	us 409	2	??	6	??
1993	us 409	??	??	??	??
1995	us 451	2	??	5,3	6
1995	us 451	??	??	7	7
1995	us 451	2	??	5,9	6,2
1995	us 451	2	??	5	6,4
1995	us 451	6	??	6,5	6,2
1995	us 451	2	??	6,3	6,2
1995	us 451	2	??	6,3	7,3

ANNEXE 2

INVENTAIRE DES MACRO-RESTES DE LA TERRASSE
PAR J. WIETHOLD

988-4-186 T473	Quercus Fagus Fraxinus + blé compact 3	Chêne Hêtre Frêne
988-4-177 T473	Quercus	Chêne dominant
988-4-77P1	Fagus	Hêtre
988-4-77P2	Quercus Corylus	Chêne dominant Noisetier 1 pièce
988-4-77P3	Quercus	Chêne
988-4-77P4	Quercus	Chêne
988-4-77P5	Quercus	Chêne
988-4-77P6	Quercus Hardeum vulg. vulg.	Chêne Orge vulgaire à 4 rangs
989-4-III a/C4	Fagus	Hêtre
989-4-III a/C4	Fagus	Hêtre
988-4-71	Néant	
988-4-170	Néant	
988-4-421	Quercus	Chêne
988-201-1		Amidonnier (graines) Orge vulgaire (graines) Blé compact (graines) Lentille Avoine sauvage
989-4-201-2		Amidonnier (graines) Amidonnier (base d'épillet) Orge vulgaire (graines) Blé complet (graines) Céréales (indéterminé)

Identification des bois (planches et contenu) du coffre UF 409

UF-No.	description of samples	<i>Abies</i>	<i>Quercus</i>	<i>Corylus</i>	cf. <i>Fraxinus</i>	total amount fragments/weight
993-4-409-33	Vrac du fond du coffre	132/163, 702 g	84/41, 633 g	—	—	316/205, 335 g
983-4-409-33	Vrac du coffre, planche 1	18/28, 964g	—	—	—	18/28, 964 g
993-4-409-33	Vrac du coffre, planche 2	15/22, 568 g	—	—	—	15/22, 568 g
993-4-409-33	Vrac du coffre, planche 4	—	5/12, 357 g	—	—	5/12, 357 g
993-4-409-35 I (sa -114)	Intérieur du coffre	—/2, 956 g	—	—/1, 003 g	—/0, 628 g	—/ 4, 596 g
993-4-409-35 II (sa -115)	Intérieur du coffre	—/7, 290 g	—/5, 113 g	—/1, 127 g	—	—/13, 530 g

Analyse:
J. Wiethold 8/94

INVENTAIRE DES MACRO-RESTE DANS L'UF 409
par J. WIETHOLD

Scientific name (OBERDORFER 1990)	Sample-No. 114	Sample-No. 115	total sum	percentages 5999=100 %	total weight of remains in mg	percentages 6502=100 %	English name (CLAPHAM, TUTIN and WARBURG 1962)
UF-No.	993/4/409-35	993/4/409-35					
Volume/l	1	11					
	2	2					
Cereals							
<i>Triticum dicoccum</i> , glume bases	3128	621	3749	62	2322	36	Emmer, glume bases
<i>Triticum dicoccum</i> , spikelet bases	303	80	383	6	368	6	Emmer, spikelet bases
<i>Triticum dicoccum</i> , rachis internodes	181	42	223	4	62	+	Emmer, rachis internodes
<i>Triticum dicoccum</i>	176	28	204	3	1496	23	Emmer
<i>Triticum dicoccum/spelta</i>	3	1	4	r	22	r	Emmer/spelt
<i>Triticum spelta</i> , glume bases	143	66	209	3	178	3	Spelt, glume bases
<i>Triticum spelta</i> , rachis internodes	7	4	11	r	7	r	Spelt, rachis internodes
<i>Triticum spelta</i> , spikelet bases	.	3	3	r	17	r	Spelt, spikelet bases
<i>Triticum spelta</i>	11	2	13	r	44	+	Spelt
<i>Triticum aestivum</i> s. l., rachis internodes	138	49	187	3	85	1	Club wheat, rachis internodes
<i>Triticum aestivum</i> s. l., compactum-type	.	1	1	r	7	r	Club wheat
<i>Hordeum vulgare vulgare</i>	33	29	62	1	549	8	Lax-eared hulled six-row barley
<i>Hordeum vulgare vulg.</i> , rachis intern.	35	12	47	+	19	r	Lax-eared six-row barley, rachis intern.
<i>Hordeum vulgare vulgare</i> , glume bases	3	1	4	r	5	r	Lax-eared six-row barley, glume bases
<i>Hordeum vulgare nudum</i>	1	1	2	r	19	r	Naked lax-eared six-row barley
<i>Setaria italica</i>	16	6	22	r	15	r	Foxtail millet
<i>Panicum miliaceum</i>	14	6	20	r	20	r	Broomcorn millet
cf. <i>Secale cereale</i>	cf. 1	.	1	r	11	r	Rye
Cerealia indeterminata	2	8	10	r	27	r	Unidentified cereals
Pulse crops							
<i>Vicia sativa</i>	12	5	17	r	98	2	Common vetch
<i>Pisum sativum</i>	1	2	3	r	49	+	Field pea
<i>Lens culinaris</i>	4	.	4	r	27	r	Lentil
Collected wild fruits							
<i>Corylus avellana</i>	1	.	1	r	30	r	Hazel, nutshells
Weeds and synanthrope vegetation							
<i>Bromus secalinus</i>	85	40	125	2	249	4	Rye-bronie
<i>Centaurea cf. jacea</i>	61	37	98	2	49	+	cf. Brown-rayed knapweed
<i>Centaurea cf. jacea</i> , fruit heads	11	11	22	r	130	2	cf. Brown-rayed knapw... fruit-heads
<i>Rumex crispus</i>	54	39	93	2	39	+	Curled dock
<i>Avena</i> sp.	33	18	51	+	139	2	Oat
<i>Avena fatua</i>	8	3	11	r	58	+	Wild oat
<i>Avena fatua</i> , lemmes	1	1	2	r	10	r	Wild oat, lemma bases
<i>Vicia</i> -type	41	4	45	+	186	3	Vetch-type
<i>Vicia</i> -type, pods	1	1	2	r	4	r	Vetch-type, pods
<i>Polygonum lapathifolium</i>	13	31	44	+	26	r	Pale persicaria
<i>Polygonum persicaria</i> -type	11	25	36	+	18	r	Red shank
<i>Chenopodium album</i>	20	10	30	+	5	r	Fat hen
<i>Polygonum convolvulus</i>	10	10	20	r	21	r	Black bindweed
<i>Lolium perenne</i>	10	7	17	r	6	r	Ray-grass
<i>Trifolium</i> sp.	5	8	13	r	7	r	Clover
<i>Daucus carota</i>	11	1	12	r	3	r	wild carrot
<i>Echinochloa crus-galli</i>	3	5	8	r	6	r	Cockspar
<i>Lolium temulentum</i>	6	1	7	r	11	r	Darnel
<i>Lapsana communis</i>	2	1	3	r	<1	r	Nippewort
<i>Ranunculus acris</i>	1	2	3	r	2	r	Meadow buttercup
<i>Plantago lanceolata</i>	1	2	3	r	<1	r	Ribwort
<i>Vicia tetrasperma</i> agg.	1	1	2	r	4	r	Smooth Tare
<i>Scleranthus annuus</i>	2	.	2	r	<1	r	Annual Knawel
<i>Anthemis arvensis</i>	1	.	1	r	<1	r	Corn chamomile
<i>Galium spatum</i>	1	.	1	r	1	r	False cleavers
<i>Bromus</i> cf. <i>arvensis</i>	1	.	1	r	2	r	
<i>Polygonum aviculare</i> agg.	1	.	1	r	<1	r	Knotgrass
<i>Atriplex patula</i>	1	.	1	r	<1	r	Common orache
<i>Agrimonia eupatoria</i>	1	.	1	r	7	r	Common agrimony
<i>Carex hirta</i>	.	1	1	r	<1	r	Hammer sedge
Other wild plants							
<i>Poaceae</i>	53	20	73	1	17	r	Poaceae
<i>Eleocharis palustris</i> agg.	19	12	31	+	9	r	Common spike-rush
<i>Potentilla</i> cf. <i>erecta</i>	8	7	15	r	3	r	cf. Common tormentil
<i>Fabaceae</i>	5	2	7	r	5	r	Clover family
<i>Filipendula ulmaria</i>	1	4	5	r	1	r	Meadowsweet
<i>Lycopus europaeus</i>	2	1	3	r	<1	r	Gipsy-wort
<i>Carex disticha</i>	2	1	3	r	<1	r	Brown sedge
<i>Ranunculus</i> sp.	2	1	3	r	2	r	Buttercup
<i>Juncus</i> sp.	7	.	7	r	<1	r	Rush
<i>Primella vulgaris</i>	6	.	6	r	2	r	Self-heal
<i>Carex</i> sp., distigmatic	.	3	3	r	<1	r	Sedge, distigmatique
<i>Ranunculus sardans</i>	1	.	1	r	1	r	Hairy buttercup
<i>Poa palustris protevicii</i> <i>trivialis</i>	1	.	1	r	<1	r	Meadow-gras-type
<i>Hypochaeris glabra</i>	.	1	1	r	<1	r	Smooth cat's ear
<i>indeterminata</i>	1	3	4	r	3	r	inidentified plant remains
Total	4718	1281	5999	100	6502	100	

DETERMINATION D'ESSENCES DE CHARBONS DE BOIS EN PROVENANCE DU
 CHANTIER 4 "LA TERRASSE" ET DU CHANTIER 10 "COUVENT MEDIEVAL",
 OPPIDUM DU MONT BEUVRAY A GLUX-EN-GLENNE (58)

1) But des analyses :

L'objet de ces analyses est de déterminer les essences végétales utilisées dans certaines constructions et aménagements de bâtiments sur le site du Mont Beuvray.

Une étude de faisabilité pour d'éventuelles analyses dendrochronologiques sur le même corpus a également été effectuée.

2) Corpus proposé à l'analyse :

Il se compose de 9 lots de charbons de bois :

- 8 lots provenant du chantier 4 "La Terrasse" (poteaux, fragments de planches de coffre, et poutres) ;
- 1 lot provenant du chantier 10 " Couvent médiéval" (poutre), Université de Tours

3) Résultats :

Les taxons rencontrés sont :

- le chêne à feuilles caduques (*Quercus sp.*)
- le hêtre ou fayard (*Fagus silvatica L.*)

Chantier 4 : La Terrasse

1989/4/204 : poteaux du sondage Terrasse III a

hêtre 41 fragments

1993/4/409/31 : bord est d'un coffre en planches

hêtre 1 fragment

1993/4/409/32 : bord nord du même coffre en planches (2 éch.)

hêtre 1 fragment
 chêne 1 fragment

1993/4/455/Poutre 3 : fragment de poutre provenant d'un ensemble
hêtre 67 fragments provenant probablement
d'une même poutre

1993/4/455/Poutre 3 bis : fragment de poutre provenant d'un
ensemble
hêtre 1 fragment

1993/4/455/Poutre 4 : fragment de poutre provenant d'un ensemble
hêtre 1 fragment

1993/4/455/Poutre 4 bis : fragments de poutres provenant d'un
ensemble
fragment supérieur
hêtre 1 fragment
fragment inférieur
hêtre 1 fragment

1993/4/455/Poutre 5 : fragment de poutre provenant d'un ensemble
hêtre 1 fragment



*Laboratoire de chrono-écologie
Equipe de recherche n° 35 du Centre de Recherches Archéologiques*

Georges LAMBERT (*Chargé de Recherches au C.N.R.S.*)
Gaëlle JACQUET (*Etudiante en 3ème cycle*)
DENDROCHRONOLOGIE : (33) 81 66 62 81

**MONT-BEUVRAY (58) Bibracte
Analyse et datation dendrochronologiques
du matériel ligneux provenant de "La Terrasse"**

Rapport du 15 septembre 1995

L'étude présente porte sur différents échantillons de hêtre (*Fagus silvatica*) carbonisé provenant de l'incendie d'une palissade fouillée au lieu-dit "La Terrasse" sous la direction de Mme C. Gruel, Chargée de recherches au CNRS.

Ce travail a pour but de commencer la constitution d'une référence pour cette essence à cette période, et d'effectuer une vérification et un affinement de la datation proposée par une analyse radiocarbone au IIIème siècle avant notre ère, en couplant les études C14 et dendrochronologiques.

a) Intervention sur le terrain.

De nouveaux échantillons de bois carbonisés ont été prélevés sous chappe de plâtre avec le concours de M. D. Lacoste (*Nota* : aucune consolidation n'a été effectuée, sachant que l'utilisation de toute colle ou résine perturbe les dosages du C14). Le laboratoire de Besançon se chargera- sous réserve de financement...- d'envoyer les échantillons au laboratoire d'analyses radiocarbone, en notant très précisément les cernes présents sur la partie destinée au C14 afin de pouvoir réduire ensuite la fourchette C14 obtenue.

b) Analyse des échantillons

La description des échantillons est présentée dans la figure 1. Il s'agissait de rondins et de quelques éléments équarris. Les prélèvements ont été effectués sur des rondins vu leur meilleur état de conservation (photo 1). Un élément équarri disposé transversalement par rapport à l'axe principal (?) a été prélevé (P11), mais seule la détermination de l'espèce a été possible. La palissade a probablement été entièrement réalisée en hêtre, comme l'indiquent toutes les déterminations effectuées. Les arbres utilisés ont un diamètre oscillant entre 6 et 12 cm, et sont tous relativement jeunes (entre 30 et 65 ans). En effet, il est fort probable que seuls l'écorce et un faible nombre de cernes d'aubier aient disparu. Le dernier cerne mesuré indique donc *grossomodo* l'âge de l'arbre, la moelle étant toujours présente.

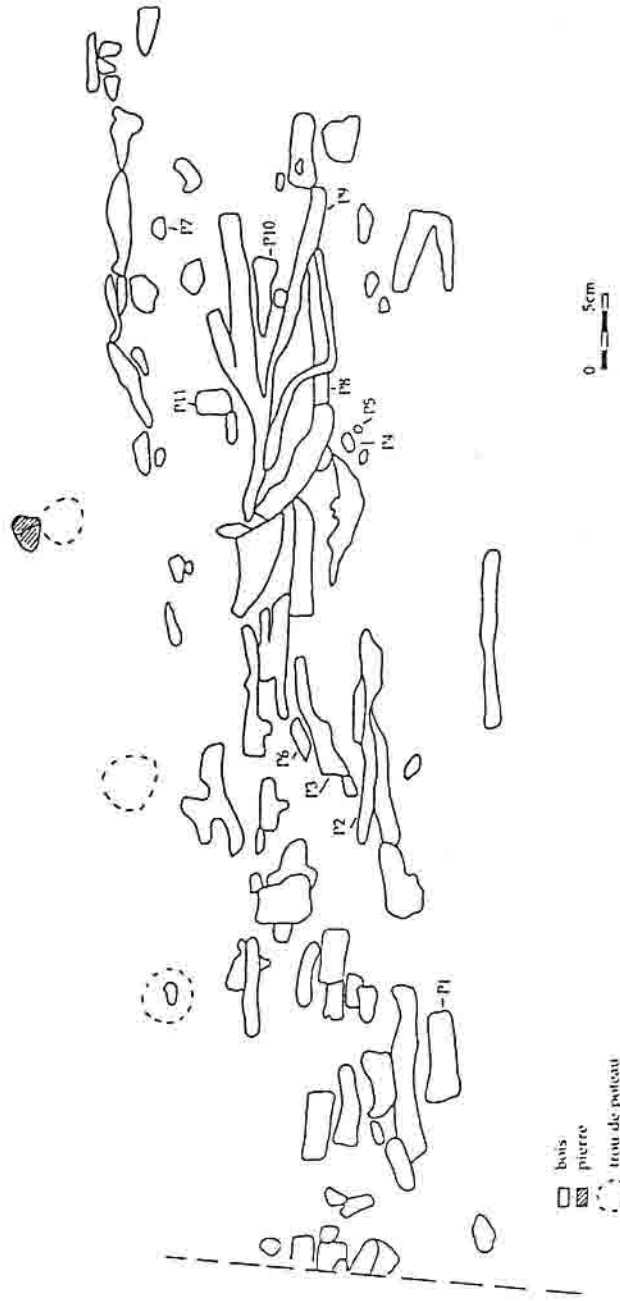
MONT-BEUVRAY (58). LA TERRASSE. 1995

fig. 1 : description des échantillons étudiés

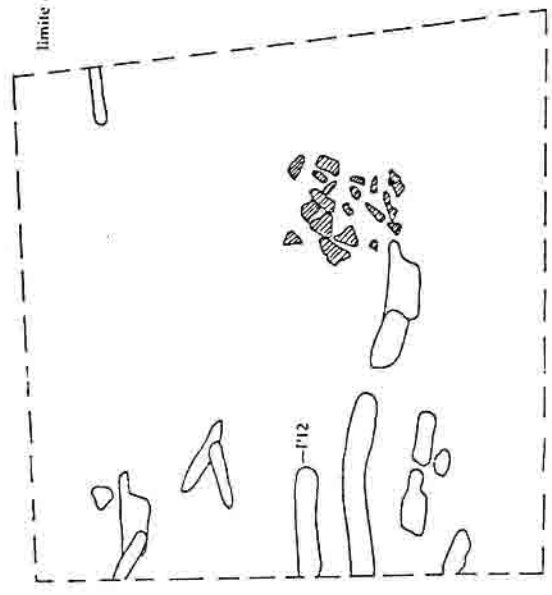
numéro du prélèvement	genre végétal	taxon	nombre de cernes	dimensions observées, en cm	position dans la moyenne		
P1	hêtre	<i>fagus silvatica</i>	60	r=4-5*	16	5 mesures sur 3 charbons	
P2	hêtre	<i>fagus silvatica</i>	28 environ	r=3			
P3	hêtre	<i>fagus silvatica</i>	60	r=5	7	5 mesures sur 3 charbons	
P4	hêtre	<i>fagus silvatica</i>	27 environ	r=3			
P5	hêtre	<i>fagus silvatica</i>	36	r=4	38	3 mesures sur 2 charbons	
P6	hêtre	<i>fagus silvatica</i>	petit fragment non mesurable avec un noeud				
P7	hêtre	<i>fagus silvatica</i>	20 environ	r=6*			
P8	hêtre	<i>fagus silvatica</i>	31	r=6*	37	7 mesures sur 2 charbons	
P9	hêtre	<i>fagus silvatica</i>	41	r=4	27	2 mesures sur 1 charbon	
P10	hêtre	<i>fagus silvatica</i>	28 environ	r=5			
P11	hêtre	<i>fagus silvatica</i>	petit fragment prélevé pour détermination				
P12	hêtre	<i>fagus silvatica</i>	36	r=3	33	3 mesures sur 2 charbons	
PNN	hêtre	<i>fagus silvatica</i>	53	fragment incomplet. r>5	1	3 mesures sur 1 charbon	

*dimension probable d'après l'orientation des rayons

LAMBERT G., JACQUET G.- Laboratoire de Chrono-Ecologie de Besançon - Septembre 1995



limite de fouille



Mont-leuvray, "La Terrasse". Localisation des prélèvements ligneux
(modifié d'après Leclercq, 1986)

Vu la fragilité des échantillons et les nombreuses lacunes dans les séquences, la mesure a été particulièrement ardue (la photo 2 montre un des mieux conservés).

Les échantillons présentant moins de 30 cernes n'ont pas été mesurés. Les 7 individus l'ayant été¹ ont pu être synchronisés dans une moyenne notée TERR.M3, longue de 75 années (fig. 2).

La datation de cette moyenne posait un problème méthodologique. En règle générale, une moyenne est toujours comparée à des référentiels de même essence. Or, à part une ou deux références pour la période médiévale, les étalons de hêtre sont proprement inexistant à l'heure actuelle. Des tentatives d'"hétéroconnexion", c'est-à-dire de corrélation entre des moyennes de hêtre et des séquences de chêne, ont été menées dans notre laboratoire pour la période médiévale (BOURQUIN 1993). On s'aperçoit que l'hétéroconnexion est possible entre les hêtres et les chênes d'un même site, en l'occurrence Charavines (38). Nous avons ici tenté un exercice encore plus périlleux : la datation de notre moyenne sur des référentiels proches, mais provenant de sites différents. La date obtenue - à notre grande satisfaction ! - reste donc une hypothèse de travail. Elle demanderait notamment, outre une confrontation avec de nouveaux résultats C14, à être confirmée par une éventuelle future moyenne de chêne provenant de Bibracte et couvrant cette période. En effet, il n'est pas du tout étonnant que la moyenne Bibracte M29 ne repère pas cette date, car la couverture (le nombre de bois par année entrant dans la moyenne) à cette période est très faible : les différences individuelles ne sont donc pas atténuées et la corrélation est problématique.

La moyenne a subi différents tests de datation. La transformation en indices était d'autant plus nécessaire qu'il s'agit d'espèces différentes. Les calculs ont donc été effectués sur les valeurs naturelles, sur les valeurs transformées en indices E de Besançon (LAMBERT, LAVIER 1992) et en indices de Baillie et Pilcher (BAILLIE, PILCHER 1973), indice qui semble assez bien adapté pour le hêtre (BOURQUIN 1993). Les calculs utilisés sont le test W (ECKSTEIN 1969), fondé sur la concordance interannuelle des pentes et sur la distance euclidienne (LAMBERT *et al.* 1988), pour les valeurs naturelles et pour les indices E, et le test t de Student pour les indices de Baillie et Pilcher (BAILLIE, PILCHER 1973).

TERR.M3 a ainsi été comparée à divers référentiels mis au point par notre unité ou mis à notre disposition par d'autres laboratoires. Sont portés sur la figure ceux qui couvrent la période où nous avons une proposition de date intéressante, mais les calculs ont été faits sur une large fourchette chronologique, et sur de nombreux étalons et moyennes locales. Les référentiels présentés sont Neuchâtel-romaine 1990 (laboratoire du musée cantonal de Neuchâtel, non publié) et trois moyennes locales composantes de la moyenne régionale Bourgogne Classic9 (JACQUET 1995) : BourbonLancy (71) M12 (LAMBERT, LAVIER 1990b et JACQUET 1995), Saulieu (21) M1 (laboratoire de Chrono-Ecologie de Besançon, non publié) et Mont-Beuvray (58) Bibracte M29 (LAMBERT, LAVIER 1992, LAMBERT, LAVIER à paraître, JACQUET 1995).

c) Résultats de l'étude

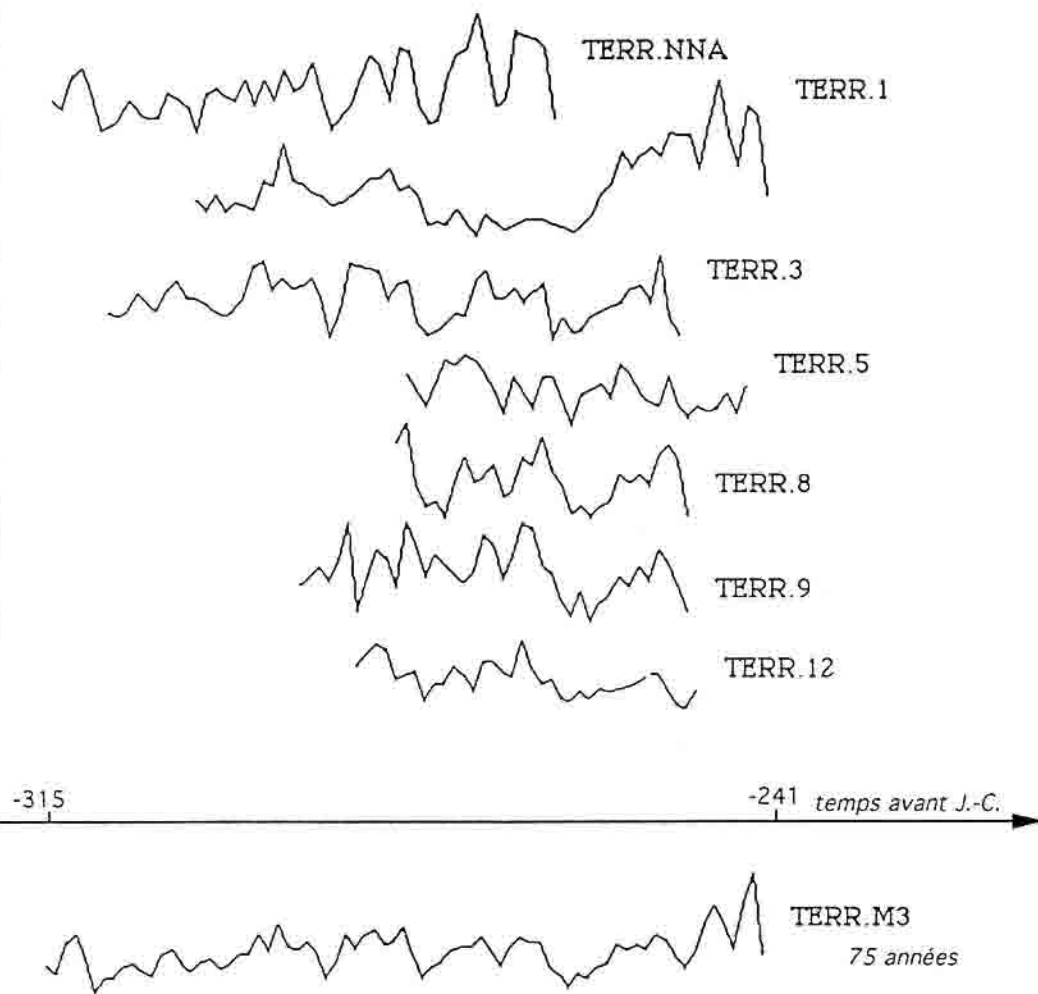
Les résultats des tests sont schématisés dans la figure 3. La répétition de l'apparition de la date de 241 avant J.-C. permet de proposer cette hypothèse pour la datation du dernier cerne de la moyenne TERR.M3, ce qui cadre parfaitement avec la fouchette indiquée par le C14 n° Ly-5357 : -511/-224, et placerait donc la construction de la palissade dans la **première moitié du IIIe s. avant J.-C.**

Cette étude est à considérer comme un point de départ prometteur pour la constitution de nouveaux référentiels concernant les essences autres que le

¹l'échantillon noté PNN (non numéroté) correspond à un échantillon prélevé postérieurement aux autres pour des essais de consolidation. Sa provenance exacte n'est donc pas connue, mais il présentait un nombre de cernes suffisamment élevé pour qu'il soit intéressant de l'inclure dans la moyenne. Son bon synchronisme avec les autres bois justifie parfaitement ce choix.

MONT-BEUVRAY (58) site de Bibracte. La Terrasse

Dendrochronologie : moyenne TERR.M3
Genre végétal : hêtre (*Fagus silvaica*)
Inter-corrélation entre les bois mesurés

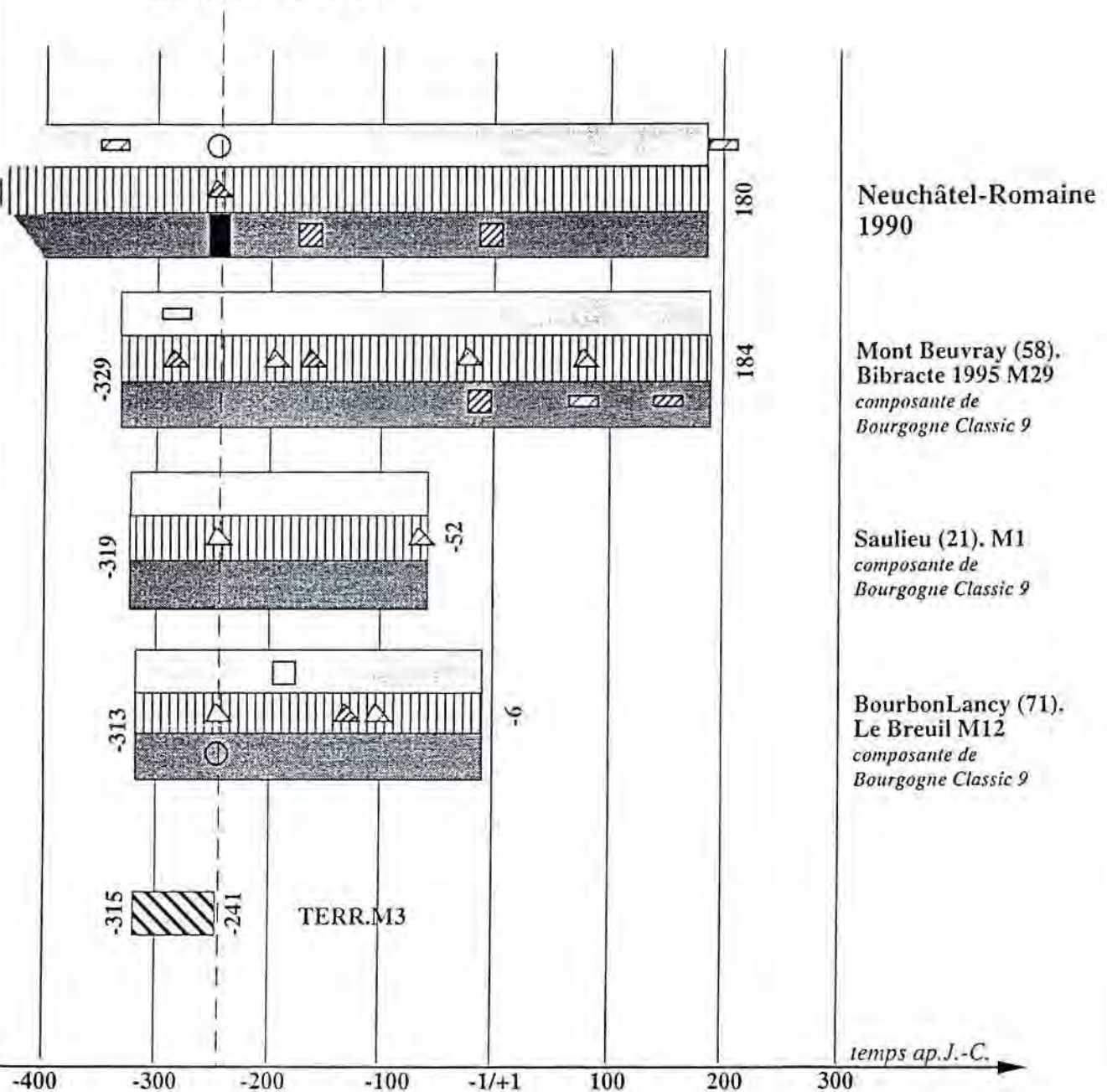


LAMBERT G., JACQUET G.- Laboratoire de Chrono-Ecologie de Besançon - Septembre 1995

MONT-BEUVRAY (58). Bibracte. La Terrasse

Dendrochronologie : moyenne TERR.M3
 Genre végétal : hêtre (*Fagus silvatica*)
 Schématisation des résultats des tests de datation

date proposée : 241 avant J.-C.



<p>Trame : coefficient de corrélation dendro W (ou résultat du test de Student pour l'indice de Baillie & Pilcher) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ : < 2.70 □ : de 2.70 à 3.01 ▨ : de 3.01 à 3.30 ▩ : de 3.30 à 3.70 ■ : ≥ 3.70 	<p>Dimension du rectangle ; proximité euclidienne : corrélation de 80 ans minimum (calcul réalisé uniquement sur les données naturelles ou transformées en indice E)</p> <ul style="list-style-type: none"> □ médiocre ↓ proximité □ très bonne
<ul style="list-style-type: none"> ▨ : indices de Baillie et Pilcher ▩ : indices E de Besançon □ : valeurs naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> △ résultats du test t de Student

LAMBERT G., JACQUET G. - Laboratoire de Chrono-Écologie de Besançon - septembre 1995

fig.3

Bibliographie :

- BAILLIE M.G.L., PILCHER J.R. 1973 : A simple cross-dating program for tree-ring research. *Tree-ring Bulletin*, 37, 14p.
- BOURQUIN-MIGNOT C. 1993 : *Dendrochronologie du hêtre (Fagus Silvatica L.) sur le site de Charavines-Colletière (Isère-F)*, Mémoire de "Diplôme d'Etudes Approfondies en Méthodes et Techniques Nouvelles en Sciences de l'Homme", Université de Franche-Comté, Laboratoire de Chrono-Ecologie de Besançon, 40p.
- ECKSTEIN D. 1969 : *Entwicklung und Anwendung der Dendrochronologie zur Alterbestimmung des Siedlung Haithabu*. Thèse de doctorat, Université de Hambourg; 113 p.
- EGGER H., GASSMANN P., BURRI N. 1985: Situation actuelle du travail au laboratoire de dendrochronologie de Neuchâtel. *Dendrochronologia* 1985-3; 177-192.
- GUIBAL F., LAMBERT G., LAVIER C. 1991: Application de trois tests de synchronisation à trois types de données. *Dendrochronologia* 1991-9; 193-206.
- JACQUET G. 1995 : *Eléments pour une chronologie précise à l'année sur les régions de la Bourgogne au Val de Loire*. Mémoire de "Diplôme d'Etudes Approfondies en Méthodes et Techniques Nouvelles en Sciences Humaines", option "Histoire et Cultures des Sociétés Antiques (paléo-environnement)", Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Franche-Comté; sous la direction de G. Lambert, Chargé de Recherche au CNRS, Laboratoire de Chrono-Ecologie de Besançon.
- LAMBERT G., LAVIER C., PERRIER P., VINCENOT S. 1988: Pratique de la Dendrochronologie. *Histoire et Mesure, 1988, III-3* ; éditions du C.N.R.S. ; 279-308, 21 fig.
- LAMBERT G., LAVIER C. 1990a : Dendrochronologie: la datation à l'année près. *Les mystères de l'archéologie. Les sciences à la recherche du passé; Datations*. Caisse Nationale des Monuments Historiques; Presses Universitaires de Lyon; 164-172.
- LAMBERT G., LAVIER C. 1990b : Etude dendrochronologique du site de Bourbon-Lancy (71). Dans *Bourbon-Lancy (Saône et Loire) : un atelier de figurines en terre cuite gallo-romaines (les fouilles du Breuil : 1985-1986)*. DAF 25; 22-29.
- LAMBERT G., LAVIER C. 1991: A new historical master chronology for dendrochronology of the oak in the East of France. Questions about the dating of small lots of woods from a large geographical area. *Dendrochronologia* 1991-9; 165-179.
- LAMBERT G., LAVIER C. 1992: L'étalon dendrochronologique Bourgogne 29. Dans *Les veines du temps. Lectures de bois en Bourgogne* ; Catalogue de l'exposition du même nom au Musée Rolin d'Autun 1992; 123-156.
- LAMBERT G., LAVIER C., déposé en 1990, à paraître: Datation des couches gauloises. Dans *"Environnement et prospection"*, Base archéologique du Mont-Beuvray, 6p., 7fig.

LABORATOIRE DE RADIOCARBONE
Centre de Datations et d'Analyses Isotopiques
Département des Sciences de la Terre - LA CNRS N°11

Université Claude-Bernard - LYON I
43, boulevard du 11 Novembre 1918
69622 - VILLEURBANNE - (France) -
TÉL. : (7) 889 81 24 Poste 3656

RESULTAT D'ANALYSE DE RADIOCARBONE

L'ECHANTILLON

Expéditeur :

BIBRACTE 58/71

Nom et référence
donnés par l'expéditeur

Niv: 989/4/204/TUBA Mat: CHARBON
Loc: GLUX EN GLENNE Dpt: 58
Le: 04/12/90 Par: MOREAU R

Nature de l'échantillon :

Observations sur le traitement
au laboratoire de radiocarbonate :

Quantité normale de carbone disponible pour
la mesure

Age attendu par l'expéditeur :

?

LE RESULTAT DE L'ANALYSE

Activité ^{14}C par rapport
au standard international

75,0 \pm 0,4

N° de comptage, AGE ^{14}C B.P.
et marge statistique

Ly-5357 : 2310 \pm 45 B.P.

Intervalle en années réelles après
correction dendrochronologique :

(- 511 - 224) ~~av. J.C.~~
av. J.C.

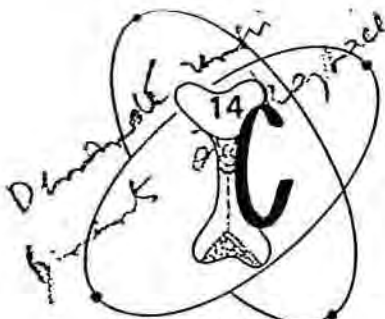
Observations sur le résultat : Malgré une mesure de radiocarbonate très précise
l'intervalle en années réelles est d'environ trois siècles en raison des
fluctuations bien connues du radiocarbonate pendant l'âge du Fer.

AVERTISSEMENTS :

- La date ci-dessus est, suivant les conventions internationales exprimée en années radiocarbonate B.P. (Before Present = avant 1950). Elle peut éventuellement être convertie en années radiocarbonate B.C. (Before Christ) par soustraction de 1950.
- La marge statistique indiquée, toujours par convention internationale est la déviation standard (1 sigma) c'est-à-dire qu'elle définit un intervalle dans lequel l'âge radiocarbonate exact a deux chances sur trois de se trouver ; pour avoir une certitude à environ 95 % de chances, il faut doubler cette marge.
- Le résultat ci-dessus tient compte des éventuels fractionnements isotopiques des matières organiques et entre autre suppose pour les ossements un fractionnement de -20‰ P.D.B.
- L'intervalle exprimé en années réelles a été obtenu par l'utilisation des tableaux de corrections dendrochronologiques publiés par Klein et alii, in Radiocarbon 1982, V. 24 N°2, p. 103-150. Une information complète sur l'opportunité de cette correction a été publiée dans le supplément 1983 de la revue d'Archéométrie (G.H.P.C.A., Université de Rennes).

RECOMMANDATIONS

- La date ci-dessus doit toujours être publiée avec son numéro de comptage.
- La terminologie B.P. ou B.C. doit être exclusivement réservée à la date non-corrigée, tandis que les expressions "avant" / "après J.C." ou "de" / "avant notre ère" ne doivent s'appliquer qu'aux âges en années réelles, c'est-à-dire après correction dendrochronologique.
- Le laboratoire de radiocarbonate souhaiterait avoir, de la part de l'expéditeur, un commentaire de quelques lignes sur ce résultat en vue de la publication dans le journal Radiocarbon.



169
27 MARS 1991
AR

CENTRE DE DATATION PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1

Centre des Sciences et de la Terre U.R.A. CNRS 11

Villeurbanne,
le Mardi 26 Mars 1991

Monsieur GUILLAUMET
Base Archéologique du MONT-BEUVRAY
58370 GLUX-en-GLENNE

Monsieur,

Je vous fais parvenir ci-jointes les fiches de résultats de quelques échantillons provenant de votre site de BIBRACTE du MONT BEUVRAY. Je vous les résume par le petit tableau ci-dessous :

Ref. Echantillon	No de Comptage	Date	B.F.	Intervalle en années réelles
989/5/295/3688	Ly-5356 :	6110 ± 170		de -5380 à -4617 av. J.C.
988/4/204/TIIIA	Ly-5357 :	2310 ± 50		de -511 à -224 av. J.C.
989/5/296/3680	Ly-5358 :	7390 ± 170		de -6562 à -5968 av. J.C.
989/5/296/3663	Ly-5359 :	5350 ± 150		de -4499 à -3835 av. J.C.
989/5/295/3692	PAS DE MESURE POSSIBLE : trop peu de matériel carboné.			

J'y ajoute un résultat provenant aussi probablement de votre site mais qui m'a été envoyé par Monsieur Hervé RICHARD et qui a été obtenu à partir d'un bois pour lequel il avait deux dates dendrochronologiques possibles : -1430 avant J.C. et +22 après J.C..

990/8/120 Ly-5360 . 2000 ± 65 de -166 avJC à + 119 apJC

Il est évident que ce dernier résultat est très satisfaisant car, comme le montre le schéma de correction dendrochronologique, la date de +22 après J.C. est parfaitement confirmée.

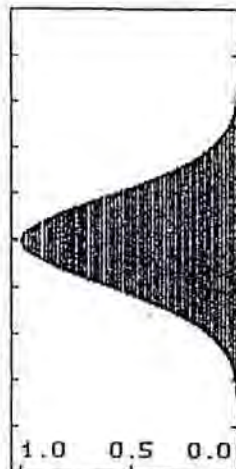
En revanche, je suis très étonné des résultats précédents. L'un d'entre eux (Ly-5357 provenant de la terrasse) ne pose pas de problème et correspond à l'âge du Fer. Vous pouvez seulement remarquer que malgré une faible marge statistique l'intervalle en années réelles est étallé sur trois siècles. Mais ceci est tout-à-fait normal et illustre bien l'impossibilité de faire du radiocarbone précis au cours de la première moitié du Ier millénaire. Ce sont les trois autres qui sont très étonnants puisque donnant des dates qui correspondent au début et à la fin de la période Atlantique. Je suppose qu'il s'agit de très petits charbons de bois prélevés dans un sol. Les fiches de renseignements ont été très incomplètement remplis par Monsieur RALSTON et les quantités de matériel qui était de l'ordre de 3 à 10 grammes se sont avérées très insuffisantes pour une mesure dans des conditions normales. Mais malgré leur forte marge statistique il est évident que ces résultats indiquent le milieu de l'Holocène. J'aimerais tout de même avoir une explication sur le but recherché par ces analyses.

Je serais très heureux de connaître rapidement votre sentiment sur toutes ces datations et, comme me l'a proposé par téléphone votre collaboratrice, j'aimerais que vous me téléphoniez soit à mon laboratoire Mercredi ou Vendredi, soit chez moi : 78 23.33.49.

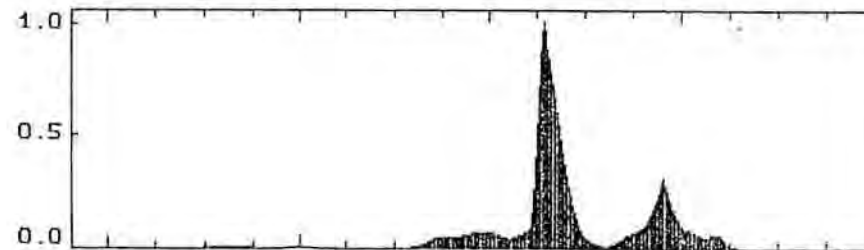
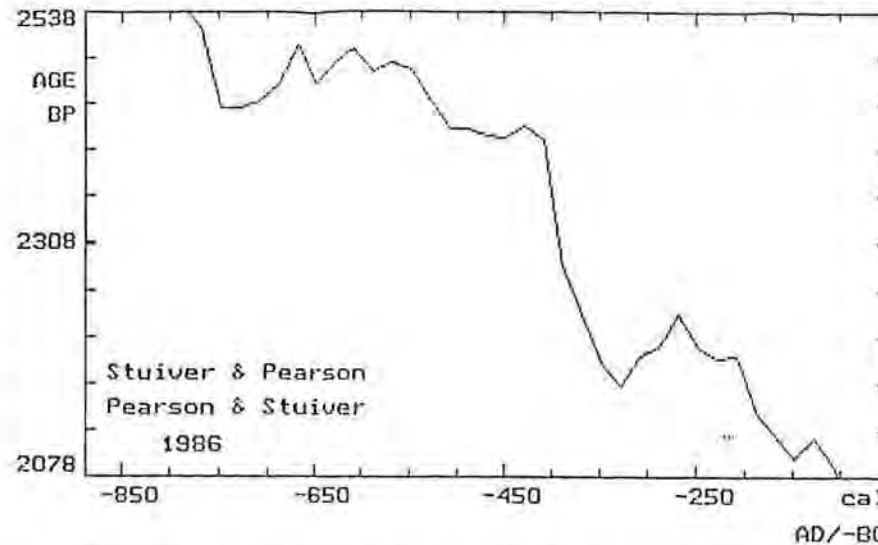
Dans l'attente donc de m'entretenir avec vous, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

<F1> Help
 <F2> BP
 <F3> Next Scr
 <Esc> Exit
 <PrtSc>

BIBRACTE
 989/4/204/T
 LY-5357
 D=2308 conv BP
 Sigma=46



Analysed interval:
 [D - 4*Sigma, D + 4*Sigma]
 Max. probability for dates:
 -393, -269, -448, -209
 Intervals of cal age:
 [-170, -600] [-624, -661]
 [-677, -761]



<F1> Help <F2> BP
 <F3> First Scr <Esc> Exit
 <PrtSc>

D=2308 BP Sigma=46 yr

P(T < To)	To cal. AD/-BC
0.01	-718
0.05	-485
0.10	-448
0.25	-397
0.50	-384
0.75	-308
0.90	-262
0.95	-243
0.99	-211

Ranges	
0.50	[-397, -308]
0.95	[-511, -224]
0.98	[-718, -211]

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0004/0400			construction	"NÉgative"	"				
993/0004/0401				"Decapage"	"				
993/0004/0402				"Decapage"	"ENSEMBLE DES COUCHES DETRUITES A LA PELLE MECANIQUE DANS LE SONDAGE 93,2"				
993/0004/0403				"Decapage"	"ENSEMBLE DES COUCHES DETRUITES EN 93,1"				
993/0004/0404				"Decapage"	"DESSUS DE LA STRUCTURE EN PIERRE EN 93,1 "				
993/0004/0405				"Positif"	"BLOC DANS UNE MATRICE DE TERRE BRUNE PRESENTANT UN ALIGNEMENT DU COTE EST/PRESENCE D'UN MOELLON DE GRANIT . ENFONCE DANS TERRE JAUNE"				
993/0004/0406				"Negative"	"CREUSEMENT EN "V""				
993/0004/0407				"Decapage"	"FOUILLE A LA PELLE MECANIQUE A L'OUEST DE L'UF 409 NIVEAU AVEC AMPHORE"				
993/0004/0408				"Positive"	"CONCENTRATION DE CERAMIQUE ET DE PIERRE . COMPLEMENT"				
993/0004/0409				"Positive"	"terre noire /ceramiques/cendre/fer ossement brule"				
993/0004/0410				"Geologique"	"BLOCAILLE A MATRICE GRAVILLONEUSE FORMEE DE BLOCS ANGULEUX (PLUS OU MOINS POLYEDRIQUES) DECIMETRIQUES (MAX 20CM) DE RHYOLITHE GRIS CLAIR DANS UNE MATRICE GRAVILLONNEUSE BRUNE ET MEUBLE"				
993/0004/0411				"Geologique"	"GELIFRACTS CENTIMETRIQUES (MAX 5 CM) DE RYOLITHE ROSE (OU MICRO GRANIT ?) POLYEDRIQUES DANS UNE MATRICE LIMONEUSE JAUNE PAUVRE VOIRE QUASI-ABSENTE"				
993/0004/0412				"@@@"	"				
993/0004/0413				"Negative"	"CREUSEMENT EN "V""				
993/0004/0414				"Negative"	"CREUSEMENT EN "V""				
993/0004/0415				"Negative"	"CREUSEMENT EN "V""				

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0004/0416				"Negative"	"DEPRESSION DANS LE LIMON JAUNE A BLOC UF 417"				
993/0004/0417				"Geologique"	"heterometrique element non jointifs (max 20 cm) de rhyolithe gris clair a surface tres irreguliere cailloux et pierres polyedrique tres anguleux de rhyolithe (ou microgranit fin?) rose dans la masse matrice limoneuse sans fraction sableuse visible"				
993/0004/0418				"Geologique"	"elmts polyedriques centimetriques (max 7 cm) de rhyolithe rose (ou microgranit) matrice humifere pauvre cette formation occupe des creux de 417"				
993/0004/0419				"Positive"	"niveau de gravier dans une matrice brune presence de charbon de bois ety de materiel archeologique"				
993/0004/0420				"Positive"	"niveau pauvre en pierre/ traces de charbon de bois"				
993/0004/0421				"Positive"	"TERRE GRISE A L OUEST DE 428 AVEC CAILLOUX REMANIES . INCLUS DANS 442"				
993/0004/0422				"Geologique"	"formation compacte de bloc decametricque (max 50 cm) de rhyolithe gris clair de bloc(max 15cm) et de pierres de rhyolithe rose (ou microgranite) dans une matrice humifere pas de limites franche avec 417"				
993/0004/0423				"Positive"	"sorte de talus de bloc reposant dans une matrice brune"				
993/0004/0424				"Decapage"	"MATRICE BRUNE AVEC BLOCS INSERES DANS LE LIMON JAUNE A BLOCS SOUS- JACENT UF 417"				
993/0004/0425				"Positive"	"COUCHE JAUNE BRUN ASSEZ CAILLOUTEUSE EN SURFACE ET PRESENCE DE TESSONS D'AMPHOREs"				
993/0004/0426				"Positive"	"tache de cendre avec presence d'une serpette en fer a cote"				
993/0004/0427				"Positive"	"couche jaune avec pierres tres dense"				
993/0004/0428				"Positif"	"LIMON ORANGE GRAVILLONEUX"				
993/0004/0429				"Negatif"	"TROU DE POTEAU"				
993/0004/0430				"Positif"	"REMPLISSAGE DE 429"				

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0004/0431				"Positif"	"NIVEAU ARGILLO LIMONEU A BLOC"				
993/0004/0432				"Positif"	"REPLISSAGE FOSSE 414"				
993/0004/0433				"Positif"	"20 30 CM"				
993/0004/0434				"Artificielle"	"N EXISTE P-S"				
993/0004/0435				"Positif"	"93.3 SOUS UF 425 TERRE COMPACTE GRIS VERT"				
993/0004/0436				"Negative"	"FOSSE 92 2"				
993/0004/0437				"Positif"	"TROU DE PIQUET DANS CALAGE DE PIERRE DES FONDS DU FOSSE DU TALUS"				
993/0004/0438				"Positif"	"TROU DE PIQUET DANS CALAGE DE PIERRE DES FONDS DU FOSSE DU TALUS"				
993/0004/0439				"Positif"	"TROU DE PIQUET DANS CALAGE DE PIERRE DES FOND DU FOSSE DU TALUS"				
993/0004/0440				"Positif"	"SUCCESION DE COUCHES A L OUEST DU SONDAGE 93 1 REMBLAIS DANS UF 442"				
993/0004/0441				"Positif"	"REPLISSAGE FOSSE 415 COUCHE SUPERIEURE GRAVIERS SCELLES DANS UNE MATRICE JAUNE"				
993/0004/0442				"Positif"	"FOSSE DES FOUILLES 19 ^{eme} CORRESPOND A UF 440"				
993/0004/0443				"Positif"	"TERRE JAUNE COMPACTE AVEC PETITS GRAVIERS REMANIES"				
993/0004/0444				"Gelifract"	"GELIFRACT TRES HETEROGENE SANS MATRICE"				
993/0004/0445				"Positif"	"GROSSES PIERRES ET SUBSTRAT REMANIES"				
993/0004/0446				"Positif"	"REMBLAIS DE GELIFRACT DEPLACE COMPARABLE A UF 444"				
993/0004/0447				"Positif"	"COMPLEMENT FIN LE LONG DE LA PAROI DU FOSSE"				
993/0004/0448				"Positif"	"MATRICE COMPACTE JAUNE HOMOGENE"				

**MODALITES DU PHENOMENE
D'URBANISATION**

**FOUILLES DES GRANDES PORTES
ET DU VERGER**

FRANCOIS BOYER
Université de Paris VI

OLIVIER BUCHSENSCHUTZ
Université de Paris I

I.B.M. RALSTON
Université d'Edimbourg (Ecosse)

Florence Dupouy, Jamie Hamilton, Adrian Gollop,
Deborah Hogg & Marc Lévery

Les fouilles dans les deux secteurs jointifs des Grandes portes et du Verger avaient pour but initial l'étude d'un quartier non romanisé de *l'oppidum*. Deux campagnes de deux mois chacune ont montré que cette zone de l'habitat, pourtant à priori très favorable, n'avait été quasiment pas occupée.

Nous reproduisons ici l'article que nous venons d'achever pour la Revue Archéologique de l'Est. Il sera complété, pour ce qui concerne l'étude du mobilier, par deux maîtrises en cours actuellement à Edimbourg, sous la direction de I. Ralston. Ces travaux ne devraient pas changer nos conclusions sur cette zone, et l'article de la RAE peut donc être considéré comme définitif.

OBJECTIFS DE RECHERCHE

Les fouilles réalisées en 1992 et 1993 entre la Terrasse et les Grandes Portes avaient pour objectif initial l'exploration d'une zone qui n'avait pratiquement pas encore été fouillée. Suivant les données communiquées par Bulliot, les seules recherches dans ce secteur auraient eu lieu vers 1865, à l'instigation du Vicomte d'Aboville. Dans son étude "Sondages partiels au Beuvray", Bulliot signale :

"Près de la Roche aux Lézards, au S-O, dans le Petit Bois, l'absence de débris de tuiles à rebord et de murailles était significative ; les longs fossés creusés autour de la plantation de sapins ne rencontraient que du charbon, de la terre brûlée, des poteries grossières, la plupart calcinées, quelquefois même vitrifiées, des morceaux d'amphores, des scories de fer qui ne permettaient pas d'en exclure les habitations temporaires ou non ; la grande quantité de clous de toutes dimensions et de formes variées, jusqu'à ceux de charpente, était non moins concluante pour signaler en ce lieu des demeures pauvres, en bois, et de médiocres industries. Cette partie de la montagne, occupée vraisemblablement par une gent peu aristocratique, portait le nom de Buisson des Pouillots."

L'orientation au sud et la présence d'une porte permettaient de supposer que ce secteur avait été habité. L'absence de vestiges de constructions maçonnées en surface, permettaient de penser qu'il y avait ici un habitat plus ancien qu'au centre du site. Les faits ont démenti ces hypothèses : les traces d'habitat dans ce secteur sont très éparées, et nous n'avons pas pu isoler un horizon homogène plus ancien. Nous décrivons ici successivement les différentes structures découvertes, puis nous essayerons en conclusion d'en tirer quelques hypothèses pour l'histoire de l'oppidum.

La première campagne a porté sur le secteur des grandes Portes, la seconde sur le Verger. L'ensemble du secteur a fait l'objet d'un relevé altimétrique systématique tous les mètres. Nous avons dans les deux cas creusé à la main des tranchées de sondages d'environ 2 x 5 m ; ensuite nous avons ouvert des tranchées plus longues et plus larges à la pelle mécanique pour valider les observations que nous avons faites dans les sondages.

1. Zone A

a) Une coupe dans la pente en direction des Grandes Portes

Nous avons ouvert une série de sondages dans l'axe nord-sud du quadrillage en direction du rempart, et dans l'axe est-ouest à travers le chemin actuel qui traverse le rempart au sud de l'emplacement des Grandes Portes, et la dépression du chemin creux abandonné. Devant

l'absence de couche archéologique caractérisée, nous avons pratiqué une tranchée à la pelle mécanique depuis l'angle du rempart au sud-ouest (sondages 11, 13, 15) jusqu' au croisement de nos deux axes de sondage au nord-est (sondage 2).

La seule trace d'occupation est constituée par une série d'amphores alignées approximativement nord-sud, et qui s'appuient sur des gros blocs, dans le carré EM 474. L'élargissement de ce sondage avec la pelle mécanique a révélé la présence d'une fosse remplie d'humus, sans mobilier archéologique (sondage 19).

Une coupe à travers l'ancien chemin n'a pas fourni d'éléments de datation (sondage 28). A part une ornière, il n'y avait pas de traces d'aménagement de surface sur ce chemin.

Les sondages ont été analysés systématiquement par F. Boyer. En résumé, il s'agit de rhyolites, soit mises à nu, soit recouvertes d'une couche de gélifracts plus ou moins limoneuse. Cette dernière a pu servir d'élément de remplissage pour le *murus gallicus*, mais nous n'avons pas identifié de trace certaine de son extraction dans la Zone A. En plusieurs endroits apparaissent des microgranites aphyriques colluvionnés pris dans des gélifracts. L'ensemble de ces couches est recouvert d'humus forestier et de feuilles. Les seuls tessons de céramique (amphores de type Dressel 1A et 1B, céramique non-tournée, et un morceau de campanienne B) trouvés lors de ces sondages proviennent de la couche d'humus ou de sa base, à la limite du sol gélifracté.

Les seuls vestiges archéologiques en place sont les amphores alignées comme pour une canalisation, légèrement enfoncées dans le sommet de la couche de gélifraction. L'hypothèse d'une canalisation ne peut convenir, dans la mesure où les amphores ne sont pas emboîtées les unes dans les autres. Certes elles sont brisées à la hauteur du col, et quelques-unes de leurs pointes ont été enlevées, mais leur fond n'est pas percé. La poursuite de la fouille nous laisse penser plutôt à un mur de soutènement ou de fondation d'un bâtiment, dont seulement une partie est conservée. Mais l'absence d'une couche archéologique dans l'angle défini par les deux alignements de pierres exclut l'hypothèse d'un bâtiment. Un grand fragment de vase à provisions a été recueilli dans une amphore.

b) Sondage dans la butte méridionale des Grandes Portes

Un sondage fait dans la partie interne de la butte méridionale des Grandes Portes (sondage 28) a montré la présence d'une concentration de pierres à l'emplacement probable du parement trouvé par X. Garenne/d'Aboville et décrit par J.G. Bulliot, ainsi que celle de bouleversements assez superficiels attribuables aux fouilles anciennes. La butte, sous l'humus moderne (décapé à la pelle mécanique) est constituée de terre jaune limoneuse.

Nous pouvons affirmer qu'il s'agit bien ici d'une aile rentrante d'une porte de type *Zangentor*. La découverte d'une fiche de type *murus gallicus* (longue de c. 24 cm) dans ce qui est probablement le blocage, derrière le parement, maintenant disparu, est significative. Ni le parement, ni la voie qui traversait cette porte, n'ont été atteints au cours de ce sondage. Nous avons de bonnes raisons de penser qu'il ont été enfouis lorsque cette entrée a été condamnée par la construction du rempart "Bulliot".

2. Zone B: La Terrasse du Petit Bois

Une terrasse pratiquement horizontale, bordée sur ses côtés sud et ouest par un talus bien marqué, domine la pente (zone A) qui dévale jusqu'aux Grandes Portes. Sur son flanc est, elle

est limitée par un talus uniforme, d'une hauteur approximative de 8 m, qui la sépare d'un terrain en pente douce où se trouve un verger.

Ce talus montre les traces d'une rupture de pente artificielle, que l'on peut interpréter comme les indications d'une carrière. En revanche, au sud de cette terrasse, à sa jonction avec la pente qui délimite son côté sud, la pente devient nettement plus douce. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'à cet emplacement la roche n'a pas été exploitée et qu'elle est recouverte par des dépôts périglaciaires ou par des colluvions.

a) *La carrière de la terrasse*

Le décapage de l'humus qui recouvrait ce que nous supposions avant la fouille être une carrière, a révélé la présence du rocher en place dont certains blocs avaient été détachés. La présence de zones d'impact (larges d'environ 5 cm) et l'identification d'alvéoles, dont la direction ne concorde pas avec les lignes de fractures naturelles de la roche, et d'où on a extrait des blocs, confirment la présence d'une carrière.

A l'ouest de ce "front de carrière", une surface, large de plusieurs mètres, creusée dans le niveau supérieur de la rhyolite a été dégagée. Nous avons ainsi une idée du volume de pierre qui a pu être extrait d'ici, ou du moins un ordre de grandeur : environ 2.000 mètres cubes.

Du mobilier archéologique peut nous aider à donner un terminus ante quem pour ces activités, mais cette idée doit être considérée avec prudence, parce que du mobilier plus ancien a pu arriver après avoir glissé du haut de la pente sur le front de la carrière. En effet, les seuls objets retrouvés sont des tessons d'amphores, localisés vers le bas de la couche d'humus. Aucune céramique plus récente n'a été retrouvée.

b) *La plate forme*

En avançant vers l'est, une tranchée réalisée par une pelleteuse a mis au jour, sous l'humus, une couche d'environ 30 cm d'épaisseur constituée essentiellement de blocs de rhyolite très anguleux, de taille décimétriques. Ils sont mêlés à un sédiment fin très humique dont la couleur varie du brun moyen au noir.

L'extension, l'horizontalité de cette couche, la forme anguleuse des blocs qui la composent, et leur insertion dans une matrice riche en humus, excluent un dépôt de nature géomorphologique. Il a certainement été déposé par l'homme. Il pourrait s'agir d'un épandage de déchets au moment de l'exploitation de la carrière.

Sous cet horizon qui s'épaissit en direction de la limite sud de la terrasse, s'étend une épaisse couche de limon jaune, contenant aussi des rhyolites, mais généralement de plus petite taille avec des angles moins vifs. Ce dépôt est archéologiquement stérile et non compact.

Ce dépôt est coupé par une fosse qui contient des grosses pierres et trois tessons d'amphore, dans un sédiment de couleur brun-pâle dans lequel apparaissent quelques rares éléments organiques. Cette fosse est creusée à partir de la surface de l'horizon jaune, mais elle a été comblée avant l'épandage de la couche de rhyolite qui la recouvre.

Il est tout à fait possible que le limon jaune ait été tronqué par une activité anthropique, puisque l'extraction de ce matériau a été pratiquée par exemple pour le remplissage du *murus gallicus* à la Porte du Rebut. On pourrait s'attendre à la présence d'un sol à la

surface de cette couche jaune, indépendamment du sol sombre associé à la couche de rhyolites anguleuses.

On propose donc d'interpréter les structures et les couches rencontrés dans la Zone B comme des puits de carrières pour l'extraction du limon jaune et des graviers. Il est tout à fait possible que la phase d'extraction ait été contemporaine de celle du travail de la carrière, mais il n'y a aucune preuve formelle de leur coexistence.

Cette terrasse a donc servi comme zone d'extraction de rhyolite et, très probablement, de limon. On a pu aussi éventuellement extraire des petits cailloux subarrondis en rhyolite pour faire des surfaces de route. Ces activités datent très probablement de La Tène tardive, mais les preuves formelles manquent.

3. Zone C : Le Verger

a) Présentation

Le Verger, à une altitude d'environ 795 m, fait partie d'une vaste terrasse qui s'étend entre le front de carrière identifié en 1992 vers le Petit Bois au nord et les structures limitrophes de l'enceinte carrée de la Terrasse au sud, fouillée par l'équipe de Katherine Gruel, dont elle est séparée par la route moderne.

Bulliot décrit une fouille d'Aboville dans la pâture du "Chaintre de Mitan" en novembre 1864, sur un site où Garenne a déjà fait des sondages. Ce nom de lieu désigne une zone située plus au nord, mais la découverte d'une citerne sous une enceinte ovale laisse imaginer une fouille assez importante ; et il existe en effet un creux assez important en bordure de la terrasse au S-O de la zone fouillée qui peut correspondre à cette structure.

Les sapins mentionnés par Bulliot sont visibles sur la photographie aérienne de 1946. Ils étaient coupés en 1947, à l'âge de quatre-vingts ans. Comme "fossé" aux alentours, il reste la limite de section cadastrale qui court toujours à la lisière du bois.

b) Résultats

La fouille a commencé par une série de six sondages de 4 m par 2 m, orientés selon un axe nord-est/sud-ouest. Certains sondages se sont avérés stériles et la couche de désagrégation du rocher est apparue directement sous la terre végétale. Nous avons ouvert ensuite une longue tranchée à la pelle mécanique en l'élargissant aux endroits où apparaissaient du mobilier et des structures.

Un sondage en bordure du bois près de la "citerne" a été élargi à la suite de la découverte d'un petit mur en pierres sèches, mais la poursuite de la fouille a montré que cette structure se trouvait entièrement à l'intérieur de la terre humique, et aucun mobilier n'est venu apporter des indices de son ancienneté.

Le sondage principal (36) a été nettoyé plusieurs fois pour rechercher des structures archéologiques, mais elles étaient très peu nombreuses. La structure principale est un petit fossé en V qui coupe l'angle de la tranchée en direction du nord-ouest. Nous avons identifié une de ses extrémités dans la fouille 36A. Ses deux phases de remplissage principales (162 et 166) ont livré beaucoup de mobilier (des fragments de bracelet en verre, des céramiques non tournées, qui indiquent peut-être même une occupation pendant La Tène moyenne ; un objet du contexte 238 en tôle de bronze doré) mais, parmi les objets de la couche la plus

profonde, se trouvaient des tessons d'une amphore gauloise tardive de type 3/5 (ident. F. Olmer) qui indiquent que nous avons affaire à du mobilier remanié.

Le fossé est doublé sur presque toute sa longueur par une rigole plus récente suivant les données stratigraphiques. Rien n'indique si cette structure forme l'un des côtés d'une enceinte fermée.

Les autres structures de la tranchée 36A sont de grandes fosses tardives dont la plus grande coupe le petit fossé et montre plusieurs recouvrements internes. Elles ont livré un mobilier essentiellement céramique, et quelques tuiles.

A la limite des sondages 36B et 36C est apparue une couche de graviers stérile qui bouchait un puits en pierres sèches. Cette structure a été vidée jusqu'au niveau de l'eau, mais il n'y avait aucun matériel archéologique parmi les pierres qui le remplissaient sous le gravier. Il nous semble très probable que ce puits a été rebouché assez récemment, vu le caractère du gravier employé.

La partie septentrionale de la fouille (36C) a livré deux petites fosses, qui ont probablement servi pour des poteaux, une petite tache de terre brûlée et, vers la limite inférieure de la terre arable, des pierres toujours mélangées avec de l'humus. Dans la partie supérieure d'un des trous de poteau, se trouvait un dépôt important de céréales carbonisées. J. Wiethold de l'Université de Kiel a bien voulu en faire l'analyse. Vu l'état des structures archéologiques, il est possible que ces traces représentent les restes d'un habitat domestique rendu presque illisibles à cause des activités agricoles qui se sont poursuivies jusqu'à une période récente dans ce secteur.

CONCLUSION

Après ces deux mois de sondage en 1992 et 1993, nous devons admettre que la recherche de structures liées à l'occupation domestique ou artisanale dans le secteur sud-ouest de l'oppidum est assez décevante. La fouille du secteur des Grandes Portes a livré des indications importantes sur les travaux liés à l'extraction de la pierre et des matériaux superficiels, mais sans association avec du mobilier. Le sondage sur la porte rentrante est prometteur, et il est certain qu'une fouille du rempart dans ce secteur apporterait des éléments intéressants sur l'évolution de *l'oppidum*. Le secteur du Verger a livré du mobilier attribuable à La Tène finale, voire à La Tène moyenne, ce qui plaide en faveur d'une occupation relativement ancienne du site. Comme il est ici mélangé avec de la céramique plus récente, la poursuite d'une fouille ne semble pas judicieuse.

Sur un plan plus général, l'absence quasi totale de traces d'occupation sur plus d'un hectare, dans une zone favorable par son orientation, son relief, et la proximité d'une voie et d'une porte, pose le problème de la densité et de l'extension de l'habitat sur l'oppidum. Nous pensons avoir montré que ce vide n'était pas dû à une érosion des couches. Les mêmes remarques peuvent être faites à propos des sondages effectués par l'équipe franco-espagnole sur le Porrey (Almagro-Gorbea-J. Gran-Aymerich, 1991). Aujourd'hui, une équipe chargée de la prospection vérifie systématiquement les traces d'occupation signalées par nos prédécesseurs ou suggérées par les micro-reliefs ou par les objets détectables dans l'humus. Il semble qu'une partie de la montagne, plus importante qu'on ne l'avait imaginé jusque là, n'ait pas été occupée par des constructions. Si l'impression que nous retirons de ces explorations se confirmait, le contraste entre les fortifications, dont les recherches récentes ont au contraire montré l'ampleur insoupçonnée, et

l'habitat qu'elles étaient destinées à protéger, serait encore plus manifeste. Détrônée par Autun dès le tournant de l'ère chrétienne, Bibracte, comme beaucoup *d'oppida*, n'a peut-être pas atteint le développement qu'espéraient ses fondateurs.

BIBLIOGRAPHIE

El estanque monumental de Bibracte, M. Almagro-Gorbea-J. Gran-Aymerich, Apendice 11, Prospecciones en el Porrey (1987-1989), p. 317-331, Editorial Complutense Madrid 1991.

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0017/0166				"Remplissage"	"Limoneuse homogène peu compact de couleur grise foncée (plus foncée que 162) . Contenant approximativement 50% de limon, 40% de sable, 10% d'argille). Il y avait beaucoup (plus que 162) de grandes pierres (jusqu'à 25cm) et du gravier (20%). 35cm large."				
993/0017/0167				"Couche"	"Secteur des décombres qui se compose des grandes pierres (20cm) et des pierres anguleuses et cassées dans une matrice du sol supérieur. Les limites sont très irrégulières."				
993/0017/0168				"Remplissage"	"La terre compacte, limon et homogène de couleur brune foncée, avec des pierres (5 à 10cm surtout, et un peu de 15 à 20cm). Il y a du gravier rude et des racines fines partout., et un peu de céramique et charbon des bois."				
993/0017/0169				"Couche"	"Terre limoneuse de couleur jaune/brun clair (contenant approximativement 30% de limon, 60% de sable, 10% d'argille, de petites pierres anguleuses peu tassées (diam +5cm) 10% de pierres plus grandes (5 à 20cm) et +5% de gravier présent sur la partie sud de la surface."				
993/0017/0170				"Couche"	"Terre limoneuse de couleur jaune/brun clair (contenant approximativement 30% de limon, 60% de sable, 10% d'argilles, de petites pierres anguleuses peu tassées (diam +5cm), 10% de pierres plus grandes (5 à 20cm) et +5% de graviers présent sur la partie Sud de la surface."				
993/0017/0171				"Couche"	"Terre limoneuse de couleur jaune/brun clair (contenant approximativement 30% de limon, 60% de sable, 10% d'argille, de petites pierres anguleuses peu tassées (diam +5cm), 10% de pierres plus grandes (5 à 20cm) et + 5cm de gravier présent sur la partie de la sud. La couche de sol supérieur doit être retirée à divers endroits. "				
993/0017/0172				"Couche"	"Terre limoneuse de couleur jaune/brun clair (contenant approximativement 30% de limon, 60% de sable, 10% d'argille, de petites pierres anguleuses peu tassées (diam +5cm), 10% de pierres plus grandes (5 à 20cm) et +5% de graviers présent sur la partie sud de la surface."				

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0017/0182				"Coupe"	"FossÉ en form de 'U', et, un peu, en forme de 'V' et est de 75cm de profondeur, 25cm large au fond et 200cm large au summit. Il se trouve au long de la ligne Nord-Sud."				
993/0017/0183				"Couche/Remplis. "	"La meme de 177."				
993/0017/0184				"Couche"	"Secteur d'argille/limoneuse compact de couleur rouge/noir/brun. petites pierres anguleuses (5cm) avec peu des racines fines et beaucoup de charbon des bois. 6 ± 10cm de profondeur."				
993/0017/0185				"Couche"	"Limoneuse organique , compact.Ce n'est pas homogÉne. 40% de gravier/petites pierres, 20% de grandes pierres, 30% limoneuse, 60% de limon, 10% d'argille."				
993/0017/0186				"Couche"	"Limoneuse organique et compacte , ce n'est pas homogÉne.30% de limoneuse, 60% de limon, 10% d'argille, 40% de gravier/petites pierres, 20% de grandes pierres."				
993/0017/0187				"Remplissage"	"Limoneuse homogÉne compacte de couleur gris/brun . 15 ± 20% de petites pierres anguleuse (5 ± 10cm). Beaucoup de charbon des bois et matériel organique, des racines et du ceramique."				
993/0017/0188				"Remplissage"	"MÉlange d'argille et limoneuse compact de couleur jaune/brun. Pierres anguleuses (5 ± 10cm), charbon des bois, ceramiques et métal."				
993/0017/0189				"Coupe"	"Coupe rectangulaire avec des bords clairs , 200cm large.La profondeur est inconnue.Les cÔtEs sont verticaux et les coins sont arrondis."				
993/0017/0190				"Coupe"	"FossÉ superficiel en forme de 'U'. Il coupe la remplissage (162) du grand fossÉ avec lequel il est papallÉe. 50 ± 60cm large au surface, 20 CM de profodeur."				
993/0017/0191				"Remplissage"	"De gravier/argille compact, de couleur gris/jaune. 50 ± 60% pierres anguleuses (15 ± 20cm). HomogÉne et stÉrile."				
993/0017/0192				"Remplissage"	"Gravier/limoneuse peu compact de couleur noir.Organique, avec du charbon des bois. 20% petites pierres anguleuses (3 ± 5cm)."				

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contemporain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0017/0193				"Remplissage"	"Gravier/limoneuse peu compact de couleur noir. Organique matériau, charbon des bois, racines fines et 15 ± 20% de petites pierres anguleuses (3 ± 5cm)."				
993/0017/0194				"Remplissage"	"Limoneuse compact de couleur noir avec des matériaux organiques brûlés et beaucoup des graines, charbon des bois et racines fines. 5% graviers fins."				
993/0017/0195				"Couche"	"matériau brûlé homogène de couleur noire et limoneux contenant des matières organiques brûlées en abondance, celles-ci incluant des graines. 20% de pierres anguleuses de 5-10 cm, racines fines."				
993/0017/0196				"Remplissage"	"argile noire peu compacte contenant des matières organiques brûlées et de 15 ± 20% de petites pierres anguleuses de 3-5cm (gravier). Petites racines en abondance."				
993/0017/0197				"Dépôt"	"terre limoneuses assez meuble comprenant en abondance de fines racines et 30-40% de pierres anguleuses de 5-10 cm. fines racines et charbon de bois assez rares."				
993/0017/0198				"Remplissage"	"Limoneuse compact de couleur jaune/brun avec 20% de gravillon fin et 15% de pierres anguleuses (5cm). Charbon des bois et un peu des racines fines. "				
993/0017/0199				"Remplissage"	"Limoneuse de couleur gris/brun foncé avec 15% pierres anguleuses (3 ± 5cm) et quelquefois de gravier, des racines fines et charbon du bois."				
993/0017/0200				"Remplissage"	"Continuation de l'UF 173"				
993/0017/0201				"Remplissage"	"Continuation de l'UF 173"				
993/0017/0202				"Remplissage"	"continuation de l'UF 162"				
993/0017/0203				"Remplissage"	"continuation de l'UF 162"				
993/0017/0204				"Remplissage"	"continuation de l'UF 166"				
993/0017/0205				"Remplissage"	"continuation de l'UF 166"				
993/0017/0206				"Remplissage"	"continuation de l'UF 177"				
993/0017/0207				"Remplissage"	"continuation de l'UF 177"				

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0017/0216				"Coupe"	"undercut † un angle supérieur † 210° coupe très large (>2m) surmontée d'un matériau argileux gris, cûtés en pente raide et un fond en chapeau avec une douce transition de l'horizontale † la verticale."				
993/0017/0217				"Coupe"	"couleur orange-brun clair coupe peu profonde en forme de U assez large >2m"				
993/0017/0218				"Couche"	"limon de couleur brun-orange assez compact, 50% limon, 40% de terre limoneuse, 10% argile, 70% gravier/petites pierres, 20% de grandes pierres."				
993/0017/0219				"Couche"	"couleur gris clair matériau très compact, 80% d'argile, 20% de limon 40% de gravier/petites pierres, 20% de pierres de taille moyenne"				
993/0017/0220				"Idem"	"= UF 173"				
993/0017/0221				"Couche"	"mélange de limon jaune compact et d'argile comprenant 15-20% de pierres de 5-10cm et de galets. Dépôts mixtes d'argile blanche dans une abondance de matériaux organiques brûlés et de charbon de bois. Perturbation causées par des racines."				
993/0017/0222				"Remplissage"	"limon homogène de couleur grise comprenant 10-15% de gravier fin et parfois des pierres anguleuses de 5-10cm"				
993/0017/0223				"Coupe"	"dépression circulaire peu profonde † l'intérieur du bord ouest de la coupe du fossé 163, 20 cm de diamètre et de 6 † 8 cm de profondeur cûtés verticaux et base ronde, limites distinctes"				
993/0017/0224				"Coupe"	"largeur 90 cm; profondeur 50 cm avec un plan en forme de d en pente forte descendant vers N et descendant doucement vers le sud jusqu'à 30 cm de profondeur où la coupe est verticale."				
993/0017/0225				"Coupe"	"coupe peu profonde dont les cûtés descendent † 80) jusqu'à une profondeur de 18 cm (base plane). diamètre de 45 cm, limites très peu distinctes"				
993/0017/0226				"Couche"	"limon orange-brun clair assez compact, matériau limoneux comprenant 60% de limon, 30% de terre limoneuse, 10% d'argile, 60% de gravier ou de petites pierres, 10% de pierres plus grandes."				

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0017/0227				"Couche"	"limon brun foncé assez compact, 30% de terre limoneuse, 30% d'argile, 40% de limon et 50% de gravier"				
993/0017/0228				"Couche"	"argile limoneuse de couleur brun orange argile limoneuse assez compacte, 50% argile, 50% limon 50%gravel, petites pierres, 10% de pierres plus grandes."				
993/0017/0229				"Couche"	"argile limoneuse voir 228 pour le matériau"				
993/0017/0230				"Couche"	"limon de couleur jaune-brun matériau assez compact de nature légèrement limoneuse 30% de gravier, 20% de pierres plus grandes, 50% de limon, 40% d'argile, 10% de terre limoneuse"				
993/0017/0231				"Couch Remplissa"	"voir UF 163"				
993/0017/0232				"Couche"	"couleur brun-gris clair matériau argileux et limoneux compact, 50% argile, 30% terre limoneuse, 10% limon. 15% de petites pierres/gravier, 5% de plus grandes pierres. les racines sont également présentes comme le montre les taches plus sombres que celles -ci ont laissé sur le sol. matériau pas complètement homogène."				
993/0017/0233				"Coupe"	"coupe peu profonde de 17 cm de profondeur et de 80 cm de large."				
993/0017/0234				"Remplissage"	"limon brun limons bruns meubles comprenant 30% de graviers rudes; 30% de pierres anguleuses de 20 cm et 10% de matières organiques, charbon de bois également présent."				
993/0017/0235				"Couche"	"la même que la fiche 166"				
993/0017/0236				"Remplissage"	"limon brun gris meuble et homogène incluant des pierres de 5-10cm"				
993/0017/0237				"Remplissage"	"limons jaunes compacts et homogènes incluant 25-30% de pierres anguleuses de 5-10 cm. Taches brun foncé peu fréquentes "				
993/0017/0238				"Remplissage"	"argile limoneuse meuble de couleur gris brun homogène 40-50% de pierres de 5-10 cm anguleuses mat. organique riche charbon, céramique, métal, os"				

MODALITES DU PHENOMENE D'URBANISATION

L'URBANISME DANS L'OPPIDUM DE BIBRACTE

ALMUDENA DOMINGUEZ ARRANZ
Université de Saragosse (Espagne)

JEAN GRAN-AYMERICH
UMR 126-6 CNRS

Assistés de

J.J. DOMINGO FRAX & J.M. VALLEJO RASERO,
Chargés de mission, Université de Saragosse

Collaborateur scientifique

ANNA PUJOL PUIGVEHI,
Docteur en Histoire, Université Autonome de Barcelone

Participants aux fouilles

J.E. Arguedas Júlvez, C. Artal Manchado, F.J. Baselga Colás, F. Castrillo Castellón,
P. Cobo Alcalá, R. Diestre Barón, J. Escribano Pardo, J. Ferreira González, D. García
Nieto, L. Moya Gómez, C. E. Paniego Burillo, A. Pereta Aybar, M. Reta Azcona,
M. Rubio Nalda, S. Ruiz Llera & E. Vallespín Domínguez (Université de Saragosse).

I. INTRODUCTION

L'équipe franco-espagnole du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, composée des directeurs : A. Domínguez Arranz, professeur titulaire de l'Université de Saragosse et J. Gran-Aymerich, chercheur au CNRS et chargé de mission au Musée du Louvre, des assistants J.J. Domingo et J. M^a Vallejo, et de plusieurs étudiants de fin de cycle de l'Université de Saragosse, a développé, entre 1994 et 1995, une série de campagnes dans la continuité des fouilles hispano-françaises commencées en 1987 sur le Mont Beuvray (1987-90 : M. Almagro-Gorbea, professeur à l'Université Complutense de Madrid, et J. Gran-Aymerich ; 1991-93 : F. Hernández, professeur à l'Université Complutense de Madrid, et J. Gran-Aymerich).

Le soutien financier de cette action de recherche a été assuré, pour ce qui concerne l'infrastructure et l'hébergement de l'équipe, par le Centre archéologique européen du Mont Beuvray, tandis que les frais de déplacement jusqu'au Centre des membres de l'Université de Saragosse et du co-directeur français ont été assurés partiellement par des aides du Ministère de l'Education espagnol, de l'Université de Saragosse et du CNRS.

En accord avec les propositions du Conseil scientifique du Beuvray dans le cadre pluriannuel 1993-95, fixé sur la recherche de l'organisation interne de l'urbanisme de l'oppidum, le relevé des axes de circulation et la définition du plan des îlots des quartiers, l'équipe franco-espagnole a programmé la recherche dans la Pâturage du Couvent sur les secteurs intermédiaire et bas de la rue "des Caves", explorant les bâtiments qui la limitent au sud, dans l'îlot dit des Grandes Forges, identifié déjà par Joseph Déchelette en 1901, et au nord, dans l'îlot des Caves, qui a été l'objet des recherches des équipes hispano-française et belge depuis 1987.

Pour la campagne de 1994, les principaux objectifs ont consisté, d'une part, à déterminer le tracé de la rue "des Caves", et de sa prolongation vers l'est, à identifier les bâtiments qui la bordent vers le sud (îlot des Grandes Forges) et vers le nord (îlot des Caves) et, d'autre part, à définir la stratigraphie du sol de la rue et de son substrat.

La méthode de fouille appliquée à ces objectifs a été d'abord l'implantation d'un axe stratigraphique continu, de 45 m de longueur, formé de 9 zones de fouille, de 5 m par 1,75 m, disposées en échiquier, qui ont été élargies dans plusieurs cas (UFs 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858 et 2877). Cette disposition de l'axe de fouille a permis, avec une surface fouillée d'un peu plus de 8 m² par zone, et de près de 80 m² au total, d'obtenir 71 m de profil stratigraphique visible jusqu'à la fin de la fouille, en plus de la stratigraphie cumulative obtenue par superposition des plans et des cotes (fig. 1).

Les résultats essentiels obtenus en 1995 ont permis d'éclairer trois points principaux : déterminer la nature des espaces compris dans la bordure sud-est de l'îlot des Caves ; préciser les caractéristiques architecturales et fonctions du bâtiment qui constitueraient l'angle sud-est de l'îlot, et dont un premier tronçon de mur avait été mis au jour dans la campagne de 1994 (UF 2888), fonctions vraisemblablement artisanales et commerciales à en juger d'après les fouilles de la partie supérieure de la rue, et identifier les voies secondaires transversales à la rue des Caves, qui permettent l'accès à l'intérieur du grand îlot des Caves.

Le développement de la fouille s'est poursuivi par un dégagement en extension de 205 m², sur une surface de terrain de 10 m de large parallèle aux sondages ouverts lors de la campagne de 1994, c'est à dire sur une zone ample qui suit les limites de la rue des Caves, vers le nord (fig. 1).

II. PRINCIPAUX RESULTATS

1. La rue des Caves

Voie de séparation entre l'îlot des Grandes Forges et l'îlot des Caves et voie de communication entre le secteur du Bassin et celui de l'Aqueduc.

Les îlots des Grandes Forges et des Caves se situent dans le secteur où plus tard fut construit le couvent des Cordeliers (détruit en 1650) et plus précisément sur la terrasse de la Pâture qui s'élargit vers le nord-nord-est. Il s'agit d'un secteur central et protégé de l'oppidum du Mont Beuvray, entre les trois points élevés du Porrey, du Rocher de la Wivre et de la Terrasse, et qui bénéficie du principal point d'eau de la montagne, la source qui alimente la fontaine Grenouillat au pied de l'emplacement du couvent.

Le tracé de la rue des Caves s'aligne au nord avec le long mur des bâtiments en pierre de l'îlot des Grandes Forges, exploré par J. Déchelette au début de notre siècle. Cette rue suit une orientation est/sud-est à ouest/nord-ouest, et relie la partie la plus haute de la Pâture du couvent à la pente est de l'oppidum, qui descend vers les portes du Rebut. Joseph Déchelette avait dû interrompre ses fouilles en 1907, sans identifier la rue, et ce fut en 1987, lors de l'élargissement de la fouille du Bassin monumental sur le sol empierré de la grande rue, que l'accès à la rue des Caves fut reconnu (Almagro Gorbea et Gran-Aymerich : 1991, p. 52-55, fig. 5, point HJ-HK 560-561).

Les recherches effectuées dans ce secteur ont permis de reconnaître le tracé de la rue des Caves qui, avec une largeur moyenne de 5 m, suit le plan défini par le mur nord de l'îlot des Grandes Forges, c'est à dire d'abord, dans son tronçon haut (de 55 m de longueur), une direction est-ouest, tandis qu'il s'infléchit ensuite vers le sud, pour suivre dans son parcours bas (de 25 m de longueur maximum), une orientation nettement sud-sud-est.

Pour le revêtement de la rue, on a identifiés trois superpositions principales de lits de préparation, surtout dans le secteur de l'UF 2858. Le revêtement supérieur a permis d'évaluer la pente de la rue dans sa dernière phase d'utilisation, car le *crustum* ou empièrrement du sol de passage, a été conservé en plusieurs endroits. A l'intersection de la voie principale et de la rue des Caves, près de la pointe sud du Bassin monumental, le dernier sol d'empièrrement se trouve à 752,37 m d'altitude ; dans le tronçon intermédiaire de la rue il est identifié à 749,49 m, et dans le tronçon bas de la rue à 748,78 m. Ces mesures indiquent que la pente moyenne de la dernière nivellation de la rue des Caves était d'environ 4,78 % sur la totalité de son parcours ; mais on observe une pente plus forte pour le tronçon haut de la rue (5,23 %), tandis que le parcours inférieur est moins abrupt (3,55 %).

Par ailleurs, la composition des différentes couches du sol de la rue "des Caves" n'est pas facile à définir sur tout son parcours car, bien que l'on conserve plusieurs de ces couches de préparation de sol, la couche d'empièrrement supérieure, le sol proprement de passage des personnes et des véhicules, a largement disparu. Dans les endroits où ce sol de passage, ou *crustum*, a été conservé (UFs 2859, 2865, 2867, 2902, 2871, 2874, 2887) on peut établir qu'il s'agit d'un empièrrement irrégulier de petits cailloux, aux surfaces arrondies alternant irrégulièrement avec des blocs plus grands ; ces derniers sont interprétés comme des repères de nivellation placés en premier lors du revêtement des sols. Cette technique a déjà été

observée sur d'autres emplacements de l'oppidum (Almagro Gorbea et Gran-Aymerich : 1991, pp. 62-70).

Le sondage stratigraphique de l'extrémité inférieure de la rue "des Caves", vers l'angle sud-est de l'îlot, proche de la borne HR 557 du carroyage (sondage UF 2858), a permis de préciser les états de construction des sols de préparation du revêtement de la rue, ceux des couches qui se superposent sur leur niveau d'abandon, et de reconnaître le substrat de base sur lequel s'appuient les différents lits de préparation de la rue. Ce substrat est formé d'une puissante couche de pierres et d'éclats irréguliers de microgranits roses, mélangés à des diorites, dans un liant jaunâtre à la très fine granulométrie, argileux et plastique. Bien que presque stérile, ce conglomérat a fourni des éclats d'amphore de petites dimensions, que l'on doit interpréter : soit comme des intrusions par percolation de la couche immédiatement supérieure, ou bien comme des éléments archéologiques mélangés lors d'une nivellation anthropique de ce substrat ; l'interprétation définitive devra faire appel à un examen approfondi en collaboration avec l'équipe géologique chargée des études pédologique et minéralogique du site. Directement sur cette couche de microgranits roses et de liant argilo-sableuse jaunâtre, qui correspond à une altération superficielle du substrat rocheux, se superposent les différents couches qui constituent le sol de la rue "des Caves".

Le schéma stratigraphique en ce point se présente de la façon suivante : UF 2858, couche d'humus ; UF 2872, argile brun-jaune de torchis décomposé de murs ; UF 2875, forte concentration de *tegulae* ; UF 2876, strate noirâtre de destruction avec des pierres, des tuiles et des amphores ; UF 2874, strate jaunâtre de la préparation supérieure de la rue ; UF 2885, strate jaunâtre de la préparation moyenne ; UF 2886, strate jaunâtre de la préparation inférieure UF 2894, partie haute du substrat semi-stérile de microgranits roses avec intrusions ; UF 2895, substrat stérile de microgranits et diorites.

En définitive, on a identifié trois états de construction principaux pour le revêtement du sol du parcours inférieur de la rue "des Caves" : l'état 1, le plus bas, d'une épaisseur moyenne de 0,30 m ; l'état 2, de près de 0,32 m d'épaisseur ; et l'état 3, ou supérieur et dernier, d'une épaisseur moyenne de 0,50 m. Chacune de ces strates présente des caractéristiques analogues, c'est-à-dire un remplissage formé de couches successives avec, d'une part, d'abondants fragments d'amphore, et de plus rares fragments de céramique commune ou de *tegulae* et, d'autre part, des couches faites d'un mélange de cailloutis et de sables jaunâtres, qui pourraient provenir du lavage et de la décantation de la couche du substrat, dont on aurait séparé les éléments argileux plastiques. Le *crustum* ou niveau supérieur de chacun de ces états successifs est formé, comme nous l'avons signalé, d'un empierrement plus compact. Toutes les couches des sols ont été soigneusement damées dans une consistance humide, suivant la technique du macadam à l'eau bien connue sur cet oppidum (Almagro Gorbea et Gran-Aymerich : 1991, p. 68). Sur le dernier sol d'empierrement ont été identifiées, en plusieurs endroits, des recharges de remplissage de "nids de poule", puis des couches de destruction formées de strates noirâtres, riches en éléments organiques, de nombreux fragments de *tegulae*, et des restes de liant jaunâtre venant de la destruction de murs. L'étude de ces couches de remplissage et des niveaux supérieurs couvrant le sol de la rue "des Caves" nécessite une analyse plus étendue et détaillée.

L'élargissement de la zone de fouille ouverte en bas de la rue "des Caves" vers l'îlot des Grandes Forges, dans le but de trouver la limite sud de la rue, a confirmé la présence de murs en pierre pour la façade de l'îlot des Grandes Forges, mais aussi l'existence de murs intérieurs

ou cloisons faits avec des matériaux plus légers tels que le torchis à base de liant jaunâtre : le sous-bassement du mur de façade, de 0,39 m de largeur, est construit en blocs de riolite irréguliers, alternant avec des blocs de granit taillés (de 0,45 m x 0,27 m x 0,20 m de moyenne) disposés en boutisse et qui révèlent une ouverture ou seuil ; l'ensemble est pris dans un liant jaunâtre analogue à celui utilisé pour les cloisons internes (UF 2873). D'autres blocs architecturaux aux caractéristiques identiques ont été retrouvés déplacés parmi les décombres des tranchées de fouille ouvertes lors des travaux de J. Déchelette. A l'intérieur de l'îlot des Grandes Forges, et perpendiculaire au mur de façade en pierre, a été identifié un mur de plus petites dimensions, en torchis, de 0,42 m de largeur, qui sert de cloison entre deux habitations, dont l'une s'ouvrirait à l'extérieur par l'ouverture notée sur le plan de Déchelette (UF 2882).

D'autre part, si les fragments de *tegulae* sont nombreux, beaucoup plus rares sont les fragments d'*imbrices*, qui ont été trouvés dans la couche immédiatement en contact avec le niveau supérieur du sol de la rue "des Caves", laissent penser qu'elles constituaient la couverture des maisons de l'îlot des Grandes Forges. Ces toitures à tuiles comportaient aussi des colonnes, dont on a trouvé plusieurs quartiers ou éléments "en portion de camembert" taillés en pierre de granit (de 0,25 m de rayon et 0,09 m d'épaisseur).

La dernière zone de fouille ouverte à l'extrémité sud-est de la rue "des Caves" (UF 2877), semble correspondre aux limites de l'îlot des Grandes Forges. La fouille a permis d'identifier la limite nord de la rue, du côté de l'îlot des Caves, matérialisée par un bâtiment dont on a reconnu un mur de petit appareil irrégulier, plus bas que le sol de la rue et qui, dans l'état actuel de la fouille, correspond probablement à un mur de cave en pierre, semblable à celles découvertes par l'équipe belge dans l'îlot des Caves, sur le tronçon supérieur de cette même rue (UF 2888).

Sur le parcours intermédiaire de la rue "des Caves" a été clairement identifiée la limite nord de la rue, du côté de l'îlot des Caves : d'une part, par la présence de traces d'occupation à l'intérieur de structures d'habitation (UFs 2860, 2861, 2862, 2892, 2863, 2864, 2866, 2878, 2879, 2893) : concentration de scories, de charbons et de fragments de fer, en liaison avec des blocs de pierre disposés comme points d'appui pour activités artisanales ; d'autre part, par la présence de constructions légères, dont témoigne un alignement de petites fosses avec quelques pierres de calage interprétées comme des trous de poteaux (UFs 2890, 2898, 2904), de 0,38, 0,45 et 0,49 m respectivement, disposés parallèlement à l'axe de la rue et dont l'interprétation définitive, mur ou appui d'avent, nécessite un élargissement de la fouille vers le nord, c'est à dire vers l'intérieur de l'îlot des Caves.

2. Les espaces inférieurs de l'îlot des Caves en bordure de la rue

Comme pour la partie supérieure, proche du Bassin, le tronçon inférieur de l'îlot des Caves a révélé l'existence de larges surfaces d'habitation ou destinées à des activités artisanales, avec une forte présence de charbons, de terres brûlées, de scories de fer, des zones d'épandage de cendres et de mobilier céramique. L'absence de soubassements de murs de pierre conduit à penser qu'il s'agit de surfaces non couvertes, ou couvertes de toitures légères.

D'autre part, dans l'état actuel des travaux on n'a pas repéré de rues secondaires, transversales à la rue "des Caves", menant à l'intérieur de l'îlot, de telle façon que l'accès aux maisons du grand îlot des Caves aurait été assuré par des espaces ou cours sans toiture.

Dans le secteur de terrain principal de la fouille 1994-95 (UF 3116-18 et 3109), de 10 m de large, ont été identifiés les espaces principaux suivants :

- Sol aménagé sans toiture UF 3116. Ce sol est situé à l'extrémité nord-ouest de la fouille. Il s'agit d'un niveau de pierrailles abondantes, semblable à celui mis au jour à quinze mètres de distance vers l'ouest par l'équipe de l'Université de Bruxelles pendant la campagne de 1994. Il pourrait s'agir de l'altération d'une préparation de sol dans la cour non couverte d'un bâtiment, qui pourrait se situer vers l'est (UF 3117) ou vers l'ouest (proche des fouilles belges).
- Sol aménagé couvert d'une construction UF 3117. Il s'agit d'un sol argileux, de couleur ocre foncé, avec inclusions pierreuses peu nombreuses. On dénombre plusieurs petites fosses avec charbons et zones d'épandage de cendres (UF 3126 et 3127). Ce sol aurait été couvert par une toiture légère et correspondrait à l'intérieur d'un bâtiment (maison, atelier, boutique). D'ailleurs, une concentration importante de blocs de pierres pseudo-alignées, suivant un axe est-ouest, presque perpendiculaire à la rue "des Caves" (UF 3123), sépare ce sol d'intérieur du précédent décrit comme d'extérieur (UF 3116).
- Sol aménagé sans toiture UF 3118. Cette surface est caractérisée par un sol jaunâtre de cailloutis compactés. Son apparence et sa consistance sont très semblables à celles des rues, cependant, l'ouverture dans ce sol d'un petit carré de sondage (UF 3102) a révélé une puissance nettement inférieure à celle des revêtements des rues. Ce sol d'extérieur appartiendrait vraisemblablement à une aire ouverte et sans toiture, rattachée à des activités d'habitat ou artisanales ; il aurait une puissance moyenne d'environ 7 cm, et s'appuie sur un remblai archéologique (UF 3108 et 3112), lui-même couvrant un sol d'habitation (UF 3113, argileux et caillouteux), et une dernière couche archéologique (UF 3114) avec matériaux mobiliers homogènes de la première moitié du Ie siècle avant J-C., au-dessus du sol géologique naturel. Dans l'angle nord-ouest de cet espace UF 3118, proche du sol UF 3117, a été identifiée une structure quadrangulaire, UF 3103, avec pierres alignées sur quatre côtés et un empierrement intérieur très serré. Il pourrait s'agir d'une plate-forme supportant des structures légères disparues. Un radier de tessons d'amphores se trouve près de l'angle nord-est de cette plate-forme (Fig. 3). Dans l'angle sud-est, vers la surface délimitée par les murs 3101, l'ouverture de la berme qui sépare ces fouilles des sondages ouverts en 1994 sur la rue "aux Caves" (UF 2857) a révélé la présence d'un seuil en pierres et torchis (UF 3121 et 3122).
- Bâtiment en murs de pierres UF 3109. Cette structure est formée par le remplissage compact et irrégulier de pierres de dimensions moyennes, terre et matériaux céramiques à l'intérieur d'un bâtiment délimité sur au moins trois côtés par des murs soigneusement élevés en talus ; il semble s'agir d'une maison avec cave, laquelle pourrait avoir un accès direct au sol sur le troisième côté, si l'on considère la forte dénivellation du terrain à cet endroit. Trois assises bien alignées ont été mises en évidence par les premiers travaux. La largeur et la technique de ces murs sont les mêmes que celles du tronçon identifié en 1994 (UF 2889), moellons de taille moyenne régularisés sur le plan d'assise et la face visible). Les assises de ce mur présentent une hauteur variant entre 0,23 et 0,16 m ; tandis que les mesures des moellons varient entre 0,14, et 0,35 m à 0,06 et 0,16 m de hauteur et largeur respectivement. Il reste à mettre en évidence le quatrième coté du bâtiment et à terminer la prospection du remplissage intérieur (fig. 21)

Un sol ocre noirâtre sur une petite surface (UF 3119), délimité par des restes de torchis (UF 3120) semble constituer, sur l'angle ouest du mur de la construction UF 3101, un espace d'intérieur proche du seuil UF 3121-3122 : il pourrait s'agir d'une petite pièce ou appentis d'activité artisanale, en connexion avec le bâtiment (UF 3101), avec le sol d'une probable cour (UF 3118) et avec la rue des Caves (UF 2857).

3. Le mobilier archéologique

La fouille de la rue et du secteur inférieur de l'îlot des Caves a fourni un mobilier archéologique qui, dans son ensemble, révèle une occupation de la deuxième moitié du Ier siècle avant J-C (horizons Bibracte 4 et 5). Il faut remarquer, d'une part, la présence sporadique de matériaux plus récents, d'époque tibérienne, du premier tiers de notre ère (horizon Bibracte 6) ; d'autre part, le sondage carré UF 3102, sous les sols d'habitation, a fourni des matériaux plus anciens, de la fin du IIe siècle au milieu du Ier siècle avant J-C (horizons Bibracte 2 et 3, fig. 3).

Les trouvailles métalliques abondent ; ce sont essentiellement des objets en fer (clous, tiges, clefs, fibules) et des petits morceaux de bronze appartenant à des objets non reconnaissables, parfois décorés avec fins motifs géométriques incisés. Une mention particulière est à faire de plusieurs monnaies gauloises, à base de cuivre, dont certaines du type potin à la grosse tête et peut-être des jetons en fer fourrés, et d'une belle entaille sur agate rouge (0,65 x 0,55 cm), avec représentation d'une figure masculine drapée, debout et appuyée sur une colonne (fig. 20).

Le mobilier céramique en général est très fragmenté, et composé surtout de tessons d'amphores. Nombreux sont aussi les tessons de céramique à pâte sombre, à gros dégraissant et surface grossière ou mi-fine, les céramiques monochromes grises, les communes claires et les réductrices ou céramiques de cuisine.

La céramique grossière à pâte sombre, gris foncé ou brun foncé, à parois d'épaisseur irrégulière, non tournée mais avec indices de tournette aux bords, parfois à revêtement micacé doré à l'extérieur, correspond en général à des écuelles, marmites, jattes, pots et jarres, avec bords arrondis, repliés vers l'extérieur ou l'intérieur, la partie supérieure de la lèvre parfois plate et large, comporte des rainures pour recevoir un couvercle. D'autres vases, tournés aux surfaces grossières avec ou sans lissage, présentent des décorations de bâtonnets ou doigts imprimés sur la panse.

Plusieurs tessons sont significatifs par leur pâte gris clair homogène, bien lissée ou lissée fumigée, parfois décorée. À signaler le fond annulaire d'une bouteille ou gobelet sans décoration (3100/3), et certains tessons de panses avec décoration incisée de lignes ondées au peigne en registre horizontal, séparés par une ou plusieurs baguettes (3100/91, 160, 184). Sont abondants les fragments de pots ou jarres à pâte sombre mi-fine, à surface lissée fumigée, sans décoration, ou décorée avec impressions de petits traits à l'extérieur (3100/188) ; à chevrons incisés entre cannelures à l'intérieur d'un fond annulaire (3112/101) ; un fragment de panse présente à l'intérieur deux bandes avec lignes ondées en zig-zag, flanquées de cannelures, et à l'extérieur un registre de lignes obliques incisées au peigne entre cannelures horizontales (3100/176).

Les fragments identifiables du matériel amphorique, bords, goulots, épaules, pivots, appartiennent en majorité aux variantes italiques Dressel 1A et 1B. Un fragment de Dressel 2-4 (UF 3100), à bord court arrondi, et dans les couches plus basses (UF 3114), des fragments d'amphore Dressel 1A, lèvre courte à section triangulaire donnent, associés à d'autres mobiliers, une chronologie de la première moitié du Ier siècle avant J-C pour cette couche plus ancienne. Remarquons les estampilles sur amphore PAI et NIC (fig. 16 à 19).

La céramique à pâte claire épurée et bonne cuisson, peinte ou engobée, est assez rare. Parmi les tessons peints, dont la décoration a généralement disparu, nous avons un fragment de panse avec bandeaux verticaux peints en marron foncé (3100/153). Parmi les types engobés, quelques-uns conservent un revêtement marron foncé ou marron rougeâtre sur les surfaces intérieure et extérieure ; on peut souligner un fragment d'un pot au col bien marqué, la panse décorée à bandeau horizontal de chevrons incisés (3114/142) ; un fragment d'un bol ou coupe, imitation forme Lambloglia 1, avec cannelures horizontales parallèles sous la lèvre et dans la zone moyenne de la panse (3100/171) ; et un fond annulaire, d'une forme campanienne ou pré-sigillée, à pâte claire brune et vernis marron intérieur et extérieur (3108/200). Enfin, parmi les fragments des assiettes/plats à pâte grise claire à engobe interne rouge pompéien, se détache un bord rouge foncé d'imitation du type "Rhône" (3100/2) (fig. 10 à 12).

En plus, on dénombre plusieurs bols ou jarres de céramique fine à pâte rose ou gris-clair ou encore mi-fine, à surface micacée dorée, parfois à revêtement noirâtre d'origine végétale au bord, et un gobelet avec la surface extérieure rouge luisant (3108/39).

Les matériaux chronologiquement les plus significatifs des horizons Bibracte 2 et 3 (fin du IIe siècle et première moitié du Ier siècle avant J-C) se trouvent dans le petit sondage carré UF 3102 : ce sont des fragments de céramique campanienne A et B, ainsi qu'un bord de gobelet en céramique à pâte claire et surfaces lustrées (Bibracte : étude préliminaire du mobilier de la stratigraphie PC, n. 9) (fig. 4) ; sur d'autres secteurs de la fouille ont été recueillies des céramiques peintes également attribuables à cette période de La Tène D1. A l'horizon Bibracte 4 et 5 (deuxième moitié du Ier siècle avant J-C et début du Ier siècle de notre ère) appartient la majorité des trouvailles faites dans ce secteur : les sigillées italiques sont relativement abondantes, surtout panses et fonds de patères et coupes, dont se distinguent par leur intérêt deux estampilles : P.AT. et A.TEI (fig. 6 à 9). Parmi les parois fines (2 à 2,5 mm), il faut remarquer deux fragments de panses, avec cannelures horizontales remplies de peinture blanchâtre (3100/177), ou baguettes verticales avec très petits chevrons incisés à la pointe (3100/169). Les cruches augustéennes à pâte jaune-blanchâtre sont bien représentées, à fond annulaire, et le profil de la lèvre en ruban tombant mouluré, avec ou non couverture blanche (fig. 13). En revanche, la céramique à vernis noir campanienne, B ou B-oïde, est très peu représentée, les tessons sont vraisemblablement très fragmentés et le vernis très abîmé ; ce sont en général des panses ou fonds annulaires de patères. Les imitations régionales, comme un bord d'une patère aux parois lissées gris foncé (3100/170) sont très répandues. Pour l'horizon Bibracte 6 (époque tibérienne), il faut signaler un bord d'amphore Dressel 2-4.

III. CONCLUSIONS PRELIMINAIRES

L'élargissement des fouilles vers la partie moyenne et inférieure de la rue "des Caves" a contribué à éclaircir l'urbanisme de ce quartier intermédiaire entre la zone du Couvent et la zone

des ateliers de la Come-Chaudron fouillée au siècle dernier, quartier que J. Déchelette avait commencé à explorer avant l'arrêt définitif de ses travaux.

Les maisons de l'îlot des Caves, par leur architecture traditionnelle légère, avec élévations en bois et terre mêlée à d'autres matériaux tel que sable ou gravier, et couverture vraisemblablement en chaume, s'opposent à l'architecture lourde en pierre avec colonnes et couverture de *tegulae*, qui se trouve du côté opposé de la rue, dans l'îlot des Grandes Forges.

Du point de vue chronologique, les matériaux les plus récents, appartenant à la dernière période d'occupation de ce quartier, se situent dans les dernières décennies du Ier siècle avant J-C et au début de notre ère. Les plus représentatifs de ces matériaux sont les sigillées italiques, les cruches augustéennes, les fragments d'amphores Dressel 1A-1B et 2-4. Les trois états principaux du sol de la rue "des Caves" se situent dans un cadre chronologique plutôt restreint dans cette seconde moitié du Ier siècle avant J-C. D'autre part, les matériaux les plus anciens, UF 3108 au fond du sondage carré UF 3102, témoignent d'une occupation antérieure de ce secteur, au moins dès la fin du IIe s. et la première moitié du Ier siècle avant J-C.

La poursuite de ces travaux permettra de compléter les résultats des fouilles anciennes de J-G. Bulliot, de J. Déchelette, et les travaux plus récents des équipes de Madrid et de Bruxelles. La cohérence de ce quartier intermédiaire du Beuvray sera ainsi assurée, de même que nous aurons une première approche globale pour un îlot d'habitation du site.

IV. BIBLIOGRAPHIE

M. Almagro-Gorbea et J. Gran-Aymerich, "Fouilles de l'équipe franco-espagnole au Mont Beuvray ; première campagne (1987). Rapport biennal 1986-1987" : Revue Archéologique du Centre et du Centre-Est 1989, p. 72-76.

M. Almagro-Gorbea et J. Gran-Aymerich, "Pâturage du Couvent 1989" : Rapport scientifique 1989.

M. Almagro-Gorbea et J. Gran-Aymerich, *El Estanque monumental de Bibracte (Mont Beuvray, Borgoña)*, Madrid, 1991.

F. Hernández et J. Gran-Aymerich, "Bibracte 1993. Pâturage du Couvent, îlot dit "aux Grandes Caves". Compte rendu de l'équipe franco-espagnole" : Centre archéologique européen du Mont Beuvray. Rapport Scientifique 1993. Rapport d'activité 1993-Projets 1994, pp. 25-34.

P.P. Bonenfant, "Université de Bruxelles. Campagne de 1993" : Centre européen d'archéologie du Mont Beuvray. Activités 1993, prévisions 1994, pp. 35-45.

Ch. Goudineau et Ch. Peyre, *Bibracte et les Eduens*. Paris, 1993.

A. Domínguez et J. Gran-Aymerich, "Campagne de 1994 de l'Université de Saragosse et CNRS-UMR 126", Centre archéologique européen du Mont Beuvray. Rapport scientifique intermédiaire. Activités 1994, prévisions 1995, pp. 67-77.

FIGURES

Fig. 1

Situation générale de l'îlot des Caves, de la voie des Caves et des fouilles 1994-95 à l'ouest du Bassin monumental.

Fig. 2

Fouilles, 1994/95, Université de Saragosse et CNRS, UMR 126 de Paris.

Fig. 3

Coupe stratigraphiques des UFs 3102 à 3115 : les UFs 3118-3102 s'identifient avec des sols d'habitation des horizons Bibracte 4-5 ; les UFs 3108-3114 s'identifient avec les horizons Bibracte 2-3.

Fig. 4

Gobelet PC LUSTR (3108- 39). Horizon Bibracte 2-3.

Fig. 5

Fibule en fer (3108- 120). Horizon Bibracte 2-3.

Figs. 6-9

Sigillées italiques (3100- 149, 3100- 83/84, 2891- 54 y 2870- 1). Horizon Bibracte 4-5.

Figs. 10-15

Céramiques rouges pompéiennes (10-12 : UF 3100), cruche augustéenne (13 : UF 2893), céramiques communes (14-15 : UF 3100). Horizon Bibracte 4-5.

Figs. 16-19

Amphores (16 : UF 3100 ; 17 : UF 2869 ; 18 : UF 3100). Horizon Bibracte 4-5. Amphore (19 : UF 3100). Horizon Bibracte 6.

Fig. 20

Entaille sur pierre dure (UF 2878). Horizon Bibracte 4-5.

Fig. 21

Début de la fouille de la cave du bâtiment à l'angle sud-est de l'îlot des Caves. Horizon Bibracte 4-6.

FIGURE 1

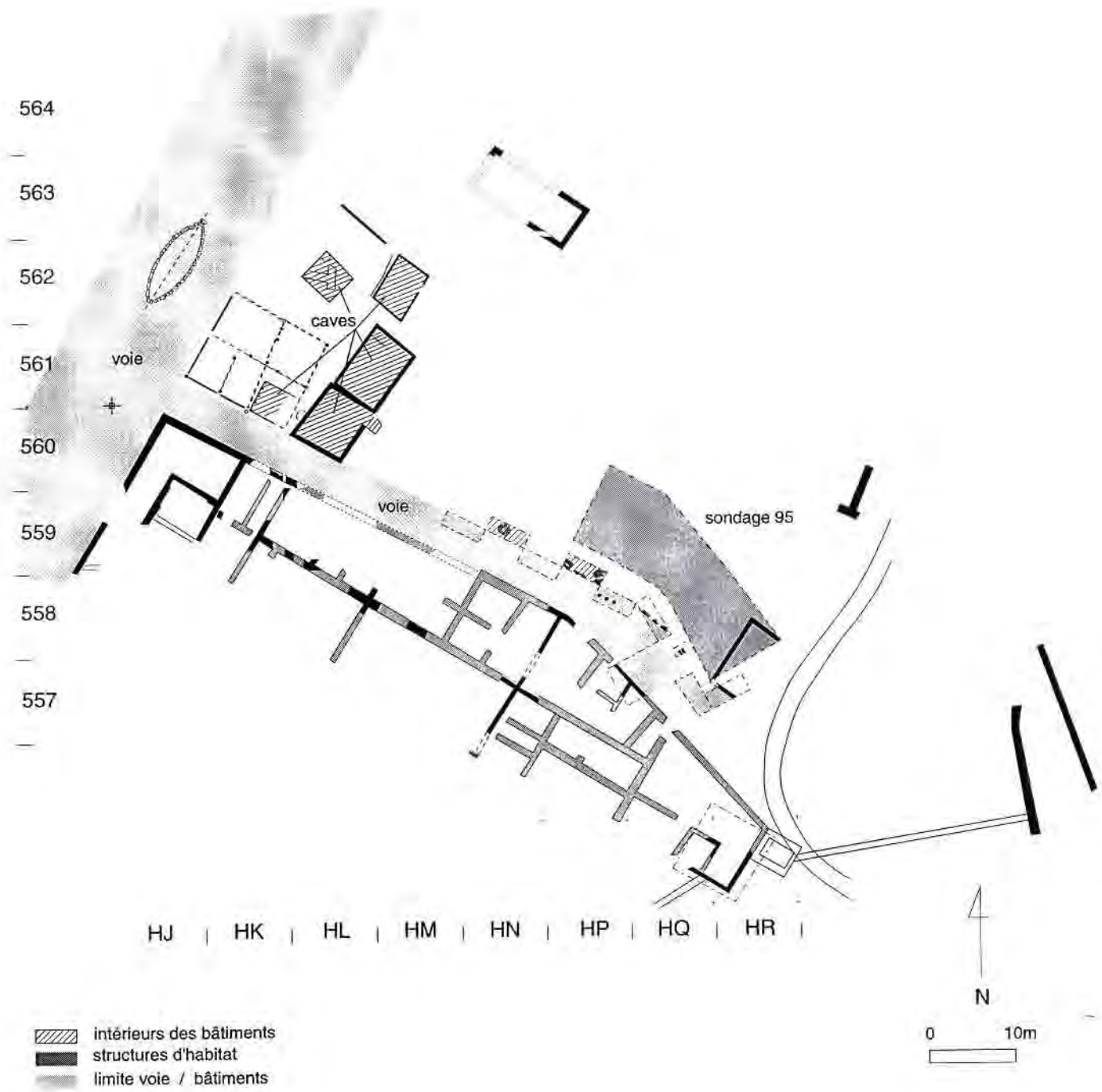


FIGURE 2

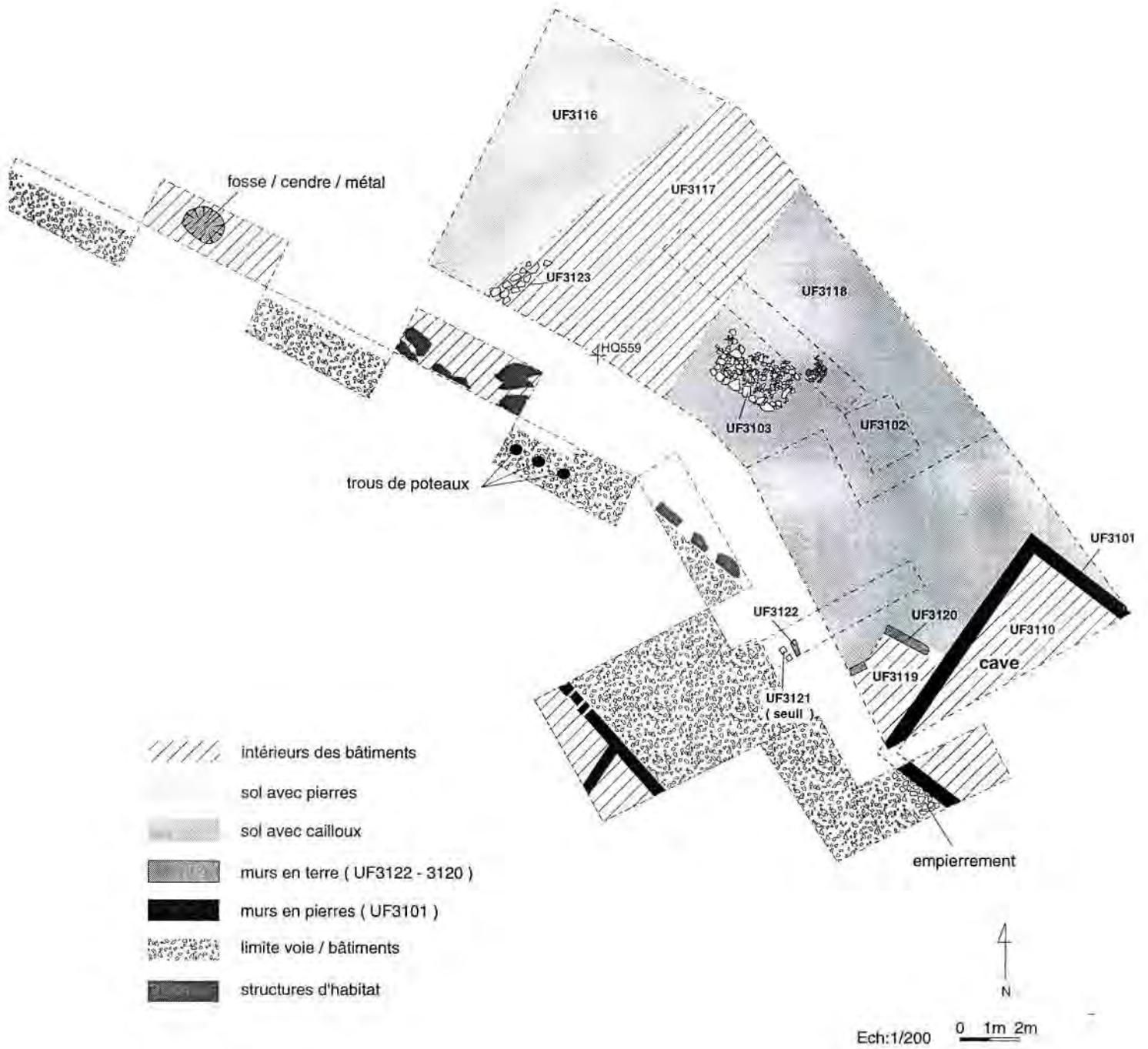
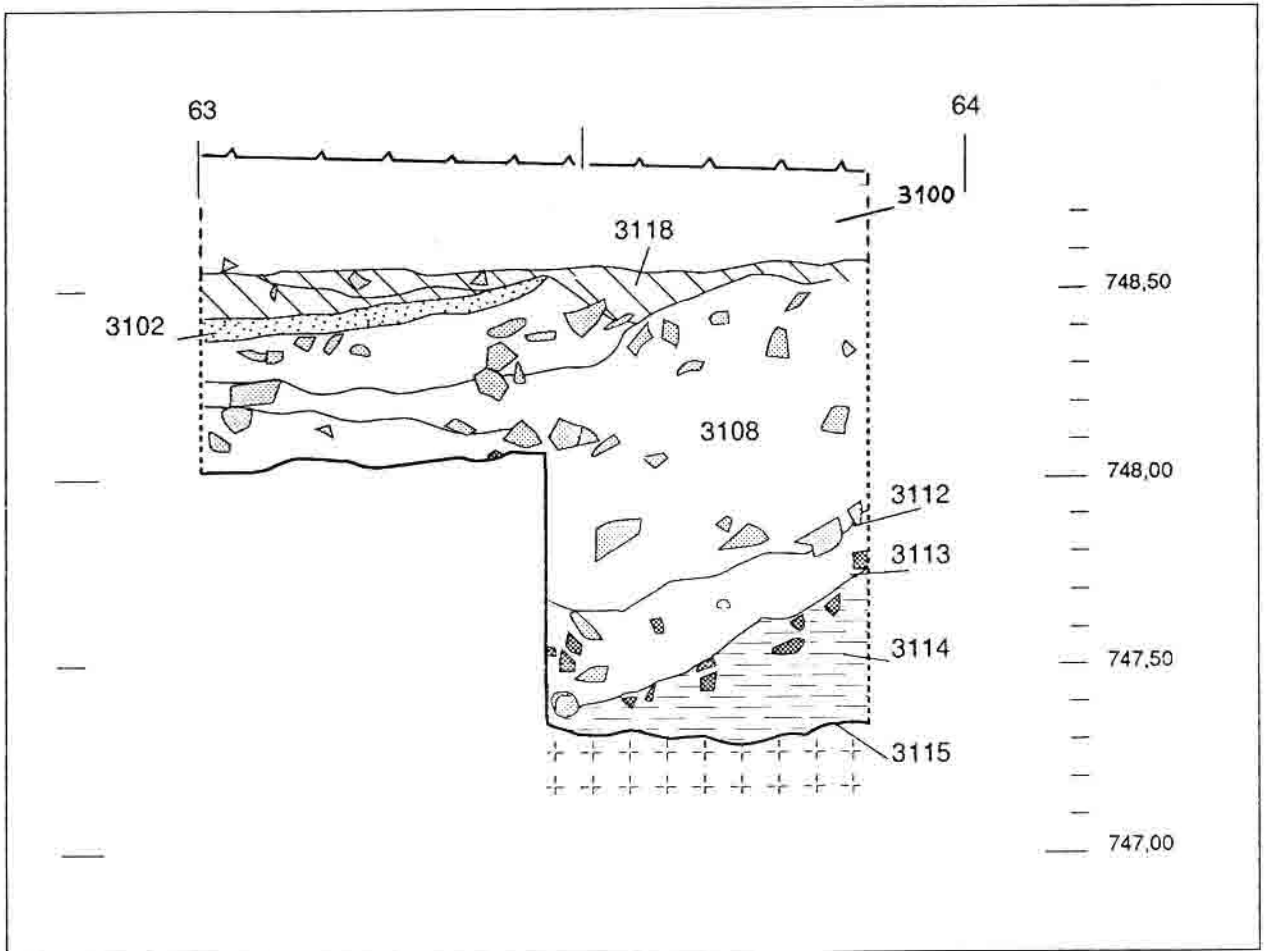


FIGURE 3



Ech: 1/20



FIGURE 4

(Echelle 1/1)

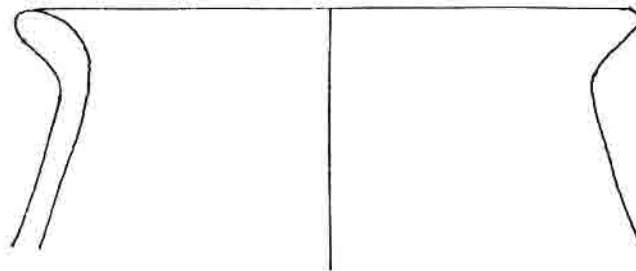


FIGURE 5

(Echelle 1/1)

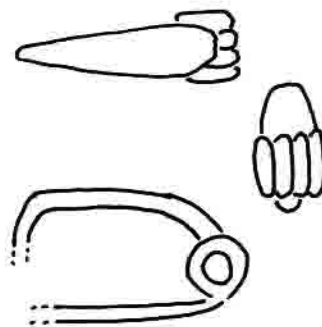


FIGURE 6
(Echelle 1/1)

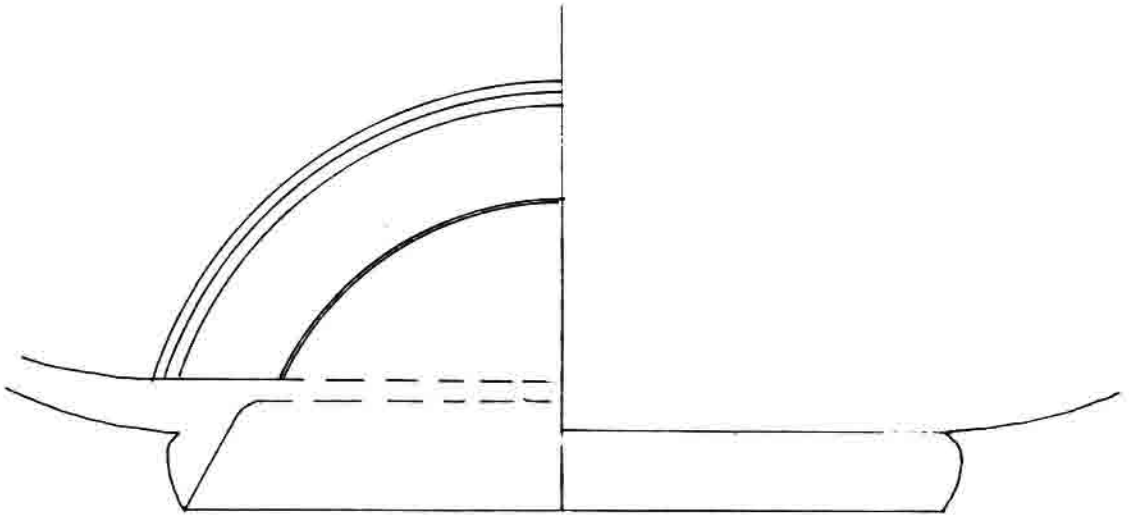


FIGURE 7
(Echelle 1/1)

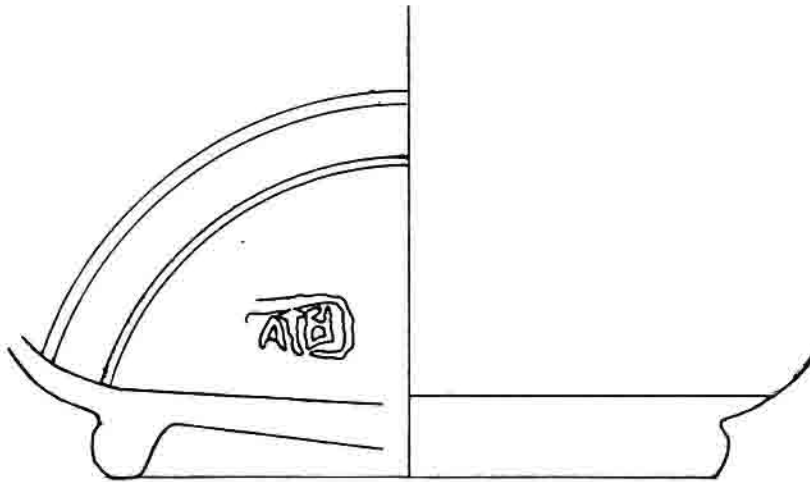


FIGURE 8

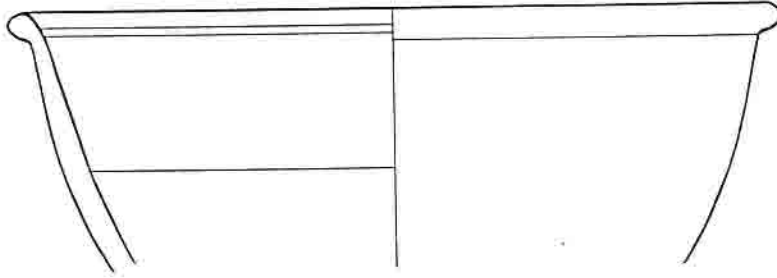


FIGURE 9

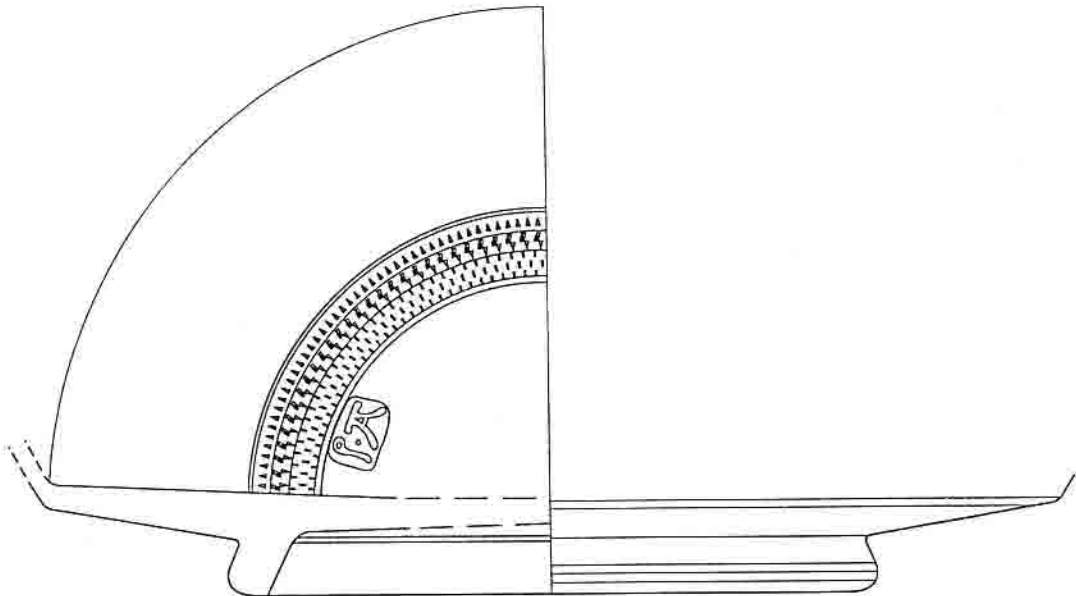


FIGURE 10

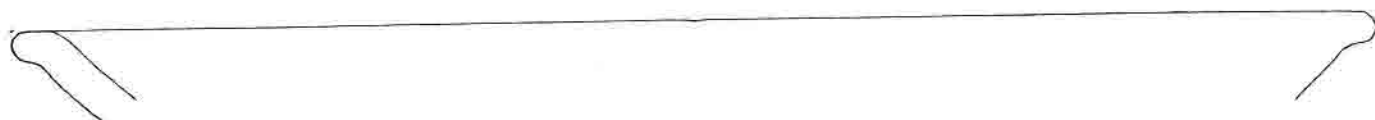


FIGURE 11

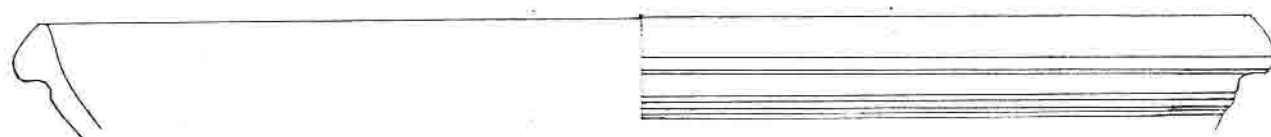


FIGURE 12

(Echelle 1/2)



FIGURE 13
(Echelle 1/1)

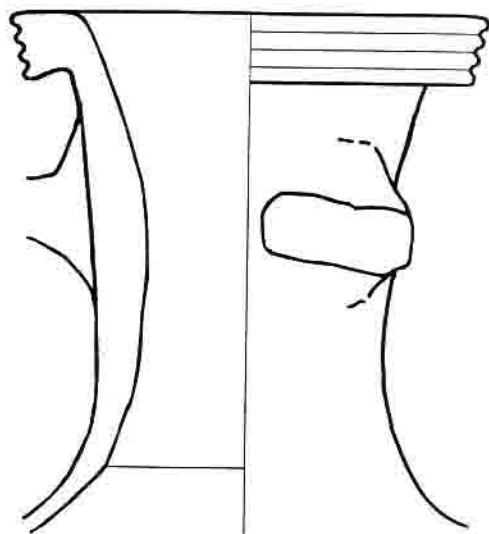


FIGURE 14
(Echelle 1/2)

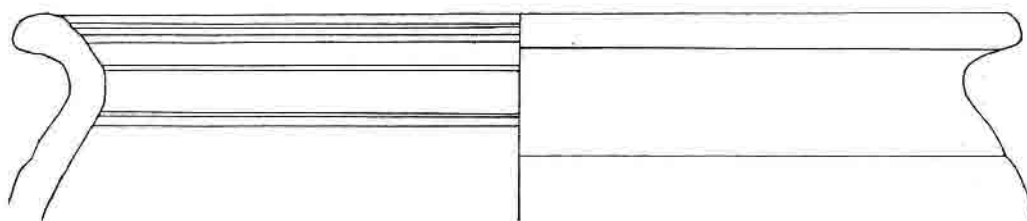


FIGURE 15
(Echelle 1/1)

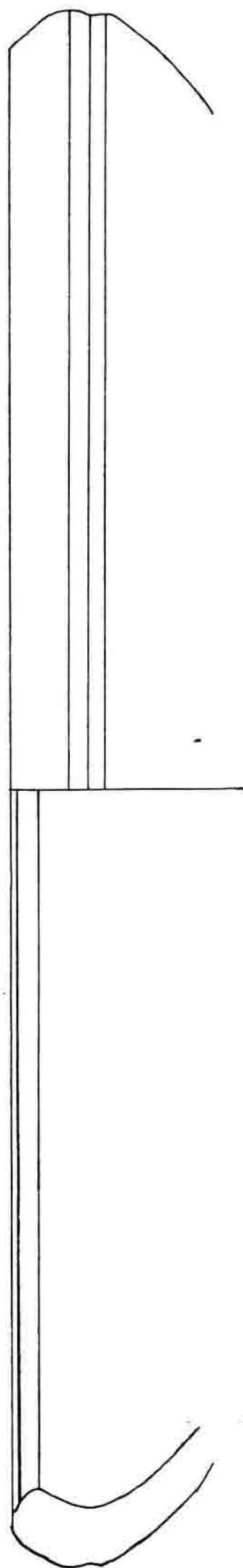


FIGURE 16

(Echelle 2/1)

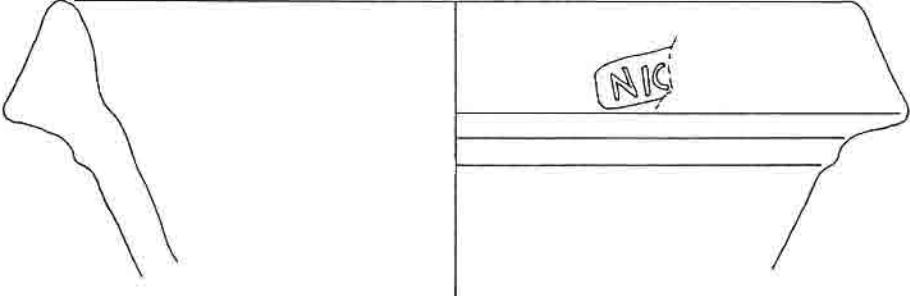


FIGURE 17

(Echelle 2/1)

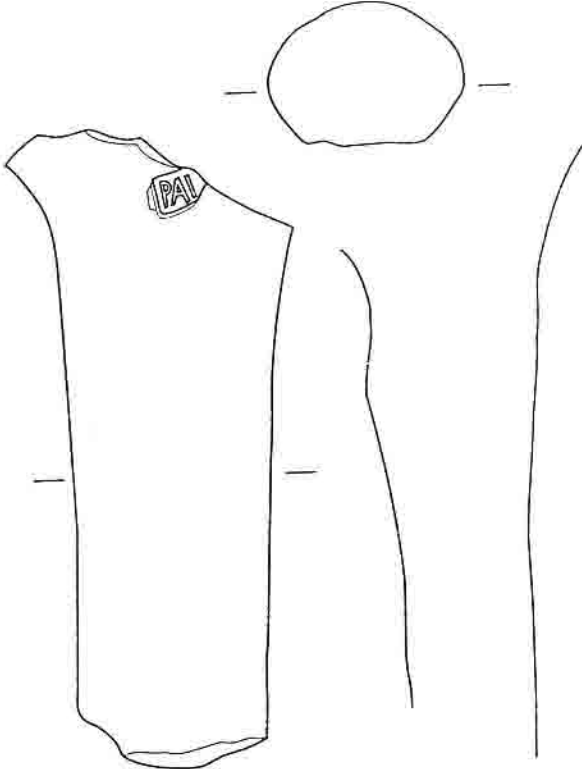


FIGURE 18
(Echelle 2/1)

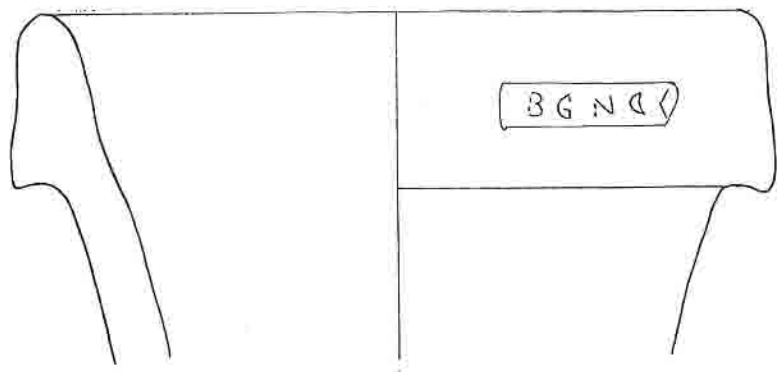


FIGURE 19
(Echelle 2/1)

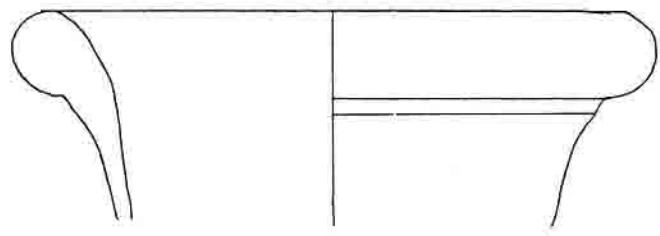


FIGURE 20



Intaille agate, grossie 10 fois, pédagogue (?)
(style calligraphique, I^o s. av. J-C., d'après H. Guiraud)

FIGURE 21



UNIVERSITE DE BRUXELLES

CAMPAGNES DE FOUILLES

1993 - 1994 - 1995

Direction : Pierre P. BONENFANT

Encadrement

M. Le Bon, chercheur à l'université
en 1993 : P. Capers - en 1994 : O. Gailly

Etudiants stagiaires : 29.

OBJECTIFS

Objectifs doubles et complémentaires :

- D'une part les structures profondes situées en HL 563 (fosse à brûlage), HL 562 (cave en bois), HM 561 (niveaux sous-jacents à la grande cave en pierre PCO²bis).
- D'autre part les terres-pleins en HM 562 entourant la cave en pierre PCO³ sur trois côtés : ouest, nord et est et celui en HM 560 en avant de la sortie de PCO².

Méthode de fouille

Le site archéologique de Bibracte comporte des caractéristiques dont la prise en compte devrait éviter, à longue échéance, incohérence et lacunes irréversibles.

1. Deux échelles dimensionnelles interviennent :

- l'étendue globale du site construit; elle intervient secondairement dans nos objectifs.

- la dimension des dispositifs construits sur le site : les unités fonctionnelles sont à l'échelle décamétrique.

2. Les éléments de superstructures en pierres étant fréquents à des niveaux affleurant ou presque, les décapages mécaniques sont généralement exclus : les fouilles de Bibracte ont été et seront des fouilles de longue durée.

Dans cette double perspective il apparaît que :

le quadrillage Lambert installé dès le départ sur l'ensemble de l'oppidum représentait une garantie de cohérence; les erreurs ayant pu se glisser dans l'implantation du bornage ne provoquant, au niveau de la topographie locale, que des erreurs cohérentes.

Principe de fouille

Trois plans d'ouverture du sol ont été mis en oeuvre selon les situations de terrain.

1. - Sur des terrains dépourvus de paléosurfaces ou de superpositions stratigraphiques, décapage en aire ouverte avec utilisation éventuelle d'engin pour le niveau supérieur (bermes de circulation).

2. - Tranchées de repérage de murs (grandes forges, grandes caves).

3. - En présence de strates d'habitat encore organisées en plan mais de structures imprévisibles, fragiles et très altérées, l'obligation méthodologique d'une approche horizontale et verticale combinée nous a paru s'imposer d'autant que l'étude conjointe du substratum géologique s'est révélée rapidement indispensable à la compréhension de l'implantation urbanistique. A court et à long terme, l'approche stratigraphique devenait nécessaire. Le plan de fouille mis en oeuvre est dérivé du système Wheeler permettant de conserver des témoins stratigraphiques organisés, à l'échelle de l'habitat.

Modalités d'exécution

a - Le maillage de 10 m représentait une unité appropriée à l'échelle des structures archéologiques.

b - Son orientation se trouvait être adéquate : oblique par rapport aux axes généraux des structures.

c - Le plan des bermes du système Wheeler a été modifié de façon à devenir un système de profils stratigraphiques en quadrillage continu sans masses "mortes" aux intersections. Il est comparable en cela au système de bermes décalées dans la fouille en quadrants (plan Van Giffen, Biologisch-Archeologische Instituut, Groningue).

D'où le dispositif en quinconce des carrés à bermes réservées (8 m x 8 m) et des carrés totalement fouillés (10 m x 10 m).

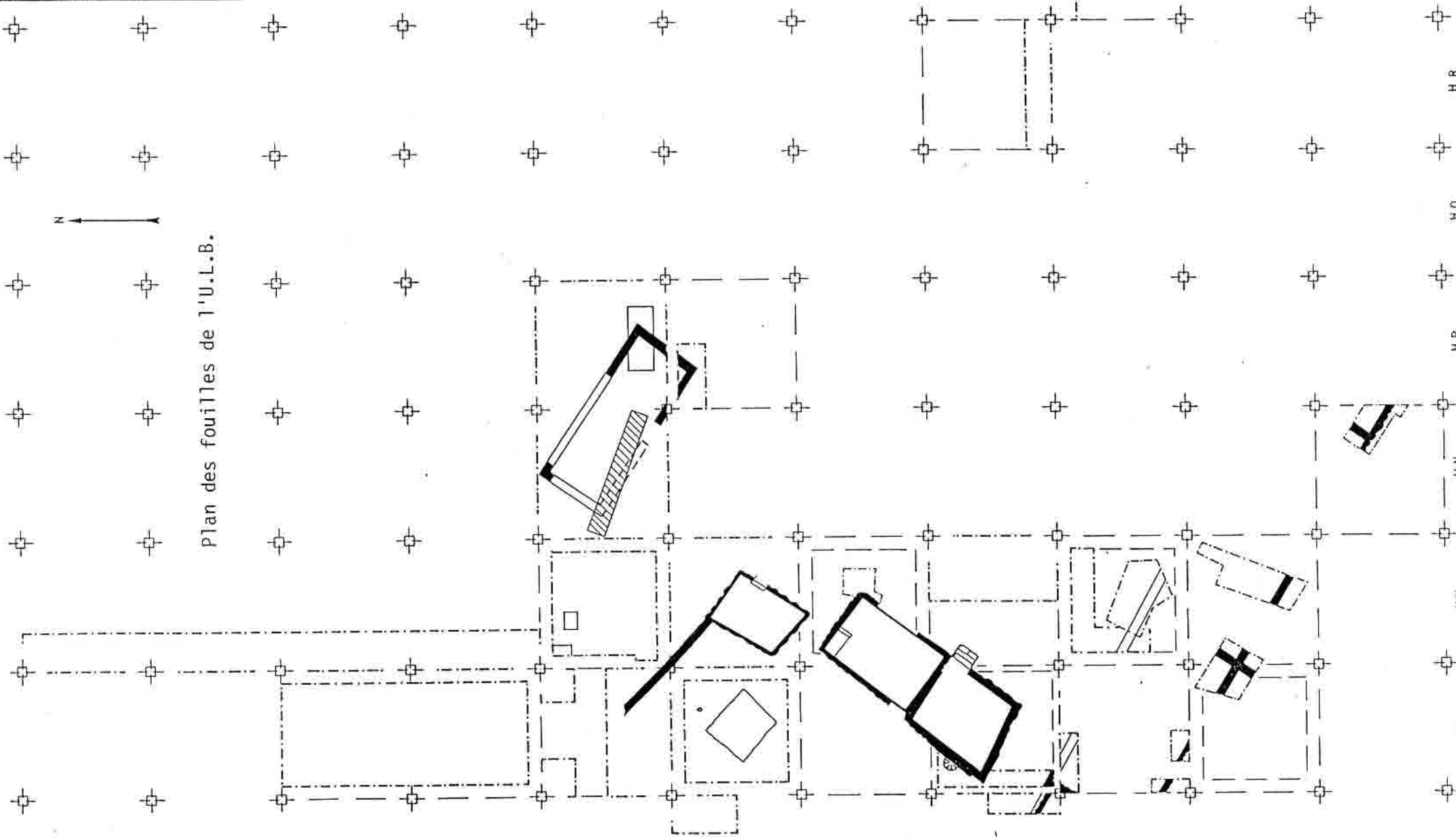
Nos quatre premières années de participation au projet Beuvray avaient été avant tout des années de repérage urbanistique et de fouilles extensives dans un espace d'un demi-hectare qui venait d'être déboisé et qui forme l'amorce de la pente vers la Côme Chaudron. C'était une part importante de la Pâturage du Couvent, limitée au sud par la zone des ruines du couvent alors toujours boisée. Redécouverte des Grandes Forges et des "maisons" fouillées par Déchelette en 1907 et dont la localisation restait perdue malgré les prospections électromagnétiques; identification d'une première rue, la "rue des Grandes Forges"; détermination du tronçon nord de la voie principale et du même coup évaluation du potentiel archéologique des régions au nord de la PCO; révision de la notion de "fond de cabane en pierre" interprétée plutôt comme cave recouverte d'une salle communiquant avec le terre-plein la jouxtant en contre-haut. Déchelette avait complètement fouillé les caves PCO2 et PCO3. Seule la cave PCO 2bis présentait encore un contenu stratigraphique significatif. Par ailleurs on ajoutera une petite fosse à brûlage formant un ensemble clos. Pour le reste les stratigraphies superficielles de PCO s'avèrent progressivement correspondre essentiellement à des travaux de mises en culture dont on avait sous-estimé l'importance; elles contenaient un matériel archéologique très mélangé n'offrant plus qu'un intérêt typologique.

Au contraire le triennat 1993-95 fut consacré surtout à la fouille de structures profondes. Il s'agit :

- des vestiges d'un bâtiment qui précéda la maison à la cave PCO 2bis
- de l'entourage de PCO3 : fosse à brûlage - façade sud-est et sa paléo-surface
- d'une cave en bois (la notion de cave en bois apparaît au Beuvray en 1991, suite à une interprétation qui m'avait paru convaincante, osée par des fouilleurs de Besançon lors du Congrès de l'A.F.E.A.F. à Pontarlier, au sujet de structures encore en assez bon état et considérée jusque là comme des puits).
- du débouché de la cave PCO2 vers la rue des Grandes Forges

Secteur :	Équipe : BELGE				
U F concernée(s) :				
Type de relevé :	Coupe	Plan	Elevation	Profil	Détail
Echelle :	1/10	1/20	1/50	1/200	
Date :	/ / 1994	Auteur : U. L. B			

Plan des fouilles de l'U.L.B.



567

566

565

564

563

562

561

560

559

558

557

H S

H R

H O

H P

H N

ACHEVEMENT DE LA FOUILLE EN PCO 2bis

Le centre de la cave PCO 2bis nous avait révélé une structure insolite : une excavation ovale, en plan incliné, disposée selon l'axe longitudinal de la cave (UF : 1123). L'amorce du plan incliné se trouve à proximité même du départ de l'escalier (UF 759) appuyé au mur latéral de la cave et montant vers l'intérieur de la maison. Cette disposition indique une relation de va-et-vient entre l'excavation ou plutôt son contenu et une activité se déroulant à l'étage.

Mais de quoi a-t-il pu s'agir ? La fouille a seulement montré que le conglomérat glaiseux, dont l'intérieur de la cavité était revêtu par dessus des remblais sous-jacents, était très mince, parfois un ou deux centimètres et très peu résistant. Ceci est un contraste total avec la couche épaisse et très dure de ce même conglomérat, chargé de cailloux anguleux, retrouvé tout autour de la dépression (UF 760 et UF 1100).
cf. Rapport scientifique 1992 - 1993, p. 39.

L'aménagement du pourtour même devait comporter :

- du côté de l'abrupt sud seulement (UF : 750/III) - les trois autres branches de la stratigraphie n'ont rien révélé de tel - une structure à hauteur d'appui qui a formé un obstacle lors du comblement de la cave PCO 2bis. (UF 1319-1321-1322).

cf. Rapport scientifique 1993 - 1994, p. 39.

- du côté est, deux petits piquets carrés s'alignaient en bordure. (UF 2410 et UF 2418).

- du côté ouest, une dépression nettement moins prononcée existait dès la construction du long mur ouest (UF 778 - UF 1131) : localement une assise supplémentaire a été posée pour racheter la dénivellation.

Le sol de cave a été examiné en collaboration avec Fr. Boyer. Mêmes constatations que pour le sol de PCO2. Le rocher rhyolithique en place paraît bien présent au sud. Peut-être même s'agirait-il - hypothèse évoquée par Fr. Boyer - de blocs de carrière à peu près in situ ? Le fait est qu'une cave antérieure à PCO 2bis s'est révélée juste au nord. De sérieuses difficultés s'annoncent en tout cas dans la stratigraphie archéo-géologique profonde.

Sous la cave PCO 2bis

La cave PCO 2bis recouvre des niveaux de remblais comportant des traces d'une combustion intense. Les débris d'une structure périphérique semblent avoir été retrouvés :

- avant tout un pan de mur basculé (UF 1806), touché par le feu (mortier rubéfié); trois assises bien dressées avec un hors plomb de 10 grades; l'éventualité d'une orientation conservée est à écarter - les blocs repérés dans le sol de PCO 2bis font exclusivement partie de ce dernier et sont étrangers à ce pan de mur. Le pendage des assises est de 20 grades vers le nord. La différence d'orientation qu'elles offrent par rapport au dernier état du quartier central est donc non-significatif. Sans aucun alignement avec ceci, un petit bloc de maçonnerie basculé a été retrouvé aussi sous l'extrémité centrale de la branche sud-est de la stratigraphie de PCO 2bis.

Ces matériaux brûlés descendent à une profondeur importante (dernier sondage : 747,55). Ils sont de deux origines différentes. Les plus profonds montrent une combustion sur place (UF 2412), tandis que les couches supérieures contiennent des matériaux brûlés déplacés, témoins d'un remblaiement avec des décombres (UF 1818). Le matériel archéologique est très abondant, montrant des traces de combustion ayant pu atteindre des températures de grésage. De la couche UF 2412 de nombreux fragments de torchis cuits par le feu ont été retirés, le lissage de la paroi y est souvent visible.

L'étude de ce matériel a été entamée (premier tri, premiers dessins).



La cave PCO 2bis avec son cratère central (UF 1806 - UF 1818 - UF 2412).
A l'avant plan l'escalier intérieur de la cave (UF 319). Dans le fond à
gauche, l'effondrement du mur mitoyen sud (UF 313 - UF 779) permet de
voir l'escalier extérieur (UF 314) de la cave PCO2.

Photo Fr. Schubert.



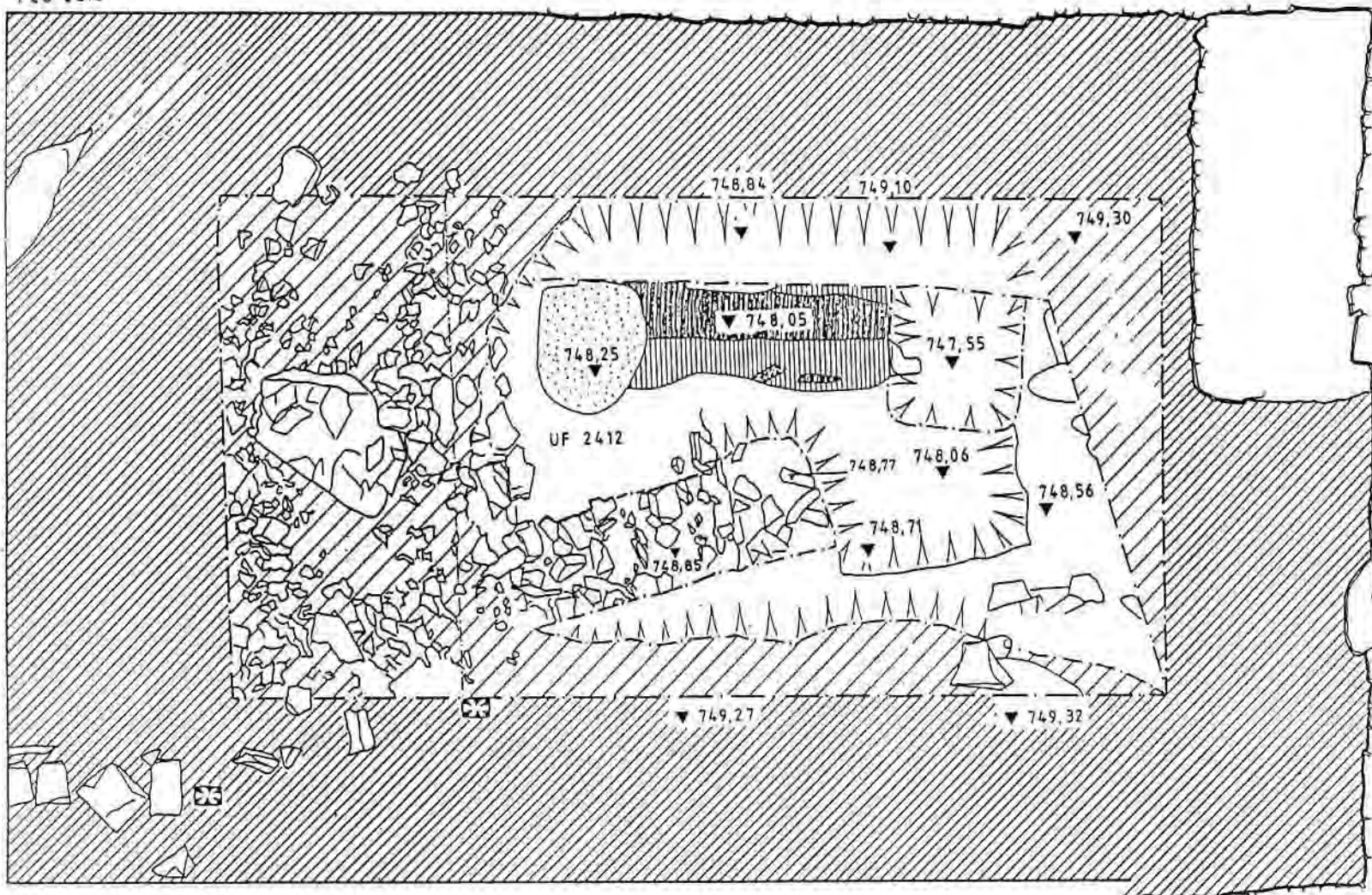
Dans la cave PCO 2bis, pan de mur
rubéfié et basculé (UF 1806) et
les couches UF 1818

Photo U.L.B.

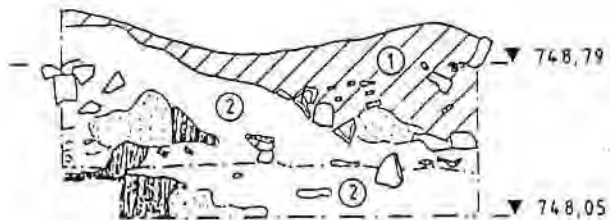
PCO 2bis



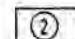
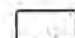
12

Sondage sous le sol de cave PCO 2bis



-  Négatif de pieu
-  Paroi pierre à pierre
Paroi rectifié
-  Torchis brûlé
-  Tuile
-  Surface sol construit
(cailloutis et terre)



-  Amphore
-  Charbon de bois
-  Enrochement du sol de cave
-  Remblais
-  Sole (?) en terre grise

Il est intéressant de lui comparer celui qui a été recueilli, il y a quatre ans, sur un sol d'incendie retrouvé extérieurement à la cave PCO 2bis, à l'angle nord-est en particulier. Ce sol, très soigneusement construit (UF 783), est situé plus haut que celui de PCO 2bis (niveau sol PCO 2bis : 749,28 - niveau UF 783 : 749,50 m). Il s'engage quelque peu sous le parement externe de la cave. Lui aussi appartient à un état antérieur, le même, si l'on peut en juger par l'incendie.

*

*

*

PCO3 ET SON ENTOURAGE

1/. La fosse de brûlage

A l'extérieur du mur bordant au sud le terre-plein (dont un lambeau de sol construit a subsisté) (niveau = 750,14) avait été localisée et largement fouillée une fosse à brûlage contenant un matériel abondant: clous et ferrures diverses, céramique et macro-restes végétaux. Les dernières recherches ont eu lieu en 1993 et en 1994 lors du démontage du parement du mur (UF 2427).

La fosse (UF 754 - 764 - 774 - 1821 - 1827) adossée au mur avait été recouverte, après son abandon et son comblement, par le parement du mur de pierre, mais elle n'était pas sous-jacente à toute l'épaisseur du mur. Elle s'alignait sur le corps du mur, dessinant d'ailleurs uniquement de ce côté une paroi rectiligne. Il apparaît donc que cette fosse constitue un élément de datation significatif pour le sol construit du terre-plein et, si l'on admet l'unité architecturale constituée par la cave et le terre-plein, pour la cave PCO3 elle-même. On se rappellera

que celle-ci a été complètement fouillée par Déchelette. (Photos ci-jointe)

Tout le matériel archéologique découvert lors des fouilles antérieures à 1993, c'est-à-dire la majorité, a été remonté pour la céramique, sablé pour les fers, dessiné et étudié par G. Bussienne, en liaison avec l'équipe céramologique et, pour les métaux, avec J.P. Guillaumet. Le matériel recueilli depuis (UF 2427) a été traité (nettoyage, sablage), trié et dessiné dans le cadre du stage de fouille de 1995.

Les macro-restes végétaux ont été étudiés par J. Wiethold qui a réalisé un prélèvement en 1994. La traduction du travail de J. Wiethold est en cours.

2/. La façade Sud-Est de PCO3

De ce côté le mur de la cave (UF 1325 - ex 319) est très altéré. Il ne subsiste extérieurement qu'une ou deux assises.

La porte est décentrée vers le nord-est. Des jambages en blocs de granit il ne subsistait qu'une assise. Le mode de construction était identique de part et d'autre : deux blocs ménageant dans le mur un espace triangulaire.

En avant de la cave est apparue une paléo-surface sur un sol caillouteux. Sur le passage conduisant à la porte un mince pavage de tessons (fragments d'amphores, de tuiles et céramiques) a été retrouvé localement, apparemment en fond de flaque.

A gauche de la porte, un dispositif quadrangulaire (0,03 m x 1,18 m) est fait d'un assemblage de grosses dalles plates, épaisses d'une vingtaine de centimètres. Il était visiblement destiné à encastrer une



LA CAVE PC03 - FOUILLE DE DECHELETTE EN 1904



LA CAVE PC03 - FOUILLE DE L'EQUIPE BELGE EN 1993



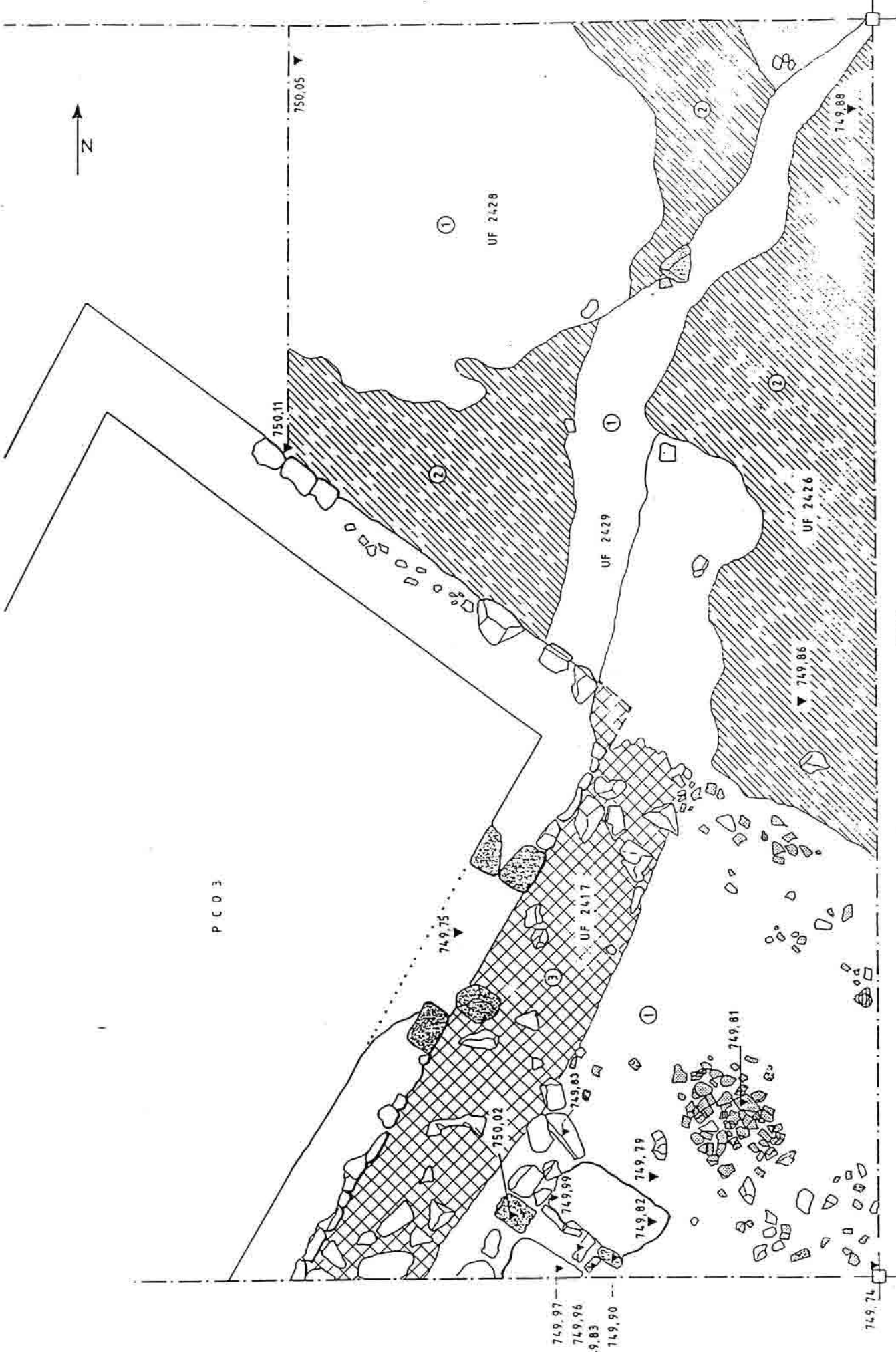
La fosse à brûlage (UF 1821)

Photo U.L.B.



De l'intérieur de la cave PC03
vue sur le terre-plein en cours
de fouille

Photo U.L.B.



- Terre brune (1)
- Terre jaune (2)
- Tuile
- Gravier
- Amphore

HM 562 - Dans l'angle S.E.: la paléo-surface extérieure. Vers le N.E. affleurement des structures négatives.

pièce de bois de section carrée (24 cm de côté) reposant à même le cailloutis; le calage intercalaire plus petit mais de même épaisseur (dont un fragment de meule) avait, d'un côté, été reculé. La surface supérieure de cet assemblage pourtant sommaire est régulière et est conforme à la légère déclivité du terrain vers la Come-Chaudron.

A droite de la porte en bordure de la ligne de démarcation prolongeant approximativement le mur nord de PCO3 (UF 1327) apparaît une forte concentration de tessons de vases. Au-delà de cette ligne le substratum limoneux et cryoclastique affleure. Il a été creusé d'un petit fossé irrégulier (UF 2429) s'alignant plus ou moins sur la façade de PCO3. En contre-haut, tangent au fossé, se développe un remblai circulaire (UF 2428). (cf. Rapport scientifique 1994, p. 48)

*

*

*

LA CAVE EN BOIS (HL 562)

Jouxant le terre-plein situé en arrière de la PCO3, il n'est pas évident de rattacher la cave en bois à cet ensemble-ci plutôt qu'au bloc des caves PCO2 et PCO 2bis :

- La cave étant creusée dans un cryoclaste très bouillant, les bords de l'excavation se sont largement effondrés lorsque le coffrage de bois vint à disparaître; le déversement, depuis ces bords, de blocs cyclopéens destinés à combler ce cratère laissé béant par la ruine, a amplifié ce phénomène. On ne dispose donc plus, d'aucun côté, des emplacements des parois établies au rez de chaussée ni a fortiori de ceux des communications.

- L'accès à la cave n'était-il pas autonome ? Les vestiges de la

descenderie, quelque peu amputés par la fouille opérée par Déchelette dans la fosse à amphores, s'ouvrait au bout de l'intervalle laissé entre PCO 2bis et PCO3. Cet intervalle - peut-être une ruelle - est encore à fouiller en raison des nécessités de circulation de chantier.

- L'argument que l'on pourrait tirer d'un certain alignement formé entre la paroi nord-est de la cave en bois et le mur sud-ouest de la cave en pierre PCO3, reste ambigu.

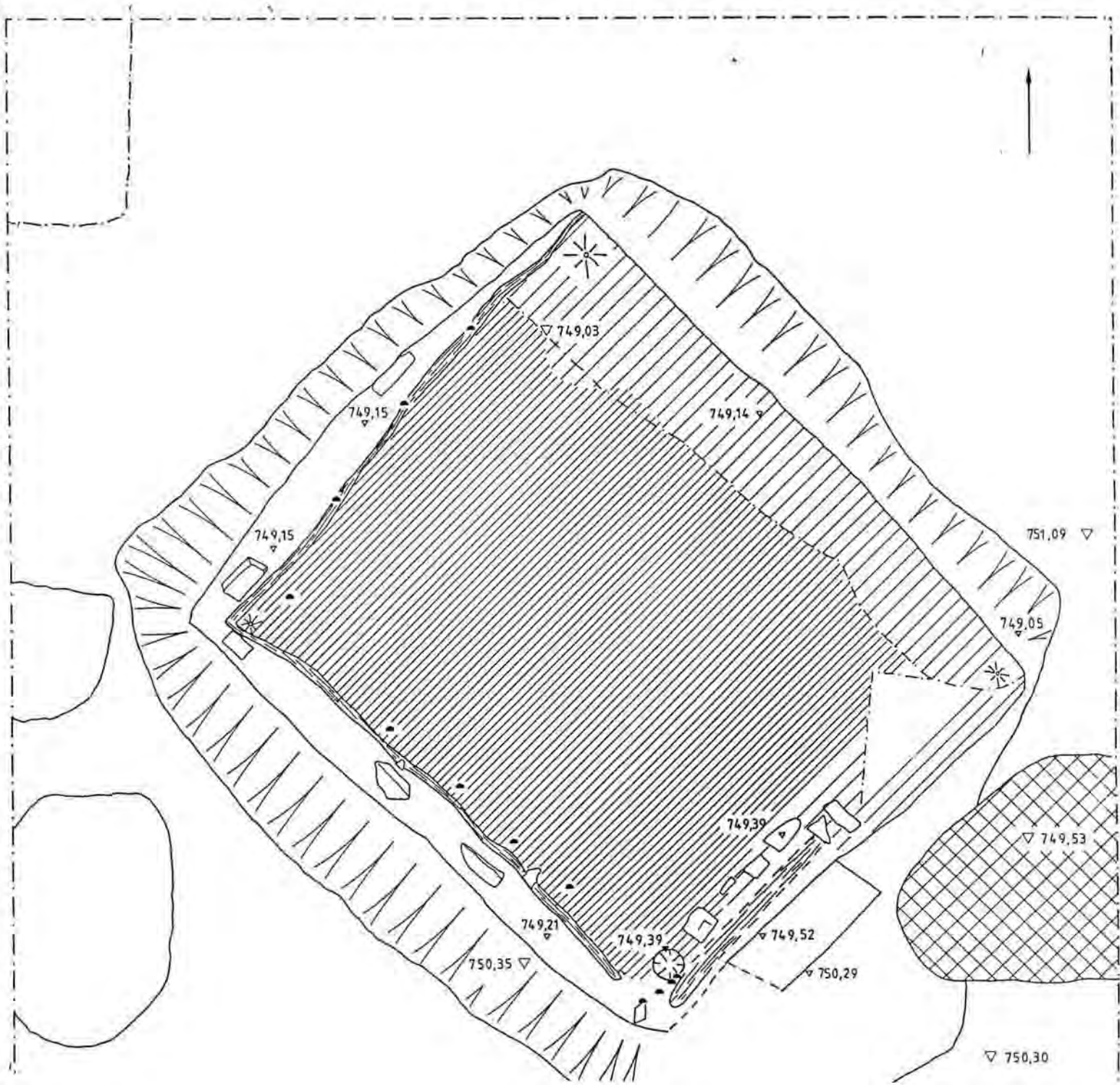
Les trois campagnes de 1993 à 1995 ont permis de réunir des informations complètes sur la cave :

- a) la séquence stratigraphique du remplissage
- b) le sol et la structure des parois
- c) le dispositif d'accès

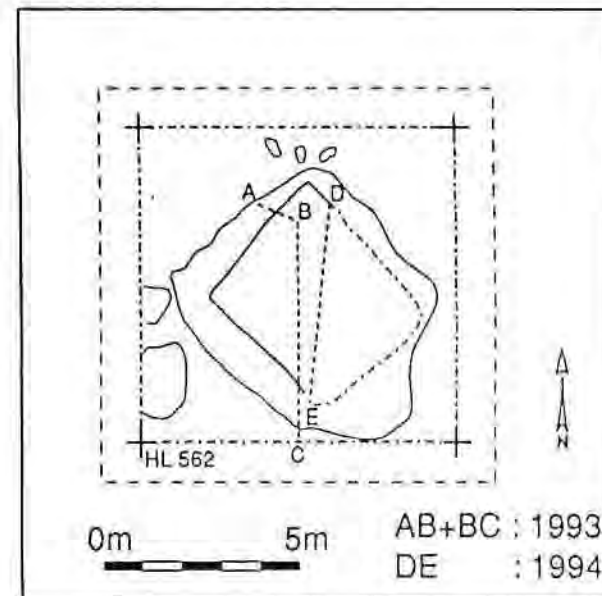
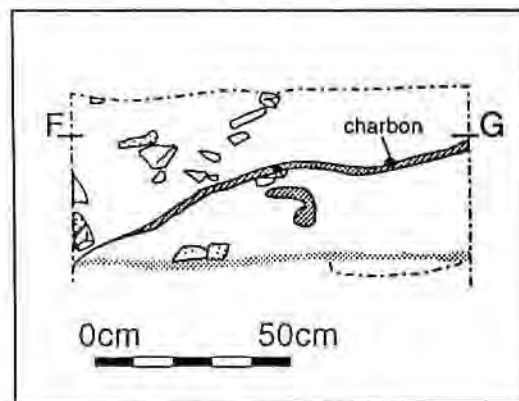
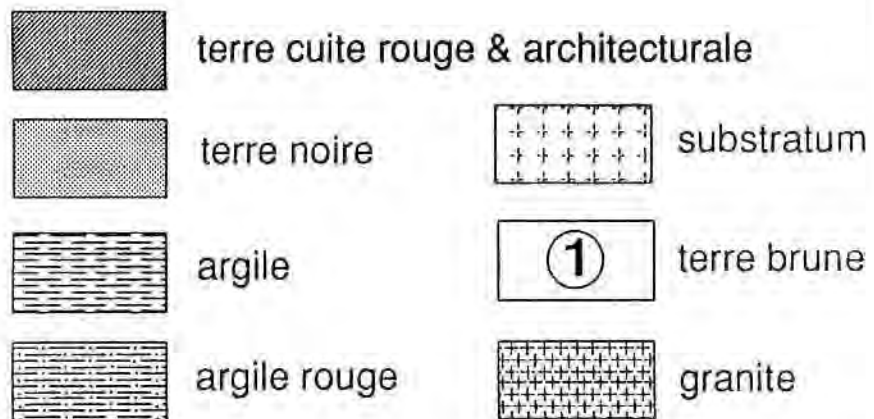
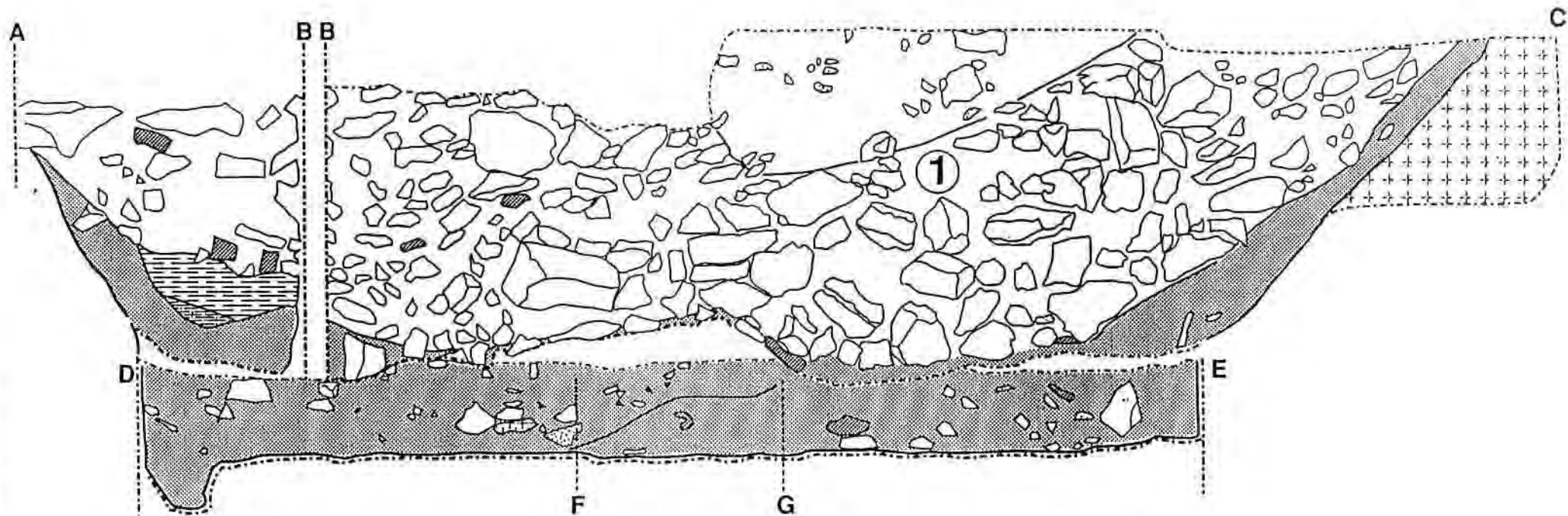
a) Le matériel archéologique est réparti stratigraphiquement : couches inférieures d'effondrement correspondant à l'occupation du bâtiment, couches de comblement liées à l'abandon du site et couches supérieures de nivellement, éventuellement liées à la mise en culture. Seules les couches inférieures constituent des strates utilisables pour la chronologie. Le comblement fut opéré, pensons-nous, assez rapidement et avec des matériaux de grandes dimensions : les quartiers de pierres dépassaient le calibre des plus gros moellons. Y était mêlé une quantité impressionnante de fragments d'amphores (UF 1315). En plus de matériaux divers - meules, tegula mamata, et pour la première fois : des claveaux (longueur du lit de coupe : 22 cm). Le sol (UF 2400) est très régulier - terre battue jaune - sur ce fond s'est sédimentée une mince couche de sable clair mêlé de particules charbonneuses très denses (UF 2401). Les couches inférieures ont donné un riche matériel archéologique dont un pucier de passoire à vin en bronze (cf. J. DECHELETTE, Les fouilles de Bibracte, Autun, 1904, pl. XIV, n° 19 et 20). L'étude de ce matériel est engagée.

sur :	Equipe : BELGE				
concernée(s) :	CAVE EN BOIS				
	HL 562				
de relevé :	Coupe	Plan	Elevation	Profil	Défil
lie :	1/10	1/20	1/50	1/200	
	18/1995	Auteur : U L B			

-  Fouilles Dechelette
-  Trace de poteau
-  Emplacement de poteau
-  Clou
-  Planche
-  Sol aménagé
-  Zone de gros cailloutis gris verdâtre

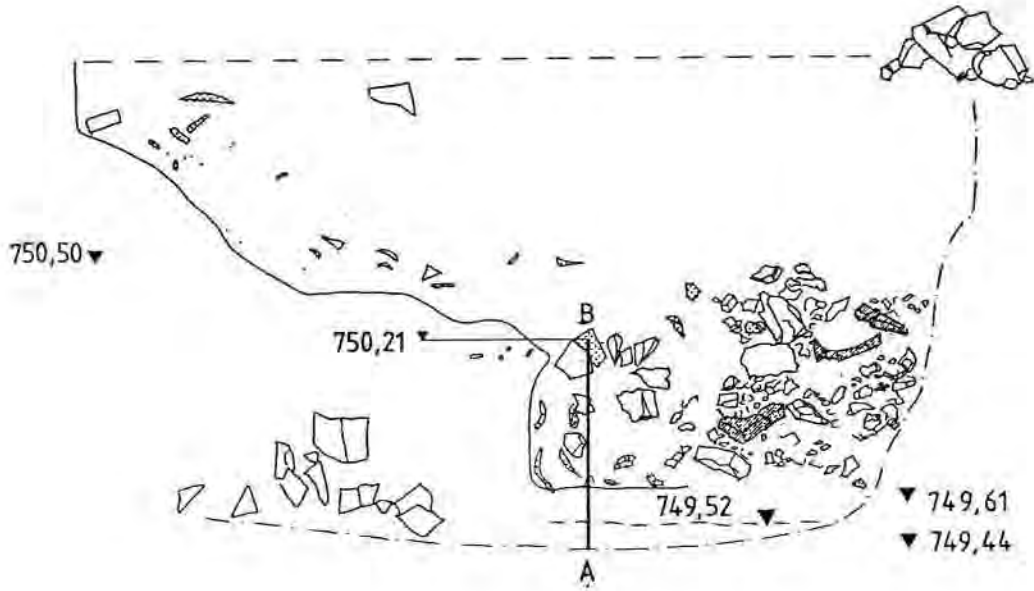




La cave en bois

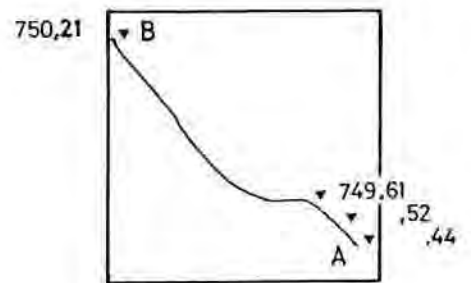


N°				
Secteur :	Equipe : BELGE			
UF concernée(s) : 3406				
Cave en bois				
Type de relevé :	Coupe	Plan	Elévation	Profil
Echelle :	1/10	1/20	1/50	1/200
Date :	/09/1995			
Auteur :		U.L.B		

La stratigraphie de la "descenderie"



-  Amphore
-  Tuile



b) Le sol et la structure des parois. La cave est quadrangulaire, légèrement trapézoïdale avec environ 3 m 85 de côté. Le substratum cryoclastique étant très friable les bords ont été très talutés et tapissés d'une couche de composition identique à celle des sols de cave. Ce revêtement comblait l'intervalle compris entre le cryoclaste et la paroi de bois qui formait les murs. Celle-ci a été retrouvée sur trois des côtés (nord-est, ouest et sud-ouest) grâce aux traces d'implantation des planches et des clous (espacés de 85 cm). Le sol, examiné dans une coupe parallèle à la paroi nord-ouest, montre bien, comme dans les autres caves, cette glaise jaunâtre à charge de cailloux rhyolithiques anguleux. Néanmoins il faut noter ici la présence erratique de particules de charbon de bois. Le pourtour de la cave a été surcreusé, ménageant une faible tranchée de fondation horizontale et taillée dans le substratum (plan en annexe). L'emplacement des poteaux d'angles fut reconnu et à l'angle ouest les deux blocs de calage étaient encore en place.

c) Le dispositif d'accès. Les abords de la paroi sud-est avait, depuis trois ans déjà, présenté des problèmes d'approche car, à proximité immédiate, Déchelette avait réalisé la fouille (UF 2417 et UF 4303) d'un dépôt d'amphores. Son travail avait laissé une fosse plus ou moins oblongue, greffée sur sa tranchée de repérage du parement externe du mur sud-ouest de PCO3. Dans sa partie profonde la fosse se trouvait encore séparée de la cave en bois par une mince épaisseur de cryoclaste. Mais vers le haut, cette fosse, ou la fouille de Déchelette, avait bouleversé toute la partie haute de la descenderie.

La descenderie occupe la moitié sud de la paroi sud-est de la cave. Au pied même le sol de cave a été renforcé sur une longueur d'1 m70 par une série de 6 pierres plates formant la bordure de l'aire de circulation. C'est le seul emplacement où un tel dispositif apparaisse. Il était enduit en 5 cm d'épaisseur, de la terre battue qui revêtait tout le sol de cave. Le plan incliné de la descenderie se termine par un petit seuil surélevé fait en matériaux terreux. En avant se trouvait une

sablière basse bien reconnue dans l'angle sud de la cave. Elle était destinée à caler l'échelle dont le pendage était de 51°. La minceur de l'enduit terreux sur la pente implique des planches de protection évitant les coups des pointes de pieds. La sablière devait également recevoir les chambranles de la porte. Un poteau rond d'un diamètre de 14 cm - reconnaissable à sa mince couronne de bois carbonisé - bloquait l'extrémité sud de la sablière et la rencontre des deux parois sud-est et sud-ouest.

*

*

*

LE DEBOUCHE DE LA CAVE PCO2 VERS LA RUE DES GRANDES FORGES ?

En 1994 des recherches ont été amorcées en vue de cerner la question de la sortie de la cave PCO2 et, d'une façon plus générale, du bâti au sud-est de la grande cave, au contact de la rue des Grandes Forges.

Afin d'éviter, dans un premier temps, les tranchées des fouilles de Déchelette longeant extérieurement le mur sud-est de la cave PCO2, l'ouverture a été reportée un peu vers l'est.

Aucun prolongement de la séparation entre PCO2 et PCO 2bis n'existe. Uniformément s'étendait un empièchement fait de blocs anguleux de moyen calibre pris dans la glaise, selon une déclivité légèrement plus forte qu'actuellement vers la Come Chaudron. L'analogie est nette avec l'empièchement déjà observé au sud-est de PCO 2bis.

La jonction entre cette aire empièchée et la rue des Grandes Forges a été abordée par la tranchée en L, ouverte dans le HM 559. Là

l'empierrement de cailloux émoussés, caractéristique de la voirie de Bibracte, a été retrouvé mais la discordance de niveaux avec l'empierrement anguleux se révèle importante. Celui-ci est nettement plus bas.

Enfin un sondage plus profond (UF 2430) a été ouvert jusqu'à 749 m33 où un niveau de sol antérieur est apparu. Il s'agissait d'un niveau bâti. Une dépression, large d'une vingtaine de centimètres, y avait été laissée par une sablière basse. Dans l'axe se trouvait une poche caillouteuse brunâtre d'un diamètre de 80 cm (trou de poteau ?). A l'ouest de la sablière s'étendait un sol intérieur construit, à l'est un empierrement extérieur. Stratigraphiquement ce niveau pourrait être rapproché du niveau construit (et incendié) antérieur à PCO 2bis.

*

*

*

FOSSE A COMBUSTION

Matériel étudié en 1993/94 par G. Bussienne.

La liaison pour la céramique avec l'équipe céramologique

pour les amphores avec F. Olmer

pour les fers avec J.P. Guillaumet

pour l'anthracologie avec Archeolab

pour les macro-restes végétaux avec J. Wiethold

pour les meule avec Fr. Boyer

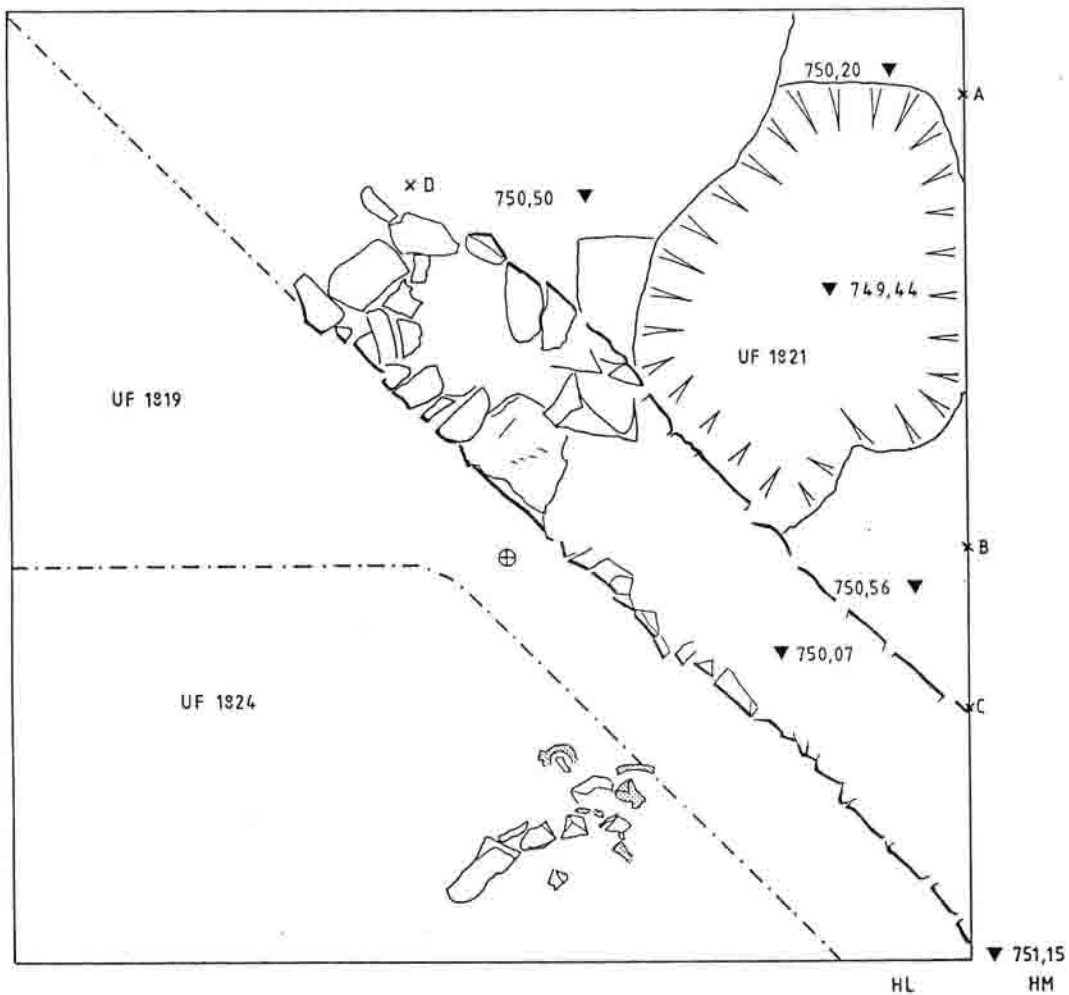
Localisation générale

La salle sur terre-plein attenante à PCO3 (HM 562 - HL 563) était bordée au nord-est par un mur de pierre implanté dans le prolongement approximatif du mur correspondant de la cave PCO3 (HM 562). Mais il n'en reste qu'une assise, reconnue déjà par Déchelette et déconnectée de l'angle nord de la cave. Une erreur d'angle s'était glissée concernant ce mur dans le levé topographique de Déchelette.

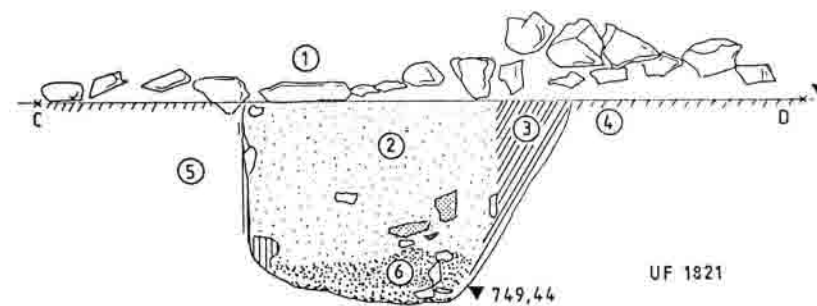
En HL 563 du côté extérieur du mur une fosse à combustion s'est révélée. Ses niveaux supérieurs ont été difficilement distingués des niveaux de nivellement. Le fouille s'est opérée en deux temps, d'abord en 1990, puis en 1993 et 1994, ce qui a permis une intervention sur le terrain de J. Wiethold pour les macro-restes végétaux. Deux profils stratigraphiques en ont été levés : le premier (1990) le long de la berme est de HL 563, le second en 1993 au droit du mur bordant le terre-plein.

Les deux profils ne sont identiques que pour les parties profondes de la fosse. Manifestement, les niveaux supérieurs sont mieux conservés au droit du mur que vers le haut de pente de HL 5663.

Secteur :	Equipe : BELGE			
U F concernée(s) : ..1819 - 1821 - 1822 -				
.....1824.....	HL 563			
Type de relevé :	Coupe	Plan	Elevation	Profil
Echelle :	1/10	1/20	1/50	1/200
Date : / 08 / 1993	Auteur : U. L. B			

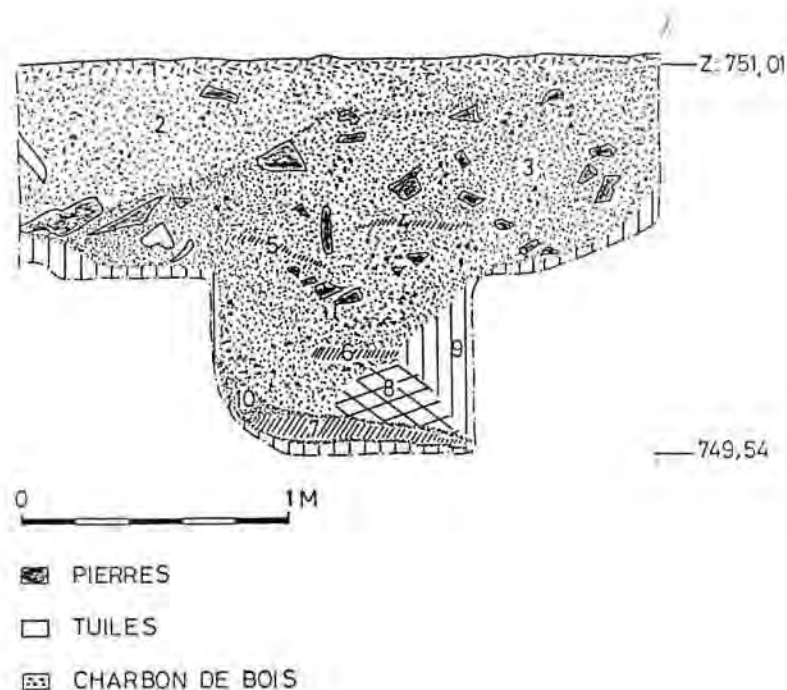


⊕ Tranchée Dechelette



- 1.- La première assise du mur
- 2.- Le remplissage de la fosse - terre brune uniforme
- 3.- Zone pas fouillée - stérile (?) terre plus claire
- 4.- Terre beaucoup plus compacte
- 5.- Colmatage de la fosse (?) limon jaune
- 6.- zone brûlée très noire (1828)

1. Niveau du décapage de 1989 - UF 754
2. Terre brune mélangée à du charbon de bois-beaucoup de clous et de tessons hétérogènes-aussi quelques scories qui ont fait penser à un petit four niveau UF 764
3. Terre brune mélangée avec beaucoup plus de charbon de bois -tessons très brûlés- pierres éclatées par la chaleur c'est UF 774
4. Lentille de terre fortement rougie dans le UF 774
5. Idem
6. Idem
7. Idem
8. Perturbation: comblement avec pierres terre et tessons-très meuble-comblement hâtif après un premier feu.
9. Terre en place-substrat-très jaune-altération de la rhyolithe.
10. Cendres très noires mélangées à de la terre très noire.



Les significations des UF sont :

UF 754 : niveau de nivellement (mise en culture ?) sous-jacent à la couche arable, elle-même évacuée largement à la pelleteuse - épaisseur initiale : 15 cm. C'est un niveau n'ayant rien à voir avec la fosse proprement dite.

UF 764 : idem

Nous avons à prendre en compte seulement les UF 774 (de 1990), 1821 et 1828 (de 1993) ainsi que 2427 (de 1994). Cette fosse de plan plutôt oblong (2 m10 x 1 m70 env.) atteignait 1 m10 de profondeur (z = 749,44) vers le centre. Les parois de la fosse étaient relativement verticales surtout du côté sud. Le profil 1990 montrait de part et d'autre un épaulement du substratum et du côté sud, vers le fond, un surplomb.

Le remplissage, désigné pour l'essentiel par l'UF 774, était formé de terre brunâtre chargée de matériaux divers tantôt rubéfiés, tantôt charbonneux. Les traces de comblements superposés y demeuraient ténues et n'étaient jamais développées en couches continues. On peut penser à un comblement relativement rapide. Vers le fond la situation change : les traces de combustions deviennent plus intenses (UF 1821 et 1828) et s'étendaient sur tout le fond de fosse.

La datation du fonctionnement de la fosse de brûlage peut-être tirée directement des objets qui y ont été jetés. Il n'y a malheureusement pas de niveau scellant le comblement progressif qui s'est effectué en une courte période à en juger par l'homogénéité des matériaux terreux constitutifs.

Le matériel céramique fournit l'essentiel des moyens de datation, en dehors d'une fibule en fer du type Nauheim datable entre -120 et -80 (J.P. Guillaumet). La céramique montre une proportion importante de céramiques locales à pâte claire et à pâte sombre. La céramique d'importation y est peu représentée : quelques campaniennes A (1 ex.)

(UF 774) et B (2 ex.) (UF 1821), surtout des assiettes à engobe interne rouge "pompéien" (UF 774 :2 ex., UF 1821 :2 ex.), aucune T.S. italique, 1 tesson de cruche à lèvre cannelée et 1 d'une lèvre pendante cannelée, 2 de parois fines et 1 d'ACO; mais des amphores (107 tessons : 18 de D 1, 88 de D 20, 1 de gréco-italique), et 2 décors à la molette (774 et 1821).

Le spectre chronologique du matériel est très large. Il remonte à Bibracte 2 (ou 3) (-150 -80) avec la fibule de Nauheim, avec la céramique peinte A et peinte B (batik), avec la campanienne; l'absence de T.S. italique ne constitue qu'un indice éventuel; la chronologie des amphores reste à communiquer. Mais par ailleurs les cruches à lèvres cannelées, pendantes ou non, les parois fines et ACO ainsi que les décors à la molette (derniers tiers du Ier av. J.-C.) renvoient plutôt, dans l'état actuel des choses, à Bibracte 5 (-30/+15).

La fonction de la fosse apparaît essentiellement comme une fonction de brûlage de débris divers auxquels se mêlaient des éléments incombustibles : pierre à moudre, céramiques diverses à l'exclusion de toutes T.C.A., ferrures exceptionnellement abondantes. Les éléments rubéfiés et les concentrations charbonneuses se trouvaient massées surtout dans le fond mais sans que les parois mêmes aient montré des traces de cuisson.

Eléments combustibles:

- le bois : UF 1828. fragments rarement suffisants
Archéolab ARC 94/R1614 B/2
saule ou peuplier
hêtre
- les macro-restes végétaux : UF 1828, UF 2427
restes très denses de provisions
céréales surtout : blé compact, amidonnier, épautre, millet, orge
- de rares légumineuses : vesce cultivé

- des fruits sauvages : poires, pommes, noisettes
- restes osseux calcinés de détermination délicate. Tous peuvent provenir d'animaux. Surtout des restes éventuels de porc (dans les trois UF) : fragments de dents, mâchoires, crânes, 1 vertèbre, plusieurs débris de côtes, de membres (1 rotule, restes de phalanges); d'un animal probablement plus petit (UF 1828) : petite dent, débris de côtes et de mâchoires; dents de boeuf ou de cheval.

Eléments incombustibles :

- vaisselles de terre cuite, exclusivement : vaisselle de table et culinaire principalement, peu de vases à provisions - amphores. Le tout à l'été partiel, sauf le grand vase à provisions 774-9, presque complet.
- 7 fragments d'une meule en lave (UF 1821-30)
rebord de meta (1 kg 456)
- ferrures :
 - fibule de Nauheim (1821-6)
 - clé (1821-6) et plaque de serrure avec bois carbonbisé (1828-2)
- Poids total de fer en produits finis qui a été rebuté : 7.886 gr
plus une scorie ou éponge : 94 gr
- Poids total des clous : 6.752 gr
Poids total des fers plats : 902 gr (pentures et plaques)
anneaux - tiges, non identifiés en sus.
- La majorité des clous correspond au type 2 de Fernandez (1993 p. 67) à têtes rondes destinés à un usage de menuiserie. Leur longueur oscille entre 2,2 cm et 8,8 cm. Ils sont très légèrement plus grands que ceux trouvés à la porte du Rebout.

UF 774:

CERAMIQUE

UF 774	NI	TOT	FORMES
PC REV-	1	1	1 coupelle
CAMP A	1	1	1 assiette
EIR B	2	3	1 assiette
PEINT B	2	18	1 bol caréné ou pot à épaule marquée
PEINT B (Décor batik)	1	1	
PC ENGOB	1	1	
MICAC F	1	1	1 vase balustre
PC	5	38	1 assiette, 1 écuelle, 1 vase tonnelet
PC (Décor à la molette)	1	1	
PC CRU	8	12	8 cruches
PC CRU (Lèvre cannelée)	1	1	1 cruche
PC CRU (Lèvre pendante cannelée)	1	1	1 cruche
PARFIN A	1	1	1 pot
PARFIN A (Aco)	1	1	1 gobelet
MICAC MIFIN	3	15	1 marmite tripode
MICAC MIFIN?	1	1	1 vase balustre (introuvable)
PC MIFIN	6	16	1 pot, 2 assiettes
MICAC G	1	1	1 pot
MICAC G (Type Besançon)	1	1	1 jatte
PCCN	1	33	
PCCN (Décor incisé)	2	2	
PC GROS	4	24	1 jarre, 1 faisselle
PGFIN H	3	19	
PGFIN L	2	2	2 assiettes (imit Lamb 5/7 Morel 2280)
PGFIN LF	4	26	
PGFIN LF (Décor lissé à la baguette)	1	1	1 pot
PGFIN TN (fond à ombilic)	1	1	1 assiette (introuvable)
PSGROS	6	31	2 écuelles, 1 jatte, 1 pot
CSH	2	23	1 jarre

UF 1821;CERAMIQUE

UF 1821	NI	TOT	FORMES
PC REV-	5	13	1 jatte, 1 coupelle
CAMP B	2	3	1 assiette
EIR B	2	2	2 plats
PEINT A	2	3	
PEINT B	6	14	
PEINT B (Décor batik)	2	4	
PC	15	87	1 assiette (imit Lamb 5/7 Morel 2280), 1 vase balustre, 1 jatte
PC (Décor incisé)	1	1	
PC (Décor estampé)	1	1	
PC CRU	2	10	2 cruches
PARFIN A	1	4	
MICAC MIFIN	4	17	1 jatte
PC MIFIN	2	10	
MICAC G	1	1	1 jatte
MICAC G (Type Besançon)	2	2	1 jatte, 1 pot
PCCN	2	22	
PCCN (Décor incisé)	1	1	
PCGROS	4	28	1 faisselle
CAMP C	1	1	
PGFIN L	2	8	1 assiette (imit Lamb 5/7 Morel 2280)
PGFIN LF	18	76	4 assiettes (imit Lamb 5/7 Morel 2280), 1 bol, 2 écuelles
PGFIN LF (Décor à la molette)	1	1	
PGFIN LF (Décor incisé)	1	1	
PGFIN LF (Lame vibrante)	1	1	
PGMIFIN LF	2	2	
PGMIFIN LF (Décor lissé)	1	1	1 écuelle
PSGROS	13	56	1 écuelle, 3 pots, 1 jarre, 1 (2?) jatte(s)
PS GROS (Décor incisé)	3	3	1 jarre, 2 pots
CSHNT	6	49	2 jetons

AMPHORES

UF 1821	LEVRES	ANSE	PIED	EPAULE	PANSE	TOTAL
DRESSEL 1	3		1	4	10	18
DRESSEL 20	1	1			86	88
GRECO-ITALIQUE			1			1

UF 1821METAL

- 1,688 kg de clous
- 1 fibule de Nauheim (B993-9-1821-6)
- 1 clef en fer:
 - .B993-9-1821-19: 12 g.
- 2 fragments de peinture en fer:

UF 1828:CERAMIQUE

UF 1828	NI	TOT	FORMES
PEINT B	1	11	
PC	2	4	1 vase balustre
PC CRU	1	1	1 cruche
MICAC G	1	8	
PC GROS	1	3	
PGFIN LF	1	1	

METAL

- 2,582 kg de clous
- 1 plaque de serrure:
 - .B993-9-1828-2: traces de charbon de bois sur la surface, poids: 88 g.
- 3 fragments de peinture?:
 - .B993-9-1828-3: 10 g.
 - .B993-9-1828-4: 12 g.
 - .B993-9-1828-5: 12 g.

CHARBON DE BOIS

- 1 fragment de saule ou peuplier
- 1 fragment de hêtre

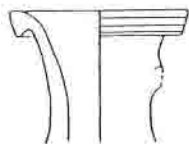
OSSEMENTS

- 136 g. d'os: un fragment de dent, plusieurs fragments de côtes, de phalanges, de mâchoires, de crâne et une vertèbre provenant d'un petit animal (porc?); une petite dent, quelques fragments de côtes, de mâchoires et de phalanges appartiennent probablement à un animal plus petit. Tous les os sont brûlés.

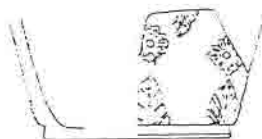
FRUITS

- 63 fruits carbonisés (B993-9-1828-6):
 - .Malus cf. domestica (pomme cultivée): 11
 - .Pyrus pyrastrer (poire sauvage): 51
 - .Corylus avellana (couverte de noisette):

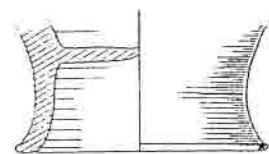
NOMBRE D'INDIVIDUS (NI)	UF 774	UF 1821	UF 1828
PC REV-	1	5	
CAMP A	1		
CAMP B		2	
CAMP Béoïde			
TSIT			
TSIT (Halt. 1 Consp.12 ?)			
EIR B	2	2	
PEINT A		2	
PEINT B	2	6	1
PEINT B (Décor batik)	1	2	
PC ENGOB	1		
MICAC F	1		
PC-			
PC	5	15	2
PC (Décor incisé)		1	
PC (Décor à la molette)	1		
PC (Décor estampé)		1	
PC CRU	8	2	1
PC CRU (Lèvre en bourrelet)			
PC CRU (Lèvre cannelée)	1		
PC CRU (Lèvre pendante cannelée)	1		
PARFIN A	1	1	
PARFIN A (Aco)	1		
MICAC MIFIN	3 (4 ?)	4	
PC MIFIN	6	2	
MICAC G	1	1	1
MICAC G (Type Besançon)	1	2	
PCCN	1	2	
PCCN (Décor incisé)	2	1	
PCGROS	4	4	1
CAMP C		1	
PGFIN H	3		
PGFIN H (Décor à la molette)			
PGFIN L	2	2	
PGFIN LF	4	18	1
PGFIN LF (Décor à la molette)		1	
PGFIN LF (Décor incisé)		1	
PGFIN LF (Lame vibrante)		1	
PGFIN LF (Décor lissé à la baguette)	1		
PGFIN TN	1 ?		
PGMIFIN LF		2	
PGMIFIN LF (Décor lissé)		1	
PGMIFIN LF (Décor incisé)			
PSGROS	6	13	
PS GROS (Décor incisé)		3	
CSH	2		
CSHNT		6	
Céramique à glaçure (moderne)			



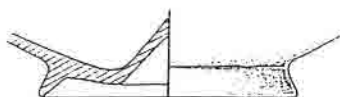
B990-9-774-2 (PCCRU)



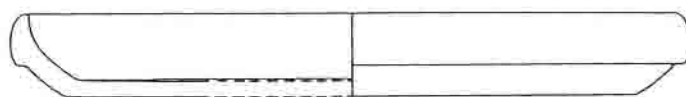
B990-9-774-3/4 (PARFINA)



B990-9-774-5 (MICAC MI)



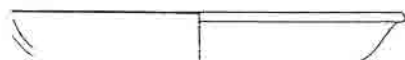
B990-9-774-6 (PGFIN TN?)



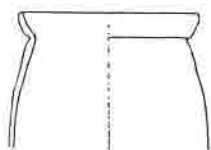
B990-9-774-7 (EIRB)



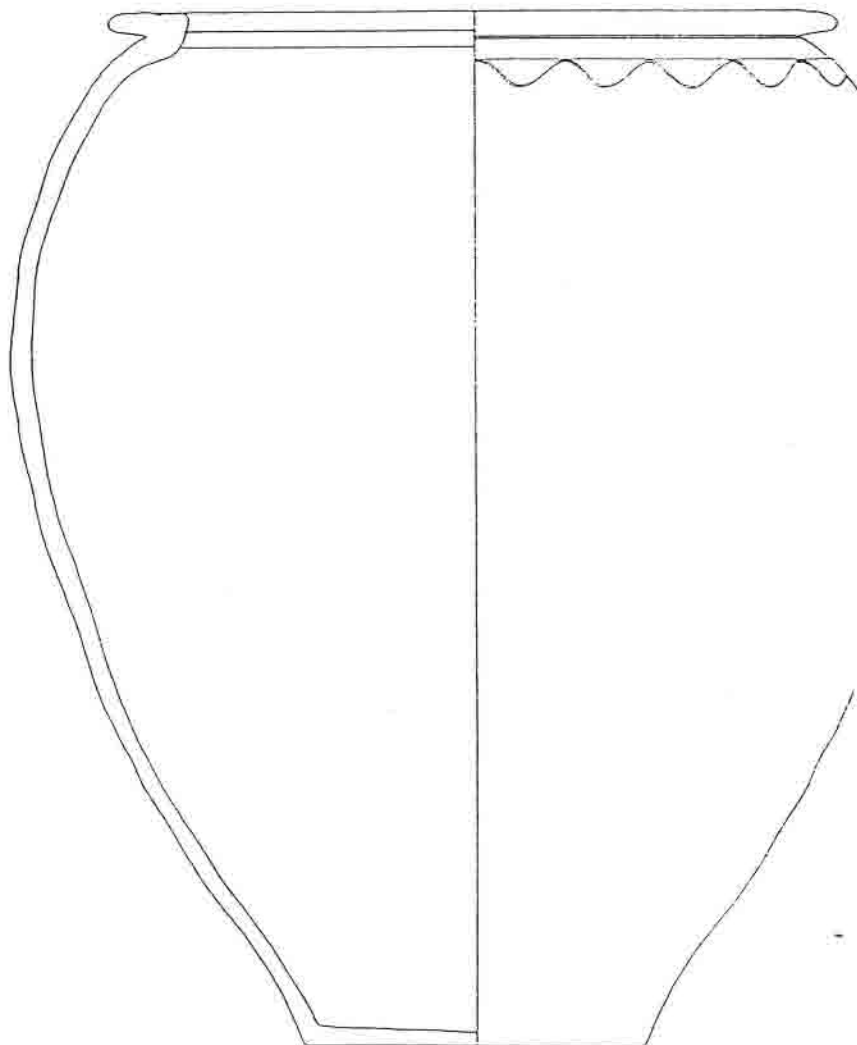
B990-9-774-8 (PCCRU)



B990-9-774-10 (PC REV-)



B990-9-774-12 (PARFIN A)



B990-9-774-9 (PCGROS)

UF 774

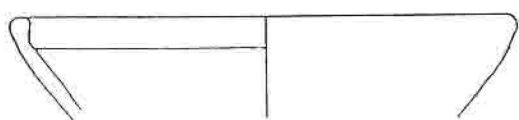
Échelle: 1/3



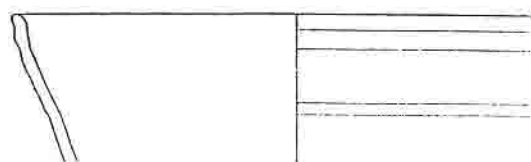
B990-9-774-19 (PGFINL)



B990-9-774-20 (PSGROS)



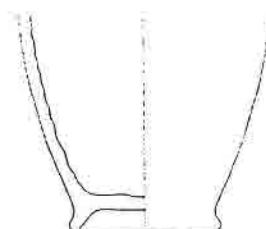
B990-9-774-21 (PSGROS)



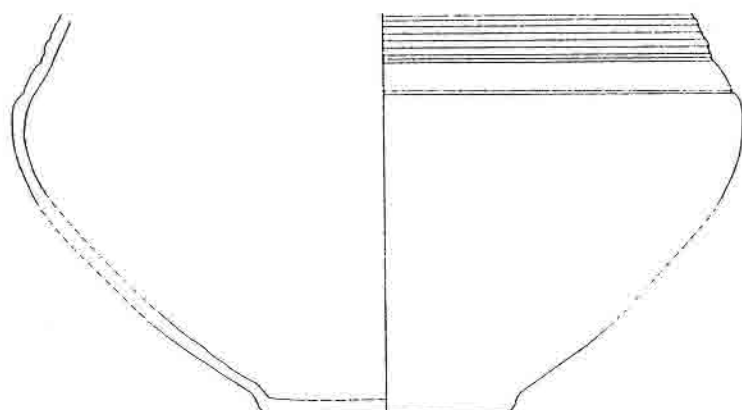
B990-9-774-22 (PGFINH)



B990-9-774-23 (PSGROS)



B990-9-774-24 (PC)



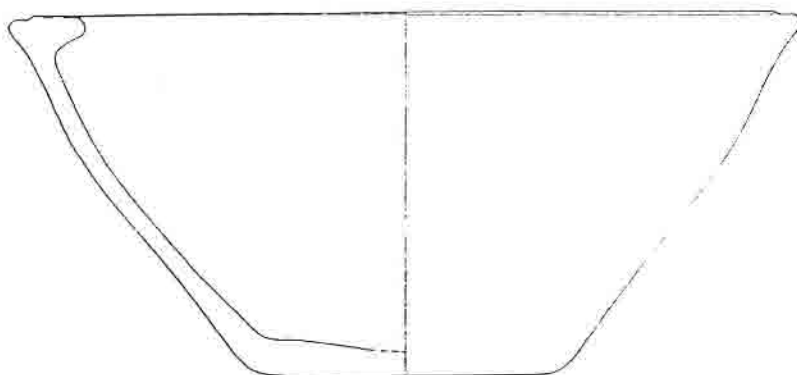
B990-9-774-25 (PEINTB)



B990-9-774-26 (PC)

UF 774

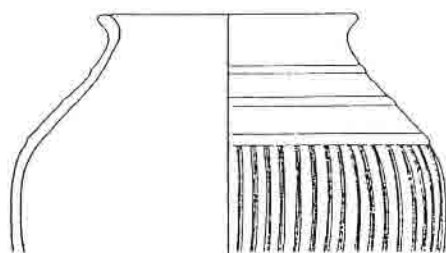
Échelle: 1/3



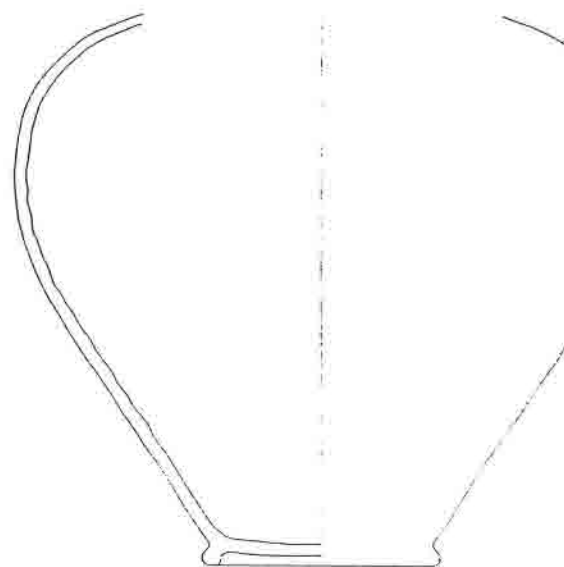
B990-9-774-11 (MICACG)



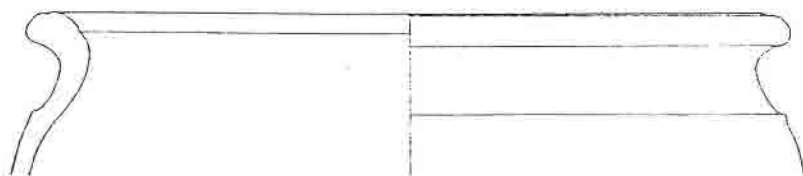
B990-9-774-13 (PCMIFIN)



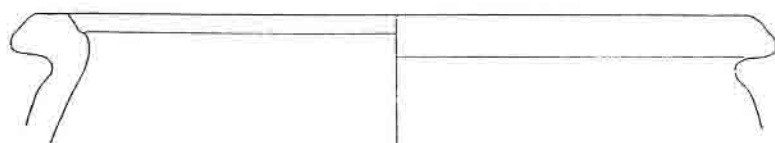
B990-9-774-14 (PGFINLF)



B990-9-774-15 (PCCRU?)



B990-9-774-16 (MICACG)



B990-9-774-17 (PCGROS)



B990-9-774-18 (MICAMIF)

UF 1821

Échelle: 1/3



B993-9-1821-1 (EIRB)



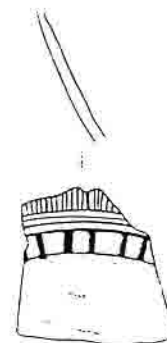
B993-9-1821-2 (MICACG)



B993-9-1821-3 (MICACG)



B993-9-1821-4 (PEINTB)



B993-9-1821-5 (PEI)



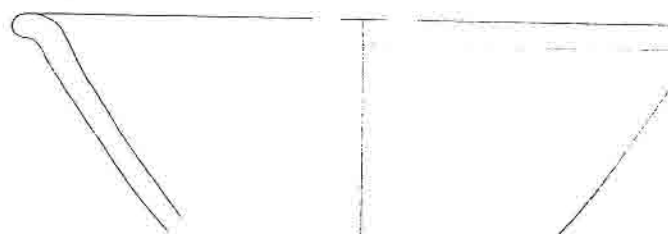
B993-9-1821-7 (PC)



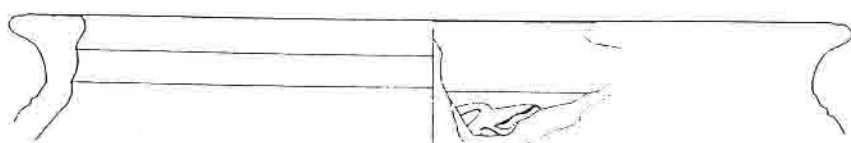
B993-9-1821-9 (PC REV)



B993-9-1821-10 (PSGROS)



B993-9-1821-11 (PSGROS)



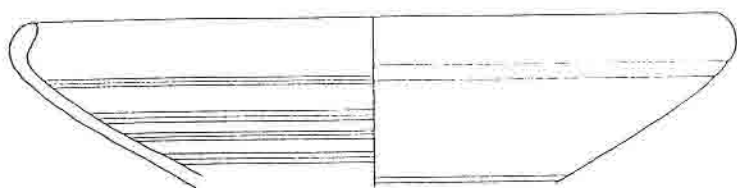
B993-9-1821-12 (MICACG)



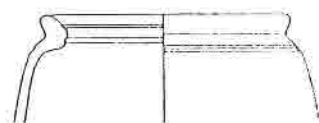
B993-9-1821-13 (PC)

UF 1821

Échelle: 1/3



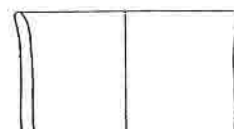
B993-9-1821-14 (PGMIFINLF)



B993-9-1821-15 (PSGROS)



B993-9-1821-16 (PGFINLF)



B993-9-1821-17 (PGFINLF)



B993-9-1821-18 (PSGROS)

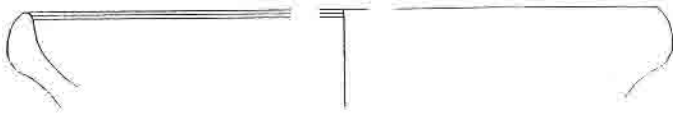


B993-9-1821-29 (PGFINLF)

UF 1828



6 2. B993-9-1828-1 (PC)



B993-9-1821-1 (EIRB)



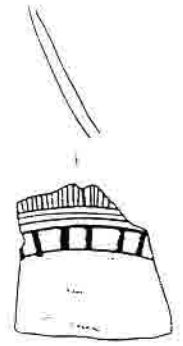
B993-9-1821-2 (MICACG)



B993-9-1821-3 (MICACG)



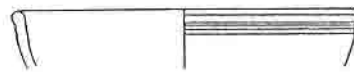
B993-9-1821-4 (PEINTB)



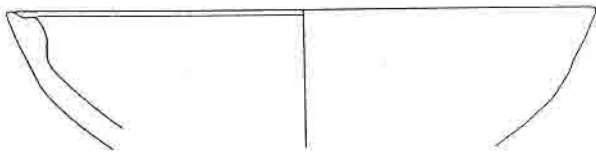
B993-9-1821-5 (PEI)



B993-9-1821-7 (PC)



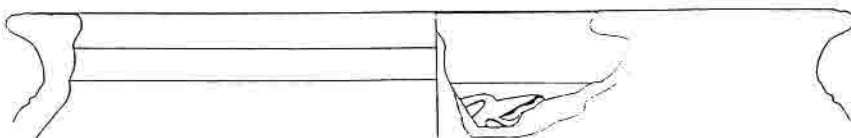
B993-9-1821-9 (PC REV.)



B993-9-1821-10 (PSGROS)



B993-9-1821-11 (PSGROS)



B993-9-1821-12 (MICACG)



B993-9-1821-13 (PC)

Tabl. 1. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Pâture du Couvent. Fouilles de l'équipe de Bruxelles (1993/94). Restes végétaux carbonisés de la fosse antérieur à la maison de la cave PCO3 (Echantillon No. 137; UF-993-9-1828; UF-994-9-2427). Sans autre référence, graines ou fruits à une graine.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Nombre de restes végétaux	% 96=100 %	Noms français (DE LANGHE et alii 1978)
Volume/l			
Céréales			
<i>Triticum aestivum</i> , compactum-type	17	18	Blé compact
<i>Triticum aestivum</i> , compactum-type, frg. r	1	1	Blé compact, fragment de rachis
<i>Triticum dicoccum</i>	3	3	Amidonnier
<i>Triticum dicoccum</i> , bases des glumes	1	1	Amidonnier, bases des glumes
<i>Triticum spelta</i> vel <i>dicoccum</i>	2	2	Epeautre/Amidonnier
<i>Triticum spelta</i> , bases des glumes	2	2	Epeautre, bases des glumes
<i>Panicum miliaceum</i>	1	1	Panicle millet
<i>Hordeum vulgare vulgare</i>	1	1	Orge vetüe à quatre rangs
Plantes légumineuses			
<i>Vicia sativa</i>	1	1	Vesce cultivée
Plantes à fruits sauvages			
<i>Pyrus pyraster</i> , fruits	51	53	Poirier sauvage, fruits
<i>Pyrus pyraster</i> , graines	1	1	Poirier sauvage, graines
<i>Malus cf. sylvestris</i>	11	12	Pommier (sauvage?)
<i>Corylus avellana</i>	4	4	Noisetier
Total	96		



Pommes carbonisées

Photo : D. Ohlsem Kiel



oires carbonisées

Photo : D. Ohlem Kiel

LES "UF"

1993

993/0009/1800	HL 562 Remplissage de la cave en bois (ex 1315)
993/0009/1801	HL 562 Sol (?) dans la cave au niveau 750,29
993/0009/1802	HL 562 Sol (?) dans cave au niveau 750,72
993/0009/1803	HM 561 Ancien UF 775 - terre plus sombre bcp de charbon de bois - branchettes brûlées - torchis pulvérulent - céramique brûlées
993/0009/1804	HM 561 Ex 750/III/7 - terre jaune, pierres subverticales, charbon de bois
993/0009/1805	HL 562 Carré S/E dans le HL 562
993/0009/1806	HM 561 mur en pierres alignées
993/0009/1807	HM 561 750/III/2 idem 2 mais tuiles et ch. de bois
993/0009/1809	HM 561 750/III/4
993/0009/1810	HM 561 750/III/10 - dernière couche avant sol (760) terre noire torchis pulvérulents
993/0009/1811	HM561 Ex 1304 (1134-783) sol sous couche brûlée
993/0009/1812	HM 562 Dégagement pelleteuse lère couche décapage
993/0009/1813	HM 562 Angle N/E - tranchée sondage - petit cailloutis usés et ronds - rue ?
993/0009/1814	HL 562 Triangle de travail dans S/E prolongement du comblement de 1800
993/0009/1815	HK 562 Enlèvement dernière couche d'amphore - pesée et jetée
993/0009/1816	HM 561 Idem 1811 mais le long de l'angle S/E du mur E de PCO ² bis
993/0009/1817	HM 561 Ex 750/III/5
993/0009/1818	HM 561 Sur le 1806 cavité centre PCO ² bis
993/0009/1819	HM 562 - HL 562 - HL 563 Bande comprise entre

les éboulis de deux murs qui prolongeraient le mur N et S de PCO3

- 993/0009/1820 HM 563 Nettoyage du travail 1988 - amphore - remise à plat du terrain 23 seaux amphores 230 kg
- 993/0009/1821 HL 563 Fosse
- 993/0009/1822 HL 562 Niveau du premier décapage
- 993/0009/1823 HL 562 Poche d'amphores
- 993/0009/1824 HM 563 Niveau 2d décapage du 1819
- 993/0009/1825 HM 562 28/7 niveau rue ?
- 993/0009/1826 HM 563 Tranchée de sondage E/W même direction que tranchée Buchsenschutz
- 993/0009/1827 HM 563 A l'O - triangle de travail le long de la berme
- 993/0009/1828 HL 563 Couche brûlée dans la fosse 1821 comprise entre les niveaux 749,70 et 749,57
- 993/0009/1829 HL 562 Dernière strate avant fond de cave (?) terre brune mélangée amphores et céram. fine (749,70)terre idem sur les parois.

ULB 1994

- 994/0009/2400 En HL 562 - Sol de la cave en bois - limon (?)
jaune mélangé à très peu de cailloutis z=749,46
(construit)
- 994/0009/2401 En HL 562 - Couche de sédiments sableux mélangés
à de fines particules charbonneuses formant une
couche de 1 à 2 cm juste au dessus du 2400
- 994/0009/2402 En HL 562 - Paroi N/E de la cave en bois
(négatif)
- 994/0009/2403 En HL 562 - Décapage et remise à niveau du carré
de fouille côté est
- 994/0009/2404 En HL 562 - Décapage de tout le carré de fouille
- 994/0009/2405 En HL 562 - Couche brûlée et litée horizontalement
dans le sondage sous le 2400 (749,13) -
- 994/0009/2406 En HL 562 - Couche terre hétérogène mélangée
tessons amphore -
- 994/0009/2407 En HL 562 - Niveau d'un sol de cave sous 2400
749,03 - construit
- 994/0009/2408 En HM 562 - Second décapage à plat - terre jaune
par place -
- 994/0009/2409 En HM 562 - Tranchée Déchelette le long du mur O
de PCO 3
- 994/0009/2410 En HM 560 - Nouvelle tranchée - premier décapage
après tractopelle - terre jaune et cailloutis -
- 994/0009/2411 En HL 562 - Sous le 2406, plaque de torchis
pulvérulent dans terre hétérogène
- 994/0009/2412 En HL 561 - Centre de PCO 2bis - terre brûlée et
charbon de bois - cette couche est sousjacent à UF
1818 -
- 994/0009/2414 En HM 559 - premier décapage après tractopelle -
terre sombre
- 994/0009/2415 En HL 562 - Trace au niveau du sol semblant

- indiquer le placement de planches (749,55) -
- 994/0009/2416 En HL 561 - Tranchée de 1,3m sur 2,9m dans la cave PCO 2bis - cailloux - roche en place - conglomérat jaune
- 994/0009/2417 En HM 562 - Tranchée Déchelette au droit du mur continuant le mur N de PCO3
- 994/0009/2418 En HM 560 - Tranchée dans le 2410, 2m sur 3,5m Z= 749,46 - sol jaune (?), trou de pieu (?)
- 994/0009/2419 En HL 563 - Remise à niveau autour de la fosse UF 1821 de 1993
- 994/0009/2420 En HL 562 - Branche S/O terre hétérogène - niveau 749,50
- 994/0009/2421 En HL 562 - Branche S/E - idem - même niveau
- 994/0009/2422 En HM 559 - Premier décapage après tractopelle dans tranchée perpendiculaire à UF 2414 - terre sombre
- 994/0009/2423 En HM 560 - Angle S/E dans le UF 2410 - terre très noire - tessons et amphore -
- 994/0009/2424 En HL 562 - Plaque de foyer (?) z= 749,39
- 994/0009/2425 En HL 562 - Branche N/E - terre hétérogène - positif
- 994/0009/2426 En HM 562 - Décapage à plat - terre jaune mais encore mélangée (749,89) -
- 994/0009/2427 En HL 563 - Dernier sondage dans fosse 1821 jusqu'au sol en place -
- 994/0009/2428 En HM 562 - Dans UF 2426 cercle de terre très noire -
- 994/0009/2429 En HM 562 - Bande presque rectiligne de terre noire - positif
- 994/0009/2430 En HM 560 - Sol de terre battue (749,33) -
- 994/0009/2431 En HL 561 - plaque ovalaire - terre jaune - aspect gras - sole(?) - four(?) z= 748,21- construit

1995

- 995/0009/3400 Dans le HL 562 - cave en bois - nettoyage - passe artificielle
- 995/0009/3401 Le sol de cave (idem 2400 de 994) limon jaune mélangé à très peu de cailloutis. Très soigné.
- 995/0009/3402 Dans le HL 562 - fosse creusée dans le cryoclaste
- 995/0009/3403 Dans le HL 562 - Fosse Déchelette - continuation de l'UF 2517
- 995/0009/3404 Dans l'angle sud de la cave - ouverture du sol et fouille
- 995/0009/3405 Sous le sol de cave le long de la paroi nord-est.
- 995/0009/3406 La paroi sud-est - la descenderie
- 995/0009/3407 Sous le palier de la descenderie - z= 749,39
- 995/0009/3408 Trou de poteau dans l'angle sud-est de la cave.

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0009/1800				"Positif"	"Remplissage de la cave de bois - Énormément de pierre de gros calibre et d'amphores - ex: 1315"				
993/0009/1801				"Positif"	"Sol (?) dans la cave au niveau 750,29"				
993/0009/1802				"Positif"	"Sol de la cave possible † un autre niveau 750,72"				
993/0009/1803				"Artificielle"	"Ancien UF 775 - terre plus sombre - beaucoup de charbons de bois - branchettes carbonisées - torchis pulvérisé - céramiques brûlées dans le dernier piller stratigraphique de PCO2bis."				
993/0009/1804				"Artificielle"	"Ex 750/III/7 - terre jaune et pierres subverticales"				
993/0009/1805				"Artificielle"	"D'Écapage † plat dans le carré S/E du HL562"				
993/0009/1806				"Positif"	"Nouveau mur dans la cavité centrale de PCO2bis."				
993/0009/1807				"Artificielle"	"Ex 750/III/2 - dans le piller stratigraphique - comblement de nivellement"				
993/0009/1808				"Artificielle"	"Ex: 750/III/3 - idem au précédent mais couche inférieure"				
993/0009/1809				"Artificielle"	"Ex 750/III/4"				
993/0009/1810				"Artificielle"	"Ex 750/III/10 - dernière couche avant ler sol de cave (ex:760)"				
993/0009/1811				"Positif"	"Dans l'Ex 1304 sol d'habitation sous couche de brÿlé."				
993/0009/1812				"Artificielle"	"D'Égagement † la pelleuse de la première couche"				
993/0009/1813				"Artificielle"	"Angle N/E - tranchées de sondage - petit cailloutis usés et rond - rue ?"				
993/0009/1814				"Artificielle"	"Triangle de travail dans le carré S/E de l'HL562 - recherche d'un prolongement de la cave."				
993/0009/1815				"Artificielle"	"Dans le >HK562 travail † plat afin d'enlever la dernière couche d'amphore. (Fabienne)"				
993/0009/1816				"Artificielle"	"Idem 1811 mais le long de l'angle S/E du mur Est de PCO2bis."				

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
994/0009/2406			remblai	couche	Terre hétérogène (HL 562) mélangée à des tessons amphores (terre brune)				fouillé en totalité
994/0009/2407			construction	surface de pièce	Niveau d'un autre sol de cave sous le 2400 dans le HL 562				simplement repéré
994/0009/2408			destruction	couche	Dans le HM 562 second décapage à plat _ terre jaune par place			2406	fouillé en totalité
994/009/2409			remblai	couche	Tranchée Dechelette le long du mur ouest de PCO 3				en cours de fouille
994/0009/2410			destruction	couche	Nouvelle tranchée - premier décapage après tractopelle - terre jaune, un calloutis semble apparaître.				en cours de fouille
994/009/2411			hors contexte	couche	Sous le 2406, plaques de torchis pulvérisent dans terre hétérogène - peut-être aussi foyer ?				en cours de fouille
994/0009/2412			destruction	remplissage	Centre de PCO2bis - terre brûlée et charbon de bois - cette couche est sous-jacente à UF 1818 (HL 561)				en cours de fouille
994/0009/2414			occupation	couche	Premier décapage à plat après tractopelle - HM 559				en cours de fouille
994/0009/2415			destruction	radier d'une structure	Trace au niveau du sol semblant indiquer placement des planches - clous à espacement régulier - HL 562				fouillé en totalité
994/0009/2416			construction	support de structure	Tranchée de sondage de 1,30 m sur 2,90 m dans PCO2 bis - cailloux et roche en place - conglomérat jaune				en cours de fouille
994/0009/2417			remblai	remplissage	Tranchée de Dechelette au droit du mur qui continue le mur nord de PCO3				en cours de fouille
994/0009/2418			destruction	couche	Tranchée sous UF 2410 (HM 560) 2 m sur 3,5 m terre jaune - trou de pieu (?)				en cours de fouille
994/0009/2419			hors contexte	nettoyage	remise à niveau autour de la fosse UF 1821 de 1993 dans le HL563				en cours de fouille
994/0009/2420			remblai	couche	Dans la cave en bois (HL 562), braaanch S/O - terre hétérogène				en cours de fouille
994/0009/2421			destruction	couche	Dans la cave en bois (HL 562) branche S/E - terre hétérogène				en cours de fouille
994/0009/2422			destruction	couche	Premier décapage à plat après tractopelle dans tranchée perpendiculaire à UF 2414 - terre sombre (HM 559)				fouillé en totalité

MODALITES DU PHENOMENE D'URBANISATION

PÂTURE DU COUVENT

LA VOIE PRINCIPALE ET LES BÂTIMENTS DU COTE OUEST ET DU COTE EST

MIKLOS SZABÓ

Université Eötvös Lorand, Budapest (Hongrie)

Assisté de :

V. Cserményi, Musée István Király, Székesfehérvár

Collaborateurs scientifiques :

L. Borhy, Université de Budapest

Z. Czajlik, Université de Budapest

B. Kriveczky, Université de Budapest

Restaurateur :

Gy. Tóth, Institut archéologique de l'Académie hongroise, Budapest

Étudiants :

T. Beck, Á. Bencze, K. Bóka, A. Bödöcs, M. Dági, O Dálnoki, R. Debreceni, T. Hable,

TT. Horváth, K. Kószó, M. Miklósi-Szőke, J. Ódor, T. Szalai, L. Thúry, J-A. Tóth,

T. Tóth, G. Virágos (Université de Budapest)

L. Brohand (Université de Poitiers)

C. Di Cave (Université de Rome)

F. Heller (Université de Bruxelles)

O. Németh (Université de Dijon)

I. RÉSUMÉ DES CAMPAGNES PRÉCÉDENTES (1988/1992)

Le chantier de l'Université Eötvös Lorand de Budapest s'ouvrit en 1988 dans la zone sud de la Pâture du couvent, en amont du bassin où apparut l'empierrement qui entoure ce monument (cf. Almagro-Gorbea, Gran-Aymerich, 1991). Nous avons mis en évidence les rapports entre la façade nord-ouest de l'édifice, appelé par J. Déchelette « Grand atelier des forges », en raison de la présence d'un puissant four de travail du fer (Déchelette 1904, p. 6-22, pl. IX et II), et un niveau d'empierrement, ou plutôt des niveaux d'empierrements successifs. Le mur extérieur présente de ce côté un curieux contrefort d'une régularité parfaite qui a dû renforcer l'édifice menaçant de tomber en ruine. Un autre mur, mis au jour dans deux sondages, avait alors été hypothétiquement interprété comme la limite méridionale d'une place : il semblait que ce mur était accolé au mur à contrefort du « Grand atelier de forges » (Almagro-Gorbea, Bonenfant, 1991, p. 284-286).

Les sondages de 1989 ont modifié l'interprétation provisoire : la limite supposée de la place constituait en réalité la clôture du couvent médiéval, elle repose sur le mur à contrefort. Il était ainsi prouvé que les vestiges du « Grand atelier des forges » (= P.CO.1) pouvaient être en partie retrouvés sous les ruines du couvent. Les travaux de 1989 ont abouti à l'identification de la voie principale de Bibracte qui arrive de la Porte du Rebut à la Pâture du couvent (cf. Almagro-Gorbea, Gran-Aymerich, 1991, p. 51 et suivantes ; Goudineau-Peyre, p. 37-40).

Les fouilles de 1990 ont bien révélé que la bordure est de cette grande rue fut coupée par la tranchée de fondation du contrefort et que la voie a reçu un rechargement après le remplissage de la tranchée en question.

L'axe principal de Bibracte présente ainsi deux rues superposées de largeur quasi identique, c. 14 m, dont la première est plus ancienne que la construction du contrefort, tandis que la deuxième doit obligatoirement être quasi contemporaine avec elle.

La prolongation de la voie, avec les deux périodes distinctes, a été identifiée, en 1991, dans la zone limitrophe du couvent. Ce chantier, cependant, présente une complexité inattendue de constructions « post-Bibracte » : la suite de la rue principale n'existe de ce côté que sur une longueur de 1.40 à 1.70 m, puis elle a été complètement détruite par les travaux médiévaux.

Les nombreux sondages depuis 1990, ont montré que la voie principale de Bibracte présente une complexité de sous-phases, dues aux réparations, puis à des dépressions importantes. L'affaissement de sa bordure ouest a pu être provoquée par les structures sous-jacentes comblées : fosses, trous de poteaux, etc, partiellement dégagés par nos fouilles.

Les fouilles effectuées entre 1990 et 1992 du côté ouest de la voie, ont révélé plusieurs niveaux d'habitation. Les observations stratigraphiques nous permettent d'établir la séquence suivante. La phase la plus récente de Bibracte est représentée dans cette zone par un mur dont la suite a été mise au jour par l'équipe italienne. La structure rectangulaire qui mesure 7 x 1.50 m, parallèle à la voie et séparée d'elle par un lit de sablière, appartient à une phase plus ancienne que le mur. Le sol de ce petit portique fut composé de petits tessons d'amphores bien damés, qui reposent sur une couche constituée de fragments importants d'amphores. Puis, nous avons constaté l'existence d'une préparation particulière pour ce portique, constituée de tessons d'amphores et de cailloutis. L'alignement des trous de poteaux du côté ouest du portique confirme l'idée que cette construction a été alignée sur l'axe principal de Bibracte. Le niveau contemporain avec le

portique dans le secteur occidental est un sol de tessons d'amphores. Nous avons pu ainsi établir une fine chronologie relative de couches contenant une quantité considérable de fragments d'amphores.

Sous le portique et le sol qui le côtoie, se trouve un niveau d'argile jaune qui contient des structures différentes de celles de la voie : il s'agit des trous de poteaux, des fosses, d'un foyer, etc. L'importance particulière de ce niveau jaune tient au fait qu'il passe sous la première voie. Il est évident qu'au cours de la construction de l'axe principal de Bibracte et des structures en liaison avec lui, le terrain fut nettoyé jusqu'à ce niveau. Par conséquent, des structures plus anciennes ne restent, en règle générale, que celles qui furent creusées dans l'argile jaune et comblées au cours du nivellement. Les remplissages contenaient beaucoup de scories, charbon de bois et cendres qui peuvent parler en faveur d'une activité métallurgique dans la zone qui se trouve à l'ouest de la voie. Deux fosses (UF 1213 = 1618 et 1660) avaient un premier remplissage de céramiques, en bas, puis un deuxième, constitué avant tout de tessons d'amphores, soigneusement étalés, en haut. L'intervention du restaurateur a cependant démontré la contemporanéité des deux remplissages superposés par les collages de tessons. (cf. Szabo, Nevers, sous presse, et RAE, sous presse).

II. LES FOUILLES DE 1993/1995

1. Introduction

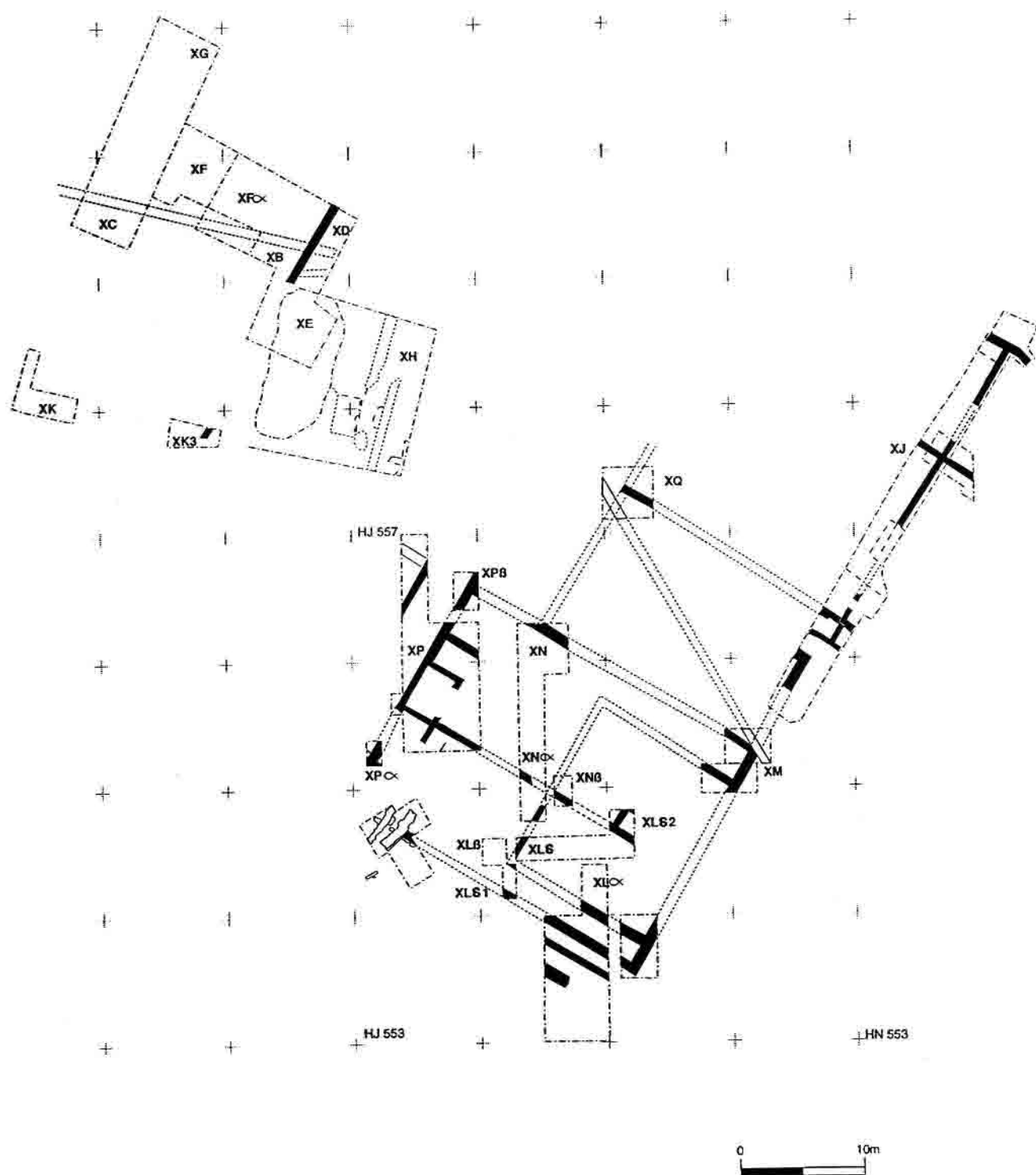
A la suite des travaux de 1992, la fouille a été effectuée en 1993 dans la Pâturage du couvent (secteur 9), et dans la zone du couvent (secteur 10), en collaboration partielle avec les médiévistes hongrois dirigés par J. Lazslovsy dans les carrés HH 559, HG 560 et HG 561. Nous avons ensuite ouvert une longue tranchée dans les carrés HM-HN 556, HN 557 et HN-HP 558.

En 1994, la fouille a été effectuée dans la Pâturage du couvent (secteur 9) dans les carrés HG-HF 559-560 (XF = section de la Grande voie hors du couvent) et dans la zone du couvent (secteur 10), dans les carrés HF 557-558 et HG 557 (XK_{1,2} et XK₃) explorés par les médiévistes hongrois. Nous avons ouvert ensuite un sondage dans le carré HK 553 (XL), ce qui a rendu nécessaire l'ouverture de plusieurs autres sondages aux alentours : les carrés HK 554 (XL_p), HK 554 (XL_α, extension du sondage vers le nord), HL 553 (XL_γ, extension de XL vers l'est et enfin HL-HM 555 (XM).

Dans la zone de la Grande voie, nous avons continué en 1995 le sondage (secteur 9 de 1994 dans les carrés HG-HH 559-560 5SF = section de la Grande voie à l'extérieur du couvent), que nous avons ensuite élargi en direction sud-est jusqu'à la tranchée de fondation du mur à contrefort (UF 502).

Dans la zone du couvent (secteur 10), nous avons ouvert une série de sondages pour repérer les murs du grand bâtiment qui est situé au centre de l'îlot : les carrés HK 554-556 (XN+XN_α, XN_β, XL_δ+XL_{δ1}), HL 554 (XL_{δ2}), HJ 555-556 (XP+XP_α, XP_β), HL 557 (XQ).

Codes des différents sondages



2. Les données

a) La Grande voie (voir Fig. 1 à 3 en fin de rapport)

◆ Hors du couvent

Le sondage XF, ouvert en 1994, comprend un peu plus de la moitié de la surface de la voie fouillée au cours des années précédentes. Dans cette partie ouest, nous avons dégagé, en 1991, la surface de la deuxième voie (= UF 868+1622). En même temps, quelques sondages très restreints nous ont permis l'identification d'un niveau d'habitat qui précède la construction de la Grande voie de Bibracte. La surface de la deuxième voie (UF 2604) avait été endommagée par le gel d'hiver. Son démontage nous a permis de noter des phénomènes comparables à ceux qui ont été observés précédemment. Nous avons séparé trois micro-couches correspondant à la deuxième voie. La couche de surface (UF 2604) contient des pierres arrondies, des tessons d'amphores et du gravillon. Notons ici la découverte d'une monnaie d'argent (imitation de denier type « aux Dioscures romains » portant la légende AUSCRO) à dater d'environ 50 avant J-C. Cette couche repose sur la deuxième micro-couche de construction (UF 2606), formée de terre argileuse et de cailloutis. Enfin, la préparation de la deuxième voie (UF 2620) posée sur la surface de la voie antérieure (UF 2637), présente une couche plus ou moins homogène constituée de cailloutis et de terre argileuse jaunâtre. Cependant, dans la partie est du sondage, nous avons identifié une vaste zone irrégulièrement empierrée (UF 2663) qui pénètre à des endroits différents dans les micro-couches supérieures (cf. UF 2606 et 2604). La lentille UF 2619 composée de grands tessons d'amphores et celle UF 2621 contenant de grosses pierres s'intègrent par contre à cette même couche de préparation de la deuxième voie dans la partie ouest du sondage. L'épaisseur totale de la deuxième voie varie entre 30-35 cm. Sa richesse en céramique est à souligner : céramique fine et grossière, tessons d'amphores. La surface de la première voie (UF 890+1625 = UF 2637), mise au jour après le démontage de la deuxième, nous a révélé deux phases de construction successives. Nous avons déjà pu noter, en 1992, la diminution progressive de son épaisseur dans le secteur ouest. Mis à part la confirmation de ce phénomène par les fouilles de 1994, nous avons pu constater que la section occidentale de la Grande voie, dans une largeur de 3.20 m, constitue l'élargissement de la voie la plus ancienne vers l'ouest. Lors de son démontage (UF 2637a = UF 2800), il s'est avéré qu'elle était nettement moins compacte que la voie primitive. Précisons cependant que l'élargissement occidental de la première voie montrait une usure beaucoup plus intense que la seconde : les tessons d'amphores qui la composaient avec le gravillon et la terre argileuse étaient extrêmement fragmentés. Ajoutons encore que la surface de cette première voie manquait par endroits.

Sous cette partie de la première voie, nous avons retrouvé le niveau d'habitation (« Le niveau jaune » = UF 2688 = UF 896+1651) déjà identifié en 1991 et dont la surface était couverte de gravillons. Les structures qui précèdent la construction de la Grande voie sont nombreuses.

Un long fossé peu profond (30 à 35 cm, UF 2669 + 2692) s'étend sous l'élargissement ouest (UF 2800) de la voie la plus ancienne (UF 2637). Étant probablement en rapport avec la première phase, il a été rempli lors de l'élargissement de la voie. Autres phénomènes à l'ouest du fossé : un trou de poteau (UF 2669 + 2670), des petites dépressions comblées de matériel (UF 2808 + 2809, UF 2697 + 2698, UF 2811 + 2812). Si ce matériel est moins important que celui des fosses découvertes en 1992 et 1993, il comporte néanmoins des

éléments de datation non négligeables. Outre des tessons d'amphores et de la céramique fine, nous y avons retrouvé des potins.

L'objectif de la poursuite du sondage XF en 1995 était de contrôler les périodes de construction de la première voie. Après le démontage de l'UF 3303 appartenant encore à la deuxième voie (voir UF 1612 = 889 = 1632), nous avons identifié la surface de la première voie (UF 3314 + 3316).

L'UF 3314 appartient à la phase plus ancienne de la première voie (= UF 2637) que l'on a déterminé comme étant la phase 1A. Contrairement à cela, l'UF 3316 (= 2800) appartient à la phase 1B correspondant à l'élargissement de la phase 1A vers le nord-ouest. Le fossé UF 3317 = 691) découverte en 1994 appartient à la phase 1A. Il s'agit vraisemblablement d'un système de canalisation creusé dans une micro-couche d'argile jaune (UF 3318 = 2668), correspondant elle-même au niveau d'habitation déjà identifié en 1991.

Au cours de la fouille de la première voie, nous avons différencié, d'une part, une micro-couche endommagée par le gel (UF 3314/A) et, de l'autre, une couche extrêmement compacte se démantant par plaques (UF 3314/B), dont l'épaisseur est de 8 à 9 cm, donnée qui ne correspond évidemment pas à l'état originel, vu les dégâts de la voie causés par le gel. Le sondage a permis d'obtenir la largeur de la phase 1A de la première voie faisant environ 10 m de la tranchée de fondation du mur à contrefort (UF 502) au fossé de canalisation (UF 3317). L'élargissement de cette même voie (phase 1B = UF 3316) mesure environ 3.5 m ; il est d'une qualité nettement inférieure; Si l'on compare la situation topographique du bassin monumental aux deux phases de construction de la première Grande voie, il paraît tout à fait logique que l'élargissement 1B de la première voie 1A soit la conséquence de l'aménagement du bassin.

Lors du démontage de la première voie 1A, nous avons retrouvé, près de la rigole (UF 317), une banquette de 80 à 90 cm de large, appartenant au niveau jaune (UF 3318). Au nord-est de cette dernière, creusée dans le niveau jaune, nous avons repéré une nouvelle voie sous la phase 1A de la première voie (« voie 0 » = UF 3324). Elle se montre moins compacte que la première, mais contient également des pierres arrondies, des tessons d'amphores et du gravillon. Les deux voies (voies 1 et 0) étaient séparées d'une couche de gravillon. L'épaisseur de la « voie 0 » est d'environ 10 cm.

Après cela, notre but était de déterminer la largeur de la « voie 0 » en étendant le sondage en direction du sud-est. Il est à noter qu'une lentille composée de tessons d'amphores (UF 3347) a été mise au jour à l'extrémité sud-est de la première voie. D'autre part, nous avons remarqué que la « voie 0 » est présente tout le long de la phase 1A de la première voie ; elle a été également coupée par la tranchée de fondation du mur à contrefort. Sa largeur totale est d'environ 9.1/9.2 m. Au cours du démontage de la « voie 0 », nous avons retrouvé sa couche de préparation (UF 3374) posée sur le niveau d'argile jaune (UF 3318). De la période précédant la construction de la « voie 0 », les structures suivantes ont été repérées : des fosses UF 3381 + 3382 et UF 3395 + 3396 des trous de poteaux UF 3385 + 3386 et UF 3387 + 3388. Ils étaient creusés dans le niveau jaune (UF 3318). Leurs remplissages ne contenaient pas de matériel archéologique. Nous ne disposons donc malheureusement d'aucun repère chronologique évident concernant la construction de la « voie 0 » ainsi que de la phase 1A de la première voie. Le matériel céramique des fosses

situées sous le dit portique (UF 1213 = 1618 et 1660) peut être, par contre, mis en rapport avec la construction de la phase 1B de la première voie.

◆ Dans la zone du couvent (Fig. 4)

Le démontage de la clôture du couvent (UF 500) en 1993, a permis de fouiller la voie principale à côté du mur à contrefort (UF 501-502) ainsi que le reste du dépôt contenant les éléments de colonnes, découvert en 1989, et dégagé en grande partie en 1992 (UF 1621 = 2020).

Sous le mur médiéval en question, il n'existait de la deuxième voie que les restes de sa préparation (UF 2011) fortement perturbée, tandis que, en dessous, la première voie est en parfait état (UF 536).

Enfin, nous avons dégagé la partie, couverte par la clôture (UF 500), de la tranchée de fondation (UF 2015 = 1614 et 534) du mur à contrefort (UF 501-502) coupant la première voie (UF 536).

En 1994, nous avons ouvert deux sondages dans la zone de l'annexe du couvent, à environ 16 m de distance du sondage XF mentionné ci-dessus. Dans les deux cas, nous avons continué les fouilles des médiévistes hongrois de l'année.

Le nettoyage d'une surface mise au jour par les médiévistes devant l'annexe (XK₁) nous a amenés à déduire qu'il s'agissait de la suite de la Grande voie. L'extension de ce même sondage vers l'est (XK₂) a totalement confirmé notre hypothèse. Nous avons d'abord dégagé un empiècement (UF 2614) qui appartient à la deuxième voie, puis nous avons identifié la fondation lui appartenant (UF 2634). Un petit sondage nous a révélé, dans sa partie occidentale, les restes de la première voie (UF 2651 + 2652). À côté de sa bordure ouest se trouve un niveau jaune assez compact composé d'argile, de quelques pierres et de tessons (UF 2653). L'ascension de la voie du nord vers le sud, c'est-à-dire de l'extérieur vers l'intérieur du couvent, présente sur 16 m une pente d'environ 7 % au minimum.

Le deuxième sondage dans la zone fouillée par les médiévistes (XK₃), nous a révélé, dans un premier temps, un niveau assez régulier composé de fragments de tegulae, d'une épaisseur d'environ 40 cm (UF 2629). En dessous, nous avons retrouvé la surface de la deuxième voie (UF 2664) composée de cailloutis, de tessons et de terre argileuse. Elle est occupée par un fossé (UF 2662) dont la partie supérieure a été également remplie de tegulae. Leur démontage a permis l'interprétation du phénomène : il s'agit d'une tranchée de fondation (cf. son remplissage UF 2683), appartenant à un mur de type contrefort (UF 2684) qui constitue la suite du contrefort UF 502, découvert à l'extérieur du couvent en 1989. La partie de ce contrefort entre UF 502 et UF 2684 ainsi que celle du mur UF 501 a été totalement détruite par les constructions médiévales.

b) La zone d'habitation à l'ouest de la Grande voie

Nous avons terminé, en 1993, la fouille du niveau d'habitat antérieur à la première voie (« niveau jaune » = UF 2019 et 1651). Deux fosses (UF 1670 = 2050 et UF 1672 = 2010) ont été déjà repérées en 1992.

Le premier, et le plus récent, remplissage de la fosse 2050 (= 1670), constitué de grosses pierres, d'argile ainsi que de tessons d'amphores -relativement nombreux- était très compact (UF 2008). Il correspondait à une couche médiévale, fouillée dans le secteur nord

du sondage (UF 2023, cf. plus bas). Le deuxième remplissage (UF 2047) s'avérait également assez dur ; il contenait de nombreux tessons d'amphores mélangés à de la terre brune et à des cailloutis. Le troisième remplissage présentant des tessons d'amphores soigneusement étalés (UF 2068) est bien comparable aux premiers remplissages de fosses UF 1213 = 1618 et 1660, fouillés durant les années précédentes. Le quatrième remplissage est constitué de terre grise, avec des tessons d'amphores (UF 2092). L'extrémité nord de cette fosse a été coupée par une perturbation médiévale UF 2051.

La fosse 2010(= 1672) au remplissage, assez pauvre en trouvailles, était moins profonde.

Une troisième fosse, également peu profonde et irrégulière (UF 2021), ainsi qu'un trou de poteau (UF 2054), ont été découverts dans la zone nord-est du secteur. Ils étaient couverts et remplis par une couche bien compacte (UF 2027) qui doit correspondre aux niveaux perturbés du Moyen-Age (UF 2023, 2025).

La prolongation du sondage vers le nord (secteur Xepsilon) avait comme but de faire la jonction avec le chantier de l'Université de Kiel. Le résultat est malheureusement bien décevant. La présence de la céramique médiévale dans les unités (UF 2022, 2023 = 2025) les plus hautes, au niveau du portique et des sols anciens fouillés en 1992, a montré le caractère perturbé de cette zone. Les grandes fosses, UF 2028 dans la partie nord-ouest du secteur, et UF 2051 dans la partie nord-est, déjà identifiées par les fouilles allemandes, ont détruit les couches antiques et gauloises de Bibracte. Par conséquent, la jonction des deux chantiers était impossible à matérialiser.

c) L'îlot du Grand atelier de forges (p. 4 et Fig. 5 et 6)

A cause de la destruction quasi totale du mur à contrefort (UF 501-502) situé en arrière de la clôture du couvent (UF 500), nous avons ouvert, en 1993, dans la zone est de la Pâture du couvent une tranchée d'environ 34 m de longueur, à environ 50 m de distance de cette limite occidentale du Grand atelier de forges, à laquelle elle est parallèle (sondage XJ).

Le décapage effectué par pelleteuse a fait apparaître à la Pâture du couvent des murs du Grand atelier de forges fouillés en partie par J. Déchelette, la clôture du couvent (UF 500 = 2040) ainsi que plusieurs structures importantes à l'intérieur du couvent.

Le nettoyage des murs a confirmé la mise au jour de la façade nord du bâtiment en question (UF 2026), dans une zone correspondant au compartiment « N » sur le plan de Déchelette, ainsi que le mur perpendiculaire délimitant vers l'est ce même compartiment (UF 2030), dont une partie avait été repérée par les fouilles de l'Université de Bruxelles en 1988. Puis, nous avons dégagé le grand mur quasi parallèle à la façade nord du Grand atelier de forges (UF 2031) qui constitue la limite nord de « Case O » chez Déchelette. A la proximité de la clôture du couvent, le mur 2030, de plus en plus mal conservé, a été complètement détruit devant, sous et derrière la clôture (2040 = 500).

Dans la zone du couvent, là où Déchelette n'a pas fouillé, nous avons identifié la partie détruite du mur (UF 2030/2030c), puis une entrée (UF 2070) et, finalement, à partir de cette porte, nous avons retrouvé le mur même qui fait angle avec le mur UF 2034/a. Le nettoyage a révélé que ce dernier, d'un appareil de construction plus rustique (UF 2034b), est en jonction avec un mur, orienté également, grosso modo de l'est à l'ouest. Au niveau de ces deux murs joints, à une distance d'environ 1.5 m, se trouve un mur quasi parallèle

(UF 2035). Enfin, dans l'extrémité sud-ouest du sondage, très proche de la surface actuelle, apparaît l'angle imposant d'un bâtiment (UF 2041).

Nous avons effectué plusieurs sondages à la Pâture du couvent, et dans la zone du couvent afin d'examiner l'existence des niveaux ou sols anciens à l'intérieur du Grand atelier de forges.

◆ Hors du couvent

Les sondages XJ4 et XJ1 devant la façade nord du bâtiment et dans le compartiment « N » ont bien montré que Déchelette s'est simplement contenté ici de déblayer des murs mais n'a pas fouillé les structures.

Devant la façade, nous avons dégagé la rue empierrée (UF 2039), avec un trottoir (2044-45), d'une largeur de 1.4 m ; ce dernier a une préparation faite de grosses pierres qui étaient recouvertes d'une couche d'argile jaune bien compacte (le fossé de Déchelette a légèrement « touché » au niveau de ce trottoir). Sous le premier niveau empierré, se trouve une rue plus ancienne (UF 2072), de même type que le précédent, avec un fossé de canalisation (UF 2086 et une « banquette » constituée d'argile et de cailloutis = UF 2085) du côté du mur 2026. Les micro-couches carbonisées témoignent probablement d'une conduite en bois (UF 2087).

Le compartiment « N » possède une porte extérieure soigneusement construite de blocs réguliers (UF 2033) qui toutefois est restée inaperçue de Déchelette. Le niveau du seuil est constitué d'argile jaune se poursuivant en une marche à l'intérieur du bâtiment (UF 2057). Dans l'angle, au-devant des murs 2030/a et 2026, apparaît une sorte de « banquette » faite de pierre et d'argile jaune (UF 2074/a-b) qui, cependant, ne présente pas de différence de niveau par rapport au sol brun-jaune, très compact du compartiment (UF 2075). Sur la « banquette » nord, à côté de la marche, a été découvert un riche dépôt de céramique (UF 2053). Cet ensemble a été entouré d'une couche de destruction contenant des pierres, des tuiles et des fragments d'amphores (UF 2048).

Le sondage XJ₂, effectué dans l'angle nord-est (murs UF 2031 + 2030/b) de « Case Q » chez Déchelette, a révélé un niveau argileux assez irrégulier (UF 2066) dont la surface était recouverte d'une concentration importante de grosses pierres. Sous celui-ci se trouve un sol en terre battue (UF 2081/a) délimité vers le nord par le remplissage de la tranchée de fondation du mur 2031. Ce sol mince repose sur un niveau caillouteux très compact (UF 2081/b).

◆ Dans la zone du couvent

Le sondage dans la zone du couvent avait comme but principal l'interprétation des rapports des murs découverts au cours du décapage (voir ci-dessus). Malheureusement, la partie du secteur se trouvant juste derrière la clôture du couvent est très perturbée (UF 2043).

Vu le type de construction, l'angle constitué par les murs 2030/c et 2034/a doit appartenir à la même période du « Grand atelier des forges » que la façade nord (cf. les sondages XJ1 et XJ4 de ce bâtiment). Le sol compact composé d'argile jaune UF 2070 représente le niveau de seuil de cette même période, à laquelle se lie probablement le lambeau de sol UF 2076 dans la zone nord-ouest du sondage.

Le mur 2034/b, dans lequel fut incorporé le mur 2030/a, appartient à une période plus récente que les précédents. Le sol d'argile jaune placé sur pierre du côté nord du mur 2034/b représente cette deuxième période de construction (2058).

L'angle d'un bâtiment important à l'extrémité sud du sondage (UF 2041/a-b), avec un niveau irrégulier UF 2077 très haut par rapport aux structures décrites, repose sur une couche de destruction antique (UF 2065 + 2067). La tranchée de fondation de UF 2041/b (= 2078) coupe cette même couche. Le bâtiment est donc plus récent que cette destruction. Le manque de matériel médiéval est surprenant.

Le démontage de cette couche de destruction a montré que sa partie supérieure (UF 2065), constituée de sable de rivière et de grosses pierres couvrait les restes d'un toit écroulé (poutres carbonisées, tegulae, imbrices = UF 2067). On a pu identifier la suite de cette destruction entre les murs UF 2035 et UF 2034/b (UF 2084) et dans l'angle UF 2030/c + 2034/b, en constatant que le mur 2034/b repose, au moins en partie, sur la même couche de destruction.

Le mur 2035, dans son rapport avec la couche de destruction 2065 + 2067 -les fragments de tuiles sont quasi « collés » contre le parement du sud- témoignait dès la première étape de son démontage en faveur de son appartenance à une phase plus ancienne de Bibracte que les périodes précédentes représentées par les murs 2030/c 2034/a et par le mur 2034/b. La fouille de la couche de destruction composée avant tout de sable de rivière, de tuiles et de restes de bois carbonisé a fait apparaître du côté nord du mur 2035 un linteau en granit monolithique, élément d'ouverture avec deux montants (UF 2091).

Dans le sondage XJ₃, entre les murs UF 2035 et UF 2034/a-b, nous avons retrouvé la prolongation du mur 2030/c (UF 2311); Leur rapport ne peut être cependant défini qu'à la suite d'un nouveau sondage. Le mur 2034/b, construit sur le mur 2030/c, appartient à une phase ultérieure (probablement de reconstruction). Dans la coupe de la zone sud du sondage XJ₃, apparaît un mur (UF 2312) coupé par la fosse 2063. Il marque la limite de la couche de tegulae.

Dans le sondage XJ₆, nous avons dégagé le mur 2030/b, coupé par un canal. La datation de ce dernier nécessite encore un sondage.

Deux facteurs ont été à l'origine de l'ouverture du sondage XL, en 1994, à côté de l'abside de l'église (Fig. 5). D'abord, une forte perturbation s'était manifestée dans la zone de la « construction monumentale » (UF 2041), à l'extrémité sud de la « longue tranchée » (556 HM-HN) fouillée en 1993. Puis les explorations menées par l'équipe slovène dans la zone choisie, durant le printemps 1994, ont mis en évidence l'existence de murs partant de l'église en direction de l'est. Dans la zone nord du carré, immédiatement en dessous de la surface actuelle, nous avons retrouvé deux murs parallèles (UF 2609 et UF 2613). Leur orientation correspond à celle des murs découverts dans la « longue tranchée » au cours de l'année précédente. Ainsi, ils sont perpendiculaires à la Grande voie. Les deux murs en question nous sont parvenus en bon état de conservation, avec un appareillage soigné et une exécution assez homogène du point de vue de la matière première (rhyolite). La taille des pierres présente un calibrage variable. Elles étaient liées entre elles avec du mortier.

Afin d'interpréter les murs, nous avons ouvert trois sondages supplémentaires, dont XL_α constitue l'extension vers le nord et XL_ρ vers l'est. Dans ce dernier, nous avons découvert

le mur délimitant le bâtiment vers l'est (UF 2654). Son épaisseur (65 cm) correspondant à celle du mur UF 2609. Le mur UF 2613 serait par contre une cloison à l'intérieur du bâtiment. Son épaisseur est de 50 cm. Les trois murs ont été construits en liaison. L'extension du sondage vers le nord (XL_α) a permis la mise au jour partielle d'une pièce située au nord du mur UF 2613.

A la suite d'un aménagement du terrain à l'époque médiévale, cette zone a été recouverte d'une couche composée de pierre et d'humus (cf. UF 2612, 2638, 2641). Entre les murs, nous avons démonté les couches de destruction relatives au bâtiment et contenant des pierres, du mortier décomposé et des gravillons (cf. UF 2624, 2639, 2635, 2661). En dessous, et en relation avec ces dernières, on a repéré des couches continues d'enduits (cf. UF 2648, 2645) qui, par endroits, sont restées en place sur la paroi, en particulier sur la face nord du mur UF 2609. Il s'agit d'un enduit de chaux, soigneusement ravalé en surface. Des stries parallèles et assez irrégulières, visibles à l'oeil nu, documentent cette intervention. Nous n'avons retrouvé aucune trace de peinture. Dans son état actuel, l'enduit est d'une couleur ivoire. Le sol de type terrazzo s'est généralement conservé sous la couche d'enduit aggloméré et détaché de son support (sol type terrazzo UF 2636, 2644, et 2689). Notons que le sol de type terrazzo de la partie ouest de la pièce délimitée par les murs UF 2609 et UF 2613 présente des brisures en forme de plaques effondrées. Ce phénomène s'explique probablement par les structures sous jacentes. une perturbation a démolé une section à l'est du mur UF 2613 emportant avec elle une grande partie du sol de type terrazzo de la même zone (pour le reste du sol, voir UF 2689). Cette perturbation est en relation avec la couche brûlée UF 2685, à proximité du mur UF 2609. A partir de l'angle constitué par le mur UF 2613 et 2654, à l'intérieur du bâtiment, le mur UF 2654 porte un revêtement de plaques de terre-cuites dont nous n'avons dégagé que la partie supérieure. Le mur en élévation au-dessus du terrazzo mesure au maximum 1.1 m de haut par endroits. Le manque de mobilier archéologique est frappant à l'intérieur des deux pièces partiellement fouillées. Ce phénomène doit refléter un nettoyage qui a dû précéder l'abandon final. Un couloir de 1.6 m de large, situé entre les murs UF 2609 et 2613 se dégage du plan, en tant qu'élément le plus caractéristique. Compte tenu de la continuation du mur 2609 découvert par les médiévistes à l'ouest de l'abside de l'église et coupé par une cave du couvent, l'idée d'un long déambulatoire nous paraît logique. Afin de confirmer cette hypothèse, nous avons ouvert le petit sondage XL en face de l'abside du couvent, dans le prolongement théorique du mur UF 2613. Malheureusement, le sol de type terrazzo qui couvre la presque totalité de sa surface fouillée (UF 2802) n'a pas, pour le moment, justifié suffisamment notre supposition.

Le but de notre quatrième sondage XM -qui se trouve à environ 15 m au nord du sondage XL- était de délimiter le bâtiment en question, au nord et à l'est. Pour l'instant, l'interprétation des murs, dégagés dans ce secteur partiellement fouillé, malgré le plan à peu près symétrique à celui mis au jour dans les sondages XL, doit rester plus ou moins ouverte. Le mur UF 2667 qui, en principe, constitue la suite du mur UF 2654, est nettement plus large : il mesure 85 cm. Le mur perpendiculaire à UF 2667, c'est-à-dire UF 2666, n'est pas en liaison avec celui-là. Il a une épaisseur de 60 cm. Par contre, le mur à socle 2680 est identique au mur UF 2609, c'est-à-dire que la façade sud du bâtiment. Enfin, la distance entre les murs parallèles UF 2666 et 2680 de 2.6 m dépasse celle du « déambulatoire » dans le sondage XL qui n'est que de 1.6 m. L'angle des murs UF 2667 et 2680 a été démolé par un mur et une fosse plus récents, d'orientation nettement différente (UF 2810 + 2816).

Dans la zone à l'extérieur du bâtiment « au déambulatoire » (sondage XL), nous avons constaté de fortes perturbations dues à plusieurs fosses (cf. UF 2626, 2627, 2622). Le segment de mur UF 2607, à 3 m de distance du mur UF 2609, est sans doute une construction tardive, post-antique. Il est construit avec très peu de mortier et de manière négligée et repose sur une couche de nivellement, probablement médiéval, composée de pierres (CF. UF 2618).

Cette situation nous a amené à fouiller le secteur voisin du mur UF 2609. Notons qu'on n'a pas trouvé d'enduit sur cette face extérieure du mur. Sa fondation est extrêmement solide, comme solide le socle saillant de 10 cm du côté sud, et dépassant les 50 cm en profondeur. Le mur UF 2609 a été construit sur un mur plus ancien, UF 2807, lequel apparaît nettement dans l'angle sud-est du sondage pour glisser progressivement sous le mur plus récent. Un autre mur se trouve à environ 80 cm de distance au sud du mur UF 2609 auquel il est parallèle (UF 2677). Il doit appartenir à un système de canalisation.

Malgré la fosse (UF 2696) perturbant la zone orientale du sondage, nous avons réussi à observer les rapports entre les deux phases successives de construction. La canalisation délimitée par le mur plus ancien (UF 2677) et la face sud du nouveau bâtiment (UF 2609), a été bouchée. Son remplissage contenait des tegulae, des pierres et de la terre. Enfin, le terrain était nivelé par étalage de tegulae, de mortier décomposé et de gravillons (UF 2672). Ce niveau doit correspondre à une préparation du sol à l'extérieur du bâtiment plus récent. Malheureusement, un véritable sol ou trottoir n'a pu être identifié. La couche de destruction du bâtiment plus récent (UF 2611) repose grosso modo sur le niveau précédent. Elle est constituée de grosses pierres et de mortier décomposé. Dans la partie occidentale du sondage, sous la couche précédente, une fosse (UF 2631) coupe le niveau remblayé de la phase antérieure (UF 2672). Les tessons collés montrent que les trois remplissages sont certainement contemporains (UF 2632 = 2643 + 2690), même s'ils sont de composition différente. Ils ont fourni un mobilier particulièrement riche et très intéressant. Notons avant tout la quantité considérable d'ossements (boeuf, porc/sanglier) en partie brûlés, puis les lots de céramiques augustéennes (sigillée arétine, ACO, terra nigra, deux cruches B07 presque complètes, de nombreux fragments de céramiques fines et grossières, etc). Il paraît possible, par conséquent, de mettre en rapport ce faciès céramique avec l'abandon du bâtiment. Un autre élément particulièrement important est la découverte, dans cette fosse et dans la couche de destruction du bâtiment au « déambulatoire », d'une douzaine d'antéfixes décorées de palmette.

Notons pour finir, qu'à l'est du bâtiment à « déambulatoire », nous avons pu observer une structure plus récente. Le mur UF 2654 coupe un niveau de sol fortement usé, composé de chaux et d'argile (UF 2686). Malheureusement, les fosses de récupération de pierres qui ont visé l'angle sud-est du bâtiment (UF 2656 + 2675) ont beaucoup endommagé cette zone. L'interprétation du sol en question exige donc des sondages dans le voisinage est et sud.

Les structures découvertes en 1994 ont été mises en rapport avec celles apparues dans notre tranchée de 1993 ainsi qu'avec les murs identifiés par les médiévistes sous le couvent. Conformément à la demande du Conseil scientifique, nous avons tenté de repérer, en 1995, les limites de ce grand bâtiment central.

Étant donné que l'équipe française explorait, sous la direction de J-P. Guillaumet, dans le cadre de l'étude de l'aqueduc, la partie sud de l'îlot, nous avons entrepris de fouiller la zone

centrale en nous basant sur les sondages de 1994 ouverts à proximité de l'abside de l'église du couvent.

Un premier sondage XN a révélé le mur UF 3310 situé dans l'alignement du mur UF 2680 qui a été déterminé provisoirement, en 1994, comme étant le mur extérieur d'un déambulatoire. Un mur perpendiculaire (UF 3321), d'orientation nord-est/sud-ouest, est en liaison avec le mur UF 3310. Il correspond sans doute à un mur dont la partie fouillée par Déchelette sépare les cases R et Q de son plan. Cette observation suppose que le Grand atelier de forges et le « bâtiment central » font partie d'une même unité architecturale. Pour confirmer cette hypothèse, nous avons ouvert un nouveau sondage (QXQ) en direction du nord-est. Malheureusement, l'un des murs de clôture du couvent (UF 3304 = 2810) a détruit la suite supposée du mur UF 3321. Nous avons cependant mis au jour le mur UF 3302 parfaitement parallèle au mur UF 3310 du sondage précédent dont le prolongement (UF 2034B) est présent dans notre tranchée de 1993. Ceci vient confirmer indirectement les rapports architecturaux entre le « bâtiment central » et le Grand atelier des forges.

Revenant au sondage XN, nous avons retrouvé un lambeau de sol de type terrazzo (UF 3322) du côté sud du mur UF 3310. Tous deux appartiennent, selon toute vraisemblance à la même période de construction. Au cours de l'extension du sondage (XN_α), nous avons constaté la disparition du terrazzo dû aux fosses plus récentes. La forte perturbation du terrain a rendu évident que nos travaux ne pouvaient se borner aux seuls repérages en superficie ; ainsi, lors de l'exploration des murs, nous étions contraints d'effectuer des fouilles plus profondes.

Dans la partie sud du sondage XN_α est apparu un fragment de mur d'orientation nord-ouest/sud-est (UF 3339), parallèle au mur UF 3310 et situé dans l'axe du « bâtiment à déambulatoire ». Comparé aux murs précédents, il se trouve à une profondeur plus importante, d'environ 1 m. La raison est qu'à une période postérieure, le mur a été en partie démonté, sa surface égalisée et recouverte d'un sol constitué d'argile jaune bien damé (UF 3338). Dans l'angle sud-est du sondage, un mur perpendiculaire au précédent a été mis au jour (UF 3328). Il est d'une bonne qualité, soigneusement appareillé. Sa partie en élévation repose sur une fondation à socle. Ce mur est parallèle au mur fouillé en 1994 que nous avons défini alors comme étant la limite sud-est des déambulateurs (UF 2654 + 2667). A cause des perturbations ultérieures, il nous a été difficile d'élucider le rapport des murs UF 3339 et 3338. Le sondage profond a cependant montré leur appartenance à la même période de construction. Un lambeau de terrazzo (UF 3650), retrouvé au-dessus des restes du mur UF 3339, fait partie en réalité du comblement d'une fosse (UF 3654).

Afin d'interpréter les deux murs précédemment décrits, nous avons ouvert d'autres sondages.

Le sondage XN_β a bien confirmé que la zone centrale du bâtiment est fortement endommagée par les fosses médiévales. La suite du mur UF 3328 était presque entièrement détruite, tandis que le mur UF 3632 + 3339 n'existe qu'en fondation (UF 3671). Un lambeau de terrazzo (UF 3672), au sud de ce dernier, constitue le reste du sol d'origine correspondant au terrazzo UF 3647. Il est à mentionner qu'immédiatement sous la surface actuelle, on a identifié dans ce sondage un sol d'argile jaune bien compact (UF 3667). Il doit

correspondre au niveau jaune (UF 3336) repéré du côté est du mur UF 3328 dans le sondage XN_α.

Dans l'angle nord-ouest du sondage XL, nous avons retrouvé la suite du mur UF 3328. Celui-ci, dans le sondage XL₈ forme un angle (UF 3361) avec un mur perpendiculaire, dont la direction correspond à celle de l'UF 2613. Ce dernier a été identifié, en 1994, comme étant le mur interne du déambulatoire. L'hypothèse du déambulatoire est cependant à rejeter : les sections de murs repérés jusqu'à présent (UF 2613, 3361, 332/8, 2666) définissent une unité architecturale à l'intérieur du « grand bâtiment », délimitée au sud-est par les murs UF 2654 + 2667. Dans le sondage XL₈₂, nous avons retrouvé un mur (UF 3632) d'orientation nord-ouest/sud-est divisant en son milieu l'unité mentionnée. De part sa conservation et son exécution, il égale le mur UF 3328. Le mur UF 3646, perpendiculaire au mur UF 3632, a subi une intervention comparable à celle du mur UF 3339. Notons que les murs UF 3632 et 3646 sont liés, tandis que le mur UF 3648, également démonté, ainsi que le mur UF 3646 qui lui est perpendiculaire, ne sont pas liés. Un lambeau de sol de type terrazzo (UF 3647) a été mis au jour dans l'angle ouest formé par les murs UF 3632 et 3646. Par contre, on signale un « niveau de cour » dans l'angle opposé, constitué de pierres, de gravillons, de tegulae et de mortier décomposé (UF 3649). Le mur UF 3646 est démonté à peu près jusqu'à ce niveau, lequel correspond également au niveau de socle du mur UF 3632. Au sud de ce dernier, à hauteur du socle, on a retrouvé le « niveau de cour » (UF 3655).

Le sondage XP a été ouvert dans la zone encore non fouillée du couvent et de ses annexes, à l'ouest du sondage XN. Grâce à la distance définie entre les murs UF 3328 et 2654 + 2667, et à la symétrie de la partie nord-est du bâtiment, nous avons pu retrouver les murs UF 3355 et 3634, qui ont permis à leur tour de restituer une unité rectangulaire au centre de l'îlot. Les côtés longs, d'orientation nord-ouest/sud-est, sont pour le moment définis comme suit : au nord, les murs UF 2680 + 3310 et, au sud, le mur UF 2609. Les côtés courts, d'orientation nord-est/sud-ouest, sont constitués par des alignements de sections de murs UF 3355 + 364 à l'ouest et UF 2654 + 2667 à l'est. L'axe médian, parallèle aux côtés plus courts est constitué par l'alignement du mur UF 3328. L'axe médian parallèle aux côtés longs correspond par contre au tracé du mur UF 3632 + 3339. L'hypothèse de l'axe se trouve confirmé par les murs UF 3369 et 3353 apparus dans leur prolongement.

Nous avons découvert dans le sondage XP une série de pièces d'orientation nord-est/sud-ouest, collées au mur UF 3355 et 3634. En progressant du nord au sud, nous rencontrons d'abord la pièce I, délimitée au nord-est par le prolongement du mur UF 3310, au nord-ouest par le mur UF 3634, au sud-ouest par le mur UF 3600 et, enfin, au sud-est par le mur UF 3609. Du mur UF 3634, il ne reste que la fondation d'environ 80 cm de large. La largeur du socle du mur UF 3600 est quant à elle de 60 cm. Le parement donnant à l'intérieur de la pièce I est soigneusement appareillé (utilisation de pierres de taille homogène). Les murs sont recouverts d'un enduit d'une épaisseur de 8 cm environ et dont on retrouve des vestiges tombés sur le sol. La pose de l'enduit a manifestement précédé la constitution du sol (UF 3624) composé de tessons d'amphores (UF 3624) soigneusement placés sur un support contenant de la chaux (ce type de sol est appelé « scaïole » par Bulliot). Le sondage XP nous a permis de délimiter la pièce I par les sections de murs UF 3310 = 3665 et 3634. Notons que leur angle (UF 3665 + 3634) n'est pas lié. Dans la partie nord-est du sondage apparaît un terrazzo (UF 3672) qui doit appartenir au sol du

même type UF 3612. On a également dégagé la suite du « scaïole » UF 3624. Dans l'angle UF 3665 + 3634 n'existe que la préparation de ce même sol (UF 3674 + 3675).

La pièce II évoque un passage (voir *fauces* dans la *domus* romaine). Le sol de type terrazzo du côté nord-est (UF 3615) se poursuit au nord-ouest devant la pièce III. Du côté nord-ouest de la pièce II, le mur UF 3634 est fortement endommagé par une fosse de récupération de pierres (UF 3641). A sa jonction à la pièce III, ce même mur, au niveau du terrazzo, est égalisé et couvert de mortier soigneusement étalé. Ceci permet de supposer qu'il était la préparation du seuil. Les murs de *fauces* (UF 3600 et 3364) soigneusement construits possèdent un appareillage comparable à l'*opus quadratum* dont plusieurs pièces retrouvées in situ sont en granit rose. Ils se placent à 10 cm en retrait par rapport au socle recouvert de terrazzo (UF 3615). De nombreuses fosses de récupération ont endommagé les murs (UF 3378, 3605).

Le bout de mur nord-est de la pièce III forme un pilastre en dalles lié à l'extrémité du mur UF 3364 du *fauces*. Au-delà, il se poursuit en une fondation dont la partie intacte est parfaitement égalisée et couverte de mortier (UF 3639). Des morceaux d'enduits tombés par dessus peuvent indiquer qu'aucune élévation en pierre n'a existé à cet endroit.

Malheureusement, une partie de la fondation, ainsi que l'espace situé au sud-est du sondage, ont été fortement endommagés par une perturbation (UF 3626) également responsable de la destruction du sol terrazzo UF 3615 à l'extérieur de la pièce III. Les parements internes de la pièce III (UF 3364 et 3355) sont appareillés de manière semblable à la pièce I.

L'élévation du mur du sud-ouest mesure 46 cm de large, et la fondation forme une banquette d'environ 18 cm de large. Du sol originel de la pièce, il ne reste actuellement que la préparation très dure d'un terrazzo (UF 3623). Celui-ci a été recouvert dans l'angle nord-ouest et sud-est d'une couche de destruction composée de tegulae et de mortier jaune. La pièce a été réutilisée après une destruction comme l'attestent les fragments de terrazzo de mauvaise qualité (UF 3635) trouvés à la surface du remplissage.

Les murs de la pièce IV n'ont été que repérés. Le mur UF 3371 dans le prolongement de la fondation UF 3639 est partiellement couvert d'un niveau de sol constitué d'argile damé (UF 3372). Les pierres alignées découvertes dans la partie sud du sondage doivent appartenir à cette phase de construction (UF 3616).

Dans le sondage XP_α nous avons dégagé l'angle nord-ouest de la pièce (UF 3629). Ce même sondage nous a révélé un mur partant vers le nord-ouest (UF 3630) et qui n'est pas en liaison avec le mur UF 3355 + 3634. Dans la tranchée constituant le prolongement du sondage XP en direction du nord, nous avons découvert un sol de type terrazzo UF 3638 + 3612 correspondant à celui de la pièce II (UF 3615) et qui couvre également le socle du mur UF 3355 (voir UF 3380 pour cette partie du terrazzo). Ce terrazzo, à l'extérieur du *fauces*, est recouvert d'un niveau de tegulae soigneusement étalés (UF 3637). Cet espace est clos au nord-ouest par un mur (UF 3607) parallèle aux murs UF 3634 et 3355. Ce mur, et le terrazzo lui appartenant, sont partiellement détruits (UF 3613). A l'extrémité nord du sondage, nous avons repéré des niveaux secondaires (UF 3617, 3621 : sols constitués d'argile damé ; UF 3618 : pierres alignées) correspondant à celle découverte dans la pièce IV (UF 3372 + 3616).

Le sol UF 3621 vient recouvrir un mur (UF 3620) partant en direction du nord-ouest et perpendiculaire au mur UF 3607 avec lequel il n'est pas lié. Son appareillage diffère de ceux

des murs décrits précédemment : les deux parements appareillés renferment au milieu un mélange de pierres, de tegulae et d'un peu de mortier. Deux éléments de colonnes en pierre sont incorporés à la fondation du mur.

De même que les années précédentes, les fouilles n'ont livré que très peu de mobilier. Il paraît vraisemblable que, lors de l'abandon du bâtiment, tout a été nettoyé et le mobilier emporté. Étant donné que nous n'avons pas effectué des fouilles profondes, le manque d'ensemble clos n'est pas surprenant.

Il est important de noter le grand nombre de dalles, de pierres taillées et de quartiers de colonnes. L'emplacement hypothétique des colonnes en question est à chercher à l'intérieur de ce « bâtiment central » de l'îlot.

3. Interprétation

a) La Grande voie

◆ Phases de construction

- i) Voie 0 (UF 3324) : la voie la plus ancienne.
- ii) Voie 1A (UF 3314 = UF 2637) : rechargement de la voie 0 et creusement du fossé de canalisation (UF 3317 = UF 2691) à l'ouest.
- iii) Voie 1B (UF 3316 = 2800) : élargissement de la voie 1A vers l'ouest.
- iv) Voie 2 (UF 3303 = 1612 = 889 = 1632) : rechargement de la voie 1 (= 1A + 1B).

◆ Éléments de datation

Le matériel céramique abondant est constitué à 90 % de fragments d'amphores vinaires italiques dont l'étude par A. Hesnard est en cours. La restauration et l'étude des autres catégories de la céramique ont été commencées en 1992.

- i) La datation « majoritairement attribuable » aux fosses UF 1213 = 1618 et UF 1660, selon Ph. Barral (120 à 70 avant J-C.) ne concerne que la phase 1B de la première voie (cf. Annexe). Elles étaient creusées dans le niveau jaune qui passe sous la première voie 1B (voir ci-dessus : résumé des campagnes précédentes).

Autres ensembles clos découverts en 1993 et 1994 :

◇ La zone d'habitation d'ouest :

Fosse UF 2050 (= 1670) : UF 2068 (troisième remplissage) et UF 2092 (quatrième remplissage).

Secteur des fosses 1213 = 1618 et 1660.

Matériel céramique :

UF 2068, 2092 : deux remplissages contemporains

PC (pâte claire)

- parois 1 (pl. 6, 1)

PC peinte

- bord 1 (pl. 6, 2)

- parois 2 (pl. 6, 3-4)

- fond 2 (pl. 6, 5-6)
- Camp B (céramique campanienne B)
- parois 3 (pl. 6, 7-9)
- PGFINLF (céramique fine à pâte grise lissée fumigée)
- bord 5 (pl. 7, 1-5)
- fond 3 (pl. 7, 6-8)
- PGMIFIN (céramique mi-fine pâte grise)
- bord 2 (pl. 8, 1-2)
- PGFINTN (céramique fine à pâte grise Terra Nigra)
- bord 1 (pl. 8, 3)
- anse 1 (pl. 8, 4)
- PGMIFINH (à pâte grise mi-fine homogène)
- bord 1 (pl. 9, 1)
- fond 2 (pl. 9, 2-3)
- PGMICAC (céramique mi-fine à pâte grise rev. micacé)
- bord 2 (pl. 9 4-5)
- PG peinte
- parois 1 (pl. 9, 6)

◇ La Grande voie (hors du couvent) :

Fosse UF 2811 : UF 2812 (remplissage)

Creusée dans le niveau jaune sous la première voie 1B.

Matériel céramique :

UF 2812

MICACMIFIN (céramique mi-fine à pâte claire à rev. micacé)

- bord 1 (pl. 40, 2)

Conclusion : L'ensemble correspond grosso modo au matériel céramique des fosses 1213 = 1618 et 1660 (cf. fragments de campanienne B ou B-oidé : pl. 6, 7-9, assiettes inspirées de la forme de CIVN Lamb. 6 : pl. 7, 1-2, céramique fine peinte : pl. 6, 2-6, etc). Il est donc attribuable à la phase LTD1 = Bibracte 2, Horizon 1 (voir Annexe).

ii) Si l'élargissement de la voie 1A est la conséquence directe de l'aménagement du bassin, la date de la phase 1B doit être pris en compte pour la construction du bassin.

iii) La datation de la deuxième voie, en prenant en compte les repères chronologiques de la construction du Grand atelier des forges peut correspondre à l'époque augustéenne : la tranchée de fondation du mur à contrefort (UF 502) coupe la voie 1A et « la voie 0 ». La recharge de la deuxième voie doit correspondre au comblement de cette tranchée (cf. ci-dessous : les repères chronologiques qui concernent l'îlot du Grand atelier de forges).

Matériel céramique de la recharge de la deuxième voie (UF 2604 et 2620) :

UF 2604, 2620

PC (pâte claire)

- bord 1 (pl. 10, 1)

PC ENGOB (céramique fine à pâte claire engobée)

- anse 1 (pl. 10, 2)

PGFINTN (céramique fine à pâte grise Terra Nigra)

- bord 1 (pl. 10, 3)

CAMP B (céramique campanienne B)

- bord 1 (pl. 10, 4)

PGFINLF (céramique fine à pâte grise lissée fumigée)

- fond 1 (pl. 10, 5)
- PGMIFIN (céramique mi-fine pâte grise)
- bord 1 (pl. 10, 6)
- parois 1 (pl. 10, 7)
- PGMICAC (céramique mi-fine à pâte grise à rev. micacé)
- bord 1 (pl. 10, 8)

Conclusion : le fragment d'anse (pl. 10, 2) appartenant à la catégorie de la céramique à pâte claire engobée constitue l'élément le plus récent de la datation. Il confirme l'hypothèse que la construction de la deuxième voie doit être liée à la phase d'urbanisme tardive de Bibracte, c'est-à-dire au dernier tiers du Ier siècle avant notre ère (= Bibracte 5, horizon 4).

b) L'îlot du Grand atelier de forges

◇ Délimitation

Nord : fouille de Déchelette de la façade nord ; sondage hongrois de 1993 (cf. UF 2026).

Ouest : fouilles du mur à contrefort (UF 501 + 502) par l'équipe hongroise depuis 1988. La découverte de la suite du mur à contrefort (UF 502 + 2684) en 1994 dans la zone de l'annexe du couvent nous a fourni un nouvel élément pour la délimitation.

Sud : éléments mis au jour sous le couvert par les médiévistes français en 1994/95.

Est : éléments découverts par l'équipe de J-P. Guillaumet dans le cadre de l'étude de l'aqueduc en 1995.

◇ Phases de construction

i) Le Grand atelier des forges et son prolongement dans la zone du couvent.

- ◆ La phase la plus ancienne : le mur 2035 avec ouverture (UF 2091). Cf. la couche de destruction UF 2065 et 2067.
- ◆ Phase principale : les murs 2030/c et 2034/a et les lambeaux de sol 2070 et 2076, découverts dans la zone du couvent, doivent appartenir à la même période que la façade nord du « Grand atelier » (UF 2026 ; cf. aussi les murs UF 2030/a et 2031).
- ◆ Modification de la phase précédente : mur 2034/b et le sol 2058.
- ◆ Phase récente : « construction monumentale » (UF 2041/a-b).

Éléments de datation

Dépôt de céramique du compartiment « N » de Déchelette (à l'angle des murs 2026 et 2030/a de la phase principale).

UF 2053

PC (pâte claire)

- bord 1 (pl. 1, 1)

PARFINA (céramique à parois fines A)

- parois 8 (pl. 1, 2-9)
- fond 1 (pl. 1, 10)

PCFINH (céramique fine à pâte claire homogène)

- parois 1 (pl. 2, 1)

PCMIFIN (pâte claire mi-fine)

- couvercle 1 (pl. 2, 2)
- parois 9 (pl. 2, 3-11)

MICACMIFIN (céramique mi-fine à pâte claire à rev. micacé)

- bord 1 (pl. 3, 1)

- parois 1 (pl. 3, 2)

PGFING (céramique fine à pâte grise homogène)

- parois 7 (pl. 3, 3-9)

- fond 2 (pl. 3, 10-11)

PGFINLF (céramique fine à pâte grise lissée fumigée)

- bord 6 (pl. 4, 1-6)

- parois 8 (pl. 4, 7-14)

PGMIFINLF (céramique mi-fine à pâte grise lissée fumigée)

- parois 3 (pl. 4, 15-17)

PGMIFINH (céramique mi-fine homogène)

- bord 1 (pl. 5, 1)

PGMICAC (céramique mi-fine à pâte grise à rev. micacé)

- bord 1 (pl. 5, 2)

Conclusion : il faut souligner dans l'ensemble la présence de mobilier caractéristique de l'époque augustéenne (vase à parois fines ; cf. pl. 1, 2-10). L'UF 2053 doit être mise en rapport avec la dernière phase d'occupation du Grand atelier de forges (= Bibracte 5, horizon 4).

Fonction : Il n'y a pas d'éléments nouveaux par rapport à l'idée de Déchelette.

ii) « Bâtiment central »

♦ La phase la plus ancienne : pour le moment, elle est représentée par le mur 2807 trouvé en 1994 sous le mur UF 2609.

♦ La phase principale :

Murs : UF 3629, 3355, 3634, 3364, 3369, 3353, 3371, 3339, 3328, 3361, 2609, 2613, 2654, 3632, 3646, 2666, 2667, 2680.

Terrazzo : UF 3638, 3380, 3615, 3322, 2802, 2644, 2636, 2689.

Scaïole : UF 3624.

♦ Transformation du bâtiment précédent :

Murs démontés, égalisés : UF 3371, 3339, 3646, 3648, 3621.

Sols d'argile damé : UF 3372, 3338, 3635.

« Niveau de cour » : UF 3649, 3655.

Pierres alignées : UF 3616, 3618;

♦ Période de réutilisation des éléments architecturaux :

Murs avec éléments de colonne : UF 3620.

Sol terrazzo : UF 3636.

♦ Post-antique (?)

Sol d'argile : UF 3667 + 3336 aux deux côtés du mur UF 3328.

Éléments de datation :

Dépôt de céramique de la fosse UF 2631.

Délimité en partie par le mur UF 2609 et la canalisation UF 2677.

UF 2632, 2643, 2690 : trois remplissages contemporains de la fosse UF 2631.

TS (sigillée)

- bol à relief	1	(pl. 11, 1)
- bord	6	(pl. 11, 2-4 ; 12, 1-3)
- parois	8	(pl. 12, 4-9 ; 13, 1-2)
- fond	5	(pl. 13, 3-7)

PC (pâte claire)

- bord	1	(pl. 14, 1)
- fond	2	(pl. 14, 2-3)

PCCN (céramique grossière à couverte noire)

- bord	1	(pl. 14, 4)
- fond	1	(pl. 14, 5)

PARFINA (céramique à parois fines A)

- bord	1	(pl. 14, 6)
- parois	4	(pl. 15, 1-2, 4-5)
- fond	2	(pl. 14, 7 ; 15, 3)

PARFINC (céramique à parois fines C-sans engobe)

- bord	2	(pl. 14, 8-9)
- fond	1	(pl. 14, 10)

PCFINH (céramique fine à pâte claire homogène)

- bord	1	(pl. 16, 1)
- fond	1	(pl. 16, 2)

PCMIFIN (pâte claire mi-fine)

- bord	7	(pl. 16, 3-5 ; 17, 1-4)
- parois	1	(pl. 17, 5)

PCCRU (cruche en pâte claire)

- bord	9	(pl. 18, 1-9)
- anse	5	(pl. 19, 1-5)
- parois	7	(pl. 19, 6-9)
- fond	13	(pl. 20, 1-13)
- cruche	2	(pl. 21, 1 ; 22, 1)

CAMP BOIDE (céramique campanienne B-oidé)

- parois	2	(pl. 23, 1-2)
- fond	1	(pl. 23, 3)

IMICAMP ? (imitation de la céramique campanienne)

- bord	1	(pl. 23, 4)
- parois	1	(pl. 23, 5)

PGFINLF (céramique fine à pâte grise lissée fumigée)

- bord	27	(pl. 23, 6-10 ; 24, 1-7 ; 25, 1-7 ; 26, 1-8)
- parois	9	(pl. 27, 1-9)
- fond	3	(pl. 27, 10-12 ; 28, 1-2)

PGFINH (céramique fine à pâte grise homogène)

- bord	2	(pl. 28, 3-4)
- fond	6	(pl. 28, 5-10)

PGMIFIN (céramique mi-fine à pâte grise)

- bord	8	(pl. 29, 1-8)
- fond	12	(pl. 30, 1-12)

PGMIFINH (céramique mi-fine à pâte grise homogène)

- bord	5	(pl. 31, 1-5)
- parois	1	(pl. 31, 6)

PGCAT ? (céramique fine catalane)

- parois	1	(pl. 31, 7)
----------	---	-------------

PGMIFINLF (céramique mi-fine à pâte grise lissée fumigée)

- bord 6 (pl. 32, 1-2, 4-7)

- couvercle 1 (pl. 32, 3)

PGFINTN (céramique fine à pâte grise Terra Nigra)

- bord 7 (pl. 33, 1-7)

- fond 1 (pl. 33, 8)

PGMICAC (céramique mi-fine à pâte grise à rev; micacé)

- bord 11 (pl. 34, 1-8 ; 35, 1-3)

PSGROS (céramique grossière à pâte sombre)

- fond 1 (pl. 35, 4)

DOLIUM

- bord 5 (pl. 35, 5-9)

Céramique fine avec décor

LAMPE

- parois 1 (pl. 36, 1)

ACO

- parois 1 (pl. 36, 2)

Excisé, estampé, imprimé, incisé, lissé, molette, ondé au peigne

36 (pl. 36, 3-12; 37, 1-15 ; 38, 1-11)

PEINT A

- bord 2 (pl. 39, 1, 3)

PEINT

- parois 2 (pl. 39, 6-7)

ENGOB

- bord 3 (pl. 39, 2 ; 4-5)

- anse 1 (pl. 39, 8)

ANTEFLIX

(pl. 40, 1)

Conclusion : A cause de la présence du mobilier bien caractéristique (sigillée arétine : pl. 11-13, ACO : pl. 36, 2, vases à parois fines : pl. 14-15, etc) l'ensemble doit être qualifié d'augustéen; Pour les repères chronologiques les plus bas, voir :

la sigillée arétine :

UF 2643 (pl. 11, 3 = Consp. 12, 5, 2) -15/+20

UF 2690 (pl. 11, 4 = Consp. 12, 5) -15/+20

imitation d'une forme arétine :

UF 2632 (pl. 13, 4 cf. Consp. 14, 4) +20/30

Étant donné que ce faciès céramique est en rapport avec l'abandon du « bâtiment central », fin phase 4, l'événement peut en principe être daté de la période tibérienne (= Bibracte 6, horizon 5).

Fonction :

* Nous avons repéré une partie d'une *domus* romaine construite en parfaite symétrie. La série de pièces situées au nord-ouest du bâtiment semble correspondre au lot renfermant le *tablinum* avec les *fauces*. Il paraît logique que d'autres parties représentatives de la *domus* soient à chercher du côté de la Grande voie. De ce fait, à l'arrière, nous devrions compter par exemple avec le *hortus*.

* Le « bâtiment central » s'inscrit dans l'îlot du Grand atelier de forges auquel il est architecturalement lié. Des prolongements sont à supposer au nord-est de l'îlot (voir le sol UF 2686)

Bibliographie

ALMAGRO-GORBEA - BONENFANT, etc, 1991 : M. ALMAGRO-GORBEA - P.-P. BONENFANT, etc, Les fouilles du Mont Beuvray (Nièvre, Saône-et-Loire), Rapport biennal 1988/1989, Revue Archéologique de l'Est et du Centre-est, XLII/2, 1991, p. 271-298.

ALMAGRO-GORGEA - GRAN-AYMERICH, 1991 : M. ALMAGRO-GORBEA - J. GRAN-AYMERICH, El estanque monumental de Bibracte, (Mont Beuvray, Borgoña), Madrid, 1991.

DECHELETTE 1904 : J. DECHELETTE, Les fouilles du Mont Beuvray de 1897 à 1901, Mémoires de la Société Eduenne XXXII, 1904, p. 1-81.

GOUDINEAU - PEYRE 1993 : C. GOUDINEAU - C. PEYRE, Bibracte et les Eduens, (Hauts lieux de l'histoire), Paris, 1993.

SZABÓ, Nevers, sous presse : M. SZABÓ, L'urbanisme à Bibracte : la voie principale, Les Actes du XVII^e colloque de l'Association Française pour l'Etude des Ages du Fer, (20/23 mai 1993, Nevers).

SZABÓ, RAE, sous presse : M. SZABÓ, La voie principale et les bâtiemnts du côté ouest et du côté est de la Pâturage du couvent; Les fouilles du Mont Beuvray : rapport biennal 1992/1993, Revue Archéologique de l'Est et du Centre-est.

LISTE DES DIAGRAMMES STRATIGRAPHIQUES

- I. La Grande Voie
 - Hors du Couvent
 - Dans la zone du Couvent

- II. La zone d'habitation de l'ouest
 - Le portique et la partie du niveau d'habitat antérieure à la première voie (fouillée en 1993)

- III. L'îlot du Grand Atelier de Forges
 - Dans la zone du Couvent : le bâtiment central

- V. L'îlot du Grand Atelier de Forges
 - Dans la zone du Couvent : le bâtiment central

I. La Grande Voie:
Hors de couvent;
(XF)

Ouest - Est

Humus	505,852					501+502
	867					
Voie 2	868=1622	1628	2604			
	1631		2606			
	3303=1612=889=1632	1632	2620	3303		
	B		A			
Voie 1	3316=2800=2637a	3317=2691	3314a	2637	534=1614	
	3316	(3318=2668)	3314b	3347		
	3316	Voie 0	3324			
	3316		3374			
Couche jaune	896=1651=2019=2688					
Trous de poteau et fosses:	2669, 2697, 2699, 2808, 2811		3381, 3385, 3387, 3395			
Structure géologique	1673					

Dans la zone du couvent

Ouest - Est

(XD)

Voie 2	2011	2015=1614=534	501+502
Voie 1	536		

XK₂₊₃

		2629	
Voie 2	2614	2664	2662
			2684
	2634		(2683)
Voie 1	2651+2652		

Légende: mur
fossé
(remplissage)

II. La zone d'habitation de l'ouest:
le portique et la partie du niveau d'habitat antérieur à la première voie (fouillé en 1993).

XC

ouest

est

ouest

est

853+859	853	853+859	878=1603?	2009	2009	2009	2009	867
853+859	853	863+866=1604	866=1604	2023=2025	2027	2023=2025	2023=2025	879
878+882	880+881	864	1617=2046	1617=2046	2051	1617=2046	1617=2046	
894=	1651=	2019	894=1651=2019	1670=2050	2051	1670=2050	894=1651=2019	
				(2008)	2051	(2008)		
				(2047)	2051	(2047)		
				(2068)	(2068)	(2068)		
				(2092)	(2092)	(2092)		

Légende: fosse, fossé
(remplissage)

III. L' îlot du Grand Atelier de Forges:
hors du couvent: case N - O, (XJ)

Nord - Sud

Case N-O par Déchelette
terrasse 1

| terrasse 2 | terrasse 3

2024	2024	2024	2024	2024	2024	2024	2040	2032	2032	2032	2032	2032	2032	2032	2041
2039	2044-5	2026	2057	2048	2031	2049		2043	2037	2034	2036	2035	2038	2312	
2072	2071			2074		2066		2043	2079		2059		2065		
						2081		2076	2080		2084		2067		
									2303		2304				
								2076	2303		2310				

Legende: **mur**
sol

IV. L' îlot du Grand Atelier de Forges:

dans la zone du couvent: le bâtiment central. (XL-XL₂-XM)

Nord - Sud

2665	2665	2665	2665	3633	3633	3633	3633	3633	3329	2638	2638	2603	2609	2603	2603	2603	2603
2694	2680	2666	2667	3648	3633	3633	3633	3632	3331+2	2638	2613	2612	2609	2611	2611	2611	2607
2810					3643	3643	3643		3362	2639		2624		2611	2611	2611	
					3644	3645	3644		3362	2645		2648	2807	2643	2643	2643	
					3647	3646	3649		3655	2644		2636		2678	2672		
															2677		

Legende: **mur**
sol

V. L'îlot du Grand Atelier de Forges:

dans la zone du couvent: le bâtiment central (I-IV. pièces; XP)

Nord										Sud
I	II		III		IV					
3358	3658	3349	3349	3349	3349	3349	3349	3349	3349	3373
3661	3399	3399	3600	(3605)	3364	3366	3377	3353	3354	3610
3665	3619	3619				3364	3364		<u>3372</u>	3629
	<u>3624</u>	<u>3624</u>		<u>3615</u>		3623	3623			
	3674						<u>3635</u>			
	3675									

Ouest		Est			
I	I				
3300	3349	3349=3658	3658	3658	3349 (3358)
3309	3349	3399	3661	3661	3398
3311	3349	3619		3666	<u>3617</u>
3322	3609	<u>3624</u>	3634	3638=3612=3673	3607

Légende: **mur**
sol

Annexe

Le matériel céramique des fosses 1213+1618 et 1660.

Les deux fosses, situées à l'ouest de la voie principale, ont été fouillées en 1991 et 1992. Identifiables comme des structures d'habitat (fosses à comblement détritique), elles appartiennent à un horizon qui précède l'établissement de la phase 1B de la première voie.

L'étude du matériel céramique par Ph. Barral fait partie d'une communication de M. Szabó consacrée à l'urbanisme de Bibracte et présentée au XVII^e colloque de l'Association Française pour l'Etude des Ages du Fer. (Nevers, 1993; sous presse.)

- La céramique grossière (pl. 41 à 43)

Elle regroupe plus de la moitié de la céramique domestique (fgts. : 63% ; vases : 53%). Les récipients ne sont pas montés au tour rapide (à une exception près : pl. 42, 12), mais la régularité des profils, la mouluration fréquente des bords et des cols atteste l'utilisation systématique du tour lent, au moins en finition (tournassage), avec pour conséquence des vases de facture soignée. Les formes hautes dominent légèrement les formes basses (28,5% contre 22,5% des vases). Les deux types les mieux représentés sont le pot à bord éversé mouluré (9 ind., pl 41, 2-3 ; pl. 42, 10-11), et l'écuelle à bord rentrant, arrondi ou mouluré (10 ind., pl. 43,13-17). Quatre catégories principales peuvent être discernées :

- céramique grossière "type Besançon" (pl. 41, 1-2).

Les vases de cette catégorie sont caractérisés par une pâte grossière claire, à dégraissant feldspathique abondant, et engobe micacé partiel (Ferdière A. 1972). Les deux formes de pot représentés ici correspondent aux deux principaux types produits dans cette céramique (il existe également des jattes et des couvercles à bord mouluré, par exemple à Decize, dans des contextes de LT finale ou augustéens : voir les contributions de F. Conche et de Ph. Barral et M. Joly dans le même volume). Ces pots présentent une panse rugueuse, et un bord lissé et engobé au mica.

- céramique grossière claire engobée (pl. 41, 3-6 ; pl. 42, 7-8).

Elle regroupe des vases à pâte grossière siliceuse, parfois micacée, dont la surface externe de couleur beige clair a été lissée et revêtue, partiellement ou uniformément, d'un engobe micacé, et parfois également d'un enduit noir (résine végétale ?), dans la partie haute du

réceptif. Des pots à épaule marquée, soit par une baguette (pl. 41, 5-6), soit par une carène anguleuse (pl. 41, 3), semblent caractéristiques de cette production. Deux vases l'un de forme haute, l'autre de forme basse (pl. 42, 7-8) se distinguent des autres par une grande taille et des affinités de forme et traitement de surface: le col rentrant, souligné par une baguette, et la lèvre, sont revêtus d'un enduit noir, la panse, d'un engobe doré.

- *céramique grossière siliceuse sombre* (pl. 42, 9-11 ; pl. 43, 13-17).

Les vases possèdent une pâte à dégraissant siliceux, parfois micacé, et des surfaces sombres tendant vers le noir (mode B primitif). Les finitions varient en fonction des types de réceptifs et des parties des vases : pots à bord mouluré, à panse rugueuse et col lissé (pl. 42, 10-11), écuelles à bord rentrant, à surface extérieure lissée et/ou raclée, parfois décorées sur l'intérieur au brunissoir (pl. 43, 13-17).

- *céramique mi-fine-grossière tournée* (pl. 42, 12).

Cette catégorie est faiblement représentée par quelques fragments à pâte siliceuse sombre. La seule forme attestée (pl. 42, 12) est un pot à bord mouluré qui s'apparente clairement aux pots non tournés à pâte grossière, mais s'en distingue par la régularité et la finesse des parois, et un décor d'impressions sur épaule, peu prononcé et régulier.

La céramique fine (pl. 43, 18-24 ; pl. 44, 25-33).

Toujours tournée, elle constitue moins de la moitié de la céramique domestique (fgts.: 37%, vases : 47 %). La céramique fine sombre (surfaces brun foncé ou noires) domine assez nettement par rapport à la céramique fine claire (surfaces beiges à orange fréquemment engobées). Les formes basses sont légèrement plus nombreuses que les formes hautes (22,5% contre 18,5% des vases). Le répertoire est diversifié, la plupart des formes n'apparaissant qu'en un seul exemplaire.

- *Céramique fine brune lissée* (pl. 43, 18-19 et 22-24 ; pl. 44, 25-27).

Elle est nettement la mieux représentée. La pâte peut-être mi-fine (dégraissant sableux fin homogène). Les vases, cuits en mode A, possèdent des surfaces brun foncé, toujours lissées, qui revêtent parfois un aspect lustré (pl. 43, 19 et pl. 44, 26). Les formes consistent en pots et tonnelets (pl. 43, 18-19), écuelles à bord rentrant (pl. 43, 23-24) et bols (pl. 44, 26-27). Une écuelle carénée, à panse moulurée (pl. 44, 25) possède un décor estampé (quatre rangées de lunules).

- *Céramique fine noire lissée (pl. 43, 20-21).*

Elle se distingue de la précédente uniquement par la couleur noire des surfaces des vases (cuisson en mode A suivie d'une fumigation). Cette catégorie est attestée par quelques fragments appartenant à des formes hautes, dont plusieurs tessons décorés : décor ondé au brunissoir et décor ondé au peigne (pl. 43, 20), décor estampé (chevrons emboîtés, probablement réalisé à la molette ; pl. 43, 21).

- *Céramique fine grise, cercle de la Terra Nigra (pl. 44, 28-29).*

Cette céramique à pâte gris clair homogène et surfaces gris foncé "ardoisées", cuite en mode B, appartient aux productions de type Terra Nigra (Joly, Barral 1992). Elle ne comprend que deux formes, une assiette qui semble inspirée de la forme de CIVN Lamb. 6, et un bol à paroi évasée (pl. 44, 28-29).

- *Céramique fine claire calcaire.*

Cette pâte est caractéristique d'une production de cruches (cruches provençales ou italiques), mais certains fragments usés peuvent également se rapporter à des vases peints celtiques. Deux fragments, un pied annulaire et un col cylindrique souligné par une baguette, à engobe blanchâtre (non représentés), appartiennent à une forme de cruche.

- *Céramique fine claire siliceuse (pl. 44, 30).*

Cette catégorie regroupe quelques petits fragments de formes hautes, donc certains pourraient appartenir à des vases peints (parties non engobées des vases : base et embouchure). La seule forme identifiable correspond à un pot à pâte beige micacée, qui présente un décor ondé au peigne (pl. 44, 30).

- *Céramique fine peinte (pl. 44, 31-32).*

Elle comprend des fragments à engobe blanc ou rouge. Un seul tesson conserve un décor quadrillé brun sur fond blanc (pl. 44, 32). Un autre fragment se distingue par une pâte sableuse et un engobe lie de vin. Un pied annulaire étroit, en pâte fine orange calcaire et engobe blanc (pl. 44, 31) appartient à un vase-bouteille, seule forme identifiable.

- *Céramique à vernis noir (pl. 44, 33).*

Un fragment de pied (pl. 44, 33) est attribuable à un bol de forme Lamb. 1, en campanienne B-oidé.

Les amphores (pl. 44, 34-35).

Tous les fragments (1440 fgts., 52 vases NMI) appartiennent à des amphores italiques de type Dr. 1. Sur les quarante-huit lèvres dénombrées, trente-six sont bien conservées et mesurables. Autant que l'identification de récipients incomplets puisse être fiable, cinq lèvres sont attribuables à la variante Dr. 1B, deux autres à la variante Dr. 1C, et six lèvres présentent une lèvre courte et inclinée caractéristique des Dr. 1A. Les vingt-trois autres exemplaires, tous de hauteur moyenne (généralement comprise entre 35 et 45 mm) sont atypiques et ne peuvent être attribués sûrement. Le classement des lèvres d'après leur hauteur met en évidence la fréquence de ce groupe de lèvres de hauteur moyenne ($H < 35$ mm : 4 ex. ; $35 \leq H < 45$: 21 ex. ; $45 \leq H < 55$: 10 ex. ; $55 \leq H$: 1 ex.). Cinq pieds, de hauteur comprise entre 60 et 120 mm, et trois épaules arrondies se rapportent également à des Dr. 1A. Un fragment d'anse est caractéristique d'une amphore Dr. 1C de type Ruscino.

Eléments de datation, comparaisons

Une première donnée réside dans la position stratigraphique des fosses, nécessairement antérieures à la phase d'urbanisme tardive du site dernier tiers du 1^{er} s. av. n. è., environ). Cette donnée est confirmée par l'absence dans l'ensemble étudié de mobilier caractéristique de l'époque augustéenne (sigillée arétine, vases à parois fines, amphores augustéennes ...), bien représenté dans les niveaux supérieurs de la Pâturage du couvent (voir par exemple Almagro-Gorbea M., Gran-Aymerich J. 1992). Le matériel des fosses 1213-1660 se situe donc clairement à La Tène finale, mais à l'intérieur de cette phase, il est difficile de proposer une datation précise. En premier lieu, l'absence de fossiles-directeurs classiques (fibules, monnaies, parures en verre...) oblige à rechercher des indices chronologiques uniquement au sein du matériel céramique: importations et surtout productions locales. La faiblesse numérique du lot de céramique indigène est une seconde difficulté, qui se trouve renforcée par l'absence d'études de référence portant sur la période de La Tène finale dans le Nivernais. Or, les découvertes plus ou moins récentes effectuées à Decize (Périchon R., Péronnet R. 1987 ; Conche dans ce même volume) et le matériel des quelques contextes de La Tène finale mis au jour sur le Mont Beuvray (fouilles de la Porte du Rebout, de la Pâturage du couvent, du Parc aux Chevaux) indiquent de façon cohérente que le faciès céramique du Nivernais possède des caractères originaux (types de productions, répertoires morphologique et décoratif), qui le différencient nettement de ce qui existe dans les parties nord et est du territoire éduen. Ainsi, les comparaisons qu'on peut établir, de façon globale, avec le matériel des sites de la moyenne vallée de la Saône répartis entre le Mâconnais et le Dijonnais (qui ont'

fourni jusqu'à présent la seule documentation de référence dans la région pour la période LTC2-D1 ; voir Barral Ph. 1992). ne sont qu'approximatives et indirectes. Une remarque identique peut être faite pour le matériel des sites de l'Auxois, secteur relativement bien documenté pour la période LTD2 (surtout dans la phase tardive, pré-augustéenne), illustrée par les niveaux précoces d'Alésia (Mangin M. 1981, Bénard J. 1989, Creuzenet F. 1993), et de Braux (inédit). Dans ce contexte, certaines productions céramiques caractéristiques, parmi lesquelles figure en premier lieu la céramique peinte, montrent que les affinités qui peuvent exister avec le Nivernais doivent être recherchées en priorité, non pas vers l'est ou le nord, mais vers le sud, le pays ségusiave (Forez, Roannais), en contact avec le coeur du pays éduen par les vallées de la Loire et de l'Arroux.

De fait, les parallèles les plus évidents pour le matériel des deux fosses de la Pâturage du couvent, se trouvent dans le mobilier de l'habitat de Feurs, et plus précisément dans celui de la fosse 4, datée de la phase LTD1 (Vaginay M., Guichard V. 1988 phase 3 : 120/100-80/70. On retrouve en effet les mêmes formes, en céramique grossière, de pot à col mouluré (pl. 42, 9 ; *ibid.* fig. 91, 2 à 5), d'écuelle à méplat mouluré (pl. 43, 17 ; *ibid.* fig. 93, 3 à 6), d'écuelle à bord rentrant et décor interne au brunissoir (pl. 43, 13 et 16 ; *ibid.* fig. 94, 1 à 5) et en céramique fine, les mêmes types de décor : décor ondé au peigne sur forme haute (pl. 43, 20 ; *ibid.* fig. 97, 5 et 6), décor de chevrons emboîtés estampés (pl. 43, 21 *ibid.* fig. 98, 11).

Cette datation haute n'est pas contradictoire avec la chronologie de formes bien attestées dans la vallée de la Saône durant la phase LTD1 (secteurs de Mâcon, Tournus, Verdun-sur-le-Doubs: Barral Ph.1992, et thèse de doctorat en cours) : écuelles à bord rentrant en céramique grossière (jamais décorées), pots ovoïdes, tonnelets, écuelles et bols en céramique fine sombre. La série de vases à épaule marquée en céramique grossière claire engobée (pl. 41, 3-6 et pl. 42, 7-8) apparaît comme une production locale originale, sans parallèle extérieur daté.

En revanche, trois vases de l'ensemble étudié, retrouvés dans la partie inférieure du comblement de la fosse 1213, se démarquent par une datation basse. Le pot en céramique mi-fine tournée (pl. 42, 12) rencontre un parallèle exact dans des niveaux de Langres datés entre 45/40 et 15/10 av. n. è. (Barral Ph., Joly M., Rodet-Belarbi I. à paraître, pl. 7 n°6). Il s'agit d'une production dérivée des pots en céramique grossière non tournée, (l'évolution du décor est notable), qui est caractéristique sur une large aire géographique de la deuxième moitié du I^{er} s. av. n. è. (par exemple à Tournus-Clos-Roy : Vaussanvin H. 1987, p. 245-247, à Alésia : Mangin M. 1981, pl. I, 7-8 ; Creuzenet F., 1993 fig. 8). L'assiette et le bol évasé en céramique de type Terra Nigra (pl. 44, 28-29) induisent également une datation basse (deuxième moitié,

voire dernier tiers du 1^{er} s. av. n. è. : Joly M., Barral Ph. 1992; datation équivalente pour cette catégorie céramique dans le Forez : Genin M., Lavenhomme M.-O., Guichard V. 1992). Le décor de chevrons estampés (pl. 43, 21) se rencontre fréquemment aussi à une période tardive (Mont Beuvray: Almagro-Gorbea M., Gran-Aymerich J. 1992, pl. 42, 14; Alésia: Creuzenet F. 1993, pl. 8, 11). Ces quelques éléments sont isolés et se détachent nettement au sein du lot par leurs caractéristiques techniques. Dans la mesure où ils ne peuvent être considérés comme intrusifs, en fonction de leur position dans le comblement de la fosse, on peut supposer qu'ils datent de la mise en place finale du remblai des fosses, le reste du matériel ayant été produit et utilisé à une période plus ancienne (LTD1 ?).

Une datation haute est également suggérée par le matériel amphorique, qui n'inclut aucun fragment d'amphore tardive, sur un échantillon assez conséquent. Le fragment d'amphore Dr. 1C de type Ruscino fournit un indice chronologique assez précis (entre 120 et 80 environ : Laubenheimer F. 1980). Si l'on considère l'ensemble des fragments, on peut observer que la courbe de répartition des hauteurs de lèvre s'apparente à celle de sites précoces de la vallée de la Saône (LTC2-D1 ; Tournus-Champsemard : Vaussanvin H. 1987, p. 254 ; Verdun-Petit-Chauvort : Barral Ph. 1988, p. 70), et se rapproche encore plus nettement de celle des premiers niveaux de Tournus-Sept-Fontaines (2^e. quart du 1^{er} s. av. n. è. : Vaussanvin H. 1987, p. 254). Cette indication, qui est à prendre avec prudence, en raison de l'éloignement des sites envisagés par rapport au Mont Beuvray, paraît cependant cohérente avec la répartition qui semble se dessiner entre les principales variantes d'amphores Dr. I : prédominance d'amphores Dr. 1A, présence faible d'amphores Dr. 1B.

Conclusion

L'ensemble des données réunies ci-dessus conduit à penser que le matériel des fosses 1213-1660 est majoritairement attribuable à la phase LTD1 (environ 120-70 av. n. è.), ce qui n'exclut pas que la constitution définitive du remblai des fosses a pu intervenir sensiblement plus tard, comme semble l'indiquer la présence de quelques éléments au faciès tardif. Ces données sont provisoires, et devront être confirmées ou infirmées lorsque la chronologie de l'horizon auquel appartiennent les deux fosses étudiées aura été précisée.

Bibliographie

- ALMAGRO-GORBEA M., GRAN-AYMERICH J., 1992 El estanque monumental de Bibracte (Mont Beuvray, Borgona). Editorial Complutense, Madrid.
- BARRAL Ph., 1988, Approche d'une étude de la céramique gauloise dans la moyenne vallée de la Saône: le matériel du Petit Chauvort (Verdun-sur le-Doubs). ém. de D.E.A., Besançon.
- BARRAL Ph., 1992, Note sur la céramique indigène de la Tène Finale dans la vallée de la Saône, dans : L'Age du Fer dans le Jura, Cahiers d'Arch. Romande, 57, p. 271-278.
- BARRAL Ph., JOLY M., RODET-BELARBI I., Nouvelles données sur l'occupation précoce de Langres. Mém. de la Soc. Arch. Champenoise, à paraître.
- BENARD J., 1989, Les niveaux précoces du centre public d'Alesia. Thèse 3ème cycle, Université de Bourgogne, Dijon.
- CREUZENET F., 1993, Les Gaulois à Alésia (Alise-Sainte-Reine), nouveaux éléments, R.A.E., 44, p. 211-220.
- FERDIERE A. et M., 1972, Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces. R.A.E., 22, p. 77-88.
- GENIN M., LAVENHOMME M.-O., GUICHARD V., 1992, Les influences méditerranéennes dans le répertoire des céramiques grises de Roanne (Loire) au Ier s. av. J.-C. et au Ier s. ap. J.-C. Actes du colloque de Tournai, 28-31 mai 1992, SFECAG, 1992, p.181-187.
- JOLY M., BARRAL Ph., 1992, Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie. Actes du colloque de Tournai, 28-31 mai 1992, SFECAG, p.101-130.
- LAUBENHEIMER F., 1980, A propos de deux amphores de Ruscino : définition d'un nouveau type d'amphores, dans : Ruscino I, R.A.N., sup. 7, p. 303-325.
- MANGIN M., 1981, Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alesia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule, Société Les Belles Lettres, Paris.

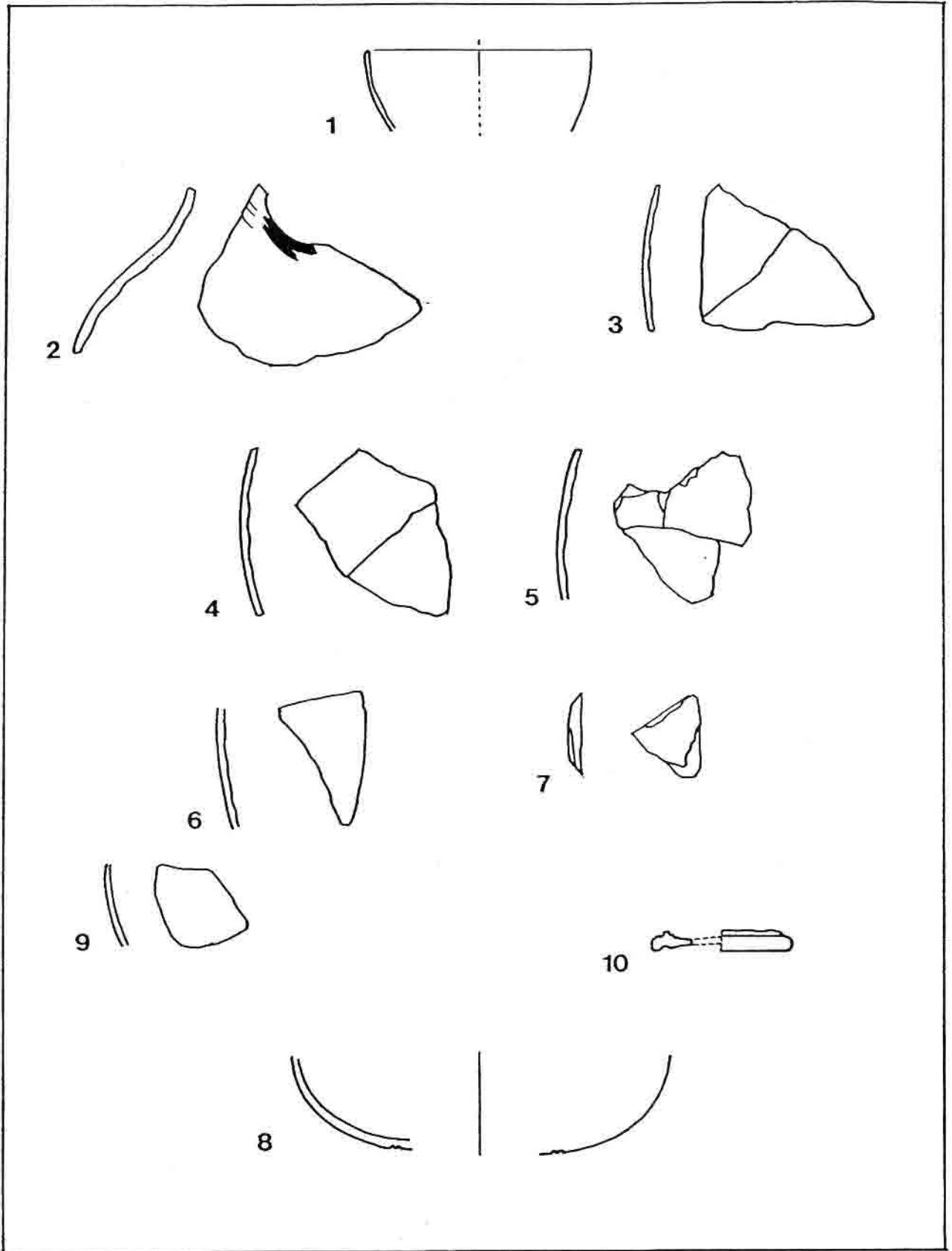
PERICHON R., PERONNET P., 1989, Céramiques peintes laténiennes de Decize Nièvre, R.A.E., 40, p. 93-104.

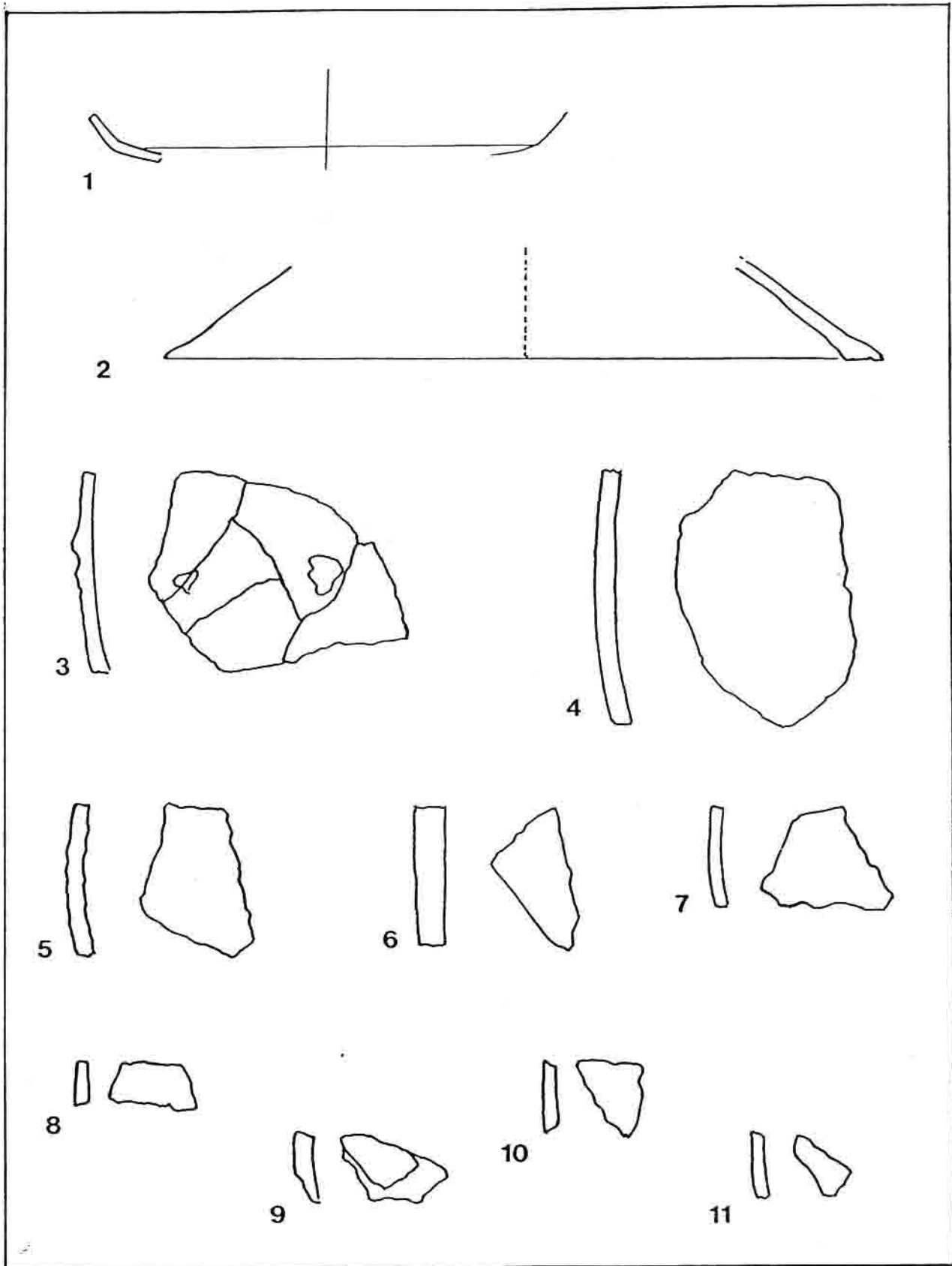
VAGINAY M., GUICHARD V., 1988, L'habitat gaulois de Feurs (Loire), D.A.F., 14, Paris.

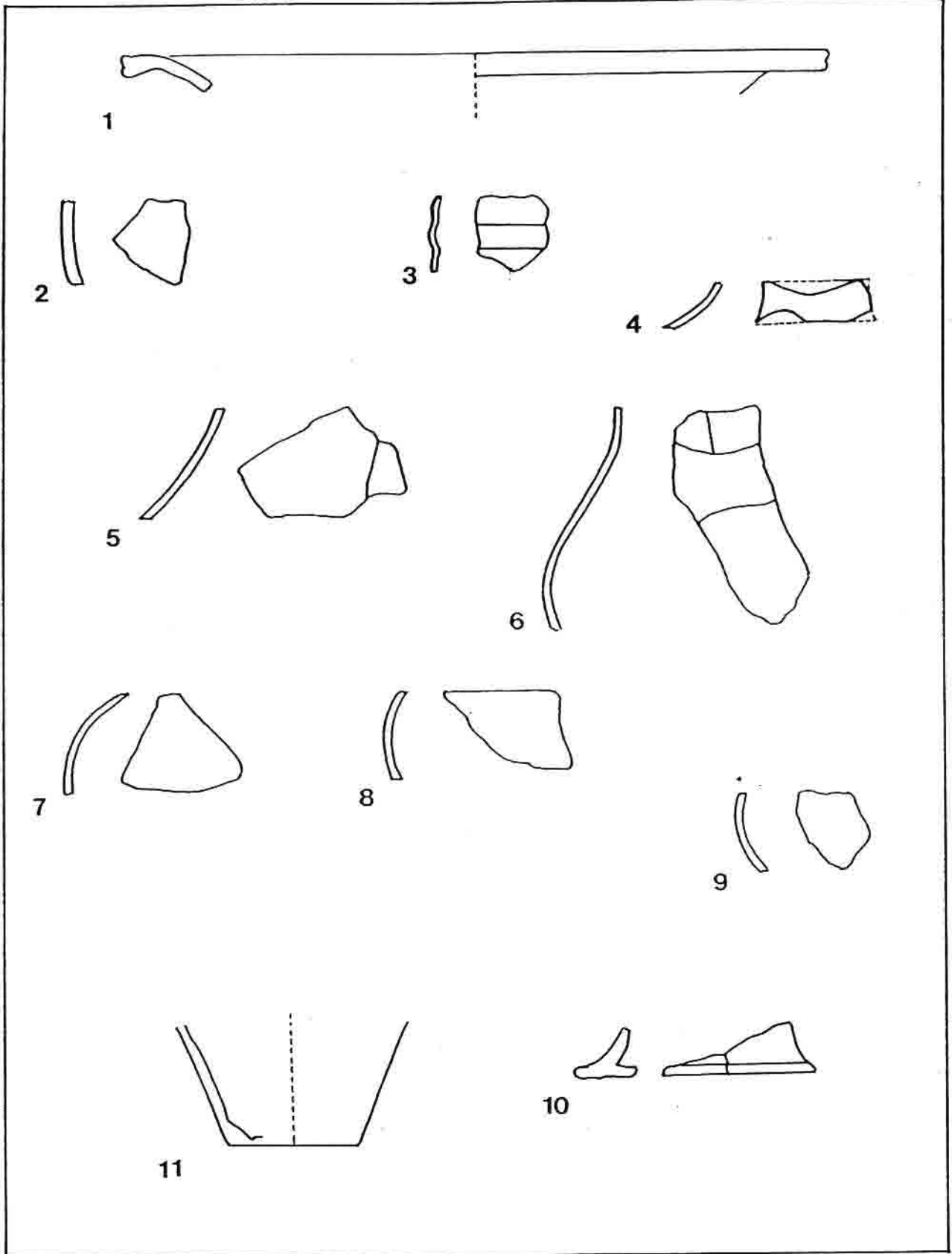
VAUSSANVIN H., 1987 Le site des Sept Fontaines à Tournus (Saône-et-Loire), dans : Monnaies gauloises découvertes en fouilles, Dossiers de Protohistoire, 1, Errance, p. 236-254.

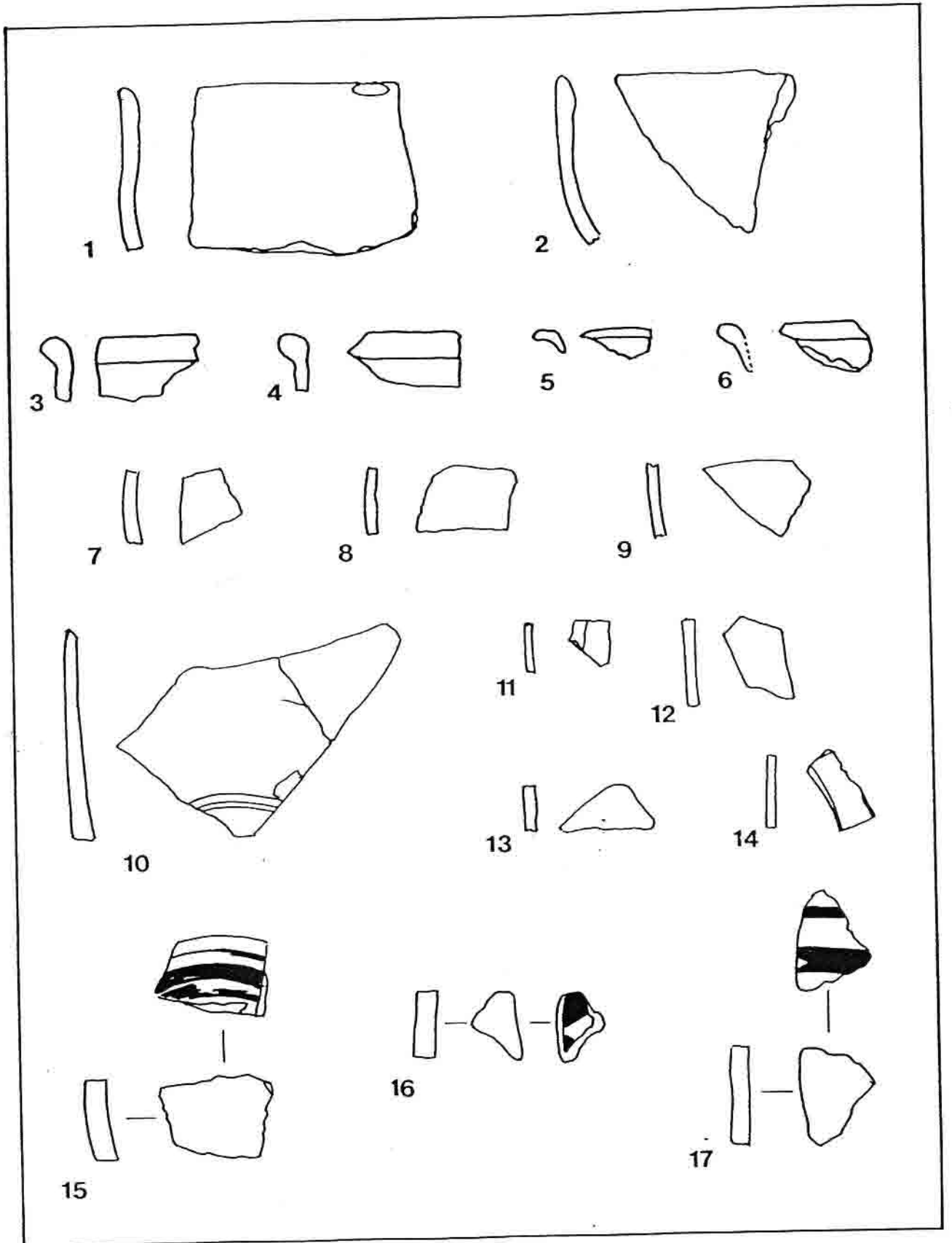
Liste des planches

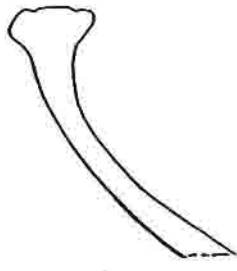
- 1-5 UF 2053
- 6-9 UF 2068, 2092
- 10 UF 2604, 2620
- 11-40 UF 2632, 2643, 2690 et UF 2812
- 41-44 UF 1213 + 1618, 1660



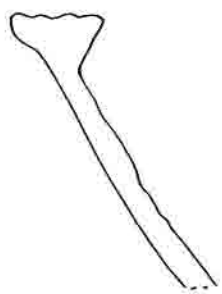
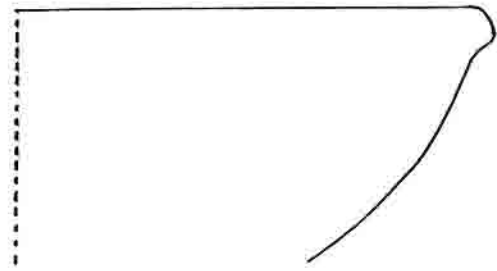




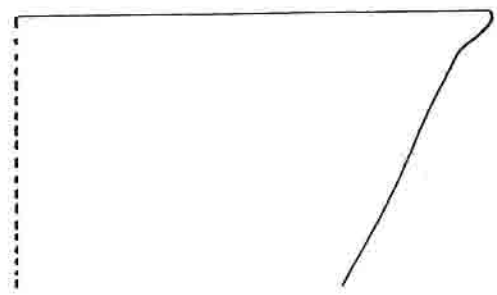




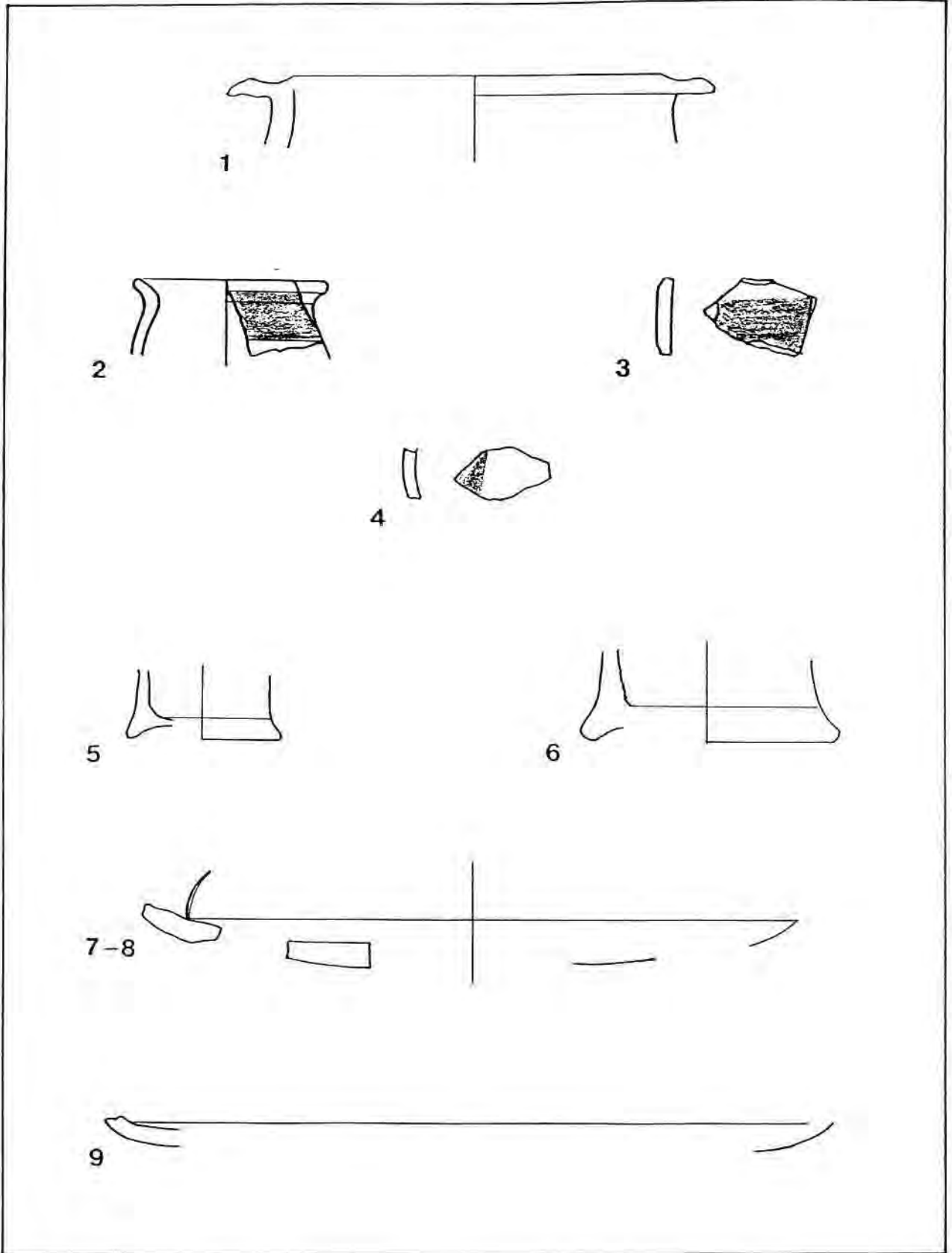
1

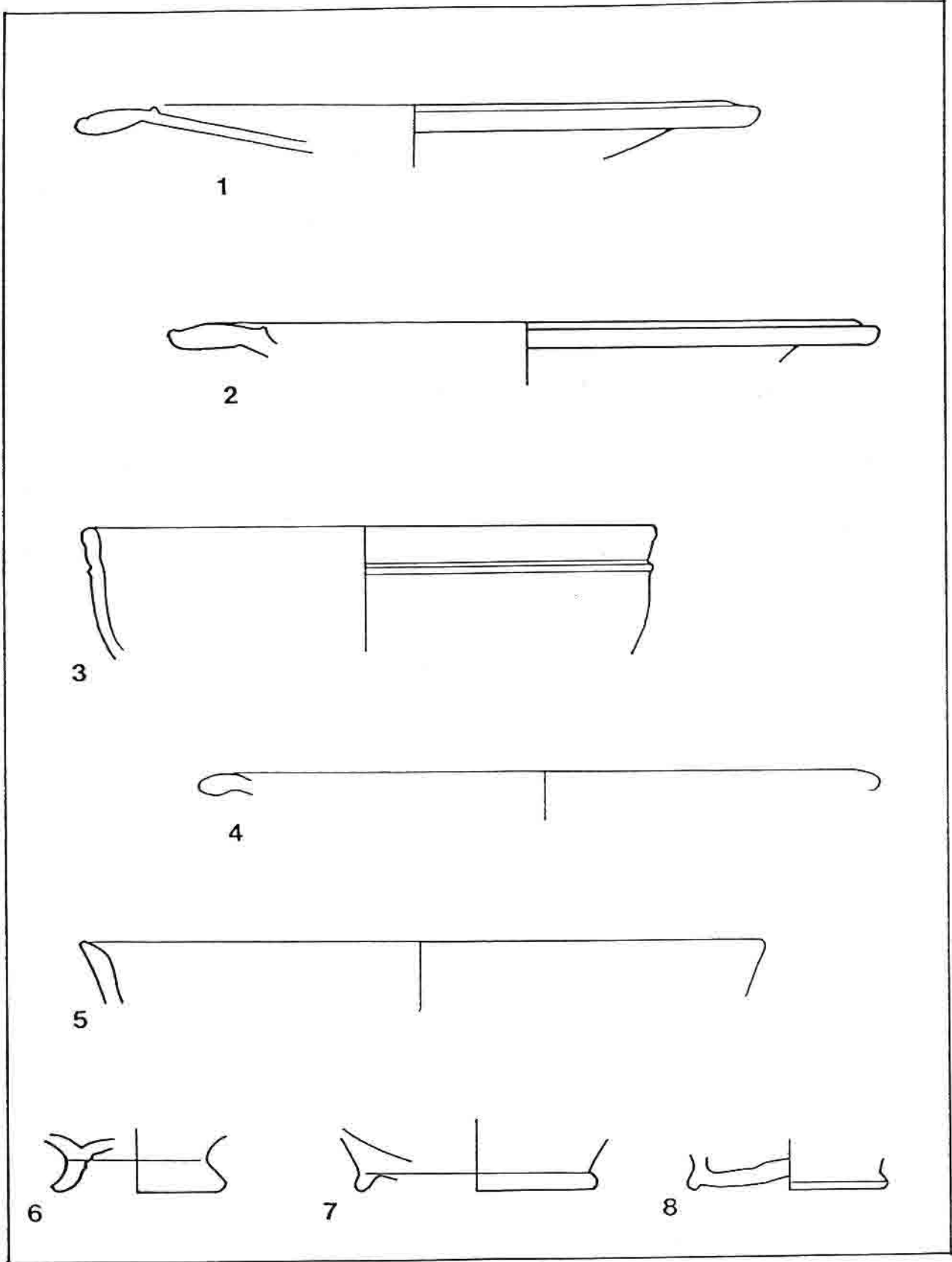


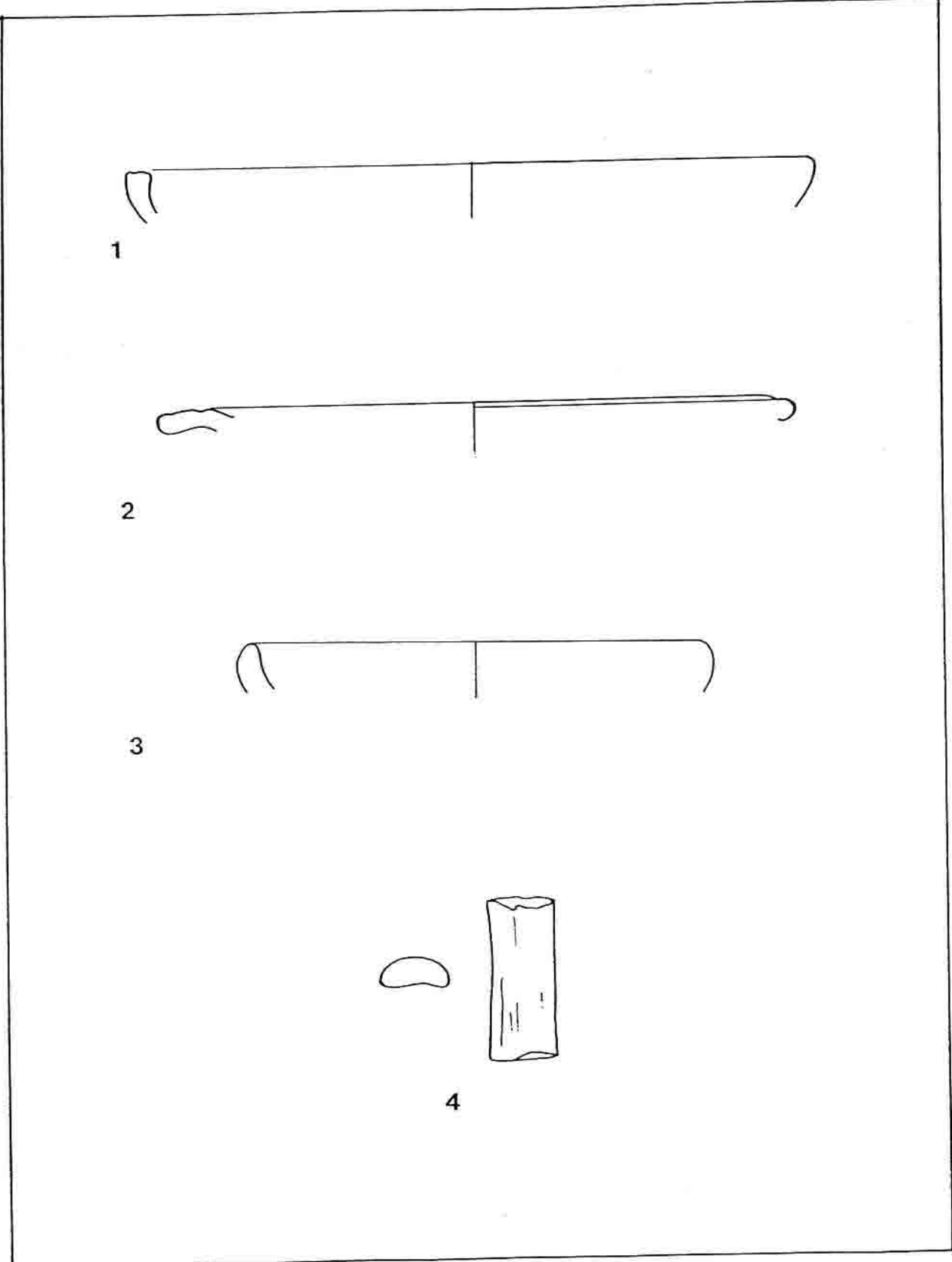
2

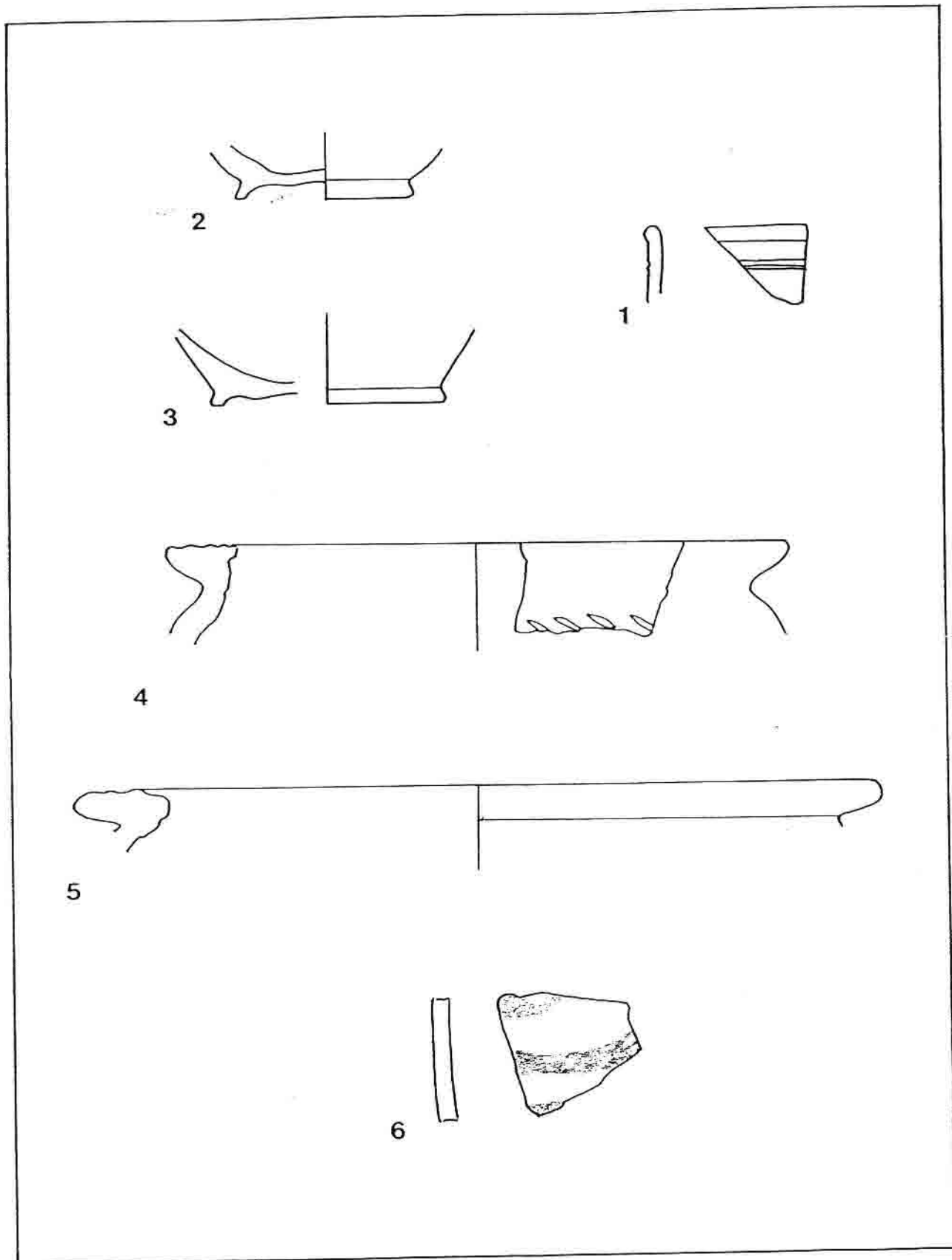


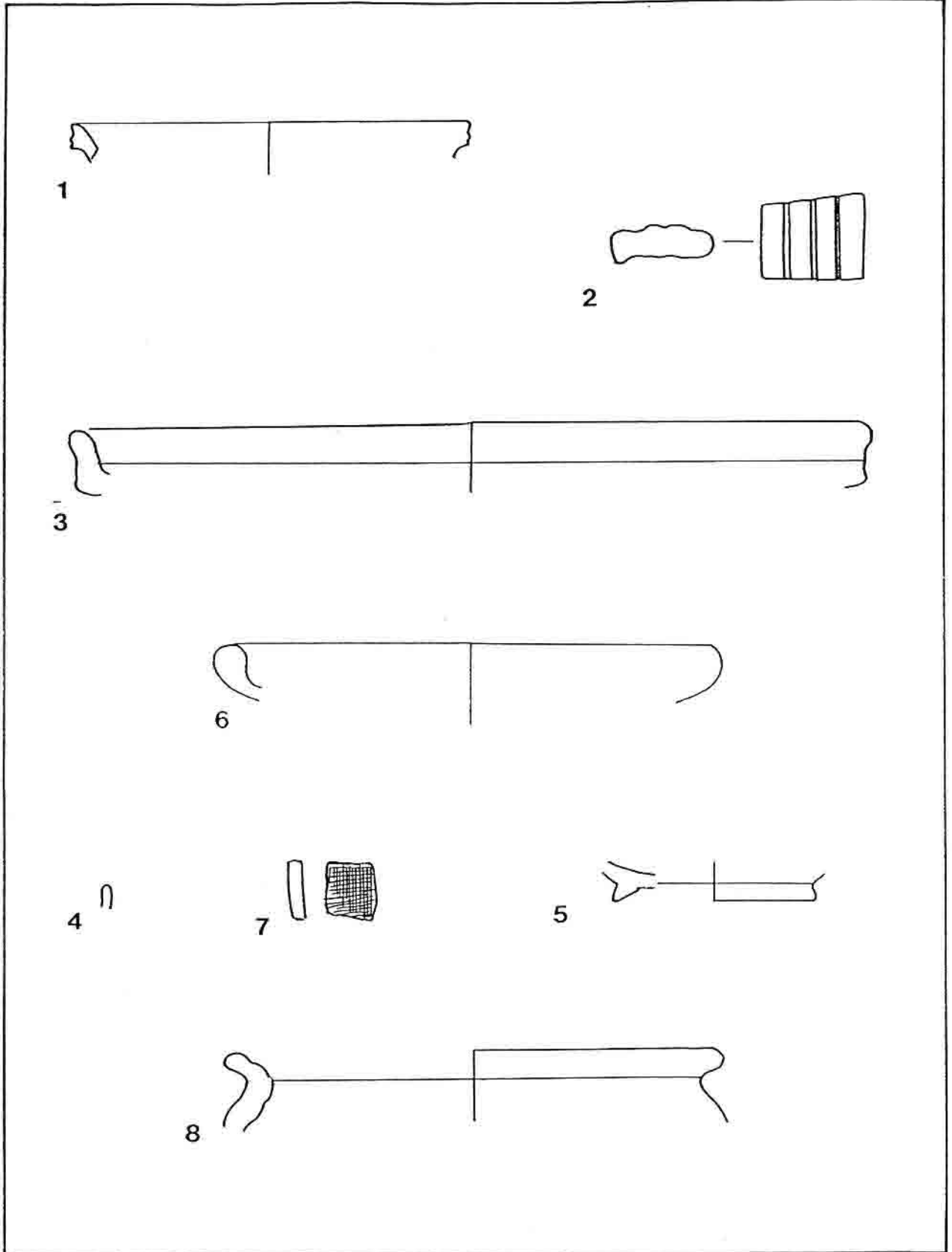
1

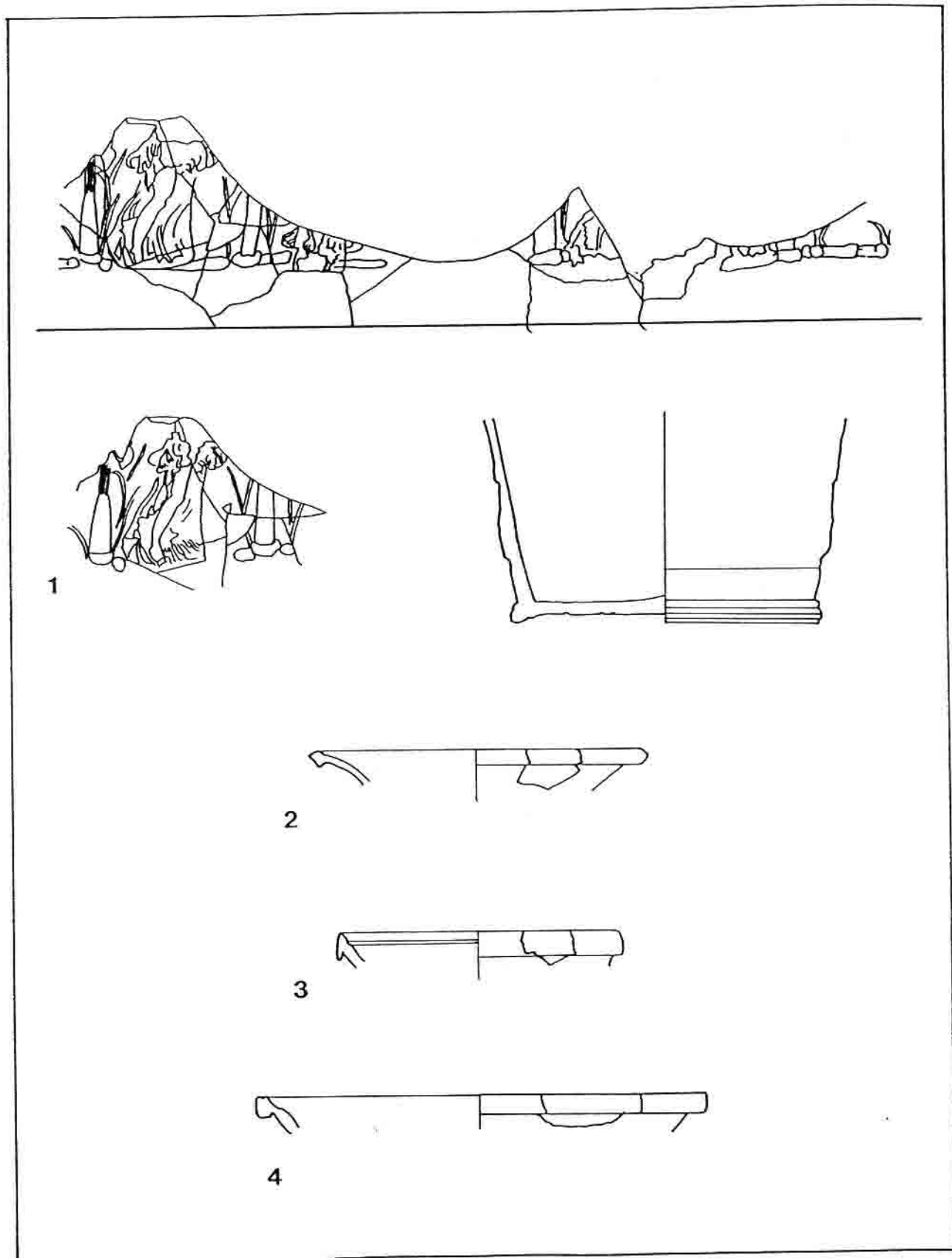


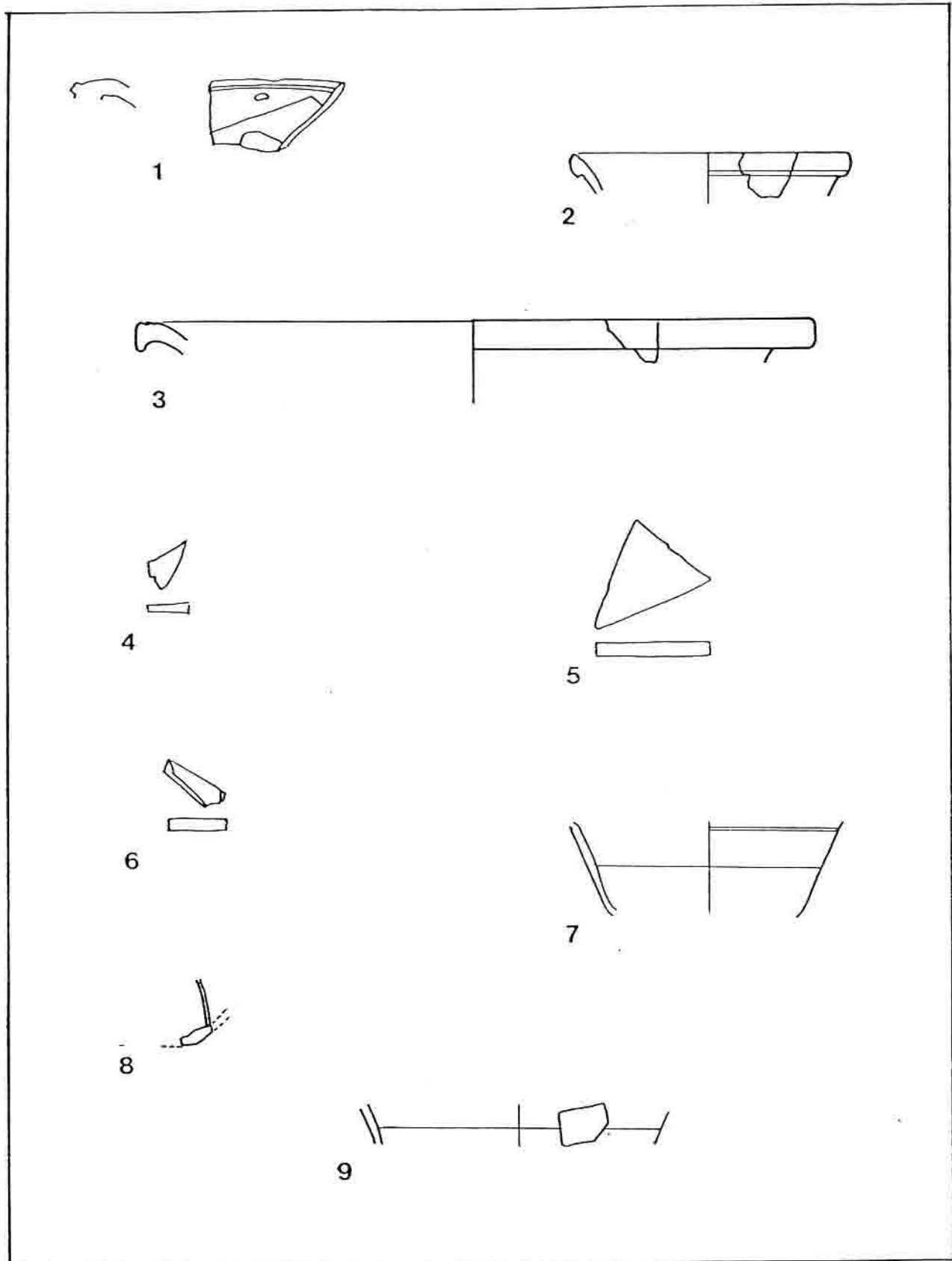


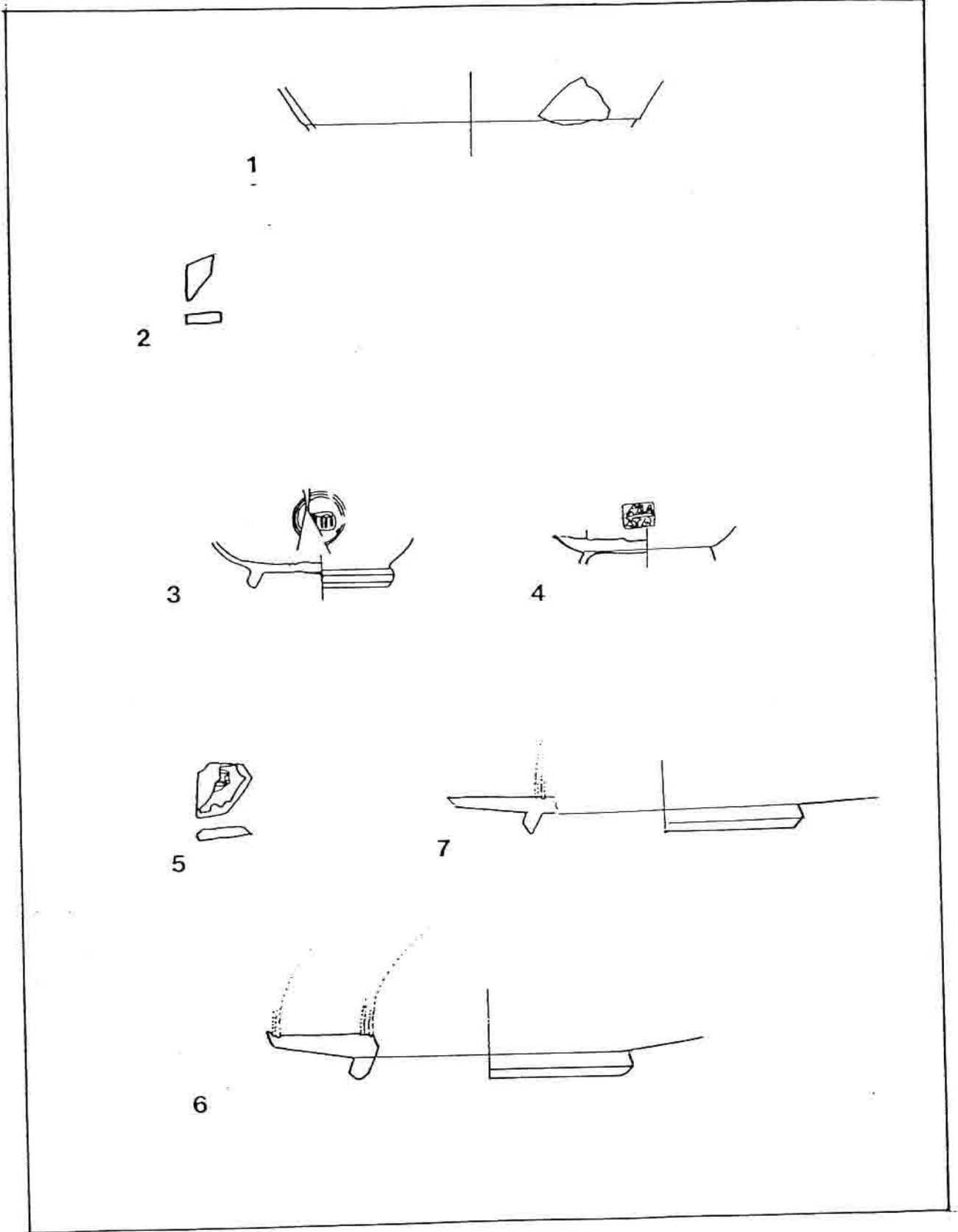


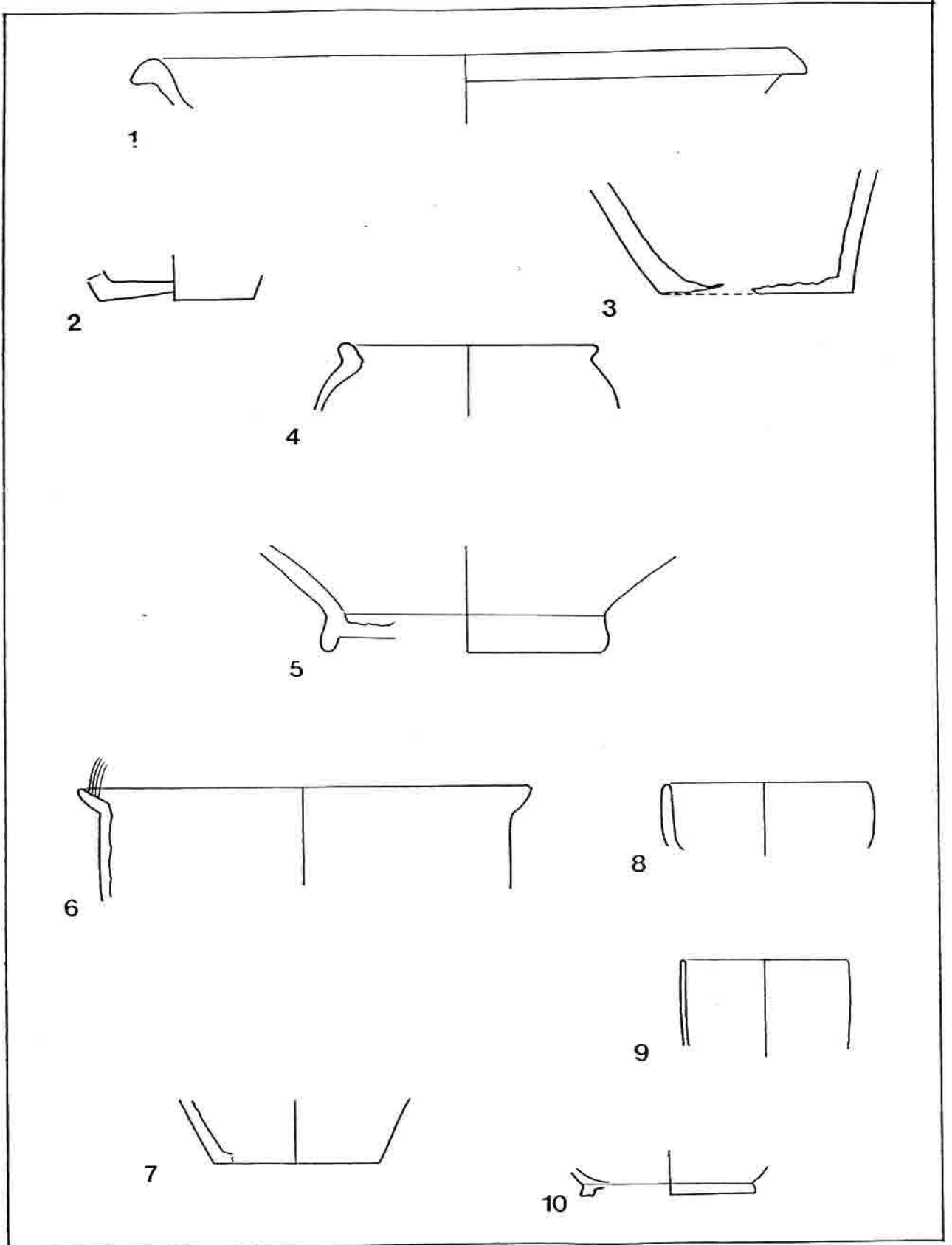


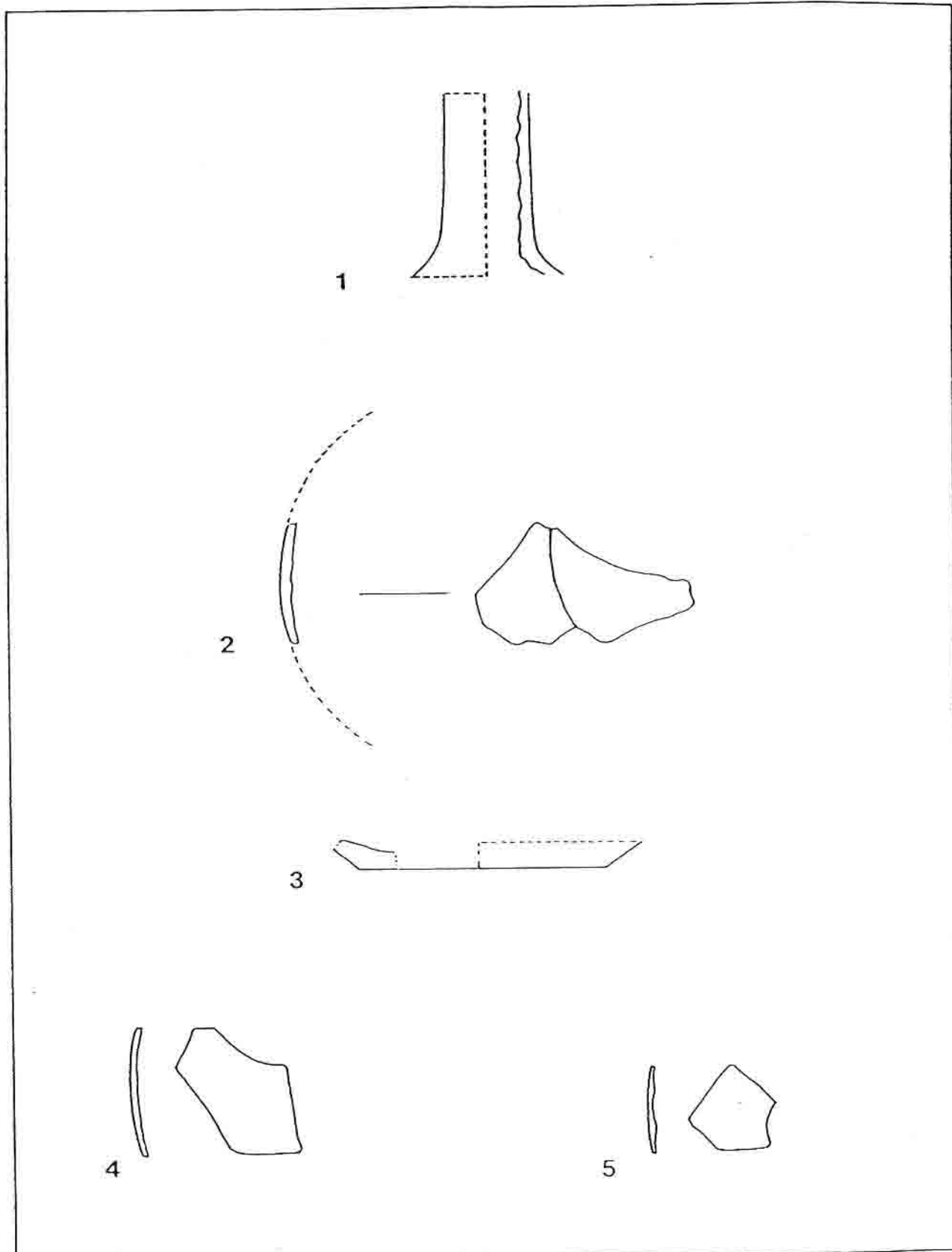


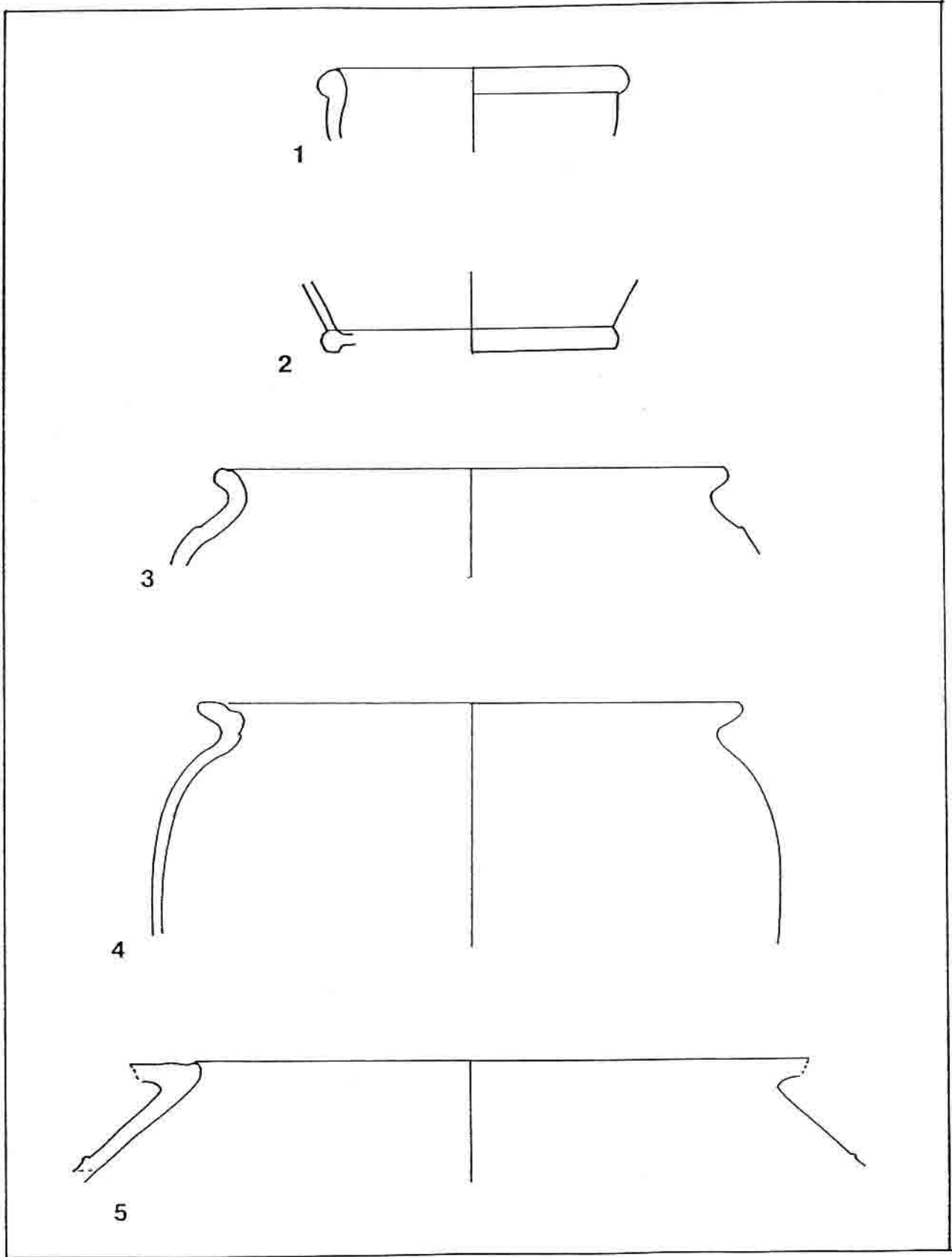


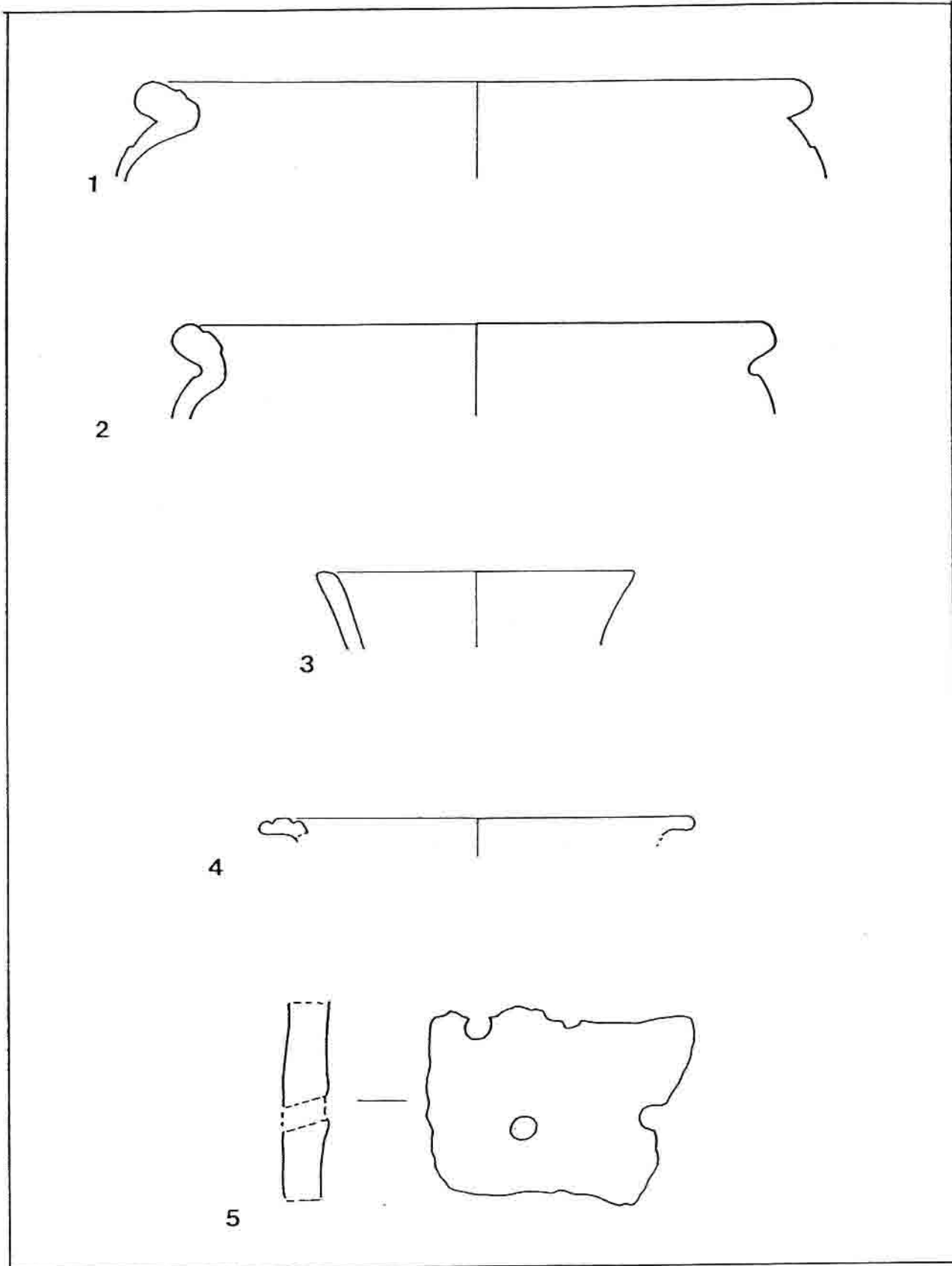


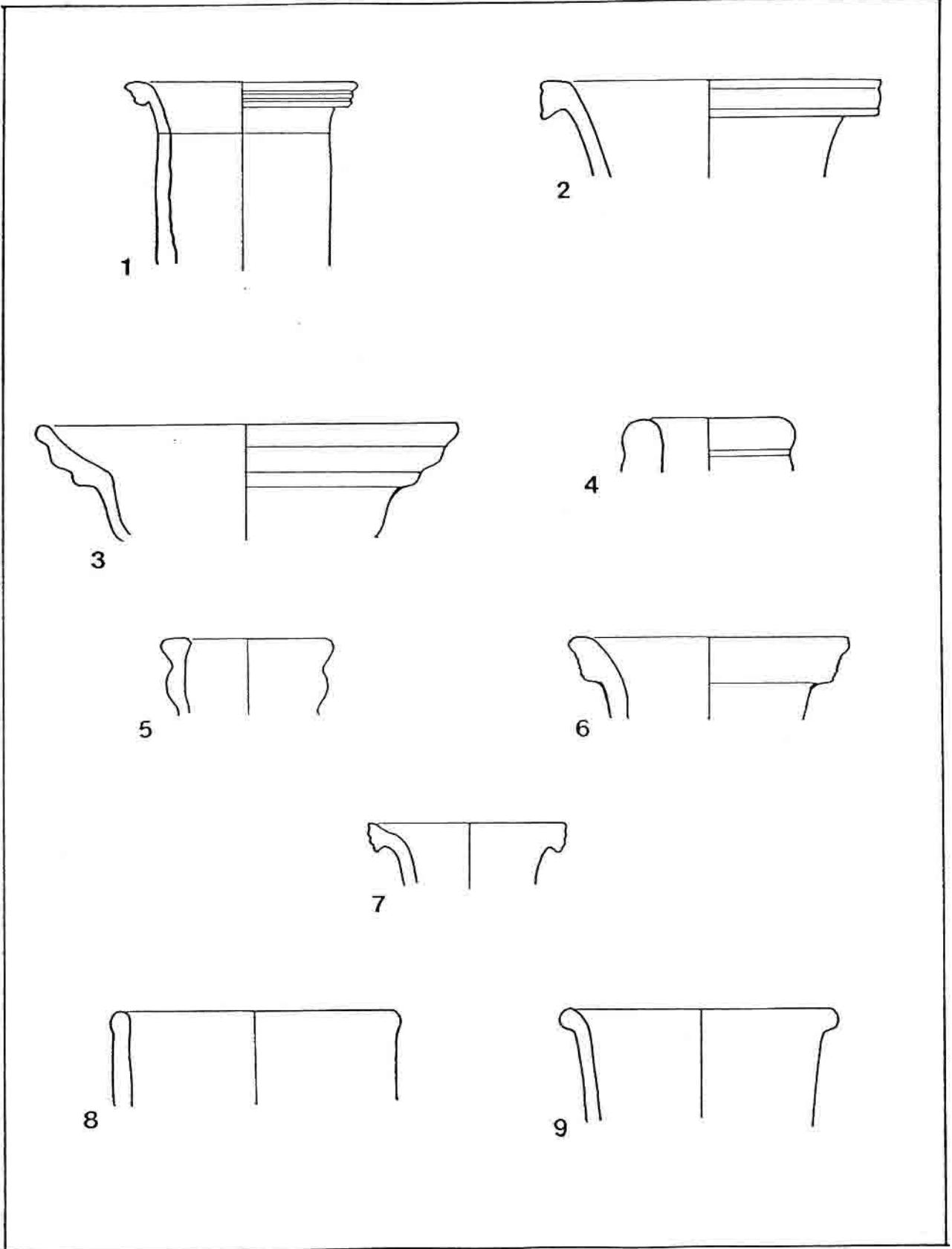


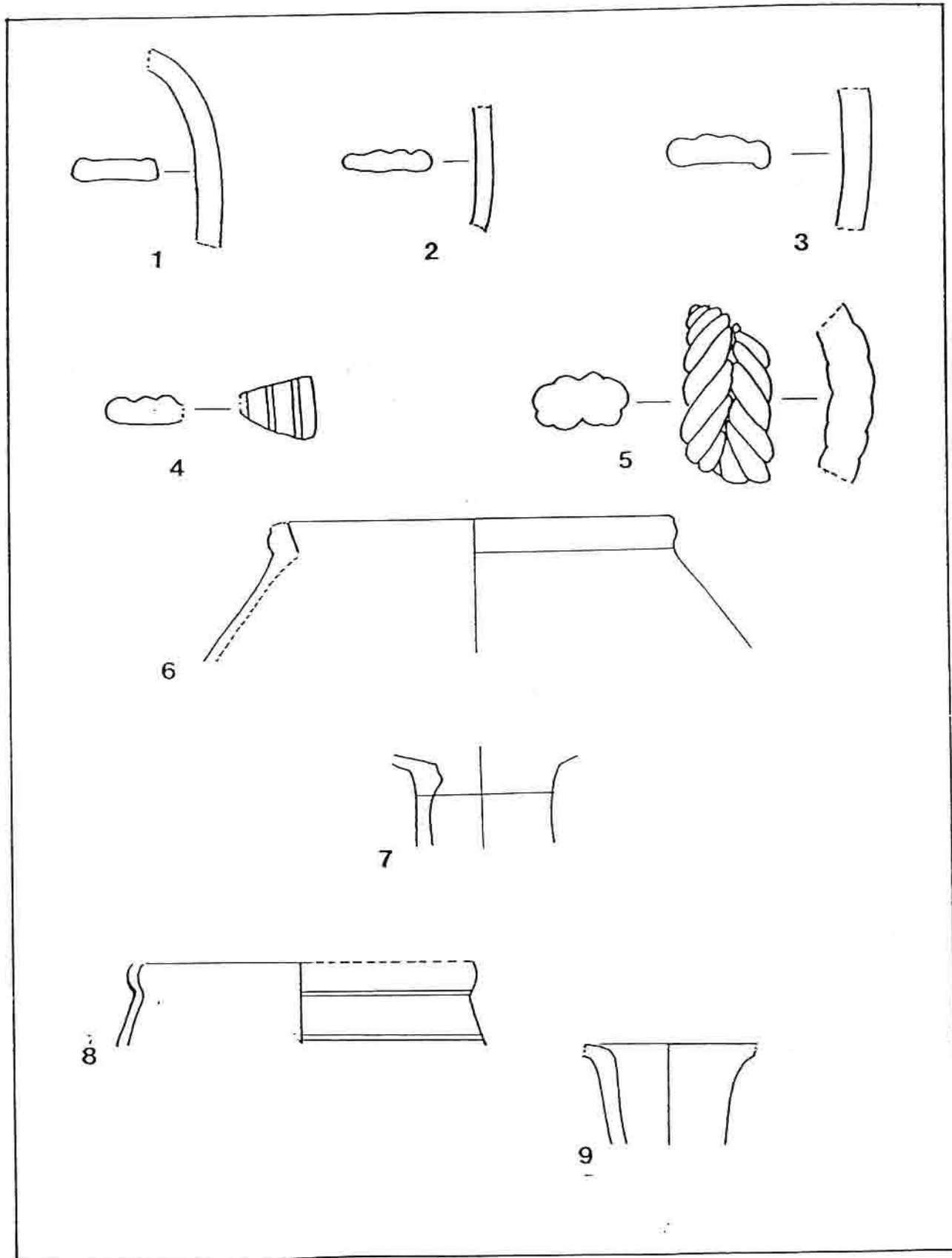


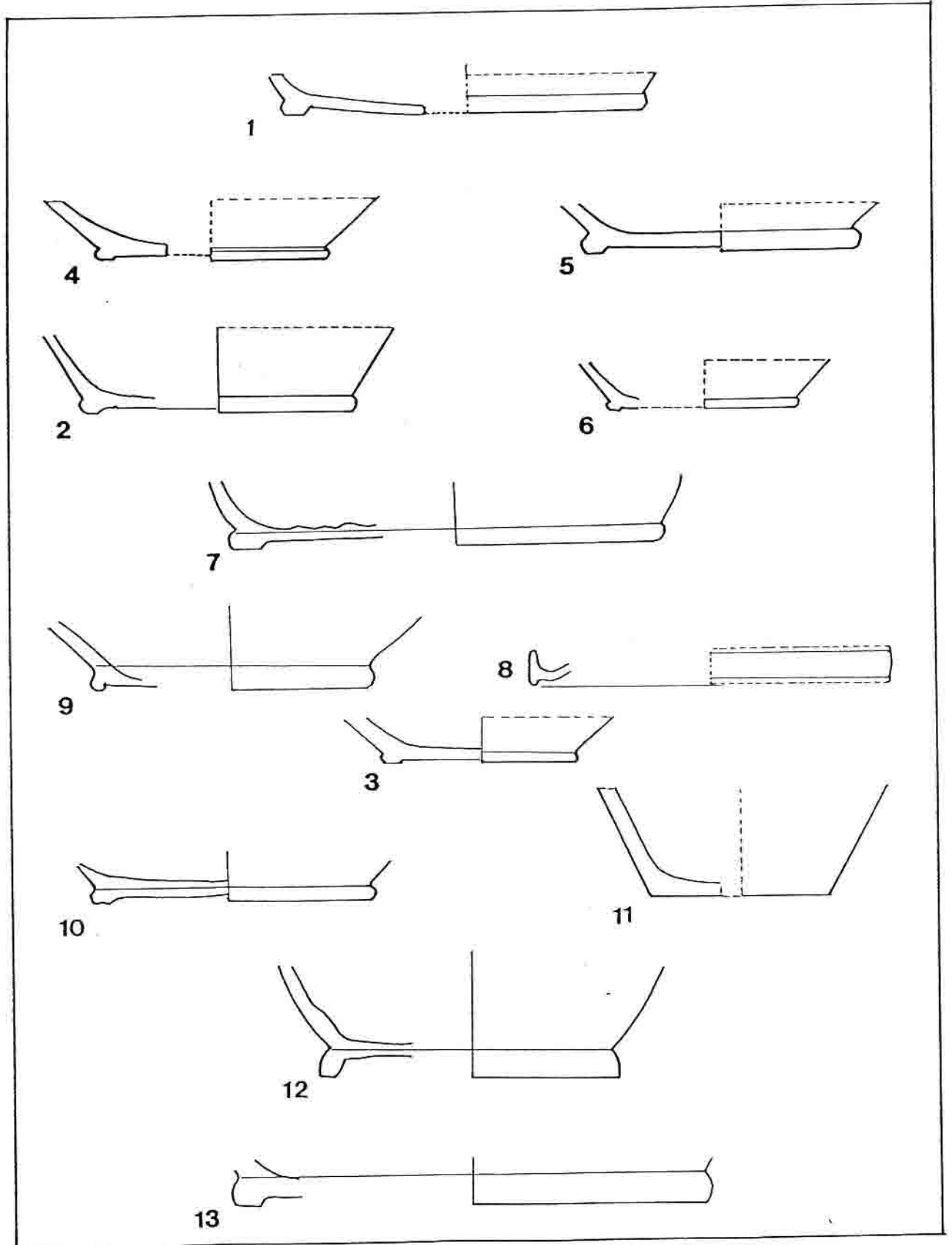


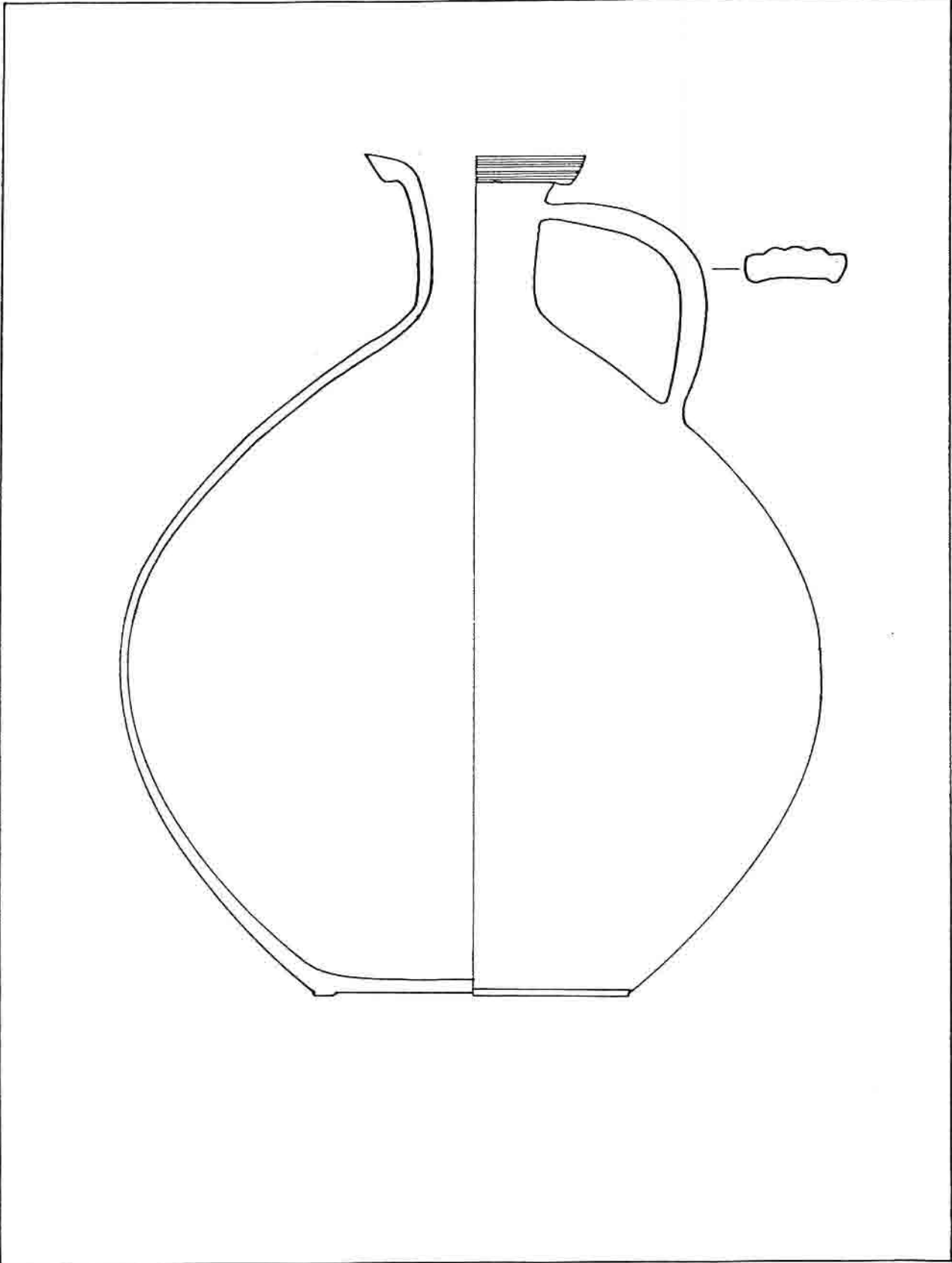


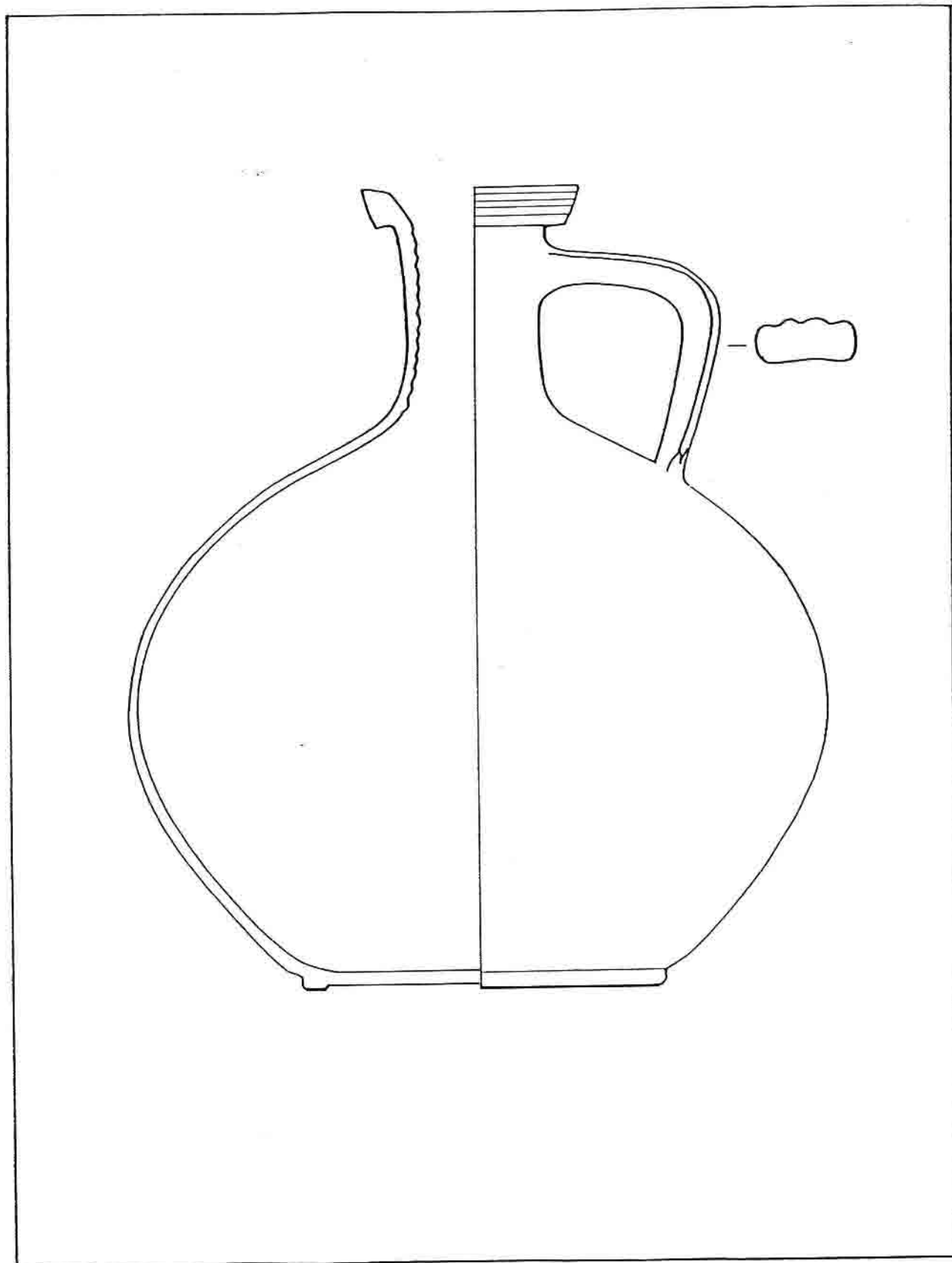


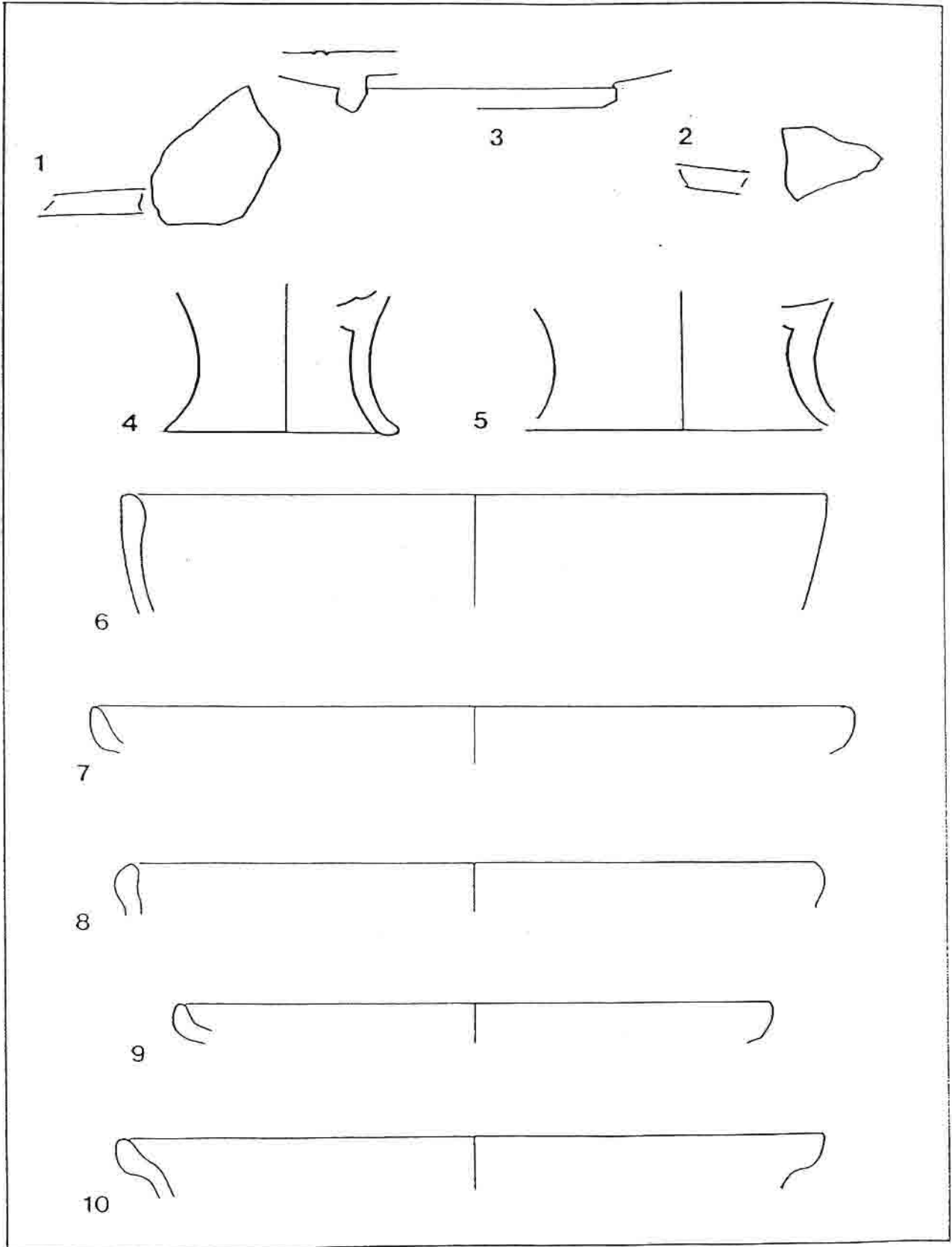


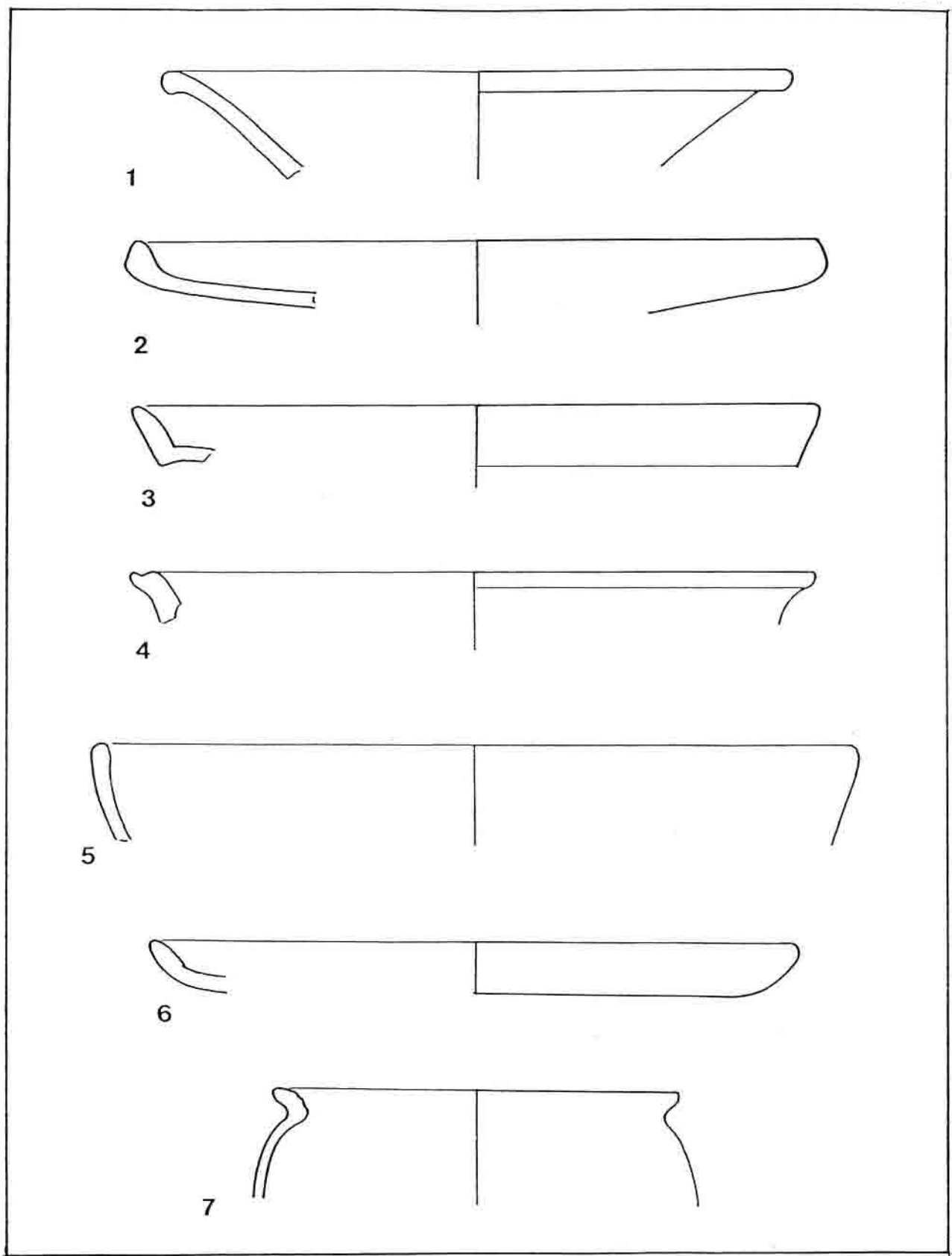


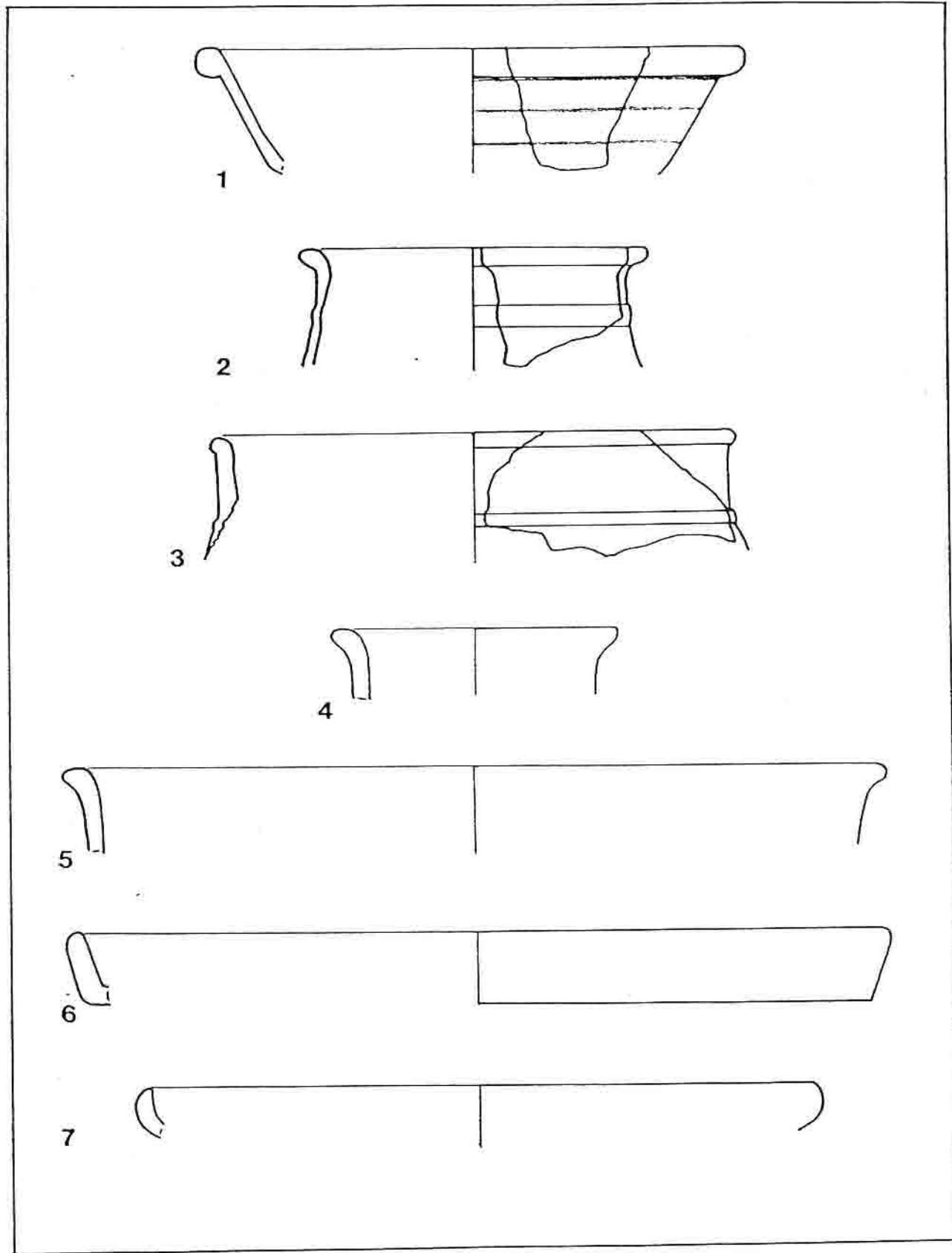


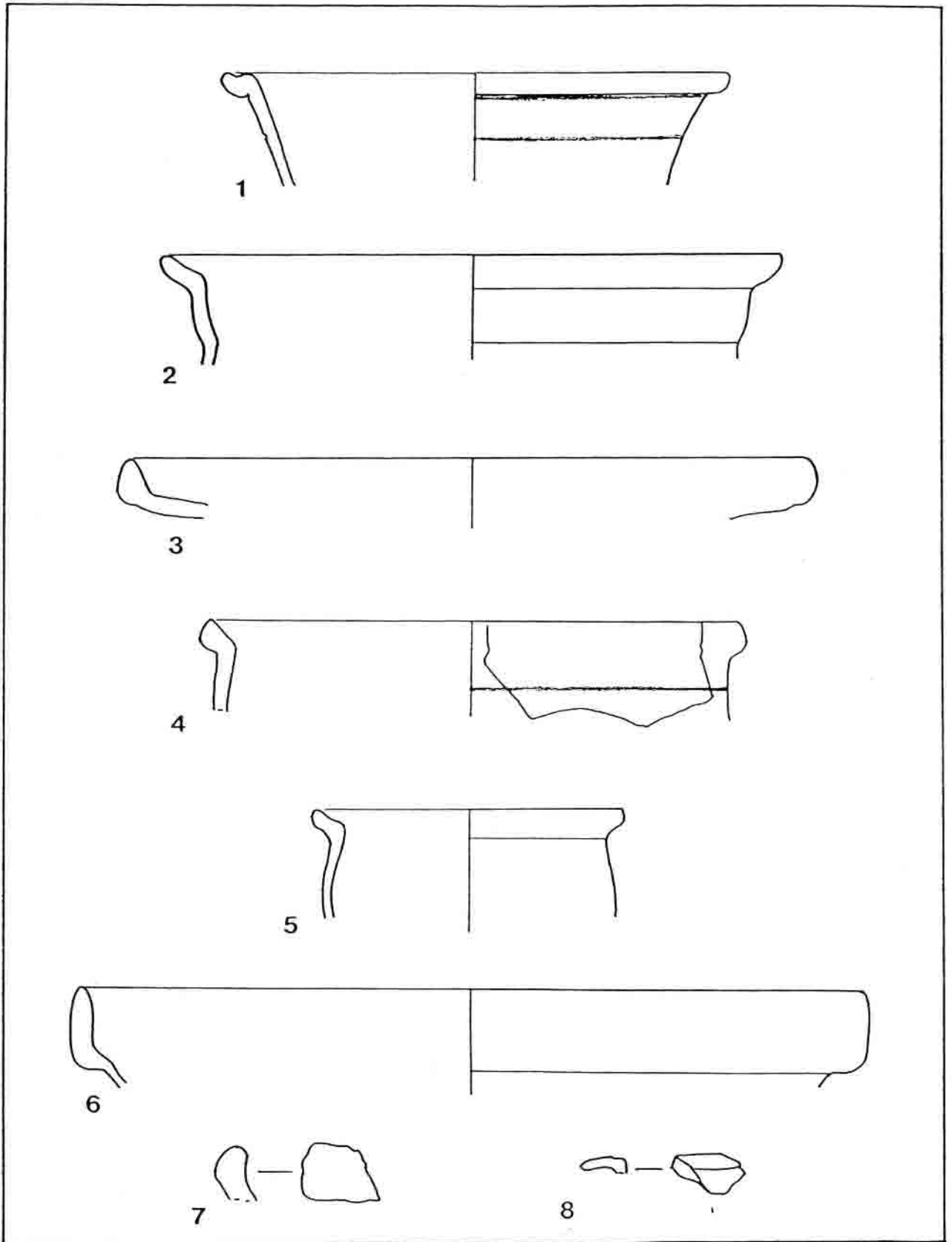


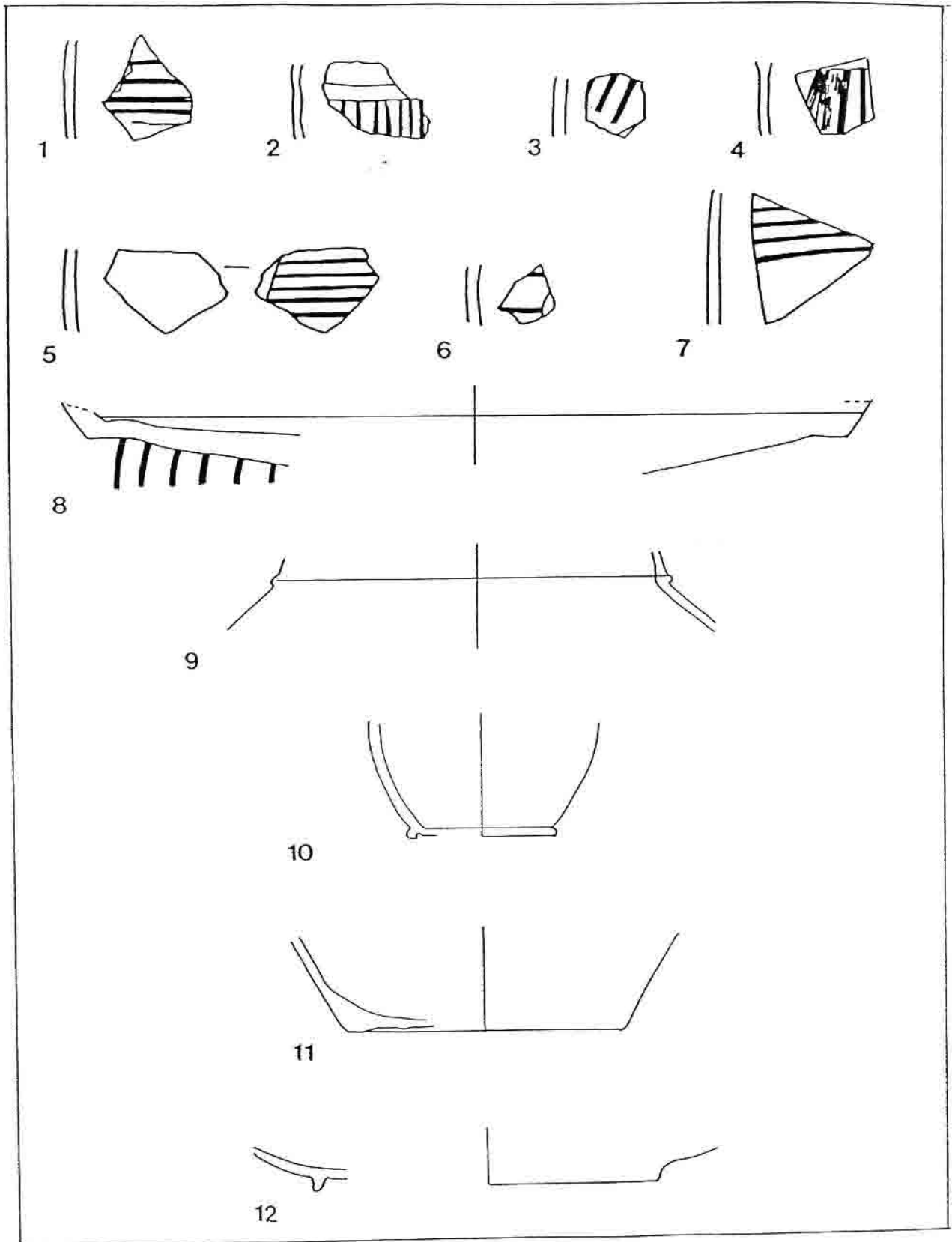


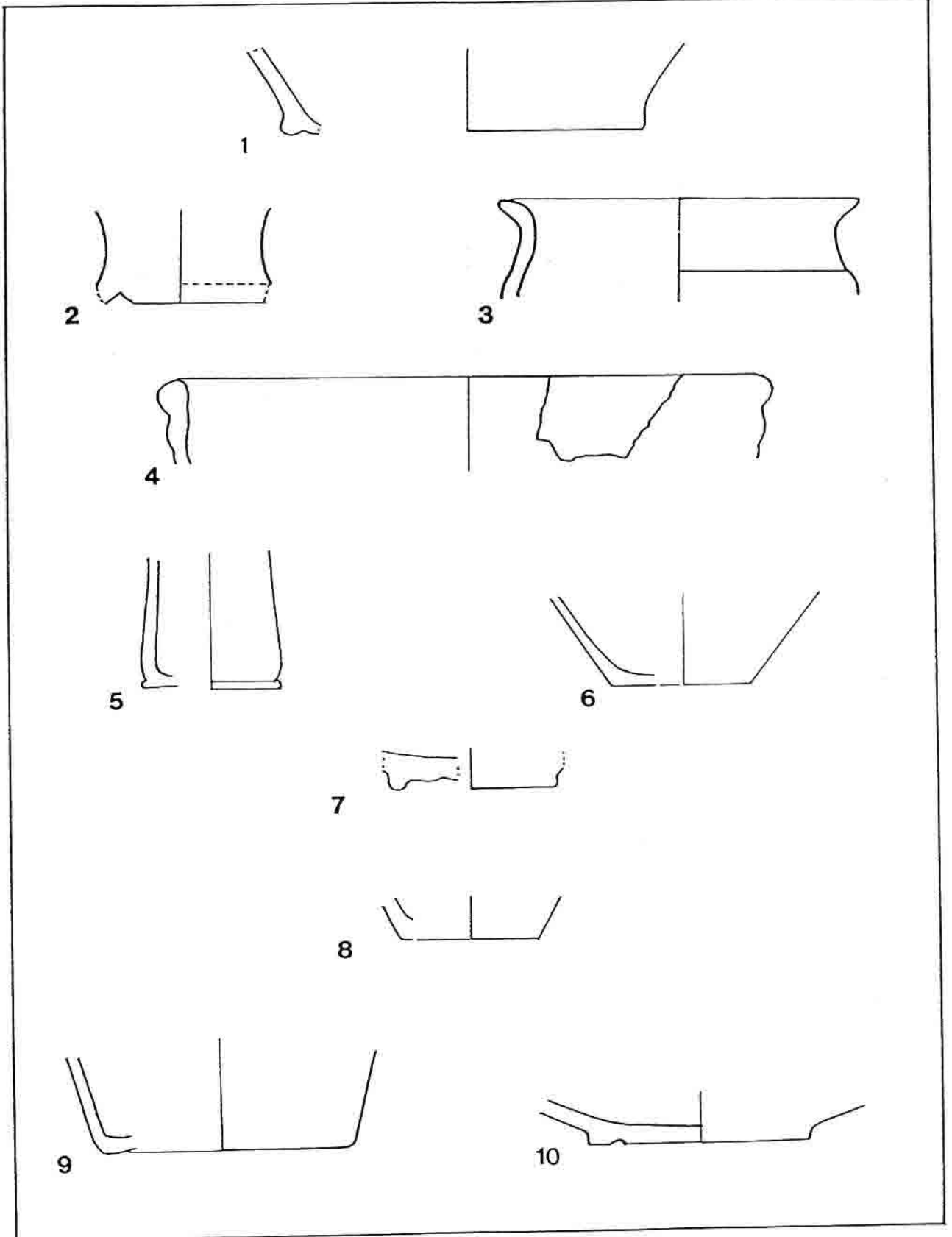


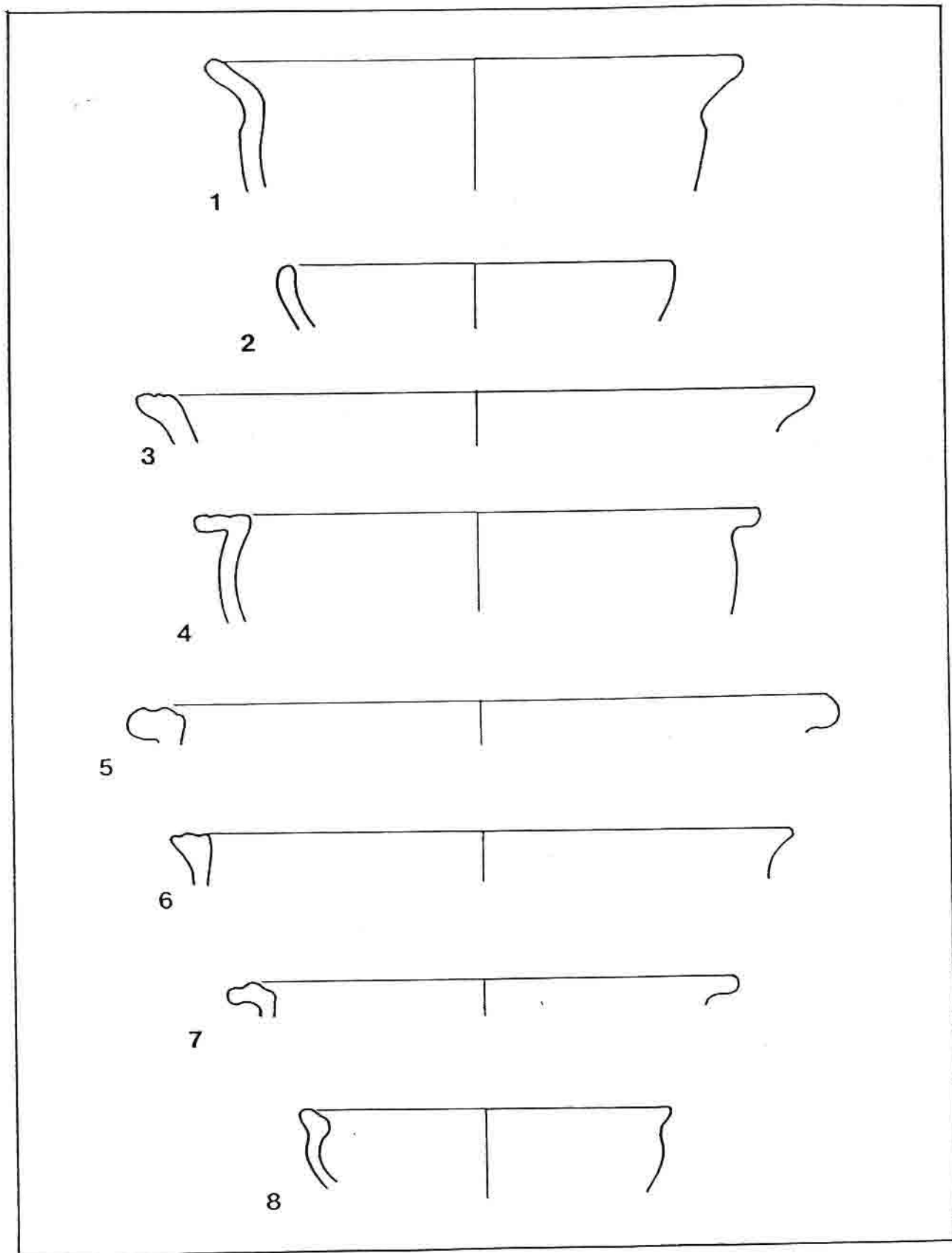


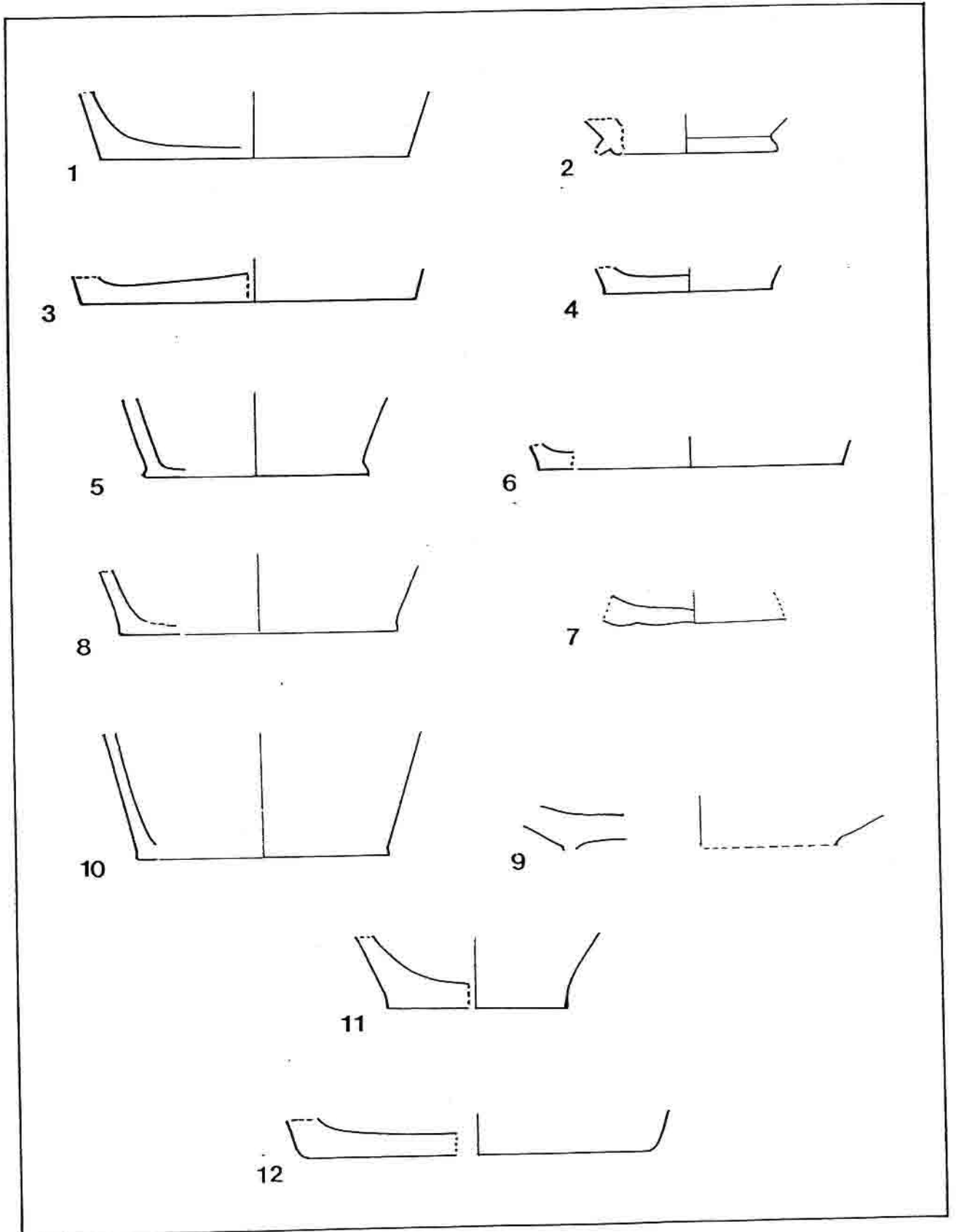


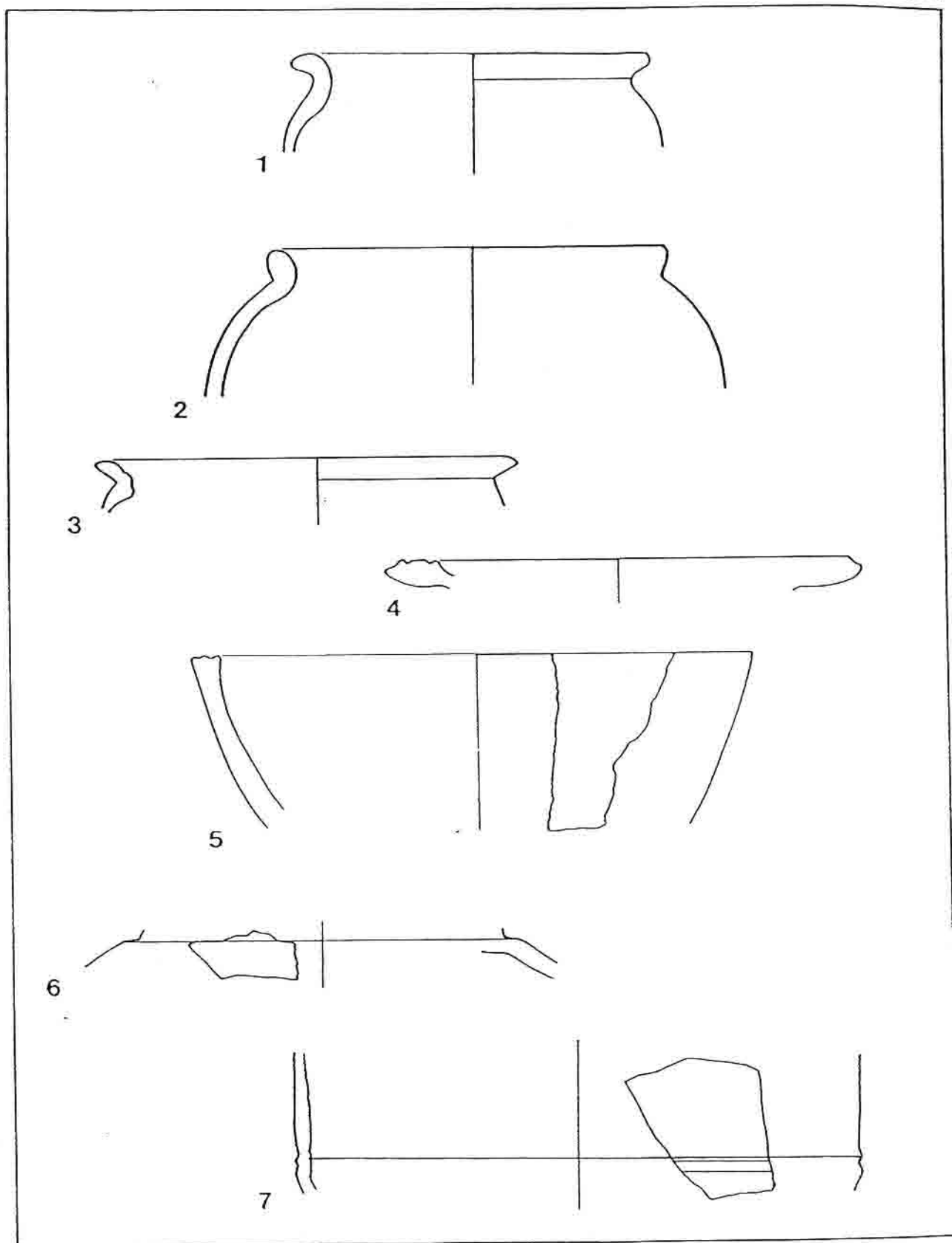


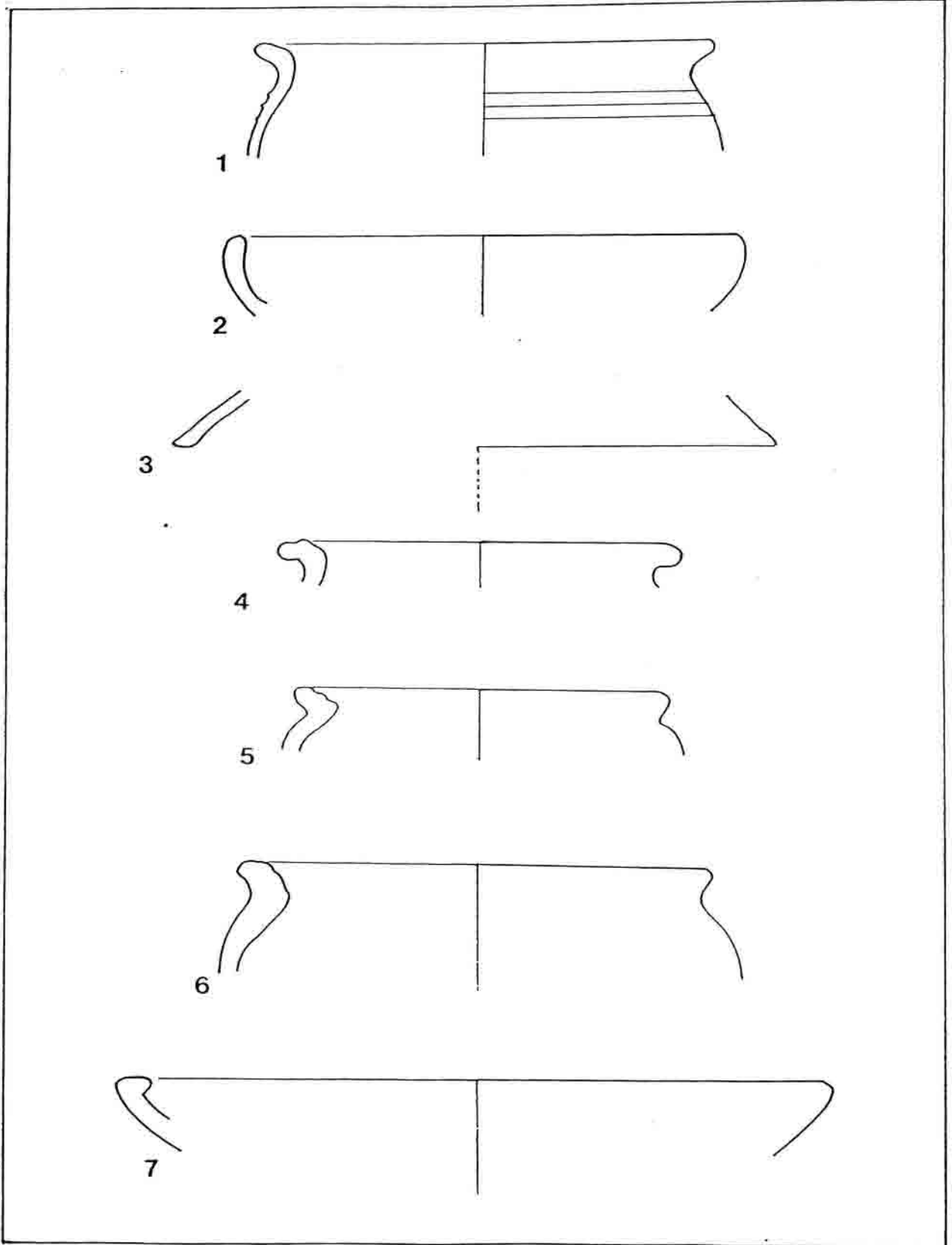


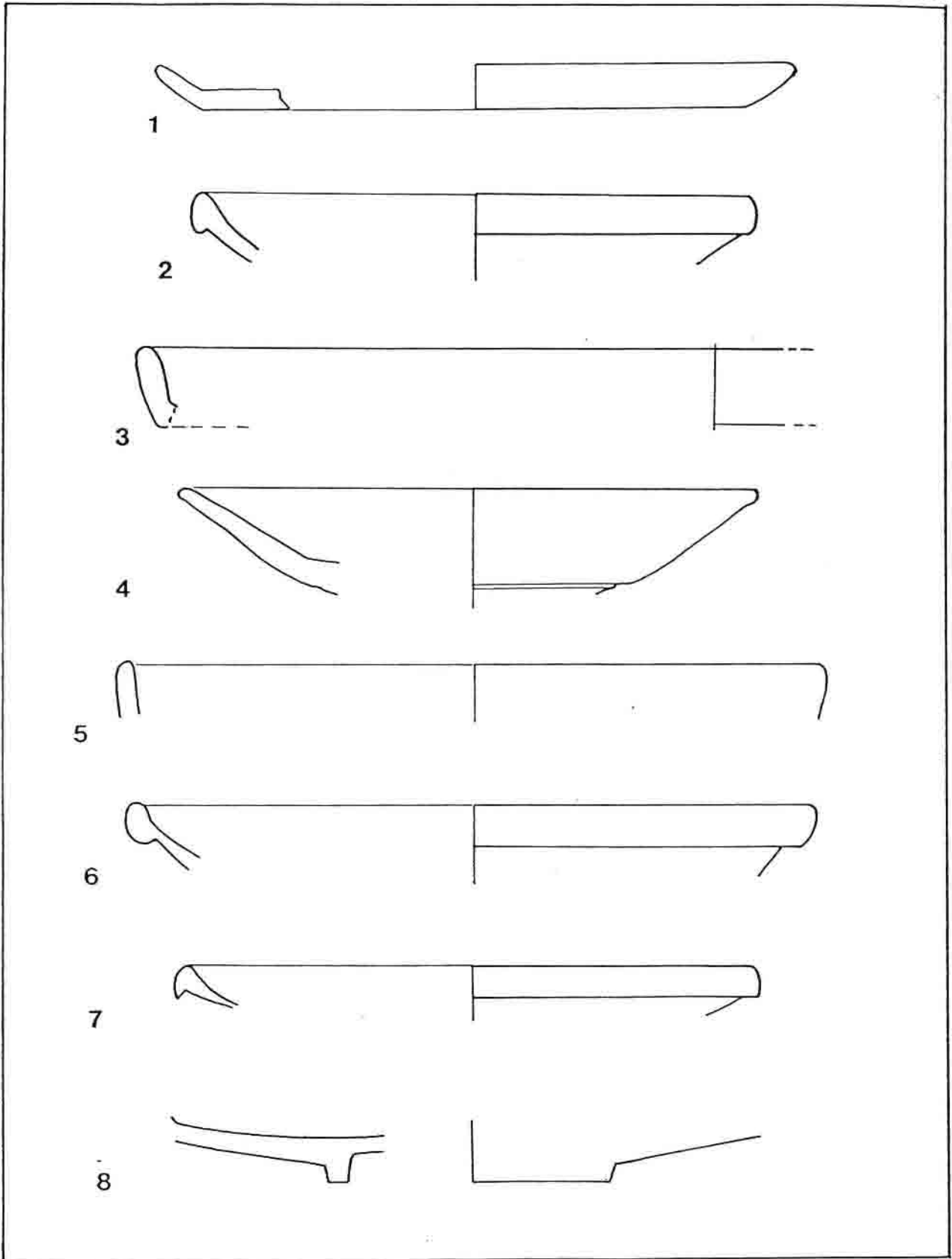


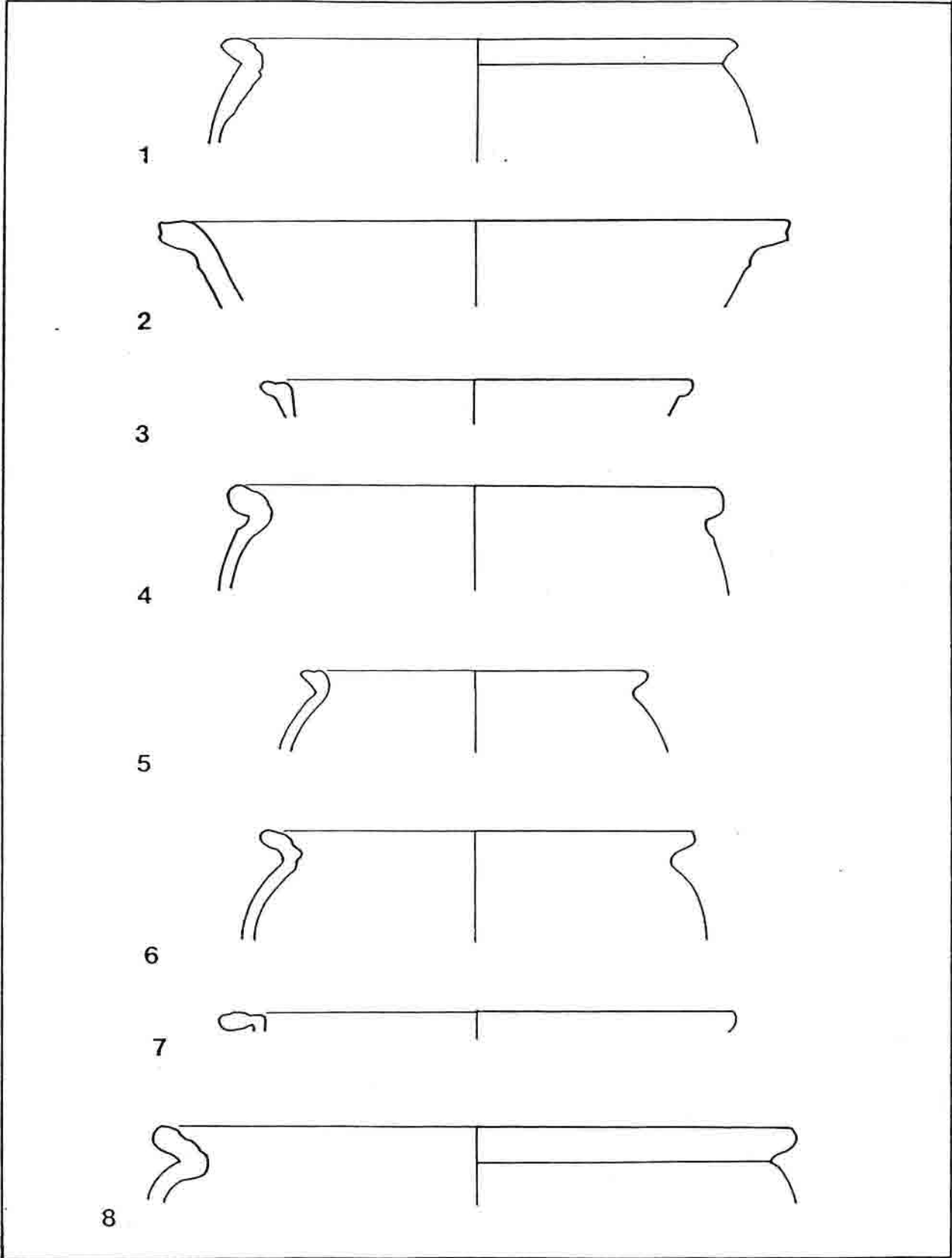


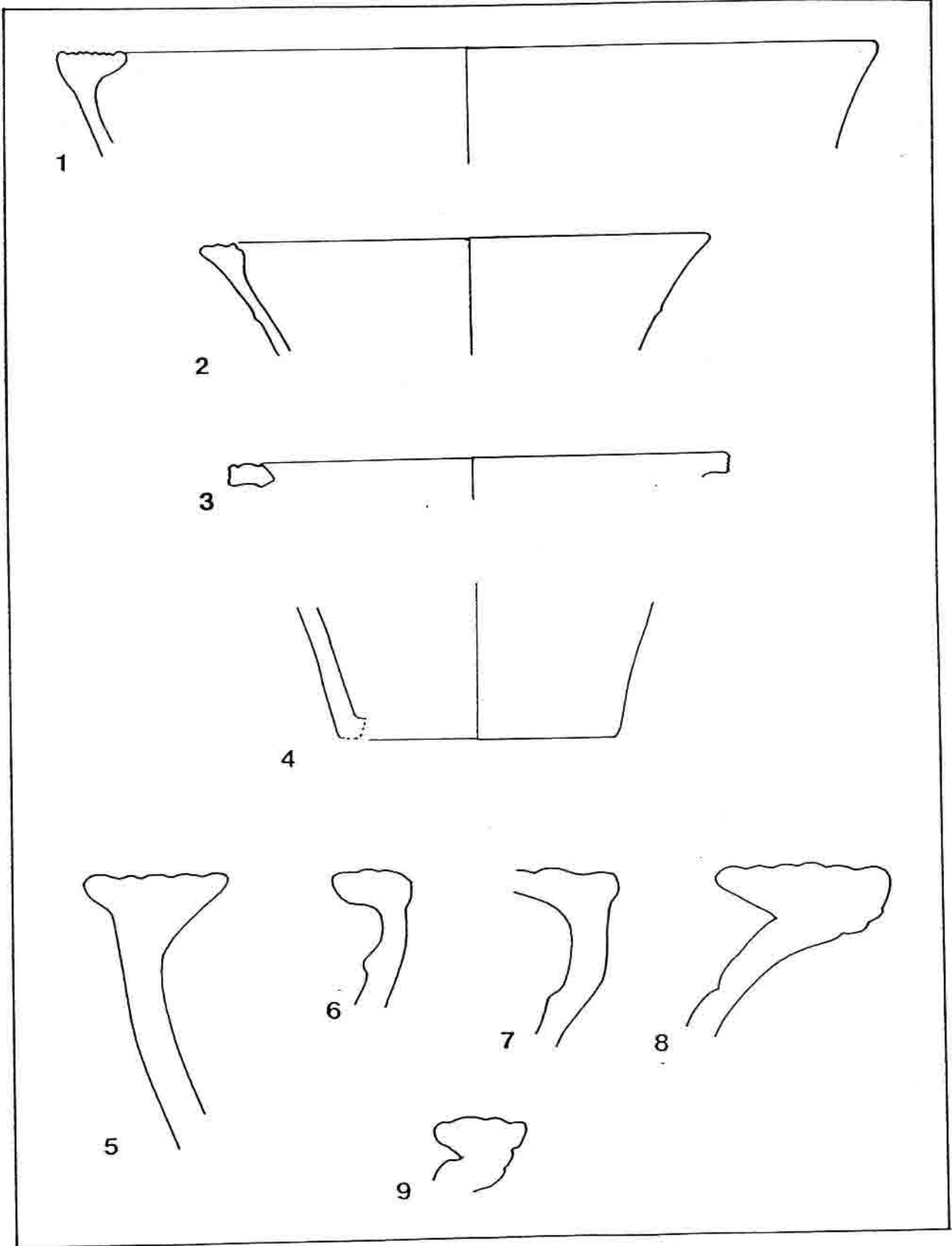


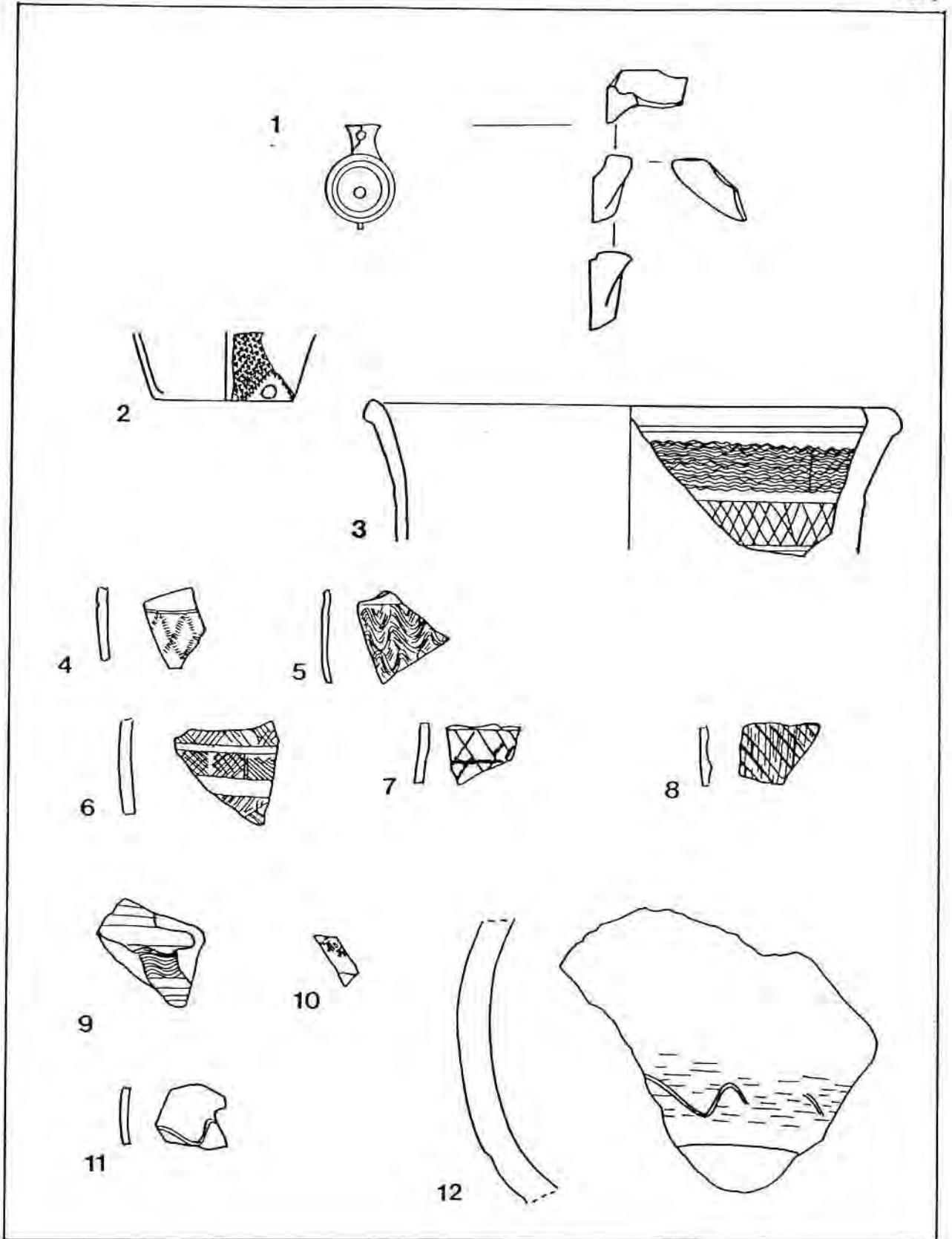


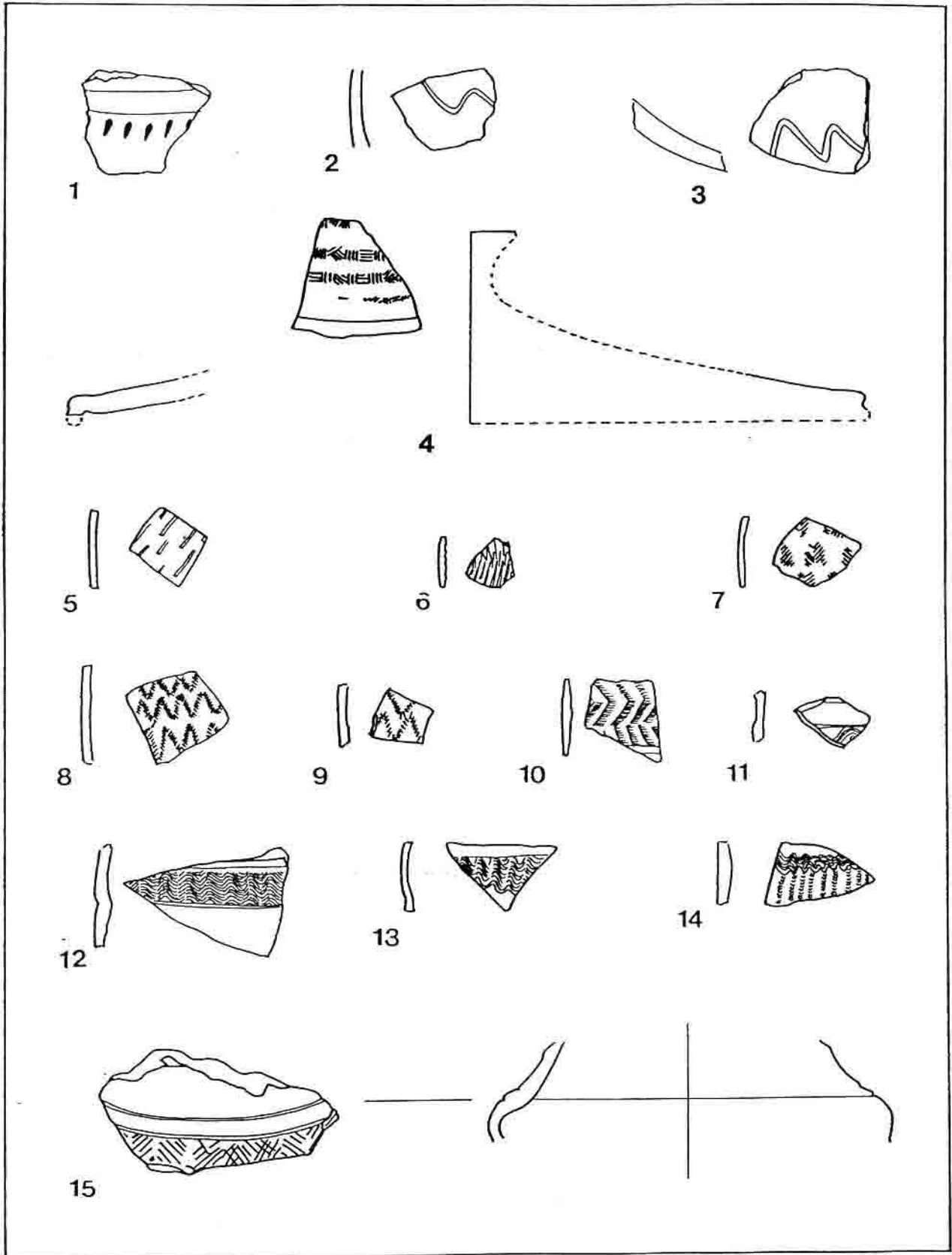


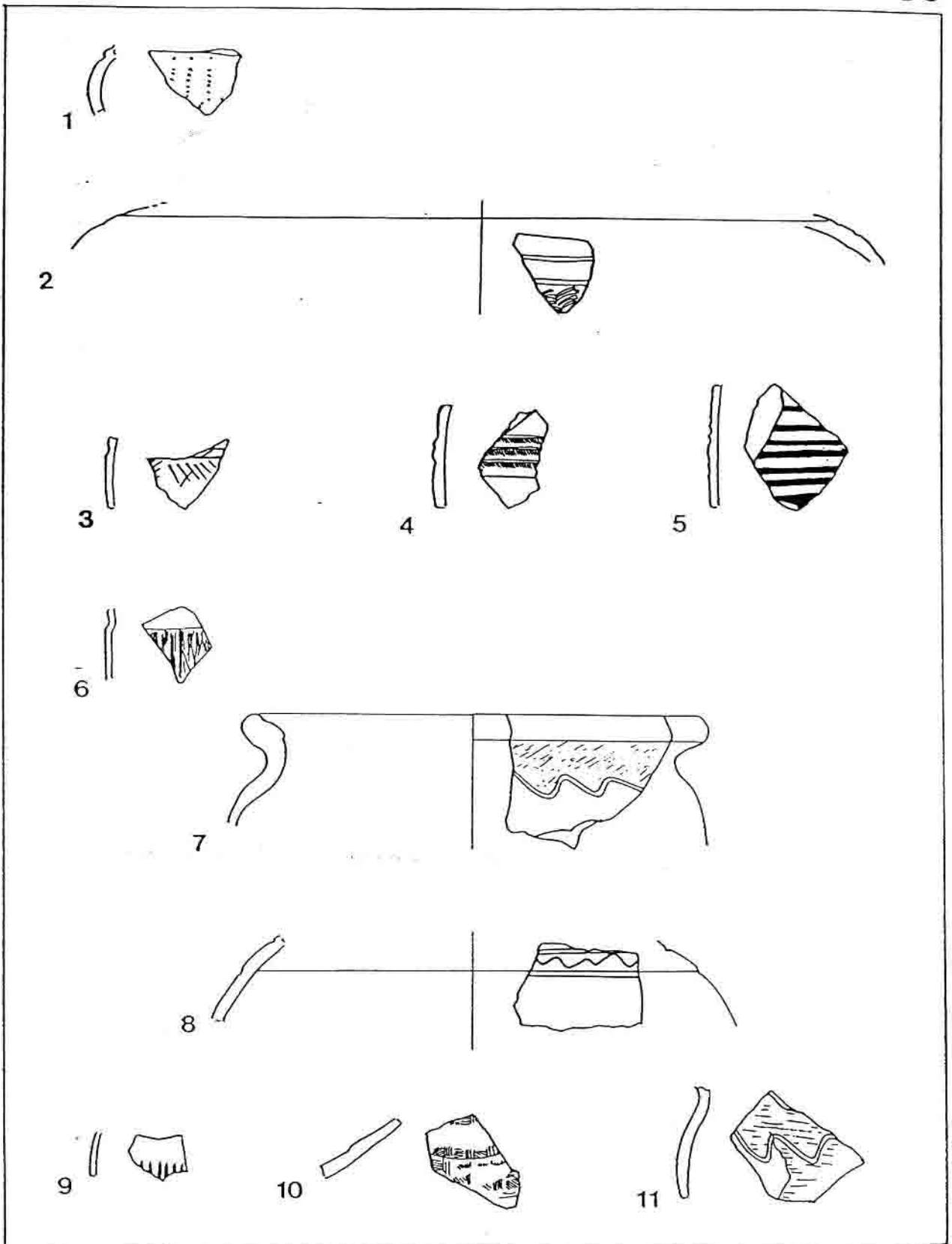


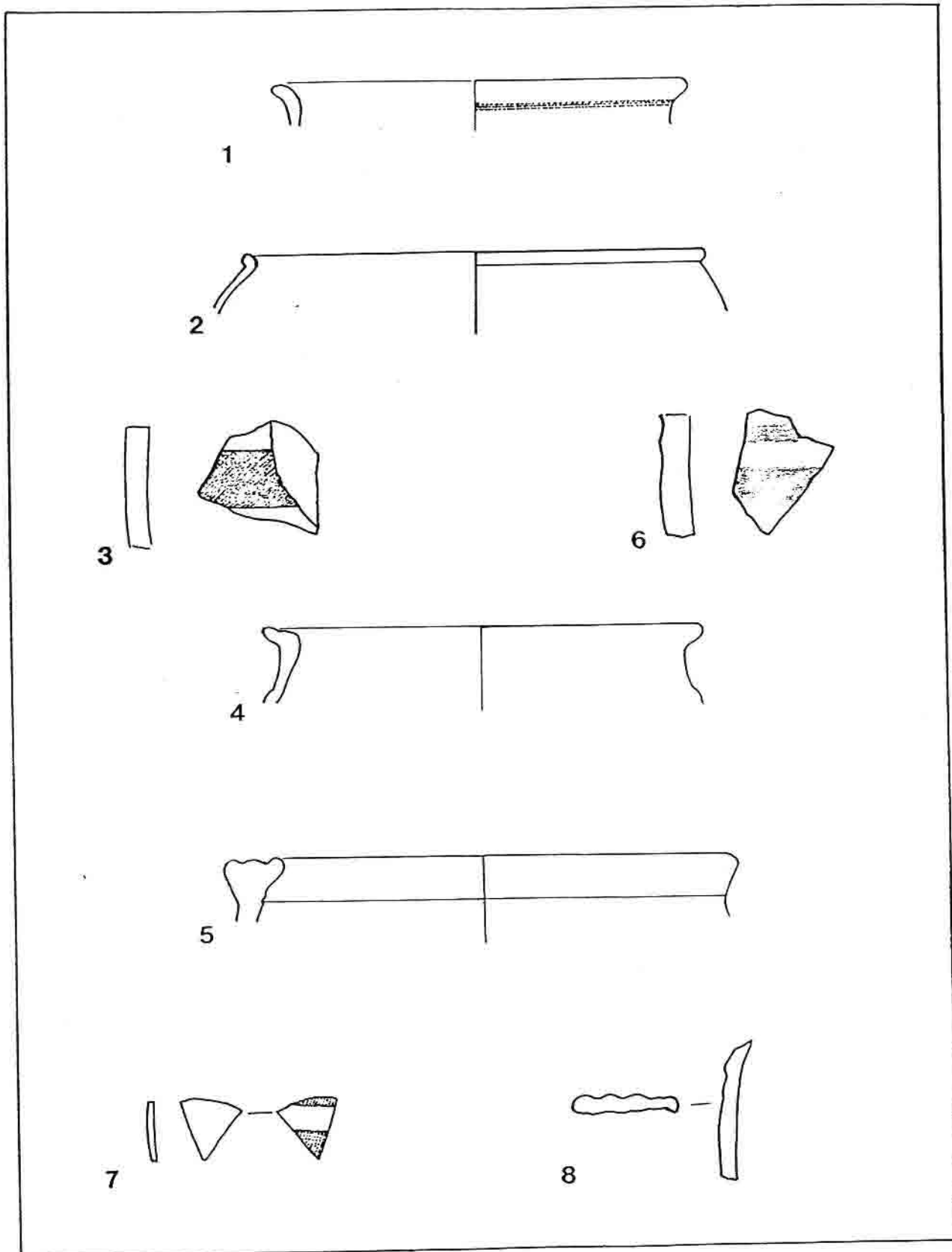


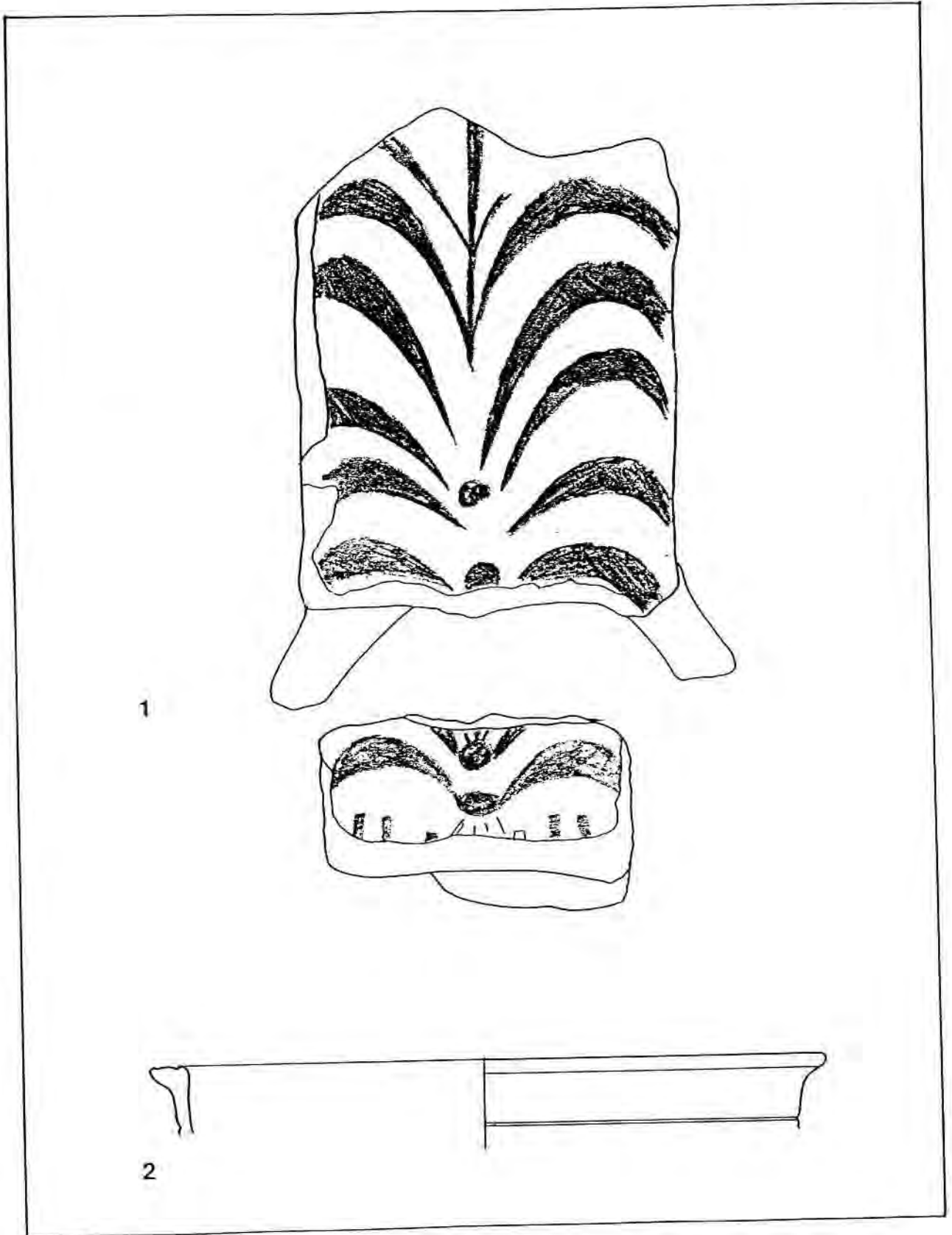


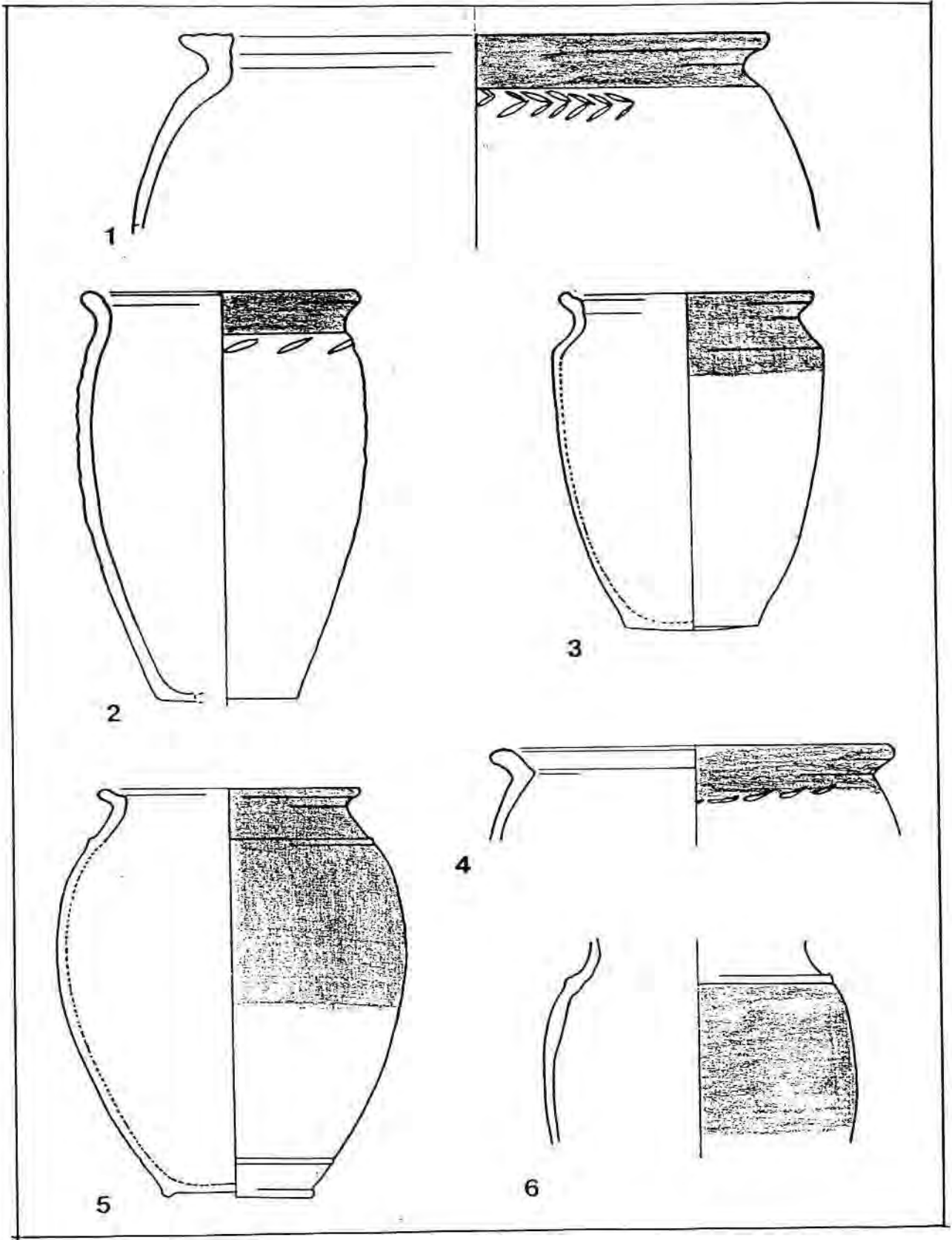


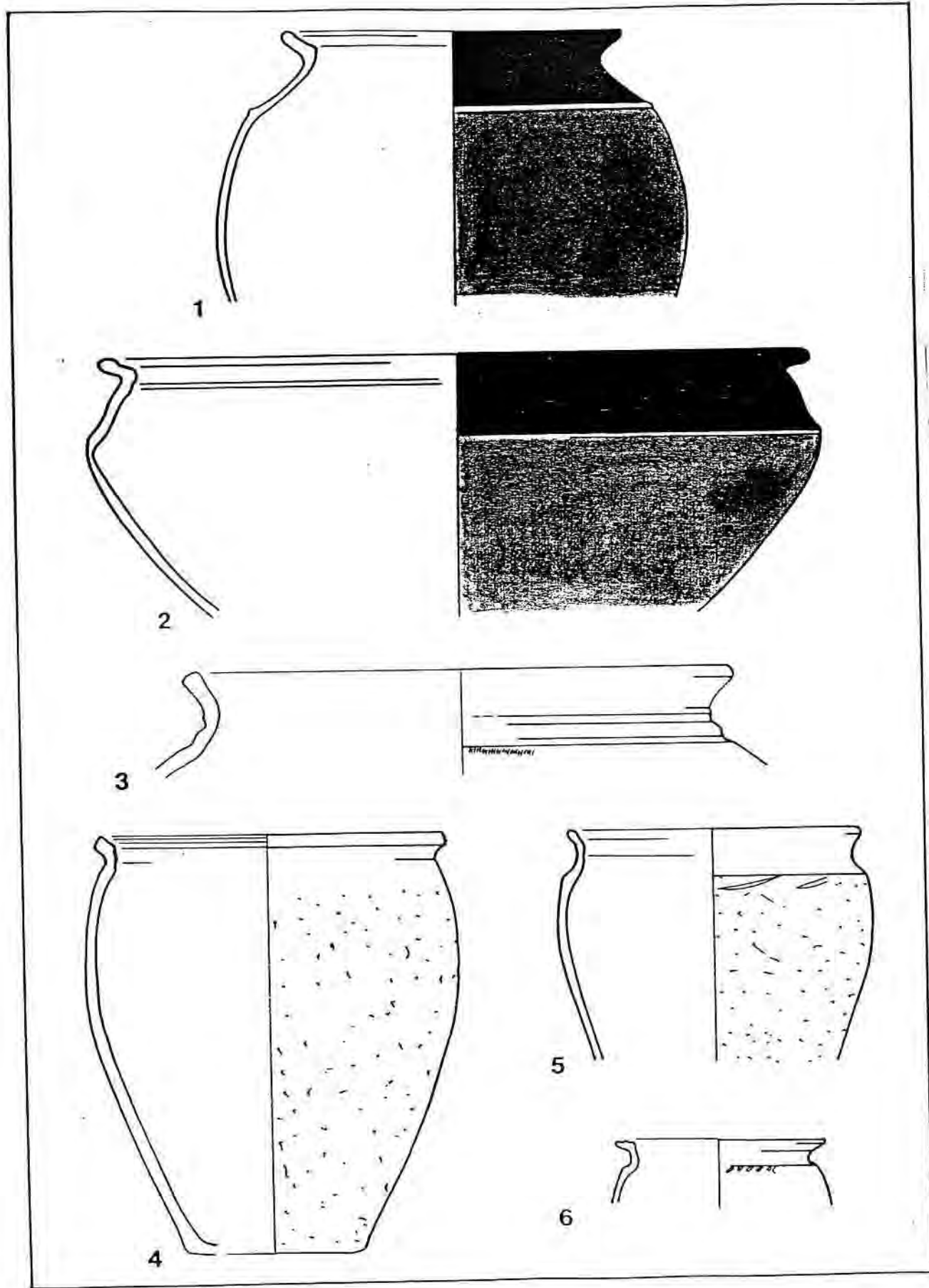


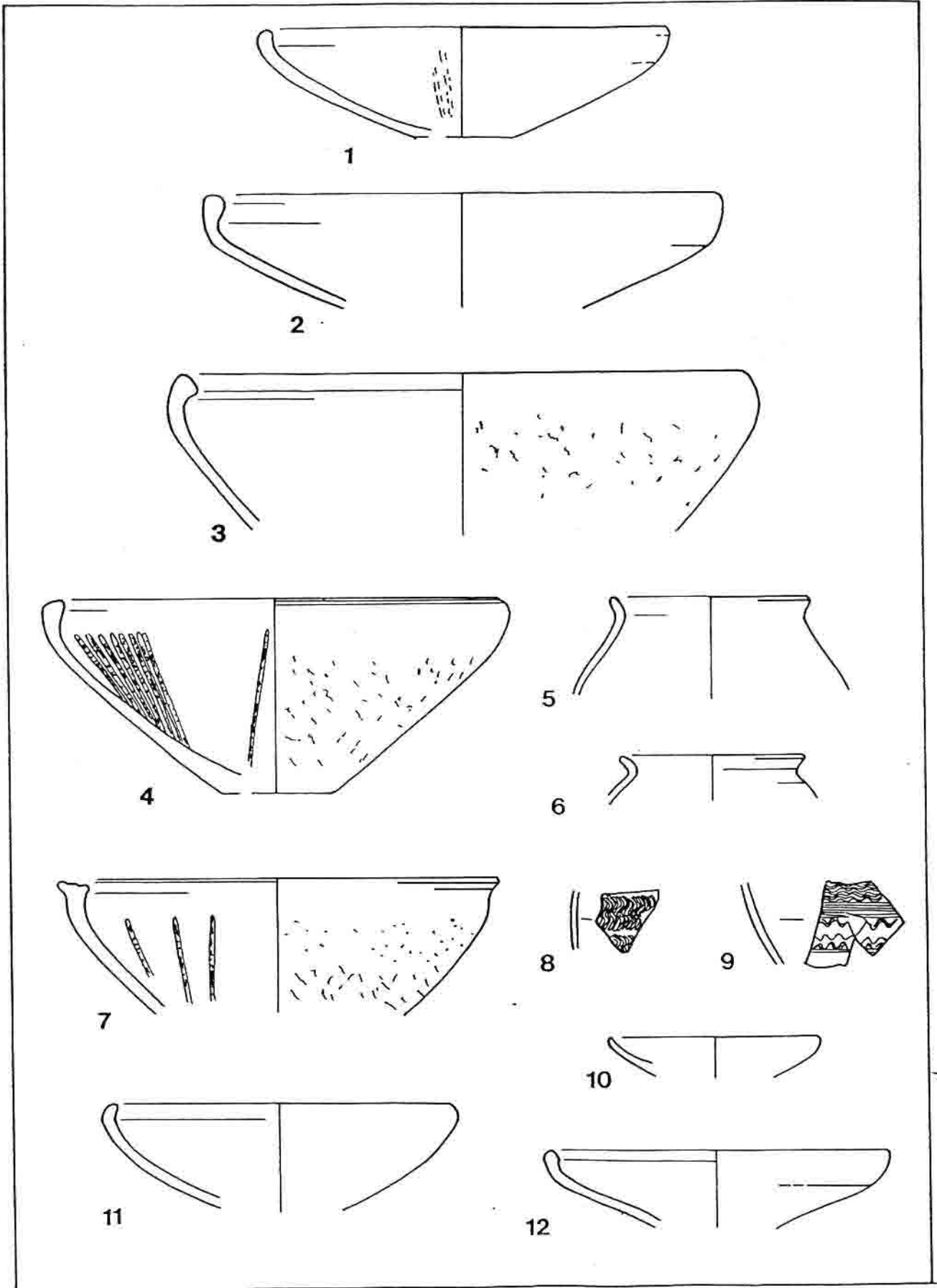












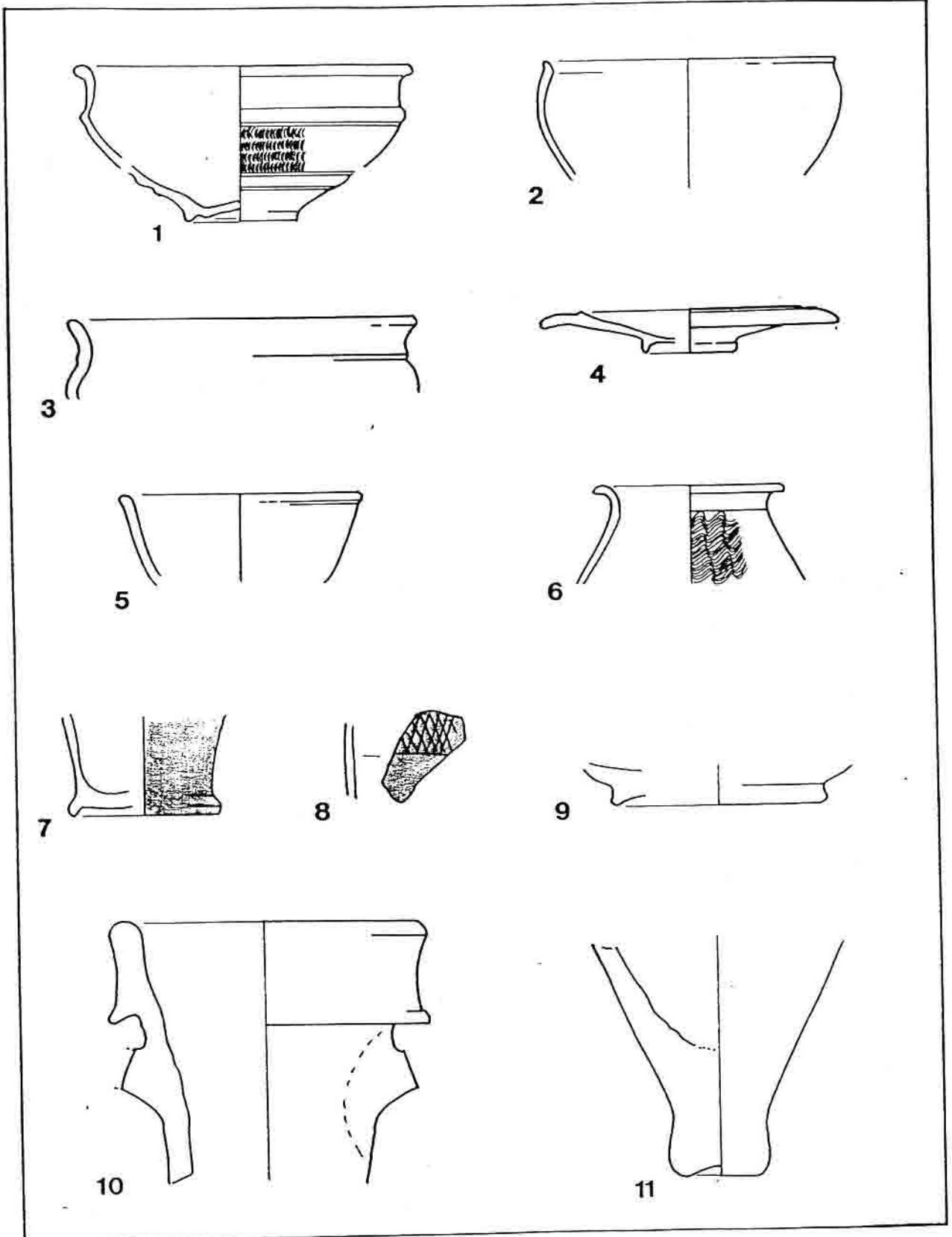


FIGURE 1

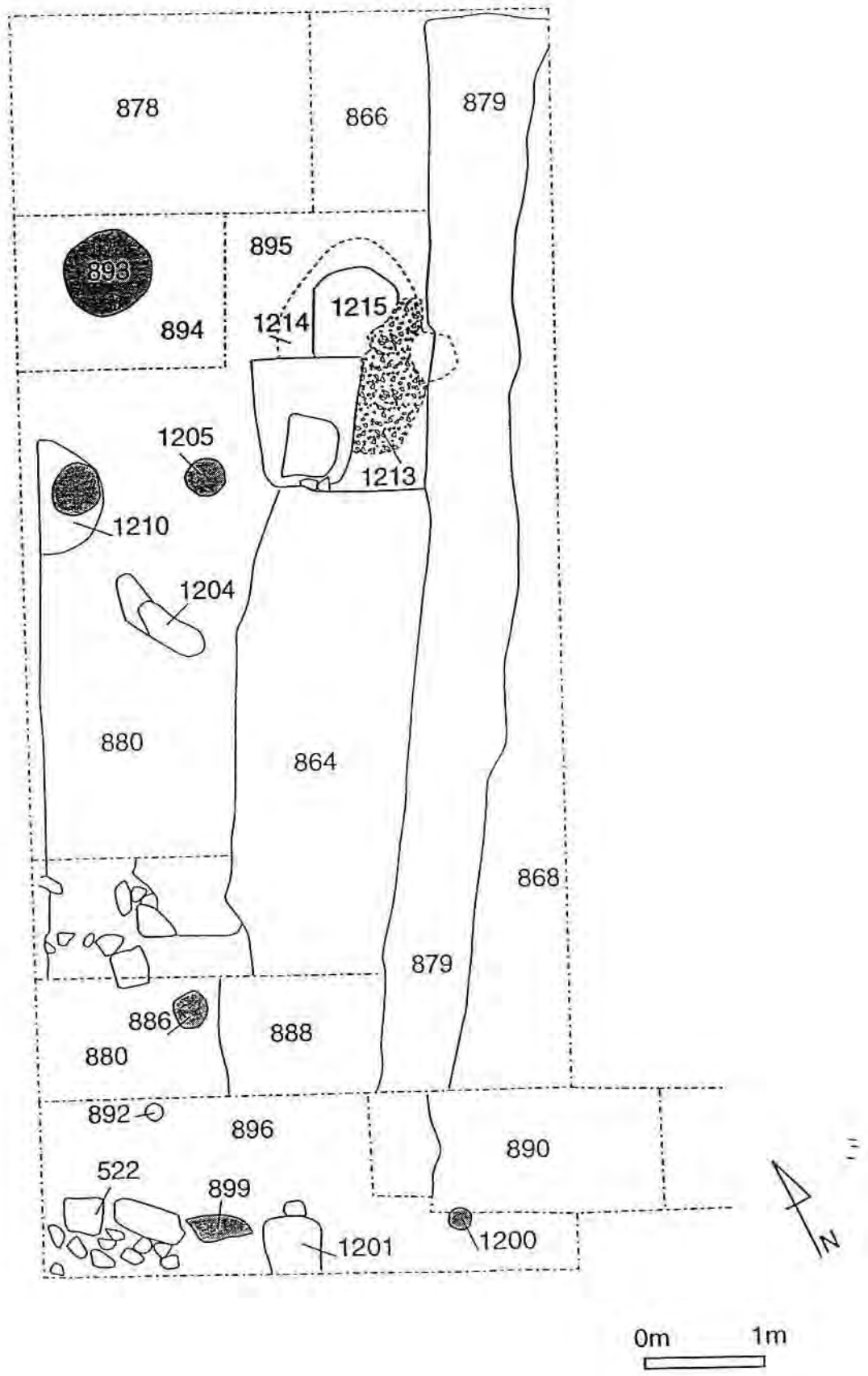


FIGURE 2

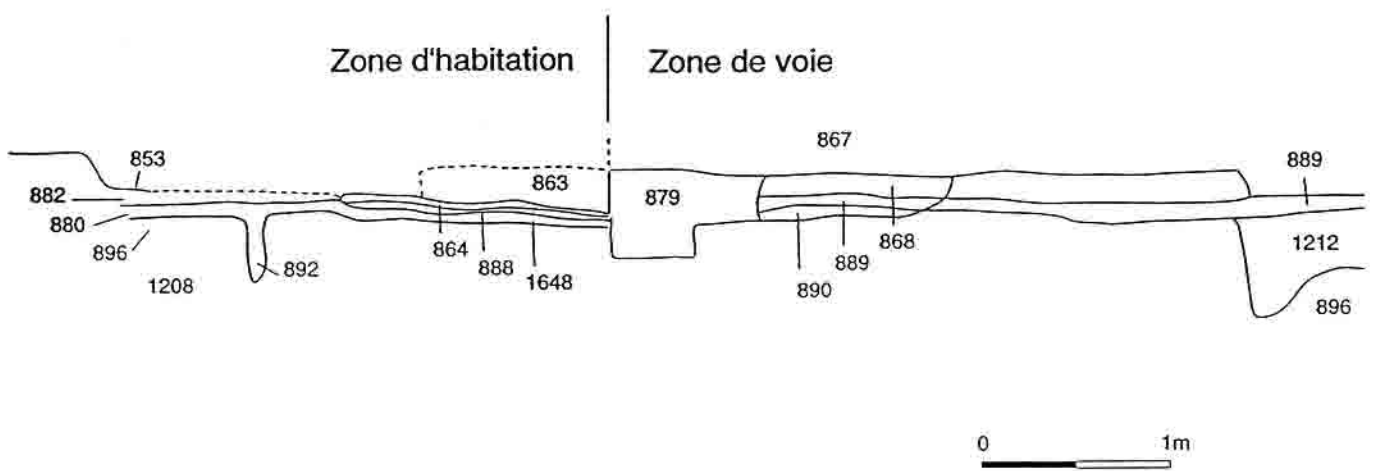


FIGURE 3

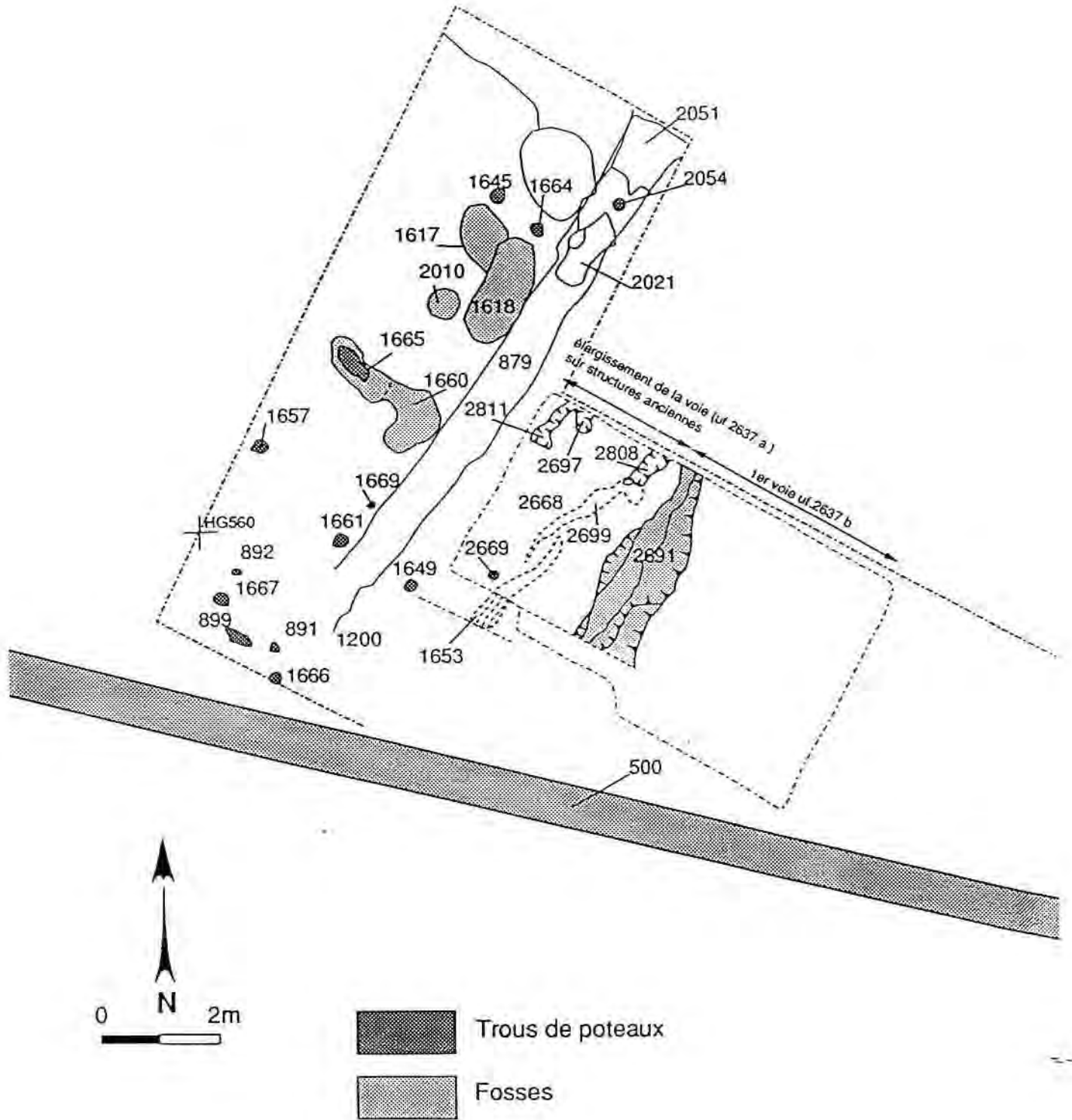


FIGURE 4

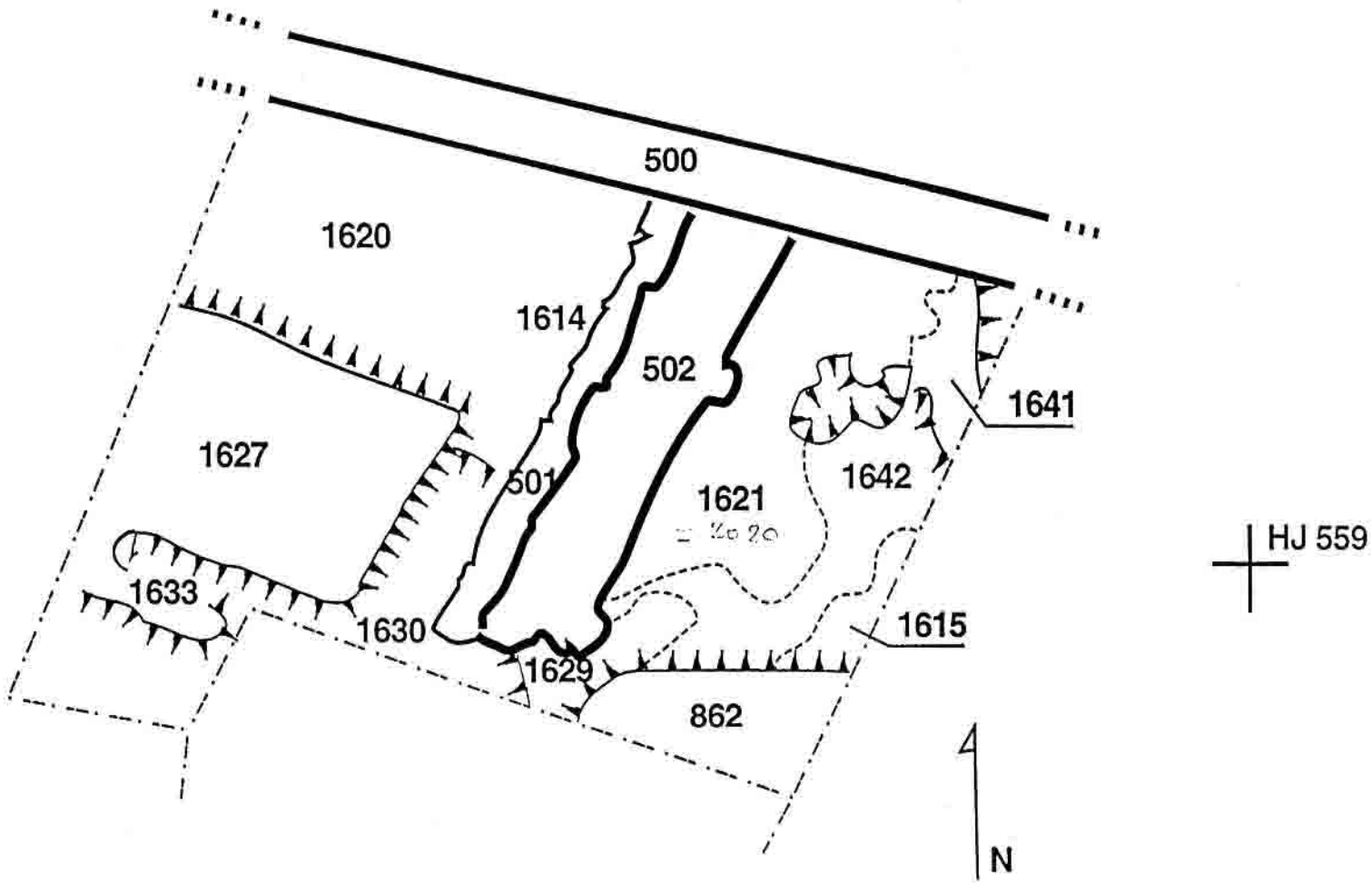


FIGURE 5

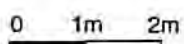
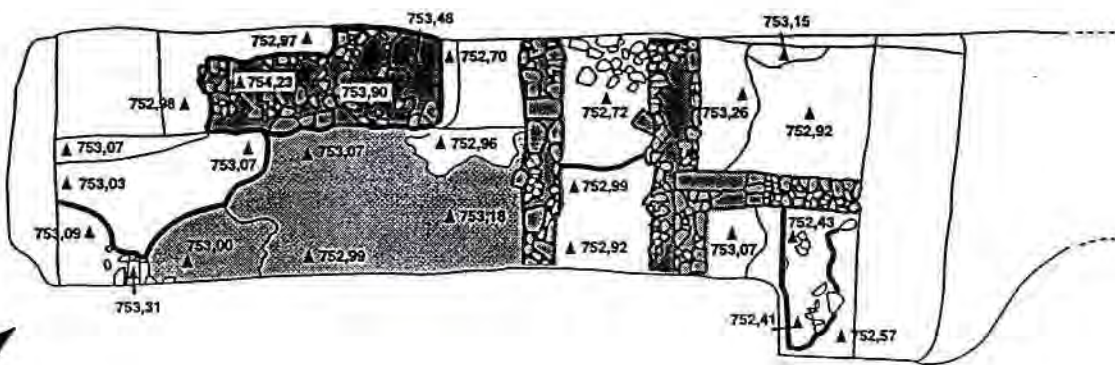
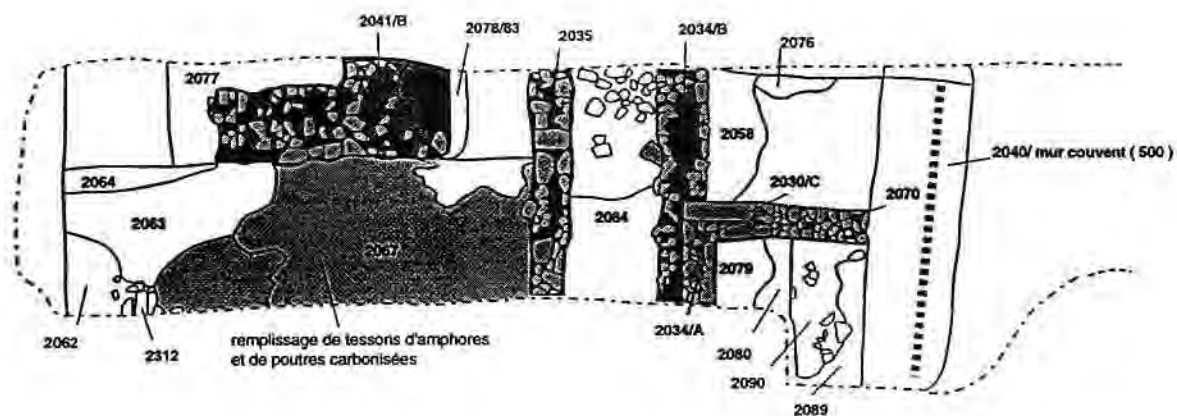
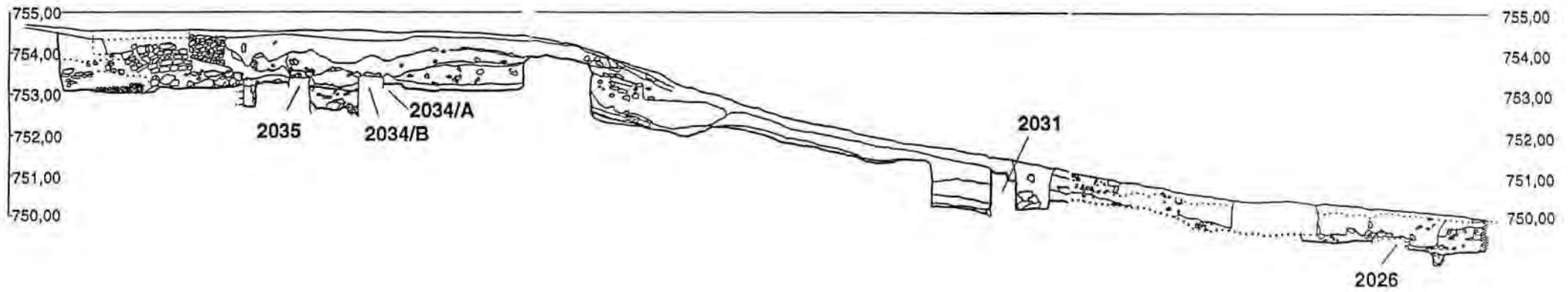
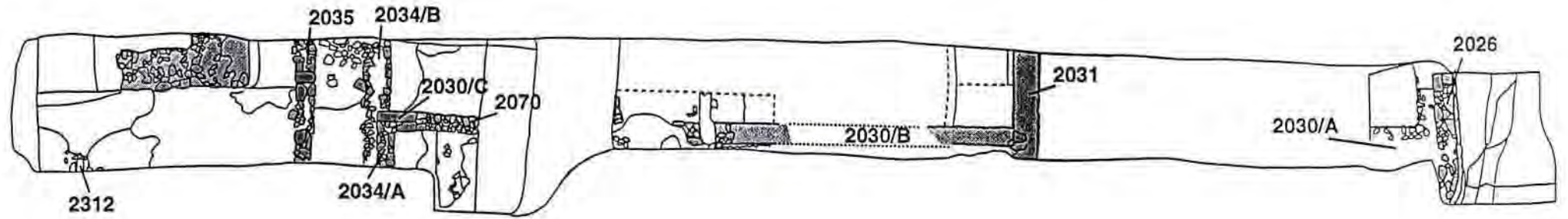


FIGURE 6



Site de Bibracte, liste des UF du secteur 0009, équipe de Budapest, page 1

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0009/2000				"Positif"	"Retroyage de la surface fouillée en 1992."				
993/0009/2001				"Remplissage"	"Remplissage de fossé situé dans la couche jaune. Correspond à US 879 = 1607."		993/0009/2102		
993/0009/2002				"Nettoyage"	"Retroyage de la surface de la 2 ^{ème} voie fouillée durant les arrées précédentes."				
993/0009/2003				"Nettoyage"	"Retroyage de la surface de la première voie fouillée l'année précédente (1992)."				
993/0009/2004				"Nettoyage"	"Retroyage au-delà du mur antique, du côté Est."				
993/0009/2005				"Positif"	"Démontage de la couche inférieure au mur médiéval (US 500); située du côté Ouest du mur antique."				
993/0009/2006				"Positif"	"Démontage d'une partie de la couche inférieure au mur médiéval (US 500) qui passe par-dessus le mur antique (US 501 + 502)."				
993/0009/2007				"Positif"	"Démontage de la couche inférieure au mur médiéval (us 500); situé du côté Est du mur antique."				
993/0009/2008				"Positif"	"1 ^{ère} remplissage de la fosse 1670 (= us 2050) située sous la couche 1668."				
993/0009/2009				"Positif"	"L'extension de carré XC en direction du Nord: l'enlèvement de la couche du remplissage composé de terre bruns et de pierres."				
993/0009/2010				"Positif"	"Remplissage de fosse. (= us 1672)"				
993/0009/2011				"Positif"	"Préparation de la 2 ^{ème} voie sous le mur médiéval (us 500), sous us 20058. Argile jaune, pierres. Perturbé!!!!!!!!!!!!!!"			993/0009/2102	
993/0009/2012				"Positif"	"Lentille jaune dans le remplissage us 2009."			993/0009/2103	
993/0009/2013				"Positif"	"= us 1624"				
993/0009/2014				"Positif"	"Lambot de sol composé d'argile jaune et de cailloutis."				
993/0009/2015				"Je Ne Sais Pas"	"= us 534"				
993/0009/2016				"I've Forgotten"	"= us 535"				
993/0009/2017				"Positif"	"Matière extraite à la machine en carré XH."				

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0009/2018				"Positif"	"Couche brun-jaune situÉ sous us 2009 avec peu de tessons d'amphores."				
993/0009/2019				"Positif"	"= us 1851."				
993/0009/2020				"Positif"	"DÉpot de pierres triangulaires (ÉlÉments de colonnes) sous us 2007."				
993/0009/2021				"Positif"	"FossÉ" sous us 2027. Prend dÉpart du niveau de l'us 2023."				
993/0009/2022				"Positif"	"Couche composÉE de pierres sur us 2027."				
993/0009/2023				"Positif"	"Couche d'argile jaune relativement dur avec callontis. (= us 2025)."				
993/0009/2024				"Positif"	"DÉmontage de la surface Xj par machine. (Secteur ‡ l'Éxtérieur du couvent.)"				
993/0009/2025				"Positif"	"Couche d'amphores avec de gros callons au pierres. Sous us 2018. (=us 2023)"				
993/0009/2026				"Positif"	"Mur antique sous us 2024 dans le carrÉ xj, suite au dÉmontage ‡ la machine. Mur NE de grand atelier des forges fouillÉe par DÉchelette."				
993/0009/2027				"Positif"	"Couche qui constitue aussi le remplissage de la fosse 2021."				
993/0009/2028				"Positif"	"Grande perturbation. (Voir fouille de Kiel.)"				
993/0009/2029				"Positif"	"Remplissage de us 2028."				
993/0009/2030				"Positif"	"Mur ‡ la intÉrieur de "Grand atelier" fouillÉe par DÉchelette, perpendiculaire ‡ us 2026. Plusieurs parties dÉtruites. Une partie identifiÉE par les fouilles de l'Universite de Bruxelles. Sous us 2024."				
993/0009/2031				"Positif"	"Mur parallÉle ‡ us 2026, fouillÉe par DÉchelette. Sous us 2024."				
993/0009/2032				"Positif"	"Remblai ‡ l'intÉrieur du couvent; dÉmontÉ par la pelleuse."				
993/0009/2033				"Positif"	"EntrÉE coupant le mur us 2026. Sous us 2024."				
993/0009/2034				"Positif"	"Mur ‡ l'intÉrieur du couvent; non fouillÉ. ParallÉle ‡ us 2026 et 2031. Us 2030/c forme l'angle avec us 2034/a. Sous us 2032, us 2034/b mur plus recent, qui couvre us 2034/a(mur plus ancien)"				

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0009/2064				"Positif"	"remblai jaune brune ± cûtÉ us 2041 et 2063. sous us 2056."				
993/0009/2065				"Positif"	"couche composÉe d'argile jaune, de gravillon, de pierres. sous us 2038.repose sur 2067.(teg)"				
993/0009/2066				"Positif"	"couche jaune avec des grosses pierres sur le niveau très irrÉgulier , dans l'angle 2031 et 2030/b. sous 2024."				
993/0009/2067				"Positif"	"couche de destruction avec beaucoup de tegulae et de poutres carbonisÉes. ± cûtÉ de us 2041. sous 2065,coupÉ par us 2063."				
993/0009/2068				"Positif"	"l'entrÉe dans le mur 2030/c. sous 2032."				
993/0009/2069				"Positif"	"couche noire très meuble . sous us 2044 ."				
993/0009/2070				"Positif"	"deuxiÈme rue emplerrÉe sous 2039 (p.178); en partie sous 2045.(p.180)."				
993/0009/2071				"Positif"	"Couche noire , tres meuble. Sous us2044. "				
993/0009/2072				"Positif"	"2Ème rue emplerrÉe sous us 2039; en partie sous 2045."				
993/0009/2073				"Positif"	"Couche d'argile et de pierres; a cotÉ de us2072; sous us 2071 et 2045. "				
993/0009/2074				"Positif"	"Banquette construite d'argile et de pierres; us 2074/A = ± cotÉ du mur 2028. us 2074/B = ± cotÉ du mur 2030/A. Sous us 2052 et 2048."				
993/0009/2075				"Positif"	"Niveau de sol dÉlimitÉ par us, 2074/A et B. Sous 2048 et 2052. Terre brun-jaune, très compacte. (Terre batue?)"				
993/0009/2076				"Positif"	"Lambeau de sol, correspond probablement ± 2070. Sous us 2043. "				
993/0009/2077				"Positif"	"Niveau de sol en argile jaune-brun, surface irrégulier, ± l'intérieur de us 2041. Sous us 2069."				
993/0009/2078				"Positif"	"TranchÉE de fondation de us 2041/B. Sous us2038. Coupe us2065 et probablement 2067."				
993/0009/2079				"Positif"	"Sous-couche ± l'intérieur us 2037. Jaune avec gravillon, taches brunes. A cotÉ des murs 2030/C et 2034/A."				

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0009/2080				"Positif"	"Couche de destruction † tegulae; Sous us 2079. Dans l'angle us2030/C et 2034/A."				
993/0009/2081				"Positif"	"Sol de terre battue; sous us 2066. Us 2081/a: Couche mince de terre battue (grise); 2081/b: Niveau très compact, brun-noir, cailloutis."				
993/0009/2082				"Positif"	"Tranchée de fondation(?) du mur 2031, du côté Sud. Remplissage jaune-brun; sous 2066;"				
993/0009/2083				"Positif"	"Remplissage de la tranchée de fondation us2078."				
993/0009/2084				"Positif"	"Couche de destruction avec tegulae etc. Sous 2059 (=2060/1). Correspond probablement us 2067 et 2080."				
993/0009/2085				"Positif"	"Niveau d'argile jaune et de cailloutis collé contre le Mur 2026. Sous us 2044, 2045, 2071 et 2073. (Micro-couches) Coupé par 2086."				
993/0009/2086				"Positif"	"Fosse pour canalisation. Sous 2044 et 2045 et 2071 et 2073. Coupe 2085 et 2072."				
993/0009/2087				"Positif"	"Remplissage du fossé 2086. Plusieurs micro-couches: restes carbonisés."				
993/0009/2088				"Positif"	"Remplissage de us2082 (tranchée de fondation du mur 2031.) Sous us 2066."				
993/0009/2089				"Positif"	"Niveau d'argile jaune sous us 2043; coupé par us 2090."				
993/0009/2090				"Positif"	"Fosse (?) qui coupe us 2089; sous 2043."				
993/0009/2091				"Positif"	"Porte (?) ou fenêtre (?) dans le mur 2035. Us 2091/A: linteau en granite."				
993/0009/2092				"Positif"	"4ème remplissage de la fosse 2050. Terre brun-noire; céramique."				
993/0009/2093				"Positif"	"Couche mince composée de terre jaune et de cailloutis coupée par la tranchée de Dèchelette; sous us 2024"				
993/0009/2094				"Positif"	"Démontage par pelleteuse. (rectification de la coupe); correspond † us 2024."				
993/0009/2095				"Positif"	"Tranchée de Dèchelette † côté du mur 2030; sous us 2024."				
993/0009/2096				"Positif"	"Remplissage de la tranchée us 2095."				

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0009/2097				"Positif"	"Couche jaune-brun avec pierres; couche hétérogène; sous us 2093."				
993/0009/2098				"Positif"	"Fossé sous us 2097; coupe l'us 2306 et plonge dans le mur 2030/b."				
993/0009/2099				"Positif"	"Remplissage de us 2098; terre brune."				
993/0009/2300				"Positif"	"2ème remplissage de la fosse canalisation us 2086. Sous us 2087. Terre brun-grise tendre et friable."				
993/0009/2301				"Positif"	"Couche homogène jaune foncée sous us 2024."				
993/0009/2302				"Positif"	"Construction (probablement de canal) coupe le mur 2030/B."				
993/0009/2303				"Positif"	"Sol jaune-gris avec quelques restes de bois carbonisés (et de cendre?); sous us 2080."				
993/0009/2304				"Positif"	"Sol jaune-gris avec quelques restes de bois carbonisés (et de cendre?); sous us 2084."				
993/0009/2305				"Positif"	"Couche de destruction avec des traces de brûlures (couleur: jaune-noir-grise); sous us 2084 et à côté us 2311. Traces également de mortier."				
993/0009/2306				"Positif"	"Couche jaune claire avec cailloutis; sous us 2097; coupé par la tranchée de Dèchelette (us 2095) et le fossé (us 2098)."				
993/0009/2307				"Positif"	"Couche d'argile jaune (lentille?); sous us 2301."				
993/0009/2308				"Positif"	"Couche hétérogène de couleurs jaune-brun avec cailloutis et quelques restes de bois carbonisés; sous us 2301 et 2307 en partie."				
993/0009/2309				"Positif"	"Couche souple jaune-brun; sous us 2305."				
993/0009/2310				"Positif"	"Sol jaune sous us 2304."				
993/0009/2311				"Positif"	"Mur entre us 2304 et 2305 dans le prolongement de us 2030/c."				
993/0009/2312				"Positif"	"Mur(?) sous us 2032, entre us 2062 et 2067; coupé par la perturbation us 2063."				
994/0009/2600		992/0009/162 5	construction	surface de rue	nettoyage de la surface de la grande voie (deuxième voie= UF 1625 et 1622; cf. cahiers de fouilles n° 1, p. 128 à 130)				fouillé en totalité

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
994/0009/2612			destruction	affleurement roch eux	Couche de destruction composée de pierres et du mortier mêlé à de la terre brune, sous UF 2603 (voir p. 2) entre UF 2609 et UF 2613.			994/0009/2603	fouillé en totalité
994/0009/2613			construction	mur avec mortier	Mur avec mortier parallèle à UF 2609 dans l'angle Nord-Est du carrée, sous UF 2603 (voir p. 2).			994/0009/2603	fouillé en totalité
994/0009/2614			construction	surface de rue	Empierrement sous UF 2602 (voir p. 2).			994/0009/2602	fouillé en totalité
994/0009/2615			destruction	remplissage	Remblai de pierres, sous UF 2605 (voir p. 4).			994/0009/2605	fouillé en totalité
994/0009/2616			hors contexte	couche	Couche d'argile jaune, sous UF 2605 (voir p. 4), à l'Est de UF 2615.	à l'Est de UF 2615		994/0009/2605	fouillé en totalité
994/0009/2617			hors contexte	couche	Couche de terre brune, sous UF (voir p. 4), au Sud-Ouest de UF 2616.	au Sud-Ouest de UF 2616		994/0009/2605	fouillé en totalité
994/0009/2618			destruction	sol (niveau de dét ritus)	Zone perturbée (pierres, terre brune) au Nord du mur UF 2607 (voir p. 6) sous UF 2603 (voir p. 2).			994/0009/2603	fouillé partiellement
994/0009/2619			construction	surface de rue	"Lentille" composée de grands tessons d'amphores à l'intérieur de UF 2620, sous UF 2606 (voir p. 6).	à l'intérieur de UF 2620		994/0009/2606	fouillé en totalité
994/0009/2620	992/0009/18 31		construction	surface de rue	Micro-couche de construction composée de cailloutis et de terre argileuse jaunâtre, sous UF 2606 (voir p. 6) = UF 1631 (cf. cahier de fouilles N° 1, p. 134). Elle repose sur la surface de la première voie (UF 994/0009/2637).			994/0009/2606	fouillé en totalité
994/0009/2621			construction	surface de rue	"Lentille" composée de grandes pierres à l'intérieur de UF 2620 (voir p. 10), sous UF 2606 (voir p. 6).	à l'intérieur de UF 2620		994/0009/2606	fouillé en totalité
994/0009/2622			hors contexte	• UF négatives :	Perturbation (terre brune mélangée) sous UF 2603 (voir p. 2), au Sud de UF 2610 (voir p. 8).			994/0009/2603	fouillé partiellement
994/0009/2623			construction	remplissage	Zone composée de grandes pierres à l'intérieur de UF 2604 (voir p. 4).	à l'intérieur de UF 2604			fouillé en totalité
994/0009/2624			remblai	remplissage	Remblai composée de mortier jaune, de terre et de quelques pierres entre UF 2609 et UF 2613 (voir p. 8), sous UF 2612 (voir p. 8).			994/0009/2612	fouillé en totalité
994/0009/2625			construction	surface de rue	Nettoyage de la surface de la première voie, fouillée au cours des années précédentes, à côté de UF 2600 (voir p. 2).	à côté de UF 2600			fouillé partiellement
994/0009/2626			hors contexte	• UF naturelles :	Terre brunâtre (sub-humus) dans l'angle Sud-Ouest du carrée, au Sud de UF 2610 (voir p. 8), sous UF 2603 (voir p.2).			994/0009/2603	fouillé partiellement

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
994/0009/2639			destruction	remplissage	Couche de destruction composée de mortier jaune entre les pierres (cf. UF 2624, voir p. 12) au Nord du mur UF 2613 (voir p. 8) et sous UF 2638.			994/0009/2638	fouillé en totalité
994/0009/2640		994/0009/2603	hors contexte	passe mécanique	Humus de surface dans l'extension du carré XL vers l'Est. Décapage par pelleteuse. = UF 2603 et 2638 (voir p. 2 et 18).				fouillé en totalité
994/0009/2641		994/0009/2603	hors contexte	• UF naturelles :	Humus de surface avec pierres dans le sondage ouvert à l'Ouest du carré XL = UF 2603; 2638 et 2640 (voir p. 2, 18, 20).				fouillé en totalité
994/0009/2642			hors contexte	• UF naturelles :	Couche d'argile jaunâtre avec peu de charbon de bois sous UF 2633 (voir p. 16) et à côté de UF 2629 (voir p. 14) mais plus profonde que celui-ci.			994/0009/2633	fouillé en totalité
994/0009/2643			hors contexte	remplissage	Couche composée de mortier jaune avec peu de terre, des fragments de <i>tegulae</i> et des pierres. Au Sud du mur UF 2609 (voir p. 8) et sous UF 2611 (voir p. 8).			994/0009/2611	fouillé en totalité
994/0009/2644			construction	sol (surface de circulation)	Sol de type terrazzo au Nord du mur UF 2613 (p. 8), sous UF 2639 (voir p. 18).			994/0009/2639	fouillé en totalité
994/0009/2645			destruction	enduit	Couche de destruction composée d'enduit. Partiellement sur UF 2644 (voir p. 20) et sous UF 2639 (voir p. 18).		994/0009/2644	994/0009/2639	fouillé en totalité
994/0009/2646	994/0009/2613		construction	fondation de mur	La tranchée de fondation du mur UF 2613 (voir p. 8). Partiellement sous 2644 et sous 2639 (voir p. 20 et 18).	et sous 994/0009/2639		994/0009/2644	fouillé partiellement
994/0009/2647			construction	remplissage	Remplissage de la tranchée de fondation UF 2646. Partiellement sous UF 2644 et sous UF 2639 (voir p. 20 et 18).	et sous 994/0009/2639		994/0009/2644	fouillé partiellement
994/0009/2648			destruction	enduit	Couche de destruction composée d'enduit entre les murs UF 2613 et UF 2609 (voir p. 8), sous UF 2624 et sous 2636 (voir p. 12 et 16).	et sous 994/0009/2636		994/0009/2624	fouillé en totalité
994/0009/2649			hors contexte	remplissage	Couche composée de terre brune mélangée sous UF 2641 (voir p. 20) dont la distinction n'est pas évidente. Se trouve dans la partie Nord du sondage, à côté de UF 2650.	à côté de UF 2650		994/0009/2641	fouillé en totalité
994/0009/2650			hors contexte	remplissage	Remblai de pierre sous UF 2641 (voir p. 20) à côté du UF 2649, dans la partie Sud du sondage.	à côté de UF 2649		994/0009/2641	fouillé en totalité

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contemporain de	sur	sous	avancement de la fouille
994/0009/2651			construction	surface de rue	Surface de la première voie composée de pierre, d'argile et de tessons d'amphore. Très compacte. Sous UF 2634 (voir p. 16).			994/0009/2634	en cours de fouille
994/0009/2652			construction	surface de rue	Restes de la préparation de la première voie composée de pierres et d'argile. A cet endroit la surface de la première voie (UF 2651) n'était pas conservée. Sous UF 2634 (voir p. 16).			994/0009/2634	en cours de fouille
994/0009/2653			construction	* UF négatives :	Niveau jaune composé d'argile contenant quelques pierres et tessons. Il constitue la bordure Ouest de la grande voie. Sous UF 2630 (voir p. 14).			994/0009/2630	en cours de fouille
994/0009/2654			construction	mur avec mortier	Mur auquel se joignent perpendiculairement les mur UF 2609 et UF 2613 (p. 8 et 8) sous UF 2640 (voir p. 20).			994/0009/2640	en cours de fouille
994/0009/2655			remblai	remplissage	Couche de construction constituée de mortier décomposé et de pierres; délimitée par les murs UF 2609, 2613 et 2654 (voir p. 8), cf. UF 2624 et 2639 (voir, p. 12 et 18), sous UF 2640 (voir p. 20).			994/0009/2640	fouillé en totalité
994/0009/2656			construction	creusement de fosse	Fosse sous UF 2640 (voir p. 20). Elle coupe l'angle constitué par les murs 2609 et 2654 (voir p. 8).			994/0009/2640	fouillé en totalité
994/0009/2657			remblai	incinération (restes osseux)	Remplissage de la fosse UF 2656 (grosses pierres, terre noire).			994/0009/2640	fouillé en totalité
994/0009/2658			remblai	remplissage	Eboulement de mur composé de pierres et de mortier jaune décomposé. A l'Est du mur UF 2654, sous UF 2640 (voir p. 20). Il correspond à UF 2655.			994/0009/2640	fouillé en totalité
994/0009/2659			remblai	remplissage	Couche de terre gris-brun contenant des petites pierres, du charbon de bois et peu de tesson. A côté de UF 2660, sous UF 2649 (voir p. 22).	à côté de UF 2660		994/0009/2649	en cours de fouille
994/0009/2660			remblai	remplissage	Remblai contenant des pierres et du mortier jaune. Sous UF 2650 (voir p. 22), à côté de UF 2659.	à côté de UF 2659		994/0009/2650	en cours de fouille
994/0009/2661		994/0009/2655	remblai	remplissage	Eboulement de mur (grosses pierres et mortier jaune) au Nord de l'angle constitué par les murs UF 2654 et 2613 (voir p. 26 et p. 8) sous UF 2640 (voir p. 20). Il correspond à UF 2655 (voir p. 26).			994/0009/2640	en cours de fouille
994/0009/2662			construction	creusement de fosse	"Fossé" à côté de la bordure Est de la voie UF 2664, sous UF 2629 (voir p. 14).			994/0009/2629	fouillé en totalité

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
994/0009/2663			remblai	remplissage	Remplissage du "fossé" UF 2662 comportant des tegulae. Sous UF 2629 avec lequel il est contemporain (voir p. 14).			994/0009/2629	fouillé en totalité
994/0009/2664			construction	surface de rue	Surface de voie comportant des cailloutis et des tessons. Elle est coupée par le "fossé" UF 2662. Sous UF 2629 (voir p. 14). Equivalent à			994/0009/2629	fouillé en totalité
994/0009/2665			hors contexte	passé mécanique	Couche composée de humus et de très peu de pierres. Décapage par pelleteuse.				fouillé en totalité
994/0009/2666			construction	mur avec mortier	Mur parallèle au murs UF 2609 et UF 2613 (voir p. 14 et 8). Sous UF 2665.			994/0009/2665	fouillé en totalité
994/0009/2667			construction	mur avec mortier	Mur joignant perpendiculairement du Nord-Est le mur UF 2666. Cf. UF 2654; sous UF 2665 (voir p. 26 et 32).			994/0009/2665	fouillé en totalité
994/0009/2668			construction	sol (surface de circulation)	"Le niveau jaune" sous la première voie (UF 2637/A), dont la surface est constituée de gravillon et d'argile jaune.			994/0009/2637	fouillé en totalité
994/0009/2669			construction	creusement de trou de poteau	Trou de poteau creusé dans le niveau jaune (UF 2668) sous la première voie (UF 2637/A).	dans UF 2668		994/0009/2637/A	fouillé en totalité
994/0009/2670			remblai	remplissage	Remplissage du trou de poteau UF 2669.	cont. de UF 2669			fouillé en totalité
994/0009/2671			remblai	remplissage	Couche composée de cailloutis, de tessons et de terre brun-jaune comportant du mortier et du charbon de bois. Sous UF 2643, au Sud du mur UF 2609.			994/0009/2643	fouillé en totalité
994/0009/2672			remblai	remplissage	Remblai constitué de mortier et de fragments de tegulae. Sous UF 2643 au Sud de UF 2671, qui passe probablement au dessous.			994/0009/2643	fouillé en totalité
994/0009/2673			construction	creusement de fosse	Fosse dans l'angle Nord-Est du carré. Sous UF 2659.			994/0009/2659	fouillé en totalité
994/0009/2674			remblai	remplissage	Remplissage de la fosse UF 2673. Beaucoup de charbon de bois.			994/0009/2659	fouillé en totalité
994/0009/2675			construction	creusement de fosse	Fosse sous UF 2658, à côté de UF 2654, à l'Est de celui-ci (voir p. 26).			994/0009/2658	fouillé en totalité
994/0009/2676			remblai	remplissage	Remplissage de la fosse UF 2675. Contient de la terre brun-noire et des pierres. Sous UF 2658 (voir p. 26).			994/0009/2658	fouillé en totalité
994/0009/2677			construction	mur avec mortier	Mur parallèle au mur UF 2609 (voir p. 8), sous UF 2672 et à côté de UF 2671. Mur du canal?			994/0009/2672	fouillé en totalité

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
994/0009/2802			construction	sol (surface de circulation)	Sol de type terrazzo très fragmenté, sous UF 2660 (zone perturbée). Cf:			994/0009/2660	fouillé en totalité
994/0009/2803			destruction	creusement de fosse	Fosse qui coupe le contrefort et le mur (UF 501-502+ 2684). Elle constitue la suite de UF 2642. (argile, charbon de bois, pierres)				fouillé en totalité
994/0009/2804			destruction	creusement de fosse	Fosse dans l'angle Sud constitué par les murs UF 2666 et UF 2667. Sous UF 2665.			994/0009/2665	fouillé en totalité
994/0009/2805			destruction	remplissage	Remplissage de la fosse UF 2804 constitué de terre noire.			994/0009/2665	fouillé en totalité
994/0009/2806			remblai	remplissage	Couche jaune-brun mélangée, en partie sous UF 2665 et UF 2804. Pour la localisation cf.:	et 994/0009/2804		994/0009/2665	fouillé en totalité
994/0009/2807			construction	mur avec mortier	Mur sous UF 2609, sur lequel il est construit. Passe dans le secteur occidental du sondage; Il passe sous UF 2609. Il est parallèle avec le mur UF 2677			994/0009/2609	simplement repéré
994/0009/2808			construction	creusement de fosse	Fosse sous l'élargissement de la première voie UF 2800. Cf aussi à la lentille UF 2699. Creusée dans le niveau jaune UF 2668.			994/0009/2800	fouillé en totalité
994/0009/2809			remblai	remplissage	Remplissage de la fosse UF 2808.			994/0009/2800	fouillé en totalité
994/0009/2810			construction	mur avec mortier	Mur probablement médiéval qui a détruit l'angle constitué par les murs UF 2667 et UF 2680. Sous la fosse UF 2694. Il a une orientation différente des murs antiques.			994/0009/2694	simplement repéré
994/0009/2811			construction	creusement de fosse	Fosse peu profonde dans UF 2668. Sous UF 2800.			994/0009/2800	fouillé en totalité
994/0009/2812			remblai	remplissage	Remplissage de la fosse UF 2811.			994/0009/2800	fouillé en totalité
994/0009/2813			construction	mur avec mortier	Mur détruit qui correspond au mur UF 501 (mur à contrefort). Sous la partie conservé du contrefort voir UF 2684. Sous UF 2803 (fosse).			994/0009/2803	fouillé partiellement
994/0009/2814			construction	creusement de trou de poteau	Trou poteau sous UF 2800 (voie élargie), au fond de la fosse UF 2697.	au fond de UF 2697		994/0009/2800	fouillé en totalité
994/0009/2815			remblai	remplissage	Remplissage de trou de poteau UF 2814. Restes de bois carbonisés.	au fond de UF 2697		994/0009/2800	fouillé en totalité
994/0009/2816			construction	creusement de fosse	Fosse en rapport avec la construction du mur UF 2810, également responsable de la destruction de l'angle UF 2667 et 2680. Sous UF 2694. Non fouillé.			994/0009/2694	simplement repéré

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0009/3300	995/0009/3301		construction	formation géologique superficielle	Humus dans le carré XN. Décapage par pelleuse = US 3301.				fouillé en totalité
995/0009/3301	995/0009/3300		hors contexte	paléosol	Humus dans le carré XQ (décapage par pelleuse) = US 3300				fouillé en totalité
995/0009/3302		993/0009/2034/B	construction	mur avec mortier	Mur sous US 3301. Correspond au mur 2034/B (1993, voir p. 176, cahier de fouille N°1).			995/0009/3301	fouillé partiellement
995/0009/3303			construction	surface de rue	Microcouche appartenant à la 2ème voie = US 1612	US 1612			fouillé en totalité
995/0009/3304		994/0009/2667	construction	mur en pierre sèche	Clouture du couvent médiéval. Correspond à US 2667 (1994, v.p. 34). Apparaît immédiatement sous la surface actuelle.				fouillé partiellement
995/0009/3305			construction	couche	Couche jaune avec quelques cailloutis sous US 3301, au Nord du mur US 3302 et sur ce même mur		995/0009/3302	995/0009/3301	fouillé partiellement
995/0009/3306			destruction	radier d'une structure	Perturbation sous US 3301, touche et coupe en partie le mur US 3302 et coupe aussi US 3305.			995/0009/3301	fouillé en totalité
995/0009/3307			remblai	remplissage	Remplissage de la perturbation US 3306. Terre brune avec des pierres et des quartiers de colonnes.	cont. de US 3306			fouillé partiellement
995/0009/3308			destruction	couche	Couche de terre brune et de pierres par enduits sous UF 3301, entre les murs UF 3302 et 3304.	entre les murs US 3302 et 3304		995/0009/3301	fouillé en totalité
995/0009/3309			destruction	couche	Couche de destruction (éboulies) constituée de pierre et de terre brune dans la partie Sud de carré. Sous UF 3300.			995/0009/3300	fouillé en totalité
995/0009/3310			construction	mur avec mortier	Mur d'orientation N-O / S-E. Sous UF 3300. Correspond au mur UF 2680 (1994, v.p. 40). Le sommet actuel du mur se trouve en partie au même niveau que les UF 3311 et 3312 et est en partie recouvert par les derniers.			995/0009/3300	fouillé partiellement
995/0009/3311			destruction	couche	Couche de terre brune avec des traces de mortier sous UF 3300, au Sud du mur UF 3310 qui est au même niveau. Sous UF 3309. UF 3311 = 3337.			995/0009/3300	fouillé en totalité
995/0009/3312			destruction	couche	Couche de terre brune avec des traces de mortier sous UF 3300, au Nord du Mur UF 3310 qui est au même niveau. Surface médiévale?			995/0009/3300	simplement repéré

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0009/3324			construction	surface de rue	Voie "pimitive" sous la phase 1a de la 1ère grande voie; composée de pierres, de tessons d'amphores. (cf. 3314a-b.) Voir D9.				fouillé partiellement
995/0009/3325		995/0009/3315	destruction	couche	Couche composée de pierres et de mortier. Correspond à la couche UF 3315 au Sud du mur 3302, sous UF 3323. Remplissage vraisemblablement antique. Voir D11.			995/0009/3323	simplement repéré
995/0009/3326		995/0009/3300	hors contexte	couche	Couche d'humus dans l'agrandissement du caré XN en direction du Sud (Décapage par pelleteuse). = UF 3300, 3301, 3329.				fouillé en totalité
995/0009/3327		995/0009/3309	destruction	couche	Eboule de pierres mélangé à de la terre brune. Correspond à UF 3309. Sous UF 3326. Voir D7			995/0009/3326	fouillé en totalité
995/0009/3328			construction	mur avec mortier	Mur perpendiculaire aux murs UF 3310, 2609 (1994). Voir D8				fouillé en totalité
995/0009/3329			destruction	couche	Eboule de pierres avec de la terre brune et un peu d'humus (décapage par pelleteuse). Voir US 2612 (1994; p. 8).				fouillé en totalité
995/0009/3330			construction	couche	Couche jaune argileuse avec quelques pierres. Sous UF 3326. Voir D7.			995/0009/3326	fouillé en totalité
995/0009/3331			destruction	couche	Perturbation sous UF 3329, coupe UF 3332 (Remplissage = UF 3343).	coupe UF 3332		995/0009/3329	fouillé en totalité
995/0009/3332			destruction	couche	Eboule de pierre avec de mortier jaune sous UF 3329. A Sud-Est du mur 3328. Voir US 2624/1994; p. 12. Voir D11.			995/0009/3329	fouillé en totalité
995/0009/3333		995/0009/3332	destruction	couche	Couche jaune constitué de mortier décomposé et de pierres. Sous UF 3326; correspond à UF 3332. Au Sud-Est du mur 3328.			995/0009/3326	simplement repéré
995/0009/3334		995/0009/3309	destruction	couche	Couche brune composée de terre, de pierres et de TEG. Sous UF 3326. Correspond probablement à UF 3327 et 3309.			995/0009/3326	fouillé en totalité
995/0009/3335			destruction	couche	Eboule de pierres avec de la terre brune, sous UF 3329. Au Nord-Ouest du mur 3328. Voir D11.			995/0009/3329	simplement repéré
995/0009/3336		995/0009/3335	destruction	couche	Eboule de pierres avec de la terre brune et du mortier jaune décomposé. Sous UF 3334, au Nord-Ouest du mur 3328. Correspond à UF 3335.			995/0009/3334	fouillé en totalité

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0009/3337		995/0009/331 1	destruction	couche	Couche de destruction constituée de TEG et de grosses pierres. Sous UF 3327 et 3309, = UF 3311. (Partie inférieure; démontage mécanique.) Voir D10.			3309 et 3327	simplement repéré
995/0009/3338			destruction	sol (niveau de dé- ritus)	Sol jaune argileux. Couvre le mur 3339. Sous UF 3334. Séparé des UF 3311 et 3337 par UF 3345. Voir D8, 11.		995/0009/3339	995/0009/3334	fouillé en totalité
995/0009/3339			construction	mur avec mortier	Mur sous UF 3338. Parallèle aux 3310, 2609 (1994) et 2613 (1994). Phase de construction plus ancienne. Voir D11.			995/0009/3338	fouillé en totalité
995/0009/3340			destruction	couche	Perturbation. Coupe UF 3336, 3338 et en partie le mur 3339. Voir D8.	coupe UF 3336, 3338 et en partie 3339			fouillé en totalité
995/0009/3341			destruction	remplissage	Remplissage de 3340 (terre brune, grosses pierres). Médiéval I				fouillé en totalité
995/0009/3342			destruction	couche	Eboule de alloux, de mortier et de terre. Au Nord-Ouest du mur 3328, sous UF 3336.			995/0009/3336	fouillé en totalité
995/0009/3343			destruction	remplissage	*Remplissage* dans UF 3332. Terre brune, grosses pierres. Sous 3329 (cf. UF 3331).	dans UF 3332		995/0009/3329	fouillé en totalité
995/0009/3344			construction	mur avec mortier	Socle du UF 3328. Voir D11.				fouillé en totalité
995/0009/3345			destruction	remplissage	Perturbation. Coupe: 3311 et 3337 (TEG) et 3338 (sol). Terre brune et grosses pierres. Voir D10.	coupe 3311+3337 et 3338			fouillé en totalité
995/0009/3346			destruction	couche	Niveau jaune (mortier, argile, pierres). Sous 3338 (sol), 3340 et 3345; probablement aussi sous 3342. Voir D 11. Cf. 3351, 3352.			3338, 3340, 3345, 3342	simplement repéré
995/0009/3347			construction	surface de rue	Lentille d'amphoras dans 3314/b, sous 3314/a (voie 1/a), coupée par la tranchée de fondation du mur à contrefort (501 + 502; 1988, p. 26). Repose sur 3324 (voie "primitive").	dans 995/0009/331 4/b	995/0009/3324	995/0009/3314/ a	fouillé en totalité
995/0009/3348	995/0009/33 49	995/0009/332 6	hors contexte	couche	Humus; Correspond à 3326, 3329 etc. Avec grosses pierres.				fouillé en totalité
995/0009/3349	995/0009/33 48	995/0009/332 6	hors contexte	couche	Humus (= 3348).				fouillé en totalité
995/0009/3350	994/0009/26 09		construction	mur avec mortier	mur 2609 (1994, p. 8.)				fouillé en totalité
995/0009/3351			construction	couche	Niveau jaune en principe sous la terrasse 3322. Au Sud-Ouest du mur 3310 et au Sud du terrasse 3322. (Cf. 3346 et 3352).			995/0009/3322	fouillé en totalité

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0009/3352			destruction	remplissage	Niveau jaune sous UF 3345 (perturbation). Cf. 3346, 3351.			995/0009/3345	fouillé en totalité
995/0009/3353			construction	mur avec mortier	Mur avec revêtement de plaques de terre cuites (?), du côté Sud-Ouest.				fouillé en totalité
995/0009/3354			destruction	couche	Couche de destruction (mortier jaune, TEG etc.) au Sud-Ouest du mur 3353				simplement repéré
995/0009/3355			construction	mur maçonné	Mur perpendiculaire au mur 3353 (angle?) avec revêtement d'opus quadratum du côté Nord-Ouest.				fouillé en totalité
995/0009/3356			destruction	couche	Eboule de pierres avec du mortier jaune décomposé. Sous UF 3348 (cf. 3332).			995/0009/3348	fouillé en totalité
995/0009/3357			destruction	couche	Eboule de pierres sous 3323. Partiellement sous 3304. La perturbation coupe le mur antique 3302.	coupe 3302		995/0009/3304 995/0009/3323	simplement repéré
995/0009/3358			destruction	couche	Grande perturbation médiévale remplie de terre noire. Coupe la couche jaune 3360. Cf. 3349 (humus).				fouillé en totalité
995/0009/3359			destruction	remplissage	Remplissage de UF 3358.	dans 995/0009/335 9			fouillé en totalité
995/0009/3360			destruction	couche	Couche de destruction composée du mortier jaune, de TEG, de pierres. Sous UF 3349.			995/0009/3349	fouillé en totalité
995/0009/3361		994/0009/261 3	construction	mur avec mortier	Mur (= 2613; 1994) constitue un angle avec 3328. Sous 3356.			995/0009/3356	fouillé en totalité
995/0009/3362		995/0009/336 3	destruction	couche	Niveau jaune sous 3332 + 3331. (Couche de destruction, correspond à US 3363.)			995/0009/3331 995/0009/3332	simplement repéré
995/0009/3363		995/0009/336 2	destruction	couche	Niveau jaune = UF 3362, sous UF 3356, entre les murs 3350 et 3361.			995/0009/3356	simplement repéré
995/0009/3364		995/0009/335 5	construction	mur maçonné	Mur; parallèle au mur 3353 et fait angle avec 3355. Correspond au mur 3355 ("opus quadratum"). Sous UF 3349.			995/0009/3349	fouillé en totalité
995/0009/3365		995/0009/337 8	destruction	couche	Perturbation correspond à UF 3378. Partie qui est responsable de la destruction partielle du mur 3364. Sous 3349.			995/0009/3349	fouillé en totalité
995/0009/3366			destruction	couche	Couche de destruction à l'intérieur du bâtiment, dans l'angle N-E. Composée de pierres, de gravillon, du mortier décomposé. Sous 3349.			995/0009/3349	fouillé en totalité

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0009/3367		995/0009/336 6	destruction	couche	Couche correspondant à 3366; à l'extérieur du bâtiment, à l'Est. Sous 3349.			995/0009/3349	fouillé en totalité
995/0009/3368			destruction	couche	Niveau jaune argileux au Sud du Mur 3369. Sous UF 3349. Coupé par la perturbation 3370.	coupé par 995/0009/337 0		995/0009/3349	simplement repéré
995/0009/3369			construction	mur avec mortier	Mur d'orientation SE-NOU, suite du mur 3353 vers SE, mais plus large que celui-ci. Sous 3349.			995/0009/3349	fouillé en totalité
995/0009/3370			destruction	couche	Perturbation qui coupe 3368 (terre brune, pierres, TEG). Sous 3349.	coupe 3368		995/0009/3349	simplement repéré
995/0009/3371			construction	mur avec mortier	Mur parallèle au 3355, fait angle avec le mur 3353 + 3369. Sous 3349, mais couvert partiellement par le sol 3372.			995/0009/3349 995/0009/3372	fouillé en totalité
995/0009/3372			destruction	couche	Sol d'argile damme;jaune-âtre. Sous 3349. Couvre partiellement le mur 3371.		995/0009/3371	995/0009/3349	simplement repéré
995/0009/3373		995/0009/334 9	hors contexte	paléosol	L'humus. Correspond à 3349. (Zone partiellement fouillée par les médiévistes). Perturbation médiévale.				fouillé en totalité
995/0009/3374			construction	argile/sable	Couche argileuse avec des cailloutis et des tessons d'amphores. Elle est en rapport avec la voie "primitive" 3324. (Première couche de construction).				fouillé en totalité
995/0009/3375			destruction	couche	Grande perturbation à l'intérieur du bâtiment 3364 + 3355 + 3353.				fouillé en totalité
995/0009/3376			destruction	remplissage	Remplissage du UF 3375. Sous UF 3349.	dans 995/0009/337 5		995/0009/3349	fouillé en totalité
995/0009/3377			destruction	couche	Couche composée de TEG et du mortier jaune dans l'angle constitué par les murs 3355 + 3353. Sous 3349.			995/0009/3349	fouillé en totalité
995/0009/3378		995/0009/336 5	destruction	couche	Perturbation, correspond à UF 3365, extérieur du mur 3364.				fouillé en totalité
995/0009/3379			destruction	remplissage	Remplissage de UF 3378. Sous UF 3349.	dans 995/0009/337 8		995/0009/3349	fouillé en totalité
995/0009/3380			construction	sol (surface de circulation)	Restes du sol de type terrazzo. Coté Ouest du mur 3355, sous 3360. (Existe une bande d'épaisseur de 8-10 cm.)			995/0009/3360	simplement repéré

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0009/3381			destruction	creusement de fosse	Fosse creusée dans 3318, sous la voie primitive 3374.	dans 995/0009/3318		995/0009/3374	fouillé en totalité
995/0009/3382			destruction	remplissage	Remplissage de la fosse 3381.	dans 995/0009/3381		995/0009/3374	fouillé en totalité
995/0009/3383			construction	creusement de trou de poteau	Trou de poteau creusée dans 3318, sous voie 3374.	dans 995/0009/3318		995/0009/3374	fouillé en totalité
995/0009/3384			destruction	remplissage	Remplissage de 3383.	dans 995/0009/3383		995/0009/3374	fouillé en totalité
995/0009/3385			construction	creusement de trou de poteau	Trou de poteau dans UF 3318, sous UF 3374 (Voie).	dans 995/0009/3318		995/0009/3374	fouillé en totalité
995/0009/3386			destruction	remplissage	Remplissage de 3385.	995/0009/3385		995/0009/3374	fouillé en totalité
995/0009/3387			construction	creusement de trou de poteau	Trou de poteau dans 3318, sous 3374 (voie).	dans 995/0009/3318		995/0009/3374	fouillé en totalité
995/0009/3388			destruction	remplissage	Remplissage de 3387.	dans 995/0009/3387		995/0009/3374	fouillé en totalité
995/0009/3389			hors contexte	creusement de galerie d'animaux	Trou de poteau dans UF 3318, sous 3374 (voie).	dans 995/0009/3318		995/0009/3374	simplement repéré
995/0009/3390			hors contexte	remplissage	Remplissage de UF 3389.	dans 995/0009/33189		995/0009/3374	simplement repéré
995/0009/3391			hors contexte	creusement de galerie d'animaux	Fosse dans UF 3318, sous UF 3374 (voie).	dans 995/0009/3318		995/0009/3374	simplement repéré
995/0009/3392			hors contexte	remplissage	Remplissage de UF 3391.	dans 995/0009/3391		995/0009/3374	simplement repéré
995/0009/3393			hors contexte	creusement de galerie d'animaux	Fosse dans UF 3318, sous UF 3374 (voie).	dans 995/0009/3318		995/0009/3374	simplement repéré
995/0009/3394			hors contexte	remplissage	Remplissage de 3393.	dans 995/0009/3393		995/0009/3374	simplement repéré

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0009/3395			construction	creusement de fosse	Fosse dans 3318, sous 3374 (voie).	dans 995/0009/3318		995/0009/3374	fouillé en totalité
995/0009/3396			destruction	remplissage	Remplissage de 3395.	dans 995/0009/3395		995/0009/3374	fouillé en totalité
995/0009/3397			destruction	creusement	Lentille rouge dans UF 3318, sous 3374 (voie).	dans 995/0009/3318		995/0009/3374	fouillé en totalité
995/0009/3398			destruction	couche	Couche de destruction; terre brune, pierres, TEG. Sous UF 3358 + 3359 (p. 90).			995/0009/3358 995/0009/3359	fouillé en totalité
995/0009/3399			destruction	couche	Couche de destruction: mortier jaune, TEG, pierres. Sous UF 3349. Au Nord du mur 3600.			995/0009/3349	fouillé en totalité
995/0009/3600			construction	mur avec mortier	Mur parallèle au UF 3364. Sous 3349 et, partiellement, 3605.			995/0009/3349 995/0009/3605	fouillé en totalité
995/0009/3601			construction	creusement de trou de poteau	Trou de poteau dans UF 3318, sous UF 3316 (voie 1b).	dans 995/0009/3318		995/0009/3316	fouillé en totalité
995/0009/3602			destruction	remplissage	Remplissage de UF 3601.	dans 995/0009/3601		995/0009/3316	fouillé en totalité
995/0009/3603			construction	creusement de trou de poteau	Trou de poteau dans UF 3318, sous UF 3316 (voie 1b).	dans 995/0009/3318		995/0009/3316	fouillé en totalité
995/0009/3604			destruction	remplissage	Remplissage de 3603.			995/0009/3316	fouillé en totalité
995/0009/3605			destruction	creusement de fosse	Fosse coupe le terrazzo UF 3615, la couche de destruction 3399 et, un peu, le mur 3600. Sous 3349.			995/0009/3349	fouillé en totalité
995/0009/3606			destruction	remplissage	Remplissage de 3605.	dans 995/0009/3605		995/0009/3349	fouillé en totalité
995/0009/3607			construction	mur avec mortier	Mur parallèle au mur 3355; au NO de celui-ci. Sous 3398. Le terrazzo y appartenant: 3612 (à l'Est du mur.) Couvert par le sol 3617.			995/0009/3398	fouillé en totalité
995/0009/3608	995/0009/3349		destruction	remplissage	Remplissage brune, argileuse avec de cailloutis. Sous UF 3358, probablement identique à l'UF 3349.			995/0009/3358	fouillé en totalité
995/0009/3609			construction	mur avec mortier	Mur parallèle aux murs 3355 et 3607, il constitue angle avec 3600. Sous 3349. Orientation: NE-SO.			995/0009/3349	fouillé en totalité

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0009/3610			destruction	remplissage	Remplissage composée de terre brune, TEG. Sous 3373. (v. p. 96.)			995/0009/3373	fouillé en totalité
995/0009/3611		995/0009/3380	construction	sol (surface de circulation)	Sol de type terrazzo, sous 3610. Il appartient au mur 3355. Correspond à l'UF 3380.			995/0009/3610	fouillé en totalité
995/0009/3612			construction	sol (surface de circulation)	Sol de typeterrazzo, sous UF 3398. Il appartient au mur UF 3607 (à l'Est).			995/0009/3398	simplement repéré
995/0009/3613			destruction	creusement de fosse	Fosse; coupe le terrazzo UF 3612 et le mur UF 3607. Sous 3398. Coupe aussi le sol 3617.			995/0009/3398	fouillé en totalité
995/0009/3614			destruction	remplissage	Remplissage de 3613.	dans 995/0009/3613		995/0009/3398	fouillé en totalité
995/0009/3615			construction	sol (surface de circulation)	Sol de type terrazzo, appartient au mur 3600, au Sud de celui-ci. Sous 3349, coupé par 3605. Partiellement couvert par les morceaux d'enduit de mur et des TEG. (Voir UF 3637I)			995/0009/3349	simplement repéré
995/0009/3616			construction	couche	Pierres alignées délimitant le sol UF 3372 qui couvre le mur 3371. Sous 3349.			995/0009/3349	fouillé en totalité
995/0009/3617			construction	sol (surface de circulation)	Lanbeau de sol constitué d'argile, de pierres, de TEG. Couvre partiellement le mur 3607, coupé par la fosse 3613. Sous 3398.			995/0009/3398	fouillé en totalité
995/0009/3618			construction	couche	Pierres alignées délimitant le sol UF 3617. Sous UF 3358 (= UF 3349).			995/0009/3358 (= 3349)	fouillé en totalité
995/0009/3619			destruction	couche	Eboule du mortier jaune décomposé, couvre le sol d'amphores (3624). Sous UF 3399; au Nord du mur 3600.			995/0009/3399	fouillé en totalité
995/0009/3620			construction	mur avec mortier	Mur qui est la suite du mur 3310. Couvert d'un sol "secondaire" argileux (=3621). Sous 3358 + 3349. Fait l'angle avec le mur 3607.			995/0009/3358 995/0009/3349	fouillé en totalité
995/0009/3621			destruction	couche	Niveau brûlé 5charbon de bois) sur UF 3620. (Voir p. 110.)		995/0009/3620		simplement repéré
995/0009/3622			destruction	couche	Couche jaune composée du mortier et des TEG. Sous 3367. Délimitée par les murs 3600 et 3364. Coupée par la fosse 3605. Cf. 3619 (voir p. 110.)	coupée par 3605		995/0009/3367	fouillé en totalité
995/0009/3623			destruction	couche	Niveau jaune argileux dans l'angle 3355 + 3364. Sous 3605 (fosse; v. p. 106).			995/0009/3605	simplement repéré
995/0009/3624			construction	sol (surface de circulation)	Sol composé de tessons d'amphores, couvert par enduit près du mur 3600. Sous 3619.			995/0009/3619	simplement repéré

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0009/3640			construction	couche	Niveau jaune compact, mais irrégulier collé contre le mur 3664. Coupé par les fosses 3605, 3375. Sous 3366.	coupé par 3605, 3375		995/0009/3366	fouillé en totalité
995/0009/3641			destruction	couche	Perturbation coupe 3634 (niveau de seuil; fondation de mur). Sous 3360.			995/0009/3360	fouillé en totalité
995/0009/3642			destruction	remplissage	Remplissage de 3641.			995/0009/3360	fouillé en totalité
995/0009/3643			destruction	couche	Eboule de pierres avec de la terre brune. SOus UF 3633.			995/0009/3633	fouillé en totalité
995/0009/3644			destruction	couche	Couche composée de la terre et d'argile, avec TEG. Sous 3643, à l'Ouest et à l'Est du mur 3646.			995/0009/3643	fouillé en totalité
995/0009/3645			destruction	couche	Eboule du mortier décomposé, couvre le mur 3646, sous 3643.		995/0009/3646	995/0009/3643	fouillé en totalité
995/0009/3646			construction	mur avec mortier	Mur en liaison avec le mur 3632. Sous 3645. (Mur démonté!)			995/0009/3645	fouillé en totalité
995/0009/3647			construction	surface de pièce	Lambeau de terrazzo, dans l'angle 3632 + 3646, coté Ouest. Sous 3644.			995/0009/3644	fouillé en totalité
995/0009/3648			construction	mur avec mortier	Mur perpendiculaire au mur 3646. (Sans liaison) A l'Est du mur. Sous 3643. (Mur démonté!)			995/0009/3643	fouillé en totalité
995/0009/3649			construction	sol (surface de circulation)	Niveau de sol constitué de pierres, de gravillon, du mortier décomposé et de TEG. Sous 3644. (Voir 3655!)			995/0009/3644	fouillé en totalité
995/0009/3650			construction	surface de pièce	Lambeau de terrazzo dans l'alignement du mur détruit 3339, vers l'Est. Sous 3346.			995/0009/3646	fouillé en totalité
995/0009/3651			destruction	couche	Niveau composé de la terre brune avec de cailloutils. Sous la fosse 3378. A coté du 3656.			995/0009/3378	fouillé en totalité
995/0009/3652			destruction	couche	Perturbation, coupe UF 3338. (Médiévall) SOus 3334.			995/0009/3334	fouillé en totalité
995/0009/3653			destruction	remplissage	Remplissage de 3652.			995/0009/3334	fouillé en totalité
995/0009/3654			construction	couche	Niveau sous les lambeaux de terrazzo. (Terre brune). Sous 3650 (terrazzo) et 3646 (p. 84).			995/0009/3346 995/0009/3650	fouillé en totalité
995/0009/3655		995/0009/3649	construction	sol (surface de circulation)	+ UF 3649 (p. 124) au Sud du mur 3632. Sous 3362.			995/0009/3362	fouillé en totalité
995/0009/3656			destruction	couche	Niveau jaune, coupé par 3378, sous 3615 (terrazzo).			995/0009/3615	fouillé en totalité

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0009/3673		995/0009/361 2	construction	surface de pièce	Terrazzo = 3612 (p. 108). Sous 3666.			995/0009/3666	fouillé en totalité
995/0009/3674			construction	couche	Couche de préparation (pierres, chaux) du sol d'amphores 3624 (p. 112).			995/0009/3624	fouillé en totalité
995/0009/3675			construction	couche	Niveau compact d'argille jaune sous 3674.			995/0009/3674	fouillé en totalité

BIBRACTE

**CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN
DU MONT BEUVRAY**



**DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE
RAPPORT TRIENNAL 1993-1995**

VOLUME 2

F - 58370 Glux-en-Glenne - Tél. : (33) 86.78.69.00 - Fax : (33) 86.78.65.70
Société anonyme d'économie mixte nationale (SAEM) au capital social de 495.000 F
RCS Nevers B 380 686 329

**LA PATURE DU COUVENT
AU SUD OUEST DU BASSIN**

DANIELE VITALI
Université de Bologne (Italie)

DFS Vitali

**Fouilles du département d'Archéologie de
l'Université de Bologne, à la Pâture du Couvent, au
sud-ouest du bassin.**

(1993-1995)

Sommaire

Introduction

1. Etat 1 A

2. Etat 1 B

2.1. Les structures

2.1.1. La cave 558

2.1.2. Les sols

2.1.3. Interprétation des structures

2.1.4. Atelier?

2.1.5. Restes paléobotaniques

3. Etat 2

3.1. La cave 553

4. Etat 3

4.1. Les limites du bâtiment

4.2.1. La cave 585

4.2.2. Les remplissages de la grande cave

4.2.3. L'aspect de la cave

4.3. Les sols au sud de la cave

4.4. La cave augustéenne, une réfection d'une cave antérieure au même endroit?

5. Etat 4

Conclusion

Introduction

Lors des trois dernières campagnes de fouille du Département d'Archéologie de l'Université de Bologne au Mont Beuvray, sur la Pâture du Couvent, l'équipe italienne s'est vue occupée pendant 16 semaines sur le terrain et 10 semaines sur le matériel et la documentation.

Une partie des membres de l'équipe a aussi participé à deux stages d'une semaine chacun pour l'étude du matériel céramique (sous la direction de A. Hésnard, F. Olmer, F. Conche durant l'hiver 1993 ; de Ph. Barral à l'automne 1995) qui font suite à un stage de quatre jours sur l'étude des monnaies du Beuvray (sous la direction de K. Gruel au printemps 1991).

L'équipe:

Pendant chaque campagne de fouille l'équipe du Département d'Archéologie de l'Université de Bologne, fût constituée par environ 18 personnes, tous étudiants en maîtrise et doctorants.

Campagne 1993:

Daniele Vitali (directeur de mission, Université de Bologne); Maria Teresa Guaitoli (technicien, Université de Bologne), **Alberto Zardini** (technicien de fouille);

Laura Belemmi, Laura Bertaccini, Antonio Brighi, Marco Fulvio Casali, Carla Corti, Anna Dore, Cecilia Gobbi, Federica Guidi, Chiara Mattioli, Laura Minarini, Vincenza Orfanelli, Germana Perani, Roberto Tarpini, Stefania Vellani, (étudiants).

Campagne 1994:

Daniele Vitali (directeur de mission, Université de Bologne); **Alberto Zardini** (technicien de fouille);

Gloria Bazzocchi, Laura Belemmi, Laura Bertaccini, Marco Fulvio Casali, Carla Corti, Anna Dore, Cecilia Gobbi, Federica Guidi, Frédéric Heller, Chiara Mattioli, Laura Minarini, Roberto Tarpini, Stefania Vellani (étudiants).

Campagne 1995:

Daniele Vitali (directeur de mission, Université de Bologne); **Alberto Zardini** (technicien de fouille);

Gloria Bazzocchi, Laura Bertaccini, Claudia Böhm, Marco Fulvio Casali, Simone Cavalieri, Carla Corti, Anna Dore, Cecilia Gobbi, Federica Guidi, Frédéric Heller, Claudia Mangani, Chiara Mattioli, Laura Minarini, Roberto Tarpini, Stefania Vellani (étudiants).

Stage céramique 1995:

Philippe Barral (Université de Franche-Comté, Besançon ; UMR 99-34), **Daniele Vitali** (Université de Bologne), Gloria Bazzocchi, **Alessandro Guazzi**, **Costanza Pastore**, **Michela Serafini** (étudiants à l'Université de Bologne).

L'équipe qui a participé chaque année aux travaux était formée par 85% d'étudiants ou doctorants déjà longuement formés à la fouille du Beuvray (noms soulignés dans la liste ci-dessus) et 15% de "novices" au Beuvray, mais déjà sérieusement formés sur d'autres chantiers archéologiques italiens.

Je tiens à souligner cet élément "qualitatif" et "quantitatif", puisque la présence d'équipes formées **totalemment** par des "novices" était une des critiques formulées -suite à de mauvais renseignements- par la Mission d'expertise demandée par le C.N.R.A. (10 et 11 juillet 1995, p. 1, point 1/c du rapport).

L'équipe de Bologne, ainsi que les équipes des autres Universités participants au projet Beuvray, ont toujours eu des novices dans leur composition, (selon les buts et l'esprit de formation qui étaient le caractère du Centre Archéologique du Mont Beuvray au départ), mais en minorité, sélectionnés et bien encadrés par les autres collègues "vétérans" du Beuvray.

Le budget et les crédits :

1- Université de Bologne

- Salaires : 1993: 28.000 F.F.
1994: 15.000 F.F.
1995: 17.000 F.F.

- Factures: 1993: 25.000 F.F.
1994: 35.000 F.F.
1995: 37.000 F.F.

TOTAL 152.000 F.F.

Soit un montant total de 152.000 FF. alloués aux campagnes en France, de l'Université de Bologne.

2- SAEM Beuvray

- deux S.M.I.C. d'un mois, par campagne de fouille (en total, sur les trois années, environ 36.000 F.F.)

3- ERASMUS

- remboursement des frais de voyage des étudiants ; achat de matériel didactique en 1995.

La réalisation de ce D.F.S. a été rendue possible grâce à l'obtention d'un "Poste Rouge" avec le CNRS, auprès de l'UMR 126.6 de Paris (dirigée par le Prof. Ch. Peyre).

Mes remerciements vont également à M. J.-P. Thévénot pour sa gentillesse et son hospitalité dans les locaux de l'UMR 99- 34 à Dijon.

Je désire souligner l'efficacité de l'atelier graphique et photographique du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, plus particulièrement je désire remercier MM. Daniel Beucher et Antoine Maillet.

Nos remerciements aussi à Frédéric Heller qui s'est rendu toujours disponible soit dans la fouille, soit dans la documentation.

Historique de la fouille

Pendant les années 1993, 1994 et 1995 la fouille s'est développée dans les carrés 559 HE et HF, 560 HE et HF de la Pâture du Couvent, les mêmes qui nous avaient été confiés en 1989, au début de la participation italienne à l'opération Beuvray (**Fig. 1**).

Par rapport au départ, l'extension de la fouille a considérablement augmentée, presque doublée, en relation avec des élargissements effectués sur les côtés nord-ouest et sud.

On a été contraints de pratiquer ces extensions afin de mieux comprendre la nature des lambeaux de couches, parfois à peine touchés par la fouille des années précédentes, et surtout pour bien cerner la grande cave identifiée à la fin de la campagne 1992.

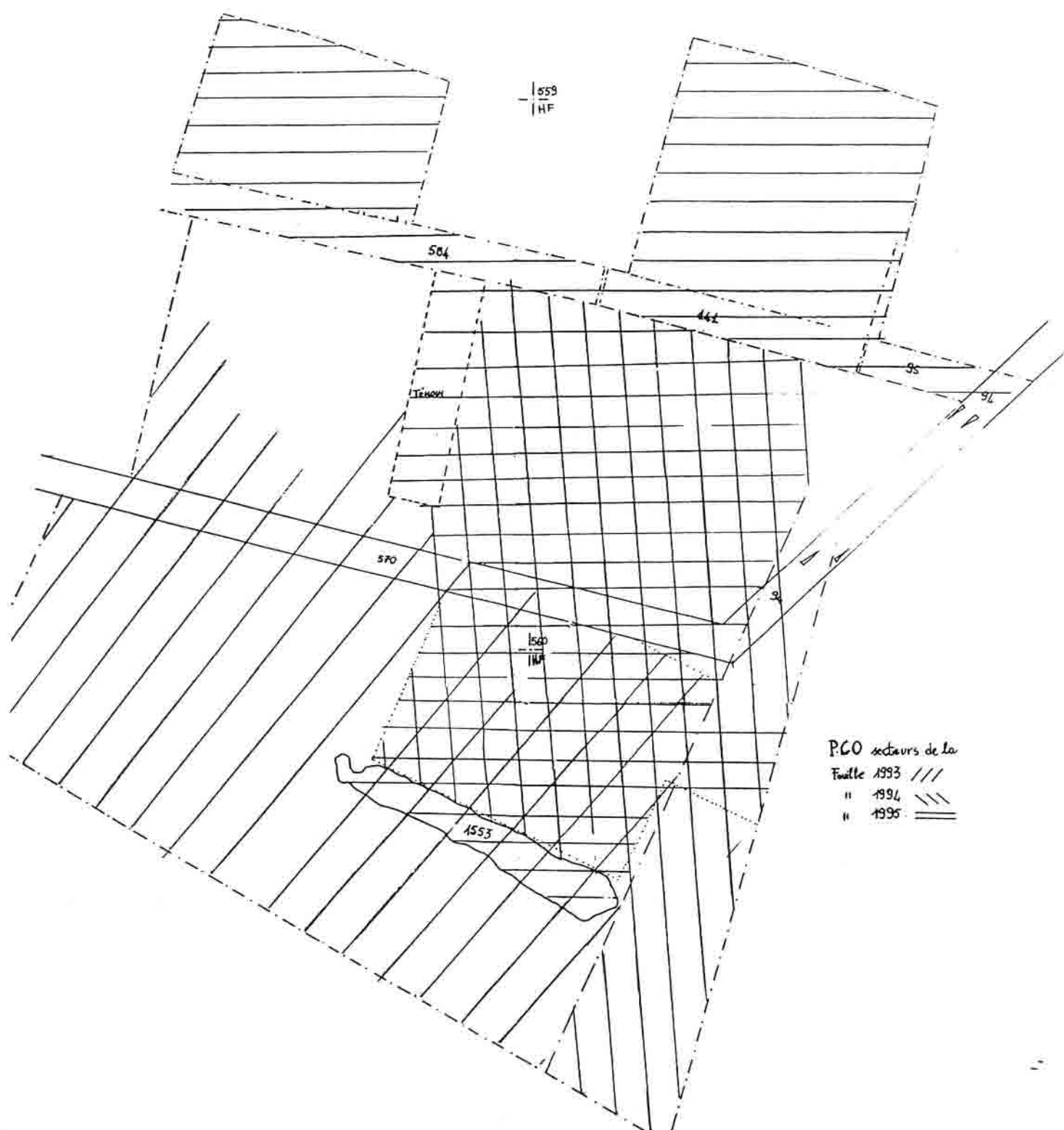


Fig. 1

Presque toutes les couches archéologiques auxquelles nous nous sommes intéressés dans ce secteur de l'oppidum, "glissaient" malheureusement au dessous des murs bien solides constituant la clôture du couvent à la période médiévale (ceux le plus au nord, UF 570 et 94) et sous les murs des différentes annexes des bâtiments conventuels (ceux le plus au sud: UF 584, 141/ Beck 2/, 95/ Beck 22) (**Fig. 1**).

En préparation de la campagne 1993 les murs UF 95 et 570 ont été enlevés, après l'accord de M. Patrice Beck, responsable de la fouille médiévale.

L'année suivante, pour avancer dans nos recherches on a encore démonté des nouvelles structures médiévales qui se trouvaient en plein sur l'aire de la fouille (UF 570 et 141).

La plupart des murs a été démontée à la main, directement par l'équipe de l'Université de Bologne, sauf pour la préparation de la campagne 1995, où le démontage a été effectué sous la responsabilité de M. Flouest, à l'aide d'une pelle mécanique.

L'absence d'un contrôle scientifique sur place -qui semblait aller de soi et qui m'avait été assuré, par écrit par M. Landeau Directeur de la SAEM (17/7/'95, Prot. 6171)- a causé la perte d'une partie de la stratigraphie archéologique, sur une surface d'environ 3 mètres carrés.

J'ai déploré cette perte grave dans la documentation générale par un courrier adressé à M. Flouest et à M. Landeau, en date 9-août 1995, courrier qui n'a suscité aucune réponse.

En raison de la disparition de certaines données, les plans généraux comporteront un vide documentaire permanent.

Immédiatement au sud de cet endroit "bouleversé" on a retrouvé les derniers lambeaux de la stratigraphie résiduelle (**Fig. 32-33**) mais on ignore les pertes en termes de matériaux : par exemple la couche la plus profonde, au contact avec le terrain géologique, avait été les années précédentes très riche en matériel numismatique.

La campagne 1995 a vu pour la première fois, une zone de fouille qui ne comporte presque plus aucune perturbation causée par les murs ou par l'activité médiévale et post-médiévale des annexes du Couvent.

Grâce à cet état de fait, on a pu recoller toutes les UF, qui avaient été artificiellement ou casuellement coupées ou divisées, par des "témoins" de fouilles ou par les murs du couvent.

Il est vrai que nonobstant les élargissements des limites de fouille, on est encore loin d'avoir une situation documentaire achevée et nette. Pouvoir observer l'ensemble de la zone fouillée, sans

in d'ensemble 95

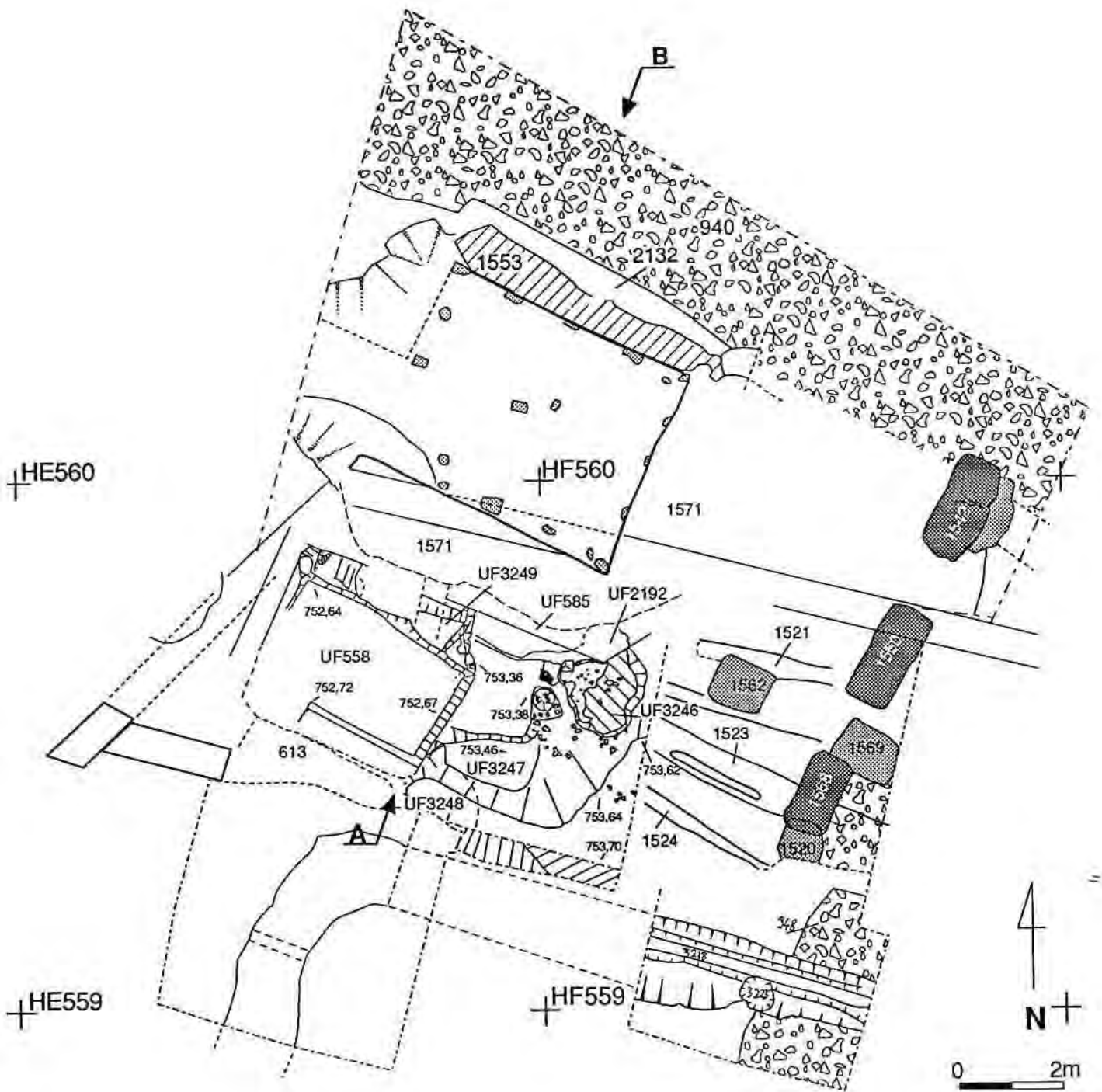
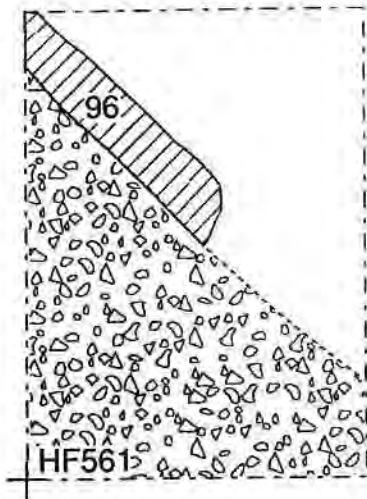


Fig 2 6

discontinuités, a permis dès 1993 de proposer une première sériation chronologique de la destination et des diverses transformations de ce secteur de la Pâture du Couvent (Rapport d'activités 1993, pp. 67- 74).

Suite aux fouilles du 1991, deux phases ont été reconnues à l'intérieur de notre secteur (Rapport d'Activités 1991, p. 82) ; mais ce n'est qu'après la campagne 1994 que l'on a pu nettement identifier et mieux préciser au moins cinq différents états et mettre en valeur des importants éléments concernant les structures et les fonctions (Rapport d'Activités 1993, pp. 67-74; ID. 1994, pp. 91-95 ; VITALI dans Ocnus 1994, pp. 255-260).

La poursuite de la fouille en 1995 confirma la pluralité des états identifiés et apporta de nouvelles données quant à la présence d'un état plus ancien, antérieur à ceux déjà documentés par des structures et part du matériel.

A la fin de la campagne de fouille 1995, la situation topographique s'est éclaircie et nous laisse entrevoir aussi l'évolution de la recherche dans les prochaines années (Fig. 2).

1 - État 1A

Ce premier état reste modestement défini par des lambeaux de sols et par des traces d'une très forte rubéfaction. Des zones présentant ces caractéristiques, de petites dimensions, ont été identifiées dans le côté nord-est de la petite cave 558 (état 2), où a retrouvé une petite aire quadrangulaire entre les altitudes 753,36 et 753,38 (Fig. 3).

On ne peut pas caler précisément et chronologiquement ce premier état, pour l'instant, car aucun matériel retrouvé n'est réellement pertinent.

2 - État I B

Dans la phase la plus ancienne identifiée jusqu'à présent, pour l'état 1B, par une connexion cohérente d'éléments structuraux, on note la présence d'une cave (UF 558), des lambeaux d'un sol (UF 2131= 3247) avec des traces brûlées associées à des petites scories vitrifiées (UF 565). Sur ce sol, dans la moitié sud du secteur, on a trouvé une très forte concentration de monnaies gauloises, dont la plupart sont des potins "à la grosse tête" et "au triscèle" (LT 2935); le reste du matériel céramique (céramiques peintes, campanienne A) correspond à celui trouvé à l'intérieur de la petite cave (UF 558).

2031.

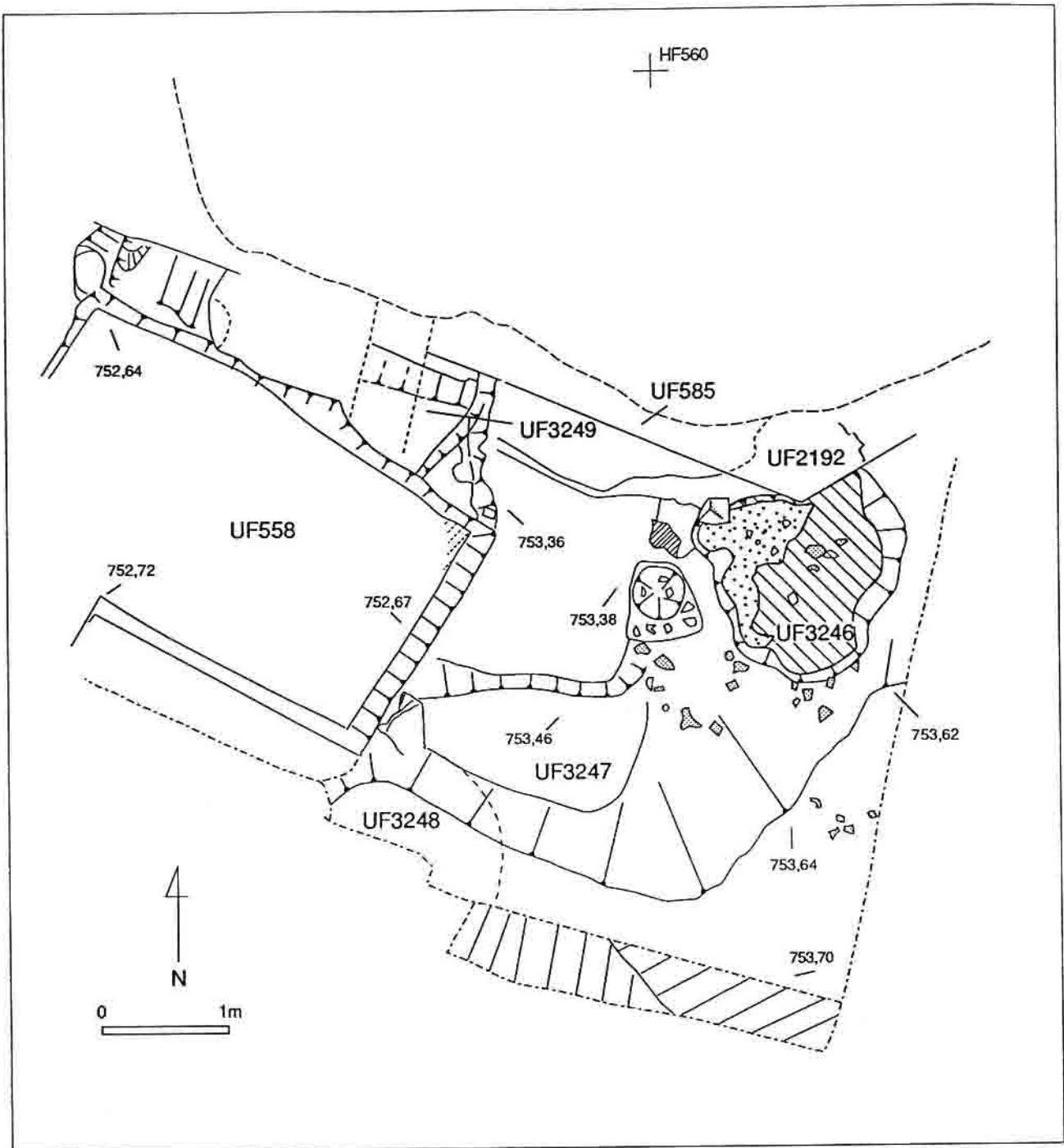


Fig 3

La structure générale de la maison dans laquelle s'inscrit la cave était en bois, avec une façade sur le côté Est, formée par un alignement de poteaux fichés dans des grandes fosses quadrangulaires (UF 1542, 1560, 1568).

2-1. les structures:

2.1.1. La cave 558 (Fig. 3, 4, 5; Pl. 1)

La cave 558 a un plan rectangulaire, avec l'axe majeur orienté sud-est/nord-ouest. Le côté nord-ouest mesure m. 3,70 ; le côté sud-est m. 2,70.

La pièce parallélépipédique est entièrement creusée dans le sol géologique naturel.

Le creusement de cette structure avait déjà été identifié dès 1990 et avait été défini comme l'UF 558.

L'identification avait été possible "grâce" à la présence d'un énorme trou, témoignage des clandestins, qui avaient creusé sur quelques décimètres à l'intérieur de la pièce. Après un nettoyage de la coupe, on pouvait entrevoir une riche série de couches archéologiques, à l'intérieur d'une grande fosse aux parois presque verticales, creusée dans le géologique.

La série de couches constituait un remblai hétérogène mais unitaire, à l'intérieur d'une structure dont on ne pouvait encore deviner ni la taille ni la profondeur.

Certaines couches avaient donc déjà été identifiées. Voici leur succession à partir du fond:

-UF 564 : remblai primaire formé par du terrain meuble aux composants hétérogènes (gravier, argile, charbons, fragments d'amphores et de céramique domestique).

-UF 559 : couche mince de 2 à 3 cm, composée de limon et d'abondants charbons, de fragments d'amphores, de céramique locale -*terra nigra*- de clous en fer, d'ossements d'animaux très abîmés et fragiles.

-UF 134 : couche de terrain jaune avec des tessons de céramique, morceaux de charbons et graviers anguleux.

-UF 125 : terrain brun-jaunâtre avec inclusions de céramique et rares charbons.

-UF 127 : couche de préparation du sol "UF 119" formée presque exclusivement par des tessons d'amphores.

(voir Rapports d'activités 1989 et 1990).

L'ensemble est couvert et scellé par l'UF 119 qui constitue le sol de la nouvelle maison contenant la grande cave de l'état 4 (période augustéenne).

Dès le départ, nous avons considéré cette relation stratigraphique (sol qui scelle des remblais) comme très importante pour la définition de l'évolution de l'habitat dans ce secteur de la Pâturage du Couvent.

La poursuite des recherches et des fouilles a donc montré la densité des remaniements anciens sur un même secteur et donc la multiplication des transformations et des réfections internes dans l'emprise du bâtiment.

La fouille 1995 a permis de définir presque entièrement la situation de la "cave". Puisque les couches de remblai contenaient des tessons de céramique qui collaient avec des tessons provenant soit des niveaux les plus profonds ou des niveaux supérieurs, on a décidé de réunir les 5 "UF" du remplissage sous un même numéro d'UF 1532.

Donc une seule "UF" 1532, articulé en plusieurs niveaux (voir les deux coupes nord-sud et est-ouest **Fig. 4 et 5**) scellée par le sol UF 119 et sa préparation UF 127, qui est évidemment elle aussi antérieur à 119.

Nous avons consacré une attention toute spéciale aux limites immédiates de 558 à cause de la pauvreté des données concernant les structures, qui auraient dû nous permettre de reconstituer les caractéristiques de l'ensemble.

Le côté nord-ouest est partiellement occulté par deux grands trous elliptiques d'environ 80 cm. de diamètre mineur (**Fig. 4 et 6**).

Ces deux trous (UF 3249 et 3250) ont la base qui est de 30 à 50 cm plus haut que le fond interne de la cave (m. 753,00- 752,29).

Le fond de la cave est presque horizontal et il se trouve à une altitude de 752,76 m.

Les deux trous (de poteaux) ont été coupés sur le côté nord par le grand creusement effectué pour la réalisation de la cave de l'état 4, la grande cave d'époque augustéenne (UF négative 585) (**Fig. 6**).

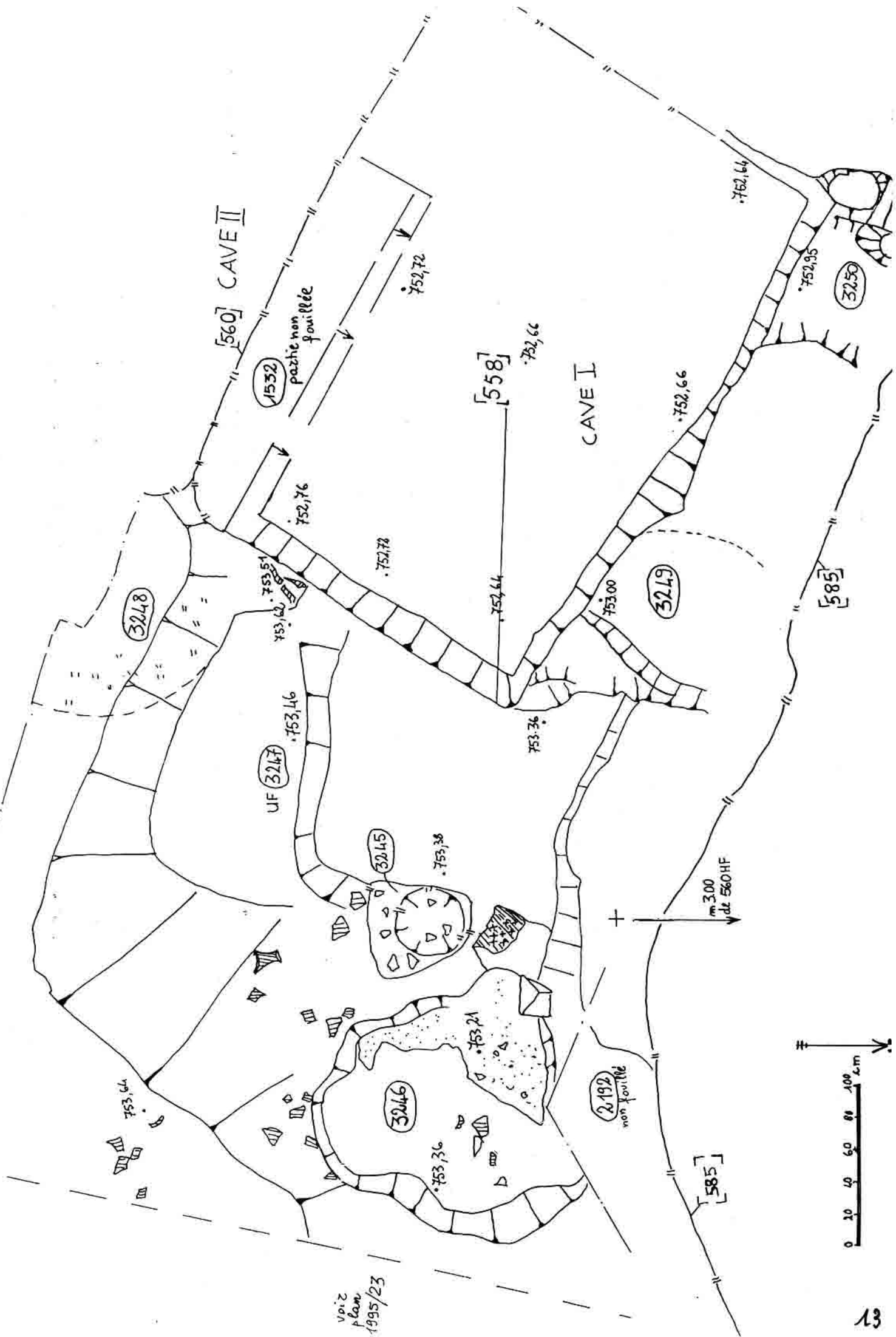
La fouille clandestine des années '70/80 avait abîmé le côté nord-ouest de 558 et donc on ignore quelles étaient les éventuelles structures complémentaires présentes (et aussi s'il y en avait).



Fig. 4



Fig. 5



voiz
plan
1995/23

Le creusement ancien d'une nouvelle "cave" plus au sud de 558 -cave que nous avons dénommée 553- fut réalisé touchant presque le bord méridional de 558.

De ce côté aussi nous ignorons la situation entre 553 et 558 : le creusement de l'une a oblitéré totalement les structures éventuelles de la précédente.

2.1.2 Les sols:

Le côté oriental ne présente pas de perturbations anciennes ; au contraire il nous a montré deux niveaux de sols, le premier contemporain à la création de la cave 558 (sol UF 3247) et le deuxième formé pendant l'utilisation de celle-ci (UF 2192).

Le sol 2192 est constitué par un terrain gris-sombre, meuble, riche en fragments de charbon. Il comprend de nombreux tessons de céramiques, quatre potins, une fibule du type Nauheim en fer, une perle annulaire en verre bleu avec des inclusions jaune opaque, un fragment de bracelet de lignite de section ovale (**Pl. 2**).

En proviennent également des petites scories vitrifiées couleur bleu-verdâtre, que nous avons retrouvé aussi au fond de 558, à la base de la couche 564, au contact avec le géologique.

Une dizaine de centimètres de ce sol couvre la série des remplissages qui combrent 558.

On remarque les mêmes caractères pour l'UF 3247.

Un tesson de céramique campanienne provenant de 2192 colle avec un tesson provenant de l'UF 134, en plein coeur du remplissage de 558.

Le matériel du remplissage de 558 et le matériel de 2192 sont caractérisés par une homogénéité typologique et chronologique (il n'y a rien de l'époque augustéenne). Le faciès qui en résulte se daterait de la transition LT D1-LT D2, selon l'avis de Philippe Barral qui s'est chargé de l'étude des ensembles (v. **Pl. 2-7**).

Le sol 2192 n'est pas encore complètement fouillé.

Les relations stratigraphiques ici proposées pourraient évoluer dans le sens que le sol 3247 pourrait remonter à l'état 1. On verra cet élément plus précisément lors de la poursuite de nos recherches.

2.1.3 Interprétation des structures

Le fond de la cave 558, qui se trouve à m. 0,90 sous le sol 2192, est irrégulièrement horizontal, et comporte un niveau d'argile couleur rose-clair lissée, posée au contact avec le géologique.

La modeste différence de niveau entre l'intérieur de la petite pièce creuse et le sol extérieur ne nous permet pas de considérer la pièce comme une cave "stricto sensu" mais plutôt comme une pièce

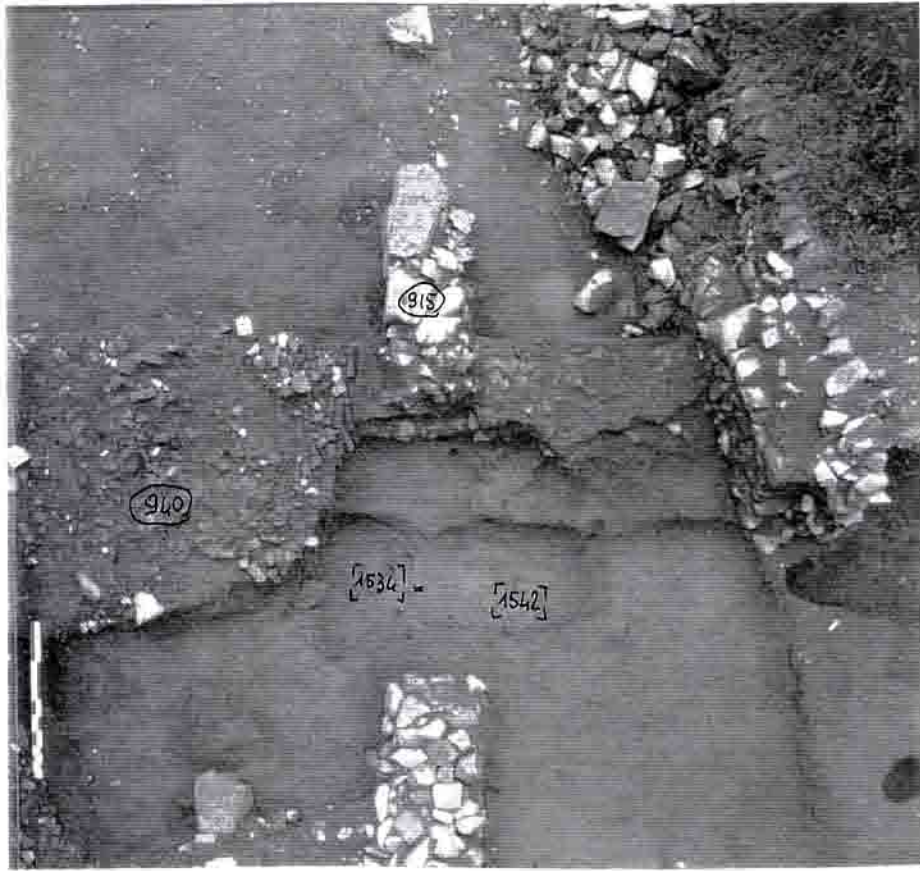


Fig 7

vraisemblablement destinée au stockage alimentaire, probablement coffrée, avec des parois et une couverture en bois.

Les deux trous de poteau dont nous avons parlé, ne sont pas suffisants à eux seuls pour formuler une hypothèse de reconstitution de cette structure utilitaire, interne au bâtiment ; les deux poteaux pouvant faire partie aussi du système de l'architecture en bois du bâtiment.

Nous avons mis en phase la "cave" 558 et le sol 3247- 2192 avec :

a- une grande dépression quadrangulaire de m. 1,60 sur 1,15 (UF 3246), comblée par le même type de remplissage que 558 et les deux trous 3249 et 3250. Cette cavité n'a pas été entièrement vidée (**Fig. 3 et 6**);

b- un trou presque circulaire (diamètre m. 0,60) (UF 3245);

c- trois fosses quadrangulaires sur la même ligne de sud au nord (UF 1568; 1560; 1542) depuis l'extrémité est de la fouille (et du bâtiment) (**Fig. 2 et 7**).

Cette série des trois fosses marque la limite entre un espace interne et l'extérieur, soulignée par la présence d'une riche couche de tessons d'amphores sur plusieurs niveaux (UF 940).

d- un foyer (UF 565), des lambeaux de sol fouillés dans différentes campagnes à cause des obstacles marqués par les murs du couvent et les perturbations d'époque médiévale.

Les sols qui correspondent à 2192 et à 3247 sont : les UF 566=597=952=1525.

L'élément principal consiste, comme nous avons dit, dans la forte présence (presque une quarantaine) de potins du type La Tour 2935, étudiés par Katerine Gruel, et qui, à partir du contexte stratigraphique, se dateraient avant la transition D1-D2.

La poursuite des études transversales après l'unification des UF permettra de proposer des détails précieux et complémentaires.

2.1.4. Atelier?

La grande dispersion de scories de petite taille sur les sols de la moitié orientale du bâtiment, ainsi que sur le fond de la "cave" (558) nous laisse entrevoir le témoignage d'une activité artisanale liée au feu, dont malheureusement on n'a pas des traces plus concrètes in situ.

2.1.5. Restes paléobotaniques:

Des environs du foyer 565 proviennent des restes végétaux qui ont été analysés par J. Wiethold, de l'Université de Kiel. La plupart des restes, à l'état de charbons, a été identifiée comme fruits sauvages (VITALI, WIETHOLD, Rapport Biennal du Mont Beuvray, RAE, à paraître).

Nous ne pouvons rien dire de l'aspect du bâtiment dans le secteur nord-ouest, du moment où le creusement de la grande cave de l'état 4 (augustéenne) a enlevé toute trace de structures existantes.

A partir de nos connaissances actuelles nous pouvons dire que la structure architecturale générale du bâtiment était en bois.

3. Les indices d'un état 2: la "cave" 553

Durant la fouille 1995, on a échantillonné une partie du matériel contenu à l'intérieur d'une deuxième cave, creusée dans le géologique. Cette nouvelle cave a été identifiée dès les premières années de fouilles, et porte le n° UF 553 (Fig. 2 et 6).

Un sondage a été possible grâce à l'extension de la fouille vers le sud-ouest qui a permis d'éliminer un énorme volume de terrain datant des périodes médiévales et post-médiévales qui surmontaient les niveaux de l'oppidum celtique.

Le terrain enlevé n'a montré aucune stratification cohérente mais il se présentait comme un ensemble hétérogène de limons et remblais aux caractères fortement organiques (d'une épaisseur de 1,20m environ) qui arrivaient jusqu'au contact avec les niveaux antiques de l'oppidum in situ.

Aucun matériel dans cette couche n'est remarquable. Elle a été enlevée à la pelle mécanique sur 80 cm, puis le travail a été terminé à la main.

3.1. La cave

Le sondage a été effectué sur une largeur de 1m et une longueur de 2,20 m. En profondeur, il s'est arrêté au sol géologique.

Le fond de cette structure qui ressemble beaucoup à celui de la petite cave UF 558 est horizontal, et est d'environ 20 cm plus profond que celui de 558.

Nous ne connaissons pas actuellement la surface et le volume total de cette nouvelle "cave" qui à partir d'un certain moment (que l'on



Fig. 8

sait être quelque temps après le remblaiement de la cave 558) fut à son tour remblayée.

Le matériel récupéré en 1995 est en grande partie formé par des tessons d'amphores, par beaucoup de céramique fine, peinte et grossière de production locale et par des tessons de campanienne (Pl. 8- 12).

Exceptionnellement cette structure recèle une intéressante documentation d'ossements d'animaux. Des ossements très fragiles parmi lesquels on peut reconnaître tout de même : des dents et des mâchoires, des phalanges, des fragments de fémurs et de bassins de mouton et de cochon. Témoignages qu'il faudrait soumettre à une étude spécialisée, surtout lorsqu'on connaît la rareté des données paleo-zoologiques sur Bibracte, relative à l'acidité du terrain.

Il faut souligner qu'en 1990 on a attribué à ce remplissage UF 553 du matériel amphorique d'époque plus récente (qui a été observé au tout début par Antoinette Hesnard) qui en réalité comblait des trous creusés dans le remplissage 553 (Fig. 8). A ce moment-là on n'avait pas vu de différence stratigraphique entre les deux différents remplissages formé par la même classe de matériel (les amphores). Dans les UF 990.9.553 et 990.9.606 il y a donc eu une contamination.

Le remplissage de 553 est couvert et scellé lui-aussi par UF 119, le sol qui correspond à l'utilisation de la cave de l'état 4.

La couche supérieure est perturbés par des nombreuses interventions qui devraient remonter à l'état 4 ; et notamment un caniveau que l'on a retrouvé, orientée est-ouest, puis qui forme un coude à l'extrémité ouest, en direction du Sud. Il est creusée dans la couche de tessons d'amphores qui délimite au sud les maisons des états 1 et 2 (Fig. *).

Le remplissage de 553 est formé presque exclusivement par des tessons d'amphores, jetés là en morceaux de taille moyenne ; ces fragments d'amphores sont le seul mobilier en contact avec le fond de la cavité, mais ils se présentent mêlés avec d'autres matériaux et du terrain meuble, limoneux, à une trentaine de cm à partir du fond, jusqu'à la base de UF 119.

Le remplissage semble avoir été fait "d'un coup" en ce qui concerne la couche d'amphores et plus lentement en ce qui concerne les couches supérieures, antérieures à l'UF 119. La fosse déjà comblée par les amphores et de la céramique fine (les tessons de mêmes vases en *terra nigra* et de céramiques peintes se trouvaient soit dans les niveaux les plus profonds soit dans ceux les plus

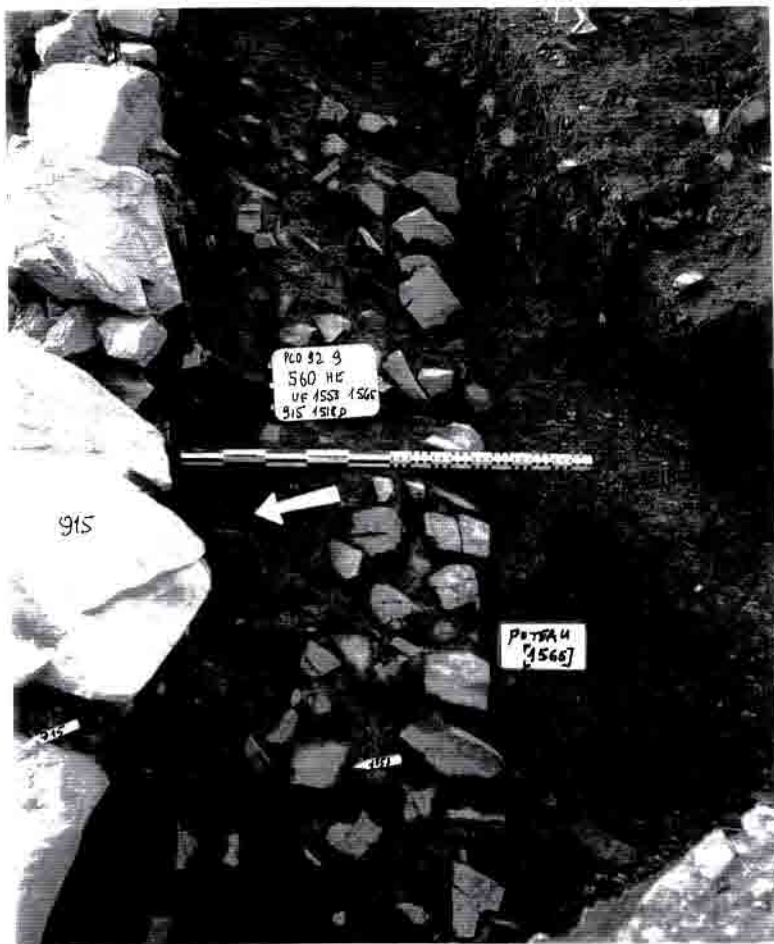


Fig 9

superficiels) devint pour quelques temps un dépotoir (que l'on observe par les ossements d'animaux et les charbons).

La poursuite de la fouille nous oblige à considérer comme prioritaire l'achèvement de l'exploration de cette cave, dont on ignore encore l'extension et la morphologie réelles.

Le mobilier céramique étudié par Ph. Barral, N. Huet et F. Olmer, semble indiquer une fourchette datable de LT D2, c'est-à-dire un faciès immédiatement postérieur à celui qui comble la cave du UF 558 (transition LT D1 - D2).

(****)

4- Etat 3.

4.1. Les limites du bâtiment

La fouille a mis au jour, presque dans la même direction que le mur 915, mais plus profond, un deuxième mur, UF 1553 qui mesure environ 5,40 m de long (Fig. 9).

Les pierres qui le constituent sont de taille moyennes ou petites et sont liées entre elles par un mortier jaune, sableux et compact.

L'UF 1553, c'est-à-dire ce qui reste en place du mur qui passait de ce côté du bâtiment, était recouvert par une couche charbonneuse (UF 2123) et par une couche de préparation pour la construction de 915 (UF 1512) (Fig. 13).

Le mur 915 donc se superposait en partie à 1553. Il en respectait presque la même orientation, mais en était nettement séparé par les deux couches 1512 et 2123.

Cet élément de séparation indique qu'un certain laps de temps s'est écoulé entre l'abandon de la structure qui comprenait le mur 1553 et la nouvelle et dernière réfection dont témoigne le mur 915 (à l'état 4).

Le mur 1553 borde la partie supérieure de la paroi septentrionale d'une grande cave au plan rectangulaire, dont le sol se trouve à 751.00 m. d'altitude, presque 2 m plus bas que la partie supérieure encore *in situ* de 1553 (Fig. 10 et 11).

La partie supérieure de 1553 (752,96/753,18 m) ne reflète pas la vraie situation sise anciennement ; en réalité elle devait être bien plus haute, puisque à l'intérieur du creux de la "cave", dans les couches supérieures de son remplissage, on a mis au jour une grande quantité de mortier et de pierres qui avaient appartenu aux niveaux supérieurs de 1553, et qui s'y sont écroulés.

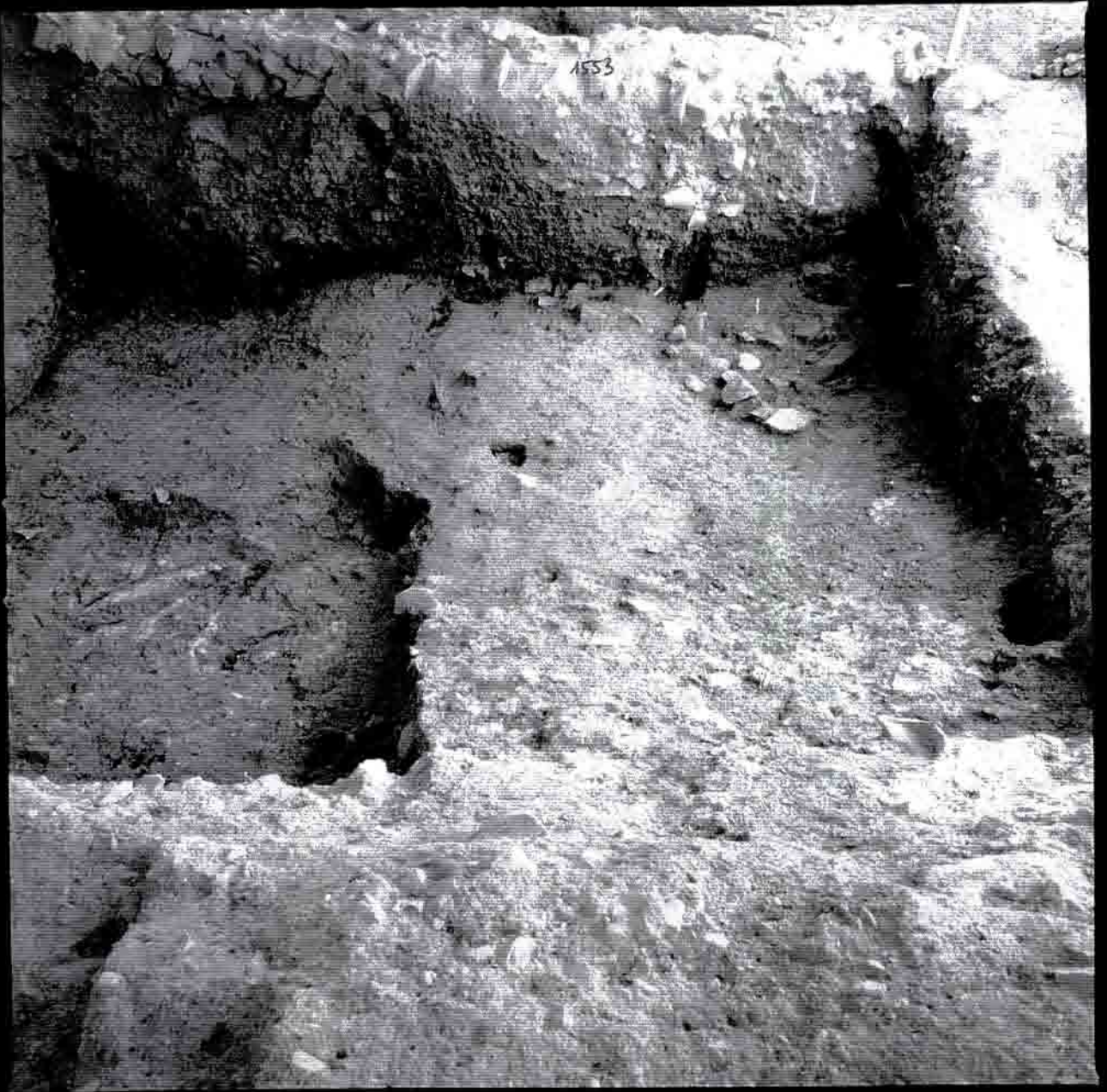


Fig. 10

KODAK

43

KODAK EPR 6017



EPR 2

Fig 11

Dans sa partie médiane 1553 apparaît encore fortement bombé et en pente vers le centre de la cave.

A partir de l'évaluation du volume de matériaux qui a donc glissé de la partie haute du mur, on peut supposer qu'à l'origine le mur 1553 était plus haut d'une quarantaine de cm environ (c'est-à-dire arrivait à peu près aux alentours de 753, 60 m).

La formation de ce niveau d'écroulement à l'intérieur de "la série des remplissages d'origine naturelle" qui comblent une partie de la cave, est un indicateur supplémentaire d'un intervalle chronologique.

On donnera ultérieurement des éléments supplémentaires concernant la mise en place de ce mur, au dessus d'un important remplissage de pierres, d'argile et de fragments d'amphores (UF 3239).

Limite septentrionale (Fig. 2):

La limite septentrionale du bâtiment est marquée par l'UF 1553, qui coïncide avec la paroi extérieure de la cave, en direction nord-ouest/sud-est.

A l'extrémité sud-est de ce mur se trouve une fosse (UF 2151) que nous considérons comme une tranchée de sablière et qui occupe la même direction que celle du mur 1553. Ceci permet de conclure à des options différentes choisies pour la façade du bâtiment.

Les deux choix principaux qui ont été adoptés dépendent des différentes situations des surfaces immédiatement proches : le mur 1553 se trouve en correspondance d'un creux (la cave), la sablière 2151 se trouve en correspondance d'un sol dur, à l'intérieur du bâtiment, presque au même niveau.

La tranchée de sablière et le mur sont bordés du côté septentrional par la série de couches de tessons d'amphores dont on a déjà parlé, c'est-à-dire l'UF 917=939, 940=2113 (= UF 882 de l'équipe de l'Université de Budapest).

Cette série de couches présentant des fragments d'amphores petits et compactés ou de taille plus grande, constitue des sols successifs (du point de vue chronologique), et construits à l'extérieur du bâtiment.

La succession des sols indique une série importante de réfections qui ne sont pas nécessairement effectuées avec des matériaux contemporains, mais qui peuvent aussi faire appel à des réemplois de remblais plus anciens et mélangés.

Depuis le début des fouilles en 1989 on peut envisager pour ces "espaces" extérieurs au bâtiment, une largeur moyenne de 8 mètres (nord-sud) et une longueur de 17 m environ (ouest-est).

La fouille de l'Université de Budapest en a montré le mode de connexion avec la grande voie qui marque le secteur de la PCO avec sa largeur extraordinaire et son orientation nord-sud bien nette (SZABO', Rapport biennal du Mont Beuvray, RAE, à paraître). L'éclaircissement de la fonction de ces surfaces à amphores reste un des buts des prochaines campagnes de fouille.

Limite méridionale (Fig. 2):

En ce qui concerne la limite méridionale de notre bâtiment, à l'état actuel nous ne disposons pas d'éléments clairs, sauf, des lambeaux de couches d'amphores, analogues à UF 940 et 948 (v. supra), que la fouille du 1995 a à peine touché.

Visiblement le reste devrait se développer au dessous des couches archéologiques de formation médiévale et post-médiévale, des annexes du Couvent.

On en ignore la largeur et les éléments spécifiques, évidemment, mais on peut formuler l'hypothèse que les couches se développent en largeur vers le sud pour former une sorte de "voie" parallèle à celle qui est au nord du bâtiment.

En fait, du côté oriental on retrouve une stratification très homogène de couches de tessons d'amphores et de couches de gravier anguleux jaunâtre (UF 938) qui correspondent dans l'ensemble aux UF 940/.../948 des côtés nord et sud.

Nous avons identifié seulement le départ de cette hypothétique limite sud du bâtiment. Son développement se trouve à présent, recouvert par 1 m environ de terrain appartenant à la phase médiévale du Couvent.

De ce côté aussi on a prévu une extension de la fouille.

Limite orientale (Fig. 2):

La limite la plus orientale devrait coïncider avec la prolongation de la limite de la couche d'amphores mise au jour dans le secteur fouillé par les hongrois, sur une largeur totale de 1,50 à 2,00 m environ.

Limite occidentale (Fig. 2):

Pour le moment on ne peut rien dire de la limite occidentale.

Ce secteur a été fortement abîmé par les effondrements des remplissages qui constituaient les parois nord-occidentales de la cave.

Au sommet de ces apports artificiels de terrains, pouvait sans doute passer une voie externe (dont on aurait perdu la trace). Elle pourrait encore se trouver quelque mètre plus à l'ouest, juste à l'extérieur, au point de rupture de pente constitué par le départ de l'escalier.

Le bâtiment auquel appartenait 1553 et la grande cave, là où nous en connaissons les limites sûres, occupe à peu-près la même surface que celui des états 1 et 2.

La situation des espaces internes du bâtiment est mieux connue. Toute l'architecture était en terre et bois, les pierres étant utilisées uniquement pour isoler les éléments en bois, de l'humidité provenant du sol : par exemple le mur 1553.

4.2.1. La cave 585 (Fig.2, 10- 26)

A l'intérieur d'une aire rectangulaire de 5 x 4 m, la fouille, durant ces trois dernières années, a mis en évidence une vaste cave. Celle-ci a été comblée par des remplissages successifs : d'origine artificielle (préparation d'un sol pour une maison à l'état 4), d'origine naturelle (colluvions, écroulements de structures abandonnées), ou encore d'origine artificielle en dépôt primaire (écroulement de structures incendiées).

Nous avons peu à peu reconnu un système de poteau assez dense et organisé de manière régulière (Fig. 12).

Ces poteaux, au nombre de 16 au total, se trouvaient soit répartis le long des parois, soit implantés dans l'axe nord-sud au centre de la surface rectangulaire.

Ces poteaux définissent pleinement et clairement la structure interne en bois de la cave.

Tous les poteaux sont taillés de façon à être rectangulaires, avec le côté plus large apposé contre la paroi de la cave.

Les tailles plus fréquentes sont de 40 x 20 cm et de 25 x 15 cm.

La répartition des poteaux est la suivante:

- cinq le long de la paroi nord (y compris les deux d'angle) (UF 2195, 1565, 2165, 1570, 2160) à des distances de 90 cm.
- quatre identifiés le long de la paroi sud (mais on doit supposer l'existence d'un cinquième) (UF 2155, 2175, 1538, 2166) à des distances de 90 cm.
- trois (en excluant les deux d'angle) le long de la paroi est, espacés de 70 à 80 cm.
- sur le côté ouest on a identifié le poteau UF 2168. Ce poteau marque l'angle avec l'escalier d'accès ; sur ce qui reste de la paroi, jusqu'à l'angle sud-ouest, on a distingué deux autres poteaux qui

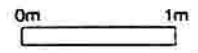
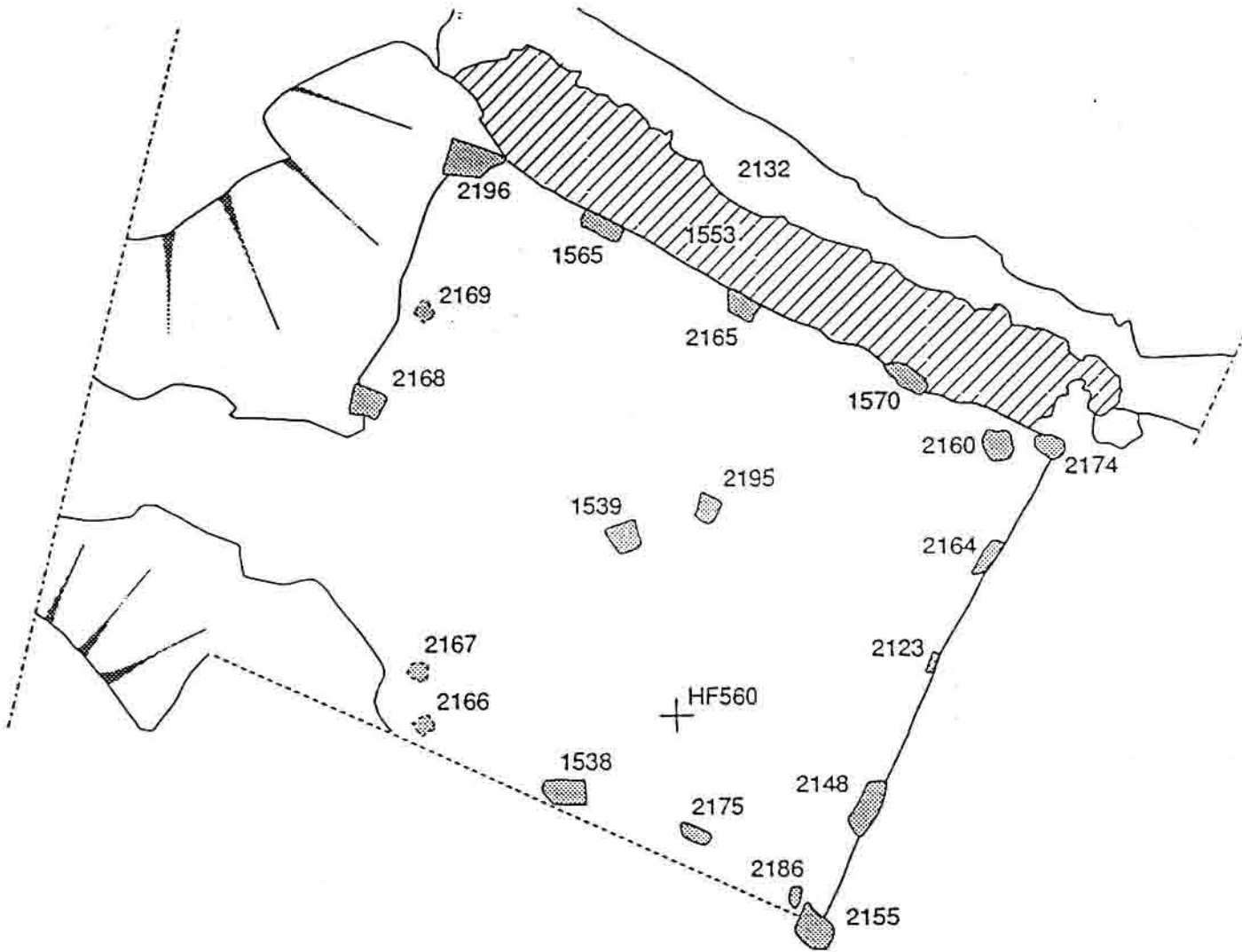
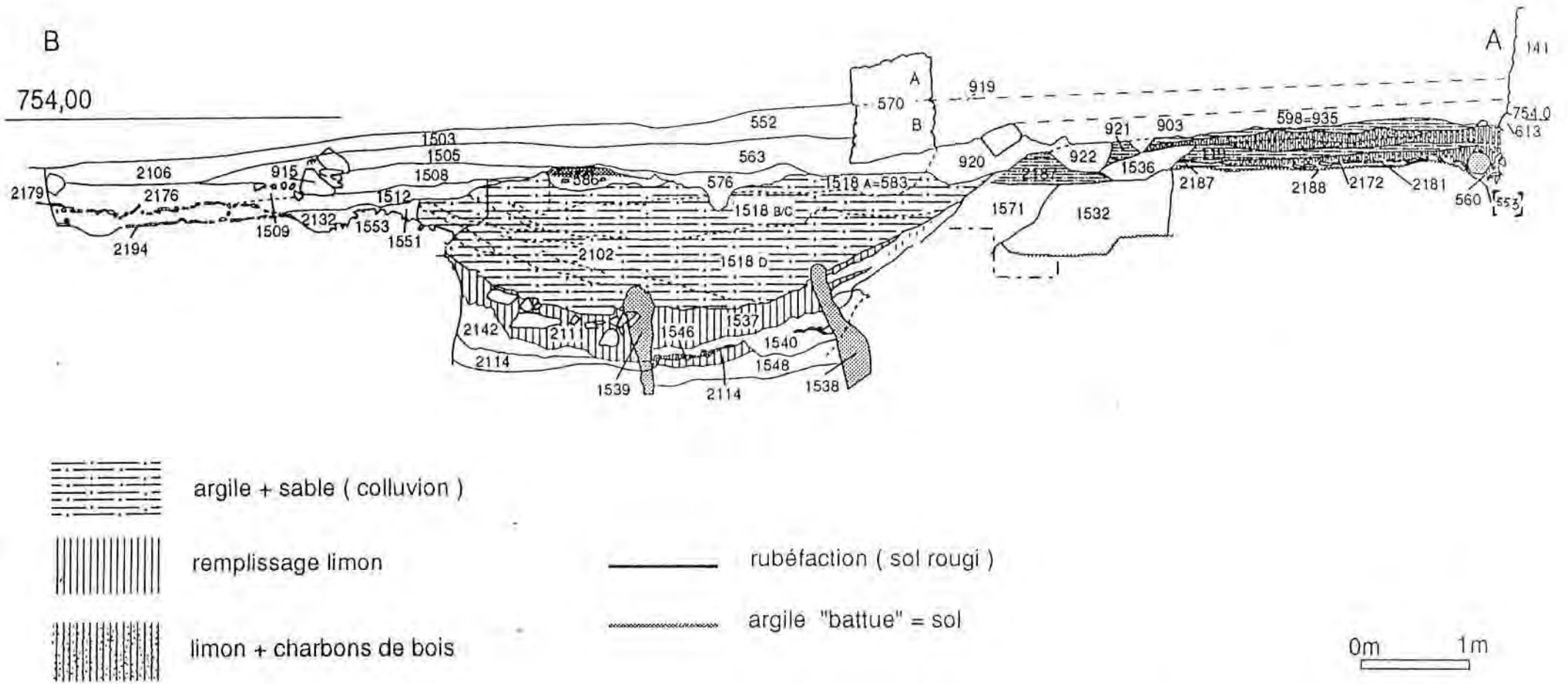


Fig. 12





n'étaient pas enfoncés dans le sol ; Ils étaient posés et soutenus par une poutre horizontale en bois disposée sur le sol de la cave.

Dans l'axe Nord/Sud, à 1,85 m des parois Nord et Sud, un grand poteau UF 1539 est implanté (Fig. 12-13, 14). Il mesure 30 cm de côté, et sa fonction est des plus importantes puisqu'elle consiste à soutenir le poutrage et le plafond/plancher couvrant la cave.

Presque tous les poteaux décrits ci-dessus n'ont laissé que des légères traces de charbons, qui furent récupérées et échantillonnées, pour être envoyées en laboratoire en vue de la détermination d'essences.

Après un incendie qui a entièrement détruit le bâtiment, les poteaux partiellement brûlés ont été englobés dans les couches d'écroulement et plus tard dans celles des remplissages artificiels. La masse solide qui les entourait s'est compactée, puis le bois des poteaux a pourri en leur centre. Il en reste une série de vides "tubulaires", seuls témoins virtuels de leur existence passée (Fig. 13 et 14).

Lors de la campagne de fouille 1995, on a dégagé la cave dans sa moitié, jusqu'au sol primitif (Fig. *). Au fond, on y a retrouvé, ponctuellement, les trous de poteaux, qui correspondent à quelques centimètres près, aux poteaux "vides" identifiés précédemment.

Tout contre la paroi Ouest on a retrouvé encore *in situ* des grands morceaux de planches en bois carbonisées, résidus de celles qui constituaient les parois de la cave (Fig. 15, 16, 18).

Ces planches, ainsi que les autres identifiées le long de la paroi nord, présentent les veines horizontales du bois.

Sur les autres côtés aucune planche brûlée *in situ* n'a été repérée, mais on remarque de fortes traces de rubéfaction sur les remplissages en fragments d'amphores, d'argile, de pierres anguleuses jaunes, compactées à l'extérieur des parois en bois.

L'analyse de la répartition des trous de poteaux et des planches brûlées ou des zones rubéfiées (Fig. 19) nous permet d'avancer une hypothèse de reconstitution de la grande cave et de remonter aux mécanismes de sa réalisation.

Le sol géologique a été préliminairement creusé sur environ 8,50 m (côtés nord et sud) et sur 6,50 m (côtés est et ouest) à la surface. Le creusement s'est effectué de façon légèrement oblique. En

descendant en profondeur le trou rectangulaire se présente rétréci à 6 x 5 m (= UF 585, le creusement).

A ce moment là, un grand coffrage en bois a été bâti de 5 x 4 m. Il est fait avec de planches clouées contre les poteaux, du côté extérieur.

Toute une série de clous en fer encore *in situ*, (Fig. 20) montrent la tête à l'extérieur (du côté des planches) et la pointe à l'intérieur, en correspondance avec l'empreinte du poteau.

Lors de la fouille, la surprise vint de la taille particulière de certains clous, longs de près de 15 cm, sûrement plantés depuis l'extérieur; c'est-à-dire depuis l'interstice ménagé entre le géologique et le coffrage en bois que les bâtisseurs étaient en train de réaliser.

Une fois la grande "chambre en bois" achevée, on a comblé l'interstice externe, sur toute la hauteur, du fond jusqu'au niveau du sol extérieur, avec un remplissage unitaire, formé par pierres anguleuses, des tessons d'amphores et de céramiques diverses, de l'argile jaunâtre.

(****)

4.2.2. Les remplissages de la grande cave.

A l'intérieur du grand creux parallélépipédique, nous avons reconnu quatre remplissages principaux (Fig. 13 et Planche hors texte).

A partir du bas:

1- (Fig. 14, 19; Planche hors texte) Directement sur le sol de la cave (qui est composé d'argile et de graviers de petites tailles et bien damé) on trouve une couche hétérogène épaisse en moyenne de 70 cm (UF 1564 et 2193) formée dans sa moitié occidentale par des poutres et planches brûlées, englobées ou couvertes par des lambeaux de sols damés ; dans la moitié orientale elle est composée en partie par de nombreux fragments de bois pourris et faiblement brûlés.

Il s'agit de l'éroulement primaire des structures architecturales de l'édifice immédiatement après l'incendie et l'effondrement des parties portantes en bois.



Fig. 15



Fig. 16

L'incendie et la combustion des piliers/poteaux et des poutres semble s'être développé depuis l'intérieur de la cave, aux alentours de l'escalier (Fig.16, 17).

De cette couche d'écroulement primaire on peut présenter une documentation photographique (les surfaces) et des coupes orthogonales (N-S; E-O) (Fig. 14, 15, 19; 21- 22 - 23).

On y a identifié de nombreux lambeaux de sol damés, tous constitués par une même succession de couches : une couche de sable sombre, scellée par une couche d'argile jaunâtre soigneusement lissée ; la couche de sable sombre repose sur une couche très mince mais parfaitement identifiable, couleur marron-brun, de bois "organique", qui doit être attribuée au plancher. L'épaisseur totale de ce sol en sable/argile varie entre 8 et 10 cm.

Le volume total des lambeaux de sol damé est largement supérieur à une surface correspondant aux 20 mètres carrés calculé à partir du plafond de la cave, au moins quatre fois plus.

C'est à cause de cette indication volumétrique que nous proposons d'expliquer cet "excès de sol" comme le produit de l'écroulement d'autres sols positionnés à des niveaux supérieurs, depuis le rez-de-chaussée.

Au moins un niveau (c'est-à-dire un étage) se trouve ainsi superposé "par écroulement" au sol qui scellait la cave.

Sur cette couche de sol damé on trouve des concentrations très abondantes de restes végétaux carbonisés, qui forment des petits tas épais jusqu'à 40 cm (UF 3204, 3205, 3206).

Ces ensembles, très homogènes, se retrouvent étalés jusqu'aux parois internes à la cave. Ils s'appuient et se mêlent avec les couches d'argile jaunâtre et sables gris, que nous considérons comme effondrés depuis les étages supérieurs.

Donc, la grande quantité de restes végétaux carbonisés ne semble pas pouvoir provenir de l'intérieur de la cave mais de l'extérieur de celle-ci et, plus proprement, des étages supérieurs.

Des graines de céréales ou des restes de légumes furent retrouvés (apportés là par le ravinement des eaux de pluie) à l'intérieur de la cavité restée béante durant quelques temps, après sa destruction. On y a retrouvé également de nombreux vases en céramique, parfois entiers.

2- (Fig. 13, 19; Planche hors texte). Au dessus de l'UF (1564) se trouve une deuxième couche (1548 A et 1548 B) à l'épaisseur inégale (entre 40 et 70 cm.) formée par :

- des pierres anguleuses de petites et moyennes grandeurs, mais aussi par des pierres provenant de murs extérieurs à la cave (pierres de grandes tailles);



Fig. 17

- des fragments d'amphores assez importants ;
- de l'argile;
- de nombreux fragments de céramiques diverses.

Il ne s'agit vraisemblablement pas d'une couche homogène ; aux divers matériaux indiqués ci-dessus, s'ajoutent des morceaux de bois qui "affleuraient" depuis le niveau inférieur, ainsi que des morceaux de sols réunis dans un ensemble chaotique, où se mêlent les différents types de comblements.

Une des composantes principales des UF 1548 A et B provient des remplissages compressés à l'extérieur des parois en bois de la cave, entre les planches et le géologique. Le ruissellement des eaux à l'intérieur du creux causèrent une sensible érosion des bords supérieurs qui n'étaient plus contenus par des parois en bois. Cette fragilisation a permis le glissement d'éléments appartenant aux "bords" et qui se sont déposés sur 1564 (argile jaune, pierres et fragments d'amphores). On retrouve ces traces de glissements sur les 4 côtés de la cavité, avec parfois une couche de limon et de petits morceaux de charbons de 12 à 15 cm d'épaisseur, amenée là par l'érosion (UF 2114)

On retrouve également les traces de l'effondrement des parties hautes du mur 1553 (= 2142) par la mise au jour des pierres anguleuses et du mortier jaune qui les liait : l'équivalent d'1 m³ de pierres permet de supposer une démolition d'environ 50 cm du mur 1553, en hauteur.

Une série de petites couches lenticulaires de sables et de petits graviers vient également combler le côté méridionale du creux, qui adopte alors une forme concave régulière.

De cet ensemble détruit, les structures de bois se "hérissent" encore sur parfois près d'un mètre. Quelques poteaux sont encore droits tandis que d'autres (UF 1539) sont poussés en avant par la pression (UF 1538).

La durée de cette phase d'abandon n'est pas définie mais la multiplicité des couches qui se forment pour des raisons naturelles (comme le ruissellement des eaux de pluie) indique une durée sans doute équivalente à quelques années.

Parallèlement à la couche 2114/2142 se forment les couches 2114 et 1546 et 1540, avec du limon, du sable, des graviers et de l'argile pure.

La couche UF 1537 (= 2111) à la nature argilo-imoneuse, organique et noirâtre est encore plus épaisse. Elle démarre avec l'UF 1518 D et s'épaissit jusqu'à mesurer de 30 à 40 cm. Elle contient des pierres du mur UF 1553, des fragments de meules circulaires, des nombreux fragments de tuiles bien conservées.

Ces matériaux devaient faire partie des premiers éléments de rejet du remblayage artificiel 2102. Les matériaux les plus lourds

s'intègrent de manière différente, dans la couche d'argile tendre du dessous.

La partie supérieure de ce remblai hétérogène est recouverte par une couche de charbons très fins provenant sûrement de l'extérieur. Ces charbons peuvent provenir du déplacement naturel (entraînés par l'écoulement des eaux) des structures en bois (parois, planchers, poutres) internes à la maison, détruites et carbonisées ensuite à un incendie très important.

3- (Fig. 13; Planche hors texte). Le Remplissage artificiel.

Au début de la fouille de ce secteur (légèrement perturbé par l'installation du mur médiéval UF 570) et lors d'un sondage de 1,80 m de profondeur, on avait distingué clairement les différentes couches que l'on voyait au fur et à mesure du bon déroulement de la fouille : 1518 A; 1518 B; 1518 C; 1518 D. Un même numéro 1518 indique l'homogénéité relative des 4 couches. L'UF1518 A est identifiée par des pierres de petites et moyennes tailles, des graviers et de l'argile, le tout bien compactés dans un terrain jaunemarron, d'une épaisseur moyenne de 25 cm (qui augmente vers le côté nord de la cave). Cette UF 1518 A, correspond à l'UF 583, donnée lors des fouilles de 1990, alors que l'on ignorait encore que nous étions au sommet d'un remblai si important.

L'UF 1518 A - c'est-à-dire l'UF 583 - est la dernière couche de remblai installé, avant la réalisation du foyer UF 586 et du sol du bâtiment de l'état 5.

L'UF 1518 B est une couche de charbons très fins qui se trouve au sommet de l'UF 1518 C.

L'UF 1518 C est une couche d'argile de couleur marron-gris/jaunâtre, comportant des pierres anguleuses de taille moyenne, des fragments d'amphores et de céramique fine.

L'UF 1518 D est une couche d'argile jaune compactée, avec des graviers et de petites pierres (les pierres plus grosses sont rares), des fragments d'amphores, de la céramique fine et des charbons. Elle "enveloppe" les poteaux UF 1538 et 1539. L'UF 1518 D comble une cavité profonde, au milieu, de 1,15 m, sur une largeur (nord-sud) de 5,20 m.

La poursuite de la fouille nous a décidé à éliminer toute notion de distinction entre ces sous-couches, et de réunir l'ensemble sous la dénomination : UF 2102.

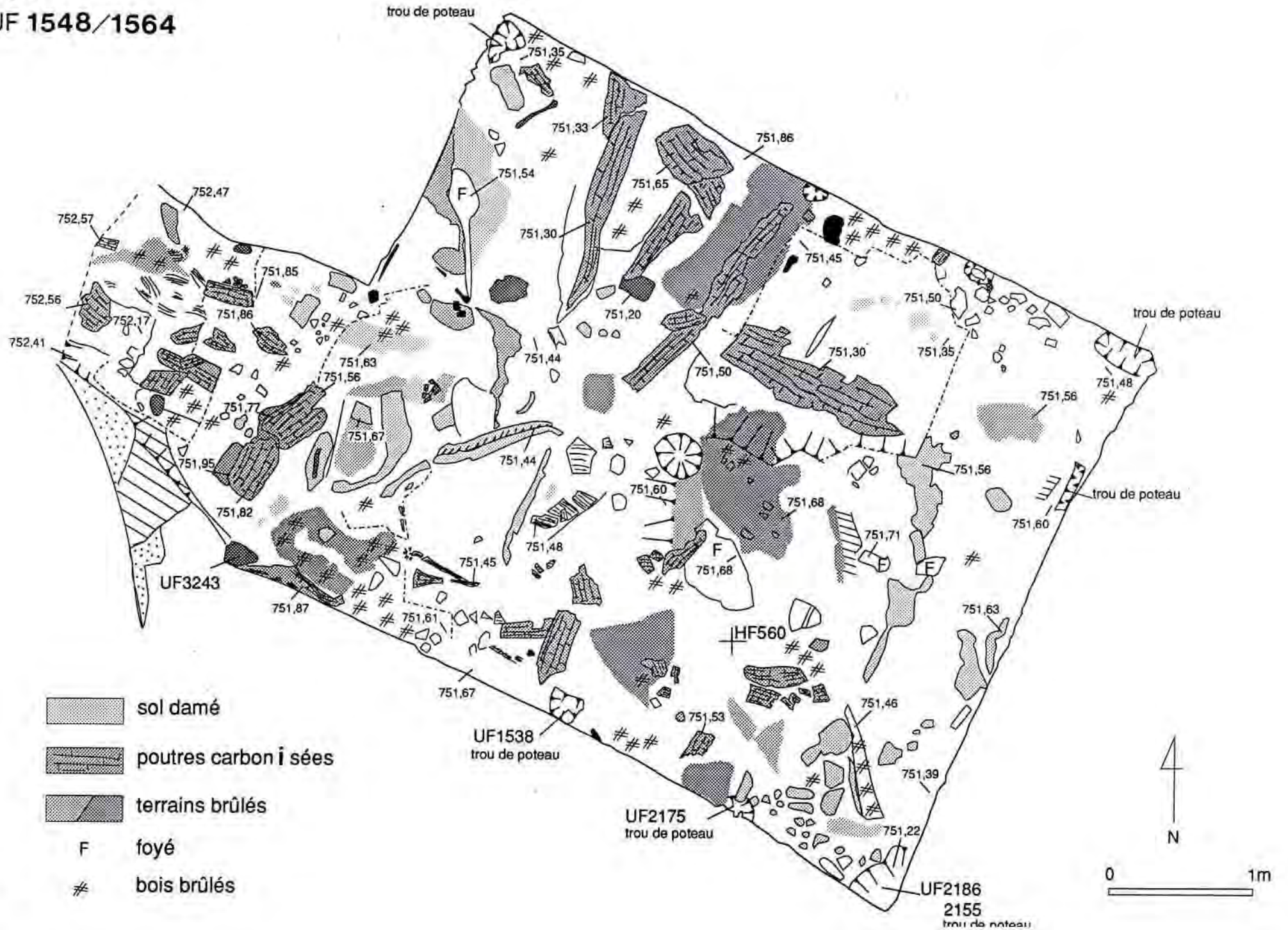
Dans l'UF 2102 en plus du matériel cité précédemment, on a enregistré la présence de petits briques destinées à un pavement en "opus spicatum" (1518 A-B-C-D = 1501 = 2102).

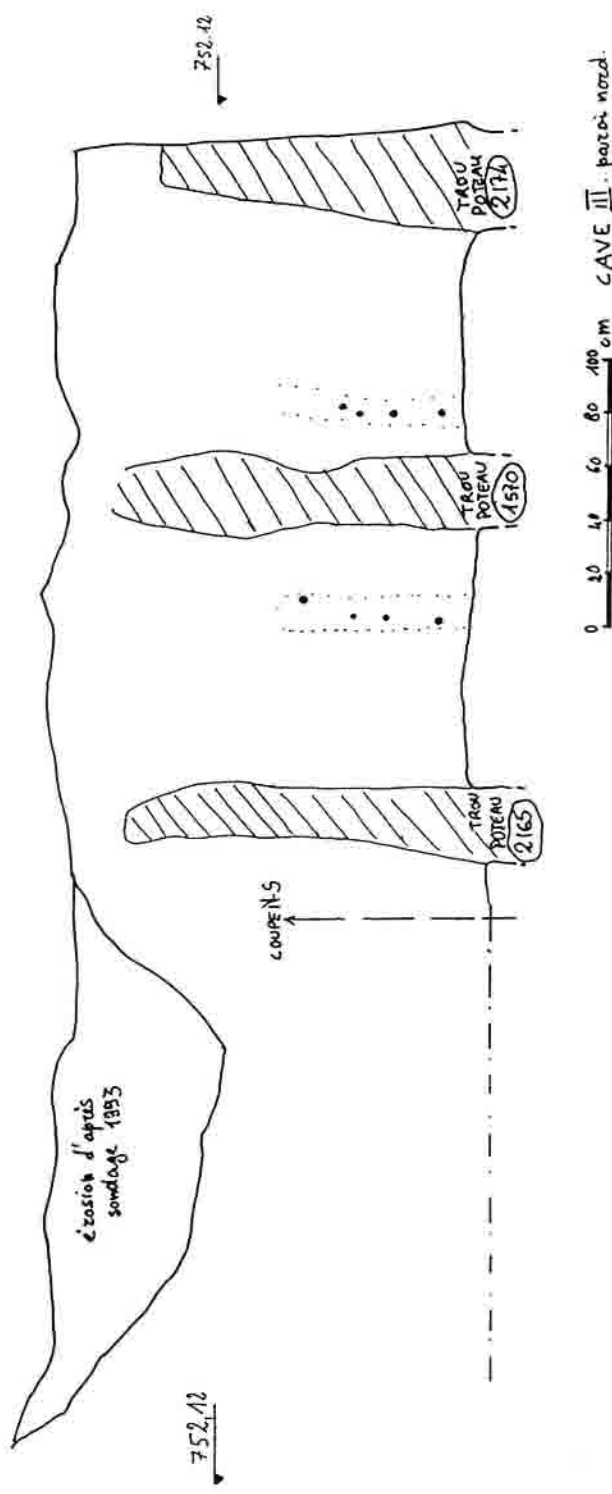
4 (Fig. 13; Planche hors texte)- Sols et foyer du dernier état.



Fig 18

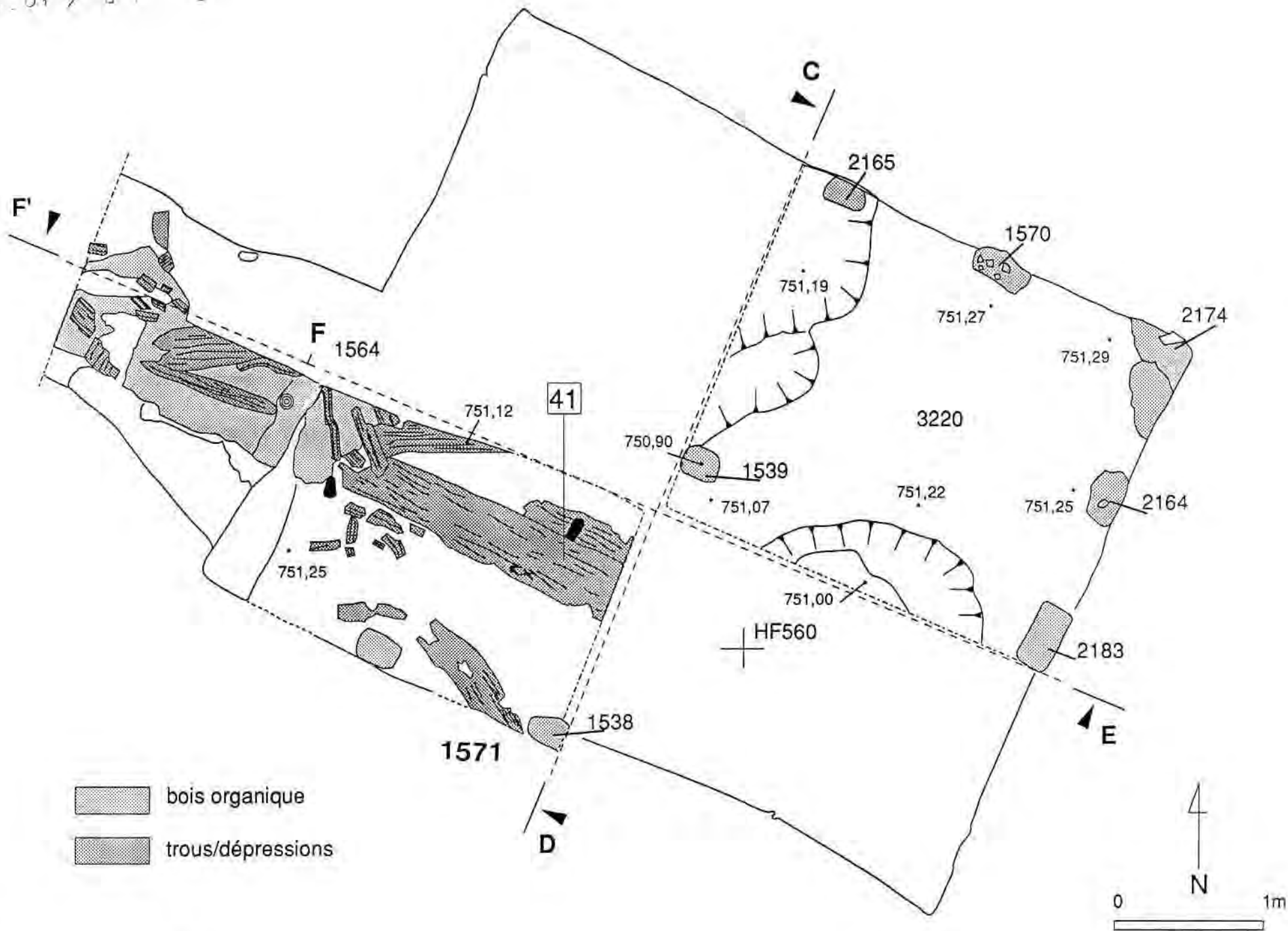
UF 1548/1564

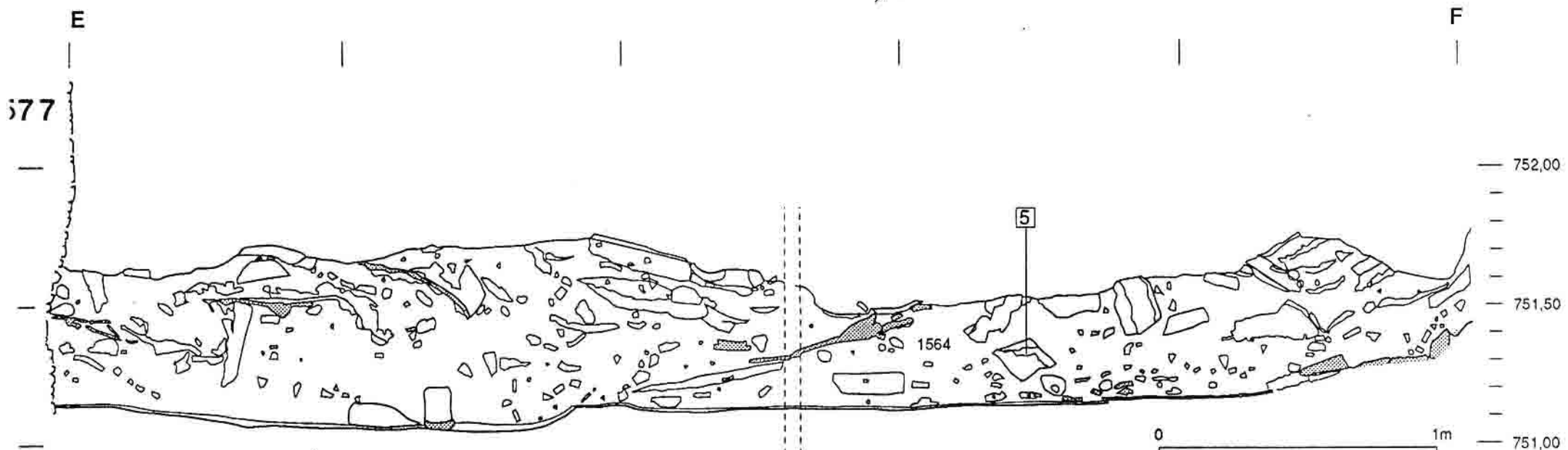
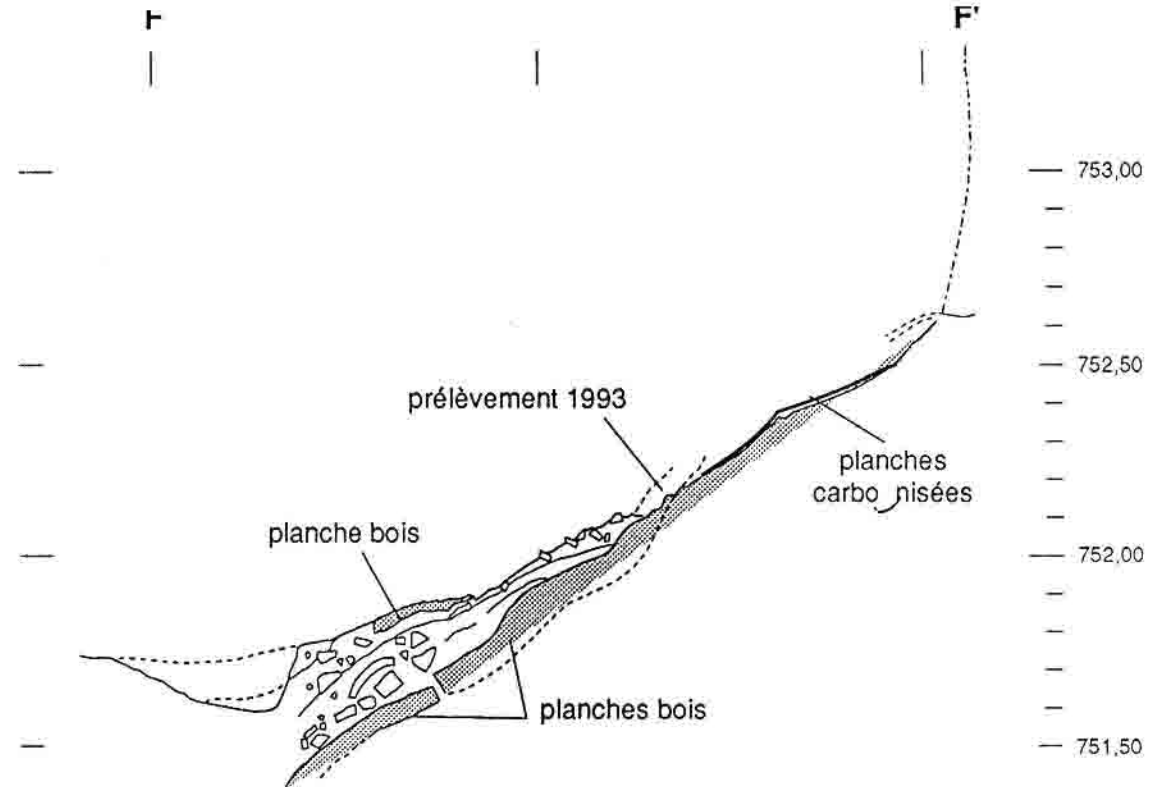




CAVE III : paroi nord.

Fig 20





42

Fig 22

Ech: 1/20

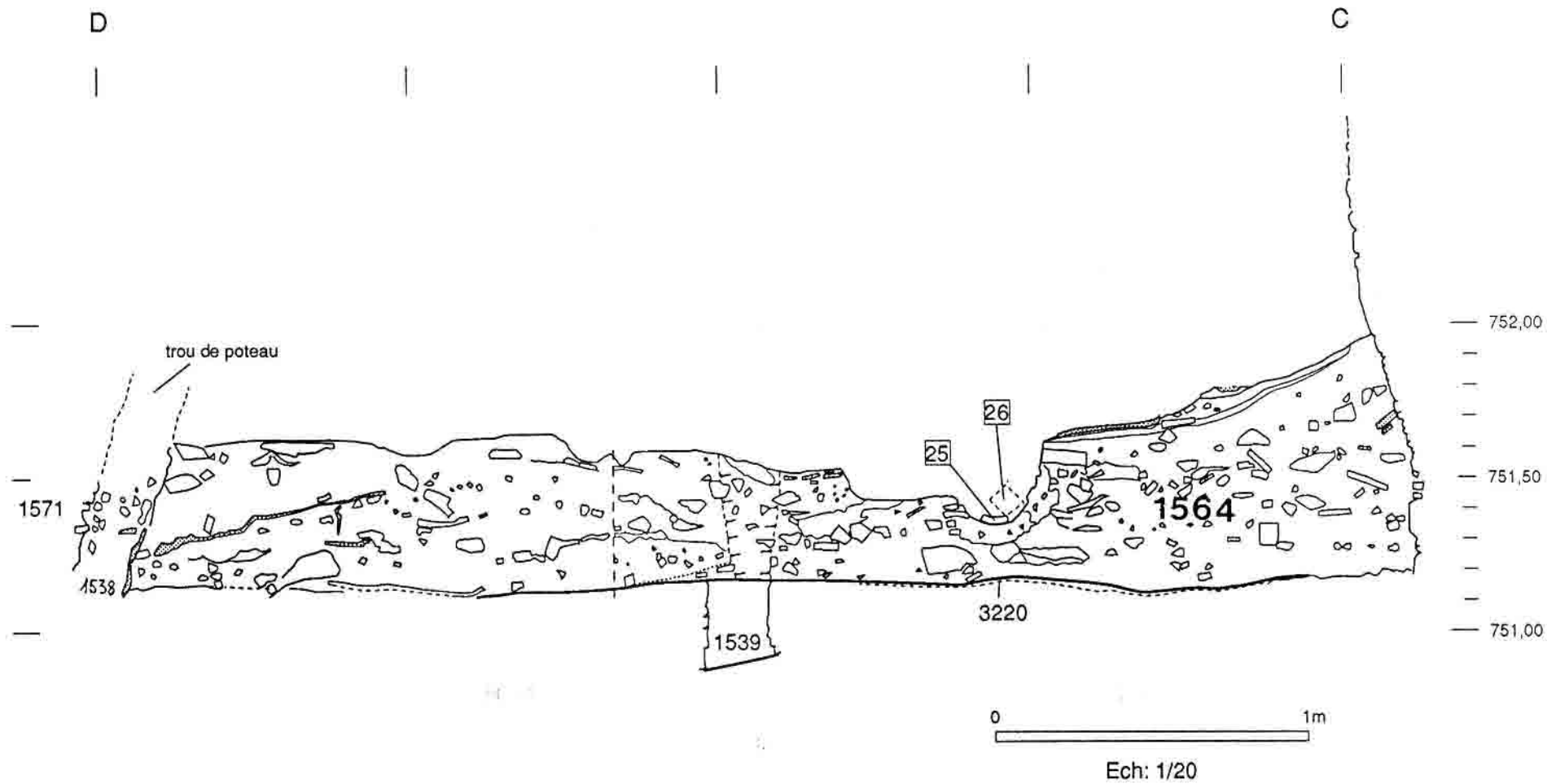


Fig. 23

* * *

Au total, le volume du matériel "solide" qui a été enlevé de l'intérieur de la cave - si l'on exclu les deux témoins laissés en place, en vue des fouilles de 1996 ou des années suivantes (**Fig. 21**)- correspond à environ 50 m³.

L'intérêt que nous avons porté aux différentes couches du remplissage n'est évidemment pas le même.

Les couches les plus profondes, que nous avons jugé comme constituées par l'effondrement initial, nous renseignent sur l'importance des éléments en bois appartenant à la structure générale de la maison, avec des poutres, des planches, des planchers.

Une riche série de divers éléments en fer - clous, crochets, agrafes-appartient soit à des éléments d'assemblage architectural, soit à des éléments fonctionnels (suspension de matériaux aux parois ou aux poutres).

La masse de ces objets en fer est assez considérable et nécessite des interventions de nettoyage, sablage, consolidation et restauration, pour ensuite aboutir à des résultats qui enrichissent nos connaissances.

En plus de ces éléments fonctionnels, il y a aussi de l'outillage, de l'instrumentum : deux couteaux, une clef, des burins...qui également posent des problèmes de lisibilité.

(**Fig. 24; Pl. 23**). Toute une série de céramiques presque entières ou que l'on peut reconstituer entièrement à partir des nombreux fragments, correspond au service de vases qui se trouvait au rez de chaussée avant l'effondrement dans la cave: cruches à col cylindrique et lèvre retombante moulurée, pots ovoïdes à lèvre triangulaire à face supérieure moulurée (type Besançon), pots ovoïdes sans col distinct, assiettes, coupes, une lampe (Warzenlampe du type Dressel 2), vases à parois fines, céramiques sigillées avec timbres [SENT] (UF 1548), [PHERT] (UF 1518 et 2102) retrouvées pour la première fois à Bibracte (**Pl. 24-26**).

Ces vases se datent de l'époque augustéenne, entre -20 et le changement d'ère.

Dans les couches appartenant à la phase d'utilisation de la cave, nous avons eu la possibilité de faire analyser une certaine quantité

Liste des matériaux dont la position est marquée dans le Plan de l'UF 1564:
Les numéros des objets sont indiqués par un triangle.

- 1- PSFIN, pot à décor lissé.
Le pied UF 3205,1 colle avec la partie supérieure UF 3206,3.
A' côté de l'angle sud-est, près du poteau d'angle 2148, fragments du corps décorés.
- 2- PSFIN, cruche avec inscription.
- 3- MICACG, pot, fragments de la partie supérieure.
- 4- PCGROS, pot.
- 5- Couteau en fer. Sur la poutre carbonisée n. 5.
- 6- PCMIFIN, trois fragments des parois de cruche/bouteille.
- 7- PCGROS, pot.
Le bord colle avec le n. 9.
- 8- PCCRU, cruche en fragments: bord, anse, parois.
- 9- PCGROS, pot.
Le bord colle avec le n. 7.
- 10- MICACC. Pot, bord.
- 11- PCMIFIN, assiette, bord.
Déformé par la chaleur, couleur rouge-grisâtre; d'autres fragments se trouvent dans 15.
- 12- Couteau en fer.
La lame était verticale dans le terrain qui recouvre la poutre en bois carbonisé.
- 13- MICACG, pot, bord.
- 14 A- PCGROS, pot, bord.
- 14 B- PGFINLF, fond, forme fermée.
- 15- PCCRU, cruche, fragments divers (bord, anse, col, pâte claire, grise en coupe).
- 16- PGFINLF, assiette, bord.
- 17- Série de clous en fer, de petite taille, en groupe.
- 18A- PSFIN, assiette, un fragment.
- 18B- MICACG, pot, fragment du bord.
- 18C- PCMIFIN, bouteille(?), fragment du pied.
- 19A- PCCRU, cruche, fragment du col.
- 19B- PC?, assiette, fragment du bord.
- 19C- PC, assiette, fragment du bord.
- 20- PCGROS, fragment de bol.
Il colle avec 4/3206.
- 21- PGFINLF, Portion inférieure de vase-bobine
A' côté du vase n. 1.
- 22- PCCRU, cruche trouvée en 1993.
- 23- PFIN, vase à parois fines décoré, trouvé en 1993.
- 24- PFIN, lampe à huile.

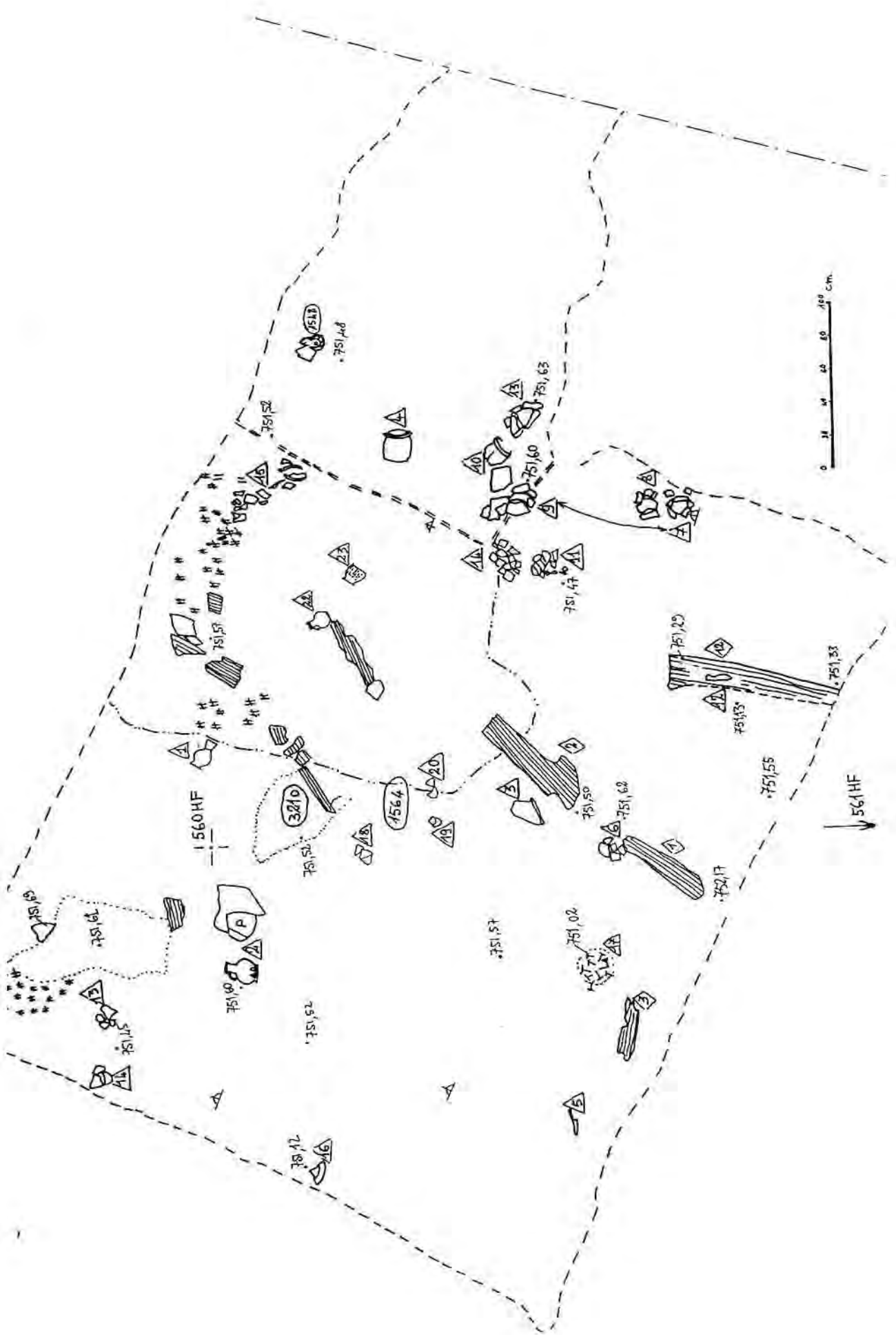


Fig 24

de bois carbonisés, d'épaisseur assez importante pour permettre la réalisation d'une courbe dendrochronologique.

La détermination a été faite par le laboratoire de Chrono-Écologie de l'U.M.R. C 99-46 du CNRS, Université de Franche-Comté de Besançon (par G. Lambert et G. Jacquet).

Parmi les échantillons prélevés (**Fig. 25**) "ont été mesurés 11 individus, qui ont été synchronisés et rassemblés dans une moyenne appelée VIT95.M6 longue de 98 années" (LAMBERT-JACQUET, 1995, p. 2).

Tous les échantillons appartiennent à des planches en chêne d'épaisseur variable entre 2 et 6 cm et aucun d'entre eux ne comportait d'aubier (ibid. p. 2).

Les résultats de l'analyse dendrochronologique donnent -46 av. J.-C. comme la date de la dernière cerne conservée. A cela, il faut ajouter entre 10 et 40 ans pour compenser les cernes d'aubier non conservés (ibid. p. 3).

La date d'abattage des bois utilisés dans les structures de la cave et de la maison peut donc se situer entre -36 et -6 , vraisemblablement -26/-16.

La grande quantité de restes de bois carbonisés a permis aussi de procéder à une détermination des essences végétales utilisées, soit dans les structures architecturales, soit dans le mobilier : le chêne est largement majoritaire , mais on remarque aussi le hêtre, le saule ou le peuplier, l'aulne ou le noisetier (UF 1993/2102/ éch. 101 et 103), le frêne et le hêtre (UF 1993/2102/ éch. 102).

L'unicité de la situation avec des végétaux carbonisés a aussi permis une détermination et une étude des macrorestes végétaux par Julian Wiethold du laboratoire de paléobotanique de l'Université de Kiel. Le résultat le plus éclatant est celui de la présence d'une grande quantité d'amidonner germé au fond de l'écroulement primaire de la cave. Un tel état de germination est mis en rapport avec une production de boissons fermentées.

D'autres trouvailles intéressantes sont constituées par des olives -les premières retrouvées à Bibracte- qui doivent être considérées comme faisant partie des produits importés des contrées du sud (Midi de la Gaule, Italie ou Espagne) dans de probables amphores ; vraisemblablement à la suite du vin italique (voir DFS Hesnard-Olmer)

De tels témoignages qui ont une signification économique et culturelle (l'assimilation de modes alimentaires non celtiques) appartiennent à des contextes qui se datent des dernières décennies du Ier siècle av. J.-C., comme ailleurs en Gaule.

Dans les mêmes couches il y a aussi une grande quantité de différents types de céréales et de légumineuses qui témoignent des produits alimentaires stockés à l'intérieur de la maison (dans le grenier du premier niveau) et aussi des productions agricoles du territoire de Bibracte.

(Pl.14- 22). Pour ce qui est des couches supérieures du remplissage, on pourrait envisager une origine à partir des alentours immédiats, ou de l'intérieur de la maison, pareillement détruits ou endommagés par l'incendie. La part de céramiques fines (vases à parois fines, gobelets d'ACO, céramiques indigènes, assiettes à pâte claire fine) est assez semblable et homogène avec celle que l'on trouve au fond de la cave.

A l'intérieur des UF 2111 et 2114, on constate de nombreux collages entre les fragments de céramiques.

En tout cas, on peut avancer que la fourchette chronologique des ensembles contenus à l'intérieur des "remplissages artificiels" est comprise entre -30 et le changement d'ère.

4.2.3. L'aspect de la cave.

N'ayant fouillé pour le moment que la moitié du fond de la cave (Fig. 21), nous ne pouvons pas généraliser nos conclusions et les étendre à l'autre moitié qui reste encore à examiner.

Pour le moment, on peut conclure que le sol de la cave, avant la formation de l'incendie, avait été complètement "nettoyé" et qu'il ne restait pas d'objets déposés au fond.

Nous n'avons pas observé la présence d'éventuels matériaux organiques, sauf ceux qui restaient à l'état de charbons de bois.

Parmi les poutres et les planches brûlées, on a isolé une série de planches plates horizontales, directement posées sur le sol, dont l'une, large d'une quarantaine de centimètres porte sur la face supérieure deux marques profondément entaillées dans le bois: un X et immédiatement au dessous un V. (Fig. 21 et 26).

Cette planche est en liaison avec une deuxième qui se trouve immédiatement à côté, et qui comporte également un élément plat, en fer, complètement corrodé. Ces deux éléments en fer pourraient être des gonds.

Les deux planches qui mesurent presque 1,50 m de longueur (la longueur total sera calculée avec la poursuite de la fouille, car actuellement les deux pièces sont situées sous un des témoins laissé en place) n'appartiennent pas au système de planchers-poutres, notamment en relation stratigraphique : elles se trouvent au dessous de tout l'ensemble de poutrage.

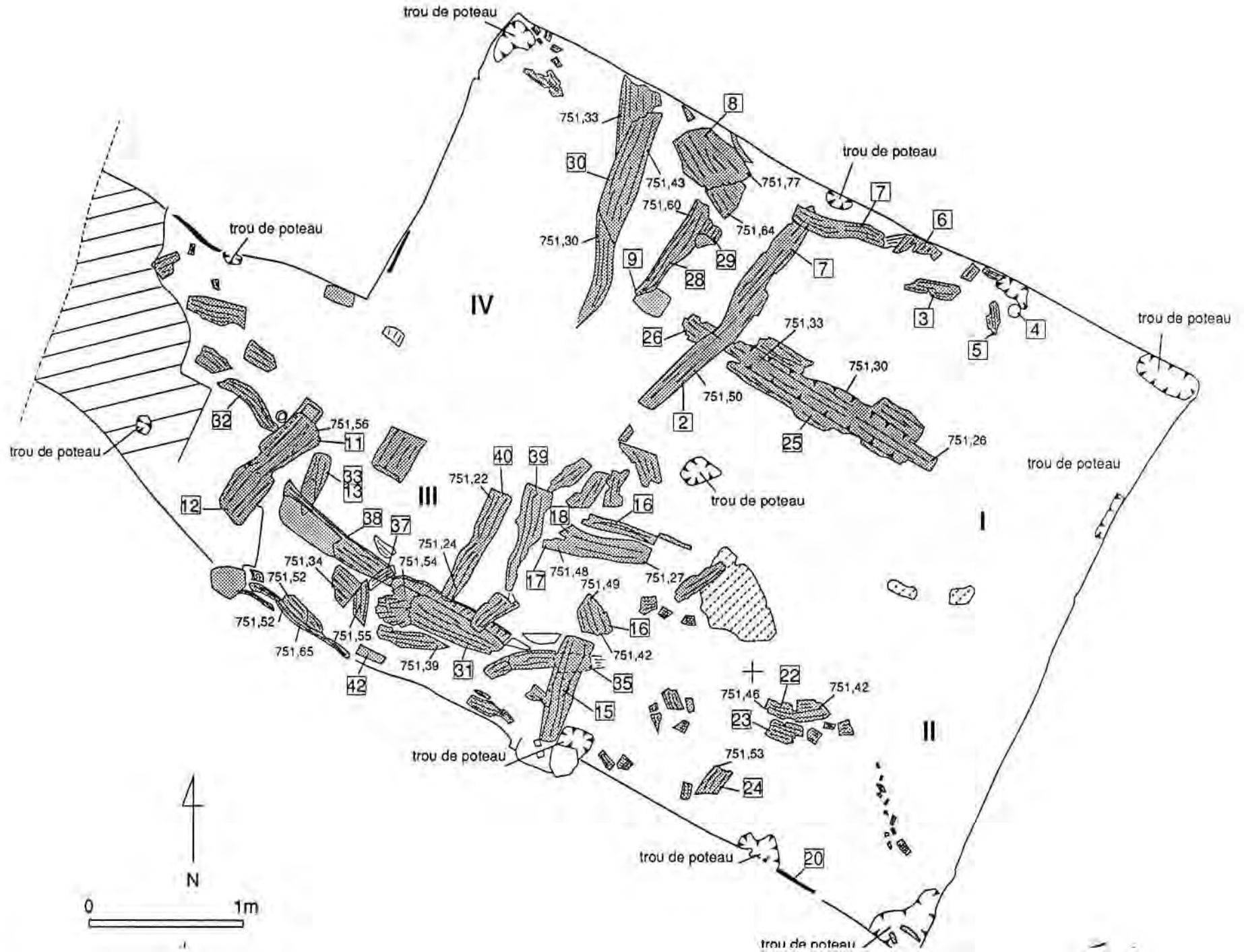




Fig 26

L'hypothèse la plus vraisemblable que nous pourrions formuler est celle d'une porte et plus précisément de la porte donnant accès à la cave, tombée sur le sol, face à l'escalier d'accès.

Ce dernier élément est également une des nouveautés de la campagne de fouilles 1995. L'identification de l'escalier qui donnait accès à la cave depuis le côté ouest, avec une largeur de 1,50 m et une longueur provisoire de 2,00 m a été parfaitement repérée.

(Fig. 14, 16, 17, 19, 22). Les marches de l'escalier sont creusées dans le sol géologique et sont ensuite entièrement habillées de bois. On a identifié les traces des encoches des marches en bois, qui ont été entièrement détruites par l'incendie.

L'escalier ne s'inscrit pas exactement dans l'axe du côté ouest mais se présente légèrement déplacé vers le sud, à 2,20 m de l'angle nord-ouest. De ce côté, le système de poteaux qui devait permettre à la porte de s'ouvrir est différent de celui que l'on trouve habituellement dans la cave : pas de poteaux positionnés dans des trous préalablement creusés dans le sol, mais deux poteaux posés sur une base horizontale en bois, qui alors constituaient une sorte de pieds-droits.

La différence d'altitude entre le haut et le bas de l'escalier : 752,65 m au sommet et 751,20 m à la base ; soit près de 1,40 m de profondeur.

La poursuite de la fouille nous permettra d'acquérir des détails supplémentaires. On a effectué en 1993 des prélèvements de planches de bois pour éventuels renseignements de dendrochronologie mais l'instabilité et surtout la fragilité du bois carbonisé n'ont permis aucune conclusion fiable.

4.3. Les sols au sud de la cave (Fig. 13; Planche hors texte).

La fouille de 1994 a montré que immédiatement au sud de la cave se trouve une riche stratification de sols différents, qui jusqu'à présent n'étaient pas visibles à partir des grandes coupes faites dans ce secteur (Fig. 13). Les quatre sols apparus présentent, en fait, les mêmes caractères géologiques et chromatiques : une couche de préparation faite de petites pierres anguleuses, une mince couche d'argile jaunâtre étalée au dessus, qui fait fonction de sol, et une couche encore plus mince (0,5/0,2 cm environ) de charbons émanant de foyers.

Nous avons identifiés quatre sols dont la plupart ont été enlevés en 1995 :

1- le plus ancien est le plus profond (UF 2192/3225/3247) ; il correspond à une surface horizontale située directement au contact avec le sol géologique; on en a découvert seulement des petits lambeaux.

2- immédiatement au dessus, on voit une couche de pierres anguleuses et d'argile lissée (UF 2188). En phase avec ce sol, un grand trou reste à déterminer, le long du côté sud, avec une bordure rectiligne de direction E-O (UF 560).

3- Immédiatement au dessus, sur l'UF 2188, on trouve une nouvelle préparation élaborée par une surface à parois d'amphores (UF 2181) et de pierres anguleuses (UF 2172). Parmi les tessons d'amphores bien rangés à plat, il y a des outils en fer, probablement abandonnés : une hache, une longue tige pliée en deux et des clous (**Fig. 27**).

Ce niveau est à mettre en relation avec l'UF 553, le remblai du grand trou UF 560, c'est à dire la "cave" de l'état 2.

Tout ce système de remplissage et d'aménagement a été fait pour réaliser le sol UF 119, déjà identifié dans toute son importance à partir de la première année de fouille (**Fig. 28 a**).

Le sol 119 montre des aires rubéfiées. On doit mettre la sablière UF 1536 en rapport avec ce sol. Sur l'UF 119, une mince couche de charbons (incendie) l'UF 1502, qui correspond à l'abandon.

4- Puis on relève une nouvelle préparation avec fragments d'amphores et des pierres anguleuses, destinée à un sol en argile dont la bonne partie est perdue (UF 921). La surface de l'UF 921 est en effet détruite en partie par l'érosion qui a entraîné les sols à l'intérieur de la cave ; les labours après l'abandon qui transforment les couches archéologiques affleurantes en terrain agricole (935=598) ont en conséquence abîmé la surface de 921.

Contemporainement avec le sol 921, la sablière 1536 n'existe plus. Elle est remplacée par une nouvelle sablière, (UF 903) plus étroite, à un niveau plus haut, qui maintient la même orientation que la précédente (**Fig. 29**). On doit mettre en relation avec ce même sol, une série de trous de poteaux (voir UF 922 et d'autres plus au Nord, parallèles au bord de la cave).



Fig. 27

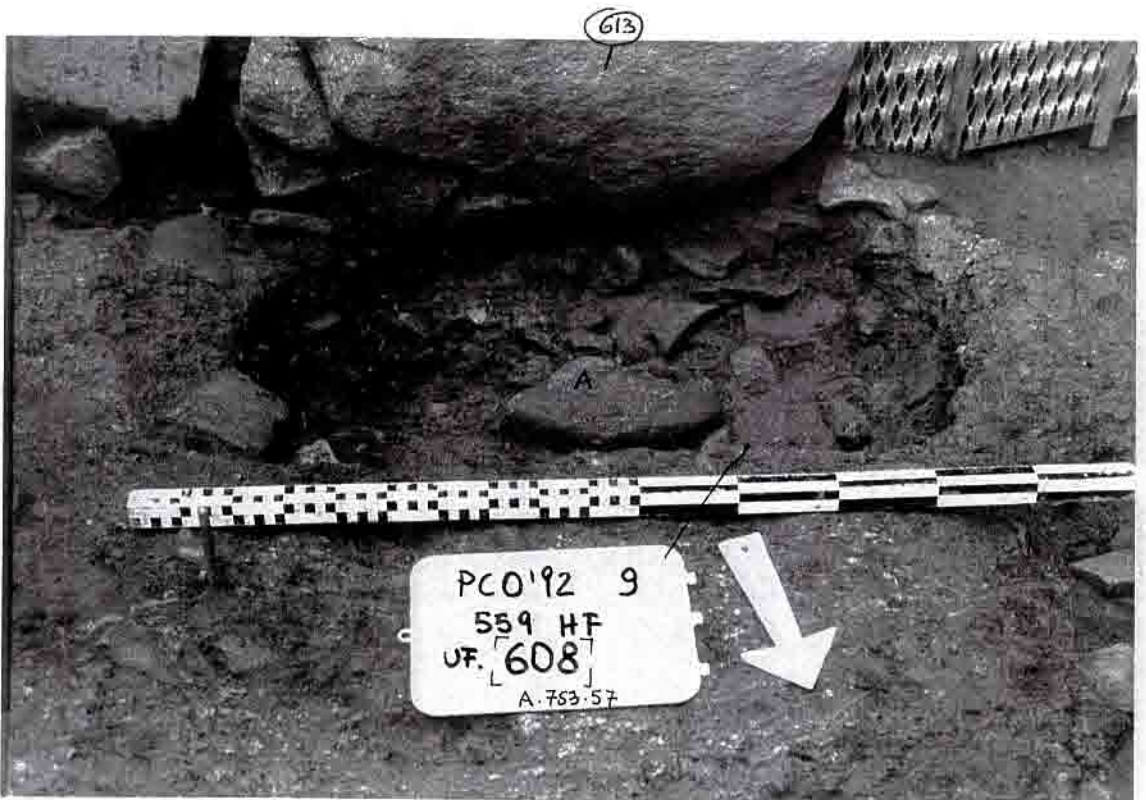
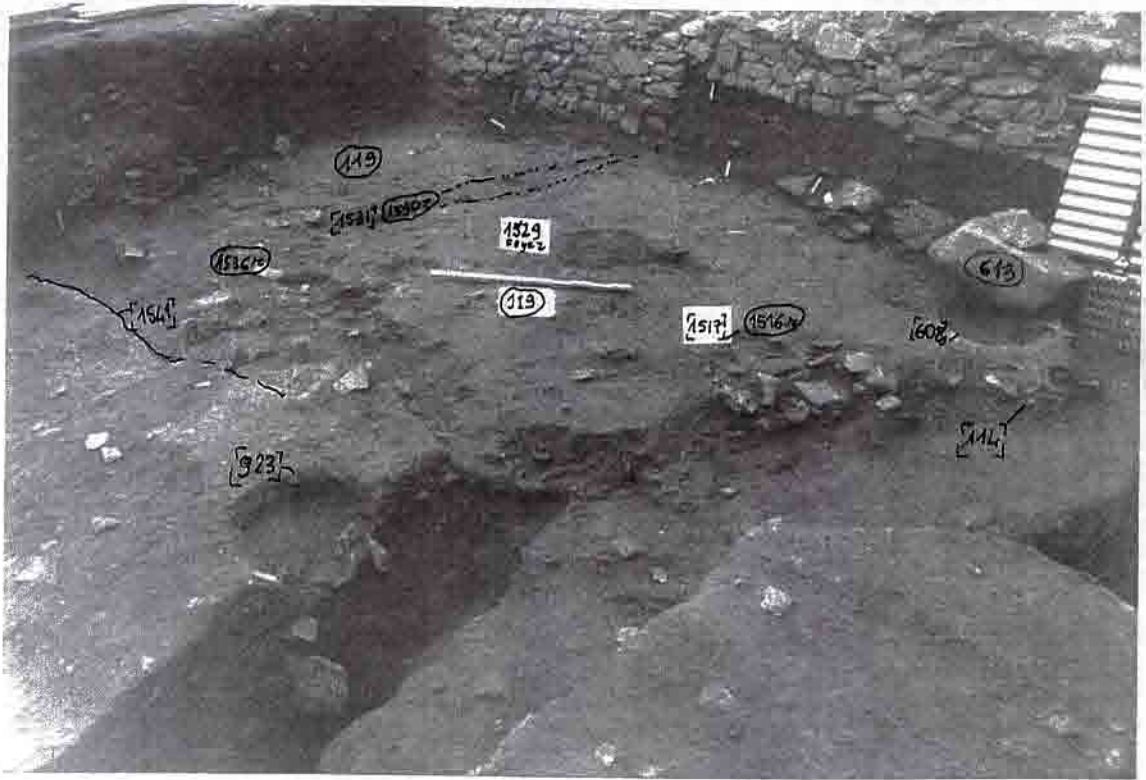


Fig 28 -

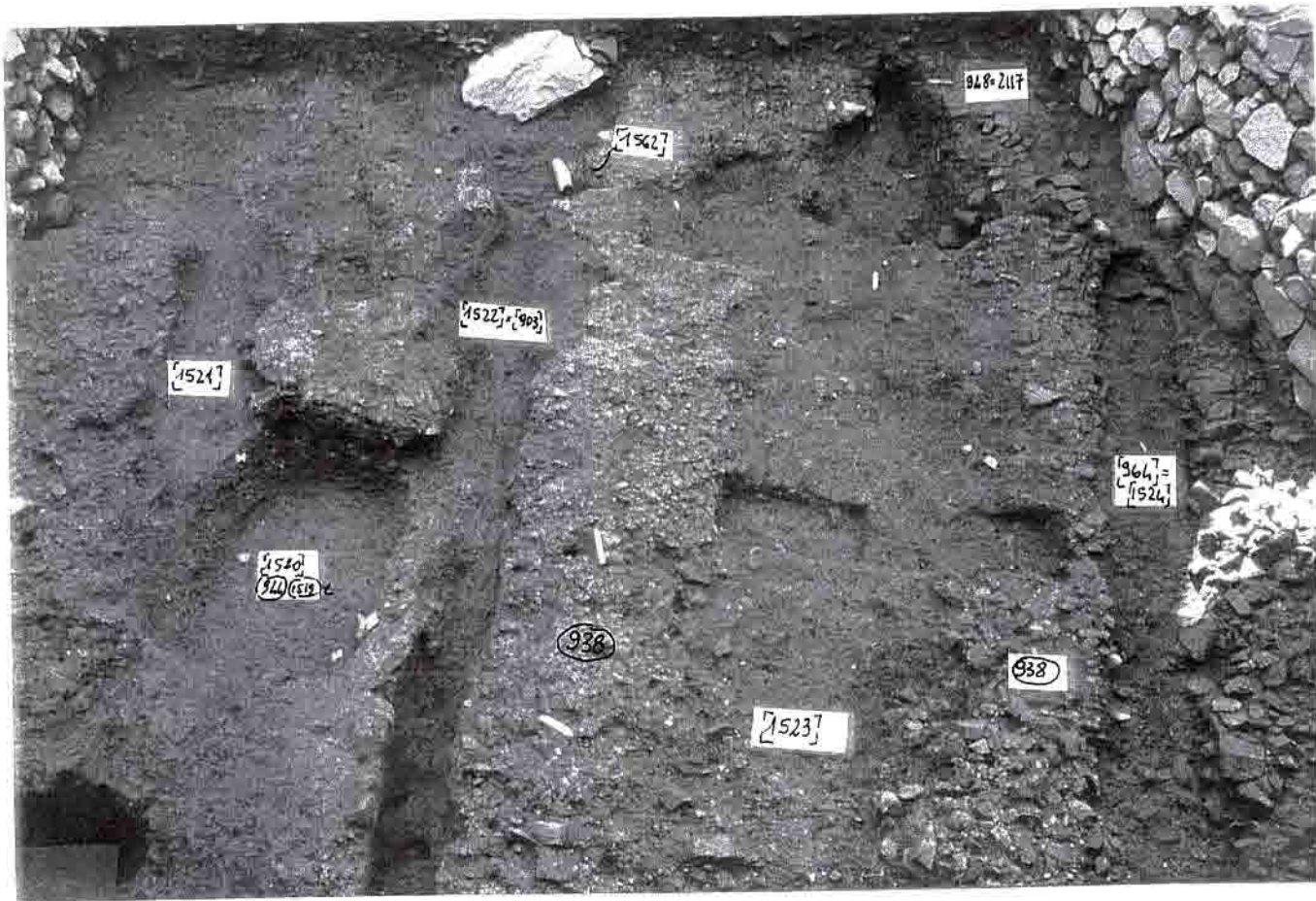


Fig 29

C'est important de souligner que l'érosion des parois Sud de la cave trouve son origine à partir de ce niveau-ci, et que donc à cette phase ci (sol 4) la cave est encore ouverte.

Ce secteur du bâtiment contenant la grande cave a vu une pluralité de réfections dont les corrélations détaillées avec la cave sont encore à préciser.

Une dernière considération reste à faire. Pour la partie centrale de l'aire où se développent les sols, entre la ligne des sablières, la limite du trou 560 (la cave de l'état 2), la limite Ouest de la fouille, on constate des effondrements des couches artificielles, probablement produits par les mouvements des matériaux qui comblent les zones creuses au dessous.

Les éléments de chronologie que nous possédons jusqu'à présent nous permettent de dater de l'époque augustéenne les deux derniers sols, tandis que les deux premiers (s'ils sont la continuation de UF 1527-565) se dateraient de la fin du IIe -début I s. av.J.-C.

4.4. La cave augustéenne, une réfection d'une cave antérieure située au même endroit?

L'analyse de la répartition des clous en fer le long des parois (Fig. 20) nous a permis de constater que dans certains emplacements il y avait encore, in situ, deux séries de 4 ou 5 clous alignés verticalement, à des distances respectives de 12,15,17 et 25 cm.

On a pu noter cette particularité sur la paroi septentrionale de la cave ; ces clous apparaissent plantés depuis l'extérieur vers l'intérieur. En correspondance avec la pointe du clou on ne relève aucune trace de bois ou de planches. Cette absence peut tout simplement provenir du lessivage de cette zone par les eaux de pluie.

Les alignement verticaux des séries de clous (UF 3241, 3242) semblent indiquer la présence d'un élément vertical (un poteau vraisemblablement), contre lequel seraient fixées des planches horizontales, qui formeraient alors les parois de la cave. Hors, le problème principale réside dans le décalage, que nous avons constaté lors de la fouille, entre la position des clous et les trous de poteaux positionnés au sol. Il n'y aurait pas de correspondance entre eux.

On observe, de la même façon, que la répartition théorique des alignements des clous semble correspondre à une subdivision de la

parois en 7 parties (distantes de 76 cm) contre la subdivision en 5 parties dont les 5 poteaux restés in situ témoigneraient (UF 2174, 1570, 2165, 1565, 2196).

Ces 5 poteaux sont profondément englobés dans le sol de la cave, qui semble constitué, par ailleurs, par un apport important de matériel qui enveloppe littéralement les éléments de bois.

L'hypothèse serait alors la suivante : une première cave est établie, avec 7 poteaux sur le côté nord (poteaux qui devraient se trouver du côté interne, en deçà des planches en bois). Ensuite survient une réfection, où de nouveaux poteaux sont positionnés à l'intérieur de la pièce, mais décalés par rapport aux précédents et en plus faible nombre : il n'y en a plus que 5. Il est probable alors, que la réfection n'a pas concerné les poteaux d'angle (voir UF 2174 et 2196), dont l'un (UF 2174) a restitué des clous qui ont été sûrement planté depuis l'extérieur vers l'intérieur, ainsi que nous l'avons déjà précisé.

Le problème, au delà de cette proposition d'hypothèse qui ne peut être évidemment que provisoire, méritera d'être tenu en considération dans le futur.

S'il y a eu une première version à la cave de -20/0, elle ne peut pas être antérieure à l'époque augustéenne (-30...) du moment que les matériaux qui proviennent des remplissages/comblements extérieurs (par exemple l' UF 577) se datent à partir de -30.

4.5. Relations chronologiques

L'analyse du matériel céramique contenu à l'intérieur de l'écroulement initial et des niveaux de préparation de la structure de l'état 4, porte à présenter une fourchette homogène entre -20 et 0.

Les collègues spécialistes "transversaux" confirment cet élément.

On pouvait supposer que le remplissage réalisé à l'extérieur des parois en bois de la cave (entre les planches et le géologique) avait été élaboré avec des matériaux en tout cas plus anciens que -20/0, période de l'utilisation de cette cave.

Les quelques démontages de "morceaux" de ces remplissages (par exemple l'UF 577) montrent que le matériel contenu n'est pas radicalement différent de celui trouvé à l'intérieur de la cave (**Fig. 22; Pl. 13**). Les remplissages externes auraient été faits avec du matériel plus ou moins contemporain au dernier tiers du Ier s. av. J.-C.

Nous en saurons encore plus dès que nous pourrons disposer des énormes quantités de tessons qui constituent les remplissages des trois autres côtés, qui entourent la cave.

Ces remplissages devront bien évidemment être démontés jusqu'à la mise à nu du géologique.

5. Le bâtiment de l'état 4

Apparemment, c'est la dernière structure d'habitat connue pour ce secteur de la Pâture du Couvent. Les niveaux archéologiques des différentes zones internes ont été sensiblement perturbées par les labours des moines du Couvent, à l'époque médiévale.

C'est pour cette principale raison, qu'il n'y a pas une documentation nette et exhaustive de la situation lors de la dernière phase d'occupation de cette partie de l'oppidum.

La limite septentrionale de ce bâtiment (le plus récent en stratigraphie) est marquée par le mur en pierres sèches UF 915 (Fig. 7, 9, 30).

L'extrémité orientale de ce même mur avait été précédemment reconnue lors de la fouille de nos collègues hongrois, qui l'avaient alors nommé UF 522.

Ce mur est orienté sud-est/nord-ouest ; il a une largeur moyenne de 80 cm, et est fortement désarticulé à cause des labours médiévaux.

L'extrémité sud-orientale (UF 522) est formée par des pierres de grandes tailles (SZABO' Rapport d'activités 1991, p. 76) qui devaient correspondre à un angle du mur.

L'extrémité opposée a été révélée lors de la fouille de 1992 (VITALI, Rapport d'activités 1992, p. 93) ; elle semble former un angle avec un autre morceau de mur orthogonal, orienté vers le sud-ouest. Dans le prolongement de ce mur on a trouvé des alignements, in situ, séparés par des vides dus à l'arrachement de l'époque du Couvent ou postérieurs. Les traces de ce mur occidental sont visibles sur le plan 1993/ n. 20 = UF 2134.

Du côté opposé, à l'Est, il n'y a aucune trace du mur.

On pourrait envisager l'hypothèse que de ce côté-ci du bâtiment, on ait utilisé un système de clôture de l'espace par des poteaux de bois et de matériaux périssables (torchis?), qui était en fonction à l'époque précédente.

La fouille de 1993, et surtout celle de 1995, ont mis au jour un alignement de pierres de la même taille possédant les mêmes caractères que l'UF 915, un peu plus au Sud, là où on pouvait envisager une limite méridionale à ce bâtiment. Un tel mur serait la continuation vers le sud-est d'un lambeau de l'UF 613 déjà identifié en 1990 (Fig. 2 et 28, a, b; 31 b). Dans son ensemble, ce mur qui



Fig. 30

est désormais documenté sur une longueur de 3 m, apparaît parallèle au mur 915.

L'altitude du sommet de UF 915 est de 753,60 m ; celle de UF 613 est de 754,11 m. La différence de presque 1/2 mètre est cohérente avec un pendage général de la zone, entre les moitiés septentrionale et méridionale du bâtiment.

Les murs 915 et ce qui reste du 613 délimitent donc une surface de 10,50 m de longueur (nord-sud) et d'environ 13 m en largeur (est-ouest), c'est à dire une surface de 136,50 m².

L'espace intérieur de ce rectangle (**Fig. 2; 13; Planche hors texte**) montre un sol fait de petites pierres, de terre et de tessons de céramiques (UF 1508 = 2116 = 576 = 1511 = 2101) et dans le secteur nord-ouest un foyer UF 586, qui comprend 2 ou 3 réfections, par des couches d'amphores et d'argile lissée, rubéfiée et très cuite (**Fig. 31**).

Ce foyer se trouve au sommet des niveaux qui comblent la sous-jacente cave d'époque augustéenne (-30/0).

La couche supérieure qui scelle ces remplissages, en rapport avec le foyer, est identifiée avec l'UF 583 (= UF 1508 A).

(**Fig. 2**) A cette même structure il faut associer une série de trous de poteaux à plan carré, dont le fond se trouve à une même profondeur (UF 1562, 1569, 1520) (753,24/ 753,17 m). Ces trous, qui coupent les remblais des trous les plus profonds (et antérieurs), ont la même taille et sont à mettre en rapport avec la division de l'espace intérieur du bâtiment, ou bien avec les superstructures générale du bâtiment.

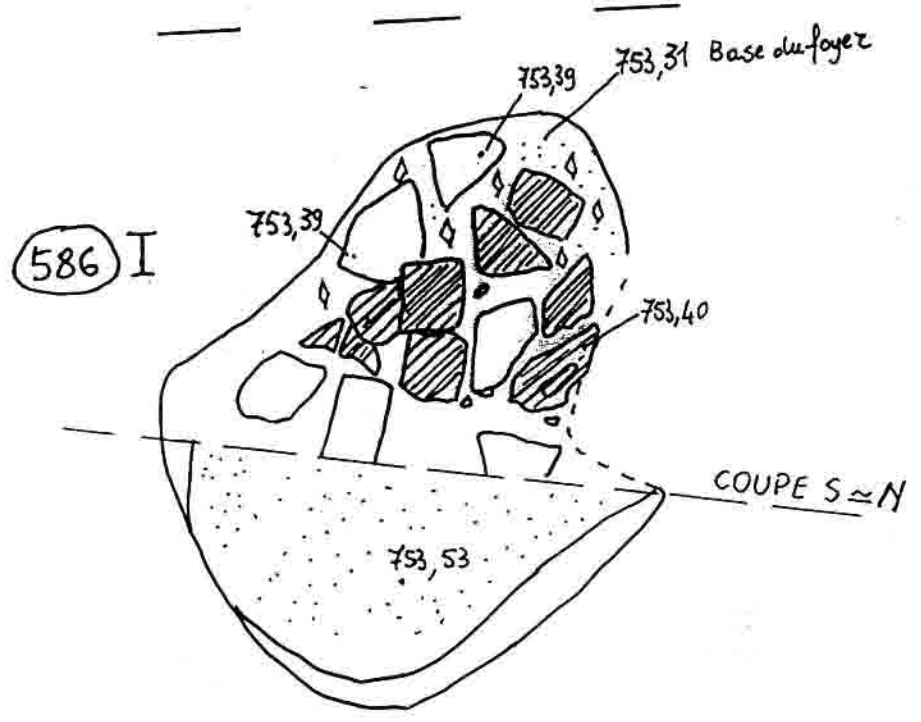
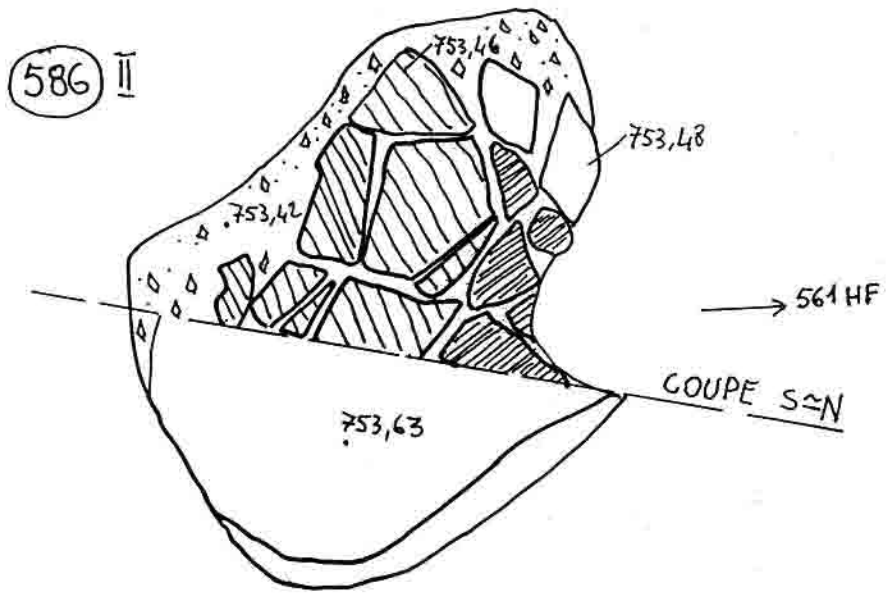
Les trous UF 1569 et UF1562 se trouvent sur l'axe sud-est/nord-ouest du bâtiment, presque à la même distance de l'UF 915 et de 613.

Les matériaux de remplissage de ces trous sont du même type de ceux qui remplissent la tranchée pour une parois interne UF 961.

Un col d'amphore du type Dr. 2/4 de Cos, de la céramique fine (rempliss. 1519), un pied d'amphore de Brindes, un col de Lamboglia 2 (rempliss. 944) ; un fragment. de Lamboglia 2, un col et lèvre de Dr. IC, un pied de cruche italique, un pied de campanienne A tardive (rempliss. 943, qui concerne aussi 961) ; un fragment de parois de vase tonnelet blanc/rouge, deux potins LT 2935, des fragments de pieds petits d'amphores (rempliss. 946).

Les ensembles se datent des alentours du milieu du Ier s. av. J.-C.

On doit les interpréter comme la réutilisation de matériaux anciens pour combler et entourer les éléments en bois mis dans les trous.



0 10 20 30 40 50 cm (Plan. 1993/12)





- | | |
|--|--|
|  fegt.s amphoze |  pierre |
|  fegt.s tuile |  pierres anguleuses, argile, bzûlies. |

Fig 31

(Fig. 30). A l'extérieur du mur UF 915, une couche de pierres chaotiques (UF 916 = 1509) est le produit de sa démolition ou de son écroulement, après l'abandon.

Immédiatement au dessous, une couche compacte de gravier gris et de sable (UF 1512) (UF 917 = 939), qui se poursuit en largeur vers le Nord, peut être interprétée comme un sol extérieur, étendu dans cet endroit pour combler les dénivellements des couches les plus profondes (couches de fragments d'amphores), et pour consolider le sol ou pour favoriser le drainage des eaux.

A partir de l'angle nord-ouest ce sol de gravier devient plus épais et apparaît plus dense (UF 2118 et 2135?) (voir plan 1993 / n.20). On a interprété cette structure comme celle d'une voie qui longe le bâtiment à l'Ouest.

On a retrouvé les traces de cette même voie, plus au sud (HAFFNER, Rapport d'activités 1992).

Les différentes couches de fragments d'amphores, dégagées au dessous de la couche de gravier et de sable gris (Ière: UF 917 = 939; IIème UF 940 = 2113 = UF 882 fouille hongroise), sont antérieures à la création du mur UF 915.

On retrouve la même conclusion suite à la fouille dans le secteur hongrois, où on a également reconnus trois niveaux principaux de couches d'amphores (UF 866+ 863; 882=878; 864 + 888) (SZABO, Rapport d'activités 1991, p. 76).

5.1. Aménagement de l'espace au Sud du bâtiment de l'état 4. (Fig. 2).

Dans sa nouvelle extension vers le Sud, la fouille de 1995 a permis de dégager un petit canal creusé d'un côté (secteur Est) (Fig. 32, 33) dans le géologique et du côté opposé (secteur Ouest) creusé dans les couches archéologiques sous-jacentes (Fig. 34).

Le canal est orienté -à partir de l'extrémité orientale- depuis l'Est vers l'Ouest, parfaitement rectiligne ; tandis que dans le secteur occidental il forme un coude vers le sud, à 90°.

Au départ, on a pensé à une tranchée de fondation pour une sorte de palissade; surtout à cause du fait que le fond avait un profil presque horizontal.

La présence de limon dans la presque totalité du remplissage (UF 3214) et l'absence de matériaux archéologiques, nonobstant l'absence d'une pente sensible du fond, nous laisse entrevoir la possibilité d'un vrai caniveau, fait pour éloigner les eaux pluviales de la proximité du bâtiment de l'état 4.

Ce n'est qu'avec la poursuite de la fouille dans ce secteur que nous pourrons comprendre la vraie raison de cette infrastructure.

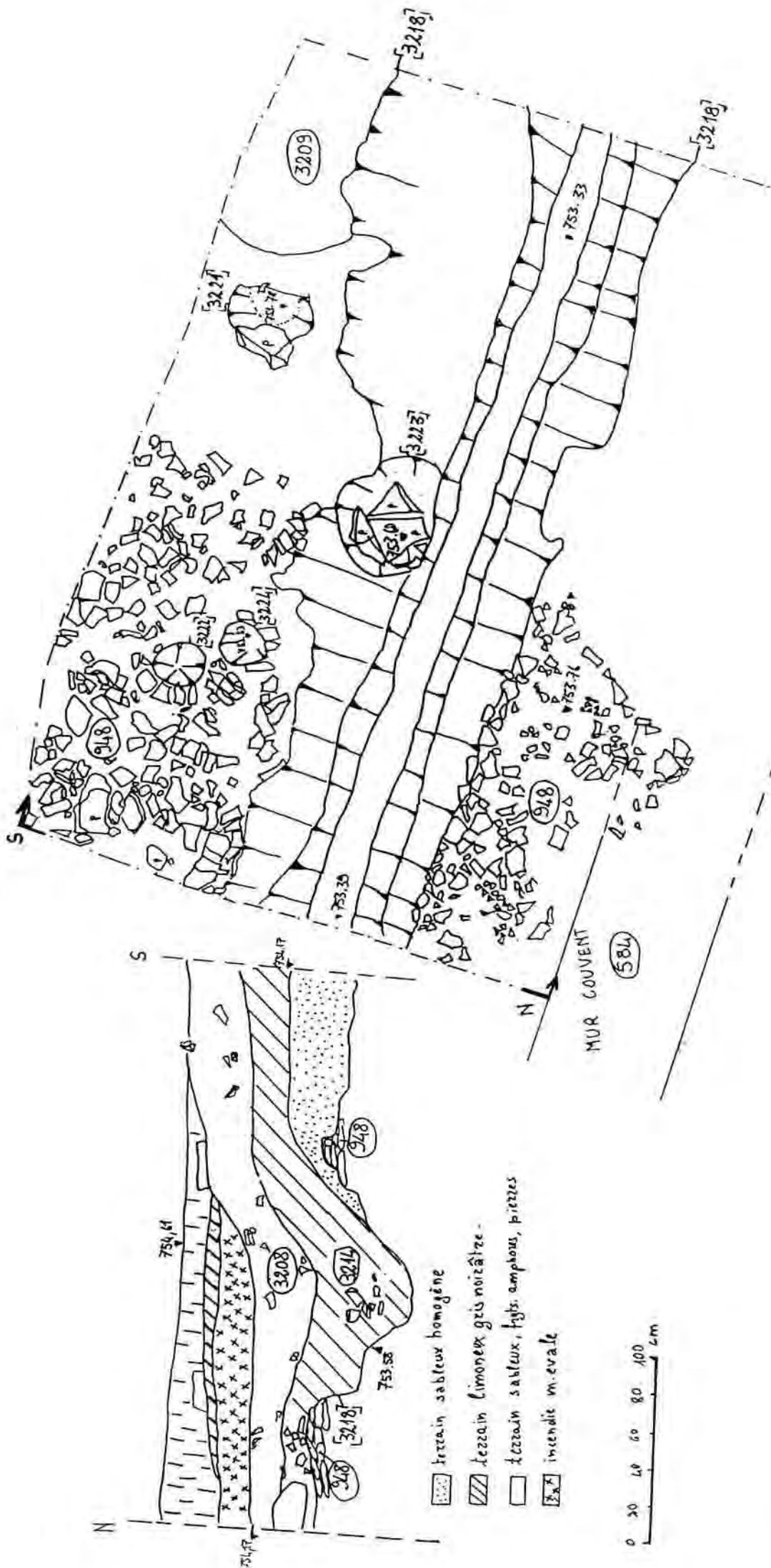


Fig 32



Fig 33



Fig 34

65

REMARQUES

Le principal intérêt qui ressort de la fouille de l'Université de Bologne est celui de la richesse documentaire liée intimement à la complexité des événements architecturaux et d'habitat : modifications, réfections, réutilisations. Tous ces remaniements ont eu lieu dans le même endroit, bien circonscrits, séparés les uns des autres par des accidents importants, qui forment des évidences archéologiques, notamment par des couches d'incendie. On ne peut pas encore évaluer la durée des périodes d'utilisation et d'interruption de l'habitat (les occupations, les incendies et les abandons) qui se déroulent pendant une période datable de la fin du IIe-début Ier s. av. J.-C., aux premières décennies de notre ère. On peut dire quand même que ce secteur est marqué, au moins, par quatre grandes phases d'habitat, de longue durée.

La continuité de l'utilisation d'un même espace urbain, conditionné par la présence d'autres infrastructures collectives ou privées placées dans les environs immédiats, rend très intéressante l'histoire de ce secteur au Sud-Ouest du Bassin.

Pendant toute son utilisation l'architecture garde son caractère "local" en bois, pierre et terre.

Peut-être qu'au changement d'ère, il y a eu l'utilisation de tuiles pour la couverture du bâtiment, mais on en n'a pas la certitude totale et ce serait alors la seule influence de la "romanisation" dans l'architecture de cette maison.

A l'époque de la grande cave (état 3) on a la certitude que la maison est articulée au moins sur deux niveaux (un rez-de-chaussé et un premier étage) auxquels il faut ajouter la cave enterrée.

Les événements que l'on peut extraire de la riche stratification observée depuis le début de nos fouilles en 1989, doivent être reliés à d'autres (probablement les mêmes) dont témoigne une richesse analogue d'états, bien documentés dans les autres secteurs de fouille générale de la Pâturage du Couvent (fouille de l'Îlot aux Grandes Caves; fouille de la grande voie) et dans d'autres secteurs de l'oppidum (le Parc-aux-Chevaux).

Pour le moment la collaboration avec Ph. Barral, F. Olmer, A. Hesnard, N. Huet, K. Gruel et G. Lambert avec G. Jacquet, a permis d'envisager des ensembles cohérents séparés par des éléments stratigraphiques très nets:

- UF 2192 : sol datable entre 100/90 et 80/70 av. J.-C.

- UF 558 : (cave du 1er Etat) remplissage datable des environs de 90/80 et 70/60 av. J.-C.

- UF 553 ("cave" du 2e Etat) remplissage datable des environs de 60/50 et 30 av. J.-C.
- UF 577 remplissage externe (entre les planches et le géologique) de la grande cave augustéenne datable des environs de 30/20 av. J.-C.
- Grande cave "augustéenne" de l'Etat 3 (UF 585) dont les matériaux céramiques sont datables des environs de 20/0. Ibidem: dendrochronologie des poteaux de la cave Etat 3 : -46 + (-10/30) av. J. C.

C'est tout à fait évident que pour avoir la possibilité de proposer des connexions qui ne soient pas que des simples ensembles homogènes de matériaux, associés à des morceaux de stratigraphies, il faut compléter la fouille dans sa globalité, soit horizontale, soit verticale.

Les directions dans les quelles nous sommes orientés à poursuivre les recherches dans les trois prochaines années sont donc les suivantes:

1- espaces extérieurs:

- 1.1.-Délimitation totale des sols à amphores au Nord et à l'Est ; définition de la modalité de jonction de ces sols avec la grande voie ; identification des témoignages archéologiques des phases antérieures.
- Démontage et exploration des structures du dessous.

1.2.-Délimitation du côté méridional : extension de la fouille vers le Sud ; élimination des témoins intermédiaires pour une vision sans discontinuité de la fouille.

2- espaces intérieurs:

- 2.1.- Cave augustéenne: élimination de deux derniers témoins sur le sol.
- démontage des remplissages sud, est, ouest et nord (dans ce dernier côté en équilibre avec la fouille de la voie à amphores).
- 2.2.- Cave UF 558: démontage des remplissages.

3- Espaces extérieurs/intérieurs:

-à côté de la cave 558: connexion avec la "cave" parallélépipédique de la fouille de A. Haffner ; définition d'autres structures creuses.

Il est aussi tout à fait évident qu'à part la fouille -qui reste encore un moment indispensable pour comprendre le travail déjà fait- il faut accélérer l'étude du matériel, surtout maintenant que les éléments de classement de la céramique locale du Beuvray, ont été désormais mis au point, et que nous disposons de relations stratigraphiques étroites. Nous pourrions ainsi proposer des datations en chronologie relatives, puis absolue, en tout cas : souhaitons le!!

BIBLIOGRAPHIE:

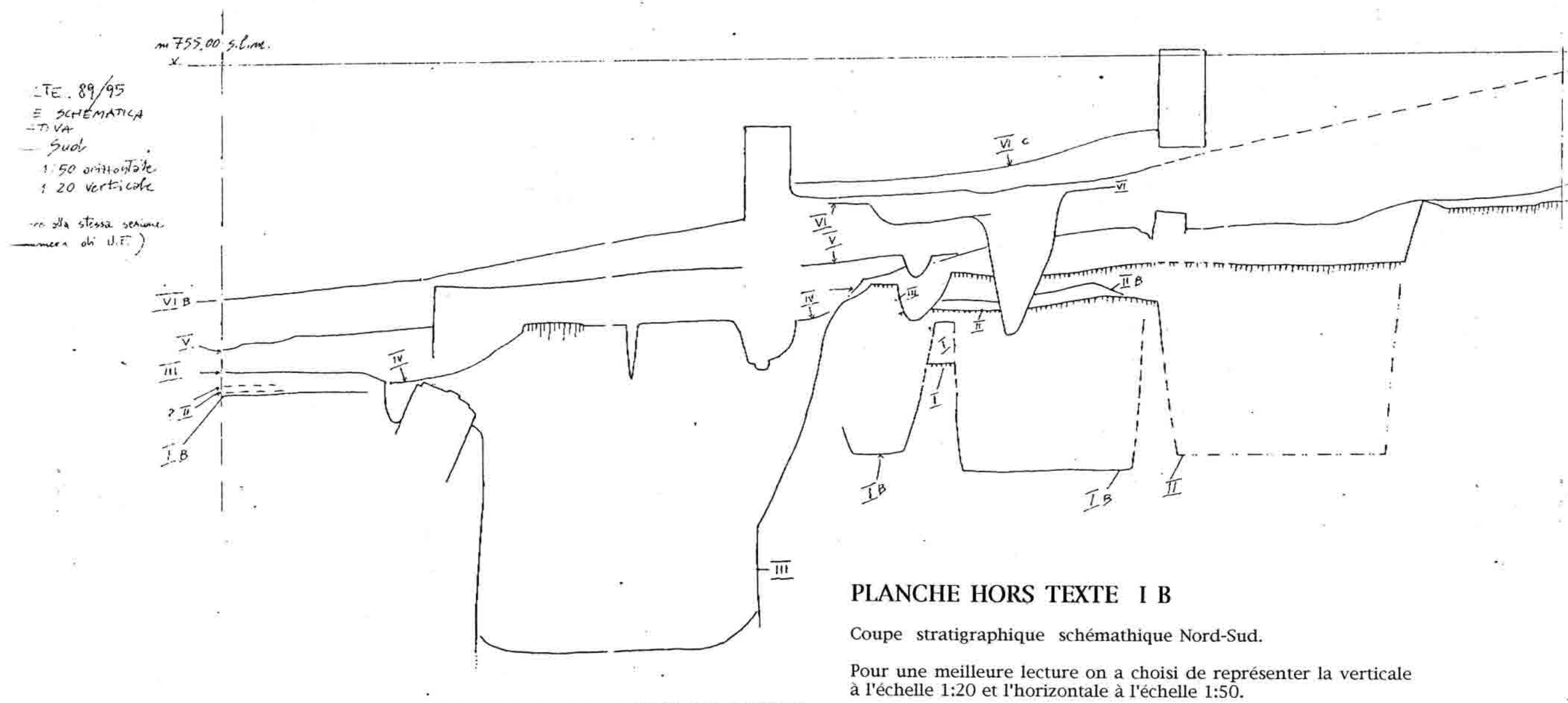
LAMBERT G.-JACQUET G., Etude dendrochronologique de bois provenant du site de Bibracte au Mont Beuvray (58) Lieu-dit "La Pâture du Couvent", Besançon, septembre 1995,

SZABO', Rapport biennal du Mont Beuvray, dans RAE, à paraître

VITALI D., Gli scavi nell'oppidum celtico del Mont beuvray-Bibracte (Borgogna, Francia), dans *Ocnus*, Quaderni della Scuola di Specializzazione in Archeologia dell'Università di Bologna, 2,1995, pp. 255-260.

VITALI D., Bibracte-Mont-Beuvray. Un centro europeo per gli archeologi del III millennio, *Alma Mater Saecularia Nona*, Bologna, 12, 1995, pp. 26-32.

VITALI D., WIETHOLD J., Restes végétaux carbonisés à la Pâture du Couvent (Amidonier germé stocké dans un bâtiment d'époque augustéenne), dans RAE , à paraître.



TE. 89/95
 E SCHEMATICA
 TIVA
 Sudr
 1:50 orizzontale
 1:20 verticale
 (con alla stessa sezione
 numerata di U.F.)

PLANCHE HORS TEXTE I B

Coupe stratigraphique schémathique Nord-Sud.

Pour une meilleure lecture on a choisi de représenter la verticale à l'échelle 1:20 et l'horizontale à l'échelle 1:50.

Cette coupe doit être superposée à la Planche Hors Texte I A contenant les n^{os} d'UF.
 Indication des états:
 état IA; IB; II; III; IV (début Ier s. av. J-C - premiers décennies Ier ap. J-C);
 états V; VIB; VI C (phase du Couvent).

PLANCHE HORS TEXTE II A

Coupe stratigraphique schématique OUEST- EST
Correspondances et équivalences des UF.

Pour une meilleure lecture on a choisi de représenter la verticale à l'échelle 1:20 et l'horizontale à l'échelle 1:50.

..... : couche d'abandon
IIII: sols rubéfiés/ foyers

A' cette coupe il faut superposer la Planche Hors Texte II B (subdivision en états)

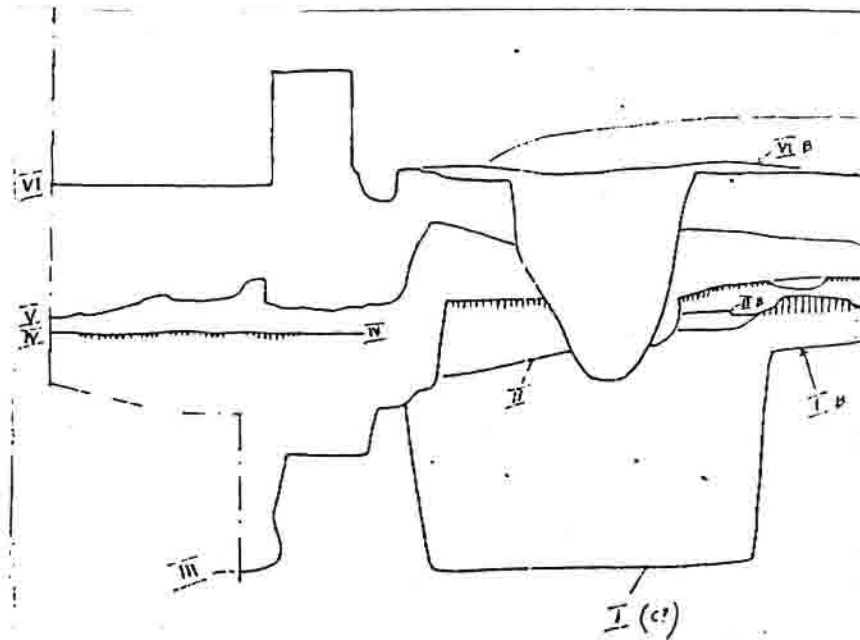
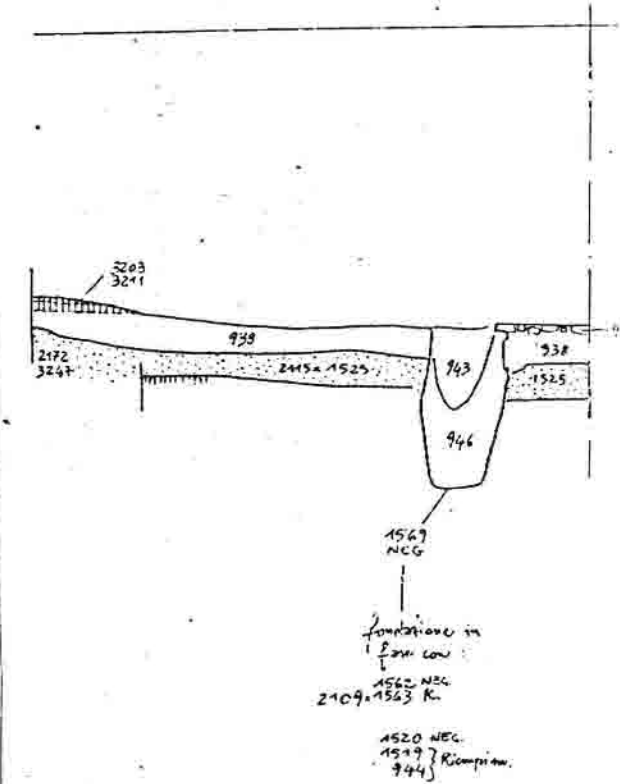
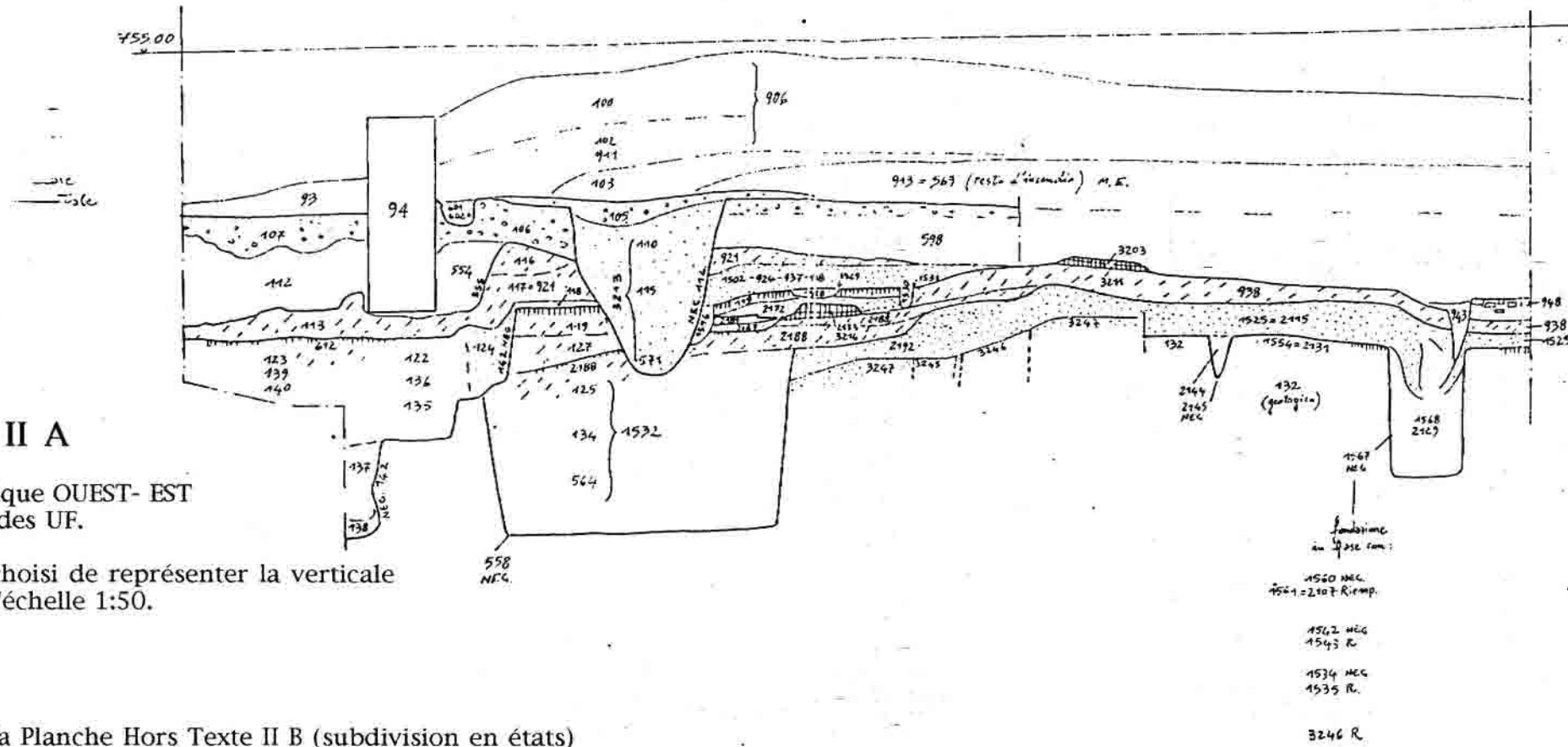


PLANCHE HORS TEXTE II B

Coupe stratigraphique schématique OUEST - EST.

Pour une meilleure lecture on a choisi de représenter la verticale à l'échelle 1:20 et l'horizontale à l'échelle 1:50.

Cette coupe doit être superposée à la Planche Hors Texte II A contenant les n^{os} d'UF.

Indication des états:

état IA; IB; II; III; IV (début Ier s. av. J-C - premiers décennies Ier ap. J-C); états V; VIB; VI C (phase du Couvent).

Pâture du Couvent au sud-ouest du Bassin

Chantier de l'Université de Bologne

9.I.

(dir. Daniele VITALI)

ANNEXE

index:

- 1- Planches 1-26
- legendes des planches
- 2- Liste des Plans
- 3- Liste des UF

Pâturage du Couvent
au sud ouest du Bassin
chantier de l'Université de Bologne
(9.I.)

LEGENDES DES PLANCHES 1- 26

PLANCHE 1

9.564.1	PEINT blanc
9.564. 3	PG FINLF décoré pot
9.1532.18	PG MIFINL écuelle
9.127.2	PGFINLF écuelle
9.134.10	PGFINLF pot
9.125.4	PGFINLF bol
9.1532.17	MICACG décoré bol
9.1532.13	PSGROSS jatte
9.134.2	MICAC B décoré pot

PLANCHE 2

9.2192.52	PEINT Rouge/blanc pot
9.2192.1	PEINT Rouge/blanc bol
9.2192.51	PEINT Rouge/blanc pot
9.2192.50	PC CRU cruche
9.2192.4	fibule Nauheim, fer (rid. 2:3)
9.2192.9	Perle annulaire incl.jaune opaque (rid. 2:3)
9.2192.10	Bracelet lignite sect.ovale (rid. 2:3)

PLANCHE 3

9.2192.45	PSFIN pot
9.2192.48	PSMIFINL pot
9.2192.43	PSFIN surf.brune bol
9.2192.42	PSFIN surf.brune bol
9.2192.41	PSFIN jatte
9.2192.3	PSMIFINL pot
9.2192.38	PSFINL Brun coupe

PLANCHE 4

9.2192.32	PSGROSS jatte
9.2192.29	PSGROSS jatte
9.2192.35	PSGROSS pot
9.2192.34	PSGROSS pot
9.2192.18	PCCN jarre

PLANCHE 5

9.2192.28	PSGROSS écuelle
9.2192.25	PSGROSS écuelle
9.2192.27	PSGROSS écuelle
9.2192.26	PSGROSS écuelle
9.2192.31	PSGROSS écuelle/jatte
9.2192.30	PSGROSS écuelle/jatte

PLANCHE 6

9.2192.39 PGFINLF bol
9.2192.40 PGFINLF coupelle
9.2192.46 PGFINLF pot/tonnelet
9.2192.44 PGFINLF jatte
9.2192.47 PGFINLF écuelle

PLANCHE 7

9.2192.24 MICAC G pot
9.2192.21 MICAC B décoré pot
9.2192.20 PCCN pot
9.2192.22 MICAC B pot
9.2192.17 MICAC G jarre
9.2192.23 PCMIFIN jatte
9.2192.16 MICAC G pot?

PLANCHE 8

9.553.72 PGFIN
9.553.57 PGMIFIN pot
9.553.59 PGMIFIN pot
9.553.58 PGMIFIN pot
9.553.30 PGFINLF pot
9.553.2 PGMIFIN décor lissé interne écuelle
9.553.1 PEINT rouge/blanc pot
9.553.4 PEINT rouge/blanc pot
9.553.6 CAMP A coupe
9.553.8 CAMP A coupe
9.553.7 CAMP Boïde

PLANCHE 9

9.553.36 PGFINLF assiette
9.553.35 PGFINLF écuelle
9.553. s.n. PGFINLF bol
9.553.33 PGFINLF bol
9.553.10 PGFINLF écuelle
9.553.37 PGFINLF couvercle
9.553.43 PGFINLF pot/tonnelet
9.553.44 PGFINLF pot
9.553.42 PGFINLF pot
9.553.17 PGFINLF bouteille
9.553.18 PGFINLF
9.553.41 PGFINLF tonnelet
9.553.15 PGFINLF

PLANCHE 10

9.553.48 MICAC B jatte
9.553.47 MICAC B pot

9.553.46 MICAC B pot
 9.553.23 MICACMIFIN couvercle
 9.553.s.n. MICACMIFIN marmite
 9.553.25 MICACFIN marmite
 9.553.20 MICAC G décoré, pot
 9.553.26 MICACCFIN marmite, décor ocellé

PLANCHE 11

9.553.34 PSFIN bol
 9.553.33 PSFIN écuelle
 9.553.32 PSFIN écuelle
 9.553.31 PSFIN bol
 9.553.52 PSGROSS pot
 9.553.56 PSGROSS jatte
 9.553.20 PCGROSS jarre
 9.553.28 PCCN jarre

PLANCHE 12

9.553.54 PSGROSS jatte
 9.553.55 PSGROSS jatte
 9.553.53 PSGROSS pot décoré
 9.553.51 PSGROSS pot
 9.553.50 PSGROSS pot?
 9.553.49 PSGROSS pot
 9.553.49' PSGROSS jatte?
 9.553.49" PSGROSS fond

PLANCHE 13

9.577.9 PCCRU cruche
 9.577.17-19 PCCRU cruche
 9.577.11 Paroi Fine gobelet
 9.577.10 EIR plat
 9.577.8 PEINT rouge/blanc
 9.577.7 PC bol
 9.577.7' PC pot
 9.577.35 MICAC B pot
 9.577.6 PGFINLF pot

PLANCHE 14

9.1518.9 Paroi Fine ACO (?) gobelet
 9.1518.B-C. 1 Paroi Fine HILAR gobelet
 9.1518.B-C. 21 Paroi Fine B gobelet
 9.1518.B-C. 2-4 Paroi Fine ACO gobelet
 9.1518.B-C./2102.11 TSIT Arétine P.HERT(ORIOUS)
 9.1518.28 EIR plat

PLANCHE 15

9.1518.D.2	PCFIN fond assiette
9.1518.10	PCFIN pied
9.1518.D.10	PCMIFIN décoré marmite
9.1518.B-C.10	PCFIN pied
9.1518.33	PGFIN paroi décorée
9.1518.D.8	PGFIN paroi décorée
9.1518.D.2'	PGFIN bol
9.1518.B-C.19	PGFIN marmite
9.1518.B-C.32	PGFIN couvercle
9.1518.B-C.17	PGFINTN assiette
9.1518.B-C.15	PGFINTN marmite
9.1518.B-C.16	PGFINTN assiette
9.1518.27	PGFINTN coupe
9.1518.D sn.	PGFINTN bol

PLANCHE 16

9.2102.7	Paroi Fine fond
9.2102.19	Paroi Fine B
9.1518.8	Paroi Fine décor en épine
9.1518 B-C.9	IMITS
9.1518.D.1	PEINT rouge/brun
9.1518.7	PEINT B Lie de vin Pastillage.

PLANCHE 17

9.2102.6	TSIT
9.2102.11	TSIT
9.2102.10	Paroi Fine gobelet
9.2102. s.n.	Paroi Fine ACO gobelet
9.2102.32	Paroi Fine ACO gobelet
9.2102.19	Paroi Fine gobelet
9.2102.13	Lampe à huile
9.2102. s.n.	CAMP B
9.2102.9	PCCRU
9.2102.12	PEINT lie de vin, blanc/noir Pastillage

PLANCHE 18

9.1518.40	PCMIFINMIC jatte
9.2102.13	PC assiette
9.2102.99	PGFINLF assiette
9.1518.4	PSFIN assiette
9.2102.30	PSFIN
9.2102.28	PSFIN décorée
9.2102.25	PSFIN gobelet
9.2102.17	PSFIN décorée couvercle
9.2102.26	PSFIN gobelet

9.2102.??? PSFIN surcuite coupe
9.2102.24 PSFIN ecuelle
9.2102.8 PSFIN décorée
9.2102.15 MICACMIFIN tonnelet?
9.2102.18 MICACMIFIN marmite

PLANCHE 19

9.2102.18 EIRIMIT? plat
9.2102.22 PGGROS pot décoré
9.2102.9 PGGROS pot
9.2102.16 PCGROSSMIC jatte
9.2102.17 PCGROS faisselle

PLANCHE 20

9.2102.16 MICACG ecuelle
9.2102.14 PCGROS pot
9.2102.15 PCGROS pot
9.2102.4 PCGROSCN décoré jarre

PLANCHE 21

9.2111.1 PCMIFIN chenet, corne de bélier
9.2111.8 PEINT
9.2111.7 PC anse à double torsade
9.2111.6 PCMIFIN
9.2111.10 PCMIFIN assiette
9.2111.2 PSFIN assiette
9.2111.5 MICACMIFIN
9.2111.3 PCCN jarre

PLANCHE 22

9.2111.1 Paroi Fine ACO gobelet
9.2111.4 Paroi Fine B gobelet
9.2111.2 Paroi Fine ACO gobelet
9.2111.4' Paroi Fine
9.2142.1 Paroi Fine ACO gobelet
9.2142.2 Paroi Fine ACO gobelet
9.2142.3 CAMP B jéton
9.2114.10 PCCRU
9.2114.12 Paroi Fine ACO gobelet

PLANCHE 23

9.1548. PCCRU Cruche (rid. 2:3)

9.2114.14 Paroi Fine décor en épine gobelet (rid. 2:3)
9.1564A.40 Lampe (rid. 2:3)
9.3205.1 3206.3 PCFIN pot (rid. 2:3).

PLANCHE 24

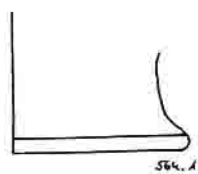
992.9.1518/1 TSIT Arétine v. Pl. 14.

PLANCHE 25

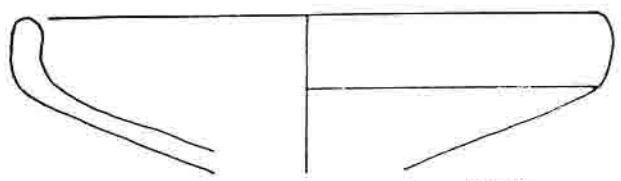
992.9.1518/2 Paroi Fine ACO v. Pl. 14

PLANCHE 26

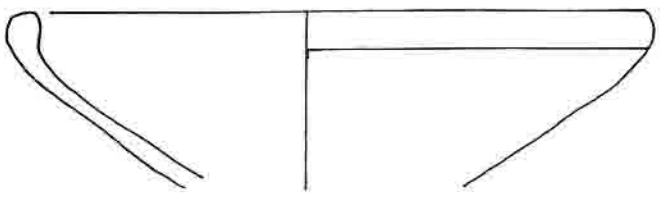
992.9.1518/3 Paroi Fine HILAR v. Pl. 14



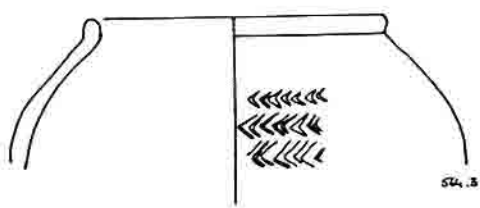
564.1



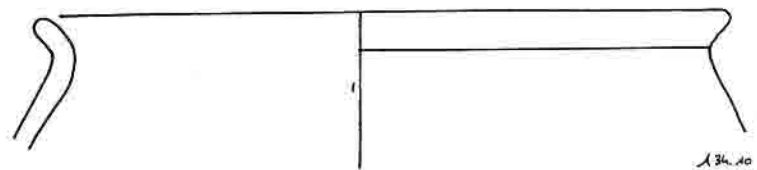
1532.12



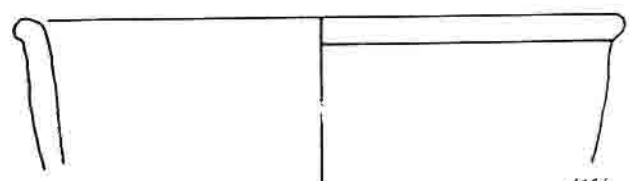
129.2



564.3

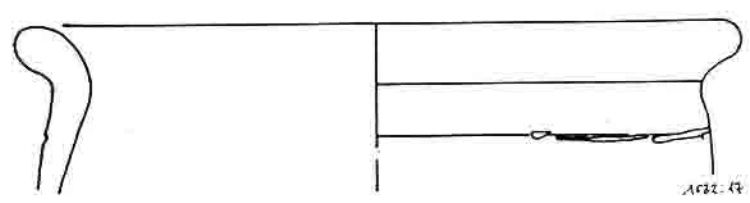


134.10

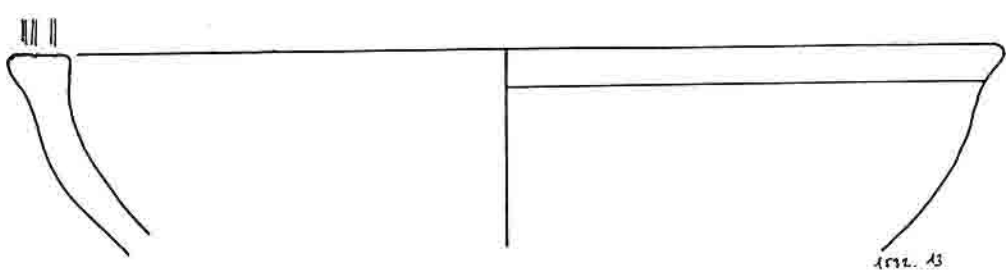


126.4

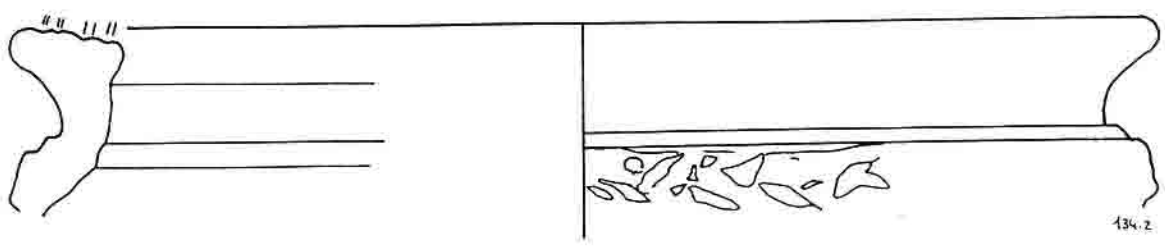
Pl. 1



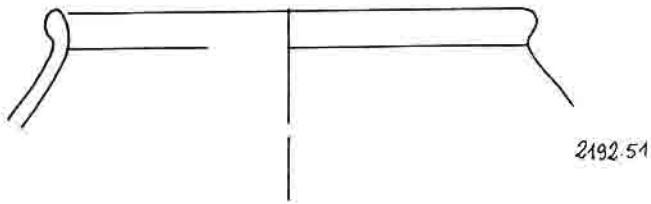
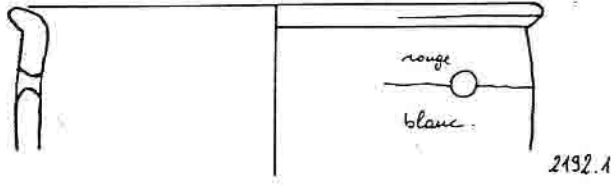
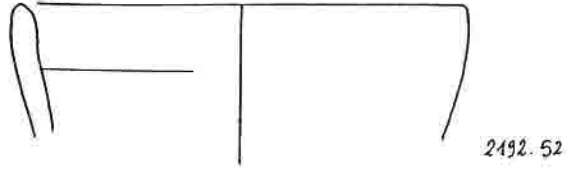
122.17



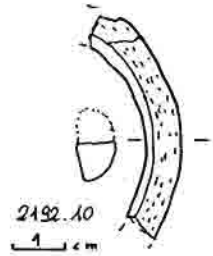
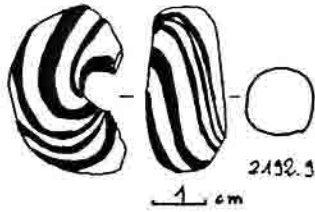
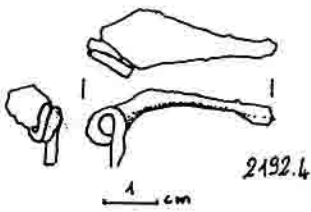
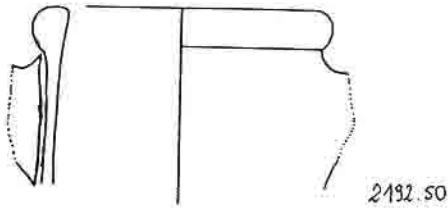
121.13

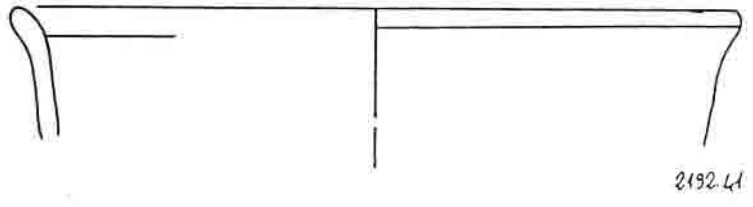
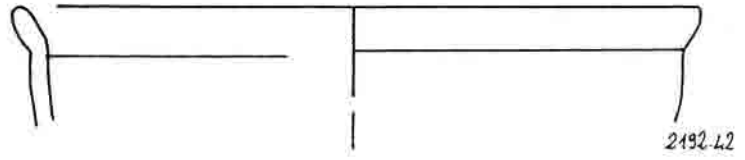
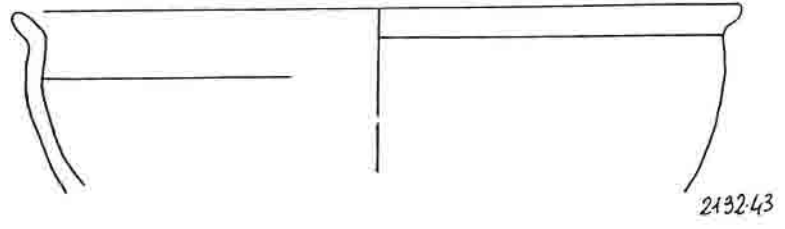
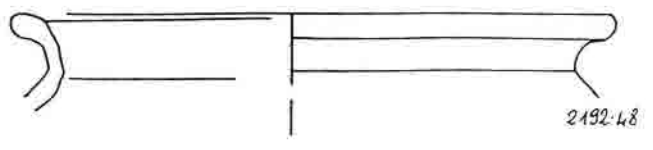
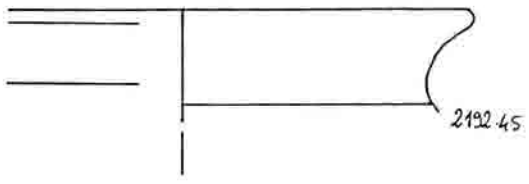


134.2

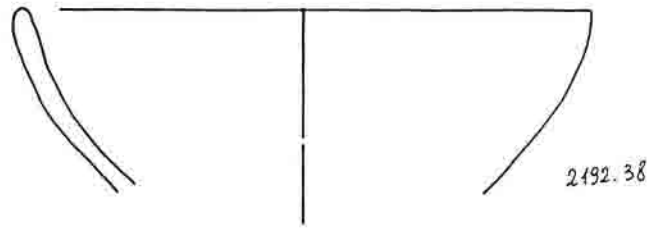
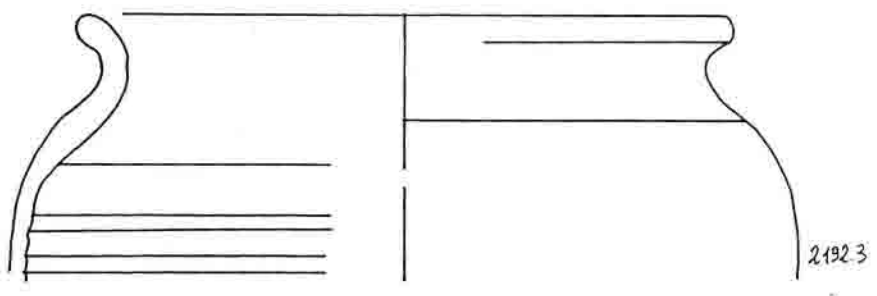


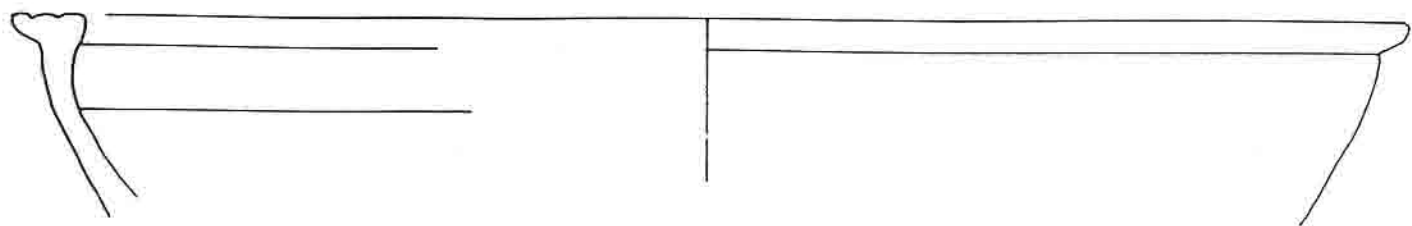
Pl. 2



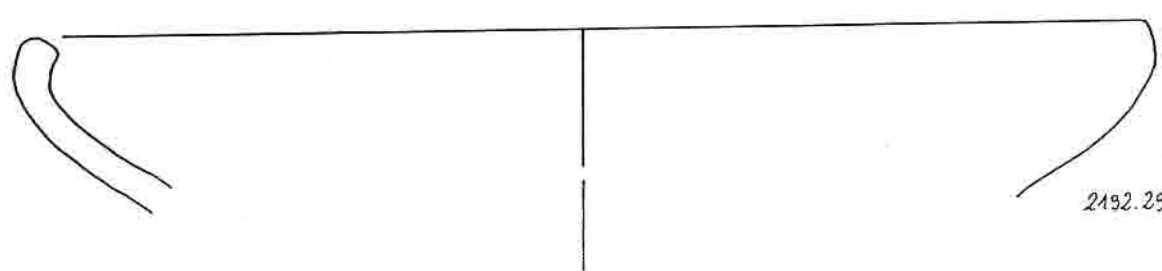


Pl. 3

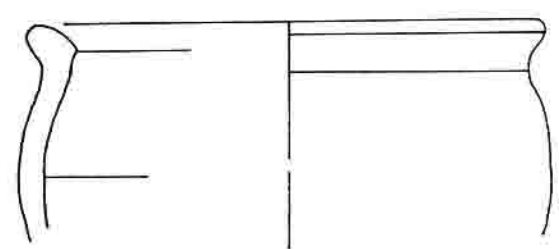




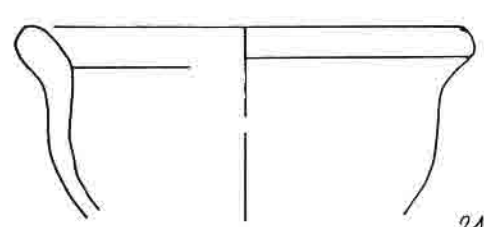
2192-32



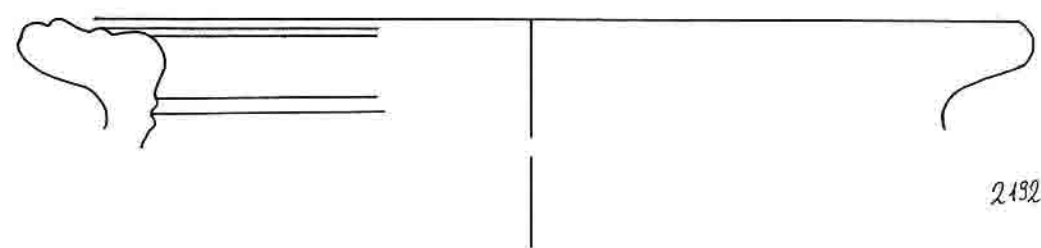
2192.29



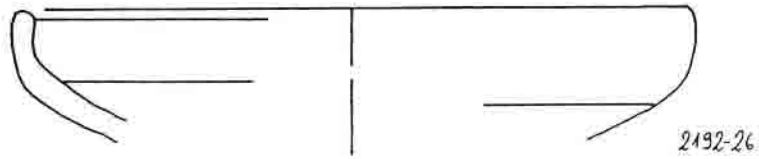
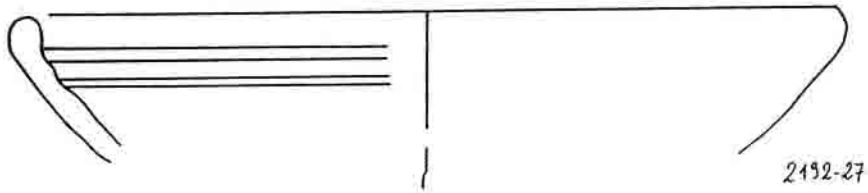
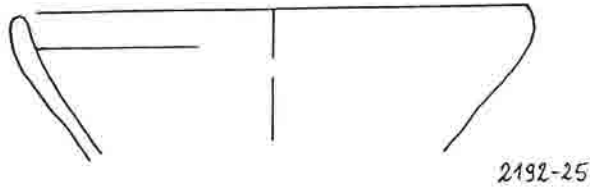
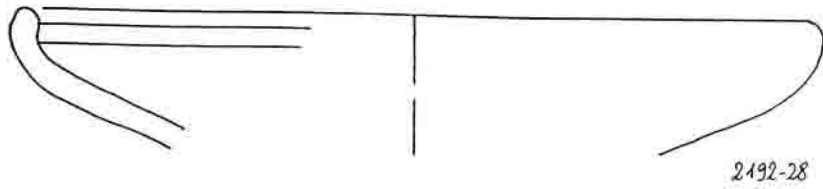
2192.35



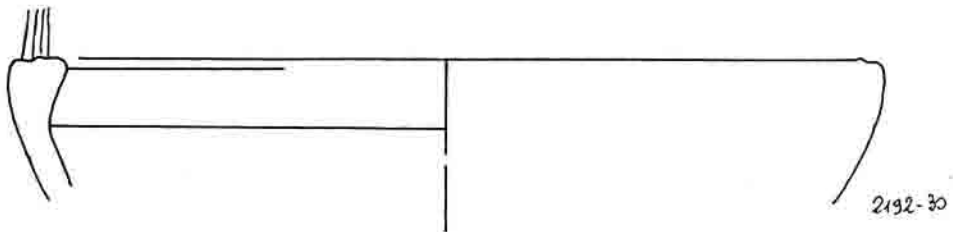
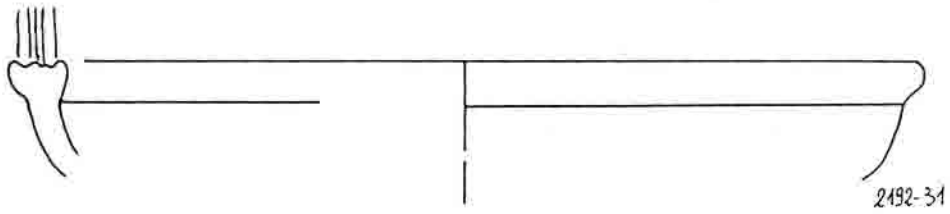
2192.34

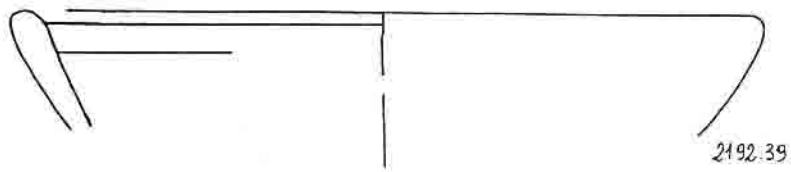


2192.18



Pl. 5

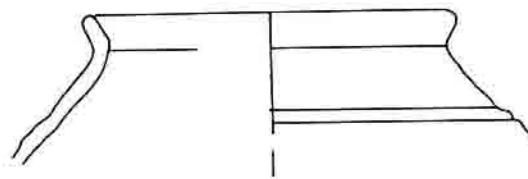




2192.39

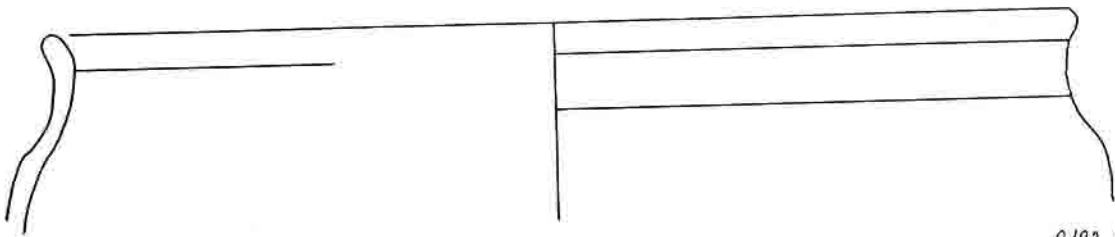


2192.40

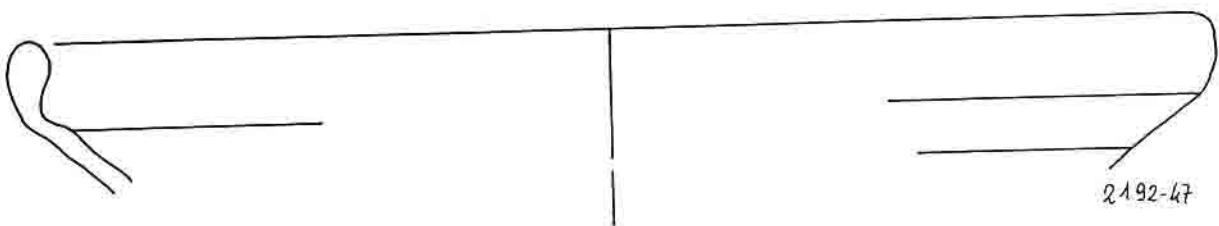


2192.46

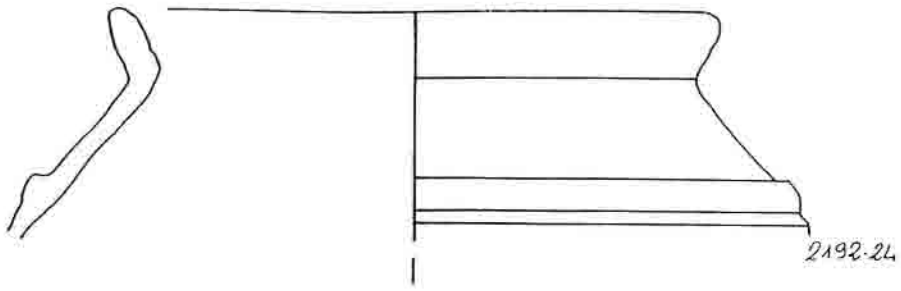
Pl. 6



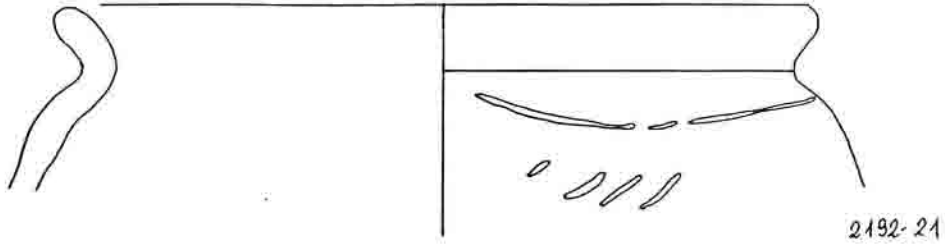
2192.44



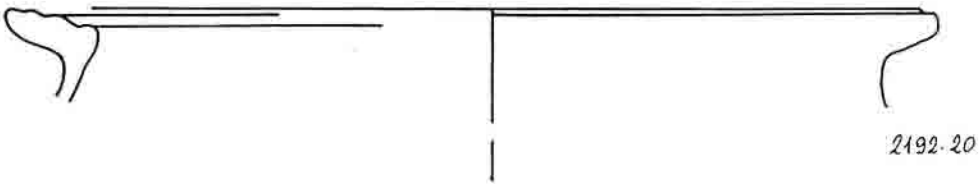
2192-47



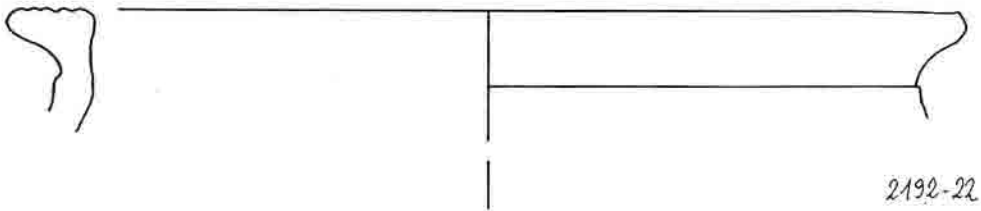
2192-24



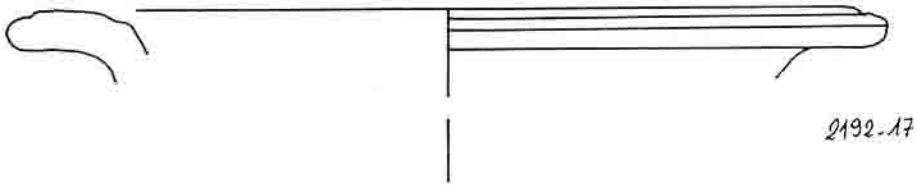
2192-21



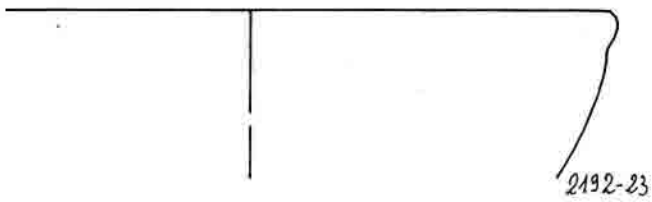
2192-20



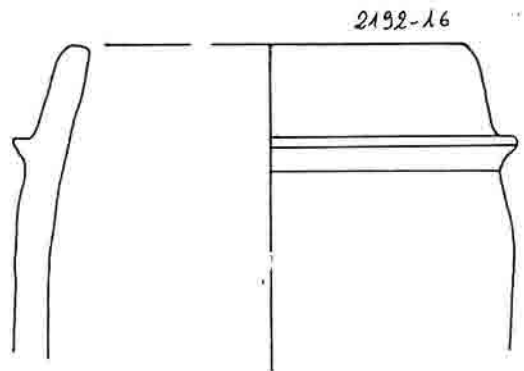
2192-22



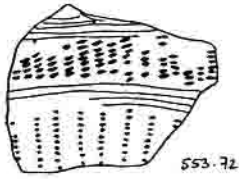
2192-17



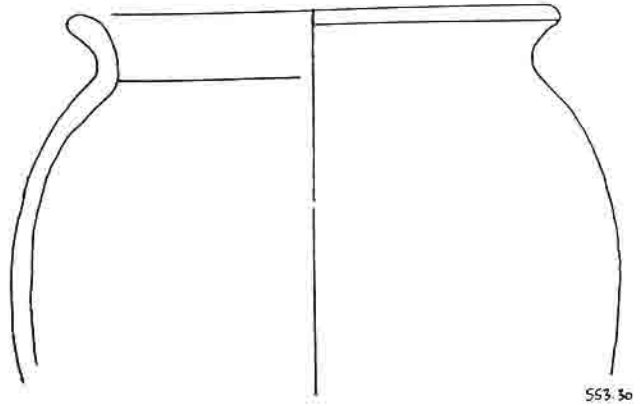
2192-23



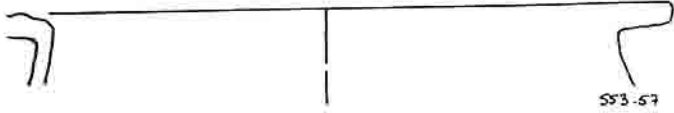
2192-16



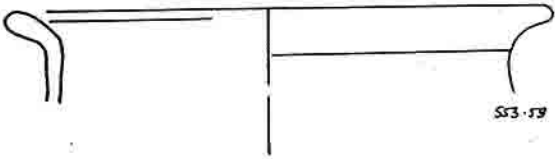
553.72



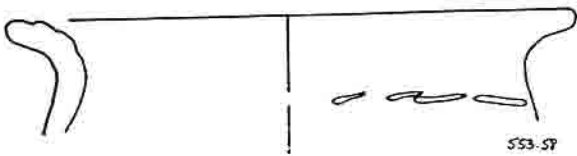
553.30



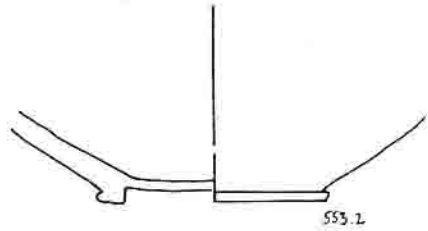
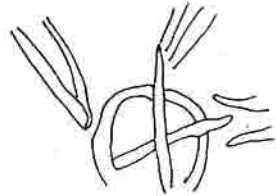
553.57



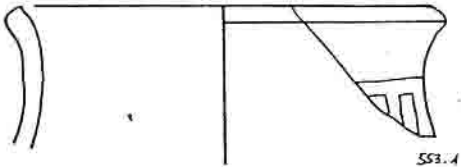
553.59



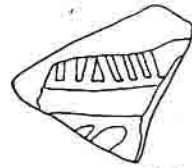
553.58



553.1

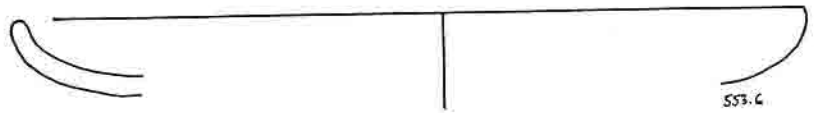


553.4

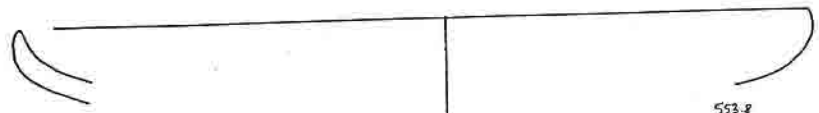


553.4

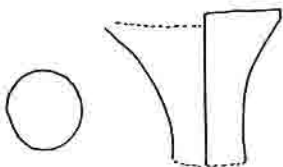
Pl. 8



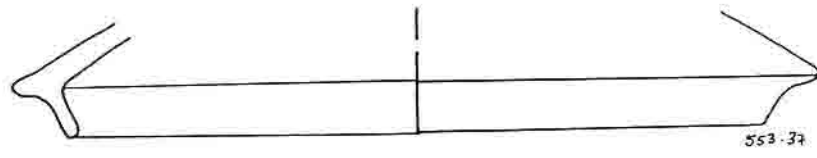
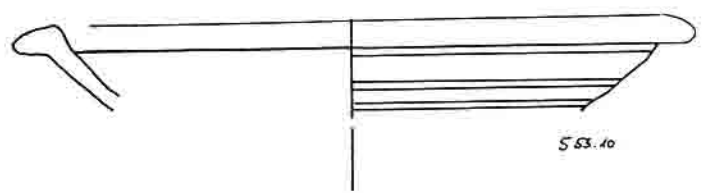
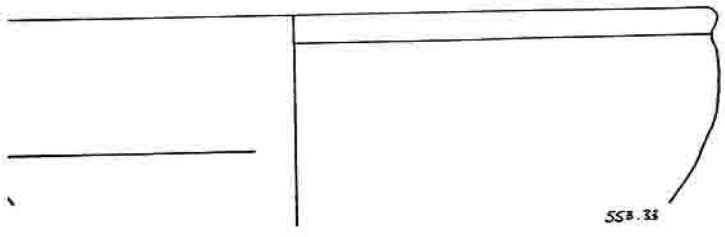
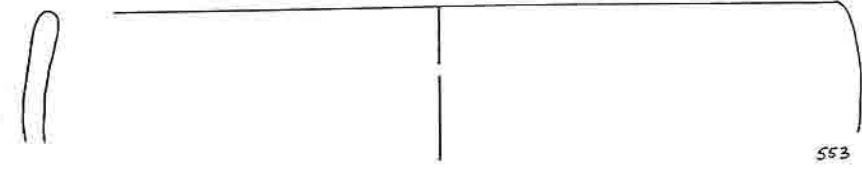
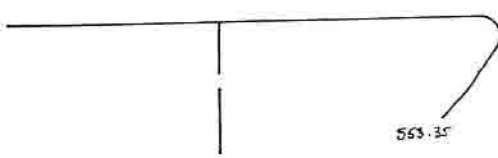
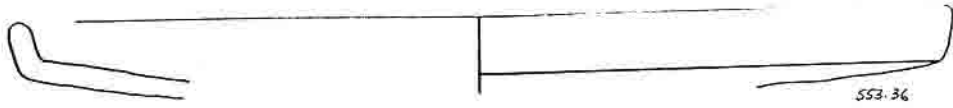
553.6



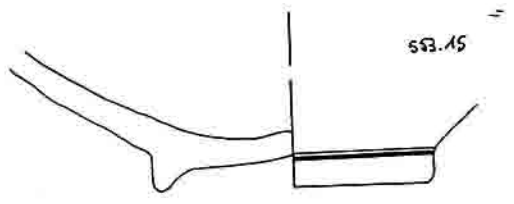
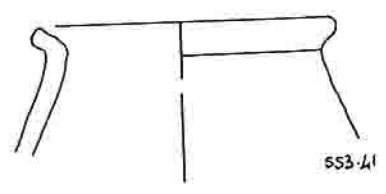
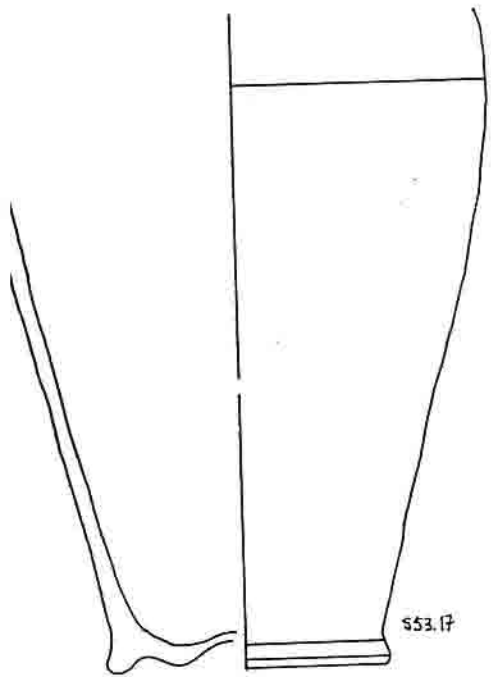
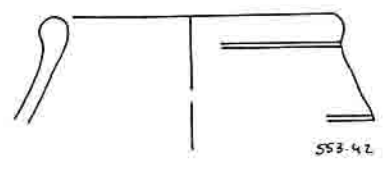
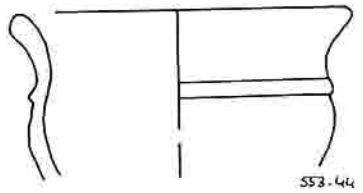
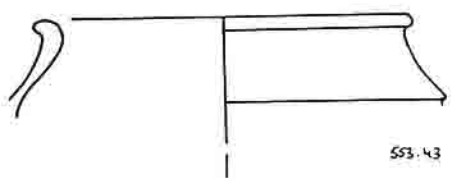
553.8

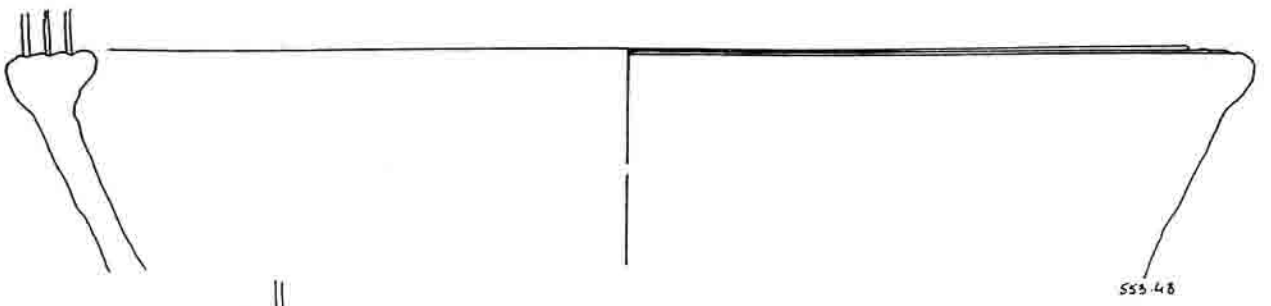


553.7

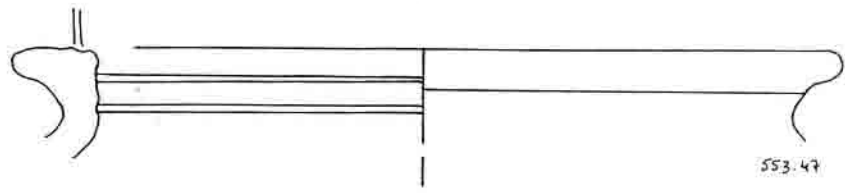


Pl. 9

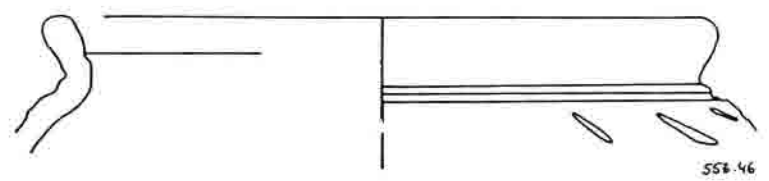




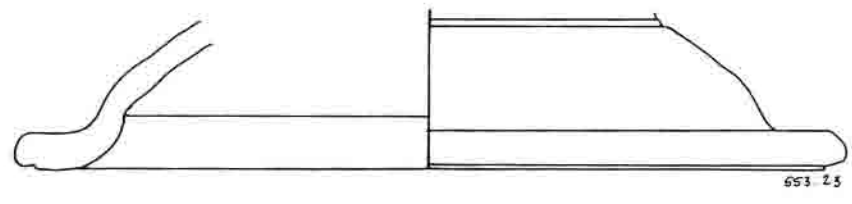
553.48



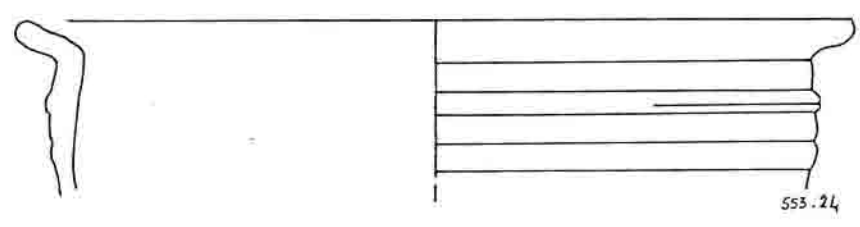
553.47



553.46

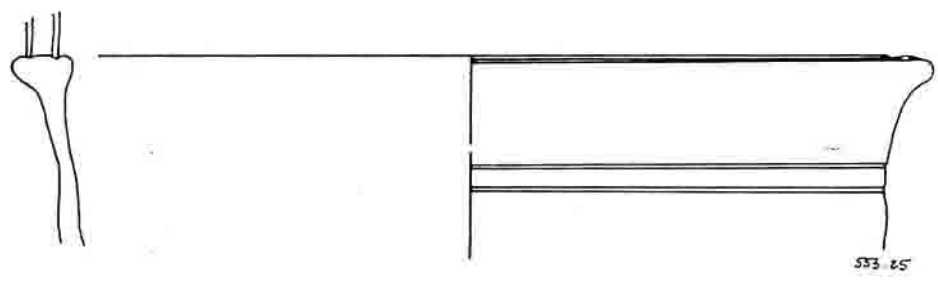


553.25

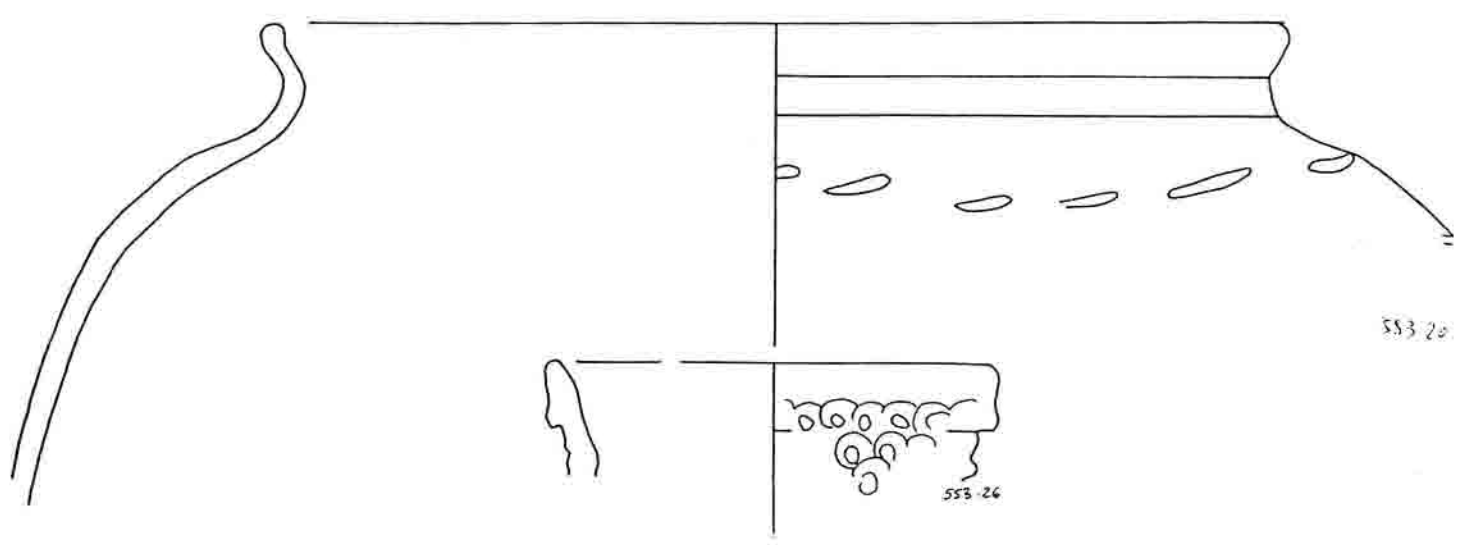


553.24

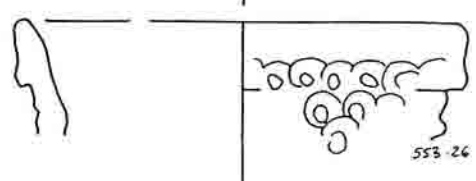
Pl. 10



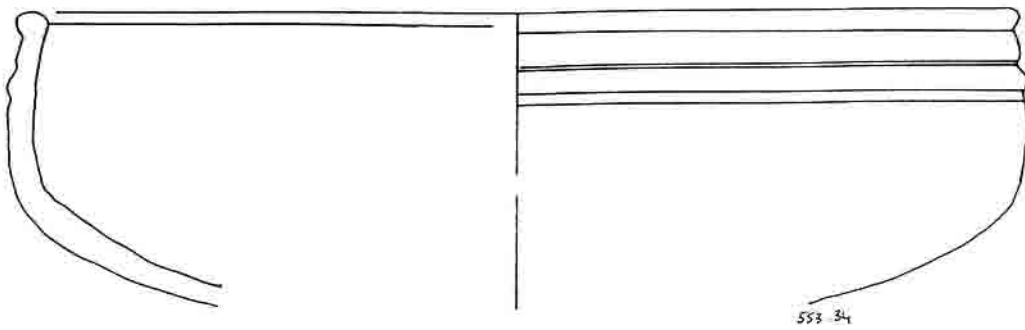
553.25



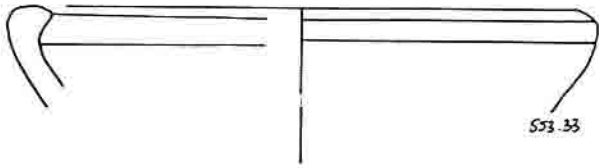
553.20



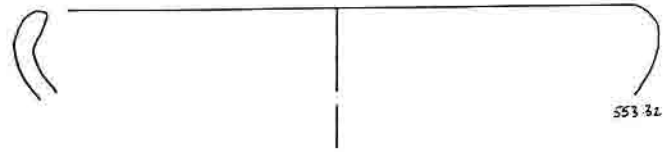
553.26



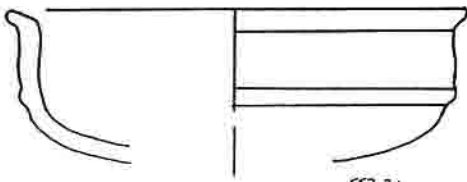
553.34



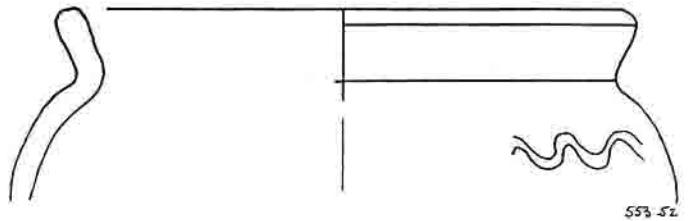
553.33



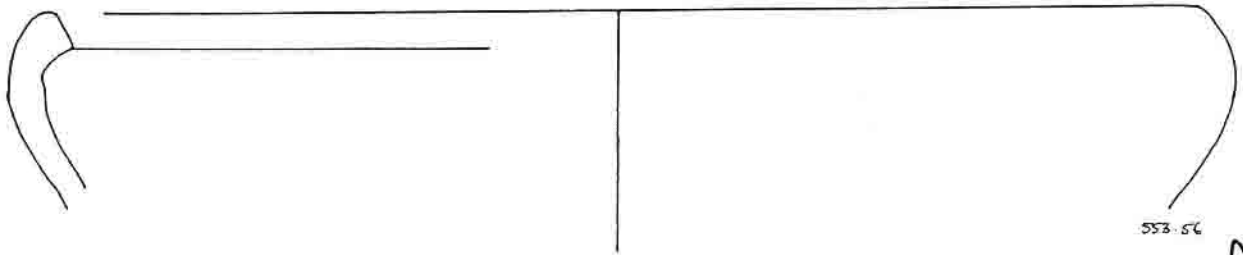
553.32



553.31

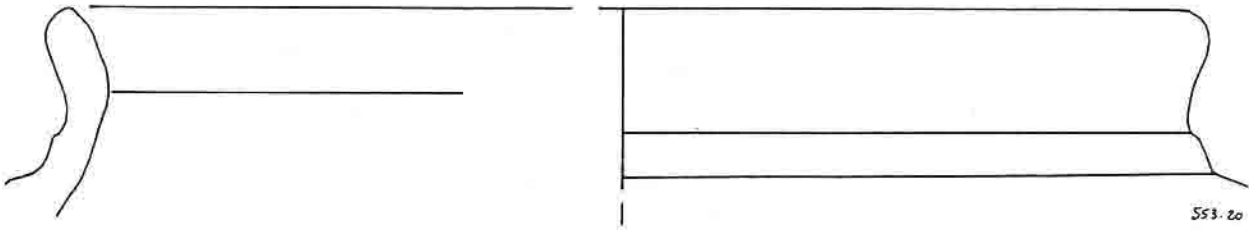


553.52

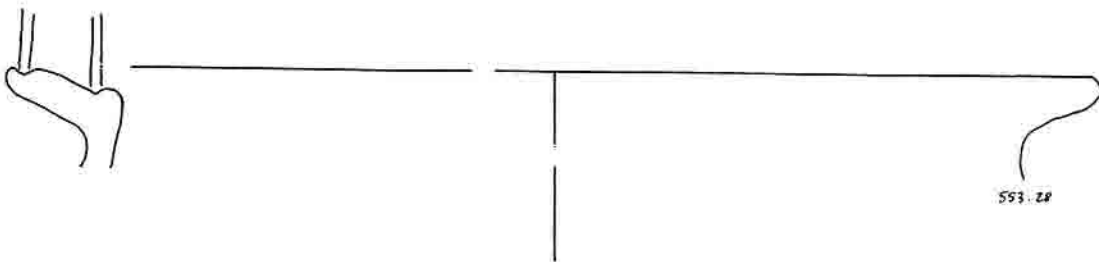


553.56

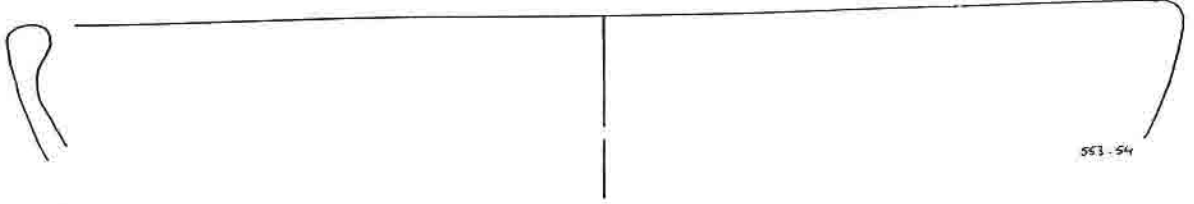
Pl. 11



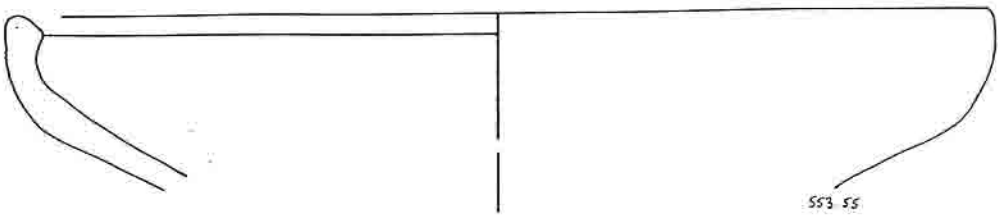
553.20



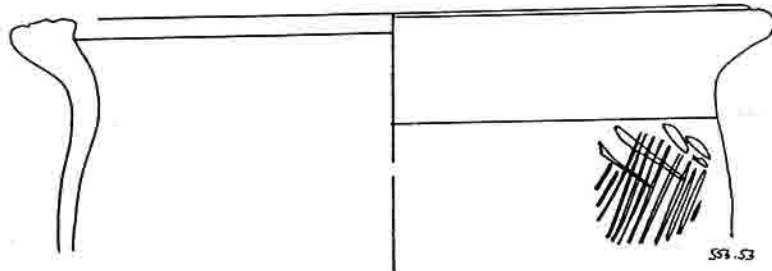
553.28



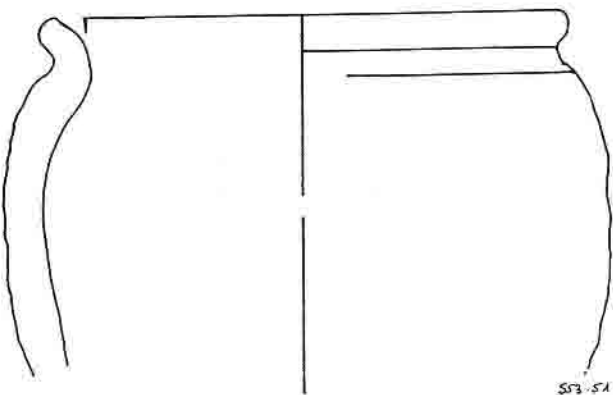
553-54



553-55

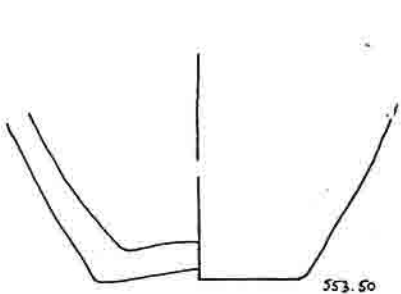


553-53

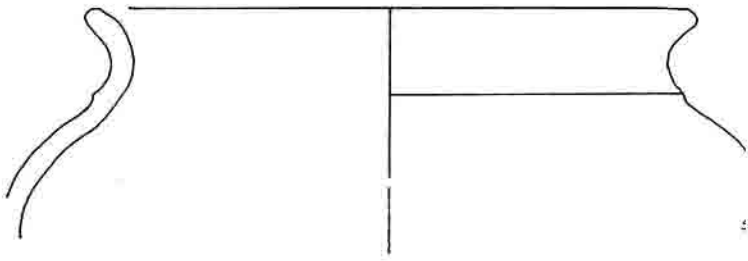


553-51

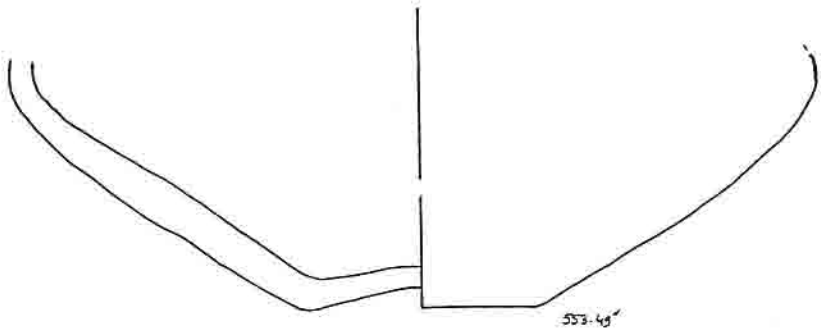
Pl. 12



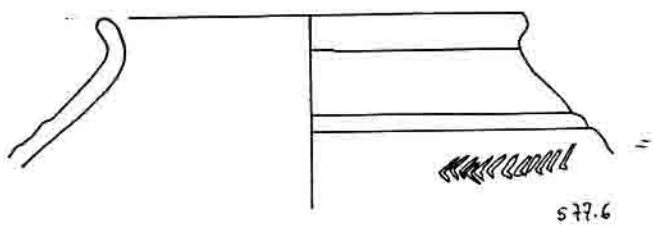
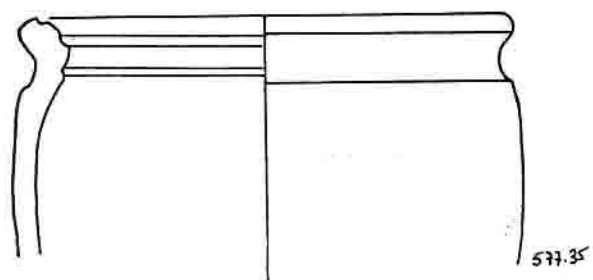
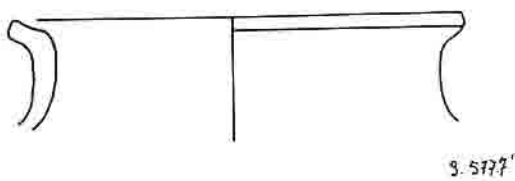
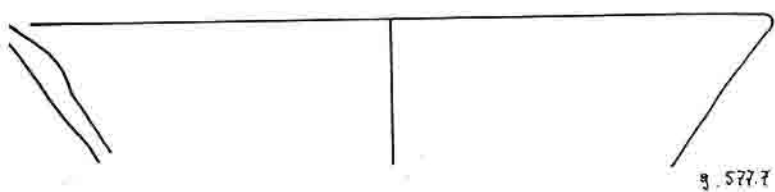
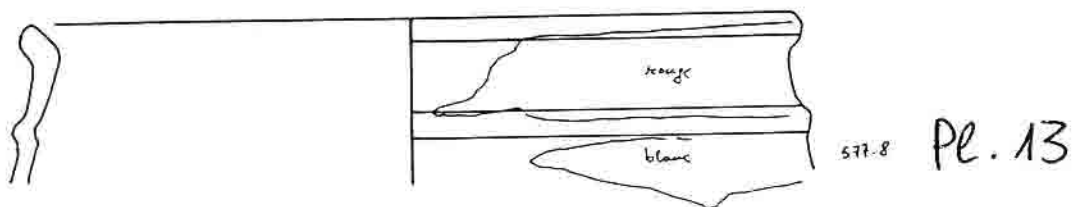
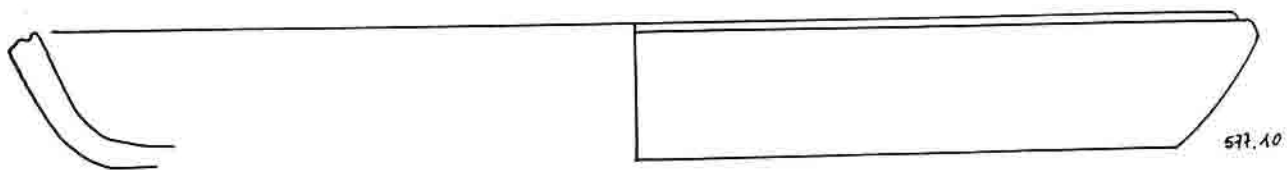
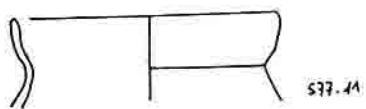
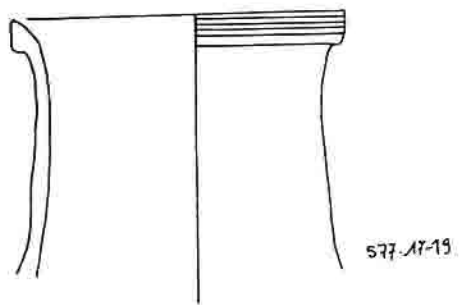
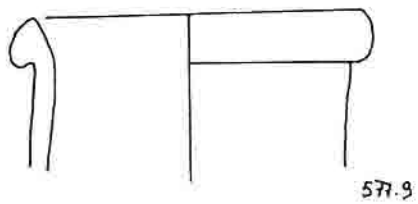
553-50

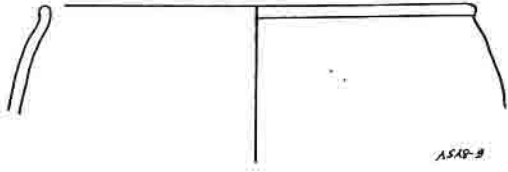


553-49

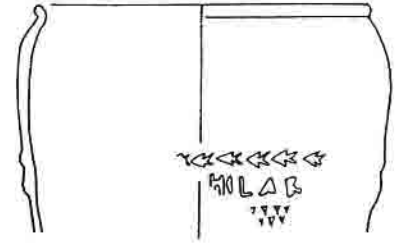


553-48

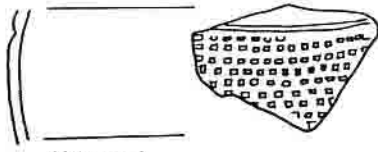




ASAP-B



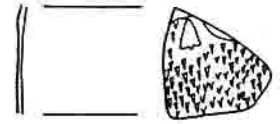
ASAP-B.C. 1



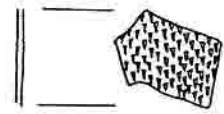
ASAP-B.C. 2



ASAP-B.C. 2

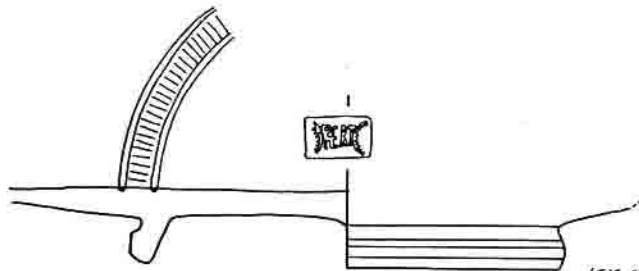


ASAP-B.C. 4

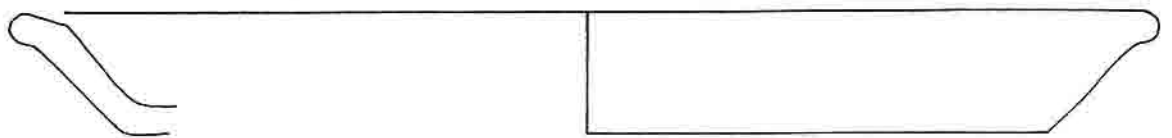


ASAP-B.C. 3

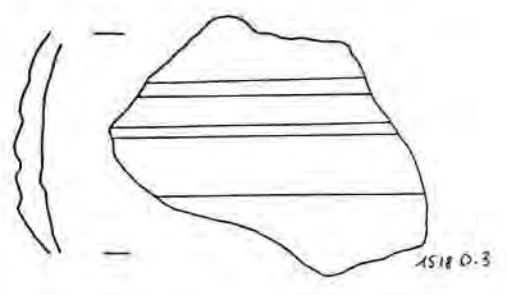
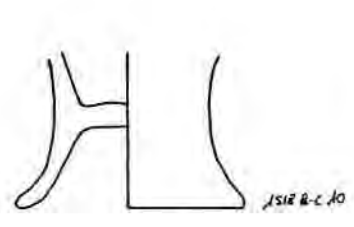
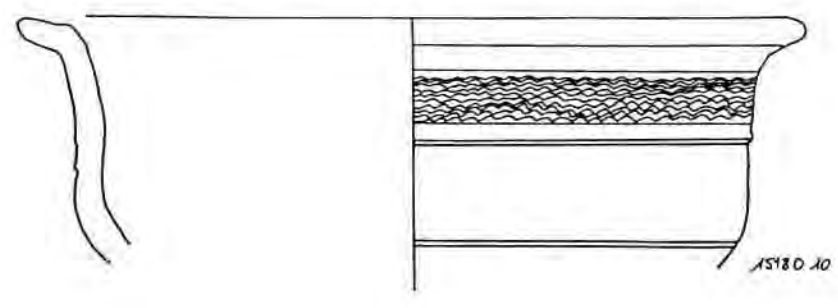
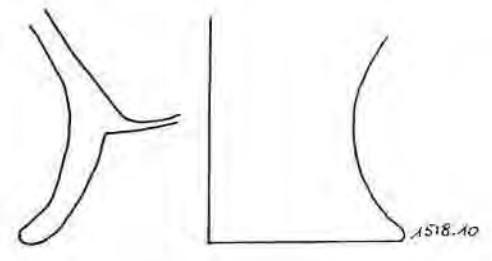
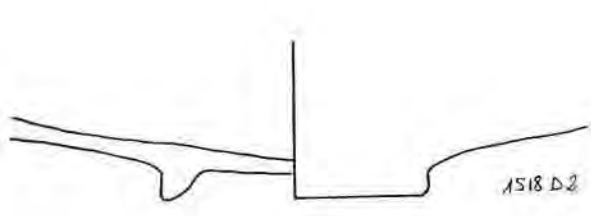
Pl. 14



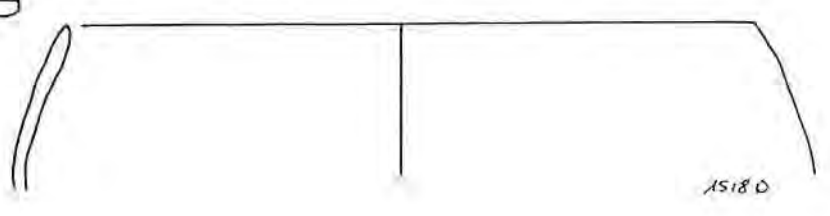
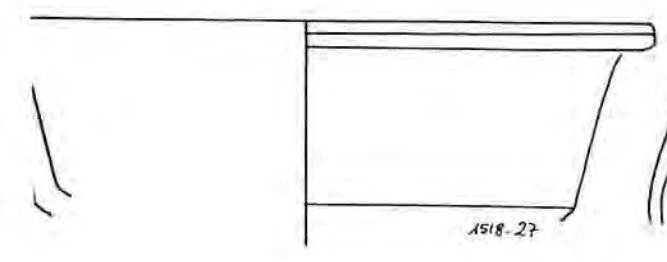
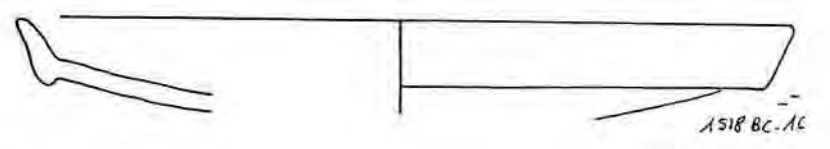
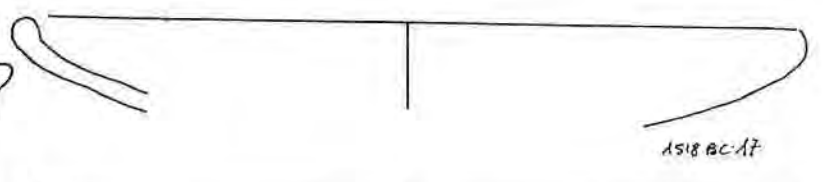
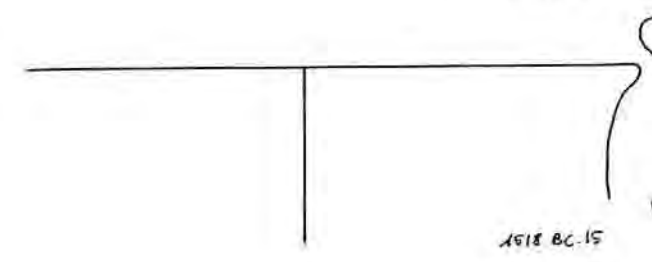
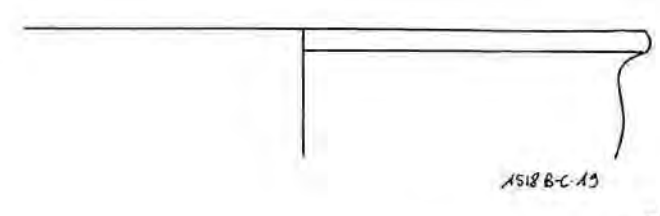
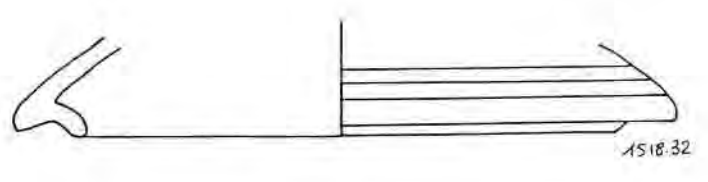
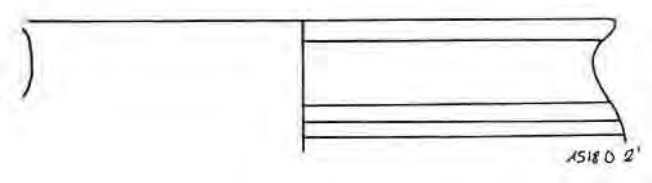
ASAP-B.C. / 2102 .M

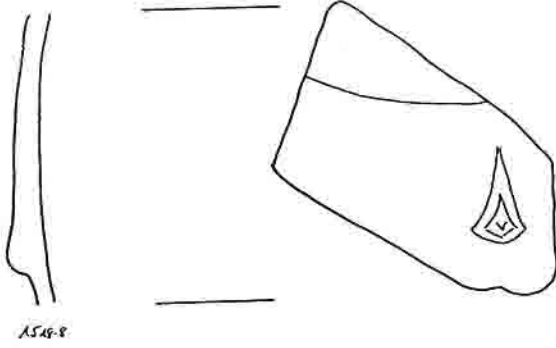
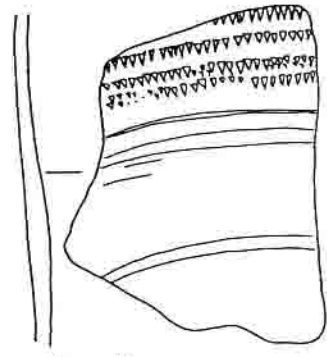
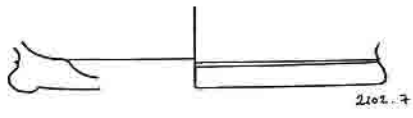


ASAP 28

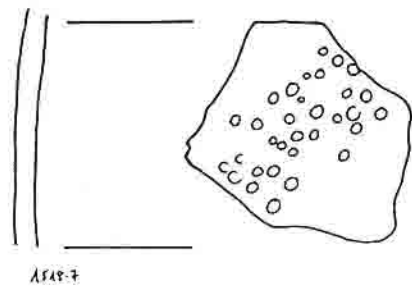
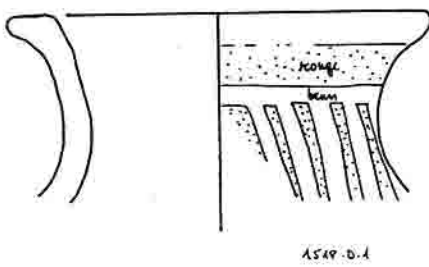
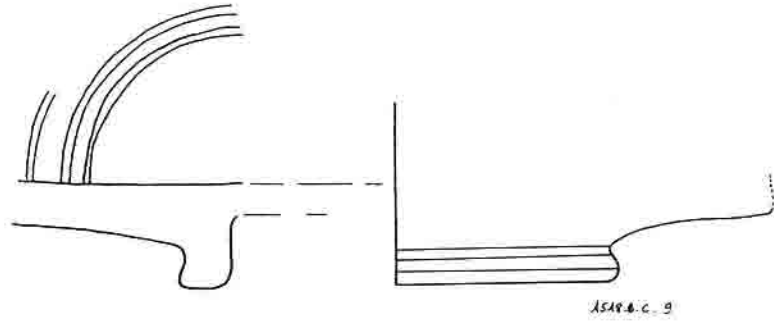


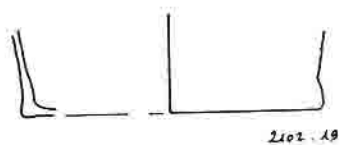
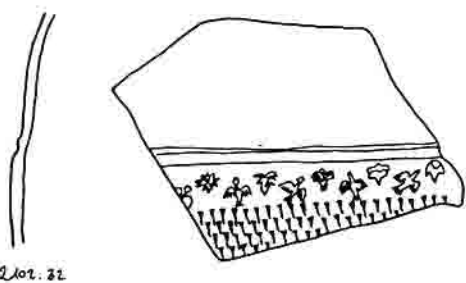
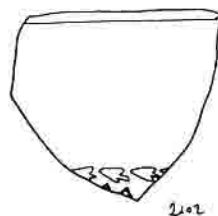
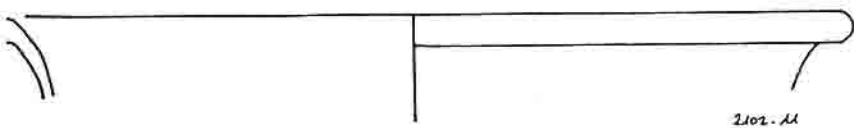
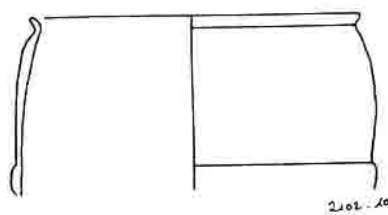
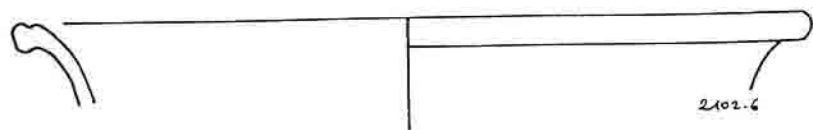
Pl. 15



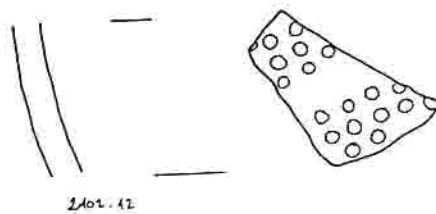
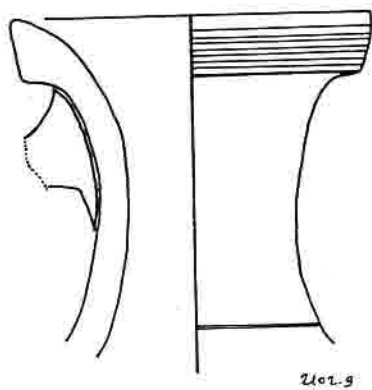
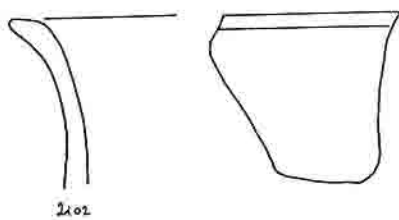
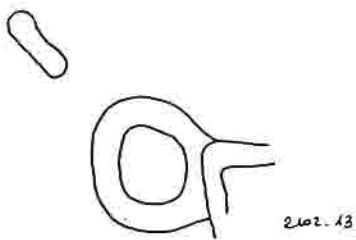


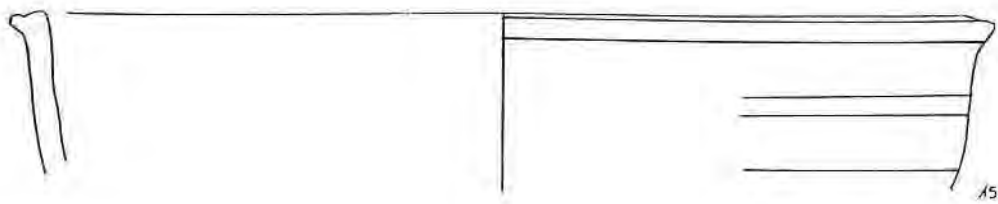
Pl. 16



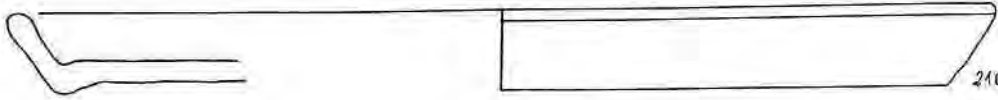


Pl. 17

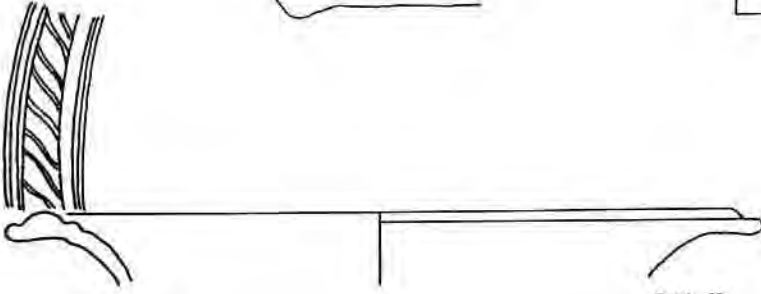




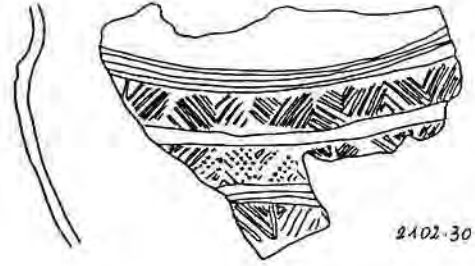
1548-40



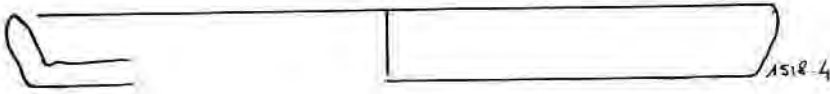
2102.43



2102.99



2102.30

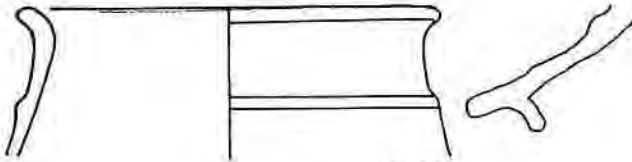


1518.4

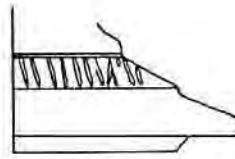


2102.28

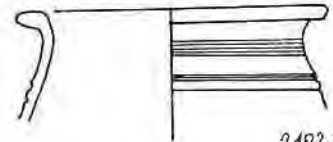
Pl. 1



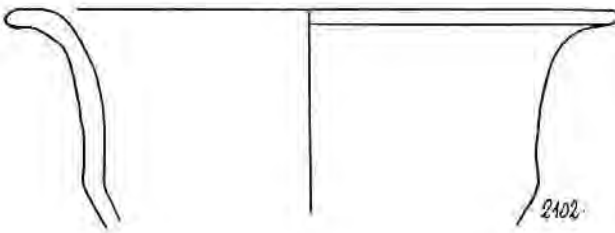
2102.25



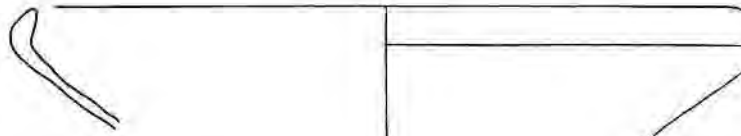
2102.17



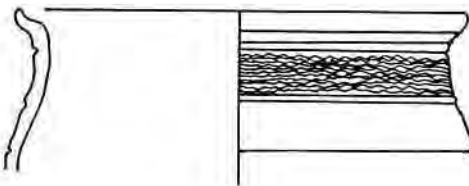
2102.26



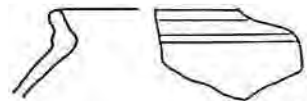
2102



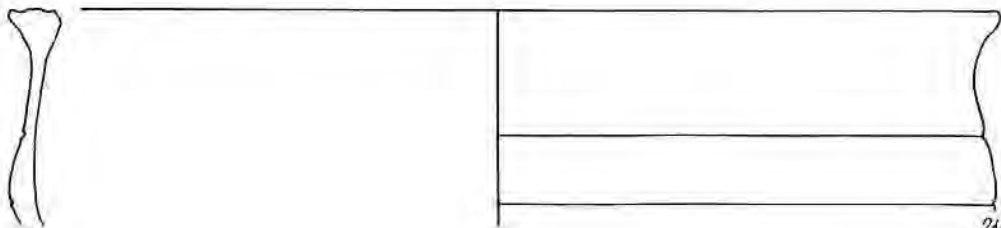
2102.24



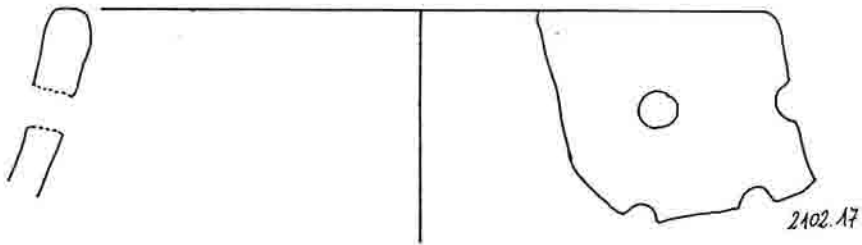
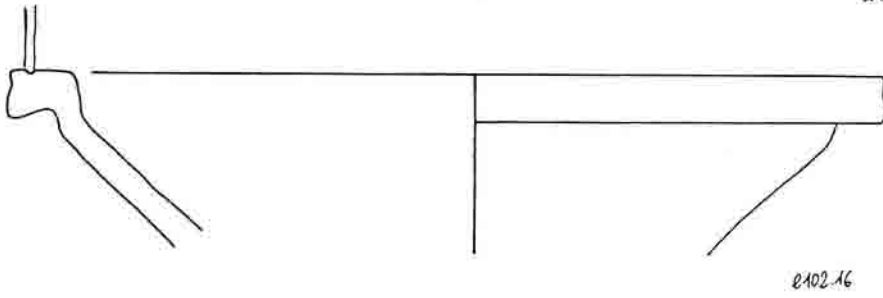
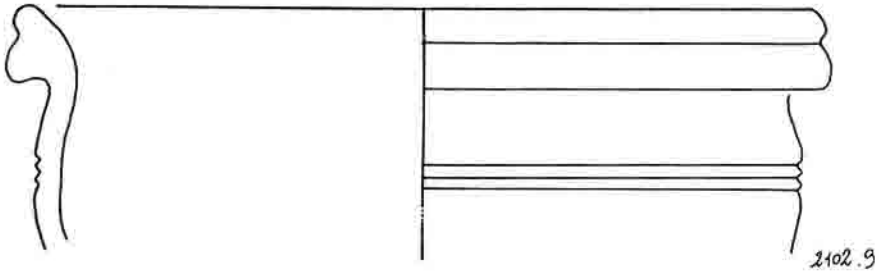
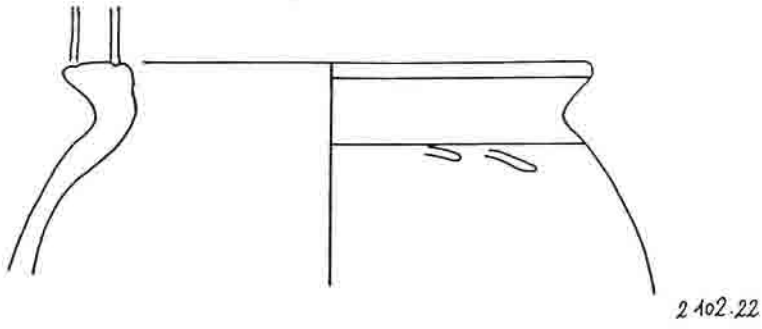
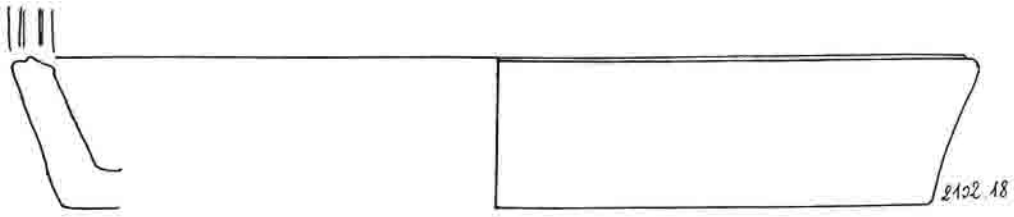
2102.8



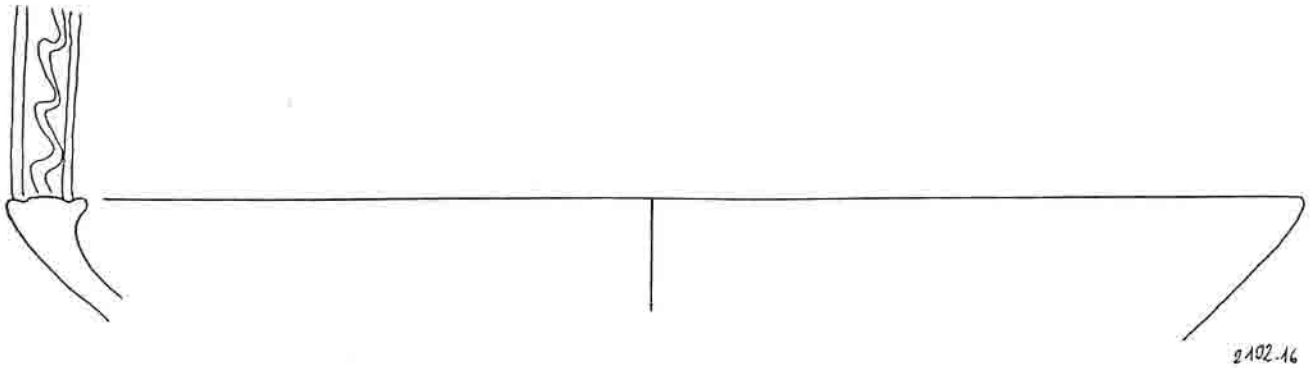
2102.15



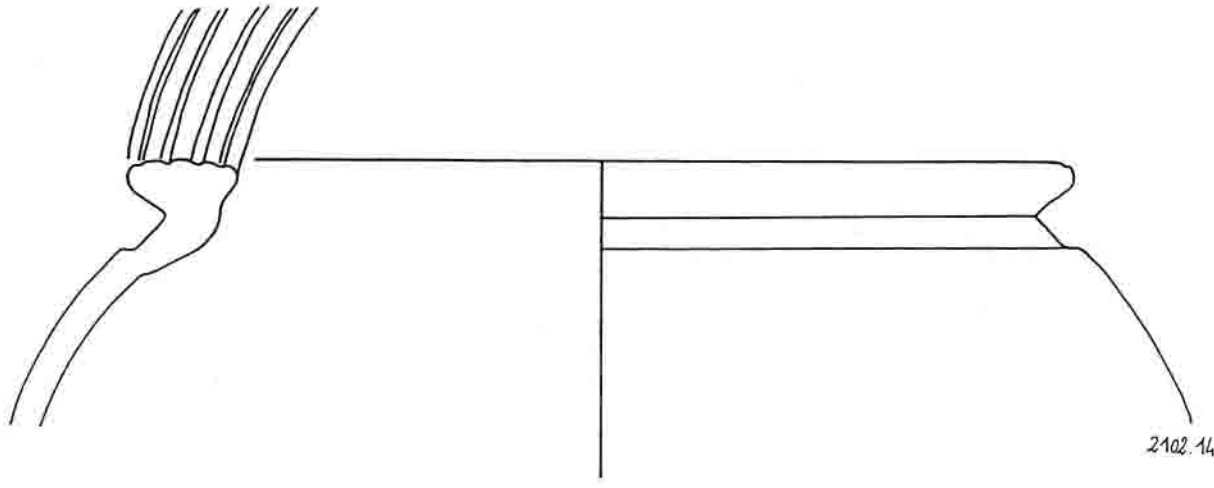
2102.18



Pl. 19

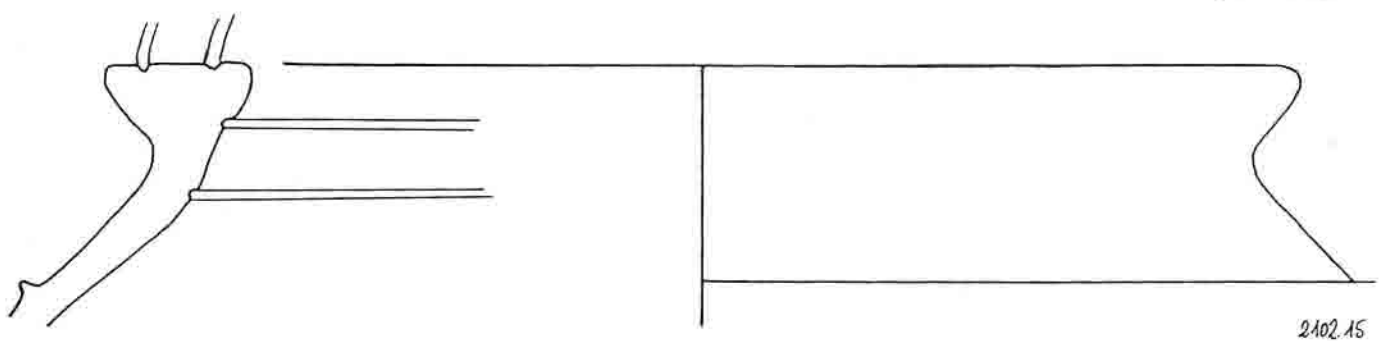


2102.16

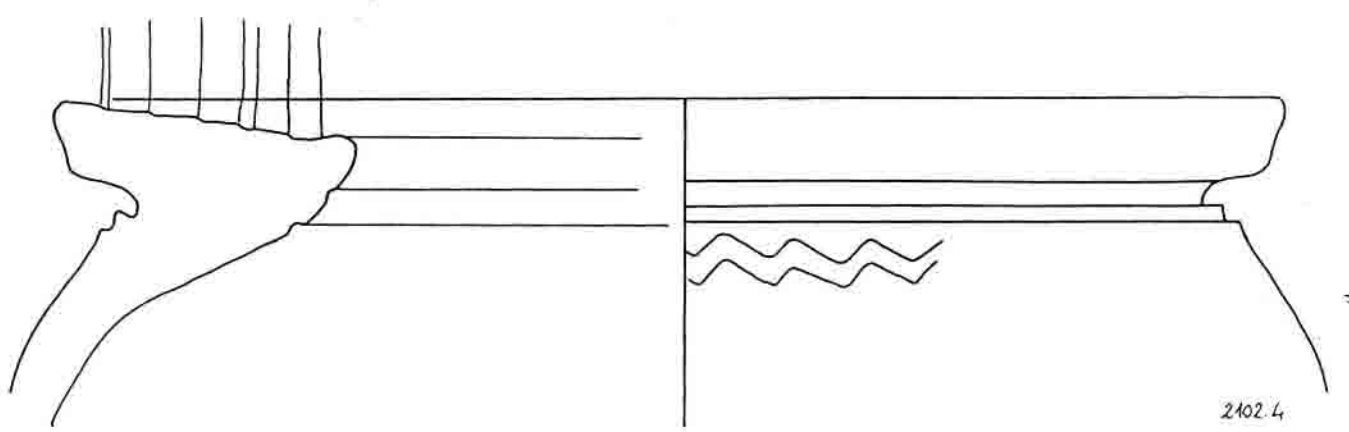


2102.14

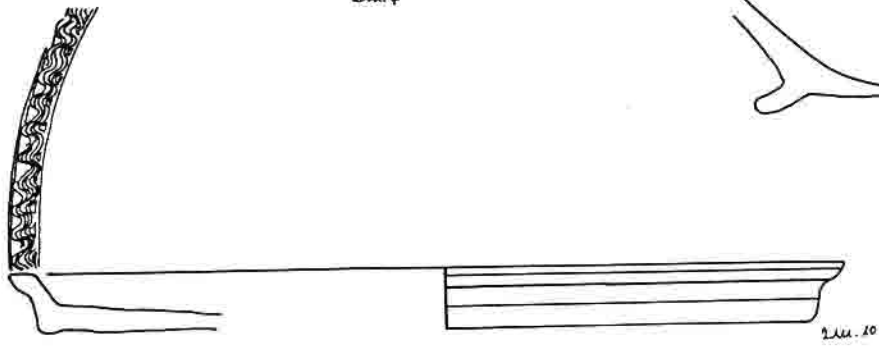
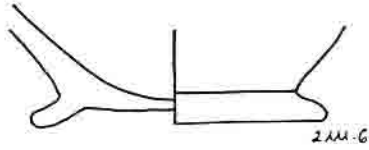
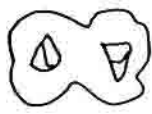
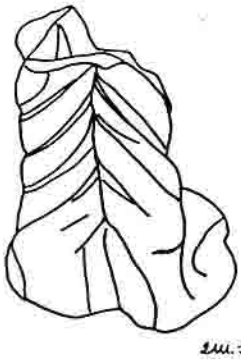
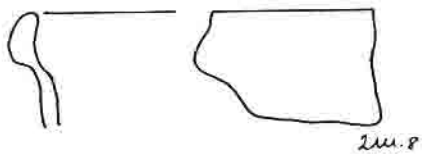
Pl. 20



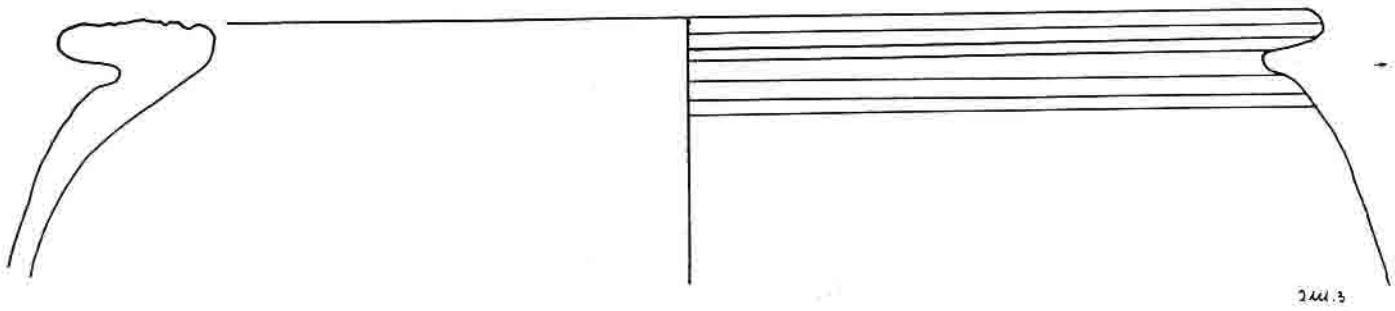
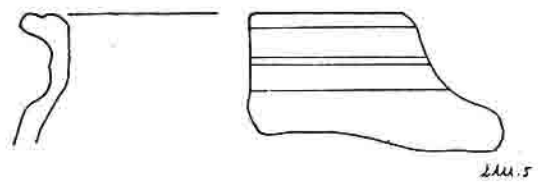
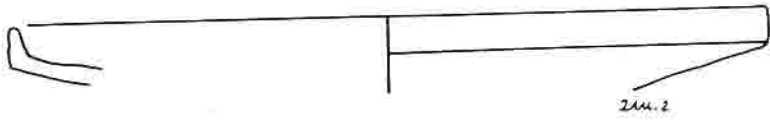
2102.15

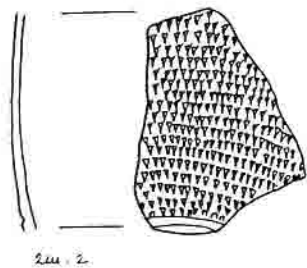
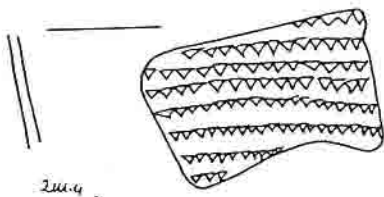
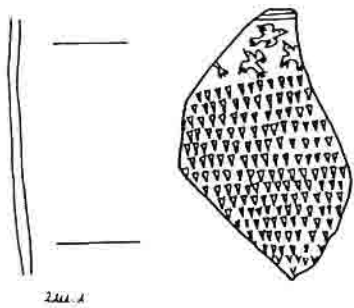


2102.4

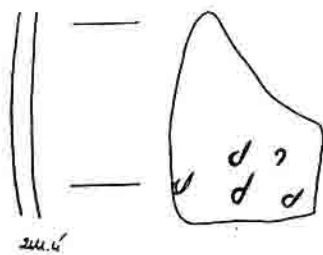


Pl. 21



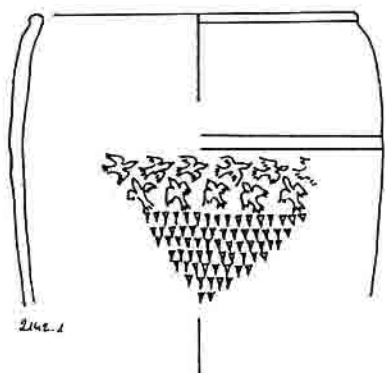


244.2

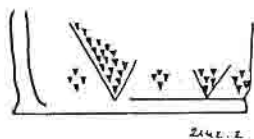


244.6

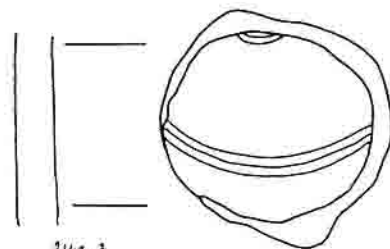
Pl. 22



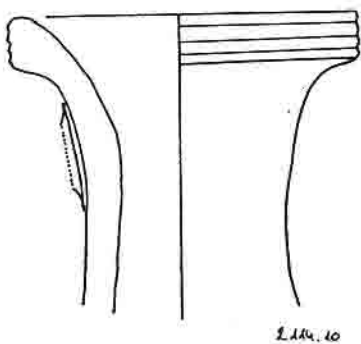
244.1



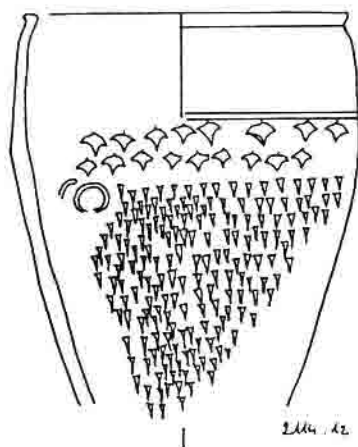
244.2



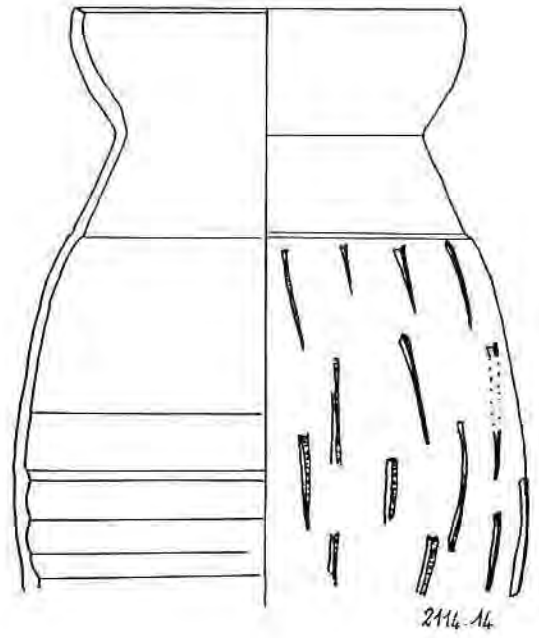
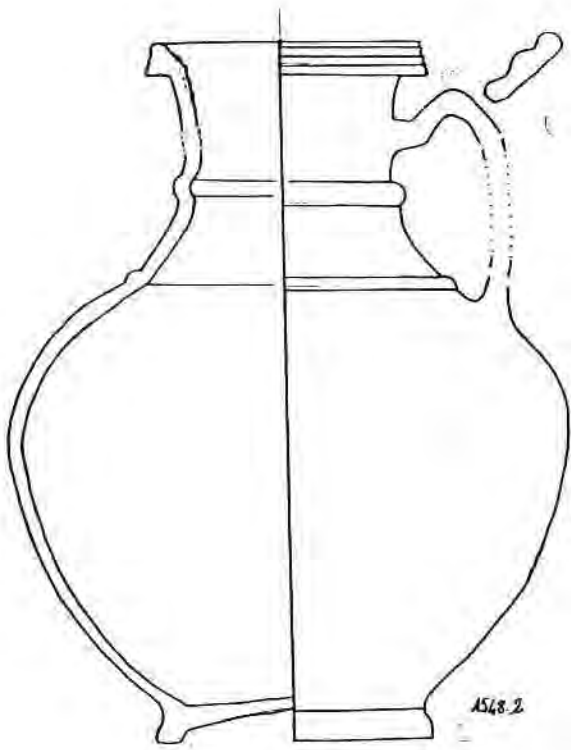
244.3



244.10

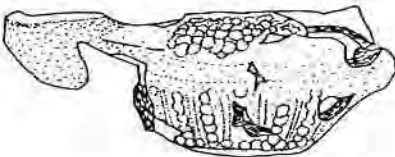
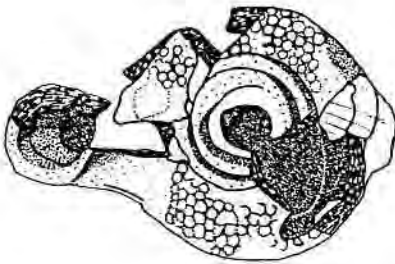


244.12

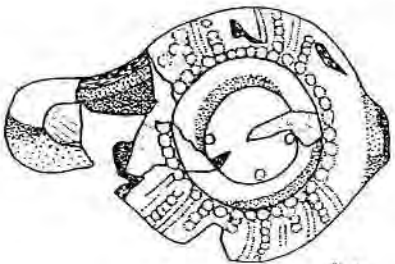


Pl. 23

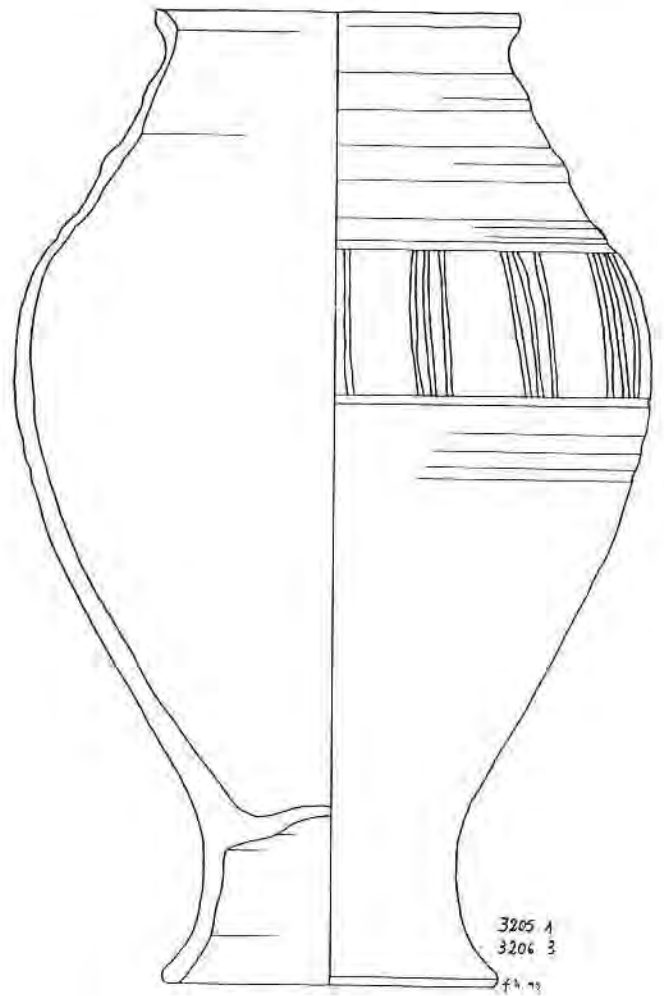
115 71664A 40



1564A. 40



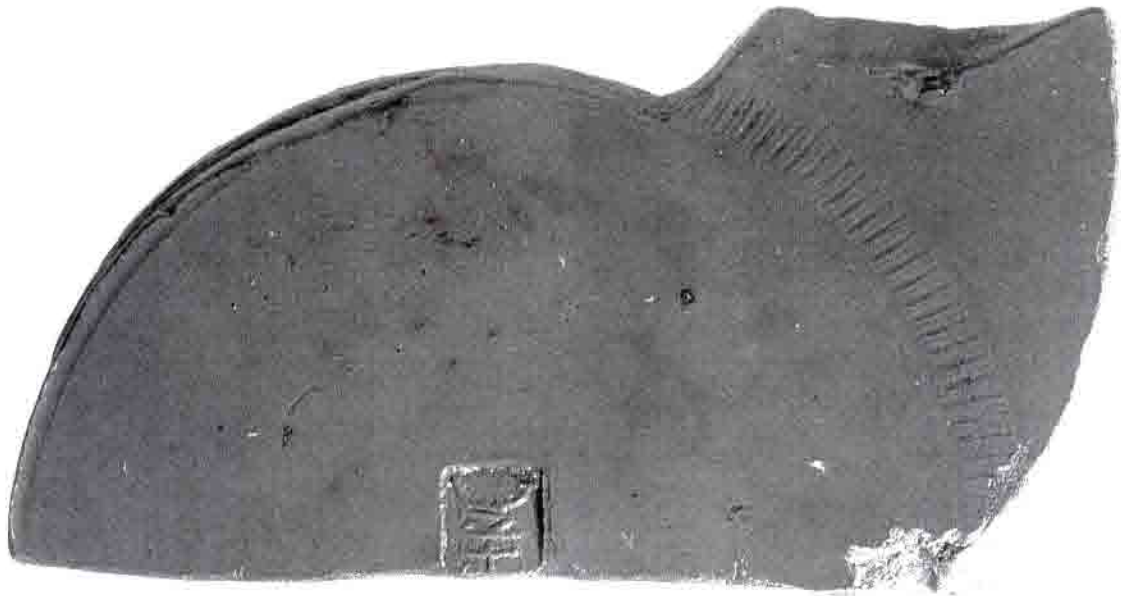
Pl. 23



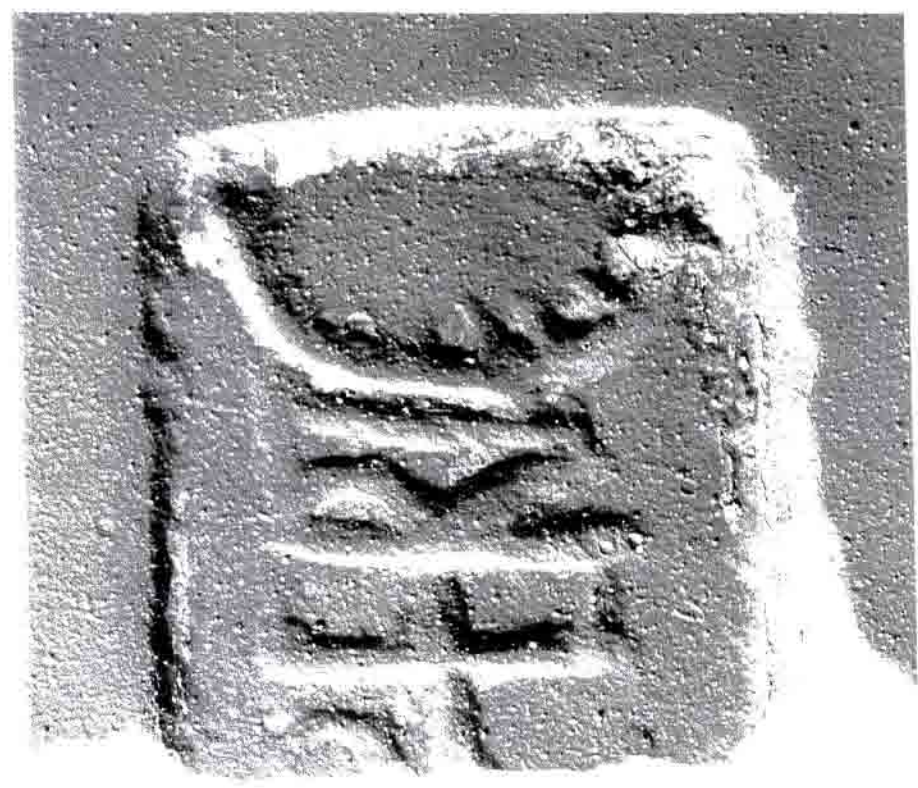
3205 1
3206 3

Pl. 23

Pl. 2.



992/9/1518.1



992/9/1518/2



Pl. 25





992/9/1518/3



Pl. 26

Pâture du Couvent

au sud ouest du Bassin

chantier de l'Université de Bologne
(9.1.)

Liste des PLANS (1993-1995)

Plans de 1993

	A
1	UF 583- 586- 920- 1518 B- 2112
2	UF 2148- 2143- 2114 (1540)
3	UF 1570- 2130
4	UF 2112
5	UF 2102
6	UF 2115
7	UF 1541
8	UF 1571
9	UF 586
10	UF 2106
11	UF 2122- 2108
12	UF 586
13	UF 2118- 2125
14	UF 2123
15	UF 1553- 2151- 2141- 2113/B
16	UF 2119- 2108 (938)
17	UF 2127- 942
18	UF 2111- 2143
19	UF 2111(1537)- 1540 (A/B)- 1548- 2130- 2123- 557- 587- 577- 585.
20	UF 2133- 2134- 2135- 2102
21	UF 2140
22	UF 2108 (938)- 2117 (948)- 2131 (1525)- 1569.
23	UF 1569- 1567- 1562- 1560- 1534- 1542- 2121 (915).
24	UF 2137- 2139- 1560- 1567- 2131- 1562- 1569- 2143
25	UF 2145- 2147
26	UF 2152- 2114- 2156- 2155- 2148
27	UF 2142- 1565- 1540 (2114)- 1553
28	UF 2124
29	UF 2102 (1518/A- 1518/B)- 2149- 2150
30	UF 2102- 2150- 2149
31	UF 2102- 586- 1553- 1571- 2111- 2140- 2114- 2142;
32	Mise en phase I
33	Mise en phase II
34	Mise en phase III

Plans de 1994

A	
1	UF 2160- 2161
2	UF 1509
3	UF 915- 2102- 1509
4	UF 2114- 2160- 2161- 1570- 2142- 2148- 2155- 2180- 2177- 1165- 2165- 2174- 2164- 2183- 2179.
5	UF 1509- 570- 915
6	UF 119- 1531- 1517
7	UF 124- 2171- 2149-2150- 142
8	UF 2111- 2148- 1570- 1565- 1539- 1538- 2165
9	UF 58939- 940- 1553- 2180- 2194
10	UF 2176
11	UF 566- 570- 915- 940- 2179- 2117- 2184
12	série de UF de remplissage de la cave. Coupe est-ouest.
13	UF 142
14	UF 2172- 2173- 1531- 1517- 608
15	UF 2173A- 2173B- 2181- 2187
16	UF 2188- 2192- 2187- 2188- 3216
17	UF 1534- 1542- 2117- 2119- 1525
18	UF 2182- 142
19	UF 2179
20	UF 2111, courbes de niveau et poteaux
21	UF de remplissage de la cave, coupe cumulative nord-sud
22	UF de remplissage de la cave, coupe cumulative est-ouest
23	UF 2185
24	UF 1553
25	UF 2114, courbes de niveau (752,70 / 751,74 m.)
26	UF 1548 et poteaux
27	UF 915
28	UF 915- 1509
29	limites de fouille 1994
30	limites de fouille avec UF 915
31	Plan schématique de la cave, disposition des poteaux, UF 1553 et 2132
32	Plan schématique général.

Plans de 1995

	A
1	UF 3202 (938) témoin
2	profil nord-sud cave
3	UF 3202- 938- 3201
4	UF 948
5	UF 3206
6	UF 938- 948- 2115- 2131-943
7	UF 3201- 3202- 1522-
8	CAVE UF 1564
9	UF 3211
10	UF 938- 944- 945- 946- 947- 948- 2112- 3201- 3202- 3203
11	UF 3213- 3212- 108- 3219-
12	UF 3214- 938- 948
13	UF 114
14	UF 3216- 2187
15	UF 3212- 3217- 3219- 108
16	UF 938
17	UF 3215
18	UF 1564
19	UF 2188- 2187- 127
20	UF 3209- 3218- 3221- 3222- 3223- 3224- 948
21	Coupe UF 3208- 3214- 3218
22	Coupe UF 3208- 3214- 3218- 948
23	UF 2192- 1532- 1571- & creusement cave
24	UF 108- 3217- 3212- 3226- 119
25	UF 3225 A- 3225 B- 3227
26	UF 119- 921- 3226- 3228
27	UF 108- 3212- 3217-
28	vue frontale paroi nord cave (disp. clous)
29	Coupe ouest-est cave
30	Coupe nord-sud cave
31	UF 3245- 3246- 3247- 558
32	Schéma des bois brûlés en UF 1564 A/B
33	Schéma des bois brûlés en UF 1564 A/B
34	UF 3229- 3226- 3235- 119- 553
35	Coupe nord-sud de UF 1532

Pâtûre du Couvent

au sud ouest du Bassin

chantier de l'Université de Bologne
(9.I.)

Liste des UF (1993-1995)

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0009/2100				"Nettoyage"	"Numero attribué aux matériaux retrouvés pendant le nettoyage des carrés 559-560 HE."				
993/0009/2101		563/576 1505/1508 563,576,	état 4	"Positif"	Couche de terrain souple jaune- brun (épaisseur moyen 30 cm environ) qui forme un terre- plein au mont du mur UF 915. Dans la partie la plus haute de la couche on a retrouvé plus de fragments d'amphores , tandis que la partie la plus basse contient de petites pierres anguleuses." Sol agraire		990/0009/0586	992/0009/1503	fouillé en totalité
993/0009/2102		1518 a-d 1501	prép. état 4	"Positive"	"Remblai de la cave. Dans la numération précédente (UF 1518 ABCD) on avait distingué trois niveaux différents, à partir du Haut: A) petites pierres anguleuses ("Pietrisco") dans un terrain couleur jaune-marron; B+C) plus de céramique et petites pierres anguleuses dans un terrain plus marron; D) partie à la base de la couche formée par petites pierres anguleuses dans une matrice jaune compacte; on peut voir différentes coulées de matériel assez pur avec alternance avec terrain de couleur marron-clair ou jaunâtre. La différence avec la couche au dessous c'est bien visible. Il comble une cavité très concave avec un épaisseur max. en centre de m. 1,15 et largeur max nord sud m. 5,20, uest-est à déterminer. "		993/0009/2011	993/0009/2001	fouillé en totalité. Plan 93.5.20,29,30,31; 94.3
993/0009/2103		569 et 913	couvent	"Positive"	"Couche d'incendie qui remonte à l'époque du couvent. Le numero est relatif à ce qui reste à l'intérieur du témoin centrale N-S. Voir description des UFF 913 et 569 "		993/0009/2112	991/0009/0911	Plan 94.3
993/0009/2104				"Positive"	"Petite concentration de pierres de petite et moyenne taille au coin N-O de l'élargissement de la fouille 1993. (l'UF n'est pas documentée en plan). " UF 107 s'appuie à 2104		993/0009/2106	989/0009/0093	Plan 94.3
993/0009/2105				"Positive"	"Remblai de pierres de grande taille mélangées avec fragments d'amphores et petites pierres anguleuses ("pietrisco fine") dans une matrice à sables et limon couleur gris-jaune friable. Il comble la tranchée UF 1541 (W-E). Des frgts de lèvres d'amphores collent avec d'autres de UF 1502"		992/0009/1541	991/0009/0921	Plan 93.10
993/0009/2106		112, 552, 1503 sup. 1504		"Positive"	"couche de terrain souple friable marron-gris, avec une consistance et une matrice semblables à ces qui la recouvrent; pierres anguleuses de petite et moyenne taille, peu de matériel, (fragments d'amphores, tuiles et peu de céramique). Epaisseur moyen cm 20-25, dim. max.m. 2x6."		993/0009/2118	993/0009/2104 et 107	Plan 93.10

N° UF (année/secteur/UF)	Identité équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0009/2127			"Negatif"	"Petite tranchée de fondation pour une paroi en bois (dimensions 20 cm x 2m, profondeur 10-15 cm), creusée à côté de la paroi sud de la tranchée UF 1523, avec direction W-E. Elle coupe UF 2115."		993/0009/2115	993/0009/2126	Plan. 93.15
993/0009/2128			"Positif"	"Remblai de UF 1569 (tranchée de fondation en phase avec les trous UF 1562, 1520, et les comblements 1563=2109 et 994), avec gravier, de couleur jaune-ocre. Il se présente riche de grands fragments d'amphores et de céramique. Il a été déjà numéroté UF 1552 pour la première tranche fouillée en 1992."		992/0009/1569	993/0009/2115	Plan 93. 3; 19.
993/0009/2129			"Positif"	"Remblai de la tranchée de fondation UF 1567. Il a été déjà appelée UF 1568 pendant le premier sondage de 1992. A partir du bas, on distingue une première concentration de limon gris mélangé avec gravier et petits charbons, qui contient fragments d'amphores et céramique fine; au dessus, il y a un dépôt graveleux de la couche géologique sur l'épaule et en suite du gravier mélangé avec des mottes de différente matrice (qui proviennent des couches coupées) et avec gros fragments d'amphores."		992/0009/1567	993/0009/2115	Plan 93. 3; 19
993/0009/2130			"Positif"	"couche de remblayage de la cave constituée par limon friable de couleur noir-brun, riche en charbons et avec traces de limon jaune. Elle descend doucement et elle forme une couche lenticulaire entre les comblements UF 2111 et 2114, que elle couvre partiellement. Dimensions: longueur max. 3,30 m; largeur max. 0,86 m."		993/0009/2143	993/0009/2102	Plan 93.3; 19.
993/0009/2131			"Positif"	"Surface géologique en plain: au sommet on a découvert 29 monnaies (potins). Voir plan n. 24."			993/0009/2115	Plan. 93. 22; 24.
993/0009/2132			"Positif"	"Terrain argileux de couleur marron avec rares charbons et bouts de mortier du mur UF 1553."		993/0009/2151	993/0009/2120	Plan. 93.15
993/0009/2133		113; 1512	"Positif"	"Concentration de fragments d'amphores, reste de UF 2118."		993/0009/2102	993/0009/2118	Plan. 93.20
993/0009/2134			"Construite"	Résidu du mur en pierres sèches constitué par six pierres avec des autres de plus petite taille autour d'elles, peu-être écroulées; il se lie aux pierres enlevées sous le numéro UF 579 (1990)."		993/0009/2102	993/0009/2118	Plan 93.20.
993/0009/2135			"Positif"	"Continuation de UF2118 dans la partie N de l'élargissement de la fouille -annae 1993. Pour la description voir UF 2118."		993/0009/2102	993/0009/2118	Plan 93.20

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0009/2145				"Négatif"	"Trou de poteau circulaire et régulier, avec un diamètre de 27 cm et profond de 18 cm. Il coupe UF 2131."		993/0009/2131	993/0009/2144	Plan. 93.25
993/0009/2146				"Positif"	"Comblement de trou de poteau constitué par terrain assez souple, de couleur marron-clair et de matrice limoneuse-sableuse, avec peu de traces de charbons."		993/0009/2147	993/0009/2115	Plan 93.25
993/0009/2147				"Négatif"	"Trou de poteau circulaire, diamètre 50 cm, profond 50 cm. Il coupe UF 2131."		993/0009/2131	993/0009/2146	Plan 93.25
993/0009/2148				"Négatif"	"Trou de poteau sans remblai avec restes de bois brûlé sur le paroi, au coin SE de la cave. Il a un diamètre de 22 x 32 cm, on connaît la profondeur seulement après la continuation de la fouille. Il coupe UF 2143. "		993/0009/2143		Plan 93.2, 26; 94. 4, 8.
993/0009/2149				"Positif"	"Comblement du trou UF 2150 constitué par terrain limoneux riche en fragments de charbon, mélangé avec pierres de petite taille, et tessons céramiques. En surface la couche était délimitée par pierres et fragments céramiques de grande taille posés de chant, descendant en profondeur et revêtant les parois du trou UF 2150."		993/0009/2150	993/0009/2102 (1518 B+C)	Plan 93. 29, 30; 94.7.
993/0009/2150				"Négatif"	"Trou circulaire avec parois rectilignes et fond convexe. Largeur max. 42 cm profondeur max. 27 cm. Il coupe uf 2102=1518 D(?)." Probable trou de poteau, mais on doute de sa fiabilité.		993/0009/2102	993/0009/2149	Plan 93. 29, 30; 94. 7.
993/0009/2151				"Négatif"	"Rigole partiellement fouillée, en direction W-E. Largeur moyenne 15 cm, profondeur moyenne 8cm. "			993/0009/2132	Plan 93.15
993/0009/2152				"Positif"	"Restes lamellaires de bois brûlé, avec épaisseur max. 0,5 cm. Ils sont disposés avec les veines horizontales." Résidus des parois en bois de la cave.				Plan. 93.26
993/0009/2153				"Positif"	"Zone brûlée qu'on peut attribuer à la première phase				Plan. 93.24
993/0009/2154				"Positif"	Reste de route en direction N-NE/S-SW à côté de la limite occidentale de la fouille 1993."			993/0009/2118	Plan 93.25
993/0009/2155				"Négatif"	"Trou de poteau de 30 x 30 cm. de diamètre (v. plan n. 26-27) qui présente sur la paroi N-W les restes brûlés du poteau en bois"				Plan 93. 26; 94.4

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
994/0009/2165			construction	creusement de trou de poteau	Trou de poteau presque rectangulaire (32 x 20 cm) au niveau de l'UF 2114; reconnu avec une forme plus irrégulière au niveau de UF 1518D. Il coupe 2114.			2102=1518B+C	fouillé partiellement
994/0009/2166			construction	creusement de trou de poteau	Petit trou de poteau sans remblai, de forme sinueuse, reconnu sur UF 2102= 1518D, disparu sur UF 2111.			2102=1518B+C	fouillé partiellement
994/0009/2167			construction	creusement de trou de poteau	Trou de poteau sans remblai, petit et de forme sinueuse, reconnu sur 2102=1518D, disparu sur 2111.			2102=1518B+C	fouillé partiellement
994/0009/2168			construction	creusement de trou de poteau	Trou de poteau presque rectangulaire reconnu au niveau de l'UF 2102+1518D.			2102=1518B+C	fouillé partiellement
994/0009/2169			construction	creusement de trou de poteau	Trou de poteau sans remblai, petit et de forme sinueuse reconnu sur 2102=1518D disparu sur 2111.			2102+1518B+C	fouillé partiellement
994/0009/2170			remblai	couche	Partie de UF 2102 vers le bord ouest de la cave, distinct de UF 2102 par le différent contenu: mottes d'argile cuite de couleur jaune et sableuse, mottes de limon gris avec peu de petites pierres anguleuses et morceaux de charbons de grande taille dispersés.		2111	2101	fouillé partiellement
994/0009/2171			occupation	• UF positives :	L'UF est constitué par deux niveaux dont le premier argileux couleur brun, et le deuxième sableux et jaune. L'épaisseur augmente vers W; contenu: clous, fr. de céramique et d'amphores. Possible résidu d'un sol en relation aux niveaux de l'UF 612.		2124	2159	fouillé partiellement
994/0009/2172			abandon	couche	Sol avec petites morceaux de charbons, délimité à l' W par la coupe UF 144 (médiévale), au N par la tranchée UF 1541, à l'E par la sablière UF 1531; au sud il continue probablement au -delà de la limite de la fouille, au NW présente un surbaissement de quelques cm, il est coupé par UF 1517 et 608.		125?; remblais de 558	1528; 119	fouillé partiellement
994/0009/2173			occupation	foyer aménagé	Surface brûlée de forme presque rectangulaire (95 NE/ SW- 56 NW/SE cm) avec le côté long parallèle à la tranchée UF 1531.			1528	fouillé partiellement
994/0009/2174			construction	creusement de trou de poteau	Trou de poteau sans remblai de forme presque ovale au coin N-E de la cave (22x16cm).			2142	fouillé partiellement
994/0009/2175			construction	creusement de trou de poteau	trou de poteau sans remblai de forme presque ovale du côté sud de la cave (20 x 12 cm.).			2111	

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
994/0009/2185			remblai	• UF positives :	Remblai qui naît sur le bord N du trou UF 2191 le long duquel il descend jusqu'à terminer au centre de la fosse. Il naît au niveau de UF 2179 et il est composé par beaucoup de fragments d'amphore dans un terrain limoneux de couleur gris- marron. Epaisseur 30 cm environ. Il comble UF 2191.			2190	fouillé en totalité
994/0009/2186			construction	creusement de trou de poteau	Trou de poteau reconnu au niveau de UF 1548.			2114	fouillé partiellement
994/0009/2187			construction	• UF positives :	Préparation pour le sol UF 2181 et le foyer UF 2173. Elle est constituée par des petites pierres anguleuses recouvertes d'argile avec gravier -partiellement conservée-.		2188 995/0009/3216	2181; 2173	fouillé partiellement; Plan. 94. 16.
994/0009/2188			construction	• UF positives :	Battu d'argile couleur ocre.			2187 995/0009/3216	simplement repéré. Plan 94.16
994/0009/2189			construction	• UF positives :	Concentration d'amphores qui fait partie de la préparation en petites pierres anguleuses UF 2187, qui tombe dans la tranchée UF 1541. Elle a été maintenue distincte de l'UF 2187 pour la nécessité de déterminer les relations avec la tranchée UF 1541.		2188		fouillé en totalité
994/0009/2190			remblai	couche	Terrain géologique (argile ocre graveleuse) avec inclusions de petites mottes de limon gris et peu de petits charbons. Au niveau supérieur on a enlevé une grande pierre qui fait probablement partie des remblais et non pas du mur UF 915.		2185	2184; 915	fouillé en totalité
994/0009/2191			construction	creusement	Trou presque rectangulaire dont on a reconnu les limites seulement à l'Ouest, tandis que à l'Est on ne les a pas distinctes des comblements UF 1535-1543 des trous UF 1534-1542. Il a les parois presque verticales. Dimensions: NE/SW 1.30m, NW/SE (largeur reconnue) 50 cm, profondeur 37 cm. Il coupe au Nord l'UF 2179 et l'UF 2113 (=940), à l'Est et au Sud l'UF 2117.			915; 1509	fouillé partiellement. Plan 94. 23 et 23 bis.
994/0009/2192	1525?		abandon	couche	Couche de limon gris sombre avec charbons. Fouillée en 1995 et divisée en 2 niveaux: -2192A: terrain souple gris avec gravier et fragments de charbon -2192B: terrain compacte jaune avec gravier		995/0009/3225	2188	simplement repéré. Plan. 94. 16.
994/0009/2193	1564		destruction	couche	Probable affleurement de UF 1564 (couche d'incendie). Numéro attribué au échantillonnage de charbons d'un gros poteau et de poutres.				fouillé partiellement

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0009/3237a	1571		construction	remplissage	situé dans le quadrant 559 HE-HF, le numéro 1571 concerne l'ensemble des remplissages formant les parois de la cave (parois numérotées de 3237-3240). 3237 est le coté Sud, sa largeur est d'un mètre sur toute la longueur du coté de la cave, il est composé d'un ensemble de pierres de petites et moyennes dimensions, de quelques fragments d'amphores et d'autres céramiques, lié par de l'argile jaune; le résultat est un remplissage formant une paroi qui est devenue très dure et très compacte. Ce remplissage a été effectué une fois que le "box" en bois de la cave fut installé dans la cavité creusée pour contenir celui-ci. Ce côté de la cave est celui qui a subi le plus d'érosion et de destruction : on en trouve la matrice dans les UF de remplissage situées dans le creux de la cave (1548,1564).		585	119-921	simplement repéré.
995/0009/3238			construction	remplissage	voir description du 3237; le 3238 constituant la paroi W de la cave, c'est à dire le côté par où se faisait l'accès à la cave. Sa partie supérieure est fort dégradée.		585	1564	simplement repéré
995/0009/3239			construction	remplissage	voir description d'UF 3237; le 3239 étant la paroi Nord de la cave. Localisés sur cette paroi sont deux lignes verticales de clous appelées 3242 et 3243. Elles sont situées l'une à l'est, l'autre à l'ouest du poteau 1570. Les clous sont plantés de l'extérieur vers l'intérieur, selon toute vraisemblance pour clouer les planches aux poteaux, mais ils ne coïncident pas avec la position des poteaux retrouvés, on peut donc penser qu'ils font partie d'un aménagement antérieur de la cave.		1553	585	simplement repéré
995/0009/3240		577	construction	remplissage	voir description du 3237; l'UF 3240 est la paroi Orientale de la cave. Elle a été fouillée partiellement en 1992 sous le numéro 577.		1564	585	fouillé partiellement
995/0009/3241			construction	remplissage	Ligne verticale de clous située sur la paroi 3239. Elle se trouve à 20 cm à l'Ouest du trou de poteau 1570, visible jusqu'à 70 cm au dessus du sol de la cave, constitué de quatre clous plantés de l'extérieur vers l'intérieur, à une distance l'un de l'autre de 12-13 cm.			1564	simplement repéré
995/0009/3242			construction	remplissage	Ligne de clous verticale à 70 cm à droite par rapport à 3241; voir description du 3241, 3239 et le plan n° 28.				simplement repéré. Plan 95.28

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0009/3250			construction	• UF négatives :	Fosse coupée par la structure 585, liée à 3249; formant un ensemble avec la cave 558. Elle mesure 60 cm de profondeur, 80 de largeur; reconnue pour l'instant sur une longueur de 58 cm. Elle présente sur ses parois de petites niches irrégulières aussi bien dans leur forme que dans la distance les séparant.			1532	fouillé partiellement

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE NATIONALE DU MONT BEUVRAY
CENTRE ARCHEOLOGIQUE EUROPEEN

UNIVERSITE DE LAUSANNE
INSTITUT D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE

DOCUMENT FINAL DE SYNTHESE DU PROGRAMME TRIENNAL 1993-1995

LE PARC-AUX-CHEVAUX
Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC 1)

D. Paunier, directeur

Ch. Martin Pruvot, C.-A. Paratte, responsables scientifiques

T. Luginbühl, responsable du mobilier

J. Bernal, adjoint technique

Lausanne 1995

1. INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

1.1 HISTORIQUE DE LA FOUILLE

La "Grande maison du Parc-aux-Chevaux", ou PC 1, est de loin la maison la mieux connue des habitations de ce quartier. Après deux reconnaissances effectuées par Garenne en 1865 et D'Aboville en 1866, Jean-Gabriel Bulliot y pratiqua des fouilles systématiques de 1870 à 1872, puis de 1877 à 1883. Joseph Déchelette y fit à son tour quelques sondages en 1901. La documentation laissée par Bulliot se résume à un plan et à des comptes rendus où chaque pièce, désignée par des lettres, est décrite. Plus vaste que ses voisines, la maison PC 1 présentait toutes les caractéristiques d'une maison romaine: plan organisé autour d'un atrium et d'un péristyle, maçonnerie, tuiles, dallage, sols en opus spicatum, etc... Datée par Bulliot des dernières décennies avant notre ère, elle devint le symbole par excellence de l'exceptionnelle romanisation de la noblesse éduenne, avant et après la conquête.

L'intervention de l'Université de Lausanne en 1988, sous la direction du professeur Daniel Paunier, avait pour but d'appréhender les modalités de la romanisation à travers l'étude d'une partie de la maison (étude de l'évolution architecturale, des matériaux de construction et du mobilier archéologique) et de préciser la chronologie: il paraissait en effet important de vérifier les résultats de Bulliot. Il fut décidé d'intervenir dans l'angle nord-ouest de PC 1 (fig. 1), dans une zone étant décrite par les anciens fouilleurs comme bien conservée (notamment les sols). De plus, élément important, les tranchées effectuées par Bulliot étaient dûment signalées sur les plans. Dès la première campagne, durant laquelle furent implantés plusieurs sondages stratigraphiques, les résultats furent importants: quatre états antérieurs à la grande maison PC 1 furent mis en évidence: ainsi la maison PC 1 fouillée par Bulliot ne représentait que le cinquième état de l'occupation du site. Les investigations menées les années suivantes ont permis de travailler en extension, de mieux comprendre l'évolution des constructions et de proposer une chronologie relativement précise.

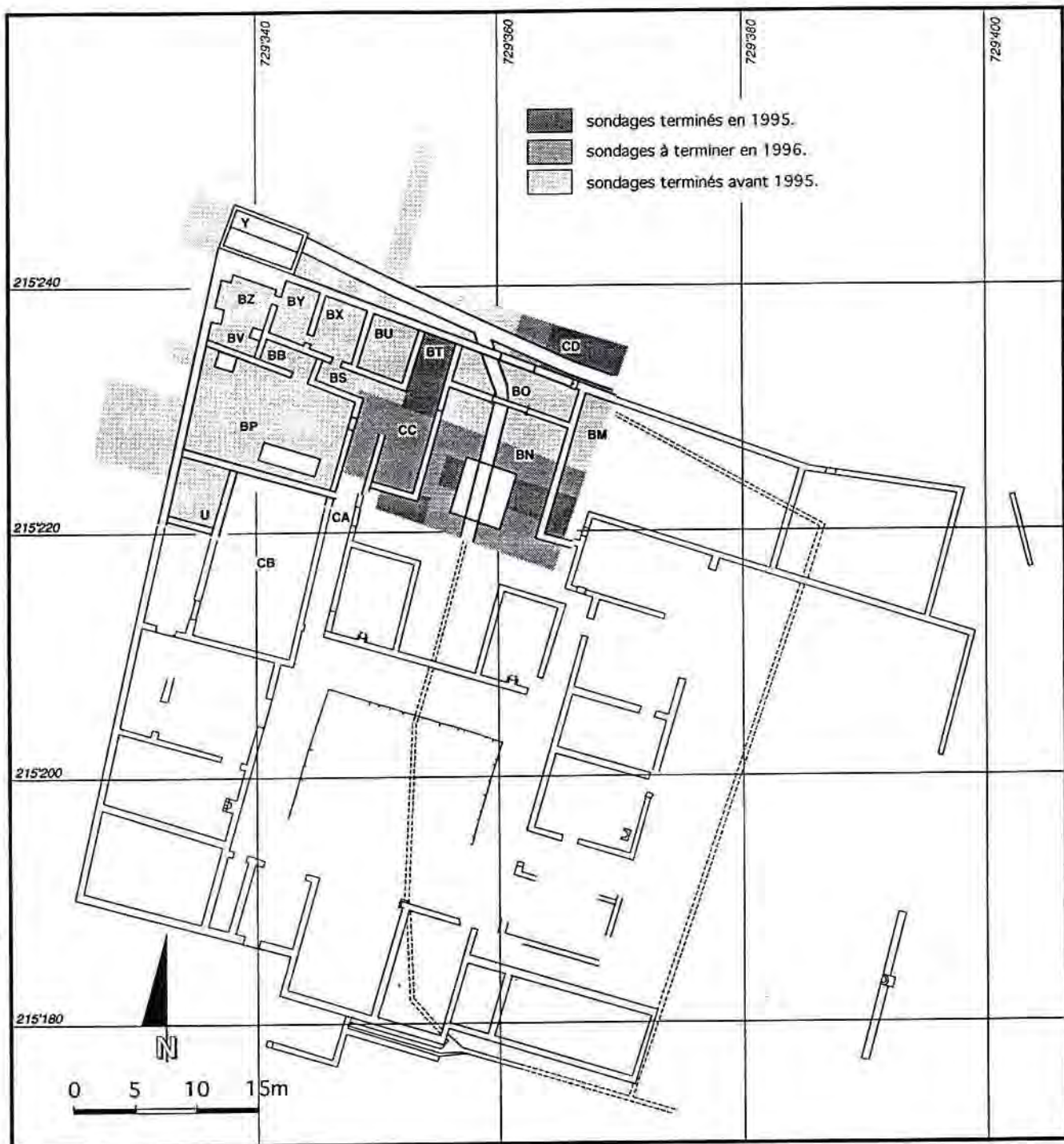


Fig.1. Plan général des zones fouillées de 1988 à 1995. La dénomination des locaux est celle de J.-G. Bulliot.

1.2 OBJECTIF DU PROGRAMME TRIENNAL 1993-1995

L'objectif du programme triennal 1993-1995, approuvé par le conseil scientifique en 1992, restait le même qu'en 1988: étude des modalités de la romanisation et chronologie. De nouveaux sondages furent implantés dans les locaux BU, BT, BO, BN et BM. L'intervention dans le vestibule BO et dans la grande cour BN devait permettre le dégagement des structures appartenant aux états 1 à 3 sur des surfaces plus importantes, moins touchées par l'implantation des états 4 et 5; quant aux sondages dans le local BM, ils devaient favoriser la recherche des limites orientales de la maison de l'état 4.

1.3 MOYENS MIS EN OEUVRE

Les campagnes ont eu lieu chaque année durant cinq semaines, de fin septembre à fin octobre, avec un effectif moyen d'une douzaine d'étudiants. Le professeur Daniel Paunier, directeur de la fouille, s'est entouré d'un responsable scientifique (C.-A. Paratte pour 1993 et 1994, et Ch. Martin Pruvot pour 1995), d'un responsable de la gestion et de l'étude du mobilier archéologique (Th. Luginbühl), ainsi que d'un technicien, dessinateur, topographe (J. Bernal). Pour l'élaboration des rapports de fouilles, l'infrastructure graphique et informatique (gestion des plans, saisie de la documentation et impression) a été fournie par l'Université de Lausanne (J. Bernal pour les plans, des étudiants pour la documentation). Le mobilier, temporairement transféré à Lausanne, a été étudié et dessiné par des étudiants lors de travaux pratiques durant l'année universitaire.

1.4 METHODE SCIENTIFIQUE

La méthode adoptée sur le chantier PC 1 consiste à fouiller en deux temps des zones déterminées. Une première moitié du terrain est fouillée par décapages successifs jusqu'au terrain naturel. Un relevé stratigraphique des coupes ainsi obtenues est systématiquement entrepris. Dans un second temps, la deuxième partie de la zone est fouillée, à nouveau par décapages successifs, cette fois-ci en se référant aux décapages précédents et aux coupes stratigraphiques, servant de référence et de contrôle permanents. Cette méthode offre l'avantage de rattraper d'éventuelles erreurs techniques ou interprétatives. De plus, elle permet une vision à la fois horizontale et verticale des couches archéologiques et des structures.

Le concept d'unité de fouille (UF) est utilisé: dans la mesure du possible, lorsque la "lisibilité" du terrain le permet, chaque UF correspond à une couche archéologique (unité stratigraphique positive). La fouille d'un sondage en deux temps permet d'ailleurs, dans la deuxième phase du sondage, de mieux "lire" les couches et de mieux les individualiser. De ce fait, le mobilier issu de ces US positives n'est pas "parasité". L'ensemble du mobilier archéologique est récolté par UF. Les objets présentant un intérêt particulier dès leur découverte sont individualisés par un numéro d'inventaire et relevés selon leurs coordonnées x, y et z. Selon les nécessités, des prélèvements sont effectués.

Chaque décapage (lorsqu'un élément est observable) et chaque coupe stratigraphique fait l'objet d'un relevé à l'échelle 1/20. L'ensemble des faits et des structures est également relevé à la même échelle (les murs sont relevés au 1/50). Le tout est également photographié sur papier (noir/blanc) et sur diapositives (couleurs). Chaque relevé est également accompagné d'une description précise. Tout au long de l'avancement de la fouille, les faits et les structures sont calés sur le plan "pierre-à-pierre" et sur les plans schématiques informatisés.

En ce qui concerne la topographie, l'ensemble de nos relevés est directement calé en fonction des coordonnées nationales.

Le mobilier archéologique est lavé, trié et inventorié au fur et à mesure des investigations. Il est ensuite étudié et dessiné à l'Université de Lausanne. Une analyse systématique des techniques de construction et des matériaux des états 4 et 5 est en cours; elle fait l'objet d'un mémoire de licence (par V. Zwald); une étude approfondie des objets métalliques (par A. Ogay) a été commencée en 1995.

2. ENREGISTREMENT DES DONNEES

Les deux tableaux ci-joint regroupent le nombre des différents documents de terrain utilisés par année (UF, minutes, faits, photos). En ce qui concerne les faits et les minutes, nous joignons un tirage papier de notre fichier informatique. Une copie informatique de nos fiches UF (unités de fouille) de 1993 et 1994 a déjà été remise à la base archéologique: les fiches de 1995 sont encore en cours de saisie.

En ce qui concerne le mobilier archéologique, des photocopies de nos fiches d'étude sont remises à la base archéologique à la fin de chaque campagne de fouilles. On trouvera ci-joint également, d'une part la disquette contenant l'ensemble de notre mobilier archéologique pour les années 1993 et 1994: celui de 1995 n'a pu être encore entièrement saisi, notre campagne de fouilles s'étant achevée le 27 octobre, d'autre part un tirage de tous les ensembles de matériel avec le nombre de fragments.

Il est évident que tous les fichiers que nous fournissons ici constituent une documentation en cours d'étude, sujette à des vérifications et à des modifications.

Les plans schématiques par états sont informatisés (programme Mac Draw 2) et complétés au fur et à mesure des investigations: les dernières mises à jour se trouvent dans le rapport de 1995. Les plans pierre-à-pierre, effectués pour les états 4 et 5, sont en cours de modifications: en effet, des changements doivent y être apportés, puisque de nouvelles interprétations ont été faites en 1995 par rapport aux trouvailles de 1994. Ces plans restent encore incomplets: cependant, dans le rapport de 1995, un extrait du plan pierre-à-pierre de l'état 5b est publié. En ce qui concerne la topographie et les points de référence nécessaires à l'élaboration de ces plans, les bornes du polygonal qui quadrillent le Mont Beuvray ont été utilisées: il s'agit des bornes B 840, B 850 et B 610.

3. LISTE DES RAPPORTS ET DES ARTICLES PARUS DEPUIS 1993

Chaque année un rapport sur la campagne de fouilles annuelle est fourni à la base archéologique du Mont Beuvray, présentant les nouvelles connaissances, les structures, l'évolution des plans des différents états et le mobilier archéologique. Au fur et à mesure des investigations, les données évoluent et se modifient. Les rapports et articles ci-joint résument l'état de la recherche pour chaque année 1993-1995, tant au plan des structures que du mobilier. Le rapport sur la campagne de 1995 synthétise nos connaissances sur la zone fouillée durant ces trois dernières années (principalement la grande cour BN et le vestibule BO, ainsi que les locaux BU/BT), et fait le point également sur la chronologie des différents états. Le texte ci-joint intitulé "Le mobilier archéologique..." résume les éléments marqueurs du mobilier pour chaque état: ce "résumé" est un document de travail interne à notre Institut.

Ci-joint les rapports de fouilles remis à la base archéologique du Mont Beuvray et les articles à paraître concernant les années 1993-1995:

- Le Parc-aux-Chevaux, Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC 1). Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1993.

- D. Paunier, T. Luginbühl, Horizons chronologiques de l'oppidum de Bibracte: la grande maison du Parc-aux-Chevaux, dans Actes du colloque de l'AFEAF de Nevers 1993, à paraître. Manuscrit ci-joint).

- Le Parc-aux-Chevaux, Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC 1). Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1994.

- D. Paunier *et alii*, L'urbanisation dans le quartier résidentiel ouest de l'oppidum, La grande maison du "Parc-aux-Chevaux" (PC 1), RAE 1995, à paraître. (Manuscrit ci-joint).

- F. Olmer *et alii*, Un dépotoir d'amphores du IIe s. av. J.-C. à Bibracte, Mont Beuvray, RAE 1995, à paraître. (Manuscrit ci-joint).

- Le Parc-aux-Chevaux, Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC 1). Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1995.

- Le mobilier archéologique: l'acquis des années 1993-1995. (Document de travail interne à notre Institut).

4. CONCLUSION

Les recherches ont permis d'apporter des éléments nouveaux relatifs à l'occupation précoce du "Parc-aux-Chevaux" et à la typologie des maisons "pompéiennes" de Bibracte. Un premier établissement, révélé par la présence de caves et de fosses-silos, est attesté dès la fin du II^e siècle ou les deux premières décennies du I^{er} siècle avant notre ère; le mobilier, qui comprend quelques importations (campanienne A, amphores Dressel 1, grise fine catalane, cruches à pâte claire), trahit un faciès indigène marqué. L'état 2, qui se manifeste par des palissades, une grande cave et des foyers, remonte à la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C. Comme pour la période précédente, il doit s'agir d'un habitat constitué de maisons avec caves, inscrites dans un système de palissades. Son abandon coïncide approximativement avec la conquête de la Gaule. Les céramiques fines importées augmentent, la terra nigra et les mortiers à lèvre en bandeau apparaissent, témoignant à l'évidence du progrès des influences romaines. L'état 3 (env. 50 à 30 av. J.-C.) témoigne d'une architecture mixte, marquée par l'apparition de la maçonnerie: sablières basses, solins de pierres sèches, murs bahuts maçonnés, pans de bois pour l'élévation, enduits muraux. L'organisation de cet habitat dictera l'orientation des constructions ultérieures. A l'instar des techniques de construction, le mobilier se romanise encore davantage avec un élargissement de l'éventail morphologique des céramiques campaniennes, la présence de cruches, l'apparition des formes de pré-sigillée et des plats à engobe interne rouge pompéien. Il ne serait pas impossible que cet habitat, aussi modeste soit-il, ait été édifié par un membre de l'aristocratie éduenne, tel Dumnorix ou Diviciac... Une génération après la conquête, l'état 4 (env. 30 av. J.-C.-15 ap. J.-C.) marque une transformation radicale de l'habitat avec l'édification d'une maison pompéienne, comprenant atrium et impluvium, chauffage par hypocauste et sol en opus spicatum, dont le plan peut être rapproché d'autres maisons du Parc-aux-Chevaux, en particulier de PC 33. Le mobilier se caractérise par l'apparition de la sigillée "italique", des gobelets d'Aco, des amphores Lamboglia 2, Dressel 2-4, 6 A et 12 et par celle des imitations régionales de parois fines. L'état 5, enfin (env. 15 à 30 ap. J.-C.), qui voit l'apparition de la sigillée gauloise, correspond à l'édification de la grande maison PC 1, d'une superficie de plus de 3000m², partiellement fouillée par Bulliot, dont la disposition renvoie à la domus italienne. Son abandon devrait correspondre à l'édification des grandes domus d'Autun.

Le programme du prochain plan triennal devrait permettre d'achever les recherches préliminaires entreprises dans PC 1 et de préparer une synthèse des travaux.

2. ENREGISTREMENT DES DONNEES

PHOTOS	DIA COULEUR	N/B	ORIGINAUX	COPIES
1993	219	188	UNIL	-
1994	191	173	UNIL	-
1995	396 ¹	182	UNIL	-

¹ Les diapositives de 1995 ne sont pas encore triées et annotées. Dans ce nombre sont compris également les déchets.

pe et N°	Local	Etat	Commentaires	Dessin (8 max.)
Fo.21	BS	2 1?	= St 48 dès 1989, Il Mur ouest de L 5 en 1989. Cf. aussi Fo 133 (1993)	14 62 64
S123	BP	3	1993, cloison légère en démolition	63 108 110 111 114 120
Fo.124	Extra- muros	?	1993, fosse dépotoir se trouvant sous la tranchée de construction de M 4 (état 5): état 1, 2, 3 ou 4 ?	210
SI125	2	4	1993, sol dallé dont il ne reste que le radier et le nucléus	153 214 215
SI126	9	4	1993, sol de scaiole, éventuellement un premier niveau de circulation état 4: cf. UF 5229	153 214 215
SI127	BN	5	1993, sol de scaiole	250 254
M128	BN	5	1993,	227 229 231 236 237 241 242 249
S129	BU	3	1993, cloison légère en terre et bois d'axe Est-Ouest	216 233
Fo.130	BU	1	1993, fosse rectangulaire, angles arrondis, bourrée d'amphores d'os et de potins	217 218 223 233
Fo.131	BU	2	1993, petit fossé en U dans la paroi sud duquel a été implantée la palissade de piquets TP 134	217 218 223 233
Fo.132	11	4b?	1993, fosse allongée à remplissage charbonneux	219 226 230 232 244 270
Ft133	BP	2?	1993, UF suite: 5242, 5243, 5244, 5245, 5246, 5247, 5248, 5249, 5250, 5261, 5262, 5263, 5264, fossé, fosse d'extraction ou cave ? Cf. Fo 21 (1988), lié à TP 136	221 222 224
TP134	BU	2	1993, palissade de quinze trous de piquets (dont certains de section carrée) implantée dans la Fo 131, servant éventuellement, d'après le Professeur Paunier, à garder les poules dans un milieu fermé.	223
S135	11	4a	1993, "solin" maçonné faisant partie, avec Ft 159, d'une structure, peut-être un bassin, alimenté par une canalisation (? cf. Fo. 132), ou une structure de chauffage ?	219 226 230 232 244 270
TP136	BP	1? 2?	1993, lié à Ft 133	224
SI137	BN	4	1993, sol de terre battue	227 250
M138	BN	5	1993,	227 231 241 250 264
Cn139	BN	5	1993, aqueduc maçonné Sud-Nord, couverture de dalles	227 231 237 250 256 259 260 269
Ft140	BZ	3?	1993, four ou foyer: chape d'argile indurée et en partie rubéfiée.	230 232
Cn141	CD	5?	1993, aqueduc de type identique à Cn 139	234 238 240 248 255 276 277
Cn142	CD	5?	1993, égout, aqueduc ?	255 276 277
M143	BN	4	1993, mur maçonné en partie récupéré	229 247
M144	BN	5	1993,	229 236 258 275
Fy145	BN	3 4a?	1993, foyer de tegulae liées à l'argile	231 250
SI146	BN	3 4a?	1993, sol de terre battue = SI 163	231 237 250
Ft147	BN	3 4a?	1993, foyer, four, cheminée ou solin ?	231 237

Type et N°	Local	Etat	Commentaires	Dessin (8 max.)
M148	BV	5	1993, contrefort appuyé contre M 1	180 188 190 192 219 226 230 232
M149	façade	4	1993, local 12, fondations du mur de façade état 4 dont l'élévation a été récupérée pour la construction de M 1, lié à M 150	235 239
M150	11	4a?	1993, mur récupéré perpendiculaire et lié (?) à M 149	235 239
Cn151	CD	5	1993, canalisation peut-être en bois dont il ne reste que deux frites en fer trouvées dans leur position d'origine	238
SI152	BO	5b	1993, sol de scaïole	236 272 273
M153	BN	3	1993, mur (fondations maçonnées ?) avec élévation en bois (présence d'une poutre verticale) et hourdis de pierres, et enduit	242 247 254 261
Ft154	BN	3	1993, structure faite de tessons d'amphore recouverte d'une chape d'argile compacte et rubéfiée: foyer (très probablement) ou solin ?	241
SI155	BN		1993, n'exista pas: = SI 163	
Ft156	BN	3	1993, structure faite de fragments de tuile, recouverte d'une chape d'argile compacte, rubéfiée et charbonneuse: foyer ou solin ?	241
Ft157	BN	3	1993, chape rectangulaire d'argile beige rubéfiée en son centre: four ?	241
TP158	11	1	1993, trace circulaire charbonneuse	244 252
Ft159	11	4a?	1993, structure de tuiles empilées liées au mortier: peut-être fond de bassin dont le bord est serait S 135, et la canalisation (récupérée) Fo. 132, ou structure de chauffe ?	244 270
Seuil160	BN	5	1993, seuil composé d'une grande dalle de calcaire fissurée	256 260 263 264 273
Fo.161	11	1?	1993, fosse creusée dans le terrain naturel	239 252
Seuil162	BO	5	1993, seuil de blocs de granite formant escalier	259 260 269 273
SI163	BN	3	1993, sol de terre battue (limon argilo-sableux très compact et très propre) = SI 146 (BN ouest). SI 163 = anciennement SI 155, numérotation abandonnée.	242 254
SI164	BO	5a	1993, sol de scaïole	249 258 273

	type	orientation	éch.	commentaires	état	L	nom	date
6	P.-à-p.	, vue	1/20	Local BX et Nord. Analyse pétro de Chouette au niveau de l'assise de réglage. Voir aussi D 211 et D 176. Pour position exacte voir aussi D 211.	5		Extra- muros Nord VZ	24/03 1993
7	Planum + pàp.	, vue	1/20	Local BX et Nord. Niveau de travail (tas de mortier) dans les remblais de la If nord de M4.	5		Extra- muros Nord FMy SaR	25/05 1993
8	Strati.	sud/nord , vue ouest	1/20	Local BX et Nord. Perpendic. à M4			Extra- muros Nord SCud VZ	29/03 1993
9	Strati.	nord/sud , vue est	1/20	Local BX et Nord. Coupe de M 4 et 112. Ce pourquoi cette campagne fut organisée. Certes.	4 & 5		Extra- muros Nord VZ	01/04 1993
0	Strati.	sud/nord , vue ouest	1/20	Local BX et Nord. Grande strati toute en couleurs. Joyeux anniversaire 72ème !			Extra- muros Nord FMy	01/04 1993
1	Elévation	ouest/est , vue nord	1/20	Local BX et Nord. Limites de la démolition effectuée et position de D 206. Voir aussi D 176.	5		Extra- muros Nord VZ	14/04 1993
2	P.-à-p.	, vue	1/50	P.-à-p. de M 119.	5		BU ND	28/09 1993
3	Elévation	est/ouest , vue sud	1/20	2 feuilles. Pavement nord de M 53 avec étude pétrographique.	5		BP VZ	29/09 1993
4	Planum	, vue	1/20	reprise fouille 1992. 5221: sol de cailloux damé = SI 126 (local 9); 5222: noyau de SI 125 (local 2); 5224: tranchée de récupération de M 95; 5226: niveau de travail ?; 5228, 5226, 5230: tranchée de fondation des murs avoisinants: M 4, 9 et 119.	4	9	ND FMy	29/09 1993
5	Planum	, vue	1/20	5225: radier de SI 125. Pour le reste, cf. D 214 ou fiches UF respectives	4	9	ND FMy	30/09 1993
6	Planum	, vue	1/20	5232: démolition d'une cloison en terre et bois d'état 3, trace de branche dans l'axe de la cloison; 5233: démolition, lambeau de sol état 3 ?; 5234: démolition de la cloison 5232 ou d'une autre cloison état 3; 5235: couche d'occupation ou sol état 3 ? Pour le reste; cf. D 214 et 215.	2 & 3		BU ND FMy	04/10 1993
7	Planum	, vue	1/20	5223: tranchée de fondation de M 4; 5236: niveau de circulation état 2 (cailloux et graviers damés); 5238: remplissage de Fo. 131; 5239: remplissage de la Fo. 130.	1 et 2		BU ND FMy	06/10 1993
8	Planum	, vue	1/20	5223: tranchée de fondation de M 4; 5237: remplissage de trou de poteau ou de Fo. 130 ? 5238: remplissage de Fo. 131; 5239: remplissage de Fo. 130; 5240: creusement et tapissage de Fo. 130.	1 et 2		BU ND FMy	06/10 1993
9	Planum	, vue	1/20	2 feuilles: 219 bis montre un 2e décapage de Fo. 132.	4	11	CW	07/10 1993
0	Croquis au dos	, vue	1/20	5271: occupation ou démolition état 2 ou 3 ? 5272: mur en adobe ?	2 ou 3		BB JZ	08/10 1993
1	Strati.	ouest/est , vue nord	1/20	remplissages de R 133. Pour le positionnement de cette strati, cf. D 224.	3		BP JM TST	08/10 1993
2	Strati.	nord/sud , vue est	1/20	remplissages de R 133. Pour le positionnement de cette strati, cf. D 224.	3		BP JM TST	08/10 1993

N°	type	orientation	éch.	commentaires	état	L	nom	date
223	Planum	, vue	1/20	planum d'une rivissante palissade (TP 134) implantée dans Fo. 131, elle-même implantée dans Fo. 130.	2	BU	ND FMy	11/10 1993
224	Planum	, vue	1/20	planum de FI 133 et de TP 136 avec de nombreuses altitudes relatives. Positionnement des stratis D 221 et 222.	1	BP	JM TST	12/10 1993
225	Strati.	nord/sud , vue est	1/20	Perpendiculaire à M 5 et 6, parallèle à M 104. Etats 1 à 5. Bravo Maurice I		BB	JZ	12/10 1993
226	Planum	, vue	1/20	Fo. 132, FI 135 et sol état 3 ?	3 & 4	BZ	CW	12/10 1993
227	Planum	, vue	1/20	Planum du sol de terre battue SI 137 (= UF 5209: surface) de l'état 4, dans BN ouest. UF 5313: remblai de construction 4.	4	BN	SaR	12/10 1993
228	Strati.	est/ouest , vue sud	1/20	??? Ce dessin a-t-il jamais existé ?			_____	1993
229	Planum	, vue	1/20	BN est; 5302: interface de niveau de circulation; espace ouvert (cour, arbutus, voie ?) le sol non aménagé; cailloutis non démis dans une matrice limoneuse verdâtre; 5303: remplissage de la tranchée de récupération de M 143 (mur état 4, récupéré en 5); 5304: surface d'un sol altéré: cailloutis diffus dans une matrice limoneuse verdâtre.	4	BN	PS	13/10 1993
230	Planum	, vue	1/20	Sol état 2 ? avec foyer état 2 ? (R 140), Fo. 132, R 135		BZ	CW	14/10 1993
231	Planum	, vue	1/20	BN ouest: Planum du sol de terre battue état 3 SI 146 (= UF 5315) dans lequel se trouvent 4 trous de poteau, et des foyers Fy 145 et 147.	3	BN	SaR	16/10 1993
232	Planum	, vue	1/20	Sol état 2, Fo. 132, R 135, R 140.		BZ	CW	16/10 1993
233	Strati.	nord/sud , vue est.	1/20	233 et 233 bis; creusement (5284) remplissages (5237, 5239, 5240, 5282, 5283) Fo. 130, creusement (5281) remplissage (5238) Fo. 131; sols états 1 (5236) et 3 (5233), cloison en terre état 3; S 129 (= 5232) et tranchée de fondation de M 4 (5223). Position: perpendiculaire à M 4 et 9.		BU	ND FMy	18/10 1993
234	Planum	, vue	1/20	5331: tranchée de fondation de M 4 ?; 5333: remblai supérieur de la tranchée d'implantation de Cn 141; 5335: UF qui contenait les deux frettes de Cn 151 (remplissage d'une tranchée de récupération ? Cf. UF 5279).	5	CD	JM	19/10 1993
235	Strati.	nord/sud , vue est	1/20	Perpendiculaire à M 6 montrant l'implantation et la récupération de M 150; cf. aussi D 239.		BV	TST	19/10 1993
235	Strati.	ouest/est , vue nord	1/20	2 feuilles: sur la première, deux stratis de directions différentes et un croquis de situation, sur la deuxième (D 235 bis); position des UF de la strati du haut (ouest-est vue nord), à savoir: perpendiculaire à M 1, implantation du contrefort M 148 et états 1 et 2.		BV	TST	19/10 1993
236	Planum	, vue	1/20	BO est; Planum de SI 152 (= UF 5361 et 5362).	5b	BO	AMos MD	20/10 1993
237	P.-à-p.	, vue	1/20	P.-à-p. de Cn 139. BN ouest.	5	BN	SaR	20/10 1993
238	Planum	, vue	1/20	5331, 5333, 5335: cf D 234; 5278: cf. fiche UF; positionnement des deux frettes en fer de Cn 151.	5	CD	JM	20/10 1993
239	Planum + pàp.	, vue	1/20	P.-à-p. et planum de M 149 et M 150 dont au sujet duquel nous ne nous énoncerons pas plus avant. 2e dessin (sur la même feuille): coupe est-ouest vue sud.		BV	TST	20/10 1993

	type	orientation	éch.	commentaires	état	L	nom	date
1	Planum	, vue	1/20	5278: cf. fiche UF: 5331 et 5333; cf. D 234; 5279; démolition état 5.	5	CD	JM	21/10 1993
1	Planum	, vue	1/20	BN ouest; 5318: sol de terre battue état 3; F1 154, 156 et 157: probablement trois foyers: cf. fiches fait.	3	BN	SaR LUG	22/10 1993
2	Planum	, vue	1/20	BN est; Sol de terre battue (?) état 3 (SI 163 = UF 5311), trous de poteau, UF 5312: cf. fiche UF.	3	BN	PS	23/10 1993
3	Planum	, vue	1/20	Hy.Pr. 115, premier état de construction du <i>praefurnium</i> de l'ypocauste 4b.	4b	12	CAP	22/10 1993
4	Planum	, vue	1/20	Fo. 132, sol état 1 ou 2, TP 158, F1 159, R 135.		BZ	CW	22/10 1993
5	Planum + pàp.	, vue	1/50	Reprise de D 91. Apparition de la tranchée de récupération d'une structure antérieure au bassin (UF 5339), cf. D 274 pour une vision complète; UF 5407; dalle de calcaire prélevée.		Y	VZ VP	25/10 1993
5	P.-à-p.	, vue	1/50	Compléments du p.-à-p. de l'état 5, décalqué sur D 90 et sur la mise au net de l'état 5 au 1/50.	5		VZ	25/10 1993
7	P.-à-p.	, vue	1/20	BN est; P.-à-p. de M 143 (état 4) et de M 153 (état 3), avec le négatif d'un poutre verticale ? Cf. complément sur D 261.	3 & 4	BN	PS	25/10 1993
8	Planum + pàp.	, vue	1/20	Pour les UF, cf. fiches respectives; p.-à-p. de Cn 141.		CD	JM	25/10 1993
9	Planum	, vue	1/20	BO ouest; SI 164 dans BO ouest = 5289, avec remblais 5a = 5290, tranchée de fondation de M 128 et une couche probablement en rapport avec Cn 139.	5	BO	ND FMy	25/10 1993
0	Strati.	est/ouest, vue sud	1/20	BN ouest. Strati depuis l'état 3 ou 4a jusqu'à l'état 5 comprenant les feuilletages 3 ou 4a (5318), le Fy 145 et le SI 146 (5317, 5315); état 3 ou 4a, l'occupation 3 ou 4a: 5314, le remblai 4 (b?): 5313, le SI 137: 5209 et 5210, la FT de M 138, le remblai 5a: 5207, la tranchée de fondation de Cn 139, la couche d'arrachage du sol 5a: 5207, le radier du sol 5b (SI 127): 5204, SI 127: 5202 et 5203, l'abandon de l'état 5b: 5201 et la démol. 5b: 5200.		BN	SaR LUG	25/10 1993
1	Strati.	nord/sud, vue est	1/20	Entre M 6 et M 103. Croquis de situation sur le dessin. Cf. aussi D 239.		BV	TST	25/10 1993
1	Strati.	est/ouest, vue sud	1/20	Perpendiculaire à M 57. Croquis de situation. Cf. aussi D 239.		BV	TST	25/10 1993
2	Planum	, vue	1/20	Fo. 161 (5370), TP 158 (5373).		BZ	CW	26/10 1993
3	P.-à-p.	, vue	1/50	Vis-à-vis de BY: Cn 77 et angle de R 64	5	Extra- muros Nord	VP	27/10 1993
4	Strati.	est/ouest, vue sud	1/20	Strati des états 3 à 5 dans le local BN est.		BN	PS	26/10 1993
5	Planum	, vue	1/20	Planum entre Cn 141 et Cn 142 avec des couches (??).	?	CD	JM	26/10 1993
56	P.-à-p.	, vue	1/20	P.-à-p. de Cn 139 dans BO ouest.	5	BO	ND	27/10 1993

N°	type	orientation	éch.	commentaires	état	L	nom	date
257	Coupe	, vue	1/20	Coupe schématique (dans le sens que les mesures sont justes mais que la coupe n'est pas horizontalisée; pour les altitudes, cf. D 91 et 245); la partie ouest de la coupe est vue nord, la partie est, vue sud (il y a un croquis de situation sur le dessin, mais voir aussi D 274 = planum de la tranchée UF 5339).		Y	DO	27/10 1993
258	Planum	, vue	1/20	Planum du SI 164 (5364 et 5365) et 5406: démol. état 5 ou remblai de construction de SI 164 ? BO est.	4 & 5	BO	MD	27/10 1993
259	P.-à-p.	, vue	1/50	P.-à-p. de M 4 et Seuil 162 (granite) entre BO ouest et extérieur.	5	BO	FMy	27/10 1993
260	Planum	, vue	1/20	BO ouest, planum de ce qui semble être un niveau de sol état 4 de "scaïole dégradée".	4	BO	ND	27/10 1993
261	P.-à-p.	, vue	1/20	Complément à D 247. BN est.	3	BN	PS	27/10 1993
262	Strati.	nord/sud , vue est	1/20	Strati entre Cn 77 et M 4, en face de BY, montrant la tranchée de construction de M 4, la tranchée de récupération du piédroit sud de Cn 77, une fosse antérieure à Cn 77 et le fond de cet aqueduc.		Extra- muros Nord	VP	27/10 1993
263	P.-à-p.	, vue	1/50	M 128 et Seuil 160 (calcaire) entre BN est et BO est.	5	BN	PS	27/10 1993
264	P.-à-p.	, vue	1/50	M 128, partie ouest, et M 138, entre BN ouest et BO ouest.	5	BN	SaR	27/10 1993
265	P.-à-p.	, vue	1/50	M 4 entre BO est et extérieur.	5	BO	AMos	28/10 1993
266	Elévation	sud/nord , vue ouest	1/20	Parement est du mur ouest de Ft 64: canal d'évacuation creusé dans un bloc de granite.	5	Y	VZ	28/10 1993
267	Elévation	est/ouest , vue sud	1/20	Parement nord du mur sud de Ft 64, fosse 5339 antérieure au bassin.	5	Y	VZ	28/10 1993
268	Strati.	nord/sud , vue est	1/20	Coupe à travers le bassin Ft 64. Plan de situation, décalqué sur D 245.	5	Y	DO	28/10 1993
269	Elévation	ouest/est , vue nord	1/20	Parement sud de M 4; BO ouest.	5	BO	FMy	28/10 1993
270	Strati.	est/ouest , vue nord	1/20	UF suite: 5375 et 5395. Sur D 270: 2e strati (nord-sud vue ouest). Attention: dessin complémentaire (270 bis) avec les représentations des états (1 à 5).		BZ	CW	28/10 1993
271	P.-à-p.	, vue	1/50	Complément à D 90, avec corrections concernant le problème de déformation est-ouest, en particulier à l'emplacement du seuil entre M 6 et M 10.	5	BB	JM ND	28/10 1993
272	Strati.	sud/nord , vue ouest	1/20	BO ouest. Perpendiculaire à M 128.	5	BO	ND	28/10 1993
273	Strati.	nord/sud , vue est	1/20	BO ouest. Entre Seuil 160 et Seuil 162.	4 & 5	BO	FMy	29/10 1993
274	Planum	, vue	1/50	Décalqué sur D 245; positions de D 257 et D 268.		Y	DO	29/10 1993

	type	orientation	éch.	commentaires	état	L	nom	date
5	P.-à-p.	, vue	1/20	BO est, p.-à-p. de M 144, entre M 128 et M 4.	5	BO	MD	28/10 1993
6	Croquis au dos	, vue			?	CD	JM JZ	18/10 1993
7	Croquis au dos	, vue			?	CD	JZ JM	22/10 1993
8	Strati.	nord/sud , vue est	1/20	Cf. D 243. Différents sols 1 et 2, sol et cloison récupérée 3.		6	CAP	29/10 1993
9	Planum	, vue	1/20	Foyer 3, cf. D 191.	3	6	CAP	29/10 1993

pe et N°	Local	Etat	Commentaires	Dessin (8 max.)
M4	BO	5	1994, seul le parement sud a été dégagé. Pendant la campagne la question de l'état (4 ou 5?) s'est posée.	-
M4	BM	5	1994, pour la question de l'état, idem fiche précédente.	-
M4	BO	5	1994, BO/BT nord. Perturbation au croisement de M 4 et de Cn 139.	291 337 383
M95	BT	4	1994,	298 299 300 301 302 303 304 383
M138	BT	5	1994, mur surmonté d'un seuil en briques rouges, plus étroit que le mur, ceci laisse penser que l'élévation du mur devait avoir cette largeur.	286
Cn139	CD	5	1994, jonction Cn 139/Cn 141	327 340
Cn139	BN	5a	1994, le fond de cette partie de Cn 139 est constitué d'un lit de fragments de tuiles.	237 309
Ft140	BZ	3?	1993, four ou foyer: chape d'argile indurée et en partie rubéfiée.	230 232
Cn141	CD	5	1994,	248 255 295
M143	BO	4? 5?	1994,	326
M153	BO	3? 4?	1994, seul le parement ouest est observable, le parement est étant entamé par M 143.	326
Fo.165	BN	3?	1994, fosse circulaire d'environ 1m de diamètre	280 282 283 290 292 300 301
Fo.166	CD	4?	1994, fiche inexistante. Fosse double.	285
Ft167	CD	5?	1994, départ d'une structure non identifiée dans l'angle nord-ouest du local CD. Peut-être s'agit-il d'une construction Bulliot ?	285
M168	CC	5	1994, fiche inexistante. Mur sud du local CC I	-
SI169	BT	4	1994, nucléus d'un sol en briques, fragments de tuiles.	298
SI170	BM	4	1994, niveau d'occupation en terre battue.	-
M171	BM	5	1994, fiche inexistante. Mur sud-ouest de BM	-
SI172	BO	3	1994, sol d'argile jaune beige, très compact. présentant un affaissement le long de M 153.	302
TP173	BO	3?	1994, TP dans le sol état 3 (SI 172)	302
SI174	BO	3	1994, sol d'argile jaune beige, très compact.	-
TP175	BO	3?	1994, TP dans le sol état 3 (SI 172).	302
SI176	BN	5	1994, BN centre-est et centre-ouest. Scafole état 5.	308
S177	BT	3	1994, empreintes de solin	312 314
S178	BT	3	1994, empreinte de solin.	312
S179	BT	3	1994, empreinte de solin.	312

Type et N°	Local	Etat	Commentaires	Dessin (8 max.)
S 180	BT	3	1994, empreinte de solin.	312
TP181	BN	3?	1994, TP dans le sol état 3.	313
M182	BO	3	1994, à l'est de Cn 139 : pierres alignées, pas forcément en place et non liées entre elles. Présence de quelques nodules de mortier. Mur récupéré.	311
TP183	BN	5	1994, TP dans le radier état 5 ?	315
Fo.184	BO	1 2	1994, fossé-palissade longitudinal, creusé dans le terrain naturel (=Fo 185).	316 320
Fo.185	BN	1 2	1994, idem Fo 184.	319 334
TP186	BO	3	1994, à l'ouest de Cn 139. TP dans le sol état 3, à l'ouest du local BO ouest.	329
SI187	BO	3	1994, à l'ouest de Cn 139. Sol en argile jaune-beige, compact.	329
TP188	BN	5a	1994, BN centre-ouest. TP dans radier 5a.	331
Fo.189	BO	2	1994, départ d'une fosse à l'ouest de Cn 139 (à l'angle de la limite de fouille et de la canalisation).	329
Fy190	CC	?	1994, 4 dalettes de forme rectangulaire (20-21 cm/45 cm)	338
Fo.191	BT	1	1994, fosse de forme ovoïde, creusée dans le terrain naturel. Il est difficile de dire si elle a fonctionné à l'état 1a ou 1b.	337
SI192	BN	5b	1994, BN centre-ouest. Fiche inexistante. Empreinte de l'impluvium.	318
Base193	BN	5b	1994, Bn centre-ouest. Fiche inexistante. Négatif de base à l'angle sud-ouest de Ft 192.	318
Base203	BN	5b	1995, BNC. 1' 95 (extension au nord entre les piliers de l'abri). Négatif de base à l'angle nord-ouest de l'impluvium Ft 194. Cette base est à mettre en relation avec la base 193 (1994) à l'angle sud-ouest de l'impluvium et la base 202 à l'angle nord-est de l'impluvium.	344

	type	orientation	éch.	commentaires	état	L	nom	date
0	Planum	, vue	1/20	remblai 3. Apparition de 2 trous de poteaux en surface, ainsi que probablement le sommet d'une fosse. Couche brun-foncée composée de nombreux nodules de charbon. Sol 3 ?	3	BN O	SaR Cw	27/09 1994
1	Planum	, vue	1/20	Cn142=?canalisation bulliot	?	CD	NDe JZa	28/09 1994
2	Planum	, vue	1/20	fosse remblayée de manière hétérogène. Zone charbonneuse. Zone de sable jaune + fragments de tuiles. Un trou de poteau.	3	BN O	SaR Cw	28/09 1994
3	Planum	, vue	1/20	fond du premier remplissage de la fosse. 4 trous de poteaux	2 & 3	BN O	SaR Cw	28/09 1994
4	Planum	, vue	1/20	Zone brun-beige dammée. Hyp:sol 5a. Zone argileuse jaune-beige. Zone terreuse brun-noir.	5a	BO est	DO	29/09 1994
5	Planum	, vue	1/20	Fo166 est une double fosse comportant des fragments d'amphores et des tessons de céramiques, ainsi que de nombreux nodules de charbons. Tranchée Bulliot. Les faits Fo166, FT167, Cn142 sont peut-être dus à Bulliot.	5	CD	JZa NDe	03/10 1994
6	P.-à-p.	, vue	1/20		4	BT-BO	SZa	30/09 1994
7	Planum	, vue	1/20	2 dépression de forme arrondies comportant des traces de charbon. Tranchée de fondation du mur 4.	4	BM nord	AO	04/10 1994
8	Planum	, vue	1/20	Zone en forme 1/4 de cercle avec un pourtour brun-noir. Centre brun-beige avec traces jaunâtres	4 ou	BO est	DO	03/10 1994
9	Planum	, vue	1/20	Remblai 3 pour sol de travail ? 3 trous de poteaux, ainsi que dégagement de Fo166	3	BN O	SaR CW	04/10 1994
10	P.-à-p.	, vue	1/50	M4 coupé par St139	4	BT-BO	ACo	03/10 1994
11	Planum	, vue	1/20	Fo 166 se centralise au milieu d'une dépression. Présence de 3 trous de poteaux. Zone compacte sablo-argileuse, brun roux couvrant presque tout le sondage.	2 ou 3	BN O	SaR CW	05/10 1994
12	Strati.	nord/sud , vue ouest	1/20	Niveau de travail 5b. Tranchée de récupération de Cn 151. Sol 5? Tranchée d'implantation de Cn141. Tranchée d'implantation de M4. Démolition 5. Tranchée Bulliot. Tranchée d'implantation de Ft167.		CD	NDe JZa	06/10 1994
13	Planum	, vue	1/20	sans commentaires	?	BO est	DO	06/10 1994
14	Strati.	sud/nord , vue ouest	1/20	démolition de M4 à l'état 5. Niveau de travail état 5 coupé par tranchée de fondation de Cn142. Tranchée Bulliot.	5a et	CD	JZa NDe	07/10 1994
15	P.-à-p.	, vue	1/50		4	BT-BU	ACo	06/10 1994
16	Planum	, vue	1/20	Tranchée de construction-récupération de M143. Tranchée de fondation de M143 sur une partie non récupérée. Comblement des différentes tranchées.	5a	BN E	PS	10/10 1994

N°	type	orientation	éch.	commentaires	état	L	nom	date
298	Planum	, vue	1/20	Zone nucleus s'appuyant sur M95 (mur état 4). Petit restes de scaloie épars. Tranchée de construction de M119 remblayée. Tranchée de récupération de M4.	4	BT nord	ACo	10/10 1994
299	Planum	, vue	1/20	Taches charbonneuses pouvant être des restes du sol 3. Restes d'un mur s'appuyant contre M4 et M144	3 & 4	BO est	DO	10/10 1994
300	Planum	, vue	1/20	Fo165 devient rectangulaire en son centre. Présence de 3 ou plus trous de poteaux ? Autrement, terrain naturel partout ailleurs.	2 ou 3	BN O	SaR CW	10/10 1994
301	Planum	, vue	1/20	Fond de Fo165	2	BN O	SaR CW	11/10 1994
302	Planum	, vue	1/20	Sol état 3 en-dessous du ressaut de M153. Tranchée de fondation des M4 et M143	3 & 4	BO est	DO	12/10 1994
303	Planum	, vue	1/20	Sol état 3, jaune très induré, argileux. Une grande partie de ce sol est rubéfiée. Affaissement distinct à l'est qui signale la présence d'une structure en-dessous.	3	BN E	PS	12/10 1994
304	Planum	, vue	1/20	Croquis intermédiaire recalable sur D298. Restes de nucleus. Tranchée de construction de M119. Zones de démolition 4, inclusion de briques et de charbon. Eventuellement restes d'une sablière.	4	BT-BO	ACO SZA	12/10 1994
305	Strati.	nord/sud , vue est	1/20	Strati. est et strati. sud. Tranchée de fondation de M4. Niveau d'occupation de l'état 4, sol en terre battue. Peut-être niveau d'occupation état 5.	4 & 5	BM-nord d	AO	13/10 1994
306	Planum	, vue	1/20	pas de commentaires!!!!	?	BT-BO	ACO SZA	13/10 1994
307	Planum	, vue	1/20	2 zones. L'une brun-ocre, l'autre brun-gris. Celle-ci est percée par 2 trous de poteau qui perçaient déjà le sol état 3.	2 & 3	BO est	DO	14/10 1994
308	Croquis au dos	, vue		Restes de sols pouvant correspondre soit à l'occupation 5b, soit au niveau de travail 5b. Présence d'une dépression de forme circulaire. Restes d'un mur de l'état 5a adossé à M144.	5b	BN centre-est	PBU	14/10 1994
309	Strati.	est/ouest , vue sud	1/20	Niveau du sol 1 ou 2. Sol état 3 formé d'un argile beige-clair, juste au-dessus se trouve une couche très rubéfiée par un incendie, nombreux nodules de charbon. Niveau argileux dans lequel sont posés Fy154 et 156 servant de remblai au sol 146. Sol 4 en terre battue. Fosse état 4 scellée par Fy145. Remblais 4b ou 5a. Niveau de travail 5a. Niveau de marche 5a. Fosse 5b coupant le sol 5a. Radier du sol 5b surmonté de la scaloie=niveau de marche 5b.		BN O	SaR CW	14/10 1994
310	Planum	, vue	1/20	2 trous de poteau nets, ainsi que des affaissements qui en laisse deviner d'autres. Couche cendreuse per endroits, avec inclusion de bois calcinés. Petite zone proche de M153 pouvant être la tranchée de fondation de ce mur.	2 & 3	BN E	PS	14/10 1994
311	P.-à-p.	, vue	1/50	Angle formé par Cn139 et M4	?	BO ouest	NDe JZa	18/10 1994
312	Planum	, vue	1/20	Niveau d'apparition de solins après nettoyage des empreintes remplies de terre-bois calcinés.	2 & 3	BT-BO	ACO SZA	16/10 1994
313	P.-à-p.	, vue	1/20	Pierre-à-pierre d'un trou de poteau.	2	BN E	PS	17/10 1994
314	Planum	, vue	1/20	Démolition 3 dans fosse état 2. Tracé ténu d'une sablière. 2 trous de poteau dans S180. Tranchée de palissade ponctuée de 2 trous de piquets. Tranchée de récupération de M95. Traces d'un solin. Tranchée de fondation de M4.	2 & 3	BT-BO	ACO SZA	18/10 1994
315	P.-à-p.	, vue	1/20	Détail de Tp183.	5a	BN centre-est	PBU CH	19/10 1994

°	type	orientation	éch.	commentaires	état	L	nom	date
16	Planum	, vue	1/20	Description de Fo184. Fond de la fosse à même le terrain naturel. Présence de pierres de calage pour les pieux de la palissade et de pierres plates pour servir de base à une élévation en terre et bois?	2		BO est DO	19/10 1994
17	Croquis au dos	, vue	1/20	Croquis du sondage après dégagement de S1176.	5b		BN centre ouest CJe SCo	19/10 1994
18	Planum	, vue	1/20	Bord de la tranchée Bulliot. Radier du sol 176, ainsi que scaloie entamée au S-O par dépression circulaire. Plusieurs traces d'une couche rouge-brique. Couche sableuse gris-beige = peut-être le niveau de travail 5a.	5b		BN centre ouest CF SCo	19/10 1994
9	Planum	, vue	1/20	Niveau de remblais de construction-occupation 2. Palissade 2 creusée dans le terrain naturel avec occurrence d'un trou de poteau. Comblement de la fosse à la phase de construction 3	2 & 3		BN E PS	20/10 1994
10	Strati.	ouest/est, vue sud	1/20	Coupe de Fo184 creusée dans le sol naturel. Terrain naturel contaminé pour combler la palissade. Destruction palissade et comblement de celle-ci par état 3. Légères traces d'un sol 2. Sol 3 en terre battue, recouvert par une couche très charbonneuse.			BO est DO	20/10 1994
1	Planum	, vue	1/20	Présence de dalles en terre cuite. Trou Bulliot. Niveau de travail 5b formés d'une couche grise avec inclusion de nombreux morceaux de granit. Dans le coin nord la couche s'effondre probablement à cause de la fosse 133.	5b		CC AO	21/10 1994
2	Planum	, vue	1/20	Couche révélant des traces de mortier fûs. Couche graveleuse longeant le sondage au sud et à l'ouest.	5a		BN centre est PBU CH	24/10 1994
3	P.-à-p.	, vue	1/50	Pierre-à-pierre de M138.			BN centre ouest CJe SCo	20/10 1994
4	P.-à-p.	, vue	1/50	Pierre-à-pierre de M168.	5b		BN centre ouest SCo	21/10 1994
5	Planum	, vue	1/20	Radier de la scaloie. Couche brun-ocre avec taches de terre cuite fûsée.	5b		BN centre ouest CF	24/10 1994
6	P.-à-p.	, vue	1/50	M153 est mangé petit-à-petit par M143.	3 & 4		BO est DO	25/10 1994
7	Planum + pàp.	, vue	1/20	Jonction Cn139 et Cn141. Tranchées de construction et de remariement de Cn141, fosse dans le terrain naturel, ainsi qu'un trou de poteau (état 2 ?)	5a&5b		CD ouest SaR CW	25/10 1994
8	Strati.	est/ouest, vue sud	1/20	Comblement du fossé-palissade par terrain naturel contaminé à la phase de construction de l'état 2. Remblai 3. Sol 3 en argile dammé. Démolition 3 en phase de construction 4. Sol 4 en terre battue. Tranchée de récupération du mur 5a. Sol 5a? Niveau de travail 5b et sol 5b avec radier et scaloie.			BN E PS	24/10 1994
9	Planum	, vue	1/20	Tranchée large de M4. Sol 3 recouvert d'une couche jaune. Le trou de poteau entame le sol 3. Tranchée de construction de Cn139. Présence d'une structure ? entamant le sol 3.	3		BO ouest NDe	25/10 1994
10	Planum	, vue	1/20	Niveau d'occupation 5a, couche très graveleuse et sableuse, brun-foncée. Apparition d'une tranchée de récupération 5b d'un mur 5a.	5a		BN centre est PBU	26/10 1994
1	P.-à-p.	, vue	1/50	Détail du Tp188	2		BN centre ouest CJe SCo	26/10 1994
2	P.-à-p.	, vue	1/50	L'angle de M144 et de M171 détruit par Bulliot. On distingue cependant une limite très régulière formée de terre et de petites pierres. Le ressaut de M144, dont une petite partie appartient à M197, a été rajouté en 1995.	5b		Bn centre est CH	26/10 1994
3	Planum	, vue	1/20	Détail de la fosse aux amphores.	?		BU ACO	26/10 1994

N°	type	orientation	éch.	commentaires	état	L	nom	date
334	Planum	, vue	1/20	Détail de Fo185. 5 cavités aménagées au fond de la fosse, 2 trous de poteau avec pierres de calage et 3 lits pour pose de pierres plates destinées à être les supports d'une élévation.	2	BN E	PS	26/10 1994
335	Planum	, vue	1/20	Radier du sol 5b bordant le bassin de l'impluvium. L'impluvium est comblé par la démolition de l'état 5b.	5b	BN centre ouest	CF	26/10 1994
336	P.-à-p.	, vue	1/50	Angle M144 et M171.	5b	BN centre est	CH	27/10 1994
337	Strati.	nord/sud , vue est	1/20	Tranchée bulliot. Sol 5b (escalier) posé sur un remblai (év. radier). Niveau de travail 5b=sol 5a composé d'éclats de granit. Fossé d'implantation de M4 et remblai 5a. Sol 4 posé sur un lit d'éclats de tuile, ainsi qu'un radier. Sol 3 et remblai 3. Sol 2, avec soin et fossé d'implantation de la palissade, ainsi qu'une fosse fonctionnant avec l'état 2. Sol 1b", 1b' et 1a. Remblais pour pose du sol 1a sur le naturel. Fosse 1a scellée par 1b.		BT-BO	ACO SZA	28/10 1994
338	Planum	, vue	1/20	Foyer 190 avec traces de rubéfaction importantes tout autour. Pilettes formant le foyer. Ressaut de M138.	5	CC	AO	27/10 1994
339	Planum	, vue	1/20	Tranchée de récupération du mur de l'état 5a avec de nombreuses traces de mortier.	5a	BN centre-est	PBU CH	27/10 1994
340	P.-à-p.	, vue	1/20	Jonction de Cn 139 et de CN141 à la hauteur de M4. Mortier fusé orangé sur Cn139 et mortier fusé beige sur Cn141. Ceux-ci n'ont peut-être pas été construits au même état.	5a	CD ouest	SaR CW	28/10 1994
341	Strati.	est/ouest , vue sud	1/20	Un espèce pour une poutre? apparaît dans la stratie. Restes des sols 1a, 1b', 1b".		BT-BO	ACO SZA	28/10 1994

Objet et N°	Local	Etat	Commentaires	Dessin (8 max.)
M4	BO	5	1995,	367
SI69	3	4	1995, nucléus "classique" état 4.	374 378
SI69	CC	4	1995, nucléus "classique" état 4.	369
SI92	8	4	1995,	378
M128	BO	5	1995,	263 264 368
M138	CC	5b	1995, dégagement du parement uniquement du côté ouest et au nord du local CC.	375 380
Cn139	BN	5	1995, BNC, 1° 95. Tranchée de fondation exceptionnellement large, remblayée par de grosses pierres. Suite aux fouilles Bulliot, les dalles de couvertures ne sont certainement plus dans leur position originelle.	-
Cn141	Extra-muros	5 5a	1995,	377
M144	BO	5	1995, BO-BN / BM (observations faites entre BO et BM, dans la partie nord de M 144)	264 275
M144	BN	5b	1995, seul le parement ouest a été dégagé.	-
M168	BN	5b?	1995, BN centre-ouest.	323 324 393
Fy190	CC	5	1995, dalettes de terre cuite (4) surchauffées.	338
Ft194	BN	5b	1995, BN centre. Impluvium dans BNC, 2° 95.	342 344 344 352 358 384 386 389
M195	CC	5a	1995, mur dont le parement a été dégagé uniquement du côté est et au nord du sondage du local CC.	371 375
SI196	CA	5b	1995, Scaïole exactement de même nature que toutes les autres, RAS.	346
M197	BM	5a	1995, angle sud-ouest de BM	388
M197	BN	5a	1995, BN centre-est. L'angle avec M 143 est complètement récupéré. Par ailleurs la construction de cet angle a détruit l'angle des murs M 198 et M 199.	345 350 354 359
M198	3	4	1995, L 13 / L 3. Mur coupé à l'Est par la tranchée de fondation de Cn 139.	-
M198	CC	4	1995, fiche sans commentaires	404
M198	BN	4	1995, BN centre-est. L'angle entre M 198 et M 199 est entièrement récupéré.	350 354 359
M199	BN	4	1995, BN centre-est. Mur de construction identique et de même orientation que M 153. L'angle avec M 198 a été complètement récupéré.	354 359
SI200	3	4	1995, L 3 angle NE ? Sol composé d'un nucléus en tuiles pillées.	359
Ft201	BN	5b	1995, BN centre-est. Aménagement de briques et de calcaire destiné à protéger(?) l'angle des murs M 138 et M 168.	323 324
Base202	BN	5b	1995, BNC, 1° 95. Base à l'angle nord-est de l'impluvium. Cette base est à mettre en relation avec les bases 193 et 203, respectivement situées à l'angle sud-ouest et nord-ouest de l'impluvium. Contrairement à ces 2 autres bases attestées en négatifs uniquement,	344
Base203	BN	5b	1995, BNC, 1° 95 (extension au nord entre les piliers de l'abri). Négatif de base à l'angle nord-ouest de l'impluvium Ft 194. Cette base est à mettre en relation avec la base 193 (1994) à l'angle sud-ouest de l'impluvium et la base 202 à l'angle nord-est de l'impluvium.	344
Fo.204	BT	1	1995, fosse (cave / silo ?) implantée dans le terrain naturel. Ses limites ne sont pas claires, à l'exception de l'angle nord-est.	365 383 394 405

Type et N°	Local	Etat	Commentaires	Dessin (8 max.)
Fo.205	BT	1	1995, fosse implantée dans le terrain naturel semblant couper Fo. 218.	365 383 394
M206	BN	4	1995, L13 / L3 / BNC. 1° 95. Mur est atrium L 3.	-
M207	CC	4	1995, fiche sans commentaires.	404
M207	BT	4	1995, coupé au nord par la tranchée de fondation de M 4.	383 385
Seuil208	BN	4	1995, BNC. 1° 95. Récupération d'un seuil probablement constitué de 2 blocs de granit (?).	366
M209	8	4	1995, mur est impluvium SI 92 (SI 92 s'appuie contre M 209)	378
Fo.210	Extra- muros	3?	1995.	
SI211	BN	3	1995, BN centre-est.	362
SI212	3	3	1995, sol en terre battue : argile jaune damé, très compact, avec de fines inclusions graveleuses	382
Fo.213	BN	2	1995, BN centre-est. Fossé-palissade (= Fo. 184 = Fo. 185).	384
SI214	2	4	1995, Local 14/ Local 2. Sol en terre battue : limon argileux brun foncé, damé. Interprété comme un niveau de marche état 4.	385 401
Fo.215	BT	1	1995, TP (ou fosse ?) implanté dans le terrain naturel. Remplissage de limon sablo-graveleux brun-gris meuble, charbonneux et comportant du matériel anthropique. Coupe Fo. 205 et Fo. 218.	383 394
TP216	CC	3	1995, remplissage de limon argileux brun-noir contenant des nodules de charbon.	391
SI217	CC	3	1995, sol délimité au sud par un alignement de pierres et au sud-est par le TP 216.	391
Fo.218	BT	1	1995, fosse (ou sîlo ?) implantée dans le terrain naturel, jouxtant Fo. 205. Partiellement détruite au nord par la récupération du mur de façade état 4 et par la tranchée de fondation de M 4.	394 401
M219	3	4	1995, le parement interne de M 219 forme l'impluvium SI 92 au nord.	393 399
SI220	3	5a	1995, sol en terre battue : argile beige compacte, avec de nombreuses pierres. Le sol est entouré par la tranchée de construction de M 168 (état 5b)	393
TP221	CC	3	1995, remplissage de remblai état 3. Interprété comme un trou d'installation d'échafaudage?	391 398
SI222	CC	3	1995, fiche inexistante. Solin en direction de l'ouest à partir du TP 216.	391
SI223	CC	3	1995, fiche inexistante. Solin en direction de l'Est à partir du TP 216.	391
SI224	CC	3	1995, fiche inexistante. Solin en direction du nord à partir du TP 216.	391
Fo.225	BT	1	1995, fiche inexistante. TP bordant Fo. 218	394 401
Fy227	BU		1995, foyer trouvé en 1992.	165
SI228	BV		1995, sol en gravier damé trouvé en 1992.	165

	type	orientation	éch.	commentaires	état	L	nom	date
2	Planum	, vue	1/20	Mise en évidence de l'angle sud-est de l'impluvium. Sol 5b=capote. Tranchée Bulliot. Démolition 5b dans le bassin de l'impluvium.	5b	BN C	Mu / CF	27/09 1995
3	Planum	, vue	1/20	Remblai de la fosse-palissade état 2. Grande fosse état 2. Nombreux fragments d'amphores au nord du sondage, peut-être une fosse	2 & 3	BT sud	SaR	28/09 1995
4a	Planum	, vue	1/20	Relève des angles nord-est et nord-ouest de l'impluvium	5b	BN	CH	12/10 1995
4	Planum	, vue	1/20	Limite ouest de l'impluvium avec apparition du radier de celui-ci. La limite est du sondage correspond à la limite de l'impluvium. Tranchée Bulliot coupant une zone de nucleus de terre cuite concassée (fond du bassin?). Remblai du sol 5b.	5b	BN C	Polo / Vlad	29/09 1995
5	Planum	, vue	1/20	Tranchée de récupération de M197 remblayée. Remblais 5a. Le terrain naturel apparaît déjà au sud-est du sondage.	5a	BN centre est	Ben / Gian	29/09 1995
6	Planum	, vue	1/20	Tranchée Bulliot. Dégageant d'une partie du sol 5b.	5b	CA	LUG	29/09 1995
7	Planum	, vue	1/20	Tranchée de récupération de Cn151. 2 zones laissant apparaître plusieurs panses d'amphores posées à plat (trétoir?). Beaucoup de déchets (clous, scories, amphores, TCA...)-zone dépotoir?	5b	Extra-muros Nord	DO / PS	02/10 1995
8	Planum	, vue	1/20	Zone sud composée de quelques nodules de charbon et de nombreux fragments d'amphores. Apparition probable d'une 2ème fosse (UF5723), comprenant lessons, métal, os et une monnaie. Présence d'un lou de piquet dans la fosse-palissade.	2	BT sud	SaR	02/10 1995
9	Planum	, vue	1/20	Lambeau de circulation de la voie. Tranchée de récupération de Cn151 et tranchée de construction de Cn141. 2 grandes parties avec de nombreux fragments d'amphores posées à plat ?	5	Extra-muros Nord	DO / PS	02/10 1995
10	Planum	, vue	1/20	Tranchée de récupération de M197 (état 5a) coupant 2 zones de même nature avec présence de nodules de charbon. Apparition de M197 (état 4) dont le parement n'est pas encore visible.	5a	BN centre est	Ben / Gian	03/10 1995
11	Planum	, vue	1/20	Au nord-ouest du sondage, zone en quart de cercle où apparaissent de nombreux fragments de rhyolithe, dont une zone où ils sont très imbriqués. Cependant aucune structure discernable. Dernier remblai d'installation du radier d'amphores. Tranchée de construction de Cn141.	5	Extra-muros Nord	DO / PS	03/10 1995
12	Planum + pâp.	, vue	1/20	Pierre-à-pierre des limites est et ouest du radier de l'impluvium. Ce radier comporte des inclusions de tegulae et des morceaux de calcaires blancs. Sous la tranchée Bulliot apparaît Cn139 dont les pierres sup. ont été déplacées par bulliot.	5b	BN C	Polo / Vlad	04/10 1995
13	Planum	, vue	1/20	Tranchée de construction de Cn141. Fond de Cn151 avec présence de collutions en bordure. Remblai de pose du radier d'amphores de la voie. Le quart de cercle se dessine très nettement- peut-être une fosse.	5	Extra-muros Nord	PS / DO	04/10 1995
14	Planum	, vue	1/20	Apparition d'un 3ème mur (M199, état 4) dans le sondage avec un seul parement visible. Les parements de M198 sont visibles. Tranchée de récupération de M197.	5a	BN centre est	Gian / Ben	04/10 1995
15	Planum	, vue	1/20	Une structure en forme de cercle apparaît à l'est contenant de la TCA et des fragments d'amphores.	5a	CC	CF / Mu	05/10 1995
16	Planum	, vue	1/20	Remblai de terrain naturel remanié. La tranchée de Cn151 a été contaminée par le matériel de la tranchée de Cn141. Structure en quart de cercle bien homogène mais peu de matériel.	5	Extra-muros Nord	DO / PS	05/10 1995
17	Planum	, vue	1/20	Terrain naturel contaminé. Dans Fo131 apparaissent 6 trous de poteaux. Au sud couche très charbonneuse mêlée d'un abondant matériel céramique.	1 et 2	BT sud	SaR	05/10 1995

N°	type	orientation	éch.	commentaires	état	L	nom	date
358	Planum	, vue	1/20	Limite ouest de l'impluvium redéfini. Couche dammée de petites pierres=sol 5a ou niveau de travail 5b.	5b	BN C	Polo Vlad	05/10 1995
359	Planum	, vue	1/20	Angle M198 et M199 (état 4) détruit par construction de M197 (état 5a), lui-même récupéré par 5b (tranchée visible). A l'ouest apparition du sol 4 constitué d'un nucleus. Tranchée de construction de M199.	4	BN centre est	Ben Gian	09/10 1995
360	Planum	, vue	1/20	Sol 5a ou niveau de travail 5b, juste sous le radier du sol 5b. Apparition de grosses pierres qui pourraient constituer le pied droit de la canalisation.	5	BN C	Polo Vlad	09/10 1995
361	Planum	, vue	1/20	La taille de la structure en quart de cercle va en diminuant.	?	Extra-muros Nord	DO PS	09/10 1995
362	Planum	, vue	1/20	Tranchée de récupération de M197. Tranchée de fondation de M199. Couche de limon sableux avec inclusion de charbon et de mortier rubéifié pouvant être interprétée comme le sol état 3 sous le radier du nucleus 4.	4	BN centre est	Ben Gian	10/10 1995
363	Planum + pàp.	, vue	1/20	Une couche de rhyolithe faisant penser à un radier tapissé la structure. Cette zone est délimitée par des tuiles plantées verticalement.	4	Extra-muros Nord	DO PS	11/10 1995
364	Planum	, vue	1/20	Tranchée de récupération de M197. Remblai 3 à l'ouest. Couche de mortier prolongeant M198.	3 & 4	BN centre est	Ben Gian	11/10 1995
365	Planum	, vue	1/20	Semelle de fondation de M4. Fond de la pellicule état 2 avec 6 trous de piquets implantés dans terrain naturel. 2 fosses état 2 dans terrain naturel, ainsi qu'une grande fosse au fond de laquelle repose un bloc de pierre- peut-être la base d'un pilier. Cette fosse regorge de nombreux tessons d'amphores.	1 et 2	BT sud	SaR	12/10 1995
366	Planum	, vue	1/20	Sol état 4 composé d'un nucleus recouvert par les murs de soutènement des pieds droits de la canalisation. M206 récupéré et présence d'un seuil en négatif.	4	BN C	Polo Vlad	12/10 1995
367	Elévation	, vue	1/50	Pierre-à-pierre du parement sud de M4 et du parement est de M143. Lambeaux de M112.	5	BO est	VZ	09/10 1995
368	Elévation	, vue	1/50	Pierre-à-pierre du parement ouest de M153.	4	BN nord-est	VZ	13/10 1995
369	Planum	, vue	1/20	Sol en terre battue de couleur brun noir (état 4). Angle M207 et M198 récupéré. Sol état 4 composé d'un nucleus présentant des fissures dues à l'affaissement des couches (fosse?). Semelle de fondation de M195 faisant apparaître le radier du nucleus. Dépression semi-circulaire dans la tranchée de récupération de M198.	4	CC	CF Mu	13/10 1995
370	Planum	, vue	1/20	Nucleus du sol 4	4	BN centre est	Ben Gian	16/10 1995
371	P.-à-p.	, vue	1/20	Pierre-à-pierre de M40	5b	CC	CA	16/10 1995
372	Elévation	, vue	1/20	Pierre-à-pierre du parement sud de M168	5	BN centre ouest	VZ	16/10 1995
373	P.-à-p.	, vue	1/20	Analyse pétrographique + compléments de M199 décalqué sur D362	4	BN centre est	VZ	16/10 1995
374	Planum	, vue	1/20	Nucleus du sol 4. Démolition état 4. Niveau inférieur de S169 constitué de sable jaune et nombreux fragments de nucleus.	4	BN centre ouest	JM	17/10 1995
375	Strati.	est/ouest, vue nord	1/20	Démolition 5 composée de terre végétale et de fragments de tuiles et de pierres de taille. Couche très charbonneuse=niveau de marche 5b résultant de l'utilisation de Fy190. Remblai 5b. Tranchée de construction de M195. Tranchée de récupération d'une structure état 47 coupant le nucleus 4. Sol état 4 composé d'un nucleus posé sur un radier. Remblai 4.		CC	CF Mu	17/10 1995

	type	orientation	éch.	commentaires	état	L	nom	date
6	Planum	, vue	1/20	Remblai 3 dans fosse état 2. Sol naturel contaminé=?niveau de marche 2 ou 3.	3	BN centre est	Ben / Gian	17/10 1995
7	P.-à-p.	, vue	1/20	Pierre-à-pierre de Cn141 avec limite de la fondation en tranchée étroite de M4.	5	BM-nord	VZ	17/10 1995
8	Planum	, vue	1/20	Nucleus 4. Sol état 3 juste sous le radier du nucleus 4. Mur de fermeture est de l'impluvium état 4. Radier de l'impluvium avec sable jaune.	3 & 4	BN O	JM	18/10 1995
9	Planum	, vue	1/20	Remblai du fossé-palisade état 2. Apparition d'un trou de poteau?	2 ou 3	BN centre est	Gian / Ben	18/10 1995
10	P.-à-p.	, vue	1/50	Pierre-à-pierre du ressaut du parement ouest de M138.	5	CC	VZ	18/10 1995
11	P.-à-p.	, vue	1/50	Pierre-à-pierre de M195	5	CC	VZ	19/10 1995
12	Planum	, vue	1/20	Sol état 3 en terre battue comportant des traces de rubéfaction. Présence de 2 altération entamant le sol 3	3	BN O	JM	19/10 1995
13	Strati.	nord/sud , vue est	1/20	Terrain naturel remanié. Fosse état 1-silo creusé dans terrain naturel avec remplissage constitué de nombreux lièges abondants en matériel anthropiques. Démolition état 1 ou remblai 2? Fo 205 (état 1) implantée dans le naturel. Fo215 peut être aussi un trou de poteau implanté dans le naturel. Divers remblais 2. Fosses état 2 remblayées. Remblais d'établissement pour sol 3. Sol état 2. Solin état 3 et démolition 3.		BT sud	SaR / TST	19/10 1995
14	Planum	, vue	1/20	Fond du fossé-palisade état 2 creusé dans le terrain naturel, comportant un trou de poteau avec pierres de calages. Présence également 3 zones aplanées-négatif de pierres plates.	2	BN centre est	Gian / Ben	19/10 1995
15	Planum + pàp.	, vue	1/20	Nucleus du sol 4, ainsi qu'un autre sol état 4 composé d'un limon argileux brun-foncé damné. Tranchée de fondation de M4. Tranchée de récupération de M207.	4	BT sud	SaR / TST	19/10 1995
16	Strati.	est/ouest , vue sud	1/20	Tranchées de récupération de M206 remblayée. Sol 3 (argile beige-rose parfois rubéfié). Sol 4 (nucleus au-dessus d'un radier). Divers remblais 5a. Sol 5a ayant servi de niveau de travail 5b pour la construction de M138. Tranchée d'implantation de Cn139. Radier de l'impluvium. Démolition 5b et moderne.		BN C	Polo / Vlad	20/10 1995
17	Strati.	ouest/est , vue nord	1/20	Strati. au-dessus de M198 (état 4). Remblai d'égalisation 5a. Niveau de marche 5a ou niveau de travail 5b. Tranchée de fondation de Cn138. Remblai de nivellement pour implantation de l'impluvium. Radier de l'impluvium avec dessus de la démolition 5b. Remblai d'implantation du sol 5b composé d'un radier et d'une scaloie.		BN C	Polo / Vlad	20/10 1995
18	Planum + pàp.	, vue	1/50	Sol état 5a en terre battue avec pierres damnées présentant des altérations par endroit.	5a	BM sud	CA	20/10 1995
19	Strati.	est/ouest , vue sud	1/20	Fosse d'implantation de la palissade état 2. Remblais 3. Sol 3. Tranchée de construction de M199. Sol 4 (nucleus). Remblai d'égalisation 5a par dessus l'arase de M199. Sol de travail 5a et interface sol 5a et remblai 5b. Tranchée de fondation de Cn139. Niveau de travail 5b. Sol de construction de l'impluvium. Radier de l'impluvium. Niveau de circulation 5b (scaloie). Tranchée Bullif. Démolition 5b et moderne.		BN centre est	Ben / Gian	20/10 1995
20	Planum	, vue	1/20	Terrain naturel contaminé provenant du creusement de Fo185 et ayant servi de comblement et de calage pour les poteaux de la palissade. Comblement de la tranchée.	3	Extra-muros Nord	DO / PS	20/10 1995
21	Planum	, vue	1/20	Restes de soins non-maçonnerés formant un alignement de pierres. Sol état 3 constitué d'argile jaune beige coupé par les soins et un trou de poteau. Tp 221=7 trou d'échataudage.	3	CC	Mu / CF	23/10 1995
22	Planum	, vue	1/20	Gros blocs de rhyolithe +ou- organisés en demi-cercle dont l'intérieur est une dépression=? un Tp. Terrain naturel pas en place?. Remblai 3. Les différentes couches semblent passer l'une sous l'autre.	3	Extra-muros Nord	DO / PS	23/10 1995
23	Strati.	, vue	1/20	3 strati. différentes sur le même dessin. Sol 2 ou premier niveau de marche état 3. Sol 3 en terre battue entamé par construction du sol 4 (nucleus). Couches d'occupation 3. Sol 4. Remblai d'établissement de l'impluvium 4, ainsi que son radier. Démolition de l'impluvium 4. Divers remblais 5a. Sol 5a beige-brun gravillonneux entamé par la construction de M168. Divers remblais 5b. Niveau de travail 5b. Sol 5b (scaloie) et démolition 5b et moderne.		BN O	JM	24/10 1995

N°	type	orientation	éch.	commentaires	état	L	nom	date
394	Planum	, vue	1/20	Tranchée de fondation de M4. Succession de fosses.	1 et 2	BT est	SaR TST	24/10 1995
395	P.-à-p.	, vue	1/50	Pierre-à-pierre de l'angle formé par M206 et M198, ainsi que de Cn139 coupant M198.	4 & 5	BN C	VZ	24/10 1995
396	Planum	, vue	1/20	Terrain naturel entaillé par la tranchée de Fo185. Fond de Fo185 dont le remplissage contenait des pierres de calage des poteaux de la palissade.	2	Extra-muros Nord	PS DO	24/10 1995
397	Strati.	est/ouest , vue sud	1/20	Implantation de Fo185 dans le terrain naturel. Terrain naturel remanié pour le remblai de Fo185. Remblai de construction du pied droit de l'égout dans la phase de construction 5.		Extra-muros Nord	PS	25/10 1995
398	Planum	, vue	1/20	Remblai état 3 présentant une cassure due à un affaissement à l'ouest du sondage. Lambeau du sol 3 coupé par des solins non-maçonnés.	3	CC	Mu CF	25/10 1995
399	Planum	, vue	1/20	Seule assise de M219 conservée dont l'arase est plus basse que M209	3	BN O	JM	25/10 1995
400	Strati.	ouest/est , vue nord	1/20	Strati.schématique à l'envers!!! Sol de marche 5b. Sol de construction de l'implanium 5b. Sol de construction de M144 (état 5b). Tranchée de récupération de M197 (état 5a). Sol de marche 5a coupé par la tranchée de récup. Remblai 5a et 5b. Tranchée Bulliot.		BN centre est	Ben Gian	25/10 1995
401	Strati.	nord/sud , vue est	1/20	Fo218= fosse ou ailo de l'état 1, scellé par le sol 2. Démolition 1/remblai 2. Creusement de Fo131=palissade état 2. Remplissage d'une fosse état 2 contenant du matériel anthropique. Dernier comblement de Fo131=remblai d'établissement du sol 2. Sol 2 constitué d'un limon brun-foncé dammé. Sol 3 et démolition 3. Tranchée de récupération du mur de facade état 4. Tranchée de fondation de M4 (état 5).		BT	SaR	25/10 1995
402	Strati.	est/ouest , vue nord	1/20	Démolition 5b. Niveau de marche 5 b. Poche de mortier? Remblai d'implantation du sol 5b. Niveau de construction de M144=niveau de marche 5a. Remblai d'établissement du sol 5a. Remblai de démolition d'un état intérieur. Terrain naturel.		BM sud	CA Gian	25/10 1995
403	Strati.	nord/sud , vue est	1/20	Tranchée Bulliot. Démolition 5b. Divers remblais 5b. Remblai provenant de la construction de M144. Sol de marche 5a=niveau de travail 5b pour la construction de M144. Remblai d'établissement du sol 5a.		BM sud	CA	26/10 1995
404	P.-à-p.	, vue	1/20	Pierre-à-pierre de l'angle de M207 et de M198.	4	CC	Mu	25/10 1995
405	Strati.	est/ouest , vue sud	1/20	Démolition état 1/remblai état 2. Divers remblai état 2. Sol 2. Remblai 3 et sol 3. Sol 4 constitué d'un radier et d'un noyau.		BT	TST SaR	26/10 1995
406	Coupe	est/ouest , vue sud	1/20	Coupe-croquis correspondant à la cassure observée dans le noyau de l'état 4.		CC	Mu	25/10 1995
407	Planum	, vue	1/20	Tranchée d'implantation de Fo210. Cette fosse est tapissée d'une sorte de radier.	3	Extra-muros Nord	DO PS	26/10 1995
408	Planum	, vue	1/20	Limites sud de l'implanium, dont le fond est constitué de nodules de terre cuite concassée. Niveau de travail de taille des terres cuites. Sol 5b (scalole). Remblai 5b.	5b	BN C	Polo Vlad	26/10 1995
409	Strati.	sud/nord , vue ouest	1/20	=strati. D-E vue N. Coupe stratigraphique de Fo210 dont le remplissage est de l'état 3. Fouillage de construction 5 avec aménagement d'une fosse en tuiles. Tranchée Bulliot. Implantation de Cn141. Divers remblais de construction 5.		Extra-muros Nord	DO PS	27/10 1995
410	Strati.	nord/sud , vue est	1/20	Terrain naturel contaminé provenant du creusement de Fo210 à l'état 3. Niveau de circulation 3. Remblai de démolition 3 et de construction 4. Tranchée de construction de Cn151 récupérée. Radier du fond de l'égout. Tranchée de construction de Cn141. Construction de M4 (état 5). Tranchée Bulliot. Dépôts moderne à l'intérieur de l'égout.		Extra-muros Nord	TST	27/10 1995

<u>UF</u>	<u>Année</u>	<u>total fragments</u>	<u>UF</u>	<u>Année</u>	<u>total fragments</u>
5220	993	1	5237	993	1
5220	993	1	5237	993	1
5220	993	2	5237	993	1
5220	993	2	5237	993	1
5220	993	7	5237	993	9
5220	993	8	5237	993	1
5220	993	2	5237	993	13
5220	993	6	5238	993	1
5220	993	1	5238	993	1
5220	993	1	5238	993	1
5220	993	1	5238	993	4
5220	993	1	5238	993	1
5221	993	1	5238	993	4
5221	993	1	5238	993	1
5221	993	1	5238	993	4
5221	993	1	5238	993	3
5223	993	1	5239	993	1
5223	993	1	5239	993	1
5223	993	2	5240	993	
5224	993	2	5240	993	1
5224	993	2	5240	993	2
5224	993	3	5240	993	2
5226	993	2	5240	993	2
5227	993	14	5240	993	2
5227	993	1	5240	993	6
5227	993	1	5240	993	7
5227	993	1	5240	993	1
5227	993	1	5240	993	2
5227	993	1	5240	993	2
5227	993	1	5240	993	5
5227	993	1	5240	993	22
5227	993	2	5240	993	101
5227	993	5	5241	993	3
5227	993	17	5241	993	1
5227	993	2	5241	993	2
5228	993	1	5241	993	2
5228	993	1	5241	993	2
5228	993	1	5241	993	2
5228	993	1	5241	993	3
5228	993	1	5241	993	3
5228	993	3	5241	993	19
5228	993	6	5241	993	1
5230	993	1	5242	993	1
5231	993	1	5242	993	4
5231	993	1	5242	993	2
5231	993	2	5243	993	1
5231	993	4	5243	993	1
5231	993	113	5243	993	1
5231	993	1	5243	993	3
5231	993	1	5243	993	3
5231	993	2	5243	993	2
5231	993	2	5243	993	7
5231	993	2	5243	993	2
5232	993	8	5244	993	2
5232	993	1	5244	993	1
5232	993	5	5244	993	4
5235	993	1	5244	993	10
5235	993	1	5245	993	1
5235	993	10	5245	993	1
5235	993	1	5245	993	10
5235	993	1	5245	993	1
5235	993	1	5245	993	1
5235	993	1	5245	993	1
5235	993	1	5245	993	1
5235	993	4	5245	993	1
5235	993	4	5245	993	2
5235	993	5	5245	993	2
5235	993	8	5245	993	5
5235	993	8	5245	993	16
5235	993	9	5245	993	1
5235	993	10	5245	993	1
5235	993	1	5245	993	5
5235	993	6	5245	993	1

<u>UF</u>	<u>Année</u>	<u>total fragments</u>
5288	993	2
5288	993	2
5288	993	1
5288	993	1
5290	993	1
5290	993	1
5290	993	1
5290	993	8
5290	993	1
5290	993	1
5290	993	7
5290	993	4
5290	993	7
5290	993	3
5291	993	1
5291	993	2
5291	993	1
5291	993	6
5291	993	2
5291	993	3
5301	993	1
5301	993	1
5301	993	14
5301	993	9
5301	993	1
5301	993	2
5301	993	2
5301	993	2
5301	993	5
5301	993	6
5301	993	14
5301	993	1
5301	993	1
5301	993	1
5301	993	2
5301	993	2
5301	993	4
5305	993	24
5305	993	1
5305	993	1
5305	993	4
5305	993	1
5305	993	1
5305	993	1
5305	993	2
5305	993	7
5305	993	2
5306	993	10
5306	993	3
5306	993	1
5306	993	2
5306	993	4
5306	993	7
5306	993	7
5306	993	8
5306	993	1
5306	993	1
5306	993	1
5306	993	1
5306	993	1
5306	993	2
5306	993	2
5306	993	6
5306	993	3
5306	993	7
5308	993	7
5308	993	1
5308	993	1

<u>UF</u>	<u>Année</u>	<u>total fragments</u>
5308	993	5
5308	993	1
5308	993	1
5308	993	17
5308	993	11
5308	993	1
5308	993	2
5308	993	3
5309	993	4
5309	993	1
5309	993	3
5309	993	5
5309	993	10
5309	993	2
5309	993	2
5309	993	1
5309	993	1
5313	993	1
5313	993	2
5313	993	4
5313	993	1
5313	993	3
5313	993	1
5313	993	1
5313	993	8
5313	993	6
5314	993	19
5314	993	2
5314	993	1
5314	993	1
5314	993	1
5314	993	1
5314	993	2
5314	993	5
5314	993	7
5314	993	11
5314	993	21
5314	993	1
5314	993	1
5314	993	1
5314	993	1
5314	993	2
5314	993	11
5314	993	4
5314	993	4
5314	993	5
5317	993	1
5317	993	3
5317	993	1
5324	993	1
5324	993	1
5324	993	1
5324	993	2
5324	993	9
5324	993	5
5324	993	1
5324	993	6
5325	993	7
5325	993	1
5325	993	1
5325	993	1
5325	993	1
5325	993	1
5325	993	2
5325	993	8
5325	993	1
5325	993	9

<u>UF</u>	<u>Année</u>	<u>total fragments</u>
5325	993	1
5325	993	1
5325	993	11
5326	993	1
5326	993	3
5326	993	4
5327	993	5
5327	993	4
5327	993	1
5327	993	1
5327	993	2
5327	993	2
5327	993	3
5327	993	3
5327	993	4
5327	993	1
5328	993	1
5330	993	5
5330	993	1
5330	993	1
5330	993	2
5330	993	2
5330	993	2
5330	993	3
5330	993	7
5331	993	2
5331	993	1
5331	993	1
5331	993	1
5331	993	3
5331	993	2
5331	993	1
5331	993	1
5331	993	7
5332	993	7
5332	993	1
5332	993	1
5332	993	2
5332	993	2
5332	993	9
5332	993	10
5332	993	5
5332	993	1
5332	993	1
5332	993	2
5332	993	3
5333	993	16
5333	993	2
5333	993	1
5333	993	1
5333	993	2
5333	993	2
5333	993	2
5333	993	3
5333	993	5
5333	993	8
5333	993	1
5333	993	1
5334	993	2
5334	993	5
5334	993	2
5334	993	5
5334	993	2
5334	993	2
5334	993	8
5334	993	2
5334	993	3
5335	993	1
5335	993	8

<u>UF</u>	<u>Année</u>	<u>total fragments</u>
5335	993	3
5335	993	1
5335	993	1
5335	993	2
5335	993	2
5335	993	3
5335	993	3
5336	993	
5336	993	1
5336	993	1
5336	993	1
5336	993	1
5336	993	1
5336	993	2
5336	993	4
5336	993	4
5336	993	2
5336	993	39
5337	993	1
5337	993	5
5338	993	
5338	993	4
5338	993	8
5338	993	1
5338	993	1
5338	993	2
5338	993	8
5338	993	5
5338	993	1
5338	993	1
5338	993	4
5338	993	4
5338	993	10
5338	993	77
5339	993	4
5339	993	1
5339	993	1
5339	993	1
5339	993	1
5339	993	2
5339	993	2
5339	993	2
5339	993	77
5341	993	1
5341	993	1
5341	993	1
5341	993	1
5341	993	2
5342	993	3
5342	993	2
5342	993	3
5342	993	3
5342	993	5
5342	993	6
5342	993	1
5345	993	2
5345	993	10
5345	993	1
5345	993	1
5345	993	2
5346	993	2
5346	993	1
5346	993	1
5346	993	1
5346	993	1

<u>UF</u>	<u>Année</u>	<u>total fragments</u>
5452	994	29
5452	994	1
5452	994	1
5452	994	4
5452	994	5
5452	994	2
5452	994	10
5452	994	2
5454	994	4
5454	994	6
5454	994	5
5454	994	1
5454	994	1
5454	994	1
5454	994	1
5454	994	3
5454	994	4
5454	994	7
5454	994	19
5454	994	2
5454	994	1
5454	994	1
5454	994	1
5454	994	2
5455	994	1
5456	994	1
5457	994	2
5459	994	35
5459	994	2
5459	994	12
5459	994	1
5459	994	2
5459	994	5
5459	994	5
5459	994	13
5459	994	1
5460	994	35
5460	994	5
5460	994	1
5460	994	1
5460	994	1
5460	994	1
5460	994	1
5460	994	3
5460	994	3
5460	994	7
5460	994	13
5460	994	1
5466	994	1
5466	994	2
5466	994	1
5466	994	1
5466	994	1
5466	994	1
5466	994	7
5466	994	8
5466	994	1
5468	994	2
5471	994	3
5471	994	1
5471	994	5
5471	994	1
5471	994	1
5471	994	2
5472	994	2
5472	994	1
5472	994	1
5472	994	1
5472	994	3

<u>UF</u>	<u>Année</u>	<u>total fragments</u>
5472	994	1
5472	994	1
5472	994	1
5472	994	2
5472	994	4
5473	994	1
5473	994	1
5473	994	2
5473	994	2
5473	994	3
5473	994	5
5473	994	1
5473	994	3
5473	994	1
5473	994	1
5473	994	1
5473	994	1
5473	994	2
5473	994	2
5474	994	1
5474	994	3
5475	994	1
5475	994	1
5475	994	1
5475	994	1
5475	994	4
5475	994	1
5475	994	1
5475	994	1
5475	994	1
5475	994	2
5475	994	1
5475	994	2
5475	994	7
5475	994	1
5475	994	1
5475	994	1
5475	994	2
5475	994	3
5475	994	1
5477	994	1
5477	994	1
5477	994	1
5477	994	2
5477	994	1
5477	994	4
5477	994	1
5477	994	1
5477	994	1
5477	994	1
5477	994	5
5478	994	1
5478	994	1
5478	994	4
5480	994	23
5480	994	1
5480	994	4
5480	994	1
5480	994	53
5480	994	1
5480	994	1
5480	994	1
5480	994	1
5480	994	1
5480	994	1
5480	994	2
5480	994	2
5480	994	3
5480	994	4
5480	994	1
5480	994	2
5480	994	1
5480	994	4
5480	994	4

<u>UF</u>	<u>Année</u>	<u>total fragments</u>
5480	994	12
5480	994	15
5480	994	47
5480	994	1
5480	994	1
5480	994	1
5480	994	1
5480	994	1
5480	994	1
5480	994	1
5480	994	1
5480	994	3
5480	994	3
5480	994	40
5480	994	3
5480	994	3
5480	994	207
5480	994	4
5481	994	1
5481	994	1
5481	994	1
5481	994	2
5481	994	1
5481	994	2
5481	994	2
5482	994	1
5482	994	1
5482	994	3
5499	994	1
5499	994	1
5499	994	1
5499	994	2
5499	994	2
5499	994	5
5499	994	23
5500	994	1
5500	994	1
5500	994	5
5501	994	9
5501	994	1
5501	994	1
5501	994	11
5501	994	1
5501	994	1
5501	994	3
5502	994	11
5503	994	8
5503	994	3
5503	994	1
5503	994	1
5503	994	2
5503	994	1
5503	994	1
5503	994	1
5503	994	1
5503	994	1
5503	994	1
5503	994	1
5503	994	1
5503	994	1
5503	994	49
5505	994	1
5505	994	1
5505	994	2
5505	994	1
5505	994	2
5505	994	3

<u>UF</u>	<u>Année</u>	<u>total fragments</u>
5505	994	3
5505	994	4
5505	994	8
5505	994	1
5505	994	1
5505	994	1
5505	994	1
5505	994	1
5505	994	1
5505	994	39
5505	994	2
5506	994	3
5506	994	1
5506	994	1
5506	994	1
5506	994	1
5506	994	2
5506	994	2
5506	994	7
5508	994	1
5508	994	3
5508	994	7
5510	994	25
5510	994	1
5510	994	2
5510	994	2
5510	994	2
5510	994	2
5510	994	11
5510	994	1
5510	994	1
5510	994	18
5510	994	2
5510	994	9
5510	994	2
5510	994	4
5511	994	1
5511	994	1
5511	994	2
5511	994	2
5511	994	1
5511	994	2
5511	994	1
5511	994	2
5511	994	1
5511	994	1
5511	994	4
5511	994	5
5511	994	6
5511	994	1
5511	994	1
5511	994	4
5511	994	5
5511	994	6
5511	994	1
5511	994	1
5511	994	1
5511	994	1
5511	994	2
5511	994	2
5511	994	2
5511	994	2
5511	994	2
5511	994	3
5511	994	8
5511	994	1
5511	994	1
5511	994	1
5511	994	45
5514	994	5
5514	994	1
5514	994	3
5514	994	1
5514	994	2
5514	994	2

<u>UF</u>	<u>Année</u>	<u>total fragments</u>
5514	994	4
5514	994	6
5514	994	10
5514	994	1
5514	994	1
5514	994	3
5517	994	1
5517	994	1
5517	994	3
5520	994	2
5520	994	3
5520	994	1
5520	994	1
5520	994	1
5520	994	1
5520	994	1
5521	994	5
5521	994	8
5521	994	1
5521	994	1
5521	994	1
5521	994	1
5521	994	6
5521	994	2
5521	994	1
5521	994	1
5521	994	4
5521	994	13
5521	994	4
5522	994	1
5522	994	2
5522	994	2
5522	994	3
5522	994	3
5522	994	3
5522	994	1
5522	994	3
5523	994	2
5523	994	1
5523	994	1
5523	994	3
5523	994	2
5523	994	3
5523	994	1
5525	994	1
5525	994	16
5525	994	2
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	10
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	3
5525	994	2
5525	994	2
5525	994	4
5525	994	5
5525	994	7
5525	994	1
5525	994	3
5525	994	31
5525	994	5

<u>UF</u>	<u>Année</u>	<u>total fragments</u>
5525	994	173
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	1
5525	994	2
5525	994	26
5525	994	3
5526	994	1
5527	994	1
5527	994	5
5533	994	4
5533	994	7
5533	994	1
5533	994	1
5534	994	2
5534	994	1
5534	994	1
5534	994	6
5536	994	2
5536	994	1
5536	994	1
5536	994	1
5537	994	1
5537	994	1
5539	994	8
5539	994	1
5539	994	1
5539	994	1
5539	994	2
5539	994	1
5539	994	1
5539	994	15
5540	994	1
5540	994	1
5540	994	3
5541	994	1
5541	994	1
5541	994	1
5541	994	3
5542	994	1
5542	994	7
5542	994	2
5542	994	2
5542	994	1
5542	994	2
5546	994	1
5546	994	1
5546	994	6
5546	994	8
5546	994	2
5546	994	1
5546	994	54
5547	994	1
5547	994	1
5547	994	1
5547	994	1
5547	994	7

3. RAPPORTS ET ARTICLES PARUS DEPUIS 1993

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE NATIONALE DU MONT BEUVRAY
CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
INSTITUT D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE

Le Parc-aux-Chevaux

*Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC1)
Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1993*

LAUSANNE 1994

Le Parc-aux-Chevaux

Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC1)

Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1993

MONT BEUVRAY

CAMPAGNE 1993

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

ORGANISATION DU CHANTIER

directeur :

Prof. Daniel Paunier

responsable scientifique :

Claude-Alain Paratte, assistant

dessinateur, adjoint technique :

José Bernal

responsable de la gestion du mobilier :

Thierry Luginbuhl, étudiant

Rédaction du rapport :

Claude-Alain Paratte, José Bernal et Thierry Luginbuhl (mobilier et chronologie)

fouilleurs :

Michele Dado, Noémie Descoeurdes, François Meylan, Jacques Monnier, Alain Moser, Didier Oberli, Veronica Provenzale, Sandrine Reymond, Pascal Simon, Thierry Theurillat, Carine Wagner, Jérôme Zanetta : étudiants.

Financement particulier :

Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de Lausanne.

Crédit photographique I.A.H.A.

P.A.O., C.A.O. et D.A.O. : JB/IAHA

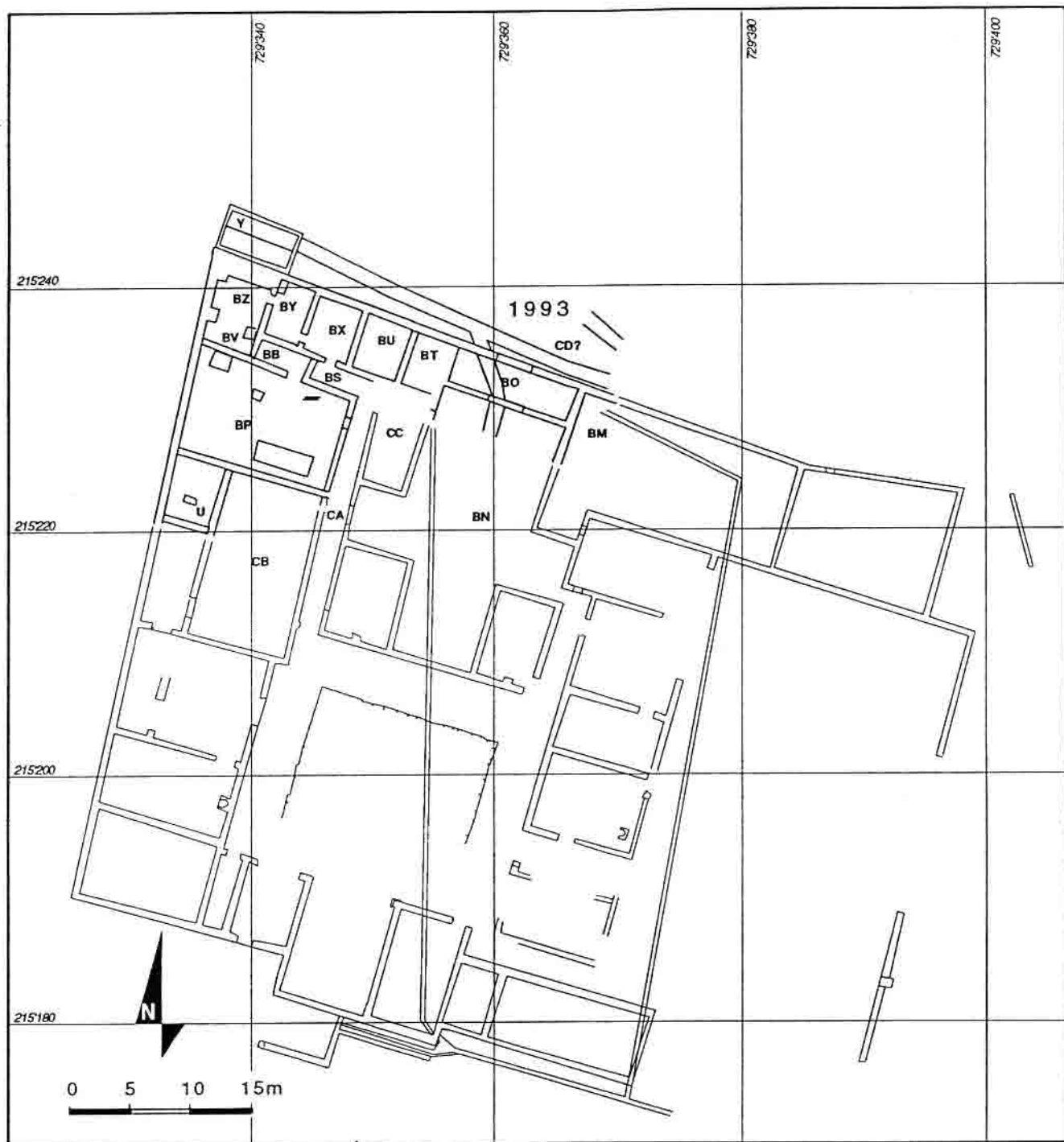


Fig.1. Plan général des zones fouillées de 1988 à 1993. La dénomination des locaux est celle de J.-G. Bulliot.

INTRODUCTION

Objectifs, stratégie et déroulement des travaux

Les fouilles de cette année nous ont permis d'une part d'achever l'exploration de l'angle nord de PC1 et d'autre part de débiter le programme triennal adopté par le Conseil scientifique en 1992. En nous déplaçant vers l'Est, dans le vestibule BO¹ et dans la cour BN, nous chercherons à limiter les structures antérieures sur leur partie orientale, grâce notamment à une surface de fouille plus vaste, moins perturbée par l'édification de la grande maison PC1 (fig. 1).

La fouille s'est déroulée du 27 septembre au 29 octobre avec un effectif moyen de 12 étudiants.

La documentation et le mobilier ont été transférés temporairement à l'Université de Lausanne pour l'élaboration du présent rapport. Le mobilier métallique a été remis à la base archéologique à l'issue de la campagne².

LES RÉSULTATS

L'état 1

Hormis quelques traces ténues d'occupation (L BB,UF 5274; L BU, UF 5236) et un trou de poteau (L 11, TP 158), trois fosses (L BX, Fo. 124, L BU, Fo. 130 et L 11, Fo. 161) ont été mises en évidence. La fosse 130 est intéressante car elle est scellée par une structure de l'état 2 (palissade 131) et son remplissage a livré du mobilier (fig. 2). Profonde de 160 cm environ, large de 212 cm, ses parois sont verticales, son fond est plat et elle présente

1. L'obligation de poser l'abri de fouilles dans le prolongement de celui qui couvrait l'angle nord de PC1 nous a malheureusement imposé d'inclure à notre programme la pièce BO qui, malgré son grand intérêt quant aux techniques de construction de la grande maison du dernier état, est peu propice à une fouille extensive des états antérieurs.

2. Contrairement à ce que nous annonçons dans le rapport précédent, l'étude du mobilier métallique sera intégrée à notre rapport général concernant l'angle nord de la maison.

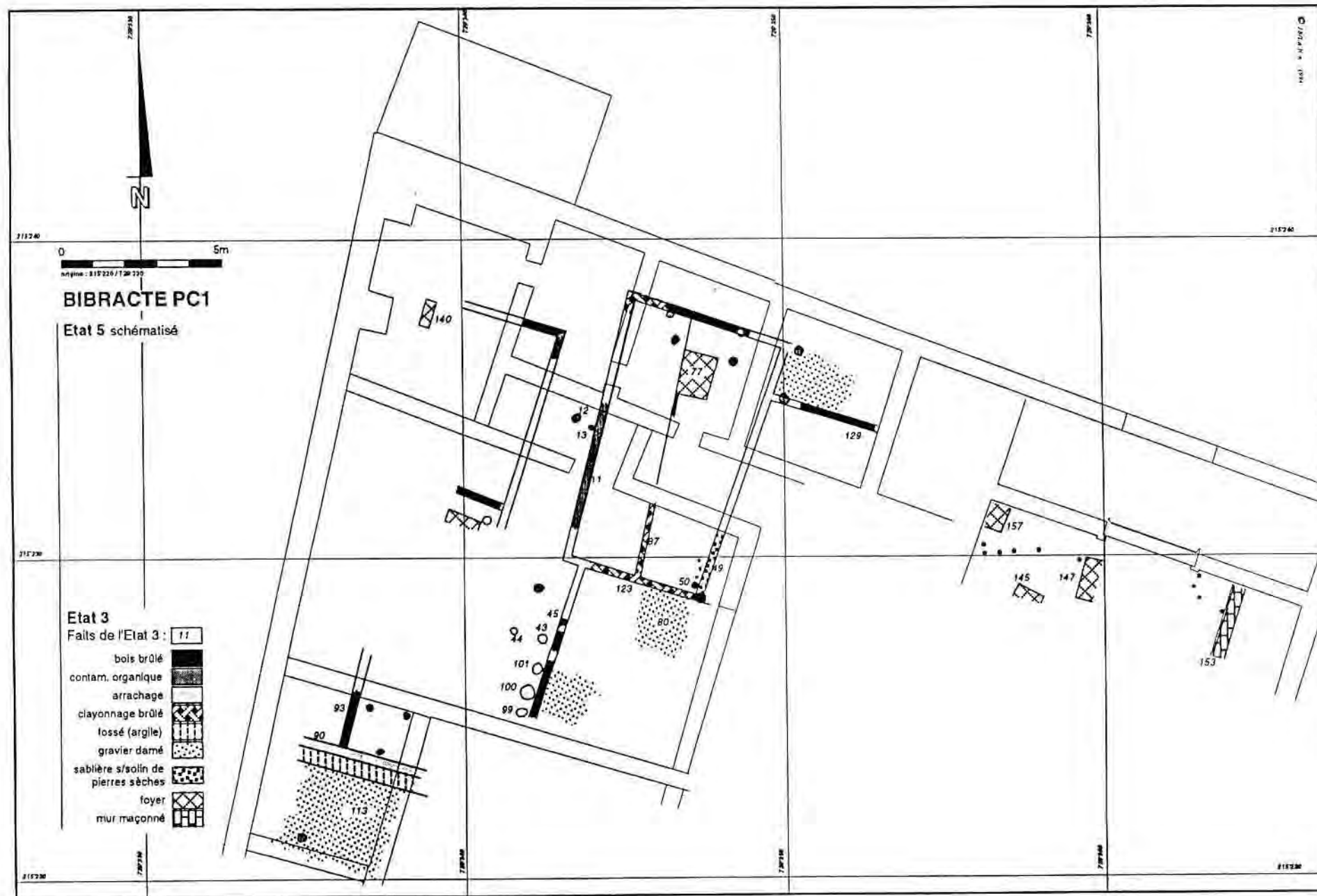
des angles droits. Seule son extrémité ouest a pu être fouillée, aussi nous ne savons pas si elle est de forme quadrangulaire ou rectangulaire. Elle a livré un important mobilier d'amphores (200 kg de Dr 1, UF 5283, 5240) ainsi qu'en son fond, un lot important de potins, presque tous du même type (UF 5283-01 à 08, LT 2935). La présence de ces monnaies ainsi que d'une petite couche charbonneuse au fond de cette fosse suggère une utilisation primitive différente de sa fonction ultérieure de dépotoir.



Fig.2 La fosse 130 vidée en demi-décapage. Pour des raisons de sécurité, la moitié orientale n'a pu être exploitée que partiellement.

La campagne de cette année nous a d'autre part permis, dans les limites imposées par la difficulté de la fouille, de terminer l'exploration du fossé 133 situé dans le local BP. Sa partie sud-ouest a ainsi pu être dégagée. Contrairement à sa partie nord-ouest, qui comportait des parois obliques, elle présente des parois verticales (prof. env. 250 cm) et un fond non plat creusé dans le terrain naturel. Sur sa face méridionale, un canal (une entrée ?) venant du Sud semble fonctionner avec lui. Au milieu de l'arc de cercle formé par sa limite ouest, nous avons mis en évidence un trou de poteau (TP 136) à fond plat et d'un diamètre de 70 à 80 cm. En l'état actuel de la recherche, la fonction d'un tel aménagement n'est plus aussi claire. Si l'hypothèse d'un fossé aménagé demeure valable, il ne faut pas exclure la possibilité d'être en présence d'une simple fosse d'extraction (carrière) ou de vestiges d'une cave. Le remplissage de cette fosse présente d'autre part une stratification peu nette qu'il est encore trop tôt de tenter d'expliquer. Pour l'instant, il est certain que la structure est scellée par l'état 3 et il semble qu'elle le soit aussi par l'état 2. Nous renonçons pour l'instant d'aller plus avant dans l'interprétation de cet aménagement.

Fig.4 Plan schématique de l'état 3.



L'état 2

Hormis par la présence de graviers damés (L BU, UF 5236) d'un petit foyer (L 11, lit de fragments d'amphores sous une chape d'argile, UF 5299), d'un trou de poteau (L 11, TP 191) et d'une possible sablière (L BB, UF 5272), cette période est surtout représentée par la palissade que nous avons commencé d'explorer l'année dernière (L BU, Fo 131). Cette structure, que nous avons placée à l'état 1 en 1992, scelle en fait la fosse 131, ce qui nous contraint de la situer à l'état 2. Quinze petits négatifs de piquets ont été mis en évidence sur le côté sud d'un petit fossé d'implantation de 40 cm de large environ, espacés de 10 à 15 cm (fig. 3). Ceux-ci, d'un diamètre de 5 à 10 cm, équarris, étaient fichés dans le terrain naturel à une profondeur de 20 à 25 cm sous le fond du petit fossé d'implantation contenant encore les pierres de calage des piquets. Les limites est et ouest de cette palissade ne sont pas connues pour l'instant. Il est tentant, mais les preuves stratigraphiques manquent pour l'instant, de mettre en relation cette structure avec le fossé 133 qu'elle borde. Dans ce cas, celui-ci aurait fonctionné à l'état 2³.

3. Rappelons que dans notre système de numérotation stratigraphique, nous nommons état 1 toute structure implantée dans le terrain naturel. L'état 2 n'existe quant à lui que lorsqu'il scelle ou obtère une structure de l'état 1.

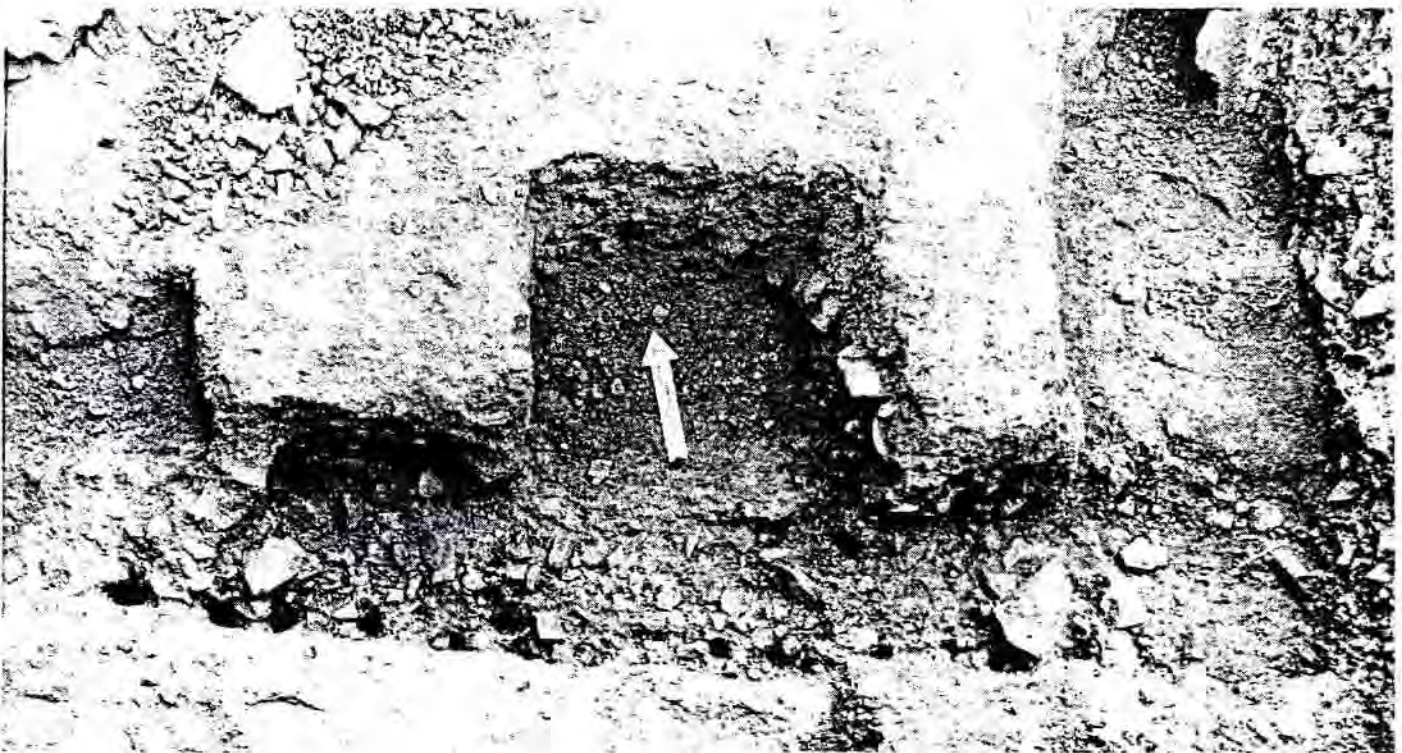


Fig.3 Les trous de piquets de la "palissade" 131. On remarque tout à droite l'extrémité nord de la fosse 130 (fig. 2, en cours de fouille).

L'état 3

Nous avons pu cette année encore compléter le plan très lacunaire de cet état (fig. 4) grâce à la découverte de lambeaux de sols (L BU, UF 5229, 5235), d'une cloison (L BU, Ft 129) et de deux foyers (L 11, Ft 140 et L 6, UF 5369). Mais la découverte majeure liée à cette période a été la découverte d'un mur maçonné (M 153) d'orientation nord-est sud-ouest, limitant à l'Est des aménagements de foyers (fig. 4).

Ce mur, vraisemblablement un solin comme le suggère son arase soigneusement parementée, a été largement entamé par le mur de l'état suivant (M 143, état 4) (fig.5). D'une largeur de 60 cm environ, composé de blocs liés par un mortier très sableux, il présente dans son élévation une interruption d'une vingtaine de centimètres; cette caractéristique, associée à la présence de nombreux fragments de bois brûlé dans les couches de démolition sus-jacentes, suggère l'existence d'une construction mixte à poteaux verticaux. Ce mur était d'autre part recouvert d'enduits. Les couches de démolition reposent sur un sol de limon argilo-sableux (SI 146-163) très nettement posé sur le ressaut de fondation du solin maçonné. L'attribution de ce mur à l'état 3 ne fait donc aucun doute.

De nombreux trous de piquets et des foyers de différents types ont fonctionné avec ce sol (fig. 4).

Les foyers 145 et 156 sont constitués de tuiles posées à l'envers et surmontées d'une chape d'argile; Le foyer 154 est quant à lui du type à fragments d'amphores, très fréquents à cet état. Des deux derniers (Fy 147 et 157), seules leurs chapes d'argile ont pour l'instant été dégagées.

L'état 4 (fig. 6, 7 et 8)



Fig. 5 Les murs maçonnés des états 4 (à gauche M143) et 3 (à droite M153). M 143 a été en partie abîmé par M 153 qui lui même a subi une récupération lors de l'état 5.

Comme nous l'avions supposé à titre d'hypothèse, le mur de fermeture oriental de la maison 4 (M 143, fig. 5 et fig. 8), limitant vraisemblablement une cour (sol 137, fig. 8) se trouve approximativement dans l'axe central nord-sud de PC1, dessinant ainsi une maison du quart de la grande maison PC1, d'un module identique à PC2. Il est encore trop tôt pour savoir quel type d'espace se trouve à l'Est de ce mur de fermeture, voie, cour ou sol d'une maison mitoyenne.

Les compléments de fouilles dans les locaux L 5 I 10 et L 11, particulièrement la découverte d'un bassin (Ft 135, 159, fig.9) d'une canalisation (Ft 132, fig. 9), et d'un mur (M 150, fig. 10), abandonnés ultérieurement, ont permis de mieux appréhender les aménagements successifs liés à cet état. Les figure 6 7 et 8 donnent, à titre d'hypothèse, une première tentative de restitution de la succession des aménagements de la maison 4, que l'élaboration en cours des fouilles devra confirmer.

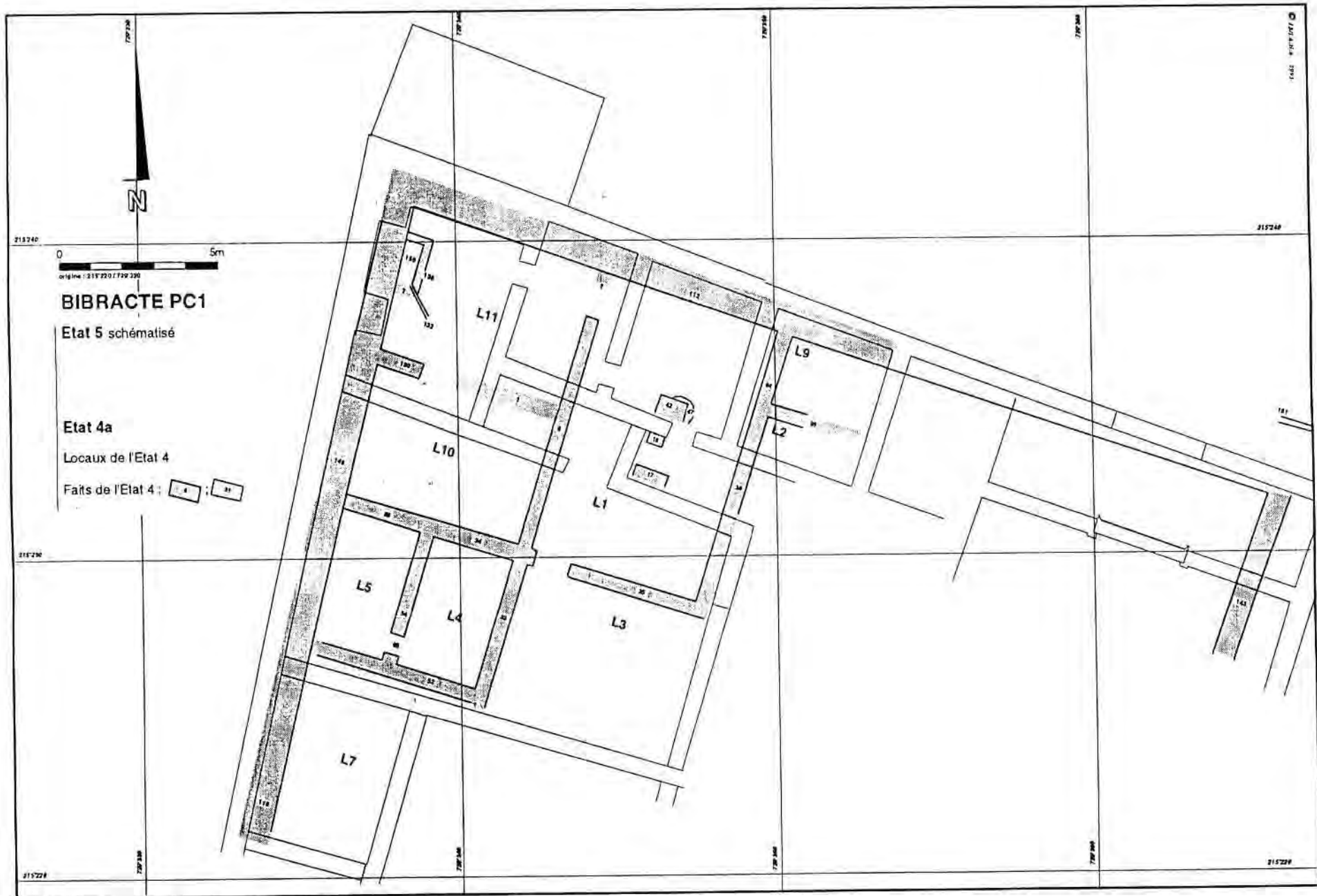
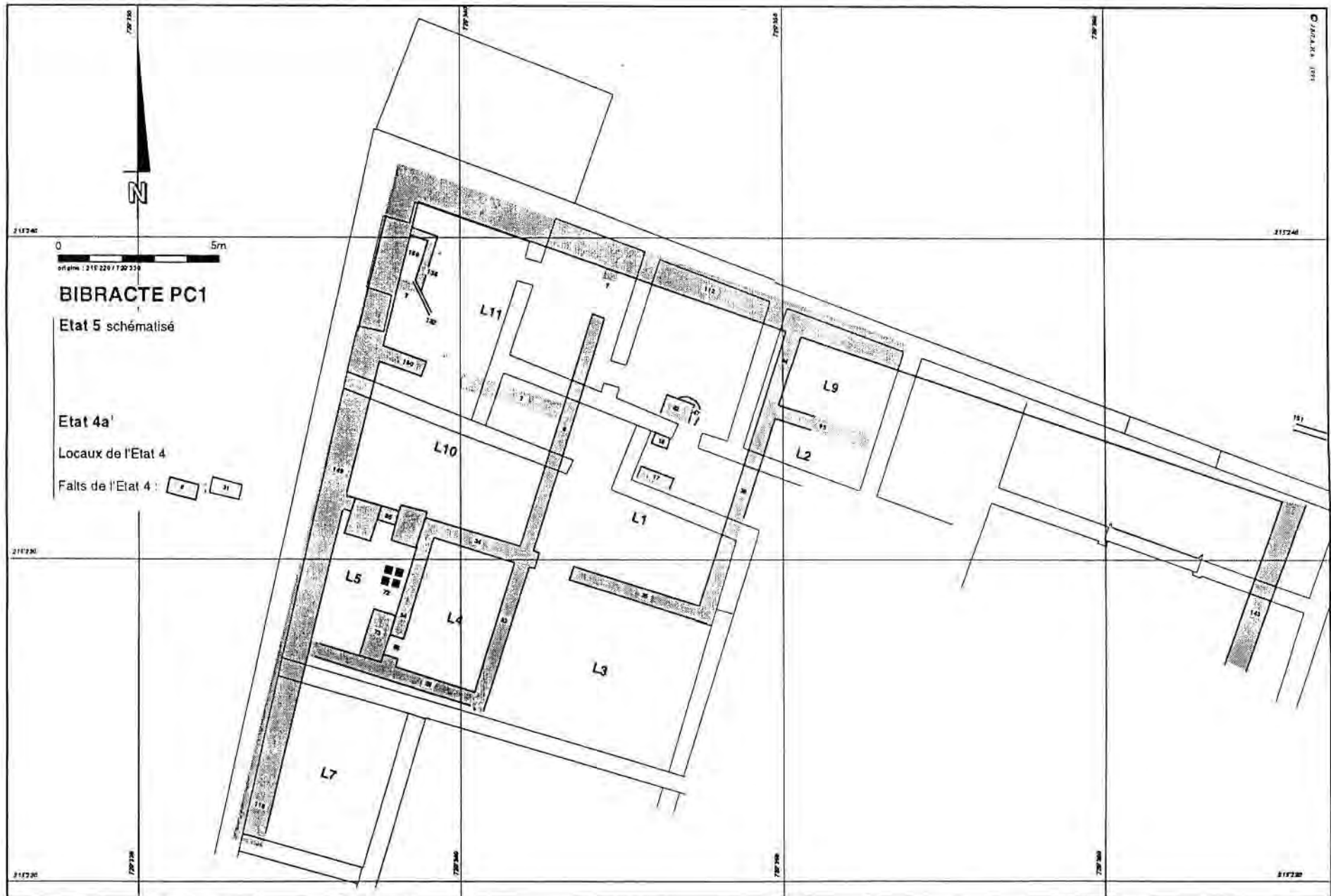


Fig.6. Plan schématique de l'état 4a.

Fig.7. Plan schématique de l'état 4a'.



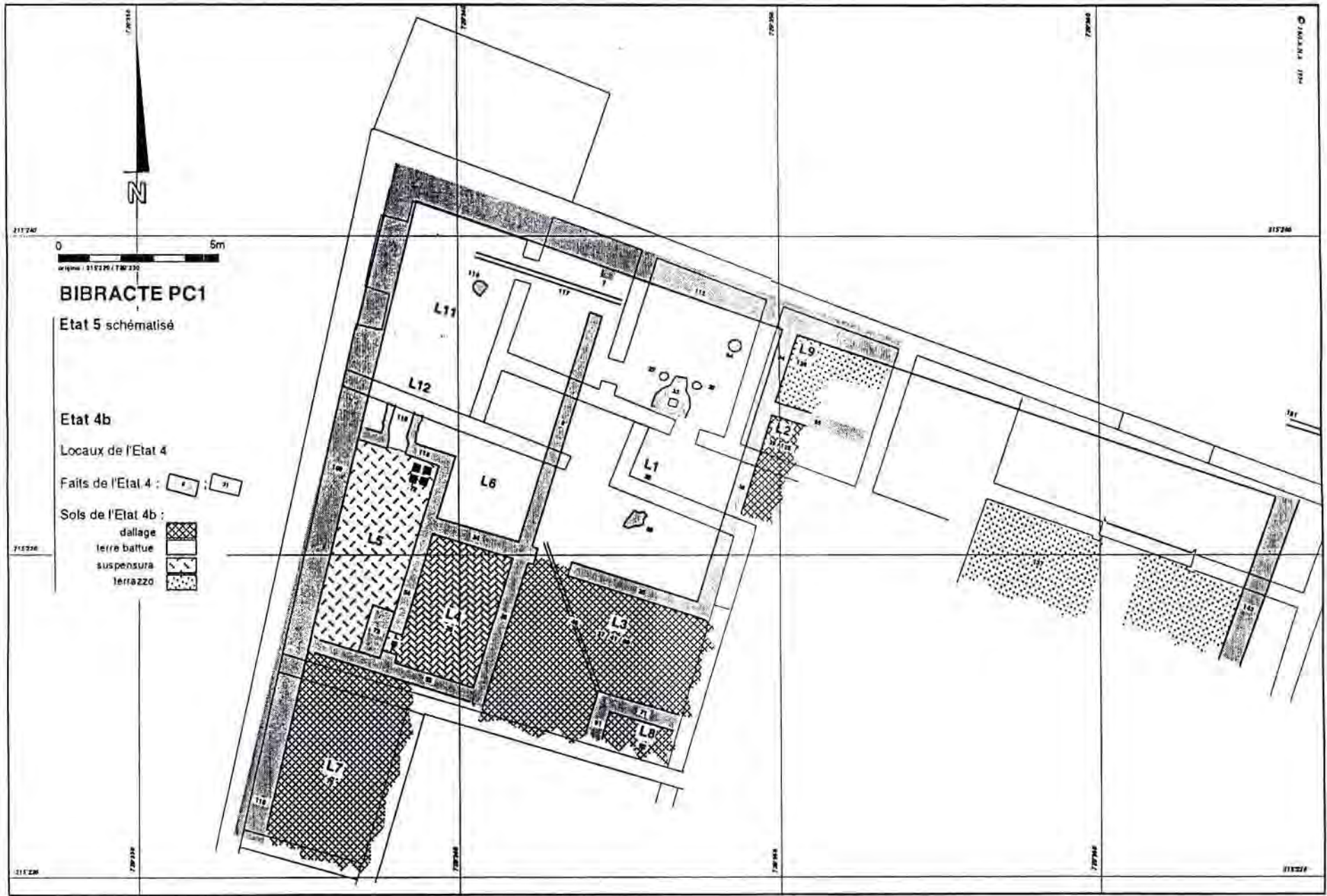


Fig.8. Plan schématique de l'état 4b.

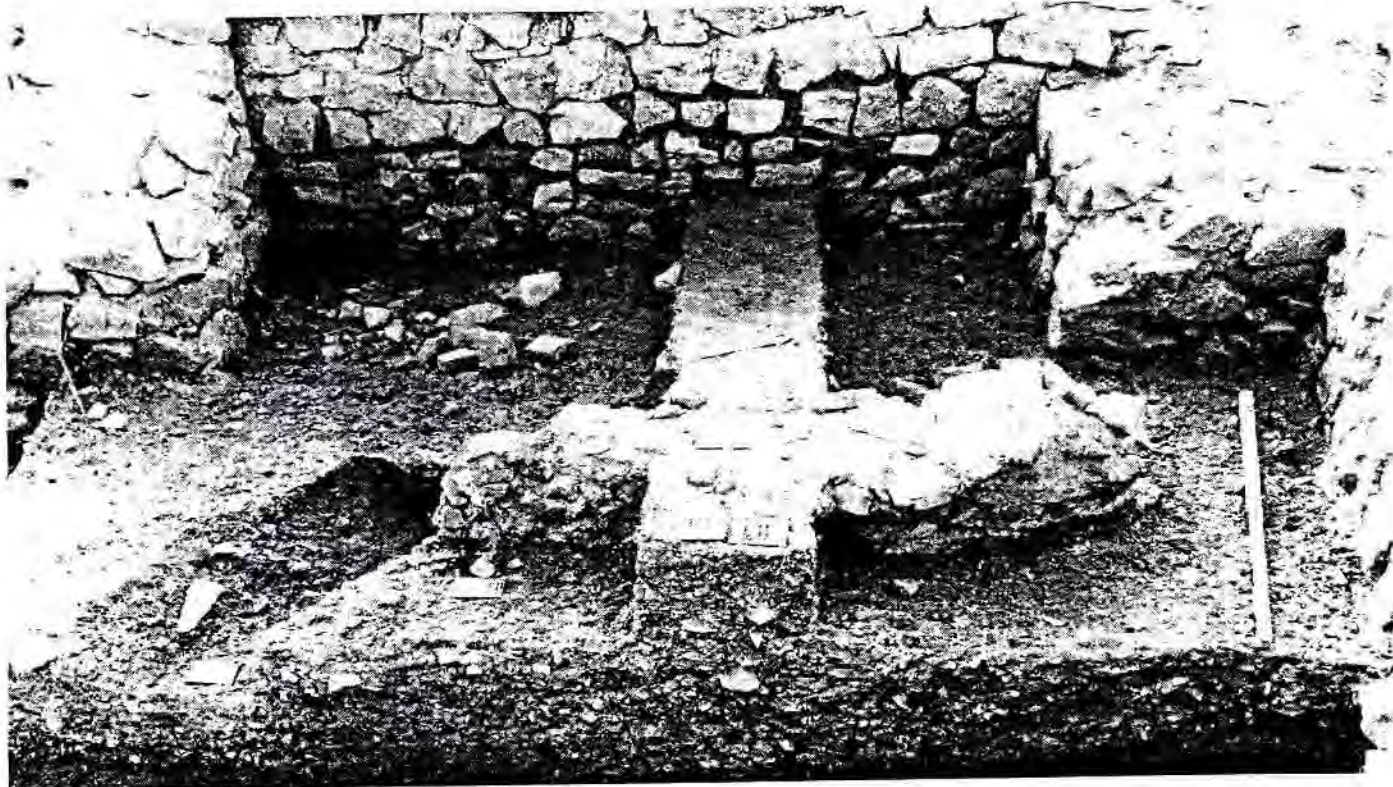


Fig. 9. Le petit bassin 135/159, situé dans l'angle nord-ouest du local L11 de l'état 4a ou 4a'.

Fig. 10. Le mur 150, séparant les locaux L10 et L11 de l'état 4a et 4a' et abandonné à l'état 4b, lors de la construction du second praetorium.



MOBILIER CÉRAMIQUE ET CHRONOLOGIE

Le mobilier mis au jour lors de cette campagne a permis d'augmenter nos connaissances sur le faciès "tardif" du site mais n'a pas fourni d'éléments propres à affiner la chronologie absolue des derniers niveaux de notre stratigraphie. Les rares fossiles directs retrouvés (sigillée gauloise dans les couches d'occupation de l'état 5, gobelets d'Aco et de type Beuvray (planche AI, no 15) dans celles de l'état 4) renforcent néanmoins les datations proposées⁴.

Alors que l'état 3 n'a livré qu'un rare mobilier, les états 1 et 2 qui, pour la première fois, ont pu être nettement distingués dans un des sondages (fosse 130 et fossé 131), ont fourni une quantité significative de fragments de céramique permettant leur identification.

La fosse 130 du premier état, coupée par la palissade 131 de l'état 2, a notamment livré un important matériel amphorique (522 tessons représentant au moins 71 individus), dont le faciès, caractérisé par une majorité de Dr.1A et par quelques Dr.1B précoces à lèvres peu développées⁵, semble remonter au premier quart du premier siècle avant J.-C. Ce fait important laisse supposer que toute la séquence de structures retrouvée dans l'espace occupé ultérieurement par la maison PC1 s'insère dans le premier siècle avant notre ère et que les premières installations observées ne remontent pas au delà de l'extrême fin de LT D1.

La petite campagne de vérification menée au mois de mars 1993 a cependant permis la découverte d'une fosse (Fo 124), coupée par le mur de façade de PC 1 (M 4)⁶ et, non loin, d'un ensemble de mobilier, malheureusement non-stratifié, d'un horizon plus ancien. Le mobilier de cet ensemble et celui provenant de la fosse, est caractérisé par la fréquence et la qualité de la céramique peinte (décors géométriques et animaliers) et la présence d'un fragment de pichet en céramique grise catalane (ampuritaine ?) portant des traces de réparation.

4. Voir Paunier, Paratte, Bernal, Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1992, Lausanne, 1993.

5. Voir F. Olmer, PC1. Campagne 1993. Etude des amphores de la fosse 130, Glux-en-Glenne, 1993.

6. Il est intéressant de remarquer que le remplissage de ce mur contenait plusieurs fragments d'amphores gréco-italiques en remploi.

L'état 5

L'étude des structures de cette période, qui fait l'objet d'un mémoire de licence en archéologie de Mlle Véronique Zwald, sera vraisemblablement achevée en automne 1994.

Concernant les vestiges de l'état 5 mis au jour dans la nouvelle zone de fouilles, mentionnons pour l'instant la mise en évidence, là aussi, de deux sous-état 5a et 5b; la redécouverte des canalisations de la maison, que nous avons replacer topographiquement, nous a permis d'autre part de constater que le report effectué par J.G. Bulliot selon Garenne n'était pas correct (fig. 1).

CONCLUSIONS

Le bilan global des six années de fouilles dans l'angle nord-ouest de la grande maison PC1 s'avère d'ores et déjà très positif. Malgré de nombreuses lacunes dues à l'imbrication des structures, le travail d'élaboration en cours permettra sans nul doute de comprendre la succession des aménagements de l'habitat à cet endroit du site et de les replacer dans une séquence chronologique.

Quant à notre nouveau programme triennal, la mise au jour du mur de façade oriental de la maison 4 ainsi que celle d'un mur maçonné appartenant à une maison de l'état 3 nous promettent de nouvelles découvertes passionnantes...

Lausanne, mars 1994

PLANCHES ET LISTE DU MATÉRIEL INVENTORIÉ

Planche I

Etat 1

1	5283-12	PC GROS. Pot
2	5237-01	PS GROS. Jatte. (Recolle avec 5283-11)
3	5283-14	PG FIN LF. Bol
4	5283-13	PG FIN. LF Bol
5	5383-09	PS GROS. Pot
6	5283-15	PG FIN LF. Pot
7	5179-01	PG CAT. Pichet

5240 -02 à -49 AMP. Amphores Dr.1.
 5283-10 AMP. Amphore Dr. 1.
 5283 -16 à -68 AMP. Amphores Dr.1.

5283-01 Potin LT 2935.
 5283-02 Potin LT 2935.
 5283-03 Potin var.LT 2935.
 5283-04 Potin indéterminé.
 5283-05 Potin LT 2935.
 5283-06 Potin indéterminé.
 5283-07 Potin LT 2935.
 5283-08 Potin indéterminé.

5282-01 Fer. Pointe.

5393-01 Silex.
 5394-01 Silex.

Etat 2

8	5220-01	MICAC F. Assiette.
9	5246-02	PEINT A. Bouteille.
10	5250-01	PS GROS. Pot.

5245-01 PGFIN LF. Pot.

5214-01 Potin indéterminé.
 5216-01 Quinaire gaulois.
 5219-01 Denier RRC 350 (BC 86).

5246-01 Base cuivre. Applique végétale.

Cette liste comprend l'ensemble du matériel inventorié lors de la campagne de fouilles 1993.

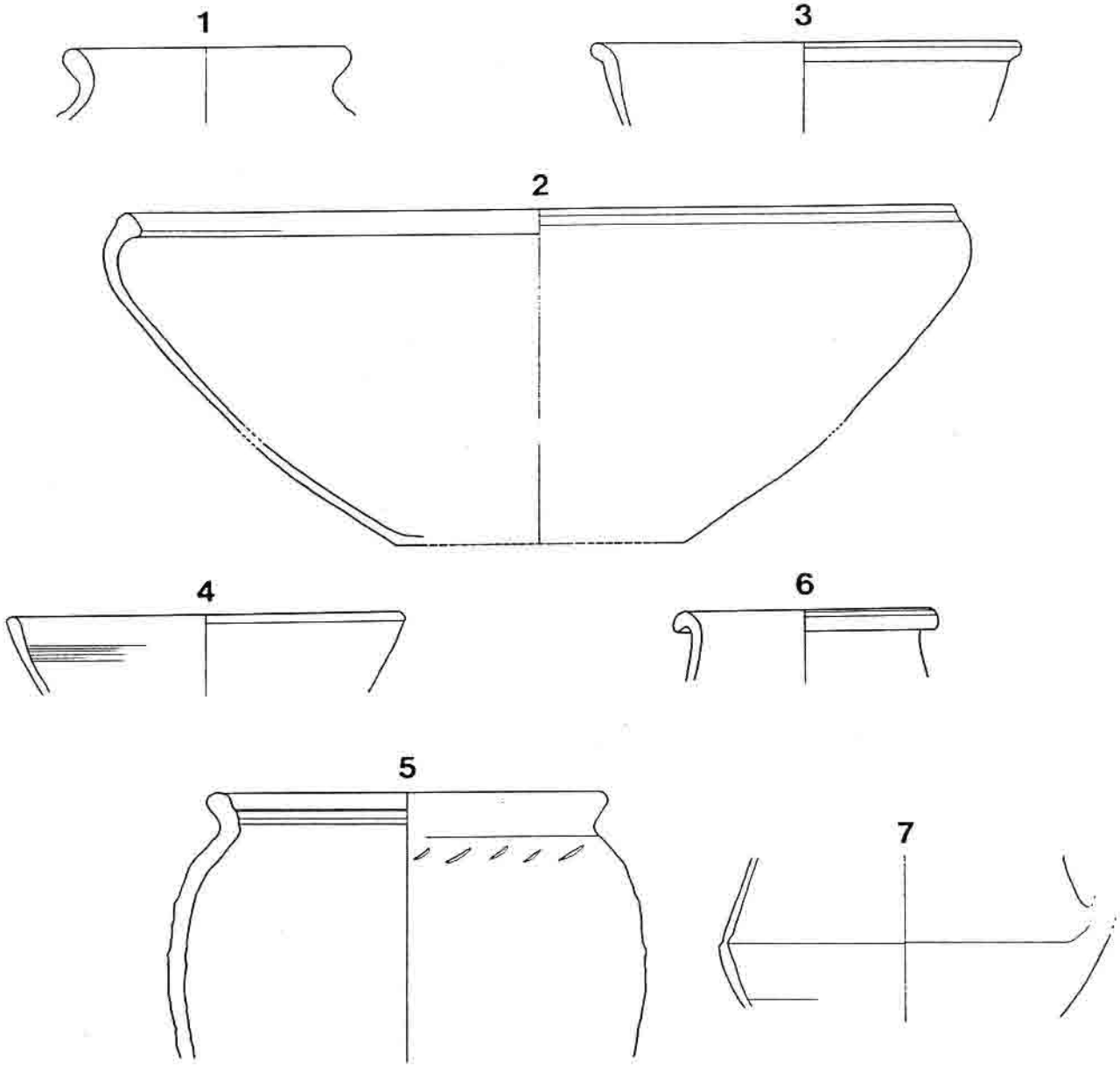
Les monnaies et les objets métalliques ont été remis à la Base archéologique; le mobilier céramique a été transféré à l'Université de Lausanne; il est étudié durant l'année universitaire par les étudiants ayant participé à la fouille.

Echelle : 1/3

Abréviations selon le système de gestion du mobilier de la Base archéologique (version définitive, mars 1994).

Dessins : IAHA, mise au net : C. Wagner.

ETAT 1



ETAT 2

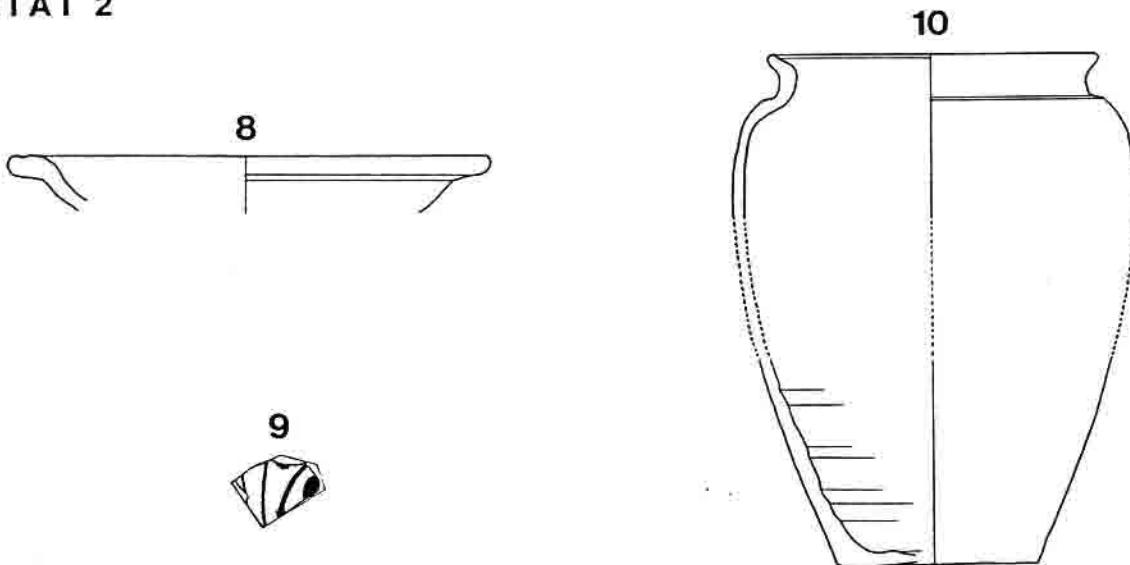


Planche II

Etat 3

1 1	5211-01	EIR A. Plat à cuire.
1 2	5309-01	PC CRU. Cruche

5235-01 AMP. Amphore Dr.1 (négatif d'estampille).

5212-01 Potin indéterminé.

5235-02 Potin "grosse tête" type A.

5186-01 Base cuivre. Fibule de Nauheim.

5235-03 Fer. Lame.

Etat 4

1 3	5251-01	EIR B. Plat à cuire
1 4	5280-02	PC MOR. Mortier
1 5	5280-01	PAR FIN B. Gobelet
1 6	5280-03	PG FIN. LF Assiette

5208-01 PC MOR. Mortier.

5210-01 Potin indéterminé.

5254-01 Potin indéterminé.

5367-01 Potin LT 5253.

5210-02 Base cuivre. Gouttière (?).

5313-01 Base cuivre. Fibule de Nauheim.

5252-01 Fer. Lampe à huile.

Etat 5

1 7	5207-01	PC CRU. Cruche
1 8	5201-01	AMP. Amphore Dr. 2-4.

5206-01 Bronze frappé. ABT 386.

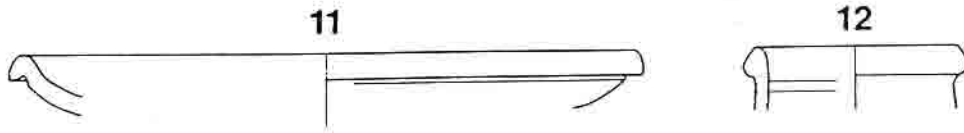
5204-01 Fer indéterminé.

5206-02 Fer. Fibule.

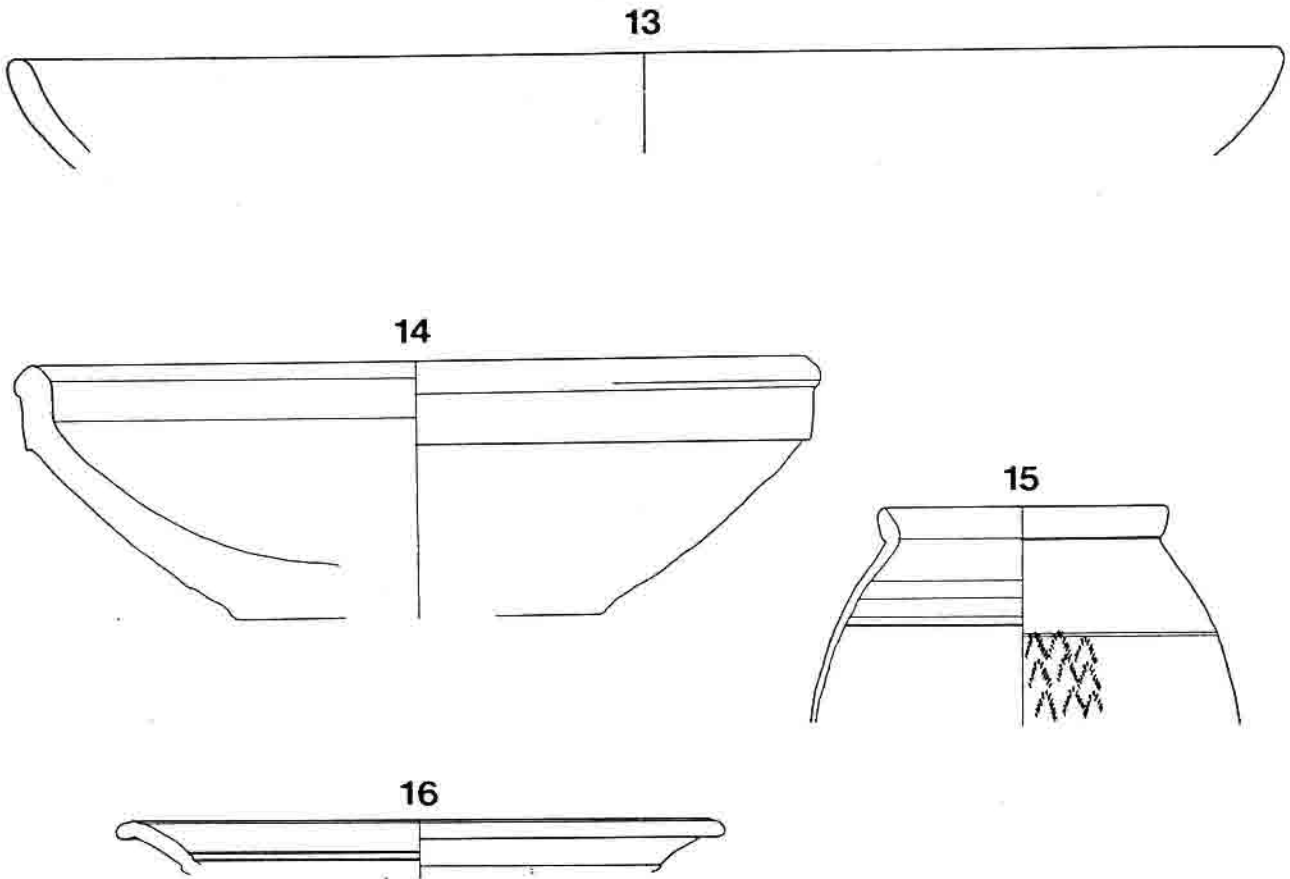
5335-01 Fer. Frette de canalisation.

5335-02 Fer. Frette de canalisation (frag.).

ETAT 3



ETAT 4



ETAT 5

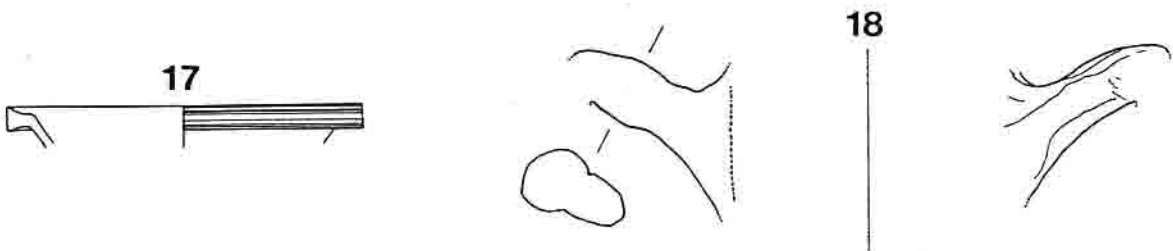


Planche III

Non stratifié

1 9	5336-01	TS IT. Assiette; Drag. 15/17, Consp. 19.
2 0	5192-01	PC CRU. Cruche.
2 1	5176-10	PAR FIN B. Gobelet
2 2	5176-08	PC. Pot.
2 3	5176-06	MICAC G. Jarre
2 4	5176-04	PEINT A. Bouteille.
2 5	5176-02	PEINT A. Bouteille (?).
2 6	5176-01	PEINT A. Bouteille (?).
2 7	5176-03	PEINT A. Bouteille.
2 8	5176-05	PEINT B. Tonnelet.
2 9	5176-07	PS GROS. Jatte.
3 0	5301-01	PG MIFIN LF. Bol caréné.
3 1	5191-01	PG FIN. LF Bol caréné.
3 2	5176-09	PG MIFIN LF. Gobelet

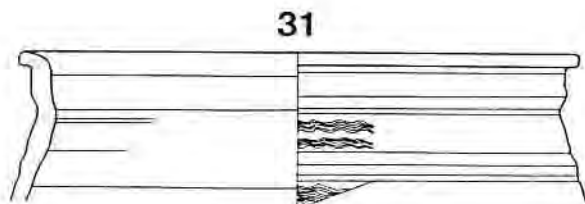
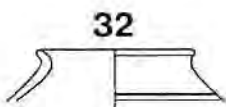
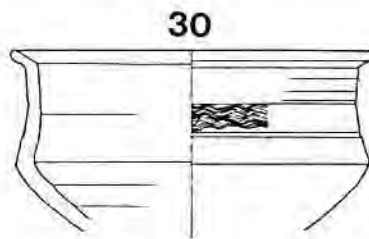
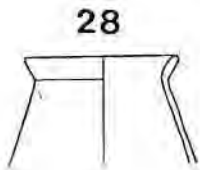
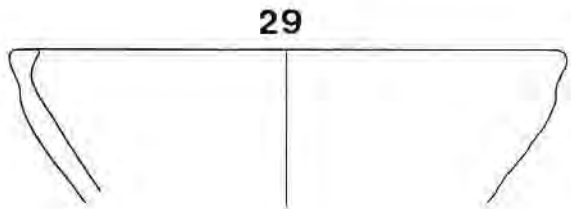
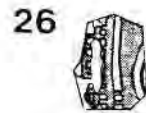
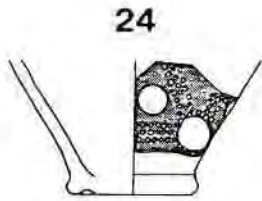
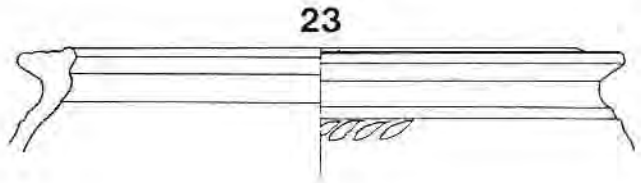
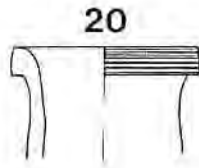
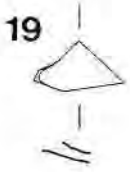
5338-01 MICAC G. Marmite tripode.

5301-02 Potin LT 2935.

5301-03 Bronze indéterminé.

5192-02 Fer. Fibule.

NON STRATIFIE



HORIZONS CHRONOLOGIQUES DE L'OPPIDUM DE BIBRACTE : LA GRANDE MAISON DU PARC-AUX-CHEVAUX (PC 1)

Daniel Paunier et Thierry Luginbuhl

I. LES STRUCTURES

Les sondages stratigraphiques entrepris depuis 1988 dans l'angle N-W de la grande maison du Parc-aux-Chevaux (PC 1) ont permis de mettre en évidence une séquence illustrée, en forme de résumé schématique, par une coupe stratigraphique est-ouest (D 143), établie dans le local U (fig. 1 et 2)⁷. Sur le terrain naturel (C 102), résultant de la dégradation du *substratum* géologique (rhyolithes), on observe un premier état avec fosses, trous de poteaux (TP 102), foyers (Fy 107) et niveau de circulation (101); succèdent le remblai d'établissement (200) et la couche d'occupation de l'état 2 (201), avec, au sommet, un sol de graviers damés, liés à l'argile. L'état 3, qui comprend plusieurs locaux avec solins et sablières basses supportant des cloisons légères, sols de terre battue et foyer, constitué d'une chape d'argile posée sur un lit de tessons d'amphores, est matérialisé par un remblai de construction (302), avec interface d'occupation, et une couche de démolition, avec charbons, cendres et clous (301). La maison de l'état 4, aux murs maçonnés, comprend une cour-atrium avec bassin, des pièces chauffées par hypocauste et des sols soigneusement aménagés : dallages, *opus spicatum*, terrazzo. Sur la coupe (fig. 2), on peut distinguer le *statumen* (403), le remblai sableux d'égalisation (402) et le *nucleus* du dallage (401), constitué de petits fragments de terre cuite; après récupération des dalles, ce niveau a servi de sol de travail de l'état 5. Le mur (M 116) a été récupéré au moment de la construction de l'état 5 (la PC 1 de Bulliot). La couche 500 représente le remblai d'établissement, la couche 501, le niveau de circulation de l'état 5, dont les murs (Fig. 2 : M 1 avec sa tranchée de fondation et son remplissage de matériaux rapportés et de déchets de taille provenant de la construction du mur, et M 59), sont bien conservés. La séquence s'achève par la démolition générale (601) et les perturbations modernes, en particulier les tranchées creusées par Bulliot, restées heureusement superficielles (701). La chronologie relative des structures est généralement claire. Provisoirement, nous renonçons à individualiser les états 1 et 2 tant que des surfaces suffisantes n'auront pas été dégagées, condition indispensable à l'établissement de relations stratigraphiques et chronologiques sûres, et qu'un mobilier suffisamment abondant n'aura pas été recueilli. Avant d'établir ou de corroborer, à l'aide

du matériel archéologique, la chronologie absolue par une étude statistique de l'évolution des catégories et des formes, il a fallu créer, pour l'ensemble des chantiers du Beuvray, un système de description et de gestion du mobilier céramique, propre à faciliter les études thématiques, le travail statistique et le traitement informatique, mais aussi à établir des comparaisons et des corrélations précises entre les divers secteurs en cours de fouille sur l'oppidum de Bibracte. Le document de base, agréé par le comité des chercheurs, est maintenant édité⁸. Mais la vérification et la saisie informatique de la totalité des données ne sont pas encore complètement achevées, pas plus que les études spécialisées touchant, notamment, à la numismatique ou à l'analyse exhaustive des amphores. Aussi, ne pourrions-nous présenter aujourd'hui, avec prudence, à défaut de nombres, de pourcentages et de diagrammes, que des observations générales sur l'évolution du faciès du mobilier et une chronologie absolue fondée sur l'apparition ou l'absence d'ensembles typologiques, calés chronologiquement, faute de mieux, à l'aide de sites datés extérieurs au Beuvray.

II. LE MOBILIER ET LA CHRONOLOGIE ABSOLUE

1. Les états 1 et 2

Le mobilier associé aux états 1 et 2, les plus anciens, se caractérise par une proportion élevée de céramique locale assez grossière, à surface de couleur hétérogène ou à pâte grise, parfois non tournée, de la céramique à pâte claire, fine (no 11) ou grossière, souvent zonée (nos 12-13), pouvant comporter une couverture végétale noire (no 14), et de la vaisselle à pâte grise, fine (nos 15-18) ou mi-fine. La céramique peinte (nos 9-10), de bonne qualité, présente des décors géométriques, principalement des échelles (no 9), ou figurés. Les importations sont représentées par de la vaisselle campanienne A (rare) ou B (nos 1-2), des amphores Dressel 1, de types variés (nos 3-6), à l'exclusion des gréco-italiques⁹, et des gobelets à parois fines, dont l'apparition se place dans la première moitié du Ier siècle av. J.-C. La céramique régionale d'influence méditerranéenne est rare. On relèvera des cruches à double bourrelet (no 7), pouvant appartenir à la période de transition entre La Tène finale et le Gallo-romain précoce¹⁰, des mortiers à rebord vertical (no 8), attestés à Lyon dès la deuxième moitié du Ier siècle avant notre ère¹¹, mais qui peuvent être plus anciens¹², ainsi que des plats à engobe interne rouge pompéien. Notons, dans le remplissage d'un fossé creusé dans le substrat naturel, la présence de tuiles, qui n'apparaissent guère au nord des Alpes avant le milieu du Ier siècle avant notre ère¹³, encore que des observations récentes faites à la rue du Souvenir, à Lyon, semblent conduire à l'utilisation de ce matériau vers 100/80 avant J.-C.¹⁴. Ainsi, à titre provisoire,

faut-il dater les ensembles caractéristiques de l'horizon des états 1 et 2 du début de La Tène D2, à savoir du deuxième quart du Ier siècle avant notre ère.

2. L'état 3

Le mobilier de l'état 3 se distingue par une augmentation quantitative et une diversification typologique de la céramique à pâte grise, fine (nos 32-33), mi-fine (nos 34-38) ou grossière (no 39). La vaisselle modelée, quant à elle, diminue nettement. La céramique fine à engobe micacé (no 30) est bien représentée, tandis que les formes à couverte végétale noire sont toujours présentes (no 31). L'éventail morphologique des cruches s'élargit, avec l'apparition de types à lèvre en double bourrelet et à anse tressée (no 26), à lèvre en bandeau concave (no 28) ou convexe (no 29) et à lèvre en forme de bourrelet externe, dont le prototype remonte au IIème siècle avant notre ère¹⁵. La vaisselle campanienne A et B est relativement rare (nos 22-23), les amphores Dressel 1 figurent toujours à l'inventaire (nos 24-25), tandis qu'apparaissent les premières formes de pré-sigillée, produites entre 50 et 30/20 avant J.-C.¹⁶. L'absence de terre sigillée et de gobelets de type Aco nous incite à dater l'état 3 du troisième quart du Ier siècle avant notre ère.

3. L'état 4

Avec l'état 4, où la pré-sigillée est représentée de manière sporadique, apparaissent la terre sigillée italique (nos 41-42), notamment des formes anciennes (service 1 de Haltern, estampilles radiales)¹⁷, les gobelets à parois fines ornés de bâtonnets à la barbotine, mais surtout de type Aco, caractéristiques de l'horizon Oberaden-Dangstetten, dont le *floruit* se place entre 20 et 10 avant notre ère¹⁸. A côté d'amphores Dressel 1 (nos 43-44), d'autres types sont présents pour la première fois, comme les formes Lamboglia 2, Dressel 2-4, Dressel 6A et Dressel 12. Dans la vaisselle d'influence méditerranéenne, on note l'apparition des cruches à lèvre pendante striée (no 46), caractéristiques de l'époque augustéenne, déjà attestées au Petrisberg en 30 avant J.-C.¹⁹, et celle de plats à engobe interne rouge pompéien à bourrelet externe (no 48). La céramique locale voit un net développement des récipients à pâte grise, fine, et de la *terra nigra*, dont certaines formes dérivent de la campanienne (nos 52-53)²⁰. La présence, dans les mêmes niveaux, d'un demi-as de Lyon de type "Copia", frappé entre 30 et 27, très usé²¹, fixe un *terminus post quem* qui, ajouté aux observations précédentes, autorise de proposer, pour l'état 4, une période recouvrant le dernier quart du Ier siècle avant notre ère.

4. L'état 5 (PC 1)

Le mobilier associé à l'état 5 a de la maison PC 1 se caractérise, à côté de sigillée italique (no 64), par l'apparition de quelques tessons de terre sigillée de Gaule méridionale²², de cruches augustéennes (nos 69-73), de mortiers à collerette naissante (no 74) de plats à enduit interne rouge à lèvre déversée horizontale (no 75) et par la disparition des gobelets de type Aco, alors que la forme Mayet 5, gobelet à lèvre en amande, fabriqué, notamment à Lyon, dans l'atelier de la Muette (no 65), est toujours attestée. Signalons la présence de gobelets au décor de feuilles de fougères, dont Nevers semble avoir été l'un des centres de production²³. Parmi les amphores, à côté des Dressel 1, toujours présentes, il convient de remarquer les types espagnols Dressel 20 et Dressel 7-11. La céramique locale, en particulier les productions en pâte grise, fine et en *terra nigra*, voit l'apparition de nouvelles formes, comme l'assiette à lèvre pendante (no 83) ou le vase bobine (no 82). Le faciès du mobilier, caractéristique de la période augustéenne finale, permet de proposer, pour cette première phase de PC 1, une fourchette comprise entre le commencement de notre ère et le début du règne de Tibère. Le mobilier des niveaux de l'état 5 b, encore mal connu car peu abondant, voit l'apparition de l'assiette Drag. 18 (no 90), caractéristique de la seconde génération des formes de Gaule méridionale et celle de cruches à lèvre déversée, soulignée par un ressaut externe, propres aux horizons tibériens (no 93). Ce mobilier, bien que rare, implique une occupation, au moins partielle ou épisodique, de la maison PC 1 jusqu'au début de la troisième décennie du Ier siècle de notre ère.

On aura remarqué que les amphores Dressel 1, en usage du IIème siècle jusque vers 50/30 avant J.-C., qui soulèvent comme l'on sait, des problèmes typologiques délicats et qui, dans notre cas, n'autorisent aucune conclusion chronologique utile, perdurent jusqu'à l'époque augustéenne au moins, en même temps que la vaisselle à vernis noir, attribuable presque entièrement au cercle de la B, dont la fabrication semble cesser vers 50 avant J.-C., mais dont la présence résiduelle, avec celle des amphores Dressel 1, est observée sur de nombreux sites augustéens ayant connu une occupation préromaine.

III CONCLUSIONS

Ainsi, l'emplacement de la maison PC 1 semble avoir été occupé dès le deuxième quart du Ier siècle avant J.-C., bien avant la Guerre des Gaules. Dès les origines, les influences romaines trahissent de nouvelles habitudes culinaires (amphores Dressel 1, vaisselle campanienne, cruches, gobelets à parois fines, mortiers, plats à engobe interne rouge pompéien). Dans le domaine des techniques de construction, la romanisation apparaît à l'état 3 (enduits de chaux sur cloisons de terre), mais surtout à l'état 4, avec la mise en oeuvre de la maçonnerie au mortier de chaux, l'adoption du chauffage par hypocauste, l'ouverture des carrières de Chagny et, bien sûr, la réalisation d'un plan de maison de type méditerranéen. L'utilisation du grand appareil de granit rose pour les chambranles de portes et le bassin de rue, qui jouxte la maison au N-E, correspond à la construction de PC 1, dans les premières années de notre ère. Ainsi, non seulement la grande *domus* du Parc-aux-Chevaux, transformée au moins une fois par l'adjonction d'un hypocauste et abandonnée dans les premières décennies de notre ère, mais encore la *domus à atrium* de l'état 4, édifiée dans le dernier quart du Ier siècle avant J.-C., ne sauraient remonter au-delà de la période augustéenne. Il est encore trop tôt, en raison des circonstances évoquées au début de cet exposé, pour établir des corrélations précises entre notre site et les divers chantiers du Mont Beuvray. On peut suggérer que l'emplacement de PC 1 a été occupé à peu près en même temps que l'édification du *mur gallicus* et au même moment que l'installation d'un premier atelier de métallurgistes à l'extérieur de la porte du Rebut. Par ailleurs, nos états 4 et 5 semblent trouver leur correspondance dans les états 2 et 3 du secteur A de la Pâturage du Couvent²⁴. Quant à l'abandon de PC 1, vers 30 après J.-C., il ne serait pas inintéressant de le mettre en relation avec les débuts d'Autun, la nouvelle capitale de la cité des Eduens ... Mais nous abordons là une autre histoire ...²⁵

NOTES

⁷Voir les rapports scientifiques annuels de la Base archéologique du Mont Beuvray dès 1989; D.Paunier, L. Flutsch, C.-A. Paratte, J. Bernal, Sondages stratigraphiques dans la Grande maison du Parc-aux-Chevaux, dans RAE, t. XLII, fasc. 2, 1991, p. 286-296; D.Paunier, C.-A. Paratte, J. Bernal, La grande maison du Parc-aux-Chevaux (PC 1), dans RAE, t. XLIV, 1993, pour paraître.

⁸D. Paunier, Th. Luginbuhl, C.-A. Paratte et Ph. Barral, Système de description et de gestion du mobilier céramique, Glux-en-Glenne/Lausanne, 1992, 63 p.

⁹Les amphores gréco-italiques disparaissent vers 125 av. J.-C.

¹⁰Voir, par exemple, J. Metzler et alii, Clemency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique, Luxembourg, 1991, p. 131, fig. 98/7.

¹¹Verbe Incarné : Ch. Goudineau, dir., Aux origines de Lyon, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes 2, Lyon, 1989, p. 117, fig. 75/9; Hôpital Sainte-Croix : B. Mandy et alii, L'hôpital Sainte-Croix à Lyon, un quatrième fossé ... dans Gallia 47, 1990, p. 92, fig. 16/117.

¹²M. Py, dir., Lattara 3. Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4 nord du quartier Saint-Sauveur, Lattes, 1990, p. 172, no 6 : vers 150/125 av. J.-C.

¹³J.-L. Fiches, dir., L'oppidum d'Ambrussum et son territoire, Monographies du CRA, 2, Paris, 1989, p. 72-73; J.-O. Guillot et alii, Habitat et urbanisme en Gaule interne aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. L'apport de deux fouilles récentes : Besançon (département du Doubs) et Roanne (département de la Loire), dans G. Kaenel et Ph. Curdy, dir., L'Age du Fer dans le Jura, CAR 57, Lausanne, 1992, p. 257 : à Roanne, apparition de la tuile vers 40/30 av. J.-C.

¹⁴E. Plassot, Fouille de sauvetage au 65 rue du Souvenir, Lyon, dans Association française pour l'étude de l'Age du Fer, Bulletin no 11, 1993, p. 39-40 : habitat en terre et en bois, orné de peintures du premier style pompéien et couvert de tuiles, daté de 120/70 av. J.-C.

¹⁵M. Vaginay et V. Guichard, L'habitat gaulois de Feurs, Fouilles récentes (1978-1981), DAF no 14, Paris, 1988, p. 97).

¹⁶Nous appelons "pré-sigillée" des imitations de formes campaniennes ou de sigillée précocce, dont le vernis est brun-marron-rouge, et qui marquent la transition entre les productions à vernis noir et celles à vernis rouge. Elles ont été produites notamment à Lyon, dans l'atelier de Loyasse, entre 40-30 ans av. J.-C. : A. Desbat, Les ateliers céramiques antiques de la moyenne vallée du Rhône, Lyon, 1993, p. 8-11 (rapport manuscrit).

¹⁷No. 3 : L. Tettius Critto (30/10 av. J.C.) : A. Oxé et H. Comfort, Corpus Vasorum Arretinorum, Antiquitas, Reihe 3, Bd 4, Bonn, 1968, no 1966, r.s.

¹⁸Les gobelets d'Aco apparaissent en Italie dès 30 av. J.-C. : ils sont présents dans la tombe A de Goeblingen-Nospelt, datée vers 30 av. J.-C. : J. Metzler, op. cit., fig. 87, p. 114; à Lyon, déjà attestés au Verbe Incarné I (40-20 av. J.-C.), ils sont présents à la rue des Farges (15-10 av. J.-C.) : A. Desbat et alii, La chronologie des premières trames urbaines de Lyon, dans C. Goudineau, op. cit., p. 95-118; à Saint-Romain-en-Gal, la production apparaît vers 20 av. J.-C. : A. Desbat, L'atelier des gobelets d'Aco de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), SFECAG, Actes du congrès de Reims, 16-19 mai 1985, Marseille, 1985, p. 12; floruit vers 20/10 av. J.-C. et disparition progressive au cours de la première décennie de notre ère : C. Grataloup, La céramique à parois fines, Rue des Farges à Lyon, BAR, Intern. Series, 457, Oxford, 1988, p. 30.

¹⁹Date dendrochronologique : Trier, Augustusstadt der Treverer, Mainz, 1984, p. 174-180.

²⁰Le no 14 (Lamboglia 5/7) est caractéristique des horizons augustéens : Lyon : C. Goudineau, op. cit., p. 112, no 60; Besançon : SFECAG, congrès d'Orange, Marseille, 1988, p. 147, no 5; Chilly (Somme) : J.-L. Bruneaux, K. Gruel, Monnaies gauloises découvertes en fouilles, Dossiers de protohistoire 1, Paris, 1987, p. 79, nos 2-7, etc.

²¹RIC I², 43, 3 : Jules César et Octavien, proue de navire et Copia.

²²Fragments trop petits pour être illustrés; on notera une assiette, vraisemblablement Drag. 19, directement inspirée du service I de Haltern, recueillie dans le remblai de construction.

²³Communication de N. Huet au comité des chercheurs, mars 1993, sur la foi d'une étude due à D. Maranski. Voir aussi, pour PC 1, D. Paunier et alii, Rapport sur les sondages stratigraphiques réalisés dans PC 1 en octobre 1988, Lausanne, 1989, pl. 3, no 58.

²⁴Fouilles de l'Université de Kiel, sous la direction du prof. A. Haffner.

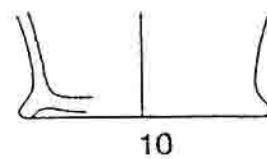
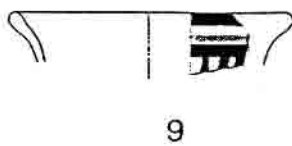
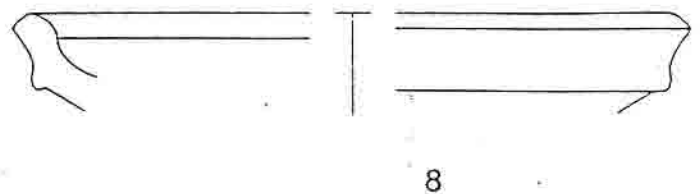
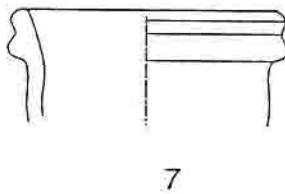
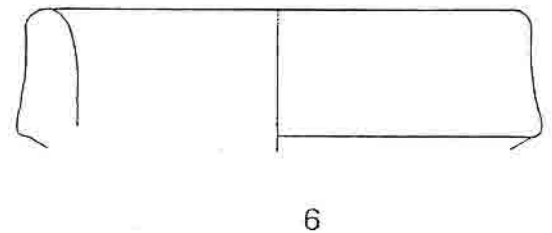
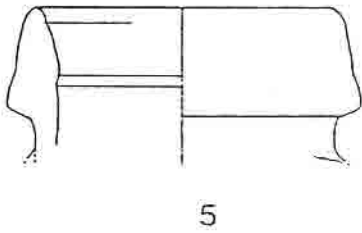
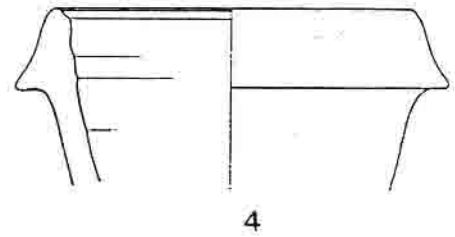
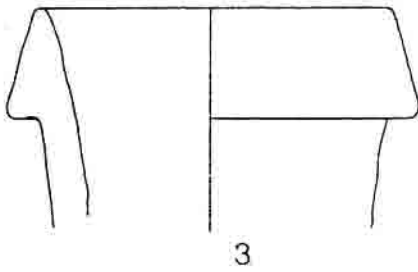
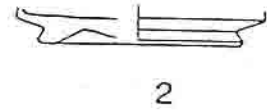
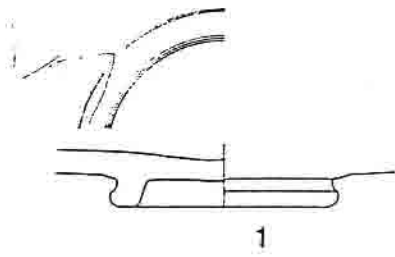
²⁵ La campagne de fouilles 1993, qui a permis d'individualiser les états 1 et 2, confirme notre chronologie. L'état 1, qui voit l'apparition des amphores Dressel 1 B, ne saurait être antérieur au début du I^{er} siècle avant notre ère.

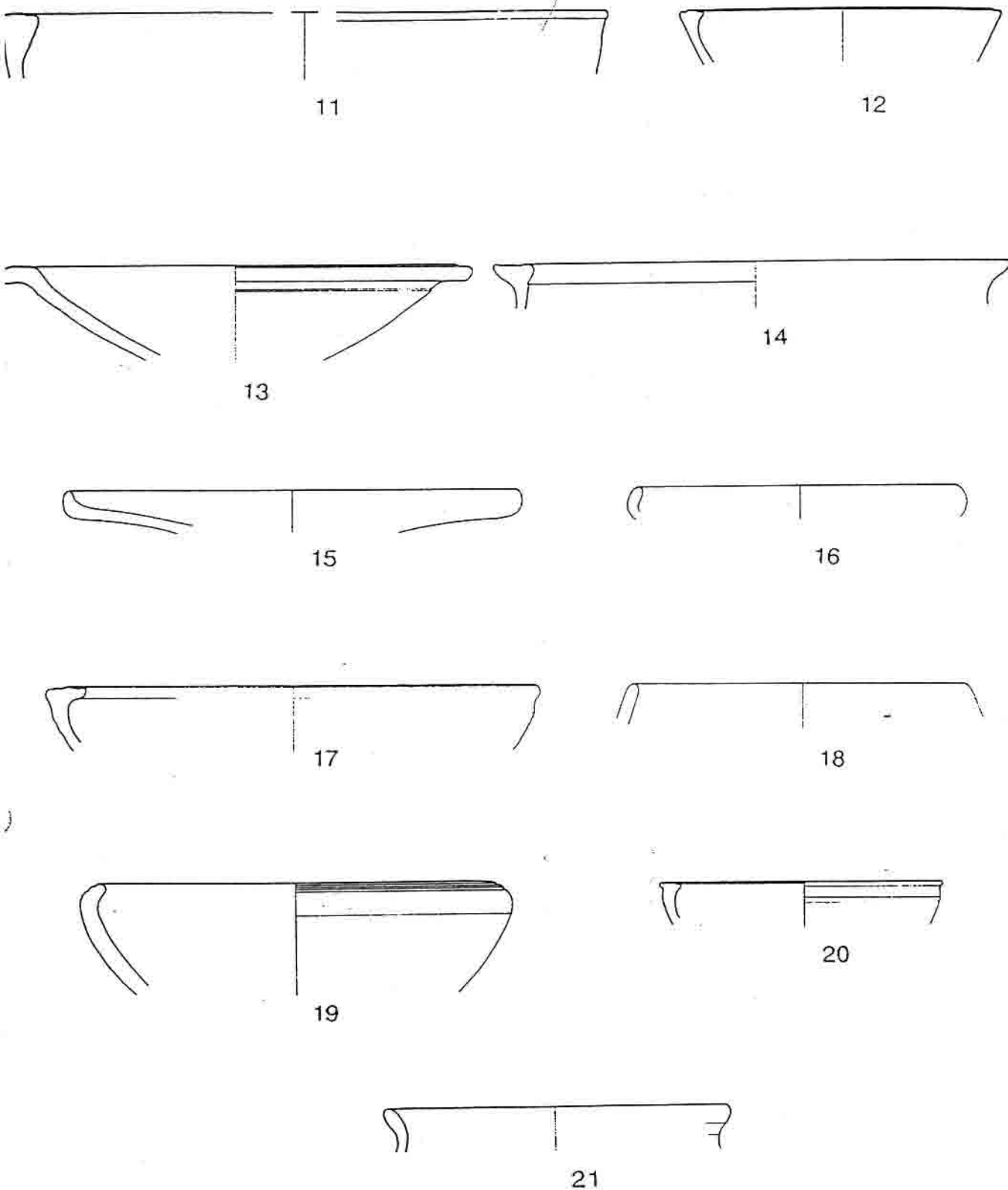
LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS

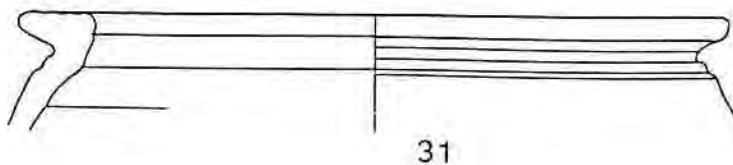
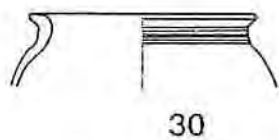
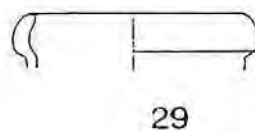
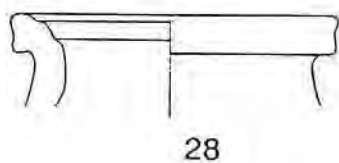
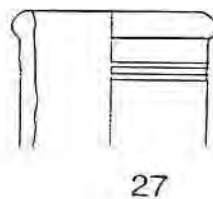
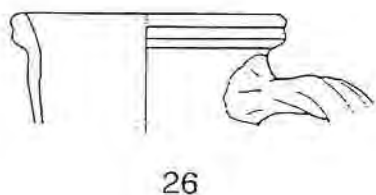
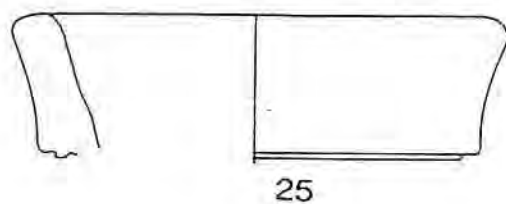
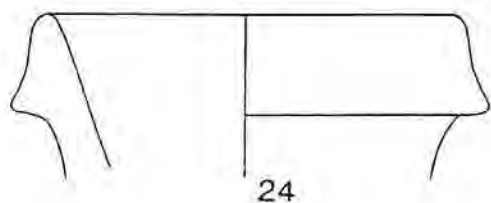
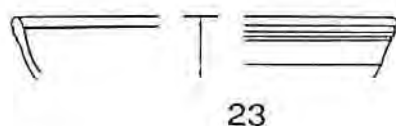
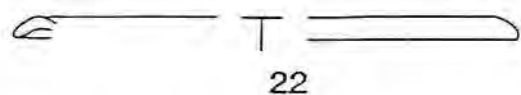
- Fig. 1 Plan général de la grande maison PC 1 d'après J.-G. Bulliot. En gris clair, les zones de fouilles 1988-1991. (Dessins JB/IAHA).
- Fig. 2 Plan informatique des états 4 et 5 et position de la coupe stratigraphique D 143 (indiquée "fig. 2"), dans le local 7. (Dessin JB/IAHA).
- Fig. 3 Coupe stratigraphique est-ouest, vue en direction du sud (D 143). (Dessin JB/IAHA).

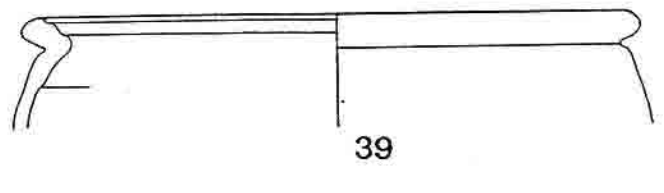
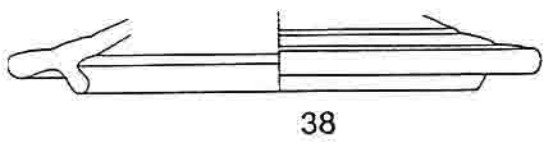
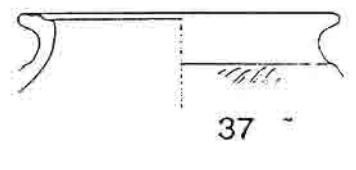
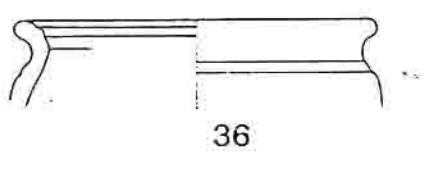
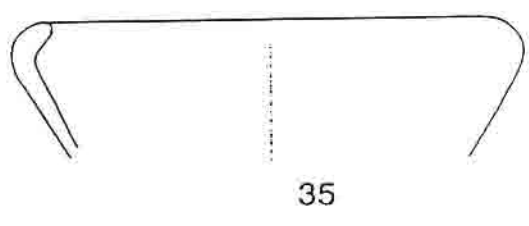
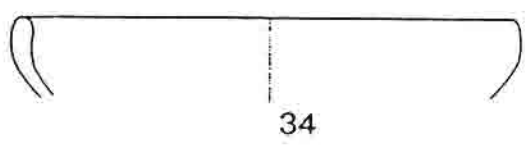
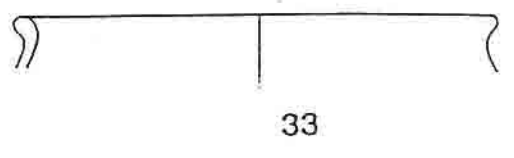
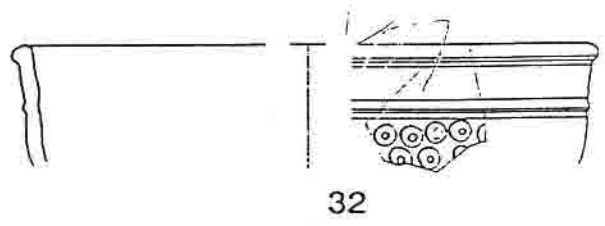
ABREVIATIONS DES LEGENDES DES PLANCHES

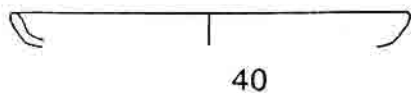
AMP		Amphore
CAMP		Céramique campanienne
EIR	A	Céramique à engobe rouge pompéien fine, savonneuse
MICAC	F	Céramique micacée fine
PARFIN		Céramique à parois fines
PC	CN CRU MOR ENGOB GROS Z	Céramique à pâte claire à couverture végétale noire cruche mortier engobée grossière zonée
PEINT	A	Céramique indigène peinte à pâte fine, savonneuse
PG	FIN GROS MIFIN TN Z	Céramique à pâte grise fine grossière mi-fine terra nigra zonée
TS	IT GA	Terre sigillée italique gauloise



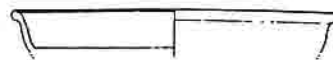




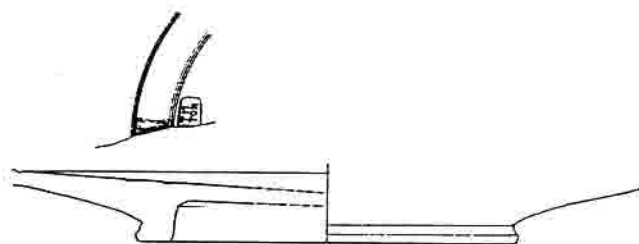




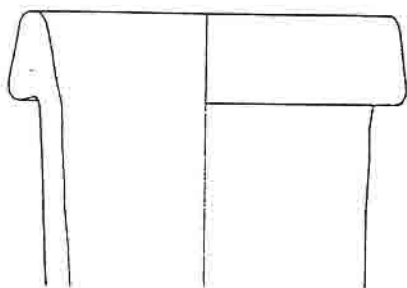
40



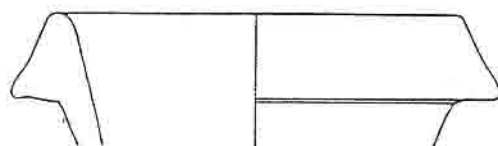
41



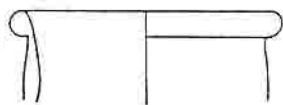
42



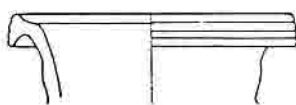
43



44



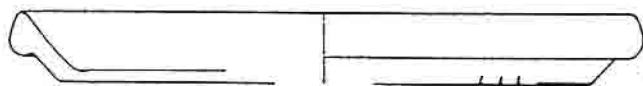
45



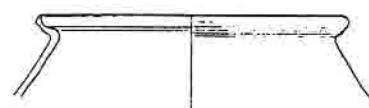
46



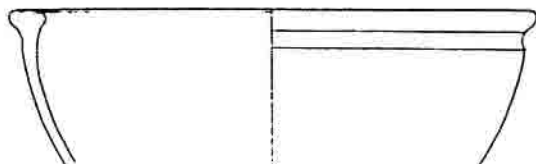
47



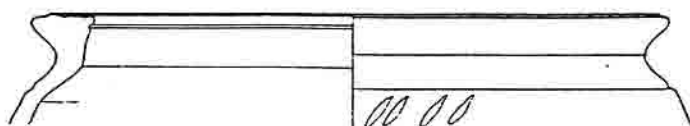
48



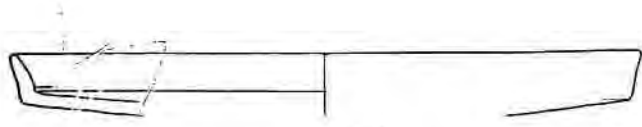
49



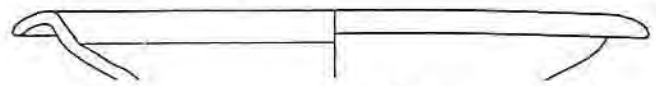
50



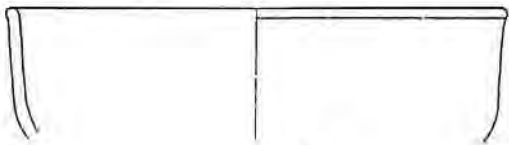
51



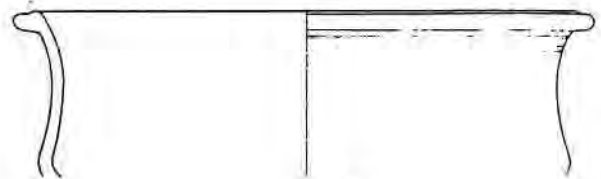
52



53



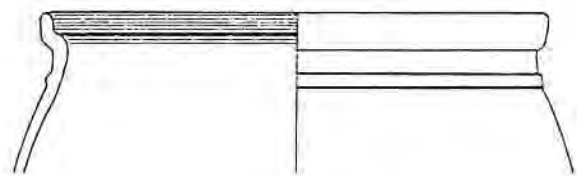
54



55



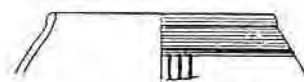
56



57



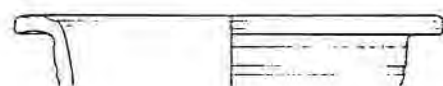
58



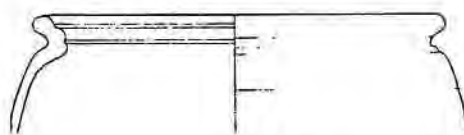
59



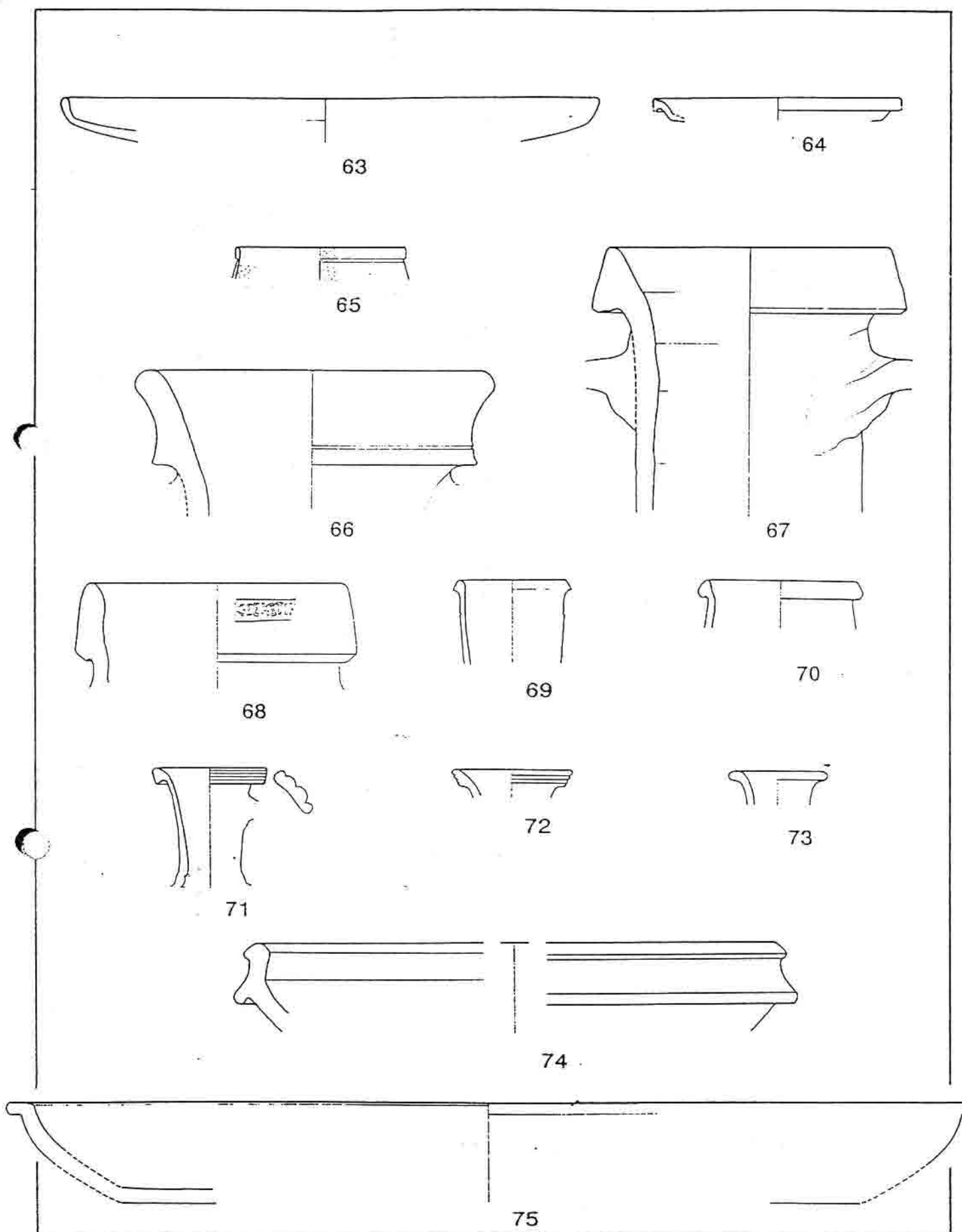
60



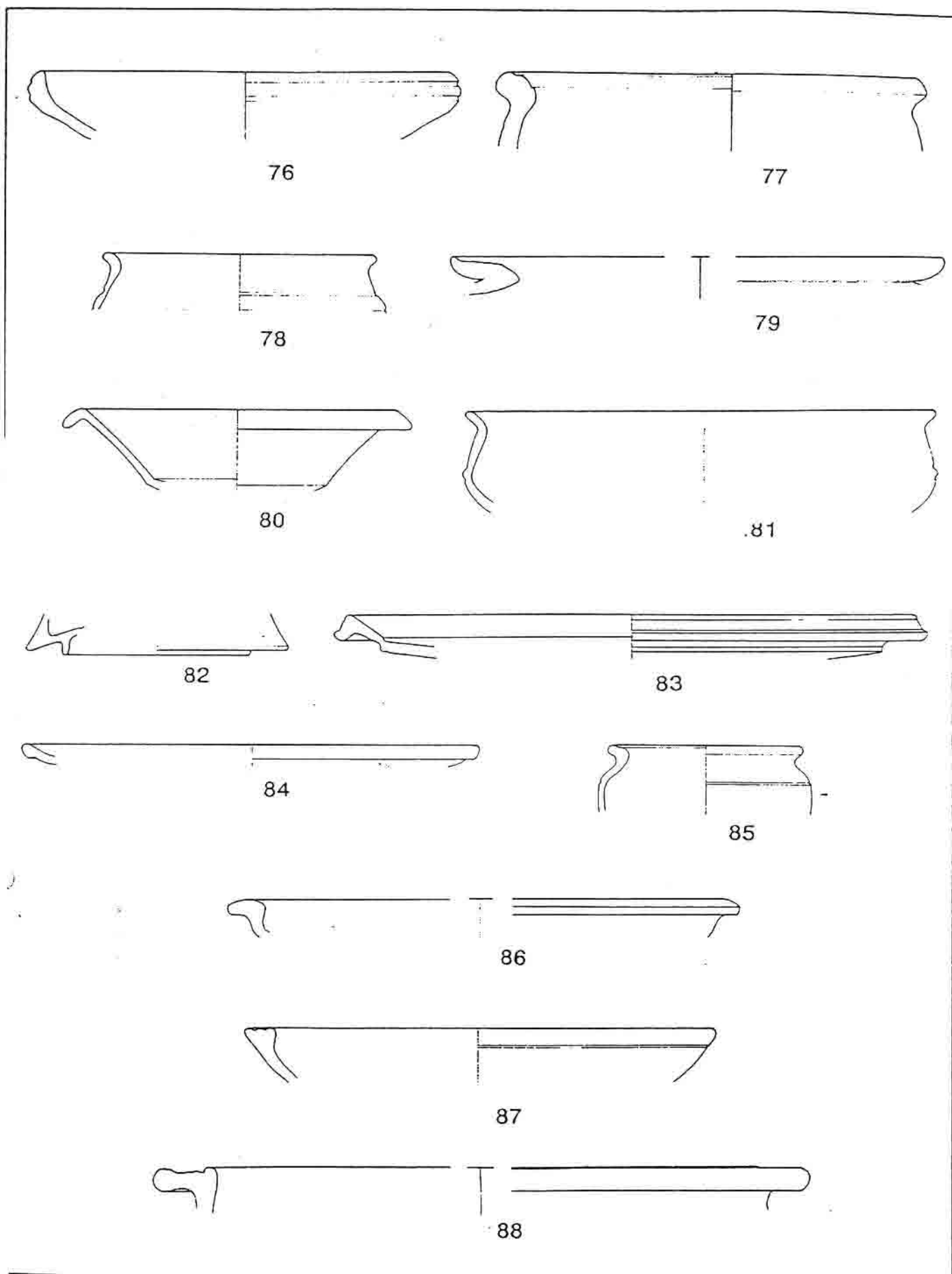
61



62

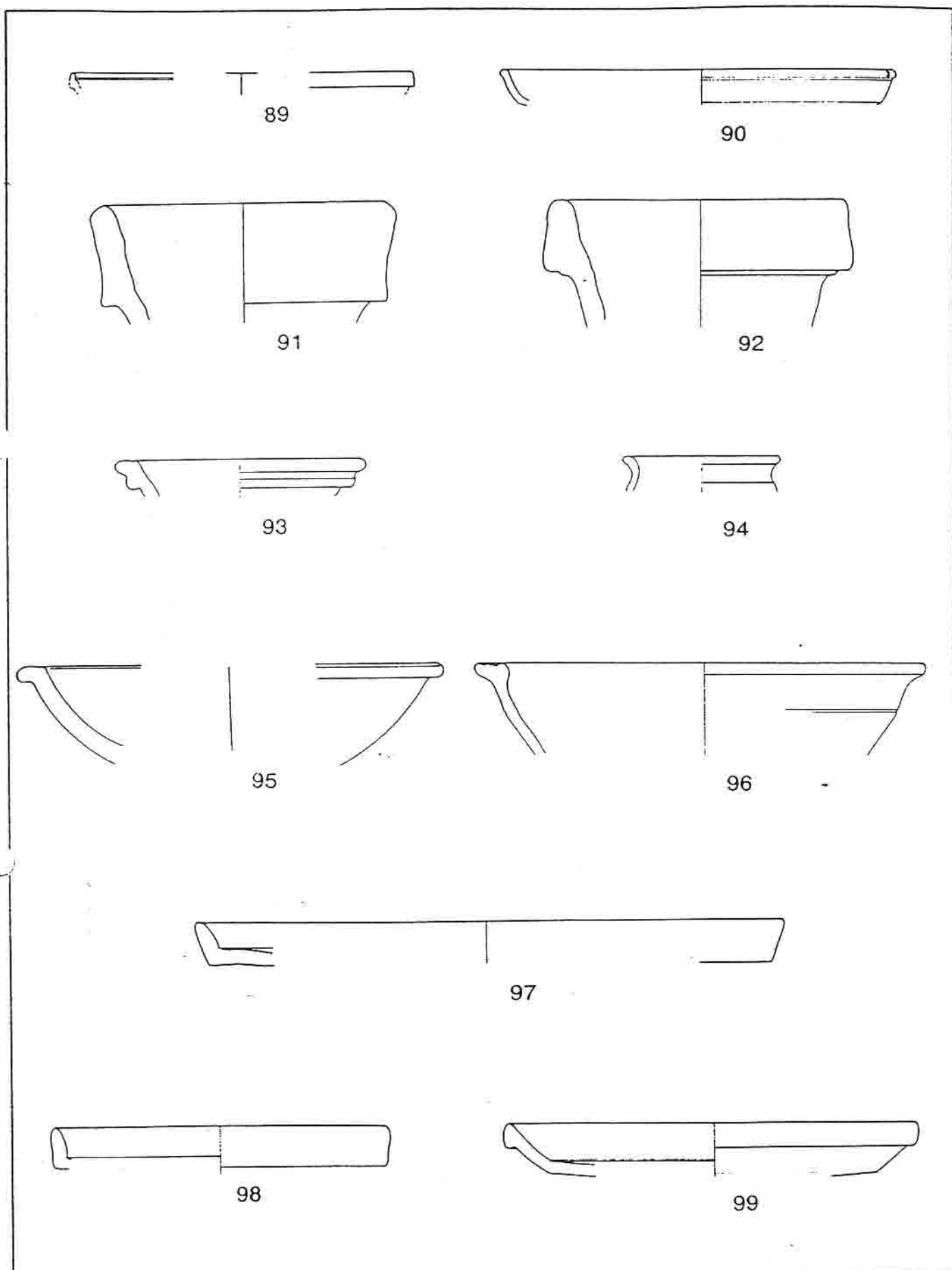


63 : CAMP B. 64 : TS IT. 65 : PARFIN. 66-68 : AMP. 69-73 : PC CRU. 74 : PC MOR. Ech : 1/3
75 : EIR A.



76 : PC. 77 : PC CN. 78 : MICAC F. 79 : PC GROS. 80-82 : PGFIN TN. 83-85 :
 PGFIN. 86-87 : PG MIFIN. 88 : PG GROS.

Ech : 1/3

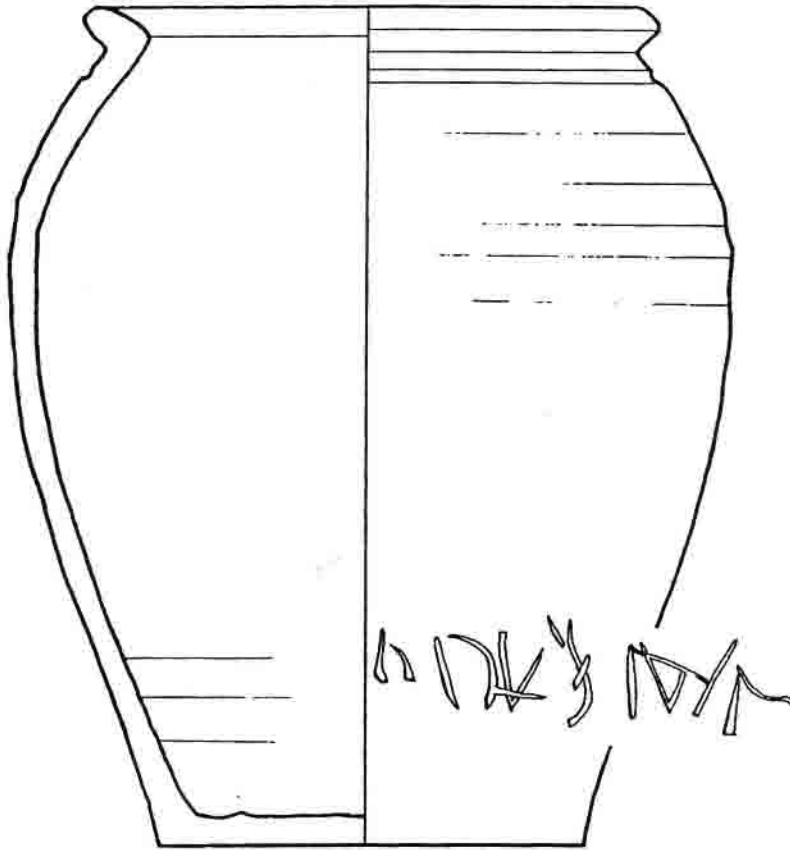


89 : TS IT. 90 : TS GA. 91-92 : AMP. 93 : PC CRU. 94-96 : PC. 97-99 : PG FIN.

Ech : 1/3

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE NATIONALE DU MONT BEUVRAY
CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
INSTITUT D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE



Le Parc-aux-Chevaux

*Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC1)
Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1994*

LAUSANNE 1995

Le Parc-aux-Chevaux

Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC1)

Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1994

Couverture : Pot en céramique à pâte sombre, mi-fine (PGMIFINH) découvert intact dans l'égout principal de PC1 (époque tibérienne). Graffito tracé avant cuisson : ODUXNIA (?)

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE NATIONALE DU MONT - BEUVRAY
CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
INSTITUT D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE

LE PARC-AUX-CHEVAUX.

**SONDAGES PRÉLIMINAIRES DANS LA MAISON 1 (PC1)
RAPPORT SUR LA CAMPAGNE DE FOUILLES D'OCTOBRE 1994**

ORGANISATION DU CHANTIER

directeur :
Prof. Daniel Paunier

responsable scientifique :
Claude-Alain Paratte, assistant

responsable scientifique adjointe :
Chantal Martin Pruvot, assistante

responsable de la gestion du mobilier :
Thierry Luginbühl, assistant

dessinateur, topographe :
José Bernal, adjoint technique

rédaction du rapport :
Claude-Alain Paratte, José Bernal, Thierry Luginbühl (mobilier
céramique et chronologie) et Chantal Martin Pruvot (état 5)

fouilleurs :
Pascal Burgunder, Annette Combe, Sandrine Cornut, Noémie
Descoedres, Catherine Forclaz, Catherine Jemelin, Didier
Oberli, Alexandre Ogay, Sandrine Reymond, Pascal Simon, Carine
Wagner, Stéphane Zamboni, Jérôme Zanetta, Philippe Zuppinger,
Véronique Zwald, étudiants.

Fouille de la Fosse 130 :

responsable de l'étude et du prélèvement des amphores :
Fabienne Olmer, chercheur bénévole

fouilleurs :
Vincent Belbenoit, Hélène Chaudoreille, Annick Le Rolle,
avec l'aide gracieuse et efficace de Daniele Vitali, chercheur,
Université de Bologne.

Financement particulier :
Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de
Lausanne.

PAO, CAO et DAO : José Bernal, IAHA.

INTRODUCTION (fig.1)

La campagne de fouilles de cette année nous a permis d'une part de poursuivre nos investigations à l'emplacement de la structure excavée Fo 130, d'un intérêt majeur puisqu'il s'agit vraisemblablement du vestige d'habitat le plus ancien découvert pour l'instant sur le site de PC1. D'autre part, conformément au programme triennal défini en 1992, nous avons poursuivi nos recherches dans le vestibule BO et la cour BN de la grande domus. Les sondages ouverts en 1993 ont pu être terminés et quatre nouveaux sondages ont été implantés (fig. 1).

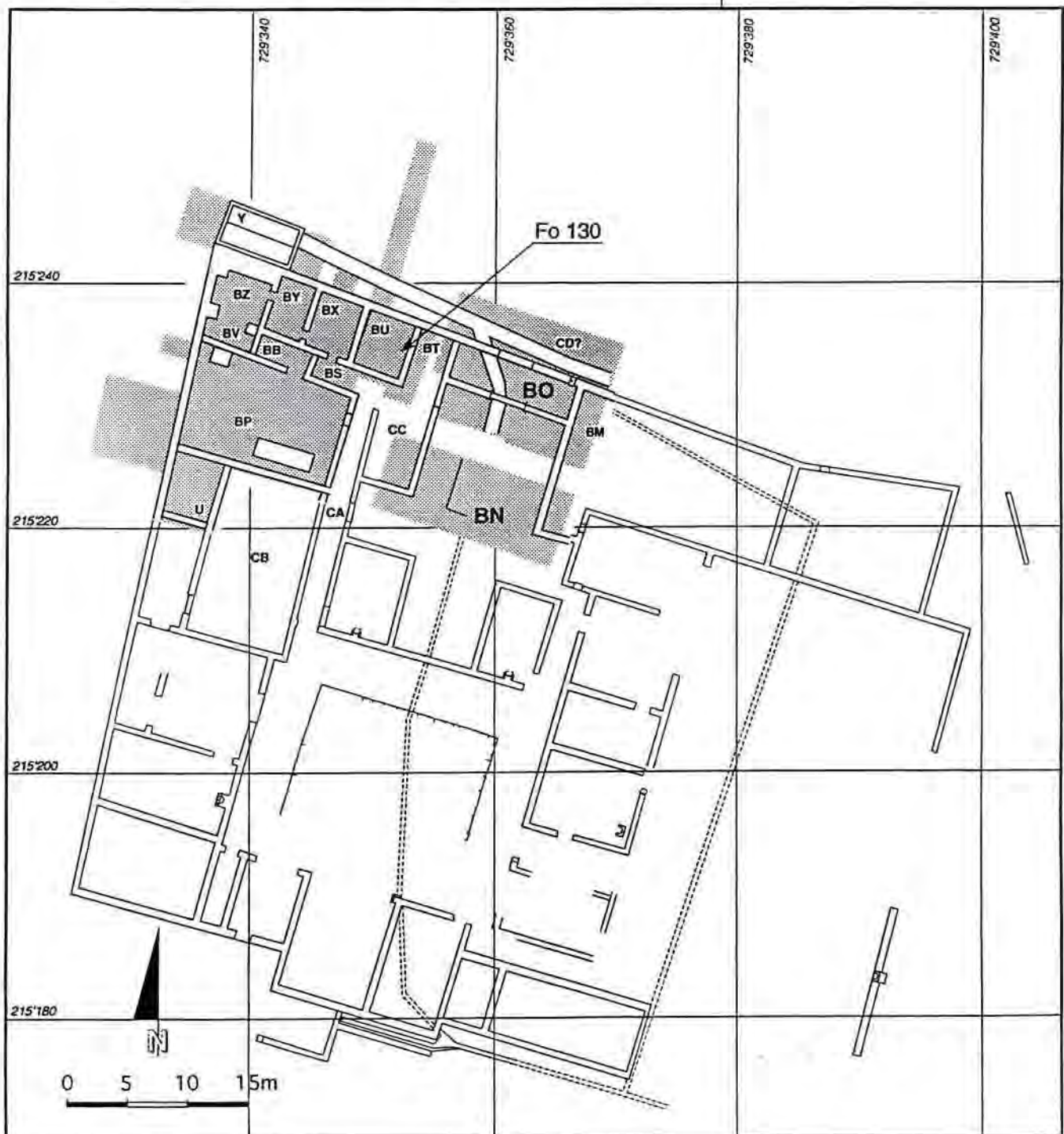


Fig.1. Plan général des zones fouillées de 1988 à 1994. La dénomination des locaux est celle de J.-G. Bulliot.

La fouille s'est déroulée du 26 septembre au 28 octobre avec un effectif moyen de 12 étudiants.

La documentation et une partie du mobilier ont été transférés temporairement à l'Université de Lausanne pour l'élaboration du présent rapport. Le mobilier métallique a été remis à la base archéologique à l'issue de la campagne.

LES RÉSULTATS

L'état 1 (fig. 2)

La fosse 130 a été intégralement fouillée. Profonde de 160 cm environ, de forme quadrangulaire (200 cm sur 240 cm environ), elle présente des parois quasiment verticales et son fond est plat. Elle est creusée dans l'altération du terrain naturel. Malgré l'absence de lien stratigraphique certain en raison des perturbations occasionnées par les périodes d'occupation ultérieures, il semble que cette structure fonctionne avec un feuilletage de niveaux d'occupation (fig. 11, c. 101 - 102 - 103 - 104 et 105) et avec une petite fosse ovoïde (Fo 191) situés à sa proximité. L'observation attentive de la coupe stratigraphique laisse suggérer l'existence d'une poutre bordant le bord de la structure que les recherches de l'année prochaine devront tenter de confirmer. Il semble bien que nous soyons en présence d'une cave, couverte d'un plancher et située à l'intérieur d'une maison de la fin du second siècle avant J.-C. Cette structure semble avoir par la suite servi de dépotoir¹ avant d'être recreusée par l'implantation des structures d'habitat (palissade) de l'état 2.

1. Selon F. Oimer, cette hypothèse est corroborée par les premiers résultats de l'étude des amphores : grande fragmentation de l'ensemble, peu de connexions entre les tessons, aussi bien à la fouille qu'après collage (il semble impossible de reconstituer une amphore entière), présence de mobilier manifestement en remploi (cassures lissées ou pieds comportant un trou soigneusement découpé).

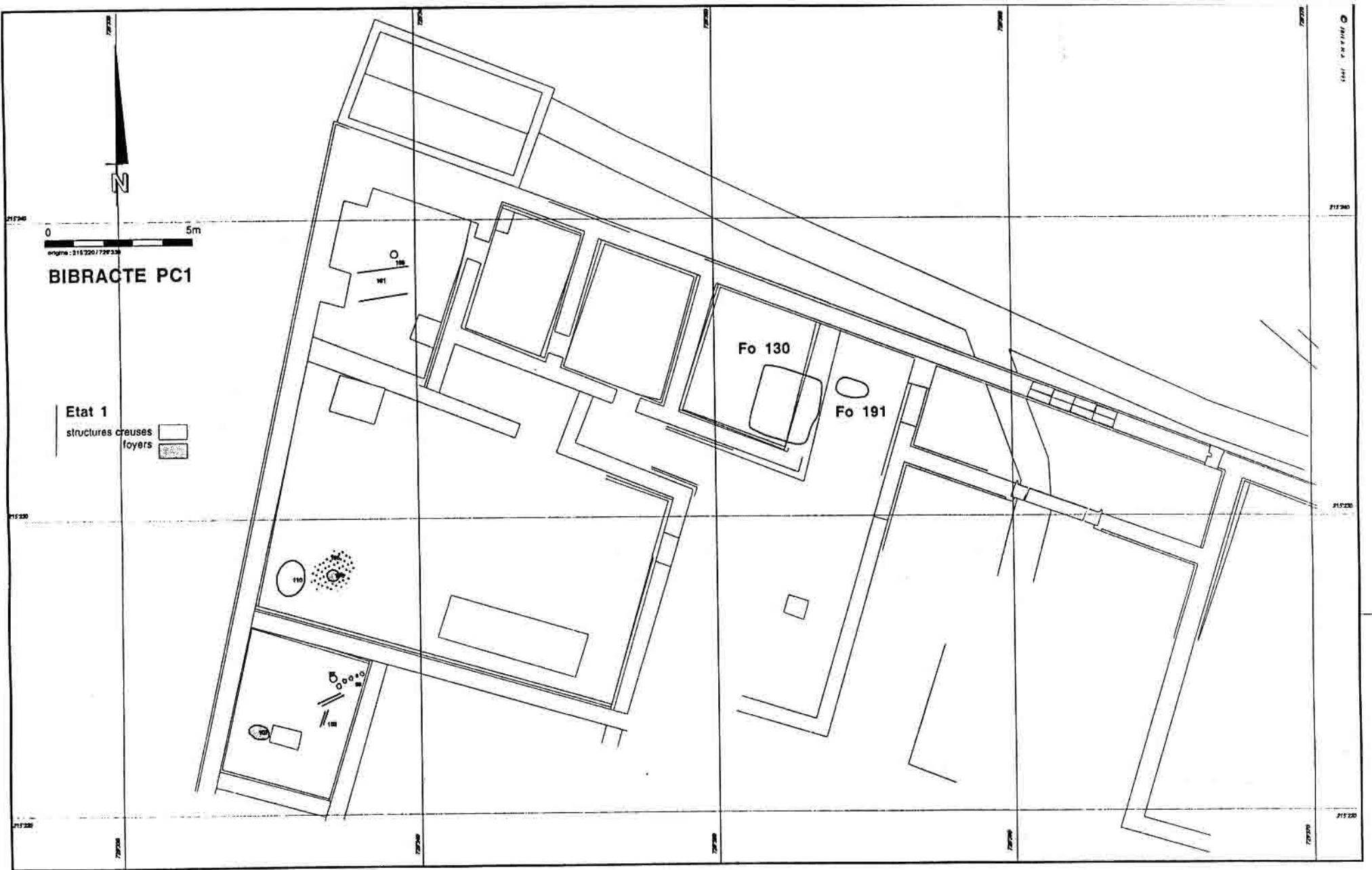


Fig.2 Plan schématique de l'état 1. DAO JB/IAHA.

L'état 2 (fig. 3)

La petite palissade que nous avons commencé d'explorer l'année dernière (Fo 131) a pu être rattachée définitivement à cette période. Ses limites occidentale et orientale ne sont toujours pas connues; par contre, il a été possible d'attester stratigraphiquement sa contemporanéité avec la fosse 133 qu'elle borde et avec un niveau de sol constitué de gravier damé (fig. 11, mètre 4 à 6, Fo 130, et c. 202).

Située à l'est des locaux BO et BN, une grande palissade (Fo 185) d'orientation nord-sud a été mise au jour. Elle semble marquer une limite contraignante au delà de laquelle aucune trace appartenant à cet état n'a pu être observée. Cette contrainte semble d'ailleurs avoir perduré puisqu'aussi bien le mur de façade de la maison 3 que celui de la maison 4 ne s'en éloigne que de quelques centimètres (fig. 12, mètre 2 et 3, Fo 185, M153, c. 503). Cette palissade, dont les limites nord et sud ne sont pas encore connues, est constituée de poteaux, vraisemblablement équarris, avec une base plane, de 40 à 60 cm de côté, implantés dans un fossé de 80 cm de profondeur et de 60 à 100 cm de large, comblé avec le matériau de son creusement (fig. 4 et fig. 12, mètre 3 et 4, c. 201). Cette structure sera par la suite récupérée, remblayée et scellée par l'installation du sol de l'état 3 (fig. 12, mètre 3 et 4, c. 301 et 302).

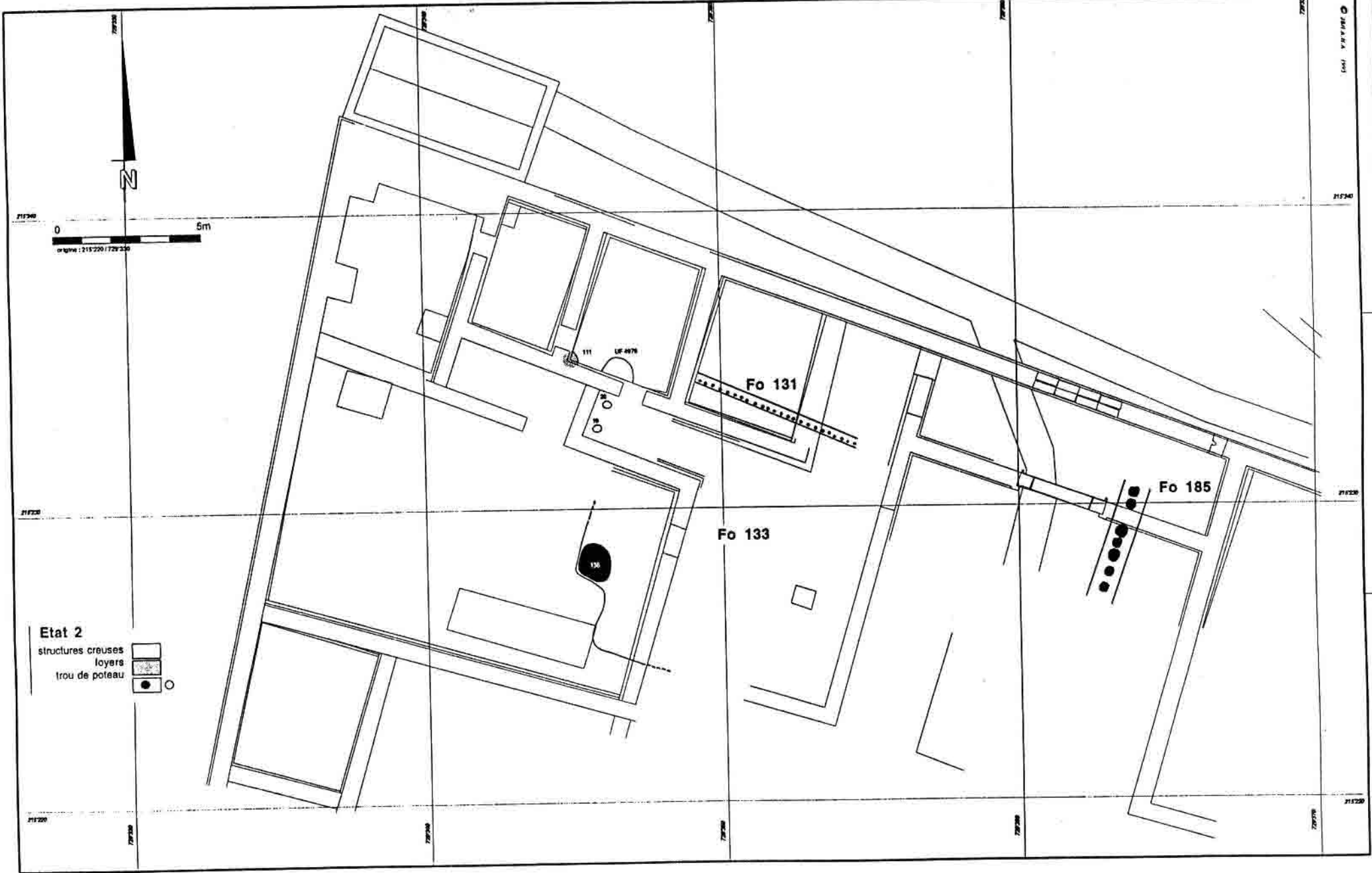


Fig.3. Plan schématique de l'état 2. DAO : JB/IAHA.

Quelques traces plus ténues ont encore pu être rattachées à cette période : uniquement visibles en stratigraphie, il s'agit du bord d'une fosse comblée de fragments d'amphores et de l'empreinte probable d'un solin (fig. 11, mètre 1 et 2, c. 301 et S).



Fig.4 L'empreinte de la palissade de l'état 2 (FO 185). A gauche, le mur de l'état 3, M 153. Photo IAHA.

Malgré l'état très lacunaire des vestiges liés à cette période, il est permis de supposer que nous nous trouvons en présence d'un habitat constitué, comme à l'état 1, de maisons avec caves inscrites dans un système de palissades.

l'état 3 (fig.6)

De nouvelles découvertes nous ont permis cette année de mieux saisir le plan d'ensemble de la première maison maçonnée située à l'emplacement de PC1. De plus, grâce à la mise en évidence d'une couche de démolition de cloison en terre et bois séparant nettement les feuilletages d'occupation de l'état 3 et de l'état 4 (fig.12, c. 04, c. 303 et c. 401), nous avons pu replacer stratigraphiquement certaines structures (foyers, trous de poteaux, sols) dont l'attribution n'était pas très certaine en 1993 (ainsi les foyers Fy 147 et Fy 157 peuvent être rattachés à l'état 3 tandis que le foyer Fy 145 fonctionne à l'état 4).

Le mur maçonné (M153) d'orientation nord - sud limitant la maison à l'Est est lié à son extrémité septentrionale avec un solin en pierres sèches (M177) qui semble former la limite nord de la maison. Ce dernier est constitué d'une assise de blocs de 15 X 20 cm environ, disposés dans les remblais sous-jacents; il supportait une sablière basse de 15 cm de côté (fig.5 et fig.6).

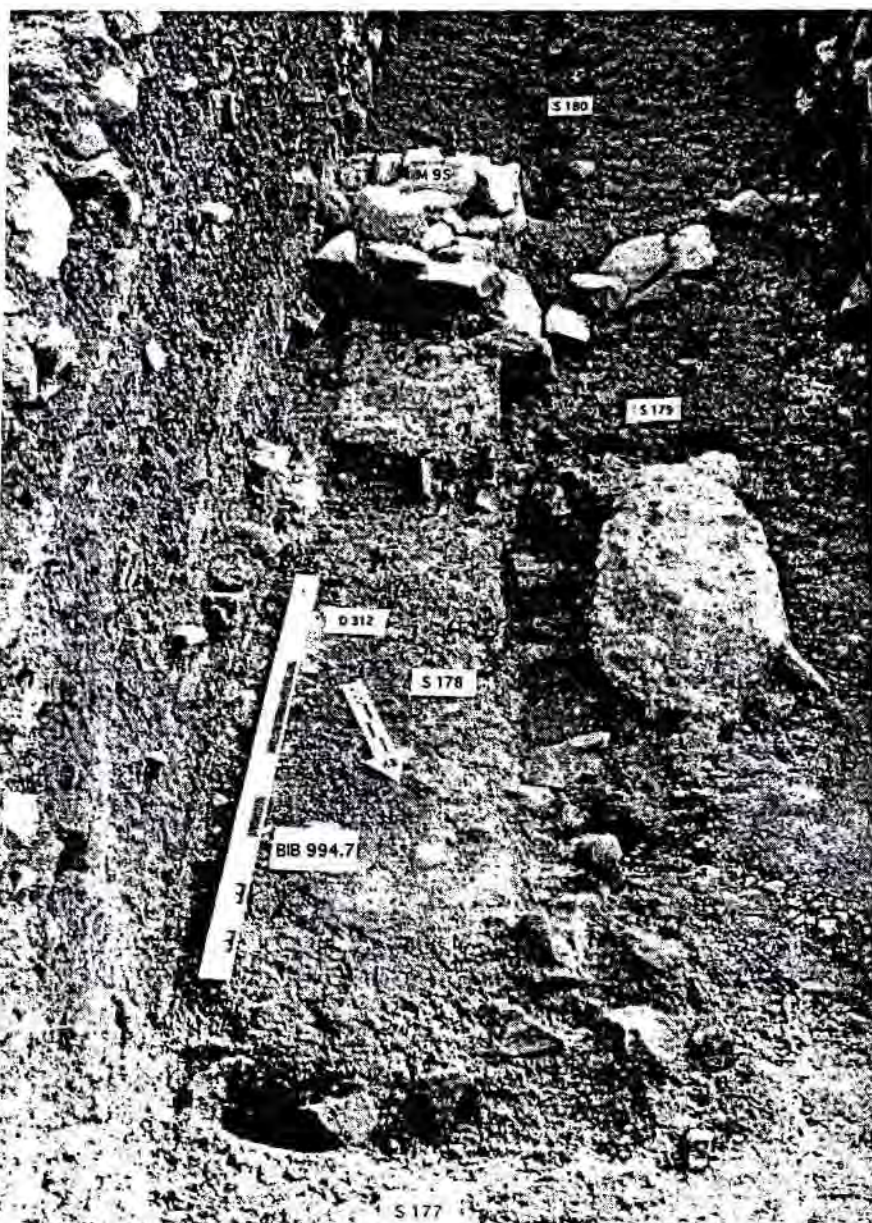


Fig.5 L'angle des solins M177 et 178. Photo IAHA.

2. Il est intéressant de remarquer que selon M. F. Boyer, les galets des premiers niveaux de voies situés à l'ouest de PC1 et vraisemblablement contemporains de l'état 3, proviennent des mêmes couches.

Le sol de cette période, bien connu désormais, a été retrouvé sur l'ensemble des zones fouillées. Il s'agit d'un "béton" de 5 à 10 cm d'épaisseur, constitué de limon graveleux de couleur jaune provenant des terrains naturels sous-jacents à la région du bassin de PC1 (fig.11 et 12, c. 302). Ceux - ci, qui contiennent naturellement des cailloux de 5 à 10 cm, ont certainement été triés pour la pose des sols².

Au centre d'un espace quadrangulaire de 10 m de longueur formé par le mur maçonné M153, les solins M177 - M178 et la sablière M180, un trou de poteau (TP165) mérite notre attention (fig.6). Une poutre de 40 cm sur 20 cm, parfaitement équarrie a été placée dans une fosse de 120 cm de diamètre et de 90 cm de profondeur. La taille de cet aménagement suggère l'existence à cet endroit d'une grande pièce à poteau central.

Nous avons ainsi pour cette période, certainement légèrement postérieure à la conquête (voir plus loin, mobilier céramique et chronologie), le plan très cohérent d'une maison gauloise rectangulaire utilisant une technique de construction mixte (sablères basses, solins de pierres sèches, murs bahuts maçonnés, pans de bois pour l'élévation, enduit mural) mais dont l'organisation interne précise nous échappe encore pour l'instant.

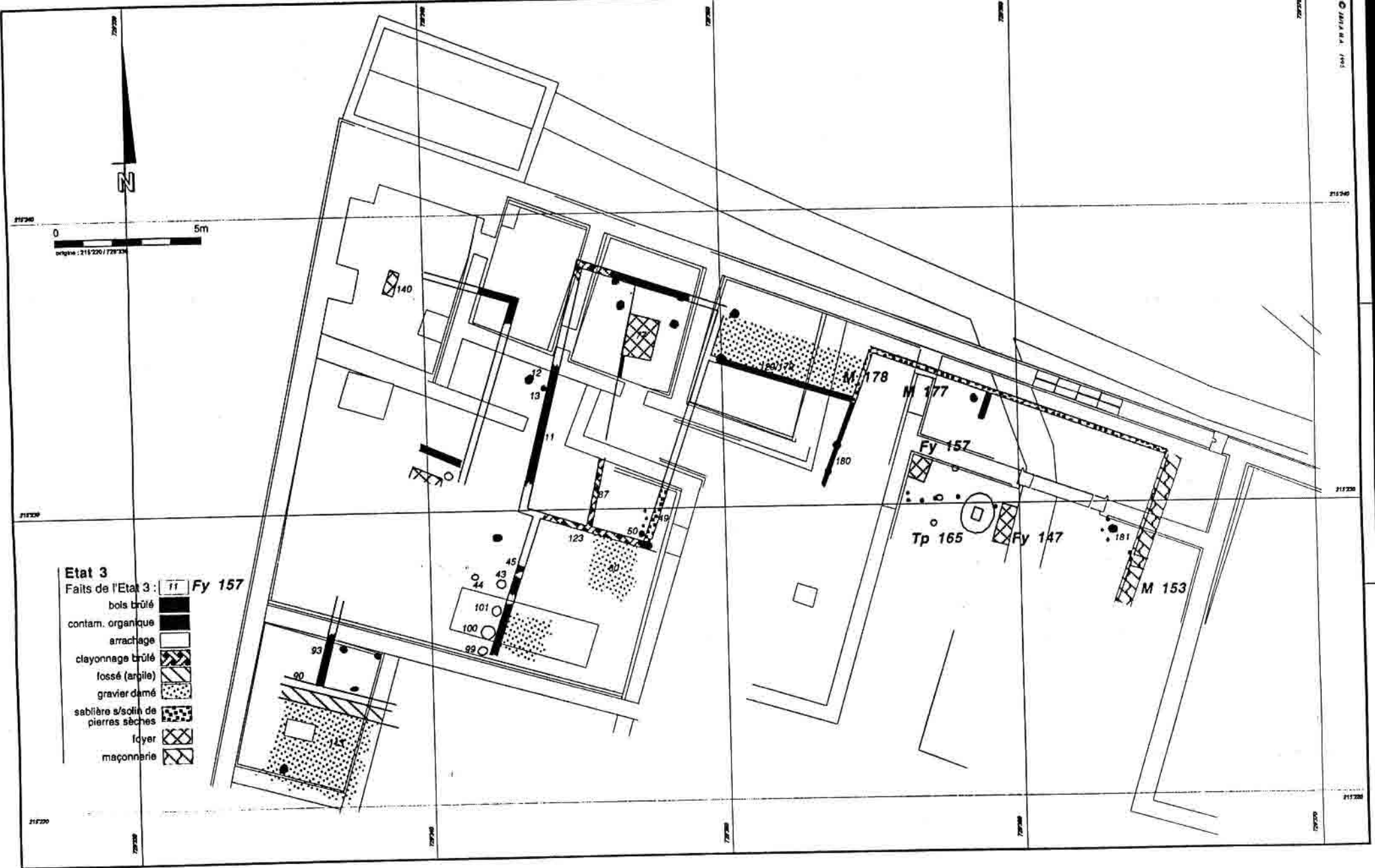


Fig.6 Plan schématique de l'état 3. DAO : JB/AHA.

L'état 4 (fig. 8)

Comme nous l'avions supposé l'année dernière, le mur M143 forme la limite orientale de la maison 4. Le mur M112 qui borde la demeure au Nord, semble, quant à lui, continuer à l'Est de l'angle qu'il forme avec le mur M143, créant vraisemblablement un système d'enclos.

L'examen des maçonneries nous a permis de constater que ces murs ont été largement conservés et intégrés à la grande demeure de l'état 5.

Dans sa partie méridionale, le mur de façade M143 marque un décrochement vers l'Est (fig. 8, flèche). Bien qu'il soit encore trop tôt pour en tirer des conclusions, il est intéressant de remarquer que cet aménagement se retrouve sur la façade orientale de la *domus à atrium* PC33 (fig.7, flèche).

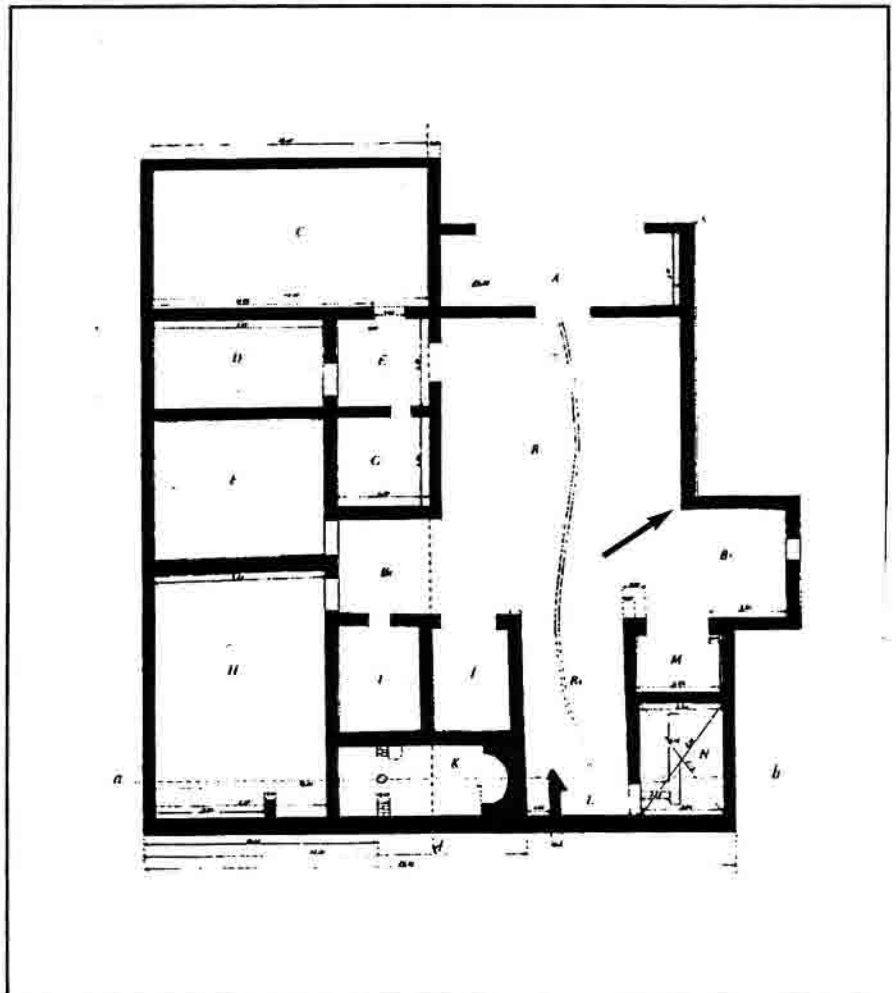


Fig.7 Plan schématique de la maison PC 33. Déchelette 1901.

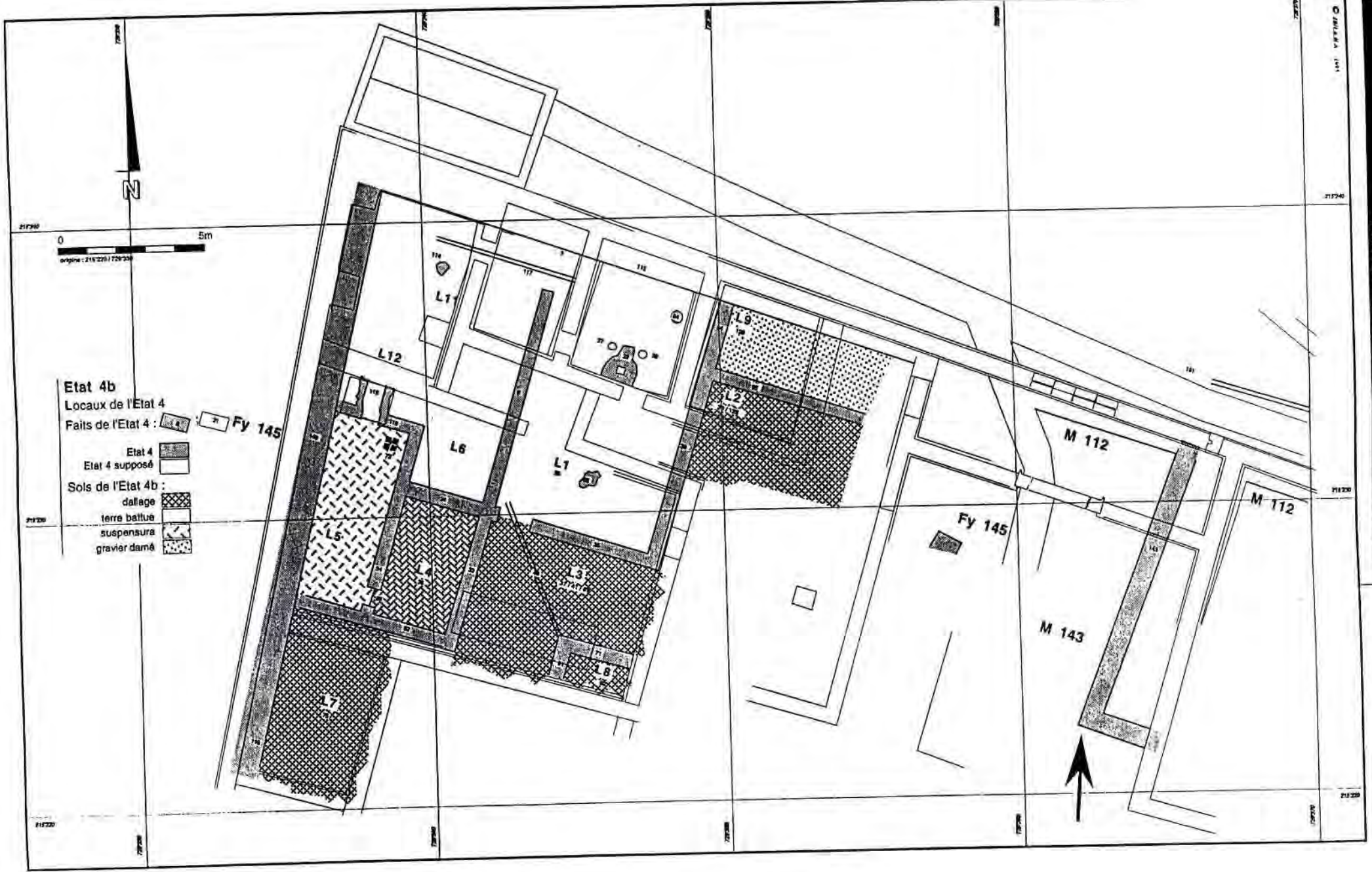


Fig.8 Plan schématique de l'état 4b, DAO : JB/IAHA.

L'état 5 (fig.10)

L'exploration du centre de la cour BN a permis de mettre en évidence un réaménagement d'importance : la création d'un *atrium* durant la phase d'occupation 5b. Le premier sol 5a, constitué peut-être à l'origine d'un dallage en terre cuite (fig. 12, c. 507), a été détruit pour permettre l'installation d'un *impluvium* (Ft 192) probablement de plan carré, entouré d'un sol en "scaïole" (Sl 176) sur toute sa surface (fig.9). Le dégagement du seul angle sud-ouest du négatif de l'*impluvium* ne permet pas encore de connaître son mode de construction; il laisse toutefois supposer l'existence d'un pilier à chacun de ses angles, supportant la toiture de l'*atrium*: en effet, l'angle dégagé a mis en évidence la présence d'une dépression circulaire peu profonde (base 193), d'un diamètre d'environ 25 cm (fig.9). Il est probable que les eaux récoltées dans l'*impluvium* se déversaient directement dans l'aqueduc (Cn 139), situé juste au-dessous.

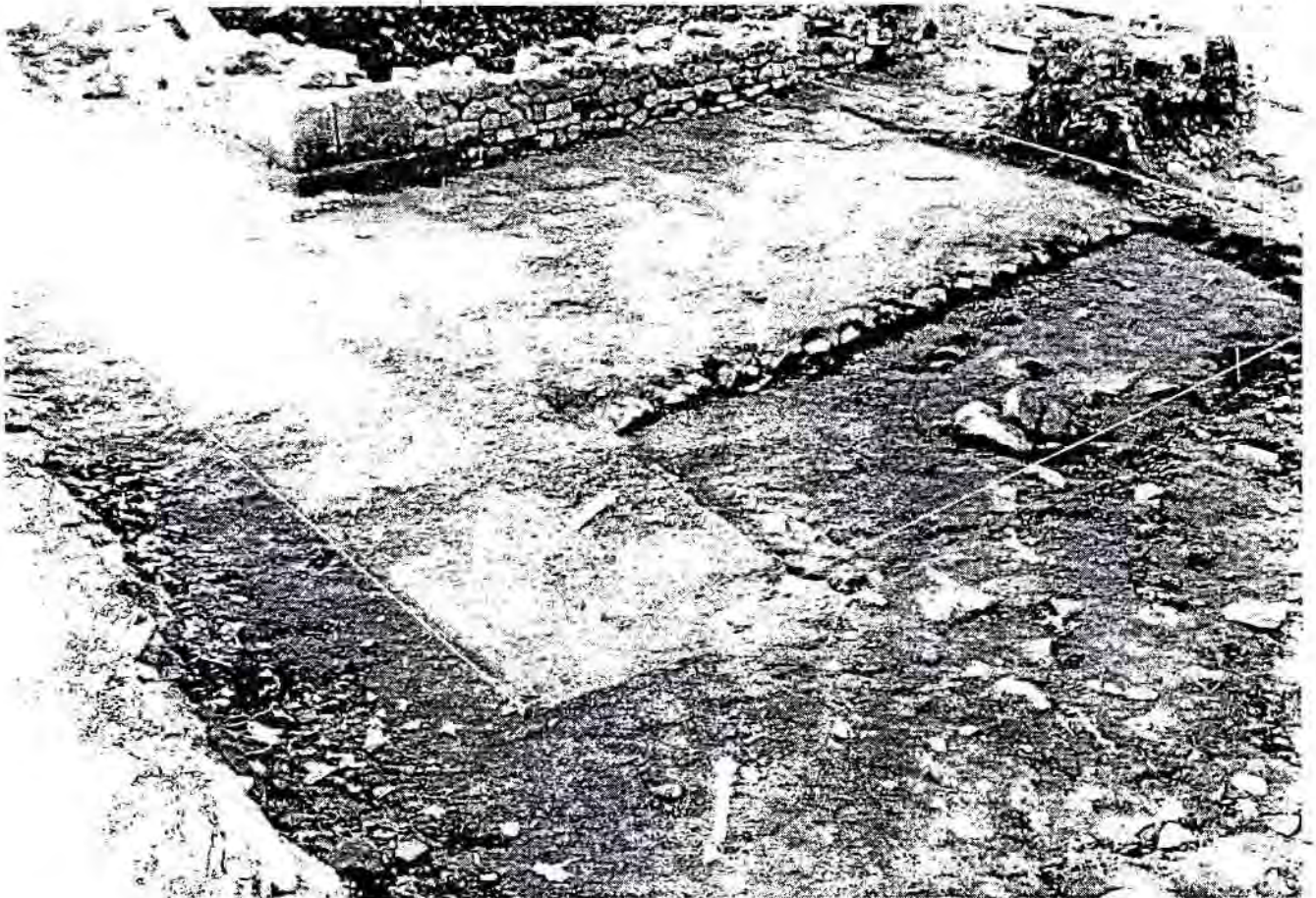


Fig.9 La cour BN (état 5) vue en direction du Nord. Photo IAHA.

Un sondage situé à l'angle sud-est de l'espace CC a permis de dégager une structure (Fy 190) constituée de quatre plaques de terre cuite posées à plat (dimensions environ 20 cm/75 cm), non signalée sur les plans et dans les carnets de J. G. Bulliot. Les fortes traces de rubéfaction, ainsi que la couche cendreuse et noirâtre qui lui est associée permettent d'interpréter cette structure comme un foyer.

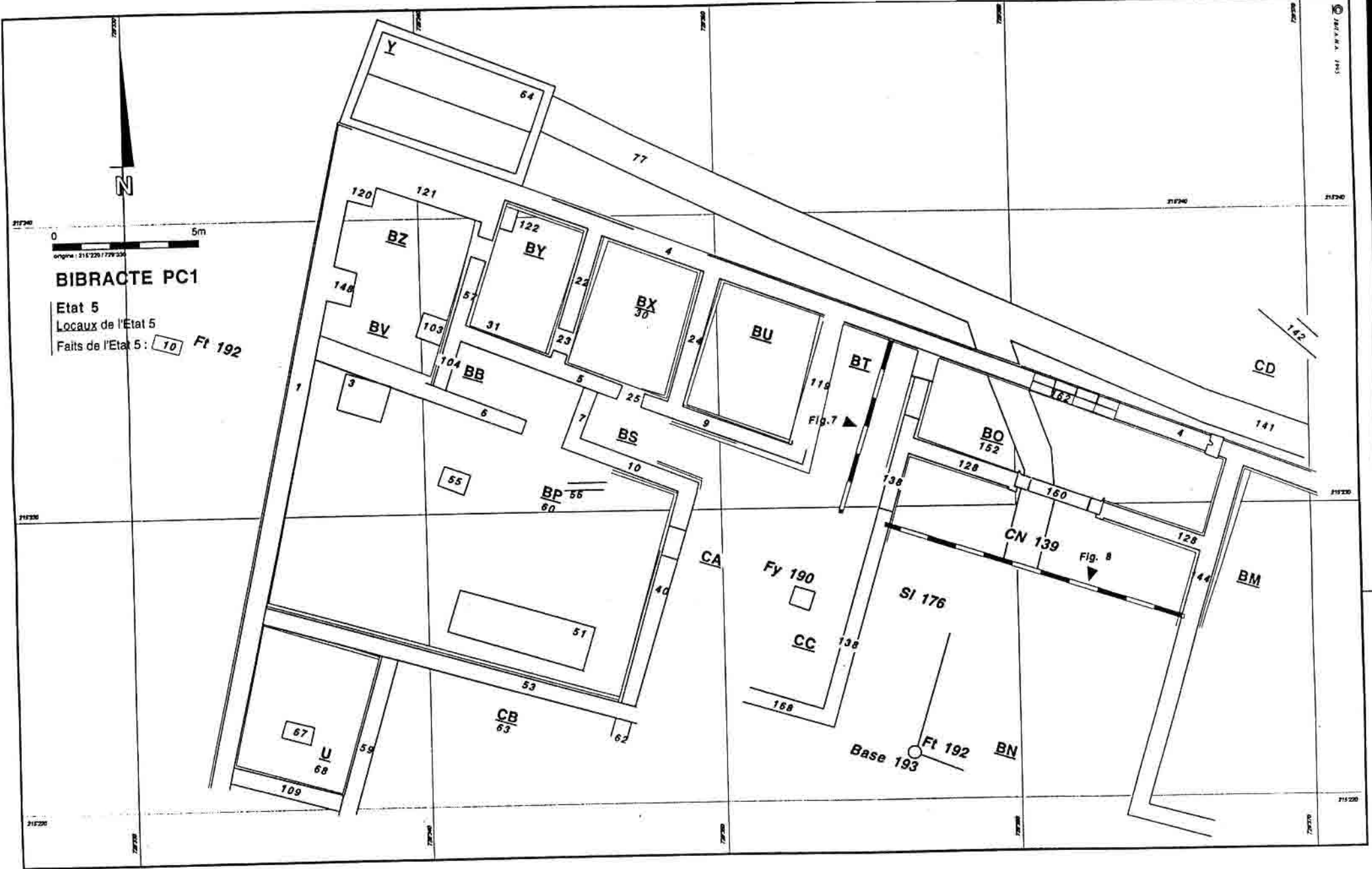
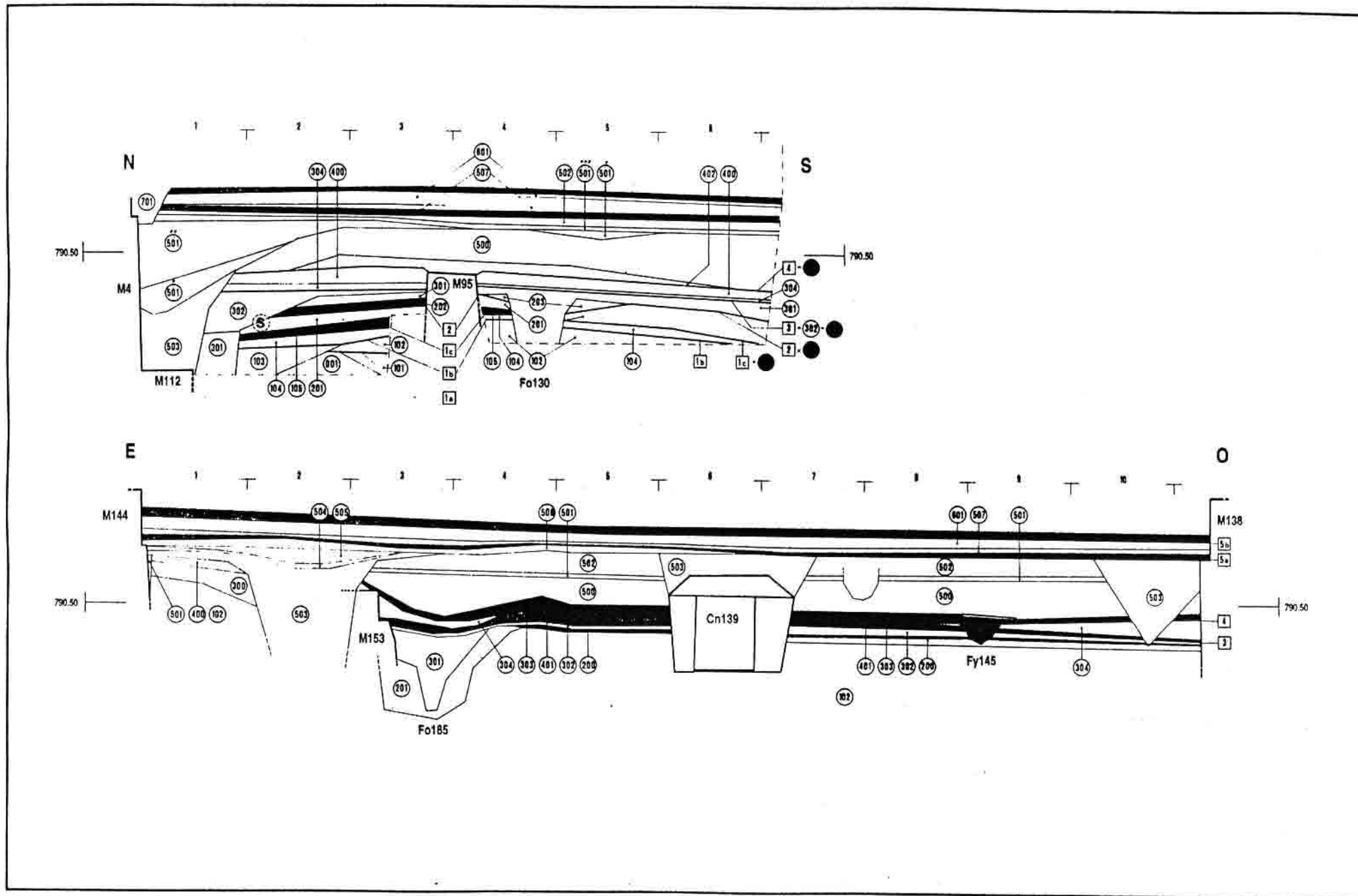


Fig.10 Plan schématique de l'état 5 avec la position des coupes 11 et 12. DAO : JB/IAHA.

Fig.11 Stratigraphie nord-sud, vue est.

Fig.12 Stratigraphie est-ouest, vue sud. Situation des coupes : voir fig.10. Interprétation et dessin : CAP/JB/IAHA.



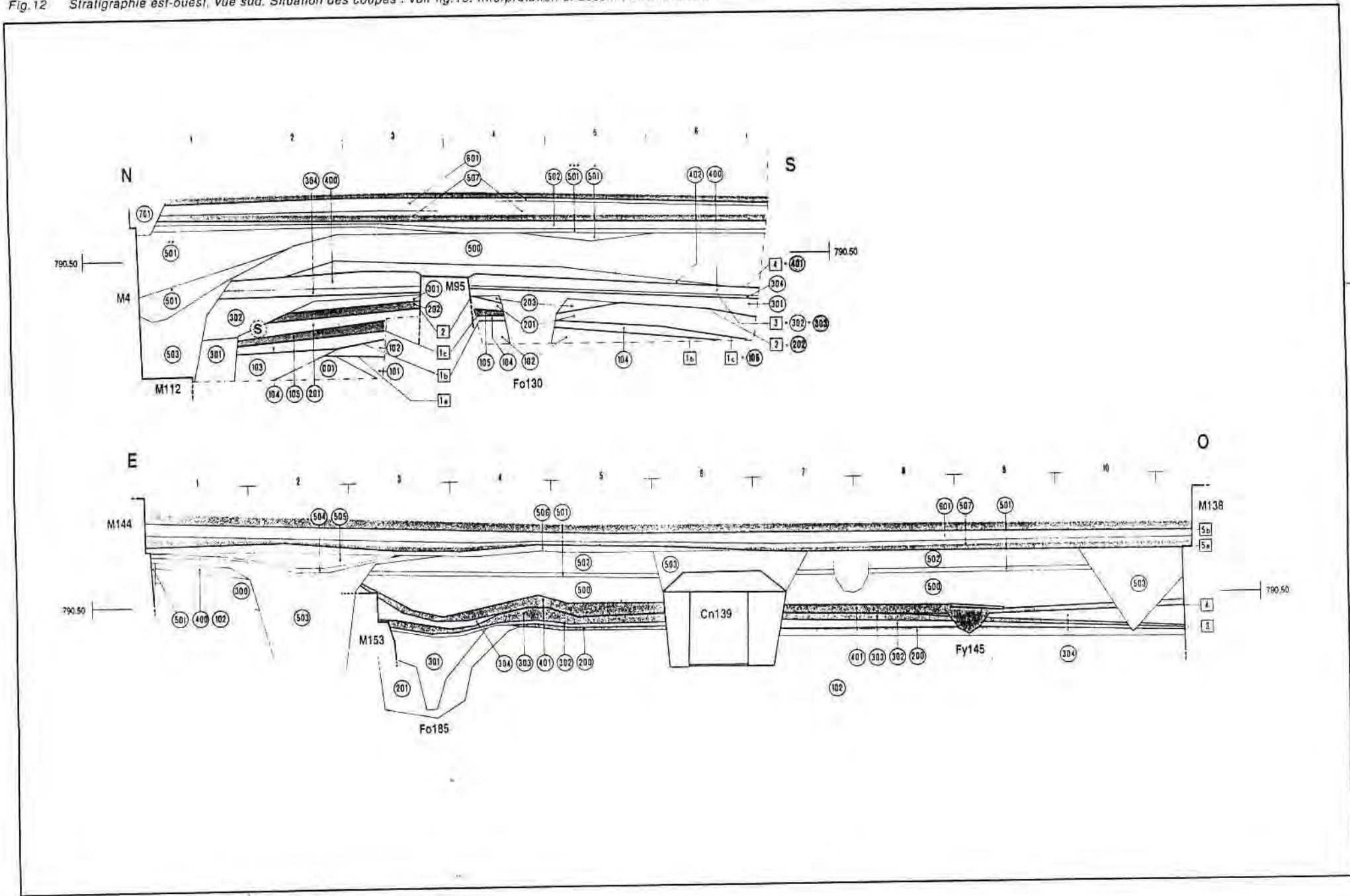




Fig.11 Coupe stratigraphique nord-sud (D337) Vue est, local BT.

Fig.12 Coupe stratigraphique est-ouest (D309, D328, D320) Vue sud, local BN.
Interprétation et dessin : CAP/JP/IAHA.

Le tramé représente l'épaisseur des couches d'occupation, dont l'interface inférieure correspond au niveau de marche initial et minimal (chiffre dans un carré). L'occupation se limite parfois à l'interface elle-même (chiffre dans un cercle tramé).

Les interfaces d'occupation sont représentées par un trait plus fort. Les numéros à trois chiffres sont des unités optionnelles provisoires de terrain (UOP) : le premier chiffre indique l'état (les couches 600 concernent l'état 5b), les deux suivants sont, dans la mesure du possible, dans l'ordre chronologique de dépôt en commençant par les plus anciennes. Par souci de cohérence, les UOP proposées sont valables pour les deux coupes sauf exceptions mentionnées.

Le principe adopté pour la mise au net des coupes est une schématisation légère de toutes les US perceptibles et/ou nécessaires à la clarté de notre démarche interprétative du dépôt stratigraphique.

- c. 001 : terrain naturel vierge.
- c. 101 : remblais de l'état 1a.
- c. 102 : fig.11 : remblai de l'état 1b; fig.12 : terrain naturel : dégradation du substratum granitique (arènes); la partie supérieure présente une forte contamination organique naturelle et anthropique due à l'occupation de l'état 1.
- c. 103 : remblais de l'état 1b.
- c. 104 : remblais de l'état 1c.
- c. 105 : occupation de l'état 1c.
- c. 200 : couches d'occupation de l'état 2 (correspond à fig.11 : 202); fig.12, mètre 4 : cette couche scelle le fossé d'implantation de la palissade (Fo185); fig.12, mètres 7 à 10 : la partie inférieure correspond probablement à l'état 1, dont la distinction est difficile.
- c. 201 : remblais de l'état 2; fig.11 : au mètre 1, un fait de type solin (S) marque la limite d'une fosse comblée à l'état suivant (c.301 et 302) et qui se développait vers le Nord; fig.12, mètres 3 et 4 : fosse d'implantation de la palissade (Fo 185) arrachée et comblée à l'état suivant (c.301).
- c. 202 : couche d'occupation de l'état 2 (correspond à fig.12 : 200)
- c. 203 : démolition (limon jaune) de la superstructure de la palissade implantée dans la fosse Fo 130. Son matériau a partiellement servi de remblai pour l'état suivant.
- c. 300 : fig.12, mètre 1 : lambeau de remblai de l'état 3.
- c. 301 : remblais de l'état 3; ils ont souvent servi à combler les accidents de terrain provoqués par l'arrachage des faits de l'état précédent.
- c. 302 : matériau de construction du sol de l'état 3 (limon graveleux); cette couche, très homogène sur l'ensemble de la zone fouillée, constitue une excellente signature pour la reconnaissance, dans son interface supérieur, du sol de l'état 3.
- c. 304 : démolition par le feu de l'état 3 (non remaniée); cette couche, très homogène sur l'ensemble de la zone fouillée, constitue une excellente signature pour la reconnaissance, dans son interface inférieur, du sol de l'état 3.
- c. 400 : fig.11 : remblais d'établissement du sol de l'état 4, au sud de M95 : statumen et nucleus d'un sol dallé récupéré lors de l'état suivant. fig.12, mètre 1 : lambeau de remblai de l'état 4.
- c. 401 : couche d'occupation de l'état 4.
- c. 402 : démolition non remaniée de l'état 4.
- c. 500 : premier remblai d'établissement de l'état 5a, constitué en grande partie par les déblais de creusement des tranchées de fondation des murs de l'état 5 et la récupération probable des murs et structures de l'intérieur de la maison de l'état 4.
- c. 501 : fig.12 : niveaux de travail et remplissage des tranchées de fondation et élévation des murs de PC1.
- c. 501' : fig.11 : niveaux de travail de l'état 5a.
- c. 501'' : fig.11 : remblai d'égalisation de l'état 5a.
- c. 501''' : fig.11 : niveaux de taille de l'élévation des murs de l'état 5.
- c. 502 : remblai d'égalisation de l'état 5a.
- c. 503 : remblais de comblement de l'état 5 (remplissage de fosses de construction de l'état 5 ou de récupération de l'état précédent)
- c. 504 : niveau de taille de l'élévation de M144.
- c. 505 : remblai d'assainissement et d'égalisation de l'état 5a.
- c. 506 : remblai d'assainissement et d'égalisation de l'état 5a (sable).
- c. 507 : remblai de préparation du sol 5b composé des déchets de la récupération du sol 5a
- c. 601 : couches d'établissement du sol en scaiole de l'état 5b (remblai fin et statumen)
- c. 701 : perturbations modernes.

MOBILIER CÉRAMIQUE ET CHRONOLOGIE

Cette campagne a permis de préciser la chronologie des différentes périodes d'occupation à l'emplacement de PC1 et, grâce à trois *graffiti* en langue gauloise, d'apporter des éléments concernant l'onomastique de ses habitants.

Les couches de l'état 5 dont la construction, rappelons-le, peut être située durant la deuxième décennie du premier siècle de notre ère³, ont fourni un mobilier qui élargit nos connaissances sur le faciès "tardif" du site dans lequel les marqueurs tibériens (TS gauloise, parois fines italiques à pâte granuleuse brun rouge⁴, cruches à lèvres horizontale soulignée par un ressaut, etc.), restent moins nombreux que le mobilier résiduel augustéen (service I et II de Haltern notamment).

L'état 4 dont le *terminus post quem* est fixé au début de la période augustéenne⁵, semble avoir duré 30 ou 40 ans, jusqu'au début du règne de Tibère. Son mobilier présente un répertoire régional fort riche, caractérisé par la persistance des traditions laténiennes et l'imitation de modèles d'importation (parois fines "type Beuvray" et imitations de sigillée en *terra nigra*, par ex.).

Les états 2 et 3 n'ont pas fourni de mobilier permettant de préciser la chronologie proposée après la campagne 1993 et restent situés respectivement aux périodes LT D2 précoce et évoluée, peut-être aux alentours de 80 à 50 et de 50 à 30-25 av. J.-C.

La présence de *terra nigra* à pâte kaolinique ainsi que l'absence de petits bronzes frappés éduens (LT 5086) dans les couches de construction de l'état 3, sans être des arguments absolus, laissent supposer une date légèrement postérieure à la conquête pour l'apparition de la première maison à murs bahuts maçonnés.

3. Début du règne de Tibère? Terre sigillée de la Graufesenque (identification confirmée par M. Alain Vernhet) dans le remblais d'installation, voir Paunier, Paratte, Bernal, Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1992, Lausanne, 1993.

4. "Größere Rauhe Ware brauntonig" du Magdalensberg (E. Schindler-Kaudelka, Die Dünnwandige Gebrauchskeramik vom Magdalensberg, Klagenfurt, 1975, p. 31).

5. Paunier, Paratte, Bernal, Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1989, Lausanne 1990, pl. 2, no 20-21.

Le mobilier de la fosse 130 (Etat 1)

La fouille de la totalité de la fosse 130 appartenant à l'état 1 a permis de compléter les données céramologiques de l'an passé et l'étudier son mobilier dans sa globalité.

En plus de 3045 fragments d'amphores⁶, cette structure a livré un ensemble clos de 519 tessons provenant d'un minimum de 47 récipients en céramique.

La céramique d'importation (fig. 13) n'est représentée que par une assiette Morel en campanienne B 2250 (Lamb. 5), un pichet en céramique grise "ampuritaine"⁷, deux cruches et un récipient en commune claire italique dans un état trop fragmentaire pour qu'une forme soit proposée⁸.

Catégories	NI	Total	Formes
Céramique fine importée			
Campanienne B	1	1	1 assiette
Pâte grise fine catalane	1	7	1 pichet
Céram. commune importée			
Pâte claire italique	1	6	-
Cruche à pâte claire	2	27	2 cruches
Céramique fine indigène			
Peinte A	3	16	3 bouteilles
Peinte B	2	12	2 gobelets
Pâte claire lustrée	2	26	2 gobelets
Pâte grise fine lissée fumigée	8	82	1 écuelle, 5 bols, 2 pots
Pâte sombre fine	5	40	1 écuelle, 4 pots
Céramique mi-fine indigène			
Pâte claire mi-fine	1	1	1 pot
Micacée mi-fine	1	1	1 forme haute
Céram. grossière indigène			
Micacée grossière "Besançon"	3	5	1 pot, 2 jarres
Pâte claire grossière	2	6	1 forme haute, 1 couvercle
P. claire gross. à couverte noire	2	16	2 jarres
Pâte sombre grossière	13	273	4 écuelles, 2 jattes, 7 pots

6. Dont 172 fragments de lèvres; l'étude exhaustive de cet ensemble, par F. Olmer, est en cours.
7. Céramique fine grise catalane ou bonne imitation, voir par ex. J. Barberà I Farràs, *La ceràmica grisa emporitana*, Barcelona, 1993, p. 86-87 (lâm. 10).
8. Céramique à parois d'une épaisseur supérieure à 3 mm, pâte rouge brique, assez sableuse, présentant des dégraissants d'origine probablement volcanique, fort semblable à celle de certaines Dr.1.

Fig.13 Tableau général du mobilier céramique (sans les amphores) de la fosse 130.

La céramique fine indigène, en revanche, forme avec 20 individus le 42 % de l'ensemble et présente un faciès de transition LT D1-D2 où se côtoient les traditionnelles bouteilles peintes à décor figuré et les récipients les plus récents en céramique grise fine à décors de chevrons à la molette ou de lignes onduées. Le répertoire de ce groupe de catégories présente la gamme classique de la vaisselle de table gauloise avec écuelles, bols, gobelets et bouteilles ainsi que des pots de bonne facture, vraisemblablement destinés au stockage d'aliments. La présence de deux gobelets oxydés à surface polie ou lustrée beige orangé (d'un type fort proche de ceux en peinte B, "lie de vin") inconnus jusqu'alors sur le Beuvray est à relever⁹.

La rareté de la céramique tournée mi-fine indigène (fig.14), représentée uniquement par deux récipients de stockage dont un pot, est une des caractéristiques intéressantes de notre ensemble et, si elle était corroborée par d'autres exemples, pourrait devenir un indice de précocité.

9. Abréviation Système Beuvray: PCLUSTR.

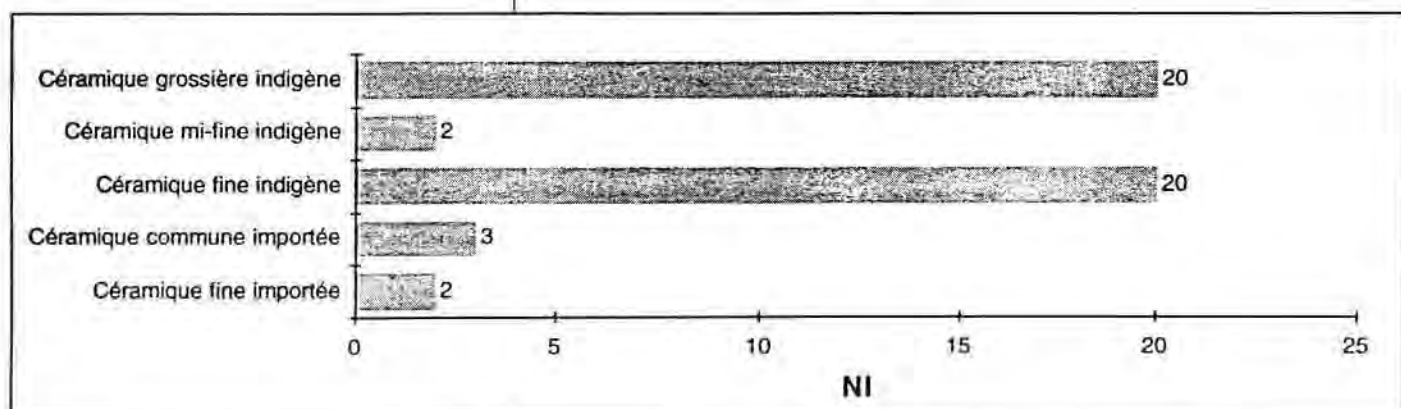


Fig. 14. Nombre d'individus par groupes de catégories

La céramique grossière indigène, non tournée, forme, par contre, l'essentiel de la céramique culinaire; elle est représentée par un nombre d'individus égal à celui de la vaisselle fine laténienne. Les productions réduites (réduction primitive) dominent largement les céramiques oxydées, parfois revêtues d'un engobe micacé (pots et jarres "type Besançon") ou d'une couverte organique noire (jarres "type Beuvray") et présentent deux qualités bien distinctes, recouvertes par l'appellation pâte sombre grossière "PSGROS", qu'il faudra préciser. En effet, si les pots de cette catégorie présentent des parois épaisses montées aux colombins, une surface bien réduite, volontairement rugueuse et des dégraissants pouvant atteindre 7-8 mm, les formes ouvertes — écuelles et jattes — se caractérisent par des parois assez fines, peut-être réalisées par application de l'argile sur un moule, un dégraissant plus fin et une surface assez lisse de couleur hétérogène, allant du beige orangé au gris brun.

L'éventail des formes retrouvées dans la fosse (fig. 15) présente, par sa diversité et son "équilibre", un faciès que l'on pourrait qualifier de domestique où vaisselle de table — assiette, écuelles et gobelets pour la consommation, bols, cruches, un grand pichet et des bouteilles pour le service — et céramique culinaire

— grandes jattes, pots, jarres et un couvercle pour préparer, cuire où stocker les aliments — sont représentés également.

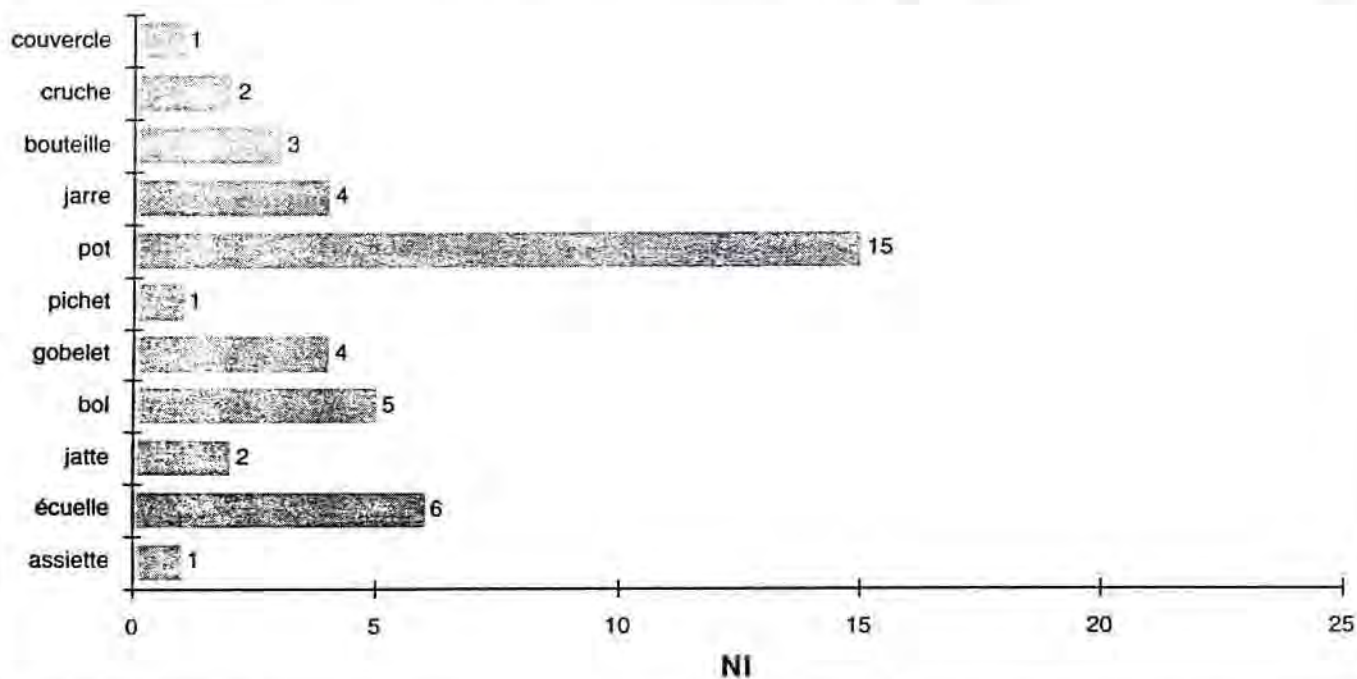


Fig.15 Nombre d'individus par formes.

Le caractère exclusivement laténien du répertoire des catégories régionales ou "indigènes" et donc l'absence d'imitations de formes d'importation sont intéressants aussi bien du point de vue chronologique que pour l'histoire de la romanisation.

Le matériel céramique retrouvé, incomplet malgré les tentatives de collage, présente un contexte de dépotoir secondaire, au même titre que les amphores, et provient probablement de dépotoirs primaires, vidés dans la fosse 130 après son abandon.

Scellé, rappelons le, par les structures de l'état 2 daté de LT D2 précoce, le mobilier de la fosse présente un faciès de transition entre LT D1 et D2 caractérisé, on l'a vu, par la présence de céramique campanienne B, de pichets ampuritains, de céramique peinte à décors végétaux et animaliers sur fond blanc de tradition LT D1 et de types plus proches de LT D2 comme les gobelets peints "lie de vin" ou la céramique grise, fine, lissée, fumigée, à décors de chevrons à la molette ou de lignes ondées.

Ces données, confirmées par celles de l'étude des amphores et de la numismatique¹⁰, permettent de situer l'abandon de la structure 130 et sa réutilisation comme dépotoir durant les deux premières décennies du premier siècle de notre ère. Son creusement a donc dû vraisemblablement avoir lieu à la fin du deuxième siècle avant J.-C.

10. Dr.1a exclusivement et 9 potins "au triscète" LT 2935.

Les graffiti.

11. Un seul *graffito*, très fragmenté avait jusqu'alors été retrouvé (alphabet grec, no inv. 989/7/4733-5, remblais état 5); voir Paunier, Paratte, Bernal, Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1990, Lausanne, 1991, pl. IV, no 43.

12. P.-H. Billy, *Thesaurus Linguae Gallicae*, Hildesheim, 1993, p. 28 (=Billy 1993); P.-Y. Lambert, *La langue gauloise : description linguistique, commentaires d'inscriptions choies*, Paris, 1994, p. 141 et 189 (=Lambert 1994); A. Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, Graz, 1961-1962 (reproduction photomécanique de l'édition de Leipzig, 1896-1907), I, p. 417; G. Dottin, *La langue gauloise : grammaire, textes et glossaire*, Paris, 1918, p. 234; P. Malvezin, *Dictionnaire des racines celtiques*, Paris, 1903, p. 32.
13. Voir Billy 1993, p. 28. "Bill-" peut aussi signifier "gand arbre" (d'où bille en français, Lambert 1994, p. 189) mais n'est pas attesté dans les noms de personnes.
14. Billy 1993, p. 28.
15. "Beau combat", Billy 1993, p. 47.
16. "Au beau char (à deux roues)", Billy 1993, p. 53.
17. "Belle vieille ? ", Billy 1993, p. 58.
18. "Oduno", bronze frappé LT pl. XLIV.
19. CIL XIII 268 1b; Billy 1993, p. 115.

Trois *graffiti* de propriété permettent, pour la première fois¹¹, d'approcher l'onomastique, si ce n'est l'identité, de quelques habitants du Parc-aux-Chevaux.

Les deux plus anciens, en alphabet "gallo-grec", proviennent des couches de démolition de l'état 4 et de l'état 3 (pré-augustéen). La première inscription (démolition de l'état 4; inv. B/994/7/5444-1) — BILLIKK[?]- est fragmentaire alors que la seconde (démolition de l'état 3; inv. B994/7/5449-2), complète, pourrait être une abréviation du même nom : B(L)IK (?).

Le radical "Bil-" ou "Bill-", d'origine vraisemblablement celtique¹², est attesté dans la construction d'une dizaine de noms propres gaulois et signifie probablement "beau", "plaisant"¹³. Sept noms en "Bil(l)ik(k)" sont aujourd'hui répertoriés¹⁴ — Billicatus (os)¹⁵, Billicca, Billicatidos, Billicissio¹⁶, Billicota¹⁷, Billicuro et Billicus — parmi lesquels le nombre des "l" et des "c" (ou des kappa) ne permet guère de trancher.

Le troisième *graffito* provient d'un pot en pâte sombre mi-fine (inv. B994/7/5612-2) retrouvé intact dans l'égout principal de la PC 1 (époque tibérienne). Contrairement aux précédentes, cette inscription a été tracée avant cuisson et en alphabet latin (cursif majuscule assez maladroit). Bien que la difficulté de retranscription empêche toute certitude, le nom ODUXNIA (?), dont le radical "Odu-" (ou "Odou-"), sans signification connue, serait attesté par une légende monétaire de Grande Bretagne¹⁸ et un toponyme de l'Yonne (Odouna/Ouagne)¹⁹, semble être la lecture la plus vraisemblable.

Sans vouloir tirer des conclusions à partir d'un *corpus* de 4 individus (fragment de 1989 y compris, voir note 11), il est permis de relever que tous nos *graffiti* ont été trouvés sur de la céramique indigène (trois sur grise fine, lissée, fumigée et un sur céramique mi-fine) et sont, probablement, de langue gauloise. Le passage de l'alphabet grec à l'alphabet latin sous Tibère (pas d'attestation du dernier avant l'occupation 5), s'il est corroboré par d'autres découvertes, est, en outre, un élément fort intéressant pour l'histoire de la romanisation.

CONCLUSIONS

La campagne de fouilles de cette année a permis d'apporter des éléments nouveaux concernant l'occupation précoce du Parc-aux-chevaux et la typologie des maisons "pompéiennes" de Bibracte. D'une part, l'étude du matériel de comblement de la fosse 130 permet de placer la construction de la première structure d'habitat à l'emplacement de PC1 vers la fin du second siècle avant J.-C. D'autre part, la mise en évidence du mur de façade orientale de la maison de l'état 4 et de son décrochement, que l'on peut rapprocher du plan de PC33, ainsi que de l'aménagement d'un atrium dans les dernières années d'existence de la maison 5, permettront vraisemblablement de préciser, grâce à des vestiges bien stratifiés, l'évolution de ces demeures.

PLANCHES ET LISTE DU MATÉRIEL INVENTORIÉ

Planche I

Etat 1, démolition, remplissage de la fosse 130.

1	B/994/7/5483/2	PEINT A. Bout., échelle brune.
2	B/994/7/5483/7	PEINT A. Bout., figuré zoomorphe ?
3	B/994/7/5483/8	PEINT A. Bout., figuré zoomorphe ?
4	B/994/7/5483/36	PEINT A. Bout., zoomorphe.
5	B/994/7/5483/37	PEINT A. Bout., zoomorphe.
6	B/994/7/5483/38	PEINT A. Bout., zoomorphe.
7	B/994/7/5483/39	PEINT A. Bout., zoomorphe.
8	B/994/7/5483/40	PEINT A. Bout., zoomorphe.
9	B/994/7/5483/34	PEINT B. Gobelet, ponctuation.
10	B/994/7/5483/35	PEINT B. Gobelet.
11	B/994/7/5483/3	PCCRU.
12	B/994/7/5483/5	PCCRU.
13	B/994/7/5483/41	PCCRU.
14	B/994/7/5483/20	MICACB. Jarre.
15	B/994/7/5483/21	MICACB. Jarre.
16	B/994/7/5483/19	MICACB. Pot.
17	B/994/7/5483/1	CAMP B. Assiette.
18	B/994/7/5483/14	PGFINLF, chevrons à la molette et lignes ondées.
19	B/994/7/5483/15	PGFINLF, lignes ondées.
20	B/994/7/5483/13	PGFINLF. Bol.
21	B/994/7/5483/16	PGFINLF. Bol.

Cette liste comprend l'ensemble du matériel inventorié lors de la campagne de fouilles 1994.

Les monnaies et les objets métalliques ont été remis à la Base archéologique; le mobilier céramique a été transféré à l'Université de Lausanne; il est étudié durant l'année universitaire par les étudiants ayant participé à la fouille.

Echelle : 1/3

Abréviations et ordre de présentation selon le système de gestion du mobilier de la Base archéologique (2ème version, 1994).

Dessins : IAHA, mise au net : C. Wagner.

ETAT 1, démolition, remplissage de la fosse 130.

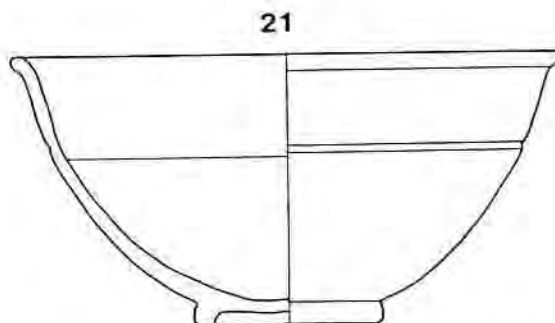
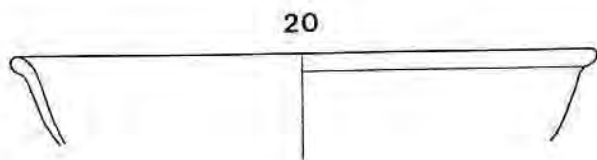
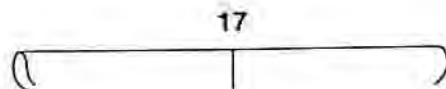
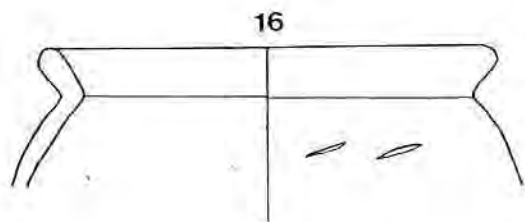
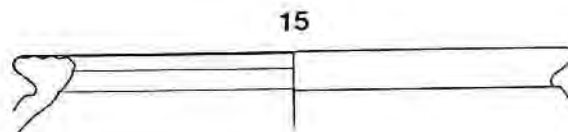
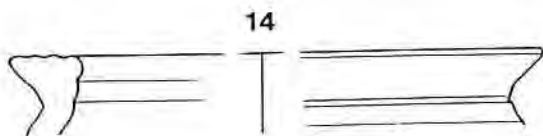
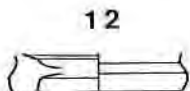
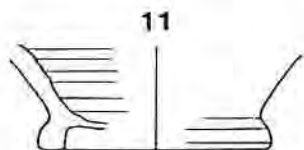
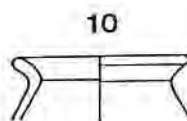
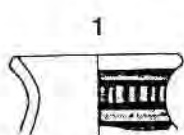


Planche II

Etat 1, démolition, remplissage de la fosse 130.

2 2	B/994/7/5483/28	PGFINLF. Ecuelle.
2 3	B/994/7/5483/25	PGFINLF. Pot.
2 4	B/994/7/5483/22	PGCAT, cordons, départ d'anse.
2 5	B/994/7/5483/24	PSFIN. Ecuelle.
2 6	B/994/7/5483/4	PSFIN. Pot.
2 7	B/994/7/5483/6	PSFIN. Pot.
2 8	B/994/7/5483/30	PSGROS. Ecuelle.
2 9	B/994/7/5483/23	PSGROS. Jatte.
3 0	B/994/7/5483/26	PSGROS. Pot.
3 1	B/994/7/5483/33	PCGROS. Couvercle ?
3 2	B/994/7/5483/32	PCLUSTR. Gobelet.

B/994/7/5483/31	PCMIFIN. Pot.
B/994/7/5483/10	PGFINLF. Bol.
B/994/7/5483/12	PGFINLF. Bol.
B/994/7/5483/27	PGFINLF. Pichet ?
B/994/7/5483/9	PGFINLF. Pot.
B/994/7/5483/17	PSFIN. Pot.
B/994/7/5483/11	PSGROS. Jatte.
B/994/7/5483/18	PSGROS. Pot.
B/994/7/5483/29	PSGROS. Pot.

ETAT 1, démolition, remplissage de la fosse 130 (suite).

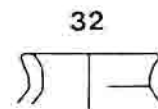
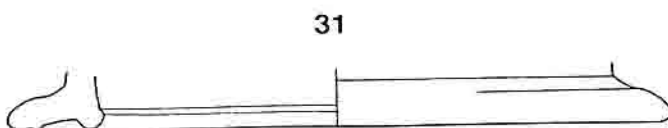
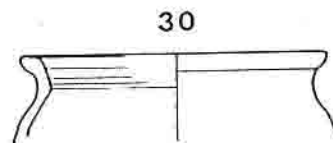
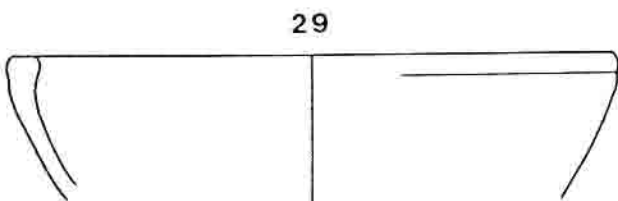
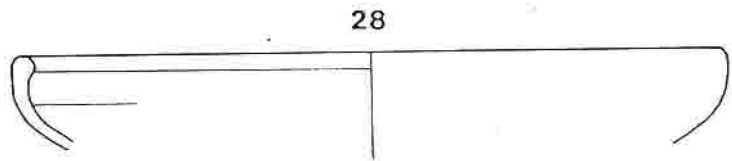
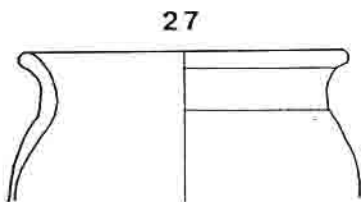
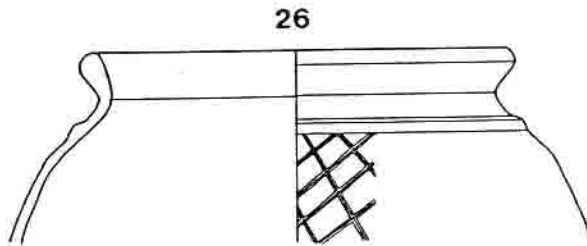
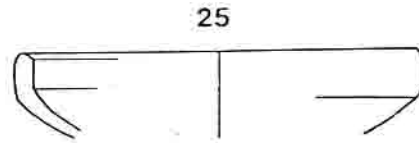
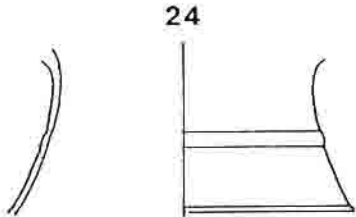
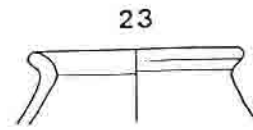
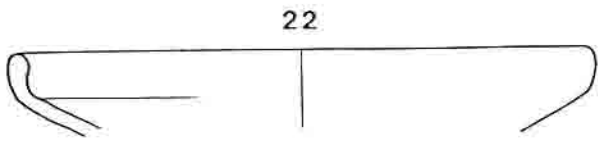


Planche III**Etat 2, construction.**

3 3 B/994/7/5427/1	CAMP C. Coupe, Morel 1223 A.
---------------------------	------------------------------

B/994/7/5427/2	scorie.
----------------	---------

Etat 3, construction.

3 4 B/994/7/5480/5	PCCRU.
3 5 B/994/7/5525/5	PCCRU.
3 6 B/994/7/5525/4	PGFINLF. Cruche.
3 7 B/994/7/5480/3	PGFINTN. Assiette, Morel 2280.
3 8 B/994/7/5480/7	PSFIN. Assiette.
3 9 B/994/7/5480/6	PSFIN. Bol.
4 0 B/994/7/5505/2	PSGROS. Jatte.

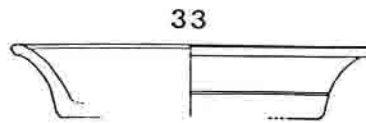
B/994/7/5480/1	AMP. Dr.1.
B/994/7/5505/1	AMP. Dr.1A.
B/994/7/5525/3	fer, bague.
B/994/7/5480/2	fer, fibule de Nauheim.
B/994/7/5525/2	fer, fibule de Nauheim.
B/994/7/5480/4	fer, indét.
B/994/7/5505/3	fer, indét.
B/994/7/5525/1	base cuivre, monnaie. Potin à la grosse tête.

Etat 3, démolition.

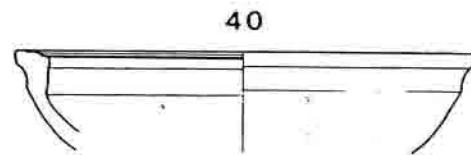
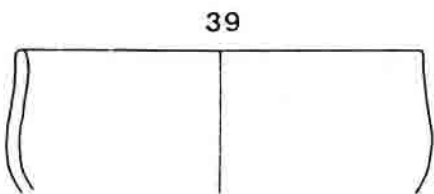
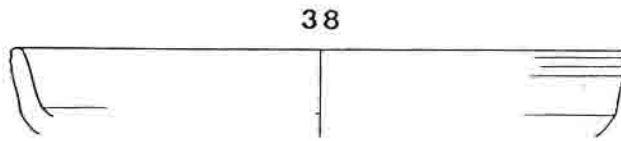
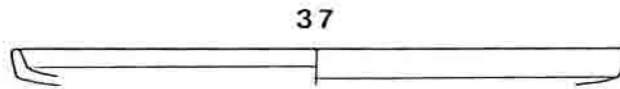
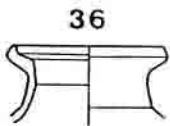
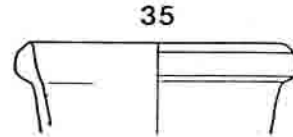
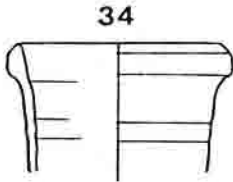
4 1 B/994/7/5571/1	PGFINLF. Plat.
4 2 B/994/7/5449/2	PGMIFINLF. BLIK(?)

B/994/7/5481/1	fer, indét.
B/994/7/5481/2	fer, indét.
B/994/7/5449/1	base cuivre, monnaie, LT 5086-1.
B/994/7/5319/1	base cuivre, tôle percée.

ETAT 2, construction.



ETAT 3, construction.



ETAT 3, démolition.

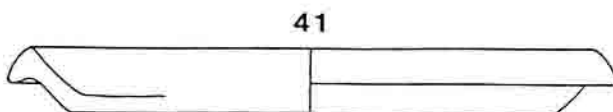


Planche IV**Etat 4, construction.**

4 3	B/994/7/5448/2	PCCN. Jarre.
-----	----------------	--------------

B/994/7/5454/1	PCENGOB. Ecuelle.
B/994/7/5454/2	scorie.
B/994/7/5448/1	base cuivre, petite situle.

Etat 4, démolition.

4 4	B/994/7/5413/2	TSIT. Ha.1. C. SEN(IUS).
4 5	B/994/7/5445/1	TSIT. Ha.1A, Consp.1014.
4 6	B/994/7/5413/1	PARFIN. Gobelet, Mayet 36.
4 7	B/994/7/5413/7	PARFIN A. Gobelet, cordons fendus.
4 8	B/994/7/5413/4	PCMOR.
4 9	B/994/7/5413/3	AMP. Dr.7-11.
5 0	B/994/7/5444/1	PGMIFINLF. Pot. BILLIK(ATOS).
5 1	B/994/7/5413/5	PC. Tonneau.

B/994/7/5413/6	PARFIN B. Gobelet, guillochis/barbotine.
B/994/7/5414/2	fer, agrafe.
B/994/7/5414/1	fer, lame.
B/994/7/5446/1	fer, lopin.

Etat 5, construction.

B/994/7/5430/2	base cuivre, anneau.
B/994/7/5431/1	base cuivre, anneau.
B/994/7/5476/1	fer, compas ?

Etat 5, démolition.

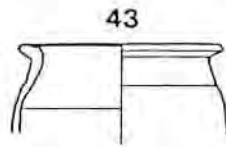
5 2	B/994/7/5612/1	TSIT. Ha.2.
5 3	B/994/7/5429/3	PARFIN C. Gobelet, Aco.
5 4	B/994/7/5612/2	PGMIFINH. ODUXNIA (?)

B/994/7/5429/1	base cuivre, monnaie, demi-as de Nîmes.
B/994/7/5429/2	base cuivre, indét.
B/994/7/5591/1	fer, indét.

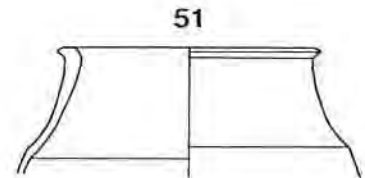
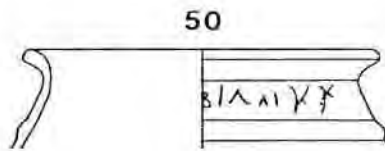
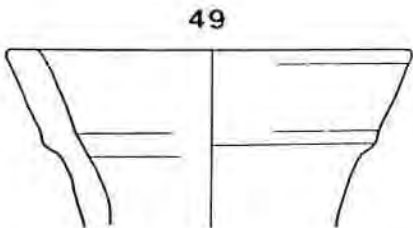
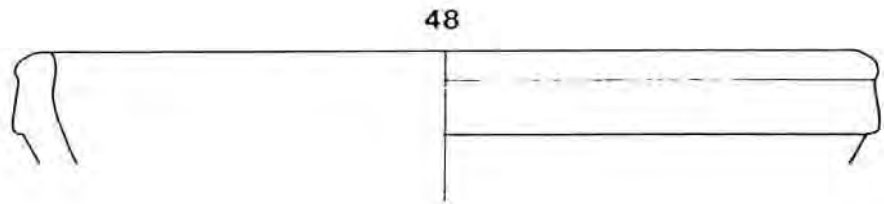
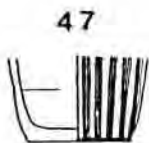
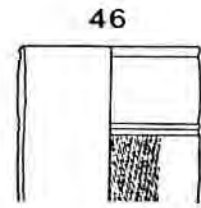
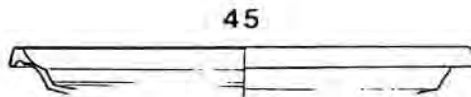
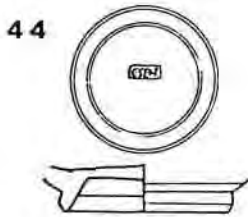
Non-stratifié.

B/994/7/5477/1	PARFIN A.
B/994/7/5477/2	EIR B. Plat.
B/994/7/5472/2	AMP. Dr.2-4.
B/994/7/5419/1	MICACB.
B/994/7/5452/1	base cuivre, anse.
B/994/7/5472/1	base cuivre, tige pliée et rivetée.

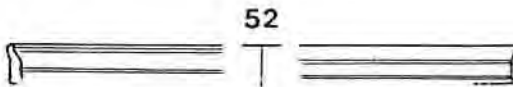
ETAT 4, construction.



ETAT 4, démolition.



ETAT 5, démolition.



Notes

Notes

Notes

L'URBANISATION DANS LE QUARTIER RÉSIDENTIEL OUEST DE L'OPPIDUM

La grande maison du "Parc-aux-Chevaux" (PC1)

Introduction

Les objectifs fixés depuis les premiers sondages stratigraphiques de 1988 sont maintenant largement atteints : grâce à l'exploration de surfaces plus étendues, notamment dans les locaux BP, BT, BO et BN (fig. 1), la chronologie relative et absolue du site est maintenant certaine et les plans successifs des différentes périodes d'occupation, bien que très lacunaires, permettent de mieux saisir le développement de l'habitat, des premières maisons de tradition gauloise à la grande *domus* PC1 à péristyle et *atrium*¹.

Stratigraphie du site (fig. 2a et b)

La stratigraphie du site, définie en 1988, est assurée ; cinq périodes d'habitat se succèdent à l'emplacement de la grande maison PC1 du "Parc-aux-Chevaux".

L'état 1 s'implante directement à la surface du terrain naturel (altération du substrat).

L'état 2 s'installe soit directement sur la démolition des structures de l'état précédent, soit sur un léger remblai, soit à la surface du terrain naturel resté vierge de toute construction antérieure.

L'état 3, marqué par l'apparition des premières structures maçonnées, scelle toujours la démolition de l'état 2.

L'état 4, qui voit l'édification de la première *domus* de type "pompéien", est construit sur la démolition, aplanie et brûlée, de l'état 3.

L'état 5, prélude à l'abandon et à la ruine du "Parc-aux-Chevaux", s'implante sur un fort remblai provenant de la démolition et de la récupération des structures de l'état 4.

Etat 1 (fig. 3a)

La première occupation est caractérisée par des vestiges ténus d'habitat largement oblitérés par les aménagements ultérieurs. Lambeaux de sols, foyers, trous de poteau et fosses témoignent d'une occupation dont l'organisation et l'extension précise nous échappent encore. Un niveau de sol constant a été repéré. Implanté directement sur le substrat, il est composé de limon brun et de graviers damés, contenant un mobilier très fragmenté. Les foyers (Fy 105 et Fy 107), de forme circulaire, sont composés d'une chape d'argile disposée sur un radier de petits galets. Les trous de poteau, rares et dispersés, n'autorisent, pour l'instant, aucune identification précise de structures ou d'aménagements. Parmi les fosses mises en évidence, l'unité 130 retient particulièrement l'attention. Scellée par une structure bien stratifiée de l'état 2 (palissade 131), elle a livré un mobilier de comblement abondant. Creusée dans l'altération du terrain naturel, profonde de 160 cm, de forme quadrangulaire (200 cm sur 240 cm), elle présente des parois quasiment verticales et son fond est plat. Malgré l'absence de lien stratigraphique certain due aux perturbations occasionnées par les périodes d'occupation ultérieures, cette structure semble fonctionner avec un feuilletage de niveaux d'occupation (fig. 2a, c. 101 - 102 - 103 - 104 et 105) et avec une petite fosse ovoïde (Fo 191) situés à proximité immédiate. L'observation attentive de la coupe stratigraphique suggère l'existence d'une poutre bordant la structure. L'interprétation conduit à la présence d'une cave, couverte d'un plancher et située à l'intérieur d'une maison de la fin du second siècle avant J.-C.² Cette structure a dû, par la suite, servir de dépotoir³, avant d'être recreusée et scellée par l'implantation de l'habitat de l'état 2.

Etat 2 (fig. 3b)

Directement implantés sur la couche de démolition de l'état précédent ou sur un léger remblai d'une vingtaine de centimètres, les vestiges liés à cette période sont représentés par un niveau de sol, des foyers, une grande fosse, des palissades et un niveau de démolition de structures légères. Comme à l'état précédent, le sol est composé de graviers damés à la surface d'un mince remblai de limon brun. Les foyers sont de deux types : simple plaque d'argile lissée ou chape d'argile sur radier de tessons d'amphores. La fosse 133 a été complètement explorée, dans les limites imposées par les contraintes de la fouille. Contrairement à sa partie septentrionale, qui comportait des parois obliques, elle présente à l'Ouest des parois verticales (prof. env. 250 cm) et un fond irrégulier, creusé dans le terrain naturel. Sur

sa face méridionale, une manière de canal ou de couloir pourrait constituer une entrée. A sa limite occidentale, un trou de poteau (TP 136) à fond plat, d'un diamètre de 70 à 80 cm, a été mis en évidence. En l'état actuel de la recherche, il semble que nous soyons en présence d'une cave, bordée au Nord d'une palissade, partiellement dégagée, constituée d'une quinzaine de piquets (de 5 à 10 cm de diamètre), implantés et calés à l'aide de pierres dans un petit fossé large de 40 cm environ ; la contemporanéité de cet aménagement avec un sol de gravier damé (fig. 2a, mètre 4 à 6, Fo 131, et c. 202) est clairement attestée. Le remplissage de cette cave, qui présente une stratification peu nette, est clairement scellé par l'état 3. Dans la partie orientale des locaux BO et BN, une autre palissade (Fo 185), plus importante et d'orientation Nord-Sud a été mise au jour (fig. 4). Elle semble marquer une limite contraignante, qui sera respectée aux états 3 et 4, au delà de laquelle aucune trace contemporaine n'a pu être observée (fig. 2b, mètre 2 et 3, Fo 185, M153, c. 503). Cette palissade, dont les extrémités ne sont pas encore connues, est constituée de poteaux, vraisemblablement équarris, avec une base plane, de 40 à 60 cm de côté, implantés dans un fossé de 80 cm de profondeur et de 60 à 100 cm de large, comblé avec le matériau de son creusement (fig. 2b, mètre 3 et 4, c. 201). Cette structure sera par la suite récupérée, remblayée et scellée par l'installation du sol de l'état 3 (fig. 2b, mètre 3 et 4, c. 301 et 302). Quelques traces plus ténues ont encore pu être rattachées à cette période : le bord d'une fosse comblée de fragments d'amphores, l'empreinte probable d'un solin (fig. 2a, mètre 1 et 2, c. 301 et S) et quelques trous de poteau épars.

Malgré l'état très lacunaire des vestiges, il est permis de supposer l'existence, comme à la période précédente, d'un habitat constitué de maisons avec caves inscrites dans un système de palissades.

Etat 3 (fig. 3c)

Les vestiges d'habitat de cette période témoignent d'une architecture mixte marquée par l'apparition de la maçonnerie : sablières basses, solins de pierres sèches, murs bahuts maçonnés, pans de bois pour l'élévation, enduits muraux. Contrairement aux états antérieurs, un plan archéologique peut être proposé, qui, malgré de nombreuses lacunes, permet d'appréhender l'organisation de la ou des premières maisons maçonnées sous-jacentes à PC1, dont les axes dicteront l'orientation des constructions futures. Les aménagements de sols sont de deux ordres : d'une part des niveaux de graviers damés semblent marquer les espaces extérieurs ; d'autre

part, un "béton" de 5 à 10 cm d'épaisseur, constitué de limon graveleux de couleur jaune, provenant des terrains naturels sous-jacents à l'angle Nord-Ouest de PC1⁴ (fig. 2a et 2b, c. 302), a servi à la confection du sol des pièces. Les foyers relèvent tous du même type : radier de tessons d'amphores sous une chape d'argile lissée. Parmi les trous de poteau, la structure 165 mérite attention. D'un diamètre de 120 cm à son sommet et d'une profondeur de 90 cm, elle sert de logement à une poutre de 20 X 40 cm de côté. Placée au centre d'un espace limité au Nord par le solin 177 et à l'Est par le mur 153, cette dernière soutient vraisemblablement la toiture d'une pièce de près de 10 m². Un mur maçonné (M153) limite la maison à l'Est. Fondé à 30 cm dans le substrat, à la limite orientale du fossé d'implantation de la palissade de l'état précédent, largement entamé par le mur de l'état 4 (M 143) (fig. 5), il conserve une élévation de 20 cm de largeur pour 30 cm de hauteur, composée de blocs liés par un mortier de chaux très sableux. Des fragments d'enduits peints, de couleur orangée, subsistent sur sa face occidentale. Son arase présente une surface soigneusement parementée. Une encoche longue de 20 cm marque vraisemblablement l'emplacement d'une poutre verticale. Ces caractéristiques, associées à la présence de nombreux fragments de bois brûlé dans les couches de démolition sus-jacentes, conduisent à l'hypothèse d'un mur bahut supportant une construction à pans de bois⁵. Un solin de pierres sèches (M 177), qui lui est lié, semble former la limite septentrionale de la maison. Il est constitué d'une simple assise de blocs de 15 X 20 cm environ, disposés dans les remblais sous-jacents, supportant une sablière basse de 15 cm de côté.

Etat 4 (fig. 3d)

L'état 4 voit l'édification de la première maison de type "pompéien", une génération environ après la conquête romaine. Son plan, proche de PC33 (fig. 6), présente les caractéristiques d'une *domus* à *atrium* et *impluvium*. Les recherches de ces dernières années ont permis de préciser le fonctionnement de la pièce chauffée (L5) et d'attester l'intégration généralisée des fondations des murs de façade occidentaux et septentrionaux dans la construction de la grande maison PC1 de l'état 5.

Le local hypocausté (L5), dans son dernier état, est chauffé par un *praefurnium* aménagé dans le mur septentrional de la pièce (fig. 7). L'alandier, légèrement oblique, large de 50 cm pour une longueur de plus de 150 cm, est limité par deux murets confectionnés de fragments de dalles de terre cuite liés à l'argile. Son fond est constitué de *tegulae* posées à l'envers.

L'alimentation est assurée depuis un espace semi-enterré (L12), sorte de fosse tapissée d'argile, auquel on accède par trois ou quatre marches depuis le local 11. Une dizaine de blocs de granite rose, effondrés dans la démolition du local 12, suggèrent un escalier en pierre.

Le mur 143, reprenant en l'entamant largement, la façade orientale de l'état 3 (voir supra, état 3), limite la maison. A son extrémité méridionale, il marque un décrochement vers l'Est, formant une aile semblable à celle de la façade occidentale de la *domus* PC33.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour en tirer des conclusions définitives, toutes les caractéristiques de la maison de l'état 4 tendent à la rapprocher des autres demeures du "Parc-aux-Chevaux", à l'exception de PC1 et de PC2, *domus* à péristyles plus tardives⁶.

Etat 5

Les recherches ont mis en évidence un réaménagement d'importance dans le local BN (fig. 1). Simple cour à l'origine, cet espace a été transformé en *atrium* durant la phase d'occupation 5b et un *impluvium* a été installé en son centre. L'avancement des investigations ne permet pas encore de connaître précisément son mode de construction, mais la présence d'une dépression circulaire peu profonde, d'un diamètre d'environ 25 cm à son angle Sud-Ouest permet de suggérer un *atrium* tétrastyle.

D'une manière générale, les murs de façade s'appuient systématiquement sur les fondations de la maison de l'état 4. A l'angle Nord-Ouest de la zone fouillée, le mur 112 a même été conservé jusqu'au niveau des sols de la nouvelle et dernière demeure. Ces découvertes attestent que l'édification de la grande maison du "Parc-aux-Chevaux" résulte d'un vaste programme de transformation et d'agrandissement de constructions antérieures.

Chronologie et mobilier

Les campagnes de ces trois dernières années, au cours desquelles les niveaux les plus anciens ont pu être dégagés, permettent d'élargir la fourchette chronologique. Elles ont permis, notamment, de mieux cerner le début de l'occupation du site en distinguant nettement les états 1 et 2 et d'enrichir nos connaissances sur le faciès tardif de PC1. En tenant compte de la totalité du mobilier recueilli jusqu'ici et en attendant une étude

statistique de l'évolution des catégories et des formes, la succession des divers états peut être datée, à titre provisoire, de la manière suivante⁷ :

Etat 1 (remplissage de la fosse 130) : premier quart du Ier siècle avant J.-C. Le mobilier présente un faciès de transition entre LT D1 et D2, caractérisé par la présence de céramique campanienne B (fig. 8, no 1), de pichets ampuritains (fig. 8, no 2), de céramique peinte à décors végétaux et animaliers sur fond blanc de style LT D1 (fig. 8, no 3) et de types plus proches de LT D2 comme les gobelets peints "lie de vin" (fig. 8, no 4) ou la céramique grise, fine, lissée, fumigée, à décors de chevrons à la molette ou de lignes ondées. Ces données, confirmées par celles de l'étude des amphores et de la numismatique⁸, permettent de situer l'abandon de la fosse 130 et sa réutilisation comme dépotoir durant les deux premières décennies du premier siècle de notre ère. Son creusement a donc dû vraisemblablement avoir lieu à la fin du deuxième siècle avant J.-C.

Etat 2 : deuxième quart du Ier siècle avant notre ère. Relevons pour cette période une proportion élevée de céramique locale assez grossière, parfois non tournée, de céramique à pâte claire, fine ou grossière, souvent zonée, pouvant présenter un engobe (fig. 8, no 6) ou une couverture végétale noire, de vaisselle à pâte grise, fine ou mi-fine et de céramique peinte ; les importations sont représentées par de la céramique "campanienne" A, B ou C (fig. 8, no 5), des amphores Dressel 1, des gobelet à parois fines, de type ancien, des cruches à lèvre en bandeau concave, des mortiers à rebord vertical⁹ (de type précoce à paroi évasée) et par des tuiles¹⁰.

Etat 3 : troisième quart du Ier siècle avant J.-C. On note une augmentation quantitative et une diversification typologique de la céramique à pâte grise fine (fig. 8, no 10), un élargissement de l'éventail morphologique des céramiques campaniennes (fig. 8, no 7), la présence des cruches (fig. 8, no 8), l'apparition des formes de "pré-sigillée" et des plats à engobe interne rouge pompéien (fig. 8, no 9), l'absence de sigillée et de gobelets d'Aco.

Etat 4 : du dernier quart du Ier siècle avant J.-C. au début du règne de Tibère. Cette période est caractérisée par l'apparition de la sigillée "italique" (fig. 8, no 11) et du gobelet d'Aco (fig. 8, no 12), des amphores Lamboglia 2, Dressel 2-4, 6A et 12, des cruches à lèvre pendante striée, des plats à engobe interne rouge pompéien à bourrelet externe, des parois fines de "type

Beuvray" (fig. 8, no 13) ainsi que des imitations de sigillée en *terra nigra* ; relevons la présence d'un demi-as de Lyon de type "Copia", frappé entre 30 et 27.

Etat 5 (PC 1) : construction durant la deuxième décennie du premier siècle de notre ère (terre sigillée de la Graufesenque dans le remblai d'installation). Cette période est marquée par la persistance de sigillée italique (fig. 8, no 14) et par l'apparition de la sigillée gauloise¹¹, des cruches à lèvre déversée, soulignée par un ressaut externe (fig. 8, no 15), des vases "bobine" et des parois fines à pâte granuleuse brun rouge.

Conclusions

Les recherches ont permis d'apporter des éléments nouveaux relatifs à l'occupation précoce du "Parc-aux-Chevaux" et à la typologie des maisons "pompéiennes" de Bibracte. L'étude du matériel de comblement de la fosse 130 permet de placer la construction de la première structure d'habitat vers la fin du second siècle avant J.-C., soit à la fin de la Tène D1. Les influences romaines sont manifestes, dès l'état 2 dans le mobilier, dès l'état 3, mais surtout dès l'état 4 dans le domaine des techniques de constructions. La première maison maçonnée (état 3) s'est installée sur le site aux environs de la conquête. La mise en évidence du plan de la maison de l'état 4, que l'on peut rapprocher de ceux des autres maisons du "Parc-aux-Chevaux", plus particulièrement de PC33, et celle de l'aménagement d'un *atrium* dans les dernières années d'existence de la maison 5, devraient permettre de préciser, grâce à des vestiges bien stratifiés, l'évolution de ces demeures.

Quant à l'abandon de PC1, vers 30 après J.-C., il ne serait pas inintéressant de le mettre en relation avec les débuts d'Autun, la nouvelle capitale ...

D. Paunier, professeur

C.-A. Paratte, assistant

Th. Luginbühl, assistant

J. Bernal, dessinateur et technicien de fouilles

Bibliographie

BENARD et alii, 1994 = BENARD (J.), MANGIN (M.), GOGUEY (R.), ROUSSEL (L.), *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*, Besançon, 303 p. (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 522).

GRIMAL, 1969 = GRIMAL (P.), *Les jardins romains*, Paris, 516 p.

GUILHOT, GOY, 1992 = GUILHOT (J.-O.), GOY (C.), *20 000 m³ d'histoire : les fouilles du parking de la mairie de Besançon*, Besançon, 399 p.

OELMANN, 1920 = OELMANN (F.), *Haustypen in Bibrakte, Germania*, 1920, p. 49-60.

PAUNIER, PARATTE, 1993 = PAUNIER (D.), PARATTE (C.-A.), "L'urbanisation dans le quartier résidentiel Ouest de l'oppidum. La grande maison du Parc-aux-Chevaux (PC1)", "Les fouilles du Mont - Beuvray : rapport biennal 1990-1991", *RAE*, t. 44, p. 324-331.

VAGINAY, GUICHARD, 1988 = VAGINAY (M.), GUICHARD (V.), *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*, Paris, 196 p. (Documents d'archéologie française, 14).

¹ Afin de limiter les hypothèses et de proposer des résultats certains, ce rapport prend en compte la plupart des découvertes de la fouille 1994.

² Les recherches des équipes italiennes et espagnoles ont mis au jour des structures du même type à la pâture du couvent. Ce dispositif se retrouve dans la phase 1 (120 à 40 av. J.-C.) de Besançon (GUILHOT, GOY, 1992, p.52-53) ou à Feurs (VAGINAY, GUICHARD, 1988, p. 24-34).

³ Selon Mlle F. Olmer, cette hypothèse est corroborée par les premiers résultats de l'étude des amphores : grande fragmentation de l'ensemble, peu de connexions entre les tessons, aussi bien à la fouille qu'après collage (il semble impossible de reconstituer une amphore entière), présence de mobilier manifestement en remploi (cassures lissées ou pieds comportant un trou soigneusement découpé).

⁴ Ceux - ci, qui contiennent naturellement des cailloux de 5 à 10 cm, ont certainement été triés pour la pose des sols. Il est intéressant de remarquer que selon M. F. Boyer, géologue, les galets des premiers niveaux de voies situés à l'ouest de PC1 et vraisemblablement contemporains de l'état 3, proviennent des mêmes couches.

⁵ Comme, par exemple, les constructions de la seconde phase de l'agglomération gauloise (40 av. à 20 ap. J.-C.) d'Alésia (BÉNARD, 1994, p. 35).

⁶ Selon OELMANN, 1920, qui se base sur l'évolution typologique de la domus en Italie, les maisons les plus précoces sont du type à atrium, vraisemblablement créé à l'emplacement d'une cour primitive. La maison à péristyle, balnéaire et jardin apparaît dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. La maison PC1 adopte donc un schéma archaïque dans la mesure où l'atrium est déjà largement abandonné à la fin du I^{er} siècle avant J.-C. (GRIMAL, 1969, p. 228)

⁷ Le bilan chronologique des états 2 à 5 est discuté et présenté dans D. Paunier et Th. Luginbühl, *Horizons chronologiques de l'oppidum de Bibracte : La grande maison du Parc-aux-Chevaux*, dans *Actes du colloque AFEAF, Nevers, 1993*, pour paraître; nous ne reprenons donc pas ici l'argumentation en détail. La publication de l'entier du mobilier de la fosse 130 est en cours de préparation.

⁸ Dr.1a exclusivement et 9 potins "au triscèle" LT 2935.

⁹ Voir PAUNIER, PARATTE, 1993, fig. 16, no 2.

¹⁰ Rappelons que l'utilisation de la tuile est attestée à Lyon (rue du Souvenir), vers 100/80 avant J.-C. : E. Plassot, dans *AFEAF*, bulletin no 11, 1993, p. 39-40.

¹¹ Voir PAUNIER, PARATTE, 1993, fig. 16, no 13 : Drag. 18.

Légendes des figures

Fig. 1. Plan général des zones fouillées de 1988 à 1994. La dénomination des locaux est celle de J.-G. Bulliot. (Correspond au rapport 1994, fig. 1, p. 5.).

Fig. 2a Coupe stratigraphique Nord-Sud (D337). Vue Est, local BT. (Correspond au rapport 1994, fig. 11, p. 18).

Fig. 2b Coupe stratigraphique Est-Ouest (D309, D328, D320). Vue Sud, local BN. Situation des coupes : fig. 3a. Interprétation et dessin : CAP/JB/IAHA. (correspond au rapport 1994, fig. 12, p. 18 et fig. 10 p. 17).

Le tramé représente l'épaisseur des couches d'occupation, dont l'interface inférieure correspond au niveau de marche initial et minimal (chiffre dans un carré). L'occupation se limite parfois à l'interface elle-même (chiffre dans un cercle tramé). Les interfaces d'occupation sont représentées par un trait plus fort. Le premier chiffre indique l'état (les couches 600 concernent l'état 5b), les deux suivants expriment, dans la mesure du possible, l'ordre chronologique des dépôts en commençant par les plus anciens. Les numéros sont valables pour les deux coupes sauf exceptions mentionnées. Le principe adopté pour la mise au net des coupes est une schématisation légère de toutes les US perceptibles et/ou nécessaires à la clarté de l'interprétation stratigraphique.

c. 001 : terrain naturel vierge.

c. 101 : remblais de l'état 1a.

c. 102 : fig. 2a : remblai de l'état 1b ; fig. 2b : terrain naturel : dégradation du substratum granitique (arènes) ; la partie supérieure présente une forte contamination organique naturelle et anthropique due à l'occupation de l'état 1.

c. 103 : remblais de l'état 1b.

c. 104 : remblais de l'état 1c.

c. 105 : occupation de l'état 1c.

c. 200 : couches d'occupation de l'état 2 (correspond à fig. 2a : 202) ; fig. 2b, mètre 4 : cette couche scelle le fossé d'implantation de la palissade (Fo185) ; fig. 2b, mètres 7 à 10 : la partie inférieure correspond probablement à l'état 1, dont la distinction est difficile.

c. 201 : remblais de l'état 2 ; fig. 2a : au mètre 1, un fait de type solin (S) marque la limite d'une fosse comblée à l'état suivant (c. 301 et 302) et qui se développait vers le Nord ; fig. 2b, mètres 3 et 4 : fosse d'implantation de la palissade (Fo 185) arrachée et comblée à l'état suivant (c. 301).

c. 202 : couche d'occupation de l'état 2 (correspond à fig. 2b : 200)

Fig. 3a. Plan schématique de l'état 1. DAO JB/IAHA. (Correspond au rapport 1994, fig. 2, p. 7).

Fig. 3b. Plan schématique de l'état 2. DAO : JB/IAHA. (Correspond au rapport 1994, fig. 3, p. 9).

Fig. 3c. Plan schématique de l'état 3. DAO : JB/IAHA. (Correspond au rapport 1994, fig. 6, p. 13).

Fig. 3d. Plan schématique de l'état 4b. DAO : JB/IAHA. (Correspond au rapport 1994, fig. 8, p. 15).

Fig. 4. L'empreinte de la palissade de l'état 2 (Fo 185). A gauche, le mur de l'état 3, M153. Photo IAHA. (Correspond au rapport 1004, fig. 4, p. 10).

Fig. 5. Le solin M153 de l'état 3 (à droite) coupé par le mur oriental de la domus état 4 (M143). Photo IAHA.

Fig. 6 Le praefurnium du local L5. Photo SAEMN Mont Beuvray.

Fig. 7. Plan schématique de la maison PC33. Déchelette 1901. (Correspond au rapport 1994, fig. 7, p. 14).

Fig. 8. Planche du mobilier représentatif de chaque état (échelle 1:3). **Etat 1** : 1. inv. 994/7/5483-1 : campanienne B ; 2. inv. 994/7/5483-22 : céramique fine catalane ; 3. inv. 994/7/5483-2 : céramique peinte A ; 4. inv. 994/7/5483-34 : céramique peinte B. **Etat 2** : 5. inv. 994/7/5427-1 : céramique campanienne C ; 6. inv. 992/7/5090-1 : céramique à pâte claire engobée. **Etat 3** : 7. inv. 992/7/5103-2 : céramique campanienne B, coupe Lamb. 1 ; 8. inv. 993/7/5309-1 : céramique à pâte claire, cruche ; 9. inv. 993/7/5211-1 : plat à engobe interne rouge pompéien ; 10. inv. 994/7/5480-3 : céramique fine à pâte grise *terra nigra*. **Etat 4** : 11. inv. 994/7/5445-1 : terre sigillée italique ; 12. inv. 994/7/5413-1 : céramique à parois fines ; 13. inv. 993/7/5280-1 : céramique à parois fines B. **Etat 5** : 14. inv. 994/7/5612-1 : terre sigillée italique ; 15. inv. 991/7/4913-1 : céramique à pâte claire, cruche ; 16. inv. 992/7/5078-3 : plat à engobe interne rouge pompéien. Dessin, mise au net IAHA.

Un dépotoir d'amphores du II^e siècle avant J.-C. à Bibracte

I. Introduction

Les recherches menées en 1993 et 1994 par l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne (Suisse) sur le site de la grande *domus* PC1 du "Parc-aux-Chevaux" à Bibracte¹ ont permis de mettre en évidence, directement implantées à la surface du terrain naturel, des structures d'habitat du dernier tiers du second siècle avant J.-C. Les vestiges, ténus, largement oblitérés par les aménagements ultérieurs, se présentent sous forme de lambeaux de sols, de foyers, de trous de poteau, d'empreintes de poutres ou de fosses².

II. La structure 130

Parmi les fosses mises en évidence, la structure 130 a retenu particulièrement l'attention. Scellée par le sol et une palissade de la période d'occupation suivante³, elle a livré un mobilier de comblement abondant (**fig.1 a et b**). Creusée dans l'altération du terrain naturel⁴, profonde de 1,60 m, de forme quadrangulaire (2 m sur 2,60 m), elle présente des parois quasiment verticales et son fond est plat. Elle a fonctionné avec un ensemble de niveaux d'occupation et une petite fosse ovoïde située à proximité (**fig.2**). Hormis la négatif d'une poutre bordant son côté oriental, aucun aménagement interne, tels que poteaux d'angle, planchéage des parois ou niveau de marche n'a pu être décelé. Malgré cela, il semble que nous soyons en présence d'une cave, couverte d'un plancher et située à l'intérieur d'une maison⁵ de la fin du second siècle avant J.-C.

III. Le mobilier

La fouille exhaustive de son remplissage a livré, en plus d'ossements animaux⁶ et d'objets métalliques, un petit lot de vaisselle céramique et surtout un ensemble très intéressant d'amphores.

III.1. Les objets métalliques

Le mobilier en métal est constitué d'un fragment de lame présentant des traces de bois et d'un petit segment de chaîne en fer,

de deux clous, l'un en fer et l'autre en bronze ainsi que de neuf potins identiques particulièrement intéressants dans ce contexte stratifié. Ces monnaies sont du type bien connu dit "au triscèle" (LT 2935)⁷ qui apparaît au moins vers la seconde moitié de La Tène D1 (**fig.3**). Leur présence exclusive dans notre ensemble est encore difficile à expliquer ainsi que leur localisation au fond de la cave, due peut-être plus à des raisons naturelles de sédimentation qu'à une volonté de dépôt.

III.2. Le mobilier céramique

Il s'agit d'un ensemble clos de 519 tessons provenant d'un minimum de 47 récipients en céramique⁸ (**fig.4**).

Le céramique d'importation est représentée par une assiette en campanienne B Morel 2250 (Lamb.5) (**fig.7, n°1**), un pichet en céramique grise "ampuritaine"⁹ (**fig.7, n°2**) apparaissant tous deux au cours de la seconde moitié du II^e siècle avant notre ère, ainsi que par deux cruches et un récipient en céramique commune claire italique (**fig.7, n°3,4 et 5**) dans un état trop fragmentaire pour qu'un type, et partant une datation, soit proposé¹⁰.

La céramique fine indigène représente, avec 20 individus, 42% de l'ensemble et propose un faciès de la seconde moitié de la Tène D1 où se côtoient les traditionnelles bouteilles peintes à décor figuré (**fig.7, n°6 à 15**), caractéristiques du II^e siècle avant J.-C. et des récipients plus récents en céramique grise fine à décor de chevrons à la molette ou de lignes ondules (**fig.7, n° 16 et 17**). Ce groupe présente la gamme classique de la vaisselle de table gauloise avec écuelles, bols, gobelets et bouteilles ainsi que des pots de bonne facture, vraisemblablement destinés au stockage d'aliments. La présence de deux gobelets oxydés à surface polie ou lustrée beige orangée (d'un type fort proche de ceux en céramique peinte B "lie de vin") inconnus jusqu'alors sur le Beuvray est à relever¹¹.

La rareté de la céramique tournée mi-fine indigène (**fig.5**), représentée par deux récipients de stockage dont un pot, est une des caractéristiques intéressantes de notre ensemble et, si elle était corroborée par d'autres exemples, pourrait devenir un indice de précocité.

La céramique grossière indigène, non-tournée, forme l'essentiel de la céramique culinaire ; le nombre d'individus égale celui de la vaisselle fine laténienne. Les productions réduites (réduction primitive) dominent largement les céramiques oxydées, parfois revêtues d'un engobe micacé (pots et jarres "type

Besançon") (fig.8, n°26, 27 et 28) ou d'une couverte organique noire (jarres "type Beuvray") et présentent deux qualités bien distinctes, recouvertes par l'appellation pâte sombre grossière, qu'il faudra préciser. En effet, si les pots de cette catégorie présentent des parois épaisses montées au colombin, une surface bien réduite, volontairement rugueuse et des dégraissants pouvant atteindre 7-8 mm, les formes ouvertes -écuelles et jattes- se caractérisent par des parois assez fines, peut-être réalisées par application de l'argile sur un moule, un dégraissant plus fin et une surface assez lisse de couleur hétérogène, allant du beige orangé au gris brun.

L'éventail des formes retrouvées dans la structure 130 (fig.6) présente, par sa diversité et son "équilibre", un faciès que l'on pourrait qualifier de domestique où la vaisselle de table -assiettes, écuelles et gobelets pour la consommation, bols, cruches, un grand pichet et des bouteilles pour le service- et la céramique culinaire -grandes jattes, pots, jarres et un couvercle pour préparer, cuire et stocker les aliments- sont représentées. Enfin il faut relever également le caractère exclusivement laténien du répertoire des catégories régionales ou "indigènes" et donc l'absence d'imitations de formes d'importation.

III.3. Les amphores

Le dépotoir qui comblait la cave est constitué en grande majorité d'amphores italiques républicaines. Celles-ci présentent des caractères morphologiques spécifiques, susceptibles de mettre en évidence un point particulier, au sein d'une certaine idée d'une évolution typologique générale qui reste aujourd'hui encore mal comprise.

Les amphores républicaines : état de la question.

Depuis plus de quarante ans maintenant, l'épineux problème de la typologie des amphores Dressel 1 a provoqué un grand nombre d'essais de modélisation, de normalisation et de classement. Ces études ont tenté de comprendre de manière rationnelle l'évolution de ce type d'objet qui a circulé entre le milieu du II^e siècle avant notre ère et la période augustéenne.

Plusieurs chercheurs (PERRIN, 1973; PERRIN, PÉRICHON, 1974; VAUSSANVIN, 1979 ; AULAS, 1988 et plus récemment GRUAT, 1991 et 1993 ainsi que HÉNON, 1995) se sont penchés avec résolution sur la question de la typologie des amphores républicaines. André Tchernia^{1 2} résume parfaitement l'état de dénuement dans laquelle se trouve la recherche sur les Dressel 1 (TCHERNIA, 1986). En effet, dès les travaux

de N. Lamboglia et de F. Benoit, on remarque une forte volonté de différenciation entre les types présumés et trop rapidement définis¹³. C'est de là que nous est parvenue la distinction Dressel 1 A, Dressel 1 B et Dressel 1 C, tripartition désormais traditionnelle, encore en usage aujourd'hui.

Le tableau (**fig.9**) dressé par A.Tchernia présente les principaux modèles typologiques, définis par différents auteurs. Il illustre au mieux l'hétérogénéité des caractères descriptifs et cerne au plus près l'embarras qui en résulte pour l'attribution aux différents types.

Les critères typologiques.

Théoriquement les critères de distinction mis en relief dans ce tableau récapitulatif permettraient de classer les différents fragments d'amphores, dans un type ou dans un autre, suivant des critères de mesures assez rigoureux.

Nous éliminerons la question des amphores gréco-italiques qui est dans l'ensemble bien traité¹⁴ : ces amphores sont remplacées par les Dressel 1A vers le milieu du II^e siècle avant notre ère, avec une période de coexistence assez courte où l'on retrouve les deux types en circulation, à Numance et sur l'épave de Punta Scaletta (LAMBOGLIA, 1964 et HESNARD, 1990, P.51).

Quant aux D1C, elles possèdent des critères suffisamment clairs pour les identifier presque à coup sûr, quand bien même des nuances pourraient être apportées, comme l'a fait fort justement F. Laubenheimer pour les amphores de Ruscino (LAUBENHEIMER, 1980).

Le cas des D1A et D1B est plus complexe. La principale critique porte sur les césures établies pour déterminer l'appartenance à un type plutôt qu'à l'autre, entre D1A et D1B. Les types sont définis par des mesures plus ou moins précises, qui laissent apparaître des plages de vide dans les "divisions" relatives ainsi instaurées. Par exemple, il n'est pas possible de classer les amphores qui ont une hauteur totale comprise entre 1 et 1,15 m ou bien d'y placer les lèvres qui mesurent entre 4 et 5,5 cm. L'exemple "le plus éloquent de l'insuffisance de la tripartition traditionnelle" (TCHERNIA, 1986, p.313) sont les amphores de l'épave de Spargi, en Sardaigne, qu'il est absolument impossible d'introduire dans le tableau. Nous verrons plus loin que les amphores de cette cave de Bibracte illustrent parfaitement ces types de lacunes. Nous pourrions sans doute multiplier les exemples.

Mais les déficiences typologiques ne sont pas seules en cause. Il faut insister encore une fois sur le manque de données

concernant les ateliers d'amphores, le long de la côte tyrrhénienne de la péninsule italique.

Nous rappellerons simplement la pauvreté des informations que nous possédons, non seulement sur les structures de production, mais aussi sur le matériel lui-même. Nous ne connaissons que quelques zones bien prospectées (HESNARD, colloque de Sienne à préciser), où les amphores fabriquées sont encore mal connues. De plus, comme c'est le cas le plus souvent, en l'absence de fouilles, rien ne permet d'affiner les données chronologiques. Un autre paramètre important est la différence d'approche que doivent faire les archéologues suivant leur terrain d'action. S'essayer à la typologie semble plus aisé face au matériel d'une épave en Méditerranée que dans des niveaux d'habitats, le plus souvent en contextes ruraux, où le matériel (hormis le cas très rare de vide sanitaire par exemple) est sédimenté en position résiduelle ; ce cas de figure reste le plus fréquent en Gaule tempérée¹⁵. L'analyse est ainsi rendue beaucoup plus difficile.

La chronologie

On a longtemps pensé que les différents types d'amphores se succédaient ; on voyait notamment les D1A disparaître au profit des D1B. En réalité il semble que les D1A n'aient jamais cessé de circuler entre le milieu du II^e siècle avant notre ère, date de leur apparition et la période augustéenne, terme approximatif de l'arrêt de la production des Dressel 1. La nuance à apporter est que les D1A ont vu leur nombre diminuer, face à la montée en puissance des D1B, au tout début du I^{er} siècle. Il n'y aurait donc pas de remplacement d'un type par un autre, mais apparition d'une nouvelle amphore, que l'on identifie comme la D1B. La première D1B reconnue comme telle, porte un *titulus pictus* indiquant une date consulaire de 97 avant notre ère¹⁶. Ces amphores caractérisent les importations en Gaule tout au long du I^{er} siècle. On considère aussi que les D1C ont circulé dans la même fourchette chronologique que les D1A.

A partir du début du I^{er} siècle, l'apparition des D1B trouble le panorama des amphores. En tout cas, elles le modifient considérablement par leur arrivée en grand nombre, fait qui se caractérise très bien sur le territoire de la Gaule, où les événements historiques (conquête de la Narbonnaise vers 120 avant notre ère, présence des troupes de C. Sextius puis de celles de Marius entre 105 et 102, ouverture des *Fossae Marianae*, amitié des Eduens avec Rome (GOUDINEAU, 1990, p.52)) favorisent leur exportation depuis la Péninsule Italique. Au I^{er} siècle, la coexistence entre D1A et D1B s'exprime par un changement dans les proportions de ces deux types d'objets : le taux des D1A baisse et celui des D1B augmente considérablement. Le deuxième quart du I^{er} siècle avant notre ère

est la période faste pour les D1B qui sont abondamment produites et très largement exportées, notamment en Gaule, terre de prédilection pour la consommation du vin. C'est de cette époque que datent les deux plus gros navires connus, chargés de près de 10 000 amphores chacun, découverts au large, d'Albenga (LAMBOGLIA, 1952) sur la côte Ligure et de Toulon (TCHERNIA et alii, 1978).

Toutes ces précisions faites, voyons maintenant comment les amphores de la cave s'inscrivent dans le propos.

Les amphores de la cave 130 : de nouvelles données¹⁷

Les amphores qui comblaient cette cave ont attiré notre attention dès leur découverte au début de la fouille sur deux points bien précis.

Le premier fut la dimension des fragments, qui était telle que nous avons pensé dans un premier temps avoir affaire à un dépotoir primaire, où des amphores auraient été jetées là, immédiatement après leur usage ; mais la mise au jour de plusieurs fragments brûlés¹⁸ ou portant des traces de découpes, en plus du mobilier associé assez varié (cf. *supra*), nous permirent de conclure à un dépotoir secondaire classique.

Le deuxième point fut la grande cohérence apparente des fragments d'amphore ; l'aspect général des cols ou des lèvres, des épaules, et des pieds nous a semblé digne d'être examiné dans le détail.

A. Données quantitatives.

Quelques 3044 fragments d'amphores entraient dans la composition de ce dépotoir. Il se répartissent ainsi :

Lèvre	Anses (frgts)	Attache sup.	Attache inf.	Fond entier	Fond interne ¹⁹	Épaule	Panse	Total tessons
172	260	45	60	59	11	72	2365	3044

Pour déterminer le nombre minimum d'individus, plusieurs solutions s'offraient à nous : comptages des lèvres ou cols, prise en compte et cumul des arcs de cercles conservés (de 10 à 360°), nombre d'attaches d'anses inférieures et supérieures, ou bien comptages des pieds (somme du nombre des pieds entiers et des pieds internes). Nous avons privilégié le nombre de pieds (une amphore n'en aura toujours qu'un seul) et avons estimé à 70 le nombre des amphores présentes dans le dépotoir.

B. Données morphologiques

- Hauteur totale des amphores

Comme nous l'avons dit précédemment les fouilles terrestres offrent rarement la possibilité de connaître la hauteur totale des amphores. Et c'est souvent cette donnée, essentielle pour la compréhension générale de l'objet, qui fait défaut en Gaule tempérée (par opposition aux ensembles de Gaule méditerranéenne qui disposent d'un mobilier souvent plus complet). Ici, grâce à la faible fragmentation, nous pouvons proposer des estimations²⁰ pour la hauteur : entre 104 et 111 cm (**fig. 10**). La moyenne de ces mesures se situe à 108 cm (**fig. 11**).

- Volume

A l'aide de l'amphore restituée (**fig. 11**) nous avons tenté de calculer le volume de vin qu'elle contenait initialement. Le résultat avoisine les 22 litres²¹. Le volume traditionnel des Dressel 1A est situé aux alentours de 20 litres et celui des Dressel 1B, vers 26/27 litres. Les tout derniers travaux réalisés à propos de l'épave de Fourmigue C (BAUDOIN et alii, 1994, p.13 à 16) montrent à quel point les capacités peuvent varier d'une amphore à l'autre.

- Cols et lèvres

Ces fragments spécifiques, qui sont le plus souvent choisis et étudiés pour leurs critères typologiques, au détriment parfois des autres parties des amphores (cf. *infra*), nous apportent tout de même de nombreuses et précieuses informations. Ils sont dans l'ensemble bien conservés. En effet sur un total de 172, une cinquantaine de lèvres ou de cols sont entiers, et possèdent pour la plupart leurs deux attaches supérieures d'anses. La totalité de ces cols/lèvres complets montraient précisément la méthode utilisée pour l'ouverture des amphores, décolletées²² entre l'emplacement du bouchon et le haut de l'amphore.

Dimensions

Plusieurs sortes de mesures peuvent être effectuées sur les cols-lèvres. Notre choix s'est porté sur le diamètre à l'embouchure et la hauteur de la lèvre²³. 144 objets, sur les 172 peuvent répondre à ces deux critères²⁴.

Les diamètres à l'embouchure des cols/lèvres varient entre 110 et 170 mm, la moyenne étant située à 140 mm. Les diamètres sont répartis de manière uniforme entre 130 et 150 mm (83,5%) Les individus dont les mesures sont inférieures à cette proportion sont au nombre de 16 (soit 11%), et ceux dont les mesures sont supérieures sont au nombre de 8 (soit 5,5%) (**fig.12**).

Les hauteurs des cols-lèvres varient entre 28 et 50 mm, la moyenne étant située à 40 mm. Les hauteurs des cols-lèvres sont distribuées régulièrement entre 34 et 45 mm (87%). Les individus présentant des mesures inférieures à 34 mm sont au nombre de 13 (soit 9%) et ceux dont les mesures sont supérieures à 45 mm sont au nombre de 6 (soit 4%) (fig.13).

Formes

Sur 159 individus observés²⁵, on distingue visuellement deux "formes" de cols-lèvres :

- les lèvres en "bandeau" (fig.14 et 15, n°1 à 30) à la forme droite, verticales ou presque verticales ; elles seront nommées "B";

- les lèvres en "triangle" (fig.16 et 17, n°1 à 29) à la forme triangulaire, dont l'inclinaison est inférieure à 80°; elles seront nommées "T".

Entre l'une et l'autre forme, la distribution est assez homogène, puisque 73 sont en "bandeau" (soit 42% du total), et 86 sont "triangulaires" (soit 50%).

- Les épaules

Les quelques 72 morceaux d'épaules sont relativement fragmentés, qui provient sans doute des faiblesses du mode de fabrication²⁶. De ce fait, il était plus délicat de prendre des mesures fiables. Il en résulte tout de même une moyenne de 28 cm pour le diamètre à l'épaule.

Les épaules offrent toutes le même type de profil arrondi (fig.11, n° 1 à 8). Toutefois, on peut souligner quelques variantes sensibles sur certains spécimens minoritaires : certains individus révèlent une inflexion un peu plus marquée (fig.11, n°9 à 14), voire un léger angle (fig.11, n° 15 à 18).

- Les pieds

Les pieds d'amphores sont rarement pris en compte lors d'études typologiques. Il semblerait que ce soit fort regrettable au regard des informations qu'ils peuvent nous apporter pour la compréhension générale de l'ensemble de l'objet. N'oublions pas qu'une amphore sert avant tout d'emballage, et le respect du volume était probablement plus important pour le potier que la hauteur des bords.

La hauteur des pieds varie entre 45 et 108 mm, avec une valeur moyenne à 74 mm ; mais cette mesure est peu pertinente, car la distribution est quasiment aléatoire (une hauteur différente pour chaque pied, ou presque).

Les pieds ont des formes diverses. Nous en avons distingué cinq ²⁷ : pied en bouton (pb : fig.18, n° 1 à 8), pied concave (pcv. pl.7, n° 1 à 13), pied convexe (pcx. : fig.19, n° 9 et 10), pied droit (pd : fig.20, n° 1 à 7) et la forme droite évoluée (pa : fig.20,

n° 8 et 9). Les pieds en boutons (pb) et les pieds concaves (pcv) sont majoritaires.

On est tenté d'expliquer la relative diversité de la forme des pieds de manière suivante. On sait depuis longtemps (LAUBENHEIMER, 1990), et la logique du déroulement des phases du travail l'impose, que les amphores sont fabriquées en plusieurs parties. Les cols-lèvres, anses, épaules et panses-pieds sont tournés séparément puis assemblés après un temps de séchage suffisant pour le montage de ces divers éléments. L'utilisation de gabarits semble évident pour la bonne conduite du tournage des cols/lèvres, épaules et panses/pieds. De l'idée primordiale de gabarit résulte le thème de la contenance, puisque la fonction première de l'amphore est le transport du vin. Il faut imaginer que le volume global désiré (cf. *supra*) est atteint par la somme des volumes du col et de la panse. Le pied est probablement travaillé en tout dernier dans la chaîne opératoire, une fois toutes les parties collées et l'amphore retournée sur la lèvre. Le pied est façonné par étirement de l'amas de pâte restante. Puisque le volume recherché est atteint, l'attention portée sur cette partie est probablement un peu relâchée, ce qui expliquerait la disparité des hauteurs.

C. Analyse et commentaires

- Méthodes

La caractéristique principale des amphores de ce dépotoir est leur non conformité aux critères admis traditionnellement. En effet, il semblerait qu'elles possèdent, comme les amphores des épaves de Spargi (TCHERNIA, 1986, p.313) et de Sant'Andréa B (MAGGIANI, 1982, p.72 à 78) des particularités originales : une hauteur totale comprise entre 104 et 111 cm, des lèvres de deux types dont les hauteurs varient sensiblement entre 35 et 45 mm, des épaules aux profils arrondis et des pieds, pour la plupart en forme de bouton dont la hauteur oscille entre 45 et 110 mm. Si l'on cherche à identifier ces individus à l'aide du tableau reproduit ci-dessus (**fig.9**), les insuffisances sont évidentes : les caractéristiques morphologiques de nos amphores n'apparaissent pas. Elles sont alors inclassables et inclassées, notamment par rapport à un critère fondamental comme la hauteur totale, puisque les D1A sont limitées à 1 m et que les D1B débutent à 1,15 m.

L'homogénéité de l'ensemble et les comparaisons évoquées, renforcent la nature complexe des Dressel 1, que l'on ne peut plus considérer et classer par la tripartition traditionnelle, trop simple. Il faut sans doute traiter plus globalement le problème et favoriser une autre définition, comme l'a conçue A. Tchernia (TCHERNIA, 1986, p.320). Cette méthode a d'ailleurs été reprise par F.Laubenheimer

(LAUBENHEIMER, 1994) : seules les amphores D1B et D1C ont des caractéristiques précises (voir *supra*) et toutes les amphores auxquelles ces définitions ne conviennent pas doivent être considérées comme D1A.

La piste de recherche lancée, il y a une vingtaine d'année, sur les sites de la vallée de la Saône et du Forez (PERRIN, VAUSSANVIN, AULAS, op. cit.), a conduit à une interprétation et une utilisation abusives de ces diverses classifications. Ce qui devait rester une image des faciès locaux a été étendu à l'échelle de la recherche générale sur les amphores. Ces classifications, jamais remises en cause, ont été adoptées comme méthode de travail pour trier les amphores. Le résultat est qu'il est difficile de distinguer les originalités de chaque site.

Si nous ne voulons pas une fois de plus, renforcer les caractères directifs de la tripartition par l'établissement de classes d'objets en fonction de leurs mesures, il faut examiner les critères morphologiques des fragments sous un angle différent. Il semblerait plus judicieux d'observer les variations en terme de proportions et d'évolution linéaire²⁸. En fonction de la chronologie, la comparaison entre les différentes contributions, nous amènerait à observer l'évolution des formes dans la continuité.

Dans le cas qui nous intéresse ici, la tâche est facilitée par le cadre chronologique du II^e siècle, où deux groupes d'amphores seulement circulent : D1A et D1C. Mais on imagine la complexité de l'étude pour le I^{er} siècle avant notre ère, où les D1B entreront plus que largement en ligne de compte. Il s'agira alors de raisonner en termes de proportion.

L'absence de Dressel 1B est le principal argument qui nous permet de nous situer avant leur apparition datée jusqu'à présent au début du I^{er} siècle.

- Chronologie.

Comparons maintenant trois ensembles d'amphores, à celui de la cave130.

Les deux premiers, cités précédemment, sont les épaves de Spargi et Sant'Andrea B. Ces deux épaves sont datées de la deuxième moitié du II^e siècle avant notre ère, et plus précisément entre -120 et -100 en ce qui concerne Spargi²⁹. A. Tchernia³⁰ clarifie une situation quelque peu surprenante de la présence de D1A et D1B sur ces deux épaves à une date aussi haute, par la remise en cause des critères de sélection qui déterminent un type ou l'autre. Il est très intéressant de comparer les similitudes

morphologiques entre les amphores de ces deux épaves et celles de la cave 130 (**fig.21, n°4**) car on remarque les mêmes formes de lèvres (inclinées et droites), des hauteurs totales comprises entre 100 cm et 110 cm et des pieds plutôt petits et en bouton.

Comparons ensuite l'ensemble de Bibracte avec deux cols d'amphores récemment publiés par Ph. Gruat (GRUAT, 1993). Tout d'abord on note la relative ressemblance de ces deux lèvres avec les nôtres : l'une est inclinée et l'autre sensiblement plus droite ; leurs diamètres sont respectivement de 160,5 et 160,1 mm ; leurs hauteurs de 40 mm. On ne saurait ignorer ces similitudes ; mais l'argument reste faible.

Le deuxième point commun est la présence de marques peintes. Le sol du Mont Beuvray est très acide et la conservation du mobilier est parfois plus qu'incertaine³¹. La spécificité du substrat dans lequel a été creusé cette cave est sa nature argileuse³². Celle-ci a permis une rétention d'eau, humidifiant le dépotoir. La conservation du mobilier archéologique fut remarquable et la mise au jour de deux cols d'amphores portant des traces de peinture rouge assez haut entre les anses, sous le lèvre, plus qu'inattendues. Si les *tituli picti* de Rodez apportent des renseignements de tout premier ordre (**fig.21, n°1 et 2**), puisqu'il s'agit de marques consulaires aux noms de *Caius Sempronius Tuditanus*, consul en -127 et de *Ser. Sulpicius Galba*, consul en -108 (accompagnées de datations dendrochronologiques³³) les marques de cette cave sont de nature plus modestes, puisque presque illisibles et ne traduisant probablement que des mesures de capacité : H.III (?) (**fig.21, n°3**). Mais elles n'en sont pas moins exceptionnelles.

Il semble peu probable que les importations à Bibracte aient connu un quelconque retard dans l'arrivée des amphores. Tout d'abord, Bibracte est un pôle politique de la toute première importance en Gaule (GOUDINEAU, PEYRE, 1993). Ensuite, on peut penser que dès leur apparition, les Dressel 1B parviennent assez vite en Gaule centrale. La similitude des amphores de quelques célèbres épaves telles que La Madrague de Giens, Albenga, Fourmigue C, le Dramont A, Plane 1... qui présentent un aspect de D1B "typique" et celles retrouvées en masse énorme à Bibracte, corrobore l'idée qu'une majeure partie du commerce depuis la péninsule italique se fait avec la Gaule. Les peuples gaulois sont les interlocuteurs privilégiés des marchands de vins italiens, et particulièrement les Éduens, qui font vraisemblablement office de point d'ancrage pour leur négoce³⁴. Ce qui implique qu'à partir de -90/-80 la probabilité de trouver des D1B est assez élevée.

Il n'y en a pas trace ici ; alors que certains contextes légèrement plus tardif (de transition LTD1-LTD2) ailleurs sur le Mont Beuvray

présentent clairement des amphores D1A accompagnées déjà de quelques D1B (BARRAL, à paraître).

Il est vraisemblable que les amphores de cette cave aient été acheminées à Bibracte pour y être consommées dans les dernières années du II^e siècle avant notre ère.

IV. Conclusion

La présence d'amphores vinaires italiques à Bibracte au II^e siècle avant notre ère à Bibracte était soupçonnée depuis la reprise des fouilles récentes, grâce à des trouvailles résiduelles (OLMER, à paraître) ; mais ce dépotoir, nous permet maintenant de le vérifier parfaitement pour la première fois.

La similitude des amphores de cet ensemble, parfaitement scellé rappelons le, par le niveau de sol et les structures de la période suivante (état 2), datée de la Tène D2 précoce³⁵, avec celles de Spargi, de Sant'Andrea B et de Rodez ainsi que l'absence de Dressel 1B nous ont conduit à proposer une datation -dernier quart du second siècle avant notre ère- que les résultats de l'étude des monnaies et de la vaisselle céramique permettent de confirmer. Cette dernière présente en effet un faciès de la seconde moitié de La Tène D1 caractérisé par la présence de céramique campanienne B, de pichets ampuritains, de céramique peinte à décor végétaux et animaliers sur fond blanc, typiques de La Tène D1 et de types plus récents comme les gobelets peints "lie de vin" ou la céramique grise, fine, lissée, fumigée, à décors de chevrons à la molette ou de lignes ondées.

Si l'on ajoute à l'ensemble de ces données que la totalité du mobilier retrouvé, incomplet malgré les tentatives de collage, présente une organisation de dépotoir secondaire, provenant probablement de plusieurs dépôts primaires, il est possible de situer l'abandon de la structure 130 et sa réutilisation comme dépotoir durant les deux premières décennies du premier siècle avant notre ère.

Ainsi la construction d'une première *capanna*³⁶ gauloise, à l'emplacement où sera érigée un siècle plus tard la plus grande *domus* de Bibracte est vraisemblablement intervenue dans le dernier tiers du deuxième siècle avant J.-C., au temps des guerres arvernes et allobroges et de la migration des Cimbres et des Teutons.

Les informations que l'on peut en tirer sont importantes pour ce qui concerne le développement de l'oppidum de Bibracte, dont on commence ainsi à entrevoir les niveaux les plus anciens.

Du point de vue économique, cette nouvelle découverte nous permet de réexaminer l'image du commerce avec l'Italie au deuxième siècle, longtemps considéré comme actif sur les seuls bords de la Méditerranée. Nous avons ici la trace précoce de l'arrivée et de la consommation de vin dans la capitale éduenne avant la grande période des échanges au Ier siècle. Ceci renvoie à une certaine idée de la romanisation, qui passerait par les marchands avant les militaires. On peut facilement envisager que la bonne connaissance des voies de circulation acquises par les commerçants n'aurait pas manqué d'intéresser les stratèges pour les vagues successives des troupes de Cn. Domitius Ahenobarbus, vers -120, puis plus tard celles de C. Sextius, C. Marius, et surtout celles de César qui pénétreront le plus loin en Gaule. En outre, on peut suggérer à la suite de Luc Long et de son étude sur les deux épaves du Grand Congloué (LONG, 1987), que les réalités de ce commerce entre l'Italie et la Gaule datent de bien avant -125. La consommation du vin est proverbiale chez les gaulois, lors de fête ou de cérémonie, que l'archéologue interprètent comme de grands banquets (MANDY et alii, 1990), où l'ivresse fait partie intégrante du rite et l'objectif à atteindre. Il semble qu'il ne faille pas voir dans la consommation du vin italien un signe d'acculturation. Au contraire, le vin est adapté à l'usage gaulois : il est bu en grande quantité, non filtré et non coupé. Nous sommes loin de l'usage raffiné que prênaient les romains. C'est pour cela que voir dans l'arrivée massive des amphores vinaires en provenance d'Italie une idée précoce de la Romanisation est embarrassante. Il nous reste d'autres signes peut-être plus tangibles comme l'usage de la vaisselle d'importation variée (céramique à vernis noir campanienne, vases à parois fines, *unguentaria*...) ou de l'huile comme semble l'indiquer quelques amphores de Brindes récemment identifiées sur le Mont Beuvray (OLMER, à paraître). Les marchands marquent des jalons qu'utiliseront sans doute les militaires, mais il est très difficile de mettre en évidence cette idée, politiquement fondamentale pour l'établissement de l'Empire de certaines transformations dans la culture gauloise qui mènent à une sorte de nouvelle société où fusionnent les caractères strictement gaulois et romains qui formeront par la suite, la société gallo-romaine. Bibracte semble être un terrain privilégié pour observer ces mutations, si elles existent : *oppidum* de tout premier plan situé au centre d'un des plus vaste territoire de la Gaule et dont la population est dotée de cette dénomination au combien importante de "*amici populi romani* " (ROMAN,1991). L'étude systématique de la

culture matérielle, de l'urbanisme, des phénomènes économiques et sociaux, rendue possible par les fouilles de Bibracte et l'extension des investigations à Autun nous permettront certainement de répondre à ces questions.

BIBLIOGRAPHIE

- AULAS, 1988 = dans VAGINAY (M.), GUICHARD (V.), "Les amphores". Dans : "L'habitat gaulois de Feurs", D.A.F., n°14, 1988, p.87-91.
- BARBERA I FARRAS, 1993 = BARBERA I FARRAS (J.), *La ceramica grisa emporitana*, Barcelona, 1993.
- BARRAL, à paraître = BARRAL (P.), "Horizons précoces de l'oppidum du Mont-Beuvray : la céramique des fosses 1213 et 1660 de la Pâture du Couvent". Dans : "Les Ages du Fer en Nivernais", XVII^e colloque de l'A.F.E.A.F., mai 1993, à paraître.
- BAUDOIN et alii, 1994 = BAUDOIN (C.), LIOU (B.), LONG (L.), Une cargaison de bronzes hellénistiques. L'épave Fourmigue C à Golfe-Juan, *Archaeonautica* 12, 1994.
- BENOIT, 1956 = BENOIT (F.), "Epaves de la côte de Provence", *Gallia*, t.14, 1956, p.23-34.
- BENOIT, 1957 = BENOIT (F.), "Typologie et épigraphie amphoriques. Les marques de Sestius", *R.S.L.*, XXIII, 3-4, 1957, p.247-285.
- BILLY, 1993 = BILLY (P.-H.), *Thesaurus Linguae Gallicae*, Hildesheim, 1993.
- GOUDINEAU, 1990 = GOUDINEAU (Ch.), *César et la Gaule*, ed. Errance, Paris, 1990.
- GOUDINEAU, PEYRE, 1993 = GOUDINEAU (Ch.), PEYRE (Ch.), *Bibracte et les Eduens*, ed. Errance, Paris, 1993.
- GRUAT et alii, 1991 = GRUAT (Ph.) et alii, "Aux origines de Rodez (Aveyron) : les fouilles de la caserne Rauch", *Aquitania*, IX, 1991, p.61-104.
- GRUAT, 1993 = GRUAT (Ph.), "A propos de deux marques consulaires peintes sur amphores vinaires italiques de type Dressel 1 trouvées à Rodez (Aveyron)", *Aquitania*, XI, 1993, p.235-242.
- GUILHOT, GOY, 1992 = GUILHOT (J.-O.), GOY (C.), 20.000 m³ d'histoire : les fouilles du parking de la Mairie à Besançon, Besançon, 399 p.
- HÉNON, 1995 = HÉNON (B.), Les amphores de la vallée de l'Aisne à La Tène finale, *Revue Archéologique de Picardie*, n°1/2, p.149 à 186.
- HESNARD 1990 = HESNARD (A.), "Les amphores", in: "Gaule interne et Gaule Gaule méditerranéenne aux II^e et I^er siècles avant J.-C. Confrontations chronologiques", *R.A.N.*, supplément 21, 1990, p.47-54.
- HESNARD, 1989 = HESNARD (A.), colloque de sienne "les amphores romaines : 10 ans de recherches" à préciser...
- LAMBOGLIA, 1952 = LAMBOGLIA (N.), La nave romana di Albenga, *R.S.L.*, XVIII, 1952, 3-4.

LAMBOGLIA, 1955 = LAMBOGLIA (N.), Sulla cronologia delle anfore romane de
éta republicana (II-I secolo A.C.), *R.S.L.*, XXI, p. 241-270.

LAMBOGLIA, 1964 = LAMBOGLIA (N.), La campagna 1963 sul relitto di Punta
Scaletta all'isola di Giannutri, *R.S.L.*, XXX, 1964, p.229-257.

LAUBENHEIMER, 1980 = LAUBENHEIMER (F.), A propos de deux amphores de
Ruscino : Définition d'un nouveau type d'amphore. Dans : "Ruscino", *R.A.N.*,
supplément 7, 1980, p.303-325.

LAUBENHEIMER, 1990 = LAUBENHEIMER (F.), Le temps des amphores en Gaule.
Vin, huile et sauces de poisson, collection des Hespérides, ed. Errance, Paris,
1990.

LAUBENHEIMER, 1993 = LAUBENHEIMER (F.), "Au dossier du vin italien en
Gaule (IIè-Ier siècles avant J.-C.)". Dans: "Fonctionnement social de l'Age du
Fer. Opérateurs et hypothèses pour la France". Actes de la table-ronde
internationale de Lons-le-Saunier (Jura). 24-26 oct. 1990, Lons-le-Saunier,
1993, p.57-63.

LONG, 1987 = LONG (L.), "Les épaves du Grand Congloué. Etude du journal de
fouille de Fernand Benoit", *Archéonautica* 7, 1987, p.9-36.

MAGGIANI, 1982 = MAGGIANI (A.), Sant'Andrea-Relitto "B", *Archeologia
subacquea* 2, supplément au Bolletino d'Arte, 1982, p.72-78.

MANDY et alii, 1990 =

OLMER, à paraître = OLMER (F.), "Les amphores de Bibracte : première
approche des fouilles récentes". Dans : "Les Ages du Fer en Nivernais", XVIIIè
colloque de l'A.F.E.A.F., mai 1993, à paraître.

PALLARÉS, 1981 = PALLARÉS (F.), "La nave romana di Spargi (La Maddalena).
Relazione preliminare delle campagne 1978-1980". Dans : *Forma Maris
Antiqui*, XI-XII, 1975-1981, Bordighera, p.5-35.

PALLARÉS, 1985 = PALLARÉS (F.), "Il relitto della nave romana di Spargi.
Campagne di scavo 1958-1980", *Archéologia subacquea* 3, supplément au
Bolletino d'Arte, 1985, p. 89-102.

PERRIN, 1973 = PERRIN (M.), "Le gisement gaulois des Sept-Fontaines à
Tournus", *B.S.A.A.S.T.*, Découvertes archéologiques en Tournugeois, 2, 1973,
p.39-49.

PERRIN, PÉRICHON, 1974 = PERRIN (M.), PÉRICHON (R.), "Un site de la Tène
dans la vallée de la Saône, Champ-Semard, près de Tournus (Saône et Loire)",
Gallia, t.32, 1974, p.225-242.

ROMAN, 1991 = ROMAN (Y.),

Système BEUVRAY, 1994 = Système de description et de gestion du mobilier
céramique, deuxième version, Glux-en-Glenne, Lausanne, 1994.

TCHERNIA et alii, 1978 = TCHERNIA (A.), POMEY (P.), HESNARD (A.) et alii,
L'épave romaine de la Madrague de Giens (Var), XXXIVè supplément à *Gallia*,
Paris, 1978.

TCHERNIA, 1986 = TCHERNIA (A.), Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores, B.E.F.A.R. 261, Ecole Française de Rome, 1986.

TCHERNIA, 1990 = TCHERNIA (A.), "Contre les épaves". Dans : "Gaule interne et Gaule Gaule méditerranéenne aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C. Confrontations chronologiques", R.A.N., supplément 21, 1990, p.291-301.

VAN DER MERSCH, 1986 = VAN DER MERSCH (??), archeologia subacquea 3, supplément au Bolletino d'Arte, 1986...à préciser

VAGINAY, GUICHARD, 1988 = VAGINAY (M.), GUICHARD (V.), "L'habitat gaulois de Feurs", D.A.F., n°14, Paris.

VAUSSANVIN, 1979 = VAUSSANVIN (H.), "A propos des amphores découvertes à Cersot (Saône et Loire) - Méthodes d'études. Estampilles de Sestius", B.S.A.A.S.T., Découvertes archéologiques en Tournugeois, 7, 1979, p.61-84.

Légende des figures

- Fig.1a = (photo) vue de la fosse 130, après la fouille.
Fig.1b = (photo) vue du dépotoir d'amphore en cour de fouille.
Fig. 2= coupe stratigraphique de la fosse 130.
Fig. 3 = potin au triscèle (LT2935).
Fig. 4 = tableau des catégories céramiques.
Fig. 5 = histogramme des catégories céramiques.
Fig. 6 = histogramme des catégories encéramique commune.
Fig. 7 = céramiques fines.
Fig. 8 = céramiques communes.
Fig. 9 = tableau récapitulatif de l'état de la question des amphores Dressel 1 (d'après Tchernia, 1986, p.309)
Fig. 10 = hauteur totale des amphores.
Fig. 11 = amphore. entière restituée ; profils des épaules.
Fig. 12 = répartition des diamètres de lèvres.
Fig. 13 = répartition des hauteurs de lèvres.
Fig. 14 = lèvres en bandeau (n°1 à 15).
Fig. 15 = lèvres en bandeau. (n°16 à 30).
Fig. 16 = lèvres en triangle. (n°1 à 15).
Fig. 17 = lèvres en triangle. (n° 16 à 27).
Fig. 18 = pieds en bouton (n°1 à 8) ; pieds concaves (n°9 et 10).
Fig. 19 = pieds convexes (n°1 à 13).
Fig. 20 = pieds droits (n°1 à 7) ; pieds droits évolués (n°8 et 9).
Fig. 21 = amphore Dressel 1 de Rodez (n°1 et 2) ; amphore Dressel 1 de la fosse 130 (n°3) ; amphores de l'épave de Spargi (n°4).

¹Dans le cadre du programme de recherches de Bibracte, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray. Organisation de la fouille : Prof. Daniel Paunier, directeur; Claude-Alain Paratte, responsable scientifique; José Bernal, responsable technique; Thierry Luginbhül, responsable du mobilier céramique; Fabienne Olmer, responsable du prélèvement et de l'étude des amphores; Vincent Belbenoit, Hélène Chaudoreille, Annette Combe, Noémie Descoendres, Anick Le Rolle, François Meylan, fouilleurs.

²Pour une description et une localisation précise des vestiges, voir *supra*, Mont Beuvray, rapport biennal 1992-1993, La grande maison PC1 du "Parc-aux-Chevaux".

³ Les recherches menées sur la site depuis 1988 ont permis de distinguer cinq périodes d'occupation, de la fin du II^e siècle avant J.-C. au début de notre ère. Voir *supra*, Mont Beuvray, rapport biennal 1992-1993, La grande maison PC1 du "Parc-aux-Chevaux".

⁴Argiles naturelles très pures composées d'un mélange d'illite, de kaolinite et de vermiculite (analyses de Nathalie Huet, U.M.R. 9934)

⁵ Les recherches des équipes italiennes et espagnoles ont mis au jour des structures du même types sur le site de la Pâturage du Couvent (voir *supra*, Mont-Beuvray, rapport biennal 1992,1993, les fouilles de la Pâturage de Couvent). Ce dispositif se retrouve dans la phase 1 (120-40 avant notre ère) à

Besançon (GUILHOT, GOY, 1992, p.52-53) ou à Feurs (VAGINAY, GUICHARD, 1988, p.24-34).

⁶ Etude en cours ; il s'agit vraisemblablement de bovidés et de suidés.

⁷ Droit présentant un buste aux traits "grossiers" et revers portant un triscèle dissymétrique.

⁸ La description du mobilier suit les directives publiées par le centre archéologique du Mont-Beuvray (système BEUVRAY, 1994).

⁹ Céramique fine grise catalane ou une bonne imitation, voir par ex. BARBERA I FARRAS, 1993, p.86-87 (lam.10).

¹⁰ Céramique à parois d'une épaisseur supérieure à 3mm, pâte rouge brique, assez sableuse, présentant des dégraissants d'origine probablement volcanique, fort semblable à celle de certaines amphores D1.

¹¹ Abréviation Système Beuvray, 1994 : PCLUSTR.

¹² A la fin de son ouvrage sur "le vin de l'Italie Romaine", (THERNIA, 1986) André Tchernia résume, entre les pages 309 et 320, les lacunes évidentes qui existent dans la caractérisation des amphores D1.

¹³ Lamboglia, 1955 et Benoit, 1957. Il faut souligner le faible nombre d'objets pris en compte pour la caractérisation initiale des types (souvent quelques amphores issues de quelques épaves, quand il ne s'agit pas d'un seul et unique objet, comme la Dressel 1C de Capo Mele).

¹⁴ Elles circulent entre le IV^e siècle (Van der Mersch, 1986) et le milieu du II^e, et leur principale particularité réside dans le rapport hauteur/épaisseur de la lèvre inférieur ou égal à 1 (Hesnard, 1990).

¹⁵ Ceci pour mettre l'accent sur la pertinence des ensembles parfois choisis pour les essais typologiques, et qui ne s'y prêtent pas.

¹⁶ C.I.L. XV, 4537.

¹⁷ Je ne saurais manquer d'associer à ce travail André Tchernia, Antoinette Hesnard, Hugues Vaussanvin et Bernard Dangréaux, qui ont mis au point, durant de longues années, le système d'enregistrement des fragments d'amphores des fouilles récentes du Mont-Beuvray, sur lequel est fondé l'étude présentée ici.

¹⁸ Notamment un fragment de pied très soigneusement percé, qui visiblement porte des traces de surcuisson, produite par des activités (artisanales?) liées à la présence du feu.

¹⁹ Dont il manque la pointe ou le bout.

²⁰ Les estimations proposées ont été réalisées par l'association de fragments par le dessin et la construction géométrique. Au regard de la vraisemblable homogénéité des éléments, nous avons restitué des hauteurs, par superposition des profils de différents fragments de lèvres, cols, épaules, panses et de 48 pieds différents.

²¹ Ce résultat provient de la somme de 3 volumes : 2 cylindres (col et haut de panse) et 1 cône tronqué (bas de panse).

²² À l'aide d'un outil tranchant, l'amphore est décapitée dans sa partie supérieure. Le coup semble avoir été porté sur une des deux attaches d'anse, ce qui devait l'atténuer, pour mieux briser le col en un unique fragment. Cette donnée n'est pas nouvelle, mais il était intéressant de constater que cette pratique fut utilisée ici pour tous les cas.

²³ Cf. *infra*, les motivations de ces choix.

²⁴ Les autres sont trop fragmentés.

²⁵ voir *supra* note 20.

²⁶ C'est en effet une partie sensible où les éléments fabriqués séparément sont assemblés : le col, l'épaule proprement dite, et la panse. Des bourrelets de pâtes sont visibles aux points de jonction de ces différents morceaux.

27 Ces distinctions proviennent des travaux très complets de caractérisations réalisés, depuis 1984, par l'équipe d'Antoinette Hesnard, sur le Mont-Beuvray.

28 Un groupe de travail dépendant du G.D.R. 1040 dirigé par F. Laubenheimer, auquel participent : A.Colin, C. Barthélémy, B.Hénon, E.Marlière et M.Poux, cherche à collecter de nouvelles données aux datations fiables, pour déterminer au mieux les évolutions progressives des formes.

29 Pour la datation de Sant'Andrea B, voir ce que précise A. Maggiani, dans *Archeologia subacquea*, op.cit, p.73. En ce qui concerne Spargi, voir F. Pallares "Il relitto della nave romana di Spargi. Campgne di scavo 1958-1980", dans *Archeologia subacquea* 3, supplément au Bolletino d'Arte, 1985, p. 89 à 102 et deux articles sur les campagnes 1979-80 et 1981 dans *Forma maris Antiqui*, XI-XIII, 1975-1981.

30 Tchernia 1986, p.313 pour ce qui est de la "typologie" des amphores de Spargi et Sant'Andrea; et Tchernia 1990, p. 297-299 pour ce qui est de la datation fluctuante de Spargi.

31 Même les amphores sont parfois rongées.

32 cf. note 4.

33 Gruat, op. cit, p. 242 : dates absolues d'abattage qui s'étendent entre -118 et -109/-108.

34 César, B.G., VII, 42.

35 Période caractérisée par une proportion élevée de céramiques locales assez grossière, parfois non-tournée, de céramique à pâte claire, fine ou grossière, souvent zonée, pouvant présenter un engobe ou une couverture végétale noire, de vaisselle à pâte grise, fine ou mi-fine et de céramique peinte. Les importations sont représentées par de la céramique campanienne A, B et C, des amphores D1, des gobelets à parois fines, de type ancien, des cruches à lèvre en bandeau concave, des mortiers à rebord vertical de type précoce à parois évasée et par des tuiles.

36 Capanna : cabane, maison, cf BILLY, 1993, p.182.

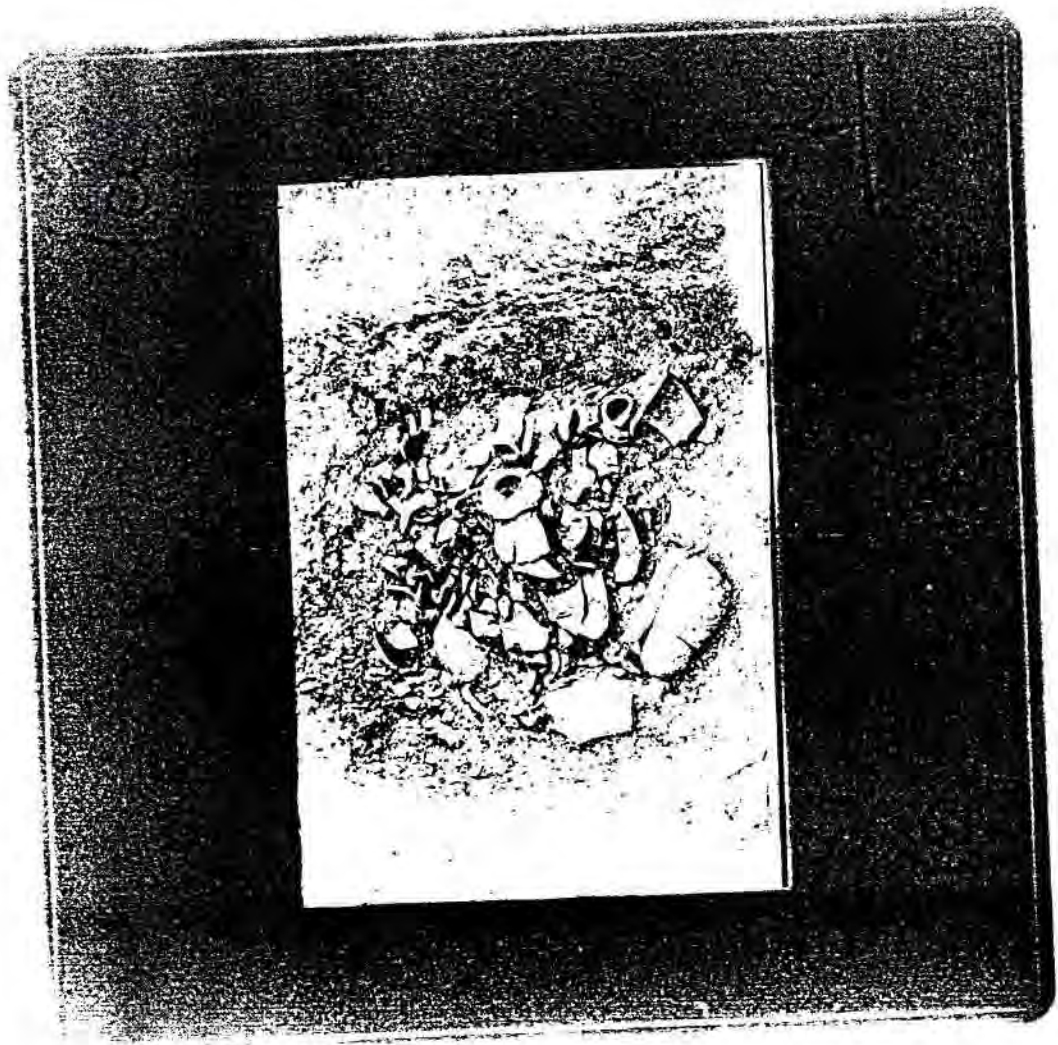


fig 1a



103-11-04

23

fig 16

Fig. 2

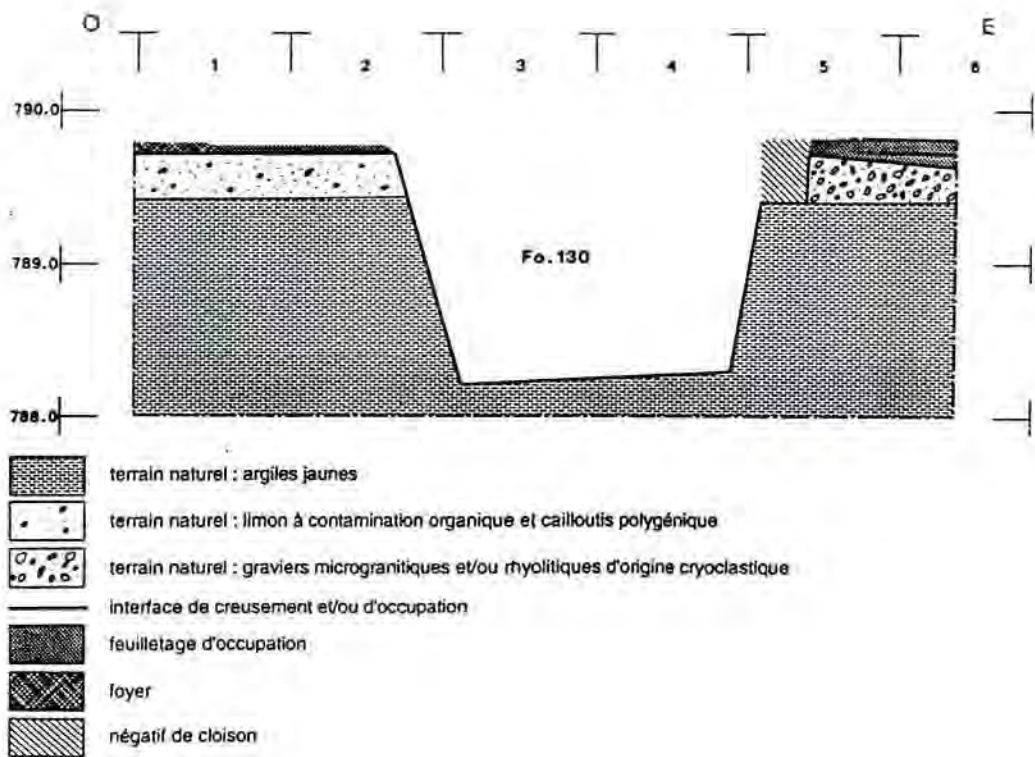


Fig. 3



C

Catégories	NI	Total	Formes
Céramique fine importée			
Campanienne B	1	1	1 assiette
Pâte grise fine catalane	1	7	1 pichet
Céram. commune importée			
Pâte claire italique	1	6	-
Cruche à pâte claire	2	27	2 cruches
Céramique fine Indigène			
Peinte A	3	16	3 bouteilles
Peinte B	2	12	2 gobelets
Pâte claire lustrée	2	26	2 gobelets
Pâte grise fine lissée fumigée	8	82	1 écuelle, 5 bols, 2 pots
Pâte sombre fine	5	40	1 écuelle, 4 pots
Céramique mi-fine Indigène			
Pâte claire mi-fine	1	1	1 pot
Micacée mi-fine	1	1	1 forme haute
Céram. grossière indigène			
Micacée grossière "Besançon"	3	5	1 pot, 2 jarres
Pâte claire grossière	2	6	1 forme haute, 1 couvercle
P. claire gross. à couverte noire	2	16	2 jarres
Pâte sombre grossière	13	273	4 écuelles, 2 jattes, 7 pots

Fig. 4.

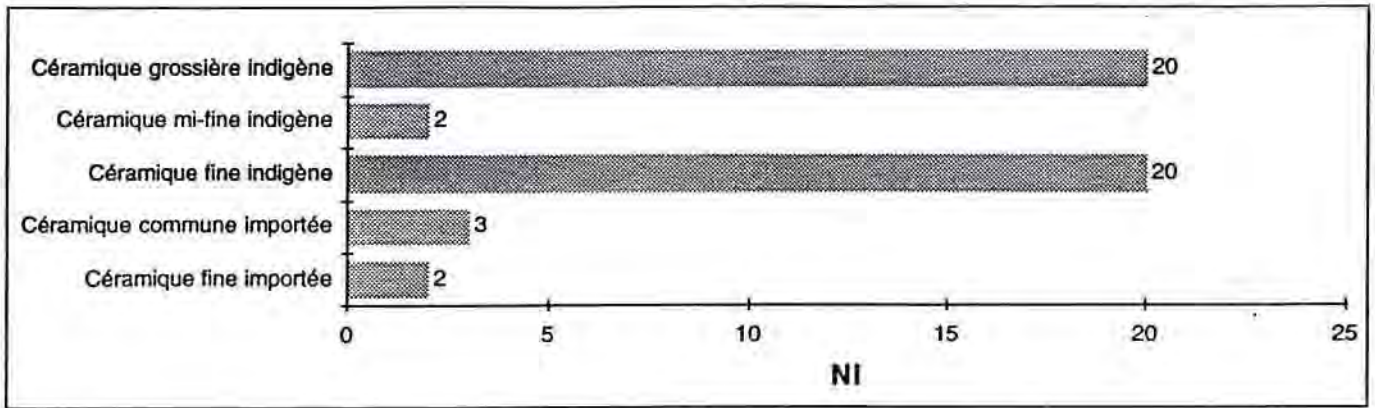


Fig. 5.

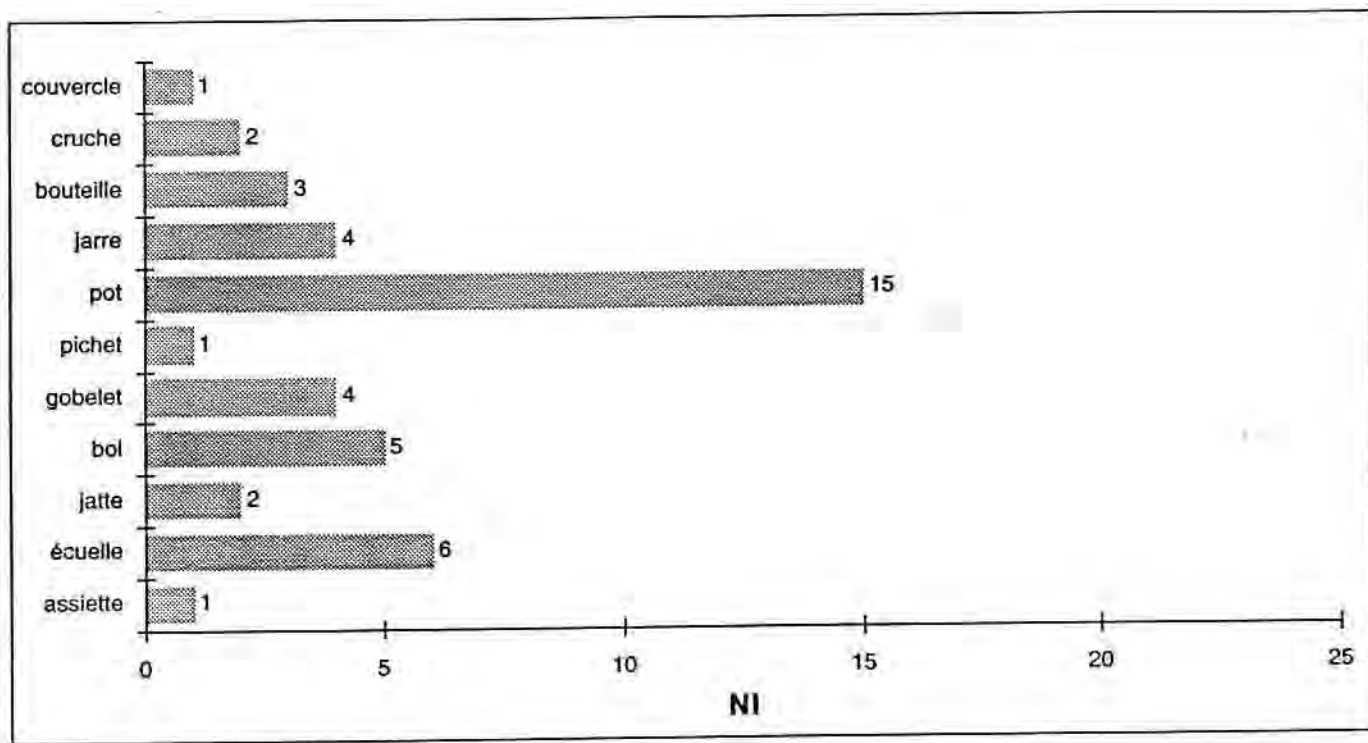
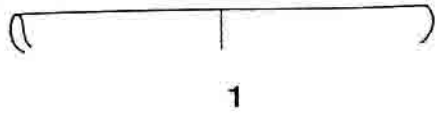
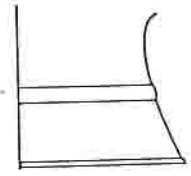


Fig. 6



1



2



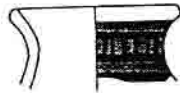
3



4



5



6



7



8



9



10



11



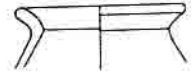
12



13



14



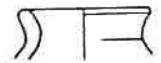
15



16



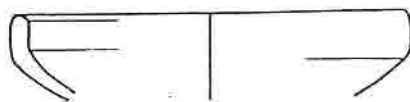
17



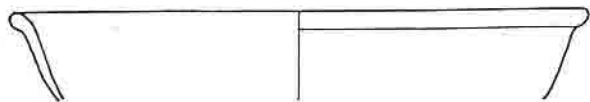
18



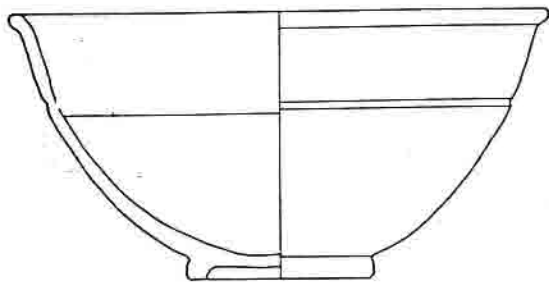
19



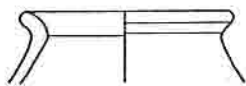
20



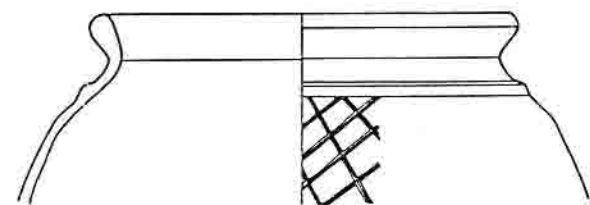
21



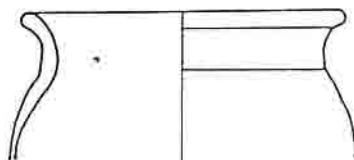
22



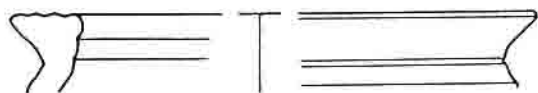
23



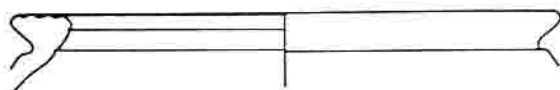
24



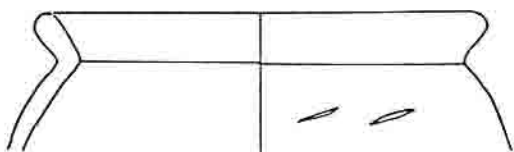
25



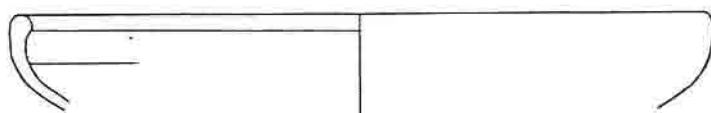
26



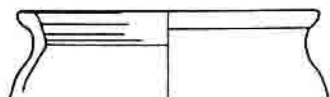
27



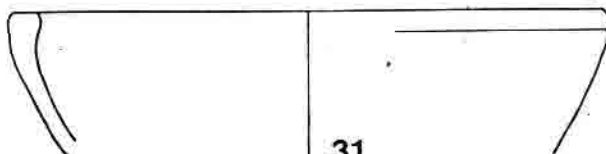
28



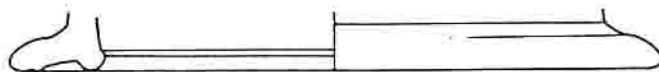
30



32



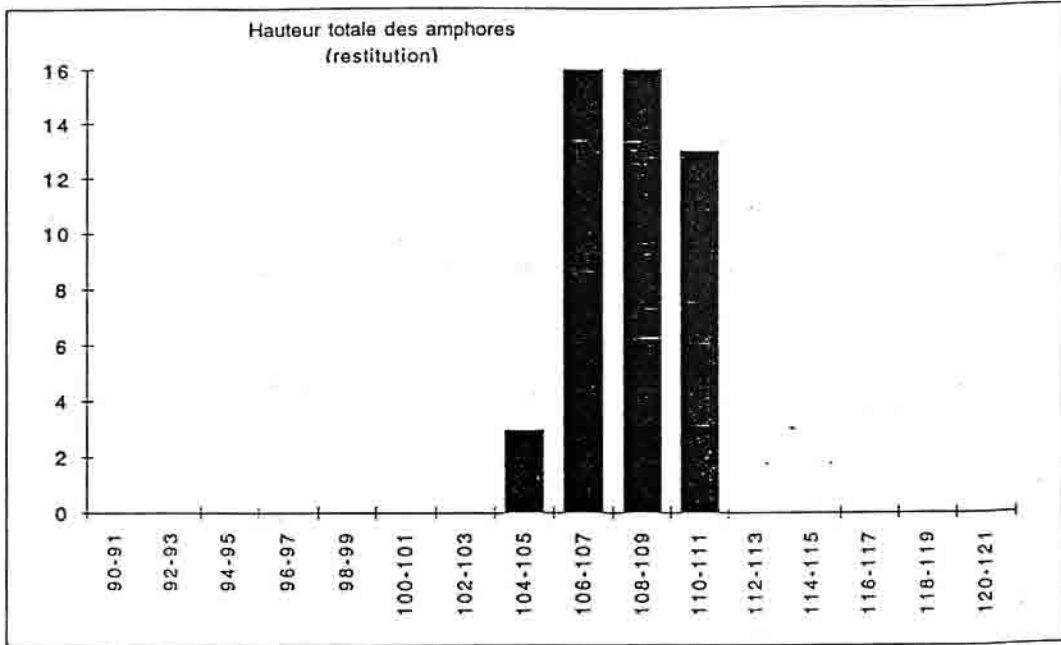
31



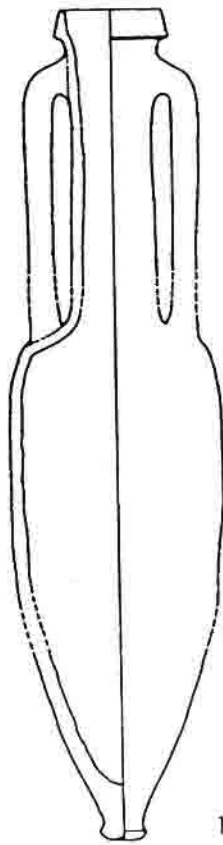
29

	DRESSEL I A (ou République III A)			DRESSEL I B (ou République III B)			DRESSEL I C		
	Lamboglia	Benoit	Stockli	Lamboglia	Benoit	Stockli	Lamboglia	Laubacher	
CAPACITÉ	≈ 20 l	17 à 24 l		≈ 26 l	26 à 27 l				
HAUTEUR TOTALE		≈ 1 m			1,15 à 1,20 m				
LEVRÉ	Hauteur	courte	>4<5,6 cm	<5 cm	plus haute	« atteint 6-8 cm »	>4,9 cm		>6 cm
	Profil	inclinée	profils divers		plus ou moins verticale	verticale			
	* à l'embouchure			<17,6 cm			>17 cm		
COL	Hauteur				court		très haut		
	Profil	cylindrique			légèrement tronconique		presque vertical	tronconique; * min. situé sous l'attache sup. des anses.	
ÉPAULE	Liaison avec la panse	angle arrondi		angle plus arrondi	angle vif	« a tendance à faire un angle droit avec la panse »	angle plus vif	soulignée non par un angle mais par un ressaut	
	Position du point d'inflexion entre la courbe concave de la liaison col-épaule et la courbure convexe de la liaison épaule-panse Inclinaison			plus à l'intérieur			plus à l'extérieur (approximativement au * max. de l'amphore) plus voisine de l'horizontale		
PANSE		basse			plus haute et plus fine	« en ogive »	plus cylindrique	plus étroite et fuselée	
ANSES		légèrement flexueuses			verticales		section plus grosse	toujours très flexueuses et vers le haut. La soudure adhérente s'étend sur la base du col	
PIED	[le texte est défiguré par une faute d'impression]			hauteur intérieure: <12,5 cm	généralement cylindrique avec fond plat	cylindrique allongé	hauteur intérieure: >15 cm		

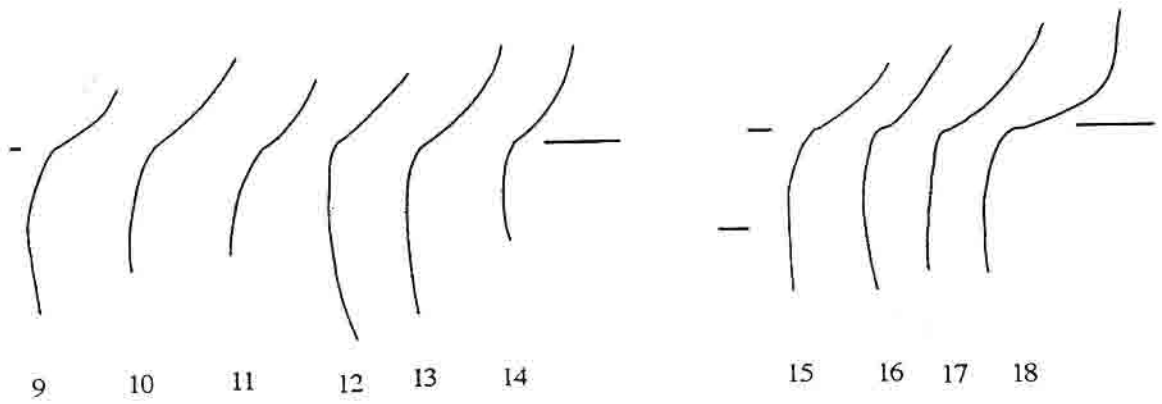
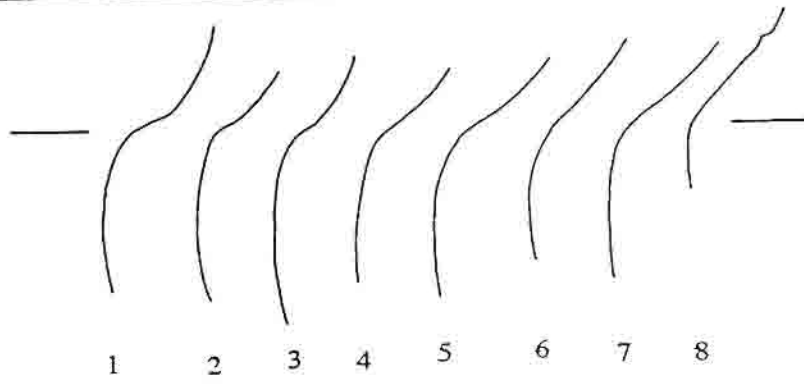
fig. 9



10



1:10



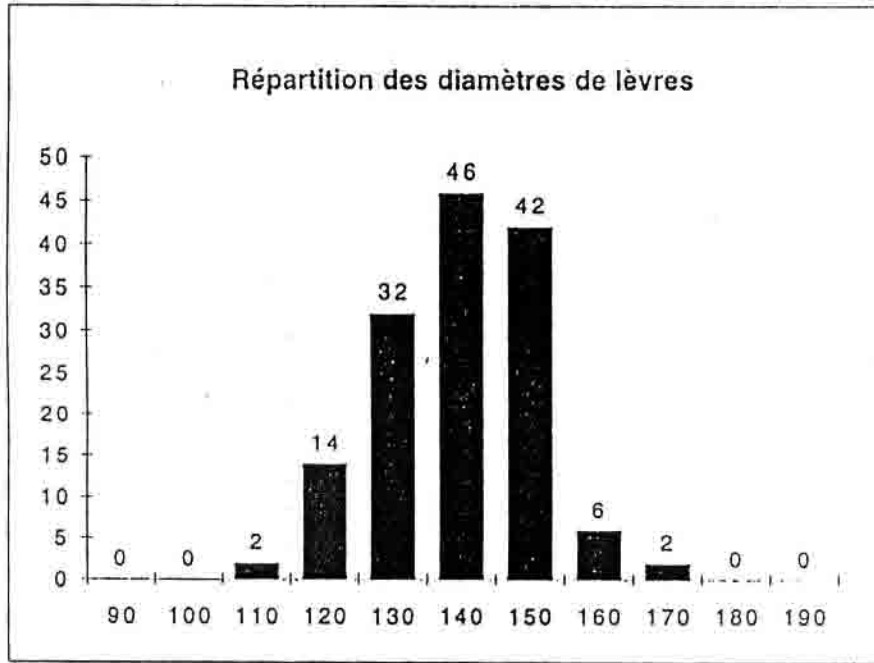


Fig. 12

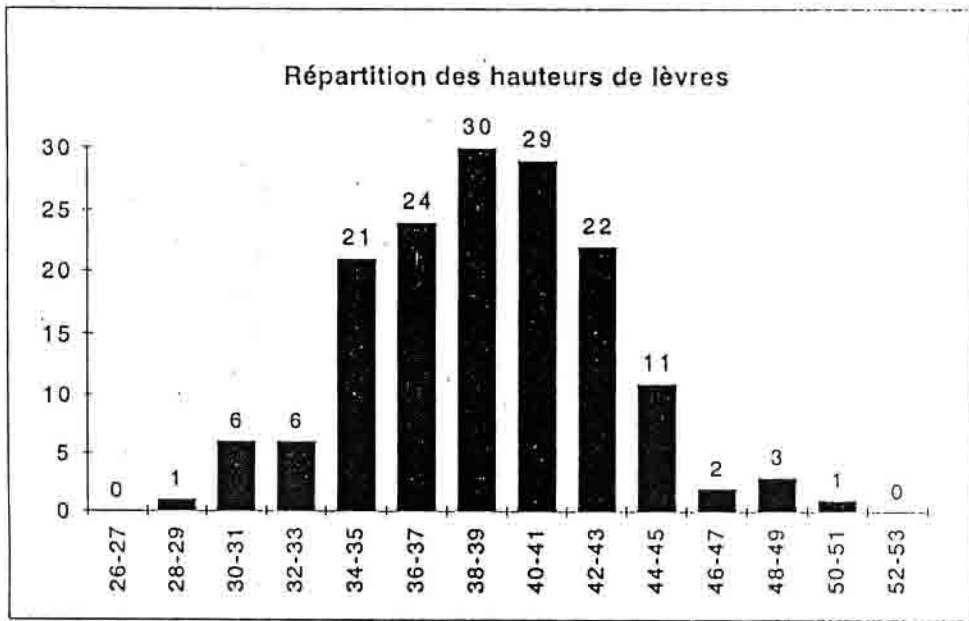
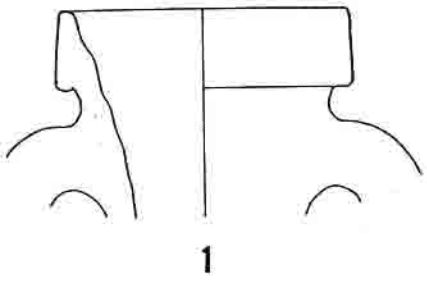
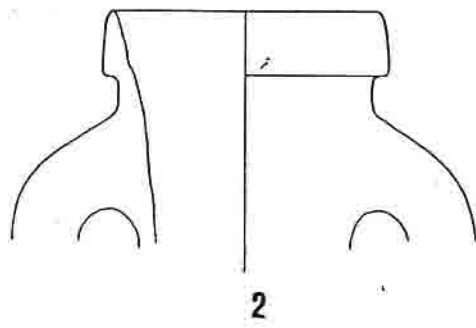


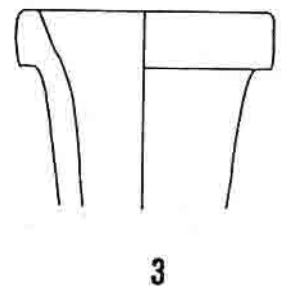
Fig.13



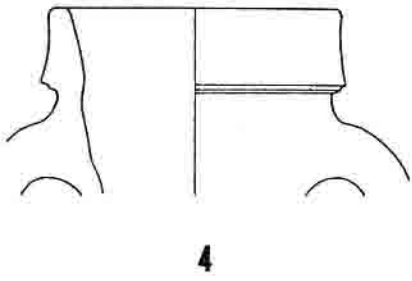
1



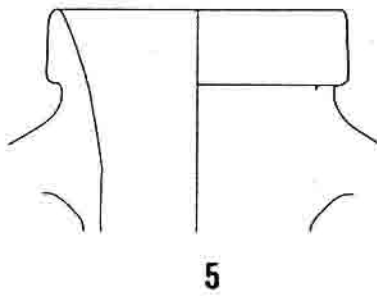
2



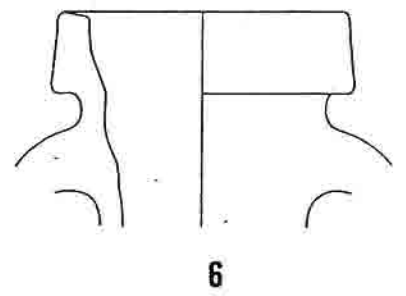
3



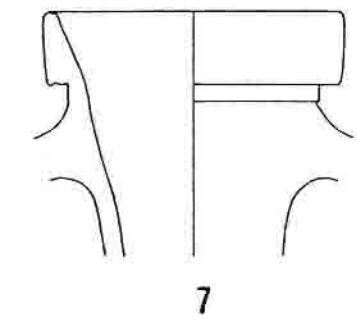
4



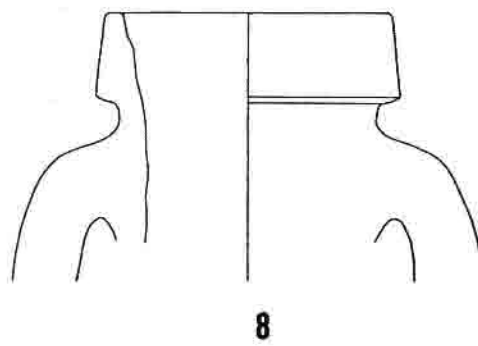
5



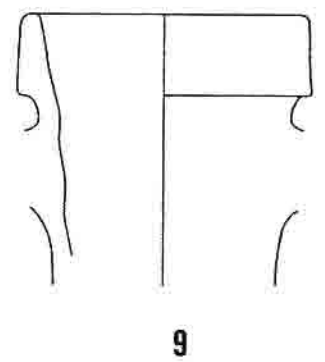
6



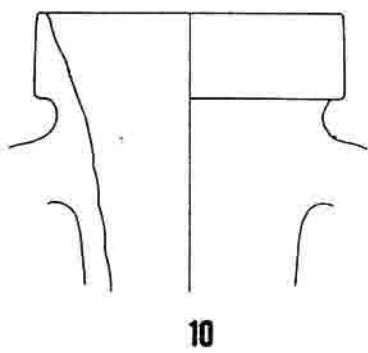
7



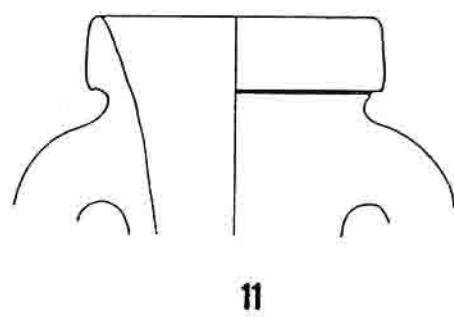
8



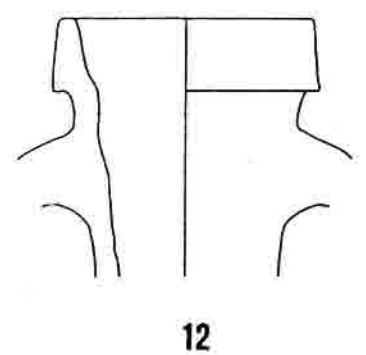
9



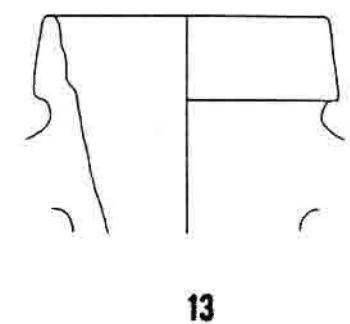
10



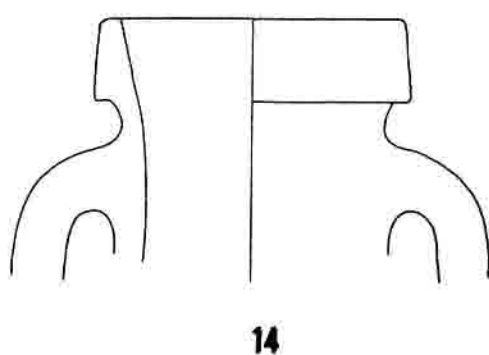
11



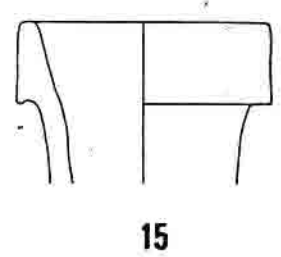
12



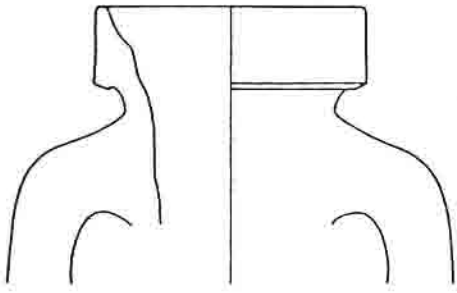
13



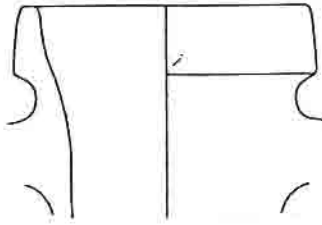
14



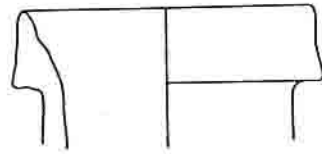
15



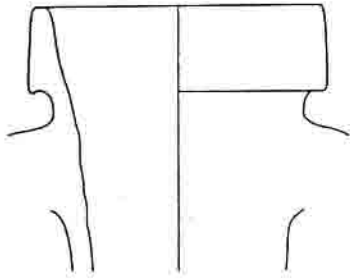
16



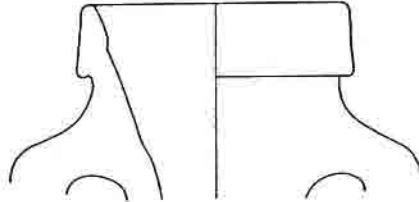
17



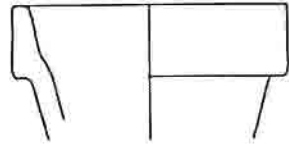
18



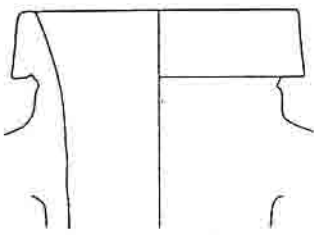
19



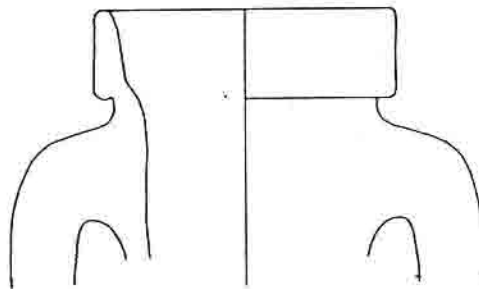
20



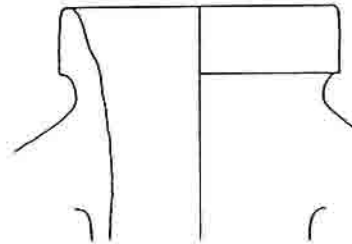
21



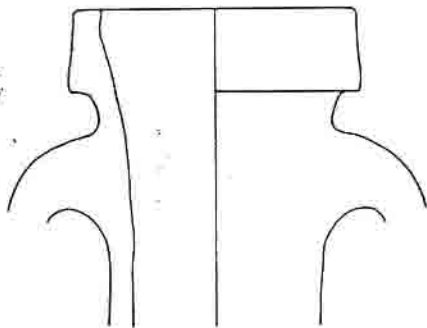
22



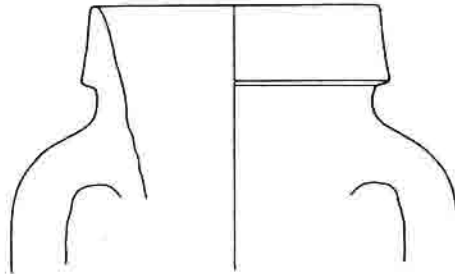
23



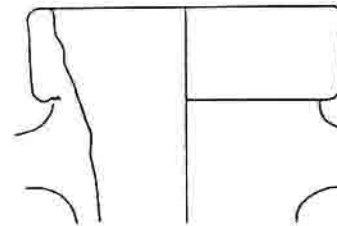
24



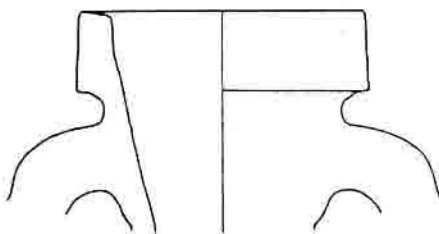
25



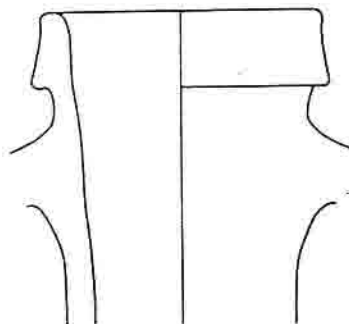
26



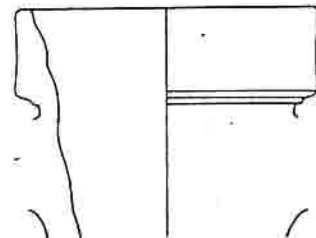
27



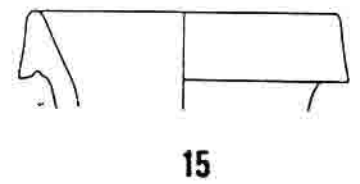
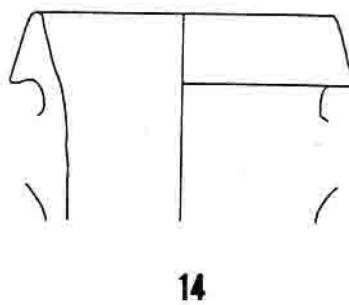
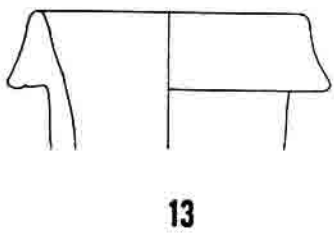
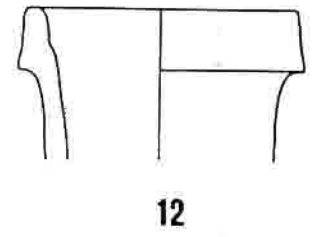
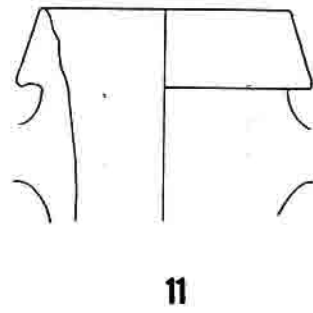
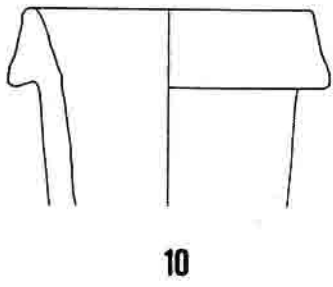
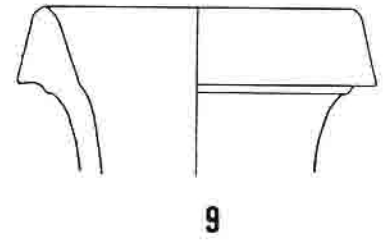
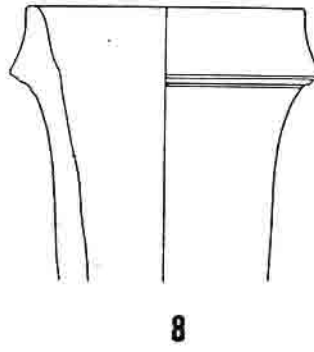
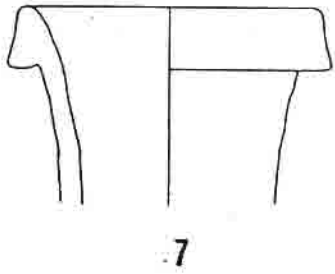
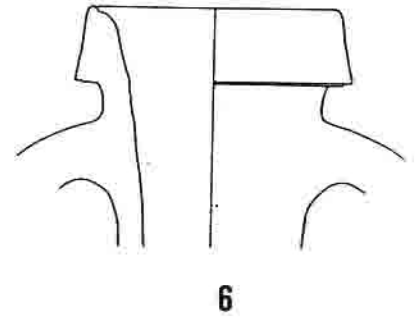
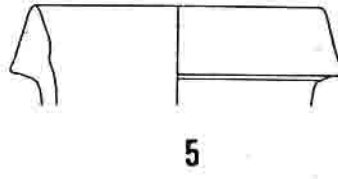
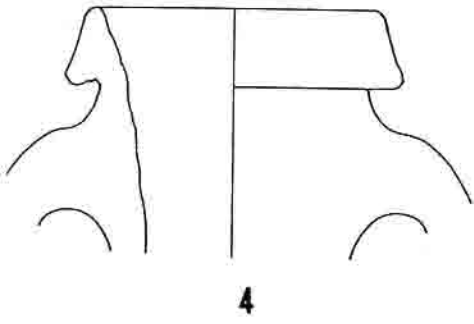
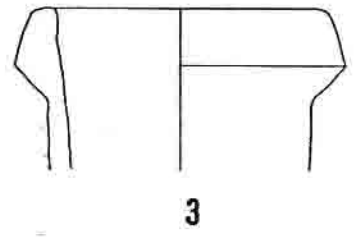
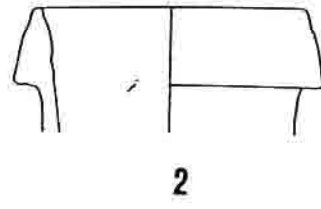
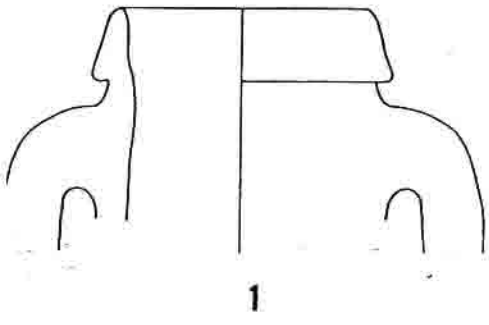
28

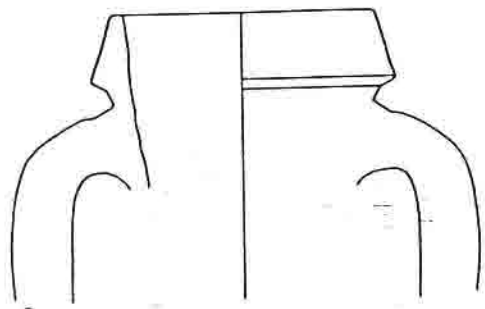


29

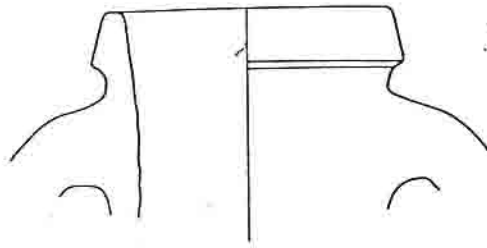


30

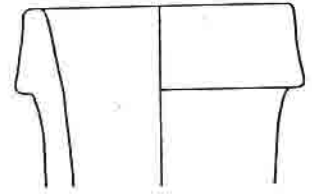




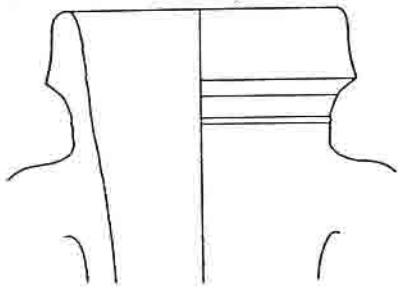
16



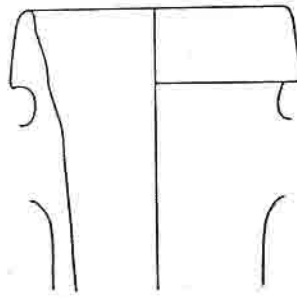
17



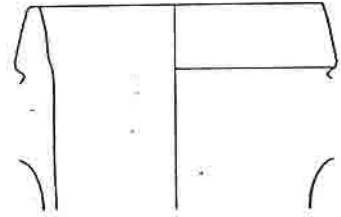
18



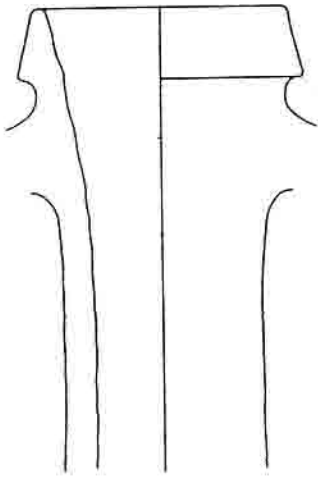
19



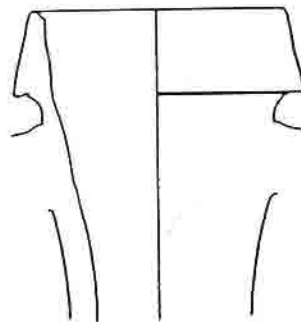
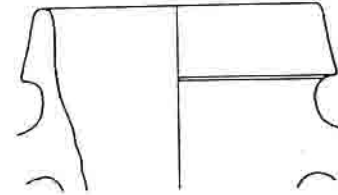
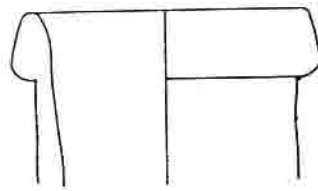
20



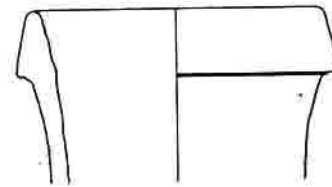
21



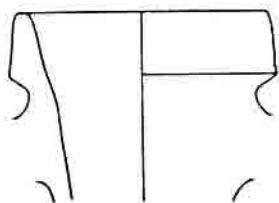
22



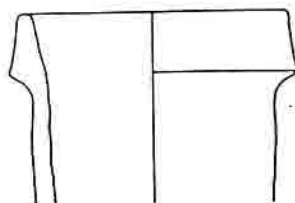
23



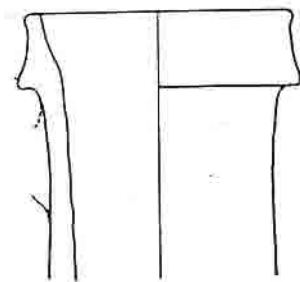
24



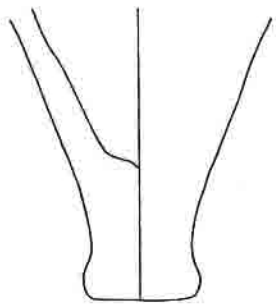
25



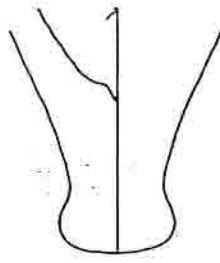
26



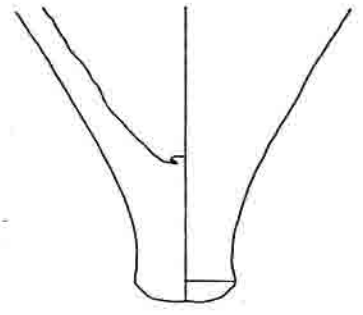
27



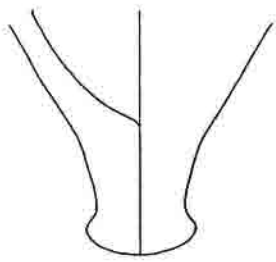
1



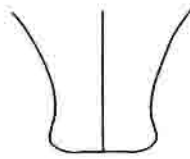
2



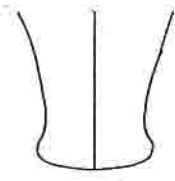
3



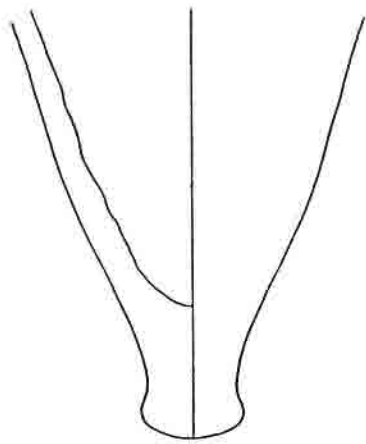
4



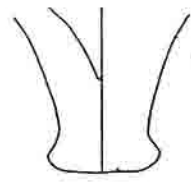
5



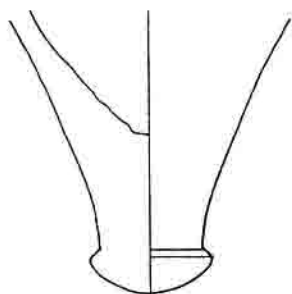
6



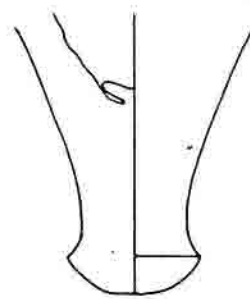
7



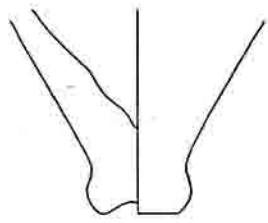
8



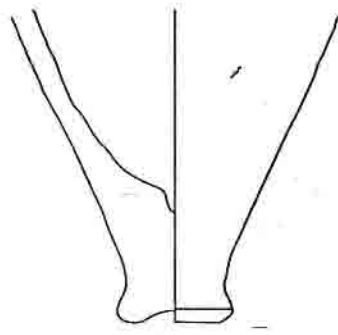
9



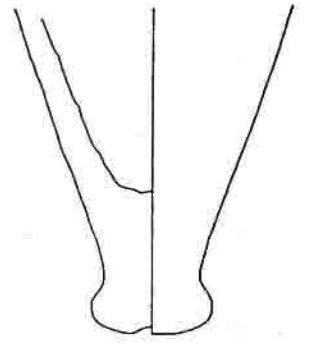
10



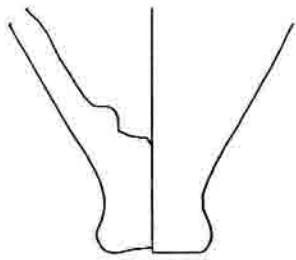
1



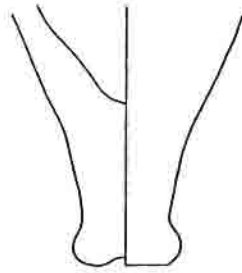
2



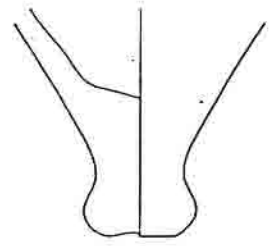
3



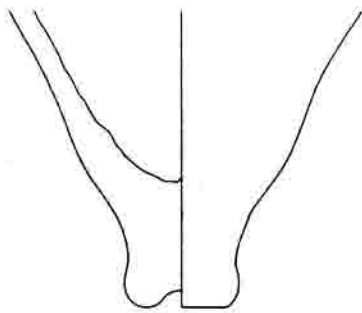
4



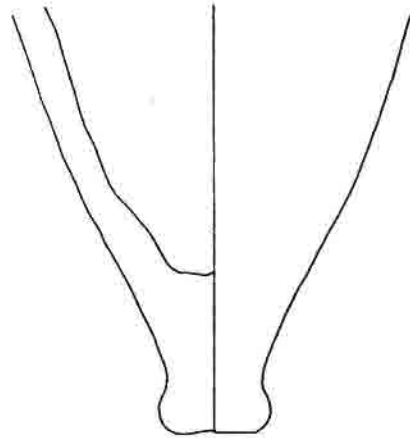
5



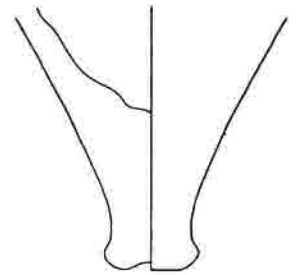
6



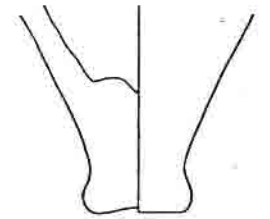
7



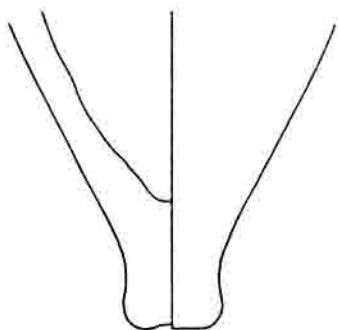
8



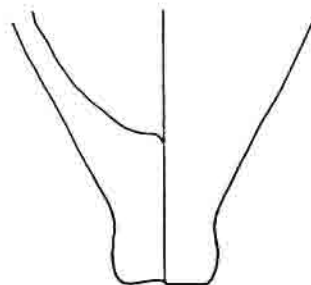
9



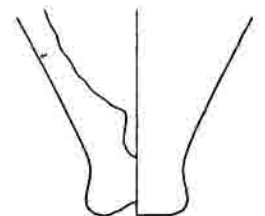
12



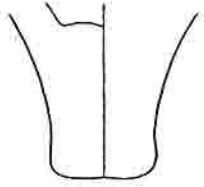
10



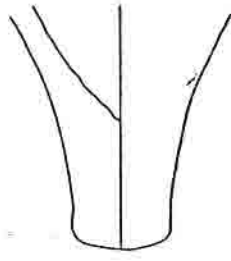
11



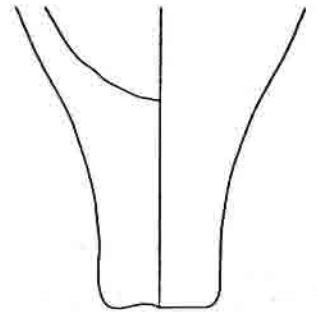
13



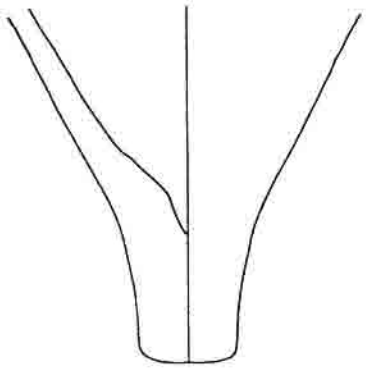
1



2



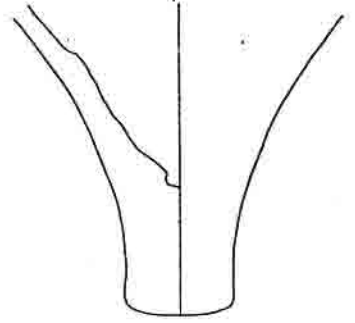
3



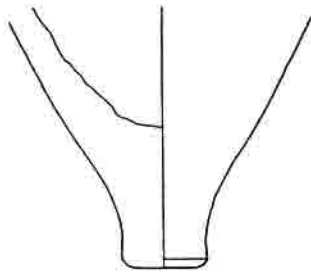
4



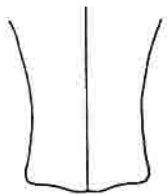
5



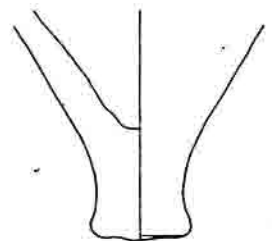
6



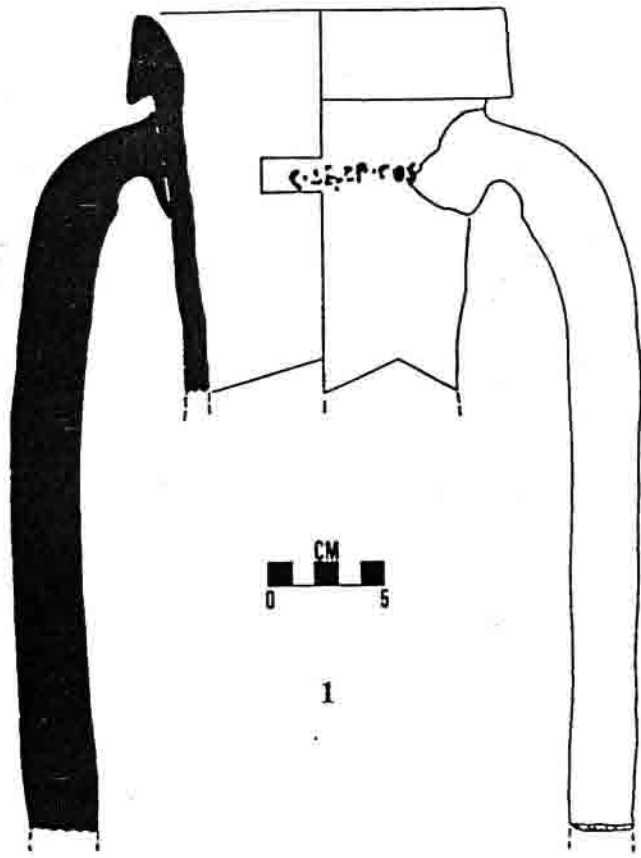
7



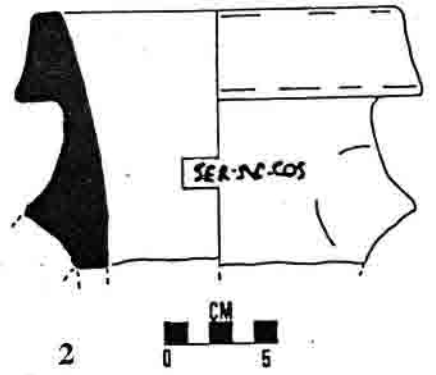
8



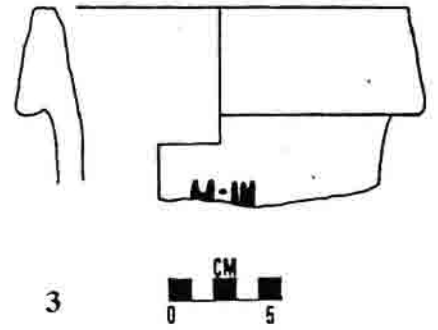
9



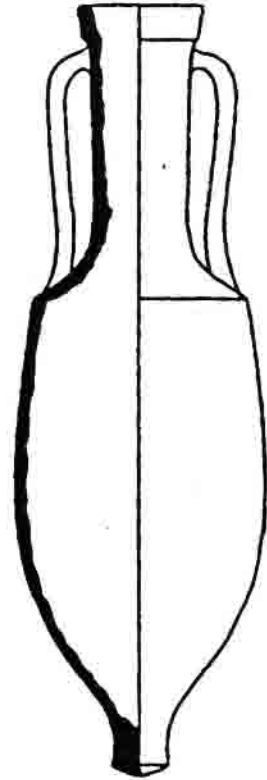
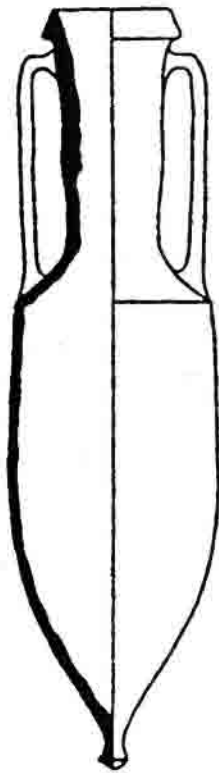
1



2



3



4

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE NATIONALE DU MONT BEUVRAY
CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
INSTITUT D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE



Le Parc-aux-Chevaux

*Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC1)
Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1995*

LAUSANNE 1995

Le Parc-aux-Chevaux

Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC1)

Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1995

Couverture : *Fibule de tradition Nauheim, état
4/5, inv.5771-1, planche VII, N°47.*

SOCIÉTÉ D'ECONOMIE MIXTE NATIONALE DU MONT BEUVRAY
CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
INSTITUT D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE

LE PARC-AUX-CHEVAUX
RAPPORT SUR LA CAMPAGNE DE FOUILLES D'OCTOBRE 1995

ORGANISATION DU CHANTIER

Directeur:

Prof. Daniel Paunier

Responsable scientifique:

Thantal Martin Pruvot, assistante

Responsable de la gestion du mobilier:

Thierry Luginbühl, assistant

Dessinateur, topographe:

José Bernal, adjoint technique

Rédaction du rapport:

Thantal Martin Pruvot, José Bernal, Thierry Luginbühl (mobilier et chronologie)

Fouilleurs:

Andres Caroline, Dudan Wladimir, Forclaz Catherine, Middleton Paul, Montandon Benoît, Oberli Didier, Reymond Sandrine, Simon Pascal, Tille Muriel, Vietti Gianluca, Monnier Jacques, Ogay Alexandre (étude du mobilier métallique), Theurillat Thierry.

Financement particulier:

Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de Lausanne

PAO, CAO, DAO:

José Bernal

INTRODUCTION (fig.1)

La campagne de fouille s'est déroulée du 25 septembre au 7 octobre avec un effectif moyen de 11 étudiants. La documentation et le mobilier archéologique inventorié ont été transférés momentanément à l'Institut d'Archéologie et d'Histoire Ancienne de l'Université de Lausanne pour l'élaboration du rapport.

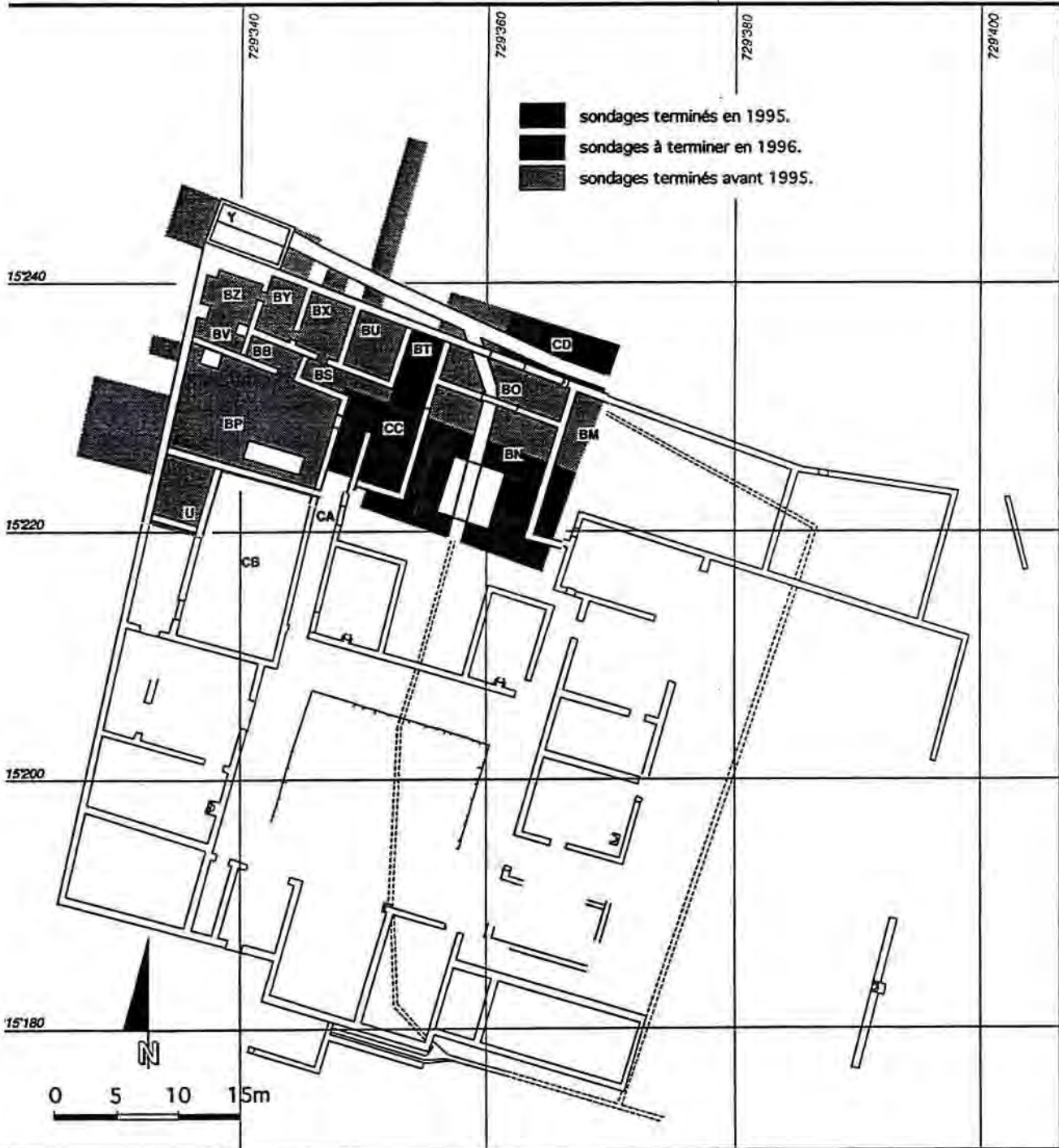


Fig.1. Plan général des zones fouillées de 1988 à 1995. La dénomination des locaux est celle de J.-G. Bulliot.

Les objectifs de cette année étaient les suivants:

- terminer les sondages commencés l'année précédente dans les locaux CC, BN et BT
- implanter deux nouveaux sondages, d'une part à l'extérieur du mur de façade nord de PC1, afin de déterminer le tracé précis de la palissade Fo. 185 mise au jour en 1994, d'autre part dans la partie sud du local BM (fig.1).

LES RESULTATS

L'ETAT 1 (fig.3)

1. Pour une description de la structure Fo. 130 voir le rapport de 1994, p. 6. Contrairement à ce que nous espérions, il n'a malheureusement pas été possible de confirmer la présence d'un plancher de bois au-dessus de la cave.
2. Dimensions maximales des fosses: Fo. 205: 74 cm.; Fo. 215: 40 cm.; Fo. 218: 120 cm. (les limites de cette fosse ne sont pas encore toutes connues). Leur profondeur varie de 40 cm. à 70 cm.

L'intervention dans la zone orientale de la cave Fo. 130¹ a révélé la présence de petites fosses (Fo. 205, Fo. 215 et Fo. 218) et d'une structure excavée plus importante, qui pourrait être une nouvelle cave (Fo. 204). Les fosses Fo. 205, Fo. 215 et Fo. 218, de dimensions variables, présentent des formes plus ou moins circulaires² (fig.2). Il s'agit probablement, comme la fosse Fo. 191 mise au jour l'année dernière, de petits silos (à céréales?), en rapport peut-être avec la cave Fo. 130. L'interprétation du TP 225 comme trou de poteau bordant la fosse Fo. 218 n'est pas certaine: la fouille de l'année prochaine devrait permettre de répondre à cette question.

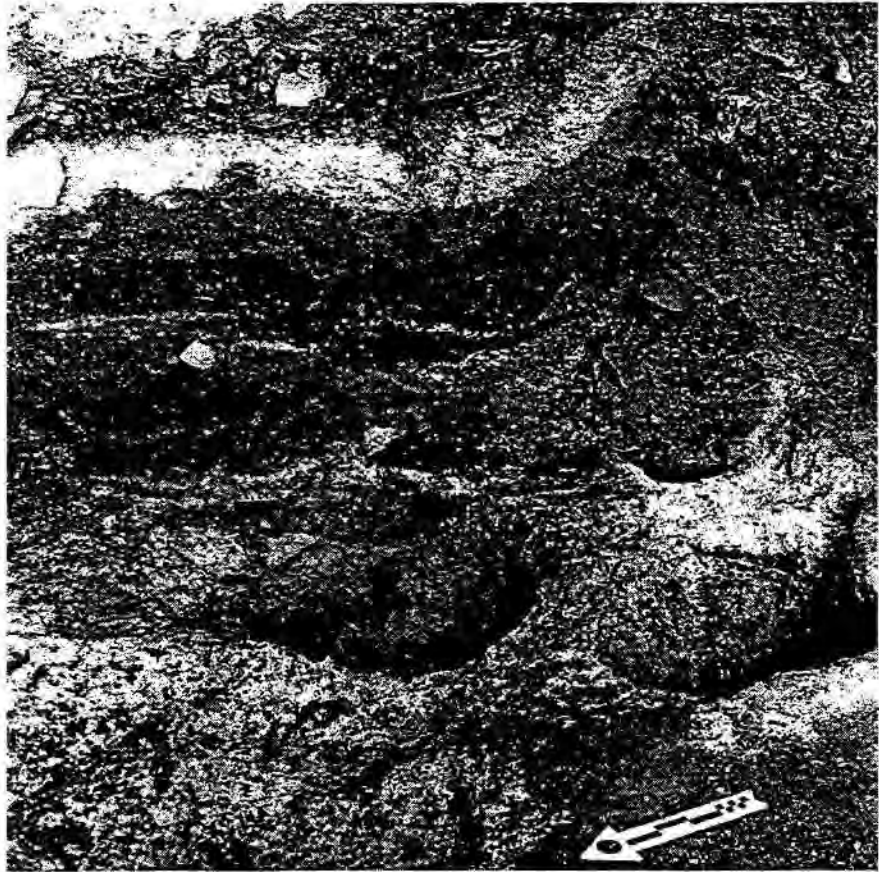


Fig.2 Les fosses Fo. 205, Fo. 215 et Fo. 218, de l'état 1.

3. Seule sa profondeur maximale de 1,40 m. au-dessous du sommet du terrain naturel est actuellement connue.

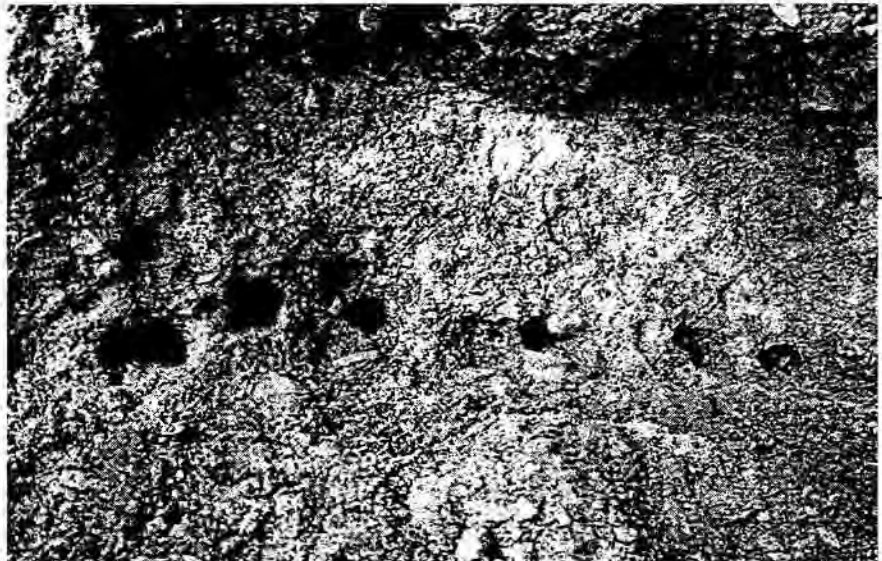
Au sud de ces différentes structures est partiellement apparue en coupe une nouvelle grande fosse (Fo. 204), qui pourrait être une cave du même type que celle de l'année dernière (Fo. 130). Seul un tronçon de sa limite orientale a été mis au jour: sa forme générale reste inconnue³. Il n'est pas impossible que son fond, très

accidenté, ait partiellement conservé les traces d'alvéoles ovoïdes de profondeurs variables (de 15 cm. à 60 cm.), ayant peut-être servi à compartimer les denrées stockées. Cette hypothèse devra être vérifiée par les campagnes de fouilles ultérieures. Aucun niveau de circulation en relation avec cette fosse n'a pu être mis en évidence. Son remplissage semble avoir été rapide, suite à un effondrement partiel des parois: elle est en effet comblée, d'abord par de l'argile jaune-rouge peu compacte (provenant des parois creusées dans le terrain naturel), ensuite par une épaisse couche noirâtre, contenant un abondant matériel archéologique, présentant le même faciès céramologique que le mobilier de la cave 130 (voir le chapitre matériel); le tout est scellé par une couche de remblai, sur laquelle repose le niveau de circulation de l'état 2. La structure semble recoupée par la grande fosse Fo. 133 de l'état 2⁴.

Dans l'état actuel de nos connaissances, il est particulièrement délicat d'expliquer le plan d'ensemble de cet état 1. Nous pouvons simplement constater que cette période d'occupation est caractérisée par la présence de caves et de fosses/silos, qu'il est difficile d'associer à des niveaux de circulation (excepté le sol SI 228) ou à des habitats bien définis. Ces structures se trouvaient-elles à l'intérieur ou à l'extérieur des maisons? Cette zone était-elle réservée exclusivement au stockage des denrées? Où se trouvent les habitats associés? Autant de questions qui restent actuellement sans réponse.

L'ÉTAT 2 (fig.5)

L'élargissement d'un sondage implanté en 1993 a permis le dégagement d'un segment supplémentaire de la palissade Fo. 131⁵ (fig.4): une dizaine de négatifs de piquets, espacés de 5 cm. à 14 cm., ont été mis en évidence dans le terrain naturel. Comme les années précédentes, le fossé d'implantation est apparu de manière évidente⁶. Les limites occidentales et orientales de la structure ne sont toujours pas connues. Le niveau de circulation fonctionnant avec cette palissade, constitué de limon damé (situé à une altitude moyenne de 790,20 m.), est apparu beaucoup plus clairement cette année.



4. Nous renonçons cette année à publier les coupes stratigraphiques de cette fosse Fo. 204, les inconnues étant encore beaucoup trop nombreuses.

5. Cette zone, englobe la cave Fo. 130 de l'état 1.

6. Pour une description détaillée de cette palissade Fo. 131, voir le rapport de 1993, p. 7.

Fig.4 La palissade de l'état 2, Fo. 131.

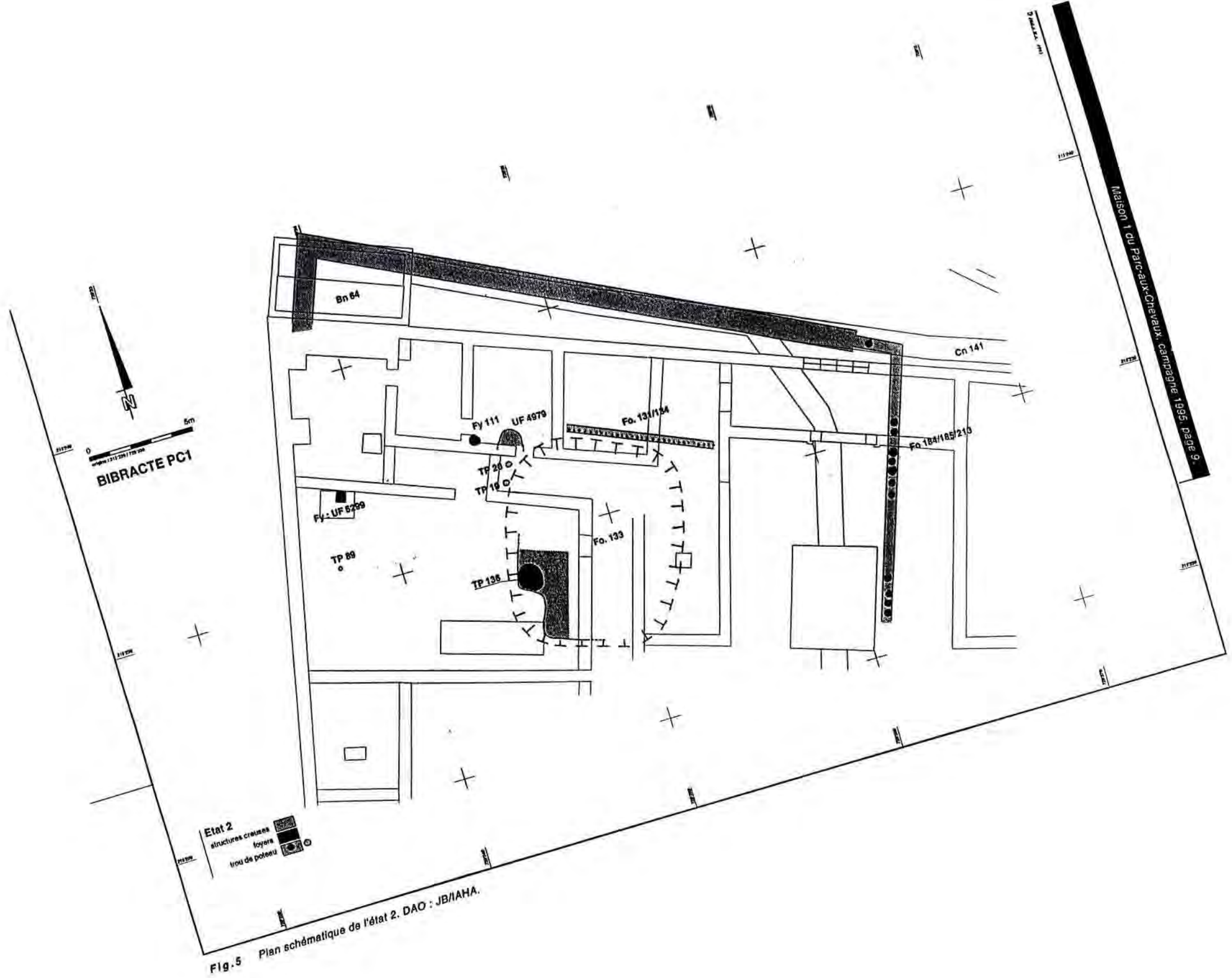


Fig. 5 Plan schématique de l'état 2. DAO : JB/AHA.

Le fossé Fo. 185 a été repéré à deux reprises. Au sud, quatre négatifs de poteaux équarris à base plane, dont l'un a conservé ses pierres de calage, ont été mis en évidence; trois d'entre eux ne sont séparés que de quelques centimètres, le quatrième se trouve à environ 40 cm. plus au nord. Leurs dimensions étant plus ou moins constantes (environ 40 cm. de côté), nous pouvons imaginer la présence d'un cinquième poteau qui n'aurait pas laissé de trace. La limite sud de ce fossé demeure ici inconnue. En revanche le sondage *extra muros* a permis de mettre en évidence son angle nord-est, situé juste au-dessous de l'aqueduc Cn 141 de l'état 5 (fig.6).



Fig.6 La grande palissade de l'état 2 (Fo. 185)

7. Les investigations de 1993 entreprises sous le grand bassin Bn 64 avaient révélé en stratigraphie le sommet de la récupération du fossé Fo. 185. La présence du bassin avait empêché de le fouiller entièrement, son fond n'avait pu être observé: les éléments archéologiques faisaient alors défaut pour que ce fossé soit interprété comme tel.
8. Pour une description de la fosse d'implantation de cette structure, voir le rapport de 1994, p. 8.

Sa limite nord-ouest est également connue: grâce aux découvertes de ces deux dernières années, il est possible d'interpréter les traces observées naguère sous le grand bassin Bn 64 comme la suite de cette structure⁷. A l'emplacement de l'angle nord-est du fossé, un seul négatif de trou de poteau a été observé, présentant les mêmes caractéristiques que ceux décrits plus haut. En revanche, la fosse d'implantation dans le terrain naturel est bien visible⁸. Après récupération des poteaux de bois à certains endroits seulement, cette palissade a été scellée par les sols de l'état 3 (fig. 12, c. 306).

En ce qui concerne la grande fosse Fo. 133, ses limites orientale et septentrionale ont pu être partiellement observées, grâce à l'effondrement des couches dans les locaux CC et BT : la poursuite des fouilles en profondeur permettra d'en savoir plus.

Dans l'état actuel de notre recherche, il est malaisé de proposer une interprétation cohérente du plan de l'état 2. La fosse 133 est peut-être une cave ou un grand silo à parois verticales, bordée d'une petite palissade (Fo. 131), qui marque son emplacement au sol et la protège. Son entrée (constituée d'un escalier, d'un plan incliné?) pourrait se situer au sud, à l'emplacement du décrochement, renforcé par un imposant trou de poteau (TP 136). Il n'est pas impossible que les deux trous de poteaux TP 20 et TP 19 fassent partie d'une palissade occidentale. Le foyer FY 111 était-il à l'intérieur d'une maison? La grande palissade (Fo. 185) fonctionnait-elle comme enclos d'un ensemble constitué d'un habitat en structure légère et d'une grande cave/silo? Cette dernière se trouvait-elle à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison? Aucune trace de sablière basse, aucun alignement de poteaux, par exemple, ne permet pour l'heure la restitution de murs. Malgré les nombreuses structures postérieures implantées dans les couches de l'état 2, on ose espérer que ces questions trouveront des réponses dans le futur.

L'ÉTAT 3 (fig.7)

Les découvertes de cette année permettent de mieux saisir le plan d'ensemble de l'état 3, grâce à la mise en évidence de solins non maçonnés, de trous de poteaux et de sols. Un élément paraît se confirmer : le grand espace situé à l'est (E 10) forme une grande pièce plus ou moins quadrangulaire, à poteau central, d'environ 10 m. sur 8 m. En revanche, il apparaît clairement aujourd'hui que le mur maçonné M 153, que nous supposons appartenir à l'état 3, constitue la fermeture orientale de la maison de l'état 4. Nous pouvons toutefois imaginer la présence, à l'état 3, d'une structure légère délimitant à l'est cette grande pièce à poteau central (E 10), qui aurait été entièrement détruite par l'implantation de M 153. Cette hypothèse est renforcée par le trou de poteau TP 226, situé à l'angle présumé du local. Les sols SI 211 et SI 212 attestent la présence de pièces d'habitation dans la zone méridionale, dont nous ne connaissons pas encore les limites exactes.

Comme l'année précédente, les sols de l'état 3, situés à une altitude moyenne de 790,00 m. (fig. 11 et 12, c. 305) et de 790,20 m. dans la pièce E 8, ont été facilement repérés sur l'ensemble de la zone fouillée: ils apparaissent sous la forme d'une couche assez épaisse de limon graveleux jaune, très compact (de 5 cm. à 10 cm.), provenant des terrains naturels, sur laquelle repose un feuilletage d'occupation. Une fine couche de démolition des cloisons en terre et bois (qui ont accidentellement ou volontairement brûlé) est également visible dans tous les sondages⁹. Signalons encore que les sols de l'état 4 reposent directement sur cette fine couche de démolition (fig. 11 et 12, c. 403).

9. Voir également le rapport de 1994, p. 11.

Le sondage *extra muros* au nord de PC 1 (E 9)

La fosse Fo. 210

Le sondage implanté au nord du mur de façade de PC 1 a révélé la présence de structures difficilement interprétables, tant au niveau fonctionnel que chronologique. Seule une petite partie de ce qui peut être une cave ou un silo a été touché par la fouille¹⁰. Il s'agit d'une structure excavée dans le terrain naturel, à une profondeur de plus de 3 m. au-dessous du sommet de la terre végétale (le fond se trouve à environ 787,80 m.), dont les parois ont été renforcées par des poteaux de bois verticaux. Il est possible que son fond était constitué d'un plancher de bois, reposant sur une couche servant peut-être d'isolation, contenant des fragments de céramique, notamment des amphores. Le remplissage, après abandon, semble avoir été assez rapide: une réutilisation comme fosse-dépotoir est à écarter. Le matériel archéologique qui en provient indique que l'abandon a eu lieu durant l'état 3. Si l'hypothèse d'un plancher de bois est exacte, cette cave semble bien avoir été creusée également à l'état 3: la couche drainante sous-jacente, en effet, a livré un tesson de *terra nigra*, dont la présence jusqu'à ce jour n'a jamais été relevée dans des ensembles antérieurs (voir le chapitre matériel). Mais tous ces éléments restent encore à vérifier et à préciser.

10. Nous renonçons cette année à publier les coupes stratigraphiques de ce sondage, les inconnues étant encore beaucoup trop nombreuses.

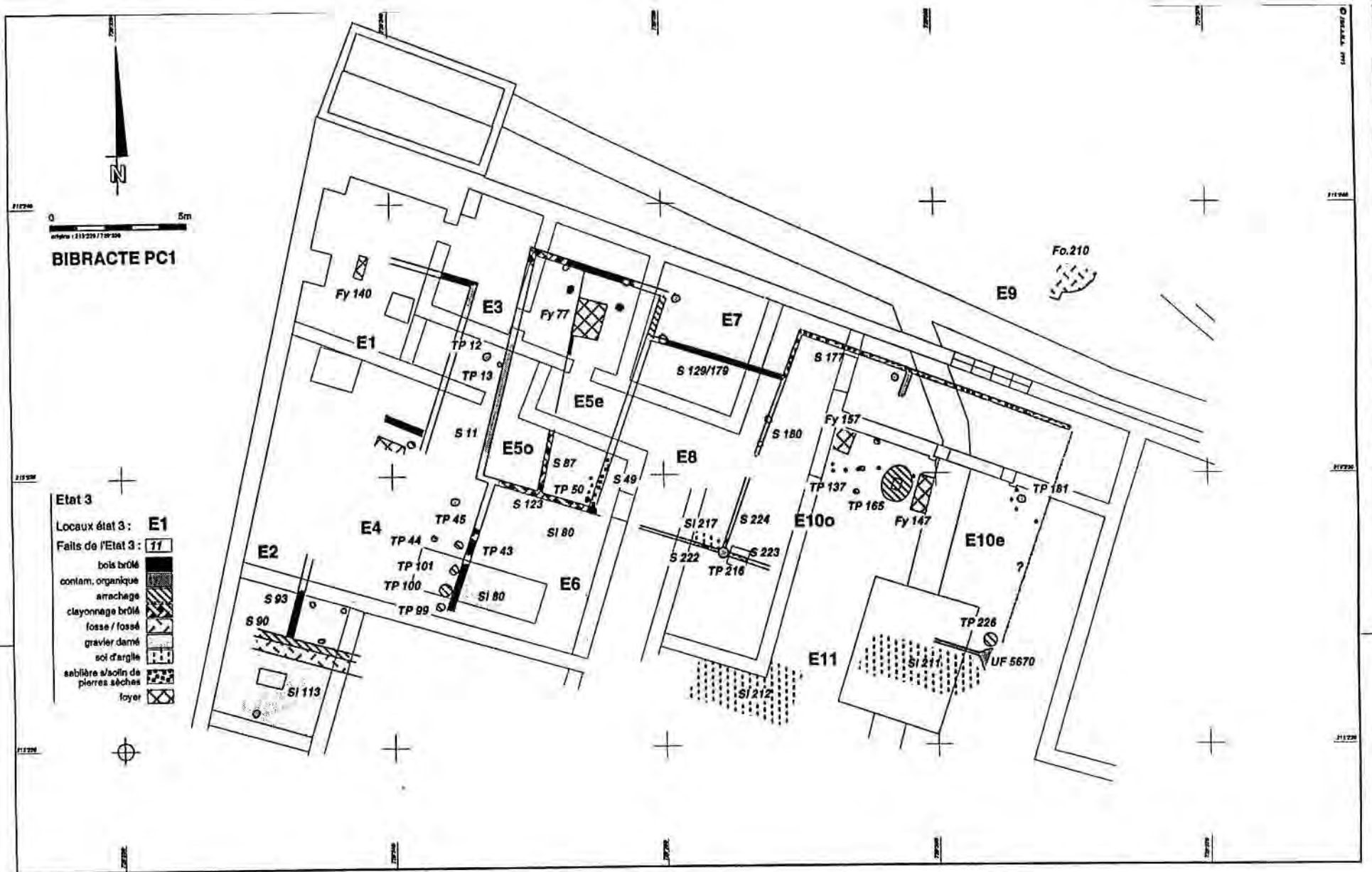


Fig.7 Plan schématique de l'état 3. DAO : JB/IAHA.

Après comblement partiel (sur environ 2 m.), la structure a été réutilisée ultérieurement (état 4 ou 5). Le fond (situé à l'altitude de 790,80 m. environ) est tapissé de fragments de terre cuite et ses bords sont renforcés par des poteaux de bois verticaux, aux mêmes emplacements que les précédents. Le remplissage est constitué de pierres, concentrées sur le fond et contre les parois, mêlées à du limon noir très fin et très homogène. Cette structure, dont la fonction reste obscure, est scellée par la terre végétale: aucune couche de démolition n'est apparue en plan ou en coupe, aucun niveau de circulation en relation avec elle, n'a pu être mis en évidence. Etait-elle apparente durant l'occupation de la maison à l'état 4 ou 5? Faut-il la mettre en relation avec les chantiers de construction ultérieurs? Impossible de répondre pour l'instant.

Les niveaux de voies

Le sondage n'a révélé aucun niveau de voie semblable à celui qui avait pu être observé le long de la façade occidentale de PC 1. Seule une fine couche de sable, sur laquelle repose des fragments d'amphores posés à plat, pourrait constituer un niveau de marche, fonctionnant peut-être à l'état 3, avec la fosse Fo. 210. Cette hypothèse doit être vérifiée. L'absence de voie durant les états 4 et 5 s'explique peut-être par les ravinements et l'érosion (particulièrement pendant l'état 5)¹¹; encore que l'existence d'une véritable rue ne s'impose pas vraiment : une aire de circulation sobrement aménagée, reliant l'entrée de la maison à la grande voie nord-sud, qui longe la maison à l'ouest, pourrait suffire. Les quelques sondages implantés dans cette zone nord tendent à confirmer ce fait.

11. Rappelons que la maison PC 1 se trouve dans une zone relativement pentue.

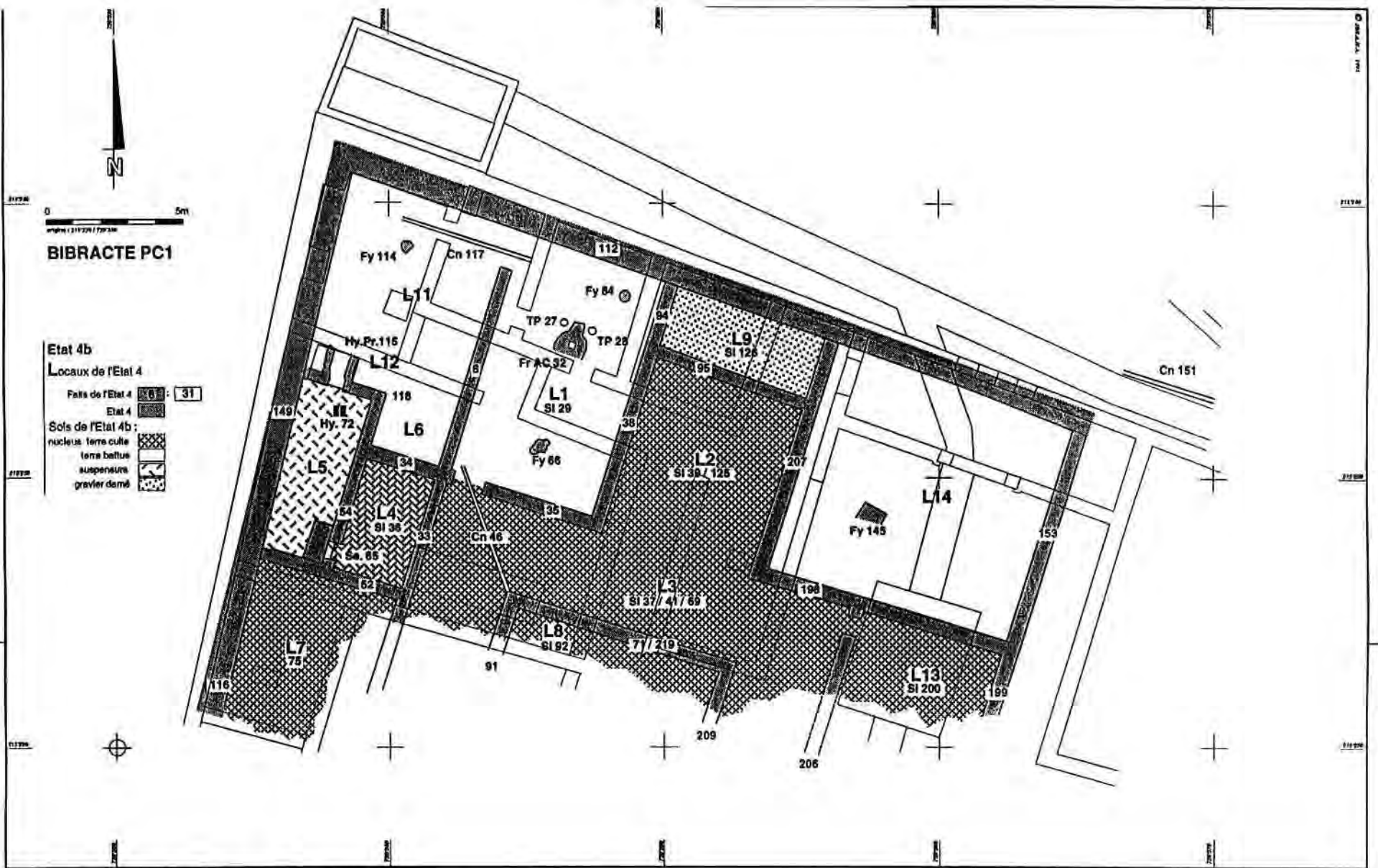


Fig. 8 Plan schématique de l'état 4, DAO : JB/IAHA.

L'ÉTAT 4 (fig.8)

Dans sa partie est, le plan de la maison de l'état 4 a pu être complété, voire corrigé. La poursuite des investigations dans la zone sud-est, ainsi qu'une nouvelle observation des coupes stratigraphiques à la lumière des données de 1995 (découverte des murs M 198 et M 199 associés au sol du local 13 (fig. 12, c. 403-406), meilleure compréhension des niveaux de circulation des états 4 et 5a) ont permis d'attribuer définitivement le mur M 153 à la maison de l'état 4, dont il devait constituer la fermeture orientale¹².

Le plan de l'*atrium* a pu être complété également: nous connaissons maintenant ses limites orientales, grâce à la mise au jour des murs M 207, M 198 et M 206, en symétrie parfaite avec les murs M 94, M 35 et M 33 situés à l'ouest. La limite est de son *impluvium* (L 8) est marquée par le mur M 209: la forme exacte de ce bassin ne peut être connue, la partie sud n'étant pas explorée. Le dégagement de l'*atrium* L 3 a permis de mettre en évidence un sol (SI 69) constitué d'un radier de pierres sèches posées de chant, sur lequel repose une première couche de gros graviers anguleux, d'une épaisseur d'environ 2 cm. à 3 cm., puis une deuxième couche de terre cuite et d'amphores pilées, d'une épaisseur de 3 cm. à 5 cm.¹³ (fig. 11 et 12, c. 403-405). En l'absence de toute trace de dallage, ce sol, situé à une altitude moyenne de 790,35 m., peut constituer le niveau de marche proprement dit. Aucune marque de pose ou de récupération d'un dallage n'a été observée sur les zones dégagées: la présence ou l'absence d'un pavement de ce type recouvrant cette surface n'est donc pas prouvée. Les matériaux constituant le fond du bassin (SI 92) ont été entièrement récupérés: seul subsiste le radier, formé de pierres sèches posées de chant¹⁴. (fig. 11, c. 402).

Une nouvelle pièce (L 13), dont on ne connaît pas encore les limites méridionales, a été partiellement mise en évidence à l'est de l'*atrium*: son sol est de même nature que celui de la cour L 3 et se situe à une altitude identique.

L'ÉTAT 5 (fig.9)

Les investigations dans la cour BN ont permis, comme celles de 1989 et 1990 dans la partie ouest de la maison, de mettre en évidence deux phases de construction et d'occupation de l'état 5 de la grande maison PC1 (états 5a et 5b)¹⁵.

L'état 5a

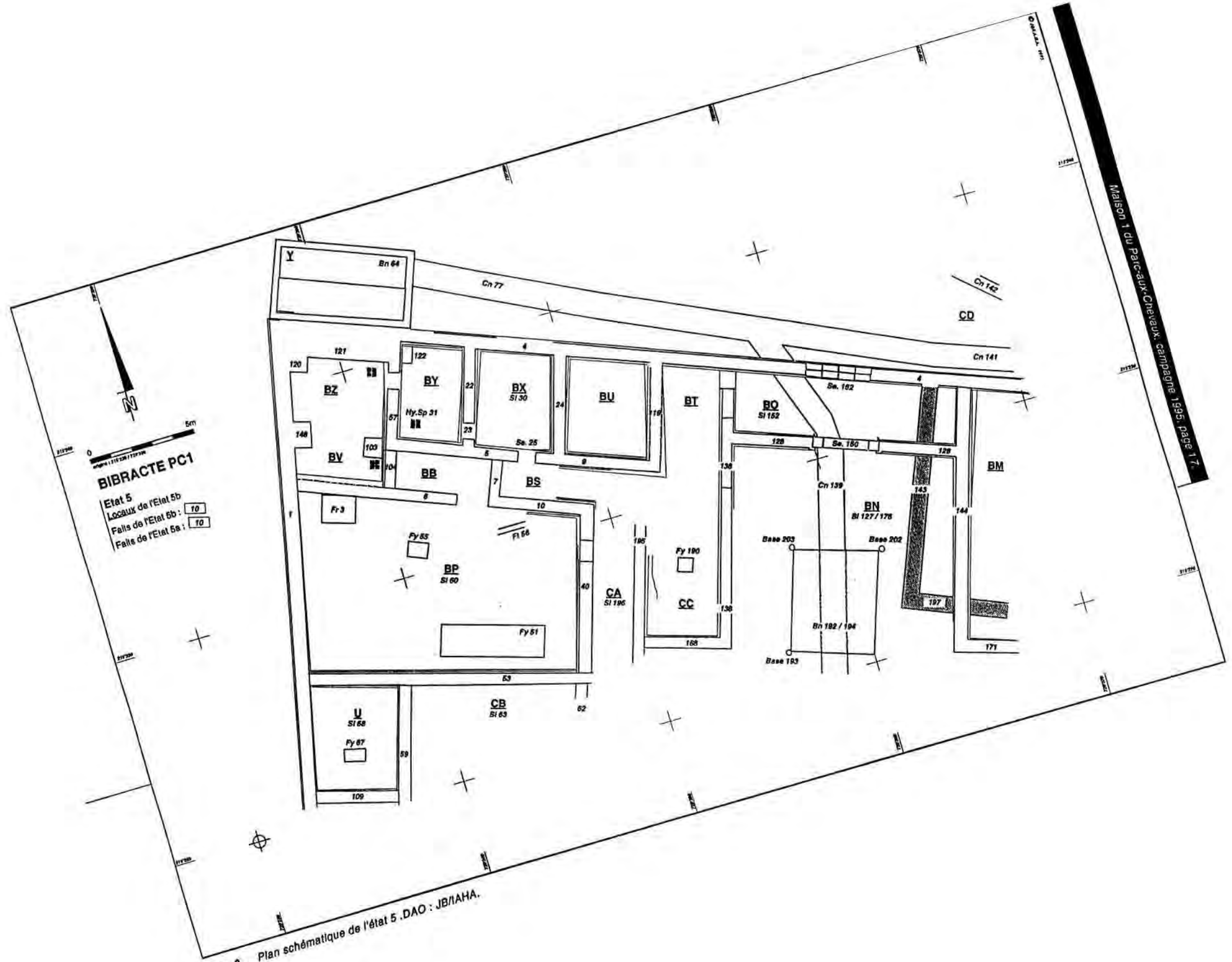
Les fouilles de 1995 ont mis en évidence deux murs partiellement récupérés (M 143 et M 197), délimitant à l'est une première cour BN. Il n'est pas impossible que la symétrie de ces deux murs se retrouve à l'ouest, sous les murs M 138 et M 168 de l'état 5b, cependant légèrement désaxés. Si tel était le cas, la campagne de 1996 devrait révéler la présence du mur est-ouest, du moins sa récupération, dans la partie sud du local CC, encore

12. Les sondages effectués en 1994 et 1995 à l'est du mur M 153 n'ont révélé aucune structure de l'état 4 dans cette zone.

13. Voir les rapports de: 1989, p. 6; 1990, p. 3 et 1991, p. 5.

14. La première partie de l'*impluvium* Bn 92 avait été fouillée en 1991: voir le rapport de 1991, p.5.

15. En 1989 et 1990, les états 5a et 5b ont été mis en évidence grâce à la construction, à l'état 5b, d'un hypocauste dans le local BY, accompagnée d'une surélévation des sols dans les pièces adjacentes: rapport 1989, p. 8 et rapport 1990, p. 3.



BIBRACTE PC1
Etat 5
Locaux de l'Etat 5b
Fais de l'Etat 6b : 10
Fais de l'Etat 6a : 10

Fig. 9 Plan schématique de l'état 5 .DAO : JB/AHA.

non explorée. Le mur nord-sud qui se trouvait peut-être sous le mur M 138 de l'état 5b, s'il a existé, a été complètement oblitéré par ce dernier. Les structures mises au jour, ainsi que la stratigraphie de la cour BN ne permettent pas de supposer la présence d'un vestibule durant cette première phase d'occupation. A l'état 5a, la cour BN se trouve donc dans la suite de l'entrée de la maison et son plan présente peut-être déjà une forme de croix, semblable à celui de l'état 5b, mais légèrement désaxé : cette dernière hypothèse devra être vérifiée durant les prochaines investigations. L'aqueduc, qui la traverse du sud au nord à l'état 5b (Cn 139), n'est pas encore présent.

Les niveaux de circulation de l'état 5a, situés à une altitude moyenne de 790,90 m. dans la cour BN (fig. 11 et 12, c. 506) et de 791,05 m. dans le local BM, sont assez mal conservés. Ils sont observables sur de petites zones seulement et sont caractérisés par une surface de graviers damés très indurés, mieux visibles en coupe¹⁶. Les niveaux de circulation 5a ont été coupés par l'implantation de la canalisation Cn 139 (fig. 12, c. 506), des murs M 138/168 (fig. 11, c. 506) et M 144/171 de l'état 5b (fig. 12, c. 506).

L'état 5b

Plusieurs modifications importantes ont lieu lors de la deuxième phase de construction de l'état 5.

Premièrement, un aqueduc est construit (Cn 139), qui traverse l'ensemble de la maison du sud au nord et qui rejoint, au-delà du mur de façade nord de la demeure, une deuxième canalisation d'axe est-ouest (Cn 141)¹⁷: ces deux aqueducs se rejoignent pour former une seule canalisation (Cn 77), qui se déverse dans le grand bassin situé à l'angle nord-ouest de la maison (Y, Bn 64). La construction de l'aqueduc Cn 139 a entraîné la destruction partielle du mur de façade nord M4 et sa reconstruction, à proximité immédiate du seuil d'entrée (Se. 162). Cette réfection est visible dans les fondations et les quelques assises d'élévation conservées de M4 (fig. 10).

Le plan de la cour BN est quelque peu modifié: un espace peut-être de même forme est redessiné, légèrement désaxé par rapport au précédent, particulièrement à l'emplacement des murs de fermeture occidentaux (M 144 et M 171). Durant cette phase de restructuration, le mur est-ouest M 128 est également construit, formant le vestibule BO. De plus, la cour est transformée en véri-

16. Le sol de marche de la cour BN à l'état 5a n'était pas constitué de dalles de terre cuite récupérées, comme nous l'avons suggéré dans le rapport de 1994, p. 16.

17. A ce jour, aucun indice archéologique ne permet de déterminer si l'aqueduc Cn 141 a été construit durant l'état 5a ou 5b.

18. Ce sol est constitué d'un statumen en pierres sèches posées de chant sur lequel repose des graviers damés, liés au mortier.

table *atrium*, dotée d'un *impluvium* (Bn 194, fig.10). Ces modifications achevées, l'ensemble de la cour est aplani, et l'*impluvium*, de forme rectangulaire (5,20 m. sur 4,35 m.), est entouré d'un sol en graviers damés (SI 127/176), situé à une altitude moyenne de 791,20 m.¹⁸ (fig. 11 et 12, c. 604-605).

Le bassin est formé d'un radier de pierres sèches posées de chant, sur lequel repose une couche d'environ 4 cm de terre cuite concassée, située à une altitude moyenne de 791,00 m. (fig. 12, c. 608-609). Il est malaisé de savoir si le fond du bassin était constitué uniquement de ce "béton" hydraulique (aucune trace de mortier ou de chaux n'a pu être observée) ou s'il était recouvert de dalles de calcaire. En effet, quelques fragments de calcaire d'une épaisseur d'environ 2 cm ont été découverts dans la couche de démolition reposant directement sur le fond du bassin. Aucune trace de pose de dallage n'a cependant été observée. La profondeur du bassin était de 20 cm à partir du sol de la cour (Fig. 12, Bn 194). Son pourtour est bien délimité par le niveau de circulation qui l'entoure. L'existence d'un aménagement aujourd'hui disparu, dont il est malaisé de déterminer la nature, bordant les quatre côtés de l'*impluvium* le long du sol SI 176, ne fait aucun doute.

19. La couche de démolition, qui reposait directement sur le sol de la cour et sur le fond de l'*impluvium* contenait de très nombreux fragments de *tegulae*.

Aux angles du bassin, des colonnes devaient supporter la toiture de tuiles de l'*atrium* tetrastyle¹⁹. En effet, deux négatifs de bases (base 193, Ø 25 cm et 203, Ø 30 cm) et une base (base 202, Ø max. 40 cm) ont pu être observées. Les eaux de pluie récoltées dans l'*impluvium* devaient s'écouler directement dans l'aqueduc Cn 139, situé juste au-dessous. Aucune évacuation des eaux n'a pu être observée au fond du bassin: l'implantation d'un sondage au siècle dernier au milieu de la structure a détruit toute trace d'un tel aménagement (fig.10).

20. Cette altitude correspond en fait à celle des niveaux de circulation de l'état 5a. A certains endroits, les niveaux de circulation 5b n'ont pas été surélevés par rapport aux précédents.

Dans le local CC, le foyer Fy 190 (fig.10), mis au jour l'année dernière, non signalé sur les plans et dans les carnets de J.G. Bulliot, a pu être rattaché chronologiquement à l'état 5b : la couche d'utilisation charbonneuse, en effet, recouvre le ressaut de fondation du mur M 138. Situé à une altitude d'environ 790,90 m.²⁰, le foyer est constitué de quatre dalles de terre cuite rectangulaires (21 x 46 x 5 cm) posées à plat sur un lit d'argile.

eule une dalle de module beaucoup plus réduit, située à l'origine à l'angle sud-est du foyer, a disparu. Aucun entourage particulier n'a été observé.

Signalons encore que, dans le local BM, le niveau de circulation de l'état 5b n'apparaît pas de manière évidente: il semble se situer à une altitude de 791,50 m., donc légèrement plus haut que dans la cour BN et apparaît sous la forme d'une interface entre le sommet des remblais de l'état 5b et le fond de la démolition générale de la maison PC 1. Ce local a dû être utilisé comme cour, comme le plan peut le suggérer.

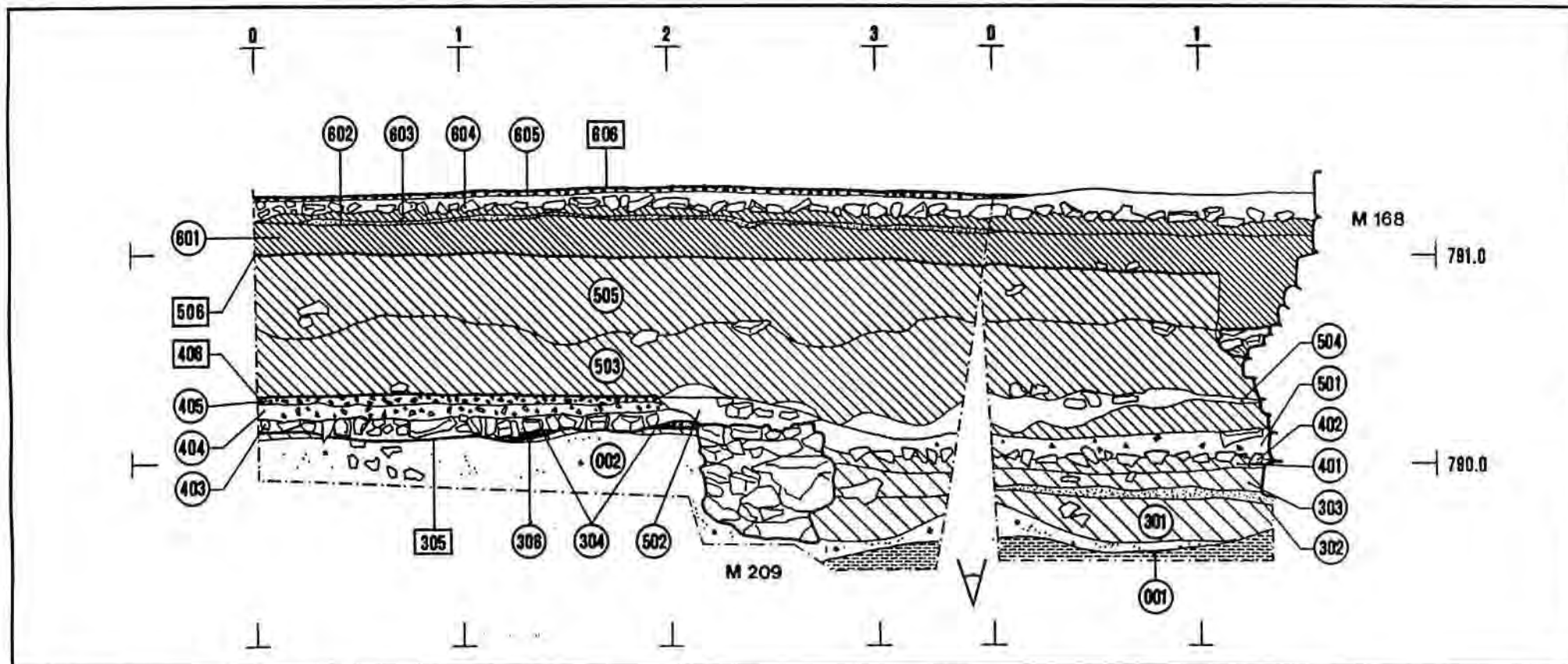


Fig. 11 Coupe stratigraphique est-ouest, vue sud / nord-sud, vue ouest (D393) local BN ouest.

Fig. 11 Coupe stratigraphique est-ouest, vue sud / nord-sud, vue ouest (D393) local BN ouest.

Fig. 12 Coupe stratigraphique est-ouest (D386, D389) Vue sud, local BN est. Interprétation et dessin : ChMP/JB/SV/IAHA.

Les interfaces d'occupation sont représentées par un trait plus fort. Les numéros à trois chiffres sont des unités optionnelles provisoires de terrain (UOP) : le premier chiffre indique l'état (les couches 600 concernant l'état 5b), les deux suivants sont, dans la mesure du possible, dans l'ordre chronologique de dépôt en commençant par les plus anciennes. Par souci de cohérence, les UOP proposées sont valables pour les deux coupes sauf exceptions mentionnées.

c. 001 : fig. 11 : terrain naturel vierge, limon sableux.

c. 002 : terrain naturel vierge, sables et graviers.

c. 201 : fig. 12 : Interface de creusement de la palissade Fo. 185 de l'état 2.

c. 301 : premiers remblais de l'état 3; ils ont souvent servi à combler les accidents de terrain provoqués par l'arrachage des falts de l'état précédent. Fig. 12 : comblement après arrachage de la palissade Fo. 185 de l'état 2.

c. 302 : fig. 11 : remblais ou niveau de travail de l'état 3 ou 4 (sable).

c. 303 : fig. 11 : remblai de l'état 3 ou 4 (limons sableux)

c. 304 : matériau de construction des sols de l'état 3 (argiles jaunes); cette couche, très homogène sur l'ensemble de la zone fouillée, constitue une excellente signature pour la reconnaissance, dans son interface supérieur, du sol de l'état 3.

c. 305 : interface de circulation de l'état 3 (fig. 11 : SI 212; fig. 12 : SI 211).

c. 306 : occupation/démolition par le feu de l'état 3 (non remaniée); cette couche, très homogène sur l'ensemble de la zone fouillée, constitue une excellente signature pour la reconnaissance, dans son interface inférieur, du sol de l'état 3. Fig. 12 : cette couche est coupée par les tranchées de fondation des murs M 199 et M 206 de l'état 4 (c. 401).

c. 401 : fig. 11 : remblai d'établissement du statumen de l'impluvium de l'état 4.
fig. 12 : tranchées de fondation des murs M 206 et M 199 de l'état 4.

c. 402 : fig. 11 : statumen de l'impluvium de l'état 4 (SI 92).

- c. 404 : nucleus du sol de l'état 4, graviers (fig. 11 : SI 69; fig. 12 : SI 200).
- c. 405 : nucleus (ou pavé ?) du sol de l'état 4, terre cuite concassée (fig. 11 : SI 69; fig. 12 : SI 200).
- c. 406 : interface de circulation de l'état 4 (fig. 11 : SI 69; fig. 12 : SI 200).
- c. 501 : fig. 11 : remblai de démolition composé des matériaux provenant de la récupération de l'impluvium de l'état 4.
- c. 502 : récupération des murs de l'état 4 lors de la construction de l'état 5a.
- c. 503 : remblai d'établissement de l'état 5a.
- c. 504 : premier remblai de l'état 5a, constitué en grande partie par la démolition des murs et structures de la maison de l'état 4.
- c. 505 : remblai d'assainissement et d'égalisation de l'état 5a. Fig. 12 : Cette couche contient de nombreux niveaux de travail, composée de sables et d'argilles.
- c. 505' : fig. 12 : remblai final pour l'établissement du sol de l'état 5a.
- c. 505'' : fig. 12 : matériau constituant la sol de l'état 5a, argile et graviers damés.

M 168, fig. 12 : M 144 et Impluvium Bn 194).

- c. 601 : remblai d'établissement et remplissage des tranchées de fondation des murs de l'état 5b.
- c. 601' : fig. 12 : niveau de travail du mur M 144 de l'état 5b.
- c. 602 : niveau de travail lié à la construction de l'impluvium de l'état 5b (Bn 194).
- c. 603 : remblai final pour l'établissement du sol de l'état 5b.
- c. 604 : statumen du sol de l'état 5b.
- c. 605 : sol en graviers damés ("scatole") de l'état 5b.
- c. 606 : interface de circulation de l'état 5b (SI 176).
- c. 607 : fig. 12 : tranchée de fondation de l'aqueduc Cn 139 de l'état 5b.
- c. 608 : fig. 12 : statumen du fond de l'impluvium de l'état 5b (Bn 194).
- c. 609 : fig. 12 : nucleus de terre cuite concassée de l'impluvium de l'état 5b (Bn 194).
- c. 701 : fig. 12 : démolition générale de PC1.
- c. 702 : fig. 12 : tranchée Bulliot.

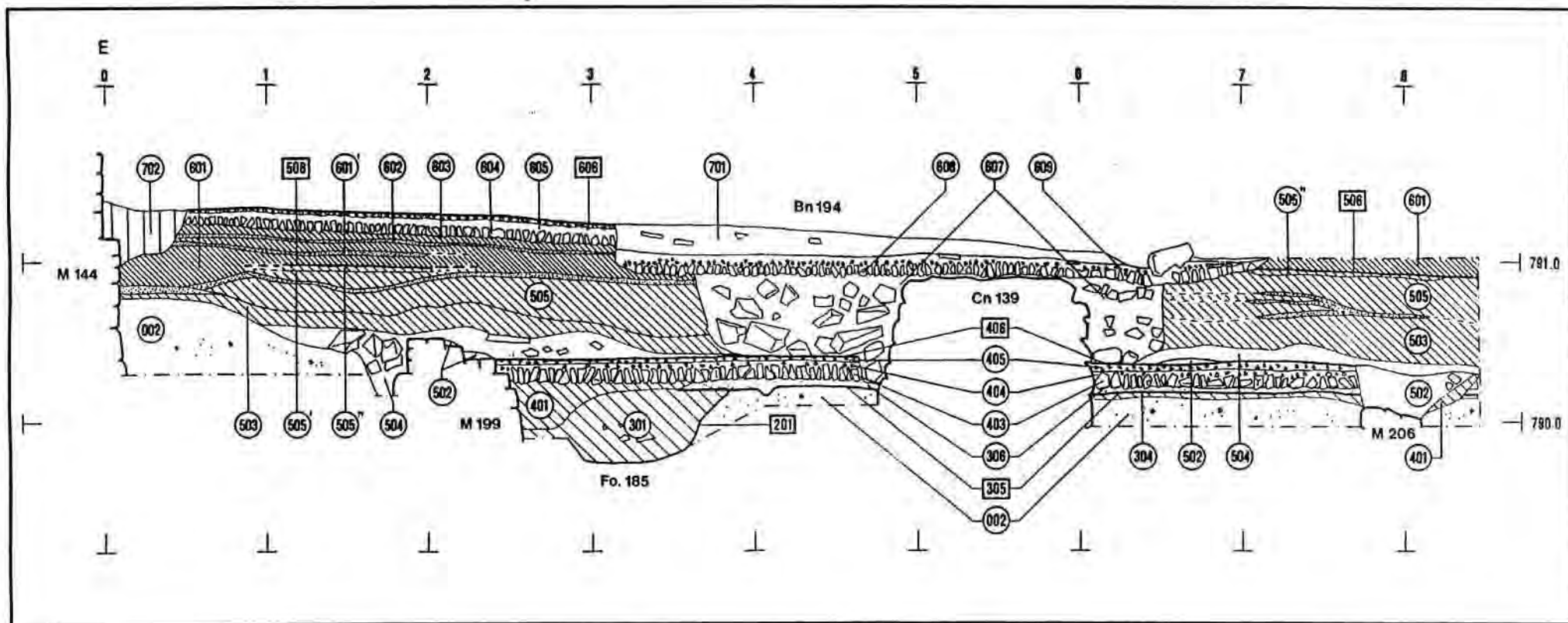
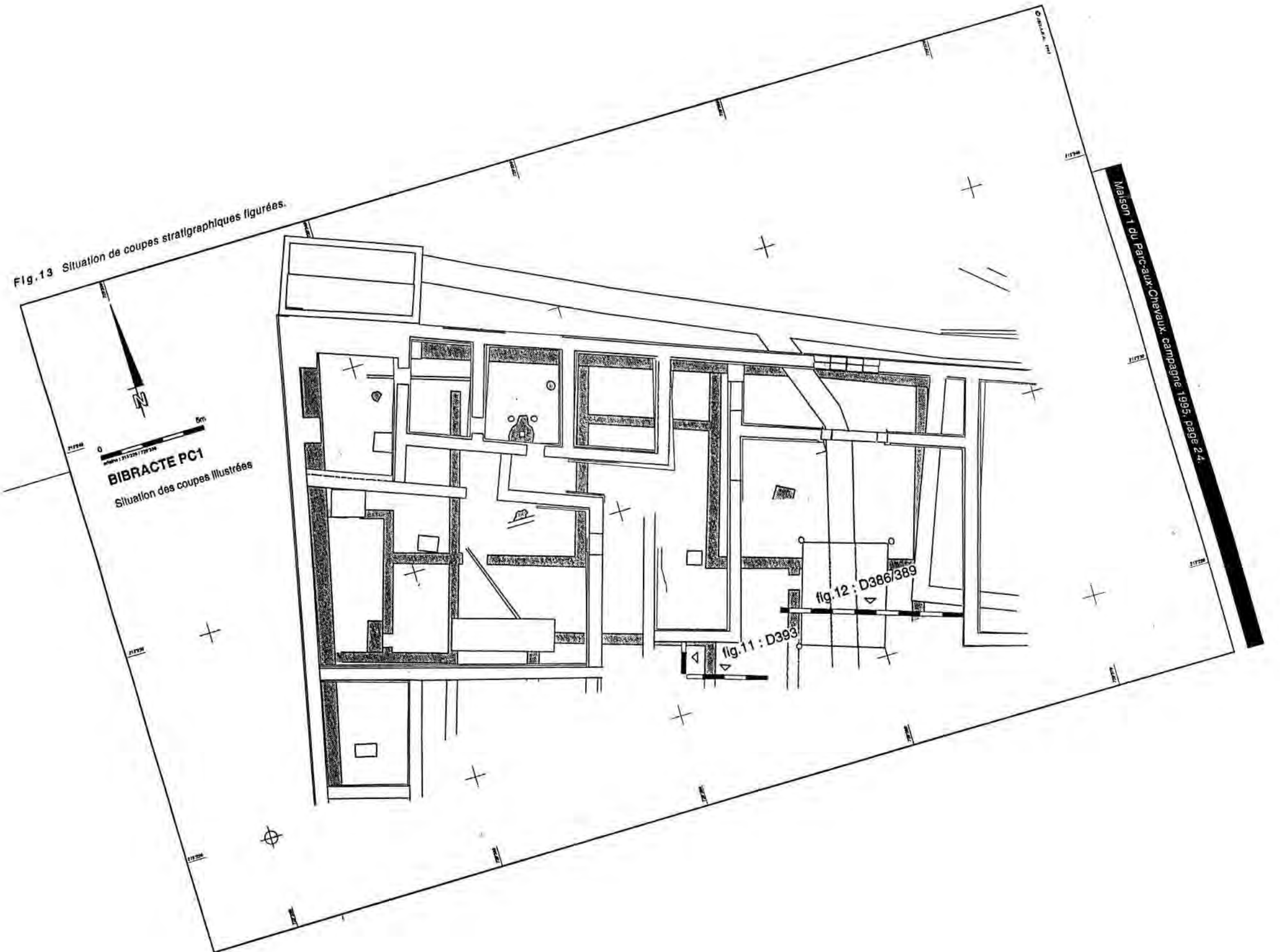


Fig. 12 Coupe stratigraphique est-ouest (D386, D389) Vue sud, local BN est.

Fig.13 Situation de coupes stratigraphiques figurées.



BIBRACTE PC1
Situation des coupes illustrées

MOBILIER ET CHRONOLOGIE

Le mobilier assez important recueilli lors de la campagne vient à l'appui des datations proposées en 1994 et complète notre vision de l'évolution de la céramique dans nos 5 horizons.

État 1

Les alentours de la fosse/cave Fo. 130, on l'a vu²¹, ont livré des structures excavées — dont la fosse Fo. 204 — recouvertes par une couche de démolition noirâtre, elle-même scellée par les sols de l'état 2.

Le mobilier de la fosse Fo. 204 (une cinquantaine de tessons) présente un faciès fort semblable à celui de la cave Fo. 130, fouillée entre 1993 et 1994, caractérisé par la présence d'une forte proportion de Dr. 1a (dont un exemplaire décollété, à la hanse presque intacte) et celle de vaisselles fines et grossières attachables à l'horizon Bibracte 2 situé entre -150/-130 et -100/-80.

Cette fosse a en outre livré un profil de bol B10²² en céramique grise fine, portant vraisemblablement le plus ancien graffiti connu sur l'oppidum à ce jour. Cette inscription, tracée à la pointe, est malheureusement fragmentaire, mais il est probable qu'elle soit en alphabet grec.

La couche de démolition qui recouvrait ces structures a fourni un mobilier abondant et particulièrement intéressant présentant un faciès proche de celui des couches d'occupation.

Sur le plan de la numismatique, la mise au jour de plusieurs rotins ("au triscèle") LT 2935 confirme la forte présence de ce type dans les horizons anciens de l'oppidum. La découverte de deux "quinaires" gaulois LT 5136 (a. "Roma casquée", r. cheval avec enseigne et rouelles dans le champ) est encore plus remarquable puisqu'elle atteste la circulation de ce type encore représenté à l'époque augustéenne au moins dès le début du premier siècle avant notre ère.

A côté de la céramique, mentionnons la présence dans ces niveaux d'un pucier de passoire en base cuivre²³, ainsi que d'une lame, d'un fragment de fibule en fer et d'une meule en diorite en assez mauvais état de conservation.

La céramique de ces couches de démolition présente un faciès très proche de celui de la fosse Fo. 130 avec une forte présence de fine et de grossière indigènes et une absence caractéristique de grise mi-fine (la claire mi-fine, comme dans la cave Fo. 130, est attestée par de très rares fragments, voir le catalogue). Les importations ne sont représentées que par un tesson de commune italique et des amphores Dr. 1. Les Dr.1a dominant largement mais la présence de deux exemplaires à lèvre en bandeau droit, correspondant à la définition de la Dr. 1b, ainsi que celle d'une gréco-italique est à relever. Trois estampilles sur Dr. 1a ont pu être observées, deux de Sestius et un "A", dont la présence dès cet horizon précoce est à signaler.

21. Voir le chapitre concernant les structures de l'état 1.

22. Les dénominations de types font référence à Ph. Barral et T. Luginbühl, *Typologie des céramiques régionales de Bibracte*, 1995.

23. Voir planche II, N° 14.

Etat 2

Les niveaux d'occupation et de démolition de l'état 2, comme les remblais de l'état 3, n'ont livré que peu de mobilier durant la campagne, mais le matériel céramique mis au jour correspond parfaitement au faciès reconnu pour l'horizon Bibracte 3, daté d'environ -90/-80 aux alentours de la Conquête (-60/-50). Les ensembles exhumés, en effet, présentent un faciès assez caractéristique, dans lequel dominant encore les céramiques fines et grossières indigènes mais où apparaissent les premières céramiques grises mi-fines, généralement lissées et fumigées. Les céramiques fines *terra nigra* (à pâte kaolinitique) et les marmites tripodes, "marqueurs classiques" de l'horizon suivant, sont totalement absentes.

Etat 3

Pour la première fois, l'état 3 de notre stratigraphie a fourni un bel ensemble de mobilier issu de la grande fosse/cave Fo. 210²⁴, confirmant sa datation pré-augustéenne, dans une fourchette allant probablement du milieu du I^{er} siècle aux alentours de l'an -30 (horizon Bibracte 4).

Il serait vain de chercher à vouloir trop affiner nos datations, mais la présence d'un petit bronze frappé (trop endommagé pour être identifié), d'un potin LT 5401²⁵ et d'un fragment de *terra nigra* dans les remblais d'établissement de cet état situent probablement sa construction plus près de -50 que de -60.

Le mobilier de la fosse/cave Fo. 210 présente un faciès tout à fait caractéristique de la période, avec un nombre élevé de catégories régionales (20) et une absence totale de marqueurs augustéens (la sigillée ou les parois fines type Bibracte, "PARFIN B", notamment).

Les céramiques fines importées sont rares (cf. tableaux et histogramme infra) et ne sont représentées que par une assiette en "pré-sigillée" à vernis gris brun de type Lamb. 5/7, probablement produite sur le Rhône moyen (Lyon ?)²⁶, et de deux fragments de gobelets à parois fines, probablement italiques (PARFIN A1 et C1²⁷). L'absence des céramiques à vernis noir "campaniennes" est étonnante pour cet horizon dans lequel les groupes A, B et C sont, par ailleurs, bien attestés. Ces importations sont complétées par deux pièces de céramique commune italique : un plat (à cuire) à vernis interne rouge "pompéien" et son couvercle.

S'agissant des amphores, les 23 individus retrouvés dans la fosse se répartissent en 22 Dr. 1, dont les sous-types a, b et c sont représentés (fig.14), et une Pascual 1 tarraconaise qui, dans notre stratigraphie, en est la plus ancienne attestation²⁸.

Il est intéressant de noter que, pour l'heure, seules des amphores vinaires ont été mises en évidence avant l'occupation de notre état 5 (époque tibérienne), dès laquelle apparaissent les amphores à huiles de Bétique Dr. 20²⁹.

Les catégories de céramiques régionales d'influence méditer-

24. Voir le chapitre concernant les structures de l'état 3.

25. Geiser/Gruel "Grosse Tête" type A 11, découverte lors d'une fouille précédente, voir A. Geiser, K. Gruel, "Essai de typologie des potins à la grosse tête", dans *Gazette Numismatique Suisse*, 43, 1992, 170, p. 25-35.

26. A. Furger-Gunti, *Die Ausgrabungen im Basler Münster I. Die spätkeltische und augusteische Zeit (I. Jahrhundert v. Chr.)*, Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 6, Derendingen-Solothurn, 1979, p. 99-101.

27. Voir Barral et Luginbühl à paraître (RAE 1996). Ces deux sous-catégories peuvent être rapprochées du *Fabricat A* du Magdalensberg. Voir E. Schindler-Kaudelka, *Die Dünnwandige Gebrauchskeramik von Magdalensberg*, Klagenfurt, 1975, p. 30-31 et 173-175.

28. Détermination de F. Olmer que nous tenons à remercier.

Type	NMI
Dr. 1a	9
Dr. 1b	8
Dr. 1c	5
Pascual 1	1

Fig.14

Fosse/cave Fo. 210 : tableau de répartition des types d'amphores.

29. Les amphores à saumures ne sont pas attestées.

anéenne sont, elles-aussi, assez peu représentées avec seulement
occurrences : deux cruches à pâte claire, un plat à engobe
terne de facture probablement gauloise et un mortier précoce
ans semis interne abrasif (fig.15).

Catégories

	NMI	Total	Formes
Céramique fine importée			
Pré-sigillée	1	1	1 assiette
Parois fines A1	1	1	1 gobelet
Parois fines C1	1	1	1 gobelet
Céramique commune importée			
Plat à engobe interne importé	1	1	1 plat à cuire
Pâte claire italique	1	1	1 couvercle
Céramique régionale d'influence méditerranéenne			
Cruches à pâte claire	2	9	2 cruches
Plat à engobe interne "régional"	1	3	1 plat à cuire
Mortier	1	1	1 mortier
Céramique fine indigène			
Pâte claire fine	1	7	1 indét.
Micacée fine	2	6	1 pot, 1 indét.
Pâte claire fine engobée	1	1	1 indét.
Pâte grise fine terra nigra	3	7	2 assiettes, 1 écuelle
Pâte grise fine lissée fumigée	3	19	2 tonnelets, 1 indét.
Pâte sombre fine	8	27	1 assiette, 1 écuelle, 3 bols, 1 gobelet, 2 pots
Céramique mi-fine indigène			
Pâte claire mi-fine	3	16	1 jatte, 2 pots
Micacée mi-fine	2	3	1 assiette, 1 marmite
Pâte grise mi-fine lissée fumigée	4	20	3 écuelles, 1 bol
Pâte grise mi-fine homogène	2	3	1 écuelle, 1 pot
Céramique grossière indigène			
Micacée grossière	10	27	1 assiette, 4 jattes, 4 marmites tripodes, 1 indét.
Micacée grossière "Besançon"	1	5	1 jarre
Micacée grossière à couverte noire	1	5	1 jarre
Pâte claire grossière	1	14	1 pot
Pâte claire grossière à couverte noire	1	4	1 jarre
Pâte grise grossière à rev. micacé	1	5	1 pot
Pâte sombre grossière	11	69	4 jattes, 5 pots, 1 jarre, 1 indét.

Fig.15

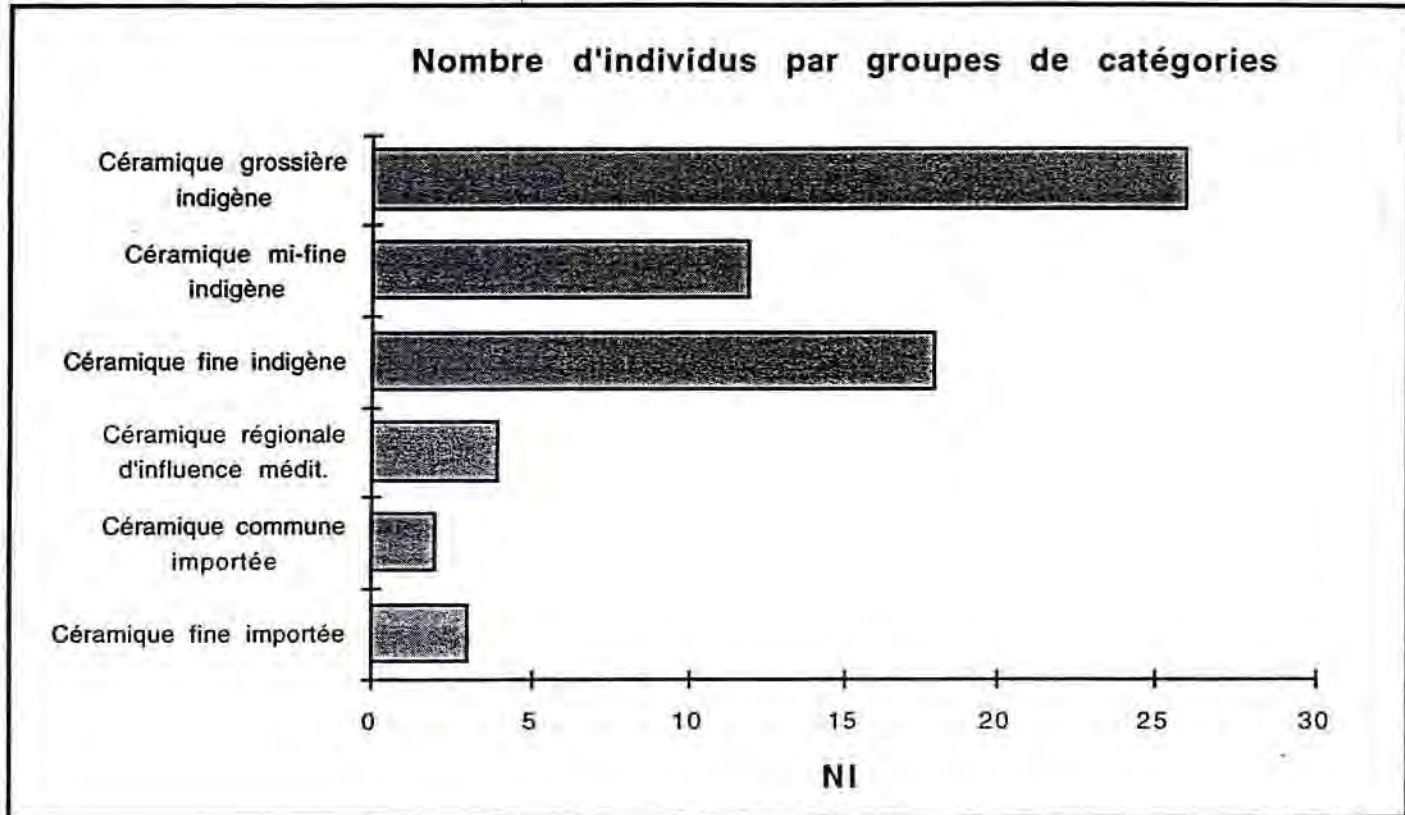
Fosse/cave Fo. 210 :
mobilier céramique (UF
5783, 5784, 5786, 5789.

Les catégories de céramique "indigène" représentent 86% du
obilier retrouvé et montrent un faciès fort diversifié où coha-
itent les modes de façonnage et de traitement de surface
laténiens" et des technologies plus "gallo-romaines" comme la
 cuisson réductrice-oxydante ou l'engobage.

Les productions grossières, non tournées, prédominent sur les
ines, parmi lesquelles la *terra nigra* commence à se développer.

Les céramiques communes tournées (catégories mi-fines), encore peu représentées à l'horizon précédent, augmentent nettement au détriment des deux autres groupes de catégories indigènes, et atteignent une proportion de 18% de l'ensemble de la vaisselle céramique (fig.16).

Fig.16 Nombre minimum d'individus par groupes de catégories



Sur le plan de la répartition des formes, le mobilier issu de la fosse présente un faciès très domestique, caractérisé (comme la fosse Fo. 130 de l'état 1, rapport 1994) par un éventail assez complet de formes/fonctions dans lequel dominant encore les pots et les jattes de tradition laténienne. La romanisation, cependant, se manifeste autant dans le domaine culinaire, avec la présence d'un mortier, de plats à cuire à revêtement interne (*patinae*) et de marmites tripodes de tradition "méditerranéenne" que dans la vaisselle de table où le nombre des assiettes rejoint, pour la première fois, celui des écuelles "gauloises"³⁰. Les cruches semblent, par ailleurs, avoir supplanté les bouteilles qui les dominaient encore nettement au début du 1er siècle (fig.17).

30. Pour comparaison, la fosse/cave Fo. 130 (état 1) a livré une seule assiette pour 6 écuelles. Voir rapport sur la campagne de 1994, p. 23.

Nombre d'individus par forme

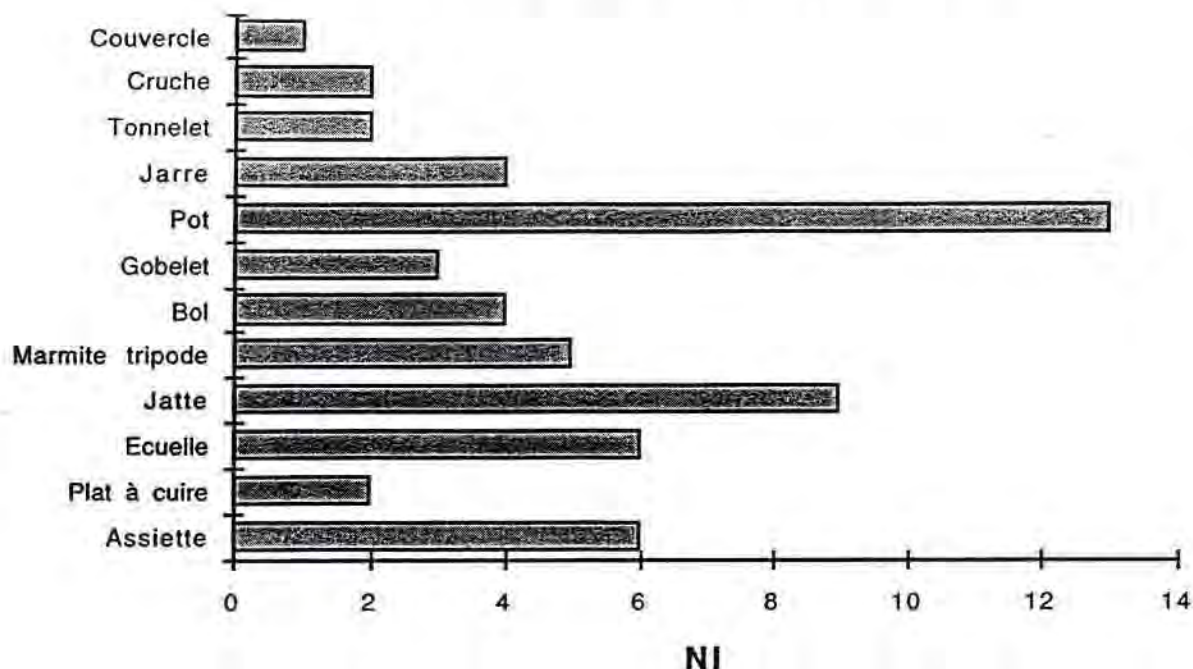


Fig. 17 Nombre minimum d'individus par forme.

états 4 et 5

Les couches des états 4 et 5 (époques augustéenne et tibérienne) n'ont livré qu'un assez pauvre mobilier céramique durant la dernière campagne, qui ne permet, au mieux, que de compléter nos connaissances sur la typologie des productions régionales³¹. Par contre, les remblais de notre dernier état ont fourni une série d'objets en métal d'un certain intérêt : fibule de tradition Lauheim³², douilles d'outils, lames et ferrures, nombreux clous dont les conditions de déposition comme la composition devront être étudiées plus précisément.

Sur le plan numismatique ces mêmes couches (construction état i) ont livré 2 potins dont un du type LT 5368³³, déjà ancien, mais encore fréquemment attesté à l'époque augustéenne.

La découverte de scories et de fragments de creusets, déjà aperçus dans les couches de nos deux derniers états, laisse en outre supposer une activité métallurgique (au moins domestique) dans notre quartier d'habitat.

31. On peut relever aussi la première occurrence sur le site de l'assiette en sigillée italique Consp. 10.1 (type "précurseur" du Ha. 1a).

32. Voir planche VII, N°47.

33 Geiser/Gruel "Grosse Tête" type A 9-10, voir note 25.

CONCLUSIONS

Les investigations de 1995 ont permis d'élargir nos connaissances relatives aussi bien à l'occupation du sol sous la maison PC 1 à l'époque préromaine, qu'aux *domus* "pompéiennes" postérieures à la conquête. Concernant les états 1 (environ 150/130-90/80 av. J.-C.) et 2 (environ 90/80-50 av. J.-C.), nos connaissances de l'habitat se limitent à la mise en évidence de fosses/silos et de caves en relation, dans certains cas, avec une palissade et un enclos, des trous de poteaux épars et quelques foyers. L'état 3 (environ ~~80/90-50~~ av. J.-C.) est caractérisé quant à lui par des structures d'habitat en terre et bois, constituant des pièces rectangulaires ou quadrangulaires, dans lesquelles ont été mis au jour quelques foyers. C'est à partir de l'état 4 (environ 30 av. J.-C.-15 ap. J.-C.) qu'apparaît la première *domus* "pompéienne" à l'emplacement de la future maison PC 1, s'implantant à l'intérieur d'une limite de parcelle visiblement déjà existante aux états antérieurs, marquée au sol, notamment, par la palissade Fo. 185 de l'état 2. A l'état 5 (environ 15-30 ap. J.-C.), une nouvelle *domus* beaucoup plus importante, englobant probablement plusieurs parcelles, est construite. Cette *domus* PC 1 subira à une date indéterminée des transformations importantes, telles qu'une restructuration de la cour et la construction d'un *atrium*. Quant au mobilier archéologique, les fouilles de cette année ont fourni un abondant matériel provenant de la fosse Fo. 210, qui a permis de mieux cerner le faciès céramologique correspondant à l'état 3. D'une manière plus générale, le mobilier archéologique et les structures d'habitat ont permis de mieux appréhender le phénomène complexe et délicat de la romanisation.

H 60/50 - 30

PLANCHES ET LISTE DU MATÉRIEL INVENTORIÉ

Planche I

Démolition 1 : fosse 204

5733-2	PGFINLF	1
--------	---------	---

5733-1 AMP

Démolition 1 - construction 2

5724-4	AMP	2
5731-4	AMP	3
5731-5	AMP	4
5724-10	PCCRU	5
5724-5	PEINT A	6
5696-2	PCLUSTR	7

Cette liste comprend l'ensemble du matériel inventorié lors de la campagne de fouilles 1995.

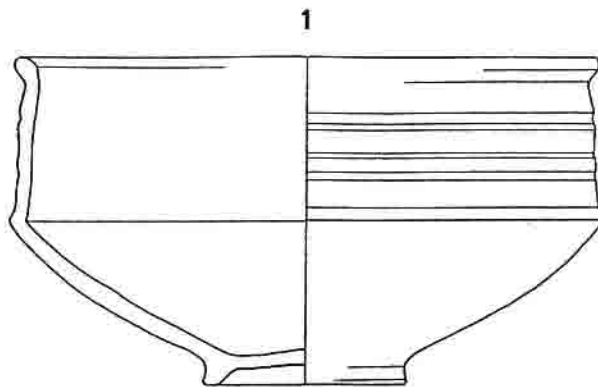
Les monnaies ont été remises à la Base archéologique. Le mobilier céramique a été transféré à l'Université de Lausanne; il est étudié durant l'année universitaire par les étudiants ayant participé à la fouille. Une partie du mobilier métallique a été remis au Musée Cantonal d'Archéologie (G. Kaenel) pour restauration.

Echelle : 1/3, sauf N° 13,14 et 47: 1/1

Abréviations et ordre de présentation selon le système de gestion du mobilier de la Base archéologique (2^{ème} version, 1994).

Dessins : IAHA, mise au net : C. Wagner.

Démolition 1 : fosse 204



Démolition 1 - construction 2

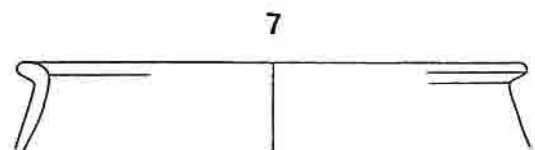
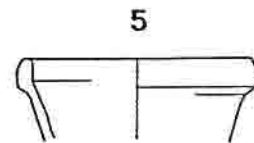
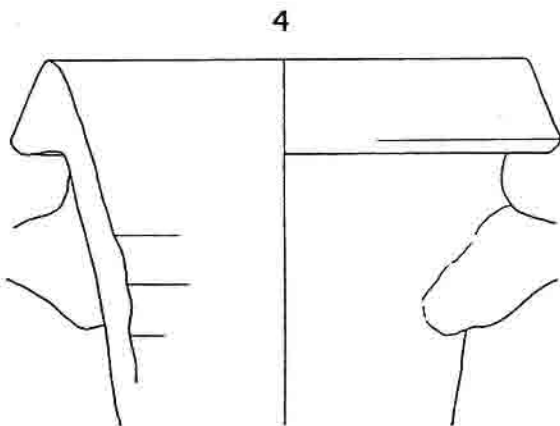
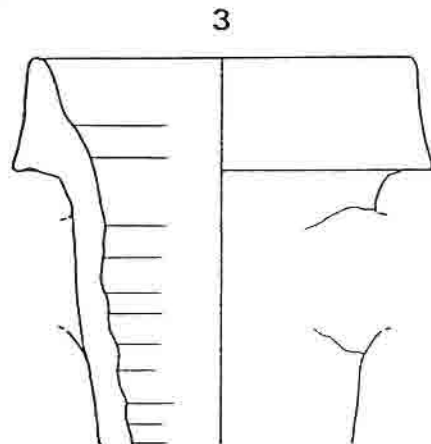
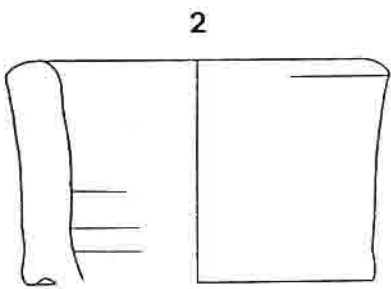


Planche II

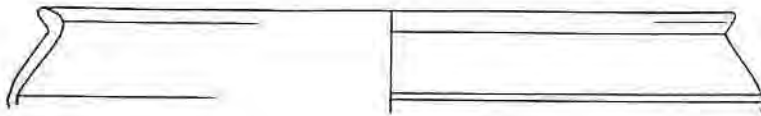
Démolition 1 - construction 2 (suite et fin)

5700-1	PGFINLF	8
5775-2	PSFIN	9
5724-6	PGFINH	10
5724-9	PSGROS	11
5725-1	PCCN	12
5724-2	"quinaire" éduen LT 5136	13
5731-1	poucier de passoire en base cuivre	14

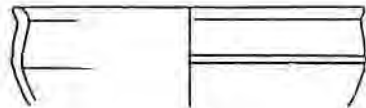
5696-1	potin LT 2935
5696-2	fibule en fer
5696-3	PCCN
5696-4	AMP
5723-1	potin LT 2935
5724-1	"quinaire" éduen LT 5136
5724-3	AMP
5724-7	PGFINLF
5724-8	PSGROS
5724-9	PSGROS
5724-11	PSGROS
5725-1	PCCN
5725-2	PCIT
5731-2	meule
5731-3	AMP
5731-4	AMP
5731-5	AMP
5731-6	AMP
5731-7	PC-
5731-8	PCMIFIN
5731-9	tôle en base cuivre
5731-10	AMP
5775-1	lame en fer

Démolition 1 - construction 2 (suite)

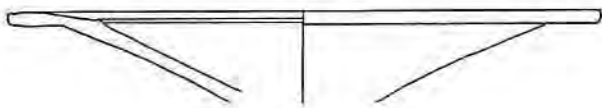
8



9



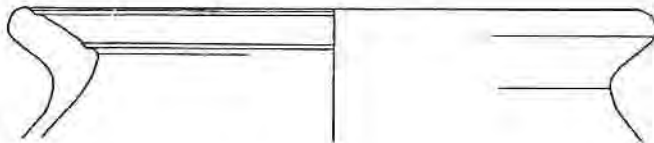
10



11



12



13



14



Planche III

Construction 3

5670-1	MICACB	15
5671-1	MICACB	16
5670-2	PSGROS	17

5782-1 PCLUSTR

Occupation-démolition 3 (- construction 4 ?)

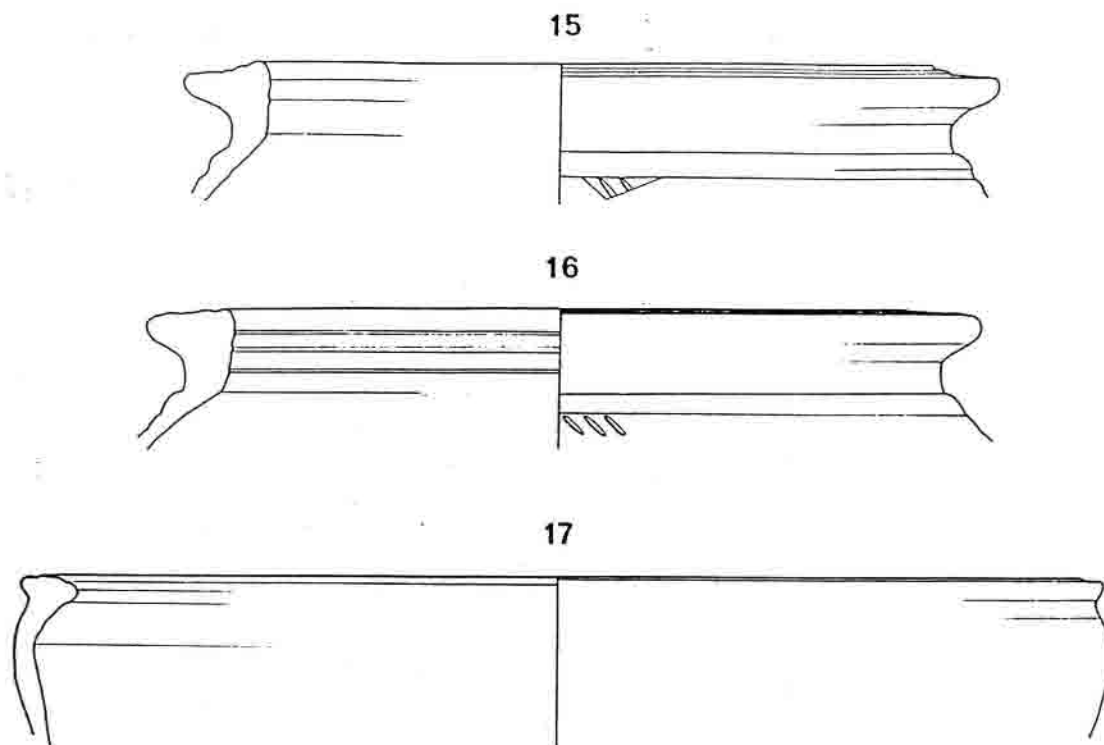
5739-4	PSFIN	18
5739-6	PSFIN	19

5735-1 PRETS
5739-1 PSGROS
5739-2 PSGROS
5739-3 PCCN
5739-5 bronze frappé

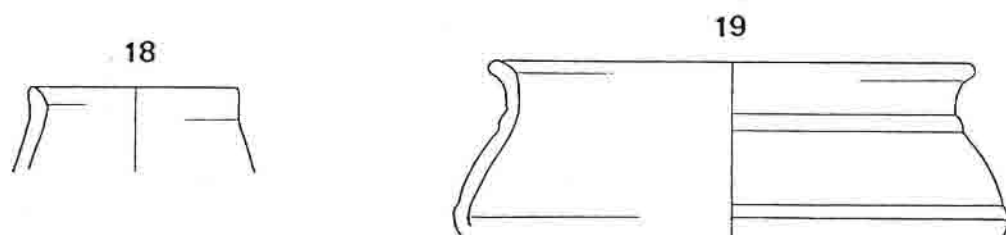
Occupation-démolition 3 (- construction 4 ?) : fosse 210

5786-7	PRETS	20
5784-3	EIRA	21
5786-5	PCIT	22

Construction 3



Occupation-démolition 3 (- construction 4 ?)



Occupation-démolition 3 (- construction 4 ?) : fosse 210

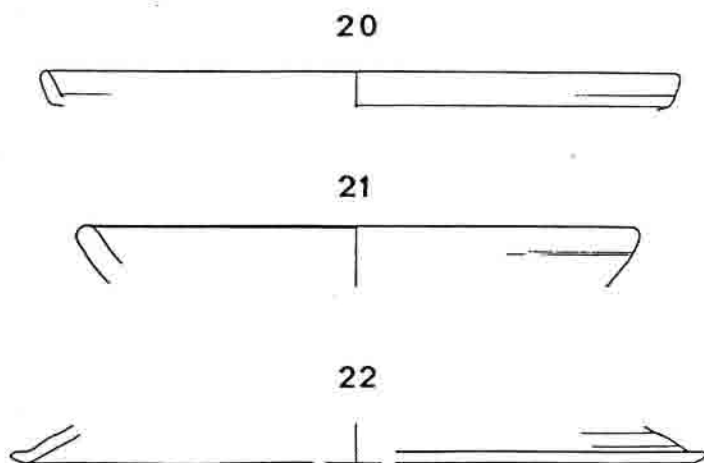


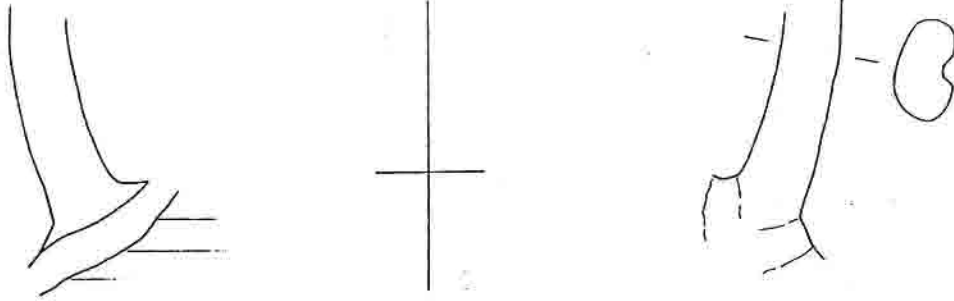
Planche IV

**Occupation-démolition 3 (- construction 4 ?) : fosse 210
(suite)**

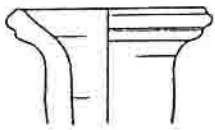
5784-6	AMP	23
5784-1	PCCRU	24
5784-2	PCMOR	25
5786-6	PGFINTN	26
5784-7	PSFIN	27
5784-8	PSFIN	28
5786-8	PSFIN	29
5786-21	MICACF	30

Occupation-démolition 3 (- construction 4 ?) : fosse 210 (suite)

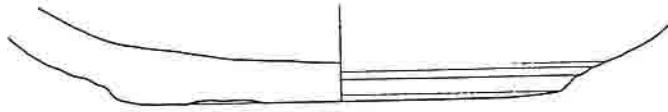
23



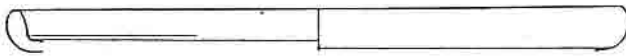
24



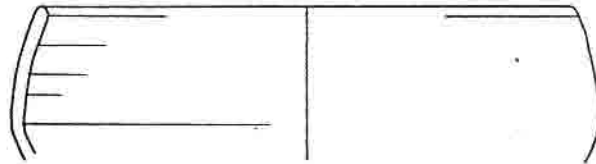
25



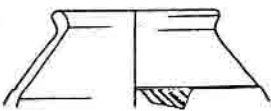
26



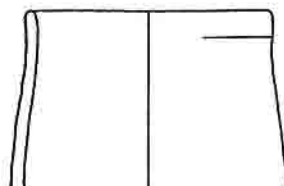
27



28



29



30



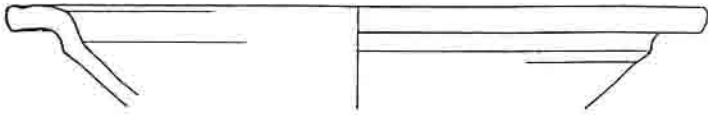
Planche V

**Occupation-démolition 3 (- construction 4 ?) : fosse 210
(suite)**

5789-2	MICACMIFIN	3 1
5784-5	MICACG	3 2
5786-13	MICACG	3 3
5786-17	MICACG	3 4
5786-18	MICACG	3 5
5786-11	MICACB	3 6

Occupation-démolition 3 (- construction 4 ?) : fosse 210 (suite)

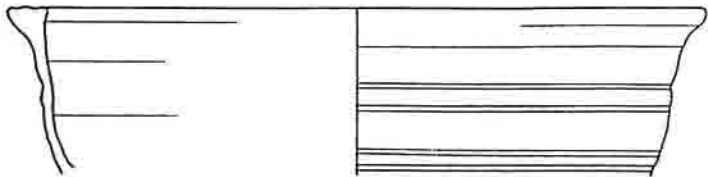
31



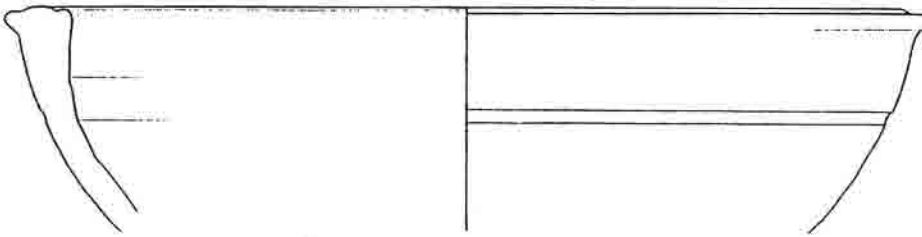
33



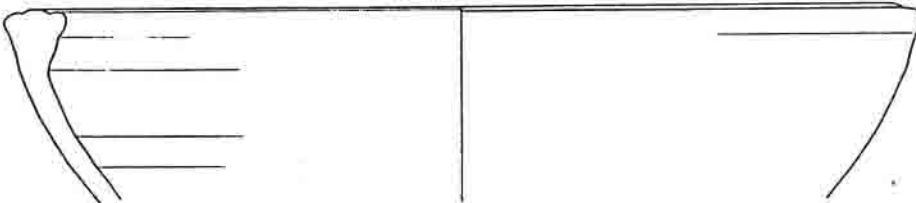
32



34



35



36

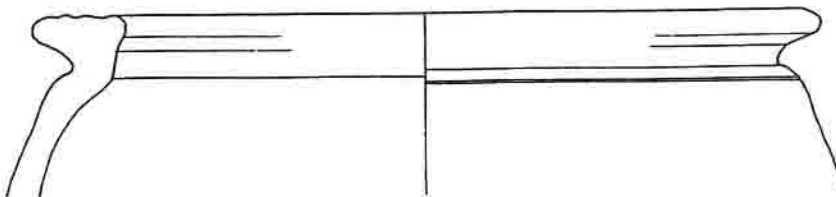


Planche VI

Occupation-démolition 3 (- construction 4 ?) : fosse 210 (fin)

5786-9	MICACCN	3 7
5786-10	PSGROS	3 8
5786-15	PSGROS	3 9
5786-16	PSGROS	4 0
5786-19	PSGROS	4 1

5783-1 PCENGOB
 5784-4 PCMIFIN
 5786-1 AMP
 5786-2 AMP
 5786-3 AMP
 5786-4 PARFIN A1
 5786-12 PGFINLF
 5786-14 PGFINLF
 5786-20 PGMIFINH
 5789-1 AMP

Construction 4 (?)

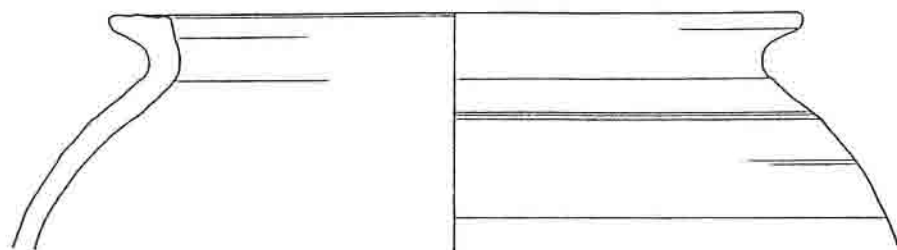
5693-1 PSFIN
 5693-2 anneau en fer
 5741-1 PEINTA
 5741-2 PSGROS

Occupation-démolition 4 - construction 5a

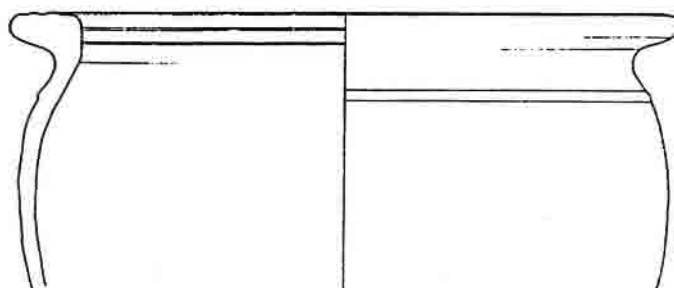
5771-2	CAMPB	4 2
5710-11	PARFINB	4 3
5710-9	PGFIN TN	4 4

Occupation-démolition 3 (- construction 4 ?) : fosse 210 (fin)

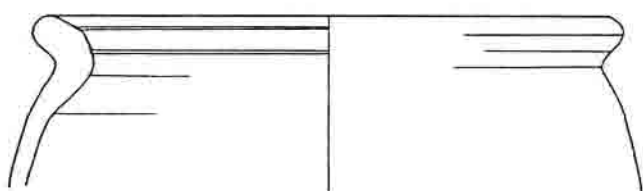
37



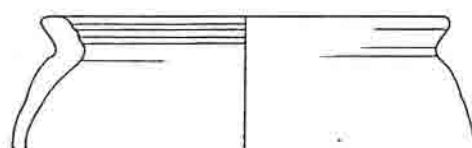
38



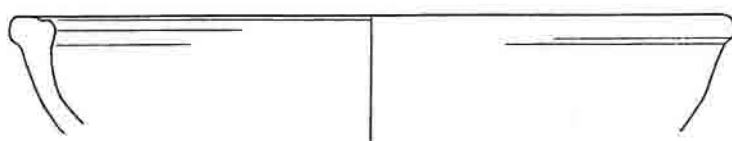
39



40

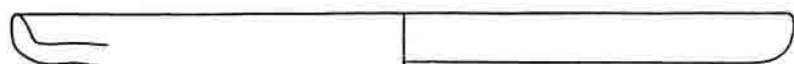


41

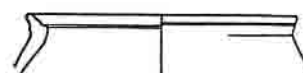


Occupation-démolition 4 - construction 5a

42



43



44

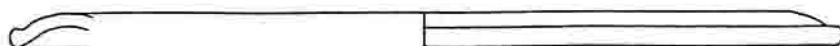


Planche VII

Occupation-démolition 4 - construction 5a
(suite et fin)

5710-8	PSGROS	4 5
5710-10	PSGROS	4 6
5771-1	fibule , en base cuivre	4 7

H type Neubeim

5632-1	douille en fer
5650-1	tôle de bronze
5655-1	tôle enroulée en plomb
5710-1	lame en fer
5710-2	potin
5710-3	ferrure
5710-4	potin
5710-5	anneau en base cuivre
5710-6	douille en fer
5710-7	objet indet. en fer
5710-12	PGMIFINH
5754-1	PCCRU

Occupation 5

5702-1	peson (?) en pierre
--------	---------------------

Construction 5b

5644-1	EIRB
5747-1	AMP

Démolition 5

5701-1	PSGROS	4 8
--------	--------	-----

5686-1	tige en base cuivre
5687-1	arc de fibule en base cuivre
5688-1	AMP
5688-2	scorie
5721-1	éclat de cristal ou de quartzite

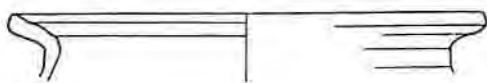
Non stratifié ou contaminé

5743-1	TSIT	4 9
--------	------	-----

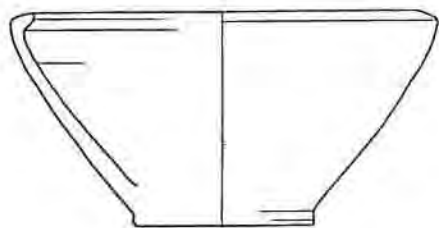
5773-1	AMP
--------	-----

Occupation-démolition 4 - construction 5a (suite et fin)

45



46

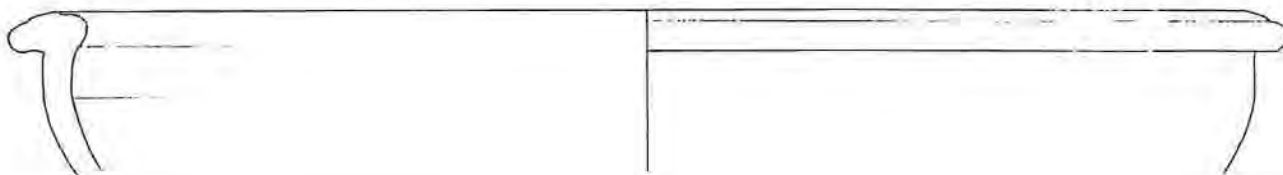


47



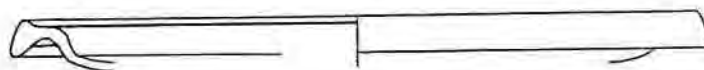
Démolition 5

48



Non stratifié ou contaminé

49



Notes

LE MOBILIER ARCHEOLOGIQUE: L'ACQUIS DES ANNEES 1993-1995.

Huit ans de fouilles et d'études sur le site de la PC 1 nous permettent aujourd'hui d'appréhender, avec une certaine précision, l'évolution du mobilier de la fin du II^{ème} siècle avant notre ère au règne de Tibère, dans notre "quartier" d'habitation.

Les faciès des 5 horizons de notre stratigraphie¹, en effet, se distinguent par l'apparition successive des types numéraires ainsi que des catégories et des formes céramiques, selon un schéma que l'on peut résumer comme suit :

Horizon 1 : environ -150/-130 à -90/-80

Numismatique : présence exclusive (pour l'heure) du potin au "triscèle" LT 2935 et du "quinnaire éduen" LT 5138 (a : "Roma" casquée à gauche, r : cheval à gauche avec enseigne (?)) et rouelles dans le champ).

Céramique : rareté de la vaisselle d'importation (campaniennes A et B, grise fine catalane, cruches à pâte claire), nette prédominance de la Dr. 1a parmi les vinaires italiques; bonne représentation de la peinte à décors figurés, des gobelets à revêtement lie-de-vin (peinte B) ou à surface lustrée, des grises fines lissées fumigées et des sombres fines lissées; forte proportion des non tournées avec ou sans revêtement; quasi absence des mi-fines tournées².

Horizon 2 : environ -90/-80 à -50.

Numismatique : apparition à la fin de la période (aux alentours de la Conquête ?) du potin LT 5401 (Geiser/Gruel "Grosse Tête" type A 11).

Céramique : faciès assez proche du précédent mais marqué par une augmentation des céramiques fines d'importation parmi lesquelles apparaissent (dans notre stratigraphie) les campaniennes C et les parois fines, par l'apparition du mortier à lèvres en bandeau, ainsi que par l'augmentation des mi-fines tournées (au détriment des non tournées) et l'arrivée des premières "terra nigra" lissées fumigées, à pâte kaolinique³.

¹ Ces horizons sont constitués par le mobilier des couches d'occupation et de démolition de chacun de nos 5 états, regroupé avec celui des niveaux de construction de l'état suivant (mobilier pris entre 2 "interfaces sols").

² Voir notamment le rapport sur la campagne 1994, p. 6-7 et 21-23 (remplissage de la fosse/cave 130).

³ Voir notamment le rapport sur la campagne 1994, p. 8-9 (remplissage de la fosse/cave 133).

Horizon 3 : environ -50 à -30

Numismatique : diversification des types de potins (LT 2935, 5080, 5368, 5401), apparition des petits bronzes frappés LT 5086.

Céramique : nette augmentation du nombre des catégories parmi lesquelles persistent encore la plupart de celles héritées de la fin du II^e siècle, malgré l'apparition de "nouveau types" annonçant la période augustéenne comme les pré-sigillées, les plats à engobe interne, les marmites tripodes et différentes sortes de mi-fines tournées⁴.

Horizon 4 : environ - 30 à +15

Numismatique : apparition de l'as de Lyon "Copia"

Céramique : notre horizon 4 recouvre la totalité de la période augustéenne et présente un faciès caractéristique marqué par l'apparition des sigillées italiques (service 1 de Haltern, Consp. 8.1.3 et 10.1.4), des imitations régionales de parois fines type "Bibracte", des cruches à lèvre pendante striée et des plats à engobe interne à lèvre épaissie en bourrelet externe, ainsi que par une diversification des sous-catégories de parois fines (dont plusieurs de type "Aco", engobés ou non) et des amphores (Dr. 1, Lamb. 2 et 6A). Rappelons que la fin de cet horizon est située (au plus tôt) au début du règne de Tibère par un tesson de sigillée de la Graufesenque trouvé dans les remblais de construction de l'état suivant.

Horizon 5

Assez paradoxalement, le dernier état d'habitation de notre stratigraphie — la grande maison PC 1 — est celui qui a livré le moins de mobilier en l'absence, à ce jour, de toute fouille dans ses aires de dépôt. Le matériel recueilli, d'un faciès assez proche du précédent, se caractérise néanmoins par la présence de marqueurs tibériens comme les sigillées de Gaule méridionale (et, notamment, celle du type Drag. 18 de la Graufesenque), les cruches à lèvre déversée horizontale soulignée par un ressaut externe et les mortiers à collerette naissante (type "pré-claudien").

Au-delà de ce schéma, volontairement simplifié et qu'il faudra comparer aux données d'autres chantiers, l'évolution chrono-quantitative des catégories et la typo-chronologie des formes de notre mobilier seront précisément étudiées dans le cadre de la synthèse finale sur les fouilles de la PC 1⁵.

Sur le plan historique, cette analyse permettra certainement une meilleure compréhension des formes et de la chronologie de la romanisation de la culture matérielle des habitants de Bibracte, dont les grandes lignes semblent se dégager dès à présent (augmentation et diversification progressives des vaisselles d'importation, concurrencées par des imitations régionales dès le

⁴ Voir notamment le rapport sur la campagne 1995, à paraître (remplissage de la fosse/cave 210).

⁵ Première étape au printemps 1996, avec la réouverture de tous nos ensembles de mobilier pour dénombrer les occurrences par types et par horizons (typo-chronologie).

début du 1er siècle avant J.-C., romanisation de la batterie de cuisine, et donc des habitudes culinaires, antérieures à la Conquête, etc.).

BIBRACTE

**CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN
DU MONT BEUVRAY**



**DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE
RAPPORT TRIENNAL 1993-1995**

VOLUME 3

F - 58370 Glux-en-Glenne - Tél. : (33) 86.78.69.00 - Fax : (33) 86.78.65.70
Société anonyme d'économie mixte nationale (SAEM) au capital social de 495.000 F
RCS Nevers B 380 686 329

MODALITES DU PHENOMENE D'URBANISATION

LA RUE DU PARC AUX CHEVAUX Secteur 15



Photo 1 - Les différents niveaux de la rue du Parc-aux-Chevaux

ANNE DUFAY

Centre archéologique européen du Mont Beuvray

Assistée de

Florence Dupuy (1992) étudiante DESS,
& Sylvain Collet (1993, 1994, 1995) Doctorant,
Université de Bourgogne

Stagiaires

de l'école de fouille de Bibracte, les élèves des classes du patrimoine,
des écoles primaires de Brie-Comte Robert (77), Le Creusot (71), Vanves (94), Gex
(01), Sougy (58), Dammarie-les-Lys (77), Mont Saint Aignan (76),
des collèges de Varzy (58), Rilly-la-Montagne (51), Pernes-les-Fontaines (84),
Pierrefontaines-les-Varans (25), Paris (XI), Fayl-Billot (51), Angers (49),
des lycées de Dijon (21), Fontaines (71), Château-Chinon (58)
des enseignants français, des enseignants suisses, des techniciens de l'ONF.

I. INTRODUCTION

La campagne de fouille de l'année 1995 fait partie d'un programme de recherches menées depuis 1992 par l'équipe du service éducatif et culturel du Centre archéologique européen du Mont Beuvray dans le cadre du "chantier-école de Bibracte".

Ces recherches s'inscrivent dans l'ensemble des travaux relatifs à l'urbanisation de l'oppidum et concernent l'étude de la voirie dans le quartier du Parc-aux-Chevaux.

1. Organisation générale du chantier-école (secteur 15)

Le Centre archéologique européen du Mont Beuvray a développé, depuis plusieurs années, un service éducatif et culturel au sein de sa structure. Ce service a pour mission d'être une école d'initiation à l'archéologie pour les jeunes dans le cadre d'animations éducatives ou pour des professionnels (enseignants français ou étrangers, techniciens ONF...) dans le cadre de leur formation professionnelle. Environ 250 enfants et adultes sont initiés par an à la fouille archéologique. Cette initiation à la recherche aborde tous les aspects de la démarche archéologique, recherches sur le terrain, étude et enregistrement des données de la fouille...

L'organisation matérielle de l'équipe du chantier-école est la même que celle des autres équipes de recherche : un responsable (Anne Dufay, responsable du service éducatif et culturel du Centre archéologique européen du Mont Beuvray) est chargé d'un secteur d'étude (secteur 15) ; sont mis à disposition par la SAEM du Mont Beuvray, les abris de chantiers, le matériel de fouille, l'assistance technique, une salle de travail et les services généraux de la SAEM.

L'ensemble de la documentation, minutes de fouilles, fiches d'enregistrement, mobilier est archivé et conservé au centre de recherche.

Toutes les fiches d'enregistrement des unités de fouilles des campagnes 1992 à 1994 sont saisies sur le réseau informatique et accessibles à tous, selon les protocoles définis par le centre archéologique européen ; les données de la campagne 1995 sont en cours de saisie.

Les activités du chantier-école font l'objet d'un rapport annuel.

Le chantier-école est ouvert pendant l'année scolaire aux élèves des écoles primaires (niveau du cours moyen deuxième année), des élèves des collèges et des lycées lors de "classes du patrimoine" ; pendant les vacances scolaires, au printemps et l'été, des stages de formation pour adolescents sont assurés dans le cadre du programme de "l'École de fouille de Bibracte". Les activités sur le chantier-école se déroulent également lors de stages d'initiation à l'archéologie pour des professions confrontées au patrimoine enfoui.

Lors des stages d'une durée d'une semaine à deux semaines, les participants assurent en moyenne 45 journées de recherches par an sur le terrain et de travail de tri de nettoyage au centre de recherche. Les stagiaires sont par groupe de 15 maximum sur le terrain, les autres travaillent dans les ateliers de nettoyage, de tri et d'étude du mobilier. L'essentiel du travail post-fouille et d'interprétation des données est assuré par le responsable du chantier.

a) Des objectifs pédagogiques

Le chantier-école devait, pour aborder les techniques de fouille et les méthodes de l'archéologie, s'implanter sur un secteur bien stratifié, avec des structures différenciées, des ensembles clos, interprétables, des niveaux facilement accessibles sur une surface relativement réduite pour une exploration pédagogique efficace. L'étude d'une rue, des aménagements de ses abords, des différentes phases de construction répondait a priori à ces objectifs.

Le chantier-école, tout en respectant le rythme de la démarche pédagogique qui exige de reprendre souvent le même travail, de multiplier les unités de fouille, avec pour conséquence le ralentissement de la progression de la fouille sur le terrain et quelques retards dans l'analyse des données, doit répondre néanmoins aux objectifs de la recherche.

b) Des objectifs scientifiques

Outre les objectifs pédagogiques, les activités du chantier-école visent à répondre à certains objectifs inscrits dans le programme général de la recherche concernant l'organisation interne de l'oppidum, parmi lesquels la reconstitution du maillage des rues, leur implantation par rapport aux maisons, leur état, les différents aménagements le long de ces rues, et leur chronologie.

La voie principale faisant l'objet de recherche dans le quartier central de la Pâturage du Couvent, il convenait d'acquérir de nouvelles données dans un autre quartier. Aussi, la rue qui traverse le quartier du Parc-aux-Chevaux et qui n'est sans doute qu'une branche de la grande voie, semblait convenir à une telle étude.

En effet, dans ce quartier considéré comme résidentiel, étudier la largeur de la rue, son profil longitudinal, ses états de construction et de réfection, les éventuels aménagements de ces accotements, les réponses apportées à la gestion des eaux de ruissellement, le rôle structurant ou non pour l'urbanisation de ce quartier, etc, pouvait apporter de nouvelles informations concernant l'importance du réseau viaire de Bibracte tout en posant des questions précises pour des stagiaires novices. De plus, lorsque la rue longe la grande maison, dite PC1, établir les relations stratigraphiques avec les différents états de cette maison semblait possible en espérant, bien sûr, que les explorations de J-G. Bulliot, qui consistaient à suivre les murs, n'avaient pas coupé tous les raccords stratigraphiques.

Pour répondre à ces objectifs, trois sondages ont été ouverts à plusieurs mètres de distance les uns des autres sur la rue qui longe la façade ouest de PC1 (fig. 1).

- ◇ Le **sondage Ia** de 6 m x 14 m fut ouvert sur la rue (chaussée et accotements) longée par le mur de façade ouest de PC1 à la hauteur des pièces BP et U de PC1. Il empiétait de plus de 10 m sur les aménagements du côté ouest de la rue -bâtiments PC4 de J-G. Bulliot- pour permettre de saisir les relations avec des structures différentes de la grande maison. Une extension, le sondage Ib, de 10 m x 3 m a été ouverte immédiatement au sud afin de décaper le niveau le plus récent de la rue qui avait posé des problèmes lors de l'ouverture du sondage Ia. Les campagnes de fouille sur ces sondages ont eu lieu de 1992 à 1994.
- ◇ Le **sondage II**, à plus de 40 m au sud du précédent, a été ouvert entre les maisons PC1 et PC2 afin d'étudier la rue lorsqu'elle passe entre deux maisons. Ce sondage couvre

donc toute la largeur de la rue et ses accotements et est bordé par les murs de façade est et ouest des deux domus PC2 et PC1 dont la distance de mur à mur est de 8,50 m. D'une surface de 8 m x 6 m le sondage IIa a fait l'objet de fouilles en 1994 et 1995.

Une extension de ce sondage notée IIb, a également été ouverte en 1994. De 8 m x 6 m, il est situé au nord du précédent ; il vise à étudier les accotements et le bord de la rue à l'angle nord-est de PC2, immédiatement hors de l'emprise de la maison PC2 sur son côté nord.

- ◇ Le *sondage III*, actuellement d'une surface très réduite (6 m x 2 m) a été effectué à la fin de la campagne 1995 dans l'axe du talweg limité par le terrassement de PC4 et au sud par la terrasse de PC2 en direction de la fontaine du Lou Bourou. Il est situé entre les sondages I et le sondage IIb. A cheval sur la bordure ouest de la rue principale, cette excavation avait pour but de sonder une éventuelle rue perpendiculaire à la rue principale et trouver le carrefour, avant d'effectuer une fouille de plus grande surface.

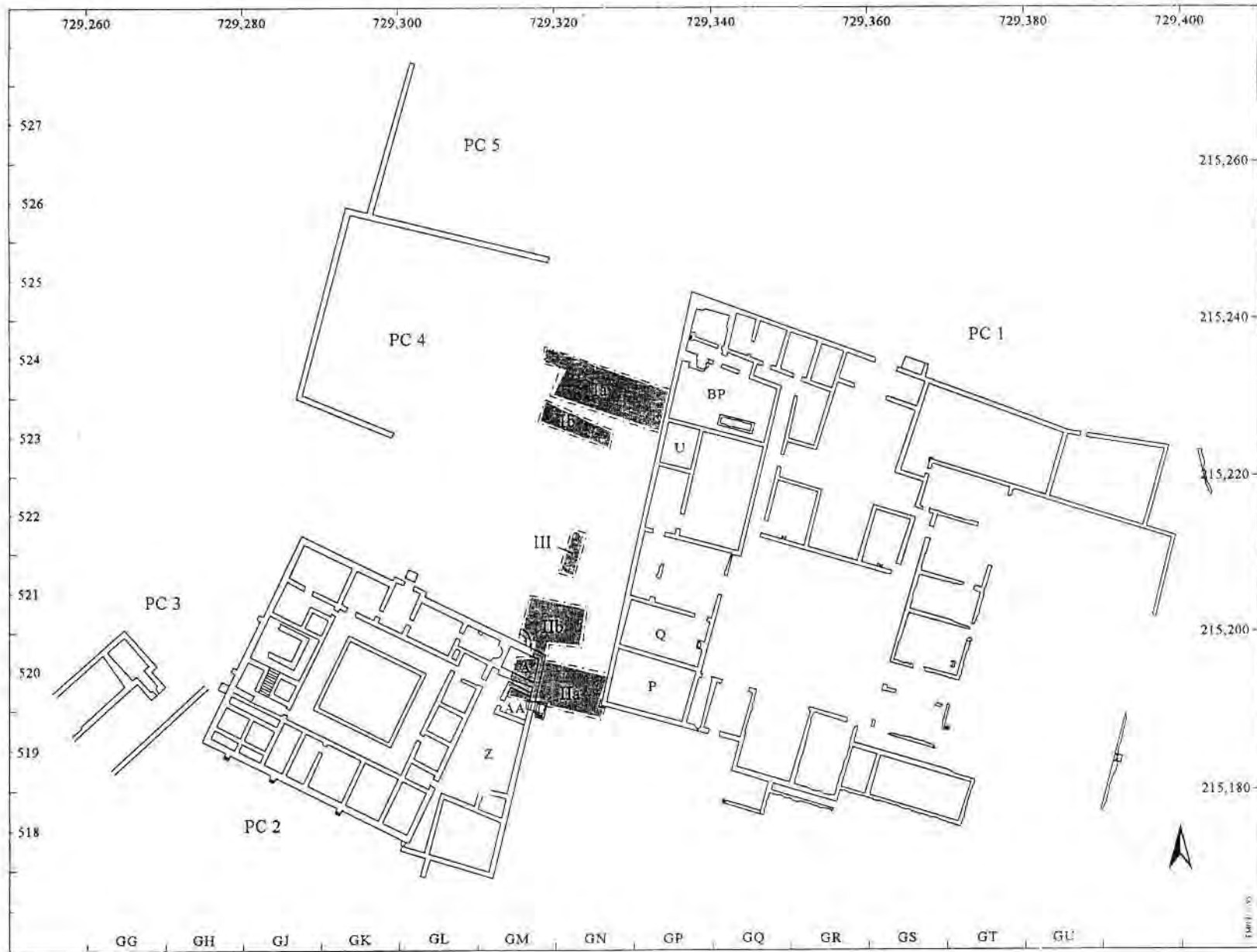


Fig. 1: plan de situation des sondages du chantier-école (secteur 15)

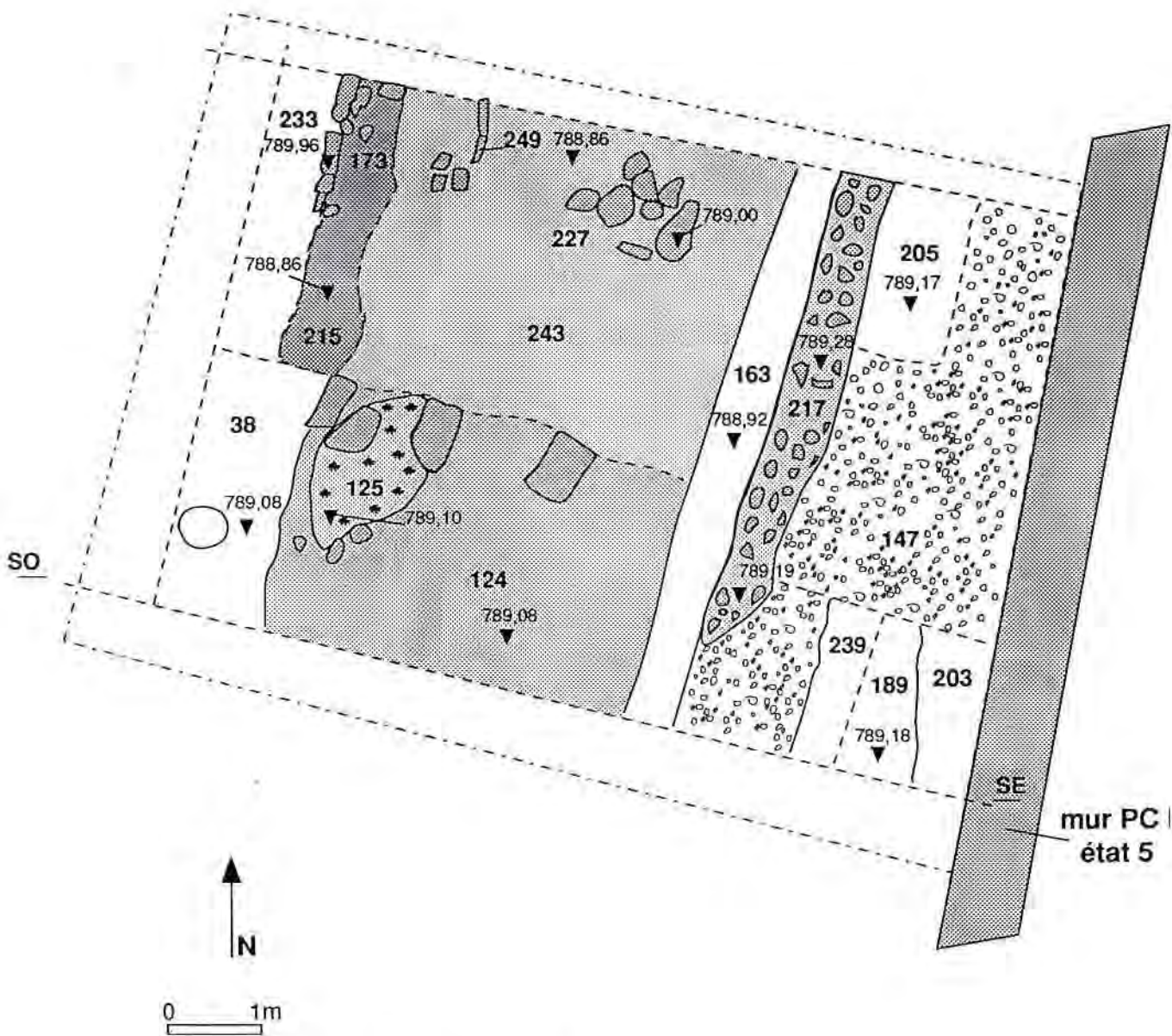


fig.2 : secteur 15 - plan du sondage 1a

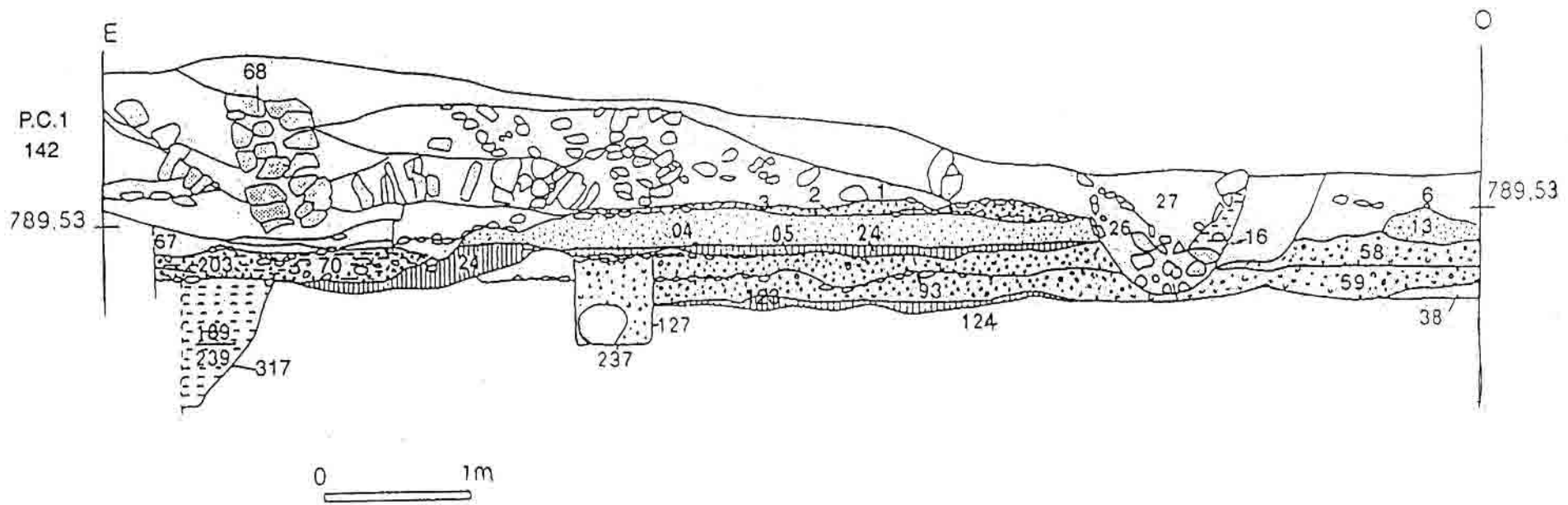


fig.3 : secteur 15 - coupe sud du sondage Ia.

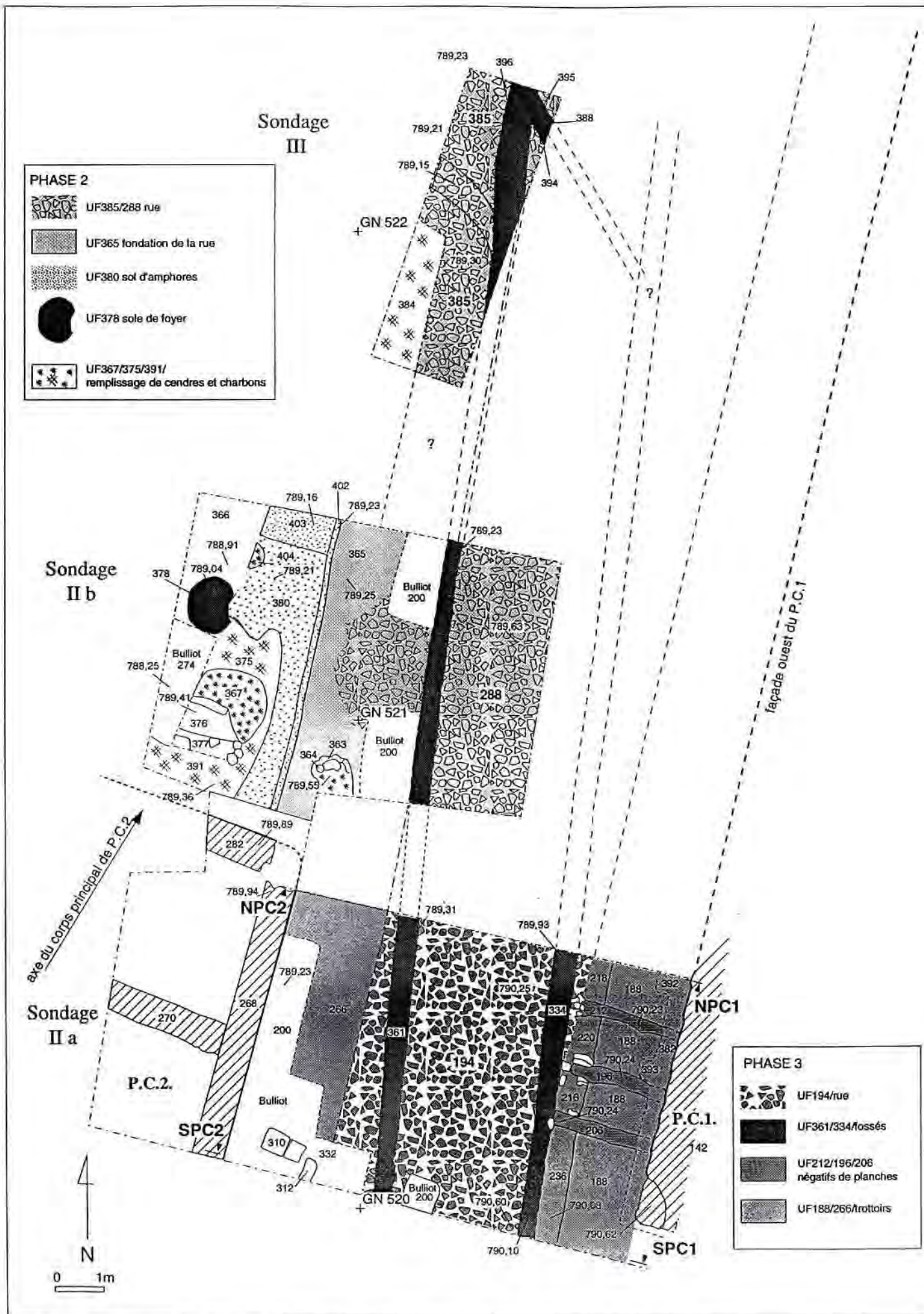
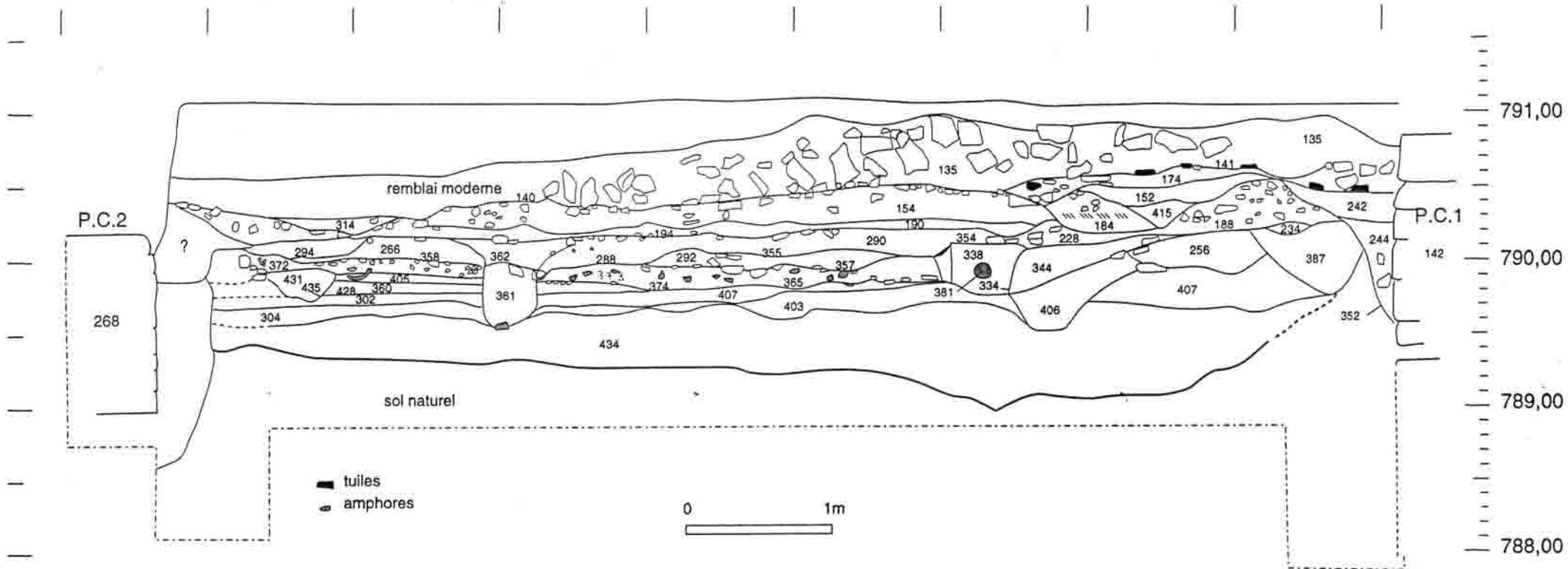


fig.4 : secteur15 - plan des sondages IIa-IIb-III - phases 2 et 3.

ouest

est



P.C.2

P.C.1

remblai moderne

sol naturel

■ tuiles
 ○ amphores

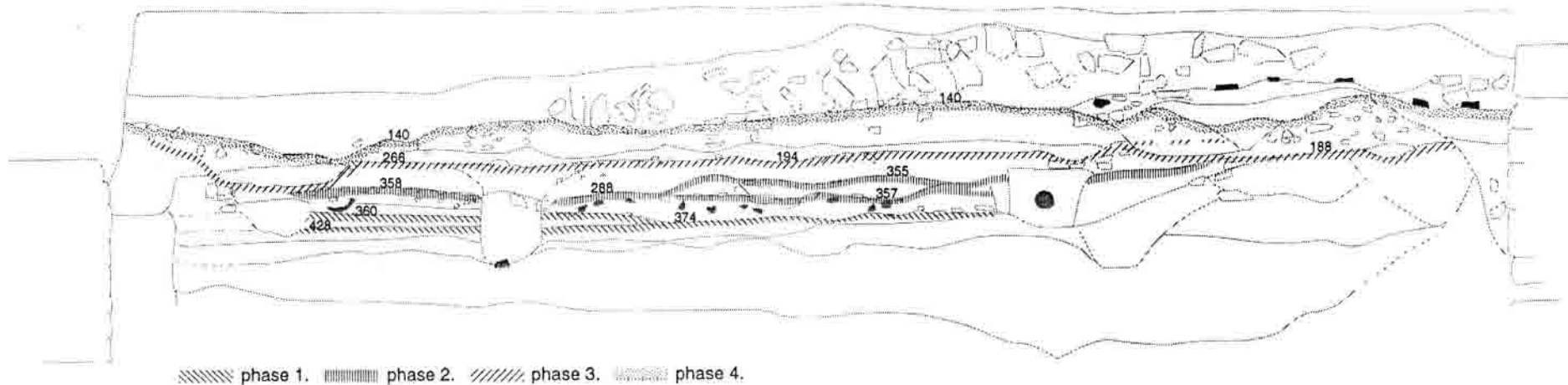
0 1m

791,00

790,00

789,00

788,00

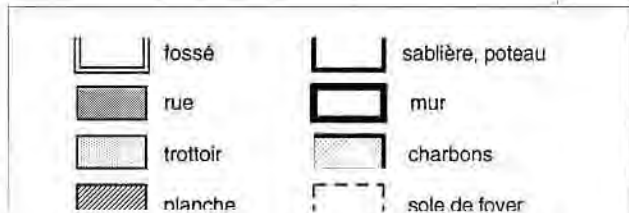
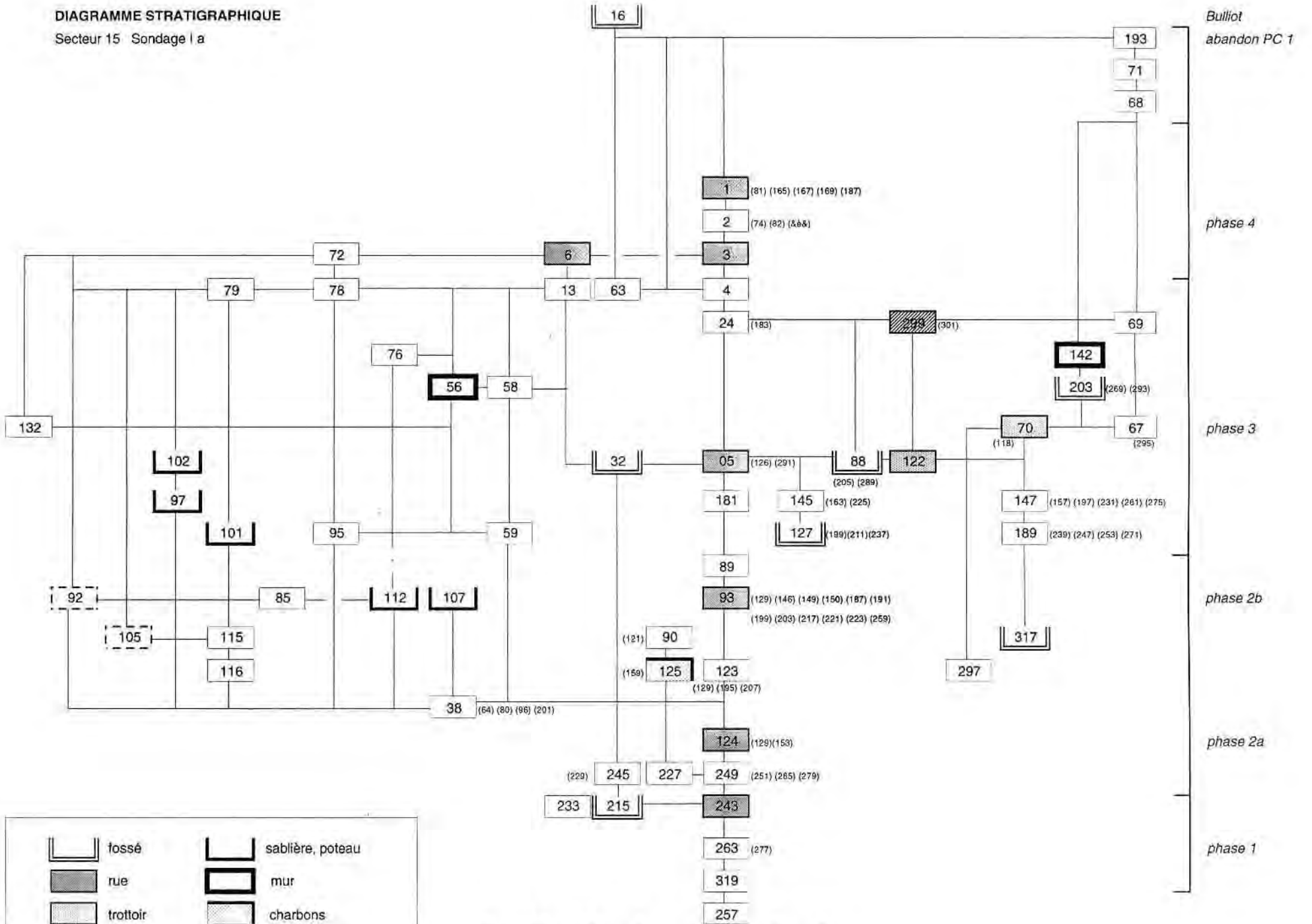


▨ phase 1. ▨ phase 2. ▨ phase 3. ▨ phase 4.

fig.5 : secteur 15 - sondage IIa- coupe stratigraphique NPC2-NPC1 et interprétation (en bas).

DIAGRAMME STRATIGRAPHIQUE

Secteur 15 Sondage | a



309 || 307 || 305 | 361 |

UF	description normalisée	commentaires
1	construction / occupation	réfection de la rue
2	construction	recharge
3	construction / occupation	surface de rue
4	construction	sables jaunes
5	construction / occupation	surface de rue
6	occupation	surface de rue
13	construction	sables jaunes
16	sondage Bulliot	
24	occupation	limons d'embourbement
32	construction / occupation	fossé
38	construction	remblai rubéfié
56	construction	mur
58	occupation	sol d'amphores
63	occupation	remplissage
67	construction / occupation	trottoir en cailloutis
68	abandon	mur éboulé
69	construction	assise de construction
70	construction / occupation	trottoir en graviers
71	abandon	tuiles = eboulis du toit
72	construction	terrasse empierrée
76	abandon	éboulis de toiture
78	construction	empierrement
79	occupation	sol
85	occupation	sol
88	construction / occupation	fossé / remplissage
89	occupation	limons d'embourbement
90	occupation	zone de charbons
92	occupation	sole de foyer
93	construction / occupation	surface de rue
95	construction	
97	construction	tranchée de sablière
101	construction	tranchée
102	construction	tranchée de sablière
105	occupation	sole de foyer

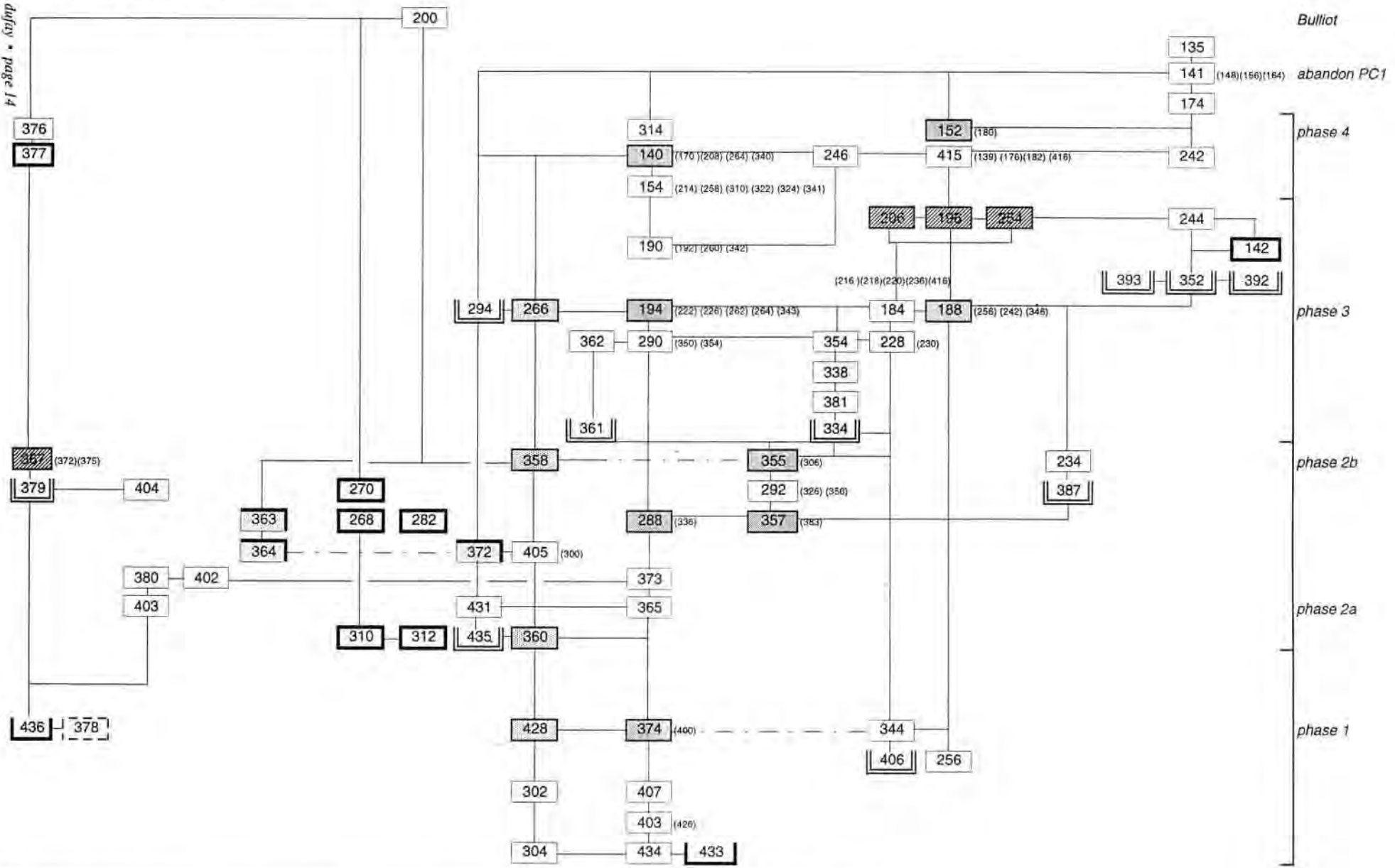
UF	description normalisée	commentaires
107	construction	tranchée de sablière
112	construction	tranchée
115	abandon.	placage de torchis brûlé
116	abandon	bois carbonisé
122	construction / occupation	planche sur trottoir
123	occupation	limons d'embourbement
124	construction / occupation	surface de rue
125	occupation	zone de charbons
127	construction	tranchée de canalisation
132	occupation	sol
142	construction	mur ouest de PC1, état 5
145	construction	remplissage de tranchée
147	construction	graviers
181	construction	cailloutis
189	abandon	terre et charbons remplissage de fossé
193	abandon	mortier de PC1
203	construction	tranchée de fondation
215	construction	caniveau
227	construction	bloc
237	construction / abandon	fossé / remplissage
243	construction / occupation	surface de rue
245	occupation	remplissage
249	construction	cailloux et gros fragments d'amphores
257	construction	remblai terre et cailloux
263	construction	couche de graviers
297	construction	cailloutis
299	construction / abandon	couche de charbons = planche carbonisée?
317	construction	fossé
319	construction	interface oxydé

fig.6 : secteur 15 - sondage I - diagramme stratigraphique

DIAGRAMME STRATIGRAPHIQUE

Secteur 15 Sondage II a-b

dufay - page 14



Bulliot

abandon PC1

phase 4

phase 3

phase 2b

phase 2a

phase 1

	const. en pierre (mur, escalier)		sole de foyer		fossé, creusement		trottoir
	poteau		zone de charbon		planche		rue

UF	description normalisée	commentaire
135	abandon	éboulis du mur de PC1
140	construction / occupation	surface de rue
141	abandon	éboulis du toit de PC1
142	construction	mur de façade ouest de PC1, état 5
152	construction / occupation	surface de rue
154	construction	sables jaunes
174	abandon	dégradation du mur de PC1, mortier ocre jaune
184	occupation	remplissage de fossé
188	construction / occupation	graviers / trottoir
190	occupation	limons d'embourbement
194	construction / occupation	surface de rue
196	construction / occupation	trace de planche
206	construction / occupation	trace de planche
228	construction	cailloux et pierres
234	construction	graviers
238	construction	mur est de PC2
242	construction / occupation	graviers et terre / trottoir
246		
256	construction	terre et cailloutis
266	construction / occupation	couche de graviers / surface d'accotement
270	construction	mur nord de PC2
288	construction / occupation	surface de rue
290	construction	cailloutis
292	construction	réfection partielle de rue
294	construction / occupation	caniveau et remplissage
302	construction	fondation accotement interface inf. oxydé
304	construction	remblai avec
310	construction	parement du palier de escalier de PC2
312	construction	escalier de PC2
314	occupation	limons d'embourbement
334	construction	tranchée
338	construction	remplissage tranchée planchéiée
344	occupation / abandon	remplissage de fossé
352	construction	tranchée de fondation du mur PC1, état 5

UF	description normalisée	commentaire
354	construction	cailloux remplissage tranchée
355	construction / occupation	surface de rue
357	construction / occupation	surface de rue
358	occupation	surface de trottoir
360	construction / occupation	graviers / surface d'accotement
363	occupation	zone de combustion
364	construction	pierres de foyer
365	construction	cailloux et amphores
367	occupation	remplissage de fosse cendres et charbons
372	abandon	poutre ou planche carbonisée
374	construction / occupation	petits cailloutis damés / surface de rue
376	occupation	sol
377	construction	mur
378	occupation	sole de foyer
379	construction / Occupation	fosse
380	occupation	sol d'amphores
381	construction / occupation	tuyau en bois / conduite d'eau
387	construction	fossé et remplissage
392	construction	encoche d'échafaudage ? dans tranchée de fondation
393		
402	occupation	"effet limite" rue / habitat
403		
403	construction	terre et cailloux
404	occupation	zone de combustion
405	abandon	couche de démolition matériaux brûlés
406	construction	fossé
407	construction	terre et cailloux avec interface inf. oxydé
428	construction / occupation	graviers / surface d'accotement
431	occupation	remplissage de fossé
433	construction	trou de poteau ?
434	construction	remblai de terres
435	construction	fossé
436	construction	négatif de poteau
451	occupation	sables et graviers

fig.7 : secteur 15 - sondage II -diagramme stratigraphique

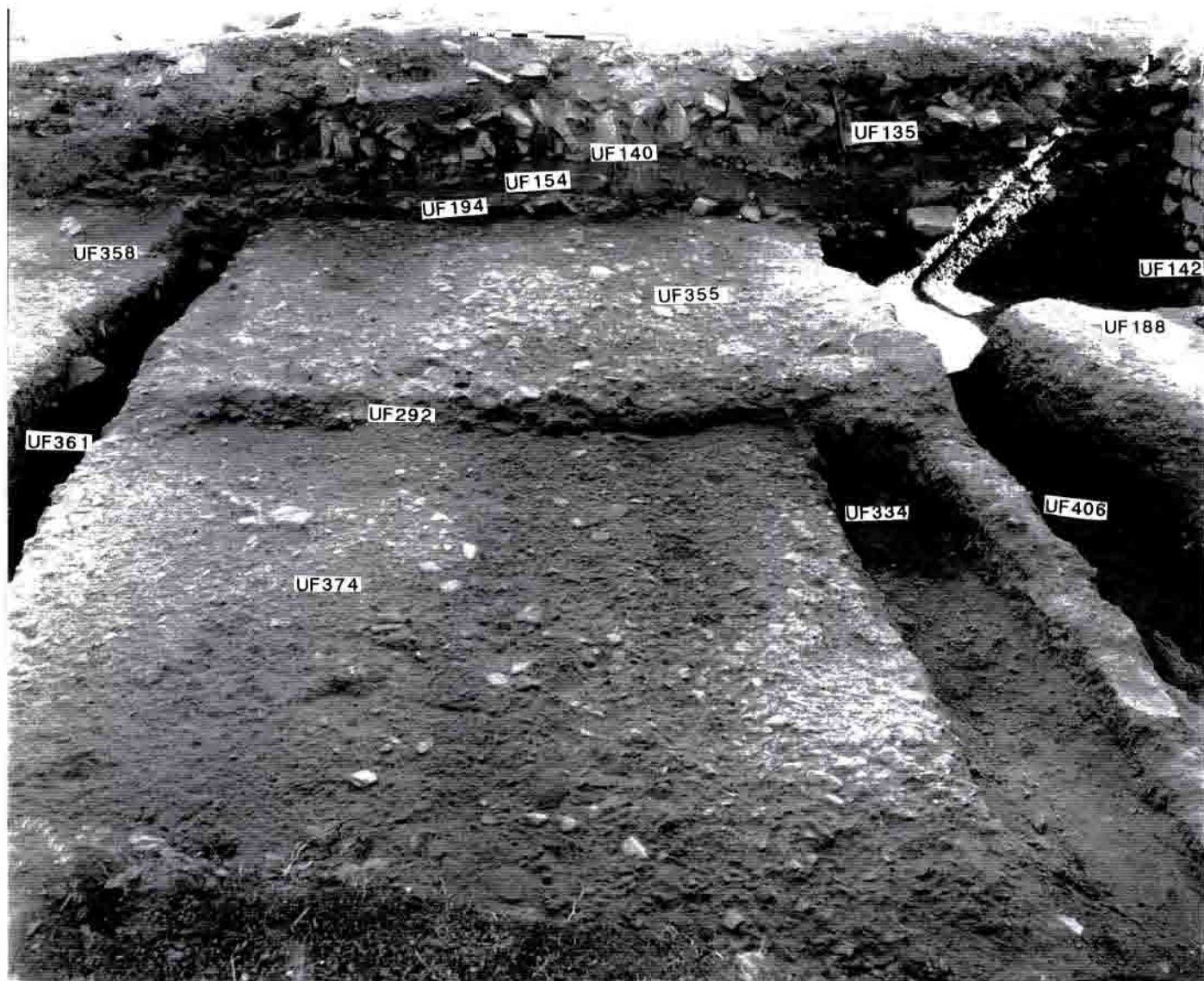


Photo 2 - Secteur 15 - Chantier école - Surface des rues

▲ En haut : Sondage Ia ▲ ▼ En bas : Sondage IIa ▼

II. LES RÉSULTATS

La rue que nous appellerons la rue du Parc-aux-Chevaux a une direction générale nord-sud rejoignant de façon schématique la Fontaine Saint-Pierre à la Grande rue de la Pâture du Couvent. Elle suit grossièrement les courbes de niveau 789 - 790 m. Elle passe entre les maisons PC2 et PC1 qu'elle longe en pente douce.

Ces fouilles permettent de proposer quatre phases principales de construction ou de réfection majeures et quelques recharges partielles de certains niveaux. Le plan, la coupe sud du sondage Ia (fig. 2 et fig. 3), le plan des sondages I, II, III (fig. 4) et la coupe NPC2-NPC1 limite nord du sondage IIa (fig. 5) contiennent une grande partie des données de fouille. Les diagrammes stratigraphiques des sondages I et II résument les résultats de la fouille (fig. 6 et fig. 7) illustrés sur la planche/photo 2.

Pour chacune de ces phases, il a été recherché les caractéristiques principales de la rue et de ses abords :

- la nature des matériaux de construction,
- les aménagements éventuels des accotements,
- les aménagements liés à la gestion des eaux,
- la largeur de la rue, de la chaussée et des accotements,
- le profil transversal et longitudinal,
- les liens chronologiques avec les différents états de la maison PC1 et PC2 et des autres structures construites aux abords.

1. Etat antérieur à la rue

Les niveaux antérieurs à la construction de la voirie ne rentrant pas dans la problématique du chantier-école, pour des raisons de trop grande complexité, les couches sur lesquelles a été construite la phase ancienne (phase 1) de la rue n'ont pas été fouillées. Toutefois, dès à présent, des indices laissent penser que des niveaux d'habitats et des structures en bois préexistent dans ce quartier préalablement à l'aménagement d'une rue dans ce secteur.

En effet, des trous de poteau (sondage Ia, UF309, UF307, UF305) ainsi que des fosses (sondage Ia UF301, sondage IIa UF433) ont été mis en évidence dans des niveaux antérieurs à la construction de la rue.

Lors du "rebouchage" des sondages I et IIa, une surface de protection isolante a été placée avant remblaiement afin de préserver ces niveaux anciens dont la fouille s'avérera indispensable pour la connaissance des horizons anciens du Parc-aux-Chevaux tels qu'ils apparaissent dans les niveaux profonds fouillés par l'Université de Lausanne, dans l'angle nord-ouest de PC1.

2. Phase 1

a) La surface de la rue (sondage Ia UF243 - sondage IIa UF374)

L'état le plus ancien de la rue est matérialisé par une surface de très bonne facture remarquablement bien conservée, formée de petits cailloux jointifs damés très arrondis par usure (Photo 2).

b) La couche de construction (sondage Ia UF257, UF263 - sondage IIa UF403, UF407)

La surface de roulement de la rue est posée sur une couche de préparation de 10 cm d'épaisseur de gravillons damés (sondage Ia UF268) ; ponctuellement, il semble que des gros tessons d'amphores ou quelques blocs de pierre aient été ajoutés à ce sédiment sondage Ia. Ces matériaux recouvrent la couche de fondation en terre argileuse mêlée de cailloutis (sondage Ia UF257 - sondage IIa UF403, UF407). Cette couche épaisse de 20 à 60 cm selon les endroits, est un remblai de matériaux naturels rapporté afin de niveler la surface sous-jacente. On distingue dans les parties les plus épaisses deux couches.

L'horizon supérieur de la couche de fondation, épais de 10 cm environ, est très compacté et induré par des oxydes qui forment, par concentration, une véritable croûte entre les deux horizons ; ces oxydes sont dus à la mauvaise circulation des eaux de ruissellement qui traversent le revêtement de surface et qui ne peuvent s'infiltrer dans cette couche de fondation à cause de sa nature trop argileuse. Malgré la qualité de la surface de roulement, cette rue a subi des déformations importantes notamment dans le sondage Ia où l'affaissement de la chaussée fait presque penser à la présence de structures sous-jacentes.

c) Les accotements

Bien que l'information sur les accotements soit très fragmentaire, sur le bord ouest de la rue, dans le sondage IIa, l'accotement UF428 lié à la chaussée UF374 a été rechargé pour former un sol UF360 formant un trottoir légèrement surélevé par rapport à la chaussée. Dans le sondage Ia, cette différence entre chaussée et accotement n'a pas été différenciée.

d) Le drainage des eaux

Côté est, cette rue est bordée d'un fossé (sondage IIa UF406) large de 50 cm environ et profond de 40 cm.

Côté ouest, dans le sondage Ia un caniveau (UF215) est rempli par les sédiments (UF229, UF245) profond de 25 cm et large de 30 cm à fond plat. Ce caniveau est limité par un alignement de pierres (UF233). Dans le sondage IIa, un petit fossé à fond plat (UF435) pourrait être le prolongement du caniveau précédent ; il fonctionne avec l'aménagement du trottoir (UF360).

e) La largeur de la rue

Cette rue a été identifiée aussi bien dans le sondage Ia que dans le sondage IIa et respectivement notée UF243 et UF374. Dans aucun des deux sondages, à cause des aménagements postérieurs et des tranchées de J-G. Bulliot, nous n'avons la largeur totale de la rue. Il est néanmoins possible d'après les limites reconnues à l'ouest dans le sondage Ia et à l'est dans le sondage IIa de proposer une largeur de chaussée d'au moins 5 m.

f) Les profils de la rue

Le profil transversal de la rue devait être à l'origine horizontal. Dans le sondage IIa la rue est à présent inclinée vers l'ouest, sens de la pente générale du terrain, et elle est très déformée par des tassements du sédiments sous-jacents dans le sondage Ia.

g) La pente

La pente générale calculée à partir de deux points situés à 38 m de distance (entre la coupe nord du sondage Ia et la coupe sud du sondage IIa) est de 3,1 % vers le nord. Mais celle-ci est un peu plus forte à la hauteur de PC2 avant le passage du talweg du Lou Bourou et peut atteindre 3,8 %.

h) Les abords

Le local AA reconnu par J-G. Bulliot comme état antérieur à la maison PC2 et l'escalier en pierre (sondage Ia UF310, UF312) de ce local pourrait être contemporain de cette première phase. En effet, bien que les fouilles de J-G. Bulliot en détournant l'escalier aient coupé tous les raccords stratigraphiques, en tenant compte de l'altitude des marches conservées, du parement du premier seuil et des descriptions de J-G. Bulliot, il est possible de faire cette hypothèse. L'orientation des murs du local AA est différente de celle de la rue. C'est vraisemblablement en limite de la rue que l'escalier a été construit "à quart tournant" pour ne pas trop empiéter sur la rue de cette phase.

En bordure de cette rue, dans le sondage IIa, côté ouest il est vraisemblable qu'il y ait eu des bâtiments en bois et terre précédant la maison PC2 comme en témoigne la couche de destruction (UF372, UF405) recouvrant le bord de la rue contenant du mortier brûlé, du charbon de bois. Cette couche de destruction est peut-être à mettre en relation avec la cave du local AA et à son escalier.

Dans le sondage IIb, la sole d'un foyer (UF378) doit être rattachée à un bâtiment contemporain de cette phase.

Dès cette phase ancienne, la rue desservait des maisons en terre et bois dont plusieurs semblent avoir été détruites par incendie. Ces matériaux brûlés serviront de remblais (UF38) pour la construction de nouveaux bâtiments en bois et terre.

Dans ces périodes anciennes, côté est, il est difficile à cause des modifications apportées au paysage par la construction postérieure de PC1, état 5, de se faire une idée des abords de la rue.

i) Chronologie

Les éléments caractéristiques associés à cette phase sont des tessons de Campanienne B, de céramique peinte à décor rouge sombre, de céramique décorée à la baguette, vase tonnelet piedouche, dolium et d'amphore Dressel 1A (Planches I, II).

La position stratigraphique et ce mobilier permettent de proposer une corrélation avec l'état 3 de PC1 correspondant à l'horizon Bibracte 4. La phase 1 de la rue pourrait avoir été construite autour de la conquête.

3. Phase 2

Cette phase regroupe au moins deux surfaces de roulement construites lors d'une phase 2a et d'une ou plusieurs phases de réfection partielles notées 2b.

a) *Construction et surface de la rue*

Sur la belle surface de rue précédente déformée et affaissée en plusieurs endroits, des cailloux et parfois des blocs (sondage Ia UF227) ont été posés pour combler les plus profondes déformations. La couche de reconstruction de la rue et plus particulièrement l'assise de la surface de roulement est caractérisée par l'emploi de fragments d'amphores formant presque un lit continu (sondage IIb UF373) posé sur un cailloutis jaune (sondage IIa UF365). Cette recharge de la rue élève son niveau d'une vingtaine de centimètres.

La surface de cette phase 2a (sondage Ia UF124, UF288) est constituée par des pierres anguleuses, peu émoussées, souvent mal jointives (photo 2). Cette rue est souvent très dégradée de nids de poule ou d'ornières qui rendent difficile, lors de la fouille, le dégagement de cette surface. Aussi, par endroits, distingue-t-on très nettement une nouvelle surface (sondage Ia UF93 - sondage IIa UF355) séparée de la surface initiale par plus de 10 cm de matériaux (sondage Ia UF123 - sondage IIa UF292). A d'autre endroit un seul niveau existe.

Une des particularités d'une de ces phases de réfection est l'emploi, dans le sondage Ia, de trois gros blocs en travers de la rue dont les altitudes supérieures font penser à un système de réglage du niveau de construction comparables à ce qui a été observé dans la fouille de la grande voie par l'Université de Budapest. Ces pierres affleurant, elles peuvent matérialiser un passage traversant la rue.

b) *Les accotements*

A la phase 2a, côté ouest, aucun élément ne permet de distinguer la présence d'un trottoir. En revanche, la limite franche entre les petits gravillons de la rue et le sol d'amphores (sondage IIb UF380) contemporain, montre clairement une séparation entre un espace domestique et la rue.

A la phase 2b, dans le sondage IIa, il semble qu'il y ait eu un véritable trottoir (UF358) construit sur une couche épaisse de 20 cm de graviers tassés recouvrant les matériaux de destruction brûlés dont une poutre (UF372). Il a une largeur de près de 2 m. La présence d'un tel accotement réduit la largeur de la chaussée à environ 3 m.

Par contre, dans le sondage Ia, alors que des bâtiments en bois (UF105, UF115) sont contemporains de cette phase 2b, aucun trottoir n'a été identifié. Ceci laisse penser que les trottoirs ne sont pas continus et dépendent des constructions.

Côté est, les états postérieurs oblitèrent les informations concernant l'accotement au delà du fossé longeant la chaussée.

c) *Le drainage des eaux*

Sur le côté est, le fossé (sondage IIa UF344) déjà creusé à la phase précédente semble encore fonctionnel pendant cette phase.

Côté ouest, aucune tranchée n'est observée à ce niveau.

d) La largeur de la rue

En rassemblant les informations obtenues dans les différents sondages, la largeur de la rue varie de 5 m (sondage Ia) à 6,50 m (sondages II), la limite est restée pratiquement la même que précédemment, elle s'élargit côté ouest, recouvrant le caniveau latéral UF215.

e) Les profils

Le profil transversal de cette rue est horizontal et la pente générale vers le nord est de 3,1 %. Par contre sa pente, à la hauteur de PC2 en direction du talweg du Lou Bourou est de 5,5 %.

f) Les abords

Cette rue de la phase 2a longe un sol couvert d'amphores (sondage IIb UF380) appartenant à un bâtiment construit pendant la phase précédente.

Les murs des parties A et Z de PC2 sont construits sur le bord de la rue empiétant sur celle-ci. Bulliot avait noté en parlant du mur de façade est (que) « pour réduire la maçonnerie, on a rapporté la fondation (...) à la lisière des terrains excavés, sur laquelle on a retrouvé, à un mètre de profondeur, un sol suffisamment ferme pour la stabilité d'un mur ». Ces parties seraient donc contemporaines de cette deuxième phase de construction de la rue. Cette hypothèse corrige l'interprétation que laisse suggérer l'expression "extension de PC2" souvent employée pour qualifier ces murs. Sur le mur nord (sondage II UF282) s'appuie un grand four décrit par J-G. Bulliot. La fosse (sondage IIb UF379) remplie de cendres, de charbons et de déchets pourraient être en relation avec ce four. Seul la fouille d'un sondage effectuée par J.G. Bulliot à travers cette fosse montre que celle-ci recoupe un poteau (sondage IIb UF436) qui pourrait être contemporain de la sole (sondage IIb UF378).

Contemporaines de la phase 2b, des sablières basses (sondage Ia UF107, UF112) et une sole de foyer (sondage Ia UF92) ont été identifiées. Parallèles à l'axe de la rue, elles peuvent être associées à des constructions en bois installées à proximité de la rue, côté ouest.

Côté est, dans le sondage Ia, un grand fossé (UF317) est stratigraphiquement contemporain. Il est comblé de gravillons mêlés de terre (sondage Ia UF189, UF313, UF315). De même, un fossé très semblable a également été identifié dans le sondage IIa (UF387) ; ces fossés doivent être mis en relation avec des états de PC1 antérieurs ou contemporains de l'état 4, dont des vestiges pourraient avoir été épargnés par la construction massive de PC1, état 5.

Ce quartier était également desservi par une rue secondaire adjacente à la rue du Parc aux Chevaux. Elle passe au nord de PC2 et descend en direction de la Fontaine du Lou Bourou. Cette rue entrevue dans le sondage III se raccorde perpendiculairement à la rue principale au nord de PC2. Le sondage trop limité a cependant permis de dégager une surface de roulement UF385 avec la trace très nette d'une ornière en arc de cercle soulignant le virage pour passer d'une rue à l'autre.

g) Chronologie

Le mobilier céramique retrouvé dans les unités de fouille contemporaines de la phase 2a est composé de mobilier laténien associé à du mobilier augustéen : céramique Campanienne B,

amphore Dressel 1A, vases à parois fines, céramique peinte, plat à engobe interne rouge pompéien (Planche III).

Dans le mobilier de la phase 2b sont associés des vases en céramique grossière type Besançon, dolium, des vases à parois fines, un vase signé ACO, de la céramique peinte, un vase bobine, des tessons de cruches augustéennes (Planches IV, V, VI, VII).

Quelques objets métalliques sont associés au mobilier céramique dont une fibule à corde interne, 4 spires, décorée (Guillaumet type 3, Feugère type 3b2) ainsi que plusieurs monnaies gauloises en argent (deniers TOGIRIX et ATEULA ULATOS) datées après la conquête (Planche VIII, IX).

Ce mobilier augustéen nous autorise à rattacher cette phase au faciès Bibracte 5, horizon 4 de PC1.

4. Phase 3

a) Construction et surface

La reconstruction de la rue s'imposant, une couche de 20 cm d'épaisseur en moyenne de cailloux, graviers et pierres est déposée sur la surface précédente par lits successifs bien tassés. La surface est formée de pierres jointives. A la fouille, elle apparaît comme une surface de belle qualité. Les traces d'ornières bien marquées par endroit et l'éroussé des pierres semblent témoigner d'un usage assez long de cette rue. Les ornières larges de 20 cm sont distantes de 1,30 à 1,50 m mais cette distance mesurée dans le sondage Ia seulement, n'est pas suffisante pour en déduire l'écartement moyen des roues des différents chariots circulant à Bibracte.

La surface est partout recouverte d'une couche de plusieurs centimètres d'épaisseur de limons gris mis en place par des ruissellements importants ou des pluies d'orage. Cette couche d'embourbement moins épaisse sur les surfaces précédentes est par ailleurs, une des caractéristiques des surface de rue. Des prélèvements pour analyse palynologique sont en cours d'étude au centre de chrono-écologie de Besançon (H. Richard).

b) Les accotements

Du côté ouest, dans le sondage Ia, l'accotement est construit sur la même couche de base que la chaussée mais est séparé de celle-ci par un fossé (UF32). Ce trottoir est large de près de 2 m. Dans le sondage IIa, une bande étroite de 70 cm (UF266) a été différenciée à la fouille en bordure ouest de la chaussée, elle est limitée par un fossé UF294 qui la séparerait d'un éventuel trottoir situé à l'ouest de ce fossé que nous n'avons pu retrouver du fait de l'existence d'une tranchée de J-G. Bulliot, qui suit le mur de PC2.

Côté est, l'accotement est dans un premier temps en graviers damés construit sur une épaisse couche de graviers. Ce trottoir est semblable dans les sondages Ia (UF70, UF122) et sondage IIa (UF188). Il recouvre le fossé latéral (UF344) de l'état précédent ainsi que le remplissage des fossés (sondage Ia UF317 - sondage IIa UF387).

Dans un deuxième temps, ce trottoir est planchéié. Des planches (sondage IIa UF206, UF196, UF254, espacées de 90 cm environ sont posées, perpendiculairement à l'axe de la rue ; elles passent sur le caniveau (sondage IIa UF184) et reposent sur des pierres de

calage, sur le bord de celui-ci, côté chaussée. Sur ces "traverses", un plancher est posé. Une des planches large de 30 cm parallèle à la rue été identifiée dans le sondage Ia (UF299). S'il est sûr que ce plancher recouvre le caniveau - des traces de charbons de bois apparaissent dans toutes les coupes - il n'est pas évident d'après les données de la fouille qu'il recouvre le sol en graviers. Ce trottoir serait dans cette hypothèse formé d'une alternance de massifs de graviers damés séparés par les pièces de bois.

Cependant, quelques clous retrouvés le long de ces négatifs de planches et les descriptions de J-G. Bulliot pourraient être des témoignages pour un trottoir entièrement planchéié.

Dans ce cas, la construction d'une galerie couverte pourrait être envisagée pour assurer une bonne conservation aux planches du trottoir. Cependant aucun élément d'architecture ne permet de confirmer cette hypothèse.

Ce trottoir court le long de la façade de PC1, état 5, à une dizaine de centimètres au dessus du niveau de la rue. La pente calculée d'après les altitudes des planches identifiées dans le sondage Ia et IIa est de 2,8 % semblable à celle de la rue.

c) Le drainage des eaux

Côté ouest, une dépression à fond plat large de 70 cm et profonde de 10 cm remplie de limons et de sables peut être interprétée comme caniveau (sondage Ia UF32 - sondage IIa UF294).

Côté est, un fossé (sondage Ia UF88 - sondage IIa UF184) de 70 cm de large et de 10 cm de profondeur, en contre bas de la surface de la rue permet de drainer les eaux de surface. Ce caniveau est dans un deuxième temps recouvert par les planches tout en restant fonctionnel.

Deux tranchées, dans le sondage IIa, UF361 et UF334 semblent avoir été aménagées lors de la construction de ce niveau de rue. Elles recourent le niveau de rue précédent et sont construites dans la couche de fondation. Elles courent sous la chaussée qui la recouvre, en bordure de celle-ci sans être parfaitement parallèles à l'axe de la rue ; par contre, elles semblent quasiment parallèles entre elles. La tranchée 361 est à parois verticales, profonde de 50 cm, large de 40 cm ; elle est remplie d'un sédiment graveleux. Aucun indice de bois, de conduite ou autre n'ont été retrouvés dans ce remplissage, aussi la fonction de cette tranchée ouest reste obscure.

Au contraire, il est sûr que la tranchée est (sondage IIa UF334) de dimensions très proches a été construite pour poser une canalisation en bois (sondage IIa UF381) servant à conduire de l'eau. La tranchée a été étayée de planches ; après la pose du tuyau, elle a été remblayée d'un mélange de terre et de graviers (sondage IIa UF338). Malgré la décomposition du bois du tuyau, et grâce à l'induration du sédiment de remplissage, cette canalisation s'est fossilisée. En plus, il a été retrouvé des frettes en fer (photo 2) permettant le raccord de deux segments du tuyau. Deux de ces colliers étaient distants de 3,96 cm donnant la longueur d'un de ces segments. Le diamètre de la frette est de 8 cm et le raccord se fait à mi-bois, la frette étant enchâssée de 2cm dans l'épaisseur du bois de chaque segment.

Dans le sondage Ia, une canalisation tout à fait semblable (UF127) court sous la surface de la rue en limite est. Ces deux éléments appartiennent-ils à la même canalisation ?

Vraisemblablement. Dans ce cas, le pendage est de 3 %. Il serait intéressant d'étudier le

passage du talweg entre la terrasse de PC1 et PC2 ainsi que le lien avec la canalisation identique retrouvée dans le sondage III (tranchée UF394 et négatif du tuyau en bois avec frette UF388) (Planche XVII).

Plusieurs questions se posent autour de cette adduction ; où se situe le captage et la zone d'alimentation ? Quelle est la destination de cette conduite ? Dès l'état 4 de PC1, il existe un bassin à l'angle nord-ouest de la maison mais il est alimenté par une canalisation venant de l'impluvium (cf. rapports de l'université de Lausanne) il semble donc exclu de lier cette canalisation à des structures de PC1.

Dans le quartier du Parc-aux-chevaux, J-G. Bulliot a signalé plusieurs conduites en bois, avec frettes. L'existence d'un tel réseau de conduites d'eau affirme le caractère urbain de ce quartier.

d) Les abords

Côté ouest, à la hauteur de PC1 existait au moins un bâtiment en pierres (sondage Ia UF56, UF58). Côté est, c'est au cours de cette phase qu'a été construit le mur de façade de PC1, état 5 (UF142). La tranchée de fondation (sondage Ia, UF203 - sondage IIa, UF352) alors endommagée le trottoir en graviers damés (sondage Ia, UF70 - sondage IIa, UF188) est à cette occasion rénové et transformé en trottoir planchéié.

e) La largeur

La largeur totale de la rue atteint 9 m dans le sondage Ia ; l'élargissement par rapport à la phase précédente a été gagné par une extension de près de 2 m de chaque côté. Dans le sondage IIa, en revanche, la largeur est limitée à l'écartement entre les murs des façade de PC1, état 5 et PC2.

A cette phase, la chaussée se différencie nettement des accotements. La chaussée a une largeur de 4,50 m à 5 m.

f) Les profils

Le profil de cette rue est horizontal et la pente générale vers le nord est de 2,8 %, légèrement inférieure à celle des précédents niveaux. Par contre à la hauteur de PC2 la pente est très forte et atteint 7 % sur 6 m.

g) Chronologie

Le niveau de rue de la phase 3 se situe à cheval sur les états chronologiques de PC1, état 4 et état 5.

Cette hypothèse devrait être confirmée par le mobilier associé à cette phase (Planches X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII).

Les éléments les plus caractéristiques sont les tessons de céramique peinte (engobe blanc, engobe noir), un gobelet à paroi fine type ACO, un bol hémisphérique imitation de Drag 37, deux bols en sigillée arétine du service Haltern Ib, des bords de cruches augustéennes, un fragment de verre millefiori. D'après les études de l'Université de Lausanne les céramiques ACO correspondent à l'état 4 de PC1. La présence de sigillée est liée à l'état 5.

Une monnaie gauloise DIASOLOS LT 4871 a été retrouvée dans la tranchée de la conduite en bois (sondage IIa, UF338). (Planche IX).

Ce mobilier est augustéen et correspond à l'horizon Bibracte 5.

5. Phase 4

a) Construction et surface

Le niveau de rue le plus récent (sondage Ia, UF3 - sondage IIa, 140) est caractérisé par l'emploi de sables jaunes grossiers (sondage Ia, 4 - sondage IIa, UF154) pour construire la couche de fondation de la chaussée. Les accotements ne sont pas construits sur sables jaunes mais sur des matériaux divers sables gris ou graviers. L'utilisation de ces sables sous la chaussée dénote un souci technique particulier. Quelles sont les qualités mécaniques et les avantages recherchés par les constructeurs ? L'emploi de sables pour construire un sol fait appel aux qualités résilientes des sables. La charge des pierres de la surface est ainsi bien répartie et les pierres ne s'enfoncent pas dans la couche sous-jacente. Nous avons noté que la surface de rue précédente était recouverte d'une épaisse couche de boue (sondage Ia, 24 - sondage IIa, UF190) ; la couche de sables a pu être employée pour que ces boues ne remontent pas entre les pierres et ne viennent pas "polluer" le nouveau revêtement.

Cette couche de sables est épaisse de 20 à 30 cm ; parfois, elle s'amincit en bordure de la chaussée donnant dans ce cas un profil lenticulaire à cette couche, ce qui a pour conséquence de cintrer le profil transversal de la chaussée.

L'épaisseur de cette couche implique qu'elle soit retenue, sur les bords. Coté ouest, les sables s'appuient sur la bordure du trottoir planchéié ou sur une planche fixée à des poteaux comme le suggèrent certaines "perturbations verticales" repérées en limite des sables jaunes ou le changement brutal observé dans les matériaux de construction de cette rue.

La surface est formée par un seul lit de pierres posées directement sur la couche de sable. Dans le sondage Ib, une couche de réfection a été identifiée : UF1. Dans les sondages II aucune réfection n'a été remarquée.

b) Les accotements

Ces deux caniveaux ménagent un trottoir d'au moins un mètre de large de chaque côté de la rue. Ces trottoirs sont en pierres et construits sur graviers et terre.

Côté est, il s'appuie sur le mur de façade de PC1.

Côté ouest, dans le sondage Ia, ce trottoir se prolonge vers l'ouest par une grande terrasse empierrée UF78, UF72 construite après démolition des bâtiments en pierre (UF56, UF58).

c) Le drainage des eaux

Côté ouest, une dépression large de 60 cm et profonde de 10 cm se dessine dans la surface de la rue à 1 m du bord ouest de la rue.

Côté est, on retrouve, à un mètre du mur de PC1 une dépression de 80 cm profonde d'une dizaine de centimètres et remplie de limons de ruissellement.

d) Les abords

Côté est, la rue longe la grande domus PC1, état 5.

Côté ouest, le bâtiment (sondage Ia, UF56, UF58) démoli est recouvert d'une couche de près d'un mètre d'épaisseur de pierres formant une grande terrasse "belvédère" regardant vers l'ouest (notée PC4 par J-G. Bulliot).

Plus au sud, la rue est bordée par le mur de PC2 dont le corps principal carré est sans doute contemporain de PC 1'état 5.

e) *La largeur*

La largeur de la rue varie, dans le sondage Ia, de 10 m à 12 m, chaussée et accotements compris. L'élargissement, par rapport à la phase précédente, est obtenu par empiétement sur le côté ouest de la rue.

Bien sûr, elle se rétrécit entre PC1 et PC2.

f) *Le profil*

Le profil transversal de la rue est parfois légèrement bombé.

La pente vers le nord de cette rue est de 2,89 %. Dans sa section sud, à la hauteur de PC2 la pente avant le talweg du Lou Bourou est de 5,5 %.

g) *Chronologie*

Cette rue contemporaine de l'état 5 de PC1 est recouverte par les éboulis (sondage Ia, UF68, UF71, UF193 - sondage IIa, UF174, UF141, UF135) de cette belle domus abandonnée sous le règne de Tibère.

Le mobilier caractéristique de cette phase (planches XVIII, XIX, XX, XXI, XXII) est composé de céramique peinte de couleur brune ou blanche, de céramique à engobe rouge de céramique fine *terra nigra*, de céramique à engobe interne, de vases à parois fines, de la sigillée arétine, de cruches augustéennes ainsi que d'une fibule à arc plat rectangulaire (Guillaumet type 7, Feugère type 14).

III. CONCLUSIONS

Les campagnes de fouilles menées depuis 1992 sur la rue du Parc-aux-Chevaux permettent de proposer quatre phases de construction ou de réfection totale de la rue se situant à cheval sur les différents états de PC1. Bien que le mobilier soit très fragmenté, peu abondant mais néanmoins scellé il est possible d'établir des liens chronologiques avec les états de PC1.

La phase ancienne de la rue remonterait au moins à l'état 3 de PC1 (horizon Bibracte 4 daté -50 à -30 avant J-C). La phase 3, à cheval sur les états 4 et 5 de PC1, correspondrait à Bibracte 5, horizon augustéen tandis que la phase scellée par la destruction de PC1, état 5 est tibérienne et correspond à l'état 6 de Bibracte.

Des bâtiments en bois existaient dans le quartier avant l'aménagement de la rue et sur son tracé, sous les états 4 et 5 de PC1, comme le montrent les travaux de l'Université de Lausanne. Ensuite, cette rue desservait dans un premier temps des structures bâties en bois, préexistantes aux états maçonnés des maisons PC1 et PC2. Elle structurait le quartier, et les façades sont venues

s'aligner, ou même empiéter un petit peu sur les accotements, comme l'escalier de la cave du petit bâtiment AA (phase 1) ou dans la phase suivante le mur est de PC2.

Si, dès sa construction, elle avait une emprise d'au moins 5 m elle s'est élargie jusqu'à atteindre 12 m à certains endroits dans sa phase la plus récente mais elle n'avait, en aucun cas, une largeur constante se rétrécissant lorsqu'elle passait entre les maisons ou au contraire, se prolongeant sur ses à-côtés par une terrasse esplanade (PC4).

Elle n'était pas longée d'un trottoir continu mais ses accotements pouvaient être soignés sur près de 2 m de large, le long de certaines maisons. Lors de la construction du mur de PC1, état 5, par exemple, un plancher a été posé sur le trottoir et recouvrait un caniveau situé entre la chaussée et le trottoir ; par ailleurs, il convient de noter qu'à chacune des phases, de chaque côté de la chaussée, des fossés ou des caniveaux avaient été aménagés.

Les différents états de la rue montrent des surfaces de roulement plus ou moins bien conservées ; les déformations peuvent être liées aussi bien aux matériaux de fondation -différents d'une phase à l'autre (cailloux mêlés de terre, blocailles et lits d'amphores, lits de graviers ou sables jaunes)- qu'à la taille de matériaux choisis pour la construction de la surface elle-même, ou aux soins apportés lors de la pose. L'état initial de la rue construit en petits cailloux et graviers damés très denses est incontestablement le plus remarquable et le mieux conservé, tandis que le deuxième, au contraire, semble empierré sans soin.

Les fouilles de la rue ont permis de découvrir deux conduites d'eau pure emmenant l'eau d'un point situé au sud de PC vers le nord du quartier.

Après avoir terminé le démontage du dernier niveau de la rue dans le sondage IIb hors de l'emprise de PC2, une fouille pourrait être menée sur l'emprise de la rue perpendiculaire dont l'amorce a été saisie dans le sondage III et qui descend vers la Fontaine du Lou Bourou, entre le mur nord de PC2 et PC4, distants de 14 m.

Cette nouvelle fouille pourrait être située soit sur le carrefour lui-même, permettant ainsi de vérifier l'orthogonalité de la trame des rues, soit à la hauteur de l'entrée de PC2 afin d'étudier les passages entre l'espace de la rue et l'espace privé.

La distance entre les deux structures bâties permettraient d'avoir un fouille de 14 m de long sur 8 m de large d'un seul tenant, donnant ainsi la possibilité de diriger dans de bonnes conditions un chantier-école.

Légende des planches de mobilier

Planche I

Phase 1

1	B/ 995/15/367/1	MICACMIFIN	assiette
2	B/ 993/15/215/1	PSGROS	jatte
3	B/ 993/15/215/2	PSMIFIN	
4	B/ 995/15/344/1	PCMIFIN	bol
5	B/ 993/15/215/3	PSGROS	jatte
6	B/ 995/15/344/2	PSMIFIN	pot ovoïde P7a
7	B/ 993/15/215/4	PSFINLF	pot ovoïde
8	B/ 994/15/263/1	PSMIFIN	pot

Planche II

Phase 1

1	B/ 993/15/215/5	PSGROS	dolium
2	B/ 994/15/263/2	AMPH	Dressel 1A

Planche III

Phase 2a

1	B/ 993/15/201*/1 *UF38	PSMIFIN	
2	B/993/15/227/1	PSGROS	écuelle
3	B/993/15/227/2	PSMIFIN	jatte
4	B/995/15/300*/1 *UF405	PSMICAC	pot type Besançon
5	B/992/15/38/1	PSGROS	pot type Besançon
6	B/992/15/38/2	PSENGOB	
7	B/993/15/227/3	PS	

Planche IV

Phase 2b

1	B/992/15/125/1	PSLF	pot
2	B/992/15/93/1	PSGROS	jarre
3	B/992/15/93/2	PSGROS	jarre
4	B/992/15/85/1	PCCRU	cruche
5	B/992/15/85/2	PCCRU	cruche
6	B/992/15/85/3	PCREV-TSIT	service Ha Ib?
7	B/992/15/85/4	PCREV-TSIT	service Ha Ib?
8	B/993/15/234/1	PS	
9	B/992/15/93/3	PEINT	
10	B/992/15/123/1	PC	

Planche V
Phase 2b

1	B/992/15/93/4	PSFINTN	assiette
2	B/992/15/93/5	PSFIN	assiette
3	B/992/15/93/6	PSFIN	assiette
4	B/992/15/93/7	PSMICAC	bol à marli
5	B/992/15/85/5	PSFINLF	vase bobine
6	B/992/15/90/1	PSMICAC	
7	B/992/15/90/2	PSMIFIN	tonnelet
8	B/992/15/85/6	PSFINLF	vase balustre
9	B/992/15/90/3	PSFINLF	bouteille

Planche VI
Phase 2b

1	B/992/15/93/8	PCCRU	anse
2	B/992/15/90/4	PCMICAC	
3	B/992/15/85/7	PSMIFINLF	décor à la molette
4	B/992/15/85/8	PCFIN	gobelet imitation ACO

Planche VII
Phase 2b

1	B/992/15/85/9	PCFIN	gobelet imitation ACO
2	B/992/15/85/10	PCFIN	gobelet signé ACO
3	B/992/15/85/11	PCFIN	gobelet type ACO

Planche VIII
Phase 2b

1	B/994/15/292/1	Fibule à corde interne 4 spires	Guillaumet type 3 Feugère type 3b2
2	B/995/15/367/1	monnaie	denier argent LT 7191 ATEVLA VLATOS
3	B/995/15/367/2	monnaie	denier argent LT 5550 TOGIRIX
4	B/995/15/367/3	monnaie	denier argent LT 7191 ATEVLA VLATOS
5	B/995/15/367/4	monnaie	denier argent LT 7191 ATEVLA VLATOS
6	B/883/15/123/1	bronze	applique ?

Planche IX*Phase 2b*

1	B/995/15/367/5	monnaie	denier
2	B/995/15/367/6	monnaie	denier argent LT 7191 ATEVLA VLATOS
3	B/995/15/367/1	monnaie	denier argent éduen? LT 4871 DIASOLOS

Planche X*Phase 3*

1	B/995/15/343*/1 *UF194	PSFINLF	assiette
2	B/995/15/343*/2 *UF194	PSFINLF	assiette
3	B/995/15/228/1	PSFINLF	assiette
4	B/995/15/343*/3 *UF194	PS	écuelle
5	B/995/15/343*/4 *UF194	PS	écuelle
6	B/995/15/343*/5 *UF194	PS	écuelle
7	B/995/15/343*/6 *UF194	PS	écuelle
8	B/995/15/147/1	PS	écuelle
9	B/995/15/147/2	PS	assiette
10	B/995/15/147/3		

Planche XI*Phase 3*

1	B/995/15/346*/1 *UF188		pot
2	B/995/15/346*/2 *UF188	PCTSIT	bol
3	B/992/15/88/1	PCTSIT	coupe
4	B/992/15/88/2	PCTSIT	bol service H Ib
5	B/992/15/95/1	PSFIN	bol hémisphérique
6	B/992/15/95/2	PSFINLF	bol caréné
7	B/995/15/346*/3 *UF188	PC	bol à épaulement
8	B/994/15/261*/1 *UF147	PS	

Planche XII*Phase 3*

1	B/994/15/261*/2 *UF147		
2	B/993/15/147/4	PCFINMICACZ	vase tonnelet
3	B/993/15/147/5	PCMIFIN	pot
4	B/992/15/88/3		gobelet
5	B/995/15/346*/4 *UF188	PSFIN	gobelet
6	B/992/15/88/5	PARFIN	gobelet type ACO

Planche XIII*Phase 3*

1	B/995/15/369/1	PSFINLF	bouteille balustre
2	B/993/15//228/11	PSGROSZ	bouteille balustre
3	B/993/15/228/2	PSPEINT	vase
4	B/995/15/346*/5-6 *UF188	PCPEINT	lie de vin
5	B/995/15/346*/7 *UF188	PSMIFINMICAC	pot type Besançon
6	B/995/15/346*/8 UF188	PCGROS	pot
9	B/995/15/362/1	PCMICACB	

Planche XIV*Phase 3*

1	B/993/15/189/1	PCMICACB	
2	B/995/15/346*/9 *UF188	PCMICACB	
3	B/993/15/147/1	PCGROS	dolium
4	B/995/15/350*/1 *UF290	PCGROS	dolium
5	B/993/15/147/2	PSFINTN	
6	B/995/15/346*/14 *UF188	PCCRU	
7	B/995/15/346*/15 *UF188	PCCRU	
8	B/99/15/362/2	PCCRU	
9	B/99/15/346*/ *UF188	PCMIFIN	couvercle

Planche XV*Phase 3*

1	B/99/15/346*/*UF188	PCMIFIN	couvercle
2	B/99/15/346*/3 *UF188	PCMIFIN	couvercle
3	B/99/15/346*/2 *UF188	PEINT	trait moir
4	B/99/15/346*/ *UF188	PSFINLF	décor lissé et ébauchoir
5	B/99/15/346*/ *UF188	PEINT	engobe blanc décor zoomorphe.

Planche XVI*Phase 3*

1	B/99/15/346*/1 *UF188	PCENGOB	pied de marmite tripode
2	B/99/15/346*/6 *UF188	PS	décor au peigne et impressionné
3	B/99/15/346*/5 *UF188	PCPEINT	engobe blanc zoomorphe lyre ou zoomorphe ?
4	B/99/15/346*/2 *UF188	PCGROS	
5	B/99/15/369/1	PSFINLF	bouteille balustre

Planche XVII*phase 3*

1	B/995/15/395/1	fer	frette de tuyau
---	----------------	-----	-----------------

Planche XVIII*Phase 4*

1	B/99/15/170*/1 *UF140	PS	assiette
2	B/99/15/182/1	PSFINTN?	assiette
3	B/99/15/176*/1 *UF139	PSMIFINZ	assiette
4	B/99/15/160*/1 *UF139	PSFINTN?	assiette
5	B/99/15/156*/1 *UF148	PSGROS	assiette
6	B/99/15/135/1	PSGROSZ	assiette
7	B/99/15/135/2	PSGROS	assiette
8	B/99/15/156*/2 *UF148	PSFINLF	assiette
9	B/993/15/135/3		
10	B/99/15/182/2	PSGROSZ	jatte à bord rentrant

Planche XIX*Phase 4*

1	B/993/15/135/4	PSGROSZ	jatte à bord épaissi
2	B/993/15/135/5	PSMIFIN	
3	B/993/15/165*/1 *UF169	PSGROS	pot
4	B/993/15/154/1	PSGROS	pot
5	B/993/15/174/1	PSMIFIN	jatte
6	B/993/15/154/2	PSFIN	
7	B/993/15/154/3	PSFINLF	
8	B/993/15/156*/3 *UF148	PSFINLF	
9	B/99/15/135/6	PSTN	

Planche XX*Phase 4*

1	B/993/15/135/7	PSMIFINMICAC	bol
2	B/993/15/137/1	PSFINLF	coupe
3	B/993/15/156*/3 *UF148	PSFINLF	coupe
4	B/993/15/182/3	PSFIN	coupe
5	B/993/15/184/1	PSFINLF	pot
6	B/993/15/184/2	PSFINLF	pot
7	B/993/15/154/4	PSFINTN	vase
8	B/993/15/174/2	PSMIGROS	pot
9	B/993/15/182/4	PSGROS	pot

Planche XXI*Phase 4*

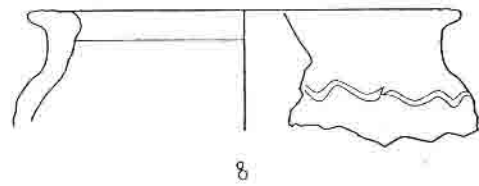
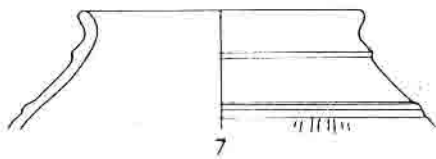
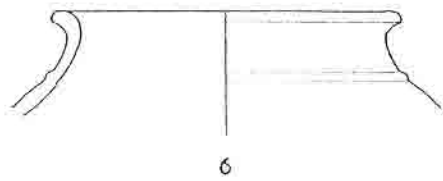
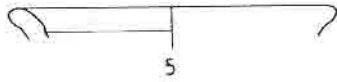
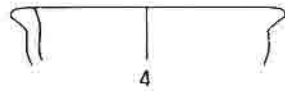
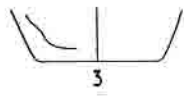
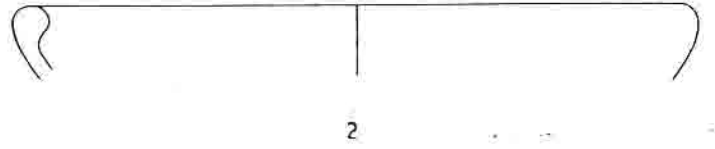
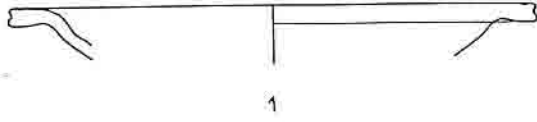
1	B/993/15/156*/4 *UF148	PSGROSMICAC	pot type Besançon
2	B/993/15/135/7	PSGROS	pot type Besançon
3	B/993/15/169*/1 *UF165	PSGROS	pot type Besançon
4	B/993/15/154/5	PSGROS	pot
5	B/993/15/135/8	PSGROS	pot
6	B/99/15/139/1	PCCRU	
7	B/99/15/135/9	PCCRU	
8	B/99/15/135/10	PS	
9	B/99/15/154/6	PSGROS	

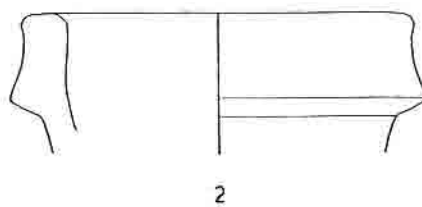
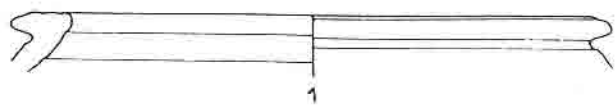
Planche XXII*Phase 4*

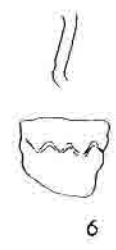
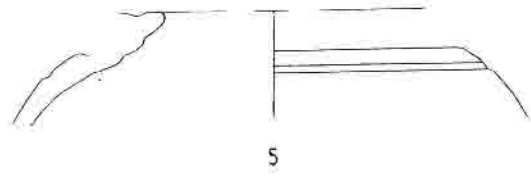
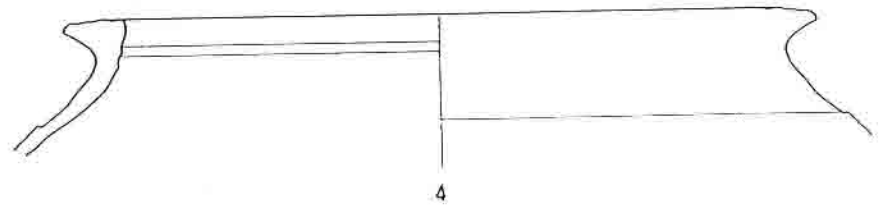
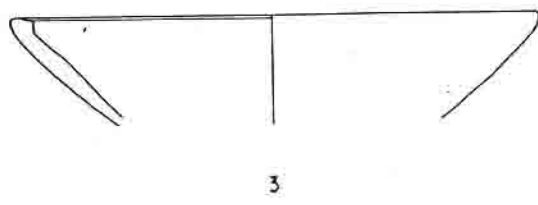
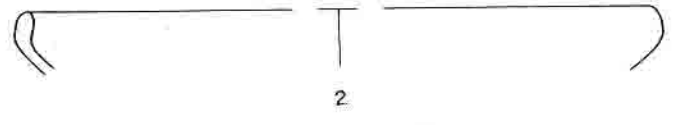
1	B/99/15/152*/1 *UF148	PCCRU	
2	B/99/15/174/3	PSGROS	
3	B/99/15/164*/1 *UF148	PSGROS	
4	B/99/15/174/4		
5	B/99/15/135/11	PSFINTN?	
6	B/99/15/135/12	PCCRU	
7	B/99/15/135/13	PSGROS	
8	B/99/15/174/5		

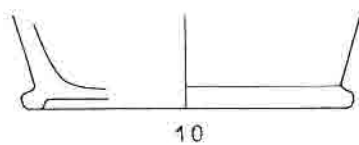
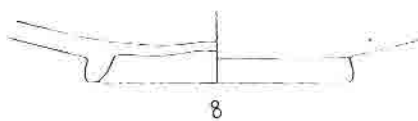
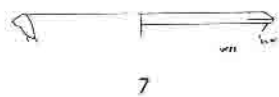
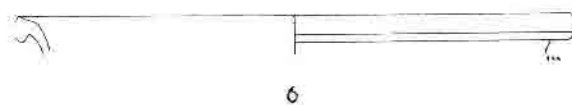
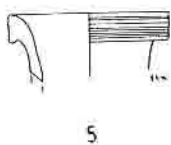
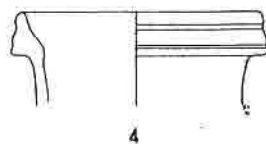
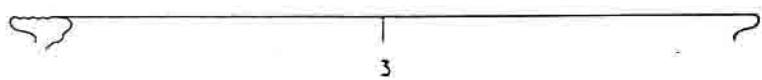
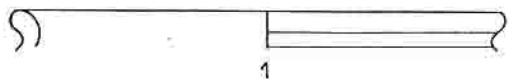
Planche XXIII*Phase 4*

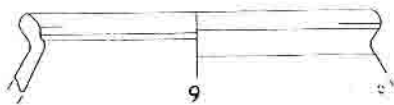
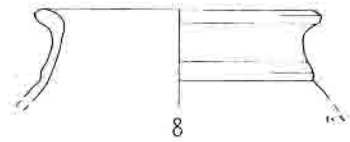
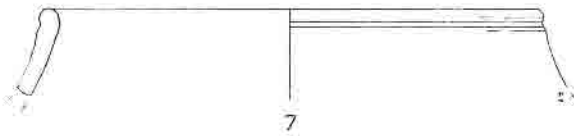
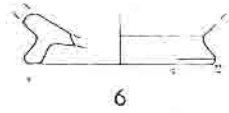
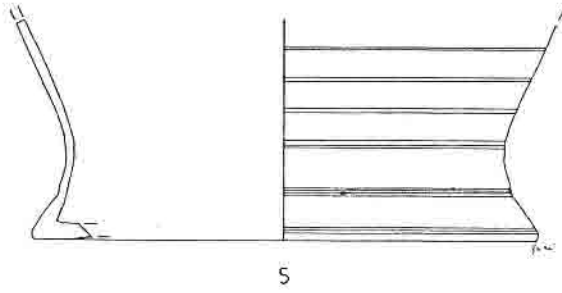
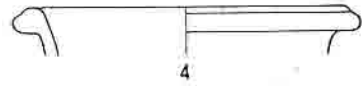
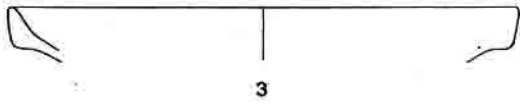
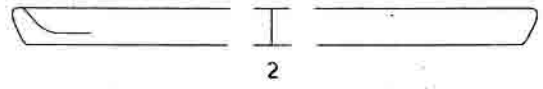
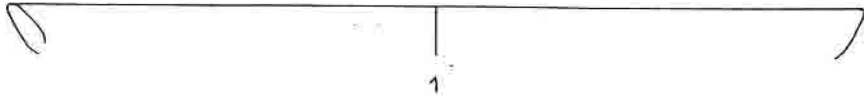
1	B/993/15/156*/5 *UF148	EIR	
2	B/993/15/1702	PSTN	graffito "N"
3	B/993/15/156*/6 *UF148	PARFIN	
4	B/993/15/169*/2 *UF165	PSFIN	
5	B/993/15/137/1	PC	brûlé lampe à huile
6	B/99/15/137/6	EIR?	pied
7	B/99/15/135/10	PSFIN	assiette
8	B/99/15/174/6	métal	tôle en fer
9	B/99/15/174/7	métal	tôle en fer avec rivet
10	B/99/15/174/8	fibule	fibule miniature
11	B/99/15/324*/1 *UF154	fibule à arc plat	Guillaumet type 7 Feugère type 14

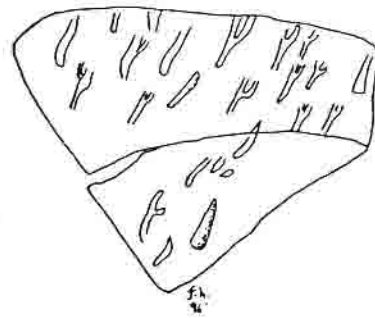
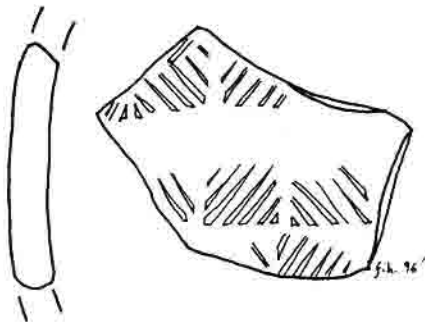
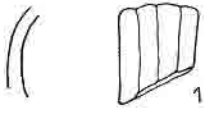


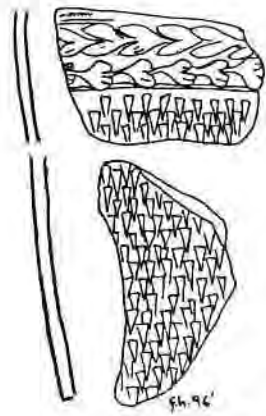
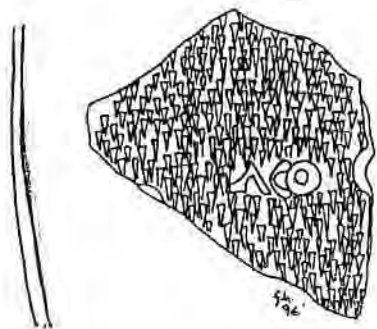
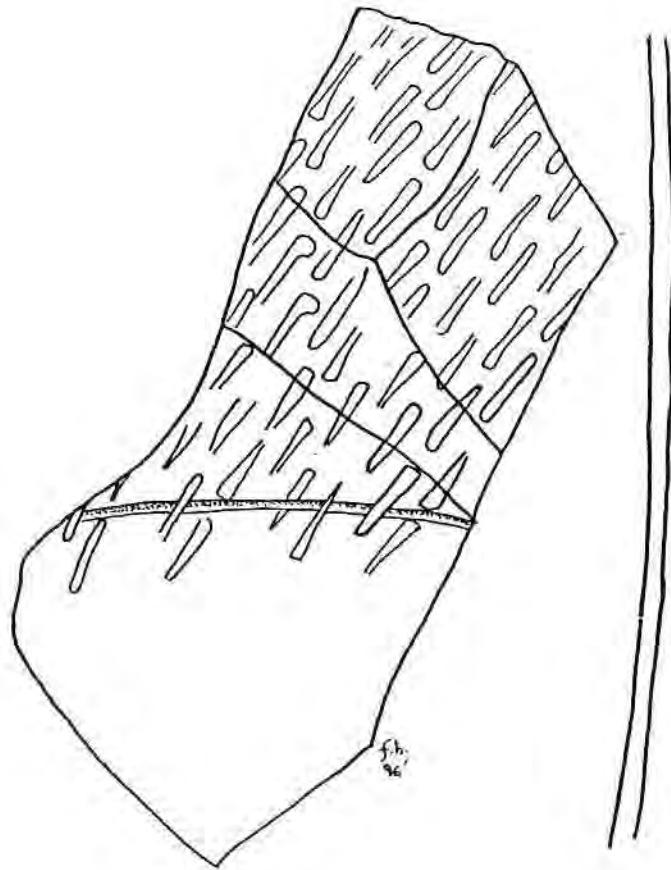


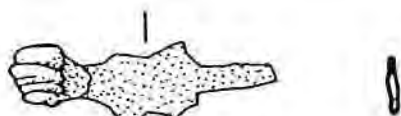












1



2



3



4



5



1

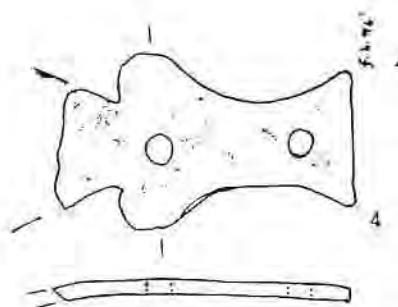


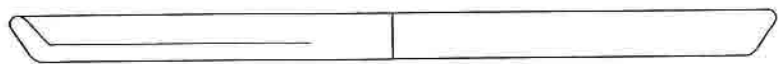
2



3

Ech: 2/1

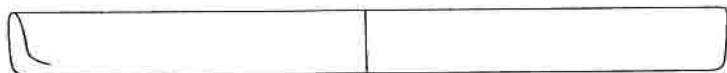




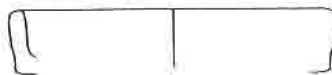
1



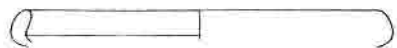
2



3



4



5



6



7



8



9



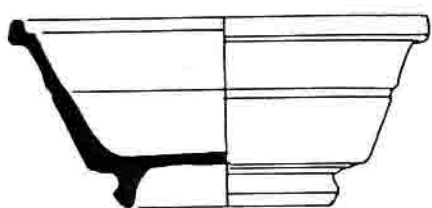
10



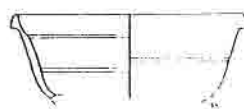
1



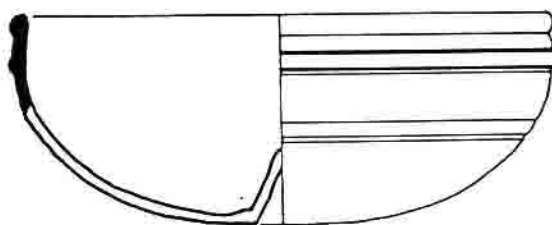
2



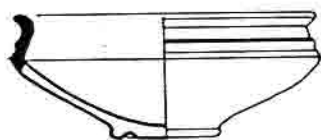
3



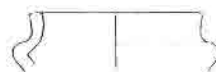
4



5



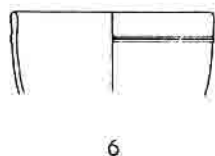
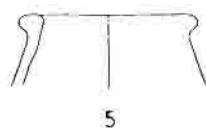
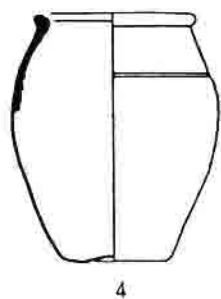
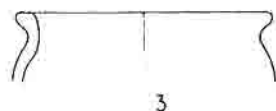
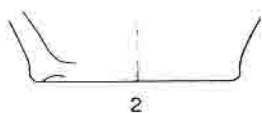
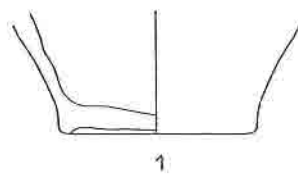
6

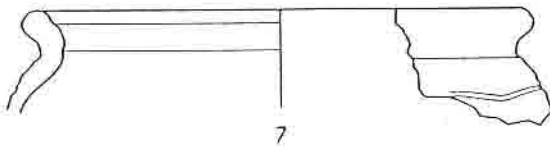
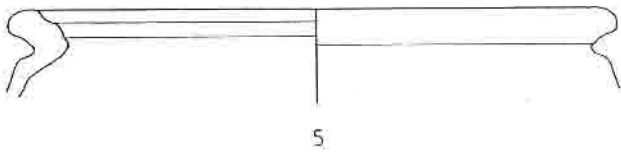
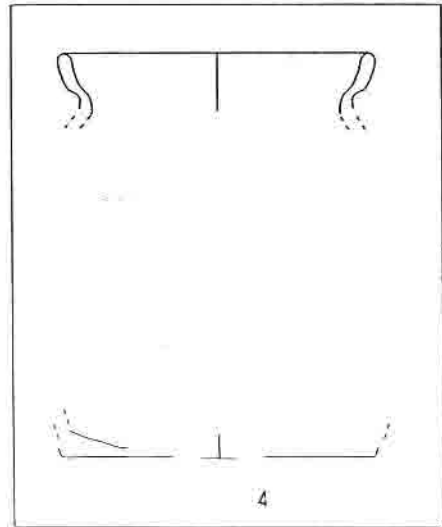
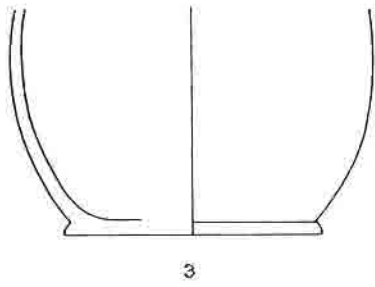
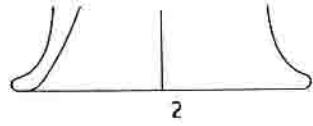
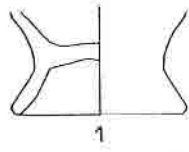


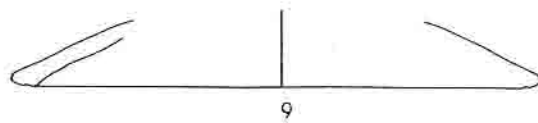
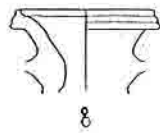
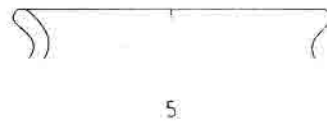
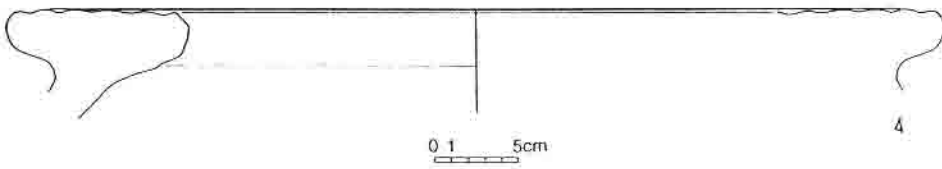
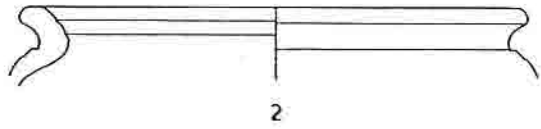
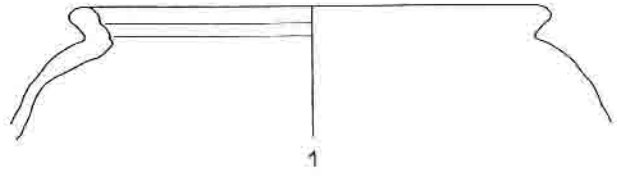
7

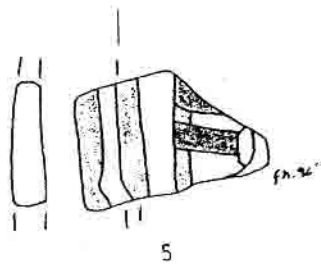
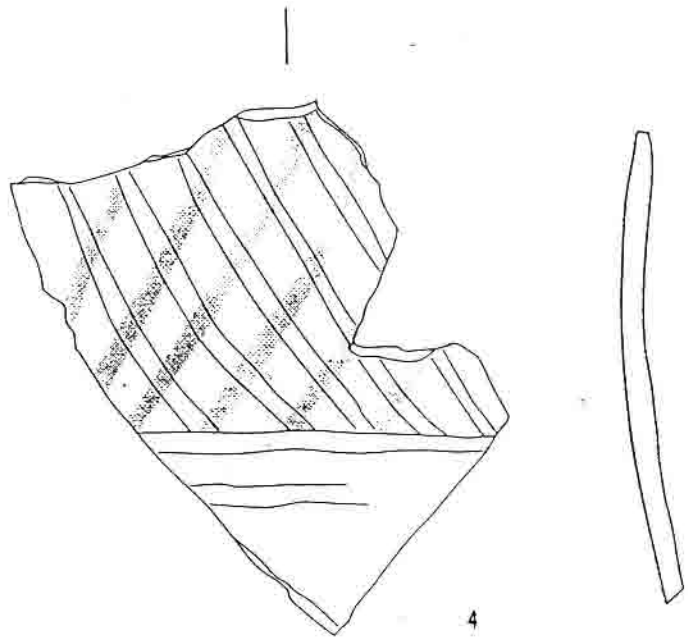
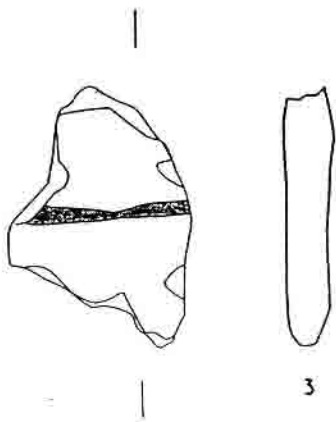
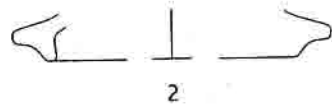


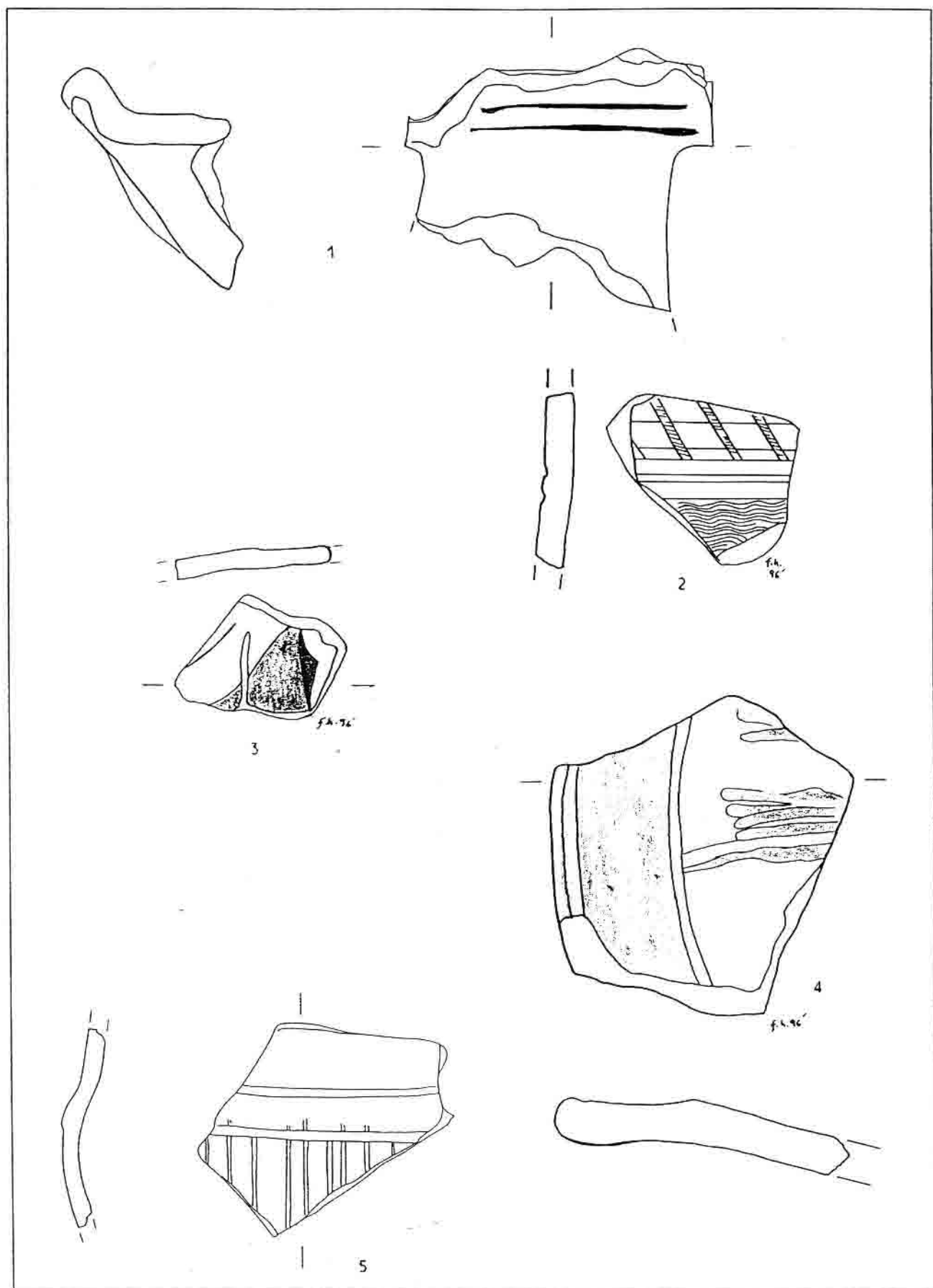
8

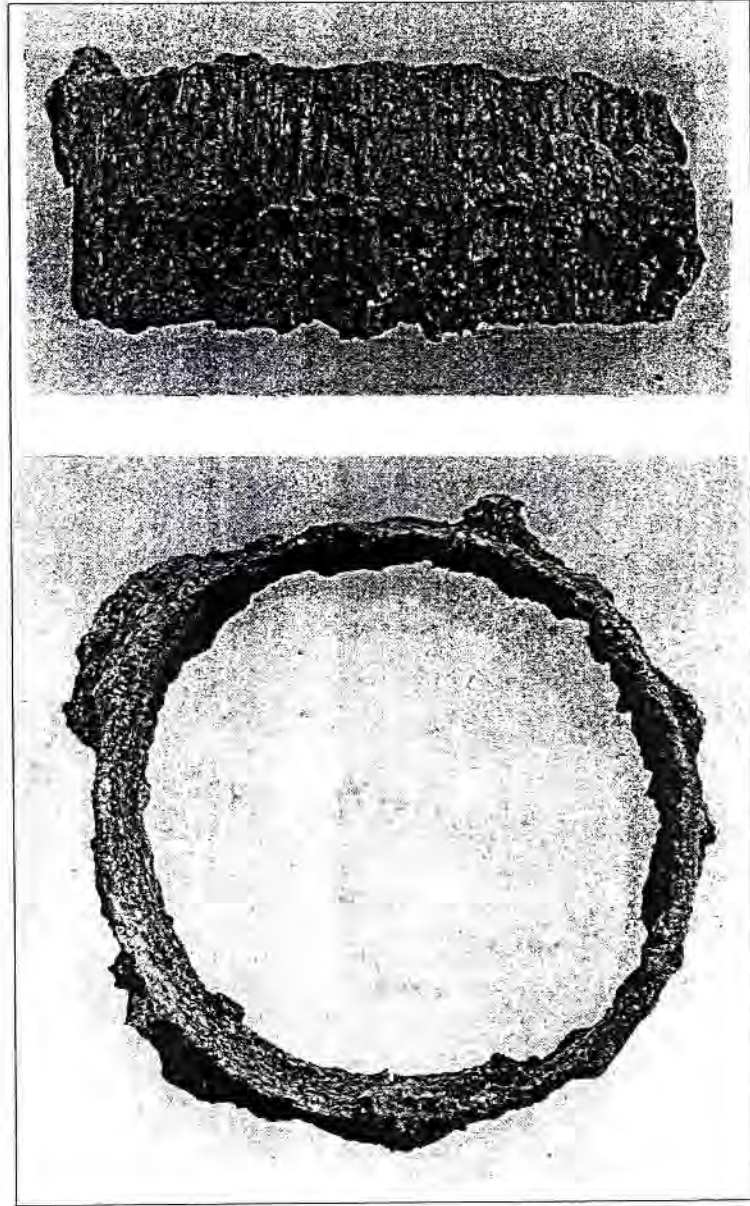


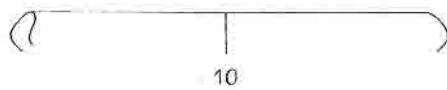
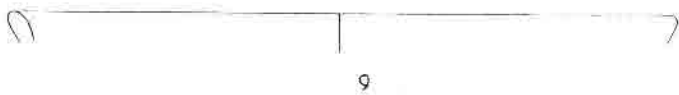
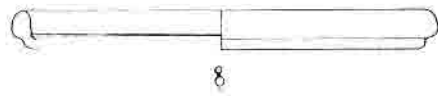
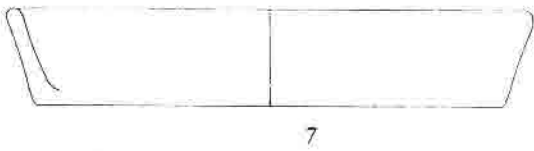
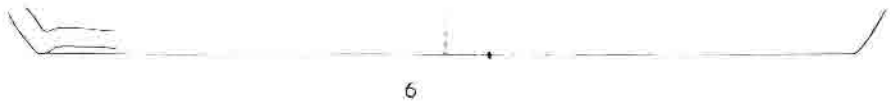
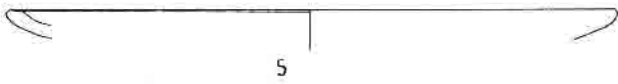
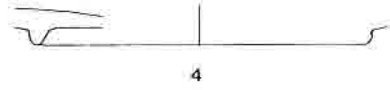
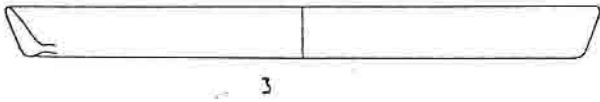
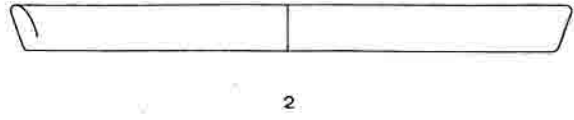
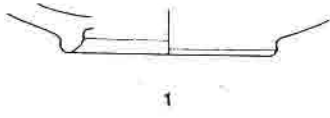






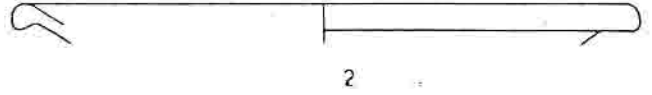




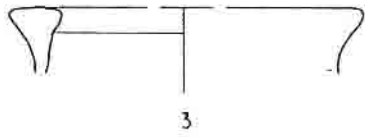




1



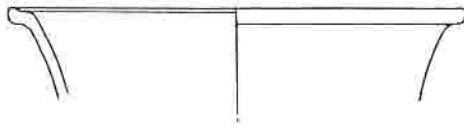
2



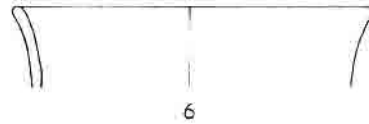
3



4



5



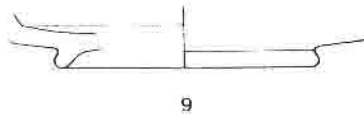
6



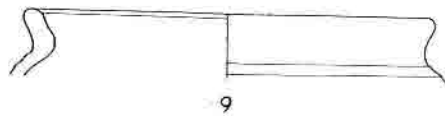
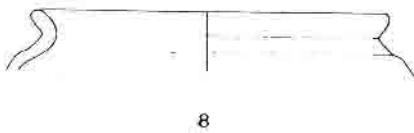
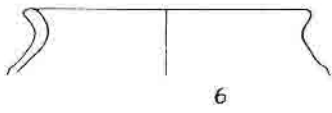
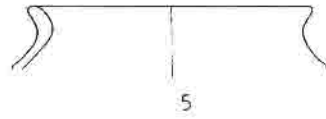
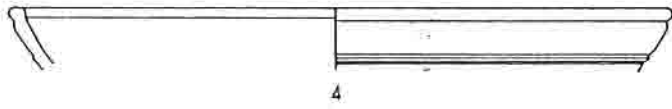
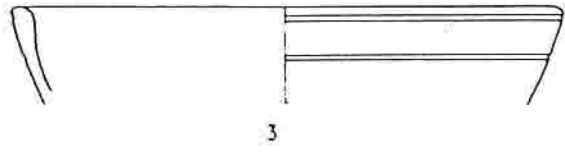
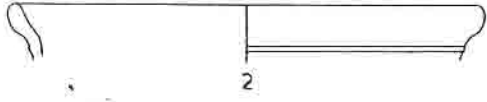
7

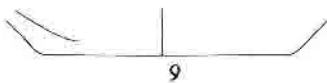
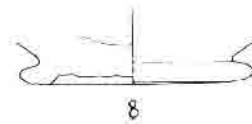
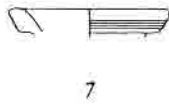
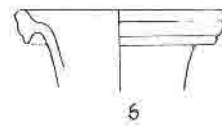
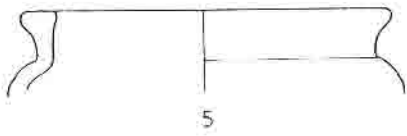
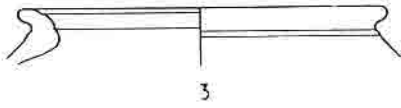
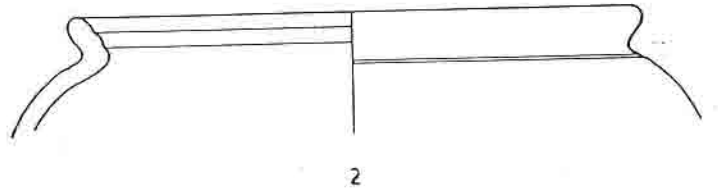
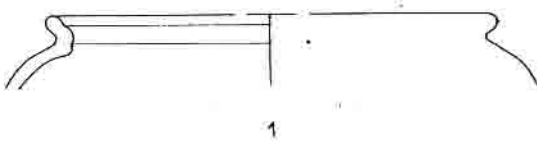


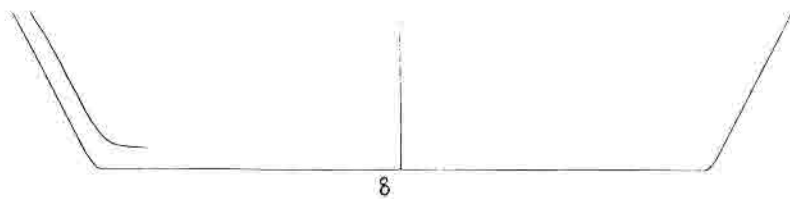
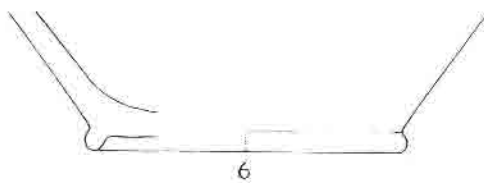
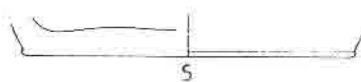
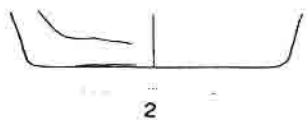
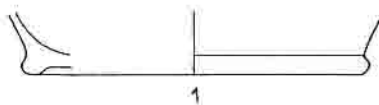
8

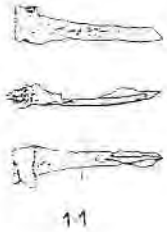
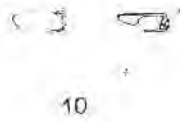
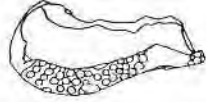
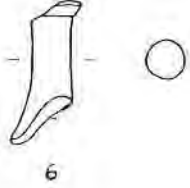
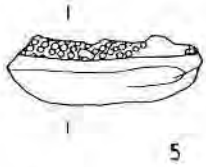


9









UNE ANNEE DE RECHERCHE SUR LE PARC-AUX-CHEVAUX

**EQUIPE CENTRE ARCHEOLOGIQUE EUROPEEN
DU MONT BEUVRAY**

Direction scientifique
JEAN-LOUP FLOUEST

Responsabilité de terrain et rapport
FRANÇOIS MEYLAN

Avertissement

Le projet de recherche sur le Parc-aux-Chevaux s'est étendu sur une année, de décembre 1994 à novembre 1995, date à laquelle le travail d'équipe proprement dit s'est terminé.

Le présent rapport n'est donc qu'un compte-rendu préliminaire. Il passe en revue les différents éléments qui ont constitué le projet, et propose un premier bilan synthétique orienté principalement sur les résultats de terrain.

Ce document est provisoire, et certaines données seront complétées, voire peut-être remises en cause dans une version plus élaborée, qui sera disponible pour la fin de l'année 1996.

1. Introduction

1.1. L'équipe diagnostique, équipe permanente du Centre archéologique européen du Mont Beuvray

Ce service a été créé en février 1994 dans le cadre de la SAEM Mont Beuvray, sur proposition du Conseil Scientifique. Jusqu'à ce jour, son mandat a comporté deux volets: d'une part effectuer des missions spécifiques, limitées dans le temps (fouilles de sauvetage, vérifications, relevés topographiques notamment, voir § 7), d'autre part entamer la réactualisation de la documentation des fouilles menées principalement par Bulliot et Déchelette au XIX^e siècle, avec comme objectif majeur la reconstitution du plan général et de la trame urbaine de Bibracte.

1.2. Projet Parc-aux-Chevaux: éléments de réflexion

C'est dans cette dernière optique que s'est inscrit le projet de recherche sur le Parc-aux-Chevaux durant l'année 1995, qui fait l'objet du présent rapport. Ce document n'est qu'un bilan du travail en cours, préliminaire à un texte d'une plus grande envergure: les résultats et les différentes méthodes développées et appliquées aussi bien sur le terrain qu'en salle de travail seront repris et soumis à un bilan critique, dans le cadre d'un mémoire de licence en archéologie provinciale romaine sous la direction du professeur D. Paunier (Université de Lausanne, Suisse).

Une première période de travail sur la base de la documentation ancienne avait déjà permis d'entrevoir l'envergure et les difficultés de l'entreprise, qui plus est sur le Champlain¹, un secteur beaucoup moins marqué par les aménagements anthropiques que le Parc-aux-Chevaux.

Au cours de l'élaboration du projet sur le Parc-aux-Chevaux, les méthodes et les pistes de recherche suivies dans ce premier programme ont été analysées. L'aspect chronologique, par exemple, n'a pas du tout été pris en compte: on ne sait tout simplement pas si les bâtiments dégagés au siècle passé appartiennent à une même période. D'autre part, les raisonnements sur la trame urbaine se sont faits strictement sur les données existantes: les zones vides le sont soit par absence réelle de structures, soit par absence de fouilles, soit encore par destruction totale. Enfin, le relevé topographique du secteur n'a été exploité quasiment que dans le but de localiser les traces de fouilles anciennes.

Le but de ces quelques remarques n'est pas de fustiger un manque de réflexion. Les choses se sont faites ainsi, et doivent servir de tremplin pour faire avancer une problématique qui est générale à Bibracte: comment traiter la masse documentaire léguée par nos prédécesseurs, dans quelles perspectives, et, plus avant, comment gérer globalement les informations qui arrivent tous les jours des chantiers et des laboratoires, afin que le plus vite possible on soit effectivement en mesure de raisonner à l'échelle d'un site de 200 hectares.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient d'évoquer brièvement deux facteurs extérieurs qui ont conditionné notre démarche.

Le Parc-aux-Chevaux, nous l'avons vu, est densément boisé. Du fait du caractère ponctuel de nos interventions, les recherches se sont donc faites, ou non, en fonction des arbres, avec un déboisement minimal, et la fouille a pu pâtir de la présence des souches et racines.

D'autre part, l'équipe diagnostic n'a eu que deux personnes permanentes: le directeur scientifique et le responsable de terrain. Le reste des effectifs a été fort fluctuant et diversifié: ouvriers de fouille, stagiaires, bénévoles, objecteur de conscience, jeunes de l'école de fouille, sur le terrain de 3 jours à 8 mois.

¹ voir le compte-rendu d'activité dans *Rapport scientifique intermédiaire, activités 1994*, Glux-en-Glenne, 1995, pp. 27-41

La stratégie de fouille a été liée à cette diversité: le souci de donner une mission définie à un stagiaire présent pour deux semaines, par exemple, ou la nécessité de regrouper les fouilleurs pour une meilleure supervision.

De même, le suivi du travail a été soumis à rude épreuve, puisque plus de cinquante personnes se sont succédé sur la durée du projet, représentant une somme de 73 mois de travail.

Néanmoins, rien ne se serait fait sans leur présence et leur enthousiasme, et le rapporteur remercie:

- Jean-François "Jef" Coulon, technicien-objecteur émérite;
- Fabrice Laudrin, assistant-informaticien;
- Frédéric Barengi (céramique, dessin), Catherine Benoît (digitalisation), Jean-Luc Broussard (métal), Serge Cordenod, Jean-Marc Ferrand, Eric Monnot (dessin, digitalisation), Daniel Resseguier, techniciens de fouille (et spécialistes);
- Philippe Amiot, Franck Arce, Frédéric Barengi, Catherine Benoît, Stéphane Chauvin, Patrick Clerc, Carla Da Silva, Denis Lamour, Fabrice Laudrin, Eric Monnot, Astrid Nathan, Paul Nesteroff, Hervé Paturel, Olivier Putelat, Nadia Saidi, Xavier Serruys, Jean-Louis Sztarker, stagiaires du Centre de Formation au Patrimoine, Dijon;
- Catherine Benoît, Marie-Pierre Cattin, Henri Janssens de Varebeke, Gaëlle Le Calve, Karin Libert, Stephen Alexander Mc Phillips, Walter Petit, Sandrine Raux, Samuel Riou, Ulrike Teigelake, stagiaires bénévoles de tous horizons;
- Nordine, Félicien, Stéphane, Arnaud, Fabien, Colas, Laetitia, Romain, Emilie, Nicolas, Stéphanie, et les autres enfants et ados de l'école de fouille, encadrés par Sylvain Collet,

et toutes les autres personnes qui, à un moment ou un autre, ont apporté leur contribution à ce projet.

1.3. Problématique et démarche

Raymond Chevallier² définit quatre conditions nécessaires et préalables à une étude urbaine:

- base géo-topographique précise
- cartographie exacte
- analyse graphique des structures
- chronologie absolue et relative (stratigraphie)

Sur la base de ces éléments et des expériences acquises sur le Champlain, nous avons défini un certain nombre de directions de recherche, dont les bases, la mise en oeuvre et les résultats sont présentés ci-dessous.

² *La romanisation de la Celtique du Pô*, Rome, 1983, p. 83 sq.

2. Définition de la zone d'étude

2.1. Limites physiques (fig. 1)

Le Parc-aux-Chevaux, tel que le définit Bulliot, est constitué d'un vaste plateau se déversant au Nord vers le vallon de l'Ecluse et au Sud vers celui de la Fontaine Saint-Pierre. Il s'étend de la "grande maison" PC 1 jusqu'à la rampe montant vers le Theurot de la Roche à l'Ouest, où l'on pénètre dans la région de la Roche Salvée.

Si l'appellation de cette zone a fini par caractériser le quartier résidentiel de la ville dans l'usage courant, il faut néanmoins garder à l'esprit d'une part que le nom est moderne, d'autre part que la division de l'espace urbain en quartiers géographiquement et socio-économiquement bien définis n'a pas ou que peu été remise en cause depuis le XIX^e siècle.

C'est pourquoi le projet de recherche n'est pas l'étude d'un quartier antique, mais d'un secteur choisi selon des critères actuels.

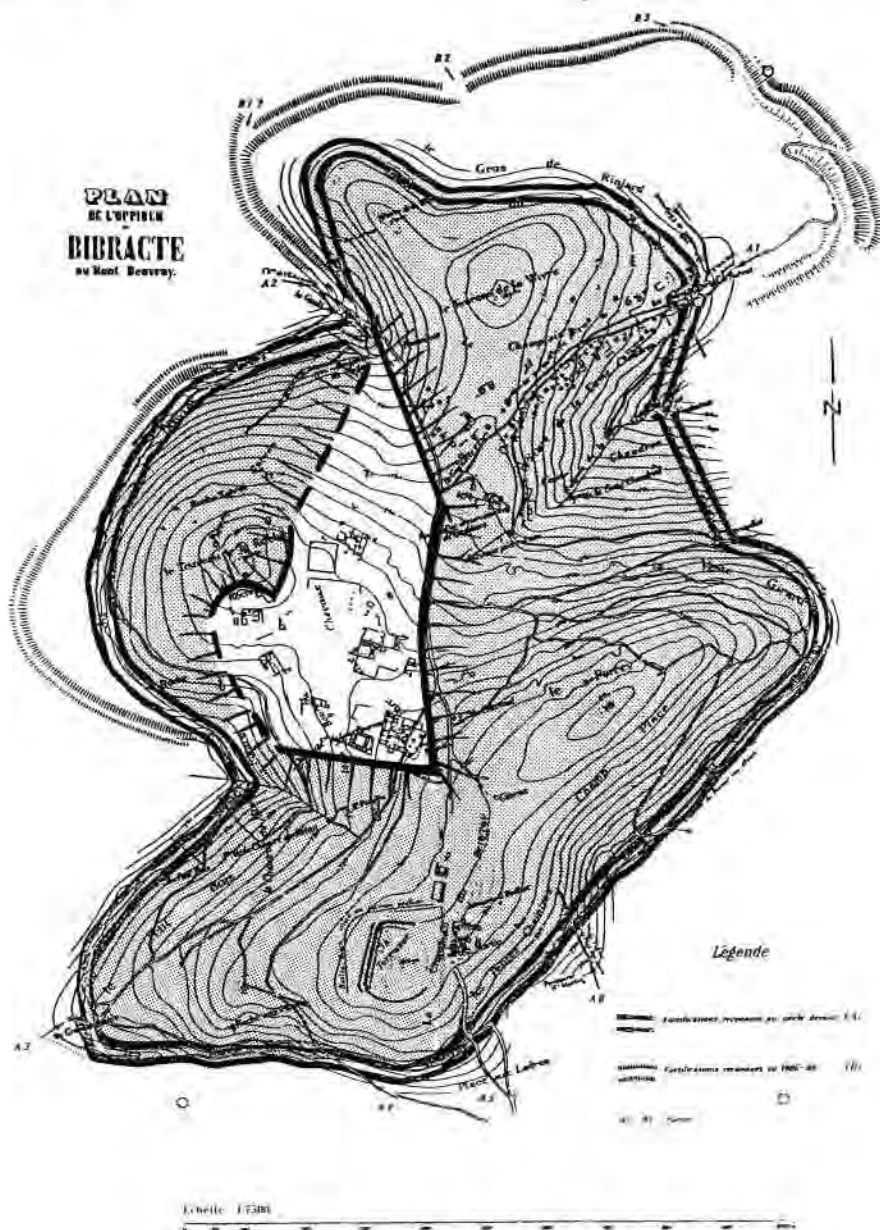


Fig. 1: limites géographiques de la zone d'étude. Fond: plan général de Bibracte extrait de Déchelette.

2.2. Critères de sélection

a) ensemble des bâtiments appelés PC 1 à PC 33 par Bulliot et Déchelette, auxquels s'ajoutent les n° 34 à 39, octroyés à la suite de la liste par J.-P. Guillaumet³;

b) limites liées d'une part aux différentes méthodes de travail, d'autre part aux obstacles naturels:

prospection topographique: extension minimale donnée par les bâtiments périphériques, à l'exception de ceux noyés dans les jeunes sapinières, puis poussée vers le Nord jusqu'au chemin d'exploitation rejoignant le carrefour de la Pâture du Couvent. Au-delà, le terrain a été considéré comme peu révélateur d'aménagements anthropiques;

prospection géophysique: rectangle de 80 par 60m, couvrant une partie de la zone non explorée par Bulliot, mordant sur le secteur d'étude principal;

sondages: par bâtiment dans un premier temps et selon les points de repères jugés pertinents, puis resserrement sur l'ensemble PC 6, 8, 9 et son voisinage nord.

3. Compilation et traitement des données existantes

A ce jour, nous nous sommes concentrés sur la documentation de type archéologique, qui débute en 1865 avec les premiers sondages de Xavier Garenne. La liste qu'on pourrait en tirer doit rester ouverte, puisque les campagnes de recherche se poursuivent sur le Parc-aux-Chevaux.

Cette masse documentaire se divise en trois grandes catégories (texte, image, objet), qui ont fait l'objet de différents traitements.

Il convient de bien noter que nous avons procédé à un dépouillement qui n'a pas été systématique, ni qualitativement égal sur l'ensemble de la zone, mais qui a été adapté à nos besoins. Ainsi l'étude a été très fine pour les secteurs étudiés en fouille, et plus générale pour le reste.

3.1. Les textes

Il s'agit essentiellement des rapports de Garenne, Bulliot et Déchelette pour le XIX^e siècle, et des comptes-rendus des campagnes actuelles menées sur PC 1 et sur la voie séparant cette maison de PC 2 (secteur 7, Université de Lausanne, et secteur 15, chantier-école).

Les carnets et rapports de fouille ont été lus et confrontés: des différences et des compléments (annotations, croquis) peuvent apparaître, mais la perte d'information entre les carnets et les rapports est globalement minime.

Une partie de ces sources a été informatisée, en traitement de texte et en base de donnée, de façon à pouvoir procéder à des lectures analytiques rapides (recherches par mots-clés par exemple), et à les lier aux autres bases existantes. La relativement médiocre qualité de la typographie a malheureusement empêché une reconnaissance de texte par scanner, et la saisie s'est faite manuellement.

Les textes modernes, courts et facilement accessibles, ont été utilisés comme points de comparaison, puisque les recherches principales se sont naturellement faites en dehors des zones couvertes par les campagnes actuelles.

³ voir *Bibliographie de Bibracte-Mont Beuvray et plans anciens des recherches*, à paraître

3.2. Les images

Elles se subdivisent en images de fouille (photos, aquarelles), plans (croquis, plans masse, dessins d'objet) et documents topographiques. A ce jour, seuls ces derniers et les plans masse ont fait l'objet d'un traitement systématique.

3.2.1. Les plans

Des plans d'ensemble partiels existent à l'échelle 1/1000, publiés dans les rapports, ainsi qu'une synthèse sur le plan général des fouilles, datant de 1899.

A l'exception de la fosse PC 7 et de la petite maison PC 8bis, un plan à l'échelle 1/200 existe pour chaque bâtiment ou structure. La plupart du temps, plusieurs d'entre eux sont regroupés sur un seul support, qui constitue donc une partie d'un plan général.

Un calque sur film de ces documents est conservé dans les archives du Centre archéologique, et c'est directement sur cette base que la totalité des structures ont été digitalisées sur tablette.

L'échelle d'origine a été transformée en échelle réelle (1/1), pour harmoniser les plans entre eux et préparer leur intégration au fond topographique.

Cette opération permet aussi de prendre des mesures réelles, sans conversion due à l'échelle d'origine, de manipuler le plan (copie, déplacement, modification), de l'éditer au format voulu sans passer par la réduction par photocopie.

3.2.2. Les documents topographiques

La nécessité d'avoir pour le site un fond topographique précis a déjà été ressentie au temps de Bulliot. Le vicomte D'Aboville a supervisé plusieurs campagnes de mesures, et en a tiré une carte avec équidistance des courbes de 1 mètre. Elle reste un document de premier ordre, sans équivalent, même si sa précision et donc sa validité doivent être considérées à l'aune des technologies actuelles⁴.

Une version allégée de cette carte (équidistance de 10 mètres) sert de support au plan général des fouilles du XIX^e mentionné ci-dessus.

Des tirés-à-part en ont été réalisés au 1/1000 pour notre zone d'étude.

3.3. Les objets

Bulliot et Déchelette ont prélevé une masse de mobilier non quantifiable, dont on trouve des indices dans les textes et sur les planches des albums. Un des problèmes majeurs est la continuité du lien entre l'objet et son contexte: identification de la provenance, précision de cette dernière, qualité du stockage.

Il s'agit principalement du mobilier conservé dans les musées Déchelette (Roanne), MAN (Saint-Germain-en-Laye) et Rolin (Autun), dans les réserves duquel un repérage rapide a été effectué.

Les objets sont très peu nombreux, et correspondent en général à ceux décrits dans les rapports de fouille. Localisés et stockés en carton par bâtiment, mais non stratifiés par défaut de contexte, ils ne peuvent être traités qu'en terme de couche générale d'abandon pour le bâtiment. Ils apportent donc des indications sur le TPQ de fin d'occupation, et viennent enrichir les typologies.

⁴ voir à ce sujet J.-P. Saint-Aubin, "Quadrillage topographique du site", *RAE* 1987, pp. 286-287

4. Reconstitution du plan d'ensemble

Dans la perspective de fournir une base cartographique exacte, ou du moins la plus précise possible, les plans des bâtiments et structures doivent être vérifiés, corrigés si nécessaire, et calés dans un même système de coordonnées. Ce dernier⁵ est le système de coordonnées nationales, ou le système Beuvray, qui s'appuie sur le précédent.

Nous n'avons pas ou que peu de moyens pour porter un jugement sur la précision interne des plans de bâtiment: seul un dégagement extensif suivi d'un levé précis permet cette vérification, et d'éventuelles corrections. En l'absence de telles opérations, nous devons accepter les plans dans leur état du XIX^e, tout en signalant d'éventuelles contradictions entre les indications écrites et les données graphiques.

4.1. Conditions nécessaires

Il existe, nous l'avons vu, des plans d'ensemble, partiels ou complets, pour la région du Parc-aux-Chevaux. Ils peuvent fournir les clés d'une reconstitution rapide, pour autant que trois conditions soient remplies:

- qu'ils soient compatibles entre eux et avec les indications écrites;
- qu'ils comportent des points de calage récupérables dans le système de coordonnées en usage sur le site;
- qu'ils s'intègrent de façon cohérente aux réalités du terrain.

Ce dernier point est important: en effet, comme nous l'avons suggéré en introduction, le Parc-aux-Chevaux est considérablement marqué dans son modelé par des aménagements lourds. De nombreuses terrasses sont observables en prospection, la plupart se lisent sur la carte d'Aboville, et certaines ont été minutieusement décrites par Bulliot. Elles apportent donc des indices contraignants dans notre démarche, car on peut difficilement, sans faire injure au bon sens, replacer un mur de terrasse en diagonale d'un talus de 6 mètres de haut (fig. 2)

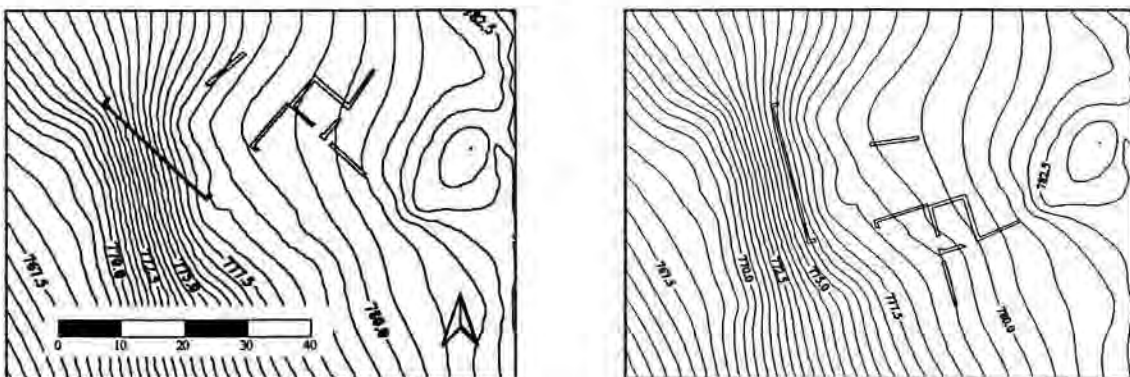


Fig. 2: exemple de PC 16 avec son mur de terrasse. A gauche le calage selon les plans de Bulliot, à droite la correction en fonction du terrain et de la description de Bulliot. Equidistance des courbes: 0,50m (FM/diag).

En conséquence, la confrontation des données cartographiques (les plans) avec les réalités du terrain implique de posséder un fond topographique très précis, et calé dans le système de coordonnées courant. Nous rejoignons la deuxième condition de Chevallier.

⁵ voir note précédente

Si la carte d'Aboville peut répondre, malgré l'actuelle absence de moyens de contrôle, aux exigences de précision, elle manque cependant de points de calage, et sera, de plus, difficile à adapter à l'échelle relativement grande (1/200) des plans de bâtiments.

Une carte photogrammétrique a été commandée et réalisée en 1992, répondant à la nécessité de calage absolu. Les archives du Centre en ont plusieurs tirages, dont le plus grand est à l'échelle 1/1000, et les fichiers informatiques ont été récupérés.

Les courbes ont été tracées à partir de photographies aériennes, avec une équidistance de 2m (parfois 1m). Cependant, il faut se rappeler que le Mont Beuvray est très largement recouvert de forêts, et donc que la lecture du terrain est difficile. Les zones enrésinées sont d'ailleurs rendues en traitillé.

Si le calage en plan ne pose pas de problème, l'altimétrie est sujette à caution. Par rapport à la carte d'Aboville, elle n'apporte aucun élément nouveau pour la lecture fine du terrain.

En résumé: en regard de nos besoins, la carte d'Aboville constitue la meilleure traduction actuelle des réalités du terrain, mais sans garantie de calage, et la carte photogrammétrique offre le meilleur calage sans pour autant être un outil pour la microtopographie.

4.2. Campagne topographique (fig. 3)

Sans entrer dans les détails, aucune des trois conditions posées ci-dessus (§ 3.1.) n'a été remplie de manière satisfaisante lors du premier essai de reconstitution. Il est apparu que seule une campagne topographique fine sur l'ensemble de la zone permettrait, d'une part, de renouveler et améliorer la base topographique, d'autre part de replacer les structures avec une bonne probabilité.

La densité du couvert végétal et la relative lenteur du matériel à disposition (théodolite à distancemètre infra-rouge, saisie des données sur papier) nous ont poussés à définir un type d'approche plus analytique que systématique.

Nous avons donc choisi de répertorier et mesurer les terrasses aménagées, les structures visibles (arases de murs), les traces de fouilles anciennes et les zones présentant des anomalies.

Deux polygonales provisoires ont été implantées dans ce but, et ont permis de mesurer environ 900 points. Ceux-ci ont été reportés sur un plan au 1/1000, et ont fait l'objet d'un traitement informatique (extrapolation des courbes de niveau).

Une vingtaine de terrasses ou plateaux artificiels ont été identifiés; Dix d'entre eux correspondent à des bâtiments dégagés au siècle dernier. Les autres laissent supposer que le Parc-aux-Chevaux a connu une occupation assez intense, et souvent massive. Les talus en aval des terrasses peuvent fréquemment atteindre une hauteur de 6 mètres.

Les arases de mur observées ont permis de recaler avec une bonne fiabilité cinq bâtiments (sans compter PC 1 et PC 2, actuellement fouillés).

Les traces de fouilles anciennes et les anomalies (en dehors des zones Bulliot et Déchelette) sont assez peu nombreuses, et souvent difficiles à décrypter. Elles n'ont d'ailleurs pas retenu notre attention après la campagne topographique.

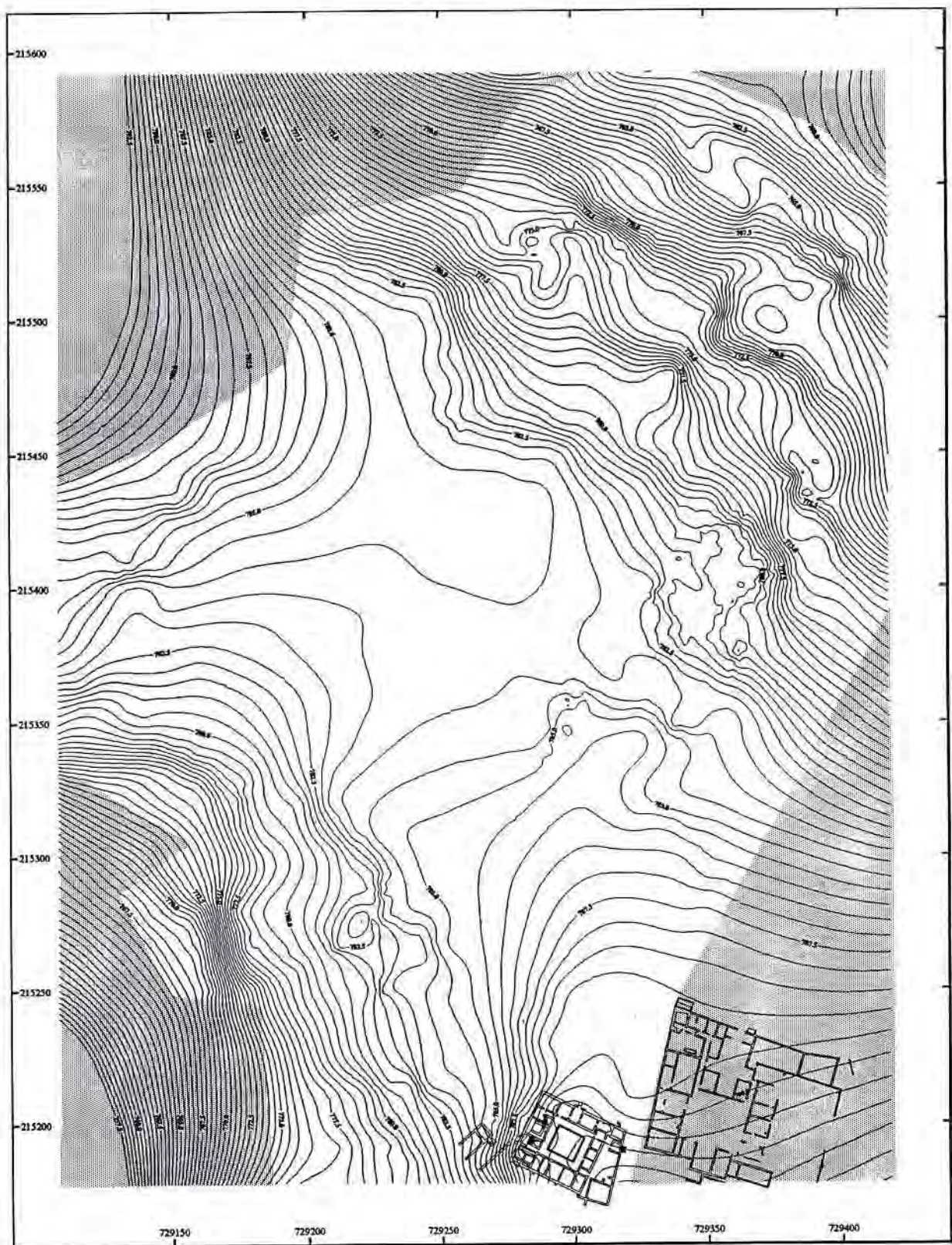


Fig. 3: microtopographie de la zone de travail. Les surfaces grisées n'ont pas été traitées. Limites: chemins d'exploitation au Nord et à l'Est, Fontaine du Loup-Bourrou au Sud, forêt à l'Ouest. Les deux bâtiments sont PC 1 et PC 2/3, objets de recherches actuelles.
 Equidistance des courbes: 0,50m (FM/diag).

Ces résultats permettent de proposer une première reconstitution du plan d'ensemble, dans la zone définie (fig. 4).

Sept bâtiments sont recalés avec une précision inférieure à 0,50m, qui constituent autant de points d'accrochage pour les autres. Il s'agit de PC 1 et 2, du groupe 6, 8, 9, de l'enclos 14, de PC 21, 33 et 35. La plus grande partie des autres bâtiments et structures peuvent être positionnés avec une relative fiabilité, en tenant compte aussi bien des indications écrites que des données du terrain.

Quelques éléments restent néanmoins perdus dans la géographie. Il s'agit du groupe PC 16 et 17, et de la petite case gauloise PC 8bis.

Les n° 23 à 32 et 37 à 39 sont hors de la zone d'étude.

Enfin, des bâtiments nouveaux ont été mis en évidence, par la simple prospection. Deux terrasses, notamment, présentent les signes de structures effondrées: plates-formes empierrées et dépressions, trahissant des espaces construits et des cours. Le premier de ces sites (centre env. 729'350/215'400), voisin nord du groupe PC 6, 8, 9, est vraisemblablement en relation avec le balnéaire PC 35; l'autre (centre env. 729'380/215'500), 50m à l'est de PC 33, cache un bâtiment carré de 30m de côté environ, avec une rampe d'accès sur sa face nord.

4.3. Bilan provisoire

Nous atteignons ici les limites de ce qu'un travail de prospection hors sol peut apporter: une base topographique qui traduise le plus correctement possible les réalités observées sur le terrain, un calage précis au gré de ce qui est resté apparent depuis le XIX^e siècle, et un positionnement plus ou moins vraisemblable pour le reste.

Le moyen de repousser ces limites est de faire appel à des techniques plus fines. Nous avons fait appel à la microtopographie systématique, à la prospection géophysique, et bien sûr à la fouille.

Leur mise en oeuvre et les résultats sont présentés ci-dessous.

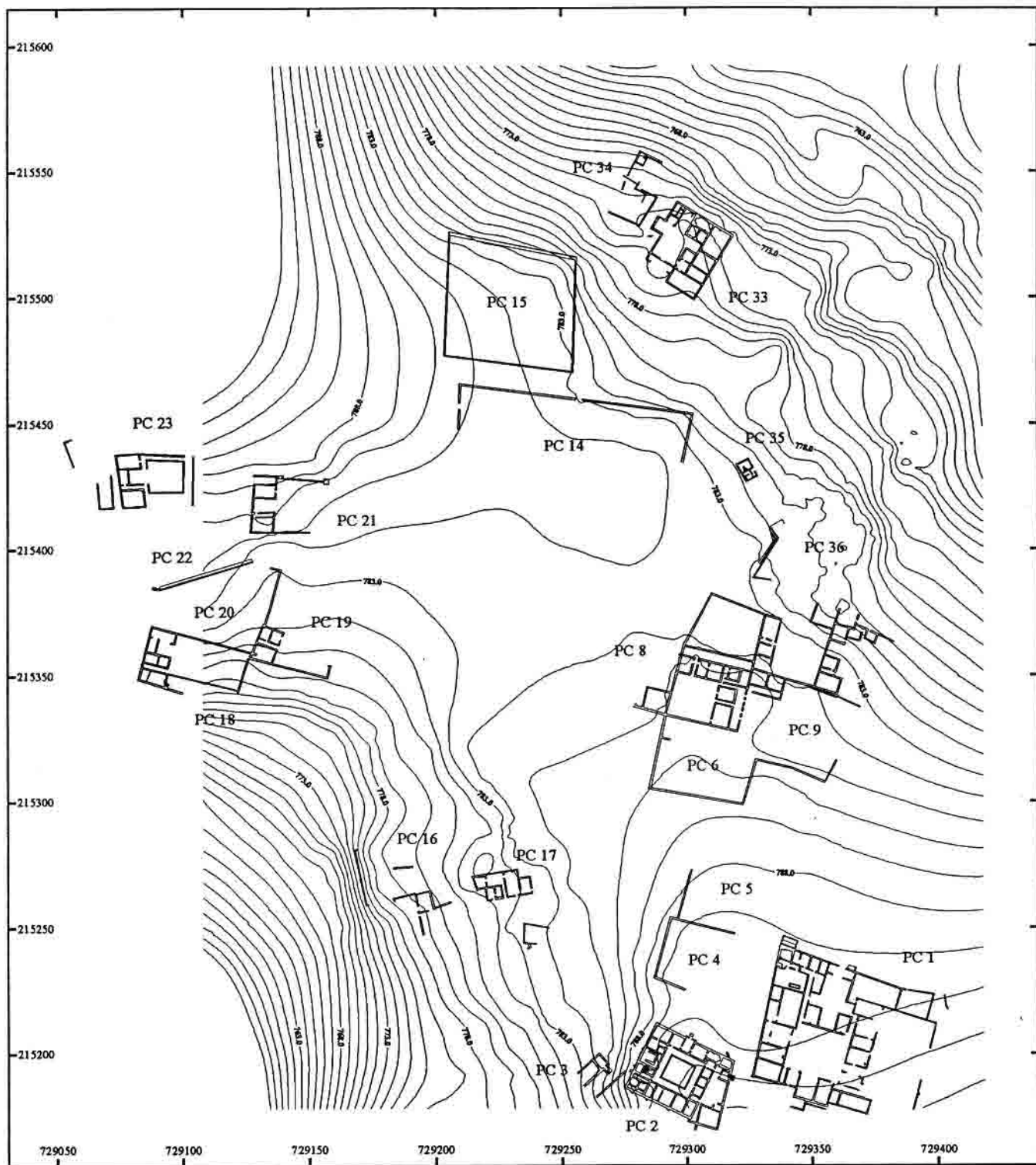


Fig. 4: plan général du Parc-aux-Chevaux. La reconstitution intègre les résultats de la prospection topographique et de la fouille (ci-dessous, § 5). Equidistance des courbes: 1m (FM/diag).

5. Compléments et nouveautés

5.1. La fouille: problématique générale

Les résultats de la campagne de prospection nous ont poussés à affiner les informations sur des sites présentant des points de départ précis. Les enclos PC 14 et 15, la métairie PC 33 et le groupe PC 6, 8, 9 offraient ces caractéristiques.

Les objectifs principaux des sondages auxquels nous avons procédé s'inscrivent, encore une fois, dans les quatre conditions définies par R. Chevallier (§ 1.3.): un calage topographique exact, intégré au terrain, un bilan structurel des éléments dégagés (état de conservation, nature et fonction, étude des extérieurs) et une recherche de marqueurs chronologiques bien stratifiés. Ces trois axes visent à établir un bilan général et une carte d'identité par bâtiment, concept qui pourra s'appliquer à l'ensemble de Bibracte.

Six sites ont fait l'objet de sondages: les grands enclos PC 14 et 15 (sondages I), le groupe PC 6, 8, 9 (sondages II et III), la "métairie" PC 33 (sondages IV et V), la structure PC 36 (sondages VI) et la Terrasse des Pierriers (sondages VII).

Une synthèse des résultats est présentée ci-dessous, dans l'ordre de déroulement du programme de fouille.

5.2. Les grands enclos PC 14 et 15 (sondages I, secteur 25, fig. 5 et 6)⁶

Situées sur la lisière nord du plateau, ces grandes structures n'ont pas de fonction clairement établie. PC 14, connu seulement dans sa partie nord, est constitué d'un grand mur de 100m, interrompu en son milieu par une entrée de 2,70m de large.

PC 15 en est séparé par un espace de 10m, qui laisse supposer un axe de circulation. Cet enclos forme un quadrilatère légèrement irrégulier de 47m par 50m, sans ouverture apparente. Son plan a été reconstruit à partir des données anciennes.

L'angle oriental de PC 14, visible dans un sondage ancien (fig. xx, lettre A), donne un excellent point de repère pour dégager le seuil, caler la structure et traverser la probable voie à la recherche de PC 15. Une fouille stratigraphique sera entreprise en fonction des premiers résultats.

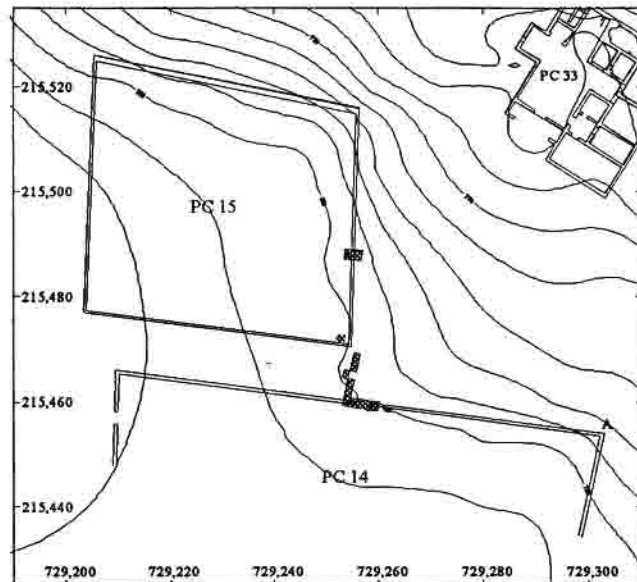


Fig. 5: les enclos PC 14 et 15. En grisé, les sondages réalisés; la lettre A désigne l'angle apparent de PC 14 (FM/diag).

La fouille a été menée en février mars 95, avec les stagiaires du CFP de Dijon encadrés par Jef Coulon.

⁶ Bulliot pp. 411-413; Déchelette p. 60-63

Résultats (fig. 6)

Le premier sondage a très vite livré les structures escomptées. Le seuil, correspondant aux descriptions anciennes, offre une surface empierrée qui peut avoir servi de surface de roulement.

Cependant, les sols de cailloutis trouvés de part et d'autre des murs semblent trop fins pour ne pas être couverts. L'exiguïté du sondage ne permet pas d'aller plus loin.

Par contre, avec l'extension en direction de PC 15, il apparaît que le sol bordant la face nord du mur de PC 14 couvre une phase antérieure: un cailloutis damé directement posé sur le terrain naturel, et une couche de démolition intermédiaire. Au-delà, nous ne trouvons aucun indice corroborant l'hypothèse d'une surface de circulation.

La localisation de PC 15 posant problème, un sondage exploratoire est implanté dans le talus est de la terrasse accueillant la structure. Cette face est d'ailleurs la seule qui n'a pas fait l'objet de fouilles au XIX^e siècle, et, si le mur recherché est rapidement trouvé, la fouille livre également une base carrée massive (côté 0,60m), composée de deux blocs de granit soigneusement taillés. En l'absence d'extension, cet élément est difficilement interprétable.

Sur l'ensemble des sondages, le mobilier récolté est très maigre, et n'apporte aucun indice quant à la chronologie ou la fonction de ces enclos. On peut cependant, sans grand risque d'erreur et au vu des données sur le site, placer la date de leur construction après la conquête.

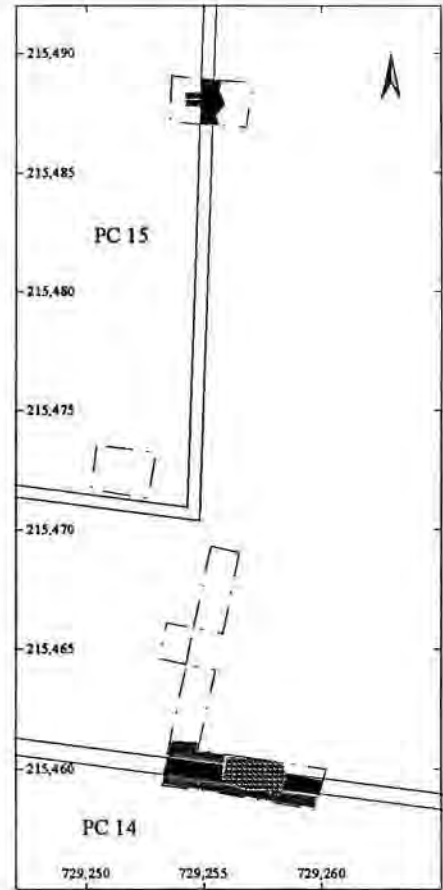


Fig. 6: les sondages sur PC 14 et 15. En noir, les murs et la base de granit; en trames, les surfaces mentionnées dans le texte. Fond Bulliot (FM/diag).

5.3. La métairie PC 33 (sondages IV et V, secteur 26, fig. 7)

"Le grand bâtiment que nous avons déblayé en 1901, durant notre campagne la plus récente, constitue un type de construction nouveau pour l'oppidum. Après avoir successivement découvert un vaste atelier de forgerons, des maisons d'artisans, un petit balnéaire privé, ce fut pour nous une heureuse surprise que de rencontrer une villa rustica dont les substructions étaient encore intégralement conservées, à quelques centimètres au-dessous du gazon. Le hasard tenait ainsi en éveil notre curiosité de fouilleur, en nous procurant à chaque reprise des travaux, des découvertes d'une nature autre que les précédentes.

C'est sur la lisière nord du Parc aux Chevaux, au bas du Teureau de la Roche et à la naissance d'une pente rapide qui descend vers la Fontaine de l'Ecluse, que nous avons trouvé ce vaste bâtiment, désigné sur le plan général de Bibracte par la cote PC 33...¹⁷

La terrasse de PC 33, au nord-est de l'enclos PC 14, se termine par un talus de 6m de hauteur. Rompant avec la monotonie des sapins avoisinants, sa couverture est faite uniformément d'érables sycomores. Ces arbres se complaisent dans les terrains très pierreux, à plus forte raison dans les éboulis d'un bâtiment. Une tête de mur a été observée et rapidement dégagée lors de la prospection de janvier, et considérée comme l'angle nord-ouest du bâtiment.

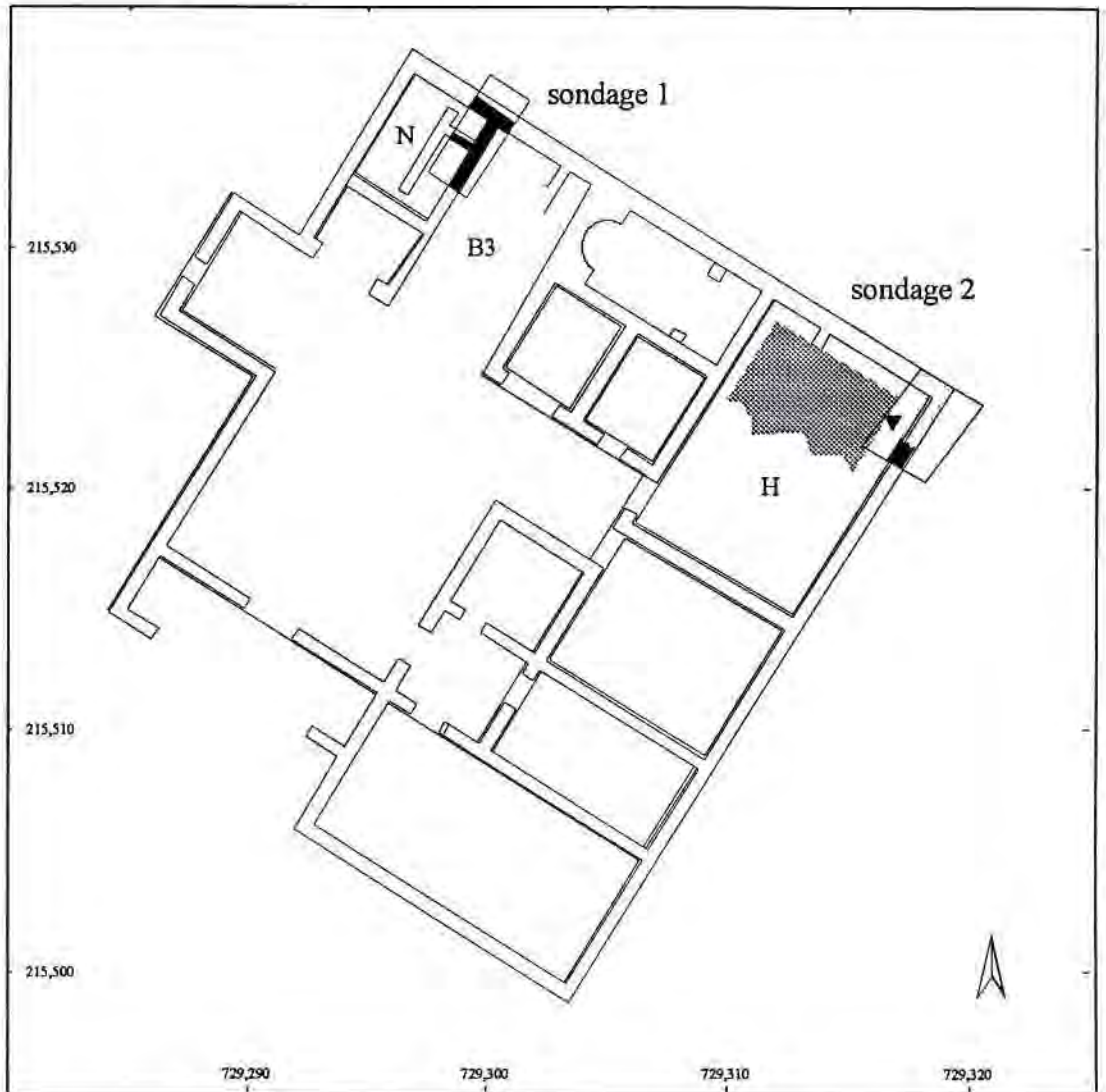


Fig. 7: sondages 1 et 2 sur fond de plan Déchelette recalé, avec indication des noms de pièces concernées; en noir les murs dégagés, en gris le massif intact; le triangle noir indique la coupe projetée.

¹⁷ Déchelette p. 44-45

Afin de recalibrer parfaitement le bâtiment, il a été décidé de procéder à deux sondages rapides (fig. x): dégager la partie nord du mur de façade ouest d'une part (sondage 1), l'angle nord-est du bâtiment d'autre part (pièce H, sondage 2).

En outre, le deuxième sondage devrait permettre d'étudier une stratigraphie en place dans la pièce H: d'après son plan et ses coupes, Déchelette a laissé un massif intact à cet endroit.

Jef Coulon a pris la responsabilité du secteur, et a mené la fouille avec deux stagiaires du CFP de Dijon en février-mars 95.

Résultats

Sondage 1 (fig. 8)

Il s'est rapidement avéré que le mur repéré en prospection n'appartenait pas à la façade ouest du bâtiment, mais était la cloison séparant les espaces N et B3.

Il a semblé pertinent d'étendre la problématique initiale et par conséquent d'approfondir la partie ouest du sondage. En effet, les informations aussi bien graphiques qu'écrites laissées par Déchelette laissaient prévoir un état antérieur bien conservé:

"On accède à la [salle N] par une porte ouvrant sur l'annexe B 3. Cette pièce est la seule dont l'aire soit en contrebas par rapport au niveau général de l'immeuble. Là encore, il faut admettre l'existence d'un petit escalier de bois. Au milieu de cette chambre se développe, dans le sens de la longueur, un petit massif de maçonnerie, haut seulement de 0.60 m. et soigneusement revêtu de stuc, à peinture rouge uni. Les parois du mur portaient le même revêtement peint. Près de l'entrée, le massif maçonné se relie au mur par un coude à angle droit. Cette pièce est la seule où nous ayons rencontré des traces de peinture murale et de crépissage."⁸

⁸ Déchelette, p. 51-52

L'extension de la fouille, dans la pièce N, a permis de mettre en évidence deux états bien différenciés, et d'en soupçonner un troisième.

L'état 1 (métairie PC 33) (fig. 7, 8, 9)

Le seuil de la porte mentionnée *supra* par Déchelette a été dégagé: il n'en reste que la base de granit du piédroit sud, qui constitue le niveau d'arase du mur. C'est ce que nous avons pris pour le chaînage de l'angle nord-ouest du bâtiment.

Les deux murs correspondent à la description de Déchelette: ancrés très profondément, avec fondation en tranchée coffrage surmontée d'une fondation parementée.

Le niveau de circulation de la pièce N n'existe plus, probablement emporté par l'érosion. On peut cependant le situer à l'altitude du seuil, env. 775m.

Les autres structures décrites par Déchelette appartiennent, comme supposé, à un état antérieur.

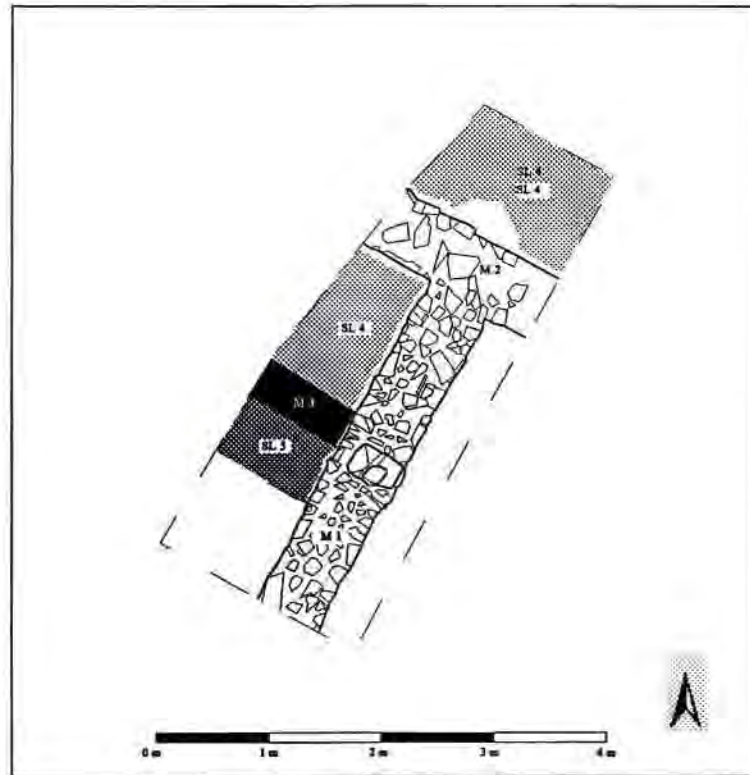


Fig. 8: vue générale du sondage 1 sur PC 33. En pierre-à-pierre les murs de l'état 1, en noir le mur et en trame les sols de l'état 2. Pour la localisation, se reporter à la figure xx.

L'état 2 (fig. 8, 9)

Les éléments mis en évidence, non fouillés, présentent un très bon état de conservation, préservés selon toute vraisemblance par l'épais remblai de construction de l'état 1. Dans la pièce N, celui-ci devait atteindre 1m80. Un des murs décrits par Déchelette a été dégagé: son élévation est conservée sur 60 cm, et il devait être revêtu d'un enduit de couleur rouge.

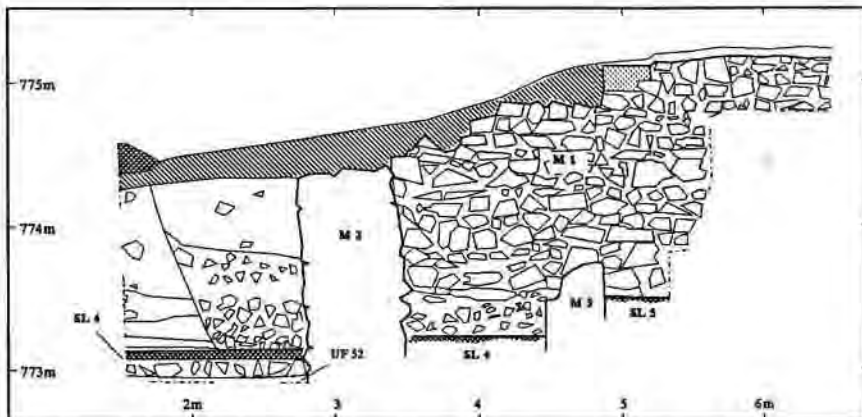


Fig. 9: coupe stratigraphique vue vers l'Est, face au mur M 1 (FM/diag)

Nous en avons retrouvé des fragments dans les fondations du mur 1.

Ce mur sépare deux espaces intérieurs: le sol 5, au sud, en fragments d'amphore, comparable aux *nuclei* de l'état 4 de PC 1⁹, de PC 8¹⁰ ou des Pierriers¹¹, et le sol 4, en contrebas de 0,30m, à la surface de cailloutis et de fragments de terre cuite noyés dans une chape d'argile.

⁹ voir les différents comptes-rendus dans les *Rapports scientifiques intermédiaires* sur les fouilles de Bibracte

Ce sol se retrouve au-delà du mur de façade de PC 33: cela implique d'une part que l'implantation architecturale se fait plus en avant sur la terrasse que la maison de l'état 1, d'autre part que la terrasse qu'occupe la maison PC 33 n'a pas été aménagée spécifiquement pour elle, mais existait au moins pour l'état 2.

L'état 3

Aucune structure n'a été observée, mais une couche fouillée très partiellement sous le sol 4 (fig. 9, UF 52) a livré des éléments de foyer et de clayonnage (?), fortement brûlés.

Sondage 2 (fig. 7)

Le mur de façade est de la maison a été dégagé: aucune élévation ne semble conservée, mais sa fondation est parementée sur au moins 1 m.

Par contre, l'angle nord-est du bâtiment a été récupéré, avant ou pendant les fouilles de Déchelette. Celui-ci ne fait mention de la chose ni sur son plan, ni dans son texte.

La vidange de la tranchée de fouille interne à la pièce H a offert une coupe stratigraphique relativement claire: couche de démolition lourde sur occupation cendreuse, avec traces d'activité métallurgique (scories notamment). L'absence de sol visible nuit cependant à son interprétation, et nous n'avons pas jugé nécessaire de la reproduire ici.

Les couches extérieures à la maison n'ont été dégagées que sur une largeur de 50 cm, et, mis à part un remblai caillouteux qui peut être associé à la circulation extérieure, l'interprétation n'est pas certaine.

Mobilier et chronologie

175 tessons ont été retirés des deux sondages. L'absence de sol à l'état 1 nuit à une bonne différenciation stratigraphique, et la plupart des objets ont dû être classés dans une phase générale d'occupation/abandon du site. On se contentera donc de tirer un TPQ pour cette période.

Parmi les monnaies mentionnées par Déchelette se trouve un demi-as de Lyon, émis en 28-27 av. J. C.¹², et la céramique livre une panse de vase bobine en PG MIFINLF à décor de cordons, et une lèvre de coupe en TS Ha 7c, donnant un TPQ de -15/-10.

Il y a occupation au moins jusqu'à la période augustéenne moyenne.

¹⁰ voir § 5.4.

¹¹ voir § 5.5.

¹² Déchelette, p. 54; type LT 4669, voir aussi J. B. Giard, *Le monnayage de l'atelier de Lyon*, n°7, pl. V

5.4. Le groupe PC 6, 8, 9 (sondages II et III, secteur 24, fig. 10)

L'ensemble composé des structures PC 6, 8 et 9 dans la numérotation de Bulliot occupe une grande partie du plateau du Parc-aux-Chevaux, s'étendant sur un hectare environ à l'Ouest de l'actuel chemin d'accès menant à PC 1. Les n° 6 et 9 définissent deux enclos ou cours, non construits, dans la partie sud de l'ensemble, et le n° 8 concerne tous les corps de bâtiments.

La prospection a permis de bien repérer le site d'implantation des bâtiments: dépressions, plateaux légèrement étagés et massifs empierrailés pour les cours et les corps de bâtiment, végétation de feuillus (érables sycomores) tranchant avec les sapins sur les zones pierreuses¹³. Quelques arases de mur et des talus trahissant leur présence ont également apporté des indices pour la localisation.

Ce bâtiment jouant un rôle important dans la reconstitution du plan d'ensemble, il s'est avéré nécessaire d'en avoir un calage précis. De plus, la venue de deux groupes de stagiaires du Centre de Formation au Patrimoine de Dijon (CFP) et la volonté de leur proposer une démarche globale nous ont poussés à pratiquer des sondages relativement vastes. La problématique de fouille définie *supra* se voit ici abordée dans tous ses aspects.

Hormis les sondages menés par D'Aboville (1867) et Déchelette (1899), c'est Bulliot (1883)¹⁴ qui en fait dégager les murs et relever le plan le plus complet connu à ce jour (fig. 10). Son rapport de fouille nous livre une description synthétique des bâtiments:

"La maison PC 8 du Parc-aux-Chevaux offre un type nouveau des grandes habitations gauloises, dont les appartements autant que les dessertes occupent une surface plus étendue que les précédentes. Bien que construite comme elles d'après les principes de l'architecture romaine, elle n'en offre à première vue dans son état actuel ni l'unité ni la régularité. Ce n'est plus la maison carrée ou rectangulaire, construite sur quatre faces, autour d'un atrium, c'est une distribution de corps de logis distincts, répartis sur des cours ou enclos plus nombreux qu'en aucune autre et dont on ne saisit pas toujours les communications respectives; chacun de ces enclos plus nombreux était affecté sans doute à une

desserte spéciale et indépendante des groupes voisins. (...)

Les clôtures de l'enclos de l'habitation au Sud sont formées par une longue muraille avec brisures à angle droit, mitoyenne avec les environs du n° PC 1, au Nord par un chemin de 6m40 de largeur, qui la sépare d'autres maisons non encore fouillées, à l'est par le chemin de 10 mètres de larges, descendant de la maison PC 1 à la grande voie longitudinale qui monte au champ de foire, à l'ouest par la plaine inexplorée dans la direction du Theurot de la Roche.

(...) Si on rétablit par la pensée les murs dont il reste quelques amorces à l'extérieur, sur les faces sud et ouest de la cour régulière DD, si on restitue à l'intérieur de cette cour un portique en construction légère, on arrive à retrouver pour le principal corps de logis au moins, un ensemble plus classique, un atrium carré, entouré sur ses quatre faces

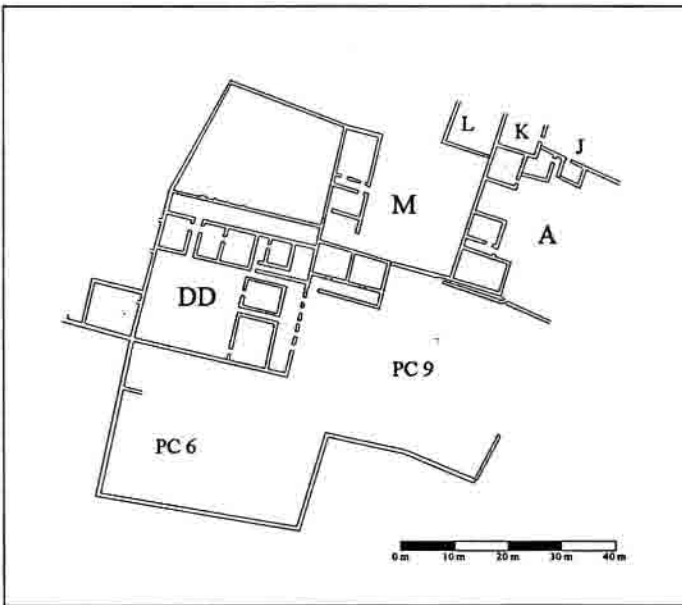


Fig. 10: le groupe PC 6, 8, 9 d'après Bulliot. PC 6 et 9 sont des enclos, et PC 8 couvre l'ensemble des bâtiments. Les lettres désignent les espaces mentionnés dans le texte. En traitillé, l'extension supposée par Bulliot (FM/diag).

¹³ phénomène observé en plusieurs points du Parc-aux-Chevaux

¹⁴ Bulliot pp. 403-414

*d'appartements dont l'aménagement et le luxe indiquaient sans conteste ceux du maître du lieu.*¹⁵

Deux éléments ressortent du texte de Bulliot: la taille exceptionnelle du bâtiment, ainsi que sa complexité, qu'illustre bien le plan. L'étude des circulations, avec les réserves qu'implique la fiabilité du document, met en évidence au moins quatre unités indépendantes, séparées par des murs aveugles: trois s'organisent autour des cours A, M et DD respectivement, la quatrième est constituée des pièces I à L, en bordure du chemin. On peut y voir aussi bien un voisinage de familles indépendantes qu'un complexe réunissant un maître puissant (peristyle DD) et ses serviteurs (cours A et M), et peut-être des boutiques et des entrepôts le long du chemin septentrional. De toute façon, cet ensemble est fort intéressant en termes de structure urbaine, et mériterait une étude approfondie.

Déroulement et résultats

Deux groupes de sondages ont été implantés (fig. 11). Le premier groupe (sondages II) s'est concentré sur l'extrémité occidentale du bâtiment, avec un chantier conséquent (pièce LL, couloir MM, cour V, sondages IIA, B, C) et des extensions de vérification (IID, E, F). Le second (sondages IIIA, B, C) a touché les pièces K et L, avec comme objectif complémentaire l'étude du "chemin" décrit par Bulliot.

La fouille a été principalement effectuée par les stagiaires du CFP de Dijon en février-mars 95. Les petits sondages de vérification ont été confiés à trois stagiaires encadrés par les fouilleurs de l'équipe, pendant l'été 95.

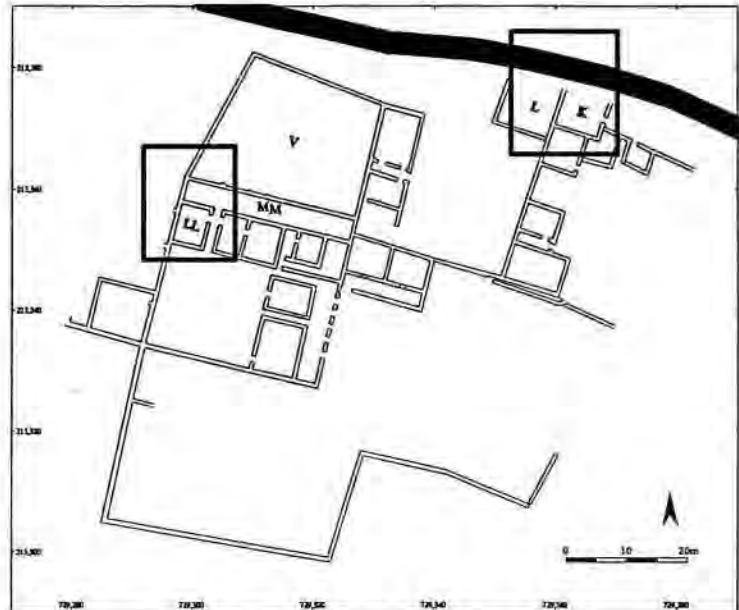


Fig. 11: les deux secteurs étudiés en fouille (rectangles). En gris, le chemin mentionné par Bulliot (FM/diag).

¹⁵ Bulliot pp. 403-404

Sondages II (partie occidentale de PC 8)

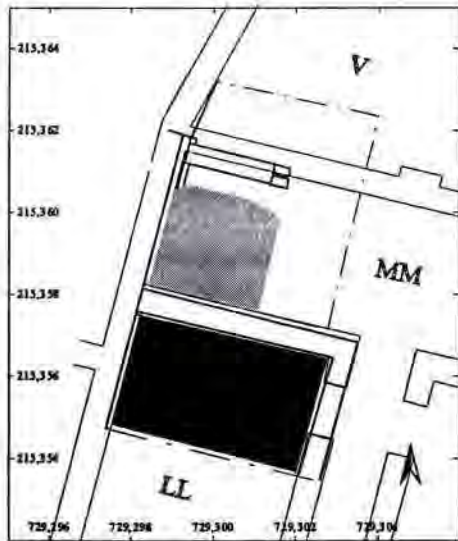


Fig. 12: sondages II, état maçonné de PC 8. En trame, les sols de la pièce LL et du portique MM. Fond Bulliot (FM/diag).

La démarche méthodologique a comporté plusieurs phases: dégager rapidement les structures connues, descendre jusqu'aux sols associés, les percer et étudier les couches et la stratigraphie sous-jacentes.

La pièce LL (sondage IIA, fig. 12 et 13)

La moitié nord du local a été fouillée. Les murs du plan Bulliot, qui affleuraient le sol, ont une élévation conservée de 0,80m environ, et délimitent un sol d'amphore concassée en excellent état. Nous avons trouvé l'accès, à l'Est, soigneusement bouché, un fait curieusement non rapporté par Bulliot. Ce fait est peut-être à mettre en relation avec l'absence totale de mobilier dans les couches de démolition (environ 12 m³ déblayés), comme si la pièce avait été nettoyée puis condamnée.

Le démontage du sol a mis en évidence son mode de construction: sur un hérisson de blocs régulier (fondation et assainissement), une couche de gravier (égalisation), puis les éclats d'amphore, soigneusement damés. Toute

trace de liant a disparu, et aucun élément n'a permis de supposer un dallage sur la surface, qui peut d'ailleurs directement servir de niveau de marche¹⁶.

Dans les couches sous-jacentes, on notera la présence d'une fosse, dont seule une partie a pu être dégagée (angle sud-est du sondage) d'une profondeur observée de 0,80m, et un trou de poteau qui lui est très probablement associé.

Le couloir ou portique MM (sondage IIB, fig. 12 et 13)

"(...) portique extérieur (...), ouvert au Nord sur une nouvelle cour V de 28 mètres sur 19 et close entièrement de murs. Le dernier portique long de 28,20m. sur 3,30m. de large était bétonné en scatoles de brique; il avait eu aussi sa colonnade, mais seulement en poteaux de bois, croirions-nous, car les pièces de taille en saillie de la bordure étaient de trop faibles dimensions pour supporter de lourds matériaux."¹⁷

Les résultats de la fouille ont corroboré la plupart des éléments décrits par Bulliot: sol de fin tuileau reposant sur un petit radier, muret bas susceptible de constituer la bordure côté cour. Par contre, et se différenciant en cela du plan ancien, cette structure se termine au bout de 3m par deux blocs de taille de granit, formant vraisemblablement une base pour un pilier.

Le sol, également, ne s'étend que sur 3m à partir de l'Ouest. Le remblai de terre battue sur lequel il s'appuie est néanmoins présent sur l'ensemble du sondage, et, en l'état actuel, il n'est pas possible de trancher entre une récupération et un réaménagement. L'abondante démolition associée a fourni des éléments de briques, qui, après étude, ont donné un module de dalle de 47*32*6cm. La couche de tuileau est donc à considérer comme un lit de pose pour le dallage du portique.

¹⁶ les différents chantiers du Mont Beuvray ont livré un certain nombre de ces sols, avec parfois des résidus de liant à la chaux très lisse: voir § 5.2. (PC 33), § 5.5. (maison des Pierriers), l'état 4 de PC 1 (chantier de Lausanne), ou encore le bâtiment de l'îlot du grand atelier de forge (Pâturage du Couvent, chantier de Budapest)

¹⁷ Bulliot p. 410

Plusieurs trous de poteau et petites fosses ont été observés dans les couches inférieures. Si certains sont vraisemblablement en relation avec les échafaudages de PC 8, d'autres sont assurément antérieurs. Les relations stratigraphiques entre les différents éléments restent néanmoins peu claires.

La cour V (sondage IIC, fig. 12))

Bulliot ne nous fournit pas d'indications sur cette cour. On peut supposer qu'elle a un rôle de jardin, de plaisance ou potager -ou les deux-, accessible par le portique MM qui longe la façade nord.

Les informations apportées par ce petit sondage sont assez maigres. Aucun sol en dur n'a été observé, mais un feuilletage assez lâche, en contrebas du sol du portique, couvrait la zone, ne contredisant pas l'hypothèse du jardin.

Sondages de vérification (IID, IIE, IIF)

Suite aux résultats des premiers sondages et de l'analyse du plan Bulliot, nous avons procédé à trois petits sondages de vérification.

Rappelons que Bulliot voit dans la partie ouest de PC 8 l'axe d'un bâtiment à cour centrale ("atrium"):

"Les appartements de la quatrième face de l'atrium <DD>, celle de l'ouest, ont souffert plus que tous les autres, et leurs matériaux ont été presque entièrement enlevés; il en est resté cependant assez pour la restituer avec certitude. La conservation de la première pièce OO, à l'angle S.O, avec l'amorce de son portique PP, en donne les dimensions, qui dépassaient celles des autres façades. Cette pièce a en effet 8,90m. de long sur 7,70m. de large intra muros, dont il faudrait peut-être déduire un petit couloir [SS]¹⁸ large de 1 mètre environ, d'après une amorce de maçonnerie. Le portique avait 3,20m. de large. La pièce QQ est de même dimension que la précédente; la troisième RR n'a que 5,20 de large et paraît terminer la façade. L'existence de ces dernières n'a été reconnue que grâce aux amorces des murs de refend encastrés dans la cloison occidentale de l'atrium."¹⁹

Un certain nombre d'arguments peuvent venir modifier la supposition de Bulliot:

- il y a rupture de plan entre les murs d'axe est-ouest de l'aile nord et ceux de la pièce RR, décalés de 1m vers le Sud; ce phénomène n'existe pas entre les ailes nord et est;

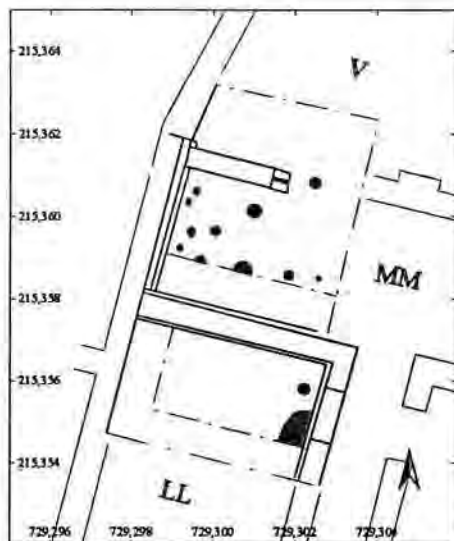
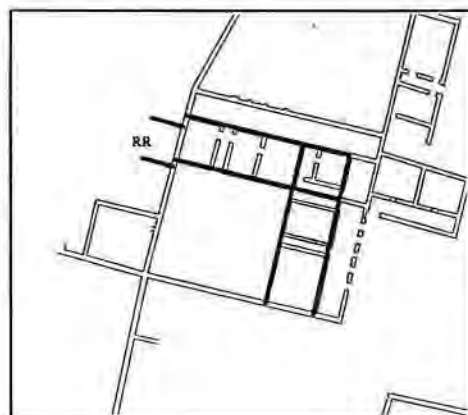
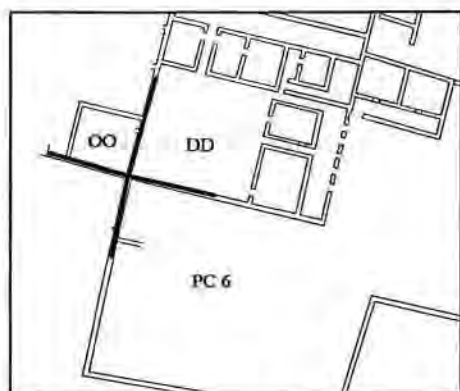


Fig. 13: les structures antérieures à l'état maçonné de PC 8. En grisé, les fosses; en noir les trous de poteau. Fond Bulliot (FM/diag).



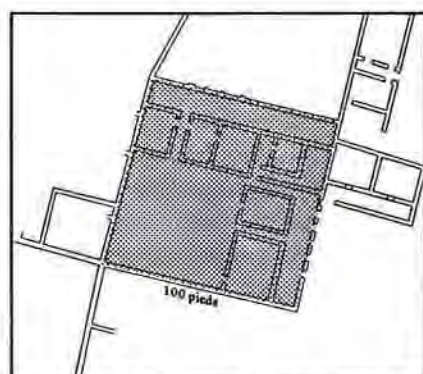
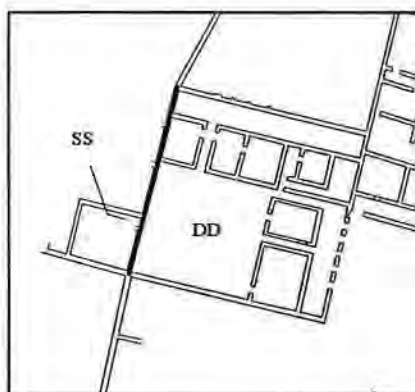
¹⁸ Les noms entre crochets [] désignent des appellations nouvelles, soit par manque dans la documentation ancienne, soit par complément lié aux découvertes

¹⁹ Bulliot p. 410



- changements d'orientation entre les murs sud de la cour DD et de la pièce OO respectivement, ainsi qu'entre les murs ouest de la cour DD et de l'enclos PC 6, mais peut-être dus à une imprécision du plan;

- mur ouest de la cour DD aveugle: pas de communication observée par Bulliot, mais celui-ci évoque un petit couloir ([SS], qui peut tout aussi bien être une cage d'escalier), et l'élévation du mur peut avoir totalement disparu;



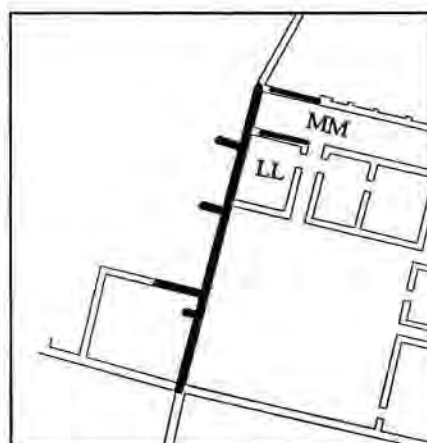
- Les ailes nord et est s'organisant autour de la cour DD s'inscrivent exactement dans un carré de 100 pieds de côté;

- la fouille a montré que le mur nord de la pièce LL ainsi que la bordure du portique MM sont postérieurs (par appui) à la fermeture ouest et d'un mode de construction différent de celle-ci, alors que Bulliot parle de "murs de refend encastrés" pour l'aile ouest.

Ce faisceau d'éléments nous a poussés à envisager l'existence d'une cinquième unité, qui vient s'ajouter aux quatre déjà proposées *supra*. L'aile ouest de PC 8 devient ainsi un module indépendant, ouvert sur l'Ouest par le portique PP, d'une longueur de 100 pieds. Le plan de Bulliot doit donc, dans cette optique, être complété au Nord par un retour de façade.

Pour appuyer notre hypothèse, nous avons ouvert trois petits sondages à des endroits clés.

La fouille a été confiée à des stagiaires encadrés par l'équipe diagnostic, avec le mandat de dégager les éléments du plan Bulliot et d'atteindre les sols associés.



L'angle nord-ouest (sondage IID, fig. 14)

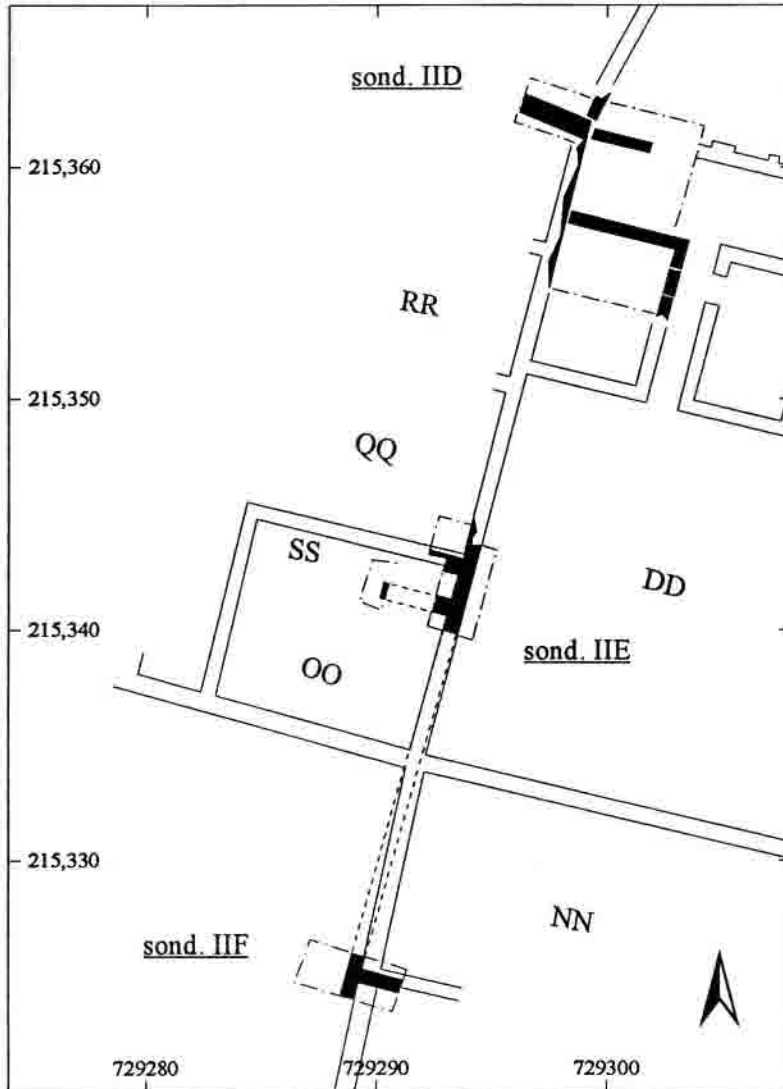


Fig. 14: les sondages de vérification sur l'aile ouest de PC 8. En noir, les structures dégagées. Les lettres désignent les locaux cités dans le texte. Fond Bulliot (FM/diag).

une petite extension du sondage a dégagé la tête de ce mur, qui mesure 3m. Il est très probable qu'à cet endroit se trouvait un escalier donnant accès à un niveau supérieur, combles ou étage aménagé.

La partie sud (sondage IIF)

Un plan carré pour PC 8 implique que les ailes ouest et sud se raccordent, et donc que le plan doit être complété dans l'angle sud-ouest. Notre hypothèse du module ouest indépendant, par contre, reste fidèle aux éléments dégagés par Bulliot.

Un petit sondage sur l'angle sud-ouest de l'espace NN a montré que Bulliot n'avait pas "oublié" un mur filant vers l'Ouest. Par contre, le léger changement d'orientation du mur nord-sud, que nous avons évoqué comme argument, n'existe pas: il y a ici une imprécision dans le plan ancien.

Sondages III (fig. 15 et 16)

Distante de 60m environ des sondages II, cette zone (fig. 15) a été choisie pour deux raisons:

Le mur de façade nord, qui faisait défaut sur le plan Bulliot, a été mis en évidence. Curieusement, il a été endommagé par une tranchée de fouille ancienne, lors d'un sondage de Déchelette autour de la cour V.

Très arasé, il n'en subsiste que la fondation, massive, liée à celle du mur est, et de même type que celle-ci. Son axe n'est pas perpendiculaire au mur est, ce qui pousse à la comparaison avec son pendant sud (mur sud de OO).

Aucun sol n'a été observé.

Le petit couloir [SS] (sondage IIE)

Pour vérifier l'absence ou non de communication entre la nouvelle unité et la cour DD, nous nous sommes fiés aux données anciennes et avons étudié le seul endroit où un accès pouvait exister: le "petit couloir" mentionné par Bulliot.

La fouille a montré que le mur avait une élévation conservée, ce qui permet d'assurer la pertinence de l'information. Il n'y a effectivement pas de seuil à l'extrémité du conduit entre les locaux OO et QQ, et

- affiner et vérifier le calage du plan ancien grâce à deux sites de calage éloignés l'un de l'autre (ceux des sondages II et III, qui permettaient déjà un calage orienté du plan);
- améliorer nos informations sur la partie nord de PC 8, à savoir si possible fermer les pièces K et L, et étudier le "chemin de 6m40 de largeur, qui la sépare d'autres maisons non encore fouillées"²⁰. A ce propos, on peut considérer que Bulliot a fait creuser une tranchée d'exploration vers le Nord et qu'il a buté dans un mur nouveau²¹ sans rencontrer de structures intermédiaires. Nous n'avons pas d'indication sur la nature du chemin en question, et devons considérer qu'il est extrapolé à partir des plans.

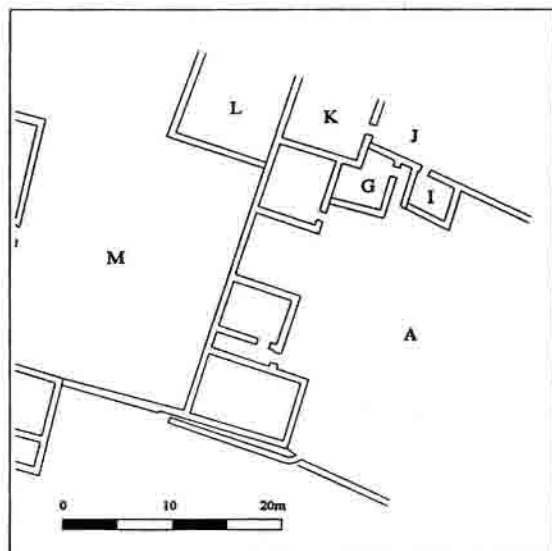


Fig. 15: partie nord-est de PC 8 avec les espaces mentionnés dans le texte (FM/diag).

"La régularité de la pièce G est altérée par la morsure d'une construction K adossée au Nord, qui l'entaille à l'angle droit de 1,80 m. et que nous séparons du groupe à raison de l'infériorité de son niveau, quoique la porte unique de la pièce adjacente I ouvre dans la même direction.

Derrière la première façade règne une cour M, de 19 mètres sur 23. Les compartiments en contrebas de plus de 2 mètres, cités plus haut, ferment par leur prolongement à l'ouest une partie de la face septentrionale de la cour. Deux seulement sont conservés K et L²², mais l'existence d'un troisième J qui les précédait est marquée par un carrelage en scaïole de tuileau très fin et poli, qui n'aurait certainement pas résisté à la pluie sans être abrité. Quelques pierres plates, alignées en bordure sur la façade, auraient pu à la rigueur supporter des poteaux d'auvent, mais ce mode recherché de pavage se réfère bien plutôt à une pièce habitée avec devanture en bois peut-être, qui communiquait d'ailleurs avec les deux pièces contiguës I et K, au

Sud et à l'ouest.

Le mur oriental de la case bétonné en scaïole ayant disparu, les murs subséquents à l'ouest forment deux compartiments parallèles et inégaux dont les façades sont détruites également au Nord. La première, K, faisant suite à la scaïole, a 7,40 m. sur toute face. On y a trouvé deux médailles gauloises et une épingle ou style en bronze d'une forme élégante et, dans la case suivante L, un peu plus grande par suite d'un empiètement de 2,70 m. sur la cour M, une jolie clochette en bronze munie de son battant et la moitié d'un grand bronze colonial. Toutes traces de constructions disparaissent au-delà et s'il en a existé, leurs matériaux ont été enlevés, ce qui semble probable. Cette lacune laisserait 11 mètres sans clôture, du côté septentrional de la cour M, dimension exagérée pour la circulation. Quant aux trois grandes pièces adossées, dont il vient d'être question et qui semblent indépendantes, sur le chemin de traverse, on pourrait les considérer comme des boutiques fermées en bois que le voisinage de la voie principale pouvait achalander pour le commerce, mode usité dans les villes romaines.²³

Sondage IIIA

Un premier sondage a été implanté dans le talus qui marque la différence de niveau de 2m entre la cour A et les pièces de la partie nord. L'objectif initial, c'est à dire dégager l'extrémité du mur mitoyen des pièces K et L, a été modifié par les résultats. En effet, si le mur recherché a été trouvé, c'est l'angle sud-

²⁰ Bulliot p. 404

²¹ sans doute le mur sud de PC 36, voir le § 5.5.

²² dont Bulliot, d'après son plan, n'a pas trouvé les fermetures septentrionales: soubassement de pierre pour K, poteaux verticaux pour L

²³ Bulliot pp. 405-406

ouest de la pièce K que la fouille a mis en évidence, ce qui entraînera une extension par les sondages IIIB et C.

Le comblement des pièces K et L s'est avéré très perturbé, probablement en raison de la pente du talus, de l'érosion y relative et des fouilles anciennes. Un lambeau de sol était conservé dans la pièce L, fait d'une couche de tuileau très fin; la pièce K n'a livré qu'un feuilletage, dont une mince couche compacte d'arène granitique peut être considérée comme le niveau minimal de circulation.

Une fouille extensive de ces pièces serait nécessaire pour bien comprendre leurs éléments constitutifs.

Du point de vue topographique, les murs et angles dégagés se calent correctement sur le plan Bulliot.

Par contre, la confrontation de l'ensemble du plan aux deux sites de calage pose un problème. Si on cale le plan d'ensemble sur le grand mur d'axe nord-sud dégagé dans les sondages IIA, B, C, et E, les structures du sondage IIIA se trouvent décalées de 3m vers le Sud par rapport à celles du plan. L'orientation est assez bonne, mais il semble bien qu'il y ait eu une erreur lors du relevé ancien.

Il est très difficile de déterminer où les imprécisions se sont produites, et encore moins de corriger le plan en fonction de diagnostics ponctuels.

Sondages IIIB et C (façades et extérieur nord)

Une zone de 5*5m a été ouverte pour atteindre les objectifs principaux décrits ci-dessus; elle a été divisée en deux parties (IIIB et IIC), pour ménager un témoin stratigraphique intermédiaire. Néanmoins, les résultats peuvent être traités ensemble.

Les fermetures nord des pièces K et L ont été mises en évidence. Celle de K est très arasée: il s'agit d'un mur ou d'un support conservé sur une seule assise, implanté dans le substrat d'arène granitique. Cette structure trouve un parallèle dans la description de Bulliot pour la pièce voisine J: "quelques pierres plates, alignées en bordure sur la façade, auraient pu à la rigueur supporter des poteaux d'auvent"²⁴.

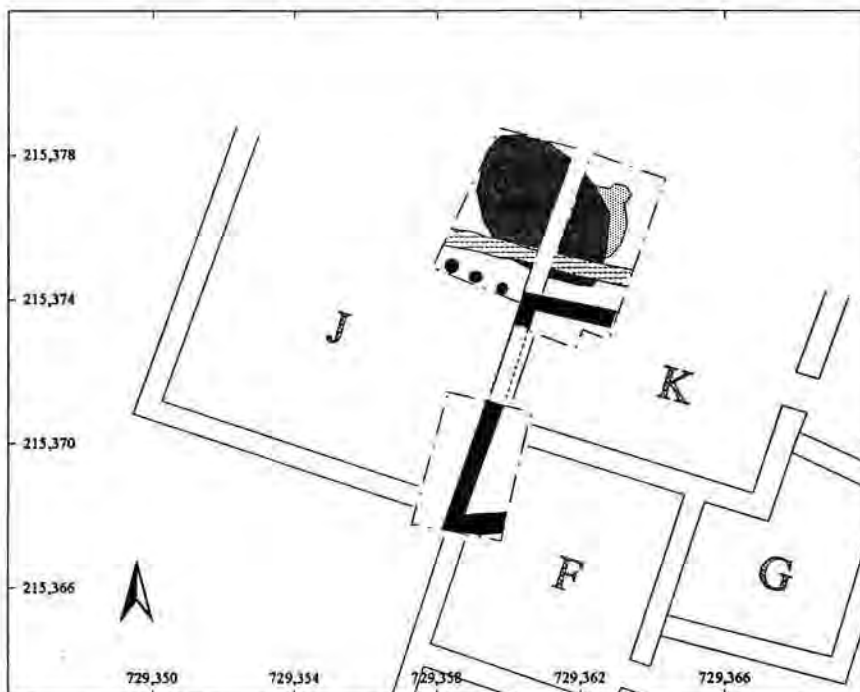


Fig. 16: sondages IIIA, B et C. En noir, les murs; en trames la superposition des deux fosses et du caniveau. Remarquer le décalage du plan par rapport au fond Bulliot (FM/diag).

La pièce L était fermée par une cloison de bois. Nous en avons retrouvé les calages de poteaux verticaux et leur tranchée d'implantation.

La zone extérieure a livré une stratigraphie relativement riche, qui n'a malheureusement pas pu être mise en relation avec les bâtiments. Aucun revêtement ou aménagement de ce type n'est venu confirmer la présence du chemin mentionné par Bulliot.

Un élément peut cependant être rattaché à un axe de circulation: un caniveau, large de 0,40m et profond de 0,25m, coulant vers l'Est, a été creusé parallèlement et environ 1m au large des façades des pièces K et L. En l'absence de connexion stratigraphique, la similitude d'orientation peut être considérée comme un indice de contemporanéité.

Deux fosses superposées et antérieures par le caniveau ont été fouillées. Leurs limites étaient contenues entièrement à l'intérieur du sondage, ce qui a permis de les vider complètement.

La plus ancienne, de forme étrange, était remplie, à l'exception de trois tessons de céramique, uniquement de fragments d'amphore, dont un individu auquel il ne manquait que le col et les anses²⁵.

Le creusement, parfois en sape, a traversé un gisement d'arène pour s'arrêter sur un banc de microgranit. Trois micro-dépressions au fond peuvent être interprétés comme des négatifs d'éléments verticaux, mais la fonction initiale de cette structure reste inconnue. Une couche d'arène légèrement oxydée, renfermant de rares tessons, semble indiquer que les matériaux extraits ont simplement été étalés autour de la fosse.

²⁴ Bulliot p. 405

²⁵ soumis à Fabienne Olmer pour étude.

Cette couche a été entamée par l'autre fosse, plus vaste, en forme de cuvette oblongue peu profonde, qui recouvrait complètement la première. Son remplissage, beaucoup plus hétérogène, fait penser à un dépotoir secondaire.

Mobilier, chronologie et bilan provisoire

Un des objectifs de cette campagne de sondages était, rappelons-le, de proposer une chronologie provisoire relative et absolue pour l'ensemble PC 6, 8, 9.

La tâche est cependant compliquée par la profusion des hypothèses quant à l'organisation de l'ensemble (cinq unités définies qui ne sont pas forcément contemporaines) et la petitesse du corpus.

De plus, en l'absence de relation stratigraphique, le mobilier des sondages IIIB et C ne peut être traité que dans l'optique de l'occupation générale de la zone.

Deux périodes apparaissent néanmoins: la plus ancienne concerne la fosse du sondage IIA, associée à celles que mentionne Bulliot sous les aires des pièces CC et OO²⁶. Quelques trous de poteaux et l'absence de maçonnerie la caractérisent.

L'autre correspond au plan Bulliot: vaste complexe maçonné, qui laisse transparaître une grande influence du monde romain, aussi bien dans les techniques mises en oeuvre que dans certains éléments du plan. Ainsi le petit complexe thermal (pièces Z et AA), équipé d'un hypocauste et d'une mosaïque²⁷.

Seul le groupe de sondages II a fourni des éléments bien stratifiés pour aborder la transition entre les deux périodes. Une imitation de Lamboglia 7 en pâte sombre fine donne un TPQ de 40/30 av. J.-C., dans une couche d'occupation associée à la période non maçonnée.

Malgré la distance séparant les deux groupes de sondage, le mobilier appartenant aux phases d'occupation et de démolition a été traité en bloc. Un quinaire de 97 et un denier de 41 av. J.-C. ont été trouvés dans le remplissage de la pièce K, et la céramique permet d'entrevoir une occupation de la zone jusque vers le changement d'ère (vase bobine et sigillée italique notamment).

²⁶ Bulliot pp. 409-411

²⁷ Bulliot pp. 410-411

5.5. PC 35, 36 et la Terrasse des Pierriers (sondages 6 et 7, secteur 24)

La Terrasse des Pierriers, située au voisinage nord de PC 8, fait partie, avec les enclos PC 14 et PC 15, des aménagements de la bordure septentrionale du plateau du Parc-aux-Chevaux (voir fig. 2 et 3, plan général du Parc-aux-Chevaux, coord. du centre 729'350, 215'400).

Cette zone, limitée en aval par un talus abrupt de 5 m de haut, présente les traces nettes d'un effondrement de bâtiment: de larges plates-formes empierrées autour d'une dépression suggèrent un plan à cour centrale (fig. 17).

Cette région n'a guère été explorée en fouilles anciennes. Bulliot mentionne un mur touché lors d'une tranchée au nord de PC 8²⁸, alors que Déchelette nous laisse le plan, sans autre documentation, d'une structure aux angles assez déroutants: PC 36 (fig. 17).

Notons encore à l'ouest la présence du balnéaire PC 35²⁹, et, peut-être quelque part dans le talus aval, celle de la "petite case gauloise" PC 8bis³⁰.

Un croquis de triangulations concernant les fouilles de 1899 nous a permis de recalculer le balnéaire et PC 36. Il en est ressorti qu'ils présentaient une orientation commune, bien différente de celles leurs voisins immédiats (voir fig. 3), mais singulièrement proche de ce que le simple arpentage des Pierriers laissait supposer.

Par ailleurs, la "salle de bain" PC 35, bien qu'isolée sur les plans, n'est vraisemblablement pas un édifice public: ses dimensions et son organisation interne la rapprochent plutôt d'un aménagement en relation avec un habitat privé, intégré à la maison comme les pièces Z et AA de PC 8³¹, ou comme dépendance (état 1 de la Maison au Dauphin de Vaison-la-Romaine par exemple)³².

PC 36 se trouve légèrement en amont de PC 35, et présente un plan singulier, d'une part par ses angles, à considérer probablement à la lumière de contraintes fonctionnelles ou parcellaires, d'autre part par ses deux murs parallèles extrêmement rapprochés. La proximité du balnéaire fait penser à un aqueduc, et un prolongement des murs nord-ouest en direction de PC 35 se laisse envisager à partir du plan de Déchelette.

En conséquence, il a paru pertinent de chercher à mettre en relation ces éléments disparates. Le cœur de cet ensemble est situé sur la Terrasse des Pierriers.

Nous nous sommes basés sur *l'a priori* que ces différents éléments sont contemporains. Le parti pris est dangereux, mais a ses raisons d'être.

Il a donc été décidé de procéder, dans un premier temps, à une microtopographie systématique de la terrasse, afin d'en étudier les reliefs sur un plan objectif.

La deuxième phase a été celle de la fouille proprement dite.

Des sondages ont été implantés aux endroits considérés comme stratégiques: angle est et extrémité nord-est de PC 36 (sondages 6a et 6b), tranchées à travers la maison des Pierriers (sondages 7), angle sud de PC 35.

Les objectifs de fouille sont: un bilan structurel de PC 36, l'ébauche d'un plan de la maison des Pierriers en confrontation avec les résultats de la microtopographie, la vérification des relations posées par hypothèse entre les différents éléments en présence, et bien évidemment le recalage précis des structures déjà connues.

La campagne a eu lieu de juillet à octobre, au rythme variable des allées et venues des fouilleurs, stagiaires, bénévoles et jeunes de l'école de fouille.

Quatre jours ont été nécessaires pour les mesures et le traitement du relief. La densité du couvert végétal entraînant de fréquents déplacements de l'instrument de mesure, le niveau de chantier a été préféré au

²⁸ Bulliot, p. 404

²⁹ Déchelette, pp. 33-41

³⁰ Bulliot, pp. 465-473

³¹ Bulliot, pp. 408-409

³² C. GOUDINEAU, *Les fouilles de la Maison au Dauphin*, Paris 1979, p. 81 sq. et pl. 62 notamment.

théodolite. Les altitudes ont été mesurées sur un maillage de 2 mètres, mis en place à l'aide de décimètres et calé sur deux points connus, pour une surface de 2000m² environ.

Par manque de temps, PC 35 a fait uniquement l'objet d'un recalage (arase de mur dégagée en surface), et un des quatre sondages prévus sur les Pierriers n'a pu être mené à bien.

Les numéros de faits ont été attribués selon une liste ouverte commune pour PC 36 et la maison des Pierriers.

Résultats

Microtopographie (fig. 17)

La figure 17, montrant les microreliefs de la terrasse, permet d'esquisser un plan du bâtiment: un carré de 25 à 28 mètres de côté, s'organisant en trois, voire quatre corps construits (zones hautes) autour d'une cour (dépression centrale oblongue). La face sud-est est moins marquée, peut-être par absence de construction ou présence d'une entrée large.

La structure PC 36 s'intègre bien dans le plan obtenu: la partie nord est dans le même axe que les corps de bâtiment, et le mur sud se dirige à l'est vers l'angle méridional du bâtiment, délimitant un espace privé de forme triangulaire.

Par ailleurs, il semble bien que c'est la nécessité de s'intégrer dans le tissu urbain qui a engendré l'étonnant angle aigu du sud-ouest de PC 36: on peut envisager la présence d'un axe de circulation passant entre le nord de PC 8 et le mur sud de PC 36, s'embranchant à la "grande voie" montant vers PC 1.

Ce dernier élément et les dimensions de notre bâtiment peuvent pousser à la comparaison avec la maison PC 2, qui offre des caractéristiques semblables: plan carré de 28 mètres de côté, aile orientale sensiblement plus étroite, irrégularité de plan due à la voirie à l'est.

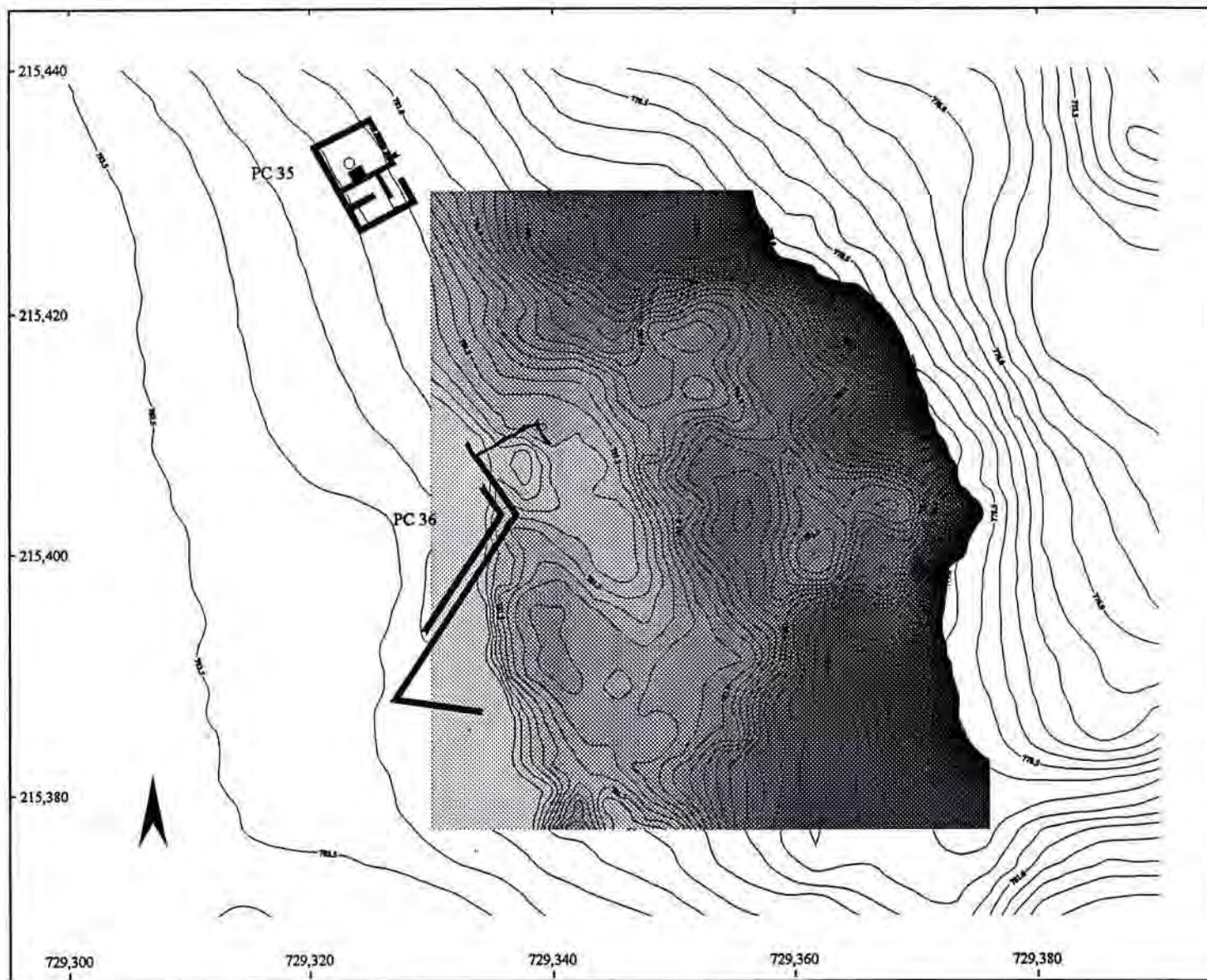


Fig.17

Plan général de la Terrasse des Pierriers, avant la fouille.

En noir, la "salle de bain" PC 35 et la structure PC 36, fouillées par Déchelette en 1899.

En échelle de gris, microtopographie de la zone sensible: du sombre au clair de bas en haut; équidistance 0,10m.

Remarquer la dépression marquant une cour centrale (partie foncée, centre 729'355, 215'405) et les plates-formes surélevées l'entourant.

En 729'135, 215'415, le monticule (ovale clair) au centre de la partie nord de PC 36 est un tas de déblai des fouilles de Déchelette.

Fond: équidistance des courbes de 0,50m. (FM/diag)

Sondages sur PC 36 (fig. 18)

Sondage 6a (fig. 19)

La localisation en microtopographie s'est avérée correcte et a permis de mettre à jour l'angle recherché. Le calage de 1899 était bon: moins d'un mètre d'écart entre les triangulations en relatif (sur les angles de la cour V de PC 8) et les mesures en "absolu" (théodolite).

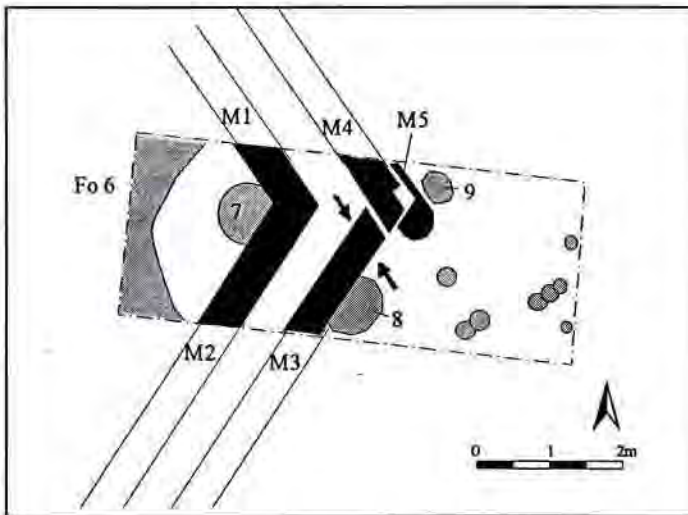
Les murs du plan Déchelette s'organisent comme suit en chronologie relative:

- les murs ouest (M 1 et M 2) sont liés;
- le mur 3 s'appuie sur le mur 4, qui lui-même recouvre un mur antérieur arasé (M 5) en relation avec une petite fosse (Fo 9).

La relation entre les deux systèmes n'existe plus du fait de la tranchée Déchelette; l'hypothèse de l'adduction d'eau n'a donc pas pu être vérifiée. Par contre, une lacune traversant la fondation de M 3 dans l'axe des murs nord (voir flèches sur la fig. 19) suggère le passage d'un conduit.

15/

Dans la partie ouest du sondage, une partie d'une fosse-cave (Fo 6), taillée dans le substrat géologique, a été mise en évidence et vidée. Associée à une petite fosse circulaire (Fo 7), elle est clairement antérieure à la construction des murs 1 et 2, qui ont été appuyés contre son remblai.



Sondage 6b (fig. 18 et 20)

Destiné à relier PC 36 à la maison des Pierriers, ce sondage a apporté les réponses souhaitées. Le travail s'est cantonné à dégager les structures jusqu'aux niveaux de sol éventuels.

Le mur 15, déjà relevé par Déchelette, se prolonge vers le nord-est, équivalent au mur 18 du sondage 7f. Par contre, le retour perpendiculaire, également indiqué sur le plan ancien comme mur, laisse place, dans les 60 premiers centimètres à partir du mur 15, à un seuil construit.

Cette structure, n° 16, consiste en un dallage d'au moins quatre *tegulae mammatae*, en remploi, disposées en carré. Les tétons ont été supprimés, mais leurs emplacements restent bien visibles. Les dalles, installées

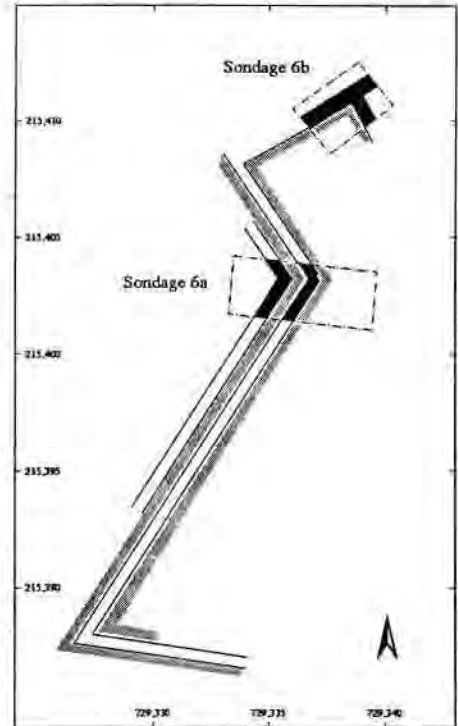


Fig. 18: sondages 6a et 6b sur PC 36. En noir, les murs dégagés, en gris les tranchées de fouille de Déchelette.

Dans la partie est, aucun sol n'a été mis en évidence. Une petite fosse (Fo 8) passe sous le mur 3, et une série de calages de poteaux, de tailles diverses, entamant le substrat, pourraient être associés au négatif de poutre verticale observé à l'extrémité du mur 4.

Fig. 19: sondage 6a. En noir, les murs; en gris les fosses et les trous de poteau. Les numéros renvoient au texte. Fond Déchelette. (FM/diag)
flèches: lacune dans le mur

sur une chape de mortier, prennent appui sur la fondation du mur 17, qui part en élévation en bordure du seuil.

Les murs 4, 15 et 17 semblent former trois côtés d'un local, auquel on peut accéder par le seuil décrit *supra*. Il faut cependant remarquer qu'aucun sol aménagé n'a été observé dans les deux sondages 6. D'autre part, la fermeture sud-est, que nous avons recherchée dans le sondage 6a, n'est pas maçonnée: on peut la supposer en bois, avec les calages déjà mentionnés.

Sondages 7 (fig. 20)

Cette série de sondages était destinée à apporter des éléments de plan pour un bâtiment non exploré par Bulliot, mais susceptible de réunir des structures disparates. Nous avons donc voulu traverser de part en part la maison supposée, selon deux axes perpendiculaires, par des tranchées de 1,50 m de large. Cependant, la volonté de ne pas déboiser massivement nous a obligés à implanter les sondages en fonction du couvert végétal, fort dense à cet endroit. Quatre zones ont été délimitées, dont trois ont pu être fouillées dans les délais impartis (voir fig. 20).

En fonction du cahier des charges, nous nous sommes limités à dégager les structures, sans en attaquer les fondations. Les résultats ont corroboré la lecture du terrain, et peuvent être traités globalement.

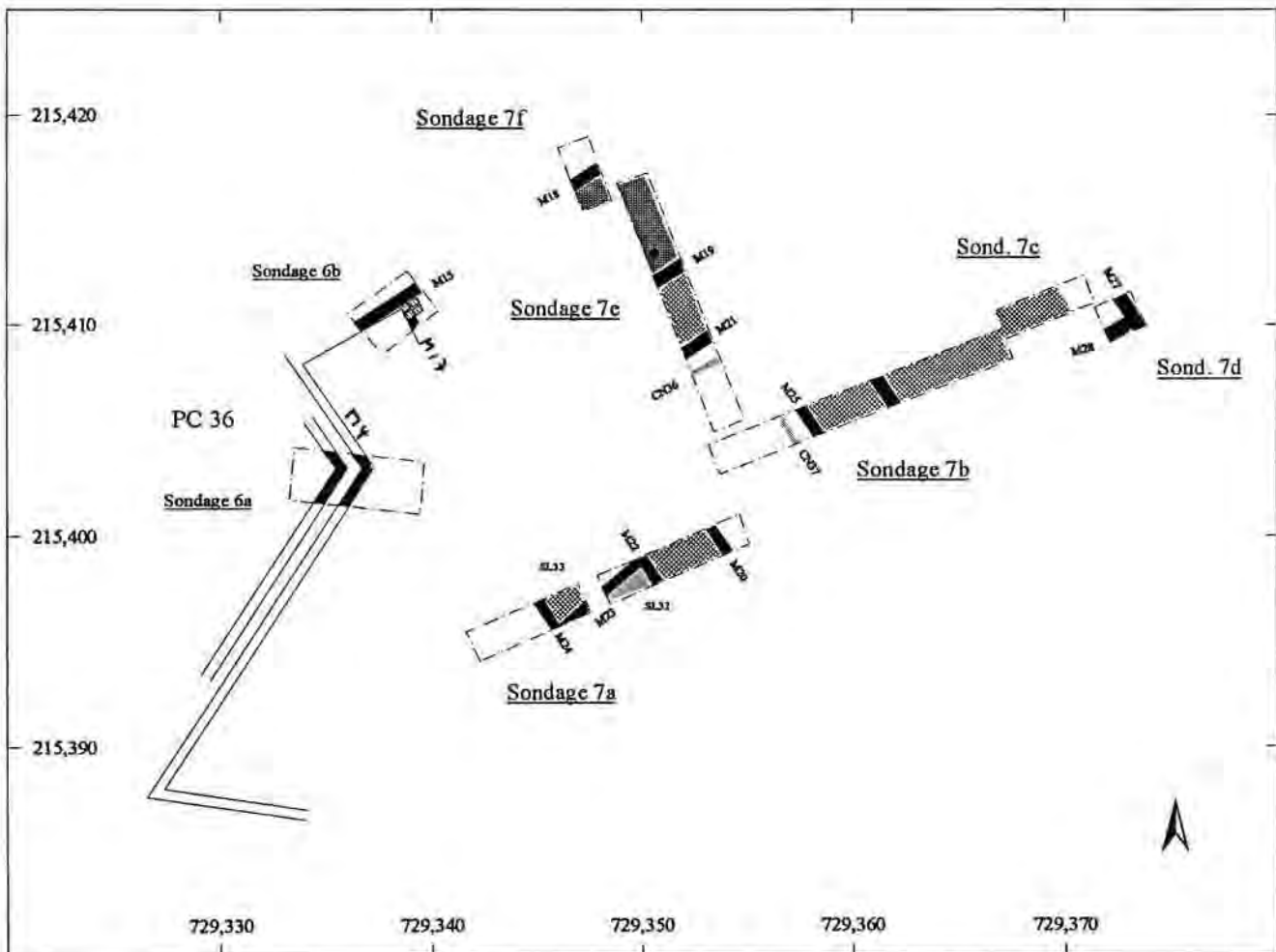


Fig. 20: le groupe des sondages 7 sur la Terrasse des Pierriers. En noir les murs, en trames les sols. Les numéros renvoient au texte. (FM/diag)

La maison des Pierriers, sans tenir compte de la structure PC 36, s'organise sur un plan carré ou rectangulaire, dont un côté mesure 30,30 m intra-muros (murs 24 et 28). Le centre du bâtiment est occupé par une cour rectangulaire (petit côté 6,20 m bordée de portiques).

Le sol de la cour ne semble pas aménagé autrement que par une mise à plat du substrat.

Nous avons retrouvé deux éléments constitutifs de la colonnade: les murets bas qui la soutiennent (murs 20, 21, 25), ainsi qu'un grand nombre de quarts de colonne en terre cuite. La découverte la plus remarquable est celle de douze assises d'une colonne, qui s'est effondrée vers l'intérieur du couloir, dans le sondage 7e. Les quarts tombés face contre terre sont restés plantés dans la couche de mortier fusé, mettant bien en évidence le mode de construction en quinconce.

Par contre, l'existence et la nature de bases n'ont pu être démontrées; on peut supposer que celles-ci étaient faites de pierres de taille de granit³³, reposant directement sur les murets bas. Quelques fragments en ont été observés immédiatement au-dessus du mur 25 (sondage 7b), mais dans un contexte de démolition. Les blocs ont sans doute été récupérés, de même que les aménagements de sol. Deux rigoles (CN 36 et 37), creusées dans le sol de la cour, à 0,60 m environ des murets, sont probablement en relation avec l'évacuation des eaux du toit.

Le sol du couloir (largeur intra-muros de 3m, altitude de 780,50 à 780,10 m, en pente vers l'aval) séparant la cour des différents corps du bâtiment a, semble-t-il, fait l'objet d'une récupération systématique. Les trois sondages ont livré le même radier composé de petits blocs, noyés dans une couche de sable, gardant parfois une surface damée, qui doit être considérée comme un lit de pose.

La fouille a permis de délimiter, sans tenir compte du couloir du péristyle, 4 espaces intérieurs sur trois ailes du bâtiment.

L'aile ouest, touchée par le sondage 7a, a une largeur de 4,75 m. Le mur 23 sépare un radier de fragments de tuile et d'amphore (SL 33, altitude moyenne 780,72), fermé à l'ouest par le mur 24, d'un remblai de terre battue, en contrebas (SL 32, altitude moyenne 780,45), limité par le mur 22 à l'Est. Aucun passage n'a été observé entre les deux locaux.

Pour l'aile est, une extension du sondage 7b (7c et 7d) a été nécessaire pour atteindre le mur (M 27) de façade, ou considéré comme tel, situé dans le talus aval de la terrasse. Un retour perpendiculaire (M 28) a été dégagé, qui présente le même phénomène d'arasement et/ou de récupération que le mur 28. La largeur de cette aile est ainsi de 11 m. Un radier de petits blocs, plus grossier que celui du couloir, a été mis en évidence dans les sondages 7b et 7c, pour ensuite disparaître, sans doute emporté par l'érosion due à la proximité du talus.

Le sondage 6b nous avait déjà livré quelques éléments connus pour l'aile nord: le mur de façade, un seuil et un mur de refend perpendiculaires. Le sondage 7f a permis de dégager la suite du mur 15 (M 18), qui limite, avec le mur 19, une pièce d'une largeur de 5,35 m. Son sol est constitué d'une scaïole d'amphore (nodules de 1 à 3 cm), dont le lait de chaux est encore visible par endroits. Une assise de colonne (diamètre 0,44 m) a été trouvée en place, posée à même le sol, à 0,80 m du mur 19 (sondage 7e). La fonction de cet élément, qui n'a pas de base solide, aussi près du mur, reste à déterminer: rattrapage, support de structure? L'extension de la fouille pourrait apporter une réponse.

Ce local a encore livré une imposante démolition de toiture, dont les tuiles présentent un indice de fragmentation peu élevé. Des modules ou demi-modules ont ainsi pu être reconstitués. Dans le couloir du portique, par contre, la quantité de matériaux est énorme, mais les fragments sont beaucoup plus petits; les 660 kg de tuile étalés sur 6m² suffisent largement à couvrir la surface de toiture correspondante, voire plus: on peut donc supposer qu'une partie de la couverture de l'aile nord a glissé de ce côté.

³³ voir par exemple les colonnes de PC 23 (Bulliot, pp. 448-449), qui reposent sur des "socles en pierre de taille de 0m65 de face"

Mobilier et chronologie

En raison du cahier des charges qui, rappelons-le, limitait la fouille au dégagement des structures, le mobilier sorti des sondages 6 et 7 a été rassemblé en une phase générale d'occupation/démolition, à l'exception du remplissage des fosses Fo 6 et Fo 7 (sondage 6a, voir analyse ci-dessous) et de deux couches.

Celles-ci, traversées lors de la recherche de la façade est dans les sondages 7b et 7c, sont associées au remblai d'établissement de la terrasse; cependant, leur mobilier, très restreint, ne permet pas d'en tirer des conclusions chronologiques valables. On notera simplement la présence d'un potin éduen (LT 5253, inv. 995/0024/0273-1).

Le reste du mobilier céramique est composé de 350 tessons environ; dans une perspective purement chronologique, ils ont été traités en comptage brut, sans rechercher d'éventuels regroupements.

Outre la présence d'un fond de gobelet de type Aco, 12 tessons de terre sigillée italiques livrent trois marqueurs pour l'abandon de la zone: une assiette Ha 1a (inv. 995/0024/0392-2), une coupe Ha 7b (inv. 995/0024/0278-2), et une estampille du potier nord-italien P. Attius (inv. 995/0024/0277-1), dont on situe le début de l'activité avant 10 av. J.C.³⁴.

L'absence de sigillée gauloise tendrait à indiquer que notre établissement n'est pas occupé au-delà de la période augustéenne moyenne; cette proposition, qui doit cependant être relativisée par la petitesse du corpus, nous met en parallèle avec l'état 4 de PC 1. Cette synchronie est par ailleurs corroborée par la présence de sols en scaïole d'amphore, qui se retrouvent également sur PC 8, mais non à l'état 5 de PC 1³⁵.

Mobilier de la fosse 6 (sondage 6a)

La fosse-cave 6 et la petite fosse associée Fo 7 sont, rappelons-le, clairement antérieures au système ouest des murs de PC 36 (sondage 6a). Bien que ni l'une ni l'autre n'aient pu être vidées complètement, le mobilier³⁶ associé à leur remplissage présente un intérêt certain. Environ 100 kilos d'amphore, de la tuile, et près de 500 tessons de céramique ont été retirés d'un volume de 0,5m³. D'un point de vue chronologique, le remplissage se rattache également à la période augustéenne (sigillée italique, vase bobine). Le tableau³⁷ ci-dessous (fig. 22) indique la répartition par catégories.

³⁴ B. PEREZ OUTEIRINO, *Sellos de Alfarero en terra sigillata italica encontrados en Merida*, p. 36 n° 35.

³⁵ voir § 5.4.

³⁶ étudié par les soins de Nicolas Navarre, étudiant, pendant un stage céramologique

³⁷ traitement des données informatisé, sans recherche des recollages entre UF

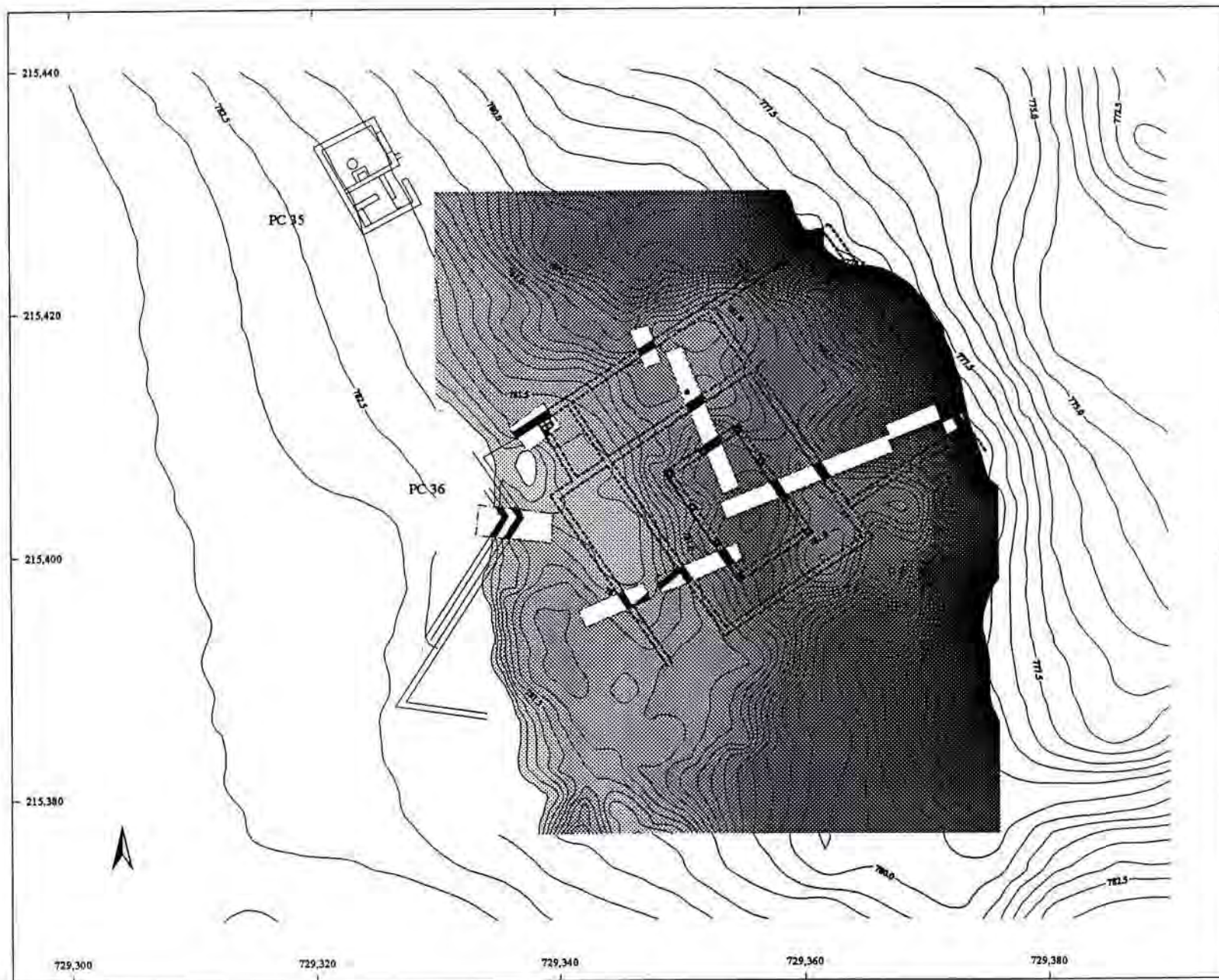


Fig. 21

la Terrasse des Pierriers,
état des recherches et
proposition de plan.

En noir, les murs dégagés;
en blanc les surfaces
fouillées; en traitillé, la
proposition partielle de plan.

En échelle de gris,
équidistance de 0,10m;
pour le reste équidistance de
0,50m.

Fond Déchelette pour PC 35
et PC 36. (FM/diag)

CATEGORIE	NMI	TOTAL	% NMI
TOTA	165	473	
L			
Céramique fine importée	4	4	2.42
CAMP-	0	0	
CAMP A	0	0	
CAMP B	1	1	
CAMP Boide	0	0	
CAMP C	1	1	
PRETS	1	1	
TS	1	1	
PARFIN A	0	0	
PARFIN C	0	0	
Autres importations	1	1	0.61
EIR B	1	1	
PCIT	0	0	
Céramique régionale d'influence méditerranéenne	17	60	10.30
EIR A	0	0	
IMICAMP	0	0	
PARFIN B	1	1	
PCCRU	16	59	
Céramique fine régionale	42	100	25.45
PCB	0	0	
MICACF	1	1	
PC	8	10	
PC-	1	1	
PCENGOB	2	4	
PCLUSTR	1	1	
PEINT A	0	0	
PEINT B	0	0	
PGFIN-	0	0	
PGFINH	7	8	
PGFINLF	10	32	
PGFINTN	5	5	
PSFIN	7	38	
Céramique mi-fine régionale	29	50	17.58
MICACMIFIN	6	7	
PCMIFIN	9	18	
PGMICAC	1	1	
PGMIFIN-	0	0	
PGMIFINH	1	2	
PGMIFINLF	10	20	
PGMIGINTN	2	2	
Céramique grossière régionale	72	258	43.64
MICACB	20	20	
MICACG	5	9	
PCCN	8	12	
PCGROS	24	173	
PSGROS-	0	0	
PSGROS	15	44	
PSMOD	0	0	

Fig. 22

Mobilier céramique du comblement de la fosse 6 du sondage 6a, tableau de répartition par catégories (UF concernées: 995/0024/0205, 0208, 0222, 0223, 0226, 0228)

Comme on peut le constater, la céramique grossière occupe une place très importante; la répartition par types de conteneur montre, de plus, qu'il y a une forte proportion de vases de stockage (env. 30 pots notamment) et culinaires (marmites, bols) par rapport à la céramique de table (8 assiettes par exemple). Avec toutes les précautions nécessaires, on peut envisager que le mobilier du comblement donne un indice quant à la fonction de cette fosse, qui semble être un lieu de stockage.

Conclusion (fig. 21)

Un bâtiment que ni Bulliot ni Déchelette n'avaient touché, la maison des Pierriers, a été mis en évidence. Les éléments découverts révèlent une maison à cour centrale, entourée de portiques soutenus par une colonnade de brique, qui s'inscrit dans un module de 100 pieds. Trois ailes ont été touchées, de différentes largeurs, et cinq locaux délimités. La plupart des sols n'existent plus que par leurs couches de préparation, et ont donc fait l'objet d'une récupération systématique.

L'orientation du bâtiment se différencie nettement de celle de ses voisins, PC 8 et PC 14, et, d'une manière générale, de l'ensemble des structures connues sur le Parc-aux-Chevaux (voir fig. 3, plan général, § 4.2).

Un des objectifs principaux était, rappelons-le, la mise en relation des différents éléments en présence. Cet objectif a été atteint partiellement: en effet, il ne fait plus de doute que la structure PC 36 est liée au bâtiment principal, et fonctionne vraisemblablement comme limite de propriété pour la zone sud-ouest. Par contre, le manque de temps n'a pas permis de vérifier la relation avec la "salle de bain" PC 35, une qui reste néanmoins très probable.

5.6. Prospection géophysique (équipe slovène, fig. 23)

Le plan général (fig. 3) met en évidence un manque d'information pour la zone centrale du Parc-aux-Chevaux. En effet, les recherches du XIX ont porté sur les aménagements périphériques du plateau (PC 14 et PC 8 notamment), sans explorer le plateau lui-même.

Malgré la densité du couvert végétal, il a paru intéressant de tenter une approche de surface par la prospection géophysique.

Le choix du secteur a été conditionné par trois facteurs:

- la volonté de toucher des structures connues;
- l'orientation des rangs de sapins;
- la durée de la campagne.

Un rectangle de 80*60m (fig. 23) a été délimité entre PC 8 et PC 14, touchant le mur est de PC 14, la cour V de PC 8 et le balnéaire PC 35. La campagne a été effectuée par l'équipe slovène du 5 au 7 juin 1995. - Pour des raisons d'organisation, l'exploitation des résultats n'a pas pu se faire dans le cadre du projet³⁸.

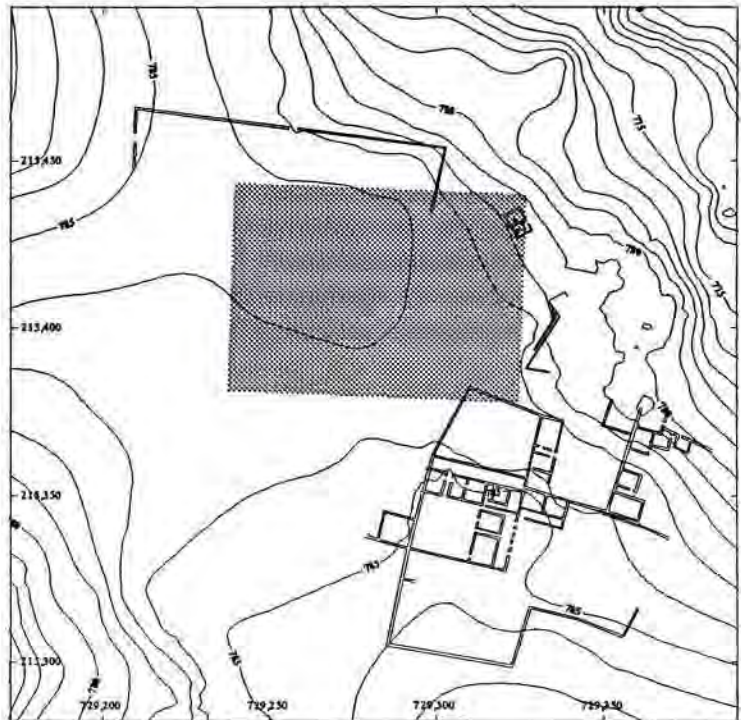


Fig. 23: en grisé, la zone prospectée par la méthode des deux électrodes. Elle touche PC 8, PC 14 et le balnéaire PC 35. Equidistance des courbes: 1m (FM/diag).

³⁸ compte-rendu de cette campagne de mesures dans *Rapport scientifique 1995*, interne, à paraître.

6. Bilan et perspectives

Si la réactualisation du plan du Parc-aux-Chevaux constitue le principal apport pour la connaissance précise du site, les développements méthodologiques de cette année ont joué un rôle non négligeable dans l'évolution du projet.

La prospection a permis de caler dans l'espace la majeure partie des structures découvertes par Bulliot et Déchelette, ainsi que d'en reconnaître de nouvelles.

La précision de cette carte a été affinée par les différents sondages, qui ont également donné une cohérence à des éléments disparates.

Des repères chronologiques provisoires ont été apportés: les trois habitats étudiés (PC 8, PC 33, les Pierriers) se situent clairement dans l'horizon "Bibracte 5". Des phases antérieures ont été mises en évidence: un état maçonné sous PC 33, des fosses et des poteaux sous PC 8.

La plupart des données et des résultats ont été gérés à l'aide de l'informatique: prospection microtopographique, plans et textes anciens, plans et données de fouille. Cette démarche a été soutenue par le souci constant de rendre les divers éléments compatibles entre eux, notamment du point de vue topographique.

Les outils utilisés (principalement AutoCad v. 13) permettent de gérer spatialement et chronologiquement un site: la 3D ouvre la porte à la modélisation des structures conservées et à leur restitution, et le travail par calques permet de ventiler les informations en autant de couches successives que nécessaire. C'est donc un embryon de carte archéologique qui est constitué par la compilation des données anciennes et des résultats modernes.

Ce bébé ne demande qu'à grandir: il reste à améliorer les outils, notamment dans le domaine des liaisons entre les différentes banques de données, et à s'assurer que les informations sont saisies non seulement dans le cadre d'une recherche sectorielle, mais également dans la perspective d'une carte archéologique générale de Bibracte.

7. Annexe: missions spécifiques limitées dans le temps

Fontaine de l'Ecluse

(1 journée, 2 personnes, janvier 1995)

Correction du calage des bornes ayant servi à la topographie du chantier de sauvetage (février 1994, découverte d'un bassin de bois).

Remparts

Travaux préparatoires pour l'installation d'une polygonale sur le rempart Schubert

(2 semaines, 2 personnes, avril 1995)

Une cinquantaine de piquets ont été implantés entre les bornes IGN 300 et 400 de la Chaume et du Teureau de la Roche, en suivant le rempart extérieur nord. Le terrain a été débroussaillé pour des visées longues. Une demande de devis a été envoyée à trois bureaux de géomètres.

Assistance topographique: CRG de Garchy et équipe autrichienne

(4 jours, 2 personnes, mai 1995)

Prospection et repérage des sites d'étude avec les chercheurs.

Relevé de profils sur deux secteurs des remparts en vue de la compensation des mesures géophysiques.

**MODALITES DU PHENOMENE
D'URBANISATION**

**LA NECROPOLE DE LA CROIX DU REBOUT
CAMPAGNES 1992/1993**

DEAN QUINN

**Archaeology and Archaeological Science Research School,
University of Sheffield**

En prévision des travaux de déviation de la route départementale D18 (Moulins Engilbert - St. Léger-sous-Beuvray), et de construction du Musée de Bibracte et de son aire de stationnement, une série de tranchées ainsi qu'un large décapage, réalisés en mars 1992, ont permis la découverte de l'une des nécropoles de Bibracte. De toute évidence, celle-ci est l'une des dernières du point de vue chronologique. D'avril 1992 à septembre 1992 et de février 1993 à octobre 1993, une opération de sauvetage (autorisation n° 37 en 1992 et n° 5 en 1993) a eu lieu sous la direction de J.-L. Flouest du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray. Elle a été menée par Régis Labaune, Eric Michon, Sylvain Collet et Dean Quinn, avec l'aide d'une équipe de salariés et de bénévoles. Les structures reconnues lors du diagnostic ont ainsi pu être fouillées.

1. Le site

Située entre la Porte du Rebut, l'une des entrées principales de Bibracte, et un thalweg s'étendant sur environ 3 km à l'est, la nécropole (fig. 1) se trouve sur un col (altitude 614 m). Des découvertes fortuites de mobilier archéologique, lors des labours agricoles, avaient déjà été signalées sur ce lieu, attestant l'existence de vestiges antiques. Il était difficile de prévoir l'importance de la nécropole puisque aucun vestige de ce type n'avait jamais été découvert à Bibracte¹. Les découvertes de nécropoles associées à un *oppidum* sont par ailleurs très rares².

Situées sur des sols argilo-limoneux, beige-rosé à rougeâtre, avec des affleurements de rhyolites³, les structures sont souvent peu lisibles ; ceci explique que les enclos funéraires aient été reconnus *a posteriori* d'après la localisation des trouvailles. Il a donc fallu procéder à des décapages mécaniques progressifs dans de nombreuses zones.

Le site se caractérise par plusieurs types de vestiges archéologiques qui peuvent être regroupés dans quatre ensembles : les structures funéraires, les voies, les structures à combustion et les fosses diverses.

2. Les structures funéraires

Quarante quatre enclos quadrangulaires à incinération ont été reconnus du sommet du col (fig. 1 : bande y = 609) jusqu'à 70 m au Nord. Ils ont tous sensiblement la même orientation nord-sud. Leur dimension varie de 3,5 m à 11 m de côté. Les fossés ont une largeur variant de 0,20 m à 1,50m, une profondeur de 0,05 m à 0,70m, et des profils en U ou en V. Lorsque les conditions de conservation étaient satisfaisantes, des portes, c'est-à-dire des interruptions de fossé du côté est, ont pu être clairement attestées dans une trentaine de cas. Les autres enclos étaient arasés, probablement par les labours agricoles. L'identification des traces archéologiques était rendue très difficile par l'homogénéité et l'uniformité des remplissages.

¹ Bulliot (1899) et Déchelette (1904) ont signalé de nombreuses tombes à incinération dites "amphores cinéraires" dans les quartiers artisanaux du Champlain et de la Come-Chaudron, dans le quartier résidentiel du Parc aux Chevaux, et dans le quartier civique de la Pâture du Couvent. Néanmoins, Déchelette a émis des doutes sur ces interprétations et a proposé d'autres explications (1904 : p60, 63 et 1927, p552).

² Guichard & Vaginay (1993) et Pion & Guichard (1993) discutent effectivement du problème de la pauvreté des données concernant des nécropoles liés aux *oppida* pour la période.

³ La prospection géologique a été effectuée par F. Boyer et J.-L. Flouest et les résultats apparaissent dans le Rapport Scientifique 1992 'Contextes géologiques sur le tracé de la déviation de la route à "la Croix du Rebut" - essai de typologie macroscopique' p.191-194.

Souvent, seule la présence des épandages de céramique en surface aidait au repérage de ces fossés après un décapage mécanique.

D'autres structures fossoyées ont également été fouillées au Sud du col (fig. 1 : bande y = 605). Ces fossés se recoupaient presque tous sans qu'il soit possible, par l'étude des coupes, d'établir une séquence chronologique. Un groupe de fossés forme un enclos de 3 m de côté dans lequel on a recueilli des vases incomplets bien que brisés et brûlés. Malgré la différence d'agencement de ces fossés, la présence de deux dépôts d'offrandes ne permet pas d'exclure l'hypothèse d'un enclos funéraire.

Seuls les enclos E2, E3, E4, E13, E15, E18 et E21 présentaient encore une tombe centrale. En revanche, les enclos E1, E7, et E16 témoignent de la pratique funéraire des tombes multiples. Parmi les 34 tombes mises au jour, 14 se trouvaient hors enclos. Ces tombes, dites "isolées", sont implantées dans de petites fosses sans signalisation identifiable. Les creusements des tombes sont tous superficiels, ce qui peut expliquer la disparition par arasement d'un grand nombre de ces dernières. Elles contiennent le plus souvent un vase utilisé comme urne cinéraire, parfois recouvert d'un autre récipient (fig. 2 : Tombe 22), ainsi que des objets métalliques : par exemple une fibule, une clé, ou une monnaie... (fig. 2 : Tombe 27) Les restes osseux incinérés sont peu abondants et très fragmentés, d'un poids variant entre 1g et 120g. L'acidité du terrain (ph 3-4) a contribué à la mauvaise conservation des ossements. Une seule incinération (UF170), hors enclos, permettra une analyse anthropologique complète⁴.

Encore hors enclos, quelques fosses oblongues, d'une soixantaine de centimètres de long, orientées est-ouest et parfois signalées par des pierres allochtones alignées en deux rangs à l'intérieur des parois de la fosse, peuvent être interprétées comme des tombes pour l'inhumation d'enfants dont les os ont probablement été dissous par l'acidité du sol.

Quarante cinq dépôts d'offrande étaient le plus souvent associés à des enclos : soit à l'est, proche de l'entrée des enclos, soit à l'intérieur du fossé. Ces dépôts contiennent entre un et cinq vases, souvent groupés par paires. Ces derniers sont composés d'un récipient à boire (gobelet, tonnelet ou cruche) et d'un récipient à nourriture (assiette, plat, écuelle), tous deux étant des répliques de vases en modèle réduit (fig. 2 : Dépôt 30). La forme de ces fosses est souvent oblongue (1,20 m de long, 0,50 m de large et 0,30 m de profondeur) ; certaines fosses contiennent des traces de constructions en pierre et en bois autour des vases.

Des fosses peu profondes contenant des esquilles d'os calcinés, accompagnées de gouttes de bronze fondu, de céramique avec des traces de passage au feu, de charbons de bois et des traces de terre rubéfiée sont vraisemblablement les restes de bûchers. Ces rejets de foyers étaient souvent étalés sur le comblement des fossés des enclos, ce qui a facilité la localisation de ces derniers.

3. Les voies

L'un des aspects les plus intéressants du site tient à la présence d'un système de voies (fig. 1) qui convergent au col du Rebout. A l'extrémité Sud du site, la Voie 1, large de 4 m environ, présentait encore une surface de roulement parfaitement conservée, faite de cailloutis émoussés et damés. Quelques tessons d'amphores ont été recueillis à sa surface mais sa datation reste inconnue.

⁴ L'étude anthropologique des restes osseux est en cours par Marcello Porro.

A 15 m au Nord-Est de cet axe de circulation, se trouve la Voie 2. Elle était moins bien conservée, atteignant une largeur de 3,50 m environ. De nombreux fossés à destination vraisemblablement funéraire (voir **Les structures funéraires**) la recoupaient. On peut suivre dans le sous-bois proche une terrasse qui matérialise vers l'est son tracé en direction du hameau du Rebut. En direction du Nord-Ouest, elle est parallèle à la Voie 1.

Quant à la Voie 3, c'est la mieux conservée du fait de la construction tardive au-dessus d'une levée de terre, de cette voie. Fouillée sur une longueur de 70m, elle atteint 15 m de large au maximum. A sa limite est, elle se divise, l'une des branches suivant approximativement la même courbe de niveau que la Voie 2 en direction du hameau du Rebut (est), l'autre partant initialement vers l'est puis s'inclinant vers le nord dans la direction du thalweg, peut-être vers un habitat rural⁵. A sa limite ouest, elle est plus large avec un départ vers le Sud rejoignant peut-être la Voie 2 ou la Voie 1. Il est fortement possible qu'il y ait un carrefour à l'extrémité ouest de la partie fouillée.

Egalement à cette extrémité ouest, un complexe stratigraphique permet d'établir les phases d'utilisation du site :

- à sa phase ancienne, la Voie 3 est antérieure aux enclos qui l'ont nettement coupée.
- la deuxième phase est caractérisée par une couche cendreuse contenant des esquilles d'os calcinés, des tessons fragmentés et brûlés et des gouttes de bronze fondues, étalée au-dessus d'une surface rubéfiée de la Voie 3 sur une longueur de 10 m et une largeur de 5m. Cette couche, par sa nature et par la présence des rejets de foyers, associée à des enclos est identifiée comme un *ustrinum*⁶. En plusieurs zones, la couche cendreuse et la surface rubéfiée sont si fortement concentrées que l'existence de plusieurs lieux de bûchers pourrait être repérées.
- la troisième phase est signalée par la construction de l'enclos E1 et d'un fossé entre les enclos E2 et E3. L'enclos E1 coupe l'*ustrinum* mais les deux phénomènes pourraient être contemporains.
- la quatrième phase consiste en une réutilisation de la Voie 3, signalée par une recharge qui a clairement oblitéré le fossé entre les enclos E2 et E3 et partiellement l'enclos E1.
- la cinquième phase se distingue par une réutilisation de la Voie 3, et sa recharge, comme *ustrinum*.
- dans la sixième phase sont implantés les enclos E2 et E3.
- dans la septième phase, un *ustrinum* couvre en partie le fossé de l'enclos E2.
- enfin une construction est édiflée dans la dernière phase : il s'agit d'une levée de terre (conservée sur 0,60 m de haut par 8,00 m de large et 12,00 m de long). Son orientation reprend celle de la voie. Construite sur une base centrale d'argile et de blocs compactés de 2,50 m de large, elle est bordée de deux larges cordons de gravier et de remblais. Au sommet de cette levée, les empreintes de deux grosses sablières sont apparues dans l'argile, espacées de 2m. Elles sont interrompues en deux endroits par des séries de trous de

⁵ L'auteur remercie J.-L. Flouest, F. Schubert et l'équipe de prospection de R. Niaux pour l'information orale.

⁶ Ce terme d'origine latine, signifiant le lieu du bûcher, est utilisé ici en référence à la méthodologie descriptive établie par J.-L. Flouest (1993).

poteaux, d'un diamètre de 0,50 m et d'une profondeur de 0,60m, qui sont remplis de gravier et de remblais. Entre les deux sablières, des traces négatives de planchés en bois (0,40 m de large) transversent la longueur de la levée. L'hypothèse qu'une couche de gravier et de remblai a été surmonté sur le massif et contenu dans une construction en bois ne peut pas être exclue.

Ce, bien qu'en stratigraphie cette phase ne soit pas en relation avec la nécropole. L'hypothèse d'une fortification romaine placée à ce carrefour routier ne peut être écartée. Sa fonction restera inconnue à cause des labours agricoles qui ont arasé la structure et la fouille du tracé de la nouvelle Route Départementale 18 a été faite en urgence, sans que cette hypothèse ne soit envisagée. Les données de la fouille sont insuffisamment détaillées pour mieux expliquer ce phénomène.

4. Les fours et les foyers

Dix structures à combustion, dont certaines mal conservées, ont été mises au jour. Six d'entre elles, semblent d'être des fours, et les autres plutôt des soles de foyers avec leur rejet étalé à côté. Deux fours sont implantés sur les fossés des enclos (fig. 1 : enclos E17 et E19), les autres sont isolés (fig. 1 : bande y = 616 et 618). Ces structures de combustion sont orientées soit nord-sud soit est-ouest, à l'exception de F4 (nord/ouest-sud/est). Elles sont toutes très semblables mais leur fonction n'est pas encore déterminée. Le four proprement dit est constitué d'une surface circulaire de 0,80 m à 1,10 m de diamètre avec parfois des vestiges d'argile rubéfiée matérialisant la base d'une élévation probable en argile. L'ouverture de l'alandier varie de 0,30 m à 0,50 m de large ; elle est parfois obturée par une rangée de pierres. Une vaste fosse d'alandier l'accompagne. Le mobilier archéologique est partout invariable. F3, F5, F6, F7 et F8 contiennent des fragments de amphore ou des panses de céramique. Seul, F4 et F9 nous fournissent des données. Le premier contient un seul récipient en céramique (après collage) qui montre des traces de cuisson secondaire et un résidu organique carbonisé à l'intérieur qui suggère une fonction culinaire. Le deuxième se distingue surtout par la présence de deux objets en fer : un fragment de lime et un fragment de fourreau d'épée.

Le mobilier céramique et les amphores⁷ retrouvés dans ces fours et foyers sont caractéristiques de ceux recueillis dans les structures funéraires du site. Néanmoins, la présence de ces fours et foyers au milieu de la nécropole pourrait suggérer une fonction liée à des pratiques funéraires.

5. Les fosses

En plus des structures déjà décrites, un grand nombre de fosses et de fossés dispersés ont été retrouvés. Ces creusements peuvent être classés en plusieurs catégories. Le premier type est celui du chablis, souvent en forme typique de 'poire'. Aucun ne contenait de mobilier archéologique, mais il est démontré que l'un d'eux est antérieur à la nécropole, grâce à l'implantation de deux tombes isolées dans son remplissage limoneux. Les chablis pourraient témoigner de la déforestation pendant la période de l'occupation de Bibracte. Le deuxième type regroupe les fosses dites "tombes d'enfant" (voir **Les structures funéraires**). Enfin, de nombreuses fosses présentent des caractéristiques semblables aux fossés des enclos funéraire : profil en U ou en V, remplissage contenant notamment des tessons de céramique brûlés, des

⁷ L'auteur remercie Fabienne Olmer de l'Université de Bourgogne pour l'étude de l'amphores et ses résultats.

inclusions de charbons de bois et du mobilier métallique. La situation de ces fosses, souvent implantées dans des parcelles 'vides' ou entre des enclos, ainsi que leur orientation (plusieurs, une fois reliée graphiquement, forment des fossés), renforcent cette hypothèse (fig. 1 : carroyage MW610). La nature du terrain et les effets de l'érosion expliquent les difficultés rencontrées pour leur repérage.

Les fonctions de deux grandes fosses, l'une placée à 2 m au nord de l'enclos E20 et l'autre creusée dans le partie nord de l'enclos E27, restent inconnues. La première, de 7 m de long par 6 m de large et de 0,70 m de profondeur, contenait un amas d'os calcinés et un autre de charbons de bois posés au fond. Aucun mobilier archéologique ne se trouvait dans le remplissage. La deuxième, très semblable, mesurait 3 m de large sur 5 m de long et 0,80 m de profondeur et contenait au fond deux tas séparés de charbon de bois et d'os calcinés. Le creusement de cette fosse a perturbé le fossé nord et une partie de la plate-forme de l'enclos E27, ce qui pourrait expliquer la présence de tessons de céramique dans le remplissage de la fosse.

Un fossé implanté entre les enclos E2 et E3 (fig. n°1) et creusé dans la voie 3 (voir **Les voies**) ne contenait aucun matériel. Sa fonction reste inconnue, mais sa relation stratigraphique avec la nécropole et la Voie 3 suggère une fonction funéraire. Ce fossé semble délimiter une aire réservée entre les enclos E2 et E3 et le côté sud de la Voie.

6. L'étude préliminaire du mobilier

La céramique recueillie à la nécropole se distingue par plusieurs caractéristiques. Celle provenant des structures funéraires (sauf les dépôts d'offrande) est souvent fragmentée et mal conservée, ce qui est sûrement dû au fait que les récipients ont subi un passage au feu avant leur déposition et en partie à cause des rites funéraires inconnus⁸. L'action du feu et l'acidité du terrain ont aussi usé les surfaces des céramiques (peintes, engobes, lissages...) et ont déformé la couleur de la pâte, ce qui a rendu difficile l'identification de la catégorie de technique de cuisson. L'état fragmenté a également empêché un collage cohérent pour l'identification des formes. Seules, les céramiques des dépôts d'offrandes nous offrent des récipients complets malgré leur échelle diminuée. Également dans ce contexte, nous avons remarqué une re-utilisation des pieds en couronne des formes hautes lissé fumigé que nous estimons être des imitations des formes campaniennes⁹.

Sur les 19322 tessons recueillis et étudiés¹⁰, 1709 individus ont été reconnus (121 provenant des tombes et des dépôts d'offrandes). La proportion de céramique tournée par rapport de celle non-tournée est de 81% à 19%, une statistique rélativement élevée. La céramique de production locale domine à 95%, contre 5% de céramique importée ; la campanienne, la sigillée arétine, les plats à vernis rouge pompéienne et les gobelets à parois fines, sont respectivement à 1.75%, 0.64%, 1.5% et 1.11%. Aucune céramique importée n'a été utilisée comme urne cinéraire et la majorité provient des fossés des enclos. Les dépôts d'offrandes ne

⁸ Roymans (1990 : p219-220) propose un modèle du rite de crémation pour la Tène Finale du Nord de la Gaule où il démontre les processus majeurs (rituel et non-rituel) qui ont formé la banque de données archéologiques.

⁹ Les fonds ont montré des traces de cassure, et leur position *in situ*, est l'inverse de l'utilisation habituelle. Il s'agit des imitations des coupelles Morel 1141,1222,1226, 1251 et 2622 ; ou des coupelles/"pyxis" Morel 7541,7544,7545,7550,7551,7552 et 7553.

¹⁰ La typologie du mobilier céramique a été étudiée selon Paunier *et alii* (1994) 'Système de description et de gestion du mobilier céramique'. Deuxième version. Glux-en-Glenne/Lausanne.

contenaient que quatre céramiques importées : Morel 2255-, Morel 7551b, Morel 1232-? et 1 fond de sigillée arétine réutilisé comme soucoupe (Haltern Service-). L'uniformité des formes issues des fouilles se reflète dans la proportion des formes basses par rapport aux formes hautes : 54% à 46%. Dans l'ordre décroissant, les formes basses sont représentées par des assiettes/plats, écuelles, bols, coupes, jattes et marmites, et les formes hautes, par des pots, tonnelets, cruches et gobelets. Ces statistiques sont mieux cernées quand on regarde le service funéraire : le service de table (58%) par rapport à la vaisselle à destination culinaire (42%) suggèrent qu'il y avait une préparation des offrandes alimentaires/boisson associées au rite funéraire.

Le mobilier métallique se caractérise par la prédominance des objets en fer. Les objets en bronze sont mal représentés dans les données. Cette pauvreté pourrait s'expliquer par le fait qu'ils accompagnaient le défunt sur le bûcher¹¹. Certes, la présence des gouttes de bronze fondu (et de verre fondu) sur les couches de l'*ustrinum* et dans les rejets de foyers suggère que les données potentielles sont incomplètes. Quelques fragments de fibules et des bords de vaisselles sont partiellement fondus indiquant la sélection des objets accompagnant le défunt. Seuls, les anneaux et perles, et les monnaies (présentes dans 16 tombes) et quelques autres objets peuvent être significatifs du statut du défunt (une boucle de ceinture, une trousse de toilette, un élément d'harnachement, une barrette de fourreau d'épée...) ont échappé à ce rituel et attestent plutôt d'un dépôt secondaire hors du rite de crémation. L'état fragmentaire ou incomplet de ces objets indique qu'ils étaient intentionnellement brisés.

Les fibules, 37 au total sont présentes dans 19 tombes. Les fibules de la Tène finale (20 au totale) en fer sont présentes dans 8 tombes. Les fibules de type Nauheim, 5 dans 5 tombes. Egalement dans 5 tombes, des fibules en bronze de type plaquettes (3), arc non-interrompu (1) et ailettes naissantes (1). 5 fibules en fer et 2 en bronze sont non-identifiables. Les nombres des fibules de la Tène finale sont grossièrement exagérés par un ensemble de 13 (et 1 fibule Nauheim) dans une seule tombe. 5 tombes contiennent des paires (mais non-identiques dans quatre cas). La pauvreté qualitative et quantitative de l'ensemble se retrouve dans l'équipement personnel : les anneaux et les perles en bronze sont présents dans 6 tombes, les clous de chaussures sont présents dans 5 tombes, et il existe 2 fragments de forces et 2 d'ardillons de ceintures. Les armes ne sont présentes que dans 3 tombes, une pointe de lance et un fragment de bouterolle de fourreau d'épée, une balle de fronde en plomb, et une barrette de fourreau d'épée en bronze.

7. Datation

La période d'utilisation de cette nécropole est située entre -50 avant J.C. et +20 après J.C. avec une majorité de tombes de la période augustéenne. Au point de vue du mobilier, la phase la plus ancienne est très difficile à déterminer à cause de l'existence des formes anciennes dans des contextes augustéens proprement dits. Néanmoins, les ensembles sans mobilier augustéen nous fournissent des fibules de La Tène Finale et Nauheim, des écuelles à bord rentrants, des tonnelets, des vases ovoïdes et élancés, des assiettes à marli carénées (imitation Lamboglia 6), assiettes à lèvre incurvée éversée (imitation Lamboglia 36) et des bouteilles à panse élancée nous permettent de proposer une datation autour de La Tène D2/augustéen précoce (-50 à -30). La majorité des tombes montrent un faciès augustéen (approx. -30 à +15) composé de :

¹¹ Voir Guichard & Vaginay (1993 : p.238).

fibules à plaquettes et à ailettes, assiettes à bord relevé (imitation Lamboglia 5 et 7), imitations des gobelets à parois fines importées dites type "Beuvray", plats à vernis rouge pompéiens, vases-bobines lissés fumigés, pots à col court souligné par un ressaut ou une baguette ou sans col et lèvre en bourrelet et cruches à col cylindrique étroit développé, lèvre saillante/retombante formant un bandeau externe verticale ou oblique parcouru par des moulures fines et régulières. Les dernières tombes de la nécropole sont datées de l'augustéen tardif illustré par un gobelet ovoïde à parois fines, décor aux épines à la barbotine (cf. Lattara 6,1993 : PARFIN 20, Mayet 20, Marabini 44). La levée de terre sur la Voie 3, dernière phase de l'utilisation du site, est donc postérieure à ces tombes (donc post-augustéenne?), mais l'absence de mobilier datable ne nous permet pas de proposer une période de construction plus précise.

La fouille, ainsi que l'étude des données en vue de la publication, sont financées par la Société Anonyme d'Economie Mixte du Mont Beuvray. L'auteur de l'article, Dean Quinn, réalise un diplôme de Master of Philosophy à l'Université de Sheffield sous la direction du Prof. John Collis. Ses remerciements vont à toute l'équipe de la Nécropole pour sa coopération, au personnel du Centre archéologique pour leur coopération pour la fourniture des matériaux et aux chercheurs associés au Mont Beuvray pour leurs conseils scientifiques. En particulier, il exprime sa gratitude à Jean-Paul Guillaume, Philippe Barral et Thierry Luginbühl pour leur collaboration à l'étude du mobilier métallique et céramique (en cours), Nathalie Huet, Fabienne Olmer et Claude-Alain Paratte pour l'édition du texte, ainsi qu'à Marie-Hélène Maître, Daniel Ressayguier et Carine Wagner pour les illustrations.

BIBLIOGRAPHIE

BULLIOT, 1899 = BULLIOT, J.-G., Fouilles du Mont-Beuvray (ancienne Bibracte) de 1867 à 1895. Autun : Déjussieu.

CHEVILLOT, 1993 = CHEVILLOT, P., DEPIERRE, G., POULAIN, T. & P. BARRAL, " La nécropole gauloise de la "Pièce Barrot" à Beaune-Vignolles (Côte-d'Or) : contribution à l'histoire de l'occupation du pays beaunois. In : Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaune, Tome LXXIV, p.25-61.

DECHELETTE, 1904 = DECHELETTE, J., "Les fouilles du Mont Beuvray de 1897 à 1901". In : Mémoires de la Société Eduenne, n.s. 33, p.1-83

DECHELETTE, 1927 = DECHELETTE, J., "Manuel d'archéologie préhistorique et celtique". In : Tome IV : second âge du fer ou époque de la Tène. Paris : Auguste Picard.

FLOUEST, 1993 = FLOUEST, J.-L., "L'organisation interne des tombes à incinération du IIème au Ier s. av. J.-C. Essai de description méthodique". In : Les Celtes en Normandie. Revue Archéologie de l'Ouest, 1993, Supplément N°6, p.201-209.

GUICHARD, 1993 = GUICHARD, V. & M. VAGINAY, "Les mobiliers funéraires en Gaule aux IIème et Ier siècles avant J.-C. Réflexions méthodologiques". In : Les Celtes en Normandie. Revue Archéologie de l'Ouest, 1993, Supplément N°6, p.231-245.

PION, 1993 = PION, P. & V. GUICHARD, " Tombes et nécropoles en France et Luxembourg entre le IIIème et le Ier siècle avant J.-C. Essai d'inventaire". In : Les Celtes en Normandie. Revue Archéologie de l'Ouest, 1993, Supplément N°6, p.175-200.

ROYMANS, 1990 = ROYMANS, N., Tribal societies in Northern Gaul : an anthropological perspective. Amsterdam.

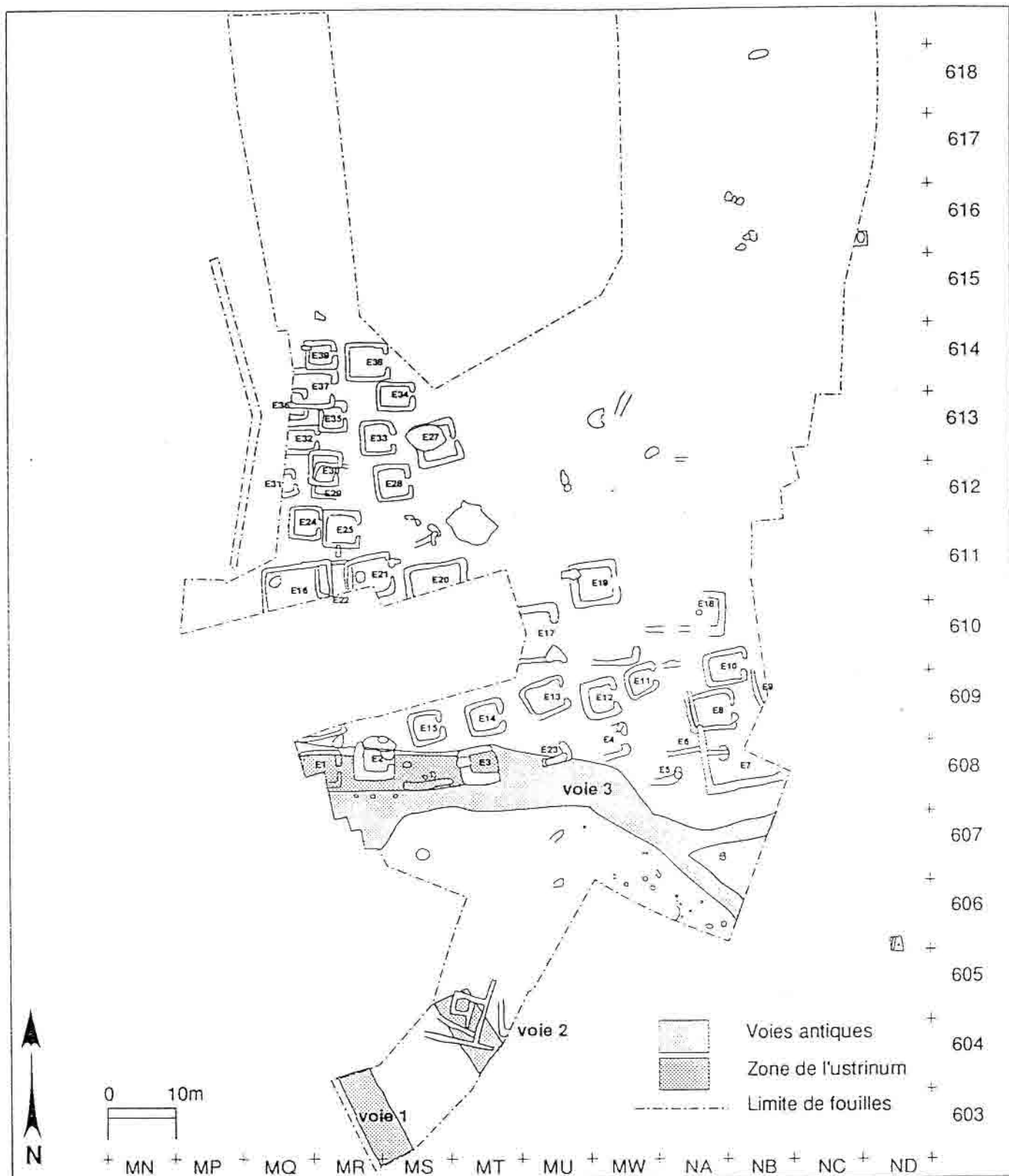
Figure 1

Plan général de la nécropole de la Croix du Rebout : campagne de fouilles 1992/1993

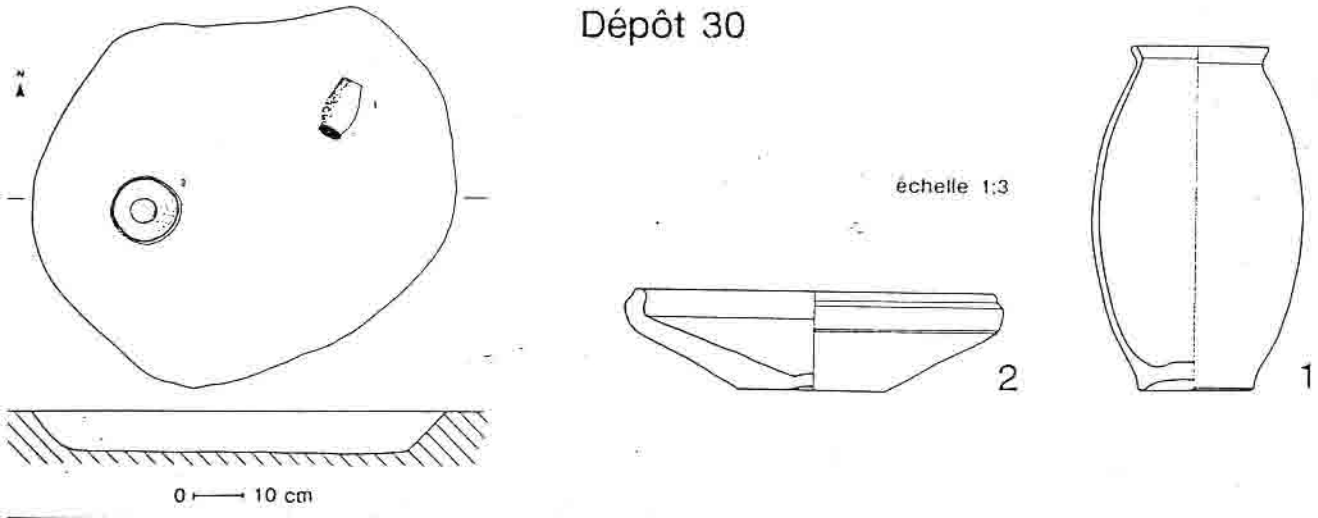
Figure 2

La nécropole de la Croix du Rebout : mobilier de dépôt 30, et des tombes 22 et 27

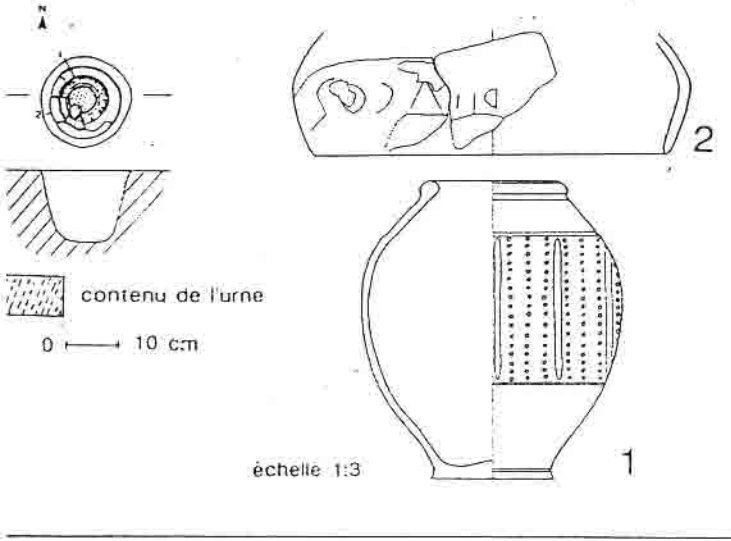
- Dépôt 30
- 1) *vase-tonnelet à lèvre éversée allongée - pâte fine*
 - 2) *écuelle à bord rentrant - pâte fine*
- Tombe 22
- 1) *vase-tonnelet à lèvre en bourrelet avec décor d'impression de points en colonnes séparées par des stries polies interrompues par des incisions à la pointe - pâte fine*
 - 2) *bol (hémisphérique ?) à lèvre arrondie avec un graffiti gravé sur le bord - pâte fine*
- Tombe 27
- 1) *pot à bord horizontal mouluré - pâte mi-fine*
 - 2) *fibule en fer de la Tène finale à arc coudé, à pied trapézoïdal martelé découpé, corde interne à quatre spires*
 - 3) *clé en bronze*



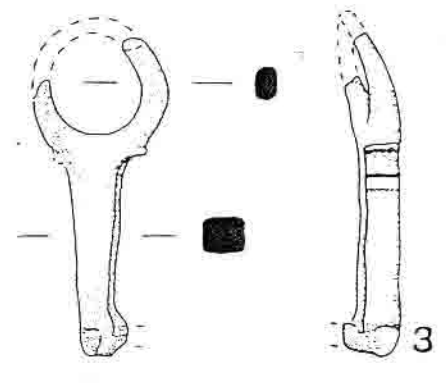
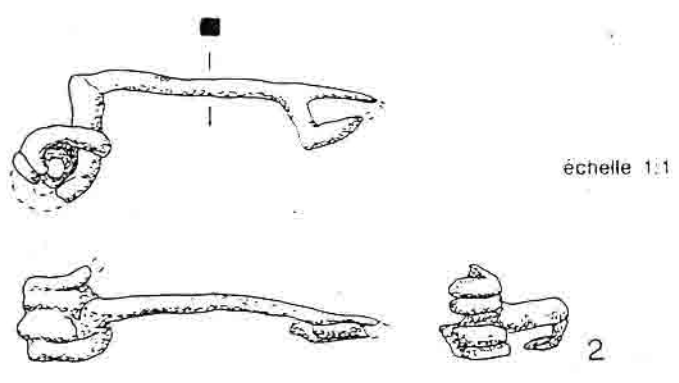
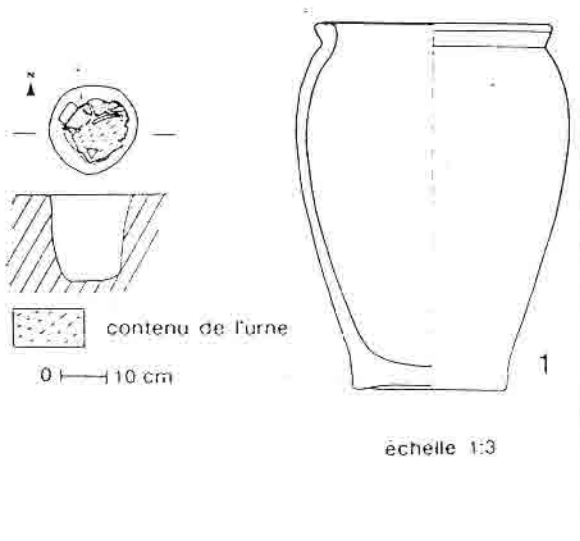
Dépôt 30



Tombe 22



Tombe 27



MODALITES DU PHENOMENE D'URBANISATION

**LA NECROPOLE DE LA CROIX DU REBOUT
CAMPAGNE 1994**



PHILIPPE BARRAL

Unité de Pré- et Protohistoire, Université de Franche Comté

JEAN-RENE LE NEZET

Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray

Direction :

J.-R . Le Nézet , Centre Européen d' Archéologie du Mont Beuvray
PH . Barral , ingénieur de recherche à l'Université de Besançon
et la participation de J. Dunkley.

Coordination scientifique :

J.-L . Flouest , Centre Européen d'Archéologie du Mont Beuvray

Assistants :

H . Collet , Université Libre de Bruxelles
C . Lallet , Université de Tours
M.-H Maître , Centre Européen d'Archéologie du Mont Beuvray

Assistance technique :

B .Duquy-Nicoud , R. Moreau , V . Nizieux , Centre Européen d'Archéologie du Mont Beuvray

Photographe :

A . Maillet , Centre Européen D'Archéologie du Mont Beuvray

Atelier graphique :

D . Beucher et A . François , Centre Européen d'Archéologie du Mont Beuvray

Collaborateurs scientifiques :

PH . Barral , Université de Besançon
K . Gruel , U.M.R. 126-6 CNRS / ENS
J.-P . Guillaumet , U.M.R. 9934 C.N.R.S
D .Quinn , étudiant chercheur

Participants :

F. Bligny , M . Boyer , J.L Broussard , F . Cavalin , S . Cordenot , A Couderc , Y ,
Deberge , M . Delahaye , S . Duchesne , J.M . Ferrant , S . Gilles de Pelichy , B .
Gosset , G . Gérard , A . Larcelet , PH . Le Meur , C . Marrant , E . Monnot , I . Nihotte ,
I . Petit , D . Resseguier , M . Scheffer.

LA NECROPOLE DE LA CROIX DU REBOUT

RAPPORT 1994

SOMMAIRE

- A Rappel des campagnes 1992-1993
- B Méthode d'exploration
- C Organisation générale de la nécropole
 - 1) localisation-emprise-limites
 - 2) forme-orientation
 - 3) espacements des enclos funéraires
- D Inventaire des enclos funéraires

Catalogue
- E Inventaire des fosses-foyers-fours

Catalogue
- F Etude générale du mobilier
 - 1) la céramique (voir rapport LES ETUDES CERAMOLOGIQUES)
 - 2) les objets métalliques
 - 3) les monnaies
- G Résultats
 - 1) fonction des fossés, propositions
 - 2) hiérarchisation des sépultures
 - 3) développement topographique et chronologique de la nécropole

A RAPPEL DES CAMPAGNES 1992-1993

1992

La prospection préalable à la construction du musée et de son aire de stationnement d'une part et à la déviation de la route départementale Saint Léger sous Beuvray - Glux en Glenne d'autre part a fait apparaître dès 1992 une quinzaine d'enclos funéraires au pied N-E de l'oppidum (plan de situation). Ces enclos de forme quadrangulaire avec entrée à l'Est sont creusés en pleine terre. Si leur orientation est généralement N-S un petit groupe orienté au N-O/S-E a été repéré. Cinq d'entre eux présentent une tombe centrale. D'autre part, nombre de tombes en urnes cinéraires hors enclos, restes de bûchers et une dizaine de fours ont été signalés. Enfin trois axes de voies empierrées convergeant en direction de la porte du Rebut ont fait l'objet d'une étude particulière.

1993

La campagne de fouille 1993 a permis de découvrir vingt quatre enclos supplémentaires confirmant leurs orientations N/S et leurs entrées à l'Est. La suite de l'exploration vers l'Est a également mis au jour la continuation de la voie III qui se poursuit en deux branches IIIa et IIIb. Cette voie semble constituer la limite sud de la nécropole.

Objectifs 1994

Avant la livraison du terrain à la construction au 1er juillet les objectifs sont de terminer l'exploration totale de l'emprise, de fouiller entièrement les structures archéologiques et de maîtriser la chrono-stratigraphie.

B METHODE D'EXPLORATION

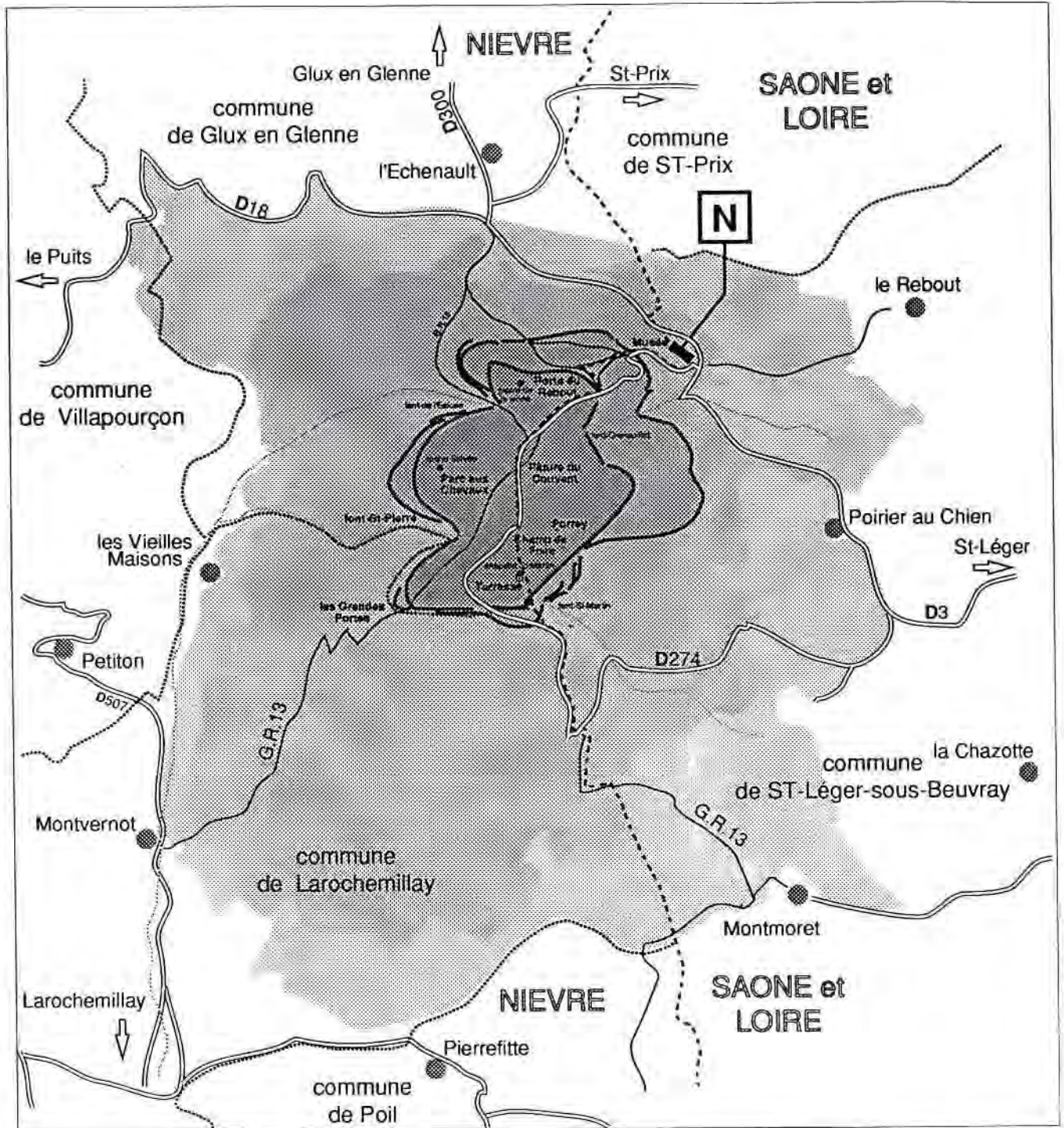
La gestion archéologique des données du chantier de la nécropole a été calquée sur le mode d'emploi utilisé sur tous les secteurs de fouille de Bibracte. Les nouveaux secteurs devant être explorés en 1994 ont fait l'objet d'un décapage mécanique de la couche superficielle atteinte par les labours. Un deuxième décapage manuel a eu pour but, lorsque cela fut possible de repérer les structures. Un enregistrement complet des données pendant toutes les phases de la fouille a été effectué :

- relevés de détail au 1/10ème et au 1/20ème (plans, coupes etc...)
- cotation par rapport au N G F
- couverture photographique
- chaque objet significatif ou datable a été systématiquement coordonné in situ après avoir reçu un numéro particulier
- plans au 1/50ème par structure
- plan d'ensemble au 1/200ème

Toutes les informations topographiques ont été enregistrées au moyen d'un carroyage installé tous les 10 mètres et calé sur le quadrillage Lambert.

L'exploration méthodique rendue difficile par l'identification des remplissages a néanmoins livré trente deux enclos supplémentaires en 1994 et nombre de tombes, vases d'accompagnement, fours et fosses hors enclos.

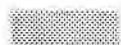
Localisation de la fouille de la Nécropole



Nécropole



Site classé Environnement



Site classé Monument Historique



Propriété de l'Etat



Propriété du Parc Naturel Régional du Morvan

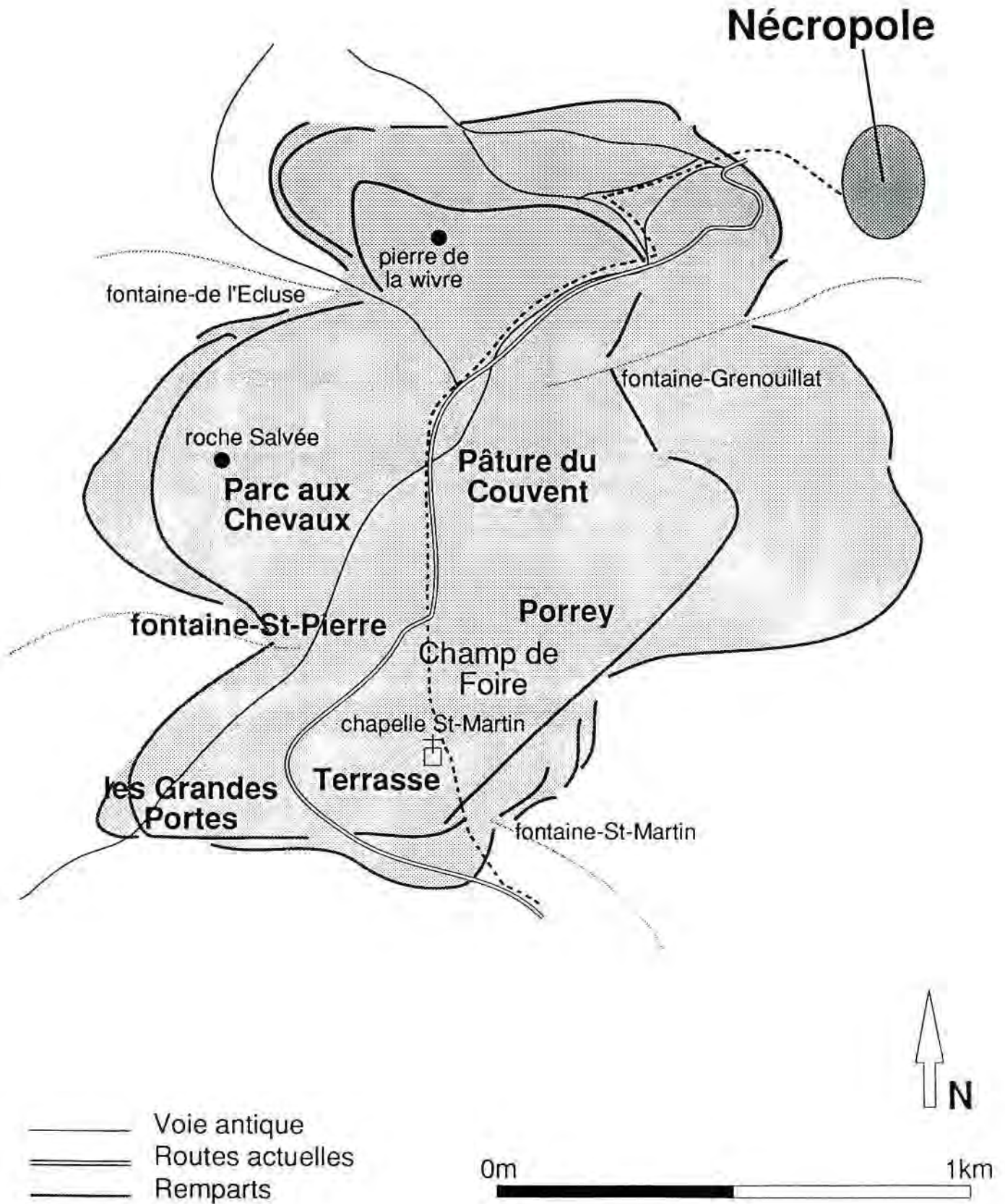
----- limite de département

..... limite de commune

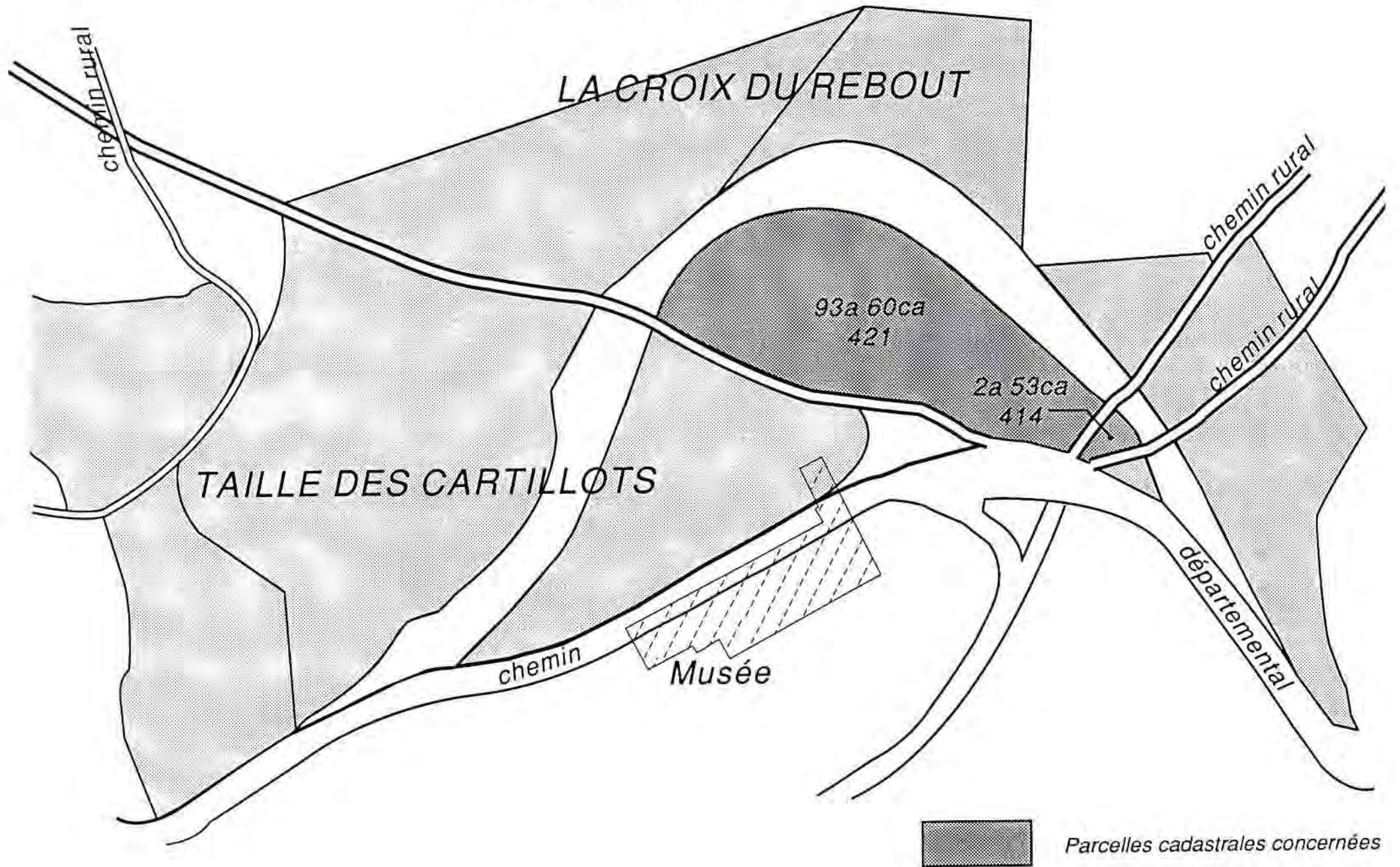
0m 1km



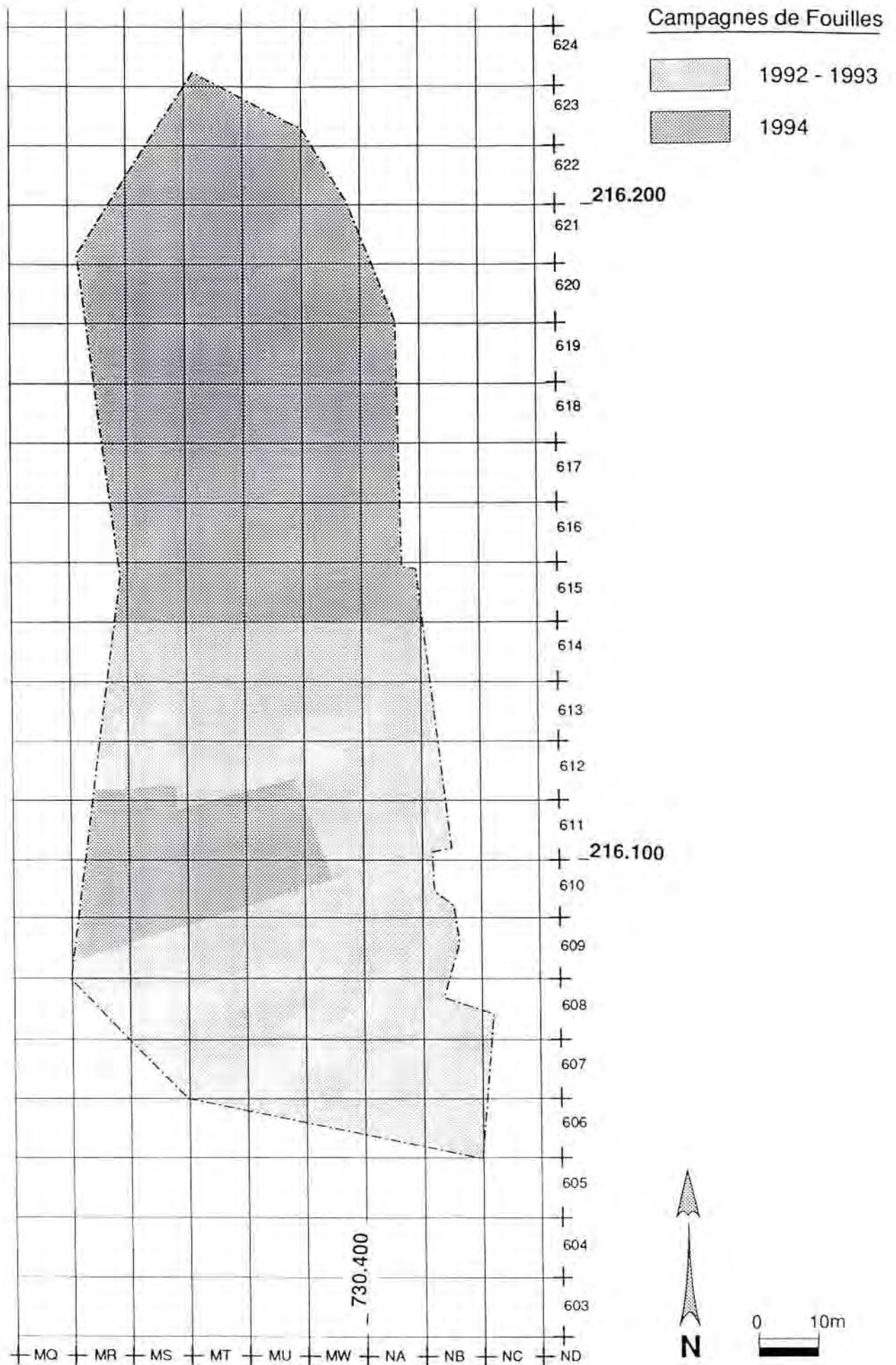
Localisation de la fouille de la Nécropole

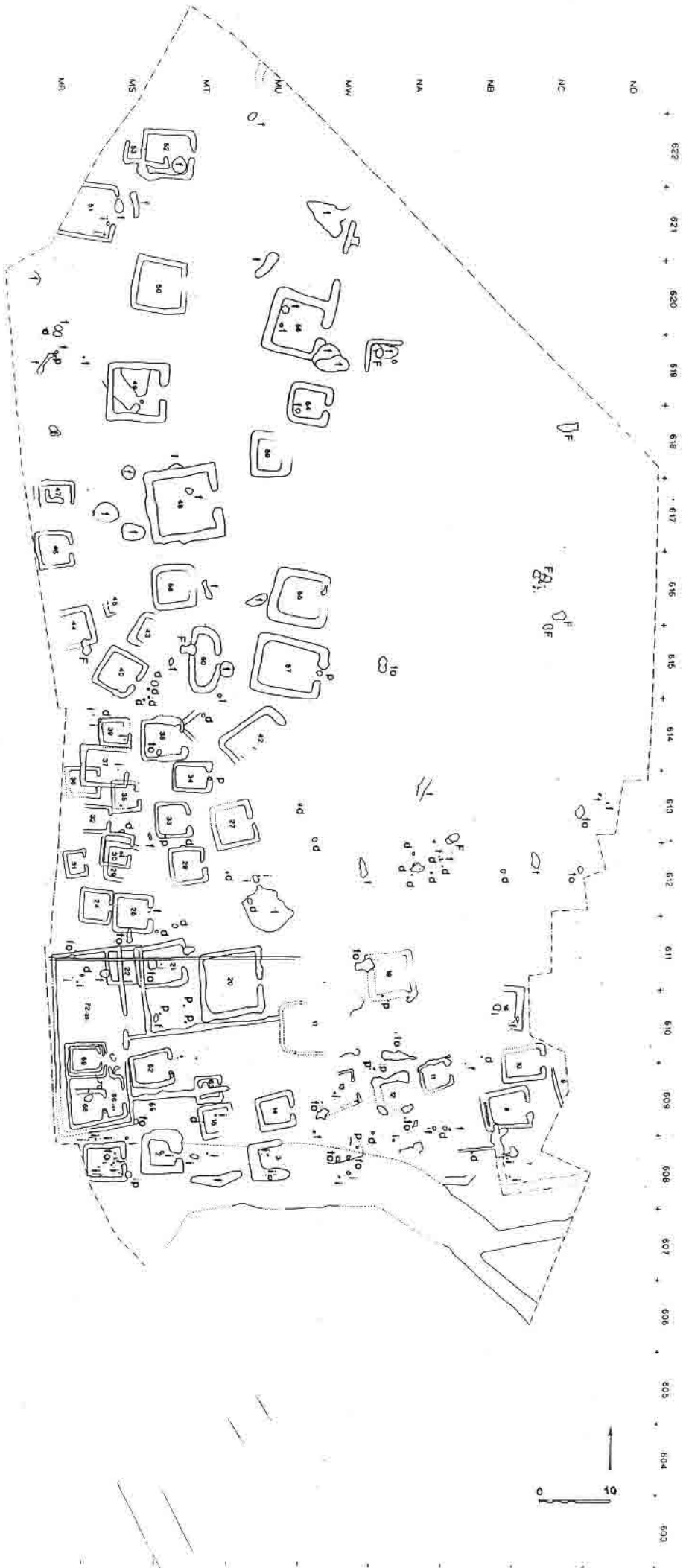


Extrait du plan cadastral



Limites du secteur exploré et emplacement du carroyage de référence.





C ORGANISATION GENERALE DE LA NECROPOLE

Localisation, emprises, limites

A la frontière des départements de la Nièvre et de la Saône et Loire, la nécropole de la Croix du Rebout (du nom de la parcelle cadastrale) est installée à la rupture de pente au Nord Est de l'oppidum. En 1994 son emprise imposée par les travaux de l'aire de stationnement du musée concerne les parcelles 421 et 414. Sa superficie d'un hectare ne constitue donc pas l'emprise antique et la recherche des limites initiales fera l'objet entre autre points de vérifications futures. Il est néanmoins possible de constater que la voie III au sud semble marquer une des limites de cette nécropole (c.f. plan général).

Forme, orientation

L'analyse du plan doit tenir compte de plusieurs constatations. Si nous pouvons observer que la concentration la plus importante d'enclos funéraires se situe le long de la voie III au sud, actuellement deux raisons peuvent être invoquées :

- La première peut avoir une relation directe avec les rites funéraires eux mêmes et une volonté de s'installer en un endroit visible et stratégique.
- La deuxième découle du substrat géologique et la difficulté de creusement au Nord du terrain. En effet la partie Nord/Est de l'emprise actuelle est largement perturbée par des poches de pierrailles rendant difficile l'aménagement de fossés. En revanche le secteur Sud constitué d'un substrat argilo-limoneux permet l'installation des enclos sans difficulté.

E spacements des enclos funéraires

L'organisation au sol de la nécropole ne semble pas avoir fait l'objet d'une décision d'attribution de parcelles donc de gestion collective du terrain par des espaces de circulation aménagés. La chrono-stratigraphie montre clairement le creusement de nouveaux enclos sur de précédents. De plus l'analyse du mobilier indique que l'occupation de cette nécropole est brève (-60 à +10 environ) donc la nécessité de se détacher de la notion actuelle de cimetière. Le mobilier de même époque recueilli dans les enclos successifs nous signale que les tombes sont abandonnées rapidement sans que soit perduré le souvenir des morts par l'entretien des tombes.

D INVENTAIRE DES ENCLOS FUNERAIRES

Chaque notice comprend :

- Le numéro de la structure lorsqu'il s'agit d'un enclos
- Le ou les numéros d'UF lorsqu'il s'agit d'une structure autre (fosse, foyer, four)
- Les coordonnées du carré dans lequel elle se trouve
- Sa localisation précise dans le carré
- Sa forme
- Ses dimensions

- La liste des UF associées et leur identification
- Son contenu significatif pour les céramiques, les objets métalliques, les monnaies et les objets divers
- Sa chrono stratigraphie lorsqu'elle en relation avec une autre structure
- Son identification précise lorsqu'il s'agit d'une fosse (dépôt d'offrande, incinération, etc...)

Enclos n° 20

Carré : MT 610 - MT 611
MU 610 - MU 611
MT 611 - MT 612
MU 611 - MT 612

Dimensions : L = 9m
l = 9m
superficie = 81m²
entrée = 0,70m

Orientation : E / O

Profil des fossés : UF 2001 : l = 0,90m P =
UF 2004 : l = 0,90m P =

UF concernées : 2001 branche Sud
2004 branche Ouest

UF associées : 2002 fosse devant l'entrée

Observations : Moitié Nord fouillée en 1992

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

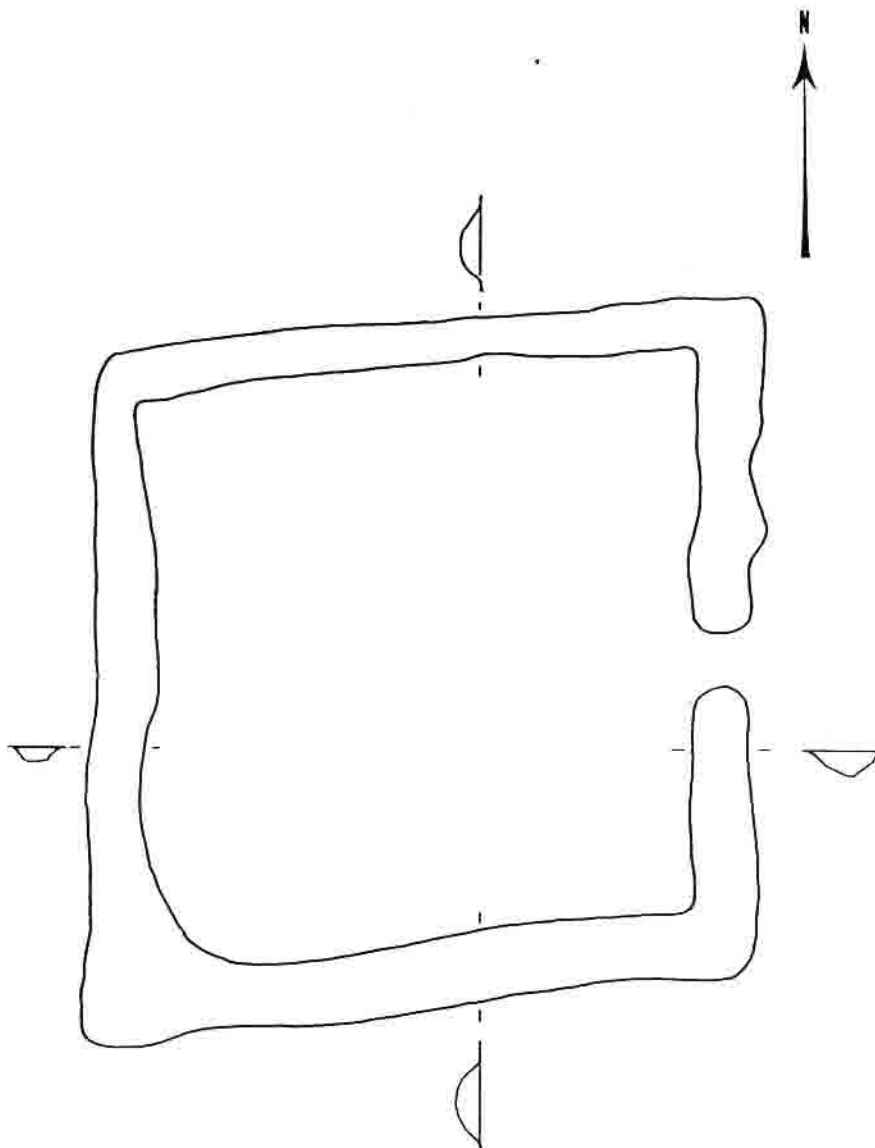
UF 2001 : PCGROS - ecu rent - 1B
PGFIN - ecu rent - 1B
PGFIN - coup - 1B
PCENG int - ass Lamb 5 - 1B

Inventaire du mobilier métallique significatif:

non significatif

Ossements : UF 2001 : ossements trouvés dans le remplissage du fossé - poids : 7gr
UF 2004 :

Enclos n° 20



Enclos n° 40

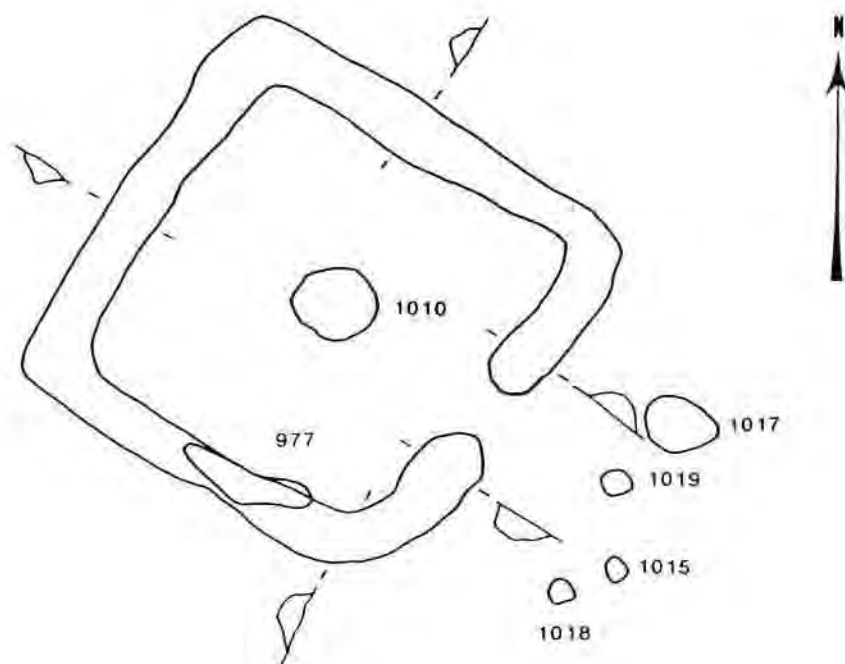
Carré :	MS 615 - MS 616 MT 615 - MT 616
Dimensions :	L = 5,90m l = 5,80m superficie = 34,22m ² entrée = 0,80m
Orientation :	N-O / S-E
Profil des fossés :	UF 1004 : l = 1m P = 0,20m UF 1007 : l = 1m P = 0,24m UF 1008 : l = 0,65m P = 0,30m UF 1013 : l = 1m P = 0,30m UF 1014 : l = 1m P = 0,25m
UF concernées :	1004 (branche Nord) 1007 (branche Ouest) 1008 (branche Est-côté Nord de l'entrée) 1013 (branche Est-côté Sud de l'entrée) 1014 (branche Sud) 1005 (numéro général du fossé de l'enclos) 1009 (numéro de l'intérieur de l'enclos)
UF associées :	977 (épandage de céramique dans 1014) 1010 (fosse à l'intérieur de l'enclos)

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1005 -	PCGROS - jatt rent - 1B PCENGOB - ass imit Lamb 7 - 1B PGFIN - ass - 1B PCMIFIN - marm trip - 1 pied PC - 1 décor - carrés striés opposés PC - 1 décor - stries concentriques PCPARFIN - gob - 1F PC - 1 décor - cercle estampé
-----------	--

Inventaire du mobilier métallique significatif:

UF 1005	Balance ?
---------	-----------



Enclos n° 41

Carré : MT 614 - MT615
MU 614 - MU615

Dimensions : L = 3,70 (incomplet)
I = 3,10 (incomplet)

Orientation : N / E

Profils des fossés : UF 1041 : l = 0,60m P = 0,40m
UF 1038 : l = 0,70m P = 0,35m

UF concernées : 1038 (branche Ouest)
1041 (branche Sud)
1047 (branche Est, Sud de l'entrée)

UF associées : 1109 (dépôt d'offrande à l'intérieur de l'enclos)
1035 (fossé passant sous 1041)

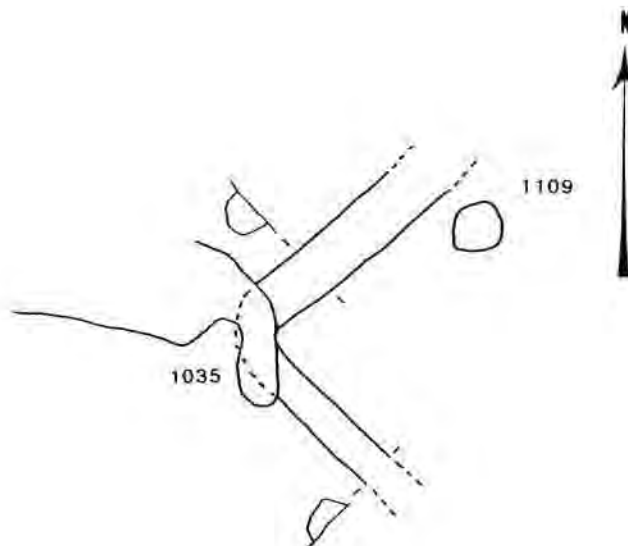
Observations : Difficulté à identifier le remplissage et à restituer l'ensemble du plan.

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1111 : PGFIN - pot ou ton - 1B
PCGROS - pot - 1B

Inventaire du mobilier métallique :

néant



Enclos n° 42

Carré : MT 614 - MT 615
MU 614 - MU 615

Dimensions : L = 9,50
I = incomplet

Orientation : N / E

Profil des fossés : UF1040 : I = 1,36m P = 0,38m
UF 1036/1796 : I = 0,85m P = 0,35m

UF concernées : 1036 (branche Sud)
1040 (branche Ouest)
1139 (branche Est)
1795 & 1796

UF associées : 1140 (fosse sous 1139)

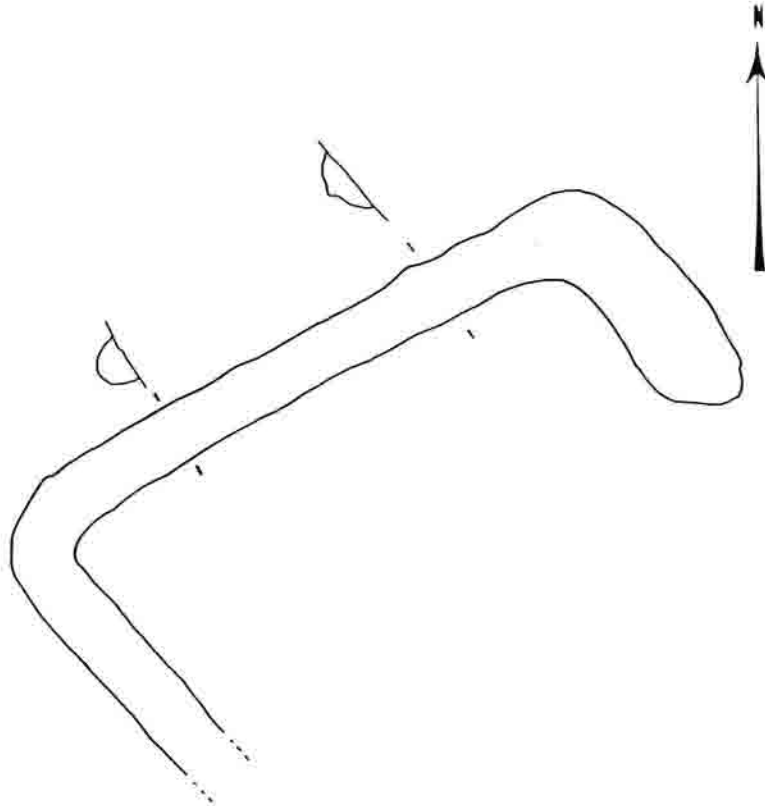
Observations : Difficultés à identifier le remplissage et à restituer l'ensemble du plan.

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1040 : PEINTENGOB - blanc - FH - 1P
UF 1795 : PGFIN - ton - 1B
UF 1796 : PCGROS - pot - 1 épaule
PEINT - 1P
PGFIN - ass Lamb 6 - 1B

Inventaire du mobilier métallique significatif :

UF.1795 ferrure coffre
UF 1040 Clou de chaussure



Enclos n° 43

Carré : MS 615 - MS 616
MT 615 - MT 616

Dimensions : L = incomplet
l = 5 m

Orientation : N / E

UF concernées : 1075 (branche Sud)
1076 (branche Ouest)
1077 (branche Nord)

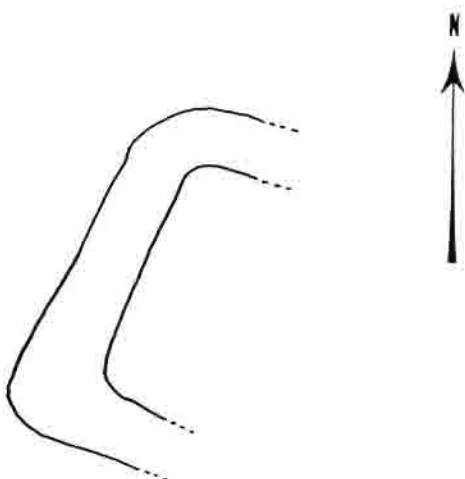
Observations : Difficultés à identifier le remplissage et à restituer l'ensemble du plan

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

Néant

Inventaire du mobilier métallique :

Néant



Enclos n° 44

Carré : MS 615 - MS 616
MT 615 - MT 616

Dimensions : L = 4,2m (incomplet)
I = 5,5m

Orientation : E/O

Profil des fossés : UF 1026 : l = 0,85m P = 0,37m
UF 1027 : l = 1m P = 0,45m
UF 1028 : l = 0,60m P = 0,28m

UF concernées : 1026 (branche Nord)
1027 (branche Est)
1028 (branche Sud)

UF associées : 1022 (fossé sous 1028)
1044 (rejet du four sur 1028)
1045 (rejet du four sur 1028)

Observations : Structure en limite de fouille. Plan incomplet.

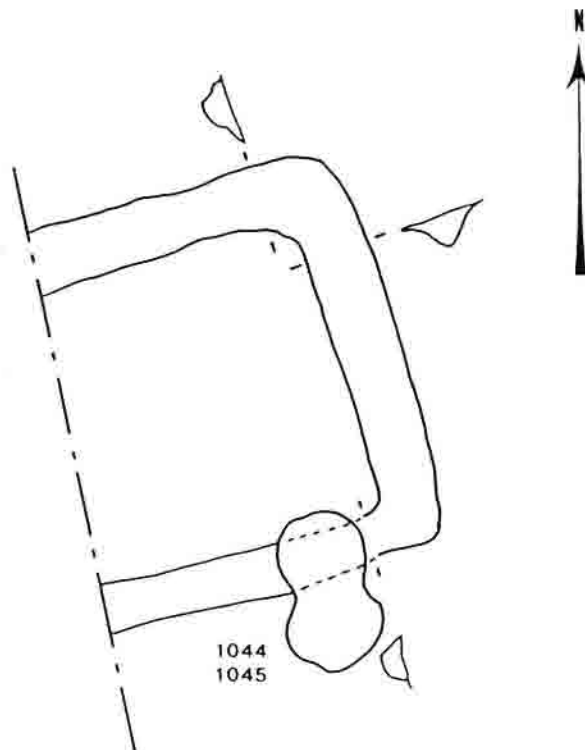
Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1026 : PGFIN - ton - 1B
PGFIN - coup - 2B
PGFIN - décor chevron - 1P
PGFIN - décor estampé au peigne

Inventaire du mobilier métallique significatif:

Non significatif

monnaies : UF.1027 : 1 potin - inv : 1027-1 - n° ref : A
frag.gt A



Enclos n° 45

Carré : MS 616 - MS 617
MT 616 - MT 617

Dimensions : L = 2,5m (incomplet)
l = 1,4m (incomplet)

Orientation : E / O

UF concernées : 1029 (branche Sud)
1081 (branche Sud)
1090 (branche Ouest)

UF associées : 1288 (fosse)
1249 (fosse sous 1090)

Observations : Difficultés à identifier le remplissage et à l'ensemble du plan.

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1081 : PCGROS - 2P

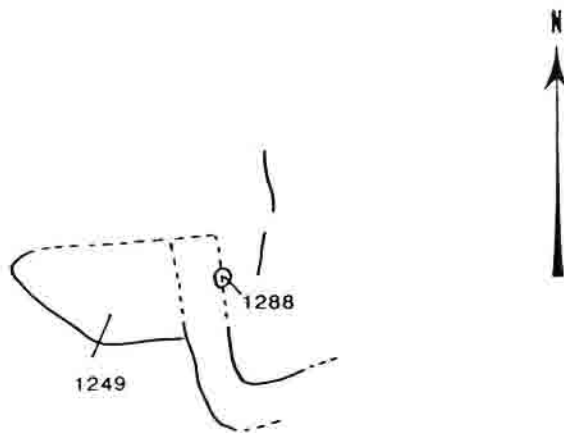
Inventaire du mobilier métallique significatif :

UF.2026 Clavette

UF.2028 scorie

Monnaies :

UF.1029 - 1 potin - inv : 1029-2 - n° ref : LT 2935



Enclos n° 46

Carré : MR 616 - MR 617
MS 616 - MS 617

Dimensions : L = 3,10m (incomplet)
l = 5,1m
entrée = 1,20m

Orientation : E / O

Profil des fossés : UF 1031 : l = 0,80m P = 0,35m
UF 1032 : l = 0,52m P = 0,33m
UF 1033 : l = 0,48m P = 0,24m
UF 1034 : l = 0,48m P = 0,20m

UF concernées : 1031 (branche Nord)
1032 (branche Est, Nord de l'entrée)
1033 (branche Est, Sud de l'entrée)
1034 (branche Sud)

UF associées : 1133 (fosse recoupée par la branche Sud de cet enclos)
1137 (trou de poteau dans 1133)

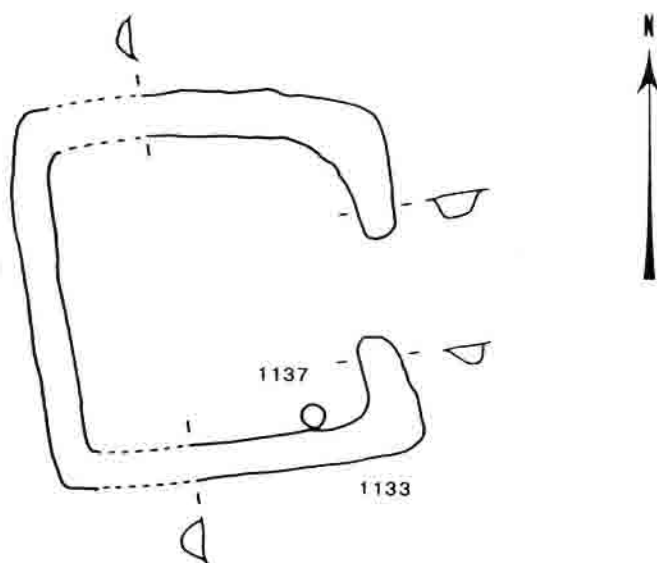
Observations : Structure en limite de fouille. Plan incomplet.

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1031 : PGFIN - ecu rent - 1B

Inventaire du mobilier métallique significatif :

non significatif



Enclos n° 47

Carré : MR 617 - MR 618
MS 617 - MS 618

Dimensions : L = 4,65m (incomplet)
l = 3m (incomplet)

Orientation : E / O

Profil des fossés : UF 1071 : l = 0,54m P = 0,27m
UF 1107 : l = 0,45m P = 0,15m

UF concernées : 1071 (branche Nord)
1107 (branche Est)
1247 (poche de charbon de bois dans 1071)

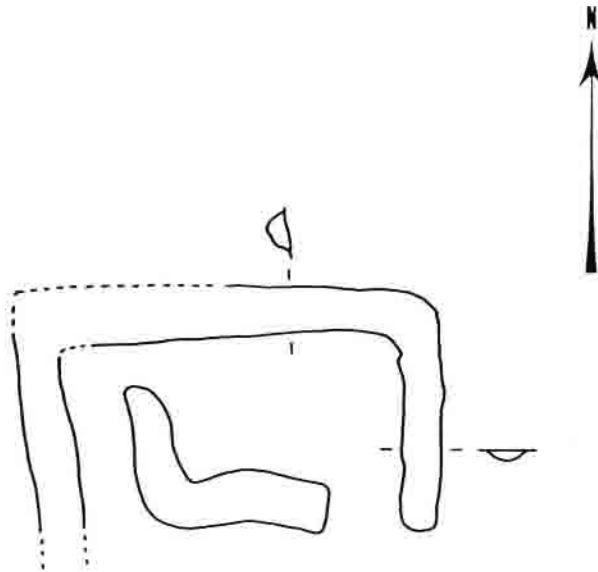
Observations : Difficulté à identifier le remplissage de la branche Sud.
Structure en limite de fouille. Plan incomplet.

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1071 : PGFIN

Inventaire du mobilier métallique :

Néant



Enclos n°48

Carré :	MS 617 - MS 618 MT 617 - MT 618 MT 617 - MT 618 MU 617 - MU 618
Dimensions :	L = 10m l = 10,10m superficie = 101m ² entrée = 2,30m
Orientation :	E / O
Profil des fossés :	UF 1447 : l = 1,30m P = 0,47m UF 1448 : l = 1,55m P = 0,35m UF 1449 : l = 1,30m P = 0,60m UF 1450 : l = 1,35m P = 0,44m UF 1451 : l = 0,90m P = 0,48m
UF concernés :	1447 (branche Sud) 1448 (branche Est, côté Sud de l'entrée) 1449 (branche Est, côté Nord de l'entrée) 1450 (branche Nord) 1451 (branche Ouest)
UF associées :	1744 (fosse semi circulaire située à l'intérieur de l'enclos et en partie recoupée par ce dernier) 1737 (structure non anthropique ?) 1732 (fosse à l'intérieur de l'enclos)

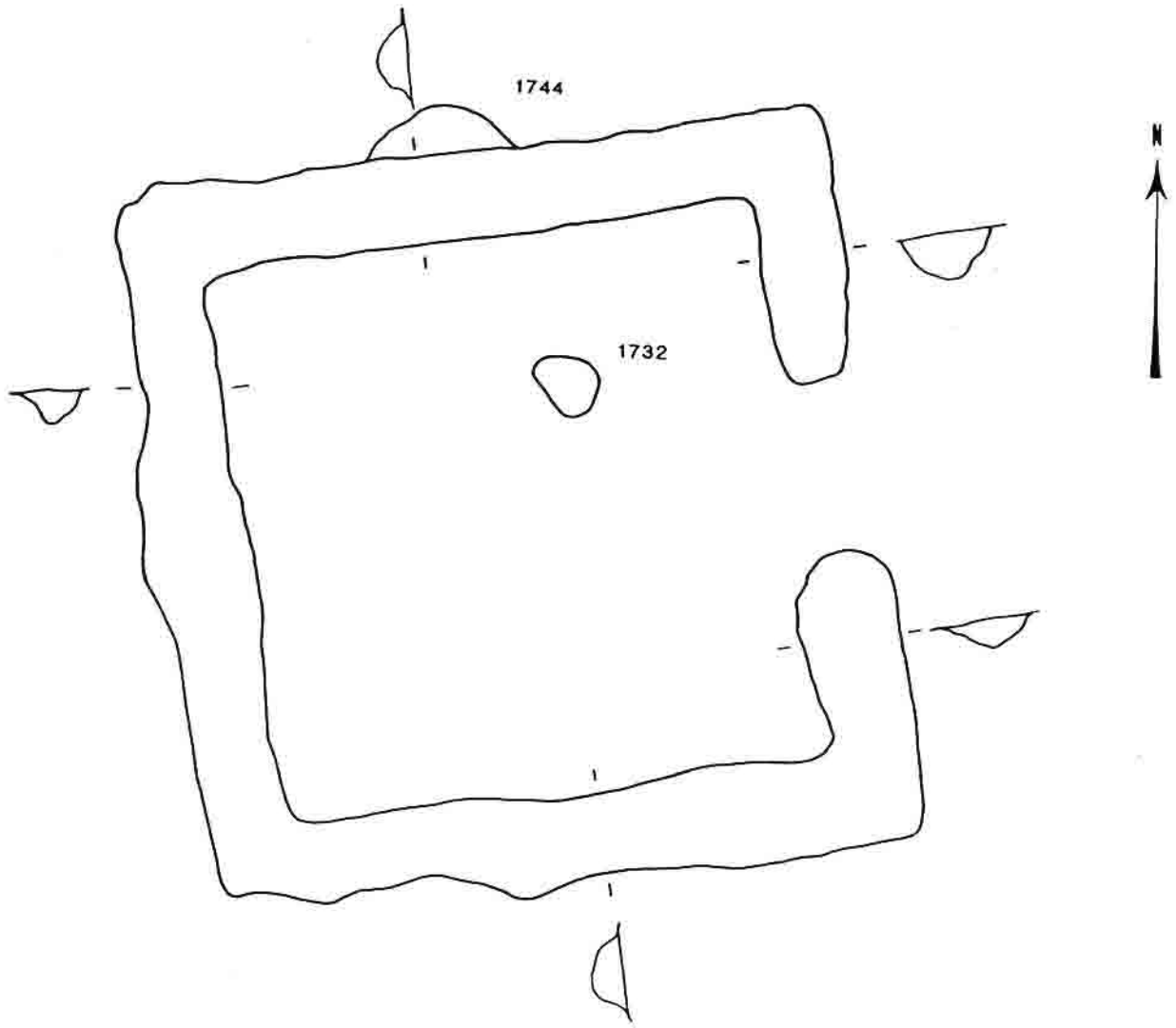
Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1447 :	PCENGOB - plat - 1F EIR - plat - 1B PGFIN - pot ou bout - 1F PCCRU - 1B
UF 1448 :	PGFIN - 1décor - chevrons estampés - 1P
UF 1450 :	PCCN - jarr - 1B PCGROS - jatt rent - 1B PSFIN - jatt rent - 1B PGFIN - ecu rent - 1B PC end noir - bol caréné - 1B PC engob blanc - cru ? - 1B PEINT blanc - FH -
UF 1451 :	PGFIN - bout - 1F

Inventaire du mobilier métallique significatif :

UF 1450 :	2 burins 1 anneau en fer 1 anneau en bronze
-----------	---

Enclos n°48



Enclos n°49

Carré :	MS 618 - MS 619 MT 618 - MT 619 MS 619 - MS 620 MT 619 - MT 620
Dimensions :	L = 8,25m l = 8,20m superficie = 67,65m ² entrée = 1,95m
Orientation :	E / O
UF concernées :	1800 - intérieur de l'enclos 1801 - dépôt d'offrande 1802 - branche Nord 1803 - branche Est 1804 - branche Sud 1805 - branche Ouest 1806 - rejet de foyer dans branche Nord de la porte 1807 - rejet de foyer dans branche Sud de la porte

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

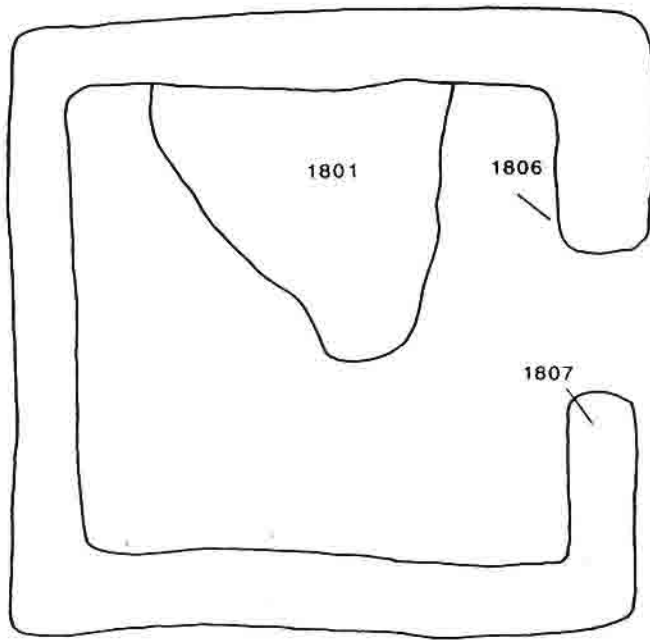
PC - ton - 1B
PC - ton - 1B
PGFIN - bol - 1B
PGFIN - écu rent - 1B
PCGROS - pot - 1B
PSFIN - jatt car - 1B
PSMIFIN - pot - 1B
PSGROS - jatt rent - 1B
PEINT - ton - 1B
PGMIFIN - marm - 1 pied
PGFIN - bol à baguettes - 1B
PSFIN - écu rent - 1B
PSFIN - jatt en S - 1B+P
PCPEINT - ton - 1B
PSGROS - pot - 1B
PSGROS - pot - 1B
PCGROS lissée - pot - 1B
PSFIN - ass lamb 36 - 1B
PSMIFIN - écu rent - 1B
PSGROS - écu rent - 1B
PSMIFIN - ass lamb 36? - 1B
PSFIN - écu rent - 1B
PSGROS - pot - 1B
PC enduit noir - bol car - 1B
PSMIFIN - pot - 1B
PCMIFIN - pot - 1B
PC - bol car - 1B
PGFIN H - ton - 1B
PC - bol car - 1B
PSMIFIN - pot - 1B
PSMIFIN - pot - 1B
PGMIFIN - jatt - 1B
PSGROS - pot - 1B

PSGROS - pot - 1B
 PSMIFIN - pot ton - 1B
 PCGROS - pot - 1B
 PSGROS - pot - 1B
 PGFIN - pot - 1B
 PCCRU - cru - 1B

Inventaire du mobilier métallique significatif :

	UF 1800	1 fibule Nauheim - inv : 1151.1 1 fibule type cache ressort - inv : 1170.3 1 bracelet fer - inv : 1170.18 1 pied vase - inv : 1170.36
	UF 1802	1 fibule filiforme - inv : 1151.3
	UF 1803	1 fibule filiforme - inv : 1207.9 1 fibule filiforme - inv : 1161.2 1 fibule Nauheim - inv : 1161.4 1 fibule fixe corde - inv : 1216.1 1 fibule Nauheim - inv : 1216.4 outils - inv : 1161.10,1206.6,1206.7 bouterolle d'épée - inv : 1206.12 vase en bronze coulé - inv : 1724
	UF 1804	1 fibule filiforme - inv : 1222.1
	UF 1805	1 clavette - inv : 1121
	UF 1806	1 agrafe de ceinture
Monnaies :	UF 1800	1 potin - inv : 1800-1 - poids : 4,23gr - module : fragment - n° ref : A9,1.
Ossements :	UF 1802	ossements trouvés dans le fossé Nord - poids : 2gr
	UF 1802	ossements trouvés dans le fossé Nord - poids : 3gr
	UF 1803	UF 1803 ossements trouvés dans le fossé Est - poids : 1gr
	UF 1803	ossements trouvés dans un rejet de foyer sur le remplissage du fossé Est - poids : 3gr
	UF 1803	ossements trouvés dans un rejet de foyer sur le remplissage du fossé Est - poids : 7gr
	UF 1803	ossements trouvés dans un rejet de foyer sur le remplissage du fossé Est - poids : 2gr
	UF 1803	ossements trouvés dans un rejet de foyer sur le remplissage du fossé Est - poids : 2gr
Verre	UF 1803	1 perle fondue transparente à filets- jaune opaque

Enclos n° 49



Enclos n° 50

Carré : MS 620 - MS 621
MT 620 - MT 621

Dimensions : L = 7,30m
l = 7,10m
superficie = 51,83m²

Orientation : E / O

UF concernées : 1565 (branche Sud)
1306 (branche Nord)
1308 (branche Est)
1309 (branche Ouest)

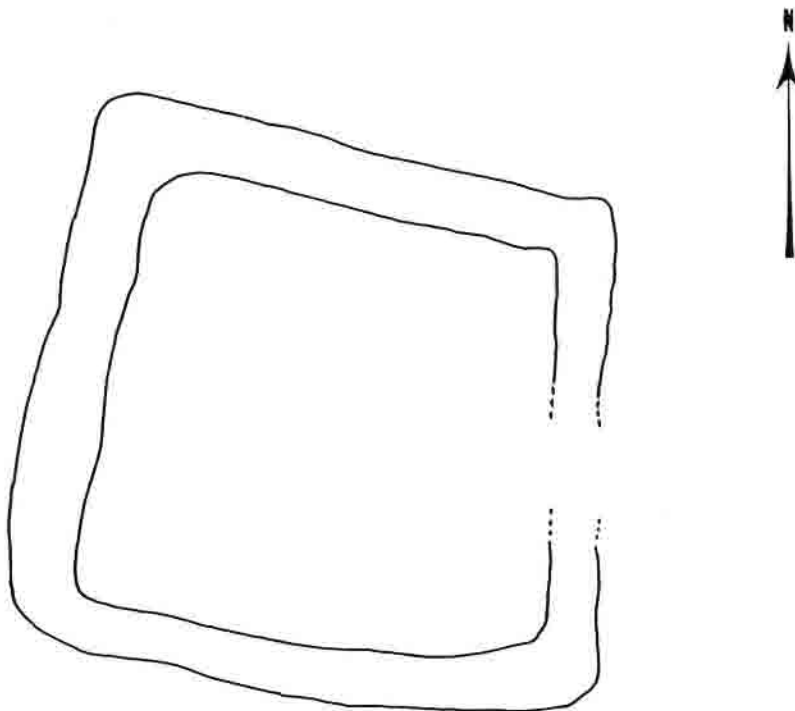
Observation : Difficulté à localiser l'entrée. Pas de coupes de fossés.

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1306 : PEINT - ton - 1F
UF 1565 : PSGROS - pot - 1F

Inventaire du mobilier métallique significatif :

UF 1309 : clou de chaussure



Enclos n° 51

Carré : MR 621 - MR 622
MS 621 - MS 622

Dimensions : entrée : 3,75m

Orientation : E / O

Profil des fossés : UF 1252 : l = 0,80m P = 0,35m
UF 1269 : l = 0,95m P = 0,46m
UF 1281 : l = 0,50m P = 0,65m

UF concernées : 1252 (branche Sud)
1263 (poche de charbon de bois dans 1252)
1269 (branche Nord)
1281 (branche Est, Nord de l'entrée)
1312 (branche Est, Sud de l'entrée)

UF associées : 1452-1571-1572-1573-1574-1575=(incinération à l'intérieur de l'enclos)
1298 (fosse à l'intérieur de l'enclos)

Observations : Branche Ouest en limite de fouille. Plan incomplet.

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1252 : PCENGOB - ass Lamb 5 - 1B
EIR - plat - 1F
PC - plat - 1B
PGFIN H - pot - 1B
PGFIN H - ton - 1B

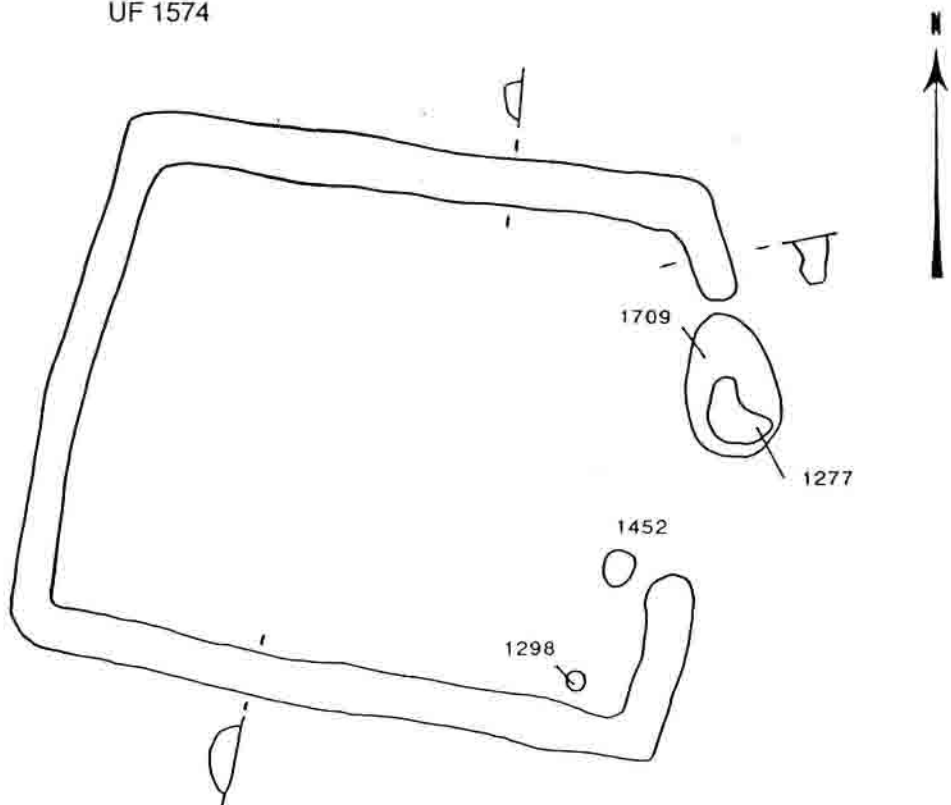
UF 1269 : PC - 2 décors - stries estampées

UF 1281 : PC - 1 décor - carrés striés estampés
PGFIN LF - pot - 1B
PGFIN - FH - 1 décor - chevrons estampés

Inventaire du mobilier métallique significatif :

UF 1252 : lame d'épée

Ossements : UF 1571 : incinération - poids : 74gr
UF 1572
UF 1573
UF 1574



Enclos n°52

Carré : MS 622 - MS 623
MT 622 - MT 623

Dimensions : L = 7,5
l = 6,70m
superficie = 50,25m²
entrée = 0,70m

Orientation : E / O

Profil des fossés : UF 1254 : l = 0,65m P = 0,24m
UF 1255 : l = 1m P = 0,40m
UF 1271 : l = 0,53m P = 0,35m

UF concernées : 1253 (branche Nord)
1254 (branche Ouest)
1255 (branche Sud)
1271 (branche Est côté Nord de l'entrée)
1272 (branche Est côté Sud de l'entrée)
1293 = 1271

UF associées : 1742 (branche de l'enclos 53)
1310 (fosse à l'intérieur de l'enclos)
1453 (intersection des enclos 52 et 53)

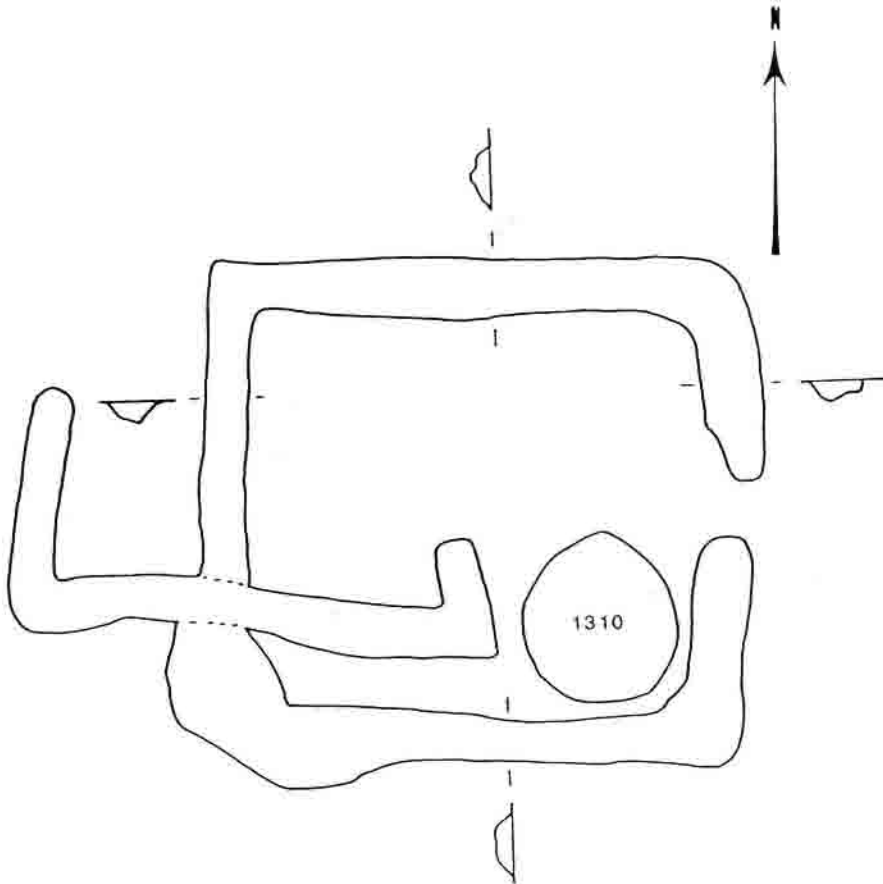
Observations : cf. enclos 53

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1254 : PSGROS - pot - 1B
UF 1271 : PGFIN - pot - 1B
UF 1272 : PGFIN - gob - 1B
PC - jatt ou marm - 1B
PC - jatt - 1B
UF 1297 : PCCRU - 1B

Inventaire du mobilier métallique significatif :

UF 1255 : latéral de mors?



Enclos n° 53

Carré : MU 618 - MU 619
MW 618 - MW 619

Dimensions : L = 6,20m
l = 5,70m
superficie = 35,34m²
entrée = 0,75m

Orientation : E / O

UF concernées : 1741 (branche Est, côté Sud de l'entrée)
1742 (branche Sud)
1743 (branche Ouest)

UF associées : 1254 (fossé de l'enclos 52 coupé par 1742)
1453 (intersection des enclos 52 et 53)

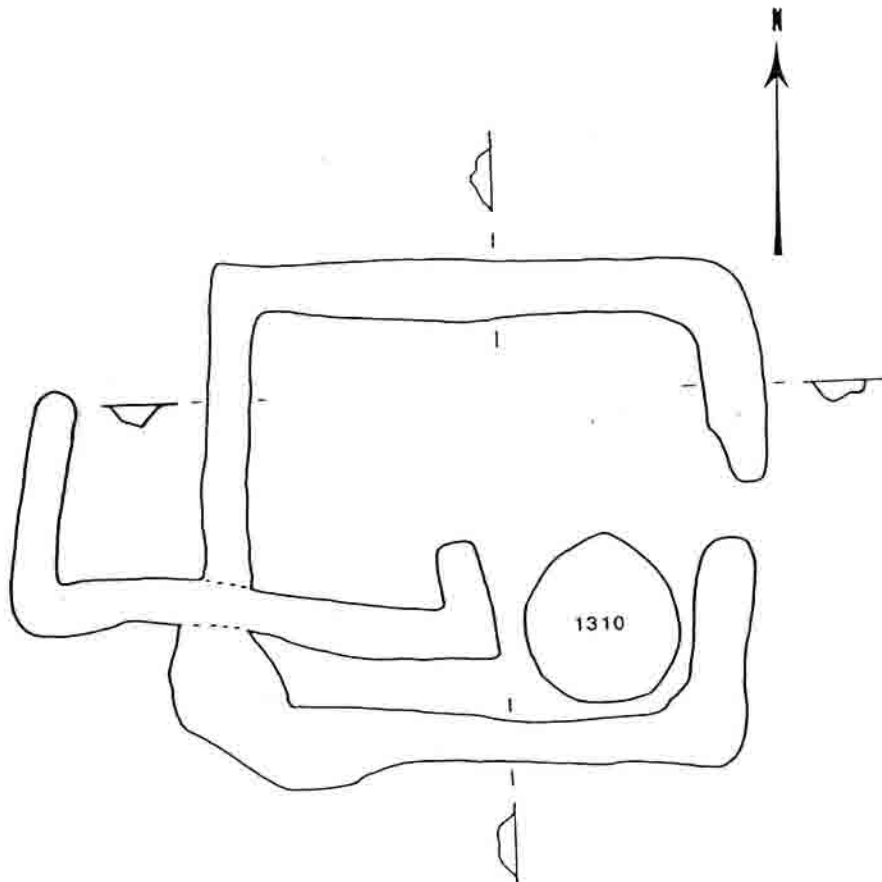
Observations : Difficulté à identifier le remplissage. Plan incomplet.
Postérieur à l'enclos 52.

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

Voir enclos 52

Inventaire du mobilier métallique :

Néant



Enclos 54

Carré : MU 618 - MU 619
MW 618 - MW 619

Dimensions : L = 6,20m
l = 5,70m
superficie = 35,34m²
entrée = 0,75m

Orientation : E / O

Profil des fossés : UF 1719 : l = 1m P = 0,28m
UF 1720 : l = 1,25m P = 0,27m
UF 1721 : l = 1,85m P = 0,20m
UF 1570 : l = 1m P = 0,20m

UF concernées : 1719 (branche Est, Sud de l'entrée)
1721 (branche Ouest)
1724 (branche Est, Nord de l'entrée)
1720 (branche Nord)
1570 (branche Sud)
1738 (intérieur de l'enclos)

UF associées : 1745 (fosse dans 1738)

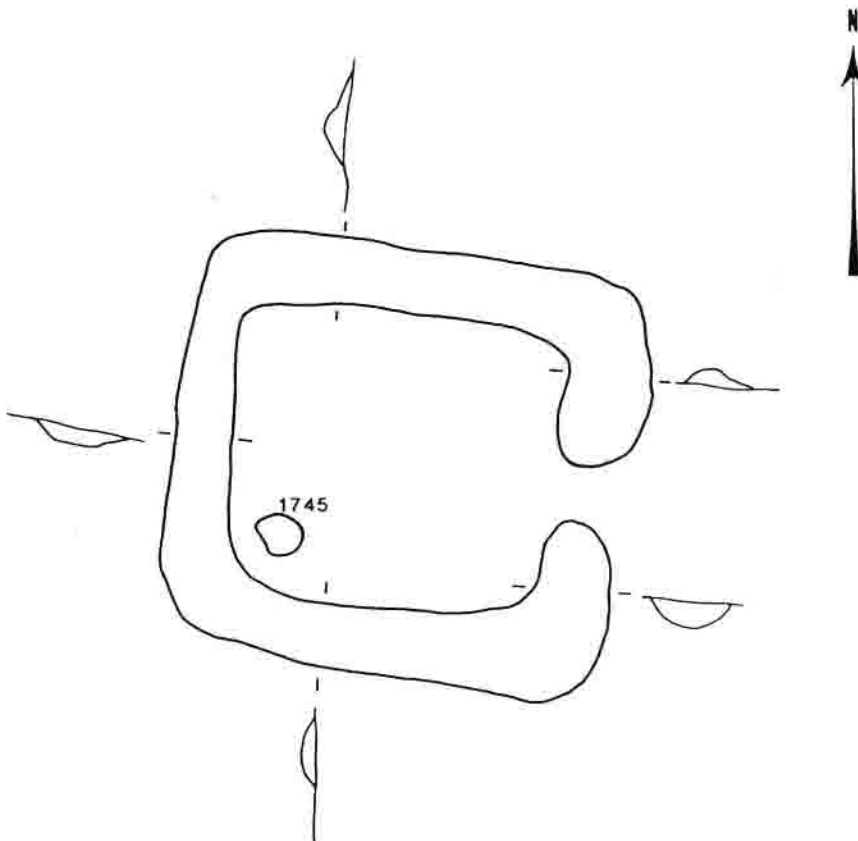
Observations : Légèrement incliné N.-E. / S.-O.

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1570 : PC - ecu carénée - 1B
UF 1720 : PSGROS - jatt rent - 1B
UF 1724 : MICAC B - pot - 1B
PCGROS - ecu bord rent - 1B
PGFIN - pot - 1B
PSFIN - ecu bord rent - 1F

Inventaire du mobilier métallique significatif :

non signifiant



Enclos 55

Carré : MU 616 - MU 617
MW 616 - MW 617

Dimensions: L = 7,90m
l = 7,70m
superficie = 60,06m²

Orientation : E / O

Profil des fossés : UF 1746 : l = 1,40m P = 0,38m
UF 1748 : l = 1,65m P = 0,35m
UF 1758 : l = 1,20m P = 0,38m
UF 1759 : l = 1,60m P = 0,45m

UF concernées : 1746 -1747 (branche Nord)
1748 (branche Ouest)
1758 (branche Est)
1759 (branche Sud)

Observations : Entrée non perceptible

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1746 : PCCN - jarr - 1B
PCGROS - jatt - 1B
PCGROS - jatt - 1B
PGFIN ou PC - ton - 1B

UF 1747 : PSGROS - pot 1B

UF 1748 : PGFIN - ass Lamb 5 / 7 - 1B

UF 1758 : PGFIN - ass Lamb 36 - 1B
PCMIFIN - coup - 1B
PSGROS - jatt - 1B

UF 1759 : MICAC - pot - 1B
PGFIN - ass Marli horiz - 1B
PGFIN - ecu car - 1B
PCLIS - ton - 1F
PGFIN - FH - 1P - chevrons estampés en rangées.

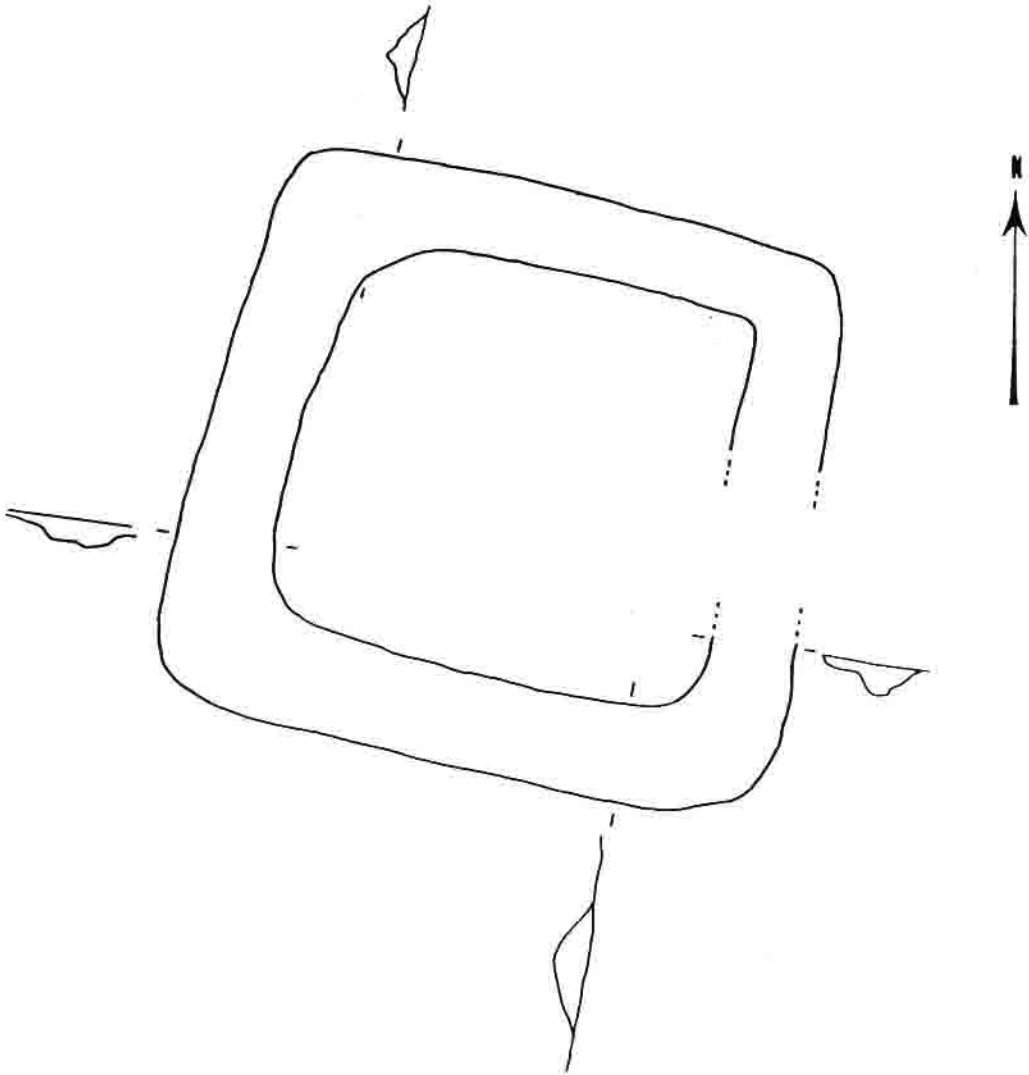
UF 1758 : PGFIN - ass Lamb 6 - 1B
PGFIN - ecu rent - 1B
PCENGOB - ass Lamb 5 - 1B
PGFIN - pot - 1B

Inventaire du mobilier métallique significatif :

UF 1759 fibule en bronze fondu

Monnaies : UF 1747 fourrée - inv : 1747-1 - poids : 0,41gr - module : 12 -
n° ref : LT 4858 - très difficile à lire.

Enclos 55



Enclos n° 56

Carré :	MU 619 - MU 620 MW 619 - MW 620 MU 620 - MU 621 MW 620 - MW 621
Dimensions :	L = 8,70 m l = 8,70m superficie = 75,70m ² entrée = 1,40m
Orientation :	E / O
Profil des fossés :	UF 1755 : l = 1,88m P = 0,55m UF 1757 : l = 1,50m P = 0,46m UF 1760 a : l = 1,80m P = 0,39m UF 1760 b : l = 1,37m P = 0,42m UF 1762 : l = 2,12m P = 0,50m
UF concernées :	1755 (branche Nord) 1757 (branche Est) 1760 (branche Ouest) 1762 (branche Sud) 1761 (fosse à l'intérieur de l'enclos)
UF associées :	1765 -1581 (fosses coupant 1757)
Observations:	Mobilier dans la partie supérieure de la branche Ouest uniquement.

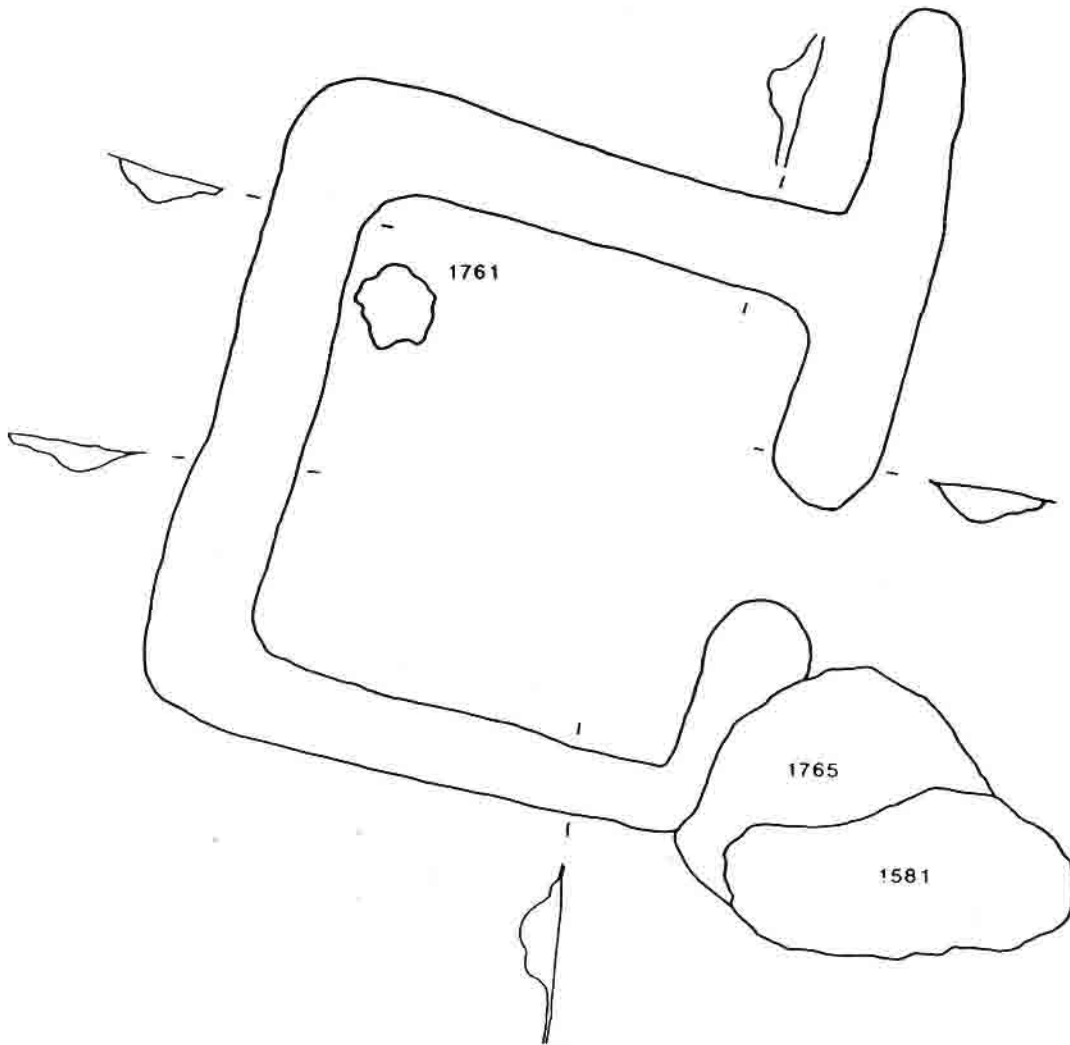
Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1760 :	MICAC - pot - 1B PCGROS - jatt rent - 1B PSGROS - pot - 1B PCGROS - pot - 1B PSGROS - pot - 1B PCPEINT - ton - 1B PCGROS - pot - 1B
-----------	---

Inventaire du mobilier métallique significatif :

non significatif

Enclos n° 56



Enclos n° 57

Carré :	MU 615 - MU 616 MW 615 - MW 616
Dimensions :	L = 9,65m l = 8,10m superficie = 78,165m ² entrée = 1,70m
Orientation :	E / O
Profil des fossés :	UF 1766 : l = 0,87m P = 0,44m UF 1767 : l = 1,10m P = 0,38m UF 1770 : l = 1,80m P = 0,40m UF 1780 : l = 1,10m P = 0,40m
UF concernées :	1766 (branche Ouest) 1767 (branche Nord) 1770 (branche Est) 1780 (branche Sud)
UF associées :	1790 (fosse dans l'entrée)
Observations :	Inclinaison N-O / S-E .

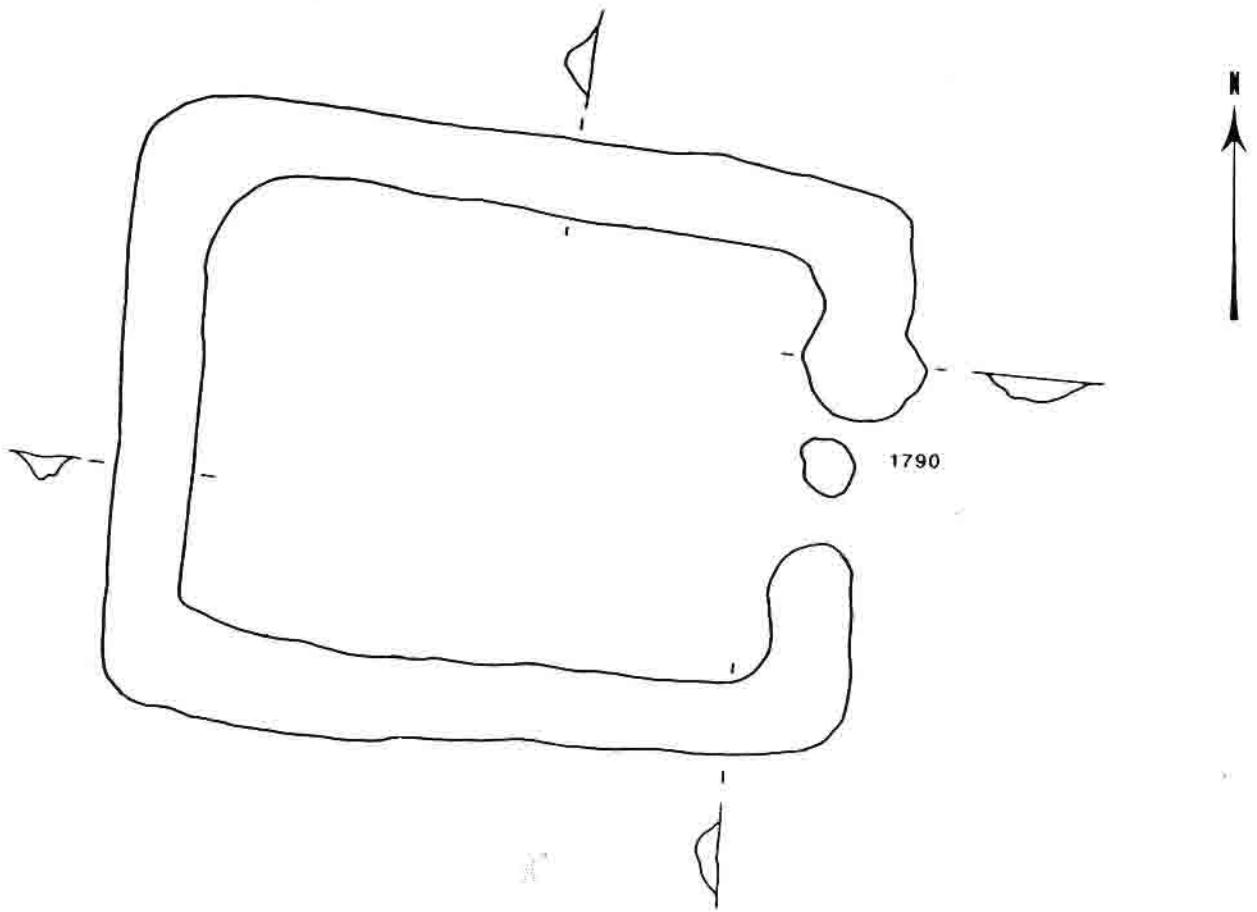
Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1766 :	PCCN - jarr - 1B - décor en courtes incisions sous col PGFIN H - ton - 1B PCCN - jarr - 1B PGMIFIN : pot - 1B
UF 1767 :	PCCN - jarr - 1B PSMIFIN - pot - 1B PCMIFINENGOB - couv - 1F PGFIN H - pot ou bout - 1F
UF 1770 :	PCMIFINENGOB - ton - 1B PCGROS - ton - 1B PGFIN - ton - 1B
UF 1780 :	PCCN - jarr - 1B PSGROS - pot - 1B

Inventaire du mobilier métallique significatif :

Non signifiant

Enclos n° 57



Enclos n° 58

Carré : MS 616 - MS 617
MU 616 - MU 617

Dimensions : L = 6,20m
l = 6,10m
superficie = 37,82m²

Orientation : E / O

Profil des fossés : UF 1774 : l = 0,95m P = 0,24m
UF 1781 : l = 0,70m P = 0,24m

UF concernées : 1774 (branche Est)
1775 (branche Sud)
1781 (branche Ouest)

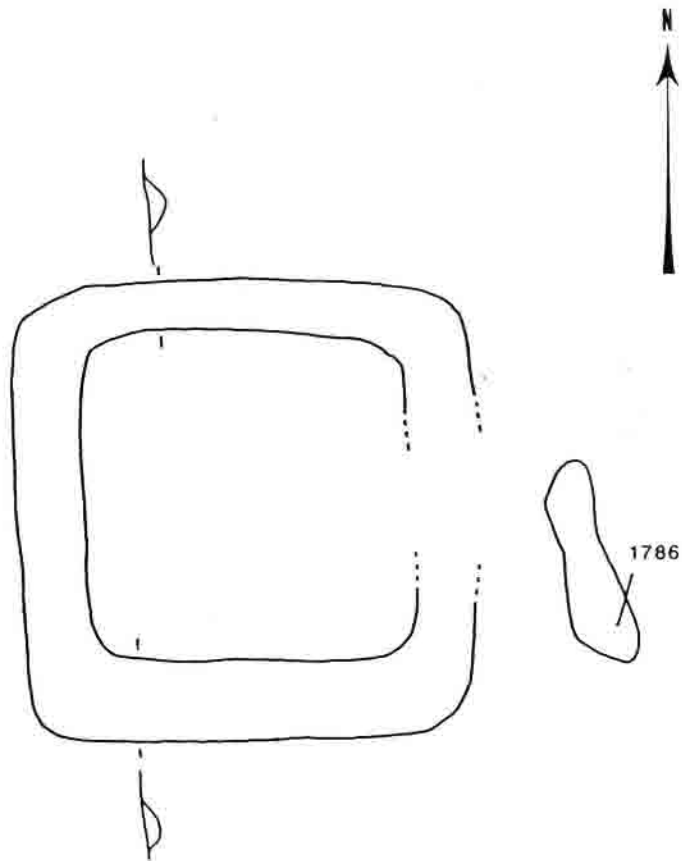
Observations : Entrée non perceptible

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1774 : PGFIN - ecu rent - 1B
UF 1775 : PGFIN H - ecu rent - 1B
UF 1781 : PCGROS - jatt - 1B

Inventaire du mobilier métallique :

Néant



Enclos n° 59

Carré : MU 618 - MU 619
MW 618 - MW 619

Dimensions : L = 6,20m
l = 5,60m
superficie = 34,72m²

Orientation : E / O

Profil des fossés : UF 1778 : l = 1m P = 0,34m
UF 1779 : l = 0,80m P = 0,10m

UF concernées : 1771 -1776 (angle S-E)
1777 (branche Ouest)
1778 (angle N-O)
1779 (branche Sud)

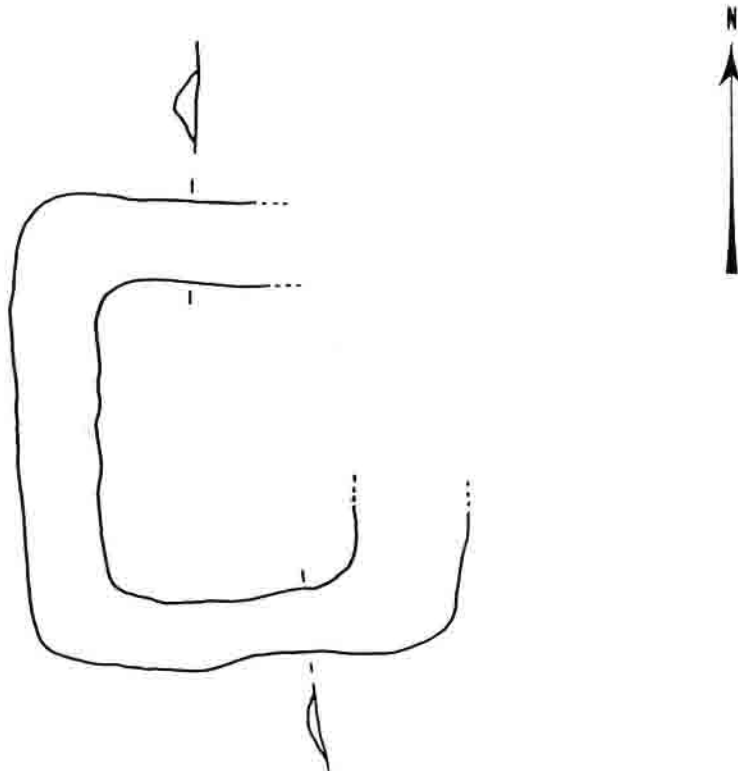
Observations : Difficulté à identifier le remplissage et à restituer l'ensemble du plan.

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif:

UF 1778 : PCLIS - 1P

Inventaire du mobilier métallique :

Néant



Enclos n°60

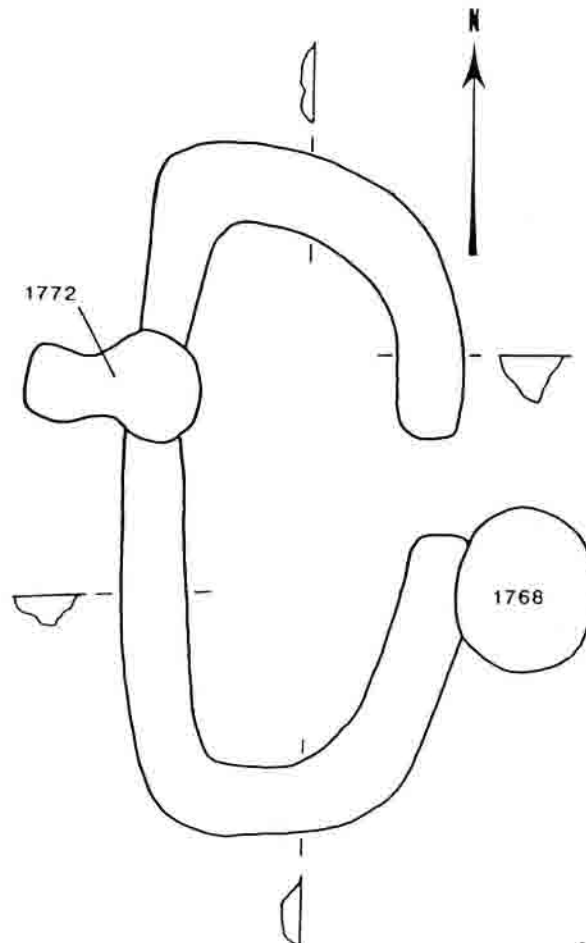
Carré :	MT 615 - MT 616 MU 615 - MU 616
Dimensions :	L = 9m l = 4m superficie = 36m ² entrée = 1,20m
Orientation :	E / O
Profil des fossés :	UF 1782 : l = 1m P = 0,44m UF 1785 : l = 1m P = 0,35m UF 1788 : l = 1,10m P = 0,26m UF 1789 : l = 1m P = 0,33m
UF concernées :	1782 (branche Est, côté Sud de la porte) 1785 (branche Ouest) 1788 (branche Nord et côté Nord de la porte) 1789 (branche Sud)
UF associées :	1768 (fosse coupant la branche Sud de la porte) 1772 (four coupant 1785)
Observations :	De forme ovale son axe longitudinal est N-S. Entrée à l'Est.

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 1782 :	PCCRU - cru - 1B
UF 1785 :	MICAC G - end noir - pot - 1B PSFIN - ecu rent - 1B
UF 1789 :	PSFIN - ecu rent - 1B PSFIN - ass Lamb 7 - 1B PSMIFIN - marm ou jatt - 1B

Inventaire du mobilier métallique significatif:

UF.1782	Une attache de ceinture en fer Une clé en fer
---------	--



Enclos n° 61/66 (ensemble 61-66-68-69-70-71-72)

Carré :	MR 609 - MR 610 MS 609 - MS 610 MR 610 - MR 611 MS 610 - MS 611	
Dimensions :	<u>Enclos 61</u> L = 5,70m l = 5m superficie = 28,50m ² entrée à l'Est = 1,30m	<u>Enclos 66</u> L = 9,10m l = 6,80m superficie = 61,88m ² entrée à l'Est = 1,70m
Orientations :	E / O	
Profil des fossés :	<u>Enclos 61/66</u> UF 2037 : l = 0,60m P = 0,30m UF 2026 : l = 0,80m P = 0,50m UF 2038 : l = 0,55m P = 0,32m UF 2039 : l = 0,45m P = 0,25m	
UF concernées :	<u>Enclos 61/66</u> 2006 - 2037 (branche Nord) 2026 (branche Est en décrochement) 2038 (branche Sud) 2039 (branche Ouest)	
UF associées :	<u>Enclos 61/66</u> 2042 - 2043 (fosses à offrandes devant la porte Nord)	

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

	<u>Enclos 61/66</u>
UF 2006 :	PC - bol caréné - 1B PGFIN - ton - 2B PGFIN - pot - 1B PGFIN LF - ass - 1F
UF 2009 :	MICAC B - jatt - 2B PSGROS - pot - 1B PCMIFIN - ass - 1B PCENGOB - ass imit Lamb 5 - 6B PCENGOB - ass imit Lamb 7 - 7B PCCRUENGOB - cru - 3B PCCRU - cru - 1B PGFIN - ass imit Lamb 7 - 3B PGFIN H ou LF - ton - 1B PGFIN - ass Lamb 5 - 1B PGFIN - ass Lamb 7 - 1B PGFIN - ass - 1B PCENGOB - ass Lamb 7 - 1B PC - 1 décor - chevrons estampés opposés SIGILLEE - ass ou coup - 1B - HA 1 SIGILLEE - ass - 1B - HA 1
UF 2026 :	PGFIN - ton - 1B
UF 2037 :	PGFIN - 1 décor - carrés striés en opposition
UF 2038 :	PCMIFIN - marm trip - 1B PCMIFIN - marm - 1B PCENGOB - ass Lamb 5 - 1B PCENGOB - ass Lamb 7 - 1B PGMIFIN - ecu rent - 1B PGMIFIN - ass Lamb 5 - 2B PGMIFIN - ass Lamb 7 - 1B

UF 2039 : PGFIN - pot - 1B
PGFIN - bol hem - 1B
PGFIN - ass - 1B
CAMPBOIDE - ass Lamb 5 - 1B

Inventaire du mobilier métallique significatif : non signifiant

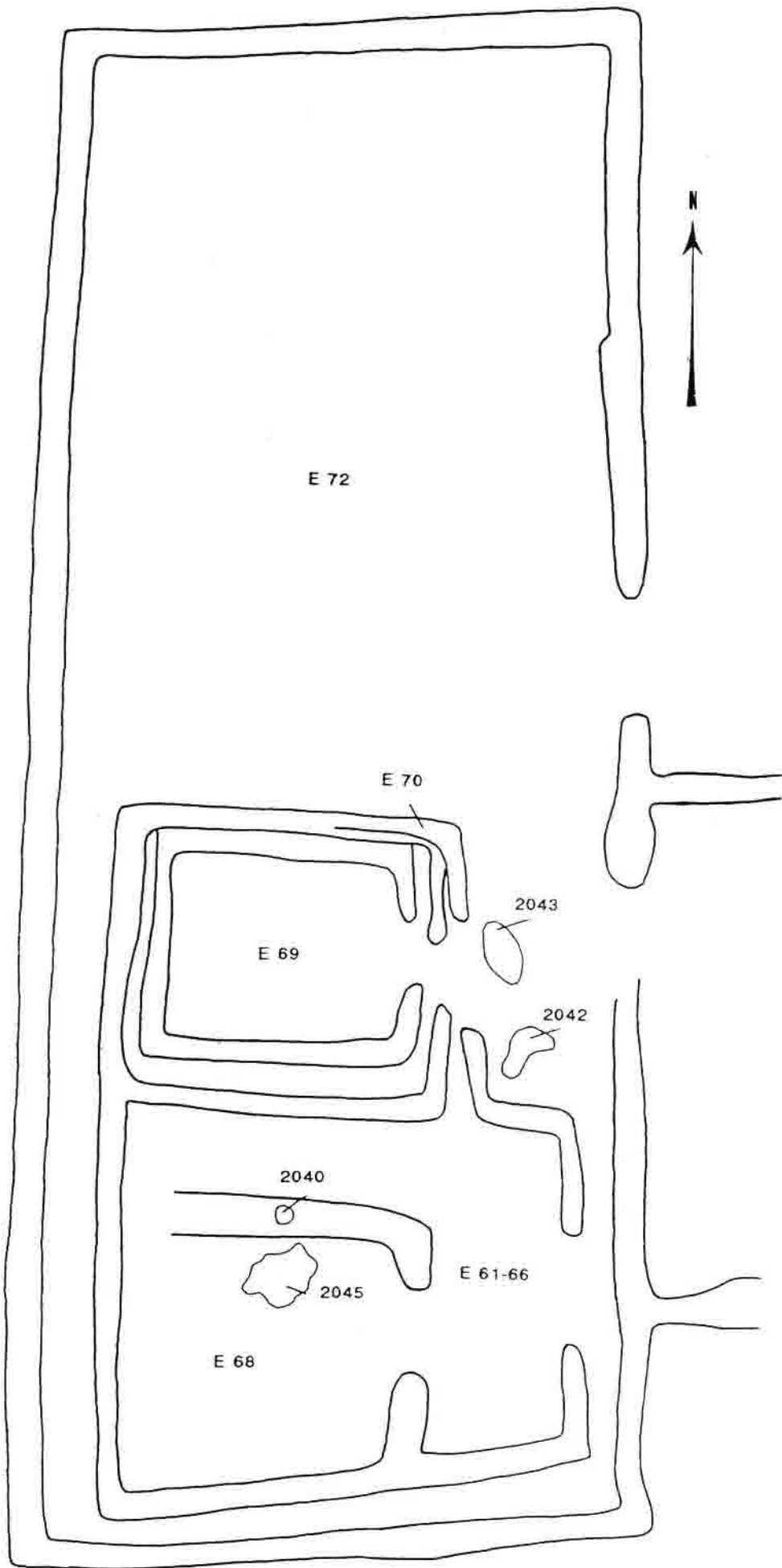
Ossements : Ossements trouvés dans le remplissage du fossé - poids : 1gr

UF.2010 Clavette fer
UF.2013 Patère en bronze décorée

Enclos 6:

Monnaies : UF.2009 1 bronze - inv : 2009-1 - poids : 6,52gr

Ossements : UF.2006 ossements trouvés dans le remplissage du fossé
poids : 5gr



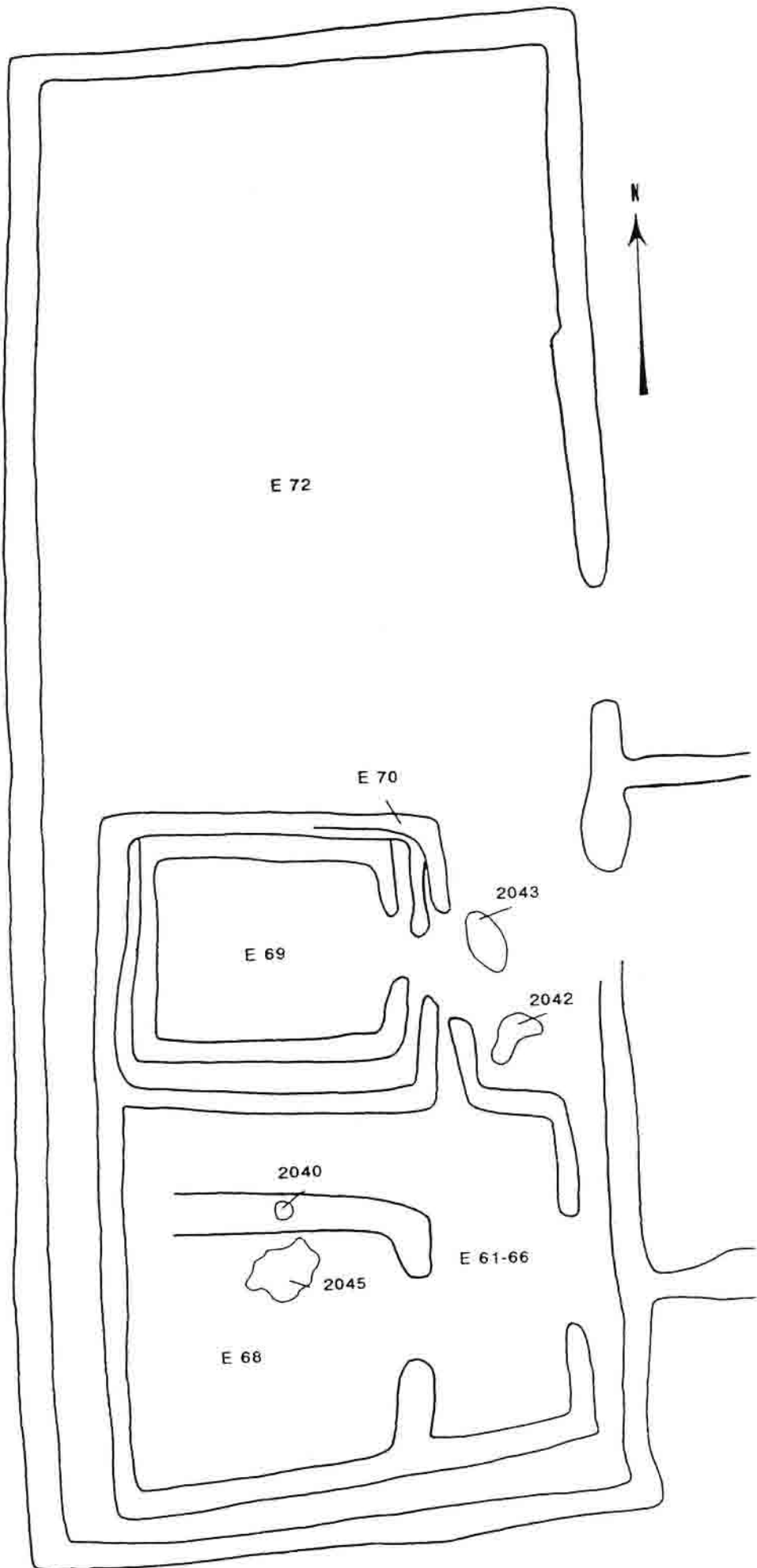
Enclos 68 (ensemble 61-66-68-69-70-71-72)

Carré :	MR 609 - MR 610 MS 609 - MS 610 MR 610 - MR 611 MS 610 - MS 611
Dimensions :	L = 5,50m l = 5m superficie = 27,50m ² entrée à l'Est
Orientations :	E / O
Profil des fossés :	UF 2040 : l = 0,65m P = 0,40m UF 2038 : l = 0,55m P = 0,32m UF 2039 : l = 0,45m P = 0,25m
UF concernées :	2036 (branche Sud de la porte) 2040 (branche Nord) 2038 (branche Sud) (branche Ouest)
UF associées :	2045 (fosse à offrandes dans l'enclos)

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :
non significatif

Inventaire du mobilier métallique :
Néant

Ossements : Incinération dans le fossé Nord - inv : 2040.1 - poids : 55gr



Enclos 69 (ensemble 61-66-68-69-70-71-72)

Carré : MR 609 - MR 610
MS 609 - MS 610
MR 610 - MR 611
MS 610 - MS 611

Dimensions : L = 4,50m
l = 3,80m
superficie = 17,10m²
entrée à l'Est = 0,90m

Orientations : E / O

Profil des fossés : UF 2035 : l = 0,35m P = 0,10m
UF 2041 : l = 0,30m P = 0,12m

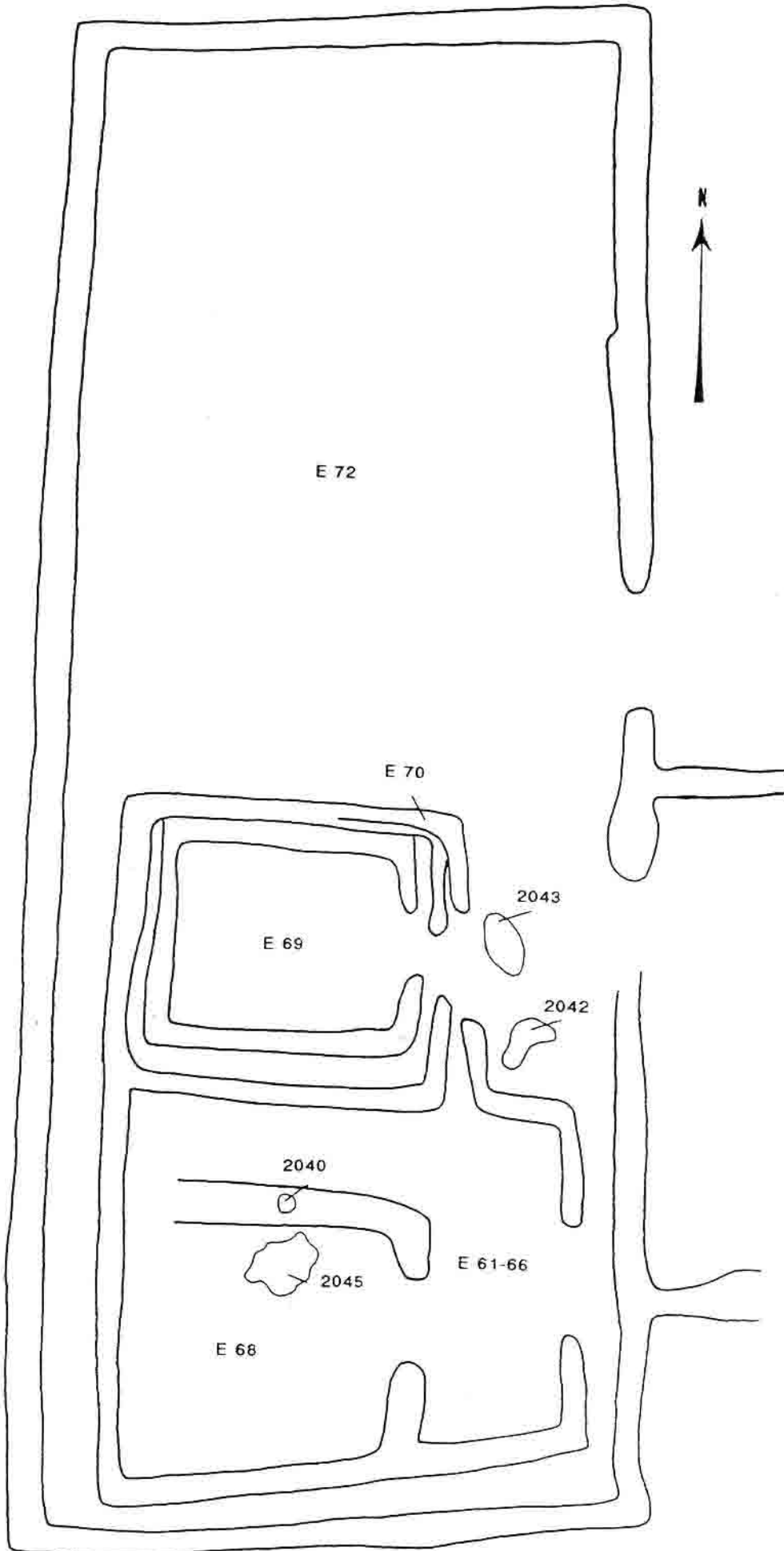
UF concernées : 2035 (branche Nord)
2041 (branches Sud et Ouest)

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 2041 : PGFIN - bol - 1B
PGFIN - coup - 1B
PCMIFIN - ass / coup - 1B

Inventaire du mobilier métallique :

Néant



Enclos 70 (ensemble 61-66-68-69-70-71-72)

Carré : MR 609 - MR 610
MS 609 - MS 610
MR 610 - MR 611
MS 610 - MS 611

Dimensions : L = 5,10m
l = 4,30m
superficie = 21,93m²
entrée à l'Est = 1m

Orientations : E / O

Profil des fossés : UF 2046 (Sud) : l = 0,27m P = 0,12m
UF 2046 (Nord) : l = 0,20m P = 0,10m

UF concernées : 2046 (branches Nord Sud et Est)
2039 (branche Ouest)

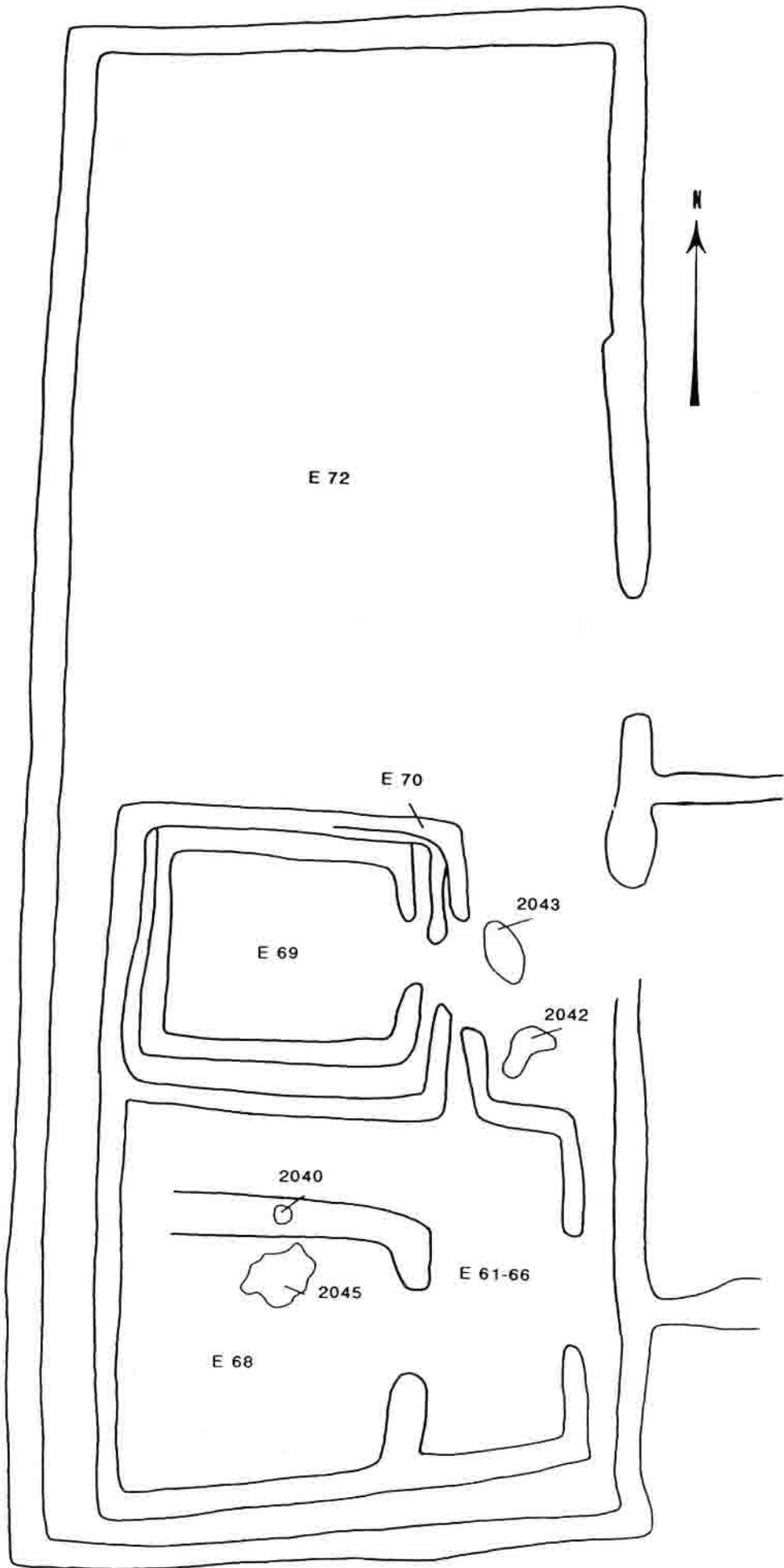
Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

Non significatif

Inventaire du mobilier métallique :

Néant

Monnaies : UF 2039 1 potin - inv : 2039-1 - poids : 2,19gr - module : 17



Enclos 72 (ensemble 61-66-68-69-70-71-72)

Carré : MR 609 - MR 610
MS 609 - MS 610
MR 610 - MR 611
MS 610 - MS 611

Dimensions : L = 25m
l = 10m
superficie = 250m²
deux entrées à l'Est = 2m et 1,80m

Orientations : E / O

Profil des fossés : UF 2033 (Est) : l = 1m P = 0,30m
UF 2033 (Sud) : l = 0,40m P = 0,15m
UF 2044 : l = 0,45m P = 0,15m

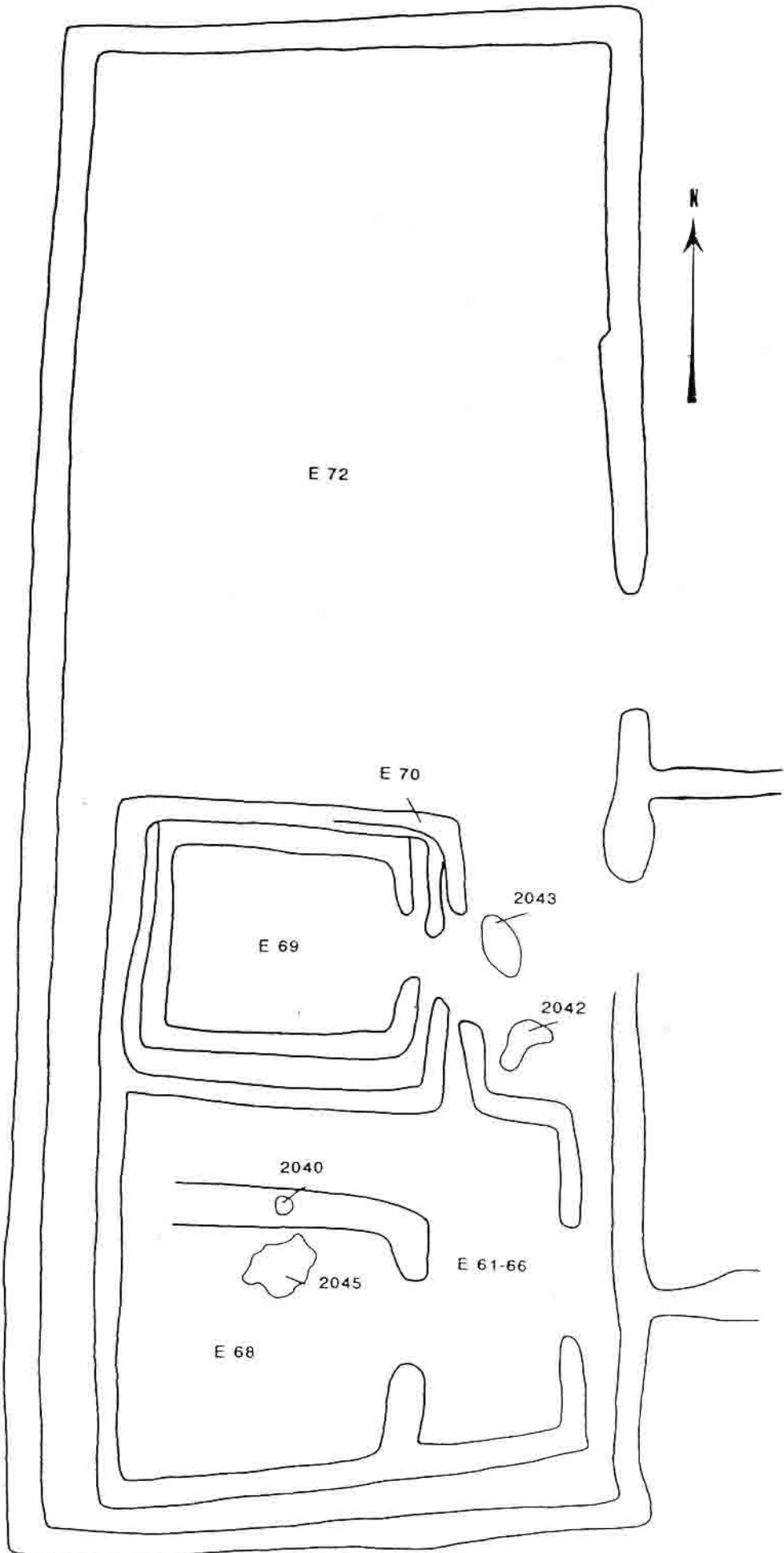
UF concernées : 2033 (branche Est et Sud)
2044 (branche Ouest)

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

UF 2033 : PSGROS - pot - 1B
PCENGOB - ass Lamb 5 / 7 - 1B
PCLIS - ass Lamb 7 - 1B
PC - bol hem - 1B
PCENGOB int - gob - 2P
PCCRU - cru - 1 anse - décors de tétons pincés
PCCRU - cru - 1 anse en ruban
PGFIN - ass Lamb 7 - 2B
PSFIN - ass Lamb 7 - 1B
PGFIN H - pot - 1B
PGFIN H - gob - 1B
PCENGOB - ass Lamb 7 - 1B
PSMIFIN - pot - 1B

Inventaire du mobilier métallique significatif:

UF 2009 : 1 scorie
1 tôle bronze - 1 tôle fer - 1 agrafe fer



Enclos n°62

Carré :	MS 609 - MS-610 MT 609 - MT 610
Dimensions :	L = 5,80m l = 5m superficie = 29m ² entrée = 1,55m
Orientation :	E / O
Profil des fossés :	UF 2013 (Sud) : l = 0,57m P = 0,34m UF 2013 (Ouest) : l = 0,65m P = 0,40m
UF concernées :	2012 (décapage de l'enclos) 2013 (fossé N/S/E/O)

Inventaire des formes et des décors du mobilier céramique significatif :

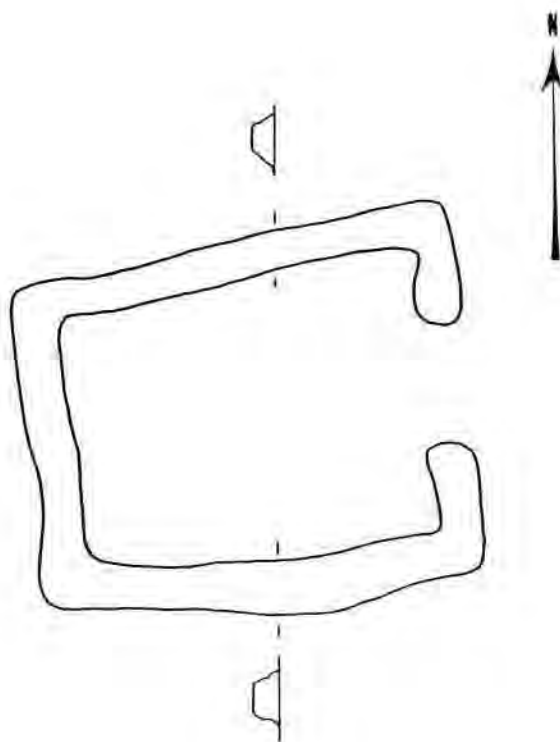
UF 2013 :	PGFIN - 1 décor - ondé lissé incisé PC - 1 décor - rangée de points estampés à la molette
-----------	--

Inventaire du mobilier métallique significatif :

UF.2013	Un burin
UF.2016	Une fibule en bronze Une fibule en fer

Monnaies :	UF.2013	1 potin - inv : 2013-2 - n° ref : A 1 potin - inv : 2013-3 - n° ref : A Lot de deux potins et un anneau soudés par oxyde
-------------------	---------	--

Ossements :	UF.2013 ossements trouvés dans le remplissage du fossé poids : 5gr
--------------------	---



Enclos n°63

Carré : MT 609 - MT 610
MU 609 - MU 610

Dimensions : L = 3,80m
l = 3,70m
superficie = 14,06m²
entrée = 1m

Orientation : E / O

Profil des fossés : UF 2015 : l = 0,30m P = 0,10m

UF concernées : 2015 (fossé N/S/E/O)

UF associées : 2018 (fosse à l'Est immédiat de la porte)
2019 (fossé coupant l'enclos)
2023 (fosse à l'intérieur de l'enclos)

Inventaire des formes et décors du mobilier céramique significatif :

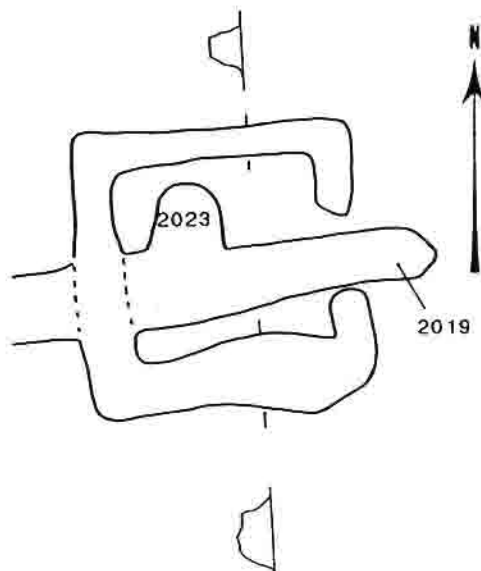
UF 2015 : MICAC B - jatt - 1B
PCMIFIN - ecu rent - 1B
PGFIN - pot - 1B
PGFIN - marm ou jatt - 1B

Inventaire du mobilier métallique significatif :

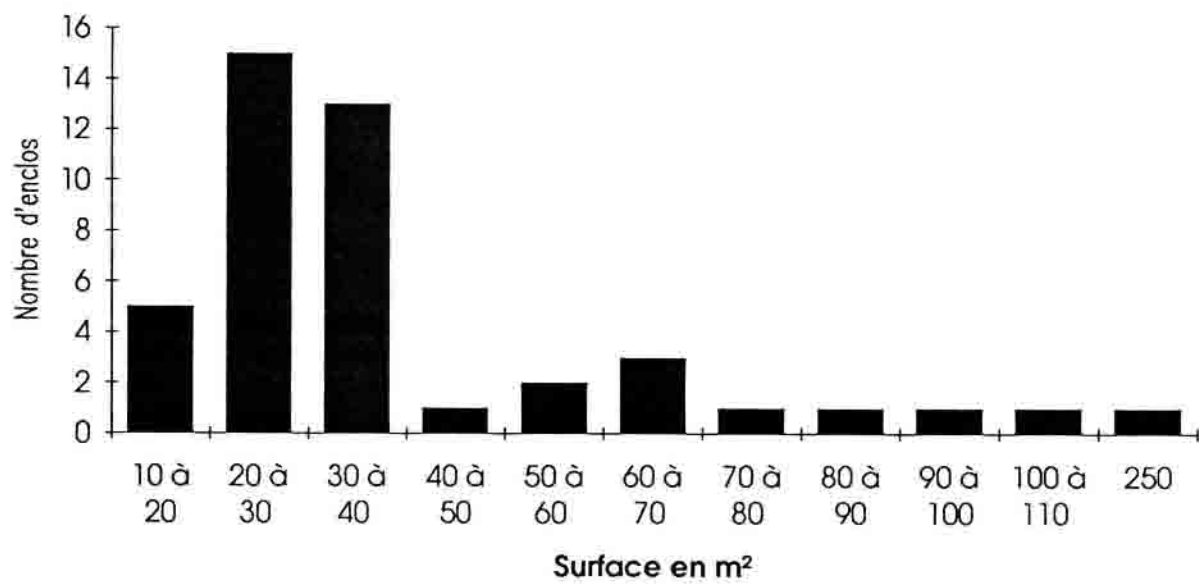
Non significatif

Ossements :

ossements trouvés dans le remplissage du fossé - poids : 11gr



Nombre d'enclos par classe de surface



E Inventaire des fosses-foyers-fours

Les Fosses

Fosse n°1003 - 1016

Carré : NA 615 - NA 616
NB 615 - NB 616

Localisation : PA - B1 : MW 614 = 20,26m B2 NA 614 = 12,52m
PB - B1 : MW 614 = 22,38m B2 NA 614 = 15,73m

Forme : Oblongue

Dimensions : L = 2,60m
l = 0,65m
P = 0,23m

Contenu : Céramiques : PC ton - 1B
Métal : non significatif
Monnaies : 1003-3 : 1 potin - poids : 3,44gr - module : 18
n° ref : LT 2935

Chrono-strat : Sans relation

Identification : Rejet de foyer

Fosse n° 1010

Carré : MS 615 - MS 616
MT 615 - MT 616

Localisation : PA - B1 : MS 616 = 7,60m B2 : MS 615 = 5,18m
PB - B1 : MS 616 = 8,60m B2 : MS 616 = 5,96m

Forme : Circulaire

Dimensions : D = 1m
P = 0,24m

UF Associées : 1004-1007-1008-1013-1014 (UF de l'enclos 40)

Contenu : Néant

Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 1015

Carré : MT 614 - MT 615
MU 614 - MU 615

Localisation : PA - B1 : MS 615 = 8,46m B2 : MT 615 = 1,53m

Forme : Circulaire

Dimensions : D = 0,25m
P = 0,19m

Contenu : Céramiques
PC fin lissée : assiette imitation Lamboglia 6 (Barral, pl.131, type 16)
PG fin : ecu rent 1B
PC peint : FH - 1F
Métal : non significatif

Identification : Dépôt d'offrande appartenant au groupe de 4 fosses au Sud Est immédiat de la porte de l'enclos 40.

Fosse n° 1017

Carré : MS 615 - MS 616
MT 615 - MT 616

Localisation : PA - B1 : MT 615 = 2,17m B2 : MS 615 = 9,45m
PB - B1 : MT 615 = 2,17m B2 : MS 615 = 8,92m

Forme : Oblongue

Dimensions : L = 1m
l = 0,60m
P : 0,21m

Contenu : Céramiques
CAMP B-OÏDE coupelle Lamboglia 2 - 1 COM
PSGROS petit pot ovoïde - 1 COM
Métal : non significatif

Identification : Dépôt d'offrande appartenant au groupe de 4 fosses au Sud Est immédiat de la porte de l'enclos 40.

Fosse n° 1018

Carré : MT 614 - MT 615
MU 614 - MU 615

Localisation : PA - B1 : MT 615 = 2,35m B2 : MS 615 = 7,79m

Forme : Circulaire

Dimensions : D = 0,35m
P = 0,14m

Contenu : Céramiques
PC cruche à lèvres moulurée - 1 COM
Métal : non significatif

Identification : Dépôt d'offrande appartenant au groupe de 4 fosses au Sud Est immédiat de la porte de l'enclos 40.

Fosse n° 1019

Carré : MS 615 - MS 616
MT 615 - MT 616

Localisation : PA - B1 : MS 615 = 8,54m B2 : MT 615 = 1,90m

Forme : Circulaire

Dimensions : D = 0,50m
P = 0,20m

Contenu : Céramiques : PCCRU - 1 COM
Métal : néant

Identification : Appartient au groupe des 4 fosses au Sud Est immédiat de la porte de l'enclos 40 mais ne contient pas de dépôt d'offrande.

Fosse n° 1025 - 1039

Carré : MT 614 - MT 615
MU 614 - MU 615
Dimensions : Repérée en sondage
UF associées : UF de l'enclos 38
Contenu : Néant
Chrono-strat : Coupe la branche Nord de l'enclos 38
Identification : Ne peut être identifiée.

Fosse n° 1030

Carré : MS 618 - MS 619
MT 618 - MT 619
Localisation : PA - B1 : MS 618 = 3,60m B2 : MS 619 = 7,12m
Forme :
Dimensions : Dépôt sans fosse d'installation apparente
Contenu : Céramiques : PCMOD pot ovoïde 1B
Métal : néant
Chrono-strat : Sans relation
Identification : Dépôt d'offrande

Fosse n° 1037

Carré : MS 618 - MS 619
MT 618 - MT 619
Localisation : PA - B1 : MS 618 : 3,69m B2 : 7,39m
Forme :
Dimensions : Dépôt sans fosse d'installation apparente
Contenu : Céramiques
PCGROS pot ou gob - 1B+P
Métal : néant
Identification : Dépôt d'offrande

Fosse n° 1046

Carré : MR 618 - MR 619
MS 618 - MS 619
Localisation : PA - B1 : MS 618 = 7m B2 : MS 619 = 6m
PB - B1 : MS 618 = 7,94m B2 : MS 619 = 5,78m
Forme : Oblongue
Dimensions : L = 1,70m
l = 1m
P = 0,37m
Contenu : Céramiques
PSFIN lustrée
Métal : non significatif
Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 1072-1073-1086-1087

Carré : MS 618 - MS 619
MT 618 - MT 619
Localisation : PA - B1 : MS 617 = 11,96m B2 : MS 618 = 5,68m
Forme : Circulaire
Dimensions : D = 1,65m
P = 0,31m
Contenu : Céramiques - Métal
Non signifiant
Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 1079-1080-1085-1106

Carré : MS 617 - MS 618
MT 617 - MT 618
Localisation : PA - B1 : MS 617 = 7,08m B2 : MS 618 = 11,12m
PB - B1 : MS 617 = 6,79m B2 : MS 618 = 9,82m
Forme : Oblongue
Dimensions : L = 3,20m
I = 2,20m
P = 0,22m
Contenu : Céramiques
Non signifiant
Métal : non signifiant
Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 1089

Carré : MT 614 - MT 615
MU 614 - MU 615
Localisation : PA - B1 : MT 615 = 7,40m B2 : MS 614 = 10 m
PB - B1 : MT 615 = 7,30m B2 : MS 614 = 10,45m
Forme : Circulaire
Dimensions : D = 0,80m
P = 0,41m
UF associées : UF de l'enclos 38
Contenu : Néant
Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 1091

Carré : MS 617 - MS 618
MT 617 - MT 618

Localisation : PA - B1 : MS 617 = 6,90m B2 : MS 618 = 5,60m
PB - B1 : MS 617 = 4,65m B2 : MS 618 = 6,90m

Forme : Oblongue

Dimensions : L = 2,70m
l = 3,60m
P = 0,73m

UF Concernées : 1074-1082-1083-1084-1094-1097-1098-1101-1103-1126-
1127-1128-1129-1131

Contenu : Céramiques
PSGROS - pot - 1B - col incurvé peu marqué
PGFIN - écu rent - 2B
PGFIN - ton - 1B
Métal : néant

Chrono-strat : Sans relation

Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 1109

Carré : MT 614 - MT 615
MU 614 - MU 615

Localisation : PA - B1 : MT 614 = 9,42m B2 : MT 615 = 6,62m

Forme : Circulaire

Dimensions : D = 0,51m
P = 0,26m

UF associées : 1038-1041-1047 (enclos 41)

Contenu : Céramiques
PCMIFIN pot - 1 COM
Métal : non significatif

Chrono-strat : Dans enclos 41

Identification : Dépôt d'offrande

Fosse n° 1122

Carré : MS 611 - MS 612
MT 611 - MT 612

Localisation : PA - B1 : MS 612 = 9,59m B2 : MT 612 = 2,32m
PB - B1 : MS 612 = 10,40m B2 : MT 612 = 2,40m

Forme : Ovale

Dimensions : L = 0,60m
l = 0,40m
P = 0,18m

UF associées : UF de l'enclos 25

Contenu : Céramiques
MICAC B pot - 1B
PSGROS - end noir - pot - 1COM
Métal : néant

Chrono-strat : Sans relation

Identification : Dépôt d'offrande

Fosse n° 1136

Carré : MU 615 - MU 616
MW 615 - MW 616

Localisation : PA - B1 : MT 615 = 7,97m B2 : MT 614 = 12,86m
PB - B1 : MT 615 = 8,25m B2 : MT 614 = 13,20m

Forme : Circulaire

Dimensions : D = 0,45m
P = 0,19m

Contenu : Céramiques
PC - FH - 1F
Métal : néant

Chrono-strat : Sans relation

Identification : Dépôt d'offrande

Fosse n° 1167

Carré : MS 619 - MS 620
MT 619 - MT 620

Localisation : Grande fosse dans enclos 49

Forme : Oblongue

Dimensions : L = 4m
l = 3,50m
P = 0,62m

UF associées : UF de l'enclos 49

Contenu : Céramiques : PCFIN enduit noir - ton - 1 COM
Métal : néant

Chrono-strat : Dans l'enclos 49

Identification : Dépôt d'offrande

Fosse n° 1250-1251-1259-1260-1262

Carré : MR 620 - MR 621
MS 620 - MS 621

Localisation : PA - B1 : MS 620 = 11,40m B2 : MS 621 = 8,20m
PB - B1 : MS 620 = 3,90m B2 : MS 621 = 8,50m

Forme : Circulaire

Dimensions : D = 1,50m
P : 0,77m

Contenu : Céramiques
UF 1251 : PCMIFIN mar trip lèvre triangulaire à Marli
moulurée.
Métal : néant

Chrono-strat : Sans relation

Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n°1256

Carré : MT 615 - MT 616
MU 615 - MU 616

Localisation : PA - B1 : MT 615 = 4,48m B2 : MT 614 = 13,33m
PB - B1 : MT 615 = 4,84m B2 : MT 614 = 14,77m

Forme : Ovale

Dimensions : L = 1m
I = 0,60m
P = 0,21m

Contenu : Céramiques
PSMIFIN lissée - pot caréné - 1 COM décor à pression
en 4 rangées.
PC lissée - (egob ?) - jatte - 1F liaison panse-col par
bague.

Chrono-strat : Métal : néant
Sans relation

Identification : Dépôt d'offrande

Fosse n° 1267

Carré : MT 622 - MT 623
MU 622 - MU 623

Localisation : PA - B1 : MU 622 = 5,61m B2 : MU 623 = 5,58m

Forme :

Dimensions : Sans fosse d'installation apparente

Contenu : Céramiques : néant
Métal : ressort de fibule

Chrono-strat : Sans relation

Identification : Dépôt d'offrande

Fosse n° 1298

Carré : MS 621 - MS 622
MT 621 - MT 622

Localisation : PA - B1 : MS 621 = 3,58m B2 : MT 621 = 8,90m

Forme : Circulaire

Dimensions : 0,25m

Contenu : Néant

Chrono-strat : Sans relation

Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 1310

Carré : MT 622 - MT 623
MU 622 - MU 623
Localisation : PA - B1 : MT 622 = 3,96m B2 : MU 622 = 7,42m
PB - B2 : MT 622 = 2,76m B2 : MU 622 = 8,47m
Forme : Circulaire
Dimensions : D = 2m
P : 0,68m
UF associées : 1253-1254-1255-1271-1272 (enclos 52)
Contenu : Néant
Chrono-strat : Sans relation
Identification : Peut être non anthropique

Fosse n° 1452-1571-1572-1573-1574-1575

Carré : MS 621 - MS 622
MT 621 - MT 622
Localisation : PA - B1 : MS 621 = 5,30m B2 : MT 621 = 9,20m
PB - B1 : MS 621 = 4,92m B2 : MT 621 = 8,95m
Forme : Ovale
Dimensions : L = 0,50m
l = 0,35m
UF associées : 1252-1312-1281-1269-1263 (enclos 51)
Contenu : Céramiques : non significatif
Métal : anse en bronze
Identification : Incinération

Fosse n° 1454

Carré : MR 620 - MR 621
MS 620 - MS 621
Localisation : PA - B1 : MS 619 = 11m B2 : MS 620 = 4,05m
PB - B1 : MS 619 = 11,30m B2 : MS 620 = 4,85m
Forme : Ovale
Dimensions : L = 1,10m
l = 0,70m
P = 0,28m
Contenu : Céramiques : néant
Métal : non significatif
Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 1567

Carré : MR 619 - MR 620
MS 619 - MS 620
Localisation : PA - B1 : MS 620 = 4,14m B2 : MS 621 = 11,02m
PB - B1 : MS 620 = 4,66m B2 : MS 621 = 11,02m
Forme : Ovale
Dimensions : L = 1,40m
I = 0,90m
P = 0,20m
Contenu : Céramiques
PCCRU - FH 1F
Métal : néant
Chrono-strat : Contigüe à 1454
Identification : Dépôt d'offrande

Fosse n° 1577

Carré : MS 621 - MS 622
MT 621 - MT 622
Localisation : PA - B1 : MT 622 = 5,55m B2 : MT 621 = 6,58m
Forme : Oblongue
Dimensions : L = 3,50m
I = 0,90m
P = 0,62m
Contenu : Céramiques
PCCRU ou amph - 1anse en ruban - 3 bourrelets
Métal : non signifiant
Chrono-strat : Sans relation
Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 1580-1581-1765-1707

Carré : MW 619 - MW 620
NA 619 - NA 620
Localisation : PA - B1 : MW 618 = 15,05m B2 : MW 620 = 5,60m
PB - B1 : MW 618 = 16,20m B2 : MW 620 = 4,80m
Forme : Oblongue
Dimensions : L = 5,10m
I = 3,80m
P = 0,26m
Contenu : Céramiques - Métal
Non signifiant
Chrono-strat : Coupe 1557 branche Est de l'enclos 56
Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 1709

Carré : MS 621 - MS 622
MT 621 - MT 622
Localisation : PA - B1 : MS 621 = 7,30m B2 : MT 622 = 7,80m
PB - B1 : MS 621 = 8,85m B2 : MT 622 = 6,60m
Forme : Ovale
Dimensions : L = 1,90m
l = 1,10m
P = 0,20m
UF associées : 1277 foyer ou four sur 1709
Contenu : Néant
Chrono-strat : Sous 1277
Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 1716

Carré : MS 608 - MS 609
MT 608 - MT 609
Localisation : PA - B1 : MT 608 = 10,87m B2 : MT 609 = 9,15m
Forme : Circulaire
Dimensions : D = 0,50m
P = 0,16m
UF associées : 1711 UF de décapage de l'enclos n°1
Contenu : Céramiques
Non signifiant
Métal : néant
Bois
Coffrage en incinération
Chrono-strat : Sous 1711
Identification : Incinération

Fosse n° 1723

Carré : MS 608 - MS609
MT 608 - MT 609
Localisation : PA - B1 : MT 608 = 11,18m B2 : MU 609 = 19,97m
Forme : Circulaire
Dimensions : D = 0,50m
P = 0,17m
UF associées : 1711 UF de décapage de l'enclos n° 1
1722 fossé dans le lequel est installé 1723
Contenu : Céramiques
PCENGOB - ass im Lamb 5 - 1B
PGFIN - pot - 1B
Métal : néant
Identification : Incinération

Fosse n° 1725

Carré : MS 608 - MS 609
MT 608 - MT 609

Localisation : PA - B1 : MT 608 = 9,60m B2 : MT 609 = 8,75m
PB - B1 : MT 608 = 9,71m B2 : MT 609 = 8,98m
PC - B1 : MT 608 = 10,05m B2 : MT 609 = 8,52m
PD - B1 : MT 608 = 10,27m B2 : MT 609 = 8,85m

Forme : Oblongue

Dimensions : L = 0,90m
l = 0,50m
P = 0,10m

UF associées : 1711 UF de décapage de l'enclos n° 1

Contenu : Céramiques
non significatif
Métal : néant
Ossements

Identification : Incinération

Fosse n° 1784-1791

Carré : MW 621 - MW 622
NA 621 - NA 622

Localisation : PA - B1 : NA 621 = 6,50m B2 : MW 621 = 6m
PB - B1 : NA 621 = 12,80m B2 : MW 621 = 7,50m

Forme : Oblongue

Dimensions : L = 6,20m
l = 3,50m (fouille partielle)

UF associées : 1791 partie Nord / Ouest de la fosse

Contenu : Céramiques
PC - ton - 1B
Métal : 1 fibule en fer

Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 1786

Carré : MT 616 - MT 617
MU 616 - MU 617

Localisation : PA - B1 : MU 617 = 5,60m B2 : MU 616 = 7,10m
PB - B1 : MU 617 : 7,30m B2 : MU 616 = 4,50m

Forme : Oblongue

Dimensions : L = 2,60m
l = 0,60m

Contenu : Néant

Chrono- strat : Sans relation

Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 1787

Carré : MW 621 - MW 622
NA 621 - NA 622
Localisation : PA - B1 : MW 621 = 8,30m B2 : NA 621 = 6,20m
PB - B1 : MW 621 = 5,25m B2 : NA 620 = 4,80m
Forme : Oblongue
Dimensions : L = 4,60m
I = 0,90m
UF associées : 1784 fosse contigüe
Contenu Métal : 1 umbo
Chrono-strat : Sans relation
Identification : Prolongement de la branche Est de l'enclos 56

Fosse n° 2005

Carré : MS 610 - MT 610
Localisation : PA - B1 : MT 611 = 3,63m B2 : MU 610 = 12,09m
PB - B1 : MT 611 = 4,79m B2 : MU 610 = 11,40m
Forme : Oblongue
Dimensions : L = 1,20m
I = 0,50m
P = 0,10m
Contenu : Monnaies
demi As
Céramiques et Métal : néant
Chrono-strat : Sans relation
Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 2008

Carré : MT 610
Localisation : PA - B1 : MU 610 = 11,74m B2 : MT 610 = 6,58m
Forme : circulaire
Dimensions : 0,15m
Contenu : Ossements - poids : 15gr
Chrono-strat : sans relation
Identification : dépôt d'ossements sans urne cinéraire?

Fosse n° 2016

Carré : MS 610
Localisation : PA - B1 : MT 610 = 6,17m B2 : MT 611 = 10,89m
Forme : Circulaire
Dimensions : D = 0,25m
P = 0,15m
Contenu : Céramiques
PSFIN - ton - FH - 1F
Métal : néant
Chrono-strat : Sans relation
Identification : Dépôt d'offrande

Fosse n° 2021

Carré : MS 609
Localisation : PA - B1 : MT 610 = 6,09m B2 : MU 610 = 12,07m
Forme : Circulaire
Dimensions : D = 0,30m
P = 0,10m
UF associées : 2022 intérieur de l'enclos 65
Contenu : Céramiques
PGFIN - vase à incinération - 1F
Métal : néant
Chrono-strat : Dans 2022
Identification : Incinération

Fosse n° 2023

Carré : MT 609
Localisation : PA - B1 : MU 610 = 4,70m B2 : MU 609 = 7,20m
Forme : Circulaire
Dimensions : D = 0,90m
P = 0,70m
Contenu : Céramiques
PSFIN - pot - 1B
Métal : néant
Chrono-strat : Dans l'enclos 63
Coupé par 2019
Identification : Ne peut être identifiée

Fosse n° 2030

Carré : MS 610
Localisation : PA - B1 : MT 610 = 10,25m B2 : MT 611 = 4,98m
Forme : Circulaire
Dimensions : D = 0,20m
P = 0,10m
UF associées : 2029 UF du fossé dans lequel est installé 2030
Contenu : Céramiques
PGFIN - ass Lamb 7 - 2B
PSMIFIN - cru - 1anse
Métal : néant
Ossements : poids : 5gr
Identification : Incinération

Fosse n° 2040

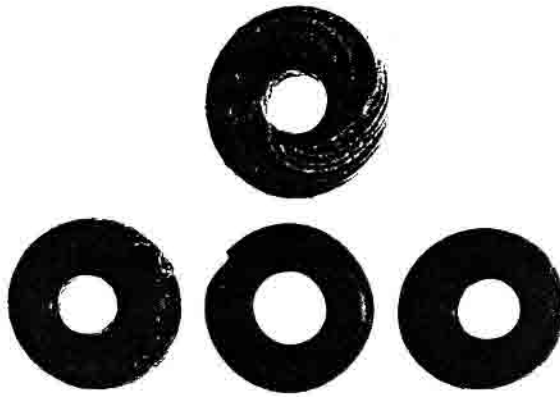
Carré : MS 609
Localisation : PA - B1 : MT 610 = 10,30m B2 : MS 609 = 5,50m
Forme : Circulaire
Dimensions : D = 0,35m
UF associées : 2040 fossé de l'enclos 68 dans lequel est installé l'incinération (même n°)
Contenu : Céramiques
PC - bol évasé - 1 COM
Métal : néant
Chrono-strat : Dans fossé Nord de l'enclos 68, fossé très arasé sans mobilier. A reçu le même n°.
Identification : Incinération

Fosse n° 2042

Carré : MS 609
Localisation : PA - B1 : MT 610 = 5,30m B2 : MS 609 = 10m
PB - B1 : MT 610 = 6,20m B2 : MS 609 = 8,95m
Forme : Oblongue
Dimensions : L = 0,90m
l = 0,40m
P = 0,30m
Contenu : Néant
Chrono-strat : Sans relation
Identification : Offrande ?

Fosse n° 2043

Carré : MS 609 - MS 610
Localisation : PA - B1 : MT 610 = 6,30m B2 : MS 609 = 11,10m
PB - B1 : MT 610 = 5,90m B2 : MS 609 = 10,30m
Forme : Oblongue
Dimensions : L = 1,20m
l = 0,60m
P = 0,30m
Contenu : Céramiques
PCCRUI - petit vase - 1F
Métal : néant
Verre : 4 perles translucides : bleu cobalt-jaune-vert-bleu à filets blanc opaque.
Chrono-strat : Sans relation
Identification : Dépôt d'offrande



994-16-2043

DEPÔT D'OFFRANDE 2043 - PERLES EN PÂTE DE VERRE

Fosse n° 2045

Carré : MS 609
Localisation : PA - B1 : MT 610 = 10,20m B2 : MS 609 = 5m
PB - B1 : MT 610 = 11m B2 : MS 609 = 4m
Forme : Oblongue
Dimensions : L = 1,35m
l = 0,90m
P = 0,40m
Contenu : Céramiques
PC - pot - déc à tétons pincés
Métal : néant
Chrono-strat : Sans relation
Identification : Dépôt d'offrande

Fossé- 2003-2004-2014

Carré : MS 610 - MT 610 - MU 610
Dimensions : L = 21,50m
Contenu : Céramiques
UF 2003 :
PC - ass - 1B
PCCRU - cru - 1B+col
PCGROS - écu rent - 1B
PGFIN - ton - 1B
MICAC B - pot - 1B
PSFIN - ass lamb 7 - 1B
UF 2004
PSGROS - pot 1B
PCLIS - ass - 1B
PCENG - ass lamb 7 - 1B
PCCRU - cru - 1B
PGFIN - coup vase bobine - 1F
PG - ass lamb 7 - 2B
PG - ass lamb 5 - 1B
PG - bol - 1B
SIG - ass - 1F
UF 2014
PSGROS - ecu rent - 1B
PCLIS - FH - 1B
PSFIN - pot - 1F
PCCRU - cru - 1 anse

Ossements : ossements trouvés sur un rejet de foyer ? - poids : 5gr

Les Foyers

Foyers n° 1277

Carré : MS 621
Localisation : PA - B1 : MS 621 = 7,45m B2 : MT 622 = 7,10m
PB - B1 : MS 621 = 8,20m B2 : MT 622 = 6,83m
Forme : Ovale
Dimensions : L = 0,90m
l = 0,55m
P = 0,7m
UF associées : 1709 fosse sous 1277
Contenu : Céramiques
PCFIN - ecu rent - 1B
PCCRU - cru - 1B
Métal : néant
Chrono-strat : Sur 1709

Foyer n° 1739

Carré : MU 622
Localisation : PA - B1 : MU 623 = 2,17m B2 : MW 623 = 8,27m
PB - B1 : MU 623 = 2,57m B2 : MW 623 = 7,47m
Forme : Ovale
Dimensions : L = 1,45m
l = 0,80m
P = 0,9m
Contenu : Néant
Chrono-strat : Sur 1582 et 1733

Foyer n° 1793 - 1794

Carré : NA 615
Localisation : PA - B1 : NA 615 = 5,10m B2 : NA 616 = 5,50m
PB - B1 : NA 615 = 5,30m B2 : NA 616 = 4,90m
Forme : Ovale
Dimensions : L = 1,05m
l = 0,65m
Contenu : Céramiques
UF 1794 : PEINTENGOB blanc - FH - 1P
Métal : non significatif
Chrono-strat : Sans relation

Les Fours

Four n° 1012-1042-1043-1044-1045-1070

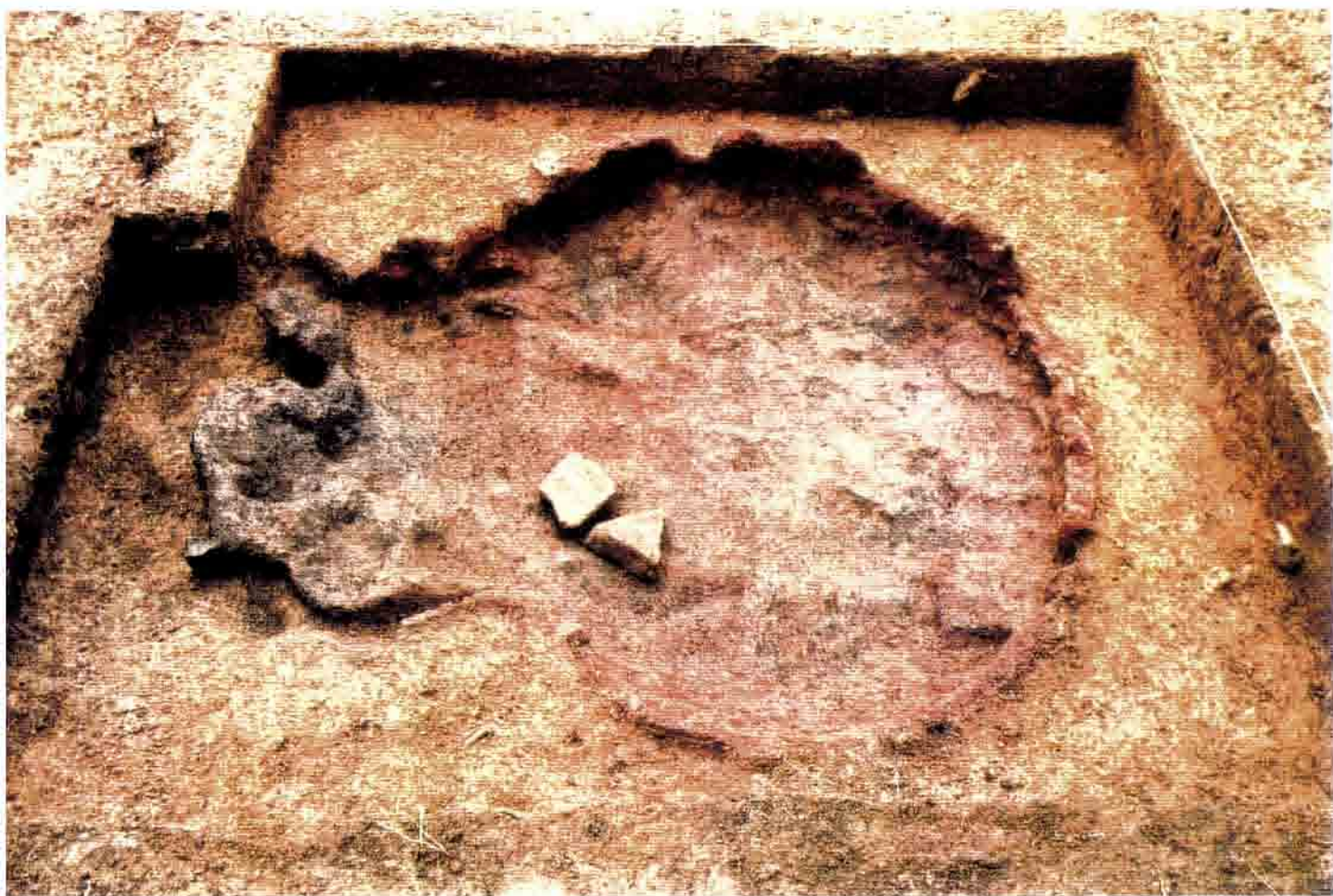
Carré :	MR 615 - MT 615
Localisation :	PA - B1 : MT 616 = 11,32m B2 : MS 616 = 3,12m PB - B1 : MT 616 = 11,72m B2 : MS 616 = 4,60m PC - B1 : MT 616 = 10,58m B2 : MS 616 = 4,44m PD - B2 : MS 616 = 10,18m B2 : MS 616 = 2,84m
Forme :	Oblongue
Dimensions :	L = 2,10m G-l = 1,30m P-l = 1m P = 0,40m
UF associées :	1042 - 1044 - 1045 - 1070 : rejet du four 1028 fossé de l'enclos que recoupe le four.
Contenu :	<u>Céramiques</u> UF 1070 : PSFIN - pot - 1B PCENGOB - ass Lamb 5 - 1B <u>Métal</u> : douille d'outil
Chrono-strat :	Coupe 1028

Four n° 1550-1706-1710-1752-1753-1754

Carré :	MW 619 - NA 619
Localisation :	PA - B1 : NA 619 = 6,70m B2 : NA 620 = 3,35m PB - B1 : NA 619 = 7,65m B2 : NA 620 = 2,40m
Forme :	Circulaire
Dimensions :	D = 1m P = 0,42m
UF associées :	1710 fossé antérieur au four
Contenu :	<u>Céramiques</u> Non signifiant <u>Métal</u> : non signifiant
Chrono-strat :	Sur fossé 1710

Four n° 1772

Carré :	MT 615
Localisation :	PA - B1 : MU 616 : 6,10m B2 : MT 616 = 6,20m PB - B1 : MU 616 = 8m B2 : MT 616 = 4,50m
Forme :	Oblongue
Dimensions :	L = 2,30m l = 0,90m
UF associées :	1785 branche Ouest de l'enclos 60
Contenu :	<u>Céramiques</u> Non signifiant <u>Métal</u> : néant
Chrono-strat :	Coupe 1785



Four 1012

Chrono-stratigraphie du secteur sud de la nécropole

Enclos 21

Enclos 16=23=72

Fossés 2019 /2004 /2014 /2003

Levée de terre (sur voie III./1993)

Enclos 2

Ustrinum

Recharge

Enclos 22

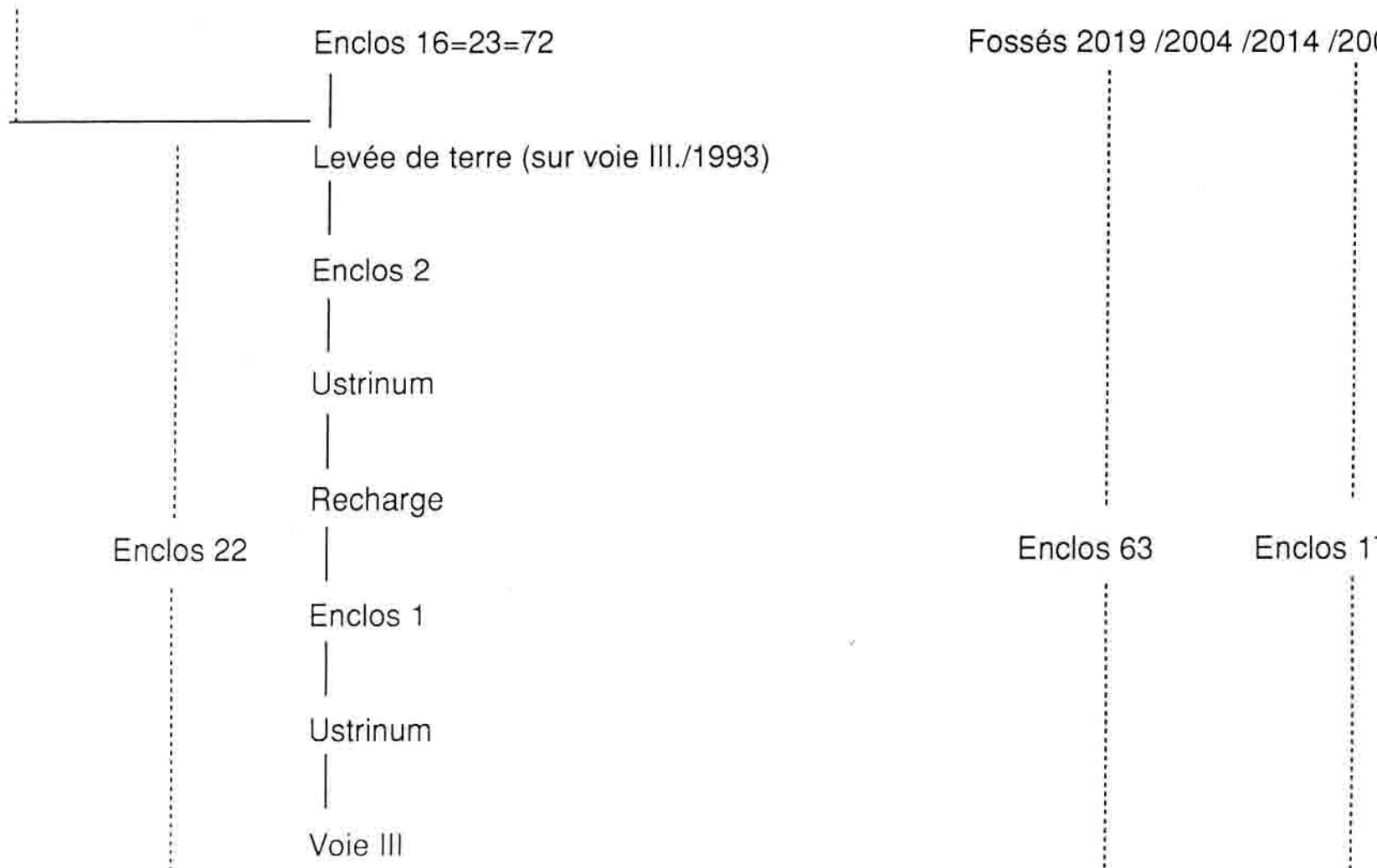
Enclos 1

Ustrinum

Voie III

Enclos 63

Enclos 17



F Etude générale du mobilier

1) la céramique (voir rapport LES ETUDES CERAMOLOGIQUES)

2) les amphores

3) les objets métalliques

Rapport d'étude des amphores de la nécropole de la Croix du Rebout, sur le Mont-Beuvray.

LES OBJECTIFS

L'étude du matériel amphorique mis au jour lors de la fouille de la nécropole de la Croix du Rebout, a été commencée dès la première tranche des travaux en 1992.

L'étude semblait se présenter sous les meilleurs jours, puisque nous pouvions nous attendre à la présence d'amphores dans des contextes funéraires précis : soit une réutilisation des vases - une fois vidés- en urnes cinéraires, soit comme offrande aux cotés des incinérations. Ces pratiques sont connues à la Tène finale et à la période augustéenne; nous en connaissons l'existence à Autun, dans les grandes tombes à chambre du Luxembourg et de l'ouest de la Gaule (tombes de Clemency et de Flerey la Rivière), et sur le site même de Bibracte, puisque, G. Bulliot et J. Dechelette lors des fouilles anciennes mentionnent des amphores en contextes "funéraires".

LE PESAGE

Dès le début des comptages et pesages la faiblesse du rapport POIDS/NOMBRE DE TESSONS, est apparue assez significative. Pour un total de 4592 fragments d'amphore, le poids cumulé des fragments est de 209 kg (208709 g), ce qui indique un poids moyen par tesson de 45 g, nombre somme toute très faible pour exprimer un poids d'amphore.

LES CONTEXTES FUNÉRAIRES : RESULTATS

L'étude des amphores de la fouille menée en 1992, par l'équipe du Centre Archéologique Européen, s'est malheureusement révélée très décevante.

Le matériel est apparu fragmenté à l'extrême en de tous petits tessons (ce qui n'est pas le cas du reste des amphores en présence sur le site), roulés par les labours et répandus sur l'ensemble de l'emprise de la nécropole.

Durant cette campagne, une seule amphore (B992.16.171) semblant véritablement appartenir à un contexte funéraire, fût mise au jour. Elle se présentait brisée très soigneusement, en plusieurs centaines de fragments, au sein d'une fosse à incinération. Le remontage délicat de l'objet a permis son identification : il s'agit d'une amphore

vinaire de type Pascual 1, peut-être une imitation gauloise, puisque l'observation visuelle de la pâte ne nous indique pas la Tarraconaise comme origine géographique, et que l'on sait que certains ateliers du Sud de la Gaule ont produit ce type d'objets, à la période augustéenne.

Parmi le reste du mobilier recueilli, seuls quelques fragments portent des traces de feu, et peu sont à replacer dans un contexte de fosses ou de fossés d'enclos.

D'une manière générale les tessons d'amphores se présentent pour leur majorité en surface, et ne nous apportent guère de réponse satisfaisante, quant à l'utilisation des amphores dans les rites funéraires de cette nécropole du Beuvray.

D'AUTRES REPONSES PAR LES COMPTAGES

Même si le mobilier ne répond pas aux objectifs que nous nous étions fixés, il présente d'autres intérêts, en relation avec les importations d'amphores sur l'oppidum, ceci d'une manière plus générale.

TABLEAU

Le principal intérêt réside dans la diversité des types d'amphores présents sur la nécropole, et leurs indications chronologiques.

La diversité des types :

Sur l'ensemble des comptages effectués, on distingue 14 types d'amphores, aussi diversifiés par leurs contenus que par leurs provenances.

Devant la pauvreté du matériel il paraît raisonnable d'exprimer les résultats en NMI (nombre minimum d'individus) minimum (Cf. 1ère colonne NMI du tableau).

Le groupe d'amphore qui semble le plus important, est celui des Dressel 1, amphores vinaires de l'Italie Républicaine, bien connues au Mont-Beuvray, car très abondantes sur l'ensemble du site. Après comptages nous serions donc en présence de 36 individus de ce type d'amphore, ce qui reste assez modeste. Ces amphores circulent d'une manière générale entre le milieu du II^e siècle avant J.-C. jusque vers -30/-20. Ici, il n'est pas possible de préciser une quelconque attribution chronologique des fragments.

Viennent ensuite 19 autres individus, qui représentent, là encore fort modestement, les 13 autres types en présence.

Amphores Dressel 2/4 italique et Lamboglia 2, contenant du vin (3 et 1 NMI), amphore vinaire de Cos (1 NMI), amphores vinaires gauloises de Narbonnaise (4 NMI). Remarquons ensuite la présence

"assez marquée" des amphores espagnoles. Amphores à vin : Dressel 2/4 de Tarraconaise, Pascual 1 et Haltern 70 (6 NMI); les amphores à huile : Dressel 20 (1 NMI), et les amphores à sauces de poisson : Dressel 7/11 (1 NMI).

Il est toutefois intéressant de constater que ces types d'amphores se retrouvent dans des proportions assez similaires sur les autres sites fouillés de l'oppidum, notamment à la Pâture du Couvent.

QUELQUES ORIENTATIONS CHRONOLOGIQUES.

Face à ces résultats, nous ne pourrions en aucun cas espérer tirer des conclusions d'ordre chronologique, mais indiquer des orientations.

La faible proportion de Dressel 1 (36 individus sur un total de 55) et la présence de types n'apparaissant pas, au plus tôt, avant le 3ème ou le 4ème quart du Ier siècle av. J.-C., orienteraient une éventuelle déposition (ou disposition) de ces amphores "dans un environnement funéraire", aux alentours de la fin du Ier siècle av. J.-C.

LE TRAITEMENT DES FOUILLES À LA NÉCROPOLE EN 1993 ET 1994

Un petit exercice d'arithmétique la plus simple, nous permet de constater que le rapport NOMBRE DE FRAGMENTS D'AMPHORE/SURFACE FOUILLÉE EN 1992, nous indique un chiffre de 1 tesson d'amphore par M² à la nécropole (4592 tessons/4000m²).

Si l'on ajoute la médiocre qualité de conservation des tessons d'amphores, et leur taux de fragmentation élevé, il nous paraît assez infructueux de continuer d'étudier le matériel de la nécropole. On peut considérer le mobilier de 1992 comme assez représentatif de l'ensemble, et l'échantillonage recueilli, en comparaison avec les autres sites étudiés, semble suffisant.

Les poids des tessons d'amphores recueillis lors des campagnes suivantes sont de 278 kg en 1993 et de 209 kg en 1994, ce qui reste assez homogène par rapport à 1992.

La surface totale fouillée s'élève à 1,5 hectare.

Il n'a pas été constaté d'amphores dans des contextes significatifs, en dépôt ou en tant qu'urne lors des campagnes de 1993 et 1994. Aucune estampille n'a été décelée.

Rien n'a été jeté et donc le matériel reste disponible, si l'on envisage une étude ultérieure de la totalité des amphores.

Comptages : Nécropole

Types	Lèvre	Anse	Fond	Epaule	Panse	Total tessons	NMI mini	NMI maxi
Dressel 1	36	53	23	13	3396	3521	36	177
Dressel 2/4 italique	3	3			4	10	3	5
Lamboglia 2					34	34	1	8
Cos		1		1		2	1	2
Dressel 7/11					41	41	1	9
Pascual 1	4	7	2		105	118	4	9
Haltem 70					13	13	1	6
Dressel 20					38	38	1	9
Dressel 2/4 tarraconaise	1	1		1	2	5	1	2
Tarraconaise			1	1	143	145	1	17
Gauloise 4	1	1			2	4	1	2
Gauloise 3/5					64	64	1	12
Pascual 1 gauloise	1	1	2	1	582	587	2	2
Indéterminé	1	1			8	10	1	4
TOTAL	47	68	28	17	4432	4592	55	264

Commentaire sur la nature du mobilier métallique

A l'étude du mobilier métallique découvert en 1994 dans les fouilles de la nécropole de la croix du Rebout deux groupes distincts de matériel apparaissent. Le premier non brûlé constitué de clous et agrafes portant souvent des traces de bois est à rattacher aux structures funéraires en planches protégeant les offrandes et les incinérations. Une clé et une penture de coffre montrent la réutilisation d'un ou de plusieurs coffres domestiques. L'autre groupe concerne les bûchers funéraires, les rejets étalés sur la surface des enclos et les incinérations. Il s'agit pour la plupart de fragments non identifiables suite au traitement subi lors de la crémation. En effet à l'opposé des vases en céramiques, le mobilier métallique a systématiquement été déposé sur le bûcher funéraire. Les effets personnels sont réduits à quatorze fibules, une attache de ceinture, sept anneaux, deux bracelets et deux fragments de chaînette pour vingt sept enclos. Les vases de bronze en fragments infimes pour la plupart sont au nombre de quatre, les outils sont à égalité de nombre avec les parures. Les armes sont anecdotiques : un fragment d'umbo et une lame d'épée. Les couteaux sont inexistantes. Une difficulté inhérente au rassemblement des os et des objets personnels sur des bûchers à usage collectif rend impossible l'attribution certaine de dépôt cohérent à chaque individu. L'impression générale dégagée par la pré-étude de cet ensemble nous indique que malgré la superficie importante de beaucoup de structures nous sommes en présence d'un cimetière réservé à une population de basse catégorie sociale ; artisans du métal en majorité, d'après les outils recueillis, possédant peu d'objet en métal alors qu'ils le fabriquent. Une anse en bronze à palmette, appartenant à une chope en bois permet d'avancer l'hypothèse qu'il s'agit de la nécropole des artisans de la Côte Chaudron. En effet, deux anses de ce type inconnu sur les autres sites d'oppida se retrouvent dans la fouille de la Porte du Rebout, dans les niveaux, attribués au rempart de type "Fécamp ou Belge" et dans les fouilles de J-G Bulliot en 1868 à la Côte Chaudron " maison C.C.18 ".

Dater un ensemble aussi faible est toujours difficile. Cependant notre première impression, basée sur l'ensemble des fibules : existences encore de fibules de Nauheim, fibule filiforme atypique, et fibule de bronze à cache ressort avec ou sans fixe corde, nous fait proposer pour cette partie de la nécropole, une utilisation de - 60 à - 20 .

J-P GUILLAUMET

enclos/U.F.	CLOUS	FIBULES	PARURES	OUTILS	CL de CH	ARMES	SANS IDENTIFICATION	AUTRES
20	tige2001.1.2							
20	plat2002.1							
20	tige2002.2							
20	plat2004.1(4ex)		2004.2bracelet br.				2004.1	2004br.fondu
20	plat2012.1(2ex)							
20		2032.1br.						
20			2032.1 (anneau br)					
22	tige2029.1						2029.1fer fondu	
34					1053.1			
40	rond1005		1005.3anse en fer				1005.1	
42							1796	
42				ferrure coffr1795.1				
42					1040.1			
44	plat2033.1(2ex)							
45	plat 2026.2							
45				2026.1clavette				
45							2028.1scorie	
45								1279.1objet long ss douille
45								clou moderne
46	plat1281.20							
46	plat2031(2ex)							
46							1038.1	
46				1044 douille				
46	ellipse1046.1							
48	plat1450.5(4ex)		1450.3br.	1450.3burin				
48	tige1450.8		1450.6fer	1450burin				
48					1447.1			
49	tige1454.1							
50								1324.1tôlefer
50							1148.1	
50							1048.1	
51	tige1573							
51			1169.14anneau	1169.5tige				
51		1161.4		1161.7burin				
51	plat1309.1							
51				1549.1tige ronde				
51	plat1550.1							
51							1574.1à6	

51						1573.1à10	
51						1753.5	
51						1571.1à6	
52	tige1309.2			1309.3			
52						1565.11111,4,5,6	1565.2,3fer plat
52	plat1252.1,2,3,4,5,6,7				1252.8lame épée		
52	plat1109.3.5						
52	plat1297.1(8ex)						
52	déco1254.7			1254.6		1254.2,5	
52	plat1254.1,8						
52	tige1453.1						
54	tige1272.1						
54						1254.3	
54							tige latéral. mors
54	ellipse1724(2ex)						
54	plat1719.1						
54	plat1724(4ex)						
54	tige1724						
54	plat1300.1						1300.27,3tôle
55						1720.1	
55						1720.1	
55						1724.1	
55	ellipse1759.1						
55	plat1746.1						
56	plat1747.1					1747.2	
56	tige1758.1					1758.2	
56							1575.1,2,3,4chope
57		1759.3(br.fondu)					
57						1755	
57						1760	
60	1766.2						
60	plat1780.1(3 ex)						
60						1746	
60	homme1782.1						
60	plat1768.1						
60	tige 1782.3						
61	tige1785.1						
61			1782 ceinture				
61				1782.4clé fer			

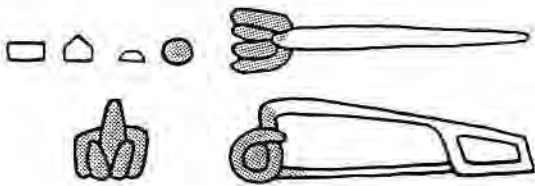
61							2034rivet fer
61							2038br.fondu
61	plat2000						2009score
61							2009.3tole br
61							2009.2tole fer
61							2009.1agrafe
62	plat2006.1						
62	plat2009.1						
62							2010.1clavette
62	plat2012.2						
62	tlge 2012.2						
63	plat2013(4 ex)			2013.3 burln			
63		2016.1(1ex.br,1ex.fer)					
63						2013.1	
63	ellipse2019.1						
63	plat2019.1						
63	plat2019.1(5ex)						
63	tlge2023						
63	plat2023.1						
66	tlge2019.1						
66	tlge2023						
66						2019.1	
69	plat2041.1						
1000	plat2038						
1003	plat2039(5ex)						
1003							patère br. décor2013.1
1015	tlge 1015.2			ciseau bols douille			
1017						1003.1	
1042						1042.1	
1044	plat1017.1,3,4,5,8(2ex)					1017.2	1017.7fer fondu
1046						1029.1	
1085						1042.1	
1109						1085.1	
1109							billé plomb
1135	ellipse1095.1						
1135	déco1109.4,6,8						
1264							1135.1 br.fondu
1265						1135.1	
1267			anneau?				

1273	conique1264.1						1264.1tôlefer
1300	conique1265.1						
1307	tige1267.1	1267.ressort					
1454	tige1273						
1550	plat1307.1						1307.2tole fer
1577						1562.1	
1580						1572.1,2,3,4,5,6,7	
1582	plat1577.1						
1706						1580.1	
1739	plat1739						
1787					1787.1umbo fer		
1791		1791.1 fer					
1793	plat1793.1(2ex)						
1800	conique1319..2					1319.1	
1800	ellipse1160.2,3,8						
1800	ellipse1170.8,4			virole fer1170.3			1170.32 style fer
1800	homme1160.2						
1800	homme1170.34						
1800	plat 1170.2,5,8,9,17,21,29		1170.18 bracelet fer			1170.1,6,10,11,16	1170.36 pled br
1800	plat1116.1						
1800	plat1118.1,2						
1800	plat1160.1,4			1160.11tige tordue		1160.3,4,6,7br fondu	1160.7rivet
1800	plat1223.1(2ex)						
1800	plat1224.2		1224.1anneau fer				
1800	plat1542.1						
1800	tige 1170.23,27	1170.33 cache ressort					1170.28 rivet vaisele
1800	tige1160.5						
1800	tige1224.1						
1800						1203.1	
1800		1052.1nauheim					
1800			1158.1				
1800	plat1619(3ex)						
1800							1324.1tole fer
1800						1148.1	
1802	1150.4			1150.2virole		1150.4,5	1150 tôle
1802	plat 1150.2					1159.1	
1802	plat1150.3						
1803	ellipse1179.5						1179.1,6 br.fond
1803	plat 1207.4	1207.9				1207.1,2,7	1207.6 tole

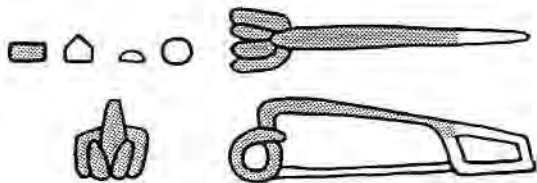
1803	plat1161.3.6	1161.2		1161.10lime?			1161.1.8	1161.11tige
1803	plat1179.2,4,9,15		anneaux1179.9		1179.13		1179.7,11,12,16	
1803	plat1206.9			1206.6 burin		1206.12 bouteroll	1206.1,2,6,10,11,13	
1803	plat1215..1,4,9							
1803	plat1216.2	1216.4					1216.5	1216.6tôlede fer
1803	plat1783.1							
1803	tige 1179.3,8,10,14,17,19							
1803	tige1206.4,15			1206.7burin				
1803	tige1207.3							
1803	tige1215.8		1215.15chaînette				1215.2,7,11	
1803							1783	cf. 1724 bord vase br, coul
1803		1216.1						
1803		11161.4		1161.7burin				
1804	ellipse1049.5							
1804	plat1049.1							
1804	plat1212.1							
1804	plat1221.3							
1804	tige 1049.7				1049.3,4		1049.2	1049.6agrafe
1804	tige1221.2							
1804		1222.1						
1804							1048.1	
1805	plat1121.1							1121clavette
1805	tige1529.1							
1806	plat1169.15		1169.10celnture				1169.2,13,18	
1806	plat1178.3						1178.1,2	
1806			1169.14anneau	1169.5tige			111042.1	
2003	plat2003.1,3(2ex)							
2003	tige2003.1							

Enclos n° 49

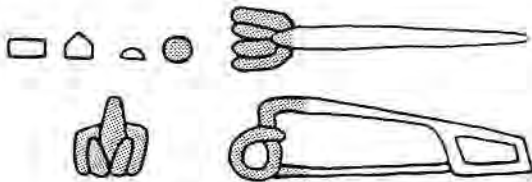
Type 2



Objet 1161.2 UF1803

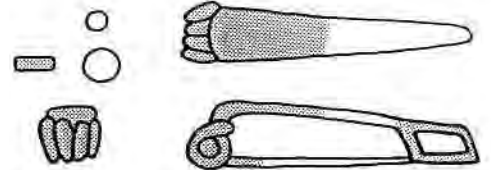


Objet 1207.9 UF1803

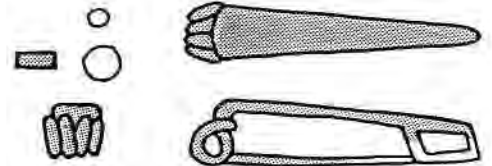


Objet 1222.1 UF1804

Type 3

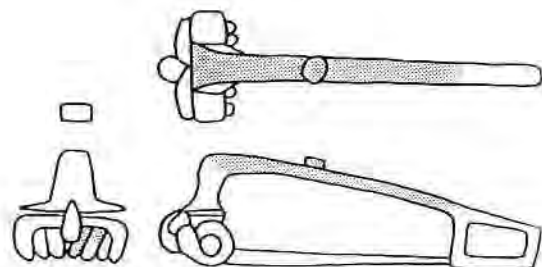


Objet 1161.4 UF1803



Objet 1216.4 UF1803

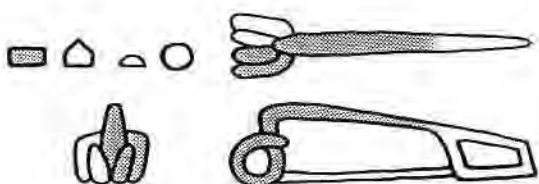
Type 5



Objet 1216.1 UF1803

Enclos n° 20

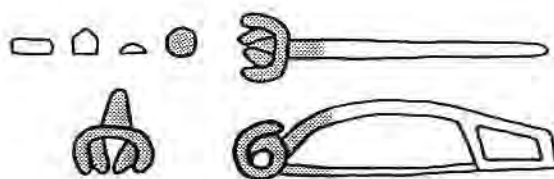
Type 2



Objet 2032.2

Enclos n°62

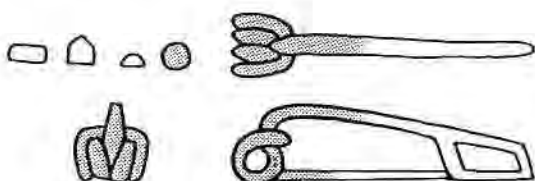
Type 1



Objet 2016.1

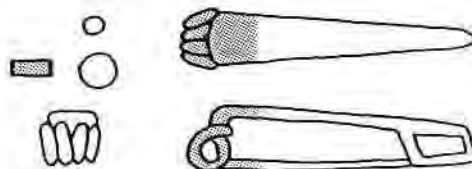
Fosse n° 1784-1791

Type 2



Objet 1791.1

Type 3



Objet 2016.1

G Résultats

1) fonction des fossés, propositions

2) hiérarchisation des sépultures

3) développement topographique et chronologique de la nécropole

1) Fonction des fossés-propositions

La difficulté de repérer les structures est due à la lecture du remplissage. En effet les fossés d'enclos creusés dans le substrat argilo-limoneux sont recomblés par cette même terre et leur couleur reste identique. Souvent, seule la présence de mobilier céramique en surface formant des lignes aidait au repérage de ces structures. Ensuite la teneur même du remplissage plus ou moins compacte permettait de suivre les fossés à la fouille. C'est à partir de ces constatations qu'il fut possible d'émettre l'hypothèse de comblement immédiatement consécutif au creusement des enclos. En effet il nous a été permis de constater lors des grandes excavations d'installations des réseaux de raccordements du musée que l'argile stocké au bord des tranchées s'altérait en quelques heures. Faut-il en déduire que, la cérémonie terminée, les incinérations et les offrandes installées, les fossés étaient comblés? Nous tenterons de préciser ce point lors de la prochaine campagne en nous appuyant sur une étude sédimentologique affinée. De plus si le remplissage des fossés est constitué de l'ensemble du contenu du creusement il représentera deux fois et demi le volume initial. Après la cérémonie l'enclos sera donc visible non en creux mais en tertre.

2) Hiérarchisation des sépultures

A l'observation de l'histogramme du nombre d'enclos par surface deux groupes importants se dégagent : ceux d'une superficie de 20 à 30 et de 30 à 40m². Aujourd'hui il est prématuré de proposer une théorie sur les individus ou les groupes sociaux qui ont été incinérés et enterrés dans cette nécropole (l'étude des ossements est en cours). Il devra aussi être procédé lors de la publication à l'étude exhaustive et comparative des structures mises au jour depuis 1992. Cependant après la première étude des mobiliers exhumés en 1994 les spécialistes constatent ensemble que nous sommes en présence d'un site funéraire très pauvre (cf annexes céramiques et métal). Quant à la superficie des enclos elle n'est pas représentative de quelconque hiérarchie sociale si l'on s'en tient à la stricte qualité du mobilier archéologique.

3) Développement topographique et chronologique de la nécropole

Comme il a été remarqué plus haut, l'emprise de l'aire de stationnement ne constitue pas les limites initiales de la nécropole. Seule la voie III marque la fin de l'installation des enclos au Sud. A ce titre le Conseil Scientifique du Centre présidé par le professeur Goudineau a demandé que la recherche de l'étendue de la nécropole fasse l'objet d'une campagne d'investigation dès que possible. La chronologie de cette nécropole établie par Ph. Barral, C. Gruel et JP Guillaumet (-60 +10) nous oblige à constater que nous sommes en présence d'une des dernières nécropoles de Bibracte.

**FONCTIONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE
DE L'OPPIDUM
DU II° S. AV. J-C AU I° S. AP. J-C**

LES ETUDES CERAMOLOGIQUES

PHILIPPE BARRAL

Unité de Pré- et Protohistoire
Université de Franche Comté

NATHALIE HUET

UMR 9934 Université de Bourgogne

THIERRY LUGINBÜHL

Institut d'Archéologie et d'Histoire Ancienne
Université de Lausanne

I. PRESENTATION (PH. BARRAL)

A la reprise des fouilles sur le Mont-Beuvray en 1984, la connaissance de la céramique de La Tène finale et de l'époque augustéenne dans le secteur géographique du Morvan-Nivernais était très réduite¹. Bien que des découvertes intéressantes aient été effectuées dans les années 1970-1980 sur plusieurs sites (Entrains, Decize notamment²), ces données restant inédites, la seule documentation disponible concernait le matériel des fouilles anciennes du Mont-Beuvray. Aux publications datant de la période des fouilles³, lacunaires et forcément dépassées, s'ajoutaient quelques études plus ou moins récentes⁴ traitant, souvent de manière succincte, d'une catégorie ou d'un aspect particuliers de cette céramique. On ne disposait donc d'aucune synthèse sur le matériel de ce site, qui restait largement dans l'ombre.

A partir de 1984, alors que d'autres catégories de mobilier (monnaies, amphores principalement) faisaient d'emblée l'objet de recherches spécialisées portant sur l'ensemble du site, l'étude de la céramique, conçue avant tout comme un complément indispensable à l'analyse des données de fouille (stratigraphiques en particulier), fut laissée au soin de chaque équipe. Des disparités notables entre les différentes équipes en résultèrent dans l'exploitation du matériel céramique et, plus préjudiciable, une absence de perception globale de la céramique de l'oppidum.

A l'issue des premières campagnes, marquées du sceau de la pluralité des approches et de la diversité des modes d'exploitation du matériel céramique, le besoin de disposer d'un outil de référence commun, codifiant le langage et les concepts utilisés, se fit impérieusement sentir. La mise au point d'un système minimal de description et de gestion de la céramique apparaissait également comme un préalable indispensable à toute tentative de relier entre elles les données issues de chaque chantier pour parvenir à une perception et à une connaissance globales du site (définition de grands horizons chronologiques en particulier).

Dans la réalisation de cet outil méthodologique, la première étape consista à fixer les cadres de l'enregistrement et de l'exploitation du matériel (modes de comptage, de description, de dessin) et à définir précisément les catégories céramiques représentées sur le site, illustrées par un tessonnier⁵. La seconde étape, désormais achevée, visait à établir une typologie des formes

¹La documentation relative à la vallée de la Saône (Mâcon, Tournus principalement) et à l'Auxois (Alésia) est d'une utilité restreinte et s'avère difficilement utilisable, en raison de spécificités micro-régionales prononcées qui font que les données ne sont pas transposables d'un secteur à l'autre (voir **Ph. Barral** : *Céramique indigène et facies culturels à La Tène finale dans la vallée de la Saône*, doctorat de l'Université de Franche-Comté, 1994).

²Voir **Ph. Barral, M. Joly** : Aspects de la céramique augustéenne dans le Nivernais, dans *Les Ages du Fer en Nivernais*, actes du XVII^e colloque de l'A.F.E.A.F., à paraître.

³**J.-G. Bulliot** : Fouilles au Mont-Beuvray (ancienne Bibracte), de 1867 à 1895, Autun, 1899. **F. et N. Thiollier** : Fouilles du Mont-Beuvray (ancienne Bibracte), album, St Etienne, 1899. **J. Déchelette** : Les fouilles du Mont-Beuvray de 1897 à 1901, Autun, 1904.

⁴**J. Cabotse, R. Périchon** : Les fouilles de J. Déchelette au Mont-Beuvray en 1907 : analyse du matériel recueilli, *OGAM*, 15, 1963, p. 161-172. **R. Périchon** : Note complémentaire concernant l'album des fouilles du Mont-Beuvray, *Celticum*, 15, 1966. **G. Vuillemot** : Révision du matériel archéologique de Bibracte : céramique campanienne, *Mém. Soc. Eduenne*, 51, 1968, p. 216-217. **C. Bémont** : Terra Nigra trouvée à Vichy (Allier), *Gallia*, 30-1, 1972, p. 158. **J.-B. Devausges** : Les céramiques ocellées de la fin de l'indépendance à l'époque gallo-romaine, *R.A.E.*, 32, 1981, p. 89-119.

⁵Mission confiée en 1990 à un groupe de travail sous la conduite de D. Paunier et A. Hesnard. Un premier document fut réalisé en 1992 et une nouvelle version a vu le jour récemment (**D. Paunier, Ph. Barral, T. Luginbühl, C.-A. Paratte** : *Système de description et de gestion du mobilier céramique du Mont-Beuvray*, Lausanne/Glux-en-Glenne, 1994, 2^e édition revue et corrigée ; disponible au Centre archéologique du Mont-Beuvray et à l'Université de Lausanne.). Voir également **Ph. Barral, T. Luginbühl** : Présentation du système de

céramiques du Mont-Beuvray, à laquelle on puisse rattacher tout élément morphologique mis au jour⁶. Dans le même temps, des normes de regroupement permettant de synthétiser de façon homogène les données concernant la représentation des catégories (sous forme de pourcentages) furent définies avec l'aide de P. Arcelin⁷.

A l'issue de ce travail de mise en place d'un cadre méthodologique, l'objectif principal consiste dorénavant à définir et caractériser précisément le faciès céramologique de chaque grand horizon chronologique mis en évidence sur le site, ceci à partir des données élaborées sur les différents chantiers. Il va de soi que cette tâche qui nécessite de rassembler et de confronter une grande masse de données ne pourra être menée à bien sans une participation active des différentes équipes.

Au cours des deux dernières années, dans le but de parvenir à une homogénéisation aussi poussée que possible de la saisie et de l'exploitation des données, les membres du groupe céramique se sont efforcés d'aider les différentes équipes à identifier correctement les céramiques du Mont-Beuvray et à utiliser le mieux possible la méthode d'étude mise au point. En dehors de cette assistance, réalisée principalement pendant les campagnes d'été, un stage d'initiation à l'étude des céramiques, à destination des étudiants, a été organisé au printemps de 1995.

Des études et synthèses partielles, menées à l'échelle d'une zone de fouille plus ou moins étendue, ont été réalisées ou sont en cours. Elles se répartissent en deux catégories ; un groupe majoritaire rassemble des analyses d'ensembles mobiliers d'importance variable, ayant une unité stratigraphique ou topographique, voire les deux à la fois⁸. Un deuxième groupe réunit des études focalisées sur une catégorie de vaisselle céramique précise, cernée par un ensemble de caractéristiques techniques et morphologiques homogènes. Les catégories traitées jusqu'à présent sont la *Terra Nigra*, la sigillée italique, la vaisselle à parois fines, et la céramique peinte⁹.

Les études de ce type intègrent de façon variable, mais systématique, le matériel des fouilles anciennes, qui acquiert à la lueur des trouvailles récentes un intérêt renouvelé. (Ce même matériel

description et de gestion de la céramique du Mont-Beuvray, S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Millau, 1994, p. 205-212.

⁶Ph. Barral, T. Luginbühl : Typologie des formes céramiques du Mont-Beuvray, Besançon/Lausanne/Glux-en-Glenne, 1995, 1ère édition. (Les principes et modalités de cette typologie sont définis dans l'introduction).

⁷Le bordereau de synthèse de représentation des catégories céramiques se trouve dans la base de données Beuvray, sous File-Maker.

⁸N. A. West : A report on aspects of the La Tène domestic pottery from the Porte du Rebout area of the Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, 1989. G. Bussienne : Etude préliminaire du mobilier des fouilles de l'Université Libre de Bruxelles à Bibracte, Glux-en-Glenne, 1994. F. Conche : Etude de deux ensembles clos (structures excavées) de la Porte du Rebout au Mont-Beuvray, en cours. A. Colin : La céramique du rempart, dans Collectif : Fouilles de la Porte du Rebout au Mont-Beuvray (1984-1992), à paraître. Ph. Barral : La céramique de la nécropole de la Croix du Rebout au Mont-Beuvray en 1994 (dans Rapport sur la campagne de fouille de 1994). Ph. Barral : Horizons précoces de l'oppidum du Mont-Beuvray : la céramique des fosses 1213-1660 de la Pâturage du Couvent, dans *Les Ages du Fer en Nivernais*, actes du XVII^e colloque de l'A.F.E.A.F., à paraître. D. Paunier, C.-A. Paratte, J. Bernal, T. Luginbühl : Le Parc-aux-Chevaux. Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC 1). Rapports sur les campagnes de fouilles de 1988 à 1994. Lausanne, 1989-1995.

⁹R. Cristobal-Rodriguez : La ceramica gris del estanco monumental, dans M. Almagro-Gorbea, J. Gran-Aymerich : El estanco monumental de Bibracte (Mont-Beuvray, Borgona), Editorial Complutense Madrid, 1992, p. 297-311. N. Huet : Céramiques du Mont-Beuvray : les céramiques peintes ; étude des inclusions, des pigments, des décors et des modes de cuisson, relations avec les classifications typologiques (en cours). T. Luginbühl : Etude des vases à parois fines de la maison PC1 au Mont-Beuvray (en cours). Montesinos i Martinez : Commercialisation de la terre sigillée à Bibracte (Mont-Beuvray, Bourgogne), Madrid, 1994.

est également pris en compte dans différents articles récents traitant de céramique dans un cadre géographique étendu qui inclut le Mont-Beuvray¹⁰).

II. ETUDE DE QUELQUES ENSEMBLES DE L'OPPIDUM (PH. BARRAL)

Je présente ici deux études inédites, effectuées au cours des deux dernières années. A cette présentation succèdent quelques remarques de portée générale.

1. Nécropole de la Croix du Rebout : étude de la céramique de la Campagne de 1994

a). Présentation

Le matériel céramique étudié (amphores exclues), recueilli lors de la campagne 1994, représente 426 individus, ce qui, si l'on considère la surface et le nombre de structures fouillées, constitue un ensemble relativement faible. Si l'on excepte les vases provenant des dépôts d'offrandes, la céramique est généralement très fragmentée, et en dehors de cas précis (enclos 49), les collages sont peu nombreux. L'état de conservation est généralement médiocre, ce qui est dû autant sans doute à la nature du sol géologique qu'au fait que la plupart des vases a subi une exposition au feu. Si ce phénomène de crémation est difficile à observer sur les céramiques culinaires, en revanche il est plus aisé de le mettre en évidence sur les céramiques fines, qui au contraire des premières présentent des teintes homogènes à la fabrication et ne subissent pas d'exposition secondaire au feu (vases de service ou de présentation). On constate ainsi que la plupart de vases à boisson à pâte claire à l'origine (tonnelets en particulier) ont revêtu des teintes grisâtres. Pour cette raison, nous n'avons pas essayé dans les statistiques de distinguer pâte fine claire et pâte fine sombre, les risques d'erreur dans l'identification s'avérant trop grands.

b) Description (fig. 1 à 9)

◇ Céramique indigène

- Céramique à pâte grossière non tournée et mi-fine tournée.

Elle regroupe 30 % de l'ensemble de la céramique, ou encore 33 % de la vaisselle indigène. On distingue une série de vases à pâte grossière, non tournés, mais systématiquement finis à la tournette (mouluration fréquente des bords) et une série à pâte mi-fine manifestement tournés. Plusieurs catégories peuvent être discernées dans ces deux groupes, en fonction des textures, couleur de pâte et traitements de surface des vases. Du point de vue morphologique, formes hautes et formes basses s'équilibrent, autour de 15 %. Les formes les mieux représentées sont les pots (n°15 - 38), suivies des écuelles et jattes (n°1 - 9), elles-mêmes suivies par les marmites (n°10 - 13).

- Céramique fine tournée.

¹⁰V. Guichard : La céramique peinte des II^e-I^er s. av. J.-C. dans le nord du Massif central, *Etudes celtiques*, 30, 1993. M. Joly, Ph. Barral : Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie, *S.F.E.C.A.G.*, Actes du congrès de Tournai, 1992, p. 101-130. Ph. Barral, M. Joly : Aspects de la céramique augustéenne dans le Nivernais, *loc. cit.*

Elle représente 61 % de la céramique domestique. La céramique fine grise est sur-représentée (cuisson secondaire des vases à pâte claire) au sein de l'ensemble. Malgré ce fait, on observe que la céramique fine claire est bien illustrée ; il s'agit de vases à pâte claire, lissés, ou revêtus d'un engobe rougeâtre (PCENGOB : assiettes surtout). La céramique peinte n'est pas absente (plusieurs vases tonnelets), mais sa proportion exacte est très difficile à estimer. La céramique sombre regroupe également plusieurs catégories : céramique fine grise (généralement fumigée), céramique fine sombre (pâte rougeâtre et surfaces brun foncé), minoritaire, auxquelles s'ajoutent quelques fragments de "Terra Nigra", marginale. Les formes basses dominent clairement les formes hautes (39 % contre 17 %). L'assiette est nettement la forme la plus courante.

◇ Céramique romaine ou assimilée

Je range sous cette appellation les productions qui n'appartiennent pas à la tradition indigène. Les différentes catégories illustrées représentent moins de 10 % de l'ensemble. Les cruches à pâte calcaire, (n° 80-85) forment nettement le groupe le plus fort avec près de 4 % des individus. Les autres catégories sont illustrées de façon marginale : plats à engobe interne rouge (n° 86-89) : 1,5 %, assiettes et coupelles en Campanienne boïde (n° 90-91) : 1,5 %, assiettes et coupes en Sigillée (service I de Haltern, non figurés) : 1 %. Mentionnons à titre indicatif la présence d'un mortier à lèvre retombante, en pâte claire (n° 14).

c) *Commentaire*

◇ Éléments de datation

On observe en premier lieu que la globalité du matériel céramique recueilli en 1994 forme un ensemble homogène et cohérent. Il n'y a pas de césure ou de hiatus au sein du matériel, que l'on évoque les aspects techniques ou les aspects morphologiques des céramiques. Il est important de noter cependant que beaucoup de contextes de fouille ont livré des lots quantitativement trop restreints pour qu'il soit possible d'en faire une étude poussée. Les lots les plus significatifs (entre 20 et 50 individus) permettant de définir de façon relativement précise le faciès céramique de l'ensemble de la fouille de 1994, si l'on excepte l'enclos 49 qui présente quelques particularités notables. Les aspects les plus caractéristiques, du point de vue chronologique, de ce faciès sont les suivants :

- Céramique romaine

Assiettes et coupelles en camp Boïde, et en sigillée arétine (service I), plats à engobe rouge interne, cruches à lèvre biseauté ou striée.

- Céramique indigène

Pâte grossière ou mi-fine : jattes et écuelles à lèvres à méplat mouluré, marmites tripodes, pots à bord éversé parcouru par une seule moulure (n° 22, 23, 25), pots à bord éversé mouluré (n° 31 - 35), ou à marli-mouluré (36 - 39), généralement sans décor ; les décors (impressions ponctuelles ou onde simple au lisseur : 18, 19, 23, 27) sont peu prononcés et réguliers. Tous les vases sont repris à la tournette, ou tournés.

Pâte fine : la forme basse principale est l'assiette à bord oblique (n° 46 - 49 : imit. Lamb. 5/7), qui supprime l'écuelle à bord rentrant. Forme profonde : bols hémisphériques ou carénés, souvent moulurés ; les pots possèdent un col court

souligné par une baguette ; nombreux vases tonnelets ; présence de quelques vases bobines, de gobelets à lèvres retroussées et décor de tétons pincés ; décors estampés majoritaires : lignes de chevrons opposées, séries de carrés striés en opposition, piquetés ; décors ondulés au peigne ; un décor ocellé ; présence de quelques fragments de Terra-Nigra.

Ce faciès peut être mis en parallèle avec celui des niveaux supérieurs de la Pâture du Couvent et de la maison 1 du Parc aux Chevaux. Les catégories techniques, formes et décors représentés à la nécropole se retrouvent dans les ensembles mobiliers issus de plusieurs caves de la Pâture du Couvent, et sont également illustrés dans les états 3 à 5 de la maison PC1. Il existe par ailleurs une césure nette avec le matériel des niveaux précoces de l'oppidum (fosses 1213 - 1660 de la Pâture du Couvent, état 1 de la maison PC1, couche rouge du rempart de la Porte du Rebut). Dans l'état des données actuelles, on peut avancer que le faciès de la nécropole s'inscrit globalement dans la deuxième moitié du I^{er} siècle avant notre ère. Cette fourchette pourrait être affinée en fonction des contextes. Un certain nombre d'enclos (1, 72, 65, 61 - 66 notamment) présentent un mobilier typiquement augustéen que l'on peut placer dans les deux ou trois décennies avant le changement d'ère. En revanche, l'enclos 49 se distingue de cette série dans la mesure où sur un échantillon conséquent il ne présente pas d'éléments dont l'association est caractéristique de cette période (assiettes à bord oblique, cruches, décors estampés...). On peut suggérer que cet enclos est le plus ancien de la série explorée, sans pour autant qu'on puisse discerner une rupture typologique marquée entre le matériel qu'il a livré et celui des autres enclos. Une datation autour des années 50 - 40 peut être suggérée. La butée inférieure de la nécropole est tout aussi délicate à préciser que sa butée supérieure (vers le milieu du I^{er} siècle avant notre ère). On peut considérer que les imitations du répertoire de la vaisselle italique, en céramique fine grise, sont encore peu variées et que les gobelets en Terra-Rubra qui supplanteront les vases tonnelets indigènes ne font qu'une apparition timide. On constate également l'absence de formes évoluées de sigillée (service II). Ces indices, quoique tenus semblent indiquer que l'utilisation de la nécropole ne dépasse pas, au plus tard, la première décennie de notre ère.

◇ Spécificités

La comparaison avec le matériel de l'oppidum met en évidence certaines particularités. En premier lieu, il apparaît que les productions présentes sur la nécropole sont toutes attestées sur l'oppidum, et vice-versa. La même remarque peut-être faite pour le répertoire de formes et de décors. Les différences ne sont donc pas qualitatives (il n'y a pas de catégories ou de formes spécifiques à la nécropole) mais elles sont quantitatives : elles tiennent à la représentation des catégories, des formes, des modules de vases.

En premier lieu, on constate que la vaisselle de présentation (à pâte fine), est largement dominante par rapport à la vaisselle utilitaire (à pâte grossière ou mi-fine) : 70 % contre 30 %. Cette proportion serait quasiment inversée en contexte d'habitat (où la vaisselle utilitaire se situe en moyenne autour de 50-60 %). La vaisselle de présentation se trouve donc privilégiée ici, ce qui peut-être relié à l'utilisation majeure de la céramique comme vaisselle d'offrandes. Cette sélection peut-être rapprochée de celle qu'on observe en contexte de sanctuaire, où l'utilisation des vases est comparable (Mirebeau-sur-Bèze ; céramique grossière : 41 %, céramique fine 59 %). Il est plus surprenant d'observer que

la vaisselle utilitaire occupe encore une place assez importante, alors que dans le même type de contexte et à la même période, dans une région proche (Le Forez), la vaisselle utilitaire est presque totalement absente. De ce point de vue (assez forte représentation de la vaisselle culinaire), la nécropole du Mont Beuvray peut-être rapprochée de celle de Vignolles (près de Beaune) et du sanctuaire de Mirebeau (près de Dijon). Pour toute cette vaisselle culinaire, il semble assez clair que l'on a affaire à un détournement de leur fonction usuelle (vases à cuire, à préparer, ou à conserver les aliments) pour une utilisation particulière comme vases à offrande.

La faible proportion de céramique importée (Campanienne, Sigillée, notamment) est un autre fait à souligner, qui rejoint peut-être la donnée précédente. Il s'agit dans les deux cas, en effet, de particularités qui pourraient indiquer une population au niveau social modeste.

En ce qui concerne le répertoire de formes, les données les plus intéressantes ont trait à la vaisselle de présentation. On observe en effet une nette prédominance des formes basses, et corrélativement un déficit des formes hautes. Cette donnée traduit le fait que les vases à nourriture (plats, écuelles, bois, etc) sont nettement plus nombreux que les vases à boisson (gobelets, tonnelets, cruches, bouteilles). Ce constat rejoint les observations similaires effectuées dans d'autres nécropoles, et également en contexte de sanctuaire.

Enfin, le dernier fait marquant concerne les modules de vases. Si l'on observe que globalement l'éventail des tailles de vases est comparable à celui qui existe en contexte d'habitat, en revanche il est clair qu'on a privilégié au sein de cette nécropole une série de vases de taille réduite (entre 10 et 15-20 cm). Seule une étude statistique fine permettrait d'évaluer avec précision le caractère hors norme de cette sélection. Il n'est pas certain, en raison de leur forte représentation ici, que les vases de taille moyenne ou réduite doivent obligatoirement être reliés à des tombes d'enfant (explication la plus couramment admise).

2. Etude préliminaire de quatre ensembles de la Pâturage du Couvent (fouille D. Vitali)

a) Présentation

Quatre lots céramiques provenant du secteur fouillé par D. VITALI ont été étudiés. Il s'agit d'ensembles stratigraphiquement et topographiquement cohérents, sélectionnés à la fois en fonction des questions, d'ordre chronologique particulièrement, qui se posent au fouilleur et qui conditionnent en partie la stratégie de la prochaine campagne, et en fonction de leur intérêt immédiat dans la perspective des études chrono-typologiques intéressant l'ensemble du site.

Ces ensembles sont quantitativement et qualitativement inégaux, ce qui reflète avant tout la variété des contextes. Les ensembles étudiés appartiennent à trois types de contextes :

- **2192** : couche d'occupation, sol.
- **558** : remblai de structure excavée (sous-sol en partie fouillé).
- **553** : remblai de structure excavée (sous-sol fouillé).
- **577** : remblai de construction (établissement d'une grande cave augustéenne en partie fouillée).

Certains contextes (cave 558, remblai 577) ne sont que partiellement fouillés, et les données issues des ensembles actuels correspondant pourront être précisées par la suite. De même, l'ensemble céramique issu de la grande cave augustéenne en cours de fouille, qui constitue stratigraphiquement le contexte immédiatement postérieur au remblai 577, et qui peut être daté de la pleine période augustéenne, sera étudié dans un second temps.

Contrairement au matériel du fond de cette cave, qui se trouve semble-t-il en situation primaire (présence de vases complets écrasés en place), la céramique issue des remblais des autres structures excavées est très fragmentée (même si des collages entre pièces existent, les profils de vases sont très incomplets), et présente les caractères d'un matériel qui a déjà subi des remaniements.

Plusieurs strates ont été distinguées dans un premier temps à l'intérieur du remplissage de la structure 558, mais l'étude du matériel montre qu'il s'agit d'un remblai homogène dont l'unité n'est pas douteuse. On présentera donc ce matériel de façon globale.

Les ensembles issus des remblais 553 et 558 ont comme caractéristique commune de présenter quelques collages, peu nombreux, avec le matériel de la couche 2192. Il semble, alors que les données de fouille laissent quelques ambiguïtés sur ce point, que l'on puisse affirmer l'antériorité de la couche 2192 sur les structures 558 et 553, en vertu de la chronologie relative des faciès respectifs de ces trois contextes. On peut donc avancer que la couche d'occupation 2192 a été recoupée par les structures 553 et 558, ce qui explique que quelques éléments de cette couche se retrouvent dans des contextes postérieurs. D'autre part, l'association d'éléments anciens, dans une proportion difficile à estimer exactement, avec une majorité d'autres plus récents, montre que la composition des lots issus des remblais 553, 558 n'est pas aussi homogène qu'on pouvait l'espérer, et que des phénomènes de résidualité affectent ces ensembles. Il faut donc distinguer nettement la date de mise en place des remblais de la période d'utilisation du matériel qu'ils renferment.

On est en conséquence amené à proposer des fourchettes chronologiques relativement lâches pour ces ensembles, qui reflètent la composition des lots plutôt que les phases précises d'utilisation des structures. Cependant, des fourchettes plus restreintes peuvent être proposées sur la base des faciès dominants, qui correspondent sans doute mieux aux phases de fonctionnement des structures et permettent également de situer avec une relative précision le moment de leur abandon et de leur remblaiement. Ceux-ci sont sans doute rapides si l'on en juge par la proximité spatiale et chronologique des structures.

La difficulté principale vient de ce qu'il n'y a pas de césures entre ces différents ensembles et que leur faciès sont relativement peu différents de proche en proche, alors que l'évolution globale du plus ancien au plus récent est très nette.

<i>Contexte</i>	<i>Fourch. chronol. large (compos. de ensembles)</i>	<i>Fourch. chronol. restreinte (utilisation des structures)</i>	<i>Mise en place des couches/dépôts (clôture des couches/structures)</i>
2192	dernier quart II ^e s - premier quart I ^{er} s.	premier quart I ^{er} s	avant 70/60
558	fin du II ^e s. - première moitié I ^{er} s.	première moitié du I ^{er} s.	avant 60/50
553	première moitié I ^{er} s. et troisième quart I ^{er} s.	troisième quart du I ^{er} s.	avant 30/20
577	deuxième moitié I ^{er} s.	40/30 à 20/10	avant chg. d'ère

b) Commentaire (fig. 10 à 13)

Le matériel issu de la couche 2192 présente un faciès que l'on peut qualifier comme typique de la phase LTD1. Cette attribution repose essentiellement sur les caractéristiques de la céramique, et elle est pleinement confirmée par la présence d'une série d'objets non céramiques (un fragment de fibule de Nauheim en bronze, une fibule de Nauheim en fer, un fragment de bracelet en lignite à section ovalaire, une perle annulaire à inclusions jaune opaque, cinq potins), qui ne permettent cependant pas d'affiner la chronologie de l'ensemble. La céramique présente en revanche des caractères d'un faciès LTD1 évolué, sensibles notamment dans la morphologie des bords de jattes à pâte grossière non tournée (lèvres à marli mouluré), et dans la présence de certains types de décors sur céramique fine tournée (en particulier, ondes au peigne, associées à des rangées de chevrons estampés). On notera, au titre des importations et influences méditerranéennes, la présence de campanienne A exclusivement, d'un fragment de vase à paroi fine, d'un fragment de cruche à lèvre en bourrelet, et d'un fragment de gobelet ou pichet ansé dont le modèle est issu de la Côte Catalane. Au sein de la céramique indigène, les bols et écuelles à profil en S sont bien représentés, en céramique fine tournée, ce qui constitue certainement un indice chronologique intéressant, en raison de leur absence des contextes plus tardifs. Des bols évasés, inspirés de la forme de Campanienne Lamb 31 apparaissent également. On notera en particulier un exemplaire à pâte claire et engobe externe rouge, qui illustre un type produit dans la région mâconnaise.

Globalement, le matériel de la couche 2192 présente un faciès tout à fait comparable à celui des fosses 1213-1660, fouillées par M. Szabó, pour lesquelles nous avons proposé une datation dans la première moitié du premier siècle, sans disposer alors de données utilisables en chronologie relative, (le problème de la datation des premiers niveaux de voie scellant ces vestiges d'habitat précoce est toujours pendant). Il est plus difficile de se prononcer sur l'appartenance de la fosse fouillée à proximité immédiate par A. Haffner au même horizon chronologique, sans examen du matériel. Il reste que l'on dispose à présent dans toute cette zone située à l'ouest de la voie d'un ensemble cohérent de structures que l'on peut relier entre elles par comparaison de leurs faciès (à défaut de relations stratigraphiques strictes), attribuables à un horizon qui ne semble pas dépasser nettement le premier quart du premier siècle avant notre ère, en l'état des données actuelles.

Le matériel de la structure excavée 558 présente un faciès de transition LTD1-LTD2. Par rapport à l'ensemble 2192, on retiendra avant tout l'apparition de la Campanienne B et d'une production apparentée à vernis brun, peut-être d'origine rhodanienne, ainsi que l'apparition,

en céramique indigène, d'une catégorie à pâte gris-clair homogène et surface gris-foncé lissée, caractéristique d'une cuisson en mode B aboutie. Le répertoire de formes présentes est très comparable à celui de la couche 2192. Les nouveautés se limitent à la progression à peine sensible de certaines formes (assiette), ou certains décors (décors de chevrons ou de ponctuations obtenus par estampage). Le fait le plus marquant réside dans l'apparition de nouvelles catégories (voir ci-dessus), et dans la progression de catégories céramiques qui étaient marginales dans le contexte 2192 (catégories à pâte mi-fine).

Le contexte 553 marque une évolution nette par rapport aux contextes précédents, qui se manifeste d'abord dans l'apparition de la céramique à engobe interne rouge dit "pompeïen", et dans celle d'une production apparentée à la Campanienne, à pâte grisâtre et vernis noir mat écaillé, ensuite dans l'apparition de marmites tripodes à engobe micacé, de bols hémisphériques à baguette, lissés et fumigés, d'assiettes inspirées des formes italiques Lamb 5 et Lamb 5/7, de couvercles à lèvre bifide, et d'autres formes encore, absentes des contextes antérieurs. Le faciès du contexte 553 peut-être qualifié de pré-augustéen, dans le sens où il est marqué par des tendances qui connaîtront un développement important à la période augustéenne. Le faciès de ce contexte pourrait être mis en parallèle avec celui des premiers enclos de la nécropole de la Croix du Rebut (enclos 49 essentiellement), ou encore avec celui de l'état 3 de PC1.

Le contexte 577 est difficile à caractériser finement, en raison du petit nombre d'éléments qu'il renferme. Cet ensemble s'inscrit dans la phase augustéenne, au sens large. On notera la présence d'une assiette à bord oblique (imitation Lamb 5/7), d'une cruche à lèvre pendante striée, d'un gobelet à lèvre en baïonnette, en paroi fine orange, d'un plat à engobe rouge interne, ainsi que d'un fragment d'amphore Ha. 70 de Bétique, et d'un autre fragment d'amphore Dr 2-4 pompéienne.

En dernier lieu, il est intéressant de noter que des affinités de faciès incitent à relier les contextes 558 et 2192 d'une part, les contextes 553 et 577 d'autre part. Il serait hasardeux d'en tirer des conclusions hâtives, mais il est néanmoins troublant de constater que les contextes étudiés semblent indiquer l'existence d'une césure, ou tout au moins d'une évolution marquée, dans la culture matérielle céramique, vers le milieu du premier siècle avant notre ère.

L'étude d'autres contextes bien cernés chronologiquement du premier siècle avant notre ère permettra à l'avenir d'infirmer ou de confirmer l'existence de cette césure ou mutation, dans laquelle il serait tentant de voir une conséquence directe des événements marquant la fin de la première moitié du premier siècle avant notre ère. Il serait primordial également de savoir si cette évolution remarquable dans la culture matérielle céramique peut-être corrélée avec des modifications notables dans l'urbanisme de l'oppidum.

3. Quelques remarques générales

a) Répartition chronologique des ensembles céramiques

La densité maximale de structures et de mobilier mis au jour depuis 1984 correspond à la phase d'urbanisation tardive de l'*oppidum*, datable de la fin du Ier s. av. n. è. Les niveaux précoces de l'*oppidum* ont été atteints dans différents secteurs, mais, généralement perturbés, n'ont pu être fouillés que sur des surfaces limitées.

On dispose à l'heure actuelle, pour la période augustéenne, d'un matériel abondant, bien stratifié, et de nombreux ensembles clos. Dans certains secteurs, la superposition de plusieurs couches d'occupation, liée à une stratigraphie développée, suggère la possibilité d'établir une chrono-typologie assez fine de la céramique de cette période. Mais il faut reconnaître que pour l'instant, faute d'études suffisantes, on ne parvient pas à séquencer le matériel de la période dite augustéenne couvrant approximativement le dernier quart du Ier s. av. n. è. et le début du Ier s.

Des lots de matériel encore assez restreints, mais relativement nombreux, et dont le nombre augmente régulièrement, illustrent un horizon d'occupation précoce de l'*oppidum*, datable de la fin du II^e-début Ier s. av. n. è. Le faciès céramique de ces niveaux, situés dans des secteurs souvent assez éloignés les uns des autres, semble remarquablement homogène.

Les ensembles bien datés des deuxième et troisième quarts du Ier s. av. n. è. sont en revanche très minoritaires. Leur mise en évidence achoppe à la fois sur le caractère diffus de l'occupation de cette période, fréquemment occultée par les infrastructures augustéennes, et sur les difficultés que nous éprouvons actuellement à identifier correctement le matériel de cette phase et à le distinguer de celui plus tardif, en l'absence d'éléments de datation déterminants¹¹. Ainsi, le faciès céramique de l'état 3 de la maison PC1, daté vers le milieu du Ier s. av. n. è.¹², présente des affinités évidentes avec celui des états 4 et 5. Le même phénomène s'observe dans la nécropole de la Croix du Rebut, où les premiers enclos, très minoritaires, datables vers le milieu du Ier s. av. n. è., se distinguent difficilement de la masse des enclos augustéens, d'après le faciès du mobilier¹³. Une remarque identique est suggérée par la série de contextes mis au jour par D. Vitali, dont la chronologie couvre tout le Ier s. av. n. è.

b) *Facies et évolution des céramiques indigènes du Mont-Beuvray, entre la fin du II^e et la fin du Ier s. av. n. è. (fig. 14 à 17)*

Le faciès de la céramique indigène du Mont-Beuvray présente des caractères originaux à la période fin II^e-début Ier s. av. n. è. La céramique à pâte grossière non tournée et la céramique peinte illustrent particulièrement cet aspect. Au sein de la première, deux catégories dominantes se distinguent d'après leurs caractéristiques de pâte et de traitement de surface et des répertoires de formes partiellement différents (fig. 14). Le point commun de ces deux séries réside dans l'application d'un engobe micacé ou d'un enduit noir résineux sur des surfaces de vases uniformément claires (teintes beige à brun)¹⁴. La fréquence, au sein de la céramique à pâte grossière non tournée, à usage culinaire ou utilitaire, de la pratique de l'engobe associée au mode de cuisson réducteur-oxydant, constitue une

¹¹Le fait qu'une partie non négligeable du matériel issu des travaux de César devant Alésia (fouilles anciennes et récentes), se trouve presque systématiquement attribuée dans la littérature à l'époque augustéenne, illustre bien les problèmes de datation qui se posent pour cette période (travaux de V. Brouquier-Reddé et de S. Sievers, en cours).

¹²Grâce aux données stratigraphiques et aux importations. Les cinq états de PC1s'échelonnent sur tout le Ier s. av. n. è., selon une séquence continue (D. Paunier, T. Luginbühl : Horizons chronologiques de l'oppidum de Bibracte : la grande maison du Parc-aux Chevaux (PC1), dans *Les Ages du Fer en Nivernais*, actes du XVII^e colloque de l'A.F.E.A.F., à paraître).

¹³Ph Barral : La céramique de la nécropole de la Croix du Rebut, *loc. cit.*.

¹⁴Dans la première série, (vases dits de type Besançon), le revêtement est limité au haut du vase, la panse conservant un aspect rugueux, tandis que dans la seconde, il tend à recouvrir la plus grande partie de la surface du vase, préalablement lissée. Dans ce second cas, l'association de l'enduit noir et de l'enduit micacé est fréquente.

spécificité notable qui différencie nettement les productions du Mont-Beuvray de celles de secteurs plus ou moins proches bien documentés (Forez, Auxois, vallée de la Saône).

La céramique peinte offre un tableau plus nuancé. Les séries peintes du Mont-Beuvray présentent des affinités marquées avec celles du pays ségusiave, tout en possédant des caractères propres affirmés. Les formes prédominantes (fig. 15), comme les types de décor privilégiés dans la céramique peinte du Mont-Beuvray, en particulier la fréquence de la technique du décor en réserve, mettent clairement en évidence des liens avec le pays ségusiave¹⁵, et révèlent au contraire une césure marquée avec la vallée de la Saône, autre secteur géographique où la céramique peinte occupe une place importante au sein de la céramique indigène. Les principales différences avec la céramique peinte du Forez résident dans le mode de composition unique des décors peints en réserve du Mont-Beuvray¹⁶, dans la monotonie de ces derniers¹⁷, et dans la fréquence d'un type de vase, le vase tonnelet à décor de pastillage. Dans l'état des connaissances, ces particularités définissent un faciès original, illustré également par les découvertes de Decize. Son aire d'extension, si elle n'est pas connue précisément, semble assez importante puisqu'elle empiète à la fois sur le Morvan et le Nivernais. A travers ces deux exemples, les relations culturelles entre l'*oppidum* du Mont-Beuvray, le pays éduen, et les régions environnantes se trouvent éclairées, à la fin du II^e et au début du I^{er} s. av. n. è.

Pour la période des deuxième et troisième quarts du I^{er} s. av. n. è., moins bien documentée, les données sont plus délicates à mettre en évidence. Certains faits remarquables peuvent néanmoins être soulignés. Ainsi, on constate au cours de cette période l'émergence de catégories, de formes et de décors céramiques, qui connaîtront un essor considérable dans les deux dernières décennies du I^{er} s. En particulier, le début de la fabrication de pots, de marmites tripodes, et de couvercles en pâte mi-fine tournée à engobe micacé (fig. 16) peut être situé à ce moment. De même, certains décors estampés sur céramique fine tournée apparaissent déjà de façon significative. La baisse de fréquence de la céramique peinte et la simplification des décors mis en oeuvre dans cette technique, ou la progression nette, en céramique fine, de l'assiette au détriment de l'écuille à bord rentrant, sont d'autres indices d'une transformation de la céramique indigène dont les manifestations deviennent surtout évidentes à l'époque augustéenne.

Dans le même ordre d'idée, l'évolution de la proportion de céramique mi-fine tournée et de la décoration des pots en céramique grossière non tournée constituent de bons marqueurs chronologiques pour tout le I^{er} s. av. n. è.¹⁸. Ces facteurs illustrent également les modifications d'ordre technique apportées dans la fabrication de la vaisselle culinaire (progression de l'usage du tour, abandon de la décoration), qui semblent témoigner d'un souci de rentabilité accru.

¹⁵Voir V. Guichard : La céramique peinte des II^e-I^{er} s. av. J.-C. dans le nord du Massif central, *loc. cit.* ; V. Guichard, M. Picon, M. Vaginay : La céramique peinte gauloise en pays ségusiave aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère, dans La céramique peinte celtique dans son contexte européen, *mém. de la Soc. Arch. Champenoise*, 5, 1991, p. 211-227.

¹⁶Disposition systématique en métopes, séparées par des échelles verticales.

¹⁷La quasi-totalité des individus recensés se partagent entre deux motifs stéréotypés, l'un végétal, l'autre zoomorphe (voir Ph. Barral : Céramique indigène et faciès culturels à La Tène finale dans la vallée de la Saône, thèse de doctorat de l'Université de Franche-Comté, 1994, p. 128-129).

¹⁸Les décors incisés ponctuels appliqués sur l'épaule des pots tendent à disparaître dès la fin de La Tène D1, en partie remplacés par un décor incisé linéaire (ligne ondulée simple). Cette tendance est particulièrement bien illustrée par les pots type "Besançon" : le décor, systématique à La Tène D1, devient exceptionnel à La Tène D2.

Les données relatives à la période augustéenne sont trop nombreuses pour être décrites en détail ici. Nous ne retiendrons que deux faits qui méritent à notre avis une mention particulière et qui illustrent bien le type d'enseignement que l'on peut tirer de la céramique pour cette période. En premier lieu, on observe que la marmite tripode munie d'un couvercle, en pâte mi-fine (fig. 16), occupe au Mont-Beuvray une place remarquable qui ne trouve pas de correspondance sur les sites bourguignons connus de la même période. Le statut de l'*oppidum* principal des Eduens, sa place dans les réseaux d'échange, une sensibilité particulière de ses habitants aux innovations venues d'Italie, pourraient expliquer cette adoption d'un récipient typiquement méditerranéen, qui présente en raison de son caractère massif, le caractère d'une mode¹⁹.

Tout aussi caractéristique de cette période apparaît la série de gobelets à décor estampé connus sous le nom de vases à décor de type Beuvray (fig. 17). Cette catégorie de vaisselle indigène, totalement absente auparavant, fait explicitement référence, dans la forme et le décor des vases, aux gobelets à parois fines importés (type ACO et autres, dont la présence devient significative dans notre région à cette période). On peut voir dans cette série de vases, présente en nombre au Mont-Beuvray, une réussite technique et culturelle, dans le sens où elle illustre à la fois l'adoption rapide d'un modèle méditerranéen, et sa reproduction en céramique indigène, moyennant un certain nombre d'adaptations techniques (le décor moulé sur les prototypes est réalisé à la molette sur la série indigène, le vernis est remplacé par un engobe rougeâtre, par exemple). D'un autre point de vue, il est notable que cette série s'intègre dans le groupe des productions dénommées *Terra Rubra*, répandues dans toute la moitié nord de la France. Par conséquent, si le prototype est méridional, par contre, le produit dérivé, tel que l'illustre la série du Mont-Beuvray (et plus largement du Morvan-Nivernais), évoque avant tout un phénomène d'imitation caractéristique de la Gaule du nord. On peut également mettre en évidence le fait que la série particulière des gobelets type "Beuvray" possède une aire de production et de diffusion qui correspond assez strictement au bassin de la Loire²⁰.

Du point de vue céramologique, les contextes étudiés jusqu'à présent confirment l'intérêt chronologique de l'évolution de la représentation de certaines catégories de céramique indigène. On retiendra notamment la progression des céramiques mi-fines tournées, faiblement représentées dans les contextes les plus précoces (fin deuxième-début premier siècle : moins de 5 %), progressant nettement dans le courant du premier siècle (deuxième-troisième quarts du premier siècle : autour de 10 %), pour devenir prédominantes à l'époque augustéenne (jusqu'à 25-30 % dans certains contextes). Cependant, il est clair que chronologiquement, les meilleurs marqueurs pour la céramique indigène résident dans l'apparition de certaines formes, que l'on arrive à situer de plus en plus précisément (par exemple : marmites tripodes à engobe micacé, bols hémisphériques à baguette, gobelets à décor type Beuvray), et de moindre manière dans la disparition de certaines autres (écuelles ou bols à profil en S ou carénés, par exemple). En revanche, l'évolution des décors, si elle est globalement bien cernée, reste difficile à utiliser pour dater finement les ensembles.

¹⁹Elle ne s'accompagne pas nécessairement de l'adoption des pratiques culinaires correspondantes ; voir par exemple M. Bats : Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.), R.A.N., supp. 18, 1988, p. 225 sq.

²⁰Dans la région proche du Mont-Beuvray, la fabrication de ce type de vase est attestée à Roanne (rens. oral V. Guichard), et à Nevers (Ph. Barral, M. Joly : Aspects de la céramique augustéenne dans le Nivernais, *loc. cit.*). Pour les zones plus lointaines, voir S.F.E.C.A.G., actes du congrès de Tournai, 1992.

Par ailleurs, l'augmentation rapide du nombre d'ensembles utilisables pour des études céramologiques poussées (ensembles conséquents et cohérents), rendra pertinent sinon nécessaire dans un proche avenir d'avoir recours à des méthodes de sériation chronologique.

III. LES CÉRAMIQUES PEINTES DU MONT-BEUVRAY (PAR N. HUET)²¹.

Cette étude thématique avait initialement pour but de caractériser, par des techniques scientifiques, les différents groupes de céramiques peintes attestés sur le site du Mont Beuvray (Bibracte). Les résultats seront à considérer au sein d'un cadre beaucoup plus large, qui est celui de l'Europe celtique de la fin de l'Age du fer. En effet, la plupart des sites de cette époque ont livré des ensembles de céramiques peintes.

1. Généralités

Les formes des vases et les motifs qui les décorent, ainsi que les couleurs utilisées présentent de grande similitude à travers toute l'Europe des IIe et Ier s. av. n. è. : vases à décor figuré (zoomorphe, végétal), à décor de pastillage, à décors géométriques... (fig. 18). La céramique peinte de quelques sites a été étudiée de manière approfondie, en particulier celle de Manching²², celle du territoire ségusiave (Roanne, Feurs...)²³, et pour la Bourgogne celle de Decize²⁴ et du site du Petit Chauvort à Verdun-sur-le-Doubs²⁵,... Trois articles récents²⁶ portent sur l'analyse physico-chimique de céramiques peintes du Nord-Est du massif central : deux traitent de la nature des matériaux utilisés comme pigments et le dernier, centré sur

²¹ Cette étude thématique fait actuellement l'objet d'une thèse de doctorat à l'Université de Bourgogne, sous la direction de M. J.-C. NIEPCE et de M. J.-P. THEVENOT, intitulée "Céramiques peintes du Mont Beuvray : Etude des inclusions, des pigments, des décors et des modes de cuisson ; Relations avec les classements typologiques" ; Etude réalisée avec l'aide financière de la Région Bourgogne et du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray

²² F. Maier : Die bemalte Spätlatène-keramik von Manching, *Die Ausgrabungen in Manching*, Bd 3, Wiesbaden, 1970

²³ R. Périchon : La céramique peinte gauloise et gallo-romaine du Forez et du massif central, *CEF - Thèses et mémoires*, 6, 1974 ; M. Bessou, Etude des vestiges de la Tène découverts à Roanne. Fouilles de l'Institution Saint-Joseph, *CEF - Archéologie* n°3, 1976 ; M. Vaginay, V. Guichard : L'habitat gaulois de Feurs (Loire) - fouilles récentes (1978-1981), *DAF*, 14, 1988, p. 66-73 ; V. Guichard : La céramique peinte à décor zoomorphe des IIe et Ier s. avant J.-C. en territoire ségusiave, *Etudes celtiques*, 24, 1987 et V. Guichard : La céramique peinte des IIe et Ier s. av. J.-C. dans le Nord du Massif Central, *loc. cit.*

²⁴ R. Périchon, P. Péronnet : Céramiques peintes laténiennes de Decize (Nièvre), *RAE*, 40, fasc. 1, 1989, p. 93-104

²⁵ Ph. Barral : Approche d'une étude de la céramique gauloise dans la moyenne vallée de la Saône = le matériel du Petit Chauvort (Verdun-sur-le-Doubs), DEA - Université de Franche Comté, 1989 ; Ph. Barral : Note sur la céramique indigène de la Tène finale dans la vallée de la Saône = les découvertes et la documentation disponibles, *Cahiers d'archéologie romande - Actes du 15e colloque de l'AFEAF (9-12 Mai 1991)*, 1992, p. 271-278

²⁶ Voir deux articles sur l'analyse des matières premières utilisées pour la décoration des vases peints : V. Guichard, B. Guineau : Quelques observations sur les pigments et la technique picturale de la céramique peinte celtique du 2nd âge de Fer, dans *La céramique peinte celtique dans son contexte européen - Acte du symposium international d'Hautvillers (9-11 octobre 1987)*, Mémoire de la société archéologique champenoise, 5, 1991, p. 315-320 et K. Andrews, Slip decorated iron age ceramics from central France, dans *Archaeometry'90 - Int. symposium of archaeometry (2-6 April 1990)*, 1990, p. 229-236 ; ainsi qu'un article sur la typologie des céramiques peintes ségusiaves et sur la détermination de groupes de céramiques fabriqués dans différents ateliers : V. Guichard, M. Picon, M. Vaginay : La céramique peinte gauloise en pays ségusiave aux IIe et Ier s. av. n.è., *loc. cit.*, ainsi que les articles sur la préparation des tracés des décors et l'utilisation de cire dans J.-L. Charpy : Technique décorative d'un vase de la Tène finale trouvé à Hauviné (Ardennes)

l'analyse de la composition des pâtes, met en évidence l'existence, pour cette région, de multiples ateliers de potiers. Ces analyses confirment l'observation de quelques différences dans le répertoire décoratif qui permettaient de penser qu'il existait des faciès micro régionaux typiques²⁷. L'homogénéité relative des décors et des formes observée à travers l'Europe celtique peut donc s'interpréter davantage par la diffusion d'une "mode" que par la diffusion du produit lui-même.

Les céramiques peintes du Mont Beuvray avaient jusqu'à présent peu été étudié²⁸. La recherche thématique, commencée au début de l'année 1994, s'est orientée selon deux objectifs : le premier étant d'identifier les différents décors caractéristiques de Bibracte, de les quantifier et d'envisager une évolution chronologique selon le type de céramique; le deuxième est, à partir de techniques scientifiques, de définir des groupes de céramiques de composition similaire (provenant d'un même atelier), de localiser à l'échelle régionale ces zones artisanales, mais aussi d'étudier les matières premières utilisées comme pigments et leur mode d'application.

2. Les décors du Mont Beuvray

Depuis 1994, environ cinq cents tessons de céramiques peintes représentatifs ont été traités et enregistrés (voir fig. 24, 25, 26, 27), pour la plupart dessinés et photographiés. Ce travail est en cours de réalisation et les différents types de céramiques définis actuellement sont susceptibles d'évoluer.

Cinq types de décors sont couramment rencontrés au Mont Beuvray :

- les décors géométriques simples : bandes de couleurs différentes
- les décors géométriques complexes : croisillons, échelles...
- les décors figurés : de type floral ou zoomorphe
- les décors de pastillage
- les céramiques engobées d'une couleur uniforme : lie de vin, blanc.

Peu d'exemplaires complets de céramiques peintes ont été découverts au Mont Beuvray en raison de la nature des contextes de découvertes : principalement dans des dépotoirs. La nécropole de la Croix du Rebut a livré les exemplaires les mieux conservés. Deux exemplaires complets existaient depuis les fouilles anciennes²⁹. Ils sont à étudier de manière critique³⁰ en raison des restaurations, plus ou moins fantaisistes, réalisées à l'époque.

²⁷ Voir pour les ségusiaves : **V. Guichard** : La céramique peinte à décor zoomorphe des IIe et Ier s. avant J.-C. en territoire ségusiave, *loc. cit.*, p. 137 et pour la Bourgogne **Ph. Barral** : Céramique indigène et faciès culturels à la Tène finale dans la vallée de la Saône, *loc. cit.*

²⁸ Seuls tessons représentés des fouilles récentes : Les fouilles du Mont Beuvray : rapport biennal 1984-1985, *RAE*, 38, 1987, fig. 7 (les tessons n°8 et n°9 ont depuis été complétés et recollés) ; Les fouilles du Mont Beuvray : rapport biennal 1988-1989, *RAE*, 42, 1991, fig. 20 n°24 ; Fouilles du Mont Beuvray. Rapport scientifique de la campagne de recherche, de 1989 à 1994 ; **Ph. Barral** : Céramique indigène et faciès culturels à la Tène finale dans la vallée de la Saône, *loc. cit.*, pl. 91-92 ; **R. Périchon** : Remarques concernant la céramique peinte du IIe Age du Fer en pays Eduen, *RAE Suppl.*, 6, 1985 ; **V. Guichard** : La céramique peinte des II et Ier s. av. J.-C. dans le Nord du Massif Central, *loc. cit.*, fig. 13 n°20 à 28. Il est à signaler qu'en particulier dans ce dernier article que souvent les tessons sont attribués, à tort, au décor zoomorphe. Les tessons n° 22,25 ainsi que probablement les tessons n°20 et 23 appartiennent sans doute à des vases à motif floral.

²⁹ **F. et N. Thiollier** : Fouilles au Mont Beuvray (ancienne Bibracte), *loc. cit.*, pl. III et IV ; le vase de la planche IV est d'ailleurs en exposition dans les vitrines consacrés à Bibracte au Musée Rolin.

³⁰ **R. Périchon** : Note complémentaire concernant l'album des fouilles du Mont Beuvray, *loc. cit.*

La grande majorité des tessons étudiés viennent de vases de formes hautes, telles que celles représentées sur la figure 15, et en particulier à des bouteilles (n°1 et n°2) ou des tonnelets (n°3 et n°7).

La majorité de ces vases ont été réalisés par tournage.

Les principales couleurs utilisées sont le blanc, le rouge (fréquemment lie de vin) et le brun. Les couleurs blanche et rouge sont principalement utilisées pour couvrir de grande surface comme engobe. La couleur brune est appliquée sur ces fonds de couleurs pour réaliser en particulier les décors géométriques complexes et figurés. On remarque que très souvent ces céramiques ne sont pas entièrement engobées et que la couleur naturelle de la pâte après cuisson (souvent orange ou beige) est intégrée dans la réalisation du décor pour réaliser les contrastes de couleurs³¹.

Les vases à engobe uniforme, de couleur lie de vin, sont désormais à intégrer naturellement dans cet inventaire car ce type de céramique est fréquemment orné de peinture brune ou de pastilles (en réserve), très difficilement lisible³². C'est pour cette raison qu'ils étaient auparavant mis en retrait, suivant les auteurs, des études sur les céramiques peintes. Quant aux tessons uniquement engobés en blanc, la plupart proviennent probablement de vases portant des décors géométriques complexes ou figurés. En effet la peinture brune se conserve très difficilement et en particulier elle disparaît lors de toute élévation de température (>300°C). Pour cette raison, même s'ils apparaissent comme indéterminés dans les tableaux, une catégorie de céramique spécifique ne sera pas créée pour les classer.

a) *Les décors géométriques simples*

Ces décors sont composés de bandes de couleurs horizontales parallèles. Ils restent relativement rares au Mont Beuvray. Il en existe de deux types.

Pour l'un, la surface du vase est laissée brute de tournage et le décor peint consiste en bandes parallèles larges ou étroites, monochromes ou bichromes, limité au haut du vase. Ces vases sont très fréquemment observés dans la vallée de la Saône³³. Il est relativement délicat de les mettre en évidence, sauf lorsqu'il existe des éléments typologiques significatifs (lèvres, pieds) ou des tessons comportant des traces de peintures. Quelques uns sont identifiés au Mont Beuvray.

³¹ En particulier le haut et bas des vases à décor floral est laissé brut (argile orange contrastant avec l'engobe blanc) ainsi que lors de la décoration par pastillage où souvent le contraste est du à la différence de couleur entre l'engobe et la surface lissée du vase.

³² Pour preuve de cette difficulté d'identification, avant la campagne de fouille 1995, seuls trois tessons de couleur lie de vin d'Alésia avaient été identifiés comme comportant un décor ; voir **Ph. Barral** : Céramique indigène et faciès culturels à la Tène finale dans la vallée de la Saône, *loc. cit.*, p. 136, pl. 96. Durant l'été 1995, des consignes précises quant au nettoyage des tessons ont permis de repérer que plus de la moitié des tessons de la fouille d'En Curiot, menée par F. Creuzenet, comportait des décors de type géométriques ou de type pastillage.

³³ voir **Ph. Barral** : Céramique indigène et faciès culturels à la Tène finale dans la vallée de la Saône, *loc. cit.*, pl. 133 et 134 ; **Ph. Barral** : Note sur la céramique indigène de la Tène finale dans la vallée de la Saône, *loc. cit.*, fig. 5

L'autre type est proche des exemplaires identifiés dans l'Europe de l'Est ou à Manching³⁴. Il s'agit de bandes rouges et blanches apposées en alternance. Quelques tessons probablement de ce type ont été identifiés à Bibracte.

b) *Les décors géométriques complexes*

Les céramiques comportant ces décors ont été réalisées à partir d'une argile souvent très fine et homogène. Leur cuisson est réalisée principalement en mode A (réductrice-oxydant). La couleur des pâtes est très variable puisqu'elle peut aller du chamois jusqu'à l'orange.

Les trois couleurs majoritairement utilisées sont le blanc, en tant qu'engobe pour le fond, le rouge pour des bandes horizontales aux bas et haut du vase, le brun pour la réalisation des motifs complexes (fig. 19, n°1, 2). Ces motifs sont principalement constitués de lignes formant des échelles, des vaguelettes ou des croisillons (fig. 19, n°3, 4, 5). Les techniques et les matières premières utilisées pour la réalisation de ces décors sont très proches de celles des décors figurés.

Ces décors restent tout de même relativement rares sur le Mont Beuvray. De plus les fragments recueillis ont des décors relativement dissemblables, ce qui ne permet pas à l'heure actuelle d'établir une classification plus précise. Devant l'hétérogénéité et la faible quantité de ces ornements, on peut supposer que ces productions ont été importées de différentes régions voisines (Forez³⁵, vallée de la Saône³⁶).

c) *Les décors figurés*

Il s'agit du type de décor le plus fréquemment observé à Bibracte (-50% des tessons). Il se divise en deux types : floral et zoomorphe. Si le décor zoomorphe se rencontre fréquemment sur les sites archéologiques de l'Europe celtique, en particulier chez les ségusiaves (fig. 18)³⁷, le décor floral paraît nettement moins employé (fig. 20, n°2)³⁸.

Sur le site du Mont Beuvray, ces deux décors sont réalisés par des techniques très similaires. Les vases sont toujours cuits en mode A (réducteur-oxydant), avec souvent pour les vases à décor floral une cuisson oxydante non totale : cœur du tesson reste de couleur grise. La pâte de ces céramiques est de couleur orange très caractéristique. L'argile utilisée est toujours fine et homogène.

La surface de ces céramiques est soigneusement lissée avant l'application d'un engobe de couleur blanche, appliquée avant cuisson. Le haut et le bas des vases sont soit laissés sans engobe soit recouverts, pour le haut des vases, d'un engobe rouge à lie de vin. Après cuisson

³⁴ **F. Maier** : Die bemalte Spätlatène-keramik von Manching, *Die Ausgrabungen in Manching*, Bd 3, Wiesbaden, 1970, fig. ; **B. Jovanovic** : La céramique peinte des Scordisques, *La céramique peinte celtique dans son contexte européen* - Acte du symposium international d'Hautvillers (9-11 octobre 1987), Mémoire de la société archéologique champenoise, 5, 1991, p. 285-287

³⁵ **M. Vaginay, V. Guichard** : L'habitat gaulois de Feurs (Loire) - fouilles récentes (1978-1981), *loc. cit.*.

³⁶ **Ph. Barral** : Approche d'une étude de la céramique gauloise dans la moyenne vallée de la Saône, *loc. cit.*

³⁷ **V. Guichard** : La céramique peinte à décor zoomorphe des II^e et I^{er} s. avant J.-C. en territoire ségusiave, *loc. cit.*.

et **V. Guichard** : La céramique peinte des II^e et I^{er} s. av. J.-C. dans le Nord du Massif Central, *loc. cit.*.

³⁸ **G. Kaenel, Ph. Curdy**, Yverdon les Bains VD de la Tène à l'époque augustéenne, *Archéologie Suisse*, 8, 1985, p. 245-250, fig. 5 ; **Ph. Curdy, L. Flutsch, B. Moulin, A. Schneider**, Eburodonum vu de profil : coupe stratigraphique à Yverdon-les-Bains VD, Parc Piguet, *Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 78, 1995, p. 7-56

le décor brun est apposé. Ces deux motifs sont réalisés par la technique de la réserve. Ils sont prétracés à l'aide d'un pinceau fin³⁹ puis l'extérieur du motif est rempli avec de la peinture brune, de telle sorte que le motif de couleur blanche (engobe) ressorte du fond uniforme brun. La peinture utilisée est un pigment organique appliqué après cuisson⁴⁰.

Les motifs sont organisés en métope, au nombre de quatre, séparés par des échelles verticales à 3, 4 ou 5 traits. A l'inflexion col/panse une échelle horizontale sépare systématiquement la panse engobée de blanc et le col brute ou de couleur rouge. A mi-hauteur du col de ces vases, il y a soit à nouveau une échelle horizontale ou soit un tracé en forme de vaguelette. Les pieds de ces vases sont très mal connus car la plupart étant laissés en pâte lissée sans engobe, sont rarement identifiés, par les différentes équipes de fouilles, comme appartenant au groupe des céramiques peintes.

- Le décor floral (fig. 20)

Ce motif se rencontre toujours sur des bouteilles à panse ovoïde de même dimension. Le diamètre à l'ouverture varie entre 10 et 12 cm. Le col est presque toujours non engobé et un décor de vaguelette y est dessiné. A la jonction panse-col, il y a une échelle horizontale de tracé. Un engobe blanc est appliqué de cette jonction jusqu'à environ 4 cm du bas du vase. Tous les tessons étudiés, environ 100, ont rigoureusement le même motif avec des dimensions répétitives (sauf exception voir ci-après).

Les observations pétrologiques montrent qu'il s'agit de céramiques à dégraissants granitiques. Il est probable qu'il s'agisse de granit provenant du massif du Morvan. Les analyses physico-chimiques confirment qu'il s'agit d'un groupe de composition très homogène, fabriqué par un même atelier. Ce groupe de référence a permis d'identifier des tessons provenant de la même zone de production à Alésia ainsi qu'à Varennes-sur-Seine. Cette production de céramiques à décor floral, issue probablement du Morvan, a donc été diffusé sur de longues distances. Une recherche complémentaire sur les autres sites de Bourgogne est en cours.

Quelques rares tessons présentent un décor très légèrement différent. Le premier cas est le tesson n°995-9-553-(24)⁴¹ où le motif floral brun, semblable à celui de la figure 20, est appliquée directement sur le vase lissé de couleur rouge. La pâte de cette céramique est très différente de celle d'habitude observée (orange). Le deuxième cas est le n° 992-9-1403-34⁴², qui présente un décor très légèrement modifié (pétale coupé) et surtout un module plus petit : diamètre à l'ouverture de 8 cm.

- Le décor zoomorphe (fig. 21)

Ce motif se rencontre principalement sur des bouteilles à panse élancée de différents modules. Le col est presque toujours engobé en rouge et deux échelles horizontales y

³⁹ Un tesson trouvé lors de la campagne de fouille 1995 met en évidence ce tracé préalable. En effet, ce tesson n'a pas été terminé et l'artiste a fait son prétraçage sans finir de remplir la lacune avec de la peinture brune (voir fig. 21 n°2, 3).

⁴⁰ Malgré de nombreuses analyses, il n'a été possible jusqu'à présent de déterminer la nature exacte de ce pigment. Sa faible épaisseur et son mauvais état de conservation rendent difficiles son identification. Cependant il disparaît à des températures supérieures à 300°C, ce qui permet d'affirmer qu'il s'agit d'un pigment organique. De nombreux peuples utilisent encore des pigments similaires qui sont à base de jus végétaux, tels qu'en Afrique le jus de caroube.

⁴¹ Pâturage du Couvent, Université de Bologne

⁴² Pâturage du Couvent, Université de Madrid

sont dessinées. Aucun pied de vase n'a pu jusqu'à présent être associé avec certitude à ce décor.

Les tessons étudiés, environ 50, ont un décor très similaire (sauf exception voir ci-après). Il s'agit d'un cervidé à mufle très allongé, orné d'une ramure démesurée en forme de lyre et avec une queue relevée en spirale. Ces cervidés sont toujours tournés vers la droite. On observe une grande similitude avec le décor n°2 décrit par Vincent Guichard (fig. 21 - n° 4).

Ces décors sont réalisés avec moins de soins que les motifs floraux, tout au moins dans le respect des dimensions. Sur un même vase on observe de grande différence entre les positions et les proportions des animaux. Sur un vase découvert récemment (n°995-9-553)⁴³, on observe même un laisser-aller dans la réalisation : les échelles verticales sont grossières, les mufles des animaux hypertrophiés, une partie du remplissage a été oublié. Ces décors sont appliquées sur au minimum deux modules de vases : l'un avec une dimension à l'ouverture de 6 cm, l'autre de 10 cm.

Les premières analyses physico-chimiques n'ont pas confirmé avec certitude l'appartenance de ces céramiques au même groupe que celles à décor floral. Cependant devant les ressemblances dans la technologie, les pâtes et les couleurs on peut envisager qu'ils proviennent d'une même zone de production (à confirmer avec d'autres analyses destructrices).

Deux tessons sont ornés de décors totalement différents. Il s'agit d'un tesson des fouilles anciennes⁴⁴ et d'un tesson provenant des fouilles de la Fontaine-Saint-Pierre⁴⁵.

d) Les décors de pastillage

Ce type de décor avait jusqu'à présent été observé principalement à Manching (fig. 18 n°3 et 4). Un exemplaire, disparu, a été découvert à Roanne⁴⁶. D'autres ont été récemment identifiés à Decize⁴⁷.

Au Mont Beuvray, ce décor représente plus de 10% de la céramique peinte. Ces céramiques sont d'une diversité étonnante aussi bien au point de vue des modes de cuisson (mode A (réducteur, oxydant) ou mode B (réducteur, réducteur), des caractéristiques et couleurs des pâtes que des couleurs employées pour la réalisation des motifs. La plupart sont des vases de style tonnelet mais il existe aussi des formes ouvertes.

Toutes les couleurs sont permises : la couleur principale, la première couche, peut aussi bien être donnée par la couleur de la pâte lissée, un engobe blanc ou lie de vin. La seconde couche peut être de couleur brune, noire, lie de vin, rouge... Une troisième épaisseur peut être appliquée sous forme de bande rouge⁴⁸. Une des variantes les plus fréquentes est

⁴³ Pâturage du Couvent, Université de Bologne

⁴⁴ F. et N. Thiollier : Fouilles au Mont Beuvray (ancienne Bibracte), *loc. cit.*, pl. VIII - n°16

⁴⁵ Ph. Barral : Céramique indigène et faciès culturels à la Tène finale dans la vallée de la Saône, *loc. cit.*, pl. 92 n°39

⁴⁶ M. Bessou, Etude des vestiges de la Tène découverts à Roanne. Fouilles de l'Institution Saint-Joseph, *loc. cit.*, pl. 26 - n° 4

⁴⁷ R. Périchon, P. Péronnet : Céramiques peintes laténiennes de Decize (Nièvre), *loc. cit.*

⁴⁸ Plusieurs tessons de la porte du Rebout de couleur blanche, noire et avec une bande rouge sont actuellement en étude.

l'application d'une faible épaisseur d'engobe lie de vin, suivi de la réalisation du motif avec l'application d'une seconde couche d'engobe lie de vin. Ces décors sont parfois très peu visibles. Les pastilles mesurent en moyenne 2mm.

La technique de réalisation de ce décor, probablement à l'aide de cire qui s'élimine lors de la cuisson, est expliquée sur la figure 23.

Devant la diversité de ces céramiques, on doit envisager une production multiple.

e) Remarques

Il est aussi intéressant de remarquer, comme il a déjà été précisé, que la technique de réalisation de décor en réserve est particulièrement apprécié (utilisé pour les décors figurés et de pastillage).

Seule la couleur brune peut être réellement considérée comme une peinture ; elle est obtenue par un pigment de type organique appliquée après cuisson. Les autres couleurs sont, pour la plupart obtenues à partir de matière argileuse plus ou moins riche en fer appliquée avant cuisson.

On constate qu'une majorité des tessons, en particulier à décor figuré, sont poissés intérieurement d'une résine brunâtre, destinée à étanchéifier ces vases fortement poreux. Ce poissage interne confirme leur utilisation comme récipient destinés à contenir un liquide.

Si les décors figurés sont présents en grande quantité et peuvent être considérés comme caractéristiques du Mont Beuvray, il n'en va pas de même pour les autres catégories qui sont stylistiquement très dispersés.

Différentes caractéristiques de ces céramiques sont présentées dans le tableau ci-après

O : Orange, R : Rouge, B : Beige, G : Gris, BI : blanc, Br : Brun, Ldv : lie de vin

Classement Décors	Technique		Couleur pâte				Cuisson		Dim. Dég.		Couleur princ.	
	Réserve	Positive	O	R	B	G	A	B	Fin	Gros	Bl/Br	Ldv
Engobe lie de vin												
Pastillage												
Figuré zoomorphe												
Figuré : flora												
Décor : bandes												
Décor : géométrique												

3. Etude du matériel des différents équipes de fouille⁴⁹

Les tessons découverts à la Pâturage du Couvent par les équipes des Universités de Madrid, Bruxelles et Bologne sont présentés dans les figures 24, 25, 26, 28 et 29. Les fouilles de ces deux dernières années ont permis de mettre à jour la plupart des tessons à décor zoomorphe dans les caves des équipes des Universités de Bruxelles et Bologne.

Dans le tableau 29b, on remarque que les pourcentages de céramiques sont identiques dans les différentes équipes. Le fort pourcentage de céramiques figurés dans les fouilles de l'équipe de Lausanne est du à la partialité de l'étude uniquement basée sur les céramiques dessinées par cette même équipe. Il faut aussi remarquer le faible pourcentage de céramiques à décor figuré conservé au musée Rolin au détriment de la céramique à engobe lie de vin.

Actuellement, en relation avec les autres céramologues, les amphorologues et les numismates, une série d'ensemble clos est en cours d'étude. Les premiers éléments chronologiques n'ont pas permis, pour la céramique peinte, de faire ressortir une évolution dans les décors. Des ensembles plus importants permettront prochainement de mieux dater ces différents décors. Malgré tout, la céramique peinte ne sera probablement jamais un bon dateur chronologique en raison de son caractère décoratif et luxueux qui la fait sans doute perdurer pendant de nombreuses années.

Des observations pétrologiques et des analyses par fluorescence X⁵⁰ sont en cours pour resituer la céramique peinte du Mont Beuvray par rapport aux divers styles régionaux : vallée

⁴⁹ Des exemples de tableaux de saisies et de fiches de résultats, utilisés pour cette étude, sont présentés sur les fig. 24, 25, 26 et sur la fig. 27. Afin d'homogénéiser les trames pour la représentation des couleurs, j'ai choisi de réaliser une saisie des dessins sur informatique par l'intermédiaire d'un scanner. Le choix des trames n'est d'ailleurs pas encore définitif.

de la Saône, céramiques à décor géométrique ; Alésia, céramique à engobe lie de vin. Ces analyses confirment qu'un grand nombre de potiers fabriquaient ce type de céramique et que même si l'aspect extérieur et les matières premières utilisées pour les couleurs étaient proches, les argiles et dégraissants utilisés étaient souvent très différents.

Les prochaines recherches sont centrées sur les céramiques à engobe lie de vin et à décor de pastillage afin de tenter d'identifier des groupes de compositions semblables. Par ailleurs, grâce à la découverte de nouveaux tessons à décor zoomorphe, il va être possible de confirmer ou non la ressemblance de composition des céramiques à décor figuré.

IV. LES CÉRAMIQUES DE LA MAISON 1 DU PARC AUX CHEVAUX DANS LEUR CONTEXTE CHRONO-STRATIGRAPHIQUE⁵¹

LES CÉRAMIQUES D'ORIGINE MÉDITERRANÉENNE AU MONT-BEUVRAY : TYPOLOGIE ET ÉVOLUTION ENTRE LA FIN DU IIÈME ET LA FIN DU IER S. AV. N.È. (FIG. 30) (T. LUGINBÜHL)

Les nombreuses fouilles menées sur le site depuis la fin du siècle passé ont mis au jour une assez importante quantité de récipients céramiques de type méditerranéen dans laquelle deux grands groupes se laissent distinguer : la vaisselle fine importée (céramique campanienne, terre sigillée, céramique à parois fines, céramique fine grise catalane, essentiellement) et la céramique commune de tradition méridionale mais d'origine géographique souvent indéterminée (cruches, mortiers et plats à engobe interne principalement).

Les céramiques à vernis noir de type campanien sont représentées durant toute la période concernée par des productions d'origines et de qualités diverses que l'on peut séparer en campanienne A (pâte rouge, fine, dure, vernis noir, luisant, adhérent bien), A tardive (pâte plus savonneuse, vernis parfois légèrement métallescent, adhérent moyennement), B (pâte beige chamois, assez dure, vernis assez luisant), B oïde (pâte plus savonneuse, revêtement de médiocre qualité) et C (pâte grise, assez savonneuse, revêtement adhérent assez mal).

Les récipients en campanienne A sont attestés à Bibracte dès LT D1 (en l'absence à l'heure actuelle de contextes plus anciens bien identifiés dans lesquels ils pourraient être présents) avec un répertoire principalement composé d'assiettes à bord rentrant Lamb. 5, ou à lèvres éversées Lamb. 6 et 36, ainsi que de plus rares coupes Lamb. 28c et bols Lamb. 31. En l'état de nos observations, l'assiette à bord droit Lamb. 7 semble apparaître sur le site peu avant le milieu du premier siècle avant J.-C. et perdure (en qualité tardive) jusqu'à l'époque augustéenne.

La campanienne B est, elle aussi, présente sur l'*oppidum* au moins dès la fin de LTD1, notamment dans la grande fosse/cave 130 de la "parcelle" PC 1⁵², dont le remplissage est daté du

⁵⁰ Les résultats de ces analyses n'ont pas été développés en détail ici en raison du faible échantillonnage actuellement traité (30 tessons, du à la réticence des équipes à détruire des échantillons (5g de tesson). La prochaine campagne d'analyse en Janvier 1996 au laboratoire de Pétrographie et Minéralogie de Fribourg, dirigé par M. MAGGETTI, permettra de confirmer certaines hypothèses. Ces analyses sont financées par un contrat entre la Région Bourgogne et la SAEM du Mont Beuvray.

⁵¹ Cette étude se trouve intégrée dans le rapport de synthèse consacrée à la Maison 1 du Parc aux Chevaux, dans ce même rapport.

début du Ier siècle avant notre ère. La forme la plus précocement attestée sur le site est l'assiette Lamb. 5, suivie par la coupe Lamb. 1 qui, pour l'instant, reste inconnue à Bibracte avant le milieu du premier siècle avant J.-C.⁵³. La coupelle Lamb. 2 et la pyxide Lamb. 3, généralement d'assez mauvaise qualité (B oïde ou "cercle de la B"), restent fort rares et ne semblent pas apparaître avant la seconde moitié du premier siècle.

La campanienne C⁵⁴, beaucoup moins fréquente à Bibracte que les qualités A et B, n'est, à l'heure actuelle, représentée que par des assiettes à bord droit Lamb. 7 apparaissant surtout après la Conquête et par de rares coupes à panse sinueuse assez évasée Lamb. 8 Bc. L'exemplaire le plus précoce de cette catégorie retrouvé à ce jour à Bibracte semble être une coupe à lèvre déversée parcourue par une gorge, proche des formes Lamb. 17-19, scellée dans les couches de construction de l'état 2 de la stratigraphie de la (future) grande maison PC 1, datées approximativement de -75⁵⁵.

Exception faite de quelques fragments de pré-sigillées à revêtement brunâtre, généralement attribuées à la vallée du Rhône (assiettes reprenant le type Lamb. 7), du début de la seconde moitié du Ier siècle, la terre sigillée italique précoce n'est attestée à Bibracte que par de très rares exemplaires de l'assiette à bord droit Consp. 1.1 (Goud. 1) apparaissant probablement vers -40 (-50 ?)⁵⁶.

Les types les plus anciens du service I de Haltern (serv. Ia, Consp. 10.1.1, notamment) restent peu fréquents sur le site alors que leurs dérivés des services Ib et Ic se rencontrent dans tous les secteurs fouillés où ils sont l'un des marqueurs principaux des horizons augustéens. Le service II (assiettes Ha. 2 et coupes Ha. 8) demeure rare, au contraire, peut-être moins en raison de la chronologie du site et de son abandon que de problèmes d'approvisionnement.

Malgré la découverte, lors des fouilles anciennes, d'une petite dizaine de fragments de calices ornés au moule R 1.1.1 (panse hémisphérique et lèvre pendante)⁵⁷ datés de la seconde moitié du règne d'Auguste, l'une des principales caractéristiques de la terre sigillée italique retrouvée sur le Beuvray est sa pauvreté typologique. En sus des types précédemment cités, en effet, seule l'assiette à parois convexes Ha. 4 y a été répertoriée et, encore, en très petite quantité. L'absence de formes pourtant assez courantes comme les coupes Ha. 10, 11, 12 et 15 (respectivement Consp. 15, 31, 33 et 26) ou l'assiette Ha. 5 (Consp. 20.1) est à relever.

Il ne sera pas fait état des données relatives aux sigillées gauloises qui sortent du cadre de cette trop courte présentation, mais on peut rappeler que leur présence est attestée en différents points de l'*oppidum* (Drag. 18 dans la couche d'abandon de la PC 1, serv. C de la Graufesenque à la Fontaine St. Pierre, Drag. 37 et serv. A près du sanctuaire de la Chaume, etc.).

⁵² Voir **D. Paunier, C.-A Paratte, J. Bernal, T. Luginbühl et C. Pruvot**, Le Parc-aux-Chevaux, Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC 1), Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1994, Lausanne, 1995, pl. I, no 17.

⁵³ Voir **D. Paunier, C.-A Paratte, J. Bernal, T. Luginbühl**, Le Parc-aux-Chevaux, Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC 1), Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1991, Lausanne, 1992, pl. I, no 17 et Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1992, Lausanne, 1993, pl. I, no 3.

⁵⁴ Nous regroupons sous cette dénomination les céramiques à vernis noir et pâte grise, sans préjuger de leur origine.

⁵⁵ Voir **Paunier et al.** 1995, pl. III, no 33.

⁵⁶ Voir **E. Ettlinger et al.**, *Conspectus formarum terrae sigillatae italico modo confectae* (Conspectus), Bonn, 1990, p. 52.

⁵⁷ Voir **Conspectus**, 1990, p. 166 et Taf. 52, ainsi que **Montesinos i Martinez** 1994, p. 3 et fig. 2.

L'étude préliminaire des céramiques à parois fines des différents horizons du secteur PC 1⁵⁸ permet aujourd'hui d'avoir une assez bonne idée de l'évolution de l'importation de cette catégorie, toujours problématique, de récipients à boire.

Sans prendre en compte les imitations "type Beuvray" (abrév. PARFIN B) dont il a été fait mention au chapitre précédent, six sous-catégories ou qualités ont pu être distinguées : trois avec revêtement (PARFIN A 1 à 3) et trois qui en sont dépourvues (PARFIN C 1 à 3).

PARFIN A 1 Pâte fine, beige orangé, assez dure ; engobe parfois très léger, beige orangé à brun orangé, mat. Décors à la barbotine.

PARFIN A 2 Pâte fine, beige clair, savonneuse ; revêtement orangé, mat. Décors de guillochis ou de cordons fendus verticaux (moulés).

PARFIN A 3 Pâte fine, brun chocolat, dure ; engobe léger brun chocolat.

PARFIN C 1 Pâte fine, beige légèrement orangé, dure, sans revêtement.

PARFIN C 2 Pâte fine, beige clair ou beige orangé, dure. Décors moulés type Aco (motifs figurés et/ou picots).

PARFIN C 3 Pâte granuleuse à dégraissant bien visible (chamotte, calcaire, mica argenté), rouge brique, dure.

Bien que le nombre restreint des pièces à disposition (40 environ) interdise toutes conclusions définitives, le mobilier de la stratigraphie PC 1 permet plusieurs observations.

Les parois fines sans revêtement, et plus précisément la sous-catégorie C 1, sont déjà présentes sur l'*oppidum* dès le premier quart du premier siècle avant notre ère dans un faciès de transition LT D1 - LT D2. Leur existence est attestée jusqu'à l'époque augustéenne ce qui ne doit pas surprendre au vu des données d'autres sites comme le Magdalensberg où ces productions (Fabrikat A ou Tongrundige Ware) sont aussi les plus anciennes parois fines et perdurent jusqu'au début de notre ère⁵⁹.

Les gobelets à décor moulé de type Aco (PARFIN C2) n'apparaissent que dans un faciès immédiatement antérieur au règne d'Auguste⁶⁰ que l'on pourrait qualifier de LT D2 évolué. Rappelons que cette qualité de parois fines, originaire d'Italie du nord, a été produite notamment à Saint-Romain-en-Gal, Vienne ainsi qu'à Lyon et apparaît fréquemment dans des ensembles datés entre 40 et 20 avant notre ère⁶¹, ce qui correspond à nos observations.

Les gobelets à pâte mi-fine rouge foncé ou brune n'apparaissent que dans les couches de notre horizon 5 ce qui est assez tard s'il s'agit de productions lyonnaises des ateliers de Loyasse de La

⁵⁸ T. Luginbühl, étude en cours.

⁵⁹ E. Schindler-Kaudelka, Die Dünnwandige Gebrauchskeramik vom Magdalensberg, Klagenfurt, 1975, p. 30.

⁶⁰ Remblais de construction de l'état 4 de la maison PC 1.

⁶¹ Voir A. Desbat, L'atelier de gobelets d'Aco de Saint-Romain-en-Gal dans SFECAG 1985, Actes du Colloque de Reims, p. 10-14 et D. Paunier, La céramique gallo-romaine de Genève, Genève, 1981, p. 36 et notes 43-46 (bibliographie).

Muette⁶² mais qui correspond bien au *floruit* de la "Gröbere Rauhe Ware brauntonig", situé entre 15 et 25 de notre ère par E. Schindler-Kaudelka pour le Magdalensberg (Fabrikat B, voir *infra*)⁶³.

Les parois fines engobées A 1 (pâte dure, revêtement beige ou brun orangé, mat) et A 3 (pâte dure, revêtement chocolat) apparaissent dès le second quart du premier siècle avant notre ère. Le nombre d'occurrences de la première de ces sous-catégories ne cesse de croître jusqu'à l'époque augustéenne (après laquelle elle semble disparaître) alors que les parois fines chocolat, beaucoup plus rares, ne semblent avoir été importées sur le Beuvray qu'avant la Conquête.

Les gobelets à pâte savonneuse et revêtement orangé (A 2) ne sont attestés que durant la seconde moitié du premier siècle avant J.-C. et la première décennie de notre ère.

L'état très fragmentaire du mobilier et la rareté des bords ne permettent une détermination sûre du type que pour huit récipients, ce qui interdit, bien évidemment, toute tentative de chronotypologie. Mentionnons, cependant, que la forme Marabini VII / Mayet III ("Soldatenbecher" de la littérature allemande, gobelet ovoïde à bord en bandeau convexe) est attestée par trois exemples dans les sous-catégories A 1, B (imitation) et C 1. L'insertion stratigraphique de ces pièces, dans les horizons 3 et 4 de la PC 1 (environ -50 à +15), correspond parfaitement à la fourchette chronologique de production généralement proposée pour ce type de récipient (env. -50 à -1/+1)⁶⁴.

Le gobelet de type "Aco" Mayet XVII / Marabini XI (lèvre en bourrelet soulignée par un bandeau lisse) est représenté par deux individus à revêtement orangé (PARFIN A 2) de l'horizon 4 (augustéen) dont la chronologie est semblable à celle qui est habituellement attribuée à ce type (-25 à +15)⁶⁵.

La forme Mayet Vb (gobelet ovoïde à lèvre en bandeau oblique, soulignée par une cannelure externe) est, elle aussi, attestée par deux occurrences, à pâte mi-fine (PARFIN C 3), d'époque tiberienne (horizon 5). Bien que ce type de récipient soit déjà attesté durant la période augustéenne, sa production perdure sous Tibère jusqu'aux alentours de 25, ce qui correspond à l'occupation de la grande maison PC 1.

Le type Marabini IV (gobelet ovoïde à lèvre éversée oblique), attesté dès le dernier quart du II^e siècle avant J.-C. mais probablement produit jusqu'au changement d'ère⁶⁶, n'est attesté, pour le moment, que par une imitation type "Beuvray" d'époque augustéenne.

En plus de ces pièces, au type déterminable sans difficulté, plus de 15 fragments semblent avoir appartenu au type Marabini VII / Mayet III (déjà le plus représenté), 6 (à décor moulé type "Aco") au type Mayet XVII / Marabini XI et, peut-être, 1 à la forme Schindler-Kaudelka 4.

Trois pichets en céramique grise fine catalane (ou ampuritaine), s'il ne s'agit pas de bonnes imitations d'origine indéterminée, ont, à ce jour, été identifiés sur le site de Bibracte.

⁶²Voir C. Grataloup, *Les céramiques à parois fines*, Rue des Farges à Lyon, Oxford, 1988, Type 1b, p.23 ; production augustéenne précoce et moyenne.

⁶³Schindler-Kaudelka 1975, p. 31; rappelons cependant que ce genre de production est attesté dès la période augustéenne précoce et pourrait être mis en évidence dans l'horizon 4.

⁶⁴ Voir par exemple M. Py, *Dicocer*, Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è. - VII^e s. de n. è.), Lattara 6, Lattes, 1993, p. 513 (PAR-FIN 3.1).

⁶⁵ Voir par exemple *Dicocer*, 1993, p. 517 (PAR-FIN 17).

⁶⁶ Voir par exemple *Dicocer*, 1993, p. 513 (PAR-FIN 2A).

Le premier, à col lisse développé, a été mis au jour dans une petite fosse LT D1 (perturbée par la tranchée de fondation de la PC 1)⁶⁷. Le deuxième, à col marqué par des cordons⁶⁸, a été découvert dans la fosse/cave de l'état 1 du même secteur PC 1, dans un contexte daté, on l'a vu, des premières décennies du Ier siècle av. J.-C. Le troisième, lui aussi à col orné de cordons, a été découvert dans le secteur de la Pâture du Couvent⁶⁹.

L'importation de ce type de récipients, si de nouvelles découvertes viennent corroborer nos observations, semble ne pas dépasser le début de LT D2, ce qui fait de cette catégorie un marqueur chronologique fort intéressant.

Les cruches à pâte claire, d'origine difficilement déterminable sans analyse physico-chimique, sont attestées dès les horizons les plus anciens de l'*oppidum* avec des exemplaires "tardo-républicains" à lèvre en bourrelet, bien connus depuis les faciès LT D1 et qui perdurent jusqu'à l'époque augustéenne.

Les cruches à lèvre en bandeau concave semblent être une innovation de LT D2 où elles sont attestées dans des faciès antérieurs et postérieurs à la Conquête⁷⁰. Aucun exemplaire de ce type n'a, à ce jour, été découvert dans un contexte du dernier tiers du premier siècle avant notre ère.

Les cruches à lèvre pendante cannelée, marqueur bien connu de l'époque augustéenne, se retrouvent en nombre dans les horizons "tardifs" de Bibracte dans lesquels elles forment le type (ou groupe de types) de loin le mieux représenté. Leur dérivé tardif, à lèvre éversée horizontale soulignée par un ou deux ressauts (cordons) n'est attesté qu'à partir des niveaux tibériens (PC 1 notamment).

Les mortiers dits augustéens, à lèvre en bandeau (sans semis interne de particules abrasives), apparaissent à Bibracte bien avant ce que leur appellation traditionnelle le laisserait supposer. Le plus ancien découvert à l'heure actuelle provient, en effet, du remplissage de la fosse-cave de l'état 2 de la stratigraphie PC 1 dans un contexte daté du deuxième quart du Ier siècle avant J.-C.⁷¹. Si cette observation est corroborée par de nouvelles découvertes, la présence dans les niveaux antérieurs à la Conquête de ce type de bol à râper issu de la tradition culinaire méditerranéenne serait un marqueur de romanisation précoce très intéressant. Le profil de ces récipients, d'abord évasés, évolue doucement jusqu'à l'époque tibérienne dans le sens d'un resserrement de la lèvre qui devient droite puis presque rentrante et d'un développement de sa partie inférieure en une sorte de "proto-collerette"⁷².

Pour l'instant seuls les niveaux tardifs de la fontaine Saint-Pierre ont livré des mortiers "classiques" à lèvre en collerette, dont un à collerette fine probablement post-tibérien et un autre à collerette massive vraisemblablement flavien.

Les plats à cuire à engobe interne ou *pamae* découverts à Bibracte existent en deux qualités bien distinctes et connues de longue date. Les premiers présentent une pâte dure, sableuse, présentant des paillettes de mica et des particules volcaniques noires très caractéristiques ; leur revêtement

⁶⁷ Voir Paunier et al. 1994, pl. I, no 7.

⁶⁸ Voir Paunier et al. 1995, pl. II, no 24.

⁶⁹ Collectif, Les fouilles du Mont-Beuvray (Nièvre, Saône-et-Loire) : rapport biennal 1990-1991, *R.A.E.* 44, 1993, fig. 4, no 8.

⁷⁰ Voir Paunier et al. 1991, pl. I, no 5, 17 et 18.

⁷¹ Voir Paunier et al. 1992, pl. I, no 6.

⁷² Voir Paunier et al. 1992, pl. II, no 34.

interne, rouge foncé, est un vernis dur et assez luisant, appelé couramment vernis rouge pompéien. L'origine de ces récipients, souvent accompagnés de couvercles à panse plate et convexe, est très vraisemblablement campanienne, dans les horizons précoces tout au moins. Probablement importés sur l'*oppidum* dès (au moins) le début de LT D2 ces plats se rencontrent encore couramment au premier siècle de notre ère.

La seconde qualité de ses plats est caractérisée par une pâte beige, fine et parfois savonneuse ainsi qu'un revêtement interne orangé, non grésé. L'origine de ces récipients, peut-être régionale, ne peut être déterminée sans analyse physico-chimique. Cette catégorie apparaît dès la seconde moitié du premier siècle avant J.-C. dans la stratigraphie de la maison PC 1. Les plus anciens, au vu du maigre échantillonnage étudié, présentent une courte lèvre tombante⁷³, alors que le type bien connu à lèvre en bourrelet externe⁷⁴ ne semble pas attesté (pour le moment du moins) avant l'époque augustéenne.

V. CONCLUSION, PERSPECTIVES (PH. BARRAL, T. LUGINBÜHL)

En dehors des catégories de vaisselle importée évoquées ci-dessus, assez bien représentées, il faudrait mentionner également la présence d'autres productions attestées par quelques fragments : bols hellénistiques à reliefs, céramique ibérique, céramique commune italique⁷⁵. Ce tour d'horizon suffit à montrer la diversité des importations de vaisselle céramique sur l'*oppidum*, durant la période fin II^eme-Ier s. av. n. è. Le matériel déjà disponible se prête à une étude poussée de l'évolution de la vaisselle importée sur le site de Bibracte (nature et fréquence). Cette recherche présente bien sûr un intérêt primordial pour la connaissance des échanges entre le territoire éduen et les pays méditerranéens ; de surcroît, on dispose avec le Mont-Beuvray d'un contexte privilégié pour évaluer la place des influences méditerranéennes dans l'évolution de la vaisselle céramique indigène, et donc pour mieux cerner les phénomènes d'acculturation qui se manifestent dans le domaine des pratiques culinaires et alimentaires gauloises, à la fin de La Tène. Ce pourrait être là l'objet d'une recherche thématique, dans le cadre du prochain programme triennal.

⁷³ Voir Paunier et al. 1994, pl. II, no 11.

⁷⁴ Voir par exemple Paunier et al. 1993, pl. V, no 33.

⁷⁵ Renseignement aimablement fourni par A. Hesnard, que nous remercions.

LEGENDES DES FIGURES

Fig. 1

Nécropole de la Croix du Rebout 1994.
Représentation des catégories

Fig. 2

Nécropole de la Croix du Rebout 1994.
Représentation des formes

Fig. 3

Nécropole de la Croix du Rebout 1994.
Céramique indigène, grossière non tournée et mi-fine tournée.
1-4 : écuelles ; 5-9 : jattes ; 10-13 : marmites ; 14 : mortier ; 15-17 : gobelets/pots. Ech. 1 : 3.

Fig. 4

Nécropole de la Croix du Rebout 1994.
Céramique indigène, grossière non tournée et mi-fine tournée (40-49).
18-36 : pots. Ech. 1 : 3.

Fig. 5

Nécropole de la Croix du Rebout 1994.
Céramique indigène, grossière non tournée (37-39) et fine tournée (40-49).
37-39 : pots/jarres ; 40-49 : assiettes. Ech. 1 : 3.

Fig. 6

Nécropole de la Croix du Rebout 1994.
Céramique indigène, fine tournée.
50-53 : écuelles ; 54-56 : coupes ; 57-65 : bols ; 66 : vase bobine. Ech. 1 : 3.

Fig. 7

Nécropole de la Croix du Rebout 1994.
Céramique indigène, fine tournée (67-79), céramique romaine, pâte claire (80-85).
67-74 : pots ; 75-79 : tonnelets ; 80-85 : cruches. Ech. 1 : 3.

Fig. 8

Nécropole de la Croix du Rebout 1994.
Céramique romaine, à eng. rge. int. (86-89), Campanienne Boïde (90-91).
86-89 : plats ; 90 : assiettes ; 91 : Pyxis. Ech. 1 : 3.

Fig. 9

Nécropole de la Croix du Rebout 1994.
Décors caractéristiques.

Fig. 10

Pâtère du Couvent, fouille D. Vitali.
Représentation des catégories et des formes, contexte 2192.

Fig. 11

Pâtère du Couvent, fouille D. Vitali.
Représentation des catégories et des formes, contexte 558.

Fig. 12

Pâtère du Couvent, fouille D. Vitali.
Représentation des catégories et des formes, contexte 553.

Fig. 13

Pâtère du Couvent, fouille D. Vitali.
Représentation des catégories et des formes, contexte 577.

Fig. 14

Mont-Beuvray.

Céramique non tournée à pâte grossière claire engobée (fin II^{ème}-déb. I^{er} s. av. n. è.).

1-2 : Type Besançon ; 3-4 : A enduit noir et engobe micacé doré. Ech. 1/4.

Fig. 15

Mont-Beuvray.

Principales formes de céramique peinte (fin II^{ème}-déb. I^{er} s. av. n. è.).

1-3 : Du Mont Beuvray ; 4-7 : De la vallée de la Saône. Ech. 1/4.

Fig. 16

Mont-Beuvray.

Céramique tournée à pâte mi-fine claire et engobe micacé.

1 : Pot ; 2-3. Couvercles ; 4-5 : Marmites. Ech. 1/4.

Fig. 17

Mont-Beuvray.

Gobelets à paroi fine, "type Beuvray".

1 : A panse ovoïde élancée ; 2 : A panse cylindrique concave. Ech. 1/2.

Fig. 18

La céramique peinte dans l'Europe celtique

de 1 à 4 : Céramiques à décor géométrique de Manching (F. Maier, *loc. cit.*, pl. 92 - n°1251, 1253 et 1254, pl. 85 - n°1207, 1202)

n°5 et 6 : Céramiques à décor zoomorphe de Champagne (M. Chossenot, La céramique peinte champenoise de la Tène finale, *La céramique peinte celtique dans son contexte européen - Acte du symposium international d'Hautvillers (9-11 octobre 1987), Mémoire de la société archéologique champenoise*, 5, 1991, p. 183 - n° 4, 2)

De 7 à 11 : Céramiques peintes de la région Forez ; n°7 : Céramiques peintes à décor géométrique de Feurs ; n° 8 à 11 : Céramiques à décor zoomorphe de Goincet,

Roanne et Feurs (V. Guichard, M. Picon, M. Vaginay, *loc. cit.*, p. 221 - n° 2, 10, 11, 8 et 9)

Fig. 19

La céramique peinte à décor géométrique complexe

1 : Lèvre à décor de croisillons (n° 992-9-1302-(2))

2 : Panse (bas) à décor d'échelles horizontales et de vaguelettes

3 : Tesson à treillis de lignes entrecroisées

4 : Tesson à treillis de lignes entrecroisées

5 : Tesson à décor d'échelle

Fig. 20

Reconstitution à partir de plusieurs tessons d'un vase peint à décor floral

Fig. 21

La céramique à décor zoomorphe

1 : Reconstitution du motif d'un vase peint à décor zoomorphe

2 : détail de la lyre du cervidé finie

3 : détail d'une lyre de cervidé non terminée

4 : décor zoomorphe (style 2) de la région du Forez (V. Guichard, La céramique peinte des II^e et I^{er} s. av. J.-C., *loc. cit.*, fig. 1)

Fig. 22

Vase tonnelet à décor de pastillage et à engobe lie de vin

Fig. 23

Explication de la réalisation d'un décor de pastillage

Fig. 24

Tableau récapitulatif des tessons de céramiques peintes de la Pâture du Couvent (Equipe espagnole de l'Université de Madrid, direction P. HERNANDEZ, J.-G. AYMERICH)

Fig. 25

Tableau récapitulatif des tessons de céramiques peintes de la Pâture du Couvent (Equipe belge de l'Université de Bruxelles, direction P.-P. BONNENFANT)

Fig. 26

Tableau récapitulatif des tessons de céramiques peintes de la Pâture du Couvent (Equipe italienne de l'Université de Bologne, direction D. VITALI)

Fig. 27

Exemple des fiches d'enregistrement du matériel (sous Filemaker-Pro)

Fig. 28

a Total des tessons étudiés et répartition par type de décor

b Total des tessons étudiés en pourcentage et répartition par type de décor

Fig. 29

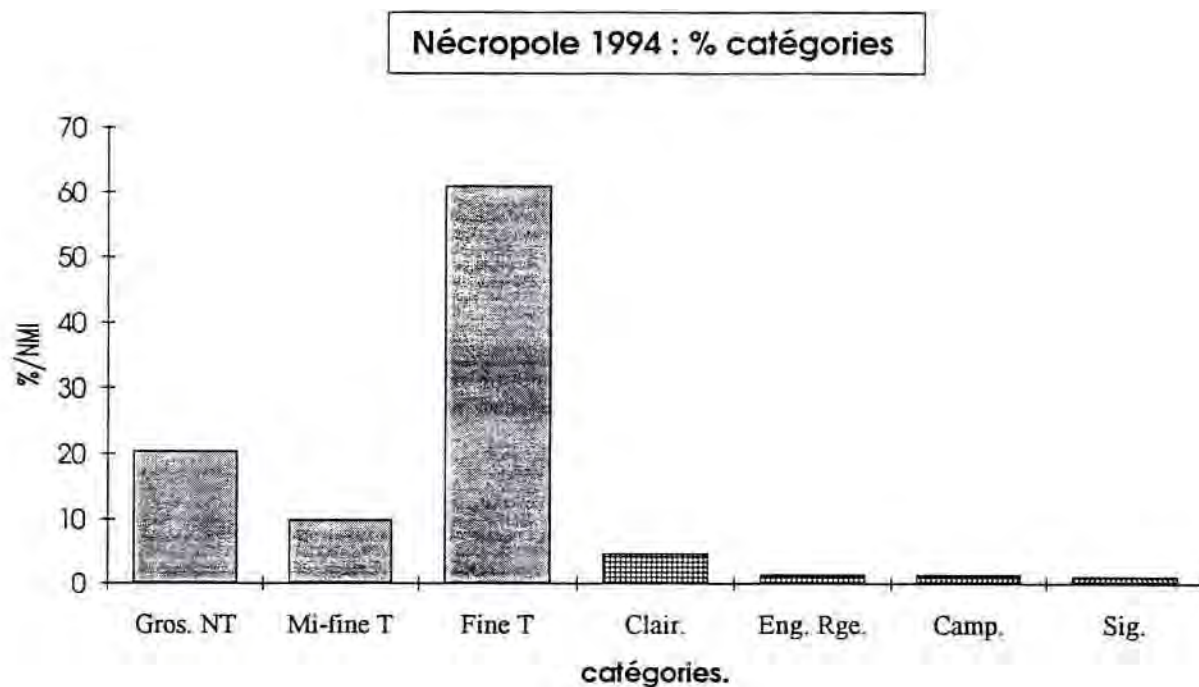
Répartition des types de décors selon les équipes

Fig. 30

Mont-Beuvray. Types de céramiques d'origine ou de tradition méditerranéenne de la grande maison du Parc-aux-Chevaux (Bibracte, PC1), et évolution de la fin du II^eme à la fin du I^{er} s. av. n. è.

FIG. 1

Catégories	Ind.	% Ind.
Céramique indigène	389	91,31
Pâte grossière non tournée	87	20,42
Pâte mi-fine gén. tournée	42	9,85
Pâte fine tournée	260	61,03
Céramique romaine, ou assimilée	37	8,68
Pâte claire	20	4,69
Eng. Int. Rge.	6	1,4
Camp. Boide	6	1,4
Sigillée	5	1,17
Total	426	100



Vaisselle culinaire (pâte gross. ou mi-fine)	Ind.	% Ind.	Vaisselle présentation (pâte fine)	Ind.	% Ind.
Plats	6	1,4	Assiettes	105	24,64
Marmites	20	4,69	Ecuelles	36	8,45
Jattes (ou écuelles)	40	9,38	Coupes	14	3,28
Mortiers	1	0,23	Bols/Jattes	21	4,92
Pots	60	14,08	Gobelets	3	0,7
Jarres	8	1,87	Tonnelets	33	7,74
Couvercles	2	0,46	Cruches	20	4,69
N.i.d	20	4,69	Pots/Bouteilles	36	8,45
Total	157	36,85	N.i.d.	1	0,23
			Total	269	63,14

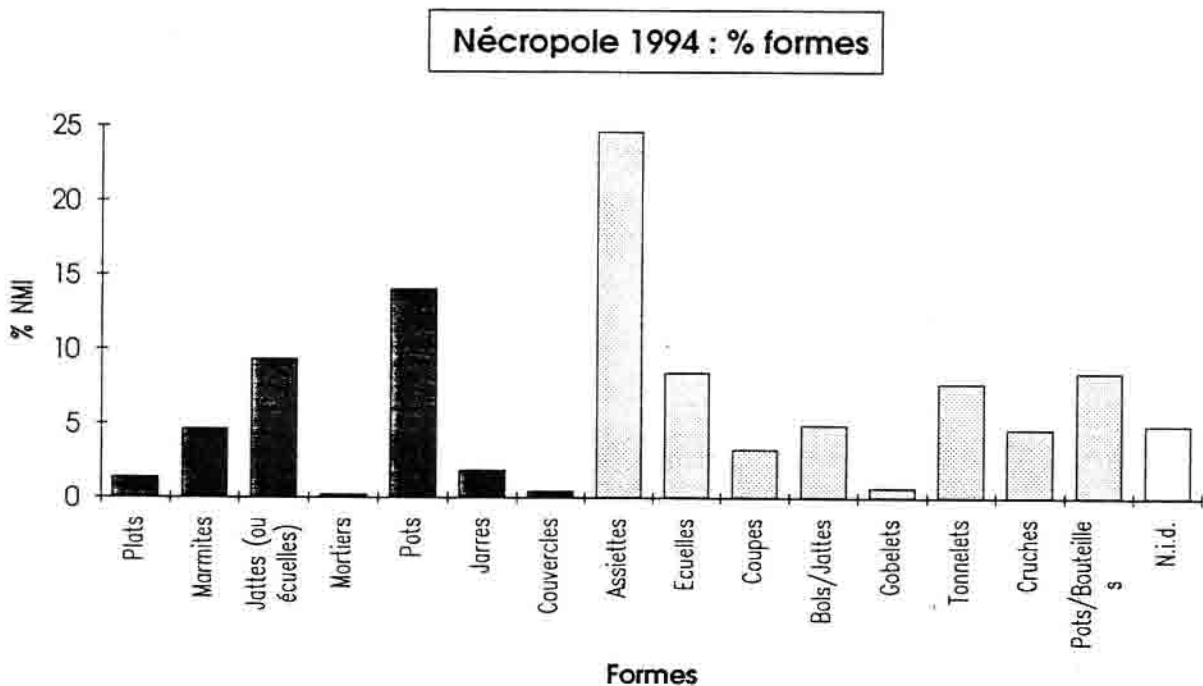


FIG. 2

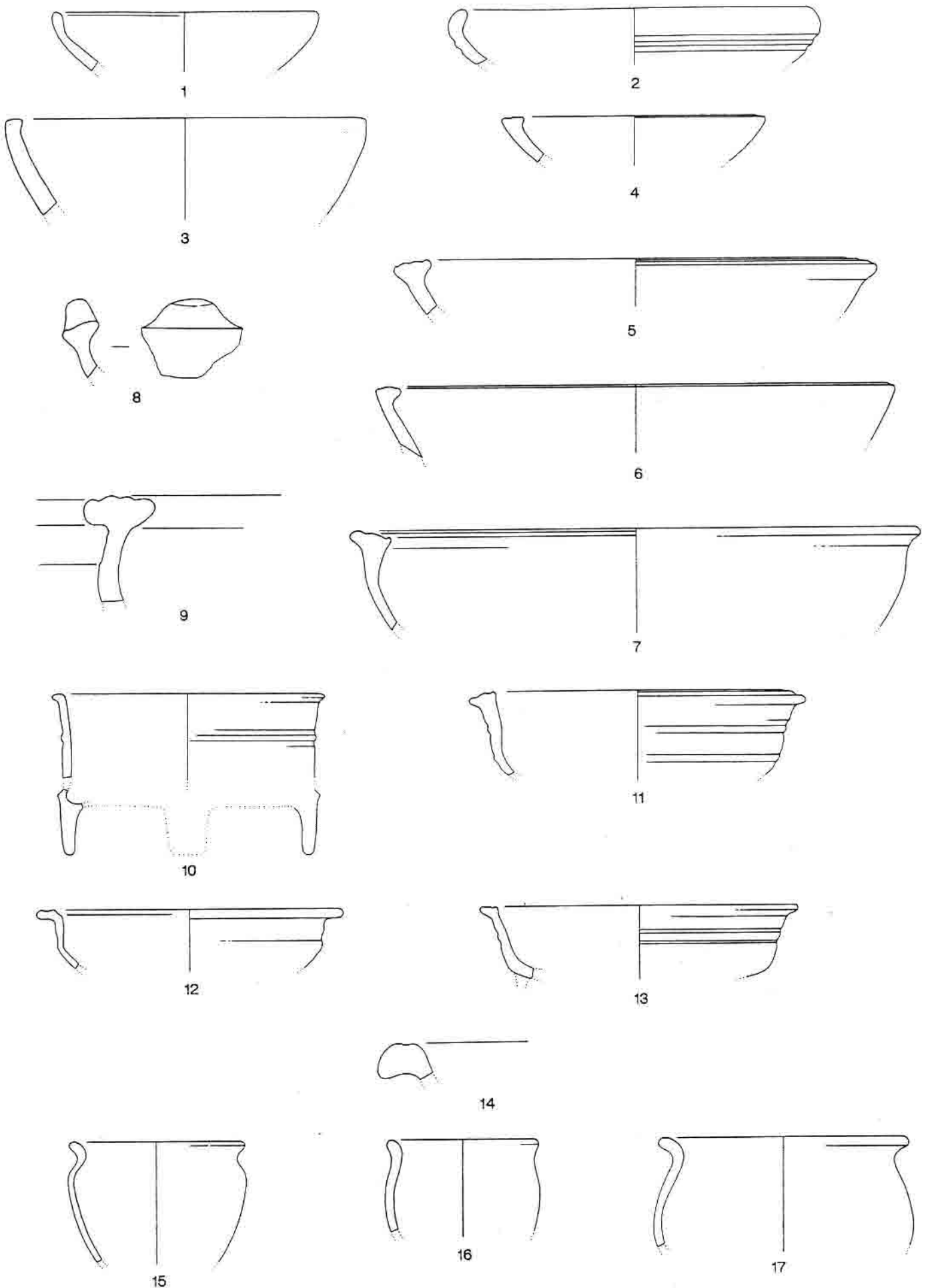


FIG. 3

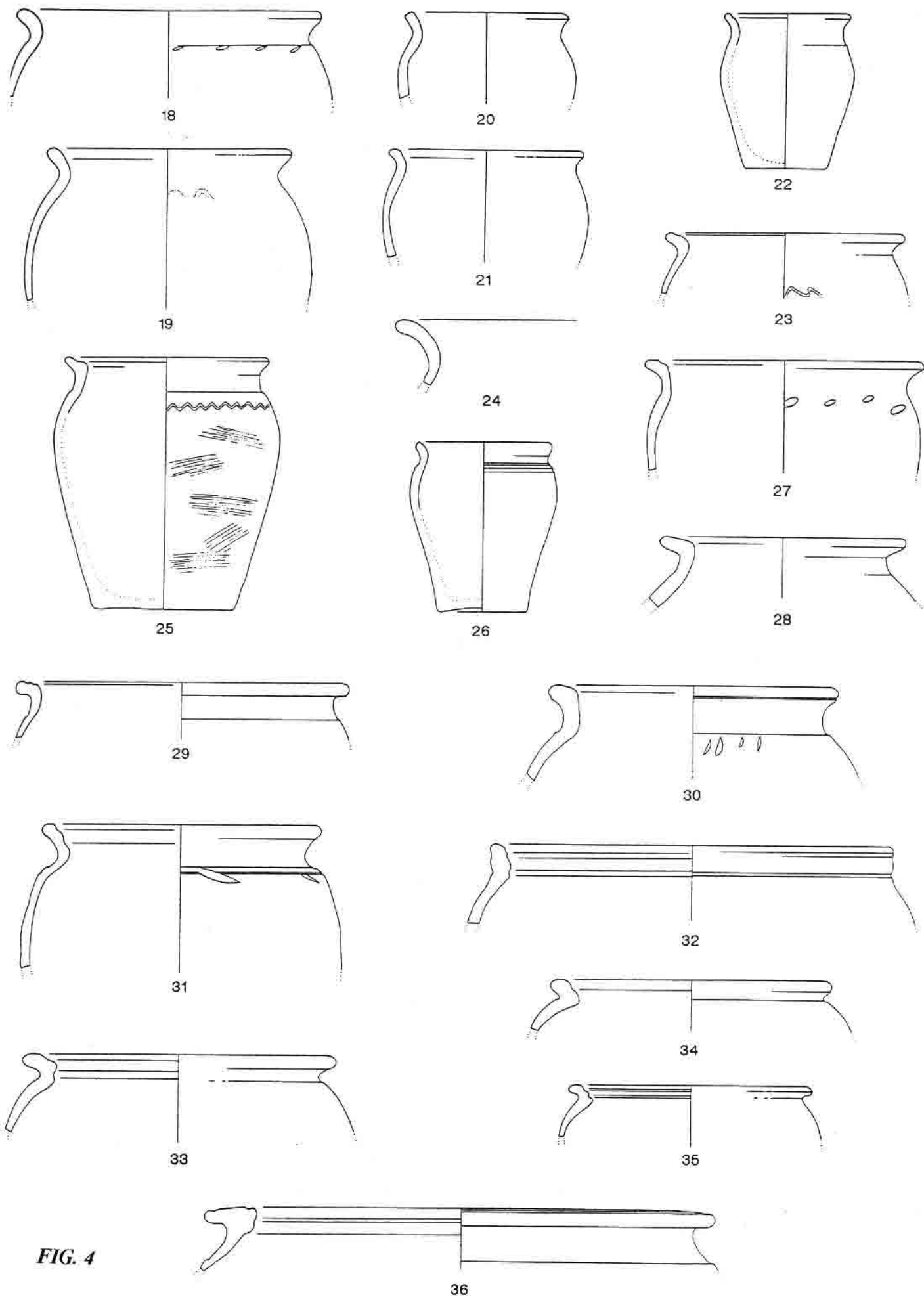
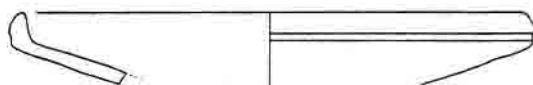
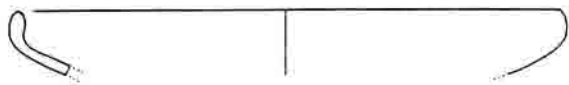
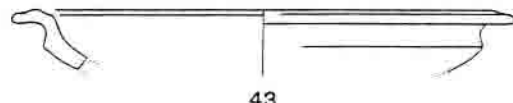
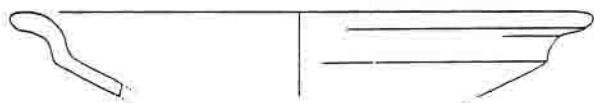
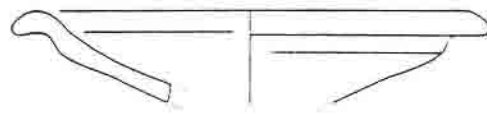
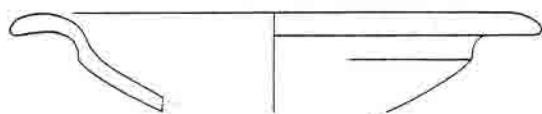
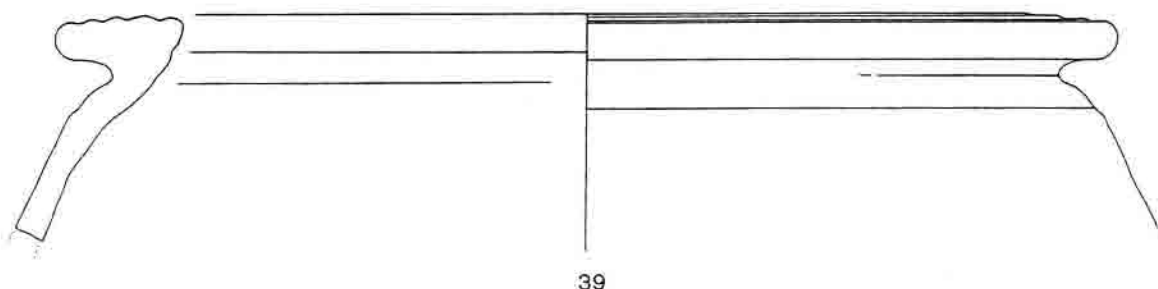
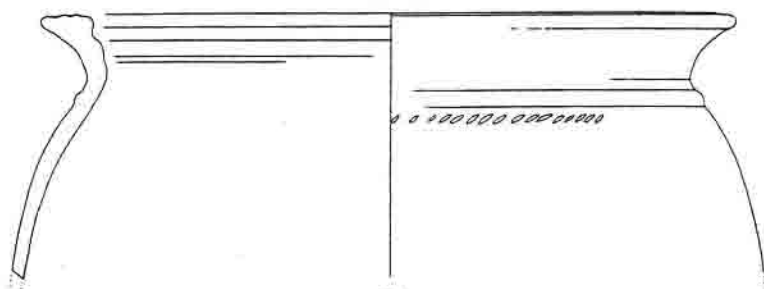
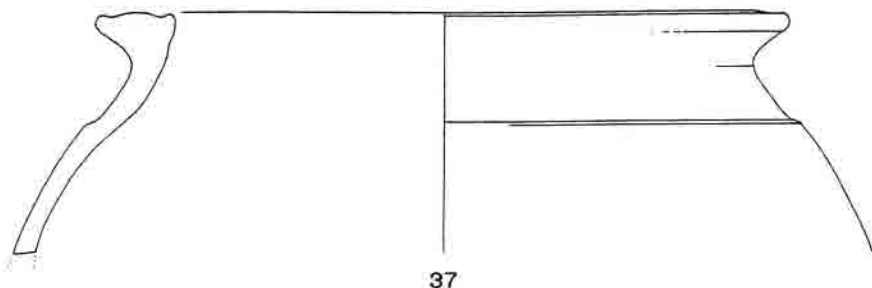


FIG. 4

FIG. 5



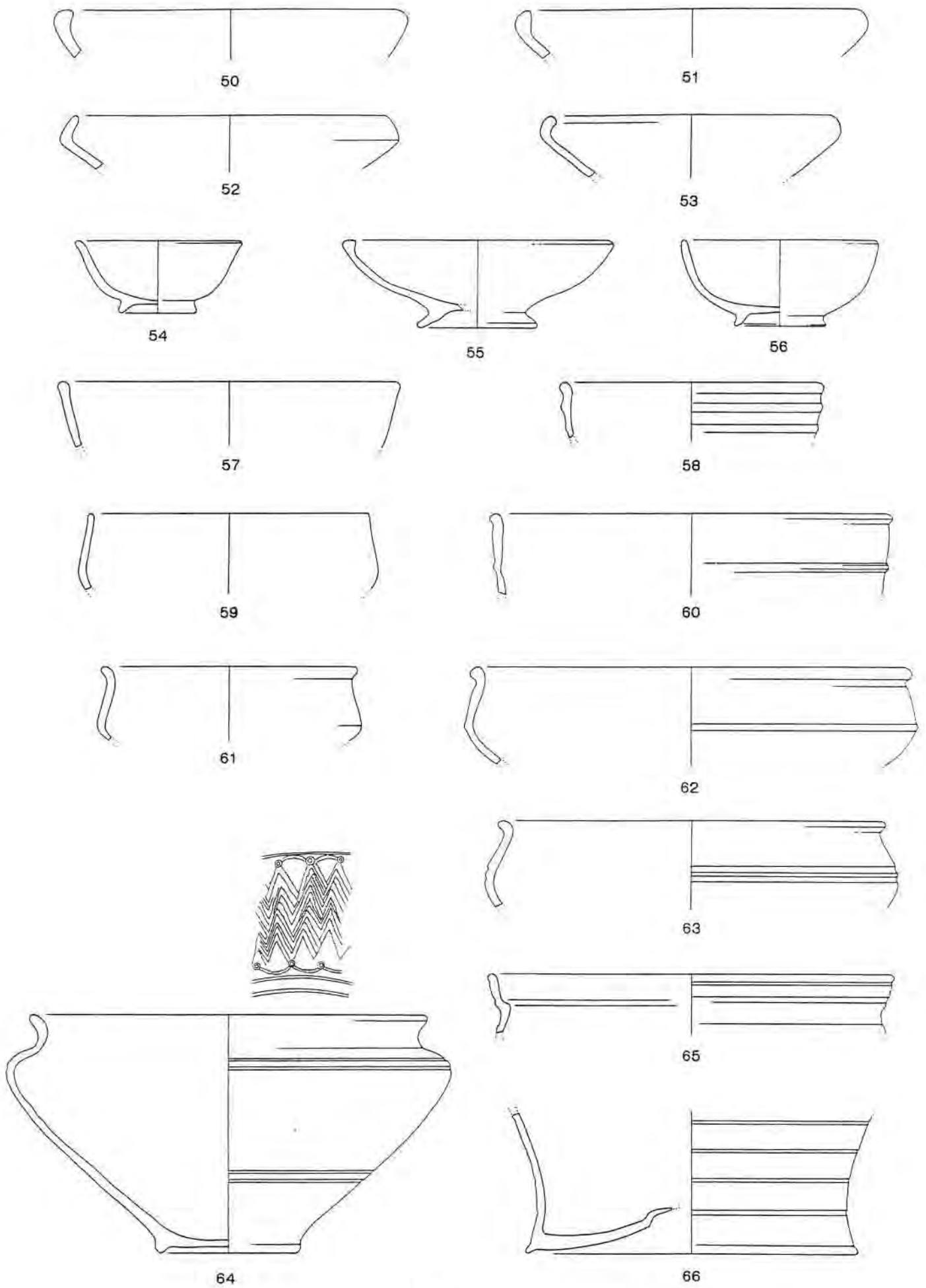


FIG. 6

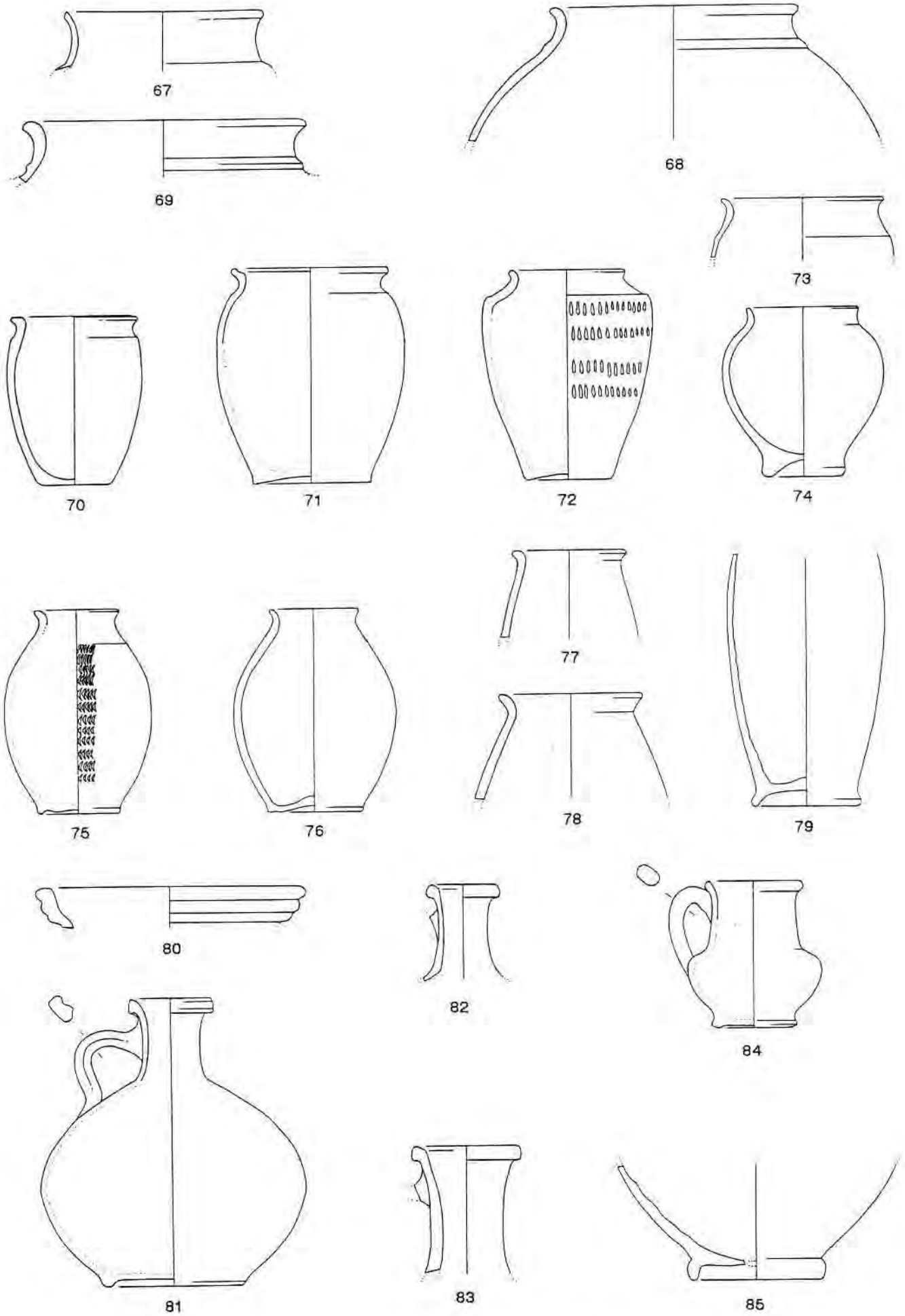
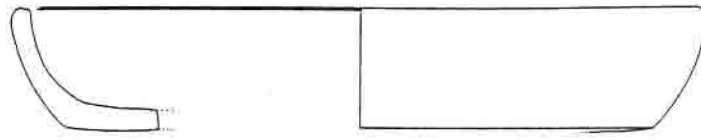
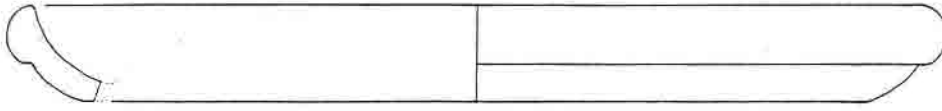


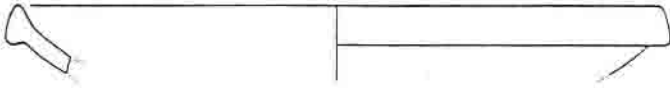
FIG. 7



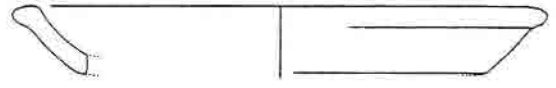
86



87



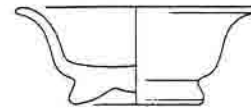
88



89



90



91

FIG.8



FIG. 9

Catégories	Fgts	Ind.	% Ind.
Céramique grossière ou mi-fine			
PSGROS	170	29	30,20
PCGROS	9	2	2,08
MICACB	52	13	13,54
MICACG	8	5	5,20
PCCN	19	2	2,08
PCMIFIN	5	2	2,08
PGMIFIN	4	3	3,12
Céramique fine			
PSFIN	43	19	19,79
PGFINLF	66	6	6,25
PC	15	2	2,08
MICACF	1	1	1,04
PCCRU	30	4	4,16
PEINT	31	5	5,20
PARFIN	2	1	1,04
CAMPA	6	2	2,08
Total	461	96	100

Contexte 2192

Vaisselle culinaire (céra. gross. /mi-fine)	Ind.	% Ind.	Vaisselle présentation (céra. fine)	Ind.	% Ind.
Plats			Assiettes	1	1,04
Marmites			Ecuelles	3	3,12
Jattes (et écuelles)	20	20,83	Coupes	7	7,29
Pots/Jarres	32	33,33	Bols/Jattes	7	7,29
Couvercles	1	1,04	Gobelets/Tonnelets	7	7,29
N.i.d.			Cruches	4	4,16
			Pots/Bouteilles	11	11,45
			N.i.d.	3	3,12
Total	53	55,20	Total	43	44,79

Contexte 2192

FIG. 10

Catégories	Fgts	Ind.	% Ind.
Céramique grossière ou mi-fine			
PSGROS	92	11	17,46
PCGROS	19	1	1,58
MICACB	46	9	14,28
MICACG	22	3	4,76
PCCN	3	2	3,17
PCMIFIN	4	2	3,17
PGMIFIN	15	5	7,93
Céramique fine			
PSFIN	3	1	1,58
PGFINLF	66	15	23,80
PC	15	1	1,58
MICACF	1	1	1,58
PCENGOB	3	1	1,58
PEINT	46	5	7,93
CAMPA	8	3	4,76
CAMPB	8	2	3,17
IMICAMP	1	1	1,58
Total	352	63	100

Contexte 1532

Vaisselle culinaire (céra. gross. /mi-fine)	Ind.	% Ind.	Vaisselle présentation (céra. fine)	Ind.	% Ind.
Plats			Assiettes	6	9,52
Marmites			Ecuelles	2	3,17
Jattes (et écuelles)	7	11,11	Coupes	3	4,76
Pots/Jarres	20	31,74	Bols/Jattes	5	7,93
Couvercles			Gobelets/Tonnelets	1	1,58
Faisselle	1	1,58	Pots/Bouteilles	8	12,69
N.i.d.	4	6,34	N.i.d.	6	9,52
Total	32	50,79	Total	31	49,20

Contexte 1532

FIG. 11

Catégories	Fgts	Ind.	% Ind.
Céramique grossière ou mi-fine			
PSGROS	72	12	14,28
PCGROS	21	1	1,19
MICACB	23	6	7,14
MICACG	62	1	1,19
PCCN	3	2	2,38
PGMIFIN	72	6	7,14
MICACMIFIN	7	4	4,76
EIR	2	1	1,19
Céramique fine			
PSFIN	85	9	10,71
PGFINLF	224	28	33,33
PC	25	1	1,19
PCCRU	4	1	1,19
PEINT	80	7	8,33
CAMPA	6	2	2,38
CAMPB	2	2	2,38
CAMPC	3	1	1,19
Total	691	84	100

Contexte 553

Vaisselle culinaire (céra. gross. /mi-fine)	Ind.	% Ind.	Vaisselle présentation (céra. fine)	Ind.	% Ind.
Plats	1	1,19	Assiettes	4	4,76
Marmites	3	3,57	Ecuelles	7	8,33
Jattes (et écuelles)	6	7,14	Coupes	3	3,57
Pots/Jarres	22	26,19	Bols/Jattes	5	5,95
Couvercles	1	1,19	Gobelets/Tonnelets	8	9,52
N.i.d.			Cruches	1	1,19
			Pots/Bouteilles	17	20,23
			Couvercles	1	1,19
			N.i.d.	5	5,95
Total	33	39,28	Total	51	60,71

Contexte 553

FIG. 12

Catégories	Fgts	Ind.	% Ind.
Céramique grossière ou mi-fine			
PSGROS	27	2	5
PCGROS	2	1	2,50
MICACB	9	4	10
MICACG	3	1	2,50
PGMIFIN	18	11	27,50
EIR	1	1	2,50
Céramique fine			
PSFIN	3	1	2,50
PGFINLF	37	9	22,50
PC	8	3	7,50
PCCRU	9	2	5
MICACF	2	1	2,50
PCENGOB	1	1	2,50
PEINT	6	1	2,50
PARFIN	8	2	5
Total	134	40	100

Contexte 577

Vaisselle culinaire (céra. gross. /mi-fine)	Ind.	% Ind.	Vaisselle présentation (céra. fine)	Ind.	% Ind.
Plats	1	2,50	Assiettes	4	10
Marmites			Ecuelles	1	2,50
Jattes (et écuelles)	8	20	Bols/Jattes	3	7,50
Pots/Jarres	8	20	Gobelets/Tonnelets	1	2,50
Couvercles			Cruches	2	5
N.i.d.	4	10	Pots/Bouteilles	4	10
			N.i.d.	4	10
Total	21	52,50	Total	19	47,50

Contexte 577

FIG. 13

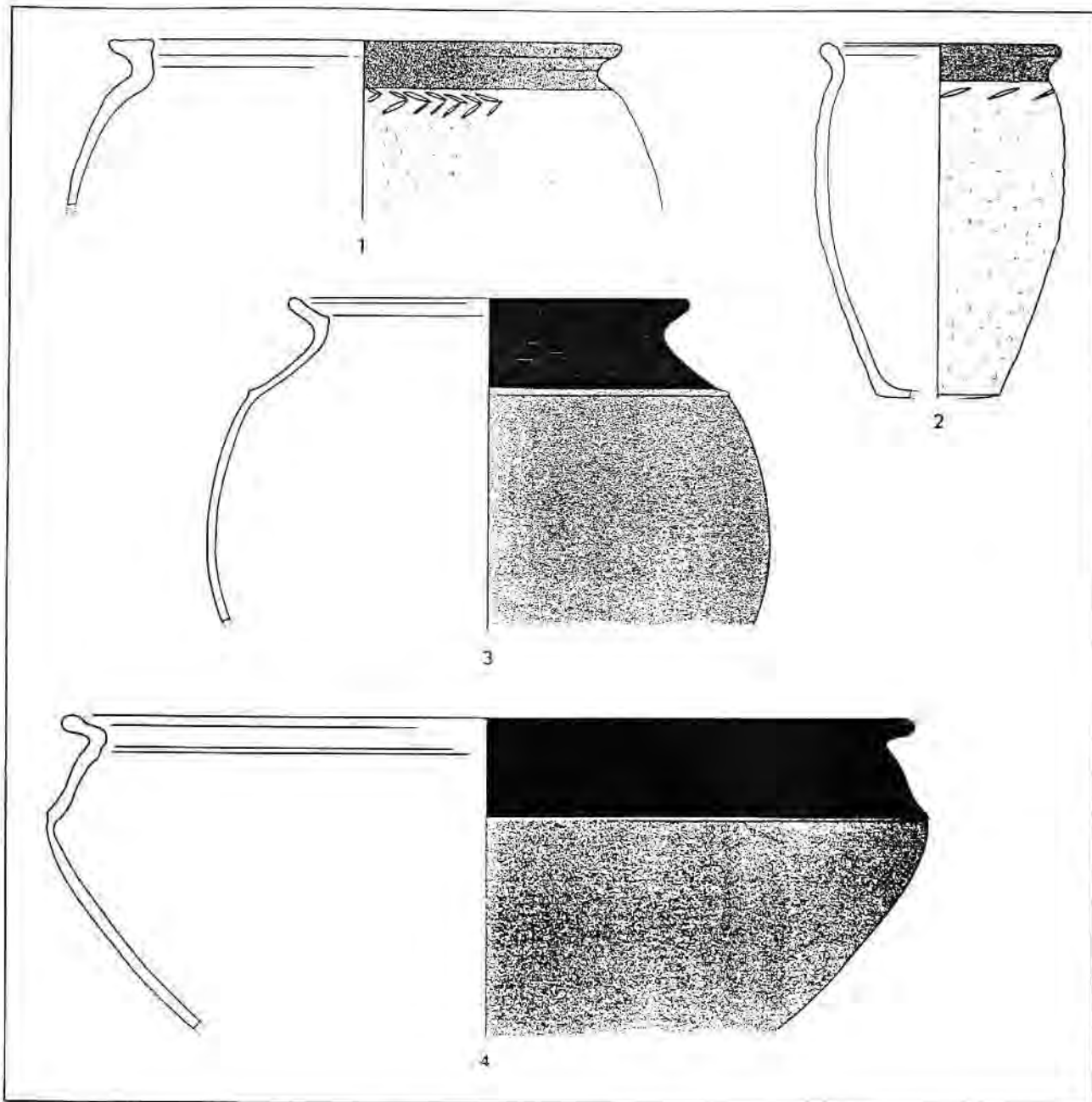


FIG. 14

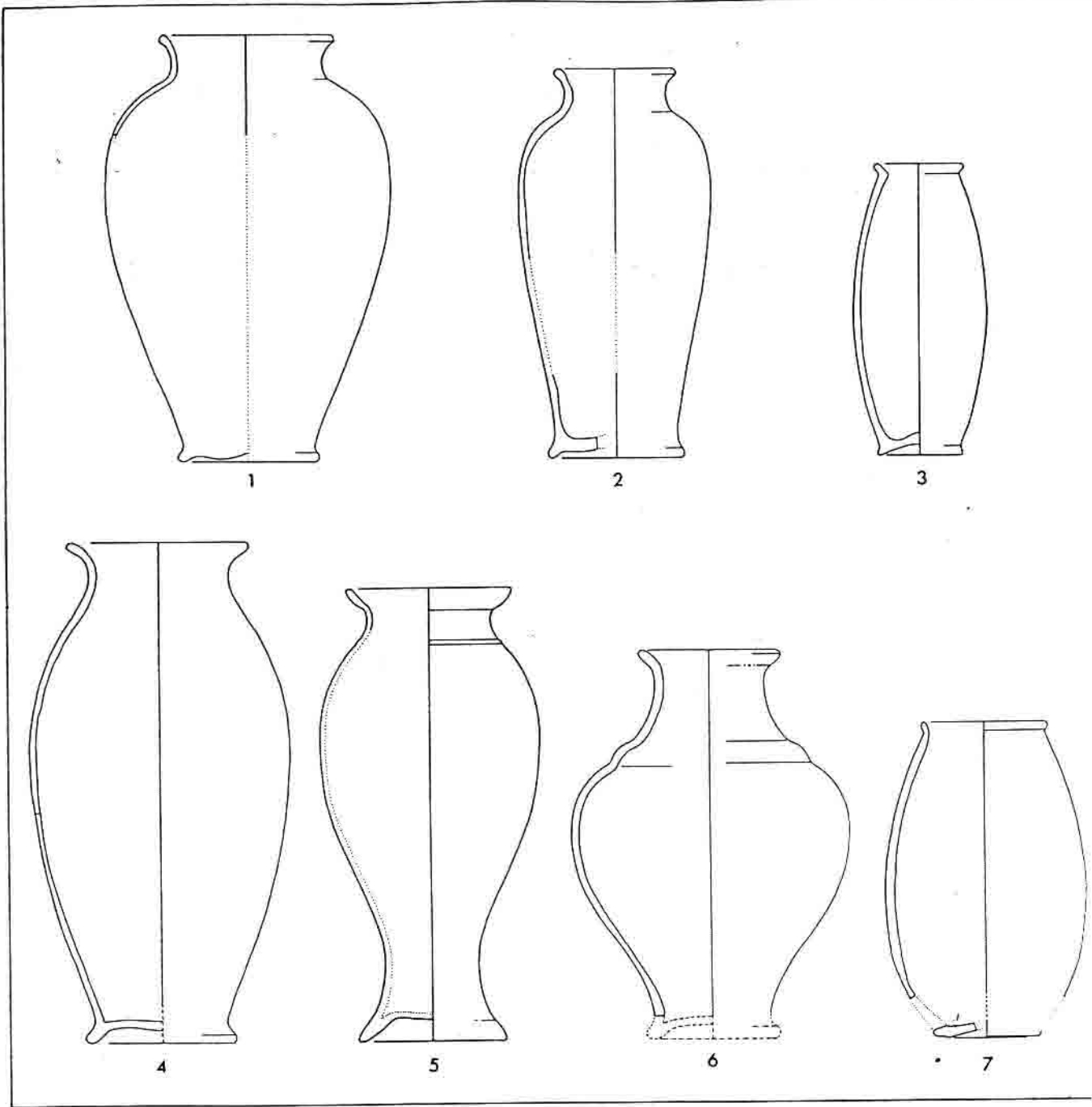


FIG. 15

FIG. 16

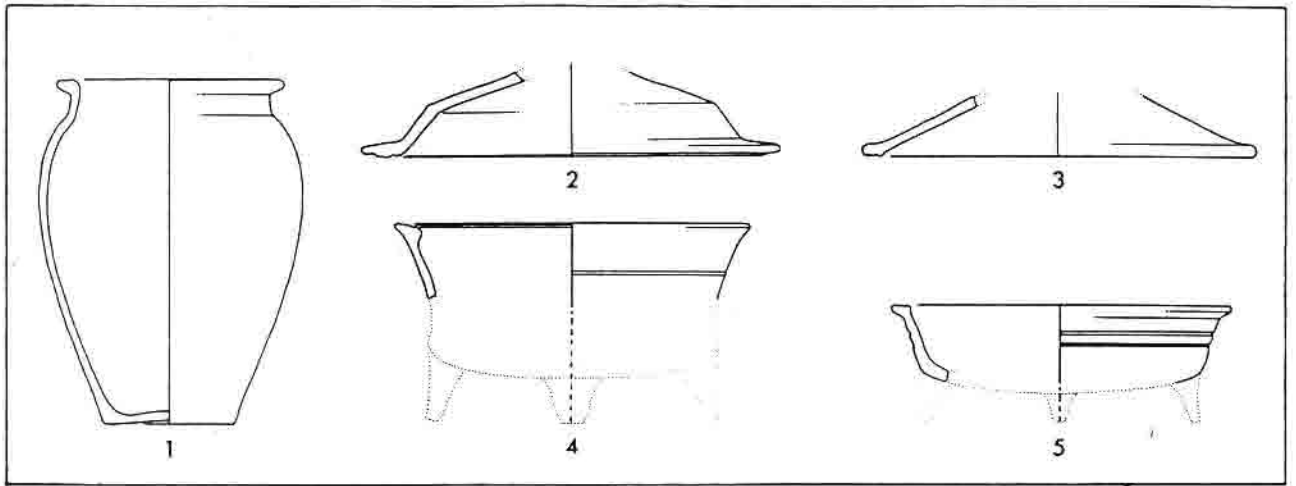


FIG. 17

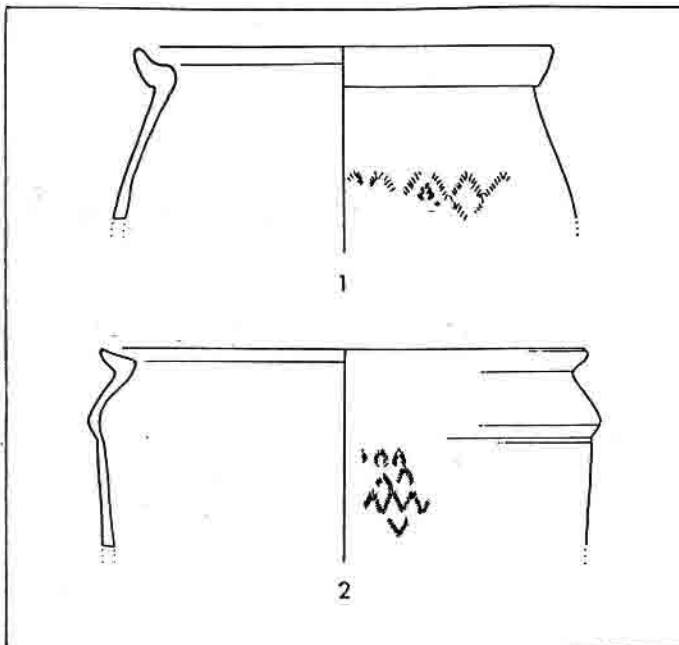


FIG. 18

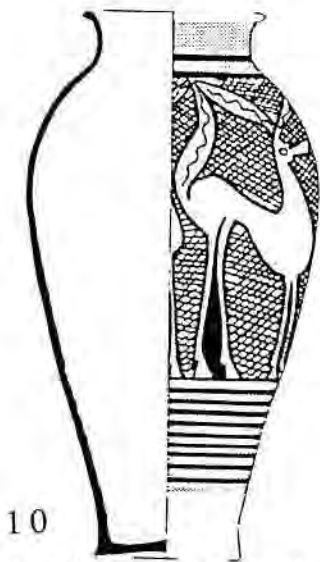
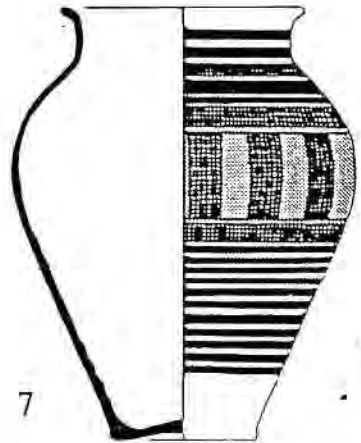
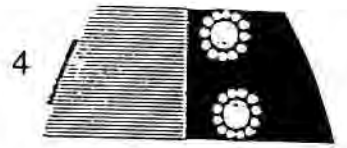
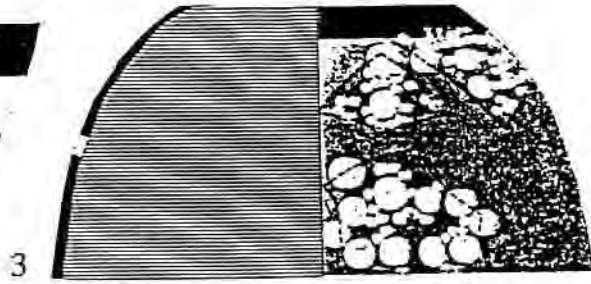
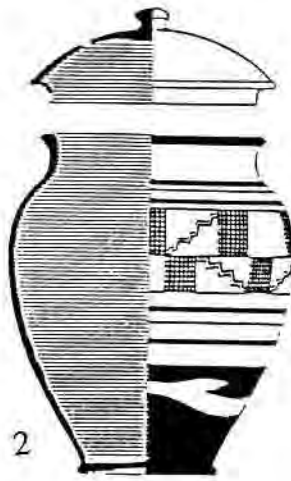
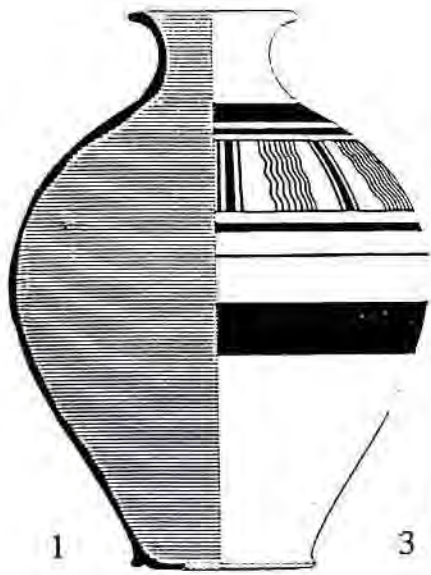


FIG. 19

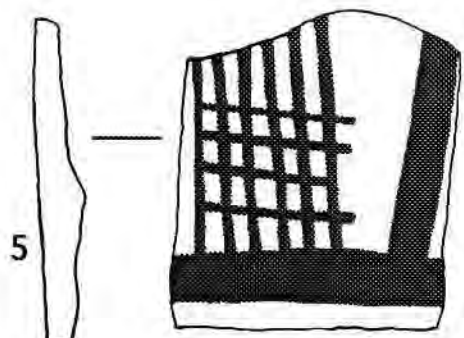
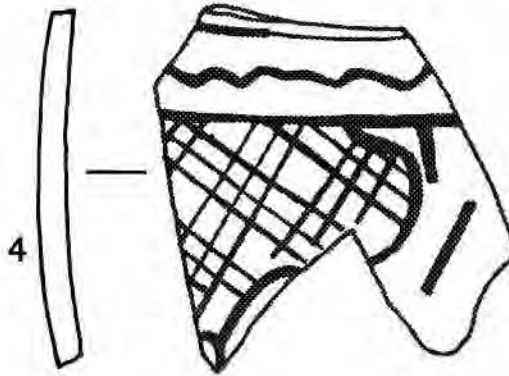
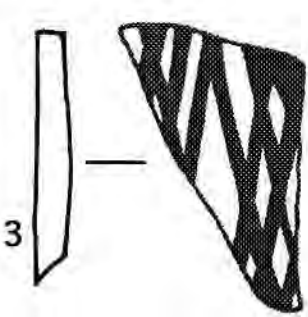
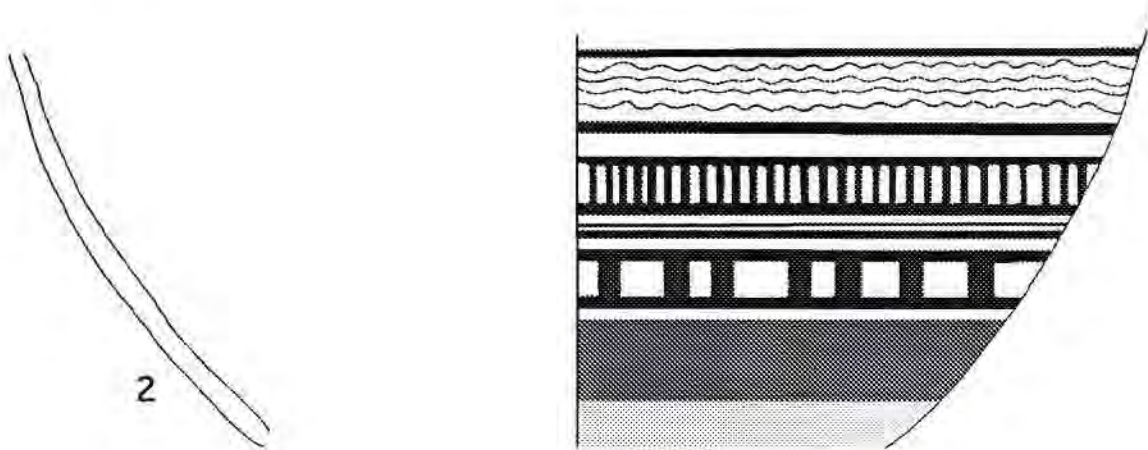
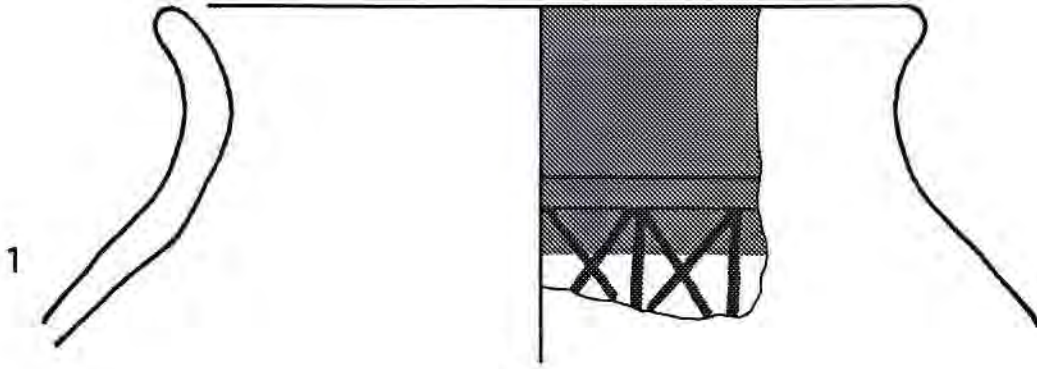
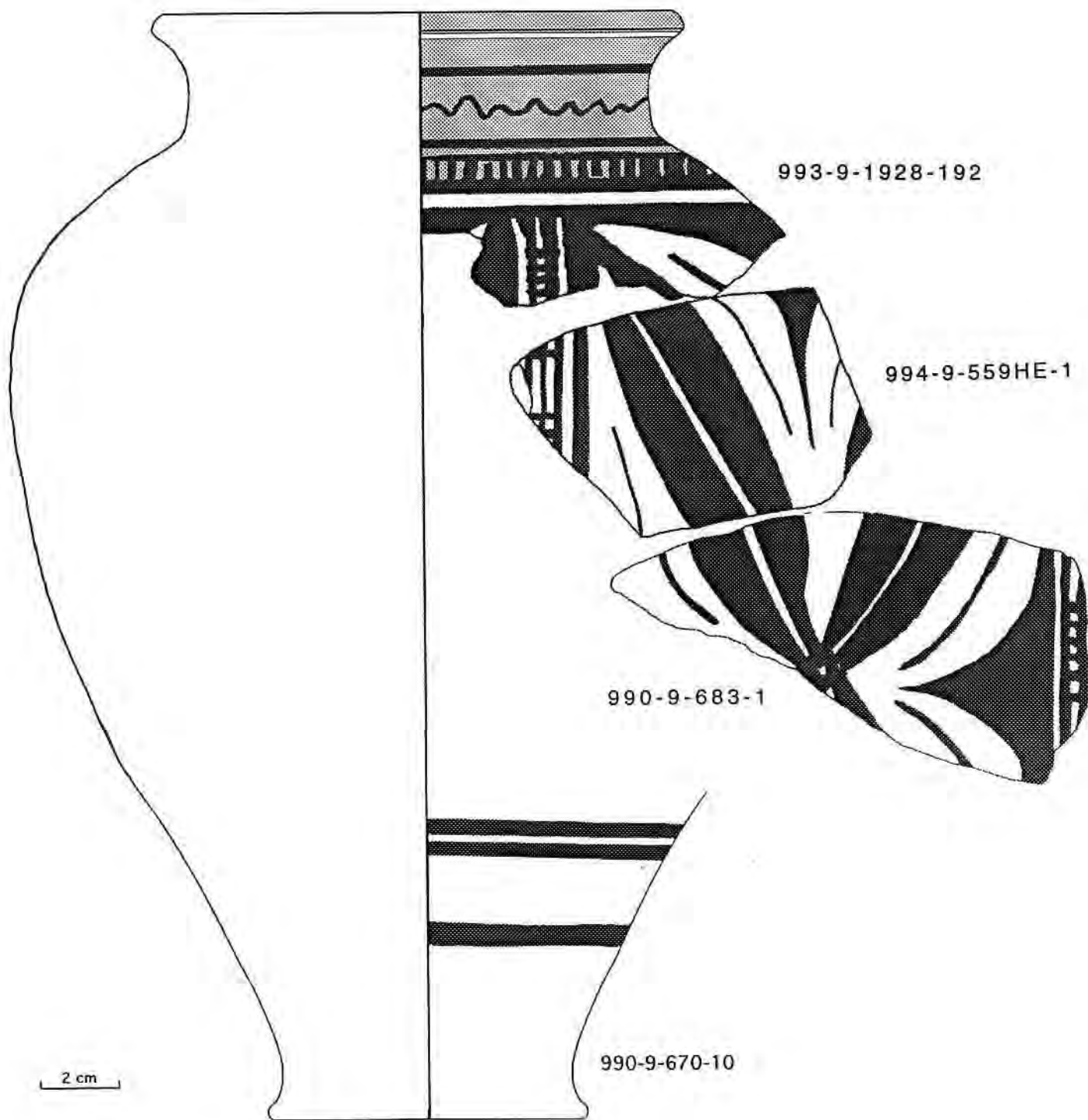
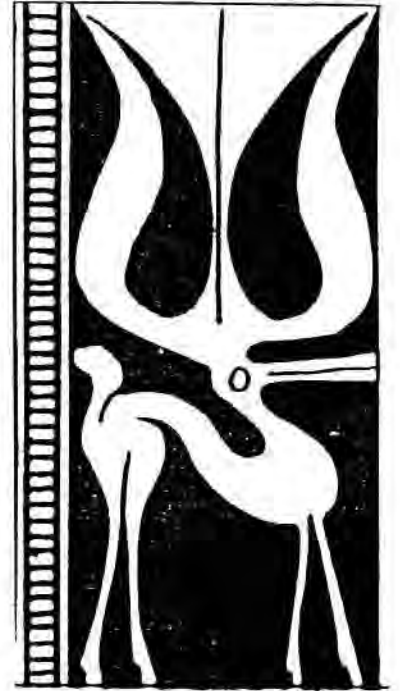
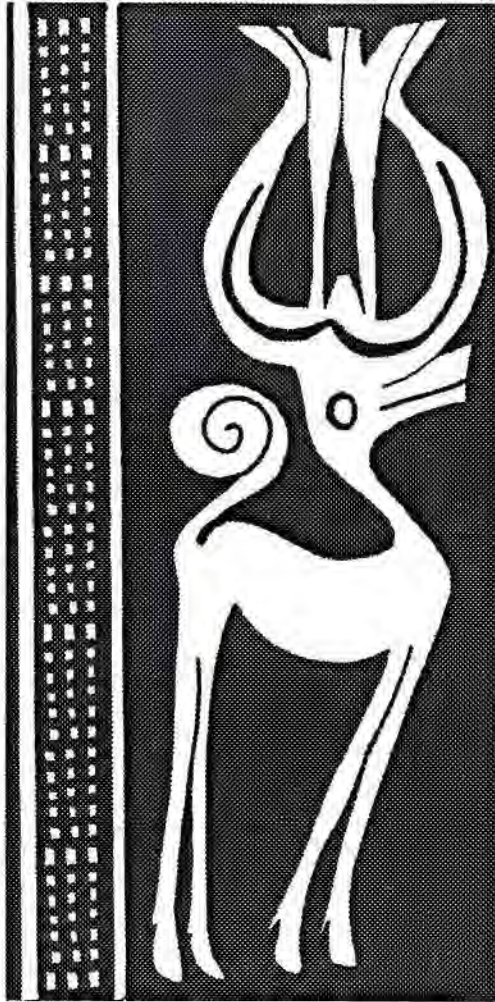


FIG. 20

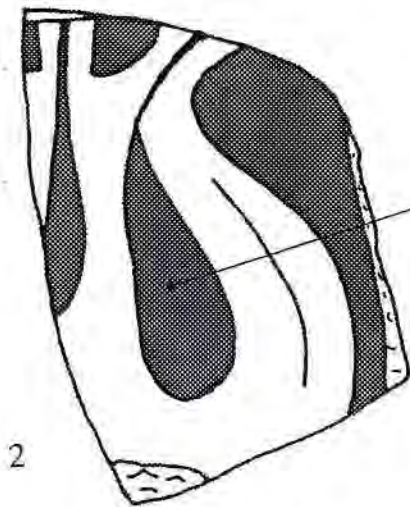


993-17-164-14

FIG. 21

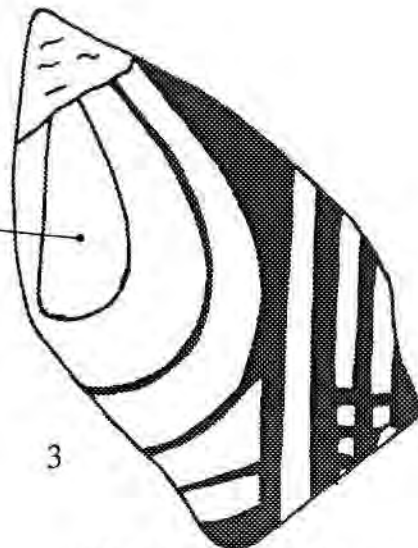


4



2

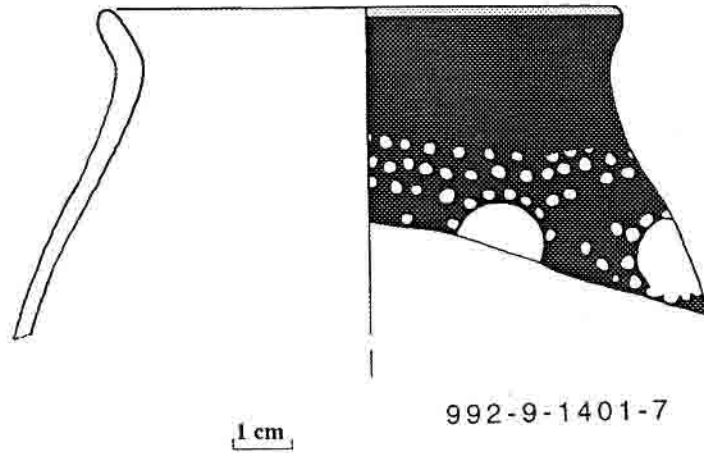
995-9-553-(9)



3

995-9-553-(12)

FIG. 22



Restitution des étapes de la réalisation d'un décor de pastillage

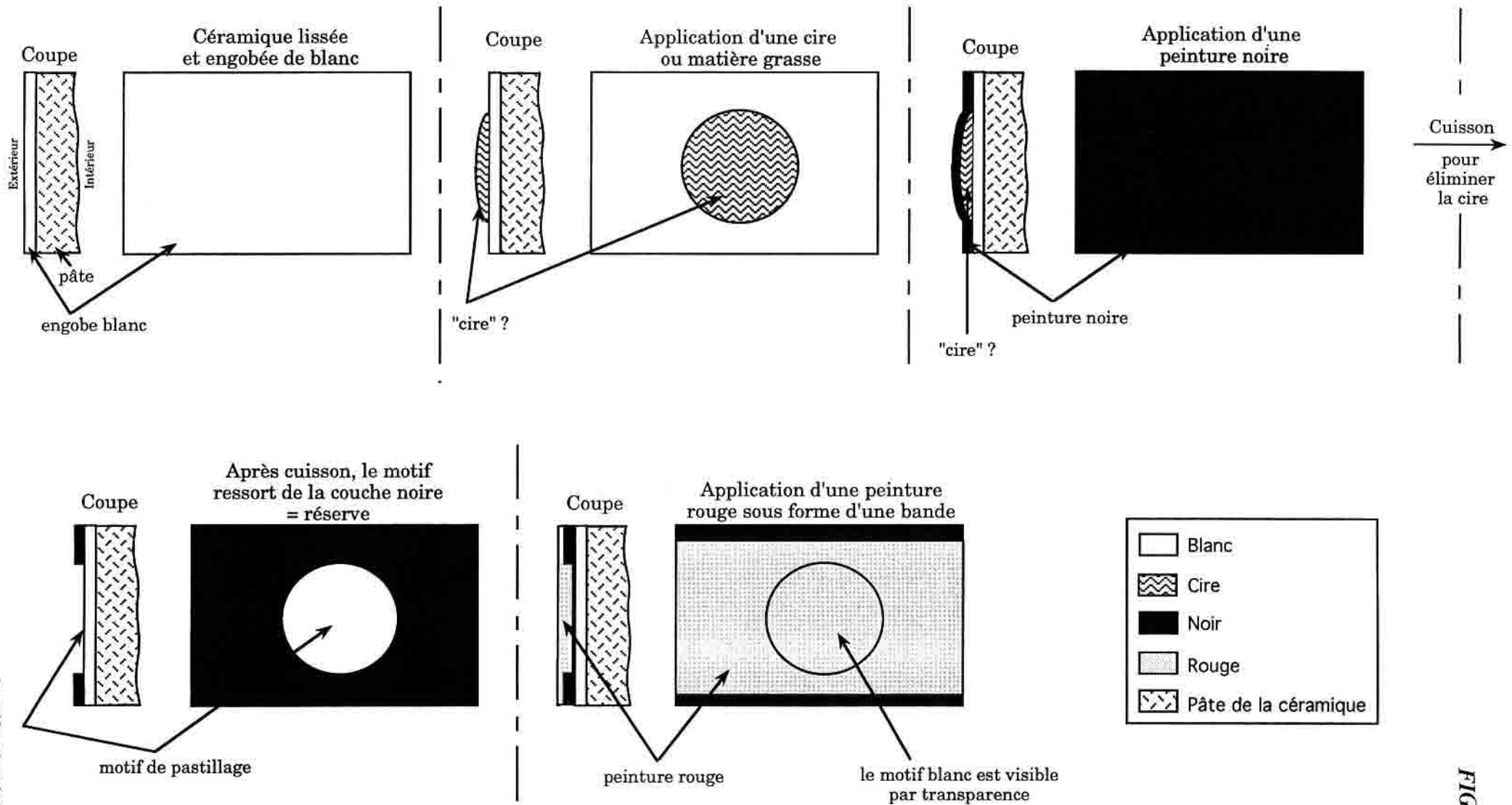


FIG. 23

Références	Equipe	Désignation	Autres	Couleur pâte	Zonée	Couleur fond	Couleur "peinture"	Autre "peinture"	Int	Tour	e	Décor	Nombre
991-9-1032-1	Madrid	Panse		Orange	Oui - O/G	Blanc	Brun		Noir	x	5,8	géom	1
993-9-1928-192-(2)	Madrid	Panse haut		Beige	Oui-B/G	Blanc	Brun	Rouge	_	x	4,8	géom	1
993-9-1928-192-(3)	Madrid	Panse		Beige	Oui-B/G	Blanc	Brun		Noir ?	x	4,8	géom	1
991-9-1005-18	Madrid	Panse		Chamois	Non	Blanc	Rouge (bande)		_	x	5,2	géom	1
993-9-1928-192-(1)	Madrid	Panse		Orange	Oui-G/O	Blanc	Brun		_	x	4,4	géom	1
992-9-1411-91	Madrid	Panse		Orange	Oui - O/G	Blanc	Brun		_	x	5	géom	1
993-9-1901-30	Madrid	Panse bas		Orange	Oui - O/G	Blanc	Brun		Noir	x	5	géom	1
992-9-1403-34-2	Madrid	Panse haut		Orange	Non	Blanc	Rouge		_	x	4,8	géom - fl ou zoom ?	1
990-9-657-21	Madrid	Panse		Orange	Non	(lissé-Rouge ?)	Blanc	Brun	Noir ?	x	4,5	géom-fl ou zoom ?	1
990-9-670-10	Madrid	Fond		Orange	Oui - O/G	(lissé-Rouge ?)	Blanc	Brun	Noir	x	4,1_5,5	géom-fl?	1
991-9-1000-93	Madrid	Rec. avec 95 Lèvre		Orange	Non		Brun		Noir ?	x	5,9	géom-fl?	1
992-9-1404-49	Madrid	Rec. avec 95 Lèvre		Orange	Non		Blanc	Brun	Noir	x	5	géom-fl?	1
990-9-658-22	Madrid	Fond		Grís	Oui - O/G		Blanc		_	x	4,9	géom	1
													13
993-9-1963-16	Madrid	Panse-Rougne		Grís	Oui-Ch/G	Lie de vin			_	x	5,4/4,8	ldv	1
993-9-1963-18	Madrid	Panse-Rougne		Orange	Non	Rouge-lie de vin			Noir	x	5	ldv	1
991-9-1003-67 et 68	Madrid	Panse		Grís	Oui - O/G	Lie de vin			_	x	5,6/4,6	ldv	1
990-9-670-(1)	Madrid	Panse (bas)		Grís	Oui - Ch/G	Lie de vin	Noir		_	x	10,8	ldv	1
990-9-658-14	Madrid	Panse		Grís	Oui - Ch/G	Lie de vin	Noir		_	x	8	ldv	1
992-9-1404-58	Madrid	Lèvre		Grís	Oui - Ch/G	Lie de vin			(Noir)	x	5,4	ldv	1
991-9-1006-(1)	Madrid	Fond		Grís	Oui - O/G	Lie de vin			_	x	4,8	ldv	1
992-9-1418-108	Madrid	Fond		Chamois	Non	Lie de vin			_	x	6,2	ldv	1
991-9-1020-70	Madrid	Lèvre		Orange	Non	Lie de vin			_	x	4,2	ldv	1
990-9-675-8	Madrid	Lèvre		Grís	Oui - Ch/G	Lie de vin			_	x	5	ldv	1
991-9-1044-45	Madrid	Lèvre		Grís	Oui - O/G	Lie de vin			_	x	4,6	ldv	1
992-9-1409-14	Madrid	Lèvre		Orange	Non	Lie de vin			_	x	7,3	ldv	1
													12
												TOTAL	64

FIG. 25/1

Références	Equipe		Désignation	Autres	Couleur pâte	Zonée	Couleur majoritaire	Couleur "peint1"	Couleur "peint2"	Int	Tour	e	Décor	N
994-9-2404-(3)	Bruxelles		Bord sup-lèvres		Orange ?	Non ?	Rouge	Noir ?		?	x	5,6	?	1
987-9-52-711	Bruxelles	mica	Panse	cruche	Chamois	Non	Blanc				x		cruche	1
993-9-1801-1	Bruxelles		Panse		Orange	Oui-G/O	Brun			Noir ?	x	5,7	brun	1
992-9-1302-(7)	Bruxelles		Panse		Gris	Non	Lie de vin	Lie de vin		(Noir) ?	N	5,1	batik	1
994-9-2404-(1)	Bruxelles		Panse		Gris	Non	Lie de vin	Noir batik		(Noir)	x	5,3	batik	1
994-9-2404-(2)	Bruxelles		Pied		Orange	Oui-G/O	Lie de vin	Noir batik ?		Noir ?	x	5,3	batik ?	1
987-9-53-789	Bruxelles	Gros Deg.	Panse		Chamois	Oui-G/O	Lie de vin (mica)	Noir ?		?	x	3,7	batik ?	1
993-9-1821-(2)	Bruxelles		Panse		Gris	Non	Beige	Lie de vin + Noir			Non	4,9	batik	1
993-9-1821-3	Bruxelles		Panse	type équipe 17	Orange	Oui-G/O	(Beige)	Noir		(Noir)	x	4,1	batik	1
994-9-2410-(1)	Bruxelles		Panse		Chamois	Non	Blanc	Brun + Bande Rouge		?	x	4,2	batik	1
991-9-1129-(2)	Bruxelles		Panse		Belge	Oui	(Blanc)?	Brun			x	6,2	batik	1
992-9-1302-(8)	Bruxelles		Panse		Gris	Non	Blanc	Brun		Noir ?	x	6,0	batik	1
992-9-1302-(17)	Bruxelles		Panse		Gris	Non	Blanc	Brun		Noir ?	x	5,7	batik	1
993-9-1821-(8)	Bruxelles		Panse		Gris	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,9	batik	1
994-9-2418-(1)	Bruxelles		Panse		Orange	Oui - O/G	Blanc	Noir			x	3,3	batik	1
994-9-2418-(2)	Bruxelles		Panse		Orange	Oui - O/G	Blanc	Noir			x	3,3	batik	1
994-9-2418-(3)	Bruxelles	Rec avec 4	Panse		Orange	Oui - O/G	Blanc	Noir			x	4,0	batik	1
994-9-2418-(4)	Bruxelles	Rec avec 3	Panse		Orange	Oui - O/G	Blanc	Noir			x	4,3	batik	1
														10
987-9-53-794	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc				x	4,4	bl	1
992-9-1302-(5)	Bruxelles		Panse-2 mx		Orange	Non	Blanc			Noir ?	x	5,2	bl	1
992-9-1302-(10)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc			?	x	5,6	bl	1
992-9-1302-(11)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc				x	3,7	bl	1
														4
994-9-2400	Bruxelles	2402-(3)	Panse	Jeton	Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	5,0	zoom	1
994-9-2402-(4)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,5	zoom	1
994-9-2406-(1)	Bruxelles	Rec avec 2	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	2,6/5	zoom	1
994-9-2406-(2)	Bruxelles	Rec avec 1	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun			?		zoom	1
994-9-2427-(2)	Bruxelles	Rec avec 3 - m vase que 2406	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,2	zoom	1
994-9-2412-(3)	Bruxelles	Rec avec 2 - m vase que 2406	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,6	zoom	1
994-9-2412-(4)	Bruxelles		Panse - R		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	2,8	zoom	1
994-9-2427-(4)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		?	?		zoom	1
994-9-2427-(5)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		?	?		zoom	1
994-9-2428	Bruxelles		Panse	jeton ?	Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,0	zoom	1
994-9-2412-(2)	Bruxelles		Panse haut		Orange	Oui - O/G	Blanc	Brun-Bande rouge			x	5,4	zoom ?	1
994-9-2412-(2) ??	Bruxelles	Rec avec 3 - m vase que 2406	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,2	zoom	1
														12
992-9-1302-(3)	Bruxelles		Panse (bas?)		Orange	Non	Blanc	Brun		?	x	4,9	figuré/ech	1
992-9-1302-(4)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	5,6	figuré/ech	1
														2
990-9-764-1	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		?	?	4,5	fl	1
992-9-1302-(9)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun			x	3,6	fl	1
992-9-1302-(12)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	3,3	fl	1
992-9-1302-(14)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir ?	x	3,2	fl	1
992-9-1309-(3)	Bruxelles		Panse-4 mx		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir ?	x	5,0	fl	1
992-9-1316	Bruxelles		Bord sup		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,7	fl	1
993-9-1821-(7)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun			x	3,9	fl	1
994-9-2410-(2)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir ?	x		fl	1
994-9-2418-(5)	Bruxelles		Panse - R		Orange	Oui - O/G	Blanc	Brun		?	x	4,5	fl	1
994-9-2419-(2)	Bruxelles		Panse		Orange foncé	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,0	fl	1
994-9-2422-(2)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun			?	3,7	fl	1
987-9-53-827	Bruxelles		Panse		Orange	Oui	Blanc	Brun	Rouge		x		fl	1
992-9-1302-(16)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun foncé		Noir ?	x	3,0	fl	1
992-9-1302-(13)	Bruxelles		Panse-R		Orange	Non	Blanc	Brun			x	4,8	fl ?	1
992-9-1302-(15)	Bruxelles		Panse-R		Orange	Non	Blanc	Brun foncé			x	2,8	fl ?	1
992-9-1309-(1)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,5	fl ?	1

FIG. 25/2

Références	Equipe		Désignation	Autres	Couleur pâte	Zonée	Couleur majoritaire	Couleur "peint1"	Couleur "peint2"	Int	Tour	a	Décor	N
993-9-1821-(1)	Bruxelles		Panse		Gris	Oui-G/Ch	Beige	Rouge			x	5,7	géom (BR)	1
992-9-1302-(1)	Bruxelles		Panse		Orange	Oui-G/O	Blanc	Rouge	Brun	Noir ?	x	6,4	géom (BR)	1
992-9-1302-(6)	Bruxelles		Panse		Orange		Blanc	Brun		Noir ?	x	5,0	géom (bandes parallèles)	1
994-9-2404-(5)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun			?	7,5	géom (bandes)	1
993-9-1821-4	Bruxelles	idem (5)	Panse-2 mx		Chamois	Non	Blanc	Noir			x	3,6	géom (bandes)	1
992-9-1302-(2)	Bruxelles		Lèvre		Orange	Oui-G/O	Blanc	Rouge	Brun	Noir ?	x	4,6	géom (croisillon)	1
994-9-2422-(1)	Bruxelles		Panse		Chamois	Non	Blanc	Brun		Noir	x	5,0	géom (croisillons)	1
994-9-2406	Bruxelles	2402-(2)	Panse		Chamois	Non	Blanc	Brun			x	3,3	géom	1
994-9-2423-(1)	Bruxelles	Rec avec 2	Panse		Chamois	Non	Blanc	Brun		Noir	x	3,8	géom	1
994-9-2423-(2)	Bruxelles	Rec avec 1	Panse		Chamois	Non	Blanc	Brun		Noir	x	3,9	géom	1
994-9-2427-(3)	Bruxelles		Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,0	géom	1
994-9-2418-(6)	Bruxelles		Panse		Orange foncé	Non	Blanc	Brun		Noir	x	3,8	géom ?	1
994-9-2427-(1)	Bruxelles	Rec avec 993-9-1821-5	Panse		Chamois	Non	Blanc	Brun-Bande rouge			x	4,0	géom	1
993-9-1821-5	Bruxelles	Rec avec 994-9-2427-(1)	Panse		Chamois	Non	Blanc	Noir + Rouge			x	4,6	géom	1
994-9-2404-(4)	Bruxelles		Panse		Chamois	Non	Blanc	Rouge-ldv			x	7,5	géom	1
994-9-2412-(1)	Bruxelles		Panse		Orange	Oui - O/G	lissé	Noir			x	4,7	géom ?	1
994-9-2419-(1)	Bruxelles		Panse		Orange	Oui - O/G	lissé	Noir			x	5,3	géom ?	1
994-9-2426-(2)	Bruxelles		Panse		Chamois	Oui - O/G	lissé	Rouge			x	4,4	géom	1
991-9-1129-(3)	Bruxelles		Pied		Chamois	Oui	Noir?				x	11,3	géom ?	1
994-9-2426-(1)	Bruxelles		Lèvre	132	Orange	Oui - O/G	Rouge	Brun		Noir/pinc.	x	7,8	géom	1
992-9-1309-(2)	Bruxelles		Pied-4 mx		Orange	Oui-G/O		Brun		Noir	x	5,0	géom	1
994-9-2410-(3)	Bruxelles		Pied		Gris	Non		Rouge Bande			x ?	5,7	géom	1
														22
987-9-56-834	Bruxelles	Gros Deg.	Panse		Orange	Oui-G/O	Lie de vin	Noir ?			x	6,0	ldv	1
993-9-1821-(6)	Bruxelles		Panse		Gris	Non	Lie de vin				Non ?	9,4	ldv	1
994-9-2402-(1)	Bruxelles		Panse-R		Orange	Non	Lie de vin			Noir	x	5,3	ldv	1
991-9-1129-(1)	Bruxelles		Panse		Orange ?	Oui	Lie de vin			Noir ?	x	4,6	ldv	1
														4
													TOTAL	73

Tabech-Italtri2

Références	Equipe	Désignation	Autres	Couleur pâte	Zonée	Couleur majoritaire	Couleur "peinture1"	Couleur "peinture2"	Int	Tour	e	Décor	N
990-9-553-(1)	Bologne			Orange	Oui	(Orange)	Blanc (2 bandes)		Noir	x	6,0	?	1
990-9-1527-(2)	Bologne			Rouge	Non	Blanc	Brun			x	?		1
992-9-943-6	Bologne	Rougne		Orange	Oui	Rouge	Blanc ?			?	5,4	?	1
992-9-946-13	Bologne			Panse bas	Oui	Beige-Chamois	Brun	Rouge bande	Noir	x	4,1	?	1
994-9-124-(8)	Bologne		dia 11/dia 8	Orange	Non	Brun			Noir	x	4,5	?	1
994-9-553-(1)	Bologne			Panse	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,2	?	1
994-9-553-(2)	Bologne	gros mx		Panse-2 mx	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,8	?	1
994-9-553-(5)	Bologne			Lèvre	Non				Noir	x	5,9	?	1
994-9-2178-(1)	Bologne			Panse	Non	Blanc	Brun			x	3,0	?	1
995-9-1532-(9)	Bologne			Panse	Non	(Beige)	Rouge clair			Non	5,4	?	1
													10
994-9-2178-(4)	Bologne	cruche ?		Panse	Non	Blanc				x	3,3	cruche	1
													1
992-9-938-(1)	Bologne			Lèvre	Oui	Noir			Noir (sous lèvre)	x	4,8	brun	1
995-9-1532-(1)	Bologne			Panse	Oui-G/O	Brun(tumé)			Enfumé	x	5,0	brun	1
													2
992-9-597-5	Bologne	Rougne		Lèvre	Non	(Beige)	Rouge bande			x	6,0	rouge	1
992-9-597-(8)	Bologne	Rougne		Panse	Non	Rouge			Noir	x	4,5	rouge	1
993-9-2115-(3)	Bologne			Panse	Non	Rouge				x	3,1	rouge	1
994-9-124-(1)	Bologne			Panse	Non	Rouge			Blanc	x	4,5	rouge	1
994-9-124-(2)	Bologne			Panse	Non	Rouge			Blanc	x	4,5	rouge	1
994-9-124-4	Bologne			Fond	Non	Rouge			Blanc	x	4,2	rouge	1
994-9-124-(9)	Bologne			Lèvre	Non	Rouge			Rouge	x		rouge	1
													7
995-9-1532-(11)	Bologne		mica-points rouges	Panse	Oui	Blanc ?				x	4,3	pp ?	1
													1
989-9-90-(13)	Bologne			Panse	Non	Lie de vin	Noir			x	4,5	batik	1
989-9-90-(14)	Bologne			Panse	Non	Lie de vin	Noir			x	3,0	batik	1
990-9-553-(2)	Bologne			Panse	Non	Blanc	Brun			x	3,5	batik	1
990-9-553-(4)	Bologne			Panse	Oui	Lie de vin	Blanc	Brun		x	4,0	batik	1
992-9-597-3	Bologne	Gros Deg.		Panse	Oui-G/O	Blanc	Brun		Noir ?	x	4,1	batik	1
992-9-597-(12)	Bologne			Panse bas	Non	(Gris)	Lie de vin	Blanc		x	6,4	batik	1
992-9-940-(6)	Bologne			Panse haut	Oui	Blanc	Brun	Lie de vin		?	6,0	batik	1
992-9-946-(2)	Bologne	difficilement lisible		Panse	Oui	(Beige)-Lie de vin	Lie de vin		Noir	x	5,5	batik	1
992-9-946-15	Bologne			Panse	Non	(Beige)	Brun ?			x	3,5	batik	1
993-9-2102-12	Bologne			Panse	Oui-G/O	Blanc	Noir		Noir	x	4,6	batik	1
994-9-553-(3)	Bologne			Panse	Non	(Blanc)	Brun			x	4,1	batik	1
994-9-915-1	Bologne			Panse	Non	Lie de vin				x	4,0	batik	1
995-9-134-1	Bologne		difficilement lisible	Panse	Non	(Beige)	Lie de vin (mauvais)		Noir	Non ?	3,5	batik	1
995-9-1548-4	Bologne			Panse	Non	(Gris) lissé ?	Noir	Rouge		x	4,2	batik	1
991-9-590-7	Bologne			Panse	Oui	Lie de vin	(ldv?)		Noir	x	5,0	batik loupé	1
													15
990-9-577-13	Bologne			Panse	Oui bcp	Blanc				x		bl	1
990-9-577-14	Bologne			Panse	Oui bcp	Blanc				x	4,9	bl	1
990-9-577-15	Bologne		dia 16	Panse	Oui bcp	Blanc				x	5,0	bl	1
991-9-590-3	Bologne			Panse haut	Oui	Blanc				x	4,3	bl	1
991-9-590-(10)	Bologne	5mx dont 1 surcuit		Panse	Non	Blanc				x	3,8	bl	1
991-9-590-(11)	Bologne		dia 16-17 jeton	Panse	Oui-G/O	Blanc				x	5,6	bl	1
991-9-590-(12)	Bologne	gross		Panse	Oui	Blanc			Noir	x	5,0	bl	1
991-9-590-(13)	Bologne	marron	dég>2mm	Panse bas	Oui-G imp	Blanc			très abimé	x	8,8	bl	1
992-9-597-(1)	Bologne			Panse	Non	Blanc			Noir ?	x	3,7	bl	1
992-9-597-(7)	Bologne			Panse	?	Blanc				x	5,9	bl	1
992-9-597-(9)	Bologne	Rougne		Panse	Non	Blanc				x	5,5	bl	1
992-9-597-(10)	Bologne	Rougne		Panse	Oui	Blanc			Noir	x	4,1	bl	1
992-9-940-(1)	Bologne	Rougne		Panse	Non	Blanc			Noir	x	4,5	bl	1
992-9-940-(5)	Bologne	gross		Panse	Oui	Blanc				x	5,3	bl	1
992-9-951-(1)	Bologne	Rougne		Panse	Non	Blanc	Brun ?			x	4,0	bl	1

Références	Equipe	Désignation	Autres	Couleur pâte	Zonée	Couleur majoritaire	Couleur "peinture1"	Couleur "peinture2"	Int	Tour	e	Décor	N
992-9-951-(3)	Bologne	Rougne	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun ?		x	4,2	bl	1
993-9-2115-(2)	Bologne	Panse	2 rainures		Orange	Oui-G/O	Blanc			x	4,6	bl	1
993-9-2115-(4)	Bologne	Panse haut ?			Orange	Non	Blanc	Brun		x	4,0	bl	1
993-9-2115-(5)	Bologne	Panse bas			Orange	Non	Blanc			x	6,3	bl	1
994-9-124-(10)	Bologne	Panse-R			Orange	Non	Blanc		Noir	x	4,3	bl	1
994-9-2106-(1)	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc		Noir	x	5,4	bl	1
994-9-2106-(3)	Bologne	Panse			Orange	Oui-G/O	Blanc			x	3,4	bl	1
994-9-2170-(2)	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc			x	4,2	bl	1
994-9-2170-(3)	Bologne	Panse-9 mx			Orange	Oui-G/O	Blanc			x	6,0	bl	1
995-9-553-(1)	Bologne	Panse	3 mx		Chamois	Oui	Blanc		Brun	x	5,8	bl	1
995-9-553-(2)	Bologne	1 cramé	6 mx		Orange	Non	Blanc			x		bl	1
995-9-564-1	Bologne	Pied			Orange	Non	Blanc ?	Brun ?	Brun	x	5,0	bl	1
995-9-1532-(4)	Bologne	Panse			Rose/Orange	Non	Blanc			x	4,7	bl	1
995-9-1532-(7)	Bologne	Panse	brûlé ??		Gris clair	Non	Blanc			?	2,2	bl	1
995-9-1532-(8)	Bologne	Panse			Orange	Oui	Blanc			x	3,2	bl	1
995-9-1532-(18)	Bologne	Panse			Marron	Oui	Blanc	Orange ?	Couleur Blanc	x	5,1	bl	1
995-9-2192-(1)	Bologne	Pied			Orange	Non	Blanc		?	x		bl	1
995-9-2192-(6)	Bologne	Lèvre	8 mx		Orange/Chamois	Non	Blanc			x	5,3	bl	1
													33
995-9-1532-(5)	Bologne	Panse haut	Ress à 190-5 ou 3		Orange	Non	Blanc	Brun		x	5,3	bl/zoom ?	1
989-9-90-(5)	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc	Brun	Rouge	x	4,0	zoom	1
992-9-608-1	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc	Brun	Noir	x	3,6	zoom	1
993-9-2117-3	Bologne	Lèvre			Orange	Oui-G/O	(Orange)	Brun		x	4,4	zoom	1
994-9-553-4	Bologne	Panse haut			Orange	Oui	Blanc	Brun	Rouge	x	5,0	zoom	1
995-9-553-(5)	Bologne	Panse			Orange	?	Blanc	Brun	Noir	x	4,7	zoom	1
995-9-553-(7)	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc	Brun	Noir	x	3,6	zoom	1
995-9-553-(9)	Bologne	Panse haut			Orange	?	Blanc	Brun	Noir	x	3,5	zoom	1
995-9-553-(10)	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc	Brun	Noir	x	4,2	zoom	1
995-9-553-(11)	Bologne	Lèvre			Orange	Non	Blanc	Brun	Noir	x	4,2	zoom	1
995-9-553-(12)	Bologne	Panse	anomalie peint		Orange	Non	Blanc	Brun	Noir	x	4,0	zoom	1
995-9-553-(13)	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc	Brun	Noir	x	3,6	zoom	1
995-9-553-(14)	Bologne	Panse bas			Orange	Non	Blanc	Brun	Noir	x	3,6	zoom	1
995-9-553-(16)	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc	Brun	Noir	x	3,4	zoom	1
995-9-553-(17)	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc	Brun	Noir	x	3,3	zoom	1
995-9-553-(18)	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc	Brun	Noir	x	3,4	zoom	1
995-9-553-(21)	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc	Brun	Noir	x	4,6	zoom	1
995-9-553-(22)	Bologne	Panse	2 mx		Orange	Non	Blanc	Brun	Noir	x	5,0	zoom	1
995-9-1564	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc	Brun		x	3,8	zoom	1
995-9-2192-(12)	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc	Brun		x	3,3	zoom	1
995-9-3207	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc	Brun	Bande Rouge	x	2,8	zoom	1
989-9-90-(6)	Bologne	Panse			Orange/Rouge	Non	Blanc	Brun		x	5,0	zoom	1
994-9-553-(1)	Bologne	Lèvre			Orange	Non	(Orange)	Brun		x	5,2	zoom ?	1
994-9-2106-2	Bologne	Panse	3 mx		Orange	Oui-G/O	Blanc	Brun		?	4,7	zoom ?	1
													24
994-9-559HE-2	Bologne	nettoyage	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun	Noir	x	4,3	échelle hor./zoom?	1
990-9-1527-(4)	Bologne	Panse	Très deg.		Orange	Oui-G/O	Blanc	Brun		x	4,1	échelle	1
990-9-1527-8	Bologne	Panse			Orange	?	Blanc	Brun		x	4,7	échelle	1
991-9-590-6	Bologne	gross-feldspaths	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun	?	x	5,8	échelle	1
995-9-1532-(14)	Bologne	Panse			Orange	?	Blanc	Brun		x		échelle (4)	1
995-9-2192-(11)	Bologne	Panse			Orange	Non	Blanc	Brun		x	8,0	échelle (6)	1
994-9-559HE-(3)	Bologne	nettoyage	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun	Noir	x	4,8	échelle hor.	1
995-9-1532-(17)	Bologne	Panse bas			Orange/Rouge	Non	Blanc	Brun	Noir	x	4,1	fig-échelle (3 ou 4)	1
													8

FIG. 26/2

Tabech-Italtri2

FIG. 26/3

Références	Equipe	Désignation	Autres	Couleur pâte	Zonée	Couleur majoritaire	Couleur *peinture1*	Couleur *peinture2*	Int	Tour	e	Décor	N
989-9-90-(1)	Bologne	Lèvre		Orange	Non	Rouge	Brun		-	x	7,4	lig	1
989-9-90-(9)	Bologne	Panse haut		Orange	Non	Rouge	Blanc	Brun	-	x	4,2	lig	1
995-9-134-6	Bologne	Lèvre		Orange	Oui	Rouge	Brun	Blanc	-	x	5,5	lig	1
995-9-553-1	Bologne	Lèvre	grosses inclusions rouges	Orange	Non	Rouge	Brun	Blanc	-	x	5,0	lig	1
995-9-553-(4)	Bologne	Panse bas	jeton	Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,3	lig	1
995-9-553-(15)	Bologne	Panse	très abimé	Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,1	lig	1
995-9-553-(19)	Bologne	Lèvre	e 12	Orange	Non	Brun	-		-	x	4,0	lig	1
995-9-553-(20)	Bologne	Lèvre	e ?	Orange	Non	Brun	-		-	x	4,6	lig	1
995-9-2192-(5)	Bologne	Jeton		Orange	Non	Blanc	Brun		-	x	3,8	lig	1
995-9-2192-(7)	Bologne	Panse	surcuit	Orange	Non	Brun	-		-	x	4,4	lig	1
989-9-90-(7)	Bologne	Panse bas		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x		lig	1
994-9-2170-(1)	Bologne	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,7	lig	1
994-9-124-6	Bologne	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	3,8	fig 2	1
989-9-90-(2)	Bologne	Panse bas		Orange	Non	Blanc	Brun	Brun foncé	-	x	4,5	fig ?	1
989-9-90-(3)	Bologne	Panse	surcuite ?	Rosée/Orange	Oui-F/G	Blanc	Brun	Lie de vin	?	x	7,0	fig ?	1
989-9-90-(8)	Bologne	Panse	Rougne	Rouge	Non	Blanc	Brun	Rouge	-	x	5,0	fig ?	1
989-9-90-(10)	Bologne	Lèvre		Orange	Non	Rouge	-		-	x	4,8	lig ?	1
989-9-90-(11)	Bologne	Pied		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	6,0	fig ?	1
992-9-597-(2)	Bologne	Panse bas		Orange	Non	Blanc	Brun		-	x	5,0	fig ?	1
992-9-940-(2)	Bologne	Rougne	Panse	Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,6	fig ?	1
992-9-940-3	Bologne	Recolle avec (4)	Lèvre	Orange	Oui	(Orange)	Brun		Noir	x	5,5	fig ?	1
994-9-124-(11)	Bologne	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		-	x	5,0	fig ?	1
994-9-553-(4)	Bologne	Pied		Orange	Non		-		-	x	6,0	fig ?	1
994-9-2114-(1)	Bologne	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,5	fig ?	1
994-9-2114-(3)	Bologne	Lèvre		Orange	Oui-G/O		Brun		Noir	x	6,1	fig ?	1
994-9-2182-(3)	Bologne	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		-	x		fig ?	1
995-9-1532-3bis	Bologne	Panse		Orange/Rouge	Non	Blanc	Brun		? (Marron)	x	4,2	fig ?	1
994-9-2101-(1)	Bologne	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,2	fig?	1
995-9-3214-1	Bologne	Lèvre		Orange	Non	Brun	-		-	x	4,0	lig	1
													29
988-9-88	Bologne	Panse		Orange	?	Blanc	Brun		-	x	4,0	fl	1
989-9-90-(4)	Bologne	Panse		Orange	Oui	Blanc	Brun		Noir	x	3,7	fl	1
989-9-150-1301	Bologne	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,6	fl	1
990-9-1527-(3)	Bologne	Panse		Orange	Oui-G/O	Blanc	Brun		-	x	3,2	fl	1
991-9-590-8	Bologne	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		-	x	3,2	fl	1
992-9-597-3	Bologne	autre n°992-9-952-3	Panse	Orange	Oui	Blanc	Brun		-	x	4,4	fl	1
992-9-938-2	Bologne	Panse haut		Orange	Oui	Blanc	Brun		-	x	4,0	fl	1
992-9-940-(7)	Bologne	Panse		Orange	Oui	Blanc	Brun		-	x	5,0	fl	1
992-9-946-(1)	Bologne	Panse haut		Orange-rosé	Oui	Blanc	Brun		Noir	x	3,4	fl	1
992-9-952-4	Bologne	Panse		Orange	Oui	Blanc	Brun		-	x	4,8	fl	1
992-9-1502-13	Bologne	Panse		Orange	Oui-G/O	Blanc	Brun		?	x	4,2	fl	1
993-9-2108-3	Bologne	Panse		Orange	Oui-G/O	(Orange)	Brun		-	x	5,5	fl	1
994-9-124-5	Bologne	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,1	fl	1
994-9-124-7	Bologne	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,1	fl	1
994-9-553-(2)	Bologne	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		-	x	3,9	fl	1
994-9-553-(5)	Bologne	Panse bas		Orange	Non	Blanc	Brun		-	x	4,5	fl	1
994-9-559HE-1	Bologne	nettoyage	Panse	Orange	Non	Blanc	Brun		?	x	3,8	fl	1
994-9-943	Bologne		Panse	Orange	Oui-G/O	Blanc	Brun		-	x	5,5	fl	1
994-9-2114-(2)	Bologne		Panse	Orange	Oui-G/O	Blanc	Brun		-	x	4,2	fl	1
994-9-2178-(2)	Bologne		Panse	Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,3	fl	1
994-9-2178-(3)	Bologne	très abimé	Panse	Orange	Non	Blanc	Brun		?	x	5,4	fl	1
994-9-2182-(1)	Bologne		Panse	Orange	Non	Blanc	Brun		-	x		fl	1
994-9-2182-(2)	Bologne		Panse	Orange	Non	Blanc	Brun		-	x		fl	1
995-9-127-1	Bologne		Panse	Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,0	fl	1
995-9-134-2	Bologne	ou 990	Panse bas ?	Orange	Non	Blanc	Brun		-	x	5,0	fl	1
995-9-134-7	Bologne		Panse bas	Orange	Oui	Blanc	Brun		-	x	6,5	fl	1
995-9-553-(3)	Bologne		Panse	Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	5,0	fl	1

Références	Equipe	Désignation	Autres	Couleur pâte	Zonée	Couleur majoritaire	Couleur "peinture1"	Couleur "peinture2"	Int	Tour	e	Décor	N
995-9-553-(6)	Bologne	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,0	fl	1
995-9-553-(8)	Bologne	Panse bas		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	4,0	fl	1
995-9-1532-3	Bologne	Panse	points rouges	Orange clair	Oui	Blanc	Brun			x	4,5	fl	1
995-9-1532-(15)	Bologne	Panse		Orange clair	Oui	Blanc	Brun			x	3,0	fl	1
995-9-2192-(8)	Bologne	Panse haut		Orange	Non	Blanc	Brun		Rouge	x	4,5	fl	1
995-9-2192-(9)	Bologne	Panse		Orange	Non	Blanc	Brun		Rouge	x	4,8	fl	1
995-9-2192-(10)	Bologne	Panse	Rougne	Orange	Non	Blanc	Brun		Rouge	x	4,2	fl	1
990-9-1527-(1)	Bologne	Panse haut		Orange	Non	Blanc	Brun			?		fl ?	1
992-9-940-4	Bologne	Lèvre	Recolle avec (3)	Orange	Oui	(Orange)	Brun		Noir	x	5,5	fl ?	1
995-9-1532-(16)	Bologne	Panse		Orange	Oui	Blanc	Brun		Noir	x	3,4	fl-échelle (4)	1
995-9-553-(26)	Bologne	Panse		Rouge	Non	Brun			Noir	x	5,3	fl3	1
995-9-553-(23)	Bologne	Panse	2 mx	Rouge	Non				Noir	x	4,2	fl3	1
995-9-553-(24)	Bologne	Panse	2 mx recolte	Rouge	Non	Brun			Noir	x	4,0	fl3	1
995-9-553-(25)	Bologne	Panse	2 mx recolte	Rouge	Non	Brun			Noir	x	4,0	fl3	1
989-9-150-(2)	Bologne	Panse		Beige	Non	Lie de vin			Noir	x	7,6	fl3 ?	1
													4 2
995-9-2192-(13)	Bologne	Lèvre		Gris	Non	Rouge	(Gris)			x	5,9	géom	1
992-9-938-(3)	Bologne	Panse	jeton ?	Gris	Oui	(Blanc)	Rouge bande			x	5,2	géom-BR	1
990-9-577-5	Bologne	Lèvre	dia 16-17-15	Beige-rosé	Oui-B/N	Blanc	Rouge bande		Rouge haut	x		géom	1
992-9-951-2	Bologne	Panse haut ?	dia 15-16	Beige-Orange	Oui	Blanc	Brun			x	4,6	géom	1
995-9-1532-(12)	Bologne	Lèvre		Orange clair	Oui	Blanc	(Orange)	Brun		x	5,4	géom	1
995-9-1532-2 (?)	Bologne	Panse haut		Orange clair	Non	Blanc	Brun			x	3,5	géom ?	1
994-9-124-(12)	Bologne	Panse haut		Orange	Non	Blanc	Brun		Noir	x	5,0	géom	1
995-9-1548-3	Bologne	Panse haut		Orange	?	Blanc	Brun		Noir	x	4,7	géom	1
995-9-2187	Bologne	Panse		Orange	Oui-O/G	Blanc	Brun			x	4,0	géom	1
995-9-3213-1	Bologne	Panse haut		Orange	Oui	Blanc	Brun		Noir	x	5,0	géom	1
992-9-914	Bologne	Panse		Orange	Oui-G/N	Blanc	Rouge		Noir	x	6,4	géom-BR	1
995-9-1532-(13)	Bologne	Lèvre		Orange/Rouge	Non	Blanc	Rouge			x	3,9	géom	1
995-9-1532-2bis	Bologne	Panse		Orange/Rouge	Non	Blanc	Brun			x	3,4	géom-quadrillé	1
992-9-943-7	Bologne	Panse		Rouge	Oui-Grisext	Blanc	Brun			x	5,5	géom croisillons	1
													1 2
990-9-553-(3)	Bologne	Panse	3 mx - gros	Beige/Chamois	Non	Lie de vin				x	5,8	ldv	1
990-9-577-10	Bologne	Lèvre		Beige-rosé	Oui-B/N	Lie de vin			Lie de vin	x		ldv	1
991-9-590-(14)	Bologne	Lèvre		Rouge	Non	Lie de vin			ldv haut	?	8,0	ldv	1
992-9-597-(11)	Bologne	Panse		Gris	Oui	Lie de vin			(Beige)	x	5,0	ldv	1
992-9-952-7	Bologne	Panse		Gris	Oui	Lie de vin			Noir ?	x	4,1	ldv	1
994-9-124-3	Bologne	Panse	jeton	Chamois	Oui-G/O	Lie de vin	Noir ?			x	4,7	ldv	1
995-9-1532-(10)	Bologne	Panse bas	Ress à esp ldv 1928-191	Noir	Non	(Beige)	Lie de vin		? (Noir)	Non	5,7	ldv	1
995-9-2192-(2)	Bologne	Lèvre	3 mx	Orange/Rouge	Non	Lie de vin				x	5,1	ldv	1
995-9-2192-(3)	Bologne	Lèvre	Gros deg (F)	Orange	Non	Lie de vin/Rouge				x	4,7	ldv	1
989-9-150-(1)	Bologne	Panse	Rougne	Beige	Non	Lie de vin				x	5,0	ldv	1
989-9-150-(3)	Bologne	Panse		Beige	Non	Lie de vin			Noir	x	3,7	ldv	1
990-9-921-8	Bologne	Lèvre		Rouge	Oui-G/R	Lie de vin				x ?	5,0	ldv	1
993-9-2115-(9)	Bologne	Panse	jeton	Blanc	Oui-	Lie de vin				x ?	3,2	ldv	1
990-9-577-22	Bologne	Fond	dia 11	Orange	Oui	Marron (ldv détérioré ?)				x	4,9	ldv ou fumigé ?	1
													1 4
												TOTAL	19 8

FIG. 26/4

Références Equipe Site

Motif Désignation Autre

Fond Couleur pâte

Peinture_1 Zonée Non

Peinture_2

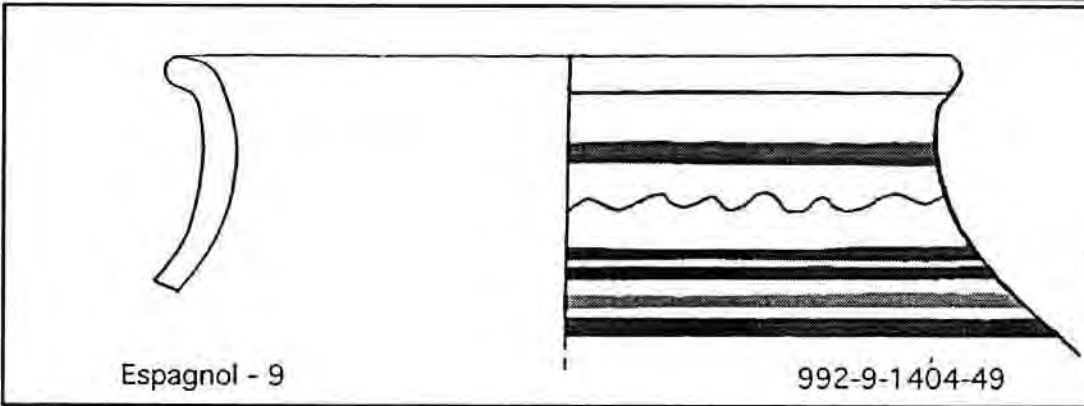
Intérieur

Epaisseur

Tour

Photo

Dessin



Spanish - 9

992-9-1404-49

Références Equipe Site

Motif Désignation Autre

Fond Couleur pâte

Peinture_1 Zonée Non

Peinture_2

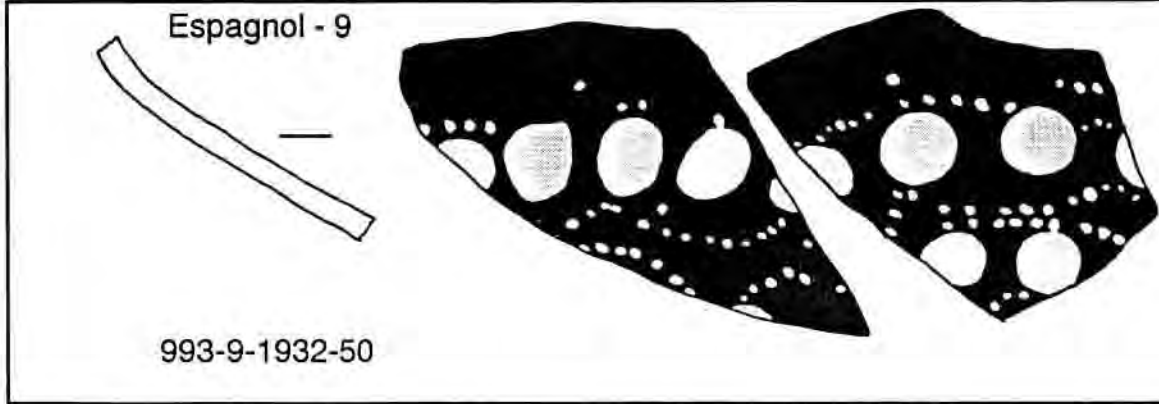
Intérieur

Epaisseur

Tour

Photo

Dessin



Spanish - 9

993-9-1932-50

FIG. 27

recap

	Suisse	Espagnol	Belge	Autres équipes	Italien	Musée Rolin	TOTAL
?	1	3	1	3	11	7	26
cruche	2	0	1	0	1	1	5
brun			1		2		3
rouge					7		7
blanc	2	4	4	12	33	7	62
floral	8	19	16	4	42	3	92
zoomorphe	1	2	11	6	24	2	46
échelle	2	1	2	3	8	2	18
figuré	1	4	0	0	29	0	34
géométrique	3	8	22	8	12	6	59
pastillage	1	11	10	8	15	2	47
lie de vin		12	4	10	14	21	61
Roanne						4	4
	21	64	72	54	198	55	464

Fig. 28 a : total des tessons étudiés et répartition par type de décor

%	Suisse	Espagnol	Belge	Autres équipes	Italien	Musée Rolin	Toutes
?	5	5	1	6	6	13	6
cruche	10	0	1	0	1	2	1
brun	0	0	1	0	1	0	1
rouge	0	0	0	0	4	0	2
blanc	10	6	6	22	17	13	13
floral	38	30	22	7	21	5	20
zoomorphe	5	3	15	11	12	4	10
échelle	10	2	3	6	4	4	4
figuré	5	6	0	0	15	0	7
géométrique	14	13	31	15	6	11	13
pastillage	5	17	14	15	8	4	10
lie de vin	0	19	6	19	7	38	13
Roanne	0	0	0	0	0	7	1

Fig. 28 b : total des tessons étudiés en pourcentage et répartition par décor

FIG. 28

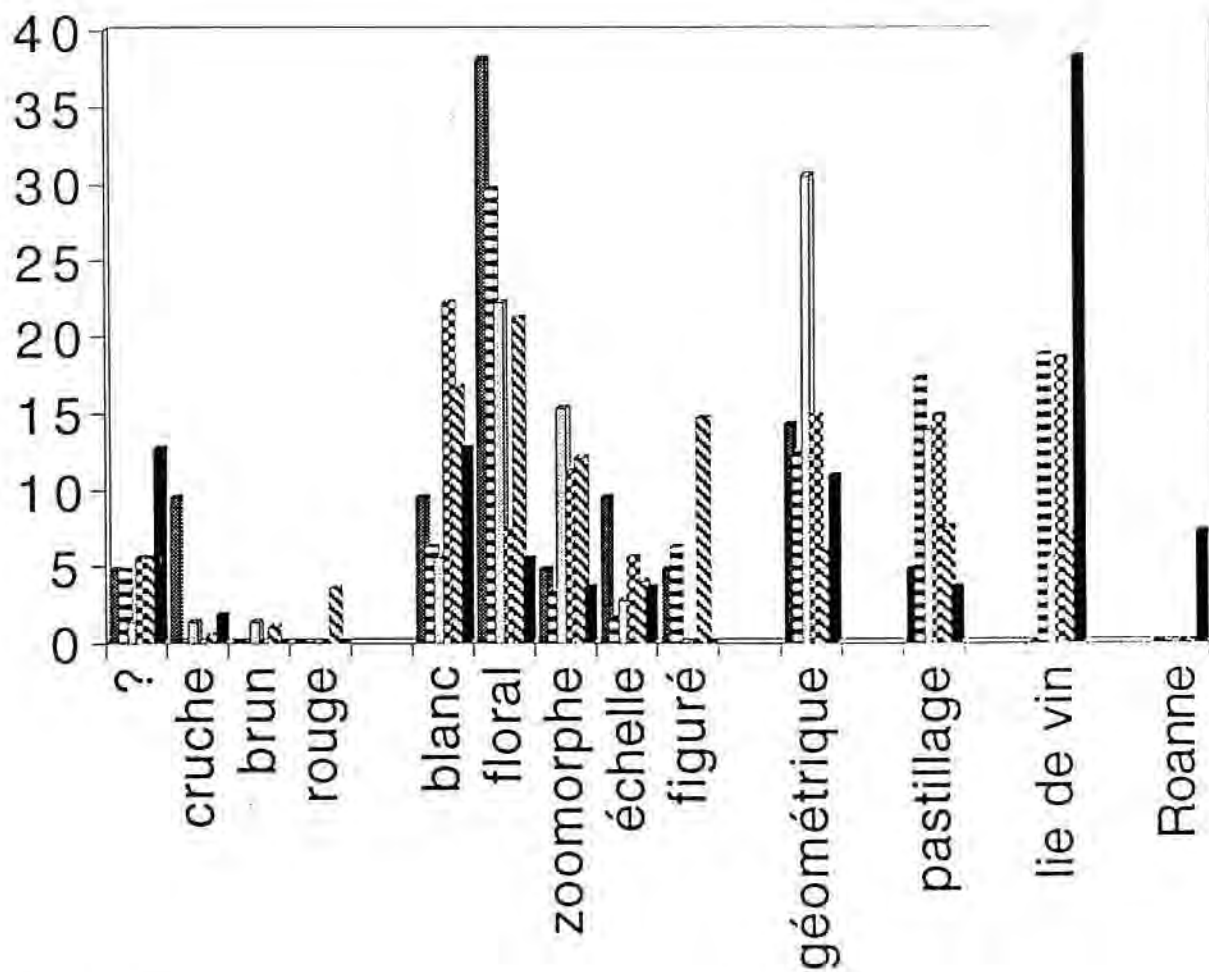
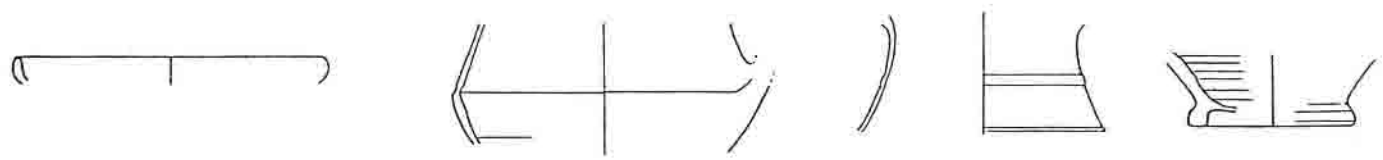


FIG. 29

Evolution des céramiques d'origine ou de tradition méditerranéenne de la grande maison du Parc-aux-Chevaux (Bibracte, PC 1), de la fin du IIème à la fin du Ier siècle avant notre ère.

La Tène D1

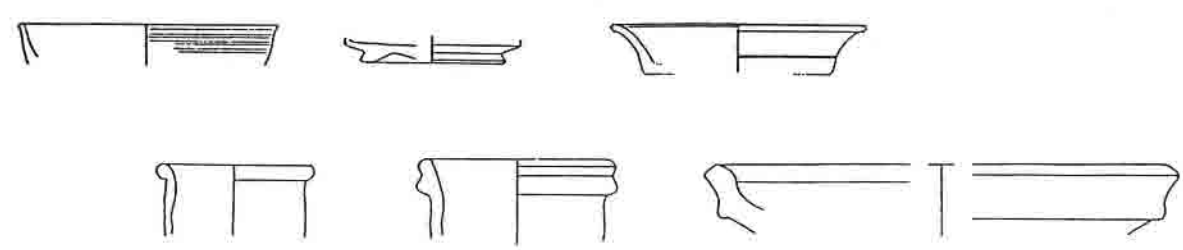
Dernier tiers du IIème siècle à environ -80



De gauche à droite: Campanienne B, assiette Lamb. 5. Grise fine catalane, pichet à col lisse. Grise fine catalane, pichet à col marqué par des cordons (baguettes). Fond de cruche à pâte claire (origine indéterminée).

La Tène D2 précoce

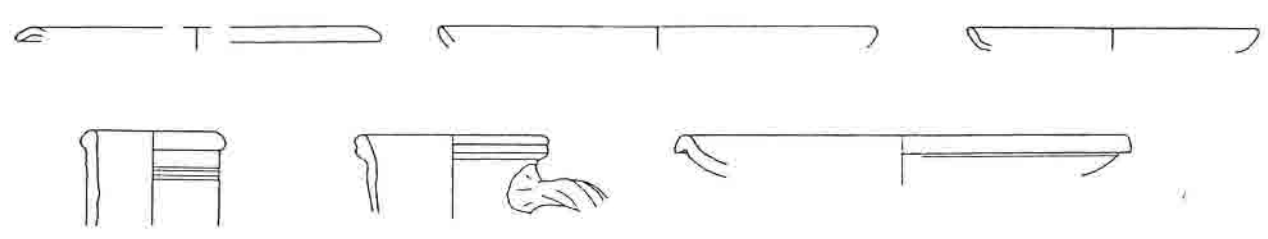
Environ -80 à -50



De gauche à droite et de haut en bas: Campanienne B, bol Lamb. 1. Campanienne B, fond de coupe. Campanienne C, coupe Morel 1200. Cruche à lèvres en bourrelet. Cuche à lèvres en bandeau concave. Mortier à lèvres en bandeau.

La Tène D2 tardive

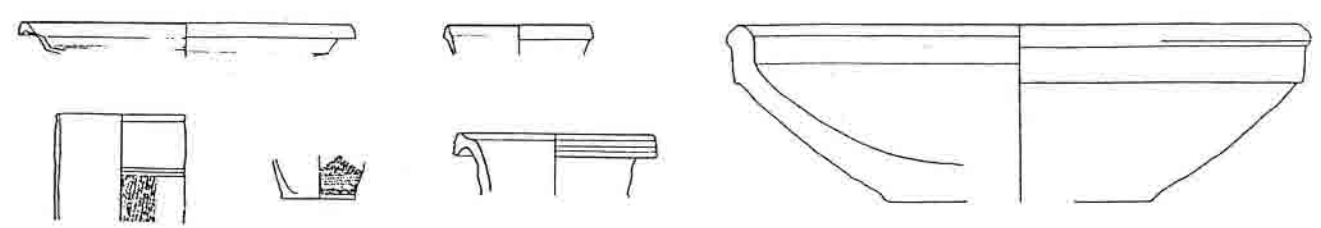
Environ -50 à -30



De gauche à droite et de haut en bas: Campanienne A, assiette Lamb. 36. Campanienne A, assiette Lamb. 7 (5/7). Campanienne B oïde, assiette Lamb. 5. Cruche à lèvres en bourrelet. Cruche à lèvres en bandeau concave et anse tressée. Plat à engobe interne "non pompéien".

Période augustéenne (ancienne et moyenne)

Environ -30 au changement d'ère



De gauche à droite et de haut en bas: Terre sigillée italique, assiette du serv. la de Haltern (Consp. 10.1.4). Terre sigillée italique, coupe du serv. Ic de Haltern (consp. 14.1.3). Parois fines engobée (A 2), gobelet Mayet XVII/Marabini XI (type "Aco"). Parois fines sans revêtement (C 2), fond de gobelet à décor de picots style "Aco". Cruche à lèvres pendante cannelée. Mortier à lèvres en bandeau.

Ech. 1/4

TL/JAHA/UNIL 1995

FIG. 30

**FONCTIONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE
DE L'OPPIDUM
DU II° S. AV. J-C AU I° S. AP. J-C**

AMPHORES

ANTOINETTE HESNARD
CNRS Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence

FABIENNE OLMER
UMR 9934 Université de Bourgogne

I. THEME, OBJECTIFS ET METHODES

1. Thème

Fonctionnement socio-économique de l'oppidum de Bibracte, depuis la Tène finale jusqu'à la période augustéenne.

2. Objectif

L'abondance des amphores importées de Méditerranée sur le site du Mont-Beuvray est bien connue, depuis l'origine des fouilles¹. La reprise de fouilles stratigraphiques a donné lieu à une étude plus poussée de ce matériel, autant parce que, à l'époque des premières fouilles du Mont-Beuvray, on ne s'attachait qu'aux timbres, qu'en raison des progrès très sensibles des connaissances dans ce domaine. Le fait de pouvoir étudier les amphores sur ce site, en stratigraphie et en grand nombre, a donc suggéré de mettre sur pied une étude générale des amphores provenant de toutes les fouilles actuelles sur le site, qui permettrait enfin de reprendre les hypothèses concernant les importations en amphores, en Gaule interne, à partir de données valables.

En effet, nous savons combien les notions de beaucoup et de peu d'amphores importées sont vagues et subjectives : rappelons la carte de P.Galliou qui donne l'impression que les amphores Dr.1 sont très nombreuses en Bretagne mais ne totalise en réalité que 123 amphores réparties sur 55 sites (dans quatre départements), alors que, en revanche, il a été calculé que 24 000 amphores avaient été sorties de la Saône à Châlon-sur-Saône au cours d'un dragage². De manière générale, les quantités d'amphores découvertes sur les sites du centre de la Gaule ne sont pas très importantes : les fouilles de Feurs, par exemple, où le matériel a été soigneusement publié et compté, ont fourni 55 amphores (pour 1224 tessons)³.

Deux autres points nous semblaient pouvoir être étudiés au Mont-Beuvray : l'importation d'autres amphores que les omniprésentes Dr.1, dont quelques sondages dans les collections anciennes des sites de la région nous avaient montré qu'elles existaient mais n'étaient généralement pas reconnues, ou pas publiées, et surtout la typologie chronologique des Dr.1, sinon de leur apparition, du moins du début du Ier siècle av.n.ère à leur disparition. Ce terme de typologie chronologique est très réducteur, car nous sommes bien conscients qu'il n'y a pas une évolution simple, linéaire et générale.

Pour mener à bien ces trois études, nous avons besoin d'une grande quantité d'amphores, trouvées dans des fouilles stratigraphiques fines (un minimum de 7 à 8 phases, relatives ou absolues, fiables, entre le début du Ier siècle et le début de l'époque augustéenne⁴). Pour nous,

¹ Cf. Laubenheimer Rodriguez 1991 pour une étude des amphores découvertes dans les premières fouilles et la bibliographie antérieure. Elles arrivent à la conclusion (p.20) qu'il n'est pas possible de chiffrer le nombre d'amphores découvertes, le minimum étant de 285 objets. L'ouvrage étudie ce qu'il reste de ces découvertes, c'est-à-dire, comme il est usuel pour des fouilles de cette époque, les fragments portant des timbres.

² On se reportera à Tchernia 1983, et Tchernia 1988, p.77-78

³ Aulas 1988, p.87

⁴ Parlant de matériel méditerranéen, pour lequel nous recherchons des chronologies fines, je parlerai en chronologie "romaine", les grandes phases usuelles aux proto-historiens de Gaule interne ne sont pas assez précises pour notre étude.

les résultats ne peuvent être significatifs que s'ils portent sur plusieurs centaines d'individus, au minimum, provenant de différents contextes⁵.

Entrepris depuis 1986 par une équipe dirigée par A.Tchernia puis par A.Hesnard⁶, ce programme s'est poursuivi de 1993 à 1995, à un rythme plus soutenu que les années précédentes grâce à la présence de F.Olmer qui a pu consacrer de nombreux mois à l'étude des amphores provenant des différents chantiers en cours.

3. Méthodes

L'étude des amphores se heurte généralement à un premier écueil, spécifique aux objets lourds et nombreux. Le Mont-Beuvray n'échappe pas à cette règle, puisque les tessons d'amphore représentent environ 90% du matériel provenant des fouilles. Un second écueil vient du fait que ce type de matériel, surtout lorsqu'il est découvert très fragmenté, cas du Beuvray, est difficile à identifier.

a) *L'étude quantitative.*

Pour répondre aux objectifs définis ci-dessus, il est nécessaire de procéder à une étude portant sur l'ensemble du matériel, quel qu'en soit l'état de conservation. La méthode de comptage doit être régulière du matériel d'un chantier à celui d'un autre. Elle doit aussi être adaptée à la fois à l'état du matériel et à la grande quantité de matériel à traiter. Il doit être possible de trier, compter et enregistrer les amphores provenant d'un chantier en un temps raisonnable.

La méthode de comptage a été définitivement mise au point en 1987 et n'a pas nécessité d'ajustement depuis. Elle est exposée dans le rapport scientifique 1990 (p.198-99). Depuis le début de l'étude des amphores, elle a porté sur plus de 100 000 tessons.

b) *L'étude qualitative.*

Comme il est évoqué en introduction, la reconnaissance des types d'amphore est d'autant plus délicate que le matériel est très fragmenté. Les équipes de fouille du Beuvray nous réclament depuis longtemps une sorte de fiche-type et un tessonnier qui leur permettraient d'enregistrer eux-mêmes les amphores provenant de leurs fouilles. C'est malheureusement une demande à laquelle nous ne pouvons pas accéder : la reconnaissance d'un type d'amphore est une opération qui met en jeu un examen de critères complexes et qui fait appel à l'acquis d'une longue pratique et de connaissances archéologiques spécifiques. Il est illusoire et dangereux de prétendre classer des amphores sur l'aspect de la pâte. Et comment expliquer dans une fiche type qu'une anse de section ovale sera plutôt celle d'une Lamboglia 2 alors que 99% des anses de section ovale appartiennent à des Dr.1. Il faudra faire entrer en ligne de compte bien d'autres critères, qu'il n'est pas possible d'expliquer sur une fiche-type. De même l'étude des timbres demande un minimum de connaissances épigraphiques.

⁵ Le nombre absolu ne suffit pas : les milliers d'amphores d'une cargaison de navire n'ont pas la même signification dans une étude typologique que le même nombre d'amphores venant de plusieurs sites. Plus exactement, elles ne serviront pas de la même manière dans une étude typologique.

⁶ L'équipe est constituée de A.Hesnard, F.Olmer, A.Tchernia, B.Dangréaux, J.Baudoux, F.Conche et H.Vaussanvin.

Ces connaissances sont nécessaires dès la première phase de l'étude, ce qui ne permet pas d'organiser un travail en deux temps, un premier tri et enregistrement par les équipes puis l'intervention de spécialistes. En revanche, il peut être très utile de former quelques personnes dans chaque équipe. Il est nécessaire que cette formation s'accompagne de l'acquisition de connaissances générales dans le domaine des amphores. La meilleure formule de formation n'est pas un cours ou quelques heures de travaux pratiques, mais la participation à l'étude des spécialistes pendant au moins une semaine.

D'ailleurs, l'essai de formation d'un ou deux étudiants au début de chaque campagne et pour chaque équipe a été tenté en 1993, mais n'a guère été concluant, ne serait-ce que par manque d'effectif mis à disposition. Les équipes ne pouvant pas se dessaisir d'une ou plusieurs personnes pour aider à la gestion des amphores, surtout dès le début du travail sur le terrain. Cet échec confirme l'analyse exposée préalablement. C'est une utopie que de croire acquérir les connaissances suffisantes pour cette étude en quelques jours.

L'analyse typologique comprend deux phases :

- la reconnaissance du type d'amphore
- pour les Dr.1 une analyse formelle, selon des critères spécifiques à l'étude typologique des amphores du Mont-Beuvray. En effet, les critères que nous pensons être pertinents pour classer des Dr.1 entières ne peuvent pas s'appliquer au Beuvray où les amphores sont en très petits tessons. Nous avons donc mis au point une analyse adaptée à cet état de fait, que la figure 3 résume (cf. ci-dessous).

c) L'enregistrement des données et l'archivage

Depuis 1986 l'ensemble des données sont saisies sur ordinateur, en plusieurs fichiers adaptés aux différentes parties de l'étude (la reconnaissance des types et l'étude quantitative, l'étude typologique, l'étude épigraphique), liés entre eux (utilisation d'un système de base de données relationnel) et manipulés à l'aide de programmes spécifiques (programmation de A.Hesnard). Cette documentation est complétée par des dessins, effectués par plusieurs membres de l'équipe, d'une partie des amphores et de tous les timbres.

La plupart des équipes de fouille de Bibracte n'ayant pas de spécialiste qui puisse trier et enregistrer les amphores, l'équipe transversale a été submergée par la quantité de matériel en raison de la très forte augmentation du nombre d'équipes. En effet, lorsque l'équipe a été constituée en 1986 et a accepté de prendre en charge toutes les amphores provenant des fouilles en cours, ces dernières étaient limitées et l'équipe assurait cette étude. Mais, à partir du moment où les fouilles se sont multipliées, l'organisation mise au point ne fonctionnait plus et le retard s'accumulait.

Seule la présence de F.Olmer sur le site durant de longs mois, pendant les années 1993 à 95, a permis de résorber le retard et de suivre le rythme des fouilles. La situation est donc actuellement satisfaisante, mais elle devra être reconsidérée pour les années à venir, puisque F.Olmer a terminé son contrat et ne pourra plus être aussi disponible.

II. LE MOBILIER

1. Etude quantitative

Plusieurs secteurs du site ont été fouillés pendant les campagnes 1993, 94 et 95, dont les amphores sont toutes enregistrées, et auxquelles s'ajoutent le rattrapage du retard. Ces résultats seront présentés par secteur de fouille.

a) La Pâturage du Couvent

Le programme d'étude de ce secteur, en cours depuis plusieurs années, s'était concentré sur certains secteurs, particulièrement prometteurs à la fois pour leur richesse en matériel et par leur stratigraphie, complexe mais sûre. Il s'agit des secteurs des fouilles hongroises et italiennes. Notons que la fouille allemande, contiguë aux deux premières, n'a pas été étudiée par l'équipe transversale, l'équipe allemande ne l'ayant pas souhaité.

Si, pour le secteur hongrois, il reste quelques ensembles à étudier, en revanche, la totalité du mobilier provenant du secteur italien a été vu (y compris celui de la campagne de l'automne 1995).

Les secteurs fouillés par les universités de Madrid et de Bruxelles, laissés de côté dans un premier temps, ont pu être examinés, grâce à la longue présence de F.Olmer. Le rattrapage a porté sur l'ensemble des campagnes de fouille, de 1987 à 1995.

Pour la Pâturage du Couvent, le bilan est donc positif à la fin de l'année 1995, puisque l'ensemble du matériel est enregistré. On dispose ainsi d'un vaste échantillonnage, en stratigraphie, de la fin du IIe siècle jusqu'à la période augustéenne. Durant les premières campagnes, les fouilles ont porté sur des structures complexes augustéennes, mais les niveaux antérieurs sont apparus en plusieurs endroits pendant les dernières campagnes.

Le bilan de l'étude quantitative effectuée de 1993 à 1995 pour ce secteur est de 67 647 fragments d'amphores répartis de la façon suivante :

<i>Pâturage de Couvent</i>	<i>Fonction</i>	<i>Total tessons</i>
Campagnes 1987-1992	Habitat-artisanat-commerce	27.345
Campagne 1993	Habitat-artisanat-commerce	17.808
Campagne 1994	Habitat-artisanat-commerce	16.730
Campagne 1995	Habitat-artisanat-commerce	5.217
Campagne 1995	Aqueduc (gestion de l'eau)	547

<i>Secteurs</i>	<i>1987-1992</i>	<i>1993</i>	<i>1994</i>	<i>1995</i>
Italien	-	2.700	9.530	5.217
Hongrois	-	5.129	-	-
Belge	2.7345	9.979	7.200	-
Espagnol	-	-	-	-
UMR 9934	-	-	-	547

Ces résultats sont partiels, puisqu'ils s'ajoutent à ceux obtenus entre 1987 et 1992 sur ce même secteur.

b) *La nécropole de la Croix du Rebout*

La nouvelle fouille, occasionnée par la construction du musée de Bibracte, pouvait donner lieu à une étude des amphores dans un contexte différent. Les nécropoles de La Tène finale restent rares et mal connues, aussi l'opportunité d'étudier le faciès des amphores trouvées en contexte funéraire semblait d'autant plus intéressante qu'on pouvait le comparer, sur le même site, à celui des contextes d'habitats.

L'étude a porté en premier lieu sur le mobilier issu des fouilles de 1992. Elle s'est révélée rapidement très décevante, parce que les tessons n'étaient que résiduels, et n'avaient généralement aucun rapport avec les rites funéraires. Le mobilier caractéristique des contextes de sépultures à incinération, fragments brûlés ou amphores déposées en offrande, est presque complètement absent.

Les tessons, usés, appartiennent aux terres remaniées des enclos, mais ne sont manifestement pas en relation avec ceux-ci.

Seuls deux contextes présentent un caractère rituel : un enclos présentait dans son entrée deux petits tas de fragments de Dr. 1 brûlés, que l'on peut raisonnablement interpréter comme un résidu *d'ustrinum*, et une fosse comportant une incinération et dans laquelle une amphore a été brisée. Il est, dans ces conditions, difficile d'étudier le rôle des amphores dans les pratiques funéraires.

Les fouilleurs n'ayant pas remarqué d'autres ensembles pertinents lors des campagnes 1993 et 1994, l'étude n'a pas été poursuivie. Le matériel est, bien entendu, conservé.

Pour la campagne 1992, l'étude a porté sur **4 592 fragments**.

c) *La Terrasse*

L'aire est traditionnellement considérée comme cultuelle, ce qui constitue, comme dans le cas précédent, un contexte particulier. On pouvait s'attendre à mettre en évidence un faciès différent de celui des habitats.

Le mobilier présente de petites nuances, par comparaison avec d'autres ensembles, mais dont l'interprétation devra être très prudente. En revanche, au niveau quantitatif, la différence est importante par rapport aux contextes d'habitat : si, dans ceux-ci, les fragments d'amphores se comptent par dizaines de milliers (cf. ci-dessus II.1.a), la Terrasse n'a fourni que **931 fragments** en près de dix campagnes de fouille. On constate donc la très grande pauvreté en matériel de cette zone.

Nous n'avons pas étudié le mobilier issu de la **fouille des Grandes Portes** (1992-1993), situées dans la même partie sud-ouest de l'*oppidum*, mais il semble qu'il faille faire la même remarque. Seules d'autres fouilles dans cette zone de l'*oppidum* permettraient d'interpréter cette pauvreté.

d) Le Parc-aux-chevaux

Pour le secteur PC1, l'équipe transversale n'est intervenue que sur 3 lots de mobilier, parce que l'ensemble du matériel est étudié par l'équipe de l'Université de Lausanne.

La campagne 1993 du secteur PC1 a permis le dégagement d'un mur (mur 4/UF 5170) qui reposait en partie sur une fosse (UF 5178+5179) contenant du mobilier, dont des amphores, vraisemblablement remanié mais datant probablement de la première période d'occupation connue dans ce secteur. Ce mobilier présentait des amphores Dr.1 sans doute assez précoces (**746 fragments**).

Toujours durant la campagne 1993, la fouille a mis partiellement au jour une structure excavée, comblée par du mobilier qui nous a semblé très homogène. De plus, la position stratigraphique de cette structure, par rapport au reste du bâtiment, semblait la rattacher au niveau le plus ancien de son occupation. La campagne 1994 a permis de terminer sa fouille. Le comblement comprend essentiellement des amphores (**3 044 fragments**), associées à d'autres mobiliers intéressants. En raison de l'intérêt de cet ensemble, il a fait l'objet d'une étude immédiate et d'une publication séparée (Olmer, Paratte, Luginbühl, à paraître).

Nous sommes aussi intervenus sur un troisième ensemble d'amphores, provenant de fosses fouillées en 1995 sur le Parc-aux-Chevaux, à l'extérieur de la maison PC8. Il s'agit de deux petites fosses, probablement en relation l'une avec l'autre, comblées par **1 806 fragments** d'amphores. Parmi les amphores, on notera la présence de gréco-italiques résiduelles, et un faciès des Dr.1 qui pourrait être ancien.

Au total, entre 1993 et 1995, 5 596 fragments ont été étudiés sur le secteur du Parc-aux-Chevaux.

e) Le bastion sud du Rempart de la Porte du Rebout

Il ne s'agissait ici que de compléter un travail en cours d'achèvement concernant l'étude générale des amphores recueillies dans les différentes phases de construction du bastion nord du rempart de la Porte du Rebout (Hesnard, à paraître). L'étude a porté sur **1 705 fragments** d'amphores contenues dans les terres du bastion sud.

f) La Fontaine Saint-Pierre

La totalité des fragments d'amphores venant de la fouille de La Fontaine Saint-Pierre a été examinée. Ce lot vient d'un contexte cultuel, lié à l'utilisation de la fontaine. La fouille a révélé une utilisation de la fontaine depuis les deux dernières décennies du II^e siècle avant notre ère jusqu'à la pleine période gallo-romaine (après l'abandon théorique du site), et même au Moyen-Age.

Compte-tenu de la surface fouillée, le nombre de tessons est assez important puisqu'il s'élève à **4 502 fragments**.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SECTEUR
(Total : 85.520 fragments)

<i>Lieux</i>	<i>Nombre de fragments</i>
Pâturage du Couvent	67.647
Nécropole	4.592
Terrasse	931
Parc-aux-Chevaux	5.596
Rempart	1.705
Fontaine-St-Pierre	4.502

2. Etude qualitative

Les connaissances que nous possédions sur les amphores des sites du deuxième Age du Fer en Gaule septentrionale étaient, encore au milieu des années 80, particulièrement lacunaires. Les progrès des connaissances de ce matériel devaient permettre une avancée significative sur ce site, dont on connaissait la richesse en amphores depuis les premières fouilles.

Rappelons que l'étude des amphores, dans l'organisation de la recherche archéologique adoptée à Bibracte, est dépendante des résultats des différentes fouilles, en particulier en ce qui concerne l'établissement d'une mise en phase chronologique générale. Tant qu'elle ne sera pas proposée (pour une révision progressive à l'aide de toutes les études) aux équipes transversales, ces dernières seront limitées dans leurs travaux et stockeront leurs données brutes en attente, ce qui est notre cas depuis 1986. Le hasard des fouilles a voulu, de surcroît, que la première fouille, celle du rempart à la Porte du Rebout, ne soit pas d'une grande utilité dans l'établissement de cette chronologie. Cette lenteur a des implications fortes sur les équipes transversales : il est difficile de conserver en l'état une équipe de recherche sur près de dix ans, surtout lorsqu'elle ne peut qu'engranger des données tout en étant privée de ce qui a motivé sa constitution. Par ailleurs, il est actuellement dangereux d'étaler dans le temps une telle recherche qui implique une documentation importante en raison de l'évolution de l'informatique : machines et logiciels utilisés les premières années sont totalement périmés aujourd'hui. On mesurera facilement les risques pris en stockant ainsi des données brutes sur des systèmes qui se périment, sans pouvoir les traiter. Ainsi, par exemple, la reprise des données du Rempart pour préparer la publication a demandé un très lourd travail de conversion, d'unification, car l'enregistrement sur les chantiers a lui-aussi évolué, et les études transversales se trouvent avec des données topographiques incompatibles d'une année sur l'autre⁷.

Dans ces conditions, nous ne donnerons qu'un aperçu des acquis, tout en sachant que le centre de cette étude, à savoir la typologie chronologique des Dr.1, est, pour les raisons qui viennent d'être évoquées, toujours en attente.

⁷ K.Gruel qui étudie les monnaies se trouve elle-aussi confrontée à ce problème. L'intervention d'équipes transversales de spécialistes devrait impliquer une étude stratigraphique qui regrouperait annuellement les diagrammes de toutes les fouilles et transmettrait à tous un diagramme phasé général. En l'absence de cette phase d'étude, les spécialistes risquent de ne jamais voir leurs recherches aboutir.

a) Les importations d'Italie

L'arrivée à Bibracte des produits italiens, dont majoritairement le vin, commence plus tôt qu'on ne l'a dit et couvre toute la vie du site.

◇ Les amphores gréco-italiques

A la suite de la première découverte d'amphores gréco-italiques dans les terres de remblai du rempart à la Porte du Rebout (cf. Hesnard, à paraître), leur présence, toujours résiduelle, s'est confirmée à plusieurs reprises, notamment dans les deux fosses (UF4 et UF53) du secteur PC8. Il semble que la quantité de gréco-italiques résiduelles soit plus importante dans les lots les plus précoces touchés par les fouilles. Ce fait permet de faire l'hypothèse d'une occupation du site, que les fouilles n'ont pas encore touchée, dès la première moitié du II^e siècle, et que confirmerait d'ailleurs les derniers résultats dendro-chronologiques (cf. le rapport concernant la Terrasse).

Pour les problèmes typologiques concernant ce type d'amphore, on se reportera à Hesnard, à paraître. Notons seulement ici que, lorsque nous parlons de gréco-italiques, par prudence, nous ne désignons comme telles que celles de la première moitié du II^e siècle, qui se différencient sans difficulté des Dr.1. Les amphores "de transition" ont été pour l'instant groupées avec les Dr.1 anciennes, par prudence.

◇ Les amphores Dr.1.

Elles constituent la majeure partie des amphores importées à Bibracte, de la fin du II^e siècle jusqu'à la période augustéenne. Nous y reviendrons plus loin, parce qu'elles font l'objet d'un enregistrement particulier en vue d'une étude typologique, ce qui n'est pas le cas des autres types d'amphores. Notons ici le côté massif de leur arrivée, depuis différentes régions de l'Italie thyrrénienne, parmi lesquelles l'Etrurie n'est pas aussi majoritaire qu'on a bien voulu le dire.

◇ Les Dr.2-4 italiennes

Les Dr.2-4 de Campanie et du Latium se rencontrent assez régulièrement dans les contextes de la deuxième moitié du I^{er} siècle et de la période augustéenne. Mais leur faible quantité, par rapport aux Dr.1, doit être soulignée.

◇ Les amphores de l'Adriatique

Une des hypothèses de l'équipe "amphores", dont elle cherchait la confirmation, était que l'absence des amphores de l'Adriatique en Gaule interne tenait pour l'essentiel à une non reconnaissance de ce matériel plutôt qu'à une véritable absence. Ce fait a été confirmé dès les premières années de notre étude : Lamb.2 et amphores de Brindes se trouvent régulièrement, en petite quantité, avec les Dr.1.

Les Lamb.2 étaient considérées, jusqu'à dix ans en arrière, comme exportant le vin, et les amphores de Brindes l'huile, de la côte adriatique de l'Italie vers le bassin oriental de la Méditerranée. Mais les recherches récentes ont mis en évidence leur présence en Méditerranée occidentale, aussi bien dans les épaves devant les côtes de Narbonnaise et de la péninsule ibérique que sur les sites terrestres. Leur présence à Bibracte, dans des proportions identiques à ce qu'on connaît sur les sites de Gaule du sud (Lattes, La Cloche, Vieille Toulouse..), montre leur arrivée par les mêmes circuits que les Dr.1.

b) *Les importations de la péninsule ibérique*

La tradition des études en Gaule interne a séparé le monde protohistorique du monde gallo-romain, en gommant le passage de l'un à l'autre. Bibracte est un site privilégié pour remédier à cet état de fait. Si l'étude de ce passage ne constituait pas une priorité au début de notre étude, il n'en reste pas moins que sa mise en évidence est un acquis incontestable. Une fois encore, l'opposition monde méditerranéen / Gaule interne est réduite par l'étude précise du matériel archéologique. Comme sur tous les sites de la deuxième moitié du Ier siècle avant notre ère, on voit une diversification progressive des importations, que ce soit de leurs origines, que ce soit des produits consommés. Le vin, dominant jusque là, s'accompagne d'huile et de saumures de poissons. Il est trop tôt pour poser la question des habitudes alimentaires et des destinataires de ces produits jusque-là exotiques. Ce sujet ne peut être abordé que dans une étude de synthèse du site, mais il est mis en lumière à travers cette étude des amphores : Bibracte n'est pas si différent qu'on pouvait l'imaginer d'un petit site indigène à la périphérie de Marseille comme le village de La Cloche.

A partir du début de l'époque augustéenne, les amphores de Bétique et de Tarraconaise apparaissent. Amphores Haltern 70, Pascual 1 et Dr.2-4 de Tarraconaise importent le vin de Bétique pour les premières, de Tarraconaise pour les secondes. L'huile, qui provenait antérieurement d'Apulie, arrive de Bétique dans les premières amphores Dr.20, et les saumures de poisson dans des amphores Dr.7-11. Si ces amphores ne sont pas très nombreuses, elles sont régulièrement présentes dans tous les contextes de cette période.

c) *Autres importations*

À côté des types d'amphores énumérés ci-dessus, on voit quelques exemplaires d'autres types, qui diversifient encore le tableau des importations : amphores grecques (amphores de Cos), puniques et ibéro-puniques (Tripolitaines anciennes, Maña C2), amphores ovoïdes républicaines à huile, d'origine probablement italienne, amphores Dr.28, amphores à vin de Bétique rarement signalées en Gaule interne.

d) *Conclusion*

On le voit, le tableau qui vient d'être dressé est loin du monopole des Dr.1 et du vin souvent décrit pour les *oppida*. D'une part, les échanges avec l'Italie commencent, d'après nos données actuelles, beaucoup plus tôt qu'on ne le dit. La présence d'amphores gréco-italiques est maintenant bien attestée sur le site, dans différents contextes. Il ne fait plus de doute qu'il arrivait du vin d'Italie méridionale dans la première moitié du IIe siècle avant notre ère. D'autre part, les Dr.1 arrivent accompagnées des amphores que l'on trouve très souvent avec elles en Gaule méridionale. Notons d'ailleurs (bien que nous ne soyons pas chargées de l'étude de la céramique) que ces amphores sont accompagnées, à Bibracte comme ailleurs, des céramiques que l'on trouve habituellement en cargaison complémentaire sur les épaves : céramique campanienne, mais aussi céramique à paroi fine, bols déliens, céramique à vernis rouge pompéien (à distinguer des imitations gauloises), céramique commune italienne...

Les produits importés sont, eux-aussi, plus variés qu'on ne l'a dit, puisque les amphores répertoriées apportaient, en plus du vin, qui reste malgré tout majoritaire, de l'huile et des salaisons de poisson.

3. *Etude typologique des amphores Dr.1*

L'un des intérêts majeurs de cette étude des amphores de Bibracte porte sur la typologie chronologique des amphores Dr.1. Mais, comme nous l'avons exposé plus haut, si nous avons effectué la première phase de cette étude, en analysant les données, nous attendons un phasage chronologique pour pouvoir les exploiter. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'exposer un rapide état de la question, la méthode que nous avons adoptée pour analyser les données et donner quelques résultats partiels.

a) Les amphores Dr.1 : état de la question

La période comprise entre le milieu du II^e siècle et le début de l'époque augustéenne pose des problèmes de datation pour le matériel d'importation : autant, dès l'apparition de la céramique arétine, on peut souvent dater des niveaux à une dizaine d'années près, autant, pour ce siècle, le matériel archéologique (céramique campanienne, à paroi fine, amphores) semble uniforme, ou présenter des variations aléatoires dans le temps. Pouvoir préciser des fourchettes chronologiques plus fines à l'aide des amphores Dr.1 serait précieux pour l'étude de nombreux sites, dont ceux de Gaule interne où ce matériel, parmi les importations méditerranéennes, est le plus abondant. Ce n'est pas le lieu, dans un rapport de fouille, de traiter de la très vaste question de la typologie générale des amphores Dr.1, mais un rapide résumé de l'état de la question aidera à expliquer la stratégie choisie pour l'étude actuellement en cours.

Les variantes décrites traditionnellement parmi les amphores Dr.1 (A, B et C) se sont avérées ne pas avoir la signification chronologique que les auteurs de ces typologies ont bien voulu leur attribuer. De même, il a été montré que ces trois variantes n'épuisaient pas les variantes que l'on pouvait reconnaître, et que les fourchettes chronologiques qui leur étaient attribuées n'étaient pas valables : si les Dr.A semblent bien être la première variante existante, elles semblent aussi durer jusqu'à la disparition des Dr.1, parallèlement aux Dr.1B, qui apparaissent beaucoup plus tôt qu'on ne le croyait, au début du dernier quart du II^e siècle ; les Dr.1C, souvent considérées comme des amphores de la fin du II^e siècle, seraient plutôt des Dr.1 tardives. Enfin, ces trois variantes n'épuisent pas celles que l'on peut reconnaître⁸. En réalité, ces variantes ne sont pas toujours des variantes chronologiques mais aussi des variantes d'origine.

Plusieurs chercheurs (Perrin 1973, Vaussanvin 1979, Aulas 1988, Gruat 1991, Hénon 1995) se sont penchés sur la question de la typologie des amphores Dr.1 à partir des sites de Gaule interne, sans être arrivés à une mise en ordre des connaissances satisfaisante.

On le voit, le sujet n'est pas clos, et les incertitudes sont dans ce domaine plus grandes que les connaissances bien établies. La seule façon de reprendre ce sujet est, en parallèle avec la recherche des ateliers de production (Hesnard et al 1989), de s'appuyer sur des stratigraphies où le matériel est suffisamment abondant pour tenter d'établir des faciès par phase chronologique et d'étudier la typologie des Dr.1 dans ce cadre.

b) La définition des critères descriptifs

Il convenait en premier lieu de définir les éléments descriptifs pertinents pour établir une typologie des Dr.1. Il s'agit d'un problème récurrent dans toutes les études typologiques et

⁸ cf. Tchernia 1986, Empereur Hesnard 1987 et Hesnard 1991 où le problème est détaillé.

qui donne la sensation de tourner dans une tautologie : on n'est sûr d'avoir retenu les bons critères que lorsque la typologie à laquelle on aboutit est satisfaisante, mais on ne peut l'obtenir que si les éléments descriptifs retenus sont opératoires. Ne connaissant pas de méthode miraculeuse, nous nous sommes tenus à la méthode expérimentale par essais successifs, pour ne retenir qu'une série très limitée d'éléments dont les variations semblent pouvoir aboutir à cette classification recherchée, après avoir progressivement éliminé les éléments invariants et ceux dont les variations étaient aléatoires. Une difficulté inhérente à ce site est l'état très fragmentaire du matériel qui empêche de travailler sur les proportions générales qui sont les critères généralement utilisés. Nous avons retenu quelques dimensions et quelques descriptifs de forme pour les lèvres, les épaules, les anses et les pieds (cf. Fig.3).

Cette étude typologique, accompagnée d'une recherche sur les pâtes des amphores, et de l'étude épigraphique, fera l'objet de la publication générale des amphores de Bibracte par l'équipe qui l'a réalisée depuis 1986.

c) Le tri et l'enregistrement des données

La première phase de l'étude consiste à trier le matériel (reconnaissance des types) et à l'enregistrer.

La méthode, mise au point et progressivement modifiée dans les trois premières années, reste depuis inchangée, car elle semble adaptée au matériel et au site. Elle se décompose en plusieurs phases :

- ◊ Pour chaque US, tri général par type, pesage (fragments et éclats, qui dans certains contextes sont plus nombreux que les fragments), comptage adapté à l'état de conservation très particulier du matériel sur ce site (nombre de fragments, lèvres, attaches supérieures et inférieures des anses, pieds internes, externes et entiers). Le nombre minimum d'individu, non évoqué jusqu'ici, s'effectue automatiquement par un programme informatique adapté (A.Hesnard). Cette phase donne lieu à l'enregistrement dans un fichier général.
- ◊ Pour les formes retenues de Dr.1, qui sont les seules amphores à faire l'objet d'une étude typologique, description détaillée selon les descripteurs retenus (cf. fig.3),
 - pour les lèvres, formes LD, LZ, LCV et LCX, mesure de la hauteur, de l'épaisseur et du diamètre d'embouchure ; nous n'avons pas retenu l'angle d'inclinaison (Aulas 1986) parce que sa mesure est très imprécise et qu'il est difficile de croiser ensuite une mesure en degré (ou grade) et des hauteurs, or il semble qu'un des critères les plus pertinents soit justement non pas une dimension simple mais une combinaison plus complexe ;
 - pour les épaules : 3 formes, ARR, ANG et INT, et le diamètre ;
 - pour les anses deux dimensions, largeur et épaisseur de la section au milieu de l'anse ;
 - pour les pieds, 7 formes : celles de la fig.2 auxquelles s'est ajouté récemment un nouveau descripteur, la hauteur et, selon la forme du pied, un ou deux diamètres.

Lorsque les amphores sont en meilleur état de conservation, des mesures classiques complémentaires sont prises.

◇ Relevé des données épigraphiques, timbres et/ou graffites.

Lecture, enregistrement et dessin des marques éventuelles.

◇ Observation des pâtes

Une étude visuelle des pâtes a été effectuée (A.Tchernia, H.Vaussanvin et A.Hesnard) : quelques groupes ont été retenus, lorsqu'ils étaient systématiquement reconnus par les membres de l'équipe. Cette méthode laisse, on l'imagine, une partie des pâtes sans attribution à un groupe. Ces groupes ont été échantillonnés et codés pour enregistrement. Parallèlement, des échantillons de ces groupes ont été analysés par M.Picon. Dès que nous le pourrons, nous croiserons les résultats des analyses physico-chimiques, les groupes visuels, les données épigraphiques et typologiques. Le coût et les problèmes d'interprétation des analyses nous ont poussés à mettre en place cette procédure. Il n'est pas question d'analyser tous les tessons trouvés sur un site, il convient d'utiliser une autre méthode d'examen des pâtes - ou choisir de ne pas en tenir compte -. C'est pourquoi nous essayons de valider un examen simple par des données d'autres types. Il ne fait pas de doute que, même si la description reste problématique, les spécialistes distinguent parmi des Dr.1 des différences dans les pâtes (couleurs, texture, dégraissants, aspect de la fracture...). Dans la mesure où l'on n'essaye pas d'effectuer des distinctions subtiles, et où l'on se tient à quelques grands groupes, on peut espérer pouvoir utiliser ces données. Les premières vérifications laissent penser que cet aspect des pâtes peut aider à l'identification de l'origine : d'une part, les timbres de l'atelier d'Albinia sont sur des amphores dont les pâtes ont, par notre méthode, été attribuées au même groupe visuel, d'autre part une nouvelle variante a été mise en évidence à la fois par une forme spécifique du pied, par un timbrage très particulier et une pâte aisément différenciable.

d) Le traitement des données typologiques

L'observation des variations des éléments retenus devrait permettre la mise au point d'une typologie adaptée à l'état très fragmentaire des amphores Dr.1 de Bibracte. Mais, puisque nous recherchons une typologie porteuse d'une signification chronologique, nous sommes entièrement tributaires de l'état d'avancement du phasage général du site. Lorsque celui-ci sera effectué, nous convertirons les Unités Stratigraphiques enregistrées pour chaque fiche d'amphore en un ordre correspondant à leur position dans le diagramme stratigraphique général ; ou plus exactement nous demanderons aux responsables ce tableau de conversion indispensable pour notre étude : ils sont les seuls à pouvoir l'établir.

Dans l'attente de cette étude générale, plusieurs études partielles ont été menées : pour le rempart (cf. Hesnard à paraître, qui ne sera pas répété ici) et pour divers ensembles clos, qui nous serviront à illustrer ici les résultats que l'on peut attendre.

4. Quelques études de cas (F.Olmer)⁹

a) La fosse 130, secteur du Parc-au-Chevaux, PC1.

La fouille de cette fosse en 1993 et 1994 a permis la mise au jour de 3044 fragments d'amphores, qui se répartissent en la manière suivante :

Lèvre	Anse (frgts)	Attache sup.	Attache inf.	Fond entier	Fond interne	Épaule	Panse	Total tessons
172	260	45	60	59	11	72	2.365	3.044

L'analyse fine des fragments déterminants : lèvres + pieds + épaules nous a fait conclure à la présence d'un seul type d'amphore dans le remplissage du dépotoir (Fig.4).

L'étude du reste du mobilier (métal, monnaies, céramiques diverses) ainsi que les comparaisons avec des amphores provenant des cargaisons des épaves de Spargi, de San'Andrea B et de découvertes récentes faites à Rodez (Aveyron, Gruat, 1993), nous ont orienté vers une installation du dépotoir aux alentours des toutes dernières années du II^e siècle avant notre ère (Fig.5).

b) Les fosses 1243 = 1618 et 1660 à la Pâturage du Couvent.

Ces deux fosses présentent un faciès chronologique postérieur à celui de F130/PC1. La comparaison entre les deux contextes est très enrichissante. L'étude des amphores de la fosse n°1 : 1243=1618, et de la fosse n°2 : 1660 présentent des amphores aux caractéristiques morphologiques et métrologiques particulières, qui nous font pencher pour une datation de l'aménagement du dépôt dans le premier quart du I^{er} siècle avant notre ère.

c) Les fosses UF 4 et UF 53 à l'extérieur de PC8 sur le Parc-aux-Chevaux.

L'installation de deux petits dépotoirs au sein de ces 2 fosses superposées, est probablement très proche puisque des collages ont été effectués entre les deux lots. Il s'agit d'un ensemble particulièrement homogène composé majoritairement de Dr.1A et de quelques Dr.1B, auxquelles sont mêlés plusieurs fragments de gréco-italiques qu'il faut considérer comme résiduels. Sans doute la formation de ces deux fosses a-t-elle fait appel à du mobilier de provenances et de chronologies variées.

d) La grande cave (UF 585) d'époque augustéenne à la Pâturage du Couvent

Ce contexte est représentatif des changements dans les importations qui s'opèrent à l'époque augustéenne. On remarque l'arrivée de nouveaux types d'amphores et de nouveaux produits.

De nouveaux vins de la péninsule ibérique : vin de Tarraconaise (Pascual 1) et vin de Bétique (Haltern 70) ; de l'huile d'Italie (amphore de Brindes) ou bien de Bétique (Dr.20) et des sauces de poisson du sud de l'Espagne (Dr.7-11). Ajoutons un témoin du vin gaulois de la région de Marseille.

⁹ Ce paragraphe est le fruit d'une étude menée par F.Olmer et qui fait partie de sa thèse ; il est donc souhaitable qu'il paraisse ici sous son nom (A.H.).

Ces résultats sont extrêmement intéressants pour l'histoire économique du site : la cave est datée des alentours de -20/-10 (voir DFS Vitali) et nous constatons que Bibracte est pleinement intégrée dans les nouveaux circuits économiques qui sont mis en place après la conquête romaine, essentiellement la période augustéenne. C'est une bonne nouvelle, puisque l'on considérait encore très récemment que les fonctions de capitale du pays Eduen étaient remplies par Autun. (Fig.6).

e) *Les amphores du mur M4 (PC1, état 5)*

Ce lot est apparu comme significatif de la deuxième moitié du II^e siècle avant notre ère (et peut-être du 3^e quart). La fouille de ce mur (mur 4, UF 5170, 5178 et 5179) de PC1 a révélé des fragments d'amphores issus probablement d'une fosse sous-jacente plus ancienne, bouleversée par la construction du mur à l'état 5 (Fig.7).

5. Les données épigraphiques

Chaque campagne de fouille apporte de nouveaux éléments épigraphiques, et les campagnes de 1993 à 1995 n'ont pas failli à cette règle. Quelques 155 nouveaux timbres sont à ajouter à un corpus très important (fouilles anciennes, 192 timbres, cf. Laubenheimer Rodriguez 1991, et fouilles de 1984 à 1992).

La majorité des estampilles sont apposées sur Dr.1, mais quelques une d'entre elles sont sur d'autres types : 148 timbres sur Dr.1, 1 timbre sur gréco-italique, 1 sur Pascual 1, 1 sur une amphore de Cos (en grec), 2 sur des amphores de Brindes.

L'étude épigraphique, qui nécessite un long travail très minutieux, sera publiée avec l'étude générale des amphores. La publication des timbres inédits des fouilles récentes sera accompagnée d'un index qui intégrera les timbres des fouilles anciennes. Ce corpus s'intégrera aussi dans un volume des Recueil de Timbres sur Amphores Romaines, dont il utilise la base de données et les programmes informatiques¹⁰.

III. PUBLICATIONS

Quelques ensembles ont donné lieu à des publications préliminaires entre 1993 et 1995 :

- une étude partielle des amphores dans le volume consacré à la publication du rempart, à la Porte du Rebout : A.Hesnard, *Les amphores* dans O.Buchsenschutz, I.Ralston et al., *Bibracte, Le Rempart, Porte du Rebout*, à paraître
- quelques ensembles clos du Parc-aux-Chevaux : F.Olmer, Cl.-A Paratte, Luginbühl, *Un dépotoir d'amphores du II^e siècle avant J.-C. à Bibracte*, *RAE* 46, 1995, 2, à paraître.

¹⁰ Les timbres des fouilles anciennes sont déjà revus, et incorporés dans la base de données épigraphique, dont le prochain volume (M.-B.Carre, A.Hesnard, A.Tchernia, *Recueil de Timbres sur Amphores Romaines*, t.2, 1989-1990) est à paraître. Ils paraîtront soit dans le volume suivant, soit avec les inédits de Bibracte, dans un volume spécial.

IV. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Un travail de base considérable a été effectué, qui s'est notamment accéléré au cours des années 1993 à 1995 grâce à l'effort soutenu de F.Olmer. Le panorama auquel nous aboutissons confirme l'abondance des amphores à Bibracte, dans des contextes variés. Il ne fait pas de doute que ce site est tout-à-fait privilégié du point de vue qui nous intéresse.

On a constaté combien le tableau de la deuxième moitié du Ier siècle avait déjà été modifié par l'étude précise des amphores.

Pour l'étude typologique et chronologique des Dr. I, enjeu important pour tous les sites de Gaule interne de cette période, nous restons persuadés qu'il est possible de progresser grâce au matériel de Bibracte. Néanmoins, un lourd travail de synthèse reste à faire pour exploiter la masse de données collectées. Mais notre étude ne peut pas se développer indépendamment des études de terrain, en particulier, comme nous l'avons déjà souligné, de l'établissement d'un phasage stratigraphique général.

BIBLIOGRAPHIE

- AULAS C., Note sur les amphores républicaines trouvées à Roanne (Loire), dans *Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, (Clermond-Ferrand 1979), Saint-Etienne, 1983, p. 223-236.
- AULAS C., Les amphores, dans VAGINAY M., GUICHARD V., *L'habitat gaulois de Feurs (Loire), fouilles récentes (1978-1981)*, Paris 1988, p.87-91.
- EMPEREUR J-Y., HESNARD A., Les amphores hellénistiques, dans LEVEQUE P., MOREL J-P., (Eds.), *Céramiques hellénistiques et romaines II*, Besançon, 1987, p. 7-91.
- HENON B., Les amphores dans la vallée de l'Aisne à La Tène finale, dans *Revue archéologique de Picardie*, 1995, 1-2, p.149-186.
- HESNARD A., Les amphores, dans DUVAL A., MOREL J-P., ROMAN Y., *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques (Valbonne, 11-13 Novembre 1986)*, RAN suppl.21, 1991, p.47-54.
- LAUBENHEIMER F., RODRIGUEZ C., *Les amphores de Bibracte, le matériel des fouilles anciennes*, Paris, 1991.
- PERRIN M., Les importations d'amphores Dressel 1 au Ier siècle avant J.-C., dans *Découvertes Archéologiques en Tournugeois*, 5, 1977, p.71-81
- TCHERNIA A. Italian wine in Gaul at the end of the Republic, dans GARNSEY P., HOPKINS K., WHITTAKER C.R., (Eds.), *Trade in the ancient economy*, Londres 1983, p.87-104.
- TCHERNIA A., *Le vin de l'Italie romaine, essai d'histoire économique d'après les amphores*, Rome, 1986.
- VAUSSANVIN H., A propos des amphores découvertes à Cersot (Saône-et-Loire), dans *Bulletin Soc. des Amis des Arts et des Sciences de Tournus*, LXXVIII, 1979, p.101-133.

COMPTAGES GÉNÉRAUX

Lieux	Total fragments
58-Bibracte/ PC1 cave 130	3044
58-Bibracte/ PC1/ mur 4	746
58-Bibracte/ Pâtûre du Couvent (88-92)	27345
58-Bibracte/ Pâtûre du Couvent (93)	17808
58-Bibracte/ Pâtûre du Couvent (94)	16730
58-Bibracte/ Pâtûre du Couvent (95)	5764
58-Bibracte/ Nécropole de la Croix du Rebout (92)	4592
58-Bibracte/ Fontaine St Pierre (88-91)	4502
58-Bibracte/ Terrasse (85-95)	931
58-Bibracte/ Acqueduc de la Pâtûre de Couvent (95)	547
58-Bibracte/ Opération diagnostic PC8 (95)	1806
58-Bibracte/ Rempart bastion Sud	1705
TOTAL GÉNÉRAL	85520

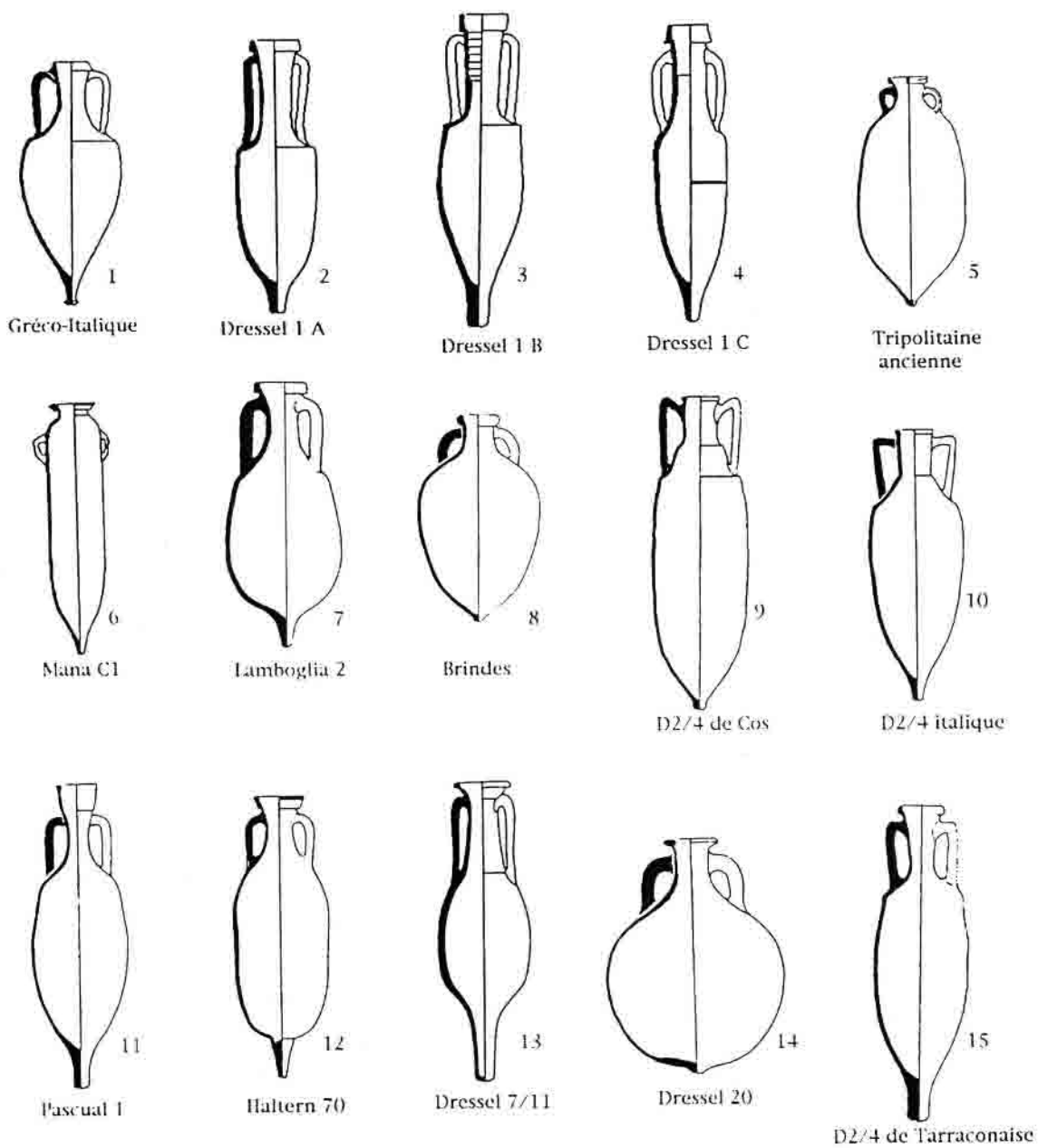
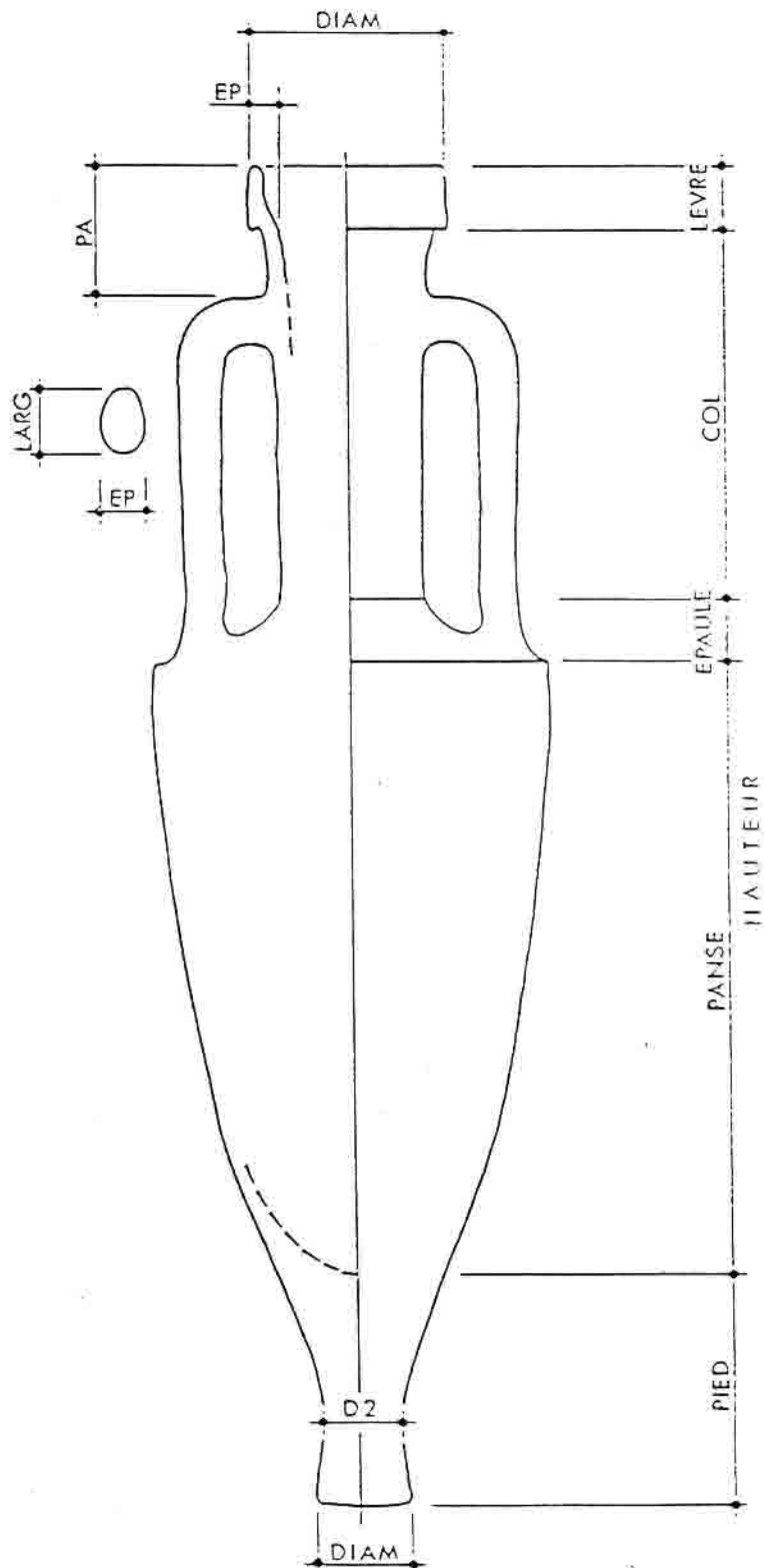
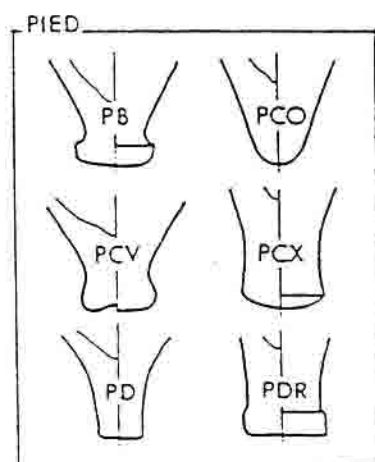
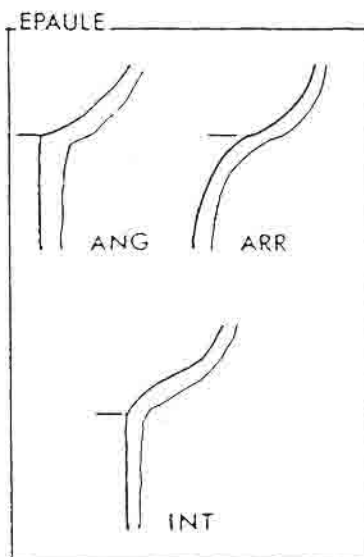
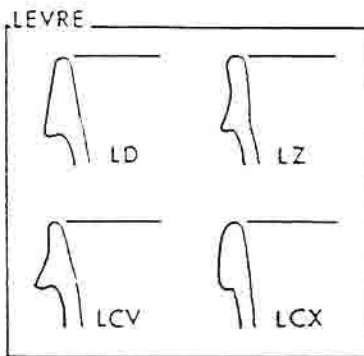
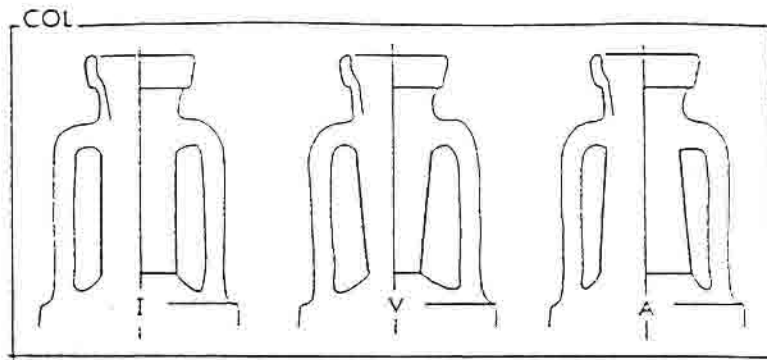
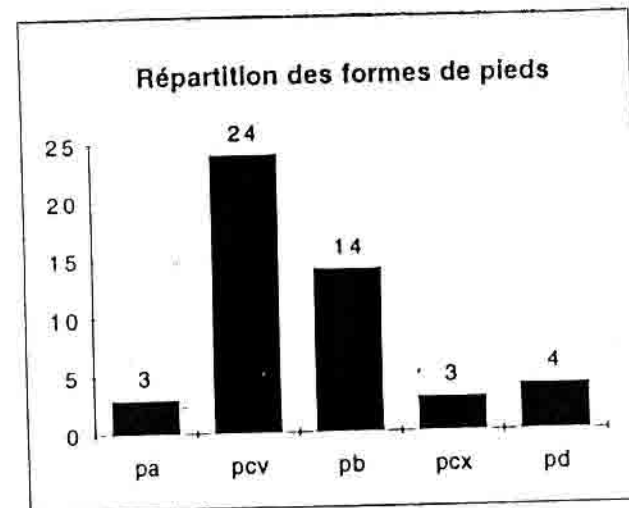
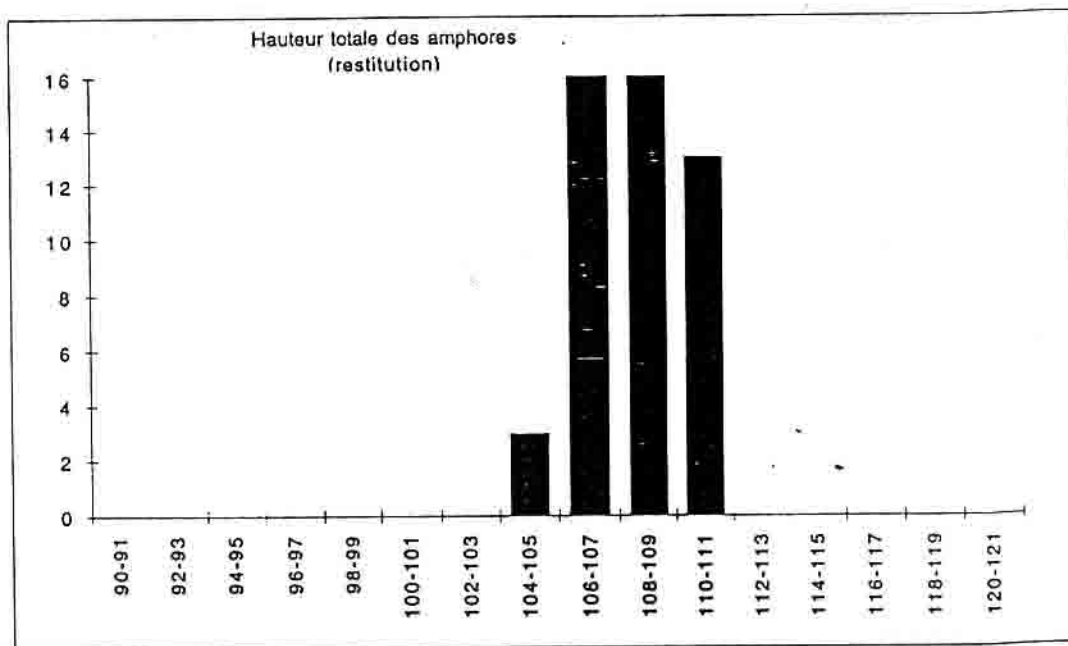
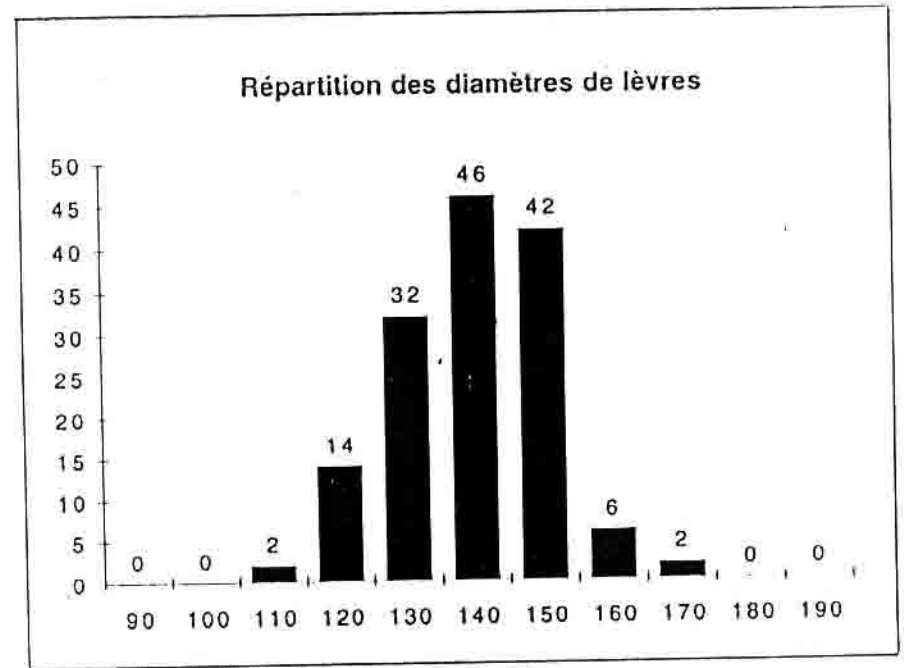
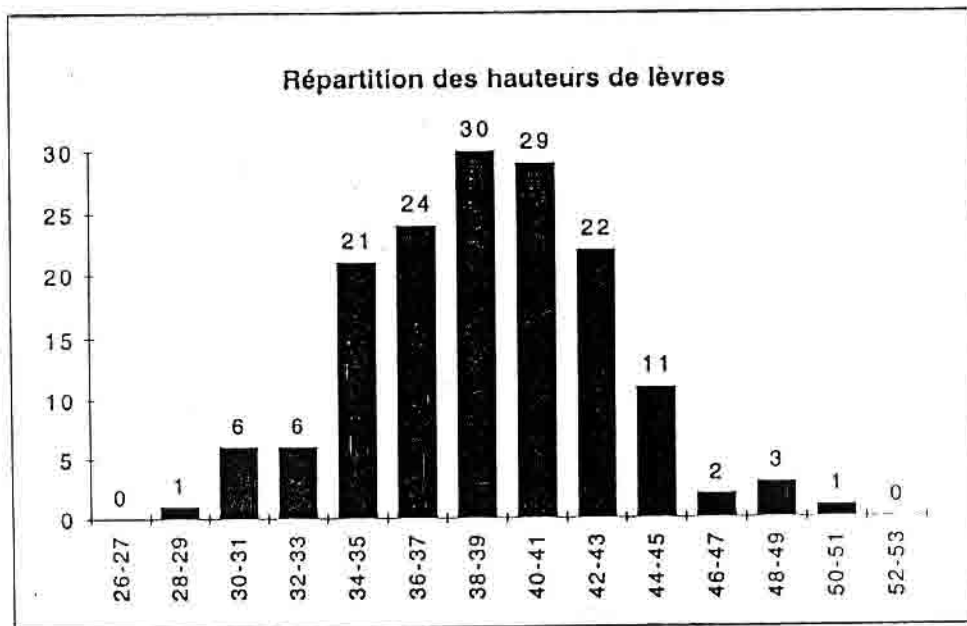


Fig. 2



Dessins Bernard Dangréaux

Fig.3



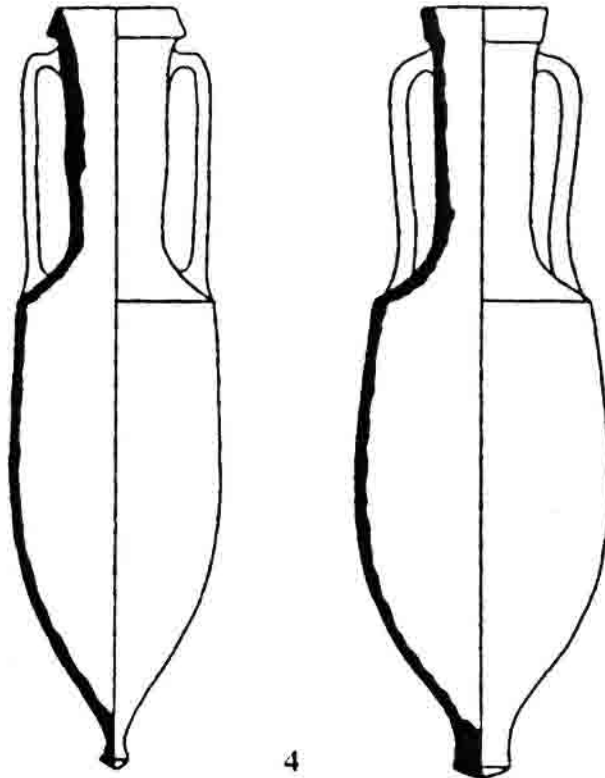
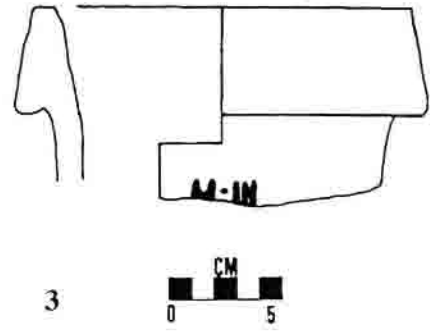
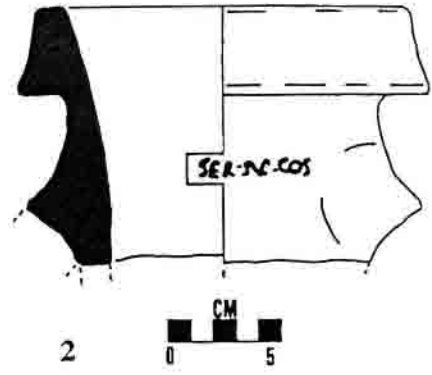
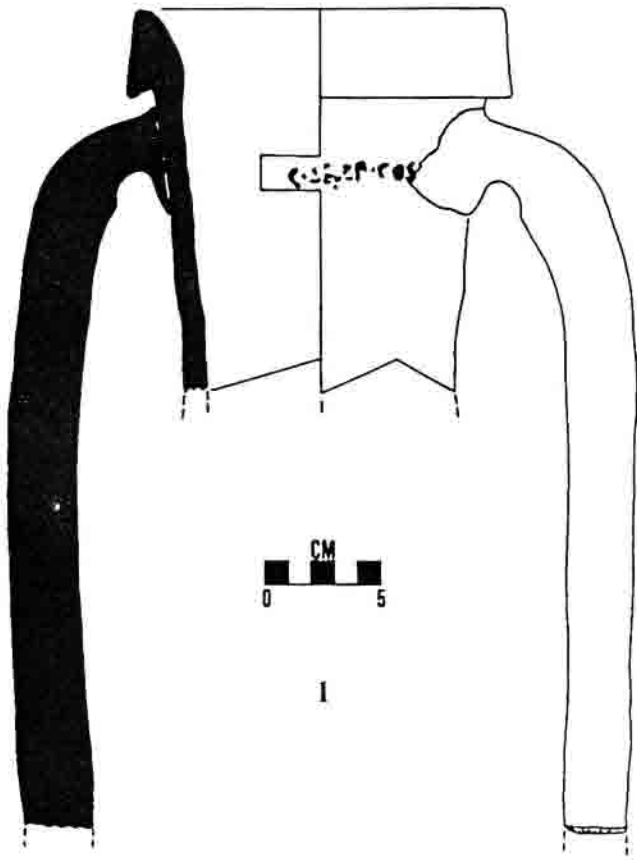
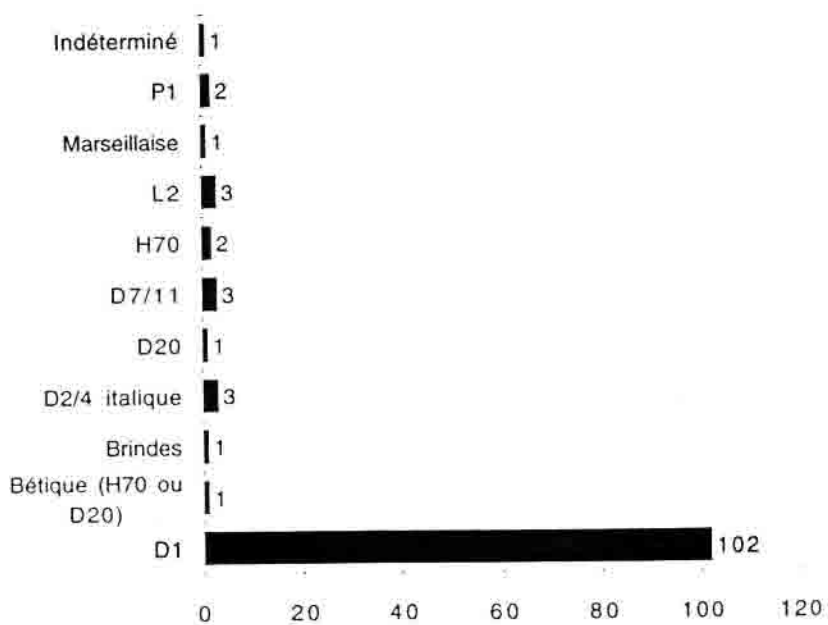


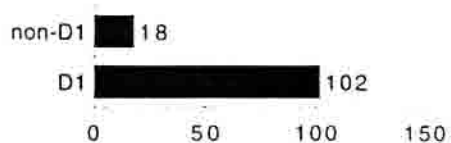
Fig.5

Cave 585 / Comptages par types d'amphores										
TYPE	Lèvre	Anse	At. sup	At.inf	Pied	Pied int.	Epaule	Panse	Total tessons	NMI
D1	101	132	23	62	23	47	73	1946	2407	102
Bétique (H70 ou D20)								1	1	1
Brindes			1						1	1
D2/4 italique		1		2	2		1		6	3
D20					1				1	1
D7/11	1							2	3	3
H70		1	1						2	2
L2	3	2	1	2				20	28	3
Marseillaise								1	1	1
P1	1	1							2	2
Indéterminé								2	2	1

Cave 585 = Les types d'amphores



D1 et non-D1



PC1/ 1993					
2 ensembles d'amphores en relation avec le Mur 4					
	Lèvres	Pieds	Epaules	Panses	Total
UF 5170	32	8	3	395	438
UF 5178+5179	33	7	5	263	308

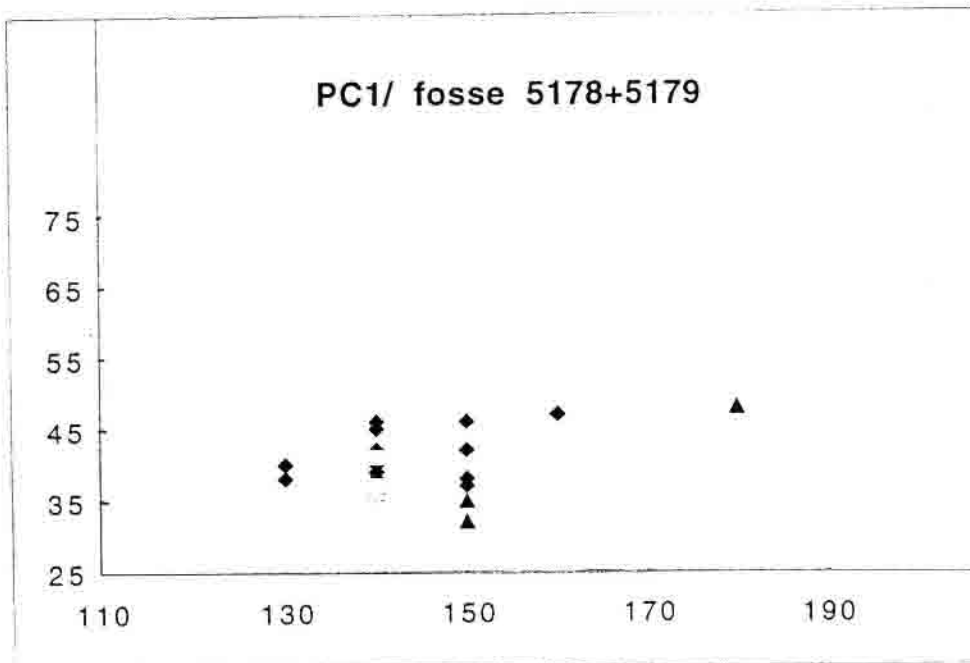
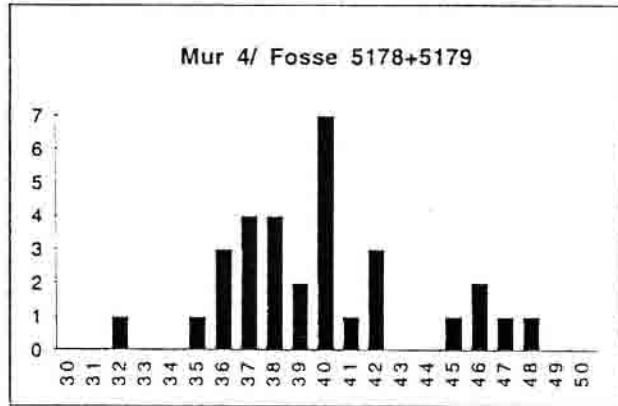
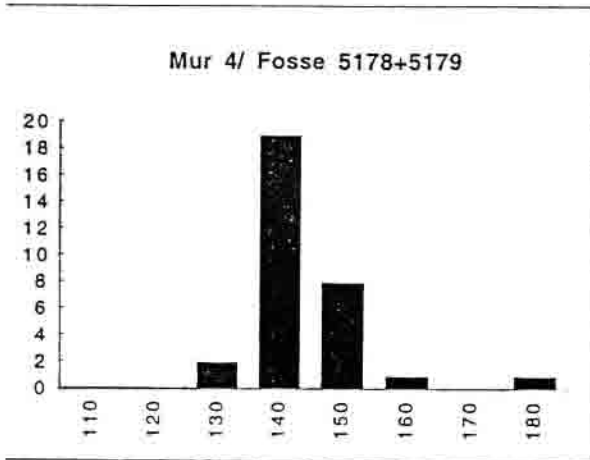


Fig.7

**FONCTIONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE
DE L'OPPIDUM
DU II° S. AV. J-C AU I° S. AP. J-C**

**ETUDE DES MONNAIES GAULOISES
AU MONT BEUVRAY**

KATHERINE GRUEL
UMR 126-6 CNRS/ENS

Le site du Mont Beuvray est, à l'heure actuelle, un jalon essentiel de la numismatique celtique. Les résultats que l'on en attend dépassent le simple cadre du site et ont des répercussions sur l'ensemble des travaux dans ce domaine pour la période charnière de la fin de l'Age du Fer et du début de la Romanisation. En effet, le site fonctionne au moment où la Gaule connaît une expansion de l'usage monétaire. Cette étude s'inscrit donc dans un contexte de développement d'un site "urbain", à fortes activités artisanales et commerciales, et dont la renommée (textes) montre l'influence politique et religieuse.

Depuis 1984, dix ans se sont passés, dix ans de fouilles ont aussi été nécessaires pour que la publication raisonnée d'un catalogue des découvertes anciennes (collections du MAN et du musée d'Autun) et des monnaies des dernières fouilles soit réalisable. Pourquoi cette durée ?

La première raison est statistique. Il est plus facile de sortir des généralités avec 1300 monnaies qu'avec 20. Le diagramme des découvertes monétaires sur le Mont Beuvray illustre d'ailleurs parfaitement le changement d'échelle à partir de 1989 (Fig.1). Avant cette date, les différents chantiers produisaient une vingtaine de monnaies par an ; avec la Fontaine St Pierre et les zones d'habitat, on est maintenant à une bonne centaine par an, en moyenne.

La seconde raison est numismatique. Il est très vite apparu qu'une partie des typologies était à revoir, parfois même à refaire, remettant donc en cause attribution et datation. C'est un travail long qui demande bien sûr à être étayé par des recherches à l'extérieur.

La troisième est stratégique. Le choix de fouilles adopté au Mont Beuvray privilégie une fouille extensive, ce qui entraîne une bonne connaissance des derniers niveaux d'occupation avant d'aborder les couches plus anciennes. Le faciès monétaire actuel est donc celui de la circulation monétaire au moment de l'abandon. Ce n'est que depuis trois ans qu'apparaît une possibilité de chronologie relative, statistiquement vérifiable. C'est là aussi la richesse du Mont Beuvray ; on sait maintenant qu'il sera possible statistiquement d'analyser la circulation monétaire pour différents horizons stratigraphiques.

En effet, sur les autres sites de l'Age du Fer, on trouve deux cas de figure :

- 1) il n'existe qu'un seul état,
- 2) le nombre de monnaies est tellement faible que l'on ne peut envisager d'établir qu'un faciès pour le site et non un faciès pour chaque horizon stratigraphique.

On doit donc généralement se contenter d'appréhender globalement la circulation monétaire en un point donné . Au Mont Beuvray, ce n'est déjà plus le cas.

C'est cette analyse essentielle des monnaies en contexte stratigraphique qui doit être abordée dans les années à venir en complément de l'ensemble des autres études transversales ; les premiers tests en montrent déjà toute la pertinence.

I. ORGANISATION MATERIELLE DE LA RECHERCHE

J'interviens sur le matériel monétaire en moyenne une fois par an et généralement dans un délai de six mois après les fouilles, c'est-à-dire, sauf contrainte extérieure, en février/mars de l'année qui suit la campagne. A cela deux raisons :

- l'une financière : je paie mes voyages,

- l'autre technique : avant d'étudier une monnaie, il faut la nettoyer, ce qu'en général je fais moi-même en l'absence de restaurateur sur place et je ne le fais pas durant les campagnes de fouilles.

1. Nettoyage pour étude

Les premières années, ce travail était fait partie par un restaurateur, partie par moi-même. Le premier assurant la stabilisation du métal et moi généralement un nettoyage mécanique préalable. Les pièces de cette période ont peu bougé et la corrosion n'a généralement pas repris.

Ensuite, il a été décidé que les équipes de fouilles nettoyaient elles-mêmes leur métal, y compris leurs monnaies. J'ai gagné beaucoup de temps et perdu pas mal d'informations. Toute stabilisation était proscrite en l'absence d'un spécialiste. Il y a donc un problème majeur de conservation de ces objets sur lesquels la corrosion est toujours active comme je le signale chaque année. Tout le monde se réfugie derrière le problème de la dévolution des objets.

Actuellement, j'ai peu à peu repris en main le nettoyage mécanique des pièces sous binoculaire. Ceci est d'autant plus indispensable que nous sommes, depuis deux ans, dans des milieux brûlés ; l'identification est donc très difficile. Cependant, je n'assure plus ni le suivi des collections ni leur stabilisation.

Pendant plusieurs années, j'ai organisé des stages pratiques de numismatique dans lesquels, avec un restaurateur, j'initiais un groupe à ces premiers soins et à l'identification des types monétaires. C'était là une excellente formule qui, en plus de son aspect formation, permettait de traiter correctement la majeure partie du matériel monétaire ; peut-être faudrait-il la reprendre ?

2. Gestion de la documentation

L'ensemble des monnaies trouvées au Mont Beuvray est répertorié depuis 1984 sur support informatique, dans une base relationnelle 4d, sur Macintosh. La base de données numismatiques est de 1,6 mégaoctets et contient l'ensemble des informations actuellement en ma possession sur les collections anciennes, tout comme sur les monnaies de fouilles. Une extraction des données sur les monnaies étudiées en 1993/94 et 1995 est présentée ici (tableau).

Num	Provenance	Num inventaire	DESCRIP	Métal monétaire	Module	Poids
1308	CROIX DU REBOUT	993-16-451-1	132	potin	18	2,99
1309		993-16-454-1	0	bronze	21	2,54
1310		993-16-456-1	0	bronze	0	0
1311		993-16-565	0		19	2,12
1312		993-16-571-1	0		0	4,51
1313		993-16-588-1	0		0	1,14
1314		993-16-634-1	0		0	2,69
991		993-16-685-1	3	potin	18	2,01
1315		993-16-702-1	40	potin	15	2,1
1316		993-16-744-5	47	potin	18	2,21
1317		993-16-752-5	40	potin	18	2,37
1318		993-16-775-1	0		0	3,17
1324		993-16-799-1	133	potin	2	2,85
1319		993-16-813-2	0	bronze	31	11,54
1320		993-16-831-1	0	bronze	0	0
1321		993-16-870-1	4	potin	0	0
1322		993-16-933-1	4	potin	0	2,81
1323		993-16-945-2	4	potin	20	2,53
1333		994-16-1003-3	1	potin	18	3,44
1335		994-16-1027-1	132	potin	0	1,97
1336		994-16-1029-2	1	potin	0	0
1337		994-16-1747-1	18	fourrée	12	0,41
1338		994-16-1783-1	3	potin	0	4,23
1339		994-16-2005-1	0	bronze	32	7,04
1340		994-16-2009-1	0	bronze	0	6,52
1342		994-16-2013-2	132	potin	0	0
1343		994-16-2013-3	132	potin	0	0
1341		994-16-2039-1	0	potin	17	2,19
		28				
1325	FONT DE L'ECLUSE	994-18-59-1	15	argent	0	0
1326		994-18-59-2	27	argent	0	0
		2				
1196	PATURE DU COUVENT	993-9-1800	3	potin	0	3,58
1197		993-9-1800-2	47	potin	0	0
1198		993-9-1802-1	86	bronze	0	3,18
1199		993-9-1802-2	1	potin	0	0
1200		993-9-1803	3	potin	18	2,69
1201		993-9-1809	0	bronze	0	6,31
1202		993-9-1812	3	potin	19	2,69
1203		993-9-1821	1	potin	18	2,15
1204		993-9-1829	39	potin	0	4
1205		993-9-1903-23	3	potin	21	3,99
1206		993-9-1904-114	0	bronze	30	15,79
1207		993-9-1904-115	0		18	3,95
1208	993-9-1904-116	0		0	1,47	

Num	Provenance	Num Inventaire	DESCRIP	Métal monétaire	Module	Poids
1209	PATURE DU COUVENT	993-9-1904-117	5	potin	21	2,58
1210		993-9-1905-22	3	potin	19	2,18
1359		993-9-1905-24	0	potin	19	4,12
1211		993-9-1906-11	32	potin	150	2
1212		993-9-1906-12	0	potin	0	1,93
1213		993-9-1907-7	1	potin	18	1,81
1214		993-9-1907-8	0		0	1,01
1215		993-9-1909-43	0		0	0,28
1216		993-9-1914-30	27	argent	10	0,44
1217		993-9-1918-68A	3	potin	0	3,54
1218		993-9-1918-68B	3	potin	0	0
1219		993-9-1918-69	0		0	0
1220		993-9-1927-49	1	potin	17	1,92
1221		993-9-1928-254	3	potin	20	2,71
1222		993-9-1928-255	3	potin	0	2,65
1223		993-9-1928-256	0		0	1,71
1224		993-9-1928-257	0	argent	12	1,65
1225		993-9-1931-33	0	bronze	29	7,63
1226		993-9-1952-44	0		11	1,9
1227		993-9-1956-32	4	potin	21	3,03
1228		993-9-1957-104	0	argent	0	0
1229		993-9-1957-105	21	argent	0	0
1230		993-9-1960-25	130	potin	19	2,88
1231		993-9-1960-26	1	potin	0	1,18
1232		993-9-1968-1	5	potin	19	2,44
1334		993-9-2000-1	1	potin	0	2,7
1234		993-9-2003-1	0		0	3,59
1235		993-9-2008-1	5	potin	0	2,33
1236		993-9-2009-1	1	potin	0	2,37
1237		993-9-2023-1	132	potin	20	2,7
1238		993-9-2023-2	5	potin	0	1,93
1239		993-9-2023-3	1	potin	0	0
1240		993-9-2043-1	0		0	0,74
1241		993-9-2046-1	0		0	0,82
1242		993-9-2047-1	0	fourrée	0	0,55
1243		993-9-2068-1	16	argent	0	1,15
1244		993-9-2068-2	0	argent	0	1,87
1245		993-9-2068-3	1	potin	16	2,91
1246		993-9-2068-4	5	potin	0	2,49
1247		993-9-2068-5	0	potin	0	2,99
1248		993-9-2068-6	0		20	3,84
1249		993-9-2105-4	0	potin	0	3,46
1250		993-9-2106-5	0		0	2,63
1251		993-9-2107-5	3	potin	0	3,51
1252		993-9-2108-1	98	argent	0	1,95

Num	Provenance	Num Inventaire	DESCRIP	Métal monétaire	Module	Poids
1253	PATURE DU COUVENT	993-9-2113-1	0		0	1,73
1254		993-9-2118-5	142	argent	0	1,1
1255		993-9-2129-3	18	argent	0	1,88
1256		993-9-2129-4	1	potin	0	1,73
1257		993-9-2129-5	5	potin	0	3,77
1258		993-9-2131-1	1	potin	0	2,49
1268		993-9-2131-10	0		0	1,19
1267		993-9-2131-11	1	potin	0	4,01
1269		993-9-2131-12	1	potin	0	3,38
1270		993-9-2131-13	1	potin	0	1,82
1271		993-9-2131-14	1	potin	0	1,69
1272		993-9-2131-15	1	potin	0	3,78
1273		993-9-2131-16	1	potin	0	3,58
1274		993-9-2131-17	130	potin	0	2,63
1275		993-9-2131-18	1	potin	0	1,83
1276		993-9-2131-19	1	potin	0	3,41
1259		993-9-2131-2	18	argent	0	1,83
1277		993-9-2131-20	0	potin	0	0,71
1278		993-9-2131-21	0	potin	0	2,68
1279		993-9-2131-22	0	potin	0	1,29
1280		993-9-2131-23	0	potin	0	3,47
1281		993-9-2131-24	0	potin	0	2,45
1282		993-9-2131-25	1	potin	0	2,61
1283		993-9-2131-26	1	potin	0	2,2
1285		993-9-2131-27	1	potin	0	2,36
1284		993-9-2131-28	1	potin	0	3,72
1286		993-9-2131-29	0		0	2,46
1260		993-9-2131-3	1	potin	0	5,81
1261		993-9-2131-4	1	potin	0	1,92
1262		993-9-2131-5	1	potin	0	2,32
1263		993-9-2131-6	0		0	1,81
1264		993-9-2131-7	1	potin	0	1,77
1265		993-9-2131-8	0		0	0
1266		993-9-2131-9	0		0	2,08
1287		993-9-2205-2	0		0	0
1288		993-9-2205-25	0		0	0
1289		993-9-2205-29	0		0	0
1290		993-9-2205-30	132	potin	0	0
1291		993-9-2205-31	132	potin	0	0
1292		993-9-2206-10	5	potin	0	0
1293		993-9-2281-4	1	potin	21	4,01
1294		993-9-2281-5	0	potin	0	1,79
1295		993-9-2285-1	1	potin	18	2,09
1296		993-9-2285-2	1	potin	19	1,45
1297		993-9-2285-3	5	potin	18	2,66

Num	Provenance	Num Inventaire	DESCRIP	Métal monétaire	Module	Poids
1298	PATURE DU COUVENT	993-9-2285-4	0		19	2,14
1307		993-9-2285-7	143	or	0	0
1299		993-9-2286-2	0	potin	0	0
1300		993-9-2289-1	0		0	1,81
1301		993-9-2289-2	0		19	1,8
1302		993-9-2290-2	1	potin	19	3,9
1303		993-9-2294-2	1	potin	19	2,65
1304		993-9-2295-1	1	potin	19	2,94
1305		993-9-2304-1	1	potin	0	2,72
1306		993-9-2356-1	1	potin	19	2,45
1360		993-9-2367-1	0	potin	17	0,8
1375		994-9-124-1	0	argent	0	0
1370		994-9-1509-1	0		0	0,38
1372		994-9-1509-2	0	argent	0	0
1373		994-9-1509-3	0	fourrée?	0	0
1371		994-9-2102-2	0	potin	19	1,58
1386		994-9-2114-1	0		0	0
1387		994-9-2114-2	0		0	0
1378		994-9-2131-2	1	potin	0	0
1379		994-9-2131-3	0	potin	0	0
1383		994-9-2159-1	0		0	0
1374		994-9-2176	1	potin	0	0
1380		994-9-2182-1	0		0	0
1381		994-9-2187-1	0		0	0
1382		994-9-2192	0		0	0
1384		994-9-2402-3	0		0	0
1365		994-9-2604-1	144	argent	15	1,8
1367		994-9-2629-1	0		0	0,81
1366		994-9-2629-2	0		0	0
1363		994-9-2632-1	132	potin	20	3,17
1364		994-9-2668-1	1	potin	19	3,6
1385		994-9-553-2	0		0	0
1376		994-9-917-1	0	potin	0	0
1368	994-9-917-2	1	potin	0	1,44	
1369	994-9-917-3	132	potin	0	1,8	
1377	994-92131-1	1	potin	0	0	
		139				
1179	PC1	993-7-5206-1	141	bronze	11	2,57
1180		993-7-5210-1	15	fourrée	16	1,21
1183		993-7-5212-1	0	potin	17	2,55
1184		993-7-5214-1	0		19	3,26
1185		993-7-5216-1	16	argent	0	0
1186		993-7-5219-1	21	argent	18	1,84
1187		993-7-5235-2	128	potin	18	3,44
1188		993-7-5254-1	0		15	1,96

Num	Provenance	Num Inventaire	DESCRIP	Métal monétaire	Module	Poids
1189	PC1	993-7-5283-1	1	potin	19	4,19
1190		993-7-5283-2	1	potin	19	3,15
1191		993-7-5283-3	1	potin	0	0
1192		993-7-5283-4	1	potin	18	4,11
1193		993-7-5283-5	1	potin	18	3,66
1194		993-7-5283-6	1	potin	18	3,29
1195		993-7-5283-7	1	potin	18	3,5
1181		993-7-5301-2	40	potin	19	2,9
1182		993-7-5367-1	5	potin	18	3,5
		17				
1175	TERRASSE	993-4-408-73	3	potin	0	0
1176		993-4-451-1	136	potin	0	0
1177		993-4-451-8	136	potin	0	0
1174		993-4-452-1	0	potin	0	0
1178		993-4-454-4	5	potin	0	0
		5				
191						

Num	Provenance	UF	Num Inventaire	DESCRIP	Métal monétaire	Module	Poids
1	PATURE DU COUVENT		995-9-3334	0	bronze	0	0
2	PATURE DU COUVENT		995-9-3320-1	0	fourrée	0	0
3	PATURE DU COUVENT		995-9-3324-1	1	potin	0	0
4	PATURE DU COUVENT		995-9-2590-1	5	potin	0	0
5	PATURE DU COUVENT		995-9-2129-1	4	potin	0	0
6	PATURE DU COUVENT		995-9-3208	61	potin	0	0
7	PATURE DU COUVENT		995-9-3214-1	3	potin	0	0
8	PATURE DU COUVENT		995-9-3214-2	3	potin	0	0
9	PATURE DU COUVENT		995-9-3214-3	1	potin	0	0
10	PATURE DU COUVENT		995-9-3214-4	0		0	0
11	PATURE DU COUVENT		995-9-3214-5	1	potin	0	0
12	PATURE DU COUVENT		995-9-108	0	potin	0	0
13	PATURE DU COUVENT		995-9-3215	0	potin	0	0
14	PATURE DU COUVENT		995-9-119	0	potin	0	0
15	PATURE DU COUVENT		995-9-1564	0		0	0
16	PATURE DU COUVENT		995-9-938	0	argent	0	0
17	PC1		995-15-367-3	20	argent	0	0
18	PC1		995-15-367-4	20	argent	0	0
19	PC1		995-15-367-1	20	argent	0	0
20	PC1		995-15-367-2	17	argent	0	0
21	PC1		995-15?	20	argent	0	0
22	PC1		995-15-367-2	17	argent	0	0
23	PC1		995-15-367-5	0	argent	0	0
24	PC1		995-15-361	0	argent	0	0
25	PC1		995-15-hs	5	potin	0	0
26	PC1		995-15-356-1	0	bronze	0	0
26							

II ETUDE DES MONNAIES 1993/1995

Cette étude est inachevée tout d'abord parce qu'il était inutile de sortir les monnaies l'année du déménagement ; cela risquait, malgré toutes les précautions, d'entraîner des risques de perte. Ensuite, les ensembles sortis, provenant pour l'essentiel de contextes d'incendie, étaient particulièrement fragiles et donc difficiles à nettoyer. Enfin, du fait de la préparation du Musée, j'ai consacré le temps prévu sur le Mont Beuvray à la muséographie et non pas à la recherche. Il y a au moins une cinquantaine de monnaies que je n'ai pas vu ; leur étude est prévue pour mars 1996.

Inventaire résumé des monnaies identifiées :

- la nécropole de la Croix du Rebout a livré 28 monnaies, dont 17 potins et 10 bronze,
- la Fontaine de l'Ecluse, 2 deniers d'argent,
- la PC1, 13 potins sur 17,
- la Terrasse, 5 potins,
- la Pature du couvent, 157 pièces dont un trésor contenant en particulier un statère d'or arverne et des imitations d'oboles de Marseille. Ce dépôt s'est malencontreusement trouvé à la limite de la fouille et a été fouillé en plusieurs années.

III LES RESULTATS

Environ 1300 monnaies gauloises et gallo-romaines précoces ont été découvertes sur le Mont Beuvray, en partie au cours des fouilles de Bulliot, (Barthélemy, 1870-1871) puis de Déchelette (1899), et en partie depuis la reprise des fouilles en 1984. Les monnaies anciennes appartiennent aux collections du Musée des Antiquités Nationales de St Germain-en-Laye, au Musée Rolin d'Autun et, pour quelques unes d'entre elles, au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale de Paris ; les objets provenant des fouilles récentes sont encore au dépôt de fouilles de Glux-en-Glenne. Sur cet ensemble, un premier bilan statistique peut être envisagé, en excluant une partie des pièces de la campagne 1992 en cours de consolidation.

Le faciès métallique général du site se définit de la manière suivante : 62 % de potins, 20 % de bronze, 16 % d'argent et 2 % de billon. La proportion de monnaies d'argent allié de cuivre ou de monnaies fourrées est probablement plus importante mais impossible à définir sans analyses. On note aussi l'absence totale de monnaies éduennes en or ou en électrum.

Les études typologiques ont essentiellement porté sur les potins gaulois dont la variété est généralement occultée par leur assimilation à un ou deux types dessinés dans le La Tour. La raison principale en est leur mauvais état de conservation, la plupart ne peuvent être identifiés plus précisément sans un nettoyage préalable souvent long. C'est sur le potin dit « à la Grosse tête » que nous avons le plus avancé car à l'exploitation simultanée des collections du Mont Beuvray et du Grand St Bernard. L'association de nos deux matériels m'a permis, avec Anne Geiser, de proposer une typologie très fine de ce type qui montre une distribution spatiale et chronologique différente selon les types et résoud probablement une bonne partie des contradictions notées par les fouilleurs sur cette série (Geiser - Gruel, 1993, 1995).

1. Les potins gaulois

La fouille du Mont Beuvray a orienté mes recherches vers les potins gaulois en raison de leur nombre et des questions historiques qu'ils nous obligent à poser.

Que sont ces potins ? Quelle est leur fonction ? Qui les émet ? Qui les fabrique ? (bronzier, orfèvre, monnayeur spécialisé). Est-il légitime de les attribuer à une cité ?

Un premier bilan portant sur les découvertes de potins sur le Mont Beuvray jusqu'en 1993 va paraître dans Gallia 1995 ; il m'a paru utile d'en redonner ici les grandes lignes.

Six cent cinquante trois potins sont actuellement répertoriés dans les collections. Six séries de potins ont été recueillies à plus de vingt exemplaires.

Les potins "à la Grosse tête" sont les plus abondants, deux cent quarante cinq exemplaires de type A au bandeau lisse et une vingtaine de type B au bandeau décoré, enregistrés actuellement. Plus d'une centaine sont de type A9 ou A10, soixante et onze appartiennent au type A4-1, une dizaine au type A8-1, six au type A6-1, six au type A1, deux au type A11 (Geiser-Gruel, 1993) (Fig. 2 & Fig. 3).

Le type LT2935, dit "au triscèle", est caractérisé au droit par une tête au cou marqué, tournée à gauche. Le visage est caractérisé par une large bouche aux lèvres bien dessinées, un nez busqué, un œil en creux sans pupille ; les mèches de la chevelure semblent retenues en chignon par un bandeau perlé et au revers, un triscèle zoomorphe aspecté à droite.

Il est relativement homogène iconographiquement et présent à plus d'une centaine d'exemplaires.

Le type LT5253, dit "à la génisse couchée", présente au droit une tête casquée, tournée à droite. Le nez est droit, la narine marquée, l'œil circulaire, les lèvres punctiformes, le menton et le cou réalistes ; le casque a une calotte très arrondie qui tombe sur les yeux, cachant le front, sa visière est formée d'un bourrelet enroulé qui se termine en volute au bas de la nuque. Au revers, un bovidé assez gracile, couché à droite, tête de face, queue repliée vers l'avant, jambe avant démesurément allongée et repliée vers l'arrière, au-dessus, une esse.

Lui aussi offre peu de variations iconographiques et est représenté à plus d'une soixantaine d'exemplaires.

Le type LT4628 offre au droit une tête très schématique partagée en deux par une ligne symbolisant la couronne de laurier, un double trait semble marquer l'ovale du visage et s'arrête à hauteur présumée du nez, l'œil est esquissé par un point en creux ; verticalement dans la chevelure on peut lire de bas en haut la légende en creux *SELISV* parfois lue *SEGISV*. Au revers, u premier plan, un quadrupède à droite, de petite taille est dominé, à l'arrière -plan, par un "génie" ailé aux bras éployés, Blanchet, 1905 (p. 409, Pl. III-21).

Son alliage très riche en étain explique que ce potin soit souvent retrouvé fragmentaire, on en connaît près d'une cinquantaine dans les collections du Mont Beuvray.

Le type LT5080 présente au droit, une petite tête nue à droite de facture très romaine, un grènetis au pourtour et au revers, un cheval à droite avec, au-dessus, la légende *ALAV* et, au-dessous, soit une fibule et un anneau soit *A O O*.

La série ABT 109-113, "au taureau sans tête et au torque", se caractérise au revers par un taureau sans tête chargeant à droite, au-dessus un torque aux extrémités recourbées ou bouletées et au droit par une petite tête casquée au profil très réaliste sur certains exemplaires (ABT 113), mais limitée schématiquement aux quelques lignes fortes de la composition sur d'autres (ABT 112).

L'étude des contextes archéologiques de ces pièces est actuellement en cours. Les fouilles de la Porte du Rebout par O. Buchsenschutz et I. Ralston d'une part, et de la Fontaine St Pierre par H. Richard et P. Barral d'autre part, sont maintenant achevées et en cours de publication. Dès à présent, on peut cependant dresser un premier bilan numismatique qui, bien qu'encore provisoire, n'en n'est pas moins significatif dans ses grandes lignes (cf. Gallia 1995).

Il semble donc que l'on puisse distinguer des faciès différents par horizon stratigraphique. En particulier, la majorité des types "à la Grosse tête" A9, A10 et B4-1 apparaissent dans des couches plus tardives (Horizon Bibracte 3, 4) que les types "à la Grosse tête" A8-1 et A4-1. Cette constatation est corroborée par l'existence dans les fossés d'Alésia (Fouilles sous Napoléon III) d'un potin de type G.T. A9 dont on peut donc placer la circulation durant la conquête romaine, tandis que le type GT A8, est présent en niveau La Tène D1, au Mont Vully. De même le potin LT4628 à légende *SELISV* a une période de circulation assez comparable ou très légèrement antérieure (Horizon Bibracte 5) à celle du bronze à légende *GERMANVS*, dont le terminus post quem est 10/8 av. J.C. Les potins LT2935 et LT5253 apparaissent dans les niveaux monétaires actuellement les plus anciens (La Tène D1). La fouille des niveaux précoces de la Pature du Couvent (fouilles de M. Szabo) confirme les premiers résultats recueillis sur le rempart et à la Fontaine St Pierre, ainsi certaines fosses (fosse 1660 et 1618, nivelées lors de l'aménagement de la première voie) contiennent un matériel céramique très homogène, daté de la transition la Tène D1/la Tène D2 en association avec des potins LT2935 et LT5253 (Barral et alii, 1993). De même, la fosse pleine d'amphores fouillée en PC1 par C-A. Paratte et F. Olmer contenait ces mêmes potins, confirmant ainsi leur circulation dans les horizons 2 et 3 de Bibracte.

Si l'absence d'un potin dans une couche plus récente n'est pas une preuve de l'arrêt de sa circulation, en revanche, il est essentiel de référencer avec précision le moment de leur première apparition et d'en définir les contextes. Il est évident que les techniques de fouilles extensives pratiquées au Mont Beuvray faussent partiellement les statistiques et que le faciès numismatique actuel du site privilégie les numéraires qui ont circulé le plus tardivement ; les couches les plus anciennes commencent tout juste à être fouillées, sauf dans des sondages stratigraphiques relativement ponctuels. Les premières cartes de distribution des monnaies montrent, elles aussi, des zones de concentrations différentes selon les types monétaires qu'il va être tout-à-fait intéressant d'analyser en fonction des contextes archéologiques.

2. Les monnaies de bronze frappé

Ces monnaies sont nombreuses au Mont Beuvray mais comme ailleurs n'apparaissent que dans les horizons conquête et post-conquête, c'est-à-dire à partir de l'horizon Bibracte 4. La Guerre des Gaules entraîne l'émission de nouvelles séries monétaires, à partir de - 60. Donc, d'un point de vue numismatique, la césure entre Bibracte 3 et Bibracte 4 serait autour de - 60 plutôt qu'en - 50. Il est maintenant démontré par la fouille du Mont Beuvray et par d'autres qu'il n'y a pas de contemporanéité entre les premiers potins et les premiers bronzes frappés ;

en revanche, on a bien frappé et coulé du bronze à la même époque (La Tène D2), on ne trouve pas de bronzes frappés avant - 60.

Dans ces bronzes frappés, on distingue les bronzes gaulois et des asses romains, émis dans les ateliers de Lyon et de Nîmes auxquels s'ajoutent des demi-asses républicains, circulant tardivement, probablement avec valeur d'un demi as de Nîmes.

3. Les monnaies d'argent

Même si la valeur de ces pièces fait qu'elles ont été moins souvent perdues que les bronzes, elles restent abondantes sur le site comparativement à d'autres sites. Il s'agit pour l'essentiel de deniers gaulois dits « de l'Est » et « du Centre-Est », c'est-à-dire Eduens, lingons, Sequanes dont la fédération monétaire est ici confirmée par une circulation équivalente. Les plus fréquents sont ceux attribués aux Eduens (Type LT5050, LT4858, LT4866, LT4867) mais aussi une quantité non négligeable de deniers à légende Kaledu, dont l'émission ne peut remonter au-delà de - 140 et plus probablement de - 80. On les trouve essentiellement dans les horizons Bibracte 3 et 4. La présence des plus anciens dans l'horizon 2 de Bibracte ne serait pas impossible. Il faut attendre l'étude des contextes des niveaux les plus anciens des caves de la Pature du Couvent pour conclure.

On note pour l'instant une grande cohérence dans les chronologies relatives proposées sur le site par le mobilier céramique et par le matériel monétaire. Je reste plus réservée sur les datations absolues plaquées un peu précipitamment sur les horizons Bibracte identifiés.

Par ailleurs, il est maintenant possible de dresser une carte des provenances des monnaies frappées bronze et argent. On remarque alors que la grande majorité des pièces circulant au Mont Beuvray est éduenne ou lingonne, séquane, carnute, sénone. On constate aussi, dans un deuxième temps, un renforcement des monnaies belges, rèmes, pour l'essentiel à partir de l'horizon Bibracte 4. On remarque aussi une présence non négligeable d'oboles ou d'imitations d'oboles de Marseille.

LISTE DES FIGURES

1. Histogramme 3d des découvertes monétaires sur le Mt Beuvray depuis 1984
2. Typologie des potins à la Grosse tête, au bandeau lisse, type A
3. Typologie des potins à la Grosse tête, au bandeau décoré, type B
4. Carte de provenance des monnaies frappées trouvées sur le Mont Beuvray

BIBLIOGRAPHIE

Barral Ph., Szabo M., Guillaumet J.P., Céramiques des niveaux précoces de l'oppidum, le matériel des fosses 1213-1660 de la Pature du Couvent, *Actes du colloque AFEAF, Nevers*, mai 1993, à paraître.

Barthélémy A. de, 1870-71, Notes sur les monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray en 1867, 1867 et 1869, *Revue Archéologique*, 1870-71, p. 16-33.

Déchelette J., 1899, Inventaire général des monnaies antiques recueillies au Mont Beuvray de 1867 à 1898, *Revue Numismatique*, 1899, p. 129-172.

Deroc A., 1983, *Les monnaies gauloises d'argent de la vallée du Rhône*, Paris.

Geiser A., Gruel K., 1993, Essai de typologie des potins à la Grosse tête, *Gazette numismatique suisse*, 43, p. 25-35.

Gruel K., 1995, Les potins du Mont Beuvray, *Gallia* 1995.

Gruel K., 1995, La guerre du potin n'aura pas lieu, *Gallia* 1995.

Gruel K., Geiser A., 1995, Les potins à la Grosse tête, *Gallia* 1995.

Gruel K., Que se cache-t-il derrière les potins gaulois ? *Gallia* 1995.

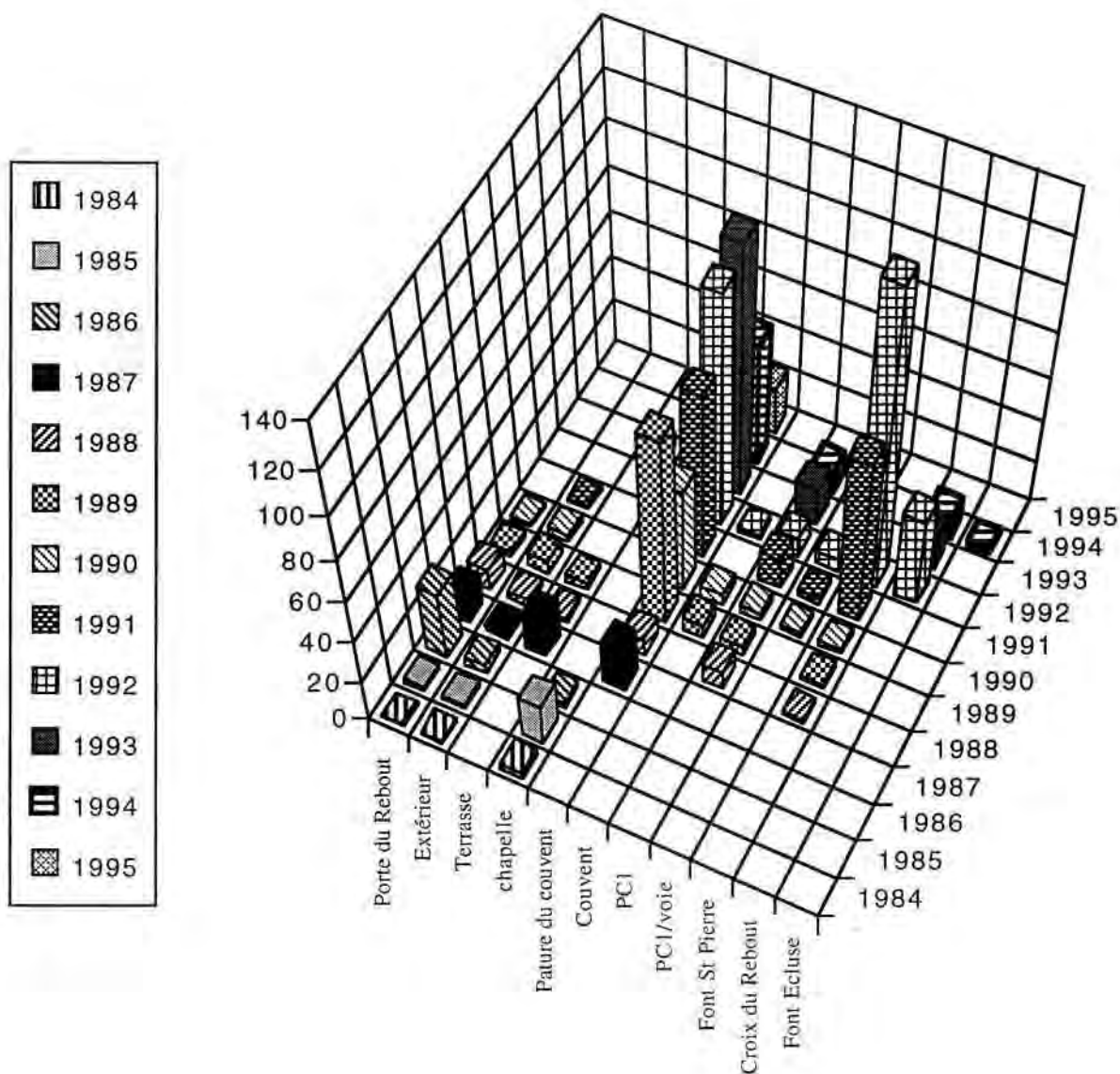


Fig.1 : Nombre de monnaies trouvées chaque année sur chaque chantier

1- Organisation matérielle de la recherche

J'interviens sur le matériel monétaire en moyenne une fois par an et généralement dans un délai de six mois après les fouilles, c'est-à-dire sauf contrainte extérieure, en février - mars de l'année qui suit la campagne. à cela deux raisons, l'une financière, je paie mes voyages, l'autre technique, avant d'étudier une monnaie, il faut la nettoyer, ce qu'en général je fais moi-même en absence de restaurateur sur place et je ne le fais pas durant les campagnes de fouilles.

1-1 -Nettoyage pour étude

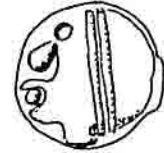
Les premières années, ce travail était fait partie par un restaurateur, partie par moi-même. Le premier assurant la stabilisation du métal et moi généralement un nettoyage mécanique

Les potins à la grosse tête au bandeau lisse

TYPE A



A1



A6,1



A2



A6,2



A3



A6,3



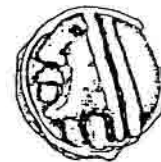
A4,1



A7



A4,2



A8,1



A5



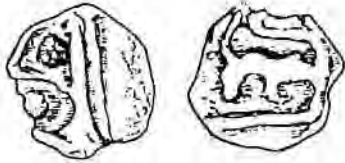
A8,2



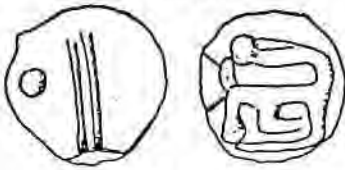
Les potins à la grosse tête

au bandeau lisse

TYPE A



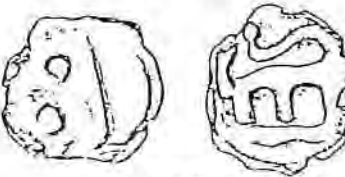
A9,1



A9,2



A10,1



A10,2



A11,1



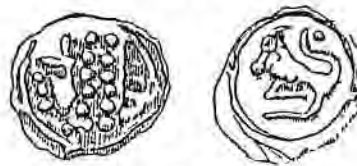
A11,2

au bandeau décoré

TYPE B



B1



B2



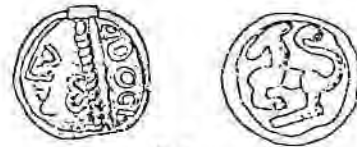
B3



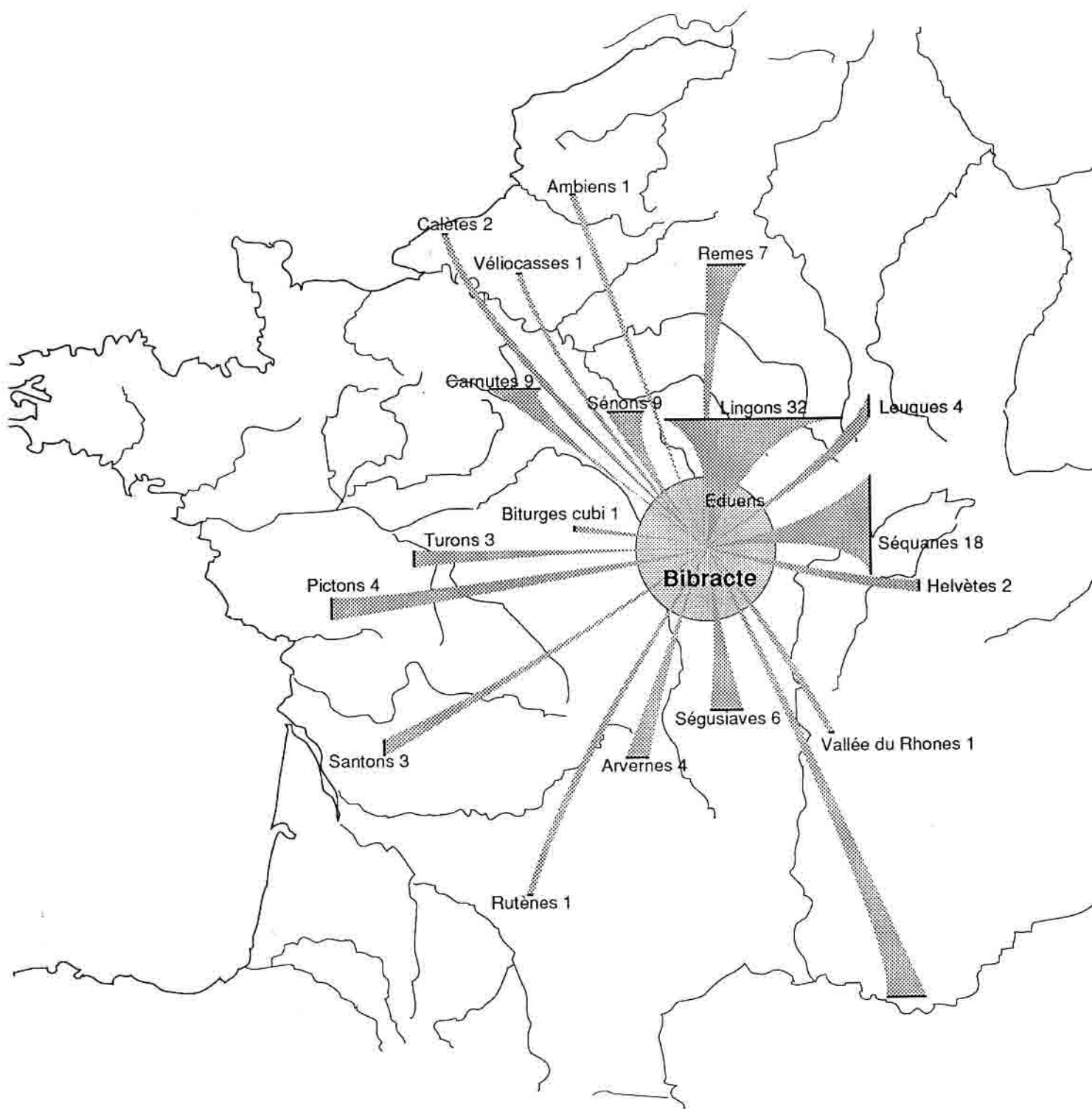
B4,1



B4,2



B5



Carte des provenances des monnaies frappées trouvées sur le Mont Beuvray

**FONCTIONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE
DE L'OPPIDUM
DU II° S. AV. J-C AU I° S. AP. J-C**

**ANALYSE DE MACRORESTES VEGETAUX
DU MONT BEUVRAY**

JULIAN WIETHOLD

**Botanisches Institut des Christian-Albrechts-Universität Kiel
(Allemagne)**

I. INTRODUCTION

The continued palaeo-ethnobotanical work on the Mont Beuvray was carried out since 1991, when sampling started in the German excavation-area at the Pâture du Couvent. Until now the total amount of 243 samples were collected for archaeobotanical investigation and charcoal analysis (tabl. 1). In the first two years the collection of samples and laboratory investigations were restricted to the German excavation area at the Pâture du Couvent, because the archaeobotanist was a member of the German equipe. Since 1993 the investigated sites at the Mont Beuvray and the number of samples increased, so that a more systematical sampling scheme and documentation was established.

The possibility of archaeobotanical research is restricted to the areas of archaeological research and the excavation-campaigns of the different international teams. Successful structures for archaeobotanical sampling are clearly stratified layers, pits and postholes ("closed complexes") and other features with the chance of datation by significant archaeological material or by dendrochronological dating of wood.

The main aims of the archaeobotanical work at Bibracte are

- to investigate the number of species and the importance of the late celtic and early roman food plants used in the oppidum
- to give a complete reconstruction of the the agricultural system of late Celtic and early Roman times (conditions of the crop fields, harvesting, crop processing, storage and import of agricultural products by trade)
- to search for characteristic signs of 'Romanisation' shown by the cultivated crops, the import of exotic food and spices and the establishment of a typical Roman diet
- to answer the question how food supply and storage was organized for the high number of inhabitants of the oppidum and the early Roman settlement while agricultural activities within the site were restricted by topographical and climatically conditions
- to add botanical results to the archaeological interpretation of the excavated settlement structures (for example function of different buildings and rooms and cellars)
- to compare the records of used plants of the settlement areas with the "offrandes alimentaires" of the Nécropole" which are connected with late Celtic and early Roman funerary practises

At first the main and most important question concerning the systematical archaeobotanical work was how to establish a sampling system on the site that allows to compare the results of different complexes of samples. It was decided not to establish a random sampling system in the different excavation areas. Samples should be taken from clearly stratified layers, especially from the sections and profiles of the excavation trenches. Generally sampling for botanical macro-remains and interpretation of the results has to stick close to the archaeological context. A possibility of dating the sampled structures is necessary.

Three different aims were the base for the selection of the different sampling-sites:

The first intention for the selection of sampling-sites was to catch the archaeobotanical record of different activity areas within and outside the oppidum. The second and not less important

aim was to have a view on the diachronic changes of agricultural activities and food plants. The third intention was to gain this information from both different sources for botanical macro-remains: on one hand carbonised remains from most of the settlement sites of the oppidum and from the Nécropole, on the other hand waterlogged and uncarbonized material from the sediments of the different fountains.

II. THE PRESENT STATE OF RESEARCH

According to the fact that the archaeobotanist is a member of the international research group but not of the steady staff of the Centre Européen d'Archéologie, the time for field activities, like collection and handling of samples, is restricted to a short period every year. Therefore it was necessary to inform the researchers, the steady staff of the Centre Européen d'Archéologie and the students how to detect successful sampling sites at their excavation areas and how to manage correct floatation, drying and storage of the samples taken by their own. During the research period from 1993-1995 sampling of macro-remains and charcoal was well established in the field-work of most of the different excavation teams and a fiche de prelevement was created to save all necessary information of the sample: sampled layer, UF-number, preliminary dating etc.

Starting with the first archaeobotanical samples from the excavation of the German equipe on the Pâture du Couvent in the year 1989 up to now a total amount of 243 samples from eight different excavation sites had been taken by the responsible botanist or the members of the different excavation-teams. Table 1 gives the total amount of samples from the different equipes and excavation areas and the present state of botanical investigation.

Although most of the botanical samples are already sorted and plant macro-remains had been determined, the archaeobotanical research is still at the beginning. A complete interpretation of the botanical record of some excavation fields has to wait for the main archaeological results which are still under investigation. Therefore some of the botanical results presented in this rapport triennale are preliminary conclusions.

Nevertheless some small complexes of samples very rich in macro-remains yielded a lot of interesting new information on agricultural activities at Bibracte. Most of results from the investigation of these complexes are already published or reports have been prepared for publication together with archaeology. A list of these archaeobotanical publications and reports is given below. Part of these publications and reports are extended descriptions of the most important botanical macro-remains, the tables with the number and abundance of botanical macro-remains and species and the archaeobotanical results and conclusions for the development and change of the settlement on the Mont Beuvray.

Pointing to this more detailed information this report will only give a summarizing view on the archaeobotanical results of the most important sites, which were sampled during the last period of investigation (1993-1995). A documentation of several tables present the available results from the different sites (tabl. 3-24).

Summarizing tables (completed and revised version to annual report 1994/95) present the recent state of archaeobotanical research (tabl. 1) and the records of food plants at Bibracte (tabl. 2).

Not all of these investigations listed in table 2 are based on a significant number of samples and not all of them yielded remarkable results which are important for the development of the oppidum. The results of the most important complexes of samples should be published together with the archaeological reports. The list below shall point to the present state of analysis and evaluation of the results.

The research and investigation of the following complexes of samples is already finished; results are published or reports present:

- Rempart (Equipe de Edimbourg/CNRS Paris)
- Fontaine St. Pierre (Equipe de CNRS Besançon)
- Late Celtic pit near PCO2 (Equipe de Bruxelles)
- Pâtûre du Couvent, (Equipe de Bologna), samples of 1993

The results of the following investigations are available and under preparation for publication:

- Nécropole (revised version of report under preparation)
- Le Verger aux Grandes Portes

The results of the following investigations are available:

- Pâtûre du Couvent, excavation of the German equipe
- Pâtûre du Couvent, different old samples from the magasin of the Base Archéologique

Complexes of samples that are under investigation or not investigated by now:

- Fontaine d'Ecluse (1 sample)
- Pâtûre du Couvent, italian excavation 1994/1995

III. ARCHEOBOTANICAL RESULTS

1. Pâtûre du Couvent

a) Fouilles de equipe de Kiel

The big amount of samples from the german excavation trenches (secteur A and B) at the Pâtûre du Couvent are already analysed. Sorting and determination of carbonized plant remains from these samples was finished. Most of the samples represent plant remains deposited by "normal settlement activity" on the site and give an idea of the importance of different cereals and other food plants in the late Celtic period of Bibracte.

The main cereals found in several big pits dating to the late La Tène period are blé compact (*Triticum aestivum*, compactum-type) and amidonnier (*Triticum dicoccum*). In these samples only few weeds were recorded, most of them are weeds of the cropfields. An interpretation and publication of the results is proposed together with the archaeological interpretation and dating of the sampled structures. This work will be carried out during the next years.

b) Fouilles de equipe de Bologna

The most interesting amount of carbonized plant remains from the Pâtûre du Couvent was found in a cellar of an augustean building which was excavated by the italian equipe under the direction of D. Vitali 1992/93 (tabl. 3-8). The early Roman building had been used for the storage of different cereals:

Most of the determined grains of amidonnier (*Triticum dicoccum*) were found still hulled by their glumes; a lot of them show clear signs of beginning germination. It is

possible that the stored emmer was used for preparing emmer-beer, but although we would have to consider the grains to get spoiled by wetness. Other stored cereal crops were blé compact "frumentum" (*Triticum aestivum*, compactum-Typ) and the four-rowed form of orge vulgaire (*Hordeum vulgare vulgare*). Only a few grains of epeautre (*Triticum spelta*), engrain (*Triticum monococcum*) and millet commun (*Panicum miliaceum*) could be found in these samples. During roman times these cereals seemed only to be only additional crops on Mont Beuvray.

The samples from the cellar give notice of a wide range of different cornfield-weeds [mauvaises herbes], because the stored crops were not completely cleaned by sieving and winnowing: Brome-seigle (*Bromus secalinus*), centaurée jacée (*Centaurea cf. jacea*), folle avoine (*Avena fatua*) and different species of vetches (*Vicia spec.*) are the most common weeds of the cornfields. Remarkable are four spiny mericarps of *Orlaya grandiflora*, a typical weed of the present-day plant community *Caucalidion lappulae*. Today this weed community is typical for winter crop cultivation on limy soils, especially loess. Most records of *Orlaya* are connected with the Roman cultivation of naked wheats or spelt [epeautre], but there is also evidence of *Orlaya* growing in amidonnier (*Triticum dicoccum*). The presence of *Orlaya* is a hint to cereal trade, because the direct surrounding of Mont Beuvray is mainly characterized by acid soils originating from volcanic rock.

The storage of different cereals in the Augustan building at the Pâturage du Couvent gives evidence of cereal trade, storage, crop processing and human consumption in Augustan times.

A publication of the archaeological and archaeobotanical results of the excavation of the roman cellar is under preparation (VITALI & WIETHOLD, in press).

c) Fouilles de equipe de Bruxelles

Only few investigated samples belong to the Belgium excavation at the Pâturage du Couvent. Extraordinary was a late Celtic pit near PCO3 which yielded whole carbonized fruits (tabl. 9): 53 specimens belong to wild pear [poir sauvage] (*Pyrus pyraster*) and 12 to an apple-tree, possible crab apple [pommier sauvage] (*Malus cf. sylvestris*) fruits. Few grains of cereals were also present in this pit: blé compact (*Triticum aestivum* s. l.), amidonnier (*Triticum dicoccum*), millet commun (*Panicum miliaceum*), orge vulgaire polystique (*Hordeum vulgare vulgare*) and epeautre (*Triticum spelta*). The fruits became possible carbonized by failure of a drying process intended for the preservation of the fruits.

The botanical results of two samples from the charcoal-layer at the bottom of the cellar PCO2bis were only some grains of cereals, pulses [plantes légumineuses] and few weeds [mauvaises herbes] and other wild plants. Recorded cereals are blé compact, orge vulgaire, millet commun. Cultivated vetch [vesce cultivée] (*Vicia sativa*) and Lens [lentille] (*Lens culinaris*) are the two species of pulses [plantes légumineuses] recorded in the samples from the charcoal-layer.

2. La Terrasse

During the excavation 1993 near La Terrasse K. Gruel and J.-L. Flouest excavated in trench 93-2 a long wooden box belonging to the second terrasse in their excavation trench. The wooden box was filled with small pieces of bones, charcoal - probably remains of the wooden planks of the coffre -, carbonized straw, cereal grains and small twigs of hazel [noisetier] and ash [frêne]. Two samples from different places of the interior of the box - each samples with a total volume of two liter of sediment - were floated for sampling of

macro-remains 8tabl. 10). The determination of charcoal and carbonized plant remains lead to the following results (tabl. 11): The charcoal analysis showed that plank 1 and plank 2 of the coffre were made from *Abies*-wood [sapin], but plank four had been made from *Quercus* [chêne]. Small fragments of twigs belong to hazel-shrubs (*Corylus avellana*) and ash-trees (*Fraxinus excelsior*) [frêne].

The macro-remain analysis presents a big collection of different cereales, culture plants and weeds from cornfields [mauvaises herbes]. Taxa and counted plant-remains from the samples are given by table 10. The recovered plant remains from the filling of the wooden box were mainly chaff. The chaff is dominated by glume bases [bases de glumes], spikelet bases [bases d'épillet] and rachis internodes [fragments de rachis] from *Triticum dicoccum* but also carbonized straw and single culm nodes were present. We may conclude that the carbonized straw and single culms nodes also derive from the crop processing of emmer wheat. The main content of the wooden box must be interpreted as waste from crop processing activities of *Triticum dicoccum* and of other cereals. Cereals of minor importance are club wheat [blé compact] (*Triticum aestivum* s.l., compactum-type), spelt [epeautre] *Triticum spelta* and lax-eared hulled six-row barley [orge vulgaire polystique] (*Hordeum vulgare vulgare*). The remains of the other wheat species are also dominated by chaff. In the case of *Triticum spelta* it consists of glume and spikelet bases, while chaff from crop processing of naked hexaploid wheat is restricted to rachis internodes of *Triticum aestivum* s. l. (compactum-type). The number of grain in both samples is much lower than the number of spikelet and glume bases and rachis internodes.

The presence of two different species of millets is of special interest: broomcorn millet [millet commun] (*Panicum miliaceum*) and foxtail millet [Setaire d'Italy] (*Setaria italica*). The total number of recorded grains from the millets is low, thus it can be concluded, that they were cereals of minor economic importance. In late Celtic and early Roman times millets are supposed to be only additional crops, used either for feeding animals or for human consumption in the form of porridge. Records of *Setaria italica* from France are scarce and restricted to the southern and eastern parts of the country. If the dating of the wooden box to La Tène final (La D) can be justified by further archaeological investigation, the presence of *Setaria italica* is the first unequivocal record of late Celtic times in France. Most of the *Setaria italica* records from France are dated to the late Bronze Age. In this period the spreading of *Setaria italica* reached the eastern parts of the country.

Although there are some naked oat grains, there is no evidence of cultivated oat. All lemma bases [bases des glumelles] found in the chaff belong to wild oat (*Avena fatua*), which was perhaps a dominant weed of the emmer fields. So these grains were listed in the group of the recorded weeds (Table 10).

Only low numbers of cultivated pulses were found in the chaff: The twelve seeds of *Vicia sativa* seem to belong to a cultivated form of common vetch, maybe used as animal fodder. Also *Pisum sativum* and *Lens culinaris* are present. *Vicia sativa* and *Lens culinaris* are also recorded from the late Celtic culture layers at the Pâture du Couvent while other records of *Pisum sativum* are restricted to Augustan times so far.

A great number of seeds and fruits from cornfield weeds was part of the chaff remains. Important crop weeds are *Bromus secalinus*, *Centaurea* cf. *jacea* agg., *Avena fatua*, and different vetches *Vicia* sp. From *Centaurea* cf. *jacea* agg. complete fruit heads were found in both samples. The absence of *Agrostemma githago* - being typical for Roman winter crop cultivation especially of *Triticum spelta* und *Triticum aestivum* - is maybe a hint to a different field management during late Celtic times. The weeds in the chaff may originate from a crop processing site where different cereals were treated. Although it must be

assumed that most of the weeds belong to *Triticum dicoccum*, no separation between the weed communities of different cereals is possible.

The complex of carbonized plant remains excavated in the wooden box at La Terrasse seems to be waste from different stages of crop processing. While carbonized straw and culm nodes are residues of threshing and sieving. The chaff - glume bases, spikelet bases and rachis internodes - must be the waste of pounding, in this case especially of *Triticum dicoccon*. Coarse weeds and whole fruit heads of *Centaurea cf. jacea* agg. are important components of the chaff. The excavated straw and chaff was a probably a residue from pounding different wheat species and maybe also of lax-eared six-row barley. The weed flora found in the wooden box is similar to the recorded weed species found as impurities of the stored cereals from the Augustan cellar at the Pâturage du Couvent.

The purpose of this strange deposit of straw and chaff in a wooden box and the intention of burning it, is still unknown. The burying of the wooden box filled with cereal waste and burned bones near the estimated sanctuary of La Terrasse could be connected with cult and offering. Another - more practical - interpretation may be, that the chaff was fodder for horses or cattle, or that cereal waste and straw were used to protect something of the unknown former contents of the box from damage.

3. 'Le verger au-dessus des Grandes portes'

In 1993 the Equipe de Edimbourg und the direction of I. B. M. Ralston excavated chantier 17 'Le verger aux-dessus des Grandes Portes'. In the north-eastern part of the long excavation trench (36C) they excavated two pits, possible pitholes (trou de potaeaux) of late Celtic times (?). The layer above these pits contained a huge amount of carbonized grains, which must be remains of a big storage or deposit. Five samples from these concentration of grains were flotated for macro-remain analysis. The first, but still incomplete results (tabl. 12), show that the main cereal of this deposit is amidonnier (*Triticum dicoccum*), the second important one is hulled lax-eared six-row barley [orge vulgaire polystique] (*Hordeum vulgare vulgare*). The big number of spikelet bases [bases d'épillet] and glume bases [bases des glumes] found in the samples indicates that the cereals were deposited in form of the whole spikelets [épillets], still covered by their glumes. Cereals of minor importance were club wheat [ble compact], panicle millet [millet commun] (*Panicum miliaceum*) and Foxtail millet [Setaire d'Italy] (*Setaria italica*), which seem to be only impurities of the deposit of emmer wheat and hulled barley and

Only few seeds of weeds [mauvaises herbes] were recorded, most of them belonging to oat, in this case the weed wild oat [folle-avoine] (*Avena fatua*), which is proved by some characteristic lemma bases [bases des glumelles].

The interpretation of this deposit of cereals is still questionable and a task of coming discussions with the responsible archaeologists.

4. Nécropole extra muros à La Croix du Rebout

An important addition to the available archaeobotanical record from the settlement of the Mont Beuvray are 64 macro-remain- and charcoal-samples from the rescue-excavation of the necropole 1992-1994. They are giving important hints to the religion and the burial customs of late La Tène and Roman times. Food plant offerings, especially of common cereals and pulses, were part of the rites and customs of incineration. Deposits of these food plants and maybe also flowers and twigs for ceremony were burned together with the corpse at the ustrinum.

Sixteen of these samples contained plant remains from food plant offerings. Most of them belong to the ash-pits of enclos 49 [rejet de foyer dans un fossé d'enclos, R30, R31] (UF

1170, 1179, 1206, 1207, 1215, 1216), where the remains of the incineration-fire were deposited. The main and important results of macro-remain analysis are given in table 13. The most successful sample belong to the ash-pits R31 and R30, which were very carefully excavated. Dominant cereal from the ash-pits and other structures of enclos 49 is amidonnier (*Triticum dicoccum*), followed by orge vulgaire polystique (*Hordeum vulgare vulgare*).

These samples of incinerations, grave-gardens and places of herds and fire belonging to the grave gardens and grave-structures give important knowledge of cereals and pulses used as 'offrandes alimentaires' during the burial customs in the nécropole. Although a complete publication of the results of the excavation of the nécropole is under preparation, a summary should give notice of the determination of plant remains and the dating of the sampled structures. The complete record of 'offrandes alimentaires' found in the samples from the nécropole is given by tables 13 and 14).

The most common food plant used as 'offrande alimentaire' is amidonnier (*Triticum dicoccum*), which was found in all samples from the herds and fire-places of the enclos no. 49, dated to the first half of the 1st century b.c. Amidonnier is followed by orge vulgaire polystique (*Hordeum vulgare vulgare*). Other céréals are of minor importance: Epeautre (*Triticum spelta*), millet commun (*Panicum miliaceum*) and Setaire d'Italy (*Setaria italica*). Well known as plant offerings connected with the customs of incineration and burial are different pulses [plant legumineuses]: Petit pois (*Pisum sativum*), lentille (*Lens culinaris*) and vesce fève (*Vicia faba*) were noticed. Dominant species is petit pois (*Pisum sativum*) with 130 seeds from 16 of 21 samples with food remains. In the samples from the two ash pits of enclos 49 48 seeds were recorded and in sample No. 149 from incinération 1729 dated to the augustean period 36 seeds of petit pois were found. Lentille (*Lens culinaris*) was found in ten samples dating to the late celtic and the augustean period. Vesce fève was only found in three samples from enclos no. 49, dated to the first half of the 1 century av. J.C.

The result of investigation of the food offerings from late La Tène and augustean period of the nécropole is similar to the recorded taxa of the sites listed up in the new synthesis of palaeobotanical data supplied from food offering given by MARINVAL (1993) and the results of the gallo-roman cemetery of Wederath-Belgium in the Hunsrück-mountains, Rheinland-Pfalz, Germany (KÖNIG 1991).

Main result of the macro-remain analysis is that exotic food plants, spices and remains of bread and cookies are missing in the "offrandes alimentaires" of the nécropole. The common cereals and pulses, well known from pits and postholes of the settlement, were used as food plant offerings. From archaeobotanical point of view there is no significant difference between the plant species recorded in samples dated to the late Celtic period and in samples from Augustan times. In comparison with other investigated gravefields from developed roman times typical exotic fruits like date (*Phoenix dactylifera*), fig (*Ficus carica*) and pine (*Pinus pinea*) are missing in the samples from the Nécropole *extra muros*.

The samples were not only analysed for carbonized plant remains (tabl. 13 and 14), but also charcoal was determined (tabl. 15-24) to gain information about the wood used for incinération at the ustrinum, and for the herds and fire-places, which are connected with the burial customs. The wood used for ustrinums and herds was mainly beech [hêtre] (*Fagus sylvatica*), the most common forest tree in the Morvan during late Celtic and Roman times. Other trees like chêne, bouleau, aulne, érable and frêne were only registered in small amounts. Remarkable is charcoal from the shrub nerprun purgatif (*Rhamnus carthatica*), found in four 1580. Maybe these charcoals are remains from a wooden object as a part of

the grave-goods, because the wood of nerprune purgatif was useful for producing wooden artefacts.

IV. SUMMARY

Archaeobotanical records of late La Tène and roman settlements in eastern France are still scarce and give only hints to celtic and early roman agriculture (BAKELS 1991). The state of palaeo-ethnobotanical research of the late La Tène period in other european countries is - in comparison with other prehistoric periods - not much better and only few sites had been investigated (BAKELS 1991; IMHOF et al. 1978; ISELI & JACOMET 1993; KÜSTER 1991, 1993; ROWLETT & HOPF 1982).

The results of the big amount of investigated samples from the Mont Beuvray may fill this gap of field-research and investigation for an important oppidum with a function of a "central place" for the community. The record of cultivated food plants of the Mont Beuvray is increasing with the number of samples from different excavation-fields of the site: The complete evidence of cultivated food plants and collected wild plants [plants à fruits sauvage] from Mont Beuvray is given in table 2, which is a completed and revised version of the table published in the last report (WIETHOLD 1995).

A comparison of the archaeobotanical evidence from late Celtic structures of the oppidum with the samples from the Augustan settlement is still problematical, because most of the samples dated to late Celtic times are without archaeological context by now (Pâture du Couvent, German excavation). This gap of research will be closed, when the archaeological investigation of this excavation field is finished and results are present. Some other samples dating in the period of La Tène final (La Terrasse, Le Verger) are rich in plant remains, but the interpretation of the investigated structures is not quite clear. So they are "special finds" that are not useful for a reconstruction of typical agricultural activities like storage, crop processing and preparation of food within the oppidum.

Nevertheless amidonnier (*Triticum dicoccum*), orge vulgaire polystique (*Hordeum vulgare vulgare*) and blé compact (*Triticum aestivum* s. l., compactum-type) are the most important cereals of late Celtic times. Epeautre (*Triticum spelta*), Millet commun (*Panicum miliaceum*), Setaire d'Italy (*Setaria italica*) are present, but of minor importance. Cultivation of engrain (*Triticum monococcum*), seigle (*Secale cereale*) and Avoine (*Avena*) is not proved by now. All three species seems to be weeds and unintended impurities of other cultivated crops. The naked grains of avoine do surely belong to the species folle-avoine (*Avena fatua*), which was a common weed of amidonnier.

There is no evident change in the range of food plants from late Celtic to Augustan times. The main cereals are still present in the Augustan settlement, but blé compact seems to be of minor importance. Epeautre, which is the most common cereal in southwestern Germany during Roman times, is in Bibracte only additional crop and not dominating.

During Augustan times we have hints to the import of cereals to Bibracte: The weeds of the storage of amidonnier and orge vulgaire in the Roman stone-building at the Pâture du Couvent (PCO8) point clearly to agriculture on limy soils with good nutrient supply. This may indicate that cereal trade to the Mont Beuvray, especially of the different wheats, was important to provide the inhabitants with food plants. Cereals were brought from the climatically favoured and very fertile plains of Burgundy or by long-distance trade. But we also have to consider the

possibility that the inhabitants of the Augustan settlement grew pulses, spices and maybe some cereals in garden areas or smaller fields in their direct surrounding.

Typical "Roman" is the record of fruit-stones of Olive (*Olea europea*) from the roman cellar at the Pâturage du Couvent (PCO8; tabl. 3). The stones must have been unintended impurities of imported olive oil.

The lack of other traces of the typical roman cooking and garden culture, like spices and cultivated fruit trees, is a result of the bad preservation of these plant remains. Best conditions of preservation are in waterlogged sediments, while seeds and fruits of spices and fruit-trees are rather scarce in samples with carbonised remains. So we must consider that the missing of these "typical roman" attributes is a result of preservation conditions and still a too small number of samples from Augustan times.

From botanical point of view further archaeobotanical research in rural settlements of the Late La Tène period and vici and villae of the roman period in eastern France will be necessary to compare the archaeobotanical results of the Mont Beuvray with the "normal" evidence of culture plants and plants à fruits sauvage of other settlement types from eastern France.

BIBLIOGRAPHY

BAKELS 1984 = Bakels (C.C.), >>Carbonized seeds from northern France<<, *Analecta Praehistorica Leidensia* 17, p. 1-27.

BAKELS, 1991 = BAKELS (C. C.), >>Western Continental Europe<<, W. VAN ZEIST, K. WASYLIKOWA & K.-E. BEHRE ed., *Progress in Old World Palaeoethnobotany. A retrospective view on the occasion of 20 years of the International Work Group for Palaeoethnobotany*. Rotterdam- Brookfield: A. A. Balkema, p. 279-298.

IMHOF et al. 1977 = IMHOF (B.), JACOMET (ST.), JOOS (M.), KISSLING (H. R.), RITTER (B.) & SCHIBLER (J.), >>Naturwissenschaftliche Untersuchungen zur Spätlatènesiedlung Basel-Gasfabrik<<. *Regio Basiliensis* 28, p. 91-134.

ISELI & JACOMET, 1993 = ISELI (M.) & JACOMET (ST.), >>Erste Ergebnisse der Untersuchungen der botanischen Makroreste aus dem keltischen Basel<<, P. Jud (éd.), *Die spätkeltische Zeit am südlichen Oberrhein, Kolloquium Basel 17./18. Oktober 1991 [Le Rhin supérieur à la fin de l'époque celtique, Colloque de Bâle, 17/18 octobre 1991]*. Basel, p. 78-81.

JACOMET, 1987 = JACOMET (ST.), >>Prähistorische Getreidefunde. Eine Anleitung zur Bestimmung prähistorischer Gersten- und Weizenfunde<<, Basel: Selbstverlag, 70 p.

KÖNIG, 1991 = KÖNIG (M.), <<Die vegetabilischen Beigaben aus dem gallo-römischen Gräberfeld von Wederath-Belginum im Hunsrück. Funde u. Ausgr. im Bezirk Trier 23, 1991: p. 11-19.

KÜSTER, 1991 = KÜSTER (H.), >>The history of vegetation<<, S. MOSCATI (éd.), *The Celts [Cat. Palazzo Grassi, Venezia]*. Milano: Bompiani, p. 426-428.

KÜSTER, 1993 = KÜSTER (H.), >>Umwelt und Ackerbau<<, H. DANNHEIMER & R. GEBHARD, Das keltische Jahrtausend [Kat. Prähist. Staatssamml. München]. Mainz: Ph. von Zabern, p. 122-125.

MARINVAL 1988 = MARINVAL (PH.), >>L'Alimentation végétale en France du mésolithique jusqu'à l'Age du Fer<<, Paris: Edition du CNRS, 192 p.

MARINVAL 1992 = MARINVAL (PH.), <<Archaeobotanical data on millets (*Panicum miliaceum* and *Setaria italica*) in France>>, J.P. Pals, J. Buurmann & M. van der Veen (éd.), Festschrift for Professor van Zeist. Rev. Palaeobot. Palynol. 73: p. 259-270.

MARINVAL 1993 = MARINVAL (PH.), >> Étude carpologique d'offrandes alimentaires végétales dans les sépultures gallo-romaines: réflexions préliminaires<<, A. Ferdiere (éd.), Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale. Actes du Colloque ARCHEA/ AGER (Orléans, 7-9 février 1992). 6^e suppl. R.A. E. Dijon 1993: p. 45-65.

ROWLETT & HOPF 1982 = ROWLETT (R. M.) & HOPF (M.), >>Differential grain use on the Titelberg, Luxembourg<<, Journal of Ethnobiology 2 (1), p. 79-88.

VITALI & WIETHOLD, in press = VITALI (D.) & WIETHOLD (J.), >>Restes végétaux carbonisés du secteur Sud-Ouest de la Pâturage du Couvent (Amidonier germiné et autres dépôts de céréales carbonisés d'une cave agustéenne à la Pâturage du Couvent, Mont Beuvray). R. A. E. 1995.

WIETHOLD 1993 = WIETHOLD (J.), >>Restes vegetaux de l'epoque de La Tène finale sous forme de sédiment organique du bassin de la Fontaine St. Pierre<<, Les fouilles du Mont Beuvray: Rapport biennal 1990-1991. R. A. E. t. 44 (2), 1993, p. 351-360.

WIETHOLD 1994 = Wiethold (J.), >>Analyse de macrorestes végétaux du Mont Beuvray<<, Centre Europeen d'Archéologie du Mont Beuvray (éd.), >>Rapport Scientifique de la Campagne de recherche 1993 Bibracte sur le Mont Beuvray. Activites 1993. Previsions 1994<<, Glux-en-Glenne: p. 247-254.

WIETHOLD 1995 = Wiethold (J.), >>Analyse de macrorestes végétaux du Mont Beuvray.<<J.-L. Flouest (éd.), >>Bibracte, Centre Archeologique Europeen. Rapport scientifique intermediaire. Activites 1994<<: Glux-en-Glenne: 253-265.

PUBLISHED REPORTS/REPORTS UNDER PUBLICATION

VITALI & WIETHOLD, in press = VITALI (D.) & WIETHOLD (J.), >>Restes végétaux carbonisés du secteur Sud-Ouest de la Pâturage du Couvent (Amidonier germiné et autres dépôts de céréales carbonisés d'une cave agustéenne à la Pâturage du Couvent, Mont Beuvray). R. A. E. 1995.

WIETHOLD 1993 = WIETHOLD (J.), >>Restes vegetaux de l'epoque de La Tène finale sous forme de sédiment organique du bassin de la Fontaine St. Pierre<<, Les fouilles du Mont Beuvray: Rapport biennal 1990-1991. R. A. E. t. 44 (2), 1993, p. 351-360.

WIETHOLD 1994 = Wiethold (J.), >>Analyse de macrorestes végétaux du Mont Beuvray<<, Centre Europeen d'Archéologie du Mont Beuvray (éd.), >>Rapport Scientifique de la

Campagne de recherche 1993 Bibracte sur le Mont Beuvray. *Activites* 1993. Previsions 1994<<, Glux-en-Glenne: p. 247-254.

WIETHOLD 1995 = Wiethold (J.), >>Analyse de macrorestes végétaux du Mont Beuvray.<<J.-L. Flouest (éd.), >>Bibracte, Centre Archeologique Europeen. Rapport scientifique intermediaire. *Activites* 1994<<: Glux-en-Glenne: 253-265.

WIETHOLD 1996 = Wiethold (J.), >> Late Celtic and early Roman plant remains from the oppidum of Bibracte, Mont Beuvray (Burgundy, France)<<, *Vegetation History and Archaeobotany* 1996.

UNPUBLISHED REPORTS

WIETHOLD 1993 = Wiethold (J.), >>Verkohlte pflanzliche Reste der Ausgrabung an der Porte du Rebout, Mont Beuvray (Nièvre/Sône-et-Loire)<<. [working-title]

WIETHOLD 1994 = Wiethold (J.), >>Pflanzenreste aus einer spätlatènezeitlichen Grube vom Pâturage du Couvent, Mont Beuvray>>. [working-title]

WIETHOLD 1995 = Wiethold (J.), >> Late celtic and gallo-roman plant food offerings from incinerations, ash-pits and herds of the Nécropole extra muros à La Croix du Rebout, Mont Beuvray<<. [working-title, completed and revised version under preparation].

Tabl. 1. Mont Beuvray (Nièvre/Sône-et-Loire). Résumé des échantillons de sols de différents secteurs de fouille, analysés du point de vue archéobotanique. Les prélèvements anciens du dépôt du Centre archéologique à Glux-en-Glenne, sont marqués avec *. ❶ Résultats disponibles. ❷ La détermination de restes végétaux est achevée. ❸ Les échantillons sont en cours d'analyse. ❹ L'analyse n'a pas encore commencé.

Secteur de fouille et équipe responsable	Datation	Nombre d'échantillons	
Pâtûre du Couvent, Université Kiel (1989,1991-94)	La Tène finale+augustéen	115	❷
Pâtûre du Couvent, Université Budapest (1992)	La Tène finale	9	❶
Pâtûre du Couvent, Université Budapest (1994)	médiéval (?)	1	❶
Pâtûre du Couvent, Université Bruxelles (1993/94)	La Tène finale	2	❶
Pâtûre du Couvent, Université Bruxelles (1994)	augustéen	4	❷
Pâtûre du Couvent, Université Bologne (1992/93)	La Tène finale	1	❶
Pâtûre du Couvent, Université Bologne (1992/93)	augustéen	9	❶
Pâtûre du Couvent, Université Bologne (1994/95)	augustéen	4	❹
Pâtûre du Couvent, Université Bologne (1989)	médiéval (XV ^o s)	2	❷
Pâtûre du Couvent, Université Bologne (1995)	médiéval (XV ^o s)	1	❹
Pâtûre du Couvent, EPHESS (1989)	médiéval	5*	❷
Rempart, Université Edimbourg/Paris I (1989-1991)	La Tène finale	4	❶
Atelier du Rebout, Ecole du Louvre (1991)	augustéen	2	❷
La Terrasse, CNRS Paris (1993)	La Tène finale	3	❶
La Terrasse, CNRS Paris (1995)	La Tène finale	3	❹
'Le Verger', Université d' Edimbourg (1993)	La Tène finale ?	5	❷
La Fontaine St. Pierre, CNRS Besançon (1990/1991)	La Tène finale	8*	❶/❷
Necropole "La Croix du Rebout"/Base Archéologique	I ^o moitié I ^o s. avant J.C.	6	❶
Necropole "La Croix du Rebout"/Base Archéologique	milieu I ^o s. avant J.C.	4	❶
Necropole "La Croix du Rebout"/Base Archéologique	augustéen	3	❶
Necropole "La Croix du Rebout"/Base Archéologique	post-augustéen	3	❶
Necropole "La Croix du Rebout" (1992-1994)	?	48	❶
La Fontaine de l'Ecluse (1993)	?	1	❹
total		243	

Tabl. 2 (suite). Mont Beuvray (Nièvre/Sône-et-Loire). Restes de plantes à fruits sauvages de différents secteurs de fouille. 1 Fontaine St. Pierre, La Tène finale. 2 Pâturage du Couvent, fouille université de Kiel, La Tène finale. 3 Pâturage du Couvent, fouille université Budapest, La Tène finale. 4 Pâturage du Couvent, fosse, fouille université de Bruxelles, La Tène finale. 5 'Le Verger', fouille université d'Edimbourg, La Tène finale? 6 La Terrasse, fouille CNRS Paris, La Tène finale. 7 Pâturage du Couvent, augustéen, fouille université Bologne (augustéen). 8 Pâturage du Couvent, médiéval et 15. Jh. apr. Chr. Remarque: 1 Restes végétaux non carbonisés. 2-7 Restes carbonisés. • = Taxon apporté. ♦ = espèces dominantes.

Noms scientifiques	noms français	1	2	3	4	5	6	7	7
Plantes à fruits sauvages									
<i>Corylus avellana</i> L.	Noisetier	•			•		•	•	
<i>Prunus spinosa</i> L.	Prunellier	•						•	
<i>Fragaria vesca</i> L.	Fraisier sauvage	•						•	
<i>Rubus idaeus</i> L.	Frambosier	•						•	
<i>Rubus fruticosus</i> agg.	Ronce	•						•	
<i>Rubus caesius</i> L.	Ronce bleue	•							
<i>Sambucus nigra</i> L.	Sureau noir	•							
<i>Sambucus ebulus</i> L.	Yèble	•							
<i>Malus</i> sp.	Pommier (sauvage?)	•			•			•	
<i>Pyrus pyraeaster</i> Burgsd.	Poirier sauvage				•				

Tabl. 3. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Pâture du Couvent. Fouilles de équipe italienne (1992/93). Restes végétaux carbonisés d'une cave augustéenne. Sans autre référence, graines ou fruits à une graine.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echan- tillon No.58 (I)	Echan- tillon No.60	Echan- tillon No.56	Echan- tillon No.58 (II)	Echan- tillon 58 (III)	Echan- tillon No.105	Echan- tillon No.59	Nombre des restes végétaux	% 20505 - 100 %	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No. 992-9; 993-9	1540	1537	1548	1540	1540	1537	1548			
Volume/l	6	20	1	6	6	20	10	69		
Céréales										
<i>Triticum dicoccum</i>	7990	842	1225	686	1233	738	32	12746	62	Amidonnier
<i>Triticum dicoccum</i> , bs. épl.	1138	72	162	13	82	16	1	1484	7	Amidonnier, bs. épl.
<i>Triticum dicoccum</i> , bs. gl.	539	24	24	1	16	10	1	615	3	Amidonnier, bs. gl.
<i>Triticum dicoccum/spelta</i>	232	4	2		31			269	1	Amidonnier/epeautre
<i>Triticum dicoccum/aeestivum</i> s.l.		1		69	11		1	82	r	Amidonnier/blé compact
<i>Triticum aestivum</i> s.l., compactum-type	726	48	25	1144	475	57	14	2489	12	Blé compact
<i>Triticum aestivum</i> s.l. fr. r., compactum-type	1							1	r	Blé compact, fr. r.
<i>Hordeum vulgare vulgare</i>	380	132	49	253	103	134	10	1061	5	Orge polystique
<i>Hordeum vulgare vulgare</i> , fr. r.		1						1	r	Orge polystique, fr. r.
<i>Triticum spelta</i>	69	31	3	15	9	2		129	+	Epeautre
<i>Triticum spelta</i> , bs. épl.	31				1			32	r	Epeautre, bs. épl.
<i>Triticum spelta</i> , bs. gl.		12	9	1	9	1		32	r	Epeautre, bs. gl.
<i>Triticum</i> sp.	63		18	8		17	4	110	+	Blé indéterminée
<i>Panicum miliaceum</i>	18	14		12		3	1	48	r	Millet commun
<i>Triticum monococcum</i>	16	5	1			4		26	r	Engrain
<i>Triticum monococcum</i> , bs. gl.	10	1	3					14	r	Engrain, bs. gl.
<i>Triticum monococcum</i> , bs. épl.		3	1			1		5	r	Engrain, bs. épl.
<i>Secale cereale</i>		2						2	r	Seigle
<i>Setaria</i> cf. <i>italica</i>	1							1	r	cf. Setaire d'Italie
Cerealia indéterminata				4	4			8	r	Céréales indéterminées
Plantes oléagineuses										
<i>Olea europaea</i>		1		1				2	r	Olivier cultivé, noyaux
Plantes légumineuses										
<i>Vicia sativa</i>	4	2	5		2			13	r	Vesce cultivée
<i>Lens culinaris</i>	1	1		2	4			8	r	Lentille
<i>Pisum sativum</i>	4					1		5	r	Petit pois
Arbres fruitiers										
<i>Malus</i> cf. <i>domestica</i>							1	1	r	Pommier
Plantes à fruits sauvages										
<i>Corylus avellana</i>	1		1		1			3	r	Noisetier
<i>Rubus idaeus</i>	1							1	r	Framboisier
Mauvaises herbes										
<i>Vicia</i> -type	361	18	38	13	20	17		467	2	Vesce-type
<i>Avena</i> sp.	257	23	28	10	41	19		378	2	Avoine
<i>Avena fatua</i>	7		2	1	1			11	r	Folle-Avoine
<i>Avena fatua</i> , bs. gm.	18		3					21	r	Folle-Avoine, bs. gm.
<i>Agrostemma githago</i>	197	22	18	20	27	4		288	1	Nielle des blés
<i>Galium spurium</i>	5	1	1	2	2			11	r	Gaillet bâtard
<i>Galium aparine</i>	4	1	2		1	1		9	r	Gratteron
<i>Vicia hirsuta</i>	3	9	1		4			17	r	Vesce hérissé
<i>Polygonum convolvulus</i>	6		1	1		1		9	r	Renouée faux-liseron
<i>Bromus secalinus</i>	6		1	2				9	r	Brome-seigle
<i>Vicia sativa</i> ssp. <i>angustifolia</i>		12			3		1	16	r	Vesce à feuilles étroites
<i>Lolium temulentum</i>	1		3		3			7	r	Ivraie enivrante
<i>Orlaya grandiflora</i>	2	1			1			4	r	Orlaya
<i>Vicia tetrasperma</i> agg.	4	3						7	r	Vesce à quatre graines
<i>Lolium perenne</i>	1	1						2	r	Ray-grass commun
<i>Convolvulus arvensis</i>	1							1	r	Liseron des champs
<i>Rumex acetosella</i> agg.			1					1	r	Petite oseille
<i>Centaurea</i> sp.						1		1	r	Centaurée indéterminée
cf. <i>Thymelaea passerina</i>						1		1	r	cf. Passerine
Végétation synanthrope										
<i>Echinochloa crus-galli</i>	5	1		1	4	4		15	r	Pied-de-coq
<i>Polygonum persicaria</i> -type	2		1	1	2			6	r	Renouée persicaire
<i>Chenopodium album</i>	4	4					1	9	r	Chénopode blanc
<i>Rumex crispus</i>	1	1						2	r	Patience crépue
<i>Rumex</i> cf. <i>acetosa</i>	1							1	r	cf. Oseille sauvage
<i>Artemisia vulgaris</i>	1							1	r	Armoise commune
<i>Teucrium</i> cf. <i>scoradonia</i>	1							1	r	cf. Germandrée scorodoine
<i>Trifolium</i> sp.		1						1	r	Trèfle
<i>Atriplex patula</i>							1	1	r	Arroche étalée

(suite dans la page suivante)

Tabl. 3 (Suite). Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Pâture du Couvent. Fouilles de équipe italienne (1992/93). Restes végétaux carbonisés d'une cave augustéenne. Sans autre référence, graines ou fruits à une graine.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echan- tillon No.58 (I)	Echan- tillon No.60	Echan- tillon No.56	Echan- tillon No.58 (II)	Echan- tillon 58 (III)	Echan- tillon No.105	Echan- tillon No.59	Nombre des restes végétaux	% 20505 = 100%	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No. 992-9; 993-9	1540	1537	1548	1540	1540	2111	1548			
Volume/l	6	20	1	6	6	20	10	69	r	
Autres										
Poaceae	4			1		1		6	r	Graminées
<i>Eleocharis palustris</i> agg.	1	1						2	r	Scirpe des marais
Fabaceae		2				2		4	r	Papilionacée
<i>Carex</i> , à trois stigmates	1							1	r	Laïche, à trois stigmates
<i>Tilia</i> sp			1					1	r	Tilleul
indeterminata				6				6	r	Indeterminées
Total	12119	1297	1629	2267	2090	1035	68	20505	100	
Abréviations:										
agg.	= aggregatio									
cf.	= confer									
bs. gl.	= bases des glumes									
bs. gm.	= bases des glumelles									
bs. épl.	= bases de l'épillet									
fr. r.	= fragment de rachis									
sp.	= espèce									
ssp.	= sub-espèce									

Tabl. 4. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Pâtûre du Couvent. Fouilles de l'équipe italienne (1992/93). Restes végétaux carbonisés d'une cave augustéenne. Poids des plantes cultivées en mg.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echan- tillon No.58 (I)	Echan- tillon No.60	Echan- tillon No.56	Echan- tillon No.58 (II)	Echan- tillon 58 (III)	Echan- tillon No.105	Echan- tillon No.59	Summe	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No. 992-9; 993-9	1540	1537	1548	1540	1540	2111	1548		
Volume/l	6	20	1	6	6	20	10	69	
Céréales									
<i>Triticum dicoccum</i>	107943	11222	14021	8490	15626	9487	362	167151	Amidonnier
<i>Triticum dicoccum</i> , bs. épl.	1147	3	166	22	105	18	1	1462	Amidonnier, bs. épl.
<i>Triticum dicoccum</i> , bs. gl.	407	1	16	1	18	12	1	456	Amidonnier, bs. gl.
<i>Triticum dicoccum/spelta</i>	2052	37	24	.	300	.	.	2413	Amidonnier/epeautre
<i>Triticum dicoccum/laestivum</i> s.l.	.	12	.	732	80	.	12	836	Amidonnier/blé compact
<i>Hordeum vulgare vulgare</i>	3369	1125	381	2170	879	1182	90	9196	Orge polystyque
<i>Hordeum vulgare vulgare</i> , fr. r.	.	1	1	Orge polystyque
<i>Triticum aestivum</i> s.l.	8471	546	238	12656	5047	646	122	27726	Blé compact
<i>Triticum aestivum</i> s.l. fr. r.	1	1	Blé compact, frgm. r.
<i>Triticum spelta</i>	710	366	41	148	87	21	.	1373	Epeautre
<i>Triticum spelta</i> , bs. épl.	62	.	.	.	3	.	.	65	Epeautre, bs. épl.
<i>Triticum spelta</i> , bs. gl.	.	15	11	1	14	1	.	42	Epeautre, bs. gl.
<i>Triticum</i> sp.	467	.	96	52	.	94	23	732	Blé inderterminée
<i>Panicum miliaceum</i>	2	21	.	18	.	5	1	47	Panicle millet
<i>Triticum monococcum</i>	176	50	10	.	.	55	.	291	Engrain
<i>Triticum monococcum</i> , bs. gl.	7	1	3	11	Engrain, bs. gl.
<i>Triticum monococcum</i> , bs. épl.	.	3	1	.	.	1	.	5	Engrain, bs. épl.
<i>Secale cereale</i>	.	11	11	Seigle
<i>Setaria</i> cf. <i>italica</i>	2	2	cf. Setaire d'Italie
Cerealia indeterminata	.	.	.	19	18	.	.	37	Céréales indeterminées
Plantes oléagineuses									
<i>Olea europaea</i>	.	79	.	155	.	.	.	234	Olivier cultivé, noyaux
Plantes légumineuses									
<i>Vicia sativa</i>	43	34	38	.	13	.	.	128	Vesce cultivée
<i>Lens culinaris</i>	23	4	.	11	25	.	.	63	Lentille
<i>Pisum sativum</i>	52	18	.	70	Petit pois
total	124934	13531	15046	24475	22215	11540	612	212353	

Tabl. 5. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Pâtûre du Couvent. Fouilles de équipe italienne (1992/93). Restes végétaux carbonisés d'une cave augustéenne. Poids en pourcentage des plantes cultivées.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echan- tillon No.58 (I)	Echan- tillon No.60	Echan- tillon No.56	Echan- tillon No.58 (II)	Echan- tillon 58 (III)	Echan- tillon No.105	Echan- tillon No.59	total 212353= 100 %	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No. 992-9; 993-9	1540	1537	1548	1540	1540	2111	1548		
Volume/l	6	20	1	6	6	20	10		
Céréales									
<i>Triticum dicoccum</i>	86	83	93	35	70	82	60	79	Amidonnier
<i>Triticum dicoccum</i> , bs. épl.	+	+	1	r	r	r	r	+	Amidonnier, bs. épl.
<i>Triticum dicoccum</i> , bs. gl.	r	r	r	r	r	r	r	r	Amidonnier, bs. gl.
<i>Triticum dicoccum/spelta</i>	2	r	r	.	1	r	.	1	Amidonnier/epeautre
<i>Triticum dicoccum/laestivum</i> s.l.	r	r	.	3	r	r	2	r	Amidonnier/blé compact
<i>Hordeum vulgare vulgare</i>	3	8	3	9	4	10	15	4	Orge polystyque
<i>Hordeum vulgare vulgare</i> , fr. r.	.	r	r	Orge polystyque
<i>Triticum aestivum</i> s.l.	7	4	2	52	23	6	20	13	Blé compact
<i>Triticum aestivum</i> s.l. fr. r.	r	.	.	.	r	.	.	r	Blé compact, frgm. r.
<i>Triticum spelta</i>	+	3	r	+	r	.	.	+	Epeautre
<i>Triticum spelta</i> , bs. épl.	r	.	.	.	r	.	.	r	Epeautre, bs. épl.
<i>Triticum spelta</i> , bs. gl.	.	r	r	+	r	.	.	r	Epeautre, bs. gl.
<i>Triticum</i> sp.	r	.	+	r	.	+	4	r	Blé inderterminée
<i>Panicum miliaceum</i>	r	r	r	r	.	r	r	r	Panicle millet
<i>Triticum monococcum</i>	r	r	r	r	Engrain
<i>Triticum monococcum</i> , bs. gl.	r	r	r	r	Engrain, bs. gl.
<i>Triticum monococcum</i> , bs. épl.	.	r	r	.	.	r	.	r	Engrain, bs. épl.
<i>Secale cereale</i>	.	r	.	.	.	r	.	r	Seigle
<i>Setaria</i> cf. <i>italica</i>	r	r	cf. Setaire d'Italie
Cerealia indeterminata	.	.	.	r	r	.	.	r	Céréales indeterminées
Plantes oléagineuses									
<i>Olea europaea</i>	.	+	.	+	.	.	.	r	Olivier cultivé, noyaux
Plantes légumineuses									
<i>Vicia sativa</i>	r	r	r	.	r	.	.	r	Vesce cultivée
<i>Lens culinaris</i>	r	r	.	r	r	.	.	r	Lentille
<i>Pisum sativum</i>	r	r	.	r	Petit pois

Tabl. 6. Mont Beuvray (Nièvre/Sône-et-Loire). Pâturage du Couvent. Fouilles de l'équipe italienne (1992/93). Poids par 1000 graines de céréales d'une cave augustéenne.

Taxon	Echantillon-No.	UF-No.	Nombre n =	Poids par 1000 graines en grammes
<i>Hordeum vulgare vulg.</i>	58 (I)	1540	250	9,56
<i>Triticum aestivum s. l.</i>	58 (II)	1540	500	11,82
<i>Triticum aestivum s. l.</i>	58 (III)	1540	350	11,18
<i>Triticum dicoccum</i>	56	1548	500	13,11
<i>Triticum dicoccum</i>	58 (I)	1540	1000	13,32
<i>Triticum dicoccum</i>	58 (I)	1540	1000	13,47
<i>Triticum dicoccum</i>	58 (III)	1540	500	13,37
<i>Triticum dicoccum</i>	60	1537	320	14,22

Tabl. 7. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Pâturage du Couvent. Fouilles de équipe italienne (1992/93). Réserves de céréales d'une cave augustéenne. Mesures de céréales trouvés.

Taxon	Echantillon -No.	Longuer	Largeur	Hauteur	Longueur/ Largeur	Longueur/ Hauteur	Largeur/ Hauteur	Nombre (n=)
<i>Hordeum vulgare vulgare</i>	58 (I)	5,36 (4,7 - 6,3)	2,57 (2,1 - 3,4)	2,09 (1,6 - 3,0)	2,12 (2,95-1,55)	2,55 (1,68-3,65)	1,22 (1,07-1,44)	50
<i>Hordeum vulgare vulgare</i>	105	5,09 (4,0 - 6,3)	2,88 (2,1 - 3,6)	2,21 (1,3 - 3,0)	1,79 (1,42-2,38)	2,36 (1,70-3,57)	1,32 (1,04-1,89)	50
<i>Triticum aestivum s. l.</i>	56	4,21 (3,2 - 5,0)	3,02 (2,4 - 3,7)	2,56 (2,0 - 3,2)	1,40 (1,10-1,82)	1,66 (1,23-2,10)	1,19 (1,00-1,45)	50
<i>Triticum dicoccum</i>	56	5,55 (4,5 - 6,8)	3,07 (2,3 - 4,1)	2,76 (2,0 - 3,9)	1,82 (1,53-2,27)	2,01 (1,36-2,50)	1,12 (0,87-1,41)	50
<i>Triticum dicoccum</i>	58 (I)	5,43 (3,6 - 6,5)	3,04 (2,0 - 3,9)	2,76 (2,0 - 3,5)	1,81 (1,21-2,22)	1,99 (1,49-2,43)	1,11 (0,85-1,33)	50
<i>Triticum dicoccum</i>	60	5,51 (4,7 - 7,3)	3,04 (2,0 - 3,8)	2,70 (2,2 - 3,4)	1,85 (1,61-2,30)	2,05 (1,62-2,52)	1,13 (0,93-1,40)	50
<i>Triticum monococcum</i>	58 (I)	5,30 (4,8 - 6,0)	2,35 (2,0 - 2,8)	2,64 (2,3 - 3,0)	2,27 (1,96-2,72)	2,01 (1,73-2,17)	0,89 (0,79-1,00)	10
<i>Triticum spelta</i>	58 (I)	5,59 (4,7 - 7,0)	2,54 (2,0 - 3,4)	2,01 (1,4 - 2,3)	2,22 (1,85-2,75)	2,84 (2,50-3,57)	1,29 (1,05-1,62)	40

Tabl. 8. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Pâturage du Couvent. Fouilles de l'équipe italienne (1992/93). Restes végétaux carbonisés d'une cave augustéenne. Echantillon No. 57 des alentours de la fourneau de la cuisine (UF-992-9-565). Sans autre référence, graines ou fruits à une graine.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Nombre de restes végétaux	% 111 = 100%	Poids en mg	% 289 = 100%	Noms français (DE LANGHE et alii 1978)
Volumen/l	111				
Céréales					
<i>Triticum spelta</i>	2	2	19	7	Epeautre
<i>Triticum spelta</i> , bs. gl.	7	6	4	1	Epeautre, bs. gl.
<i>Hordeum vulgare vulgare</i>	2	2	15	5	Orge polystique
<i>Triticum</i> sp.	2	2	7	2	Blé inderterminée
<i>Panicum miliaceum</i>	2	2	1	r	Millet commun
<i>Triticum dicoccum</i> , bs. épl.	1	+	0	r	Amidonier, bs. épl.
<i>Triticum monococcum</i> , bs. épl.	1	+	1	r	Engrain, bs. épl.
Arbres fruitiers					
<i>Pyrus</i> sp.	1	+	1	r	Poirer
Plantes à fruits sauvages					
<i>Fragaria vesca</i>	12		1	r	Fraisier sauvage
<i>Rubus idaeus</i>	10		5	2	Framboisier
<i>Rubus fruticosus</i> agg.	7	6	9	3	Ronce
<i>Corylus avellana</i>	2	2	180	62	Noisetier
<i>Prunus spinosa</i>	1	r	19	7	Prunellier
Mauvaises herbes					
<i>Vicia</i> -type	2	2	3	1	Vesce-type
<i>Avena</i> sp.	1	+	6	2	Avoine, fatuid
<i>Polygonum convolvulus</i>	1	+	0	+	Renouée faux-liseron
Végétation synanthrope					
<i>Lolium perenne</i>	12	11	2	+	Ray-grass commun
<i>Polygonum persicaria</i> -type	8	7	5	2	Renouée persicaire
<i>Rumex acetosella</i> agg.	7	6	3	1	Petite oseille
<i>Chenopodium album</i>	3	3	1	r	Chénopode blanc
<i>Rumex crispus</i>	3	3	1	r	Patience crépue
<i>Solanum nigrum</i>	2	2	1	r	Morelle noir
<i>Carex hirta</i>	2	2	1	r	Laîche herisée
<i>Bromus</i> sp.	1	+	0	r	Brôme
<i>Prunella vulgaris</i>	1	+	0	r	Prunelle commune
Plantes des zones humides					
<i>Carex disticha</i>	7	6	1	r	Laîche distique
<i>Eleocharis palustris</i> agg.	6	5	2	+	Scirpe des marais
Autres					
Poaceae	5	5	1	r	Graminées
Total	111	100	289	100	

Tabl. 9. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Pâturage du Couvent. Fouilles de l'équipe de Bruxelles (1993/94). Restes végétaux carbonisés de la fosse antérieure à la maison de la cave PCO3 (Echantillon No. 137; UF-993-9-1828; UF-994-9-2427). Sans autre référence, graines ou fruits à une graine.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Nombre de restes végétaux	% 96=100 %	Noms français (DE LANGHE et alii 1978)
Volume/l			
Céréales			
<i>Triticum aestivum</i> , compactum-type	17	18	Blé compact
<i>Triticum aestivum</i> , compactum-type, frg. r.	1	1	Blé compact, fragment de rachis
<i>Triticum dicoccum</i>	3	3	Amidonier
<i>Triticum dicoccum</i> , bases des glumes	1	1	Amidonier, bases des glumes
<i>Triticum spelta</i> vel <i>dicoccum</i>	2	2	Epeautre/Amidonier
<i>Triticum spelta</i> , bases des glumes	2	2	Epeautre, bases des glumes
<i>Panicum miliaceum</i>	1	1	Panicle millet
<i>Hordeum vulgare vulgare</i>	1	1	Orge vetûe à quatre rangs
Plantes légumineuses			
<i>Vicia sativa</i>	1	1	Vesce cultivée
Plantes à fruits sauvages			
<i>Pyrus pyraster</i> , fruits	51	53	Poirier sauvage, fruits
<i>Pyrus pyraster</i> , graines	1	1	Poirier sauvage, graines
<i>Malus cf. sylvestris</i>	11	12	Pommier (sauvage?)
<i>Corylus avellana</i>	4	4	Noisetier
Total	96		

Tabl. 10. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). La Terrasse/"le coffre". Fouilles de l'équipe de CNRS Paris (1993). Restes végétaux carbonisés. Sans autre référence, graines ou fruits à une graine.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echantillon No.114	Echantillon No.115	Nombre des restes végétaux	% 5999 =100 %	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No.	993/4/409-35 I	993/4/409-35 II			
Volume/l	2	2			
Céréales					
<i>Triticum dicoccum</i> , bases des glumes	3128	621	3749	62	Amidonner, bases des glumes
<i>Triticum dicoccum</i> , bases de l'épillet	303	80	383	6	Amidonner, bases de l'épillet
<i>Triticum dicoccum</i> , fragment de rachis	181	42	223	4	Amidonner, fragment de rachis
<i>Triticum dicoccum</i>	176	28	204	3	Amidonner
<i>Triticum dicocculspelta</i>	3	1	4	r	Amidonner/épeautre
<i>Triticum aestivum</i> s. l., fragment de rachis	138	49	187	3	Blé compact/tendre, fragment de rachis
<i>Triticum aestivum</i> s. l.	.	1	1	r	Blé compact/tendre
<i>Hordeum vulgare vulgare</i>	33	29	62	1	Orge polystyque
<i>Hordeum vulgare vulgare</i> , fragment de rachis	35	12	47	+	Orge polystyque, fragment de rachis
<i>Hordeum vulgare vulgare</i> , bases des glumes	3	1	4	r	Orge polystyque, bases des glumes
<i>Hordeum vulgare nudum</i>	1	1	2	r	Orge nue polystyque
<i>Triticum spelta</i> , bases de l'épillet	.	3	3	r	Epeautre, bases de l'épillet
<i>Triticum spelta</i> , bases des glumes	143	66	209	3	Epeautre, bases des glumes
<i>Triticum spelta</i> , fragment de rachis	7	4	11	r	Epeautre, fragment de rachis
<i>Triticum spelta</i>	11	2	13	r	Epeautre
<i>Setaria italica</i>	16	6	22	r	Setaire d'Italy
<i>Panicum miliaceum</i>	14	6	20	r	Panicle millet
cf. <i>Secale cereale</i>	cf. 1	.	1	r	Seigle
Cerealia indeterminata	2	8	10	r	Céréales indéterminées
Plantes légumineuses					
<i>Vicia sativa</i>	12	5	17	r	Vesce cultivée
<i>Pisum sativum</i>	1	2	3	r	Petit pois
<i>Lens culinaris</i>	4	.	4	r	Lentille
Plantes à fruits sauvages					
<i>Corylus avellana</i>	1	.	1	r	Noisetier
Mauvaises herbes					
<i>Bromus secalinus</i>	85	40	125	2	Brome-seigle
<i>Centaurea</i> cf. <i>jacea</i>	61	37	98	2	cf. Centaurée jacée
<i>Centaurea</i> cf. <i>jacea</i> , capitules	11	11	22	r	cf. Centaurée jacée, capitules
<i>Avena</i> sp.	33	18	51	+	Avoine
<i>Avena fatua</i>	8	3	11	r	Folle-Avoine
<i>Avena fatua</i> , bases des glumelles	1	1	2	r	Folle-Avoine, bases des glumelles
<i>Vicia</i> -type	41	4	45	+	Vesce-type
<i>Vicia</i> -type, gousse	1	1	2	r	Vesce-type, gousse (légume)
<i>Polygonum lapathifolium</i>	13	31	44	+	Renouée à feuilles de patience
<i>Polygonum convolvulus</i>	10	10	20	r	Renouée faux-liseron
<i>Lolium perenne</i>	10	7	17	r	Ray-grass commun
<i>Lolium temulentum</i>	6	1	7	r	lvraie enivrante
<i>Lapsana communis</i>	2	1	3	r	Lapsane commune
<i>Vicia tetrasperma</i> agg.	1	1	2	r	Vesce à quatre graines
<i>Scleranthus annuus</i>	2	.	2	r	Scléranthe annuel
<i>Anthemis arvensis</i>	1	.	1	r	Fausse chamomile
<i>Galium spurium</i>	1	.	1	r	Gaillat bâtard
<i>Bromus</i> cf. <i>arvensis</i>	1	.	1	r	Brome des champs
Végétation synanthrope					
<i>Rumex crispus</i>	54	39	93	2	Patience crépue
<i>Polygonum persicaria</i> -type	11	25	36	+	Renouée persicaire
<i>Chenopodium album</i>	20	10	30	+	Chénopode blanc
<i>Trifolium</i> sp.	5	8	13	r	Trèfle
<i>Echinochloa crus-galli</i>	3	5	8	r	Pied-de-coq
<i>Ranunculus acris</i>	1	2	3	r	Renoncule âcre
<i>Plantago lanceolata</i>	1	2	3	r	Plantain lancéolé
<i>Polygonum aviculare</i>	1	.	1	r	Trainasse
<i>Atriplex patula</i>	1	.	1	r	Arroche étalée
<i>Agrimonia eupatoria</i>	1	.	1	r	Aigremoine eupatoire
<i>Carex hirta</i>	.	1	1	r	Lâche hérissée
Autres					
Poaceae	53	20	73	1	Graminées
<i>Eleocharis palustris</i> agg.	19	12	31	+	Scirpe de marais
<i>Potentilla</i> cf. <i>erecta</i>	8	7	15	r	cf. Tormentille
<i>Daucus carota</i>	11	1	12	r	Carotte sauvage
Fabaceae	5	2	7	r	Papilionacées
<i>Filipendula ulmaria</i>	1	4	5	r	Reine-des-prés
<i>Lycopus europaeus</i>	2	1	3	r	Lycopce
<i>Carex disticha</i>	2	1	3	r	Lâche distique
<i>Ranunculus</i> sp.	2	1	3	r	Renoncule, indéterminée
<i>Juncus</i> sp.	7	.	7	r	un Jonc
<i>Prunella vulgaris</i>	6	.	6	r	Brunelle commune
<i>Carex</i> sp., distigmatich	.	3	3	r	Lâche, distigmatique
<i>Ranunculus sardous</i>	1	.	1	r	Renoncule sardonie
<i>Poa palustris/pratensis/trivialis</i>	1	.	1	r	Pâturin des marais/de pres/commun
<i>Hypochoeris glabra</i>	.	1	1	r	Porcelle glabre
indeterminata	1	3	4	r	grain indéterminée
Total	4718	1281	5999	100	

Tabl. 11. Mont Beuvray (Nièvre/Sône-et-Loire). La Terrasse, "Le coffre". Fouilles de equipe française (1993). Analyse anthracologique.

UF-No.		<i>Abies</i>	<i>Quercus</i>	<i>Corylus</i>	cf. <i>Fraxinus</i>	total
993-4-409-33	Vrac du fond du coffre	132/163, 702 g	84/41, 633 g	—	—	316/205, 335 g
983-4-409-33	Vrac du coffre, planche 1	18/28, 964g	—	—	—	18/28, 964 g
993-4-409-33	Vrac du coffre, planche 2	15/22, 568 g	—	—	—	15/22, 568 g
993-4-409-33	Vrac du coffre, planche 4	—	5/12, 357 g	—	—	5/12, 357 g
993-4-409-35 I (éch. 114)	Intérieur du coffre	—/2, 956 g	—	—/1, 003 g	—/0, 628 g	—/ 4, 596 g
993-4-409-35 II (éch. 115)	Intérieur du coffre	—/7, 290 g	—/5, 113 g	—/1, 127 g	—	—/13, 530 g
993-4-409-39	Intérieur Urne/vase ouest	—/0, 146 g	—/1, 849 g	—	—	—/ 1, 995 g
993-4-419	charbon de bois	—/23, 423 g	—	—	—	—/23, 423 g
993-4-420	charbon de bois	—/6, 010 g	—	—	—	—/ 6, 010 g
						Analyse: J. Wiethold 8/94

Tabl. 13. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Nécropole *extra muros* à La Croix du Rebut. Fouilles de base archéologique 1994. ◆ = Rejet de foyer dans un fossé d'enclos; ○ = 1^o moitié du I^o s. av. J.C.; ⊙ = augustéen; ⊚ = post augustéen. Sans autre référence, graines ou fruits à une graine.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echan- tillon No.146	Echan- tillon No.144	Echan- tillon No.158	Echan- tillon No.185	Echan- tillon No.184	Echan- tillon No.145	Echan- tillon No.154	Echan- tillon No.143 ,155	Echan- tillon No.200	Nombre des restes végétaux	% 925 = 100 %	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No. 994-16-	1206	1216	1215	1207	1170	1179	1160	1277, 1580	1642			
Volume/l	≈15	≈15	≈15	≈15	≈15	≈15	≈15	≈25	≈25			
	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆			
Enclos/four	49	49	49	49	49	49	49	49	49			
	R 31	R 31	R 31	R 31	R 30	R 30			fossé			
Datation	○	○	○	○	○	○	○	○	○			
Céréales												
<i>Triticum dicoccum</i>	214	37	46	47	2	4	9			359	39	Amidonnier
<i>Hordeum vulgare vulgare</i>	159	23	47	53	10		2			294	32	Orge polystique vetûe
<i>Triticum</i> sp.		6	6	9						21	2	Blé indéterminée
<i>Triticum spelta</i>		3		4	2	cf. 3				12	1	Epeautre
<i>Triticum aestivum/durum</i>	4			1						5	+	Blé tendre
<i>Avena</i> sp.	10	3								13	1	Avoine
<i>Panicum miliaceum</i>	1	1		1						3	r	Millet commun
<i>Setaria italica</i>	3									3	r	Setaire d'Italy
Cerealia indeterminata	14	5	1	8			1			29	3	Céréales indéterminées
Plantes légumineuses												
<i>Pisum sativum</i>	21	3	4	15	1	4				48	5	Petit pois
<i>Lens culinaris</i>	64		8	4	2		3			81	9	Lentille
<i>Vicia faba</i>		2	2	3						7	+	Fève
Leg. sat. indet.	10	2	2	6	2	11	1			34	4	Leg. sat. indet.
Plantes à fruits sauvages												
<i>Corylus avellana</i>	2									2	r	Noisetier
<i>Rubus idaeus</i>								2		2	r	Frambosier
<i>Rubus fruticosus</i> agg.									1	1	r	Ronce
<i>Prunus</i> spec.					1					1	r	Amygdalacée indéterminé
Mauvaises herbes												
<i>Vicia-type</i>	2	3								5	+	Vesce-type
<i>Polygonum convolvulus</i>	1			1						2	r	Renouée faux-liseron
<i>Setaria viridis</i>		1								1	r	Setaire verte
<i>Euphorbia helioscopia</i>	1									1	r	Euphorbe réveil-matin
<i>Galium spurium</i>	1									1	r	Gaillet bâtard
total	507	89	116	152	20	22	16	2	1	925	100 %	

Tabl. 14. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Nécropole *extra muros* à La Croix du Rebut. Fouilles de base archéologique 1994. ◆ = Rejet de foyer dans un fossé d'enclos; ■ = Incinération en coffrage de bois; □ = Incinération; ○ = Fosse tombelle; ◻ = Four. ① = 1^o moitié du I^o s. av. J.C.; ② = augustéen; ③ = post augustéen. Sans autre référence, graines ou fruits à une graine.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echantillon No.152	Echantillon No.160	Echantillon No.149	Echantillon No.151	Echantillon No.161	Echantillon No.156	Echantillon No.157	Echantillon No.182	Echantillon No.179	Echantillon No.201	Echantillon No.202	Echantillon No.207	Nombre des restes végétaux	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No. 992/94-16-	1716	78	1729	2009	106	1012, 1042	1550	1036	970/1	1724	1736	1791		
Volume/l	≈10		≈10	≈10	/	≈10	≈10	≈10	≈10	≈10	≈10	≈10		
	□	□	□	○	○	□	□	□	□					
Enclos/four				69	69			42		54	1			
	Ustr	T 3	T 37		F 2	F 10	F 11	fossé	fosse 40	fossé	fossé	fosse 113		
Datation			②	②		③	③							
Céréales														
<i>Hordeum vulgare vulg.</i>						4				3	1	8	16	Orge polystique vetûe
<i>Triticum dicoccum</i>						1				4		3	8	Amidonnier
<i>Triticum sp.</i>										4			4	Blé inderterminée
<i>Triticum aestivum/durum</i>										4			4	Blé tendre
<i>Avena sp.</i>												1	1	Avoine
Plantes legumineuses														
<i>Pisum sativum</i>	7	2	36	4	2	cf. 2				3	25	1	82	Petit pois
<i>Lens culinaris</i>	5		10	22							3	10	50	Lentille
<i>Vicia faba</i>			1										1	Fève
Leg. sat. indet.	7		17							2	5		31	Leg. sat. indet.
Plantes à fruits sauvages														
<i>Corylus avellana</i>	1		1			1	1	1					5	Noisetier
<i>Carpinus betulus</i>									1				1	Charme
<i>Prunus spec.</i>														
Mauvaises herbes														
<i>Vicia-type</i>				6									6	Vesce-type
Fabaceae	2												2	Papilionaeceae
total	22	2	65	32	2	8	1	1	1	20	34	23	211	

Tabl. 15. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Nécropole *extra muros* à La Croix du Rebout. Fouilles de base archéologique 1994. Enclos 49. Analyse anthracologique. ◆ = Rejet de foyer dans un fossé d'enclos; ■ = Incinération en coffrage de bois; □ = Incinération; ○ = Fosse pouvelle; ◻ = Four; ◇ = Depot d'offrande. ① = 1^o moitié du 1^o s. av. J.C.; ② = milieu 1^o siècle av. J.C.; ③ = augustéen; ④ = post augustéen.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echan- tillon No.144	Echan- tillon No.144	Echan- tillon No.158	Echan- tillon No.158	Echan- tillon No.146	Echan- tillon No.146	Echan- tillon No.185	Echan- tillon No.185	Echan- tillon No.197	Echan- tillon No.197	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No. 994-16-	1216	1216	1215	1215	1206	1206	1207	1207	1450	1450	
Volume/l	≈15	≈15	≈15	≈15	≈15	≈15	≈15	≈15			
	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	
Enclos/four	49	49	49	49	49	49	49	49	49	49	
	R 31	R 31	R 31	R 31	R 31	R 31	R 31	R 31	R 31	R 31	
Datation	①	①	①	①	①	①	①	①	①	①	
n = nombre	n	p	n	p	n	p	n	p	n	p	
p = poids/g											
<i>Fagus sylvatica</i>	114	13,56	132	20,98	80	16,78	39	5,82	11	16,94	Hêtre
<i>Quercus</i> sp.			1	0,11	14	2,75	3	0,40			Chêne
<i>Betula</i> sp.			2	0,20	1	0,17					Bouleau
<i>Alnus</i>			2	0,23	4	0,83					Aulne
<i>Acer</i>					1	0,14					Erable
<i>Fraxinus</i>											Frêne
<i>Rhamnus carthatica</i>											Nerprun purgatif
<i>Corylus avellana</i>							1	0,06			Noisetier
indeterminata					1	0,23					charbons indéterminée
total	114	13,56	137	21,52	101	20,90	43	6,28	11	16,94	

Tabl. 16. Mont Beuvray (Nièvre/Sône-et-Loire). Nécropole *extra muros* à La Croix du Rebout. Fouilles de base archéologique 1994. Enclos 49. Analyse anthracologique. ◆ = Rejet de foyer dans un fossé d'enclos; ■ = Incinération en coffrage de bois; □ = Incinération; ○ = Fosse poubelle; ▣ = Four; ◇ = Depot d'offrande. ① = 1^o moitié du 1^o s. av. J.C.; ② = milieu 1^o siècle av. J.C.; ③ = augustéen; ④ = post augustéen.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echan- tillon No.183	Echan- tillon No.183	Echan- tillon No.184	Echan- tillon No.184	Echan- tillon No.145	Echan- tillon No.145	Echan- tillon No.154	Echan- tillon No.154	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No. 994-16-	1161	1161	1170	1170	1179	1179	1160	1160	
Volume/l	≈15	≈15	≈15	≈15	≈15	≈15	≈15	≈15	
	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	
Enclos/four	49	49	49	49	49	49	49	49	
	R 30	R 30	R 30	R 30	R 30	R 30			
Datation	①	①	①	①	①	①	①	①	
n = nombre	n	p	n	p	n	p	n	p	
p = poids/g									
<i>Fagus sylvatica</i>	30	5,69	90	20,14	223	29,93	26	2,04	Hêtre
<i>Quercus</i> sp.					7	3,80	1	0,04	Chêne
<i>Betula</i> sp.							2	0,24	Bouleau
<i>Alnus</i>									Aulne
<i>Acer</i>									Erable
<i>Fraxinus</i>									Frêne
<i>Rhamnus carthatica</i>									Nerprun purgatif
<i>Corylus avellana</i>									Noisetier
indeterminata									charbons indéterminée
total	30	5,69	90	20,14	230	33,73	29	2,32	

Tabl. 17. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Nécropole *extra muros* à La Croix du Rebout. Fouilles de base archéologique 1994. Analyse anthracologique. ◆ = Rejet de foyer dans un fossé d'enclos; ■ = Incinération en coffrage de bois; □ = Incinération; ○ = Fosse poubelle; ▣ = Four; ◇ = Depot d'offrande. ① = 1^o moitié du 1^o s. av. J.C.; ② = milieu 1^o siècle av. J.C.; ③ = augustéen; ④ = post augustéen.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echantillon No.178	Echantillon No.178	Echantillon No.190	Echantillon No.190	Echantillon No.148	Echantillon No.148	Echantillon No.191	Echantillon No.191	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No. 992-16-	590	590	1265	1265	1256	1256	1268	1268	
Volume/l	x	x			≈15	≈15			
					◇	◇			
Enclos/four									
	fosse 20	fosse 20	fosse 99	fosse 99			fosse 100	fosse 100	
Datation					①	①			
n = nombre	n	p	n	p	n	p	n	p	
p = poids/g									
<i>Fagus sylvatica</i>	12	1,87	15	15,55	14	1,98	10	3,85	Hêtre
<i>Quercus</i> sp.			.	.	7	0,84	.	.	Chêne
<i>Betula</i> sp.			15	21,58	Bouleau
<i>Alnus</i>			Aulne
<i>Acer</i>			Erable
<i>Fraxinus</i>			Frêne
<i>Rhamnus carthatica</i>			Nerprun purgatif
<i>Corylus avellana</i>			Noisetier
indeterminata			charbons indéterminée
total	12	1,87	30	37,13	21	2,82	10	3,85	

Tabl. 18. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Nécropole *extra muros* à La Croix du Rebout. Fouilles de base archéologique 1994. Analyse anthracologique.

◆ = Rejet de foyer dans un fossé d'enclos; ■ = Incinération en coffrage de bois; □ = Incinération; ○ = Fosse poubelle; □ = Four; ◇ = Depot d'offrande.

⊙ = 1^o moitié du 1^o s. av. J.C.; ⊕ = milieu 1^o siècle av. J.C.; ⊗ = augustéen; ⊚ = post augustéen.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echan- tillon No.166	Echan- tillon No.166	Echan- tillon No.168	Echan- tillon No.168	Echan- tillon No.170	Echan- tillon No.170	Echan- tillon No.175	Echan- tillon No.175	Echan- tillon No.178	Echan- tillon No.178	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No. 992-16-	174	174	219	219	231	231	340	340	590	590	
Volume/l	x	x			x	x	x	x			
	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	
Enclos/four											
	R 7	R 7	R 9	R 9	R 10	R 10	R 15	R 15	R 20	R 20	
Datation											
n = nombre	n	p	n	p	n	p	n	p	n	p	
p = poids/g											
<i>Fagus sylvatica</i>	25	10,13	6	1,17	141	120,76	1	0,11	12	1,87	Hêtre
<i>Quercus</i> sp.							3	0,79			Chêne
<i>Betula</i> sp.											Bouleau
<i>Alnus</i>											Aulne
<i>Acer</i>											Erable
<i>Fraxinus</i>											Frêne
<i>Rhamnus carthatica</i>											Nerprun purgatif
<i>Corylus avellana</i>											Noisetier
indeterminata											charbons indéterminée
total	25	10,13	6	1,17	70	68,84	4	0,90	12	1,87	

Tabl. 19. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Nécropole *extra muros* à La Croix du Rebout. Fouilles de base archéologique 1994. Analyse anthracologique.

◆ = Rejet de foyer dans un fossé d'enclos; ■ = Incinération en coffrage de bois; □ = Incinération; ○ = Fosse poubelle; ▣ = Four; ◇ = Depot d'offrande.

⊙ = 1^o moitié du 1^o s. av. J.C.; ⊕ = milieu 1^o siècle av. J.C.; ⊗ = augustéen; ⊚ = post augustéen.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echan- tillon No.205	Echan- tillon No.205	Echan- tillon No.196	Echan- tillon No.196	Echan- tillon No.194	Echan- tillon No.194	Echan- tillon No.192	Echan- tillon No.192	Echan- tillon No.201	Echan- tillon No.201	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No. 994-16- Volume/1	2029	2029	1447/51	1447/51	1306	1306	1281	1281	1724	1724	
							≈15	≈15			
Enclos/four	16	16	48	48	50	50	51	51	54	54	
	fossé	fossé	fossé	fossé	fossé	fossé	fossé	fossé	fossé	fossé	
Datation											
n = nombre	n	p	n	p	n	p	n	p	n	p	
p = poids/g											
<i>Fagus sylvatica</i>	7	3,64	4	3,17	3	0,11	28	5,47	8	2,20	Hêtre
<i>Quercus</i> sp.	0		5	0,89	11	0,78	2	7			Chêne
<i>Betula</i> sp.											Bouleau
<i>Alnus</i>											Aulne
<i>Acer</i>											Erable
<i>Fraxinus</i>											Frêne
<i>Rhamnus carthatica</i>											Nerprun purgatif
<i>Corylus avellana</i>											Noisetier
indeterminata											charbons indeterminée
total	7	3,64	9	4,06	14	0,89	30	12,47	8	2,20	

Tabl. 20. Mont Beuvray (Nièvre/Sône-et-Loire). Nécropole *extra muros* à La Croix du Rebout. Fouilles de base archéologique 1994. Analyse anthracologique. ◆ = Rejet de foyer dans un fossé d'enclos; ■ = Incinération en coffrage de bois; □ = Incinération; ○ = Fosse poubelle; ◻ = Four; ◇ = Depot d'offrande. ① = 1^o moitié du 1^o s. av. J.C.; ② = milieu 1^o siècle av. J.C.; ③ = augustéen; ④ = post augustéen.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echantillon No.159	Echantillon No.159	Echantillon No.160	Echantillon No.160	Echantillon No.164	Echantillon No.164	Echantillon No.165	Echantillon No.165	Echantillon No.171	Echantillon No.171	Echantillon No.174	Echantillon No.174	Echantillon No.176	Echantillon No.176	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No. 992-16-	2	2	73/78	73/78	169	169	170	170	232	232	335	335	347	347	
Volume/l															
	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	
Enclos/four															
	T 1	T 1	T 3	T 3	T 4	T 4	T 5	T 5	T 7	T 7	T 9	T 9	T 10	T 10	
Datation															
n = nombre	n	p	n	p	n	p	n	p	n	p	n	p	n	p	
p = poids/g															
<i>Fagus sylvatica</i>	19	14,98	56	16,76	23	0,31	2	0,49	4	1,07			11	0,73	Hêtre
<i>Quercus</i> sp.			1	0,35							3	1,66			Chêne
<i>Betula</i> sp.															Bouleau
<i>Alnus</i>															Aulne
<i>Acer</i>															Erable
<i>Fraxinus</i>															Frêne
<i>Rhamnus carthatica</i>															Nerprun purgatif
<i>Corylus avellana</i>															Noisetier
indeterminata															charbons indéterminée
total	19	14,98	57	17,11	23	0,31	2	0,49	4	1,07	3	1,66	11	0,73	

Tabl. 21. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Nécropole *extra muros* à La Croix du Rebout. Fouilles de base archéologique 1994. Analyse anthracologique. ◆ = Rejet de foyer dans un fossé d'enclos; ■ = Incinération en coffrage de bois; □ = Incinération; ○ = Fosse pouvelle; ▣ = Four; ◇ = Depot d'offrande. ① = 1^o moitié du 1^o s. av. J.C.; ② = milieu 1^o siècle av. J.C.; ③ = augustéen; ④ = post augustéen.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echantillon No.180	Echantillon No.180	Echantillon No.153	Echantillon No.153	Echantillon No.153	Echantillon No.153	Echantillon No.147	Echantillon No.147	Echantillon No.199	Echantillon No.199	Echantillon No.206	Echantillon No.206	Echantillon No.167	Echantillon No.167	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No. 992/94-16-	989-996	989-996	1571	1571	1572	1572	1573	1573	1574/75	1574/75	2030	2030	213	213	
Volume/l	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	
Enclos/four			51	51	51	51	51	51	51	51					
	T 34	T 34	T 35	T 35	T 35	T 35	T 35	T 35	T 35	T 35	T 41	T 41	T 43	T 43	
Datation			②	②	②	②	②	②	②						
n = nombre p = poids/g	n	p	n	p	n	p	n	p	n	p	n	p	n	p	
<i>Fagus sylvatica</i>	46	6,82	17	1,33	3	0,74	28	2,46	24	4,17	19	2,97	4	0,31	Hêtre
<i>Quercus</i> sp.			1	0,05			7	0,33	4	0,40	1	0,06			Chêne
<i>Betula</i> sp.			2	0,15			6	0,54							Bouleau
<i>Alnus</i>					1	0,04	1	0,09							Aulne
<i>Acer</i>															Erable
<i>Fraxinus</i>	1	0,07													Frêne
<i>Rhamnus carthatica</i>															Nerprun purgatif
<i>Corylus avellana</i> indeterminata															Noisetier charbons indéterminée
total	47	6,89	20	1,53	4	0,78	42	3,42	28	4,57	20	3,03	4	0,31	

Tabl. 22. Mont Beuvray (Nièvre/Saône-et-Loire). Nécropole *extra muros* à La Croix du Rebout. Fouilles de base archéologique 1994. Analyse anthracologique. ◆ = Rejet de foyer dans un fossé d'enclos; ■ = Incinération en coffrage de bois; □ = Incinération; ○ = Fosse poubelle; ▣ = Four; ◇ = Depot d'offrande. ① = 1^o moitié du 1^o s. av. J.C.; ② = milieu 1^o siècle av. J.C.; ③ = augustéen; ④ = post augustéen.

Noms scientifiques (OBERDORFER 1990)	Echan- tillon No.169	Echan- tillon No.169	Echan- tillon No.172	Echan- tillon No.172	Echan- tillon No.152	Echan- tillon No.152	noms français (DE LANGHE et alii 1978)
UF-No. 992-16-	223	223	281	281	1716	1716	
Volume/l							
			□	□	□	□	
Enclos/four					1	1	
	Ustr	Ustr	Ustr	Ustr	Ustr	Ustr	
Datation					③	③	
n = nombre	n	p	n	p	n	p	
p = poids/g							
<i>Fagus sylvatica</i>	11	1,78	2	0,71	65	4,03	Hêtre
<i>Quercus</i> sp.							Chêne
<i>Betula</i> sp.							Bouleau
<i>Alnus</i>							Aulne
<i>Acer</i>							Erable
<i>Fraxinus</i>							Frêne
<i>Rhamnus cathartica</i>							Nerprun purgatif
<i>Corylus avellana</i>							Noisetier
indeterminata							charbons indéterminée
total	11	1,78	2	0,71	65	4,03	

METALLURGIE DU FER

VINCENT SERNEELS
Université de Lausanne (Suisse)

avec la collaboration de
FRANCOIS BOYER, Géologie
JEAN-LOUP FLOUEST, Coordination scientifique
ROLLAND NIAUX, Prospection,
MICHEL PERNOT, Métallurgie du bronze
FRANZ SCHUBERT, Prospection des remparts

I ASSISTANCE AUX CHERCHEURS

1. Diagnostic

Diagnostic des déchets de la métallurgie du fer découvert depuis la reprise des fouilles en 1984 : les objets suivants ont été sortis pour analyse élémentaire par observation des coupes :

Pâtère du Couvent, autorisation du responsable A. Haffner :

UF 993/9 Secteur A/2218 2 pièces

UF 993/9 Secteur A/2205 8 pièces

UF 993/9 Secteur A/1258-2 1 pièce

A noter dans les scories, présence de 4 fragments d'argile cuite avec traces pouvant correspondre à un passage de tuyère.

Porte du Rebout, autorisation de MM. A. Duval et M. Pernot

990/6/403 2 calottes

991/6/417 13 calottes

6 petits fragments argilo-sableux

10 petits fragments scories siliceuses à éléments de roche non fondus.

Les autres chercheurs qui ont découvert des ensembles importants de scories et autres déchets de métallurgie du fer peuvent donner les références des UF à la coordination scientifique ou à V. Serneels, qui pourra ainsi les étudier.

2. Choix

En cas de découverte de structures en place, avec l'accord du responsable de la fouille, V. Serneels propose de venir sur le site pour sensibiliser les fouilleurs aux vestiges propres au travail du fer et pour prévoir un choix sur place des prélèvements à effectuer.

3. Analyse

En cas de besoin d'analyse plus spécialisée, en rapport avec la problématique propre à la métallurgie (voir plus loin X). V. Serneels proposera un devis en rapport avec les questions posées par les archéologues, notamment sur les étapes du travail du fer (chaîne opératoire) (une analyse chimique complète coûte environ 400 FF par échantillon).

II. PROBLÉMATIQUES DE LA RECHERCHE

1. Dans le cadre strict du Beuvray

- ◆ Quantification des productions par enregistrement des poids de déchets (scories surtout) et des objets par atelier. A titre comparatif, tri des informations contenues dans les archives Bulliot/Déchelette pour cerner l'aspect quantitatif.
- ◆ Carte de répartition des grands objets en fer et des outils de travail du fer.

2. Dans le cadre du Beuvray et de son environnement

De même que M. Pernot, V. Serneels participe au programme d'étude des ateliers métallurgiques d'Autun. Sachant que l'on a à faire aux mêmes artisans sur le Beuvray et à Autun pendant vraisemblablement un quart de siècle, ce travail de comparaison est particulièrement fructueux aussi bien à propos des aménagements des ateliers que des outils de forge.

Il n'est pas possible de tout faire, on peut se limiter aux travaux suivants : étude des minerais et du charbon de bois nécessaires à la réduction et à la forge.

a) Indices métallogéniques

Où sont les minéralisations ? Il est pratique de distinguer un district minier local (5 à 10 km de rayon) et un grand district minier (100 km de rayon).

Il s'agit d'une étude polymétallique pour savoir si oui ou non on pouvait fournir les grandes quantités de fer utilisées sur le Beuvray.

Travail à réaliser par un géologue, et peut-être par un étudiant pour une maîtrise.

b) Indices miniers

Recherche des travaux de surface, des exploitations attestées dans les archives.

Travail du géologue, de l'historien mais le calage chronologique est toujours un objectif difficile à atteindre.

c) Indices métallurgiques

Recherche des scories, débouchant sur une liste des sites prospectés à partir des indices toponymiques miniers. C'est une opération à long terme.

La quantification est possible en s'aidant des techniques de prospection magnétique.

L'objectif idéal est d'identifier sur des sites archéologiques, qu'on s'efforcera de dater par la C 14 sur les charbons par exemple, les types de scories réduction/raffinage et les types de minerais. Pour cela, on peut prévoir des sondages limités à 1 ou 2 m² en dehors des fours si possible. Par exemple, à Champrobert, à l'ouest de la commune de Larochemillay, il y a 5 à 10 sites potentiels.

d) Etudes des charbons de bois

Pour les nombreuses activités métallurgiques de l'oppidum, il a fallu des quantités importantes de charbons de bois qui ont été fabriquées dans des charbonnières dont les caractéristiques reconnues dans les alpages de l'Ariège sont : diamètre de quelques mètres, léger replat dans une pente, parfois un mur en aval et au centre, 50 cm maximum de charbons de bois pulvérisés. Outre la recherche par les équipes de prospection de ces places à charbon, il faut attirer l'attention des chercheurs sur les informations que l'anthracologie et la dendrochronologie peuvent fournir même d'après de petits fragments : choix des essences de bois, choix des pièces de bois et reconstitution possible de la durée d'utilisation des installations métallurgiques.

e) Etudes des objets en fer

Avant d'aborder les approches typologiques et métallographiques, les participants à la réunion ont abordé les questions du **nettoyage** et du **stockage des objets en fer**. Il ressort de l'expérience des chercheurs présents que la principale étape du traitement consiste en un étuvage lent, à basse température.

Ensuite, il a été fait une distinction pragmatique entre petits objets et gros objets. Pour les petits objets, le sablage, dont personne n'a pu dire en quoi il était un facteur de reprise de corrosion de l'objet, doit servir à faire des "sondages" pour des prises de mesure. Par exemple, pour un objet linéaire, si la section est carrée, il s'agit vraisemblablement d'un clou. Il suffit donc dans la plupart des cas de prendre des mesures simples comme l'a montré la maîtrise de Hernandez. Si la section est différente, il faut demander l'avis du responsable de l'équipe de fouille, pour ne pas compromettre l'interprétation. Pour les gros objets, comme la radiographie systématique est impossible, comme le sablage systématique nécessiterait la mise en oeuvre de quantités importantes de poudre, il faut d'abord privilégier l'approche typologique qui est du domaine du responsable de l'équipe et des chercheurs spécialisés, puis utiliser les différentes techniques d'enlèvement des oxydes sous la responsabilité d'une personne sensibilisée à la présence de traces de bois, de tissus, de placage de métaux différents, l'importance des extrémités utiles des outils, etc.

Quant à l'étude métallographique, il est préférable de prendre des séries d'objets, comme les lames de couteaux et les outils de percussion posés, c'est à dire les burins. Il s'agit d'une étude à long terme. Pour le choix du laboratoire, il faut attendre la fin de la restructuration en cours du laboratoire du Musée du Fer à Nancy. D'autres solutions sont envisageables, les responsables éventuels d'un programme métallographique sur le fer devront faire le tour des possibilités en profitant des compétences acquises, par exemple pour le laboratoire tchèque de Pleiner.

f) Stockage des objets en fer

Il faut un endroit privilégié (40 % d'humidité) pour conserver les objets en fer. Ce type d'atmosphère est rarement obtenu, comme l'attestent les expériences des chercheurs qui travaillent sur les objets de l'Age du Fer à travers l'Europe, et qui sont souvent consternés par l'état de dégradation de ces mobiliers caractéristiques des civilisations de Hallstatt et La Tène. Pour des raisons d'efficacité de la conservation de ce patrimoine, paradoxalement fragile, les chercheurs sont favorables à la solution qui consisterait à séparer ces matériaux plus difficiles à conserver du reste du mobilier recueilli. Cette question importante sera soumise au Conseil Scientifique et au Comité des Chercheurs. Il faudra également trouver une procédure pour traiter les objets de fer sortis pour étude ou pour exposition avant de les stocker à nouveau; un nouvel étuvage semble nécessaire.

III. QUELQUES INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES RASSEMBLÉES PAR FLORENCE BLIGNY

Le fer dans le Morvan

1. *Etude des filons de minerais de fer et de leurs encaissants dans le secteur de la Ruchette (Morvan) par G. Gand*

Il s'agit du secteur de Champrobert qui a été exploité par les Eduens pour ravitailler Bibracte.

Peut-être une galerie encore accessible minéraux : quartz, pyrite, hématite, limonites, goethite, martite, malachite.

Voir bibliographie p. 1 (Gand A. 1988). Relevés des ferrières dans la région de Champrobert ... doc. inédite, destiné à la base archéologique de Glux-en-Glenne + thèse de R. Trinquart.

2. *Les gîtes minéraux du Morvan et de ses bordures par C. Gourault*

Bull. n°103 (2^e partie) de la S.H.N.A., p. 61 à 63 : Les gisements pyriteux.

Dans l'introduction est mentionné un gisement de pyrite au pied du Haut-Folin, c'est certainement celui qui est connu pour le mispickel et où l'on signale un peu de pyrite cubique et de la chalcopyrite.

- ◆ les amas pyriteux d'Arleuf : minéraux : hématite, limonite, pyrite, blende
- ◆ le champ filonien de Grandry : or, argent, cuivre, quartz, pyrite fréquente, galène, chalcopyrite, sidérite, etc.

Voir déblais sur place, galerie ?

Dans la rubrique divers est signalé :

- ◆ Bois l'Abesse (Gorges de la Canche)
- ◆ Châtelet et les Pasquelins (près d'Arleuf)
- ◆ Les Rompas (à côté de Champrobert)
- ◆ Les Airelles et les Perrots (je pense qu'il s'agit du secteur des Grands Vernes en ce qui concerne les Airelles tandis que les Perrots seraient situés de l'autre côté de la route).

3. *Quelques gisements du Morvan par M. Maigret*

Extrait de la revue "Minéraux et fossiles n°3", "VI - Les Grands Vernes"

Anciens travaux de recherche pour minerai de fer, 2 galeries (20 m), quelques tranchées.

Minéraux : quartz recouvert d'hématite.

A prospecter.

4. Etude sur l'affleurement et les premières recherches minières du gîte métallifère à sulfures complexes de Dun sur Grandy (58) par le Vte Gautron du Coudray

Bull.S.H.N.A. n°12, 1899

Le site se trouve à environ 25 km du Mont Beuvray. On y trouve en quantité : quartz, pyrite, marcassite, chalcopryrite, oxydes de fer.

Le cuivre est important ainsi que l'argent et l'or.

Le gîte fut exploité pour l'or par du Coudray. Le texte donne des explications sur les filons (orientation...), les minéraux rencontrés et comporte une analyse chimique des minerais.

5. Recherche de mines métalliques et métaux précieux, Au, Ag, dans le Morvan par H. Marlot

SHNA - Bull n° 27 - 1914, p. 80-81 Les Brenets et les Maçons (Arleuf) : recherches minières remontant à l'époque de Bibracte, p. 81 Chemardin (La Grande Verrière) : mispickel et pyrite. 1 galerie de recherche (10 m) - Chemardin est situé près du Crot Morin, p. 82 Semelay (Saint Honoré les Bains) : filons de pyrite. C'est à environ 15 km à vol d'oiseau du Mont Beuvray.

6. Carte géologique 1/50 000 Autun

Voir à partir de la p. 76 Annexe 3 : Gîtes et indices minéraux (du livre et explicatif).

Voir également biblio. p. 62 à 69 (4 ouvrages).

7. Etude de quelques filons de fluorine de la partie sud-ouest du Morvan

Thèse de Christian PY Le Roux - 1975.

Voir tableau p. 46. : 20 gîtes : Las et les Libosses.

8. Remarques

Dans plusieurs bibliographies est cité un ouvrage essentiel :

TRINQUARD R. (1962) - Etude pétrographique et métallogénique de quelques chapeaux de fer du Morvan. Thèse 3ème cycle - Clermont-Ferrand.

Liste de minéraux de fer :

- Pyrite FeS_2
- Marcassite FeS_2
- Limonite $\text{Fe}_2\text{O}_3 \cdot n\text{H}_2\text{O}$
- Hématite Fe_2O_3
- Magnétite $\text{Fe}_2\text{O}_3 \cdot \text{FeO}$
- Chalcopryrite CuFeS_2
- Phyrhotite Fe^{1-x}S , x compris entre 0 et 0,20
- Martite Fe_2O_3 (pseudomorphose de magnétite en hématite).
- Oligiste = Hématite
- Goethite H.FeO_2
- Sidérite (ou sidérose) FeCO_3 .

9. Un type de minéralisation lié au volcanisme viséen - Le Champ filonien de Champrobert (58) par C. Gourault

Minéraux et fossiles n° 162.p. 7 à 12

Description des différents filons du secteur.

BIBRACTE

**CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN
DU MONT BEUVRAY**



**DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE
RAPPORT TRIENNAL 1993-1995**

VOLUME 4

F - 58370 Glux-en-Glenne - Tél. : (33) 86.78.69.00 - Fax : (33) 86.78.65.70
Société anonyme d'économie mixte nationale (SAEM) au capital social de 495.000 F
RCS Nevers B 380 686 329

**PROSPECTIONS SUR LE MONT BEUVRAY
ET DANS LE PAYS EDUEN**

ROLAND NIAUX
Histoire et nature de l'Autunois

I. INTRODUCTION

Bilan de la prospection au 30 septembre 1995.

Au 30 septembre 1995, le fichier « prospection » comporte 6.006 fiches concernant des sites historiques ou archéologiques, certains ou possibles, vérifiés ou à vérifier, positionnés de façon précise ou approchée, répartis sur 347 communes, à raison de :

1.591 fiches pour 129 communes de Côtes d'Or,

1.110 fiches pour 55 communes de Nièvre,

3.305 fiches pour 163 communes de Saône-et-Loire.

Géographiquement, ces sites se répartissent sur tout ou partie des cantons ci-après :

en Côte d'Or :

Arnay-le-Duc, Beaune, Bligny-sur-Ouche, Liernais, Nolay, Pouilly-en-Auxois, Saulieu,

en Nièvre :

Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Fours, Luzy, Montsauche, Moulins-Engilbert,

en Saône-et-Loire :

Autun, Bourbon-Lancy, Buxy, Chagny, Couches, Le Creusot, Epinac, Givry, Gueugnon, Issy-l'Evêque, Lucenay-l'Evêque, Mesvres, Montceau-les-Mines, Montchanin, Mont-Saint-Vincent, Saint-Léger-sous-Beuvray, Toulon-sur-Arroux,

dans un rayon d'environ 40 kilomètres autour d'Autun ou de Bibracte.

Sur ces 6.006 sites, réels ou potentiels, 2.462 ont déjà fait l'objet d'une communication au Service Régional de l'Archéologie et au fichier du Centre Archéologique Européen de Glux-en-Glenne (y compris la communication de 1995).

La prospection a été poursuivie en 1995 selon les mêmes critères que les années précédentes, tant en ce qui concerne les méthodes que l'aire géographique prospectée : Bibracte et son environnement, incluant les bordures nivernaises et côte d'orientale du Morvan autunois et atteignant en Saône-et-Loire le Bourbonnais et les confins Chalonnais.

Il a été procédé en 1995 à la communication d'un grand nombre de sites, laissés au cours des années précédentes en attente de précisions, positionnement exact, références cadastrales ou bibliographiques.

C'est ainsi qu'ayant signalé 185 sites en 1993, 260 en 1994, nous avons communiqué en 1995 382 fiches concernant 431 nouveaux sites que l'on peut ventiler comme suit :

<i>Période</i>	<i>Côte d'Or</i>	<i>Nièvre</i>	<i>Saône & Loire</i>	<i>Total</i>
Époques				
Pré et Protohistoriques	9	2	31	42
Gallo-romaine	79	18	116	213
Médiévale	32	14	99	145
Moderne	1	2	6	9
Contemporaine ou indéterminée	6	5	11	22
Total	127	41	263	431

Ces sites se répartissent sur 122 communes différentes : 34 en Côte d'Or, 19 dans la Nièvre, 69 en Saône-et-Loire, ce qui représente un peu plus du tiers de toute l'emprise communale visée par la prospection.

II. PROSPECTION 1995 ET RAPPEL DES RÉSULTATS OBTENUS DEPUIS 1993

1. *Bibracte et son environnement immédiat*

a) *Les trois sommets du Mont Beuvray*

Un secteur particulièrement important est celui du Porrey, le plus élevé des trois sommets du massif du Beuvray, dominant au nord la vallée de la Come Chaudron, au sud-est la vallée de la Fontaine Saint-Martin. L'ensemble de cette hauteur, en forme de promontoire partant de la Terrasse en direction du nord-est, à des pentes entrecoupées de terrasses, de creux et de monticules faisant penser à des anciennes carrières, notamment vers le nord et nord-ouest. Sur le faite, des déchets de bronze et un potin peuvent laisser supposer une occupation ; traces d'occupation également en terrasse, avec une monnaie gauloise, en argent, DOCI, à tête de cheval. Le Porrey se sépare par une déclivité plus légère, du Theureau de la Roche au nord-ouest et de la Terrasse au sud-ouest.

Un examen attentif des lieux, par temps favorable (saupoudrage neigeux) a permis de repérer tout autour du Porrey les traces d'une enceinte pouvant mesurer un peu plus de 160 m de long sur à peine 80 m de large (longueur selon un axe nord-est/sud-ouest). S'agit-il d'un réduit fortifié primitif ?

Le mobilier découvert en surface n'est pas sensiblement différent de celui découvert par ailleurs. Signalons spécialement une petite cache monétaire découverte sur la courbe sud de ce rempart. Elle comprenait 9 monnaies gauloises, imitations de deniers romains (type aux Dioscures) et un denier de la République Romaine.

Teureau de la Wivre (sommets nord de l'oppidum) : une prospection systématique a été effectuée sur le Teureau, hors des zones déjà sondées au XIX^{ème} siècle. Apparaissent

des zones d'occupation importante à l'ouest, au sud et à l'est du sommet ainsi que sur un talus faisant bordure au nord-est le long de la courbe des 735 m. Par contre, le sommet du Teureau (au-dessus de 740 m), la Pierre de la Wivre et sa terrasse, la pointe nord-ouest de l'oppidum n'ont livré aucun vestige, soit qu'il n'y ait eu aucune occupation soit que les traces en soient enfouies plus profondément. Dans la zone apparaissant occupée, 20 monnaies ont été trouvées (bronze, argent, scories, masselottes, fragments de fibules, morceaux de bronze et fer démontrant l'existence d'une industrie métallurgique proche.

Autour du Theurot de la Roche et de la Roche Salvée (sommet ouest de l'oppidum) le long de pentes assez raides et de zones de boisement dense, en direction des remparts Bulliot, de la source de l'Ecluse et de la Fontaine Saint-Pierre : terrasses occupées, avec débris métalliques, clous, monnaies, plus particulièrement au sud du Theurot et aux abords du vallon de l'Ecluse. Autour de la Roche Salvée : nombreux tessons et traces d'habitats au nord, à l'est et au sud. Au nord-est du promontoire, vers la courbe des 765 m, une terrasse recèle une quantité impressionnante de scories, mâchefer, laitier (?) qui affleurent à la surface du sol, sur une zone d'environ 20 m de long et 10 m de large, (nature de l'activité métallurgique à préciser).

Parmi ces vestiges, on trouve également des fragments de céramique et de parois de four et des monnaies gallo-romaines. D'autres débris de même nature se retrouvent un peu plus au nord, au-dessus des remparts, en direction de la Fontaine de l'Écluse, sur différentes terrasses aménagées, à l'ouest de la vallée. Toute la zone comprise entre le chemin de l'Écluse et le Teureau de la Roche pourrait ainsi se révéler particulièrement intéressante.

b) Les remparts

Le rempart Bulliot, qui arrive du sud-est par une large courbe entourant les hauteurs du Porrey, fait un angle et descend en droite ligne, par une pente rapide, vers le ruisseau de la Come Chaudron. Au niveau de cet angle, à proximité de la Fontaine Grenouillat, le rempart est écrasé par un croisement de chemins : l'un descend vers l'est en direction de la Vente Girard. Il est dit, sur un plan de 1627 "chemin de Saint Léger". Vers l'ouest, il se divise en deux branches, l'une vers l'ancien couvent des Cordeliers, l'autre vers la D274 en direction de la Roche Salvée. Ce dernier chemin forme bientôt la partie supérieure d'un fort talus qui semble bien être un rempart et qui partagerait l'enceinte actuelle en deux parties, d'est en ouest. C'était déjà une vision de X. Garenne qui parle de cette muraille et l'indique sur son plan¹. Vers l'est, il se rattache au rempart Bulliot, non pas à la Fontaine Grenouillat, mais à 150 m plus au sud-est, par une large courbe qui remonte à travers d'anciennes carrières sur les hauteurs du Porrey. On peut présumer l'existence d'une porte dans le rempart Bulliot au niveau de la Fontaine Grenouillat. Devant cette porte, à l'intérieur, le long du chemin du Couvent, on a une large terrasse sur laquelle nous avons trouvé, entre autres, un fragment de fibule en bronze et un demi-as des colonies rhodaniennes.

La Fontaine Grenouillat, à l'est de l'Oppidum, est aussi un point de convergence de plusieurs vestiges de terrassements avec le Rempart Bulliot. De ce rempart se dirige vers l'est un chemin taluté qui s'infléchit en une large courbe vers le sud puis le sud-ouest pour rejoindre le Rempart Schubert entre les courbes 700 et 710 (carte au 1/5000^{ème}).

¹ Garenne 1867, Bibracte, planche 2, p. 32 et p. 145

Entre les Grandes Portes et le ruisseau de la Fontaine Saint-Pierre (lieu-dit Le Petit Bois, parcelle 842) le long des remparts, on rencontre plusieurs terrasses présentant des vestiges d'occupation. Une levée de terrain encore bien visible se détache du Rempart Bulliot, juste au sud du ruisseau de Saint-Pierre et suit ce rempart à peu près en parallèle et un peu à l'est de celui-ci. Cette levée rejoint à nouveau le rempart entre les courbes 745 et 750 du plan au 1/5000^{ème} exactement à l'endroit où s'en détache, extérieurement, le fragment de rempart formant saillant à l'ouest des Grandes Portes. Faut-il voir dans cette levée interne un état de fortification contemporaine des remparts extérieurs ?

Une extension est visible de part et d'autre des Grandes Portes. Elle forme une avancée d'environ 250 m de développement de la pointe sud-ouest sur environ 40 m de profondeur. Ce rempart est antérieur au dernier état du rempart Bulliot qui l'écrase aux points de jonction. Il s'en écarte à nouveau vers l'est sous la Roche aux Lézards jusqu'à la D274, laquelle est assise sur son sommet sur une cinquantaine de mètres. Il s'en éloigne ensuite vers le nord-est et suit à peu près une courbe de niveau jusqu'à la Fontaine Saint Martin. Dans toute cette partie, il est très abîmé par l'érosion, étant sur une pente assez forte. Le passage autour de la Fontaine Saint Martin est assez complexe. Il peut y avoir eu une porte ou un passage dans l'enceinte, toujours emprunté par le GR. Après la Fontaine, il rejoint le rempart Bulliot 50m avant le "chemin rural dit de la Vente Girard" qui est l'ancien chemin du Poirier au Chien sur le plan d'Aboville. C'est ce même chemin qui forme le sommet du rempart Schubert autour du Bois de la Come Chaudron.

Dans le grand S formé par la D274 à hauteur de la courbe des 650 m, le rempart Schubert est difficile à situer avec précision. Le tracé de la route l'a bouleversé et on distingue trois talus concentriques, eux-mêmes perturbés par l'ancien chemin venant du col du Rebout et ses raccordements avec la voirie actuelle. La prospection de ce secteur n'a donné que quelques tessons et menus fragments de métal sans signification, sauf une balle de fronde en plomb.

c) Les portes

Le Rinjard : un chemin descend de la porte du Rebout en direction du nord-ouest à travers les parcelles dites "le Rinjard". Il va rejoindre le chemin de l'Ecluse au nord de l'Echenault. Ce chemin coupe le rempart Schubert (vers la courbe des 645 ou 650 m). A cet endroit, les changements de direction et de pente, les mouvements de terrains et l'écrasement du rempart laisse supposer l'existence d'une porte. Une petite terrasse peut être le site habité évoqué par Bulliot dans MSE I p.174-175. Au passage du chemin à travers le rempart, nous trouvons 4 broches de fixation des poutres, type *murus gallicus*.

Entre la Chapelle Saint Martin et les remparts Bulliot : la zone, très passagère, est difficile à prospector. Résultats : un sesterce Empire (1er siècle ?), 1/2 bronze colonial.

Entre les Grandes Portes et la Roche aux Lézards : on a une vaste terrasse sur laquelle existent d'importantes traces d'occupation, entre autres 6 monnaies : 1 sesterce République romaine, 2 monnaies gauloises en argent, 3 potins (Eduen, Séquane, Segusiave).

d) La nécropole

Au col du Rebout le long de l'ancienne voie d'accès montant en direction de la porte du Rebout, prolongement de la nécropole ou zone de passage intense, avec découverte de nombreuses monnaies à fleur de sol et une meule.

Col du Rebout, zone située au sud de la 274 et à l'ouest de la D3, contiguë au chantier du nouveau musée et à l'ouest de la nécropole actuellement fouillée : cette zone comporte une succession de petites terrasses, partiellement effacées par l'érosion. Sur ce terrain, et spécialement dans sa partie est, la plus proche de la nécropole, nous trouvons 21 monnaies, souvent par groupes de 2 ou 3 très proches l'une de l'autre, à quelques centimètres de profondeur, toutes en bronze, coloniales et époque Augustéenne, sauf deux du III^{ème} siècle de notre ère. Egaleme nt un anneau de bronze et des scories. Aucune céramique. Si ce n'est une extension de la nécropole voisine, c'est certainement une zone de passage ou d'occupation au début de notre ère.

A l'est de la nécropole du Col du Rebout, nous avons exploré le chemin de crête dirigé vers le Mont Glandure et ses abords (lieu-dit *Les Deux Vies*). La présence, le long du chemin, de plusieurs terrasses ayant livré d'assez nombreuses monnaies, céramique, fibules et ferrailles diverses, permet d'affirmer l'existence d'une occupation et probablement d'habitats contemporains à l'occupation de Bibracte et ceci jusque vers le sommet coté 645, sans que l'on puisse se prononcer avec certitude sur un éventuel prolongement de la nécropole dans cette direction. Avant d'arriver au Mont Glandure (où des tessons d'amphores ont été découverts), notre chemin coupe la voie gallo-romaine d'Autun à St-Honoré, à environ 1 km de la Porte du Rebout. Il constitue donc une voie d'accès normal à cette route.

e) Les fontaines/les sources

Le talweg de la Come Chaudron : entre la D274 et le ruisseau de la Come Chaudron, la descente est très rapide et le rempart Schubert est de ce fait très érodé. Cependant, proche de la D274, une petite terrasse sur le dessus du rempart semble avoir été occupée (petits morceaux de bronze et fers, un fragment de fibule). Au passage du ruisseau, le rempart a été détruit par ce qui pourrait être une ancienne exploitation de carrières. A son emplacement, nous avons trouvé une nouvelle fiche de murus, un as d'Auguste et quelques menus objets métalliques. Dans le lit du ruisseau on trouve quantité de tessons céramiques provenant vraisemblablement de la Pâtur e du Couvent. La plupart des pierres sont fortement minéralisées.

Dans la Come Chaudron, sur la rive droite, près de la mise au jour de l'aqueduc, présence de terrasses occupées (débris métal, une monnaie).

Toujours dans la Come Chaudron, la pente est coupée de nombreuses petites terrasses d'occupation, habitats ou ateliers, avec nombreux déchets métalliques et une fibule.

La Fontaine Grenouillat, qui comporte par ailleurs une vaste terrasse très riche en mobilier gallo-romain, semble bien être un lieu important pour la compréhension topographique de l'Oppidum (voir *b) Les remparts*).

Le Saugy, à l'est de l'oppidum, le long du chemin montant depuis la D3 par la Vente Girard jusqu'au ruisseau de la Bise : 250 m avant d'arriver au ruisseau, on trouve sur le

côté sud du chemin un replat avec plusieurs pierriers (des pierres présentent des traces de taille). Des fragments d'amphore avaient été vus il y a quelques années en ce lieu. Nous trouvons maintenant un Potin et un fragment de fibule (?) en bronze.

Fontaine Saint Martin : comme elle a été récemment et partiellement dégagée, nous trouvons, dans les déblais, un bronze gaulois, une masselotte et quelques tessons de céramique grise informe. Nous explorons également le replat qui s'étend au sud de la fontaine et qui se révèle tout à fait stérile en vestiges de surface.

Vers la Fontaine de l'Ecluse, autour des travaux relatifs à l'installation du réservoir d'eau et tout près des remparts, nombreuses terrasses sur chaque versant, nombreux tessons d'amphores, épaisses traces de charbon dans les coupes du chemin, débris de plomb, monnaies.

Autour de la source du ruisseau de l'Ecluse et à la jonction des deux remparts Bulliot et Schubert, on rencontre une zone d'occupation dense : terre très noire, bouleversée, remplies de scories et de morceaux de métal fondu, des clous, deux monnaies gauloises en argent, quantité de tessons d'amphore et de céramique grossière caractéristique de la Tène finale. Deux terrasses garnies de pierres sont susceptibles d'avoir porté l'ancien moulin (dont on ignore l'emplacement). Une partie des terres couvrant le site pourrait venir des terrasses bordant le rempart Bulliot, également très riches en scories. La rive gauche du ruisseau, au niveau de la source, est également très riche de vestiges métalliques.

Au nord de l'oppidum, chemin allant du D274 (au niveau du rempart Schubert) jusqu'au D18, lieu-dit le Fourneau : la prospection de ce chemin, des abords de la Fontaine du Puisard et du pré du Fourneau n'a donné aucun résultat.

Le "Chemin de Malvaux" et son rapport avec le ruisseau de Malvaux

Selon la carte IGN au 1/25000° 2825 ouest "Saint-Léger-sous-Beuvray", ce chemin se déroule de 727,775 - 212,97 au sud à 728,20 - 213,70 au nord, sur une distance mesurée au pas de 887,50 mètres. Situé entièrement sur la commune de Larochemillay, il s'embranché au sud sur le chemin de Montodué à Montvernot. Ce tronçon Montodué-Montvernot paraît s'inscrire dans une suite de chemins qui joignent la Croix de Meux au Foudon (la Croix de Meux, Pierrefitte, les Praies, Montodué, Montvernot, le Charbonnet, le Foudon). La Croix de Meux est sur la voie sud de Bibracte à la Loire ; le Foudon est sur la voie ouest de Bibracte à Saint-Honoré.

Le chemin de Malvaux se termine vers le nord au ruisseau de Malvaux, qu'il traverse, pour se rattacher à un chemin latéral à ce ruisseau, sur sa rive droite. Ce chemin latéral s'embranché à l'ouest au chemin issu des "Grandes Portes" de Bibracte, tendant à la vallée de la Roche. A l'est, il remonte le ruisseau jusqu'à la cote 570, le traverse et repart vers le sud-ouest jusqu'au carrefour de "Pas de l'Ane", carrefour où aboutissent de multiples chemins vers la Place-aux-Laides, Montmoret, le Moy, Pierrefitte, Montodué.

Le chemin de Malvaux s'inscrit donc dans un réseau de chemins (pas forcément tous anciens) des versants sud et sud-ouest de Bibracte.

Les modifications apportées à ces chemins - du moins à la plupart d'entre eux - au cours du XXe siècle, par suite de travaux forestiers - rectifications de tracés, abandon de

certaines portions, passages de gros engins, terrassements, nouvelles plantations - ne permettent plus de les identifier par leur seul aspect.

Toutefois, le chemin de Malvaux a échappé à ces avatars. Ce n'est pas un chemin d'accès à l'oppidum de Bibracte. Le raccordement qu'il réalise entre le chemin de Montodué à Montvernot et le chemin latéral au ruisseau de Malvaux ne présente plus, depuis longtemps, aucun intérêt. Personne ne l'utilisant, il était encore, il y a peu d'année, impraticable sur la plus grande partie de son parcours. Il a ainsi échappé à la destruction.

Il est inclus dans les parcelles cadastrales n° 130, 131, 132, 134 et 135 de la section A2 dites "Le Grand Bois de Malvaux".

Description détaillée du chemin de Malvaux

Du ruisseau de Malvaux (extrémité NE de l'ensemble) au talweg creusé par un ruisseau affluent, environ au 2/5ème, du parcours total, nous avons un premier tronçon (figure 1) se déroulant du point A au point E sur une distance de 342,25 m.

Dans ce tronçon, la partie centrale, entre les points B et D, distants de 196 mètres, apparaît pratiquement horizontale. Elle comprend une section BC - 62 mètres - entièrement taillée dans le roc. Cette taille a de 2,20 m à 2,40 m de largeur.

La photo ci-dessous (1) montre cette section du point C vers le point B. La passe la plus spectaculaire est au point B.

De B vers A, le chemin, toujours entaillé dans la roche sur les premiers mètres, descend vers le ruisseau au niveau duquel il devient indistinct. La traversée peut s'effectuer un peu avant le point A.

Tandis que le chemin descend vers le ruisseau, une banquette de 0,80 m à 1 m de large s'en détache et apparaît au flanc de l'escarpement rocheux (photo 2). Elle se maintient approximativement à l'horizontale et se dirige également vers le ruisseau en direction du point A, un peu en amont de la traversée du chemin (la photo 3 donne une vue plus étendue).

Cette banquette n'existe que lorsque la poursuite de son tracé, à niveau constant, exige le passage au flanc d'un rocher. Entre deux rochers elle est absente (photo 4). Cette particularité indique un rôle probable de support et dément celui d'un chemin parallèle au chemin actuel.

De B à A, la distance est de 113,25 m. Afin de vérifier l'impression visuelle d'horizontalité de la partie entaillée dans le roc, chemin puis banquette, un nivellement a été opéré du point A au point C, soit sur 175,25 m et sur 16 points (figure 2).

Il faut en retenir que le point 16 (C) est à un niveau inférieur de 0,29 m au point 0 (A), ce qui donne une pente globale de 0,00165 m pour 1 m. Entre ces deux points, on a des anomalies de 0,15 m en plus et 0,08 m en moins pouvant être expliquées par les irrégularités de surface d'une roche attaquée par l'érosion. Elles sont tout à fait imperceptibles à l'oeil.

Revenons au milieu de notre premier tronçon, au point C d'où nous étions partis en direction du ruisseau de Malvaux, à travers la roche taillée. En direction opposée, de C à

D (134 mètres), le chemin est bordé par endroits, sur le côté est opposé au ruisseau et à proche distance (4 m du point D) d'un petit épaulement rocheux au pied duquel un léger grattage de l'humus laisse apparaître l'angle droit de la banquette. Cette banquette correspond à peu près, sur la carte (figure 1) à la courbe de niveau des 440 mètres entre C et D.

Comme de D à E (33 mètres) le chemin opère une forte descente pour franchir le thalweg du ruisseau affluent du ruisseau de Malvaux, la roche support de banquette s'écarte alors du chemin pour effectuer la traversée de l'obstacle un peu en amont (toujours la courbe des 440). Malheureusement, au point supposé de la traversée, aucun vestige n'apparaît.

Du point E au point K, embranchement sur le chemin Montodué-Montvernnot (extrémité SO de l'ensemble), la seconde partie de notre chemin représente un tracé de 545,50 m (figure 3).

De E à F, 122 mètres, il remonte d'abord rapidement le petit ravin du ruisseau et ensuite plus doucement, pour atteindre, au point F, une masse rocheuse qui barre le passage. Elle est traversée, comme précédemment, par une large entaille de 2,20 m de large, creusée en courbe. En effet, la masse rocheuse faisant saillie au flanc de la pente, le chemin doit infléchir quelque peu sa direction vers le sud pour conserver son niveau proche de la courbe des 440 mètres. On remarque, dans cette percée, une banquette taillée à angle droit au pied de la roche et tendant, en direction du NE, à se détacher du chemin. Si cette tendance se confirmait (la végétation de jeunes conifères rend impossible la prospection) on irait probablement franchir le ruisseau en amont du point E et rejoindre la banquette supposée entre D et E (toujours la courbe des 440).

De F à G, 110 mètres, le chemin semble descendre très légèrement. Le sol est dur. Le substrat rocheux est proche. Par contre, de G à H, on traverse, sur 45 m, un sol spongieux et inondé même par temps de sécheresse. Une source doit sortir sur la bordure est du chemin et s'étaler largement sur la partie plate. Le passage est assuré par endroits au moyen de calages en bois. Je serais donc tenté de penser que le chemin initial, peut-être recouvert par des éboulements, devait dérouler son tracé à peu près parallèlement mais un peu plus à l'est du tracé actuel et sur un sous-sol plus solide.

De H à I, 49,50 m, le chemin remonte légèrement pour quitter la mouille et atteindre, de I à J, sur 81 m, un sol dur et son niveau normal qui est encore, suivant la carte, celui de la courbe des 440 m.

Les derniers 138 m du parcours, de J à K, descendent doucement vers le chemin de Montodué à Montvernnot. Au point J, la roche apparaît au niveau du sol. Il semble bien que l'on ait là encore un passage taillé. C'est pourquoi la descente qui suit cette percée n'est peut-être pas conforme au tracé primitif. La courbe des 440 m s'écarte d'ailleurs légèrement du chemin. On la suit sur le plan jusqu'aux maisons détruites au lieu-dit "Sur les Bois".

On résumera les péripéties de la totalité du tracé par un profil en long à ordonnées accentuées (figure 4). On constatera que l'altitude constamment recherchée, appréciable dans les passages en force des milieux rocheux, avoisine 440 mètres. Si la pente très faible initialement constatée entre A et C était observée sur toute la longueur, le point

terminal serait d'un niveau inférieur de 1,46 m à celui du point initial, ce qui n'est pas visuellement appréciable ni vérifiable sur les documents cartographiques utilisés.

On doit cependant préférer cette hypothèse d'une pente très faible à celle de l'horizontalité absolue dont on ne voit pas quelle serait la justification.

Hypothèse sur la raison d'être du chemin de Malvaux

Sa caractéristique essentielle est la réalisation d'un parcours en terrain généralement rocheux, partant au niveau d'un ruisseau dans une vallée profonde et se maintenant à flanc de vallée suivant une pente très faible vers l'aval. Cette caractéristique est affirmée par des passages en force à travers les masses rocheuses lorsque celles-ci font obstacle au maintien d'un niveau constant.

A l'inverse, lorsque la défaillance du relief contraint à une légère descente, celle-ci est compensée par la taille d'une étroite banquette à flanc de rocher maintenant la constance du niveau au plus près du chemin.

L'ensemble du tracé a été choisi avec suffisamment d'intelligence pour que ces deux catégories d'obstacles soient réduites au minimum.

On peut donc penser que le chemin accompagne le parcours d'une voie d'eau, détournée du cours du ruisseau de Malvaux, un peu en amont du niveau 440.

Les travaux éventuels de dérivation au niveau du captage sont invisibles, ce qui n'est pas surprenant si ces travaux sont anciens, étant donné la violence des crues dans cette vallée profonde et très pentue au nom évocateur (Malvaux = mauvaise vallée). Tout au plus devine-t-on un léger replat et un léger coude du ruisseau au point supposé de la dérivation.

L'eau ainsi captée devait circuler dans une canalisation en bois en bordure est du chemin, supportée éventuellement par les banquettes taillées à flanc de roche. Les irrégularités minimales de niveau pouvaient être compensées par des calages. La très faible pente du parcours assure la régularité du débit et une chute plus puissante au point choisi.

On est donc conduit à penser à la mise en oeuvre d'un moulin à eau. Sa situation n'est pas encore déterminée. Elle devrait se trouver assez proche du chemin de Montodué à Montvernot.

Deux zones devraient retenir l'attention :

- Les Chaux : ce sont actuellement des prés, très en pente, à l'ouest du chemin de Montodué à Montvernot, dans le prolongement du chemin de Malvaux. Le toponyme laisse supposer la présence d'anciens habitats.
- Sur les Bois : nom actuel du hameau de Montodué. Il existe de nombreuses constructions ruinées (ruines du début du XXe siècle) en bordure du chemin. La courbe des 440 m les borde, venant sans détour du chemin de Malvaux.

Datation

Aucun mobilier archéologique n'a jusqu'à présent été découvert dans l'environnement du chemin. Les travaux nécessités par son tracé, bien que certainement très anciens, ne permettent pas une datation autre qu'antérieure au XIXe siècle.

Bibliographie

Garenne X. = Bibracte p. 79 et p. 135

Bulliot J.-G. = Les Foires du Beuvray CSF 42e session Autun 1876 t. II, p. 148, Les voies du Beuvray MSE XXVII - 1899, p. 17 et s.

Bulliot J.-G. = Copie - pièce n° 5 - d'un manuscrit inédit faisant une description du "chemin de Malvaux", correspondant à l'état actuel, avec indication de lieux-dits : "Baume de Malvaux", "Baume du Détour", "Fontaine de la Savoie", "Moulin Coliché", ne figurant pas aux cadastres et perdus par la mémoire collective.

f) Les carrières

Sur le versant est du Porrey, dans le Bois de la Come Chaudron, vestiges de carrière. Entre le ruisseau de la Come Chaudron et le chemin de la Vente Girard : le sommet du rempart Schubert forme un véritable chemin. Le long de ce chemin on trouve plusieurs terrasses, avec quelques clous et morceaux d'outils en métal, puis d'anciennes carrières dont l'exploitation doit remonter fort loin.

g) Secteur ouest

Entre le Parc aux Chevaux et les remparts, on trouve une succession presque continue de terrasses, avec présence de débris métalliques, notamment clous et monnaies.

Autour de la Terrasse, notamment entre la Terrasse et la Fontaine Saint-Pierre, présence de nombreux tessons de céramique gauloise, à la surface du sol, délavés par les pluies.

h) Secteur nord entre les deux enceintes

Au nord de l'oppidum, le long des chemins qui traversent le Rinjard du Rebout vers le nord-ouest, on rencontre de nombreuses terrasses d'habitat, avec de nombreux clous, trois monnaies, une tête de bovin en bronze.

Du Rinjard au chemin du Rebout (D274) : la pente est douce sous le rempart Bulliot, au nord du Teureau de la Wivre, le long d'un chemin qui vient tangenter ce rempart et rejoint à l'est le chemin descendant de la Porte du Rebout vers le chemin de l'Ecluse. A un replat entre les courbes des 710 et 715 m on trouve un nombre important de clous, débris de métal, un anneau de bronze, un potin pouvant laisser supposer la présence ancienne d'un habitat. Au nord de la D274, entre les remparts Bulliot et Schubert, on a plusieurs terrasses bien marquées et garnies de scories, peut-être épandage provenant des ateliers situés sous la Porte du Rebout.

Chemin de l'Ecluse : nous avons remonté ce chemin depuis l'Echenault jusqu'aux remparts. A mi-parcours, sur le côté est, se trouvent plusieurs terrasses sur lesquelles nous avons découvert une monnaie gauloise, fourrée, au niveau du chemin, deux outils du genre tarière, un fragment de céramique grossière et quelques menus morceaux de

métal, sans concentration significative. Le chemin de l'Ecluse demeure très large, solidement empierré, son emprise ancienne dépassant souvent le tracé actuel. Il n'a jamais de pente excessive.

Au nord et au nord-ouest du Theureau de la Wivre, sur les remparts Schubert, terrasses d'habitat avec monnaies : cette zone est très perturbée par des carrières indatées. On devine la présence d'une entrée pénétrant ces remparts extérieurs.

i) Secteur sud extra muros

La Place aux Laidés (ou plus exactement aux Ladres) est une petite parcelle qui borde au sud la D274, au lieu où elle est rejointe par le chemin descendant de la Terrasse (GR13). Cette parcelle est suivie en direction du sud-ouest par un replat qui se termine en surplomb rocheux, le Haut de Sery. Un vieux chemin, bordé de murets en pierres sèches traverse la place aux Ladres jusqu'au Haut de Sery. En bordure de ce chemin, côté et pente vers l'est, se trouvent de petites terrasses avec pierriers. Sur l'une d'elles, nous trouvons un as d'Auguste et un Potin gaulois ; sur la Place aux Ladres, un anneau de bronze. Aucune céramique.

j) Secteur ouest extra muros

Pas de l'Ane, au-dessus du vallon de Malvaux : nous trouvons, au pied de ce rocher à pèlerinage et légendes, une vingtaine de monnaies ayant cours (pièces de 5-10 et 20 centimes). Nous visitons également le replat allongé bordant, côté ouest, le chemin qui descend vers Montodué, mais sans résultats.

La base sud-ouest du Beuvray, entre le ruisseau de Malvaux et les Vieilles Maisons, présente quelques terrasses et anciennes carrières, dans le lieu-dit "Bois Brûlé".

k) Les voies

Chemin des Grandes Portes à Montvernôt (GR13) prospecté des Grandes Portes jusqu'au Fou du Loup : après le franchissement du rempart extérieur, on trouve encore, sur une cinquantaine de mètres, de nombreux tessons d'amphores, deux monnaies coloniales et une monnaie gauloise en argent, une clef cassée en bronze.

Voies d'accès sud. où l'on trouve une grande terrasse avec des pierriers qui cachent peut-être un site gallo-romain, puis médiéval dit "Maison du Beuvray" où gîtait le gardien de la chapelle St-Martin (cf. Bulliot : les Foires de Bibracte).

Extérieurement aux deux enceintes, les voies d'accès à l'Oppidum ont aussi été prospectées, au nord jusqu'à Glux et aux Sources de l'Yonne, à l'ouest jusqu'à la forêt de Châtillon et ses exploitations minières, au sud jusqu'à Montodué, Pierrefitte et Montmoret, à l'est jusqu'à Saint-Léger-sous-Beuvray, La Boutière et Saint-Prix.

Au nord, le carrefour de l'Echenault apparaît comme spécialement important dans la topographie antique. Son environnement exclusivement en prairies ne permet pas une prospection de surface fructueuse mais la présence de larges terrasses autour du hameau actuel a probablement favorisé un stationnement humain, à moins qu'elles n'aient été créées. A l'Echenault, se croisent la voie antique venant de la Saône par Autun et La Boutière, et allant sur Saint Honoré-les-Bains et la Loire, avec une voie allant aux Sources de l'Yonne et plus lointainement dirigée vers Alésia et la voie d'accès à

l'Oppidum de Bibracte par la Fontaine de l'Écluse. Une voie secondaire dirigée sur Saint-Prix et Glenne aboutit également à ce carrefour.

A 2 km au nord-ouest de l'Echenault, les Sources de l'Yonne et leur sanctuaire n'étaient pas isolés dans la campagne. Le Bois de la Grande Vente laisse voir, dans chaque coupe de chemin ou chaque taupinière, des amas de tessons d'amphores sur 1 km du nord au sud et 700 m d'est en ouest. Les travaux de déboisement et replantation en résineux, exécutés en 1985/1988 ont permis d'apercevoir furtivement les habitats gaulois qui parsemaient la forêt, durant leur destruction. D'autres habitats ont également été décelés à Glux et à Argentolle, dans les anciennes carrières de fluorine où un atelier de tuiliers a été mis au jour.

A l'ouest, on rencontre des vestiges d'anciennes carrières de marbre Au Puits et plus lointainement, à Champrobert et dans la forêt de Châtillon, les sites d'extraction du minerai de fer (extraction reprise au XIX^{ème} siècle aux mines dites *de la Ruchette*) de part et d'autre de la voie d'Autun à Saint-Honoré, qui conserve par endroits de beaux vestiges de son empierrement et de ses bordures en pierres.

Au sud, la voie qui sort de Bibracte sous la Chapelle Saint-Martin se dirige sur le Mont Done puis Toulon-sur-Arroux ou le Mont Dardon. C'est le chemin dit *des Foires du Beuvray*, encore utilisé habituellement au XIX^{ème} siècle. Depuis la sortie sous la Terrasse, on descend en pente assez douce vers la Place aux Ladres, les pentes du Haut-de-Séry et la Croix de Charmes qui semble un carrefour : vers le sud-est, le chemin de Montmoret (GR 13) possédait au XIX^e siècle, une large emprise et un pavage solide qui a disparu ; vers le sud, toujours à partir de la Croix de Charmes, la voie dite "des Foires du Beuvray" se divise en deux branches qui se rejoignent un kilomètre plus bas au pied de la Butte de Meux. La branche "est" forme limite entre les communes de Saint-Léger-sous-Beuvray et Larochemillay. Totalement inutilisée en tant que chemin, elle présente encore cependant dans les broussailles des vestiges de son ancienne emprise et de son empierrement. La branche ouest montre également dans la forêt, un peu au nord du Mouas, des traces de sa chaussée et de ses fossés. Ces deux branches encadrent le bois des Guignes. Le long de cette voie, on rencontre tout d'abord *la Place aux Laidés*, ou plutôt *aux Ladres* (les pestiférés au Moyen-Age), près de laquelle persiste une tradition de cimetière et même un petit lieu-dit de ce nom. Il s'y trouve un grand nombre d'anciennes petites parcelles, des murets de pierres sèches (qu'on ne rencontre pas ailleurs au Beuvray) et nous y avons fait quelques trouvailles de monnaies romaines. Un peu plus au sud, en un lieu dit *les Guignes*, on rencontre dans les résineux une belle terrasse avec pierriers. Bulliot y voyait un établissement gallo-romain et c'est là que devait être *la maison du Beuvray*, avec un cimetière adjacent, lieu de séjour (et d'inhumation ?) des moines chargés de la gestion des foires et de la desserte de la Chapelle Saint-Martin¹. Encore un peu plus au sud, à 4 km des remparts, la voie longe un établissement agricole et industriel gallo-romain implanté auprès des hameaux actuels du Quart-du-Bois et du Carzot² près desquels R. Goguey a photographié à plusieurs reprises de beaux enclos funéraires, particulièrement nets.

¹ Bulliot, Les Foires de Bibracte, C.S.F., 42e session, 1876, t. II, p. 209

² Gallia Info-Bourgogne, 1987-88, p. 29

Enfin, à l'est d'où arrive la voie venant d'Autun et au sud-est où une liaison existe également avec Étang et la vallée du Mesvrin, on rencontre de nombreux habitats gallo-romains, entre La Collonge et Le Vivier, Aux Chaises, lieu-dit « Champ Renaud », Au Rebout, un poste de garde ou d'observation au sommet du Point du Jour, des carrières d'où ont été extraits certains des granits utilisés dans les constructions de Bibracte (découvertes de F. Boyer), à Brunesois, l'Ane, La Porolle ; des stèles ont également été trouvées anciennement à l'Ane, Corlon, La Chazotte, des piliers funéraires à Buis, Le Vivier, Le Jeu, Poirier au Chien.

1) Les monnaies

De juin 1993 à fin septembre 1995, 175 monnaies antiques ont été trouvées en prospection sur le site de Bibracte, plus particulièrement dans la montée vers la Porte du Rebout, à l'ouest de la Nécropole, aux abords du Theureau de la Wivre, autour de la Fontaine de l'Écluse, autour du Theureau de la Roche, dans la zone des Grandes Portes et sur le Porrey. Ce sont des régions correspondant à des lieux de passage ou de séjour, aire d'habitat ou de travail, comportant également des découvertes de céramique, clous, scories et objets divers : fibules, anneaux, clefs ou fragments d'outils.

Les trouvailles de monnaies se décomposent comme suit :

93 monnaies gauloises

9 monnaies de la République Romaine

40 monnaies coloniales de la Vallée du Rhône

33 monnaies de l'Empire Romain

Bien que les monnaies gauloises représentent une majorité (53 % du total), ce pourcentage ne reflète pas une réalité, mais une sous-évaluation : les petites pièces en argent gauloises sont plus difficilement détectables, à profondeur égale, que les autres monnaies de dimension supérieure (la détection ne constitue pas une fouille).

Détail des monnaies gauloises (au nombre de 93)

41 monnaies en argent (y compris monnaies fourrées ou argentées), soit 100 %

13 Eudennes (32 %)

9 Séquanes (21 %)

13 du type aux Dioscures (32 %)

(dont 9 trouvées -en dépôt ?- sur le Porrey -photo ci-après)

6 non identifiées (15 %)

52 monnaies en bronze coulé (potins), soit 100 %

13 Eudennes (25 %)

9 Séquanes (17 %)

7 Ségusiaves (13 %)

2 Sénones (4 %)

2 Carnutes (4 %)

2 incertaines de l'Est (4 %)

1 Leuci (2 %)

1 Catalauni (2 %)

1 Mandubienne (2 %)

14 indéterminées (27 %)

Carte Présence monnaies 1993/94/95

Il est à noter que les monnaies Eduennes sont les plus nombreuses, suivies des Séquanes, puis des Ségusiaves. Les monnaies type aux Dioscures sont aussi très présentes.

Détail des monnaies de la République Romaine (9 = 100 %)

- 7 Deniers (78 %)
- 1 Quinaire (11 %)
- 1 Grand Bronze (11 %)

Monnaies principalement localisées au Parc aux Chevaux et à la Roche Salvée, et 1 denier -en dépôt ?- au Porrey.

Détail des monnaies coloniales romaines de la vallée du Rhône (40 = 100 %)

- 29.5 Bronzes (pièces coupées en deux) (73 %)
- 11 Bronzes Quinaire (27 %)
- (Petits ou grands bronzes confondus)

Ces monnaies sont généralement frustes ; celles qui ont été identifiées sont toutes de la colonie de Nîmes. Elles sont en forte circulation à Bibracte.

Détail des monnaies impériales (33 = 100 %)

(Monnaies principalement trouvées en bout de la Nécropole du Rebout, au pied du Beuvray)

- 2 Sesterces I^{er}/II^{ème} siècles après J-C (6 %)
- 29 As -cuivre- début Empire - Frustes (88 %)
- 2 Dupondius (II^{ème}/III^{ème} siècles) (6 %)

Bilan de la détection monétaire

Les quantités globales de monnaies détectées ne doivent pas être considérées comme représentatives du monnayage ayant circulé à Bibracte. A quantité égale dans le sol, on détecte plus facilement une grosse monnaie qu'une petite. Par contre, des conclusions intéressantes peuvent être tirées de la comparaison d'une appartenance à tel type facial ou à telle peuplade parmi les exemplaires d'un même type de monnaie (par exemple potins) mais à condition que l'on puisse statuer sur un nombre assez important.

Au cours des trois années écoulées, la plus grande partie de l'Oppidum a été prospectée, exception faite des parcelles comportant des fouilles, les pentes très raides et les parties très broussailleuses dont l'accès est difficile. Les régions comprises entre les deux enceintes concentriques ont également été vues.

2. Le pays Eduen

En 1993, le travail a porté principalement sur une meilleure connaissance des voies de communications terrestres antiques autour de Bibracte et autour d'Autun.

Les voies anciennes

Note: publication en cours d'élaboration avec le concours du Centre Archéologique Européen, sous la direction d'O. Buchsenschut.

Les grands axes sont à peu près exactement connus avec plus ou moins de précision dans les détails.

Le positionnement, sur la carte, des sites gallo-romains nous amène à supposer une occupation du territoire rural probablement plus dense que l'occupation actuelle. Il est donc certain que les voies de communication terrestres étaient nombreuses, au moins autant qu'elles le sont aujourd'hui.

Une route, un chemin, ayant pour fonction d'unir les centres d'habitats et d'activités et étant astreint à des points de passage obligé (col, gué) bon nombre d'itinéraires n'ont pas sensiblement changé de tracé au cours des siècles, dans la mesure où les sites d'habitats ou d'activités ont perduré à peu près sur le même emplacement.

Ce sont donc les autres tracés que la prospection nous amène à découvrir, généralement des voies de seconde importance, qu'à défaut de fouille, il est impossible de dater. Notons d'ailleurs que les techniques de constructions routières n'ont pas sensiblement évolué, de l'antiquité au début du XXème siècle.

La concordance des indices emporte la décision :

- mise en évidence, sur une carte précise, de lignes directionnelles constantes empruntant une suite cohérente de chemins, sentiers, lisières, clôtures, sur plusieurs kilomètres, sans grandes interruptions ;
- dénomination, sur le cadastre, de chemins ruraux (parfois tombés en désuétude) en fonction des lieux qu'ils joignaient autrefois, ou de leurs caractéristiques (tels que "Chemin d'Autun à la RN6", alors que les termes sont distants de 30 km, ou "Vie vielle" ou "Chemin Morvandiaux" ou "Chemin des gendarmes" etc.
- positionnement des sites d'habitats antiques, dont l'implantation confirme les indices déjà notés, ou appelle la recherche de maillons manquants.
- vérification, sur le terrain, de la possibilité ou de l'impossibilité de passage dans les secteurs douteux ou incertains.
- articulation des découvertes ainsi réalisées avec l'essentiel du réseau des grands axes déjà connus.

Bibracte et son héritière, Augustodunum, sont au coeur de notre zone de prospection.

Bibracte apparaît comme un centre de communication parfaitement organisé. Les chemins qui descendent de l'oppidum rejoignent des carrefours reliés par un périphérique à la base du massif : l'Echenault, le Col du Rebut, l'Ane, la Chazotte, le Carrage, le Mouas, Montvernot, Vieilles-Maisons.

Ce périphérique est doublé, ou renforcé, au nord et à l'est, entre l'Echenault et la Chazotte, par la Boutière ; à l'ouest et au nord, entre Montvernot et l'Echenault, par Petiton et le Puits. Il est même triplé entre le Puits et l'Echenault, par les Mathelins et les Sources de l'Yonne.

Cela fait treize carrefours au pied du Beuvray, autour desquels des traces d'habitats et d'activités importants ont été décelés : au nord, autour des sources de l'Yonne (sanctuaire et débris d'amphores sur près d'un kilomètre carré) au sud, dans la zone Quart du Bois, Carzot, Monchenis, Montentaume, (riche habitat et métallurgie). Vestiges également à Glux (Champ des Chapelles) à Argentolle, (maison à hypocauste et atelier de tuiliers) au Rebut, (habitat) entre la Boutière et le Vivier, (plusieurs habitats) ainsi que sur la montagne de Brunesois et du Jour ; (constructions sur sommets) carrières à La Porolle et à Brunesois, stèles à l'Ane, Corlon, la Chazotte, constructions au Puits, au Foudon...

De ces carrefours, des voies rayonnaient dans toutes les directions : Alésia (avec branchements vers Saulieu et Sombernon) Chalon, Mâcon, Toulon (Feurs, Gergovie) Decize, Sancerre (Bourges) Château-Chinon, Dun.

A partir du 1^{er} siècle de notre ère, Autun supplante Bibracte, comme centre et carrefour routier principal. Les voies anciennes ne sont pas abandonnées. On constate que les créations routières du 1^{er} siècle sont réduites à des embranchements, à partir d'Autun, sur la voirie préexistante : d'Autun à Reclesne, sur une voie Bibracte-Alésia, d'Autun à Millay, sur une voie Bibracte-Gergovie, d'Autun à Saint Symphorien de Marmagne sur une voie Bibracte-Belleville s/Saône, d'Autun à Toulon sur Arroux, sur une voie Bibracte-Feurs.

Certaines ne sont même pas modifiées : toutes les voies de Bibracte vers l'est de la Gaule (Langres, Dijon, Besançon, Beaune, Chalon) passaient obligatoirement par le site d'Autun. En sens inverse, les voies d'Autun vers l'ouest (Sancerre, Bourges, Decize) passant obligatoirement par le périphérique de Bibracte n'ont pas à être créées.

Se trouve contestée l'hypothèse généralement admise d'une grande voie, dite d'Agrippa, qui, de Lyon à Boulogne, aurait été déviée de son cours normal, à partir de Chalon s/Saône, pour desservir Autun, alors en construction d'où elle aurait ensuite obliqué vers le nord pour retrouver son itinéraire normal vers Saulieu. En fait, la partie Chalon-Autun n'est qu'un tronçon du grand axe gaulois Est-Ouest pré-existant : Chalon-Bibracte-Decize. Quant au tronçon Autun-Saulieu, il n'est qu'une suite de raccordements de chemins anciens. Seule la ligne droite Autun-Reclesne, sur 12 kilomètres, peut être considérée comme une création contemporaine à l'édification d'Augustodunum.

Seules apparaissent indépendantes d'un réseau axé autour de Bibracte les deux voies d'Autun à Orléans, par Lormes ou par Château-Chinon, et la voie d'Autun à Cercy-la-Tour, où elle retrouve l'itinéraire Bibracte-Decize.

Outre ces grandes voies, le travail de prospection fait ressortir tout un maillage de voies secondaires s'y rattachant, voies auxquelles il est impossible de donner une datation précise. Sur tous ces tracés, plus de 400 sites gallo-romains connus ou récemment découverts sont directement positionnés.

Une recherche a également été faite sur les stèles funéraires gallo-romains de la région autunoise¹ dont 57 ont été découvertes ou redécouvertes; Leur carte de répartition confirme le tracé des itinéraires routiers le long desquels elles étaient érigées et fait ressortir une zone d'occupation humaine importante entre Autun et Bibracte, dans la vallée du Mesvrin, sur le plateau d'Antully et sur les confins beunois et chalonnais.

En 1994, la prospection était alors dirigée principalement vers ces deux régions sur lesquelles de très bonnes études avaient été menées il y a une cinquantaine d'années par L. Armand-Calliat pour le Chalonnais et par E. Thévenot pour le Beaunois, malheureusement avec des imprécisions quant à une localisation stricte des sites. Ce travail, poursuivi en 1995, n'est pas encore complètement terminé. Il n'est d'ailleurs effectué que sur une partie du territoire étudié par ces deux auteurs, partie se limitant à peu près au rayon d'action prévu de 40 km autour d'Autun et de Bibracte. Il nécessite une visite systématique des communes concernées, une consultation des cadastres, une recherche des témoignages, une visite -généralement peu probante- des sites dont l'environnement a souvent beaucoup changé.

La recherche des stèles funéraires gallo-romaines, dont la période d'utilisation a sans doute correspondu aux trois premiers siècles de notre ère, a fait apparaître un autre type de monument jusqu'alors ignoré, que nous croyons être également à caractère funéraire. Ce monument serait d'une utilisation antérieure à la stèle de type gallo-romain, donc se rapportant au I^{er} siècle avant J-C². Il peut être défini comme un pilier porte cendres. Il se présente sous forme d'un bloc monolithe, toujours en granit, de section octogonale dont les dimensions moyennes sont 0.74 m de hauteur et 0.53 m de largeur. Le pilier est percé à son sommet d'une cuve ovoïde de 0.25 m de diamètre à l'ouverture et de 0.34 m de profondeur (toujours dimensions moyennes).

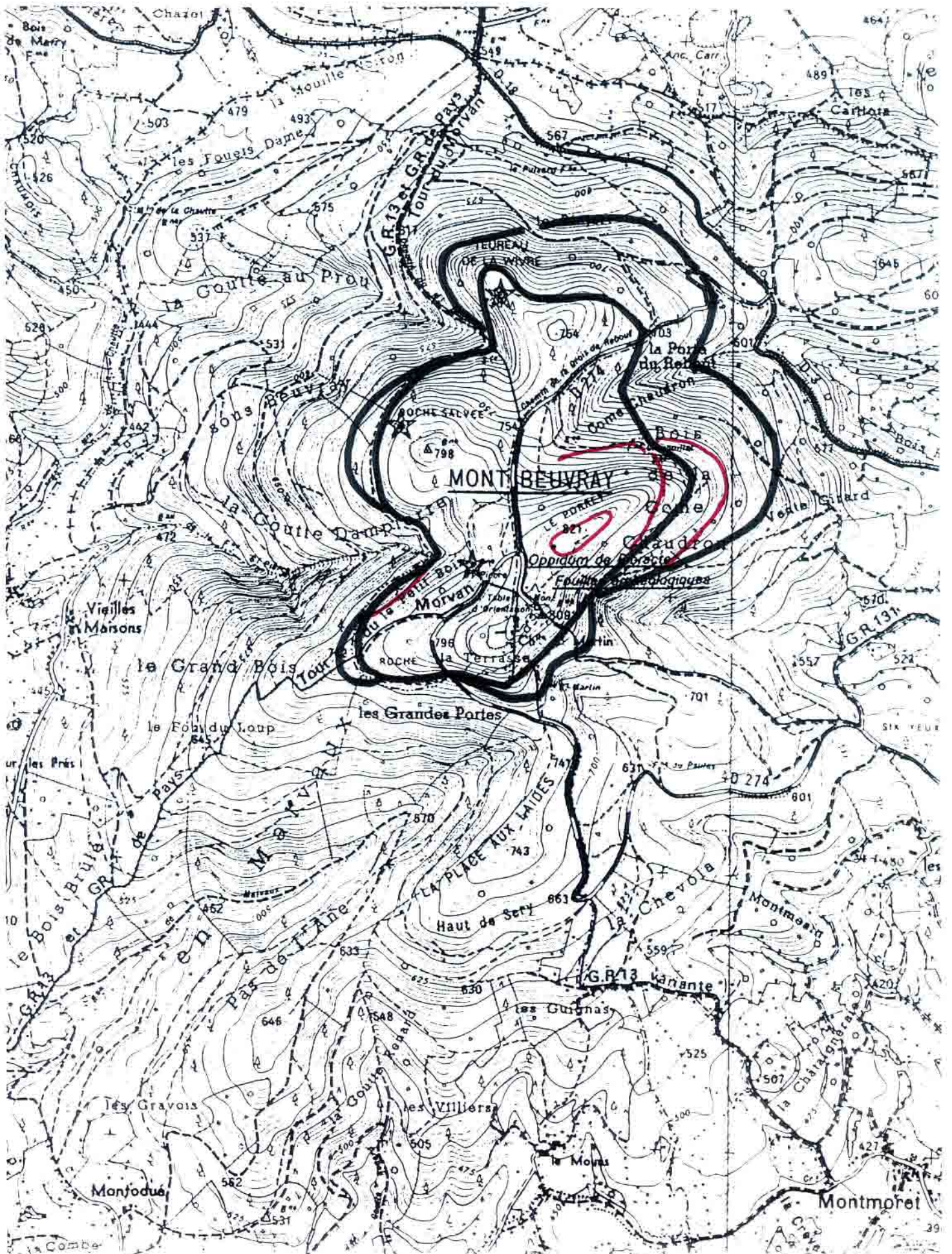
Cette cuve était destinée à la réception des cendres et étaient sans doute surmontée d'un couvercle. Les propriétaires de ces monuments ignorent leur origine et les interprètent comme des bénitiers ou des mortiers. Ils ont été sortis de terre ou trouvés dans des démolitions de maçonnerie. Lors de la publication, 23 avaient été recensés et examinés; D'autres ont été découverts depuis cette époque. Tous sont situés dans un rayon de 20 km autour de Bibracte, beaucoup étant assez proches. L'un d'eux, découvert tout récemment en prospection et d'ailleurs éloigné de Bibracte (il se trouve sur la commune de Magnien; en Côte d'Or) fait le lien avec la stèle de type gallo-romain. Il porte en effet sur l'une de ses faces verticales la sculpture habituelle du personnage que l'on rencontre sur les dites stèles.

¹ R. Niaux, Monuments funéraires antiques, MSE, t. LV, fasc. 2, 1991-92, p. 77

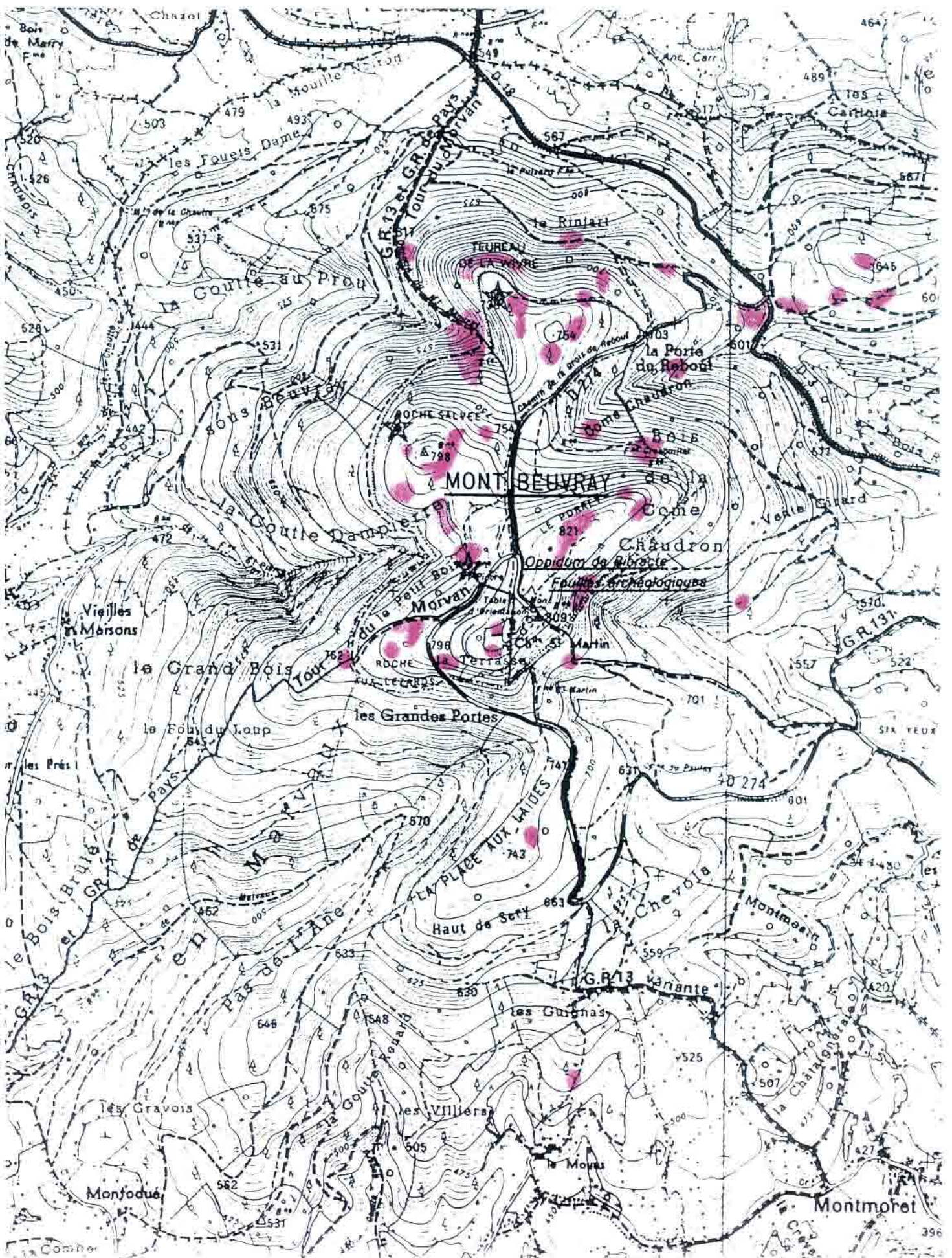
² R. Niaux, Un type de monument funéraire en pays éduen, MSE, t. LV, fasc. 3, 1993-94, p. 185

— Remparts reconnus

— Remparts possibles



Présence de monnaies 1993/1994/1995





Monnaies
gauloises



**FONCTIONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE
DE L'OPPIDUM
DU II° S. AV. J-C AU I° S. AP. J-C**

PROSPECTION GEOPHYSIQUE

MITJA GUSTIN & PREDRAG NOVAKOVIC
Université de Ljubljana (Slovénie)

assistés de
BRANKO MUSIC & JURE SOKLIC

I. PROSPECTION DES NIVEAUX SUPERFICIELS PREDRAG NOVAKOVIC (1994)

Le Département d'archéologie de l'Université de Ljubljana a été invité par le Centre archéologique européen du Mont Beuvray, à se joindre à un groupe d'experts européens et d'institutions qui, depuis plusieurs années, a repris les fouilles sur le Mont Beuvray, site de l'antique Bibracte, l'un des oppida celtiques les plus importants de France. L'objectif principal de notre équipe consistait à tester différentes méthodes de prospection non destructives sur ce site archéologique. En même temps que nous faisons ces essais, nous voulions savoir si la méthodologie et l'équipement du Département d'archéologie étaient adéquats et, une fois ceci établi, préparer une stratégie à long terme de coopération et de recherche.

Au début, nous avions l'intention de tester un maximum de méthodes connues en prospection archéologique (prospection au sol systématique, topographie des micro-reliefs archéologiques, vérification des sédiments superficiels, mesures géophysiques) mais, par la suite, pour plusieurs raisons (visibilité au sol diminuée, mauvais temps, très nombreuses perturbations des niveaux archéologiques, manque de temps), nous avons décidé de ne faire que des mesures géophysiques et une prospection des sédiments superficiels.

Ces essais ont été réalisés entre le 20 et le 24 mars 1994 sur deux secteurs différents du Mont Beuvray.

1. Méthode de prospection

L'objectif de notre expérimentation était de proposer différents types de prospection de surface, appropriés et efficaces. La prospection au sol est inadéquate car la plus grande partie du site n'est pas cultivée, mais est recouverte de forêts avec quelques parcelles en prairie. Circonstance aggravante, les plantations de résineux, après 1950, ont entraîné des remaniements importants des couches superficielles qui ont modifié sensiblement les micro-reliefs antiques.

La seule possibilité restante pour une prospection au sol consistait à faire des micro-sondages dans la terre végétale. Du fait du manque de temps et des remaniements mentionnés ci-dessus, il fut décidé de n'examiner que la distribution des artefacts.

Ces prospections ont été réalisées en deux endroits :

- a) *autour du couvent des Cordeliers et sur la Pâture du Couvent, au centre de la ville antique,*
- b) *le secteur entre la Chapelle St-Martin et la Terrasse, sur le versant sud de l'habitat, qui est également la partie la plus élevée du site.*

2. Couvent des Cordeliers et Pâture du Couvent

Sur ce site, nous avons testé le forage avec une tarière manuelle, dont le tube avait 6 cm de diamètre, la longueur de la carotte était de 25 cm (le volume total étant d'un peu moins de 150 cm³). Cette tarière nous permet de creuser jusqu'à 1 m de profondeur. Le secteur choisi avait 35 m de longueur, et nous avons creusé tous les 5 m (Fig. 1). Nous avons sélectionné la bande qui commençait au monastère, et où nous pensions trouver davantage d'artefacts (en particulier des poteries) et qui, ensuite, tournait vers le sud, où nous pensions trouver moins

d'artefacts. Nous n'avons pu creuser qu'à 25 cm car, approximativement à ce niveau, nous avons trouvé un assez grand nombre de pierres (restes d'architecture ?), qui nous ont empêché de creuser plus profond. Nous avons passé au tamis (taille de la maille : 1 cm²) chaque carotte qui en a été extraite. Nous avons sélectionné des artefacts et les avons mis dans des sacs. Nous pensions que nous pourrions constater des changements dans certains objets de notre échantillon. Mais très vite, cela s'est avéré n'être pas une méthode très précise. En fait, en cours de forage, nous avons souvent rencontré une poterie plus grosse qui était cassée en petits morceaux, ce qui causait une déformation de l'information.

En dépit de nos attentes, nous avons trouvé approximativement le même nombre d'artefacts 7 - 9 dans chaque trou. Avant le forage, nous pensions que le nombre d'artefacts diminuerait au fur et à mesure que nous nous éloignerions du complexe du monastère. Tous les artefacts collectés étaient des fragments de poterie. Il n'y avait pas d'artefacts seulement en creusant des trous sur la Terrasse au-dessus du plateau où se trouve le monastère. Le forage a permis de montrer une densité extrêmement élevée d'artefacts sur le plateau. Si nous considérons 8 artefacts comme moyenne de l'échantillon, il y aurait approximativement 53.000 fragments de poterie dans 1 m³ de terre, ce qui est une densité extrêmement élevée. Même si nous tenons compte de la déformation causée par le fait que les plus grosses poteries étaient cassées en petits morceaux pendant le forage, et si nous considérons que ce processus a causé deux fois plus de fragments de poterie qu'il n'y en avait dans la terre avant le forage, nous obtenons encore un nombre d'artefacts très élevé, 26.500 dans 1 m³. Cependant, ceci ne constitue pas un résultat étonnant, car nos échantillons étaient pris sur le site d'une construction intensive depuis la période antique.

Bien que cette méthode ait certaines imperfections, surtout à cause du fait des poteries cassées, nous pouvons la considérer comme tout à fait utile pour examiner les tendances de changements quantitatifs des artefacts des niveaux superficiels, en raison de sa rapidité, sa simplicité et son coût peu élevé. Dans ces circonstances, là où nous pouvons forer plus profond, nous pouvons également noter le nombre d'artefacts en fonction de leur profondeur. Ceci nous permettrait même de faire des extrapolations et des prévisions plus précises.

3. Chapelle St-Martin et Terrasse

Ces deux sites sont situés sur la partie la plus méridionale du Mont Beuvray, au point le plus haut du site (à un peu plus de 800 m au-dessus du niveau de la mer). De nombreuses recherches (surtout des fouilles) sur ce site ont révélé des peuplements anciens, médiévaux et récents, ainsi que d'autres utilisations de l'espace.

Sur ces deux sites, la fouille des niveaux superficiels a été réalisée en faisant une série de petits trous (trous à la pelle, 35x35x35cm). L'échantillonnage a été fait selon un quadrillage de 10x10 m correspondant à celui installé pour les mesures géophysiques (Fig. 2). Les profils ont été installés dans le sens est-ouest. Avec ce système d'échantillonnage nous avons couvert une superficie de 600 m². Tous les échantillons ont été passés au tamis (dimension de la maille 1 cm²). Les résultats ont été très surprenants, puisque les échantillons de l'ensemble des 14 trous étaient négatifs. Ceci était inattendu car nous savions qu'il existait des vestiges structuraux sous le sol. Sur toute la surface, il est évident qu'il y a des dépôts profonds de terre (le forage a montré qu'ils sont à plus de 80 cm de profondeur) ; il est donc tout à fait possible qu'il y ait des artefacts à une profondeur encore plus importante. Par ailleurs, les compte-rendus des fouilleurs montrent qu'il y a en général peu d'objets sur ce site.

Malgré les résultats négatifs des tests réalisés sur de petits trous faits à la pelle, nous considérons que cette méthode est adaptée lorsque devons traiter des dépôts mélangés dans lesquels des objets sont peu profonds. Dans de nombreux cas, cette méthode s'est révélée être un bon substitut pour les enquêtes de surface, en particulier dans les zones où, pour différentes raisons (végétation dense, etc), les enquêtes n'étaient pas possibles. Cette méthode est particulièrement utile sur des surfaces qui ont été cultivées et qui se sont transformées ensuite en prairie. Les deux techniques ont démontré leur efficacité en fonction du temps et du travail nécessaires. Dans les deux cas, nous avons passé moins de 3 heures (5 personnes). Nous croyons donc que ces deux techniques, en raison de leur simplicité et de leur rapidité, peuvent être un bon substitut (mais seulement en partie) pour les enquêtes de surface dans des zones étendues. Mais, si nous voulons les utiliser de façon efficace, nous devrions auparavant avoir une très bonne connaissance des processus de remaniements postérieurs. Les deux méthodes sont non-destructrices, elles ne causent aucun dommage sur le site. Ceci peut être très important pour la planification des fouilles, car elles préservent les niveaux en place. Le fait que le nombre d'objets trouvés et la profondeur des dépôts puissent être évalués à l'aide de petites tranchées et de sondages à la tarière est également très important lorsque les fouilles doivent être programmées.

II. TEST DE CARTOGRAPHIE GÉOÉLECTRIQUE UTILISANT LA MÉTHODE DES DEUX ÉLECTRODES BRANKO MUSIC (1994)

1. Principes physiques de base de la cartographie géoélectrique

L'information de base utilisée pour les mesures de résistivité électrique est basée sur le fait que la résistivité électrique du mobilier archéologique est différente de la résistivité du milieu dans lequel il se trouve. Ces différences résultent d'un certain nombre de facteurs, qui contrôlent la distribution de l'humidité dans le sol. Elle dépend de la quantité de pluie et de neige, de la texture et de la consistance du sol ou des couches archéologiques. A partir de la disposition des électrodes, de la force du courant électrique direct et des différences de potentiel mesurées entre deux points, nous pouvons calculer la résistivité apparente du volume connu du sol (Fig. 3, équation 1). Pour mesurer les différences de potentiel, des configurations d'électrodes différentes peuvent être utilisées (M.B.Dobrin et al. 1988, 762-763 ; W.M.Telford et al. 1990, 38). Si une même configuration d'électrode avec une profondeur inchangée est déplacée sur un quadrillage régulier, nous parlons de cartographie géo-électrique.

Fig. 3

Modèle de configuration d'électrode optionnelle pour la cartographie géo-électrique

C : électrodes d'alimentation

P : électrodes de mesure du potentiel

r : distances entre les électrodes (facteur géométrique)

et l'équation générale pour le calcul de la résistivité apparente

$$\Delta U = \frac{\rho l}{2\pi} \left(\frac{1}{C1P1} - \frac{1}{C2P2} - \frac{1}{C1P2} + \frac{1}{C2P1} \right) \quad (1)$$

Depuis 1985, la méthode de mesure avec deux électrodes est utilisée très souvent pour la cartographie géo-électrique en archéologie (Fig. 4 et 5). A.Clark (1990, 43-44) la décrit comme étant un outil développé seulement pour les besoins de l'archéologie et ne pouvant pas être utilisée dans d'autres domaines. De plus, il note qu'avec une telle configuration d'électrode, nous mesurons seulement des valeurs relatives de résistivité électrique. En comparaison avec les autres configurations d'électrodes, il mentionne comme un avantage sa grande sensibilité aux modifications de résistivité électrique près de la surface.

Son dernier point est certainement juste, car le courant électrique est plus sensible aux modifications de résistivité électrique dans les zones tout près de l'électrode d'alimentation A, où son gradient est le plus important (Fig. 4). Les deux premiers jugements de Clark sont plus douteux. Nous parlons en fait de sonde courte normale, qui, avant son utilisation en archéologie, a déjà été utilisée pour mesurer la résistivité électrique dans les trous de tarière. Pour cette configuration d'électrode, la résistivité spécifique apparente dépend principalement de la résistivité électrique des matériaux proches des électrodes A et M (W.M.Telford et al. 1990, 650). Cette propriété est également très souhaitable pour la cartographie géo-électrique en archéologie. La résistivité spécifique apparente est calculée par l'équation :

$$\rho\alpha = (4\pi\Delta V/I) (AM) (2)$$

Fig. 4

Configuration avec deux électrodes

Fig. 5

Modèle de cartographie géo-électrique utilisant la méthode à deux électrodes.

Les valeurs de la résistivité électrique ont été prises à chaque mètre sur des lignes transverses de 1 m de large.

Avec des corrections mineures, la même équation peut également être utilisée pour la cartographie géo-électrique en archéologie. Dans ce cas, nous devrions considérer seulement le fait que nous mesurons sur la surface du sol (espace demi-infini) et pas, comme lorsque nous mesurons dans des trous de tarière, à l'intérieur de la terre (théoriquement espace infini). Nous devrions également tenir compte de la distance plus courte entre l'autre paire d'électrodes d'alimentation et de mesure de potentiel (BN), qui est approximativement la même que la distance AM. Si nous apportons toutes ces corrections, nous obtenons l'équation suivante :

$$\rho\alpha = (2\pi\Delta V/I) (AM + BN) (3)$$

Ceci nous a permis d'utiliser des méthodes quantitatives en cartographie géo-électrique avec une configuration à deux électrodes. Indirectement, nous avons également ouvert des possibilités pour faire des modèles de certains types de structures archéologiques et également pour comparer les valeurs mesurées de résistivité électrique de différents sites archéologiques (valeurs absolues de résistivité spécifique apparente).

Des raisons décisives du choix de la méthode à deux électrodes pour la cartographie géo-électrique ont été la rapidité des mesures et la résolution de l'instrument. Cette méthode nous permet de mesurer des espaces plus grands en un temps relativement court (20-25 mn pour un secteur de 20x20 m) et, comme nous l'avons déjà mentionné, elle nous donne une bonne résolution horizontale. Cette résolution permet des mesures de différences peu importantes de la résistivité électrique sur le sol. Pour cette raison, nous pouvons également mesurer des

différences peu importantes dans le sol, qui ne dépassent pas 1% de la résistance du contexte naturel. Ceci est particulièrement important lorsque nous faisons de la cartographie géo-électrique systématique selon un quadrillage serré sur des zones importantes, où nous ne nous intéressons pas seulement aux vestiges architecturaux éventuels mais également aux utilisations des zones prospectées et leur relation mutuelle au sens géographique.

2. Proposition pour compléter la méthodologie des recherches géophysiques

Les frais généraux élevés pour la réalisation du travail de terrain sont sûrement l'obstacle le plus important lorsque nous utilisons la prospection géo-physique sur des sites importants et complexes (micro-relief changeant et végétation dense). C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de chercher une alternative qui nous permettrait une prospection moins chère avec la même qualité de résultats, dans le même temps et avec le même nombre de personnes sur des zones importantes en même temps.

Je suppose que la solution réside dans la réalisation de profils (pour faire la distinction avec la cartographie de 1994) ou dans la combinaison cartographie/profils. En utilisant des profils parallèles, espacés d'environ 5 à 10 m, de beaucoup plus grandes zones peuvent être mesurées dans un temps très court. Selon ce qui précède, la première question qui nous vient à l'esprit est : comment pouvons-nous savoir laquelle des anomalies mesurées correspond à des vestiges archéologiques et à quoi ressemblent ces vestiges ? Même si nous ne mesurons que des valeurs relatives de résistivité électrique, nous pouvons écarter ce problème beaucoup plus facilement si nous utilisons la cartographie géo-électrique qui couvre systématiquement la zone avec un quadrillage serré de mesures. Comme nous avons constaté des changements dans deux directions en même temps, les anomalies sont séparées selon leur force et leur taille au sens géographique, ce qui rend ce problème plus facile à résoudre. C'est pourquoi nous pouvons, si la composition géologique est relativement uniforme sur toute la surface, séparer également de façon claire le contexte. Ainsi, à part des anomalies extrêmement importantes ayant des valeurs de résistance électrique élevées, nous pouvons également distinguer les zones de valeurs basse et moyenne. Ces valeurs nous permettent d'expliquer l'usage et la fonction du terrain dans le passé archéologique. Seulement dans ce cas, le temps et l'argent dépensés pour ce genre de prospection sont un bon investissement. Pour la réalisation de profils géo-électriques, nous pouvons utiliser deux principes de base de mesures. Nous pouvons soit mesurer des valeurs absolues de résistivité apparente (équation 1) ou seulement des valeurs relatives. Si nous mesurons seulement des valeurs absolues, notre problème est théoriquement beaucoup plus simple. Sur des points archéologiques déjà connus, nous devrions mesurer seulement la résistivité spécifique du mur, du fossé autour d'une forteresse, etc. Ainsi, nous pouvons fournir les valeurs indicatives que nous recherchons lors de la réalisation de profils plus tard. L'insuffisance de cette méthode est que, en raison de la géométrie de la configuration des électrodes, nous obtenons seulement la résistivité spécifique apparente dans la partie du champ électrique sous la surface du sol. A cet endroit, l'inclinaison est la plus importante pour notre configuration, mais elle est bien moins importante qu'avec les méthodes de mesure de changements relatifs de la résistivité électrique. C'est pourquoi ces méthodes peuvent mieux percevoir des changements latéraux de résistivité du sol. De plus, l'interprétation des mesures dépend largement de l'orientation de la disposition des électrodes sur le terrain. Elle est composée de 4 électrodes co-linéaires qui devraient toujours être positionnées exactement dans le sens du profil. La distance entre les électrodes doit être toujours la même. L'insuffisance de cette méthode est que, pour une même profondeur, il nous faut 3 à 5 fois plus de distance entre

les électrodes qu'il n'en faudrait pour des configurations d'électrodes pour mesurer des changements relatifs. Ceci est un obstacle pratique important, qui devient évident chaque fois que nous voulons déplacer nos quatre électrodes au point de mesure suivant. Les raisons de notre décision de mesurer des valeurs relatives de résistivité électrique ont été de nature tout à fait pratiques. Nous voulions diminuer le temps nécessaire au travail de terrain ainsi que les coûts de l'ensemble de l'activité. Cette explication de notre décision concernant l'équipement le plus adéquat pour nous, était nécessaire pour la compréhension du texte qui va suivre.

Il est vrai que nous aurions terminé notre travail de terrain beaucoup plus tôt, mais tout traitement ultérieur des résultats est alors plus complexe, car nous n'avons pas de valeurs à utiliser comme donnée qualitative comparable. Des modèles mathématiques de traitement des résultats ont été testés sur certains profils caractéristiques, qui représentent les résultats de la cartographie géo-électrique. De tels profils ont été sélectionnés, qui contenaient tous types d'information que nous souhaitions établir à partir des résultats mesurées selon les profils. Le résultat final à la fin de chaque profil est une série de mesures, qui peuvent être reliées en une courbe. Cette courbe en elle-même ne peut nous donner aucune information archéologique utile (Fig. 6).

Fig. 6

Valeurs brutes de résistivité électrique relative dans le profil

Nous avons imaginé la situation suivante : le milieu encaissant est relativement uniforme, sans anomalie négative plus large (fossés). Durant la cartographie, nous avons détecté quelques très faibles anomalies, qui représentent probablement une réponse à des vestiges archéologiques. Sur le profil des valeurs brutes (Fig. 6), nous pouvons voir des anomalies (hautes fréquences) qui correspondent à la morphologie du terrain et aux différences de résistivité liées à des problèmes de contact. L'anomalie représentée par une onde longue, que l'on visualise par une courbe s'élevant légèrement, peut être distinguée clairement. Elle est la conséquence de la morphologie du terrain géologique.

Le traitement de la courbe a été réduit en deux phases qui sont suffisantes pour obtenir un résultat final très précis. Dans la première phase, la courbe a été aplanie en utilisant un filtre "low pass" pour retirer toutes les anomalies à haute fréquence. Dans la phase suivante, nous avons calculé les coefficients d'une équation linéaire, qui correspond le mieux à notre courbe de valeurs brutes. Ces coefficients ont été utilisés pour transformer toutes les valeurs en utilisant l'équation (4) :

$$x(t) = x(t) - (a + bt)$$

En faisant cette modification, nous avons supprimé les influences du terrain géologique. Nous avons également réussi à séparer toutes les anomalies statistiquement caractéristiques qui avaient déjà été notées dans la cartographie géo-électrique.

Fig. 7

Pour supprimer les bruits haute fréquence sur le profil des valeurs brutes (Fig.2), j'ai utilisé un filtre "low pass" chargé (ci-dessus). Des coefficients de pondération ont été placés selon une courbe de Gauss (selon C.Carr 1982) : 1 7 29 68 90 68 29 7 1. La courbe obtenue a ensuite été transformée par l'équation $x(t) - (44.192318 - 0.010340t)$, pour supprimer la tendance de la courbe à s'élever, qui est une conséquence des différences de profondeur du terrain géologique.

3. Mode de mesure

Avec la configuration à double électrode (Fig. 4 et 5), nous avons mesuré les changements relatifs de la résistivité électrique dans le sens horizontal jusqu'à une profondeur d'environ 1 m. La distance entre la paire d'électrodes mobiles (AM) était de 0.5 m. Chaque fois que nous nous sommes déplacés vers un nouveau site, nous avons modifié la distance entre les deux électrodes fixes (BN) selon la résistivité du contexte géologique. Nous avons mesuré les valeurs de la résistivité électrique selon un quadrillage dont les points de mesures étaient distants de 1 m, ainsi que les lignes transversales. Deux sortes d'anomalies de base que nous obtenons en utilisant cette configuration d'électrode se retrouvent sur la figure 4. Les valeurs qui sont plus importantes que le contexte géologique, représentent une réponse d'objets qui ont une résistivité électrique élevée (murs ?), alors que les valeurs en général plus basses que le contexte géologique représentent des fossés (ou des vestiges des fouilles archéologiques antérieures !).

4. Résultats de la cartographie géo-électrique sur le site de Bibracte

Au cours du traitement des données, notre grille des valeurs brutes a été étoffée par l'utilisation de l'interpolation bicubique. Cette interpolation a causé le même effet que si la distance entre les points de mesures et les lignes transversales avait été de 0.5 m. Des manipulations avec histogrammes ont été utilisées pour traiter les images. L'intervalle qui nous intéressait le plus a ensuite été divisé en 16 tons de gris. Ainsi, nous avons pu définir l'ajustement de l'intensité (tons des gris) à la zone des valeurs mesurées (A.Aspinall & J.G.B.Haigh, 1988, 305). Différents systèmes de lissage (filtres "low pass") ont été utilisés pour égaliser les anomalies à haute-fréquence qui sont apparues suite au changement de résistivité lié à des problèmes de contact chaque fois que les électrodes mobiles (A-M) sont en contact avec le sol (A.Aspinall & J.G.B.Haigh, 1988, 304). Des valeurs de résistivité électrique élevées se regroupent en un îlot particulier qui se trouve à l'intérieur de lignes de faible résistivité. En général, ce type d'anomalies constitue une réponse significative de structures linéaires étroites avec une conductibilité électrique faible.

Zone 1

Fig. 8, 9, 10

Sur une grande partie de cette zone, des valeurs très élevées de résistivité électrique ont été mesurées (1000 à 2000 ohms, la distance entre les électrodes mobiles était de 1.5 / 2 m). Dans une zone plus petite, ces valeurs étaient même plus élevées que la gamme de mesure de l'instrument (Fig. 10, C). A l'intérieur du terrain central des valeurs de résistivité électrique élevée qui représentent très probablement la réponse de l'architecture des vestiges archéologiques (couches de destruction ?), nous pouvons distinguer très clairement des lignes et des terrains qui ont une résistivité électrique extrêmement élevée. Sur la base des valeurs de résistivité électrique mesurées, nous avons conclu qu'ils se trouvent directement au-dessus de la fondation géologique. Les anomalies linéaires B représentent aussi la réponse des vestiges architecturaux (une minorité ont déjà été trouvés dans les fouilles archéologiques). Les zones à valeurs de résistivité électrique basse sont intéressantes car elles sont très clairement limitées. Une partie correspond bien aux sites de fouilles archéologiques connues (D, E, F, G, H), les autres représentent selon nous la réponse de fouilles archéologiques plus anciennes.

Zone 2

(Fig. 8, 11, 12)

Dans cette zone, les valeurs de résistivité électrique les plus élevées ont été mesurées aux points A, C, G, et H (Fig. 12). A ces endroits, il y a probablement des vestiges architecturaux sous la surface. Des valeurs légèrement inférieures ont été mesurées aux points B, D, E et F. Les anomalies B et D sont également attribuées à des vestiges architecturaux archéologiques qui se trouvent légèrement plus en profondeur (environ 1 m) ou qui sont mal conservés. Des anomalies circulaires ou semi-circulaires, avec des valeurs de résistivité électrique légèrement plus élevées que leur contexte, sont caractéristiques des points E et F. Comme, à l'intérieur de ces zones, il y a des endroits ayant une bonne conductivité électrique, je présume que nous avons à faire à des fouilles archéologiques anciennes, comme dans la zone 1. Sur le bord ouest de la zone 2, on trouve un vaste endroit ayant des valeurs de résistivité électrique faibles (J). Ceci a été causé par une humidité élevée du sol après la pluie. De cette zone, nous pouvons séparer une zone à valeurs de résistivité plus élevées (I) qui est le résultat de la réponse de vestiges archéologiques ou du contexte géologique.

Zone 3

(Fig. 13, 14, 15)

Nous avons séparé les valeurs de résistivité électrique dans cette zone selon la force de leurs anomalies, orientation et structure, en trois groupes différents (Fig. 15, A, B et C). Les anomalies A sur la part orientale de la zone 3 sont linéaires et représentent probablement la réponse de vestiges architecturaux. Les anomalies B sont clairement limitées et ressemblent à des zones de valeurs de résistivité électrique élevées de différentes formes, surtout circulaires et semi-circulaires. Les anomalies C sont des zones caractéristiques qui ont des valeurs de résistivité électrique plus basses que leur contexte géologique. Il est très probable que celles-ci soient des vestiges de fossés et de champs de fouilles archéologiques anciens.

III. PARC AUX CHEVAUX (1995)

Sur la figure 18 est représentée la répartition des valeurs de résistivité du sol sur l'ensemble de la zone étudiée. Les lectures anormales de résistivité du sol, qui représentent des vestiges archéologiques architecturaux, ont été mesurées sur la Zone A (voir Fig 17, 19, 20 et l'interprétation sur la Fig. 21). Les zones de résistivité élevée sont linéaires et planes. Les anomalies linéaires représentent, selon nous, xxx de murs enterrés, et les anomalies planes (lectures xxx) sont le résultat de murs enterés et/ou de ruines.

IV. LE COURSON (1995)

Les zones planes de résistivité élevée représentent des lits de pierres géologiques (Fig. 24). La seule exception est une petite zone de résistivité élevée représentée sur la figure 24. Des anomalies linéaires de basse résistivité représentent des objets infrastructurels ou des aspects archéologiques ayant une très bonne conductivité électrique (fossés ?) (Fig. 23 et 24).

BIBLIOGRAPHIE

ASPINALL, A. & HAIGH, J.G.B., 1988? A review of techniques for the graphical display of geophysical data, BAR Int. Ser. 446 (ii), 295-307, Oxford.

CARR, C., 1982, Handbook on soil resistivity surveying. Center for American Achaeology (research series, volume), 676 p, Evanston.

CLARK, A., 1990, Seeing beneath the soil. Prospecting methods in archaeology. B.T.Batsford Ltd, 167 p., London.wv

DOBRIN, M.B. & SAVIT, C.H., 1988, Introduction to geophysical prospecting (fourth edition). McGraw-Hill Book Company (geology series), 867 p., Singapore.

TELFORD, W.M., GELDART, L.P. & SHERIFF, R.E., 1990, Applied geophysics (second edition), Cambridge University Press, 770 p., Cambridge

Fig. 1

zones 1 et 2 : Carte de localisation

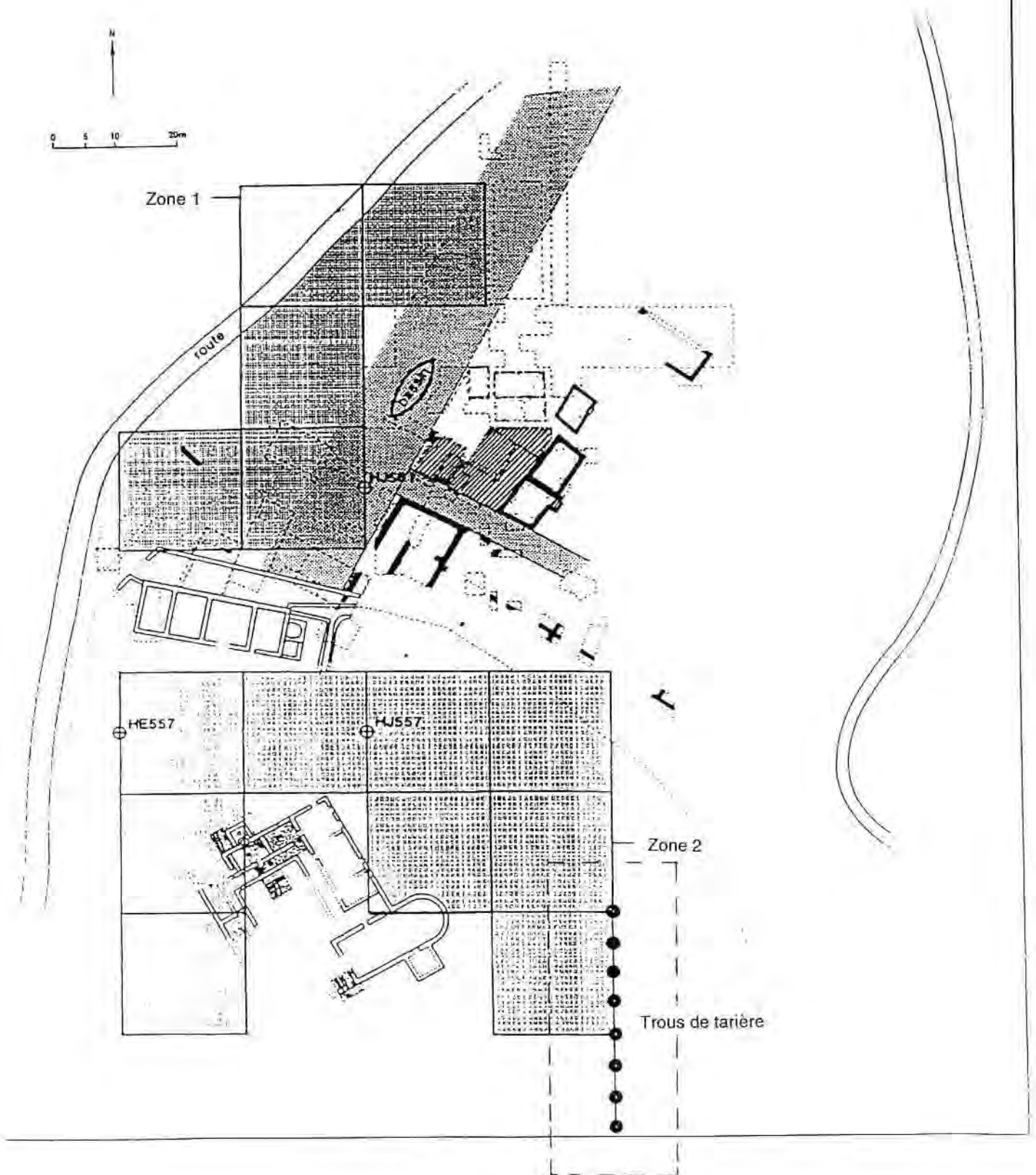


Fig. 2

Zone 3 : Carte de localisation

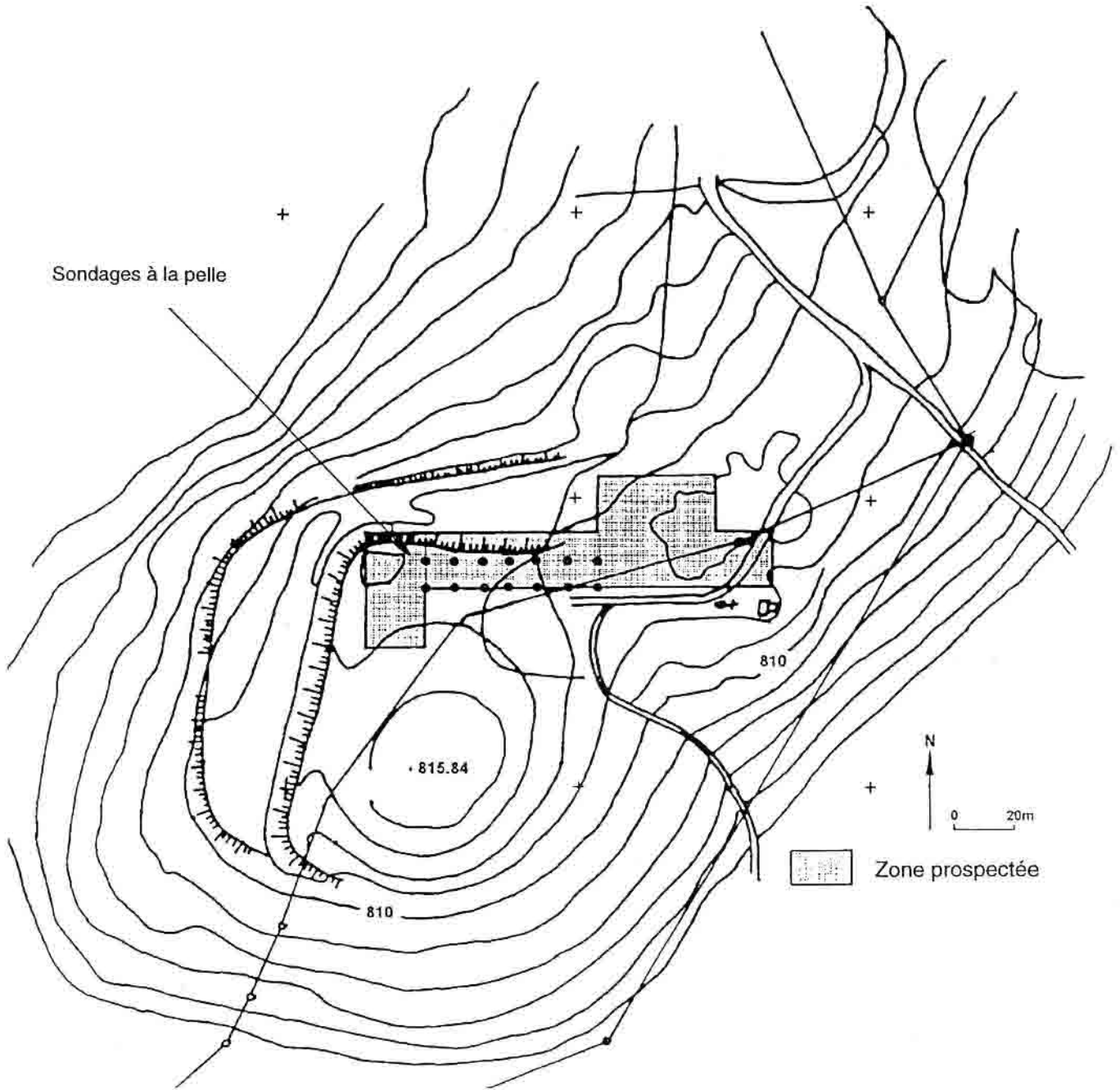


Fig. 3

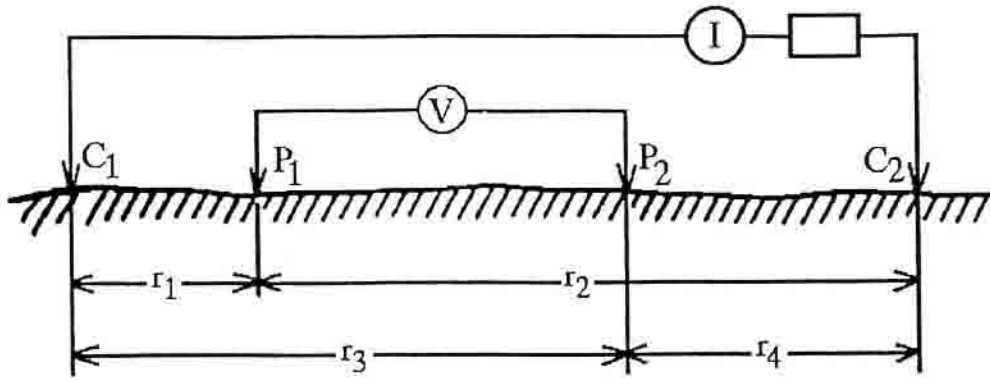


Fig. 4

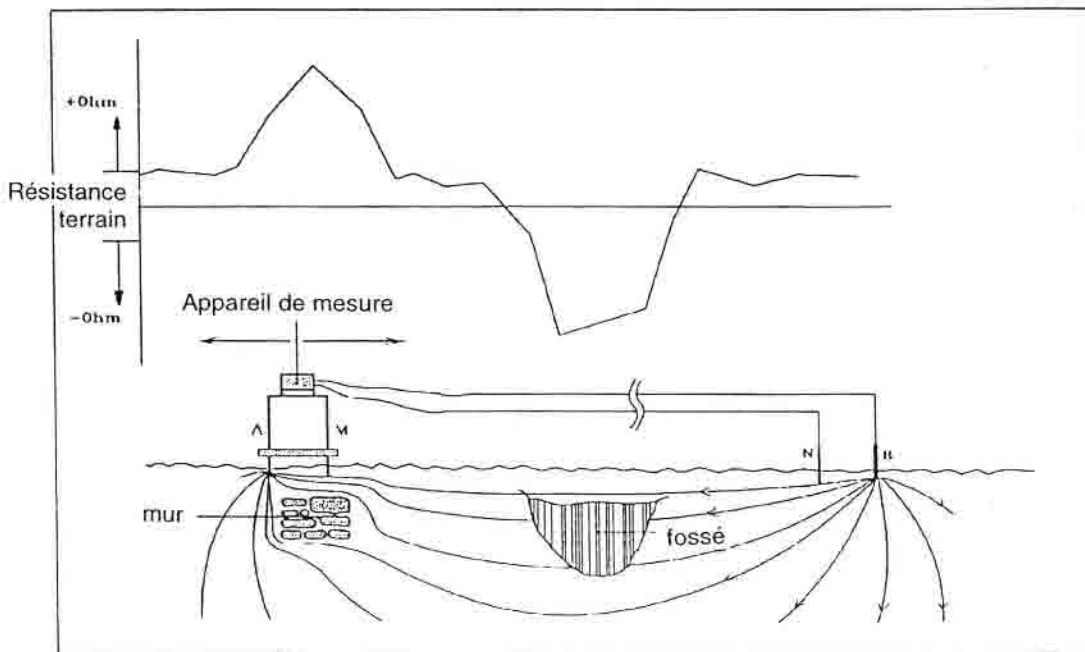


Fig. 5

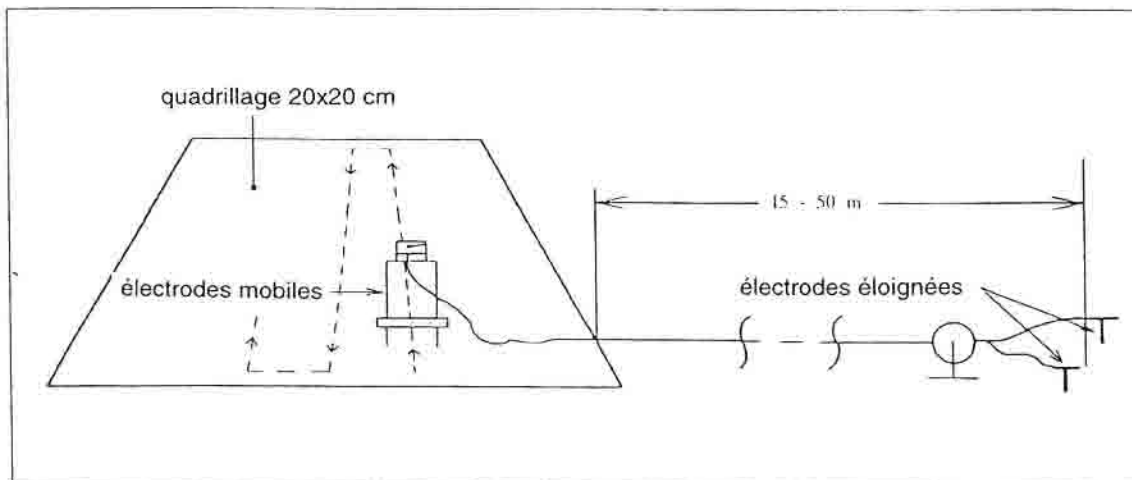


Fig. 6

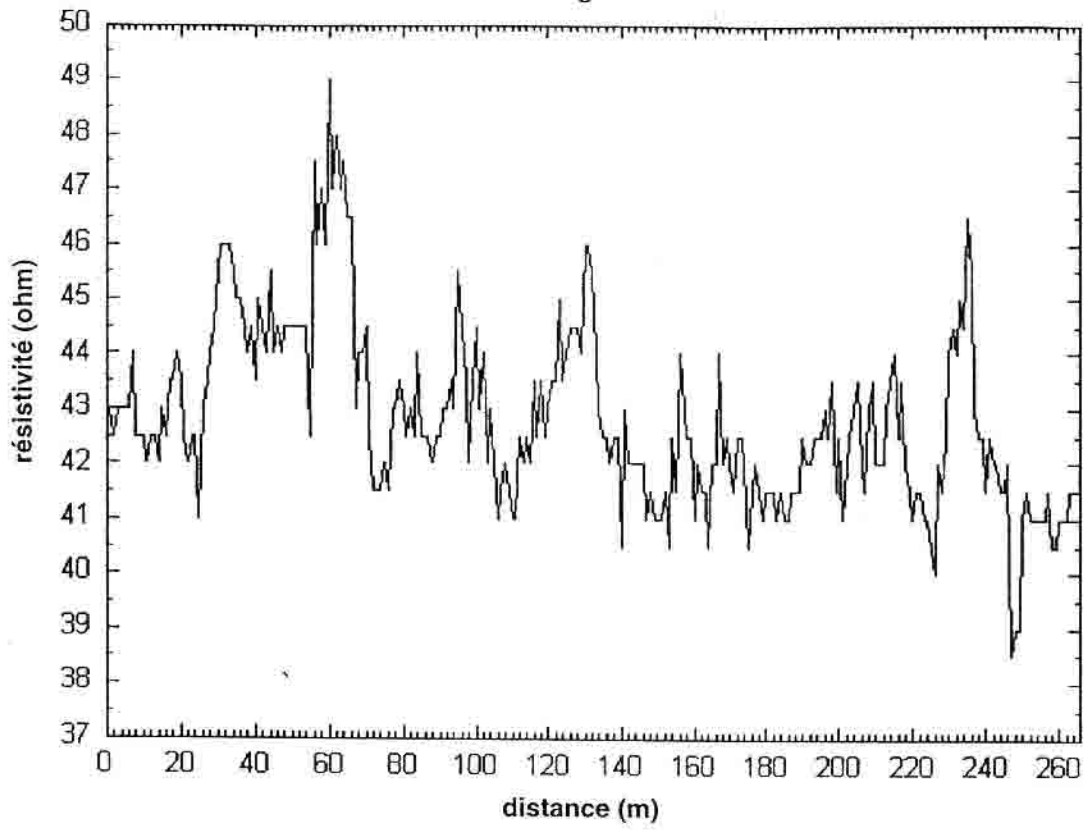


Fig. 7

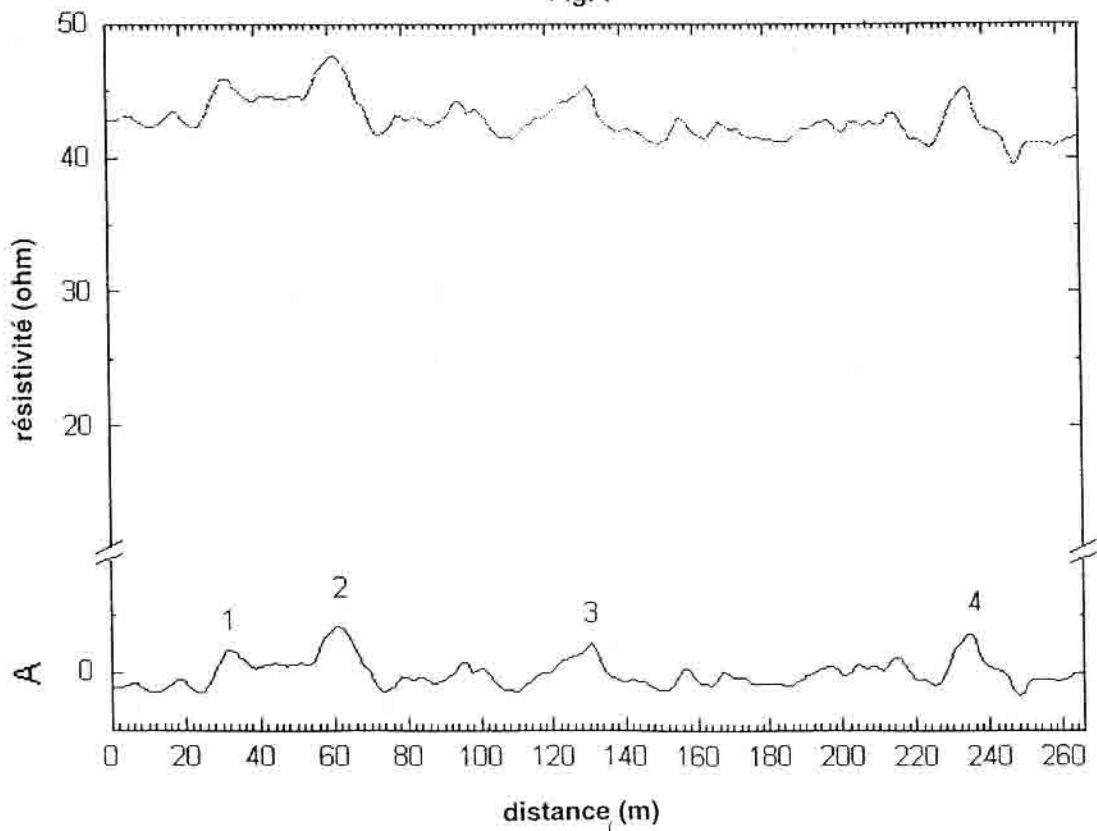


Fig. 8

nes 1 et 2 : Carte de localisation

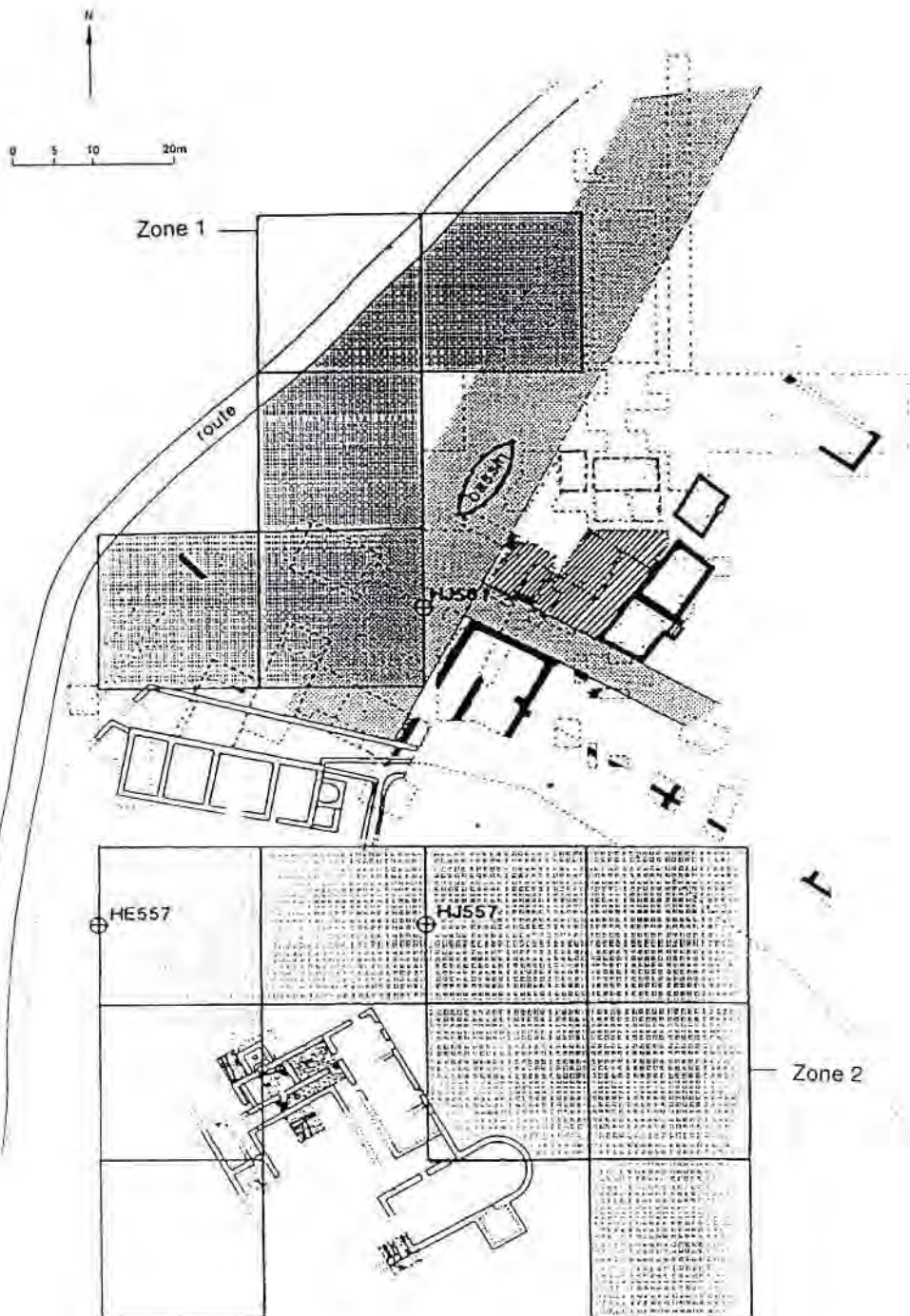


Fig. 9

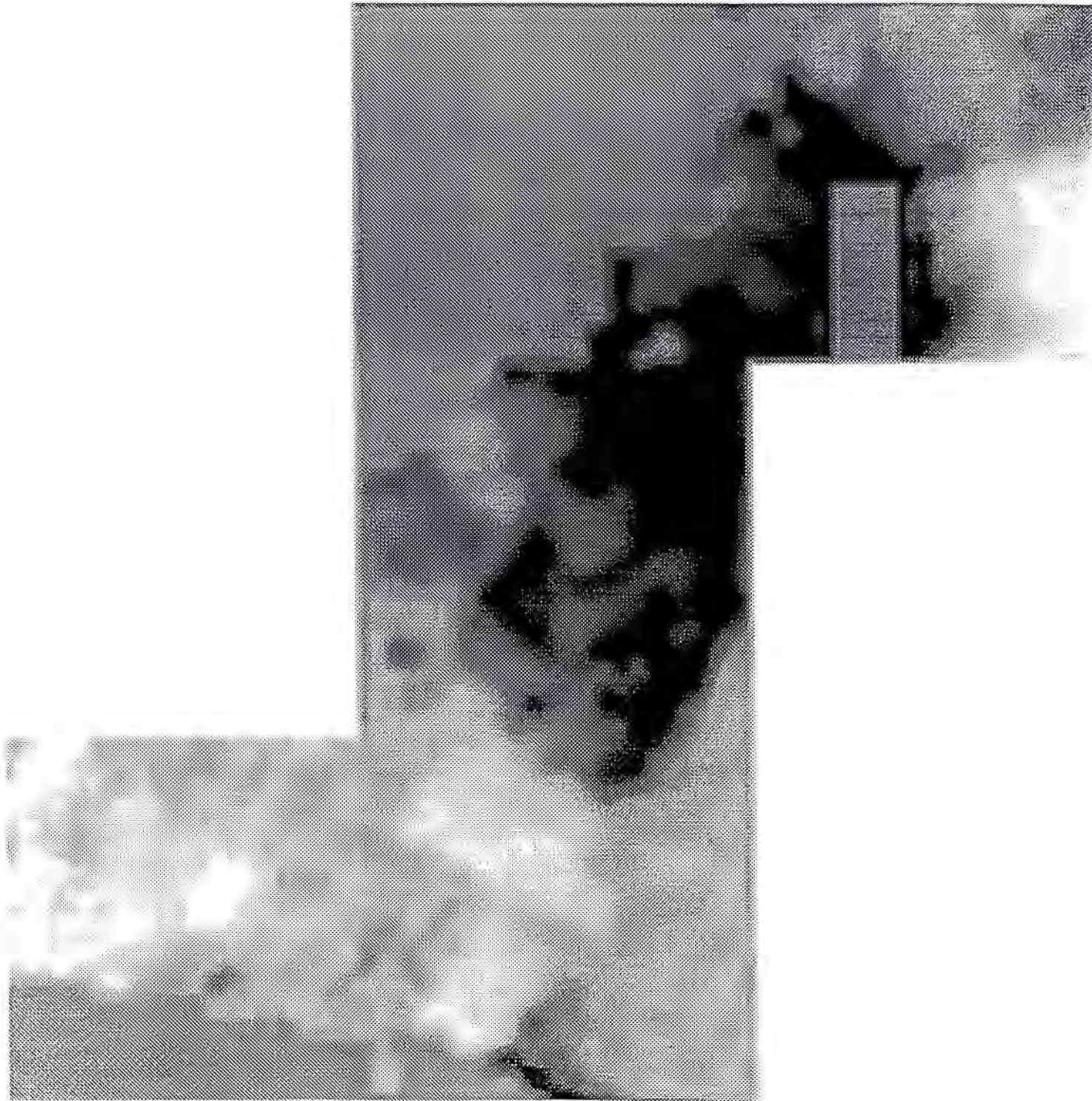


Fig. 10

Figure 1 : Interprétation de la cartographie géo-électrique

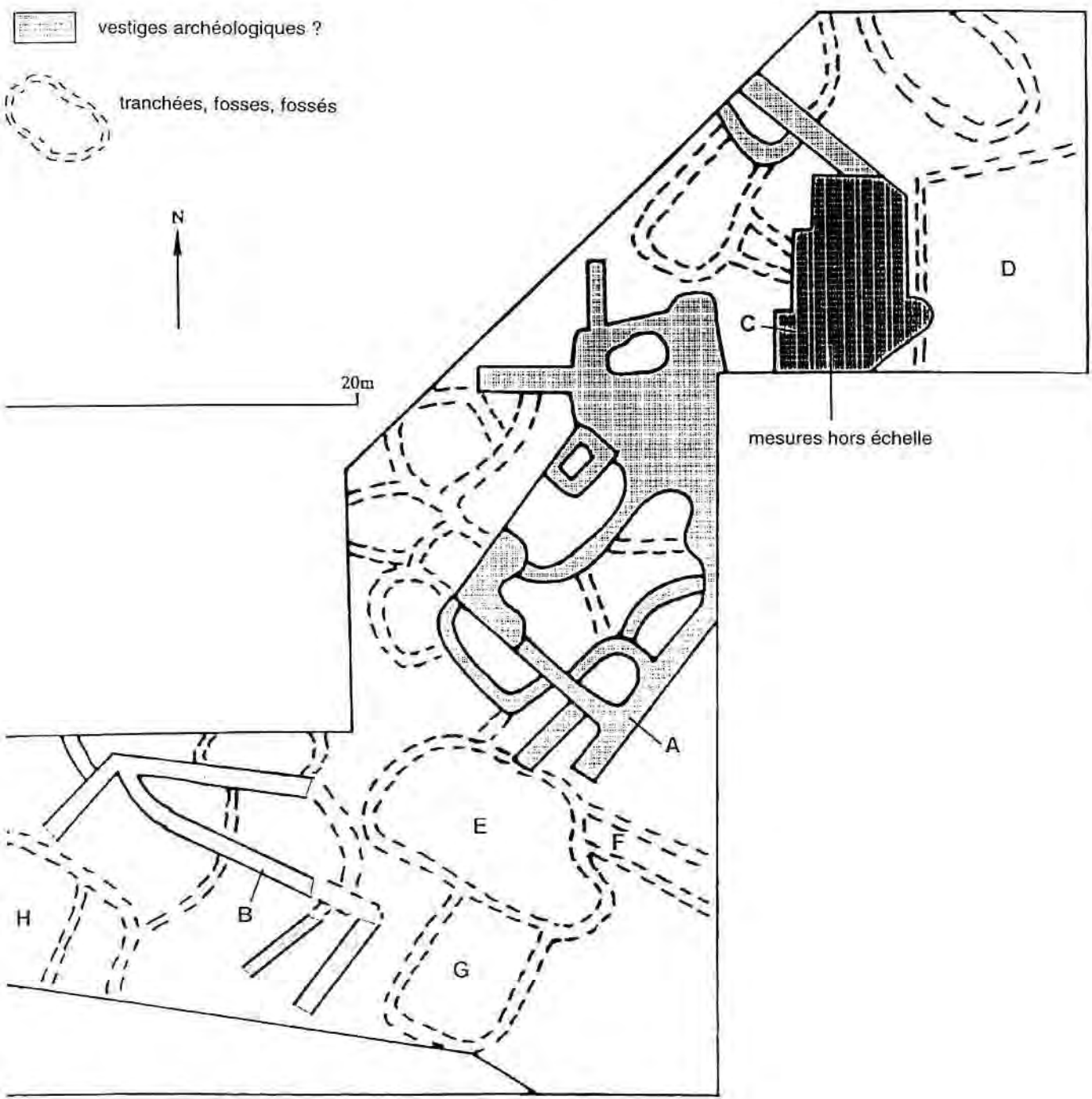


Fig. 11

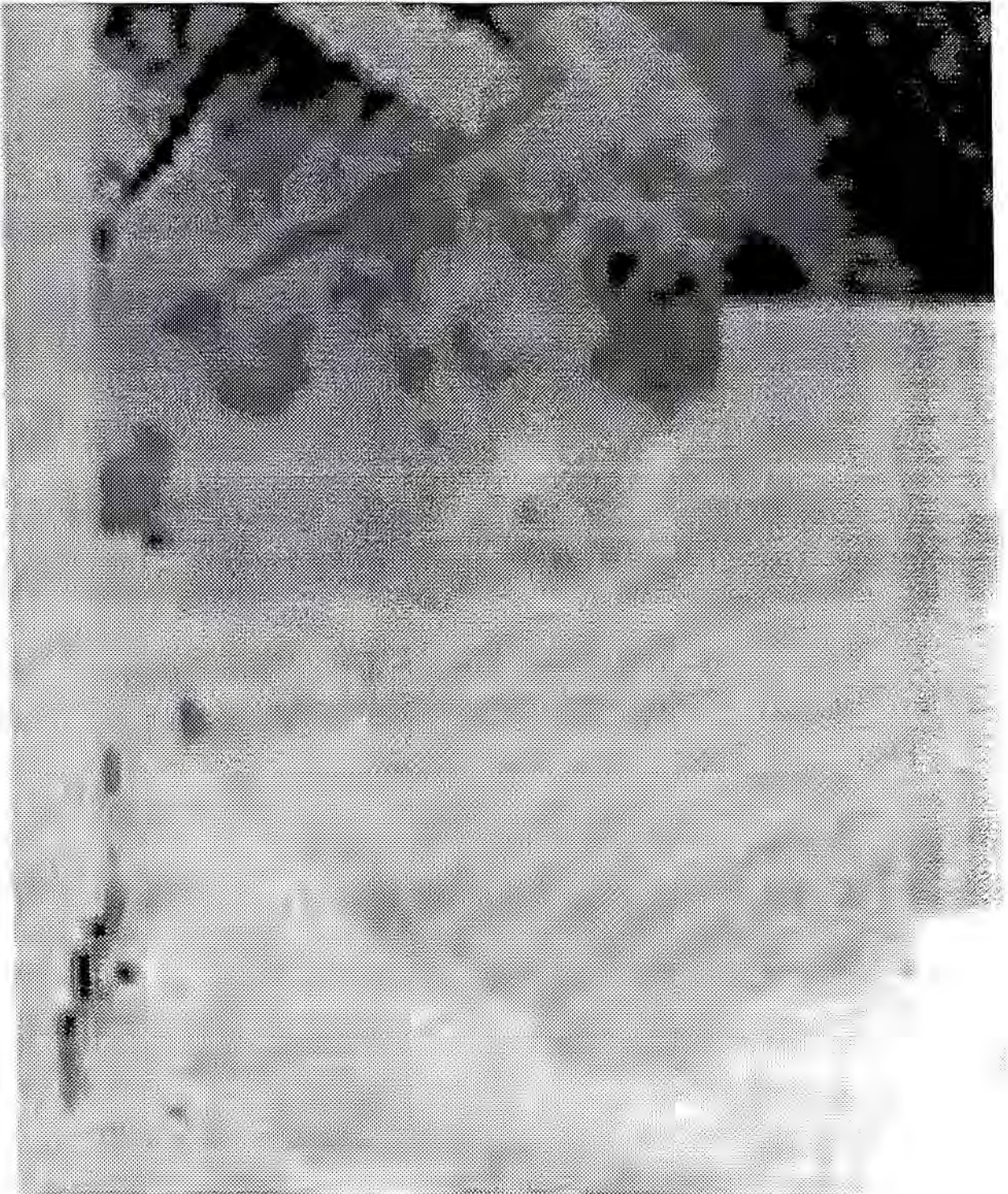





Fig. 12

Zone 2 : Interprétation de la cartographie géo-électrique

-  vestiges architecturaux
-  tranchées, fosses, fossés
-  zone à très haute résistivité

sondage Budapest 1993

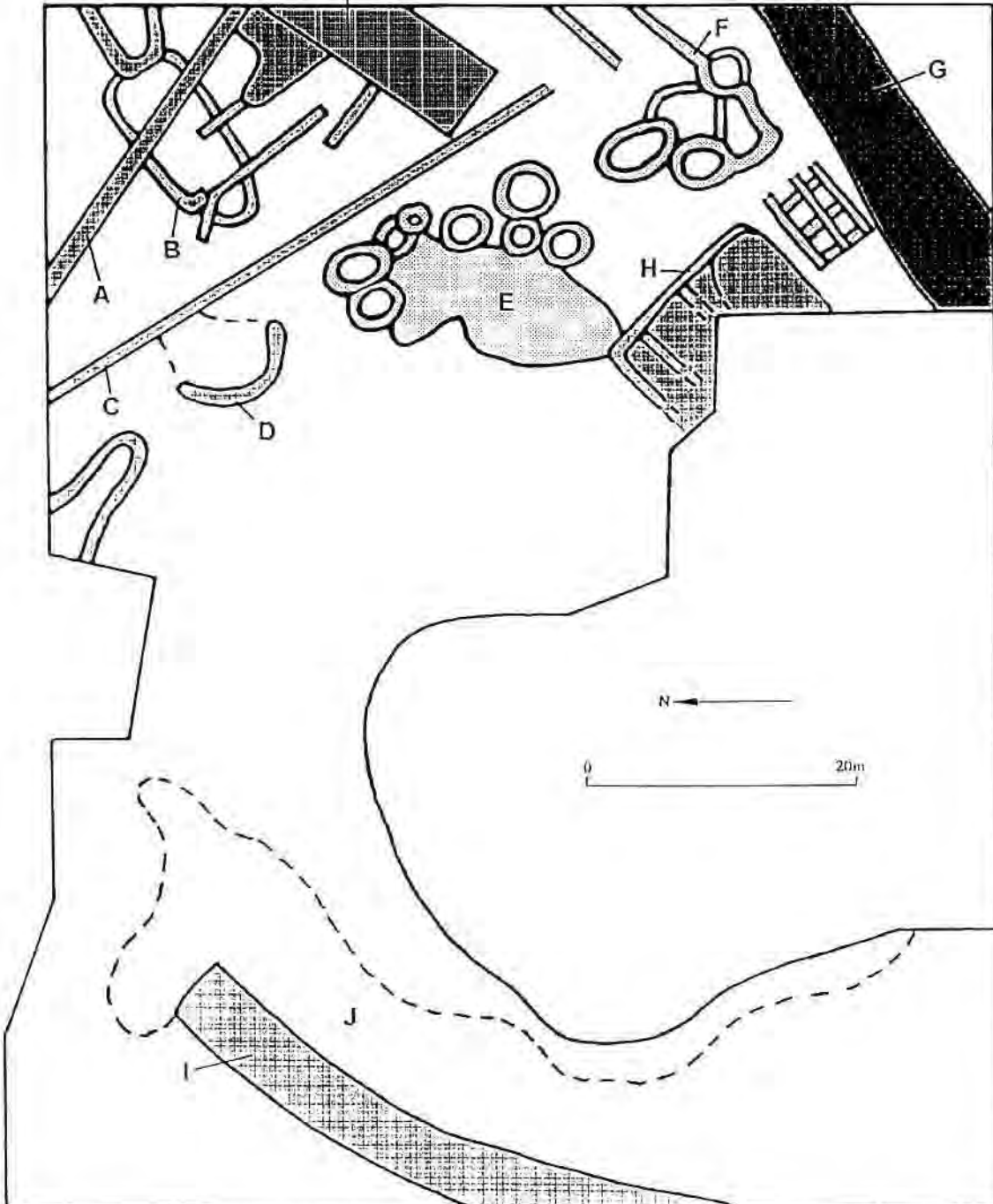


Fig. 13

Zone 3 : Carte de localisation

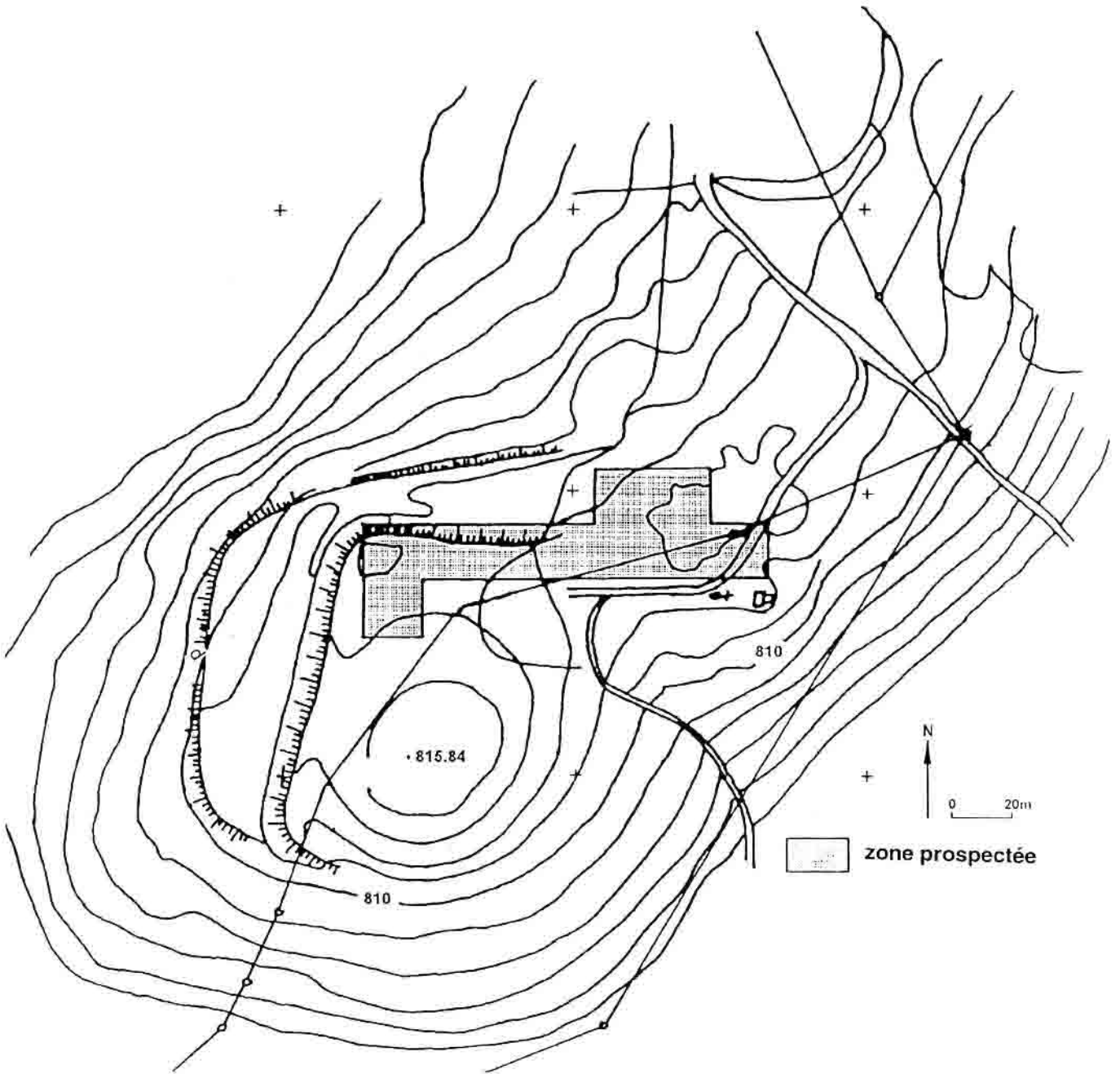


Fig. 14



Fig. 15

Zone 3 : Interprétation de la cartographie géo-électrique

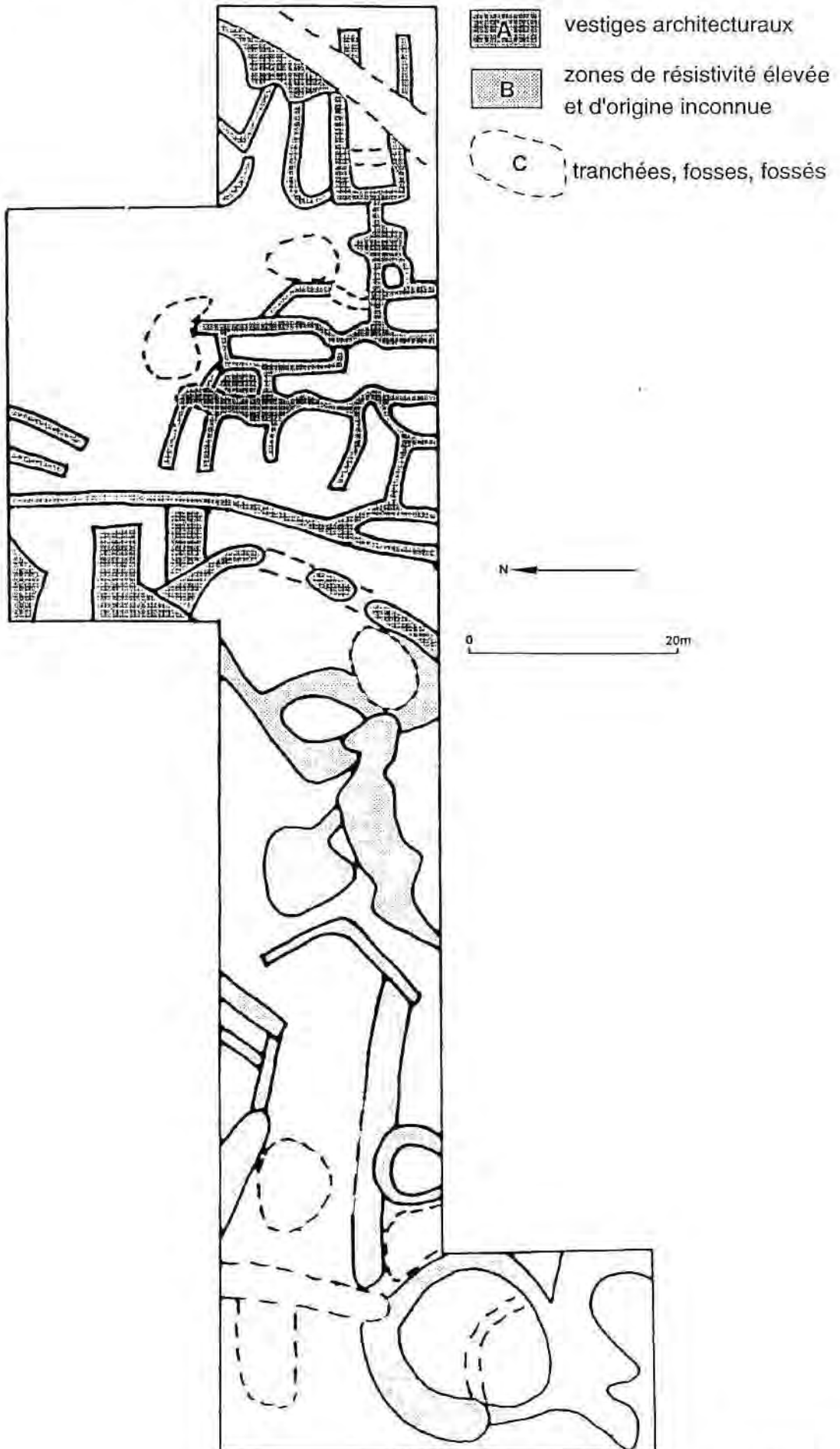


Figure 16

Parc-aux-Chevaux - Etude géophysique 1995

Zone prospectée

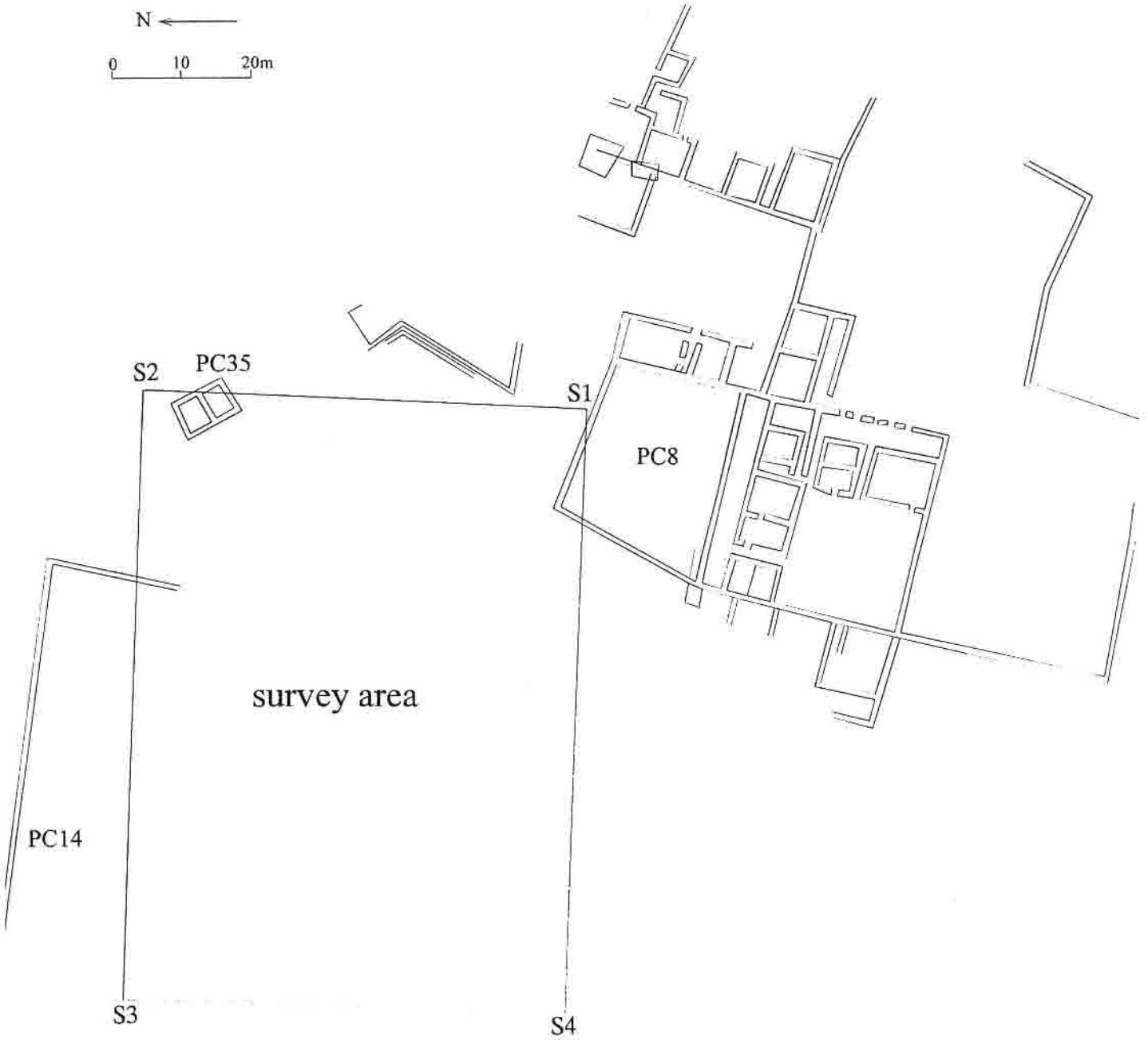
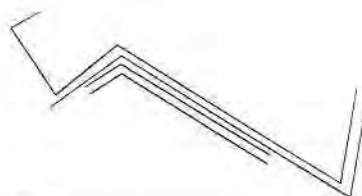
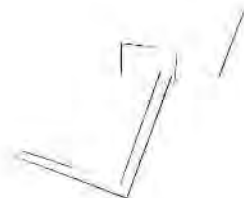
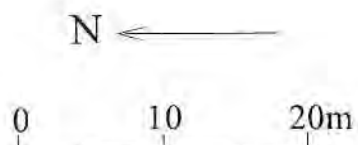


Figure 17

Parc-aux-Chevaux

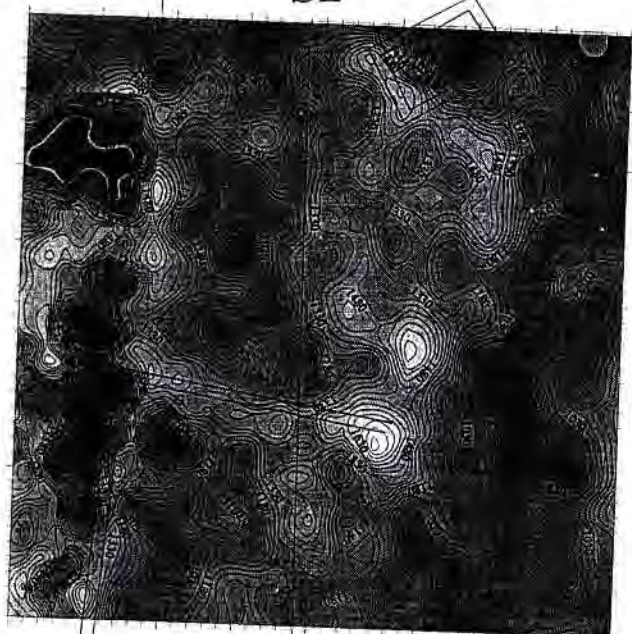
Zone A



Area A

S2

PC35



S1

PC8

PC14

S3

S4

Figure 18

Parc-aux-Chevaux
Résultats de l'étude de résistivité du sol (méthode des deux électrodes)
représentée en intensité de gris



Figure 19

Parc-aux-Chevaux
Résultats de l'étude de résistivité du sol (méthode des deux électrodes)
représentée en intensité de gris
Zone A, où l'on a mesuré une haute résistivité.

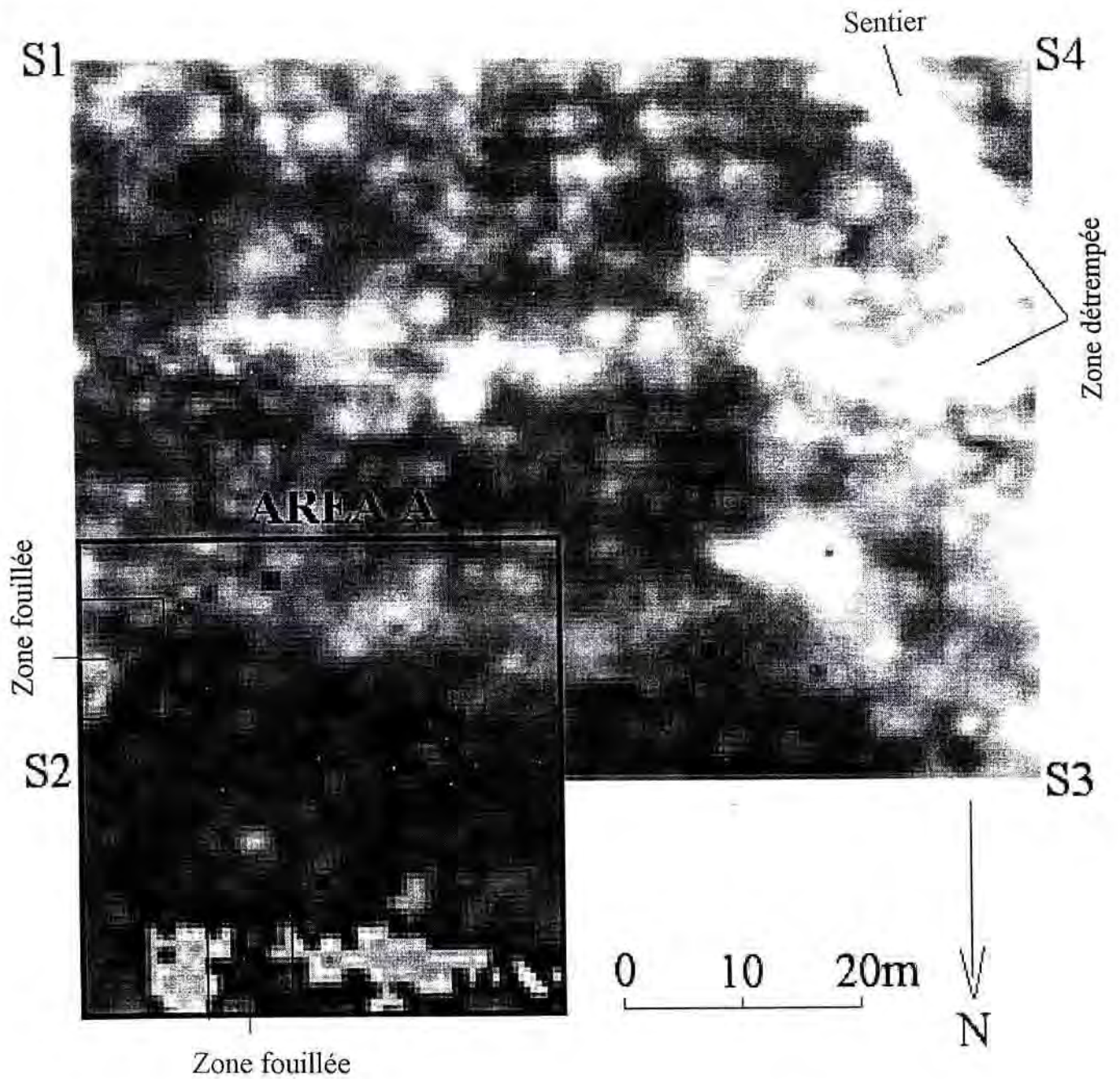


Figure 20

Parc-aux-Chevaux
Résultats de l'étude de résistivité du sol (méthode des deux électrodes)
pour la Zone A (voir Fig. 19) représentée en courbes de niveau

ZONE A - Etude de résistivité du sol (méthode des deux électrodes) (a = 0.5 m)

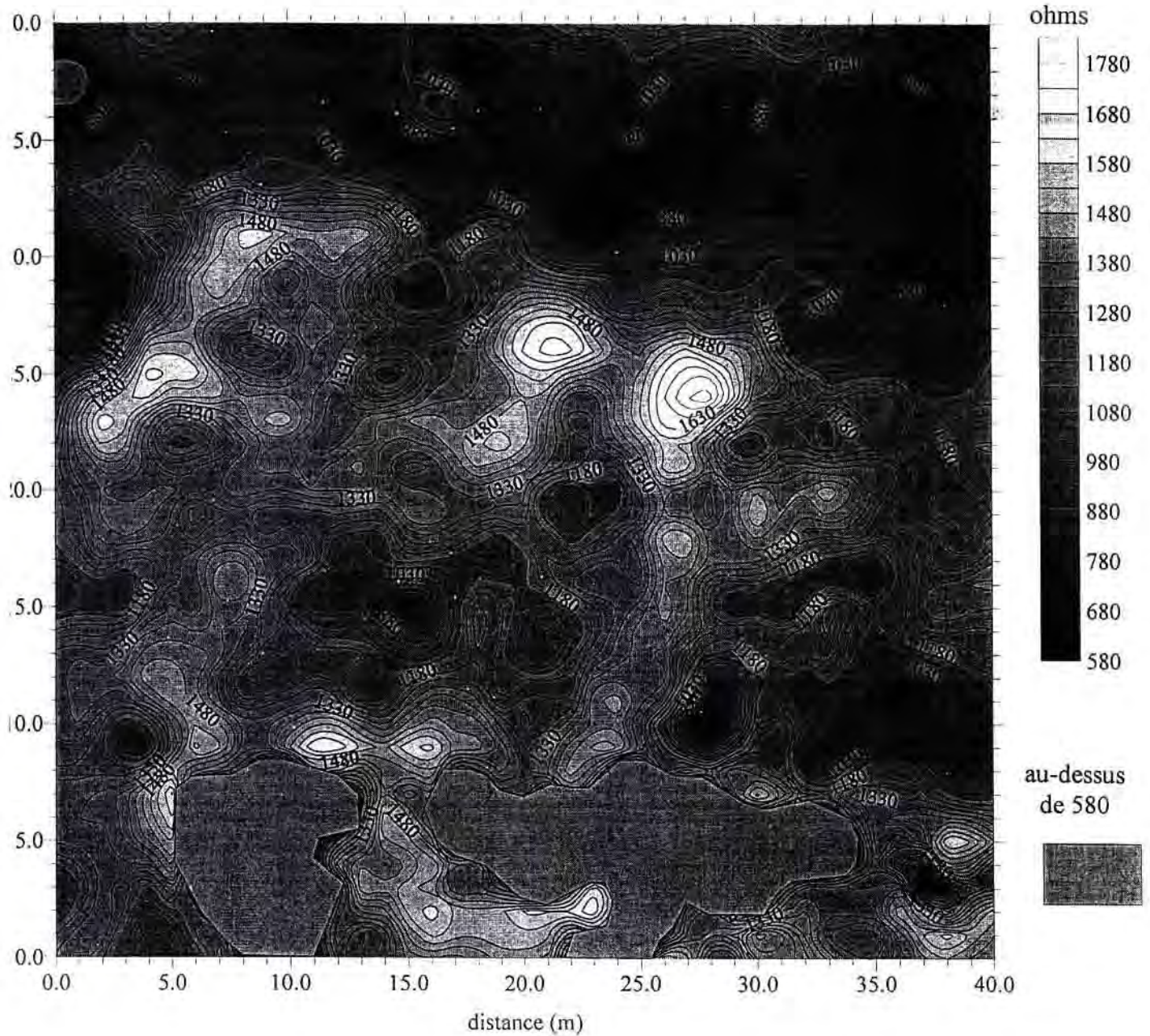


Figure 21

Interprétation de l'étude de résistivité du sol (méthode des deux électrodes)
Zone A - Parc-aux-Chevaux

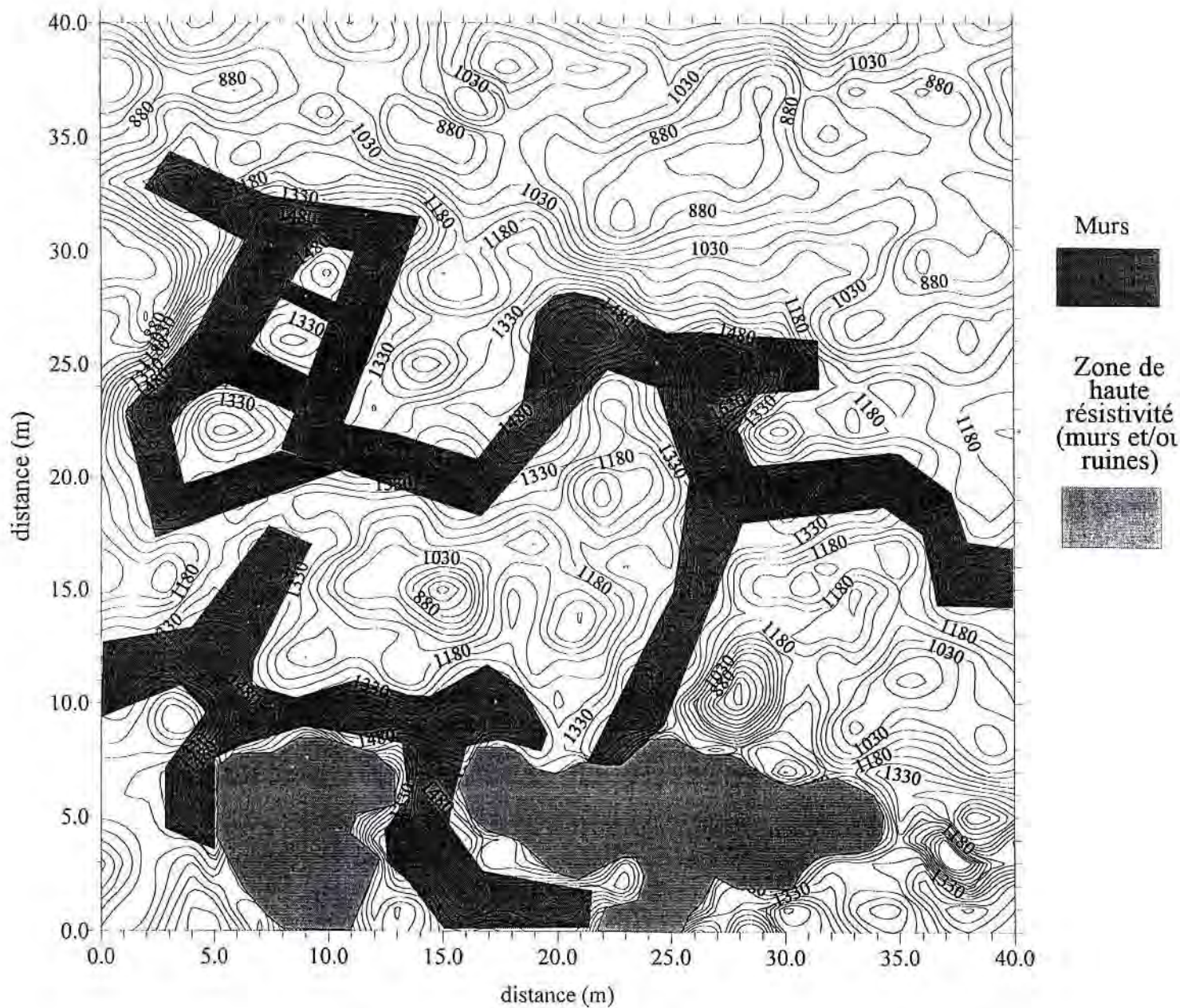
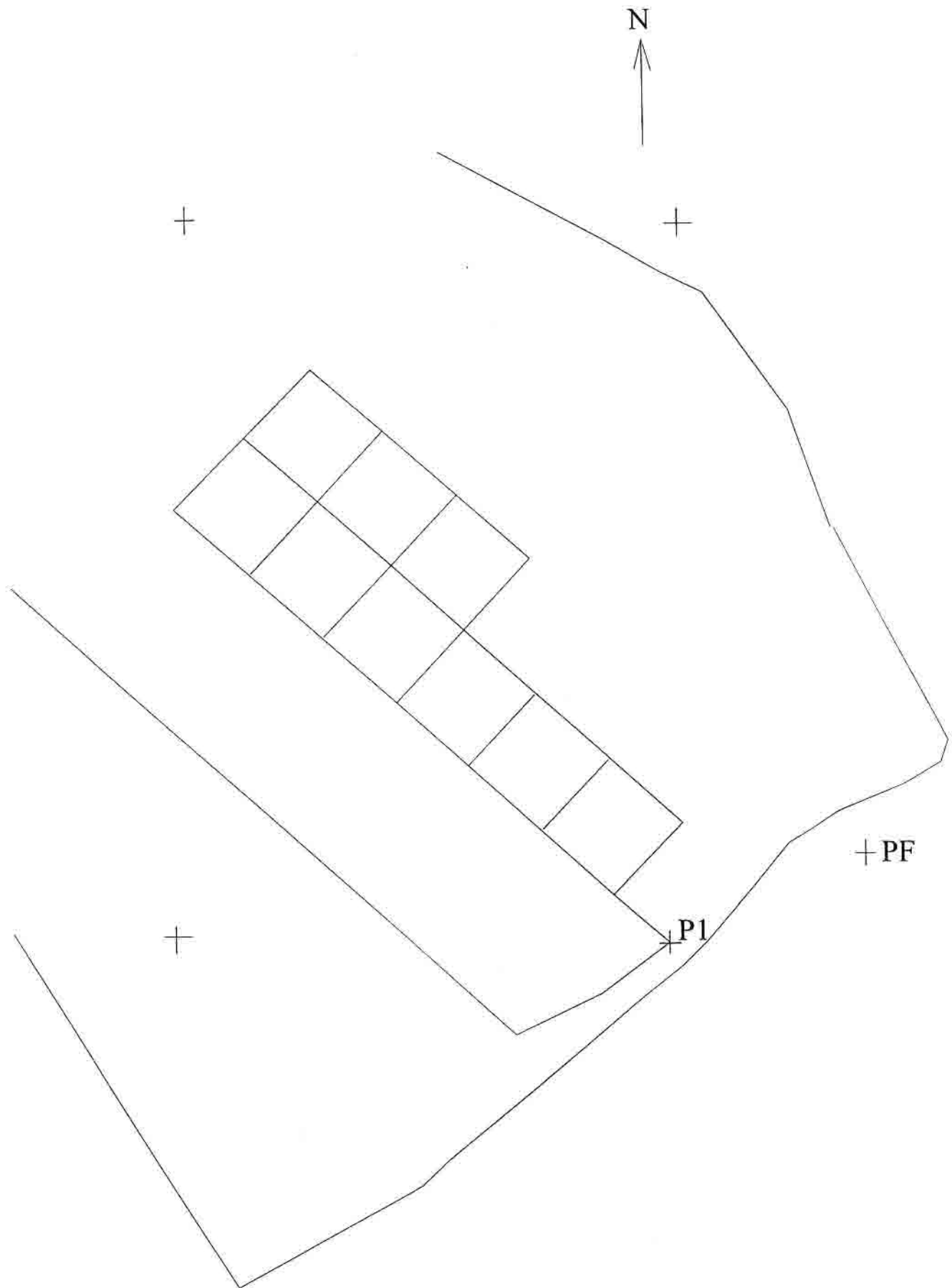


Figure 22

Le Courson - Etude géophysique 1995



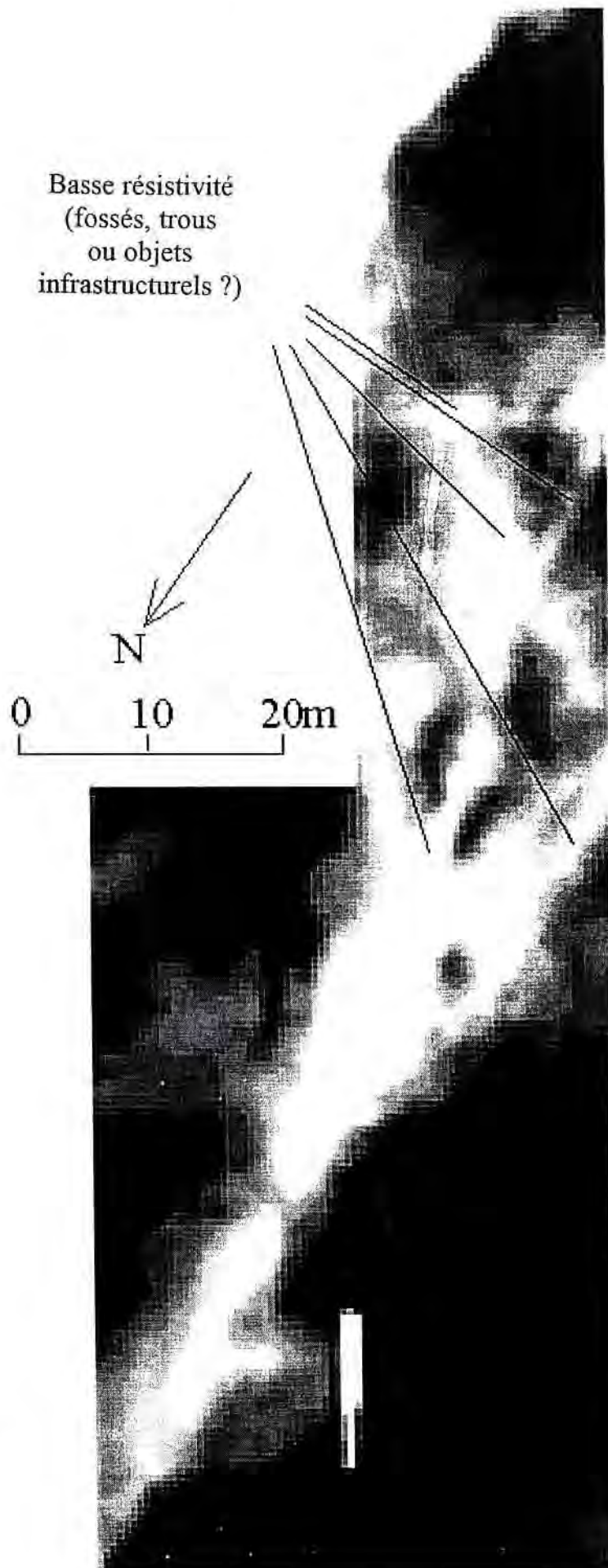


Figure 23

Le Courson - Etude de résistivité du sol

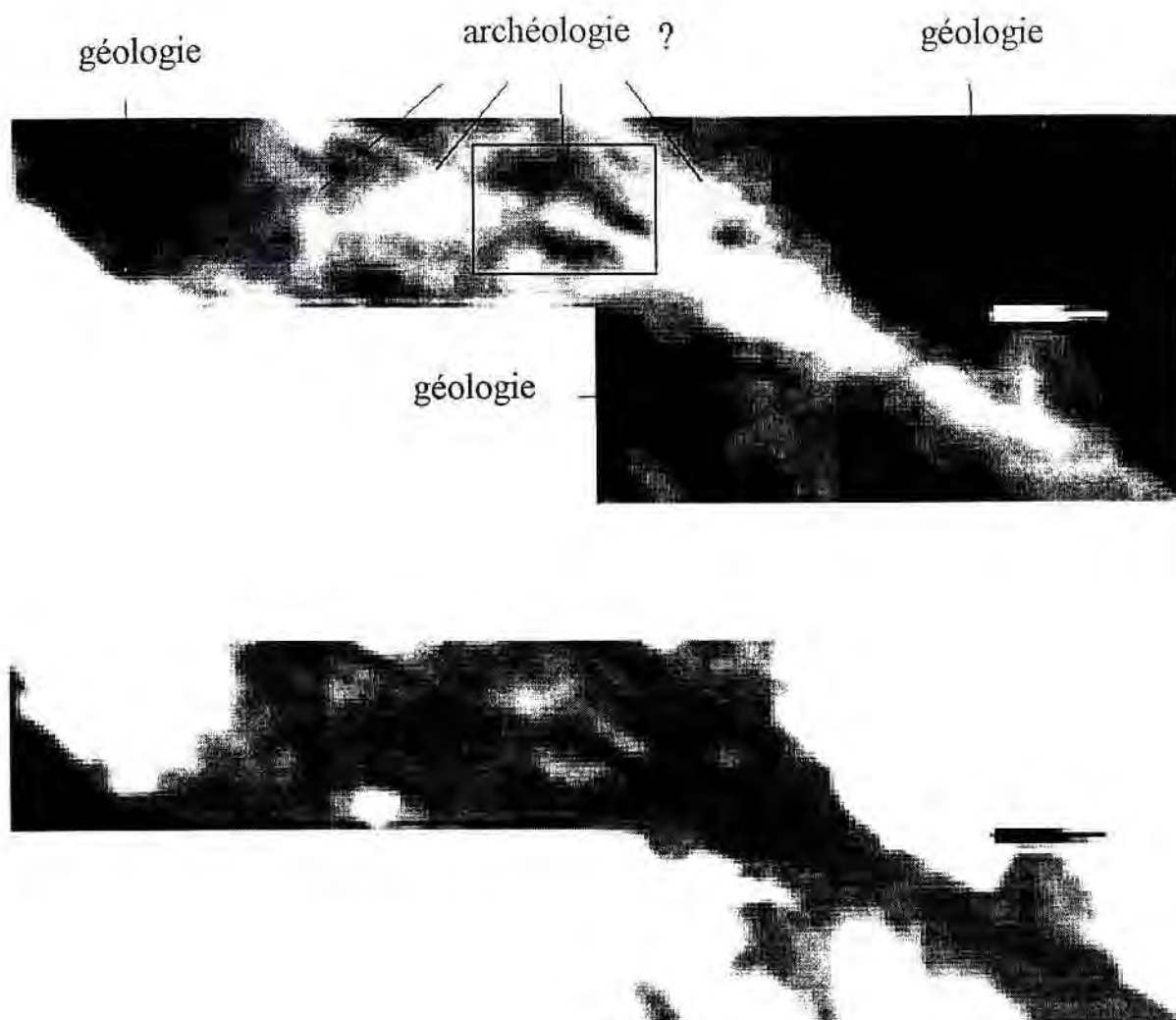


Figure 24

**LE COUVENT DES CORDELIERS
ET SES ANNEXES
Secteur 10**

PATRICE BECK
Université de Tours
JOZSEF LASZLOVSZKY
Université de Budapest

MONT BEUVRAY
LE COUVENT DES CORDELIERS
ET SES ANNEXES
secteur 10

Les fouilles du couvent des Cordeliers sont intégrées au programme général de recherche du Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray et bénéficient de toute l'infrastructure logistique, technique et scientifique qu'offre ce dernier.

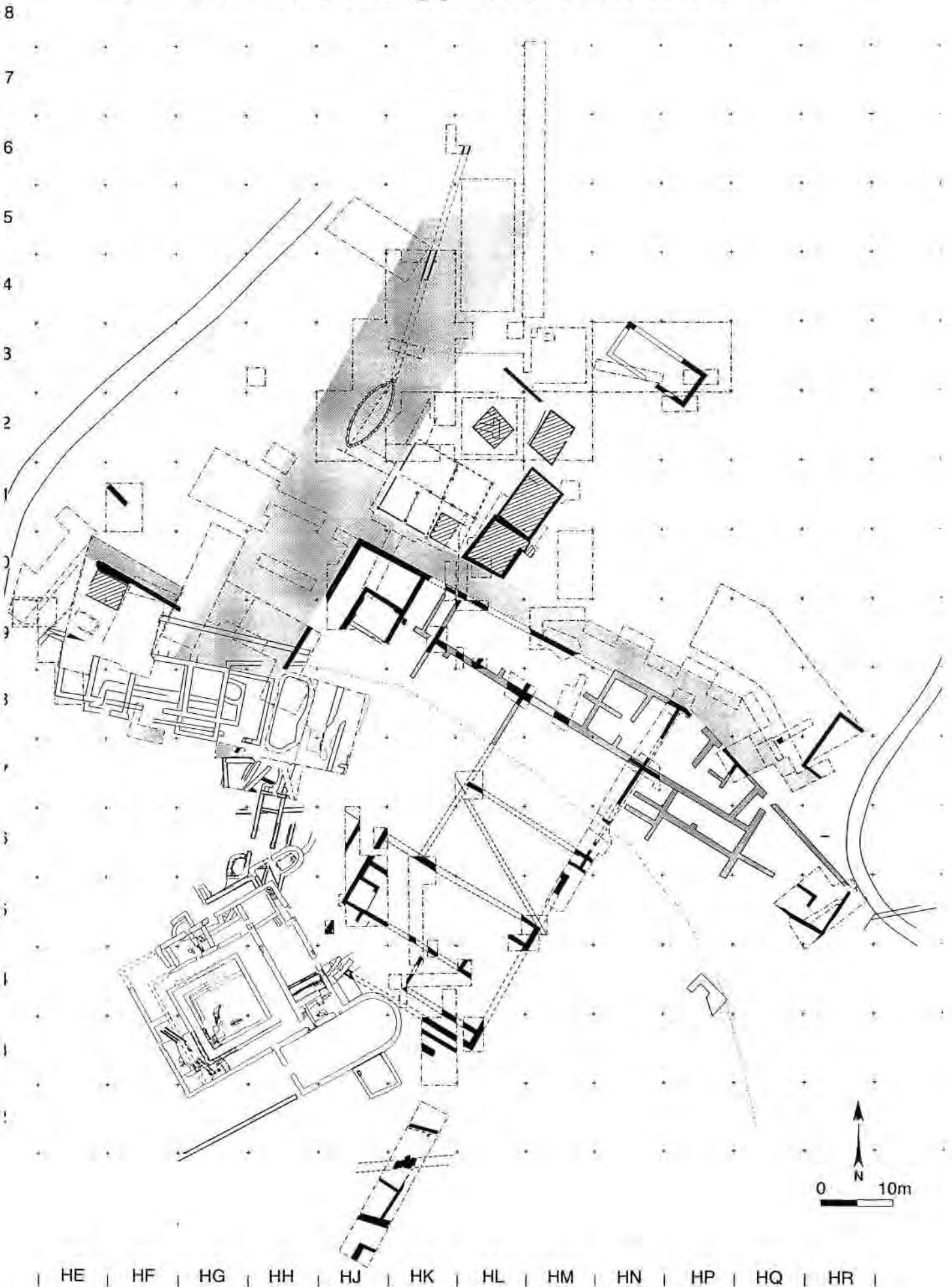
Elles ont débuté en 1989, sont placées sous la responsabilité de Patrice Beck (Tours), en collaboration avec Jozsef Laszlovszky et Beatrix Romhányi (Budapest), Corinne Beck, Christine Canat et Benjamin saint-Jean-Vitus (Dijon).

Elles servent de chantier d'application aux étudiants en Archéologie des Universités de Budapest, Dijon et Tours.

Le chantier reçoit en outre l'aide de l'Université de Bourgogne, Du Fonds National Hongrois de la Recherche Scientifique et de l'Université Lorand Eötvös de Budapest.

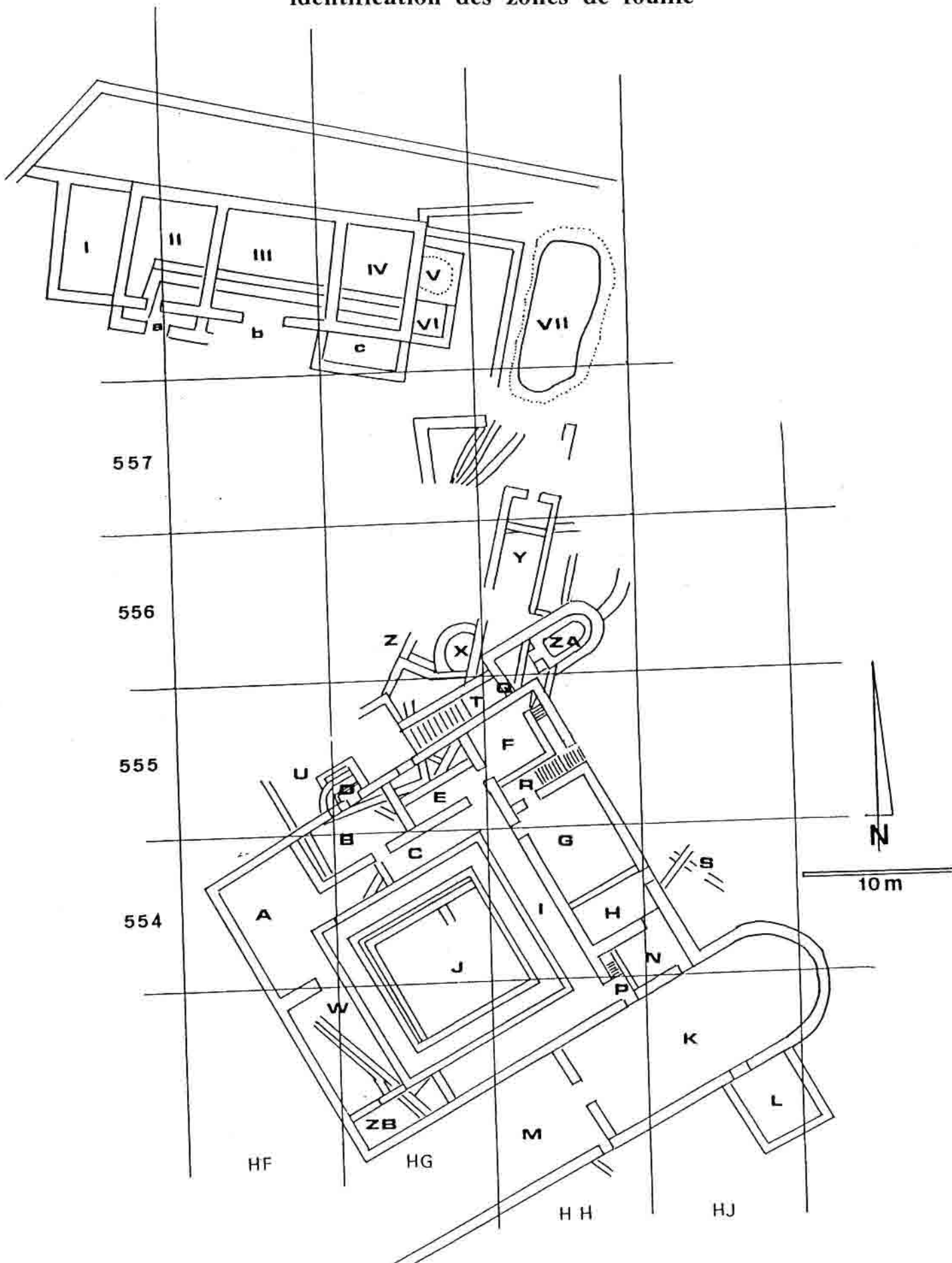
Décembre 1995

LE COUVENT DES CORDELIERS ET SES ANNEXES dans le contexte archéologique de La Patûre du Couvent



LE COUVENT DES CORDELIERS ET SES ANNEXES
secteur 10

Plan général des structures découvertes
et
identification des zones de fouille



PROBLEMATIQUES

PROGRAMME DE RECHERCHE

RAPPEL HISTORIQUE

TOPOGRAPHIE ET VESTIGES

RECHERCHES COMPARATIVES

PROGRAMME DE RECHERCHE AU MONT-BEUVRAY

LE COUVENT DES CORDELIERS

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

1 - Histoire et Archéologie de l'établissement

HISTOIRE	Antériorités Motivations de l'implantation Vicissitudes
ARCHITECTURE	Matériaux Techniques Organisation Style et influences
VIE QUOTIDIENNE	Environnement matériel Production Consommation
APOSTOLAT	Vie conventuelle Rôle social

2 - Recherches comparatives

L'ARCHITECTURE FRANCISCANNE en France : études d'archives et monumentales.

en Europe : collaboration scientifique et échanges universitaires avec le

Département d'Archéologie médiévale de l'Université de Budapest (Hongrie) : fouilles du couvent franciscain de Visegrad sous la direction de J. LASZLOVSZKY.

CALENDRIER

1 - Réalisations 1989-1995

DOSSIER HISTORIQUE

CAMPAGNES DE FOUILLES

1989 : Août - E.H.E.S.S. - Paris

1990 : Août - E.H.E.S.S. - Paris

1991 : avril et Août - C.F.P. Dijon, Universités de Budapest(H) et Tours(F)

1992 : avril et Août - C.F.P. Dijon, Universités de Budapest(H) et Tours(F)

1993 : juin et juillet - Universités de Budapest (H), Dijon et Tours (F)

1994 : juin et juillet - Universités de Budapest (H), Dijon et Tours (F)

1995 : juin et juillet - Universités de Budapest (H), Dijon et Tours (F)

2 - Prévisions 1996-1997

ACHEVEMENT DE LA FOUILLE

ANALYSE DES MOBILIERS

ETUDES COMPARATIVES

1998

PUBLICATION

PRESENTATION MUSEOGRAPHIQUE

GESTION DES VESTIGES MONUMENTAUX

RAPPEL HISTORIQUE

Un couvent de moines Franciscains sur le Mont-Beuvray (XV-XVIIème siècles)

Un curieux épisode marque l'apparition du couvent franciscain du Mont-beuvray dans l'histoire : en 1424, Frère Etienne Charlot, *moine cordelier du Beuvray*, est arrêté au château de La Roche-Millay sous l'inculpation d'espionnage pour le compte d'Odette de Champdivers, ancienne favorite du roi de France Charles VI. Pour être marquant, l'événement lié à la Guerre de Cent Ans reste isolé et la destinée de l'établissement fut généralement plus discrète.

Le couvent est fondé quelques années auparavant sous la protection et avec l'aide financière des Barons de La Roche-Millay, sur des terres offertes par les Bénédictins d'Autun.

Il abrite des *Coletans*, c'est-à-dire des moines franciscains engagés dans un mouvement de réforme caractérisé par la stricte observance de la règle édictée deux siècles auparavant par Saint François d'Assise.

Dans ce lieu reculé et autrement inhabité depuis la disparition de la Bibracte antique, animé toutefois chaque année par des foires et des pèlerinages à la chapelle Saint Martin, les frères vivent des revenus de certaines terres, des aumônes et de leurs prédications. C'est ainsi que le Cardinal Rolin les gratifia d'1 franc en 1446 et que dix ans plus tard, *Frère Pierre Chambon, gardien du Couvent de Beuvray, recevait dix aulnes de bure pour avoir prononcé vingt un sermons à Nevers.*

En 1538, alors que la communauté compte cinq religieux, les bâtiments sont ruinés par un incendie mais ils sont bientôt restaurés : *Frère Jean de Marry* demande à sa famille de disposer de son patrimoine *pour la réparation et l'entretien du couvent...lequel était démoli et n'était refait.*

Au début des années 1570, nouvelle destruction, séquelle locale des Guerres de Religion, et nouvelle restauration : pendant près d'un siècle encore, les moines exercent leur sacerdoce dans les paroisses voisines, notamment à Saint-Léger-sous-Beuvray où on les trouve cités dans les registres paroissiaux.

L'abandon et le repli sur le couvent franciscain d'Autun sont effectifs à la fin du XVIIème siècle : l'établissement est réputé abandonné en 1699 et, en 1737, *Etienne Marceau, marchand de Glux, se porte acquéreur de...la place ou autrefois était bâti le couvent des Pères Cordeliers sur la Montagne de Beuvray, masure qui y peut être, qui n'est qu'une vielle cave, la pature et les arbres qui y peuvent être.*

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

GENERALITES

J. FODERE, *Narration historique et topographique des couvents de l'ordre de Saint-François et monastères Sainte-Claire*, chez Pierre Rigaud, Lyon, 1619.

H. LEMAITRE, *Géographie historique des établissements de l'ordre de Saint-François en Bourgogne du XIIIème au XVIIIème siècle*, *Revue d'Histoire franciscaine*, t. IV, 1927, p. 446-514.

E. LOPEZ, *Culture et sainteté. Colette de Corbie (1381-1447)*, CERCOR, *Travaux et recherches*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 1994.

MONOGRAPHIES

L. BEAUMONT-MAILLET, *Le grand couvent des Cordeliers de Paris, étude historique et archéologique du XIIIe siècle à nos jours*, Paris, éd. Champion, 1975, (Bibliothèque de l'E.P.H.E. - IVe section, n° 325).

F. CLAUDON, *Les Cordeliers du Bourbonnais*, Moulins, 1901.

L. JACQUET, *Les Cordeliers à Beaune (1239-1503)*, Maîtrise de l'Université de Bourgogne (prof. N. Gonthier), Dijon, 1990.

COUVENT DU MONT-BEUVRAY

P. BECK et J. LASZLOVSKI, *Le couvent des Cordeliers du Mont-Beuvray, bilan 1989-1991*, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. 44, fasc. 2, 1993, p. 360-363.

P. BECK et J. LASZLOVSKI, *Le couvent des Cordeliers du Mont-Beuvray, bilan 1992-1993*, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est* (sous presse).

Ch. CANAT, *Le Mont-Beuvray dans les archives et l'historiographie*. (ex. dactyl.), Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 1991.

COLL. (P. BECK dir.), *Rapports de fouille, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1993-1995*, Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne.

TOPOGRAPHIE ET VESTIGES

Présentation générale 1989-1995

Du couvent des Cordeliers, la toponymie et la topographie signalaient parfaitement l'emplacement sur les cartes et le terrain. Au lieu-dit *La Pâture du couvent*, un puissant pierrier de près de 1000m² de superficie et trois mètres de hauteur, entouré d'une vaste terrasse quadrangulaire délimitée par un muret ponctuellement visible encore, était aisément repérable dans le paysage.

Le plan, réalisé en 1989 par le laboratoire de topographie de la base, en montra l'organisation : six dépressions dessinées par des bombements pierreux évoquaient des locaux jointifs enserrant sur quatre côtés un espace vide, le cloître sans doute.

Mais les fouilles archéologiques ont découvert un ensemble complexe, subissant deux incendies et de nombreuses restructurations du XV^{ème} au XVII^{ème} siècle, accompagné d'annexes de production, superposé à un établissement sans doute préexistant et faisant suite à de puissants remblais masquant un quartier de la cité antique.

De l'établissement primitif, orienté est-ouest, on ne connaît encore que quelques murs fortement arasés et détruits par les aménagements suivants.

Ce n'est en effet que dans un second temps que le couvent prend l'orientation générale quelque peu décalée vers le nord qu'il conserve jusqu'à la fin, non sans de constants remaniements modifiant non seulement son organisation interne mais aussi son assiette spatiale.

Au XV^{ème} siècle et au début du siècle suivant, c'est un beau monument développant ses constructions autour d'un cloître à galerie.

L'église conventuelle (K/M) ferme au sud l'établissement : elle affecte un plan rectangulaire s'achevant à l'est par un mur absidial semi-circulaire. Sur les trois autres côtés du cloître, se placent les installations domestiques de la communauté: au Nord notamment, la cuisine avec son sol dallé (B), sa structure foyère et son dispositif d'évacuation des déchets (D). Dans les locaux de l'aile Est, les vestiges montrent encore trois niveaux d'utilisation: un niveau de cave conserve partiellement ses voûtes (en G et R) et trois escaliers d'accès (en R, F et Q) ; le rez-de-chaussée est certes arasé et ne dépasse guère deux mètres d'élévation hors-sol mais il présente toujours, dans le local P, la volée inférieure de l'escalier qui distribuait l'étage depuis la galerie I du cloître et la chapelle.

Les parois principales, comme toutes les maçonneries mises au jour, sont épaisses de 0,80m à 0,90m, montées en assises irrégulières à l'aide de pierres de tous modules et d'une grande diversité géologique dont la provenance doit sans doute beaucoup à la récupération de matériaux antiques. Les baies sont en revanche habillées de blocs de granite parfaitement taillés, présentant feuillures et moulures. Certains blocs, épars dans les couches de destruction ou encore en place dans les maçonneries subsistantes, appartenaient pour certaines à de grandes baies à réseau de style gothique tardif, ouvrant notamment le mur absidial de la chapelle, pour d'autres à un voutement d'ogive : une clef de voute, trouvée en remploi, présente un écusson frappé aux armes, très vraisemblablement, du Chancelier de Bourgogne Nicolas Rolin. Les parements internes, de la chapelle et de certaines salles, étaient masqués par un enduit de chaux blanc au moins partiellement peint. Les liants, selon les périodes de construction, étaient soit de terre argileuse, soit de mortiers de chaux plus ou moins gras.

Dans le "jardin" du cloître (J), une dizaine d'inhumations orientées sont assurément associées à l'établissement conventuel, comme celle retrouvée à l'extérieur à proximité du mur absidial de la chapelle.

D'autre part, à environ 20 mètres de l'ensemble précédent, dans l'angle Nord-Ouest de l'enclos conventuel, six locaux jointifs, eux aussi largement restructurés, s'étendaient en ligne face au sud, sur 27m de long et 8,50m de profondeur : avec, notamment, une maison d'habitation signalée par un foyer, une grange ouvrant par un grand portail et un fournil, ils constituaient des annexes agricoles.

Entre le couvent et ses annexes enfin, de nombreuses canalisations enterrées, constamment remaniées, prolongaient des drains courant sous les sols du couvent : l'eau de la résurgence située immédiatement en amont de la chapelle et alimentant le ruisseau de "la Come Chaudron" était ainsi captée, pour assainir d'abord le terrain, pour évacuer ensuite les déchets domestiques de deux latrines (D et ZA), vers une fosse septique flanquant à l'est les annexes d'exploitation (annexe VII).

Plusieurs dizaines de monnaies des XIV-XVIIème siècles, un mobilier domestique abondant et diversifié, tant céramique, métallique et ostéologique, accompagnent les structures.

Ainsi, l'organisation des vestiges est partout extrêmement complexe et témoigne de multiples transformations, générales ou sectorielles: dans les annexes, onze locaux et quatre aménagements d'enclos distribués en trois grandes phases, la dernière se subdivisant en quatre sous-phases, peuvent être clairement individualisés sinon datés ; dans le couvent six phases différentes, signalées par des modifications d'orientation et/ou des changements dans les techniques et les matériaux de construction, ont pu être identifiées. L'ensemble repose et, sauf à l'emplacement des caves, respecte largement par surhaussement général de la zone les installations antiques.

RECHERCHES COMPARATIVES

Le couvent des Cordeliers du Mont Beuvray et le contexte franciscain provincial (histoire et architecture)

Dans le prolongement de l'enquête archéologique réalisée depuis 1989 sur les vestiges du Couvent des Cordeliers du Mont-Beuvray, le projet vise à rassembler et étudier la documentation comparative disponible dans le Centre-Est de la France, tant en matière d'archives écrites et iconographiques que de vestiges monumentaux.

Il s'agit, en vue de la publication, de replacer le couvent franciscain du Mont-Beuvray, rural et colétan, dans son contexte historique, de tenter ainsi d'en expliquer la genèse et les modalités de développement.

Elisabeth LOPEZ, Maître de Conférences à l'Université de Saint-Etienne

Benjamin SAINT-JEAN-VITUS, doctorant de l'Université de Lyon

Gergely BUZAS, Conservateur au Musée Matyas Kiraly de Visegrad (Hongrie)

REMARQUES PRELIMINAIRES

Institutionnellement, le couvent du Mont-Beuvray apparaît en 1427: le Ministre Général Antoine de Massa nomme alors Henri de la Baume vicaire pour les quatre couvents de Dole, Chariez, Sellière et Beuvray, vivant en *observance régulière* dans la province de Bourgogne.

- Le couvent du Beuvray fonctionne donc déjà à cette date;

- Il n'est pas encore *colétan* (Saint Colette meurt en 1447 et sa réforme se répand surtout après cette date) mais il est déjà *observant*, engagé dans un mouvement de réforme en association, visiblement, avec trois couvents jurassiens dont le plus ancien et le plus expansionniste est sans aucun doute celui de Dolé.

Deux autres dates sont à retenir pour replacer l'établissement du Mont-Beuvray au sein de l'ordre, pour identifier son contexte de développement:

1446 : du vivant de Sainte Colette, le pape Eugène IV soustrait les frères *observants* (dont font partie les quatre couvents cités en 1427) à l'autorité des vicaires généraux ordinaires et les place sous celle de deux vicaires généraux spéciaux. Mais cette mesure est refusée par les couvents *observants* de la province de Bourgogne, tous unis derrière celui de Dole: on ne parle toujours pas de *colétans*.

1457 : Le 3 juillet, Nicolas V accorde, à la demande des couvents de Sellières et de Beuvray, que tous les couvents *coletans* restent sous le gouvernement du Ministre Provincial.

- Le couvent du Beuvray prend ici une initiative concernant un problème provincial, apparaît ainsi dynamique et quelque peu influent;

- Il semble toujours très lié avec au moins un couvent jurassien:

- entre 1446 et 1457, il passe de la réforme de l'*Observance* à celle de Sainte Colette alors que Colette est morte en 1447 et que les frères de Dole, en 1451, obtiennent du Pape Nicolas V l'autorisation de fonder quatre nouveaux couvents: Chalon-sur-Saône, Les Thons, *Muciaci* au diocèse d'Autun et Autun qui deviennent tous *colétans*. Le couvent de Dole apparaît bien comme le chef de file de la dynamique de réforme *colétane*, qui touche notamment de petits couvents ruraux ou liés à des agglomérations secondaires, jurassiens et bourguignons.

C'est dans ce cercle que le couvent du Beuvray s'inscrit, dans ce contexte qu'il est donc important de rechercher des informations complémentaires et des éléments de comparaison :

- pour comprendre les raisons politiques de sa fondation et étudier la place qu'il occupe au sein de l'ordre et de ses diverses *sensibilités* (Elisabeth LOPEZ) ;

- pour discerner les particularités franciscaines, observantines et colétanes, urbaines et rurales, en matière d'architecture et d'organisation conventuelles (Benjamin SAINT-JEAN-VITUS et Gergely BUZAS).

CORPUS DES COUVENTS FRANCISCAINS DE LA PROVINCE DE BOURGOGNE SUSCEPTIBLES DE FAIRE L'OBJET DE L'ETUDE DOCUMENTAIRE ET ARCHITECTURALE.

1 - DOLE.

Le couvent est fondé en 1372, d'après Fodéré en 1369, par Pierre de Dole, moine du couvent de Mirebeau en Poitou d'où part le mouvement des *fratres de observantiae*. Quelle que soit la date exacte de fondation, Dole est l'un des premiers foyers d'observance, le premier dans l'est: d'où son dynamisme, sa place de chef de file.

En 1372 une bulle papale autorise la fondation *et est donné argent et charge de fabrique à un vénérable prestre de Dole... avec bonne procure et plain pouvoir de faire construire le couvent selon le plan que ledit Frère Pierre en trasseroit aux architectes.*

Il s'agit donc d'un couvent modèle, construit de toute pièce selon les normes préconisées par l'un des pionniers de la Réforme colétane. Il est vrai qu'il a pu devoir compter avec des contraintes de site, édifié en effet à l'emplacement de *plusieurs maisons avec jardins* acquises auparavant en haut de la ville; et que sa construction n'a pas été rapide car l'église n'est consacrée qu'en 1429, limitée au choeur carré, auquel une nef est ajoutée seulement en 1489. Charpentée à l'origine, elle fut couverte de voutes de pierres à la fin du XVIème siècle.

A l'époque de Fodéré, il s'élève *dans un enclos spacieux ceint de murailles*; on y entre depuis la rue par un *grand portail de pierre de taille*, puis on suit une *très belle allée, longue, large et bien pavée*, qui longe à l'est un *cimetière pour les séculiers qui ne peuvent avoir de sépulture dans l'église* et, à l'ouest, des *jardins et une cour avec les écuries*. Toujours d'après Fodéré, les bâtiments conventuels, où l'on accède ensuite, sont tous petits et mal commode par recherche d'humilité; en outre, comme le terrain est en pente, on n'arrête pas de monter et de descendre. Ces bâtiments comportent, outre l'église, *le cloître, le chapitre, le dortoir, le réfectoire et autres offices* (dont une bibliothèque présente au moins dès 1469) appartenant au projet initial, auxquels se sont ajoutés aux XVI-XVIIème siècles, *un second cloître au sud avec une salle basse et sa chambre contiguë, et au dessous la chambre des hôtes*, ainsi que des galeries et une bibliothèque (en 1619).

réf.: rien dans le recueil de F. PICOU concernant l'iconographie; FODERE (637-661); H. LEMAITRE (488); G. DUHEM (pour les références aux archives du Jura).

2 - SELLIÈRES (Jura, arrondissement de Lons-le-Saulnier).

Fondé en 1415, d'après FODERE, par Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-George, sur une place *en ladite ville au pied de son château*. Le protecteur est un personnage politique important, proche du duc de Bourgogne et propriétaire d'un grand hôtel à Dijon construit vers 1420-1430.

En 1415, le seigneur fait venir auprès de lui quatre religieux observantins de Dole mais le couvent de Lons, jaloux, les dénonce et ces moines sont excommuniés.

En 1417, le pape Martin V lève l'excommunication et autorise la construction du couvent.

L'église est consacrée en 1421: c'est un tout petit couvent du style de celui de Dole.

Le 3 juillet 1457, Nicolas V accorde à la demande des couvents de Sellières et de Beuvray que tous les couvents *coletans* restent sous le gouvernement du Ministre Provincial.

réf. : rien dans le recueil de F. PICOU concernant l'iconographie; FODERE (678-698); H. LEMAITRE (510).

3 - CHALON-SUR-SAONE (Saône-et-Loire)

Fondé en 1451 par deux frères de Dole et deux de Sellières.

D'après FODERE, un noble chalonnais les appela et leur donna *maison et jardin* au faubourg de Saint Laurent en 1452; les travaux commencèrent la même année.

Son église est *grande et spacieuse, la plus belle de toutes celles construites par les Observantins*. Elle était charpentée, comportait un jubé, ne fut consacrée qu'en 1466.

Elle s'accompagnait de somptueux bâtiments: *un cloître plus long que large, lambrissé comme l'église, une sacristie, un chapitre, une despence, réfectoire et cuisine au long dudit cloître, à l'est tous à la suite l'un de l'autre.*

Plus tard furent ajoutés au sud une bibliothèque voutée distribuée par le dortoir, à l'ouest des chambres d'hôtes le long du cloître, ainsi qu'un jardin longeant la sacristie, le chapitre et le réfectoire, un verger du côté de l'hôpital et des caves *malgré les inondations.*

réf.: pas de plan dans F. PICOU; FODERE (739-759); H. LEMAITRE (480).

4 - LES THONS (Vosges).

Fondé en 1451 par le couvent de Dole dans deux petits villages à la limite des États du roi de France, du duc de Lorraine et du comté de Bourgogne. Le lien avec le château est ici encore très affirmé puisque, d'après FODERE, il était possible de passer *directement du château au couvent par le verger*.

1452, Bulle autorisant la construction; 1453, consécration de l'église, agrandie en 1483.

Les installations comportent cloître, réfectoire, grands dortoirs, ainsi que l'une des plus belles bibliothèques.

réf.: rien chez PICOU pour l'iconographie; FODERE (719-738); H. LEMAITRE (511).

5 - AUTUN (Saône-et-Loire)

Fondé, selon les textes, après 1451 par les frères de Dole, par Guillaume de Villiers avant 1479.

réf. : FODERE (909); H. LEMAITRE (479).

6 - ROUGEMONT (Doubs).

Fondé en 1449 par les frères de Dole. D'après FODERE, il est construit à partir de *maisons et jardins en une place au coin senestre de la basse-cour du château*. L'église est achevée en 1455, consacrée en 1457.

réf. : FODERE (716-725); H. LEMAITRE (505).

7 - NOZEROY (Jura).

D'après FODERE, il est fondé en 1462 dans ce petit bourg de montagne par le seigneur Louis de Chalon qui fait venir six religieux des couvents de Dole et de Belley, à qui il donne *une maison*.

réf. : FODERE (p. 814); H. LEMAITRE (p. 501).

8 - L'ISLE SOUS MONTREAL (Yonne).

Fondé en 1471.

réf. : FODERE (859); LEMAITRE (492).

9 - PONT-DE-VAUX (Ain)

fondé en 1471

réf.: FODERE (874); H. LEMAITRE (502/503).

10 - TANLAY (Yonne)

fondé en 1473

réf.: FODERE (888); H. LEMAITRE (511)

J. FODERE, *Narration historique et topographique des couvents de l'ordre de Saint-François et monastères Sainte-Claire*, chez Pierre Rigaud, Lyon, 1619.

H. LEMAITRE, *Géographie historique des établissements de l'ordre de Saint-François en Bourgogne du XIII^{ème} au XVIII^{ème} siècle*, Revue d'histoire franciscaine, t. IV, 1927, p. 446-514.

Au travers de ce corpus, trois tendances générales paraissent déjà s'affirmer nettement: elles devraient structurer la recherche documentaire, tant dans les archives que sur le terrain:

- Un groupe de couvents bourguignons, de part et d'autre de la Saône, du duché et de la comté donc, paraît bien se définir; celui de Dole serait *chef de file*.

- le rapport au pouvoir, au moins local, s'exprimant dans la *protection* seigneuriale voire princière, est une constante de toutes ces fondations;

- Une conception architecturale franciscaine, observantine et colétane paraît présider à l'édification des établissements fondés dans la mouvance de celui de Dole: le plan de ce dernier est en tout cas tracé selon la volonté d'un frère réformateur et a pu servir de modèle, les contraintes de sites se révélant peu importantes pour ses établissements ruraux où fondés dans de petites agglomérations, sur des emplacements incomplètement bâtis.

ARCHIVES DE LA FOUILLE
1993 - 1995

DOCUMENTATION GRAPHIQUE

PHOTOGRAPHIES Noir et Blanc

DOCUMENTATION GRAPHIQUE 1993-95

ANNEE	N°	SECTEUR	ZONE	TYPE	Ech.	UF concernées
1993	64	Annexes	ensemble	plan	50	structures découvertes
1993	65	Annexes	ensemble	plan	200	quadrillage
1993	66	Annexes	II	plan	20	?
1993	67	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z153
1993	68	Couvent	M	mobilier lithique	5	Z193
1993	69	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z195
1993	70	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z193, 194, 195
1993	71	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z163, 191, 192
1993	72	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z163, 165, 184
1993	73	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z193, 194, 195
1993	74	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	500, 115.5
1993	75	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z163, 165, 184
1993	76	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z163, 192
1993	77	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	951
1993	78	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z19
1993	79	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z84
1993	80	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z224
1993	81	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z223
1993	82	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z30
1993	83	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z61
1993	84	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	1082, Z813
1993	85	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z190
1993	86	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	Z181
1993	87	Couvent	ensemble	mobilier lithique	5	1218.1
1993	88	Annexes	III	coupe	20	profil N
1993	89	Annexes	VII	plan	50	structures découvertes
1993	90	Annexes	A, II	plan	20	structures découvertes
1993	91	Annexes	B, III	plan	20	structures découvertes
1993	92	Annexes	II	plan	20	structures découvertes
1993	93	Annexes	I	plan	20	structures découvertes
1993	94	Annexes	III	plan	20	murs nord et est
1993	95	Annexes	VII	plan	20	structures découvertes
1993	96	Annexes	VII	coupe	20	profils N-S et E-W
1993	97	Couvent	F	plan	20	924, 943
1993	98	Couvent	P, Q	élévation	20	908, 261
1993	99	Couvent	F	élévation	20	509
1993	100	Couvent	N	plan	20	976, 977, 978, 979
1993	101	Couvent	H	plan	20	1023, 1024, 1025, 1028, 1041
1993	102	Couvent	E	plan	20	1065, 1067, 1093, 1133, 1134
1993	103	Couvent	Q	élévation	20	914
1993	104	Couvent	F	élévation	20	508, 510
1993	105	Couvent	E	coupe	20	profil S
1993	105	Couvent	E	plan	20	1076
1993	106	Couvent	N	élévation	20	120
1993	107	Couvent	H	coupe	20	profil W
1993	108	Couvent	I	élévation	10	911
1993	109	Couvent	N	élévation	20	909, 910, 1083
1993	110	Couvent	E	élévation	20	510, 1072
1993	111	Couvent	N	élévation	20	908
1993	112	Couvent	H	élévation	20	909, 910
1993	113	Couvent	E	plan	20	1000, 1049, 1022

DOCUMENTATION GRAPHIQUE 1993-95

1993	114	Couvent	H, N	élévation	20	29, 1010
1993	115	Couvent	R	élévation	20	944, 508
1993	116	Couvent	T, V	élévation	20	261, 509
1993	117	Couvent	R	élévation	20	943
1993	118	Couvent	R	élévation	20	521
1993	119	Couvent	T	plan	20	966, 1135
1993	120	Couvent	R	élévation	20	941, 1031
1993	120	Couvent	R	plan	20	941
1994	121	Annexes	VII sud	plan	20	structures découvertes
1994	122	Annexes	VII sud	plan	20	1275, 1294
1994	123	Annexes	VII	coupe	20	profils
1994	124	Annexes	VII sud	coupe	20	profils est , ouest, sud
1994	125	Annexes	VII sud	plan	20	1258, 1298
1994	126	Annexes	VII sud	plan	20	1299, 1500
1994	127	Annexes	VII sud	plan	20	1258, 1268, 1274, 1281
1994	128	Annexes	I, II	plan	20	2, 360
1994	129	Couvent	D	meublier lithique	5	1464.101
1994	130	Couvent	D	meublier lithique	5	1464.45
1994	131	Couvent	J	plan	20	1401, 1447
1994	132	Couvent	J	plan	20	1409, 1429
1994	133	Couvent	J	croquis		1304, 1306, 1307, 1443
1994	134	Couvent	J	croquis		1306, 1307, 1308, 1311, 1344
1994	135	Couvent	J	plan	20	1329
1994	136	Couvent	J	plan	10	1446
1994	137	Couvent	J	plan	20	1316, 1353, 1707, 1429
1994	138	Couvent	J	plan	20	1333, 1337
1994	139	Couvent	J	plan	20	877, 891
1994	140	Couvent	J	élévation	20	282
1994	141	Couvent	J	élévation	20	1430
1994	142	Couvent	J	coupe	20	profil est
1994	143	Couvent	J	coupe	20	profil sud
1994	144	Couvent	S	plan	20	1353, 1358, 1363 à 1368
1994	145	Couvent	S	élévation	20	117, 1376
1994	146	Couvent	S	élévation	20	1363, 1365
1994	147	Couvent	S	coupe	20	profil est
1994	148	Couvent	L	plan	20	1161
1994	149	Couvent	L	plan	20	1162
1994	150	Couvent	L	plan	20	1162, 1171
1994	151	Couvent	L	élévation	20	1151, 1163, 1164, 1171
1994	152	Couvent	L	élévation	20	1153
1994	153	Couvent	L	élévation	20	1155
1994	154	Couvent	L	élévation	20	1156, 1190
1994	155	Couvent	L	coupe	20	profil sud
1994	156	Annexes	VII sud	plan	50	structures découvertes
1994	157	Annexes	VII sud	plan	20	structures découvertes
1994	158	Annexes	VII sud	plan	20	857, 1293, 1500
1994	159	Annexes	VII sud	plan	20	676, 1258, 1297, 1298
1994	160	Annexes	VII sud	coupe	20	profils
1994	161	Annexes	VII	coupe	20	profils
1994	162	Annexes	VII sud	plan	20	1289
1994	163	Annexes	VII sud	plan	20	1289
1994	164	Annexes	VII sud	plan	20	1275, 1294

DOCUMENTATION GRAPHIQUE 1993-95

1994	165	Annexes	VII sud	croquis		structures découvertes
1994	166	Annexes	VII	plan	20	structures découvertes
1994	167	Annexes	VII	coupe	20	profils
1994	168	Annexes	ensemble	croquis		structures découvertes
1994	169	Annexes	ensemble	croquis		structures découvertes
1994	170	Couvent	L	plan	20	1162, 1183, 1185
1994	171	Couvent	E	plan	20	structures découvertes
1994	172	Couvent	T	plan	20	structures découvertes
1994	173	Couvent	D	élévation	20	289, 302, 315, 337, 541
1994	174	Couvent	U	coupe	20	306, 1601
1994	175	Couvent	T	coupe	20	profil nord
1994	176	Couvent	B, E	élévation	20	288, 522, 261, 1037, 1470, 1471
1994	177	Couvent	Q	élévation	20	915, 916, 982
1995	178	Annexes	VII sud	coupe	20	1273
1995	179	Annexes	VII sud	mobilier métal	1	2001, 2006, 2009, 2018, 2032
1995	180	Annexes	VII sud	mobilier céram	1	2007
1995	181	Annexes	VII sud	mobilier céram	1	2050
1995	182	Annexes	VII sud	mobilier céram	1	2009, 2018
1995	183	Couvent	J	mobilier lithique	5	clé de voute armoriée
1995	184	Annexes	VII sud	plan	20	1516, 2032
1995	185	Annexes	VII sud	plan	20	2016, 2017, 2031
1995	186	Couvent	M	mobilier lithique	5	surface
1995	187	Couvent	M	mobilier lithique	5	surface
1995	188	Annexes	VII sud	coupe	20	1273
1995	189	Annexes	VII sud	coupe	20	2016, 2017
1995	190	Annexes	VII sud	croquis		profil
1995	191	Annexes	VII sud	mobilier céram	1	2007
1995	192	Annexes	VII sud	croquis		1516, 2032
1995	193	Annexes	ensemble	croquis		structures découvertes
1995	194	Couvent	Z	élévation	20	1487, 1613
1995	195	Couvent	Z	coupe	20	profil ouest
1995	196	Couvent	Z	plan	20	1645
1995	197	Couvent	T	élévation	20	996, 1620

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

ANNEE	FILM	N°	SECTEUR	UF CONCERNEES
1993	1	1	R	941, 961
1993	1	2	R	941, 961
1993	1	3	R	943
1993	1	4	R	943
1993	1	5	E	987
1993	1	6	E	987
1993	1	7	E	987
1993	1	8	E	987
1993	1	9	E	985
1993	1	10	E	985
1993	1	11	N	910
1993	1	12	F	995
1993	1	13	F	995
1993	1	14	F	995
1993	1	15	R	943
1993	1	16	R	943
1993	1	17	R, F	941
1993	1	18	R, F	943
1993	1	19	Q	982
1993	1	20	E	1022
1993	1	21	E	1022
1993	1	22	E	1022
1993	1	23	E	1022
1993	1	24	E	1632
1993	1	25	E	1632
1993	1	26	E	1015
1993	1	27	E	1015
1993	1	28	N, H	1034
1993	1	29	N	975
1993	1	30	N	975
1993	1	31	N	975
1993	1	32	N	973
1993	1	33	N	1007, 1008
1993	1	34	N	1007, 1008
1993	1	35	Annexe III	1205, 1206
1993	1	36	Annexe III	1205, 1206
1993	1	37	Annexe III	1205, 1206
1993	2	1	Annexe III	1212
1993	2	2	Annexe III	1212
1993	2	3	Annexe VII	générale
1993	2	4	Annexe VII	générale
1993	2	5	Annexe VII	générale
1993	2	6	Annexe VII	générale
1993	2	7	Annexe VII	générale
1993	2	8	Annexe VII	générale
1993	2	9	Annexe VII	générale
1993	2	10	R	1031
1993	2	11	R	1031

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

1993	2	12	R	1031
1993	2	13	R	1031
1993	2	14	Annexe III, VII	générale
1993	2	15	Annexe III, VII	générale
1993	2	16	Annexe III, VII	générale
1993	2	17	Annexe III, VII	générale
1993	2	18	Annexe III, VII	générale
1993	2	19	Annexe III, VII	générale
1993	2	20	Annexe III, VII	générale
1993	2	21	Annexe III, VII	générale
1993	2	22	Annexe III, VII	générale
1993	2	23	Annexe III, VII	générale
1993	2	24	Annexe III, VII	générale
1993	2	25	Annexe III, VII	générale
1993	2	26	Annexe III, VII	générale
1993	2	27	Annexe III, VII	générale
1993	2	28	E	1065
1993	2	29	E	1065
1993	2	30	E	1065
1993	2	31	E	1065
1993	2	32	E	1065
1993	2	33	E	1065
1993	2	34	E	1065
1993	2	35	R	1031
1993	2	36	Annexe II	1218
1993	2	37	Annexe II	1218
1993	3	1	F	938
1993	3	2	F	942
1993	3	3	R	961
1993	3	4	Annexe II	générale
1993	3	5	Annexe II	générale
1993	3	6	Annexe II	1217
1993	3	7	Annexe II	1217
1993	3	8	Annexe II	1217
1993	3	9	Annexe II	1217
1993	3	10	Annexe II	1217
1993	3	11	E	1076
1993	3	12	E	1076
1993	3	13	E	1076
1993	3	14	E	1076
1993	3	15	Q	261, 509, 966, 970
1993	3	16	Q	261, 509, 966, 970
1993	3	17	Annexe III	1240, 1241
1993	3	18	Annexe III	1240, 1241
1993	3	19	Annexe III	1241
1993	3	20	Annexe III	1212
1993	3	21	Annexe II	1204
1993	3	22	Annexe II	1204
1993	3	23	Annexe II	1204

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

1993	3	24	Annexe I, II	1217, 1222
1993	3	25	Annexe III	1238
1993	3	26	H	1021
1993	3	27	H	1021
1993	3	28	H	1021
1993	3	29	H	1021
1993	3	30	F	510
1993	3	31	F	510
1993	3	32	F	510
1993	3	33	F	510
1993	3	34	E	1076
1993	3	35	E	1076
1993	3	36	Annexe III	1240, 1241
1993	3	37	Annexe III	1240, 1241
1993	4	1	Annexe B, C	675, 1258, 1260
1993	4	2	Annexe B, C	675, 1258, 1260
1993	4	3	Annexe B, C	1259, 1260
1993	4	4	N	1118
1993	4	5	N	1118
1993	4	6	Annexe III	tranchée de recherche
1993	4	7	Annexe III	tranchée de recherche
1993	4	8	Annexe III	tranchée de recherche
1993	4	9	Annexe III	tranchée de recherche
1993	4	10	R	1124
1993	4	11	T	générale
1993	4	12	T	générale
1993	4	13	T	générale
1993	4	14	T	générale
1993	4	15	T	générale
1993	4	16	T	générale
1993	4	17	T	générale
1993	4	18	H	1010, 1021
1993	4	19	Annexe	générale
1993	4	20	Annexe	générale
1993	4	21	Annexe	générale
1993	4	22	Annexe	générale
1993	4	23	Annexe	générale
1993	4	24	Annexe	générale
1993	4	25	Annexe	générale
1993	4	26	Annexe	générale
1993	4	27	Annexe	générale
1993	5	1	H	925
1993	5	2	H	925
1993	5	3	P	928
1993	5	4	P	929
1993	5	5	P	930, 931
1993	5	6	P	908
1993	5	7	P	931
1993	5	8	F, Q	938

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

1993	5	9	F, Q	938
1993	5	10	F	939
1993	5	11	F	939
1993	5	12	F	939
1993	5	13	F	923
1993	5	14	Q	937
1993	5	15	Q	937
1993	5	16	Q nord	952
1993	5	17	Q nord	952
1993	5	18	Q nord	952
1993	5	19	Q nord	952
1993	5	20	Q nord	952
1993	5	21	N	974, 976
1993	5	22	N	974, 975, 976
1993	5	23	N	971, 979
1993	5	24	N	977, 978
1993	5	25	N	973
1993	5	26	N	ratée
1993	5	27	Q	261.1
1993	5	28	Q	261.1
1993	5	29	Q	générale
1993	5	30	Q	générale
1993	5	31	Q	générale
1993	5	32	F	détail
1993	5	33	F	détail
1993	5	34	F	détail
1993	5	35	F	détail
1993	5	36	H	détail
1993	5	37	I	détail
1993	6	1	E	1086
1993	6	2	E	1086
1993	6	3	E	1086
1993	6	4	E	1086
1993	6	5	H	1079
1993	6	6	H	1079
1993	6	7	Annexe VII	détail
1993	6	8	Annexe VII	détail
1993	6	9	Annexe VII	détail
1993	6	10	Annexe VII	détail
1993	6	11	Annexe VII	détail
1993	6	12	Annexe VII	générale
1993	6	13	E	1067, 1092, 1093
1993	6	14	E	1067, 1092, 1093
1993	6	15	E	1067, 1092, 1093
1993	6	16	E	1067
1993	6	17	E	1067
1993	6	18	H	1103
1993	6	19	H	ratée
1993	6	20		ratée

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

1993	6	21		ratée
1993	6	22		ratée
1993	6	23		ratée
1993	6	24	E	générale
1993	6	25	E	générale
1993	6	26	E	1064
1993	6	27	E	1064
1993	6	28	E	1065, 1067
1993	6	29	E	1065, 1067
1993	6	30	E	1065, 1067
1993	6	31	R	961
1993	6	32	R	961
1993	6	33	R	961
1993	6	34	Q2	générale
1993	6	35	Q2	générale
1993	6	36	Q2	générale
1993	6	37	Annexe	générale
1994	1	1	Q	261
1994	1	2	Q	261
1994	1	3	Q	261
1994	1	4	Q	261
1994	1	5	Q	261
1994	1	6	J	1316
1994	1	7	J	1316
1994	1	8	L	1171
1994	1	9	L	1171
1994	1	10	L	1171
1994	1	11	L	1172.1
1994	1	12	E	1270
1994	1	13	E	1270
1994	1	14	E	1270
1994	1	15	E	1270
1994	1	16	S	1353, 1357
1994	1	17	S	1353, 1357
1994	1	18	S	1353
1994	1	19	S	1353
1994	1	20	S	1353
1994	1	21	S	1353
1994	1	22	L	1171
1994	1	23	I	1323
1994	1	24	J	1309
1994	1	25	J	1312, 1320, 1322
1994	1	26	J	1312, 1320, 1322
1994	1	27	E	1485
1994	1	28	J	1316
1994	1	29	J	1316
1994	1	30	J	1316
1994	1	31	J	1316
1994	1	32	T	1493, 1499

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

1994	1	33	T	1493, 1499
1994	1	34	T	1493, 1499
1994	1	35	J	1329
1994	1	36	J	1316
1994	1	37	J	1316
1994	2	1	J	1316
1994	2	2	L	1174, 1191
1994	2	3	L	1183, 1185, 1191
1994	2	4	L	1155, enduit
1994	2	5	L	1195
1994	2	6	S	117
1994	2	7	S	117
1994	2	8	S	1365
1994	2	9	S	1365
1994	2	10	S	1365
1994	2	11	S	1365
1994	2	12	S	1365
1994	2	13	L	1151, enduit
1994	2	14	L	1151, enduit
1994	2	15	L	1195, 1197.1
1994	2	16	L	1195
1994	2	17	L	1195
1994	2	18	T	1616, 1486, 1487, 1488
1994	2	19	T	1616, 1486, 1487, 1488
1994	2	20	T	1616, 1486, 1487, 1488
1994	2	21	T	1616
1994	2	22	J	1329
1994	2	23	J	1329
1994	2	24	J	1335
1994	2	25	J	1135
1994	2	26	T	1135
1994	2	27	T	1135
1994	2	28	T	1339
1994	2	29	J	1335
1994	2	30	J	1335, 1333
1994	2	31	E	1624, 1625, 1627, 1628
1994	2	32	J	1333, 1339
1994	2	33	I	1654
1994	2	34	L	1654
1994	2	35	J	1409, fondation
1994	2	36	J	1409, fondation
1994	3	1	U	261
1994	3	2	U	1623
1994	3	3	U	339
1994	3	4	U	générale
1994	3	5	U	générale
1994	3	6	U	261
1994	3	7	U	261
1994	3	8	S	1372, 1375

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

1994	3	9	S	1372, 1375
1994	3	10	T	1488
1994	3	11	T	1630, 1637
1994	3	12	T	1630, 1637
1994	3	13	T	1630, 1637
1994	3	14	T	1630, 1637
1994	3	15	T	1630, 1637
1994	3	16	S	1363, 1365, 1373
1994	3	17	S	1363, 1365, 1373
1994	3	18	S	1363, 1365, 1373
1994	3	19	J	1348, 1349
1994	3	20	J	1630, 1637
1994	3	21	J	1409, relevé du mur
1994	3	22	J	1409, relevé du mur
1994	3	23	J	1409, relevé du mur
1994	3	24	J	1409, relevé du mur
1994	3	25	J	1409, relevé du mur
1994	3	26	J	1409, relevé du mur
1994	3	27	J	1409, relevé du mur
1994	3	28	J	1700
1994	3	29	S	1382
1994	3	30	J	1382
1994	3	31	J	1707
1994	3	32	J	1707
1994	3	33	J	1707
1994	3	34	J	1707
1994	3	35	J	1349
1994	4	1	T	1645
1994	4	2	T	1645
1994	4	3	T	1646
1994	4	4	T	1646
1994	4	5	T	1646
1994	4	6	T	1646
1994	4	7	J	1710
1994	4	8	J	877, 891
1994	4	9	L	1677, 1679
1994	4	10	L	1155, 1672
1994	4	11	L	1155, enduit
1994	4	12	J	1401, 1449
1994	4	13	J	1401, 1449
1994	4	14	J	843
1994	4	15	J	843
1994	4	16	J	843
1994	4	17	J	843
1994	4	18	E	générale
1994	4	19	E	générale
1994	4	20	E	générale
1994	4	21	E	générale
1994	4	22	U	générale

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

1994	4	23	U	générale
1994	4	24	Z	1645
1994	4	25	E	générale
1994	4	26	E	générale
1994	4	27	T	1135
1994	4	28	T	1135
1994	4	29	T	1135
1994	4	30	T	1135
1994	4	31	T	1135
1994	4	32	U	1602, 1607
1994	4	33	U	1602, 1607
1994	4	34	U	1602, 1607
1994	4	35	U	1602, 1607
1994	5	1	Annexes	1266
1994	5	2	Annexes	1266
1994	5	3	Annexes	1258, 1268, 170
1994	5	4	Annexes	1258, 1268, 170
1994	5	5	Annexes	1258, 1268, 170
1994	5	6	Annexes	1258, 1268, 170
1994	5	7	Annexes	1258, 1268, 170
1994	5	8	Annexes	1258, 1274
1994	5	9	Annexes	1258, 1274
1994	5	10	Annexes	1258, 1274
1994	5	11	Annexes	1278, 1279
1994	5	12	Annexes	bât. VII
1994	5	13	Annexes	1279, 1280
1994	5	14	Annexes	1278, 1279, 1280
1994	5	15	Annexes	675, 676, 1258
1994	5	16	Annexes	676, 1258
1994	5	17	Annexes	676, 1258
1994	5	18	Annexes	1282, 1283, 1284
1994	5	19	Annexes	1282, 1283, 1284
1994	5	20	Annexes	1278, 1279, 1280, 1285
1994	5	21	Annexes	1278, 1279, 1280, 1285
1994	5	22	Annexes	1276, 1278, 1279, 1280, 1285
1994	5	23	Annexes	1276, 1278, 1279, 1280, 1285
1994	5	24	Annexes	1279, 1280, 1285
1994	5	25	Annexes	1276, 1278, 1279, 1280, 1285
1994	5	26	Annexes	1279, 1280, 1285
1994	5	27	Annexes	bât. VII
1994	5	28	Annexes	bât. VII
1994	5	29	Annexes	bât. VII
1994	5	30	Annexes	bât. VII
1994	5	31	Annexes	1278, 1279, 1280, 1282, 1289
1994	5	32	Annexes	1282, 1289,
1994	5	33	Annexes	générale
1994	5	34	Annexes	1292, 1295, 1296
1994	5	35	Annexes	1284, 1290, 1291, 1292
1994	5	36	Annexes	1282, 1289, 1290, 1291, 1292

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

1994	6	1	Annexes	1264, 1504, 1508
1994	6	2	Annexes	1264, 1504, 1508
1994	6	3	Annexes	1292, 1295, 1509, 1516
1994	6	4	Annexes	1292, 1295, 1509, 1516
1994	6	5	Annexes	1292, 1295
1994	6	6	Annexes	profil
1994	6	7	Annexes	générale
1994	6	8	Annexes	profil sud bât. VII
1994	6	9	Annexes	profil sud bât. VII
1994	6	10	Annexes	profil sud bât. VII
1994	6	11	Annexes	profil sud bât. VII
1994	6	12	Annexes	profil sud bât. VII
1994	6	13	Annexes	profil sud bât. VII
1994	6	14	Annexes	profil ouest
1994	6	15	Annexes	profil ouest
1994	6	16	Annexes	profil est
1994	6	17	Annexes	profil est
1994	6	18	Annexes	générale
1994	6	19	Annexes	générale
1994	6	20	Annexes	générale
1994	6	21	Annexes	générale
1994	6	22	Annexes	1282, 1289
1994	6	23	Annexes	1289, 1290
1994	6	24	Annexes	1289, 1292
1994	6	25	Annexes	1292, 1516
1994	6	26	Annexes	1279, 1280
1994	6	27	Annexes	1294
1994	6	28	Annexes	1275, 1294
1994	6	29	Annexes	1278, 1279, 1280
1994	6	30	Annexes	1279, 1280
1994	6	31	Annexes	1290
1994	6	32	Annexes	1282, 1283, 1290
1994	6	33	Annexes	profil bât. VII
1994	6	34	Annexes	générale
1994	6	35	Annexes	générale
1994	6	36	Annexes	générale
1994	7	2	Annexes	676, 1258, 1297, 1298
1994	7	3	Annexes	676, 1258, 1297, 1298
1994	7	4	Annexes	170, 676, 1258, 1297, 1298
1994	7	5	Annexes	170, 676, 1258, 1297, 1298
1994	7	6	Annexes	1299, 1500
1994	7	7	Annexes	architecture comparative
1994	7	8	Annexes	architecture comparative
1994	7	9	Annexes	architecture comparative
1994	7	10	Annexes	architecture comparative
1994	7	11	Annexes	architecture comparative
1994	7	12	Annexes	architecture comparative
1994	7	13	Annexes	architecture comparative
1994	7	14	Annexes	architecture comparative

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

1994	7	15	Annexes	architecture comparative
1994	7	16	Annexes	architecture comparative
1994	7	17	Annexes	architecture comparative
1994	7	18	Annexes	architecture comparative
1994	7	19	Annexes	architecture comparative
1994	7	20	Annexes	architecture comparative
1994	7	21	Annexes	architecture comparative
1994	7	22	Annexes	profil Bât. VII
1994	7	23	Annexes	1275, 1278, 1294
1994	7	24	Annexes	profil sud bât. VII
1994	7	25	Annexes	profil sud bât. VII
1994	7	26	Annexes	1291
1994	7	27	Annexes	1292, 1296
1994	7	28	Annexes	1295
1994	7	29	Annexes	1292 ouest
1994	7	30	Annexes	1284
1994	7	31	Annexes	1291
1994	7	32	Annexes	1285, 1292
1994	7	33	Annexes	1279, 1280, 1285
1994	7	34	Annexes	1275, 1278
1994	7	35	Annexes	1275, 1294
1994	7	36	Annexes	1504
1995	1	1		ratée
1995	1	2		ratée
1995	1	3		ratée
1995	1	4		chantier
1995	1	5		chantier
1995	1	6		chantier
1995	1	7		chantier
1995	1	8		chantier
1995	1	9		chantier
1995	1	10	J ouest	1805
1995	1	11	J ouest	1805
1995	1	12	J ouest	1805
1995	1	13	J ouest	1805
1995	1	14	J ouest	1805
1995	1	15	J ouest	1805
1995	1	16	J ouest	1805
1995	1	17	J ouest	1817, 1820, 1819
1995	1	18	J centre	1765
1995	1	19	J centre	1765
1995	1	20	J centre	1765
1995	1	21	T	261, 509, élévation
1995	1	22	T	261, 509, élévation
1995	1	23	T	261, 509, élévation
1995	1	24	T	261, 509, élévation
1995	1	25	T	261, 509, élévation
1995	1	26	T	261, 509, élévation
1995	1	27	T	261, 509, élévation

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

1995	2	1		ratée
1995	2	2	T	261, 509, élévation
1995	2	3	T	261, 509, élévation
1995	2	4	T	261, 509, élévation
1995	2	5	T	261, 509, élévation
1995	2	6	T	261, 509, élévation
1995	2	7	T	261, 509, élévation
1995	2	8	T	261, 509, élévation
1995	2	9	T	261, 509, élévation
1995	2	10	T	261, 509, élévation
1995	2	11	T	261, 509, élévation
1995	2	12	T	261, 509, élévation
1995	2	13	T	261, 509, élévation
1995	2	14	T	261, 509, élévation
1995	2	15	T	261, 509, élévation
1995	2	16	T	261, 509, élévation
1995	2	17	T	261, 509, élévation
1995	2	18	T	261, 509, élévation
1995	2	19	T	261, 509, élévation
1995	2	20	T	261, 509, élévation
1995	2	21	T	261, 509, élévation
1995	2	22	T	261, 509, élévation
1995	2	23	T	261, 509, élévation
1995	2	24	T	261, 509, élévation
1995	2	25	T	261, 509, élévation
1995	2	26	T	261, 509, élévation
1995	2	27	ZA	1780
1995	2	28	ZA	1780
1995	2	29	ZB	1786, 1790
1995	2	30	ZB	1786, 1790
1995	2	31	ZB	1786, 1790
1995	2	32	ZB	1789
1995	2	33	ZB	1789
1995	2	34	ZB	1789
1995	2	35	ZB	1789
1995	2	36	Z	1645, 1881, 1886, 1887
1995	3	1		ratée
1995	3	2	Z, T	1645, 1881, 1886, 1887
1995	3	3	Z, T	1645, 1881, 1886, 1887
1995	3	4	Z, T	1645, 1881, 1886, 1887
1995	3	5	Z, T	1645, 1881, 1886, 1887
1995	3	6	Z, T	1645, 1881, 1886, 1887
1995	3	7	Z, T	1645, 1881, 1886, 1887
1995	3	8	Z, T	1645, 1881, 1886, 1887
1995	3	9	Z, T	1645, 1881, 1886, 1887
1995	3	10	Z, T	1645, 1881, 1886, 1887
1995	3	11	Z, T	1645, 1881, 1886, 1887
1995	3	12	Z, T	1645, 1881, 1886, 1887
1995	3	13	J ouest	1814

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

1995	3	14	J ouest	1814
1995	3	15	Y	1762, 1890, 1891
1995	3	16	Y	1762, 1890, 1891
1995	3	17	Y	1486, 1769, 1890
1995	3	18	Y	1454, 1491
1995	3	19	Y	1762
1995	3	20	ZB	1786
1995	3	21	ZB	1786
1995	3	22	ZB	1786
1995	3	23	ZB	1786
1995	3	24	ZB	1786
1995	3	25	J ouest	1814
1995	3	26	J ouest	1814
1995	3	27	X	1613
1995	3	28	X	1613
1995	3	29	X	1613
1995	3	30	X	1613
1995	3	31	X	1613
1995	3	32	X	1613
1995	3	33	X	1613
1995	3	34	X	1613
1995	3	35	X	1613
1995	4	0	ZB	1786
1995	4	1	ZB	1786
1995	4	2	T	1460
1995	4	3	T	1460
1995	4	4	T	1460
1995	4	5	T	1460
1995	4	6	T	1460
1995	4	7	J ouest	1867, planche brûlée
1995	4	8	J ouest	1867, planche brûlée
1995	4	9	ZB	1912, 1915, 1917
1995	4	10	J centre	1799, 1920
1995	4	11	ZB	1921
1995	4	12	J centre	1922
1995	4	13	ZB	1917
1995	4	14	T	1460, élévation
1995	4	15	T	1460, élévation
1995	4	16	ZB	1917, 1921
1995	4	17	ZB	1915, 1921
1995	4	18	ZB	1789
1995	4	19	ZB	1717
1995	4	20	ZB	1940, 1941
1995	4	21	ZB	1941
1995	4	22	ZB	1940, 1941
1995	4	23	ZB	1940, 1941
1995	4	24	Z	1613, 1800, 1923
1995	4	25	Z	1613, 1800, 1923
1995	5	1	J ouest	1968

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

1995	5	2	J ouest	1968
1995	5	3	J ouest	1968
1995	5	4	J ouest	1968
1995	5	5	J ouest	1968
1995	5	6	J ouest	1968
1995	5	7	J ouest	1968
1995	5	8	J ouest	1968
1995	5	9	J ouest	1968
1995	5	10	J ouest	1968
1995	5	11	J centre	1965
1995	5	26	J centre	1965
1995	5	27	J centre	1965
1995	5	28	J centre	1965
1995	5	29	J centre	1965
1995	5	30	J centre	1965
1995	5	31	J centre	1965
1995	5	32	J centre	1965
1995	5	33	J centre	1965
1995	5	34	J centre	1965
1995	5	35	J centre	1965
1995	5	36	J centre	1965
1995	5	25A	ZB	générale
1995	5	26A	ZB	générale
1995	6	1	Annexe VII sud	1273, 2057, 2059, 2064
1995	6	2	Annexe VII sud	1273, 2057, 2059, 2064
1995	6	3	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	4	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	5	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	6	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	7	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	8	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	9	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	10	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	11	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	12	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	13	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	14	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	15	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	16	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	17	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	18	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	19	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	20	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	21	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	22	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	23	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	24	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	25	Annexe VII sud	générale nascelle
1995	6	26	Annexe VII sud	générale nascelle

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

1995	6	27	Annexe VII sud	2064
1995	6	28	Annexe VII sud	2064
1995	6	29	Annexe VII sud	2064
1995	6	30	Annexe VII sud	2064
1995	6	31	Annexe VII sud	2064
1995	6	32	Annexe VII sud	2064
1995	6	33	Annexe VII sud	profil sous 1294, 2060
1995	6	34	Annexe VII sud	1278, 1279, 1280
1995	6	35		ratée
1995	6	36		ratée
1995	6	37	Annexe VII sud	2063
1995	7	1	Annexe VII sud	2026, 2035
1995	7	2	Annexe VII sud	2026, 2035
1995	7	3	Annexe VII sud	2036
1995	7	4	Annexe VII sud	2024, 2033, 2036
1995	7	5	Annexe VII sud	2035
1995	7	6	Annexe VII sud	2007
1995	7	7	Annexe VII sud	2007
1995	7	8	Annexe VII sud	2007
1995	7	9	Annexe VII sud	2007
1995	7	10	Annexe VII sud	2007
1995	7	11	Annexe VII sud	2007
1995	7	12	Annexe VII sud	2007
1995	7	13	Annexe VII sud	2002, 2007
1995	7	14	Annexe VII sud	2002, 2007
1995	7	15	Annexe VII sud	2042
1995	7	16	Annexe VII sud	1275, 1294
1995	7	17	Annexe VII sud	1275, 1294, 2629
1995	7	18	Annexe VII sud	1275, 1294, 2629
1995	7	19	Annexe VII sud	2053
1995	7	20	Annexe VII sud	2053
1995	7	21	Annexe VII sud	2053
1995	7	22	Annexe VII sud	2053
1995	7	23	Annexe VII sud	2053
1995	7	24	Annexe VII sud	2026
1995	7	25	Annexe VII sud	2026, 2050
1995	7	26	Annexe VII sud	2026, 2048, 2049, 2050
1995	7	27	Annexe VII sud	2028, 2048, 2049, 2050
1995	7	28	Annexe VII sud	2055
1995	7	29	Annexe VII sud	1290, 1295
1995	7	30	Annexe VII sud	2007, 2042, 2043
1995	7	31	Annexe VII sud	2007, 2042, 2043
1995	7	32	Annexe VII sud	2007, 2042, 2043
1995	7	33	Annexe VII sud	2007, 2042, 2043
1995	7	34	Annexe VII sud	2051, 2052
1995	7	35	Annexe VII sud	2051, 2052
1995	7	36	Annexe VII sud	1279, 1280, 2057
1995	7	37	Annexe VII sud	1279, 1280, 2057
1995	8	1	Annexe VII sud	2002, 2003, 2008, 2009

PHOTOGRAPHIES NB 1993-95

1995	8	2	Annexe VII sud	2002, 2003, 2008, 2009
1995	8	3	Annexe VII sud	1783, 2008, 2011
1995	8	4	Annexe VII sud	ZA
1995	8	5	Annexe VII sud	ZA
1995	8	6	Annexe VII sud	ZA
1995	8	7	Annexe VII sud	ZA
1995	8	8	Annexe VII sud	ZA
1995	8	9	Annexe VII sud	2002, 2013
1995	8	10	Annexe VII sud	ZA
1995	8	11	Annexe VII sud	ZA
1995	8	12	Annexe VII sud	ZA
1995	8	13	Annexe VII sud	2016, 2017
1995	8	14	Annexe VII sud	2016, 2017
1995	8	15	Annexe VII sud	2016
1995	8	16	Annexe VII sud	2016, 2017
1995	8	17	Annexe VII sud	2013, 2024
1995	8	18	Annexe VII sud	1289, 1290, 1293, 2019
1995	8	19	Annexe VII sud	1289, 2019, 2028
1995	8	20	Annexe VII sud	1888, 2019, 2028
1995	8	21	Annexe VII sud	1289, 2019, 2028
1995	8	22	Annexe VII sud	2031
1995	8	23	Annexe VII sud	2016, 2031
1995	8	24	Annexe VII sud	1506
1995	8	25	Annexe VII sud	1506
1995	8	26	Annexe VII sud	1506
1995	8	27	Annexe VII sud	1506
1995	8	28	Annexe VII sud	1506
1995	8	29	Annexe VII sud	1888, 2026
1995	8	30	Annexe VII sud	2026
1995	8	31	Annexe VII sud	2026
1995	8	32	Annexe VII sud	1506
1995	8	33	Annexe VII sud	1289, 2019
1995	8	34	Annexe VII sud	1289, 2019
1995	8	35	Annexe VII sud	1289, 2019
1995	8	36	Annexe VII sud	2026, 2028
1995	8	37	Annexe VII sud	1289, 2026

GESTION ET ETUDES DES MOBILIERS

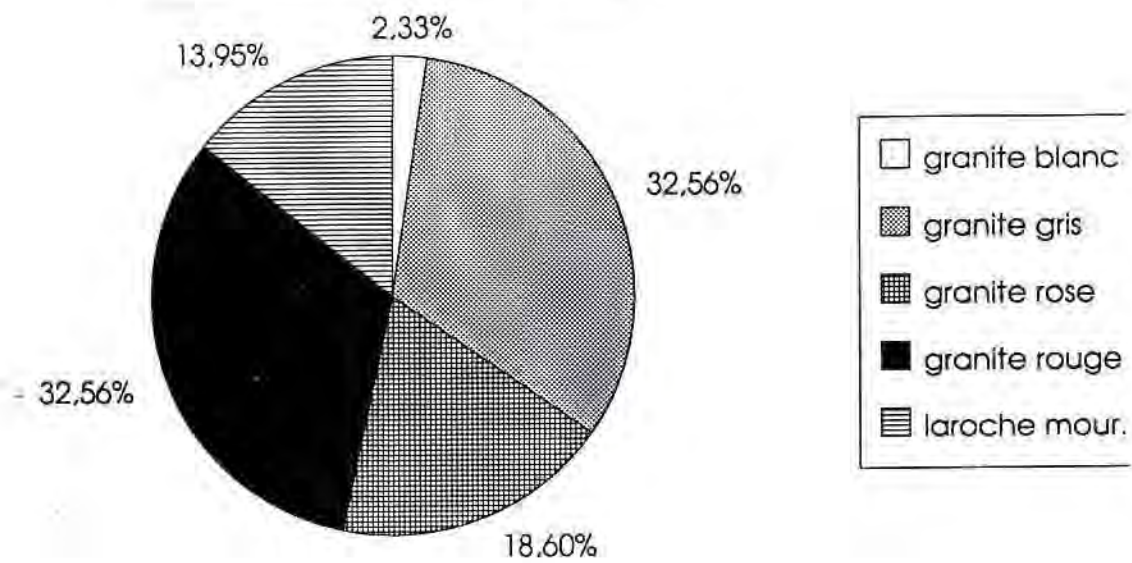
- 1 NOMENCLATURE DES LIANTS ET ENDUITS** (Benjamin Saint-Jean Vitus)
- 2 MATERIEL LITHIQUE** (François Boyer et Stéphane Buttner)
 - un exemple de fiche de saisie informatique (année 1994)
 - un exemple de traitement statistique
 - le plan d'organisation du lapidaire et sa fiche explicative
- 3 DONNEES MONUMENTALES** (Gergely Buzas et Benjamin Saint-Jean Vitus)
 - un exemple d'analyse du lapidaire architectural
 - proposition de restitution des annexes (1993)
 - proposition de restitution du couvent (1994)
- 4 MATERIEL CERAMIQUE** (Patrice Beck)
 - un exemple de fiche de saisie informatique (année 1993)
 - un exemple de traitement statistique
- 5 FICHE D'ENREGISTREMENT DES INHUMATIONS** (Elsa Paillot)
- 6 FICHER DES OBJETS REMARQUABLES 1993 - 1995**
 - monnaies identifiées au Cabinet des Médailles - Paris

IDENTIFICATION DES MATÉRIAUX

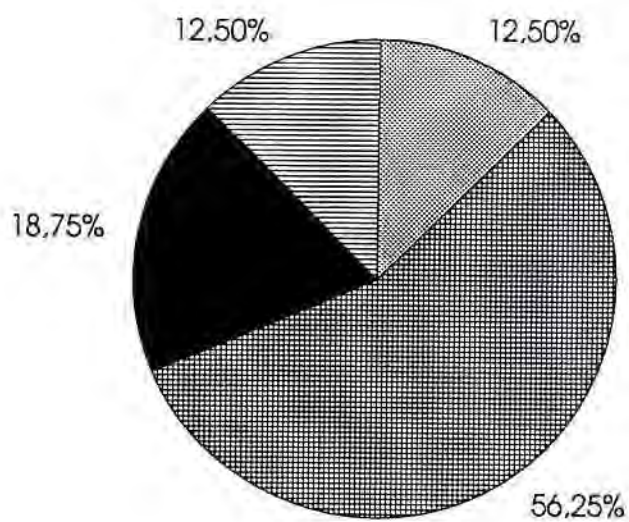
NATURE	IDENTIFICATION	COULEUR	PHASE	DATE
arène jaune d'or	0		0	antique
arène orange saumon	1		2	début XVe
mortier de chaux beige	2		3	XVe
argile sableuse beige	3		4	début XVIe
argile rose caillouteuse	4		4	début XVIe
argile jaune	5		4	début XVIe
argile jaune caillouteuse (nodules blancs)	6		5	XVIe
argile brune	7		1	XIVe ?
terre brune à inclusions (TCA, charbons)	8		6	fin XVIe
terre gris-jaune caillouteuse	9		7	XVIIe
terre rouge caillouteuse	10		7	XVIIe
Terre cuite architecturale	11			
Enduits	12			
Charbons	13			

ANNEE	SECT.	UF	type	n°	Dim L	Dim I	Dim e	IND	GEOL.	FONCTION	TRAIT I	TRAIT II	TRAIT III	TRAIT IV	commentaire
994	10	172	x	514	22	21	13	1	calcaire						
994	10	172	x(q)	1	20	17	11	2	granite gris						
994	10	172	x(q)	2	15	19	10	3	grès						
994	10	172	x(a)	4	11	13	7	4	granite rose						
994	10	172	x	520	35	17	11	5	granite rose						
994	10	172	x	521	47	18	15	6	granite rose						
994	10	172	x(q)	3	22	26	13	7	granite gris						
994	10	173	x	515	18	12	8	8	calcaire						
994	10	173	x(q)	6	18	20	11	9	granite rose						antique
994	10	173	y	106	14	10	7	10	laroche mouron						
994	10	173	x	516	27	21	14	11	granite blanc						
994	10	173	z	341	32	29	29	12	granite rose		feuillure	chanfrein			
994	10	173	y	107	58	37	18	13	granite rose					enduit	
994	10	309	x(q)	5	22	19	17	14	granite rose						
994	10	465	x(a)	9	16	19	12	15	granite rose						
994	10	465	x(q)	7	20	13	14	16	grès						
994	10	465	x(q)	11	15	13	12	17	grès						
994	10	471	x(a)	12	12	11	8	18	grès						
994	10	475	y	108	13	10	10	19	granite rouge						
994	10	475	y	111	13	9	10	20	granite rouge						
994	10	475	y	109	12	7	12	21	granite rouge						antique
994	10	475	y	110	18	14	9	22	granite rouge						
994	10	476	x(q)	18	12	22	10	23	grès						
994	10	476	y	112	32	21	16	24	granite rouge						
994	10	476	y	116	16	11	15	25	granite rouge						
994	10	476	y	113	21	13	12	26	granite rouge						
994	10	476	y	114	15	14	11	27	granite rouge						
994	10	476	y	115	14	XI	11	28	granite rouge						
994	10	315	x(q)	15	22	14	4	29	grès						
994	10	315	x(q)	14	23	26	23	30	granite gris						
994	10	463	x	522	16	15	10	31	grès						antique
994	10	463	x(q)	13	20	16	11	32	grès						
994	10	463	y	117	37	26	16	33	granite rose						
994	10	463	z	342	35	16	27	34	granite rouge		feuillure				
994	10	463	y	118	30	24	18	35	granite rose						
994	10	463	y	119	27	18	14	36	granite rose						
994	10	463	z	343	55	24	21	37	granite rose						
994	10	463	x	523	25	33	20	38	granite blanc						
994	10	463	z	344	43	29	28	39	granite blanc		feuillure		moulure		
994	10	463	y	121	33	30	12	40	granite gris						
994	10	463	x	518	40	18	10	41	granite gris						
994	10	463	z	345	28	21	14	42	granite gris						
994	10	461	z	346	17	19	17	43	granite rouge	piedroit	feuillure				
994	10	461	x	517	20	14	11	44	calcaire						
994	10	461	z	347	20	17	21	45	granite gris	piedroit		chanfrein			
994	10	461	x	519	23	14	12	46	granite gris						
994	10	461	z	348	29	23	47	47	granite blanc	piedroit					

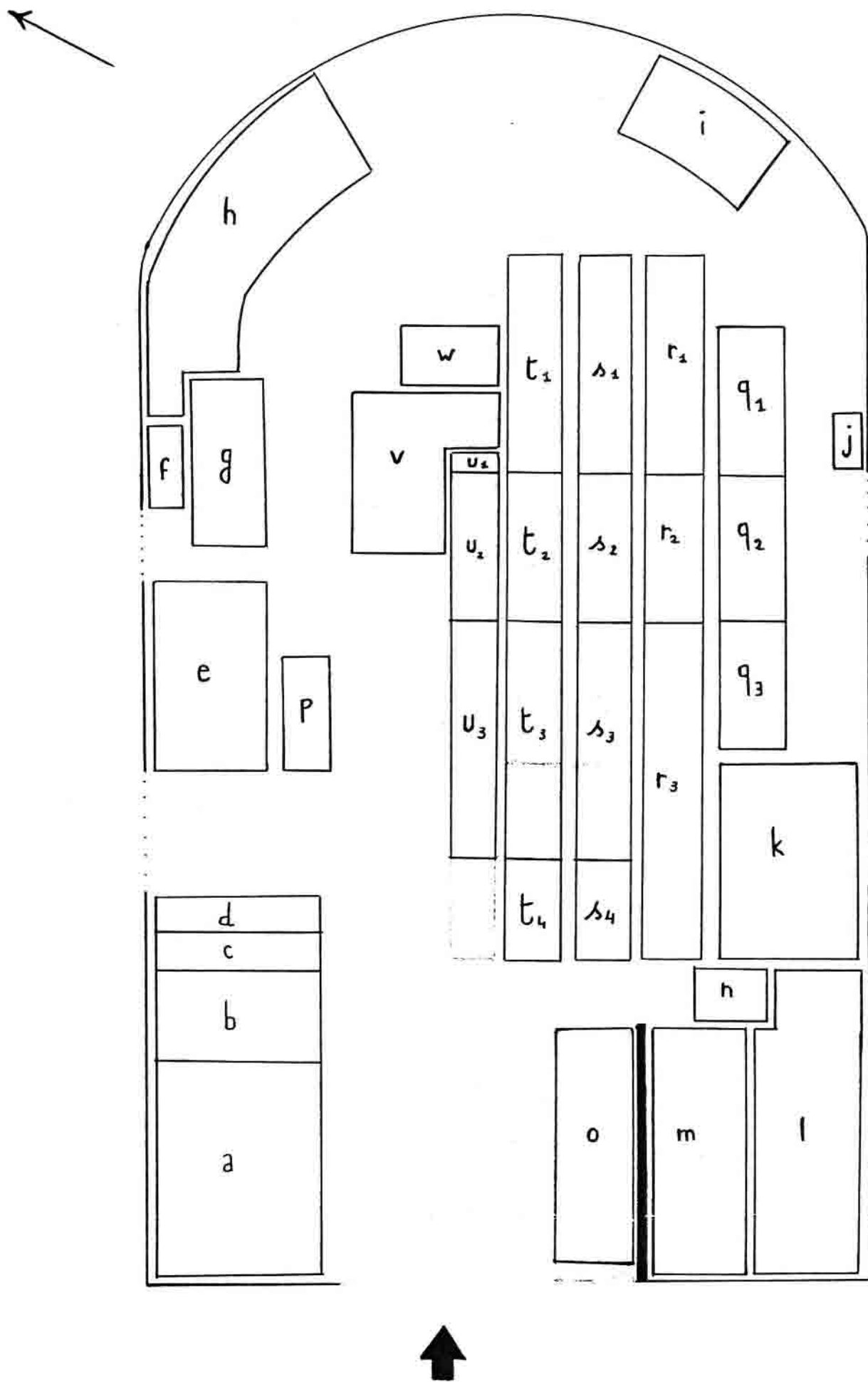
lithologies des piedroits in situ



lithologies des seuils in situ



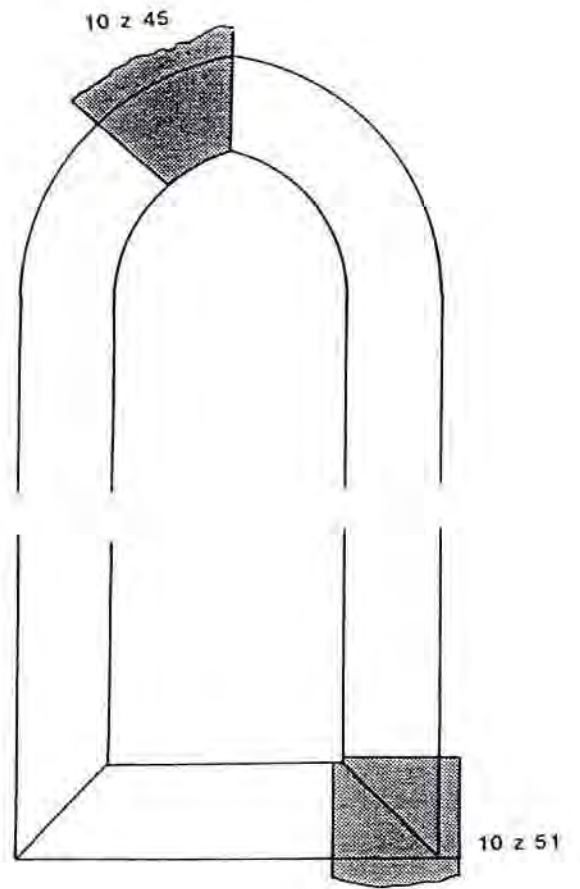
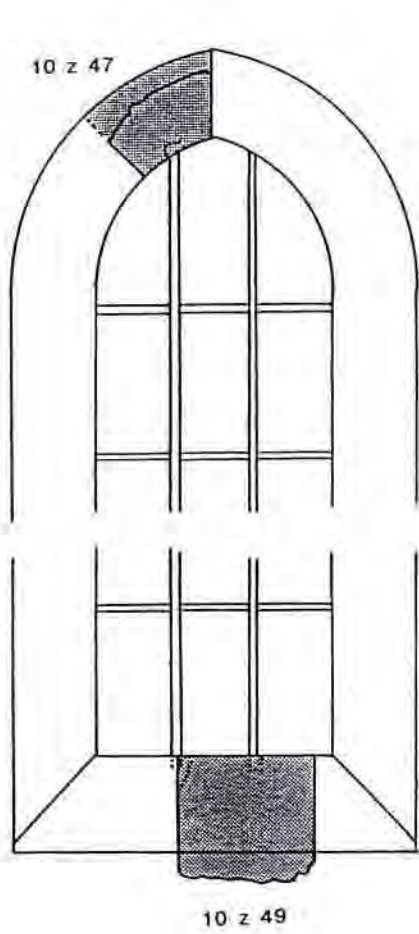
PLAN D'ORGANISATION DU LAPIDAIRE DU COUVENT



COMPTAGE DU LAPIDAIRE DU COUVENT

COMPARTIMENT	IDENTIFICATION						
		GG	GR	Gb	Gr	G	C
	dalles (y)		54				
	dalles (y)				13		
	dalles (y)			13			
	blocs de petit calibre						11
	dalles (y)		20		1		
	quartiers de colonnel	1		1	1		
	pièces taillées en forme d'arc			1	14		
	gros appareillage	10		12	4		
	gros appareillage				4		
	dalles (y)				1		
	moellons (x)					31	
	moellons (x)				34		
	moellons (x)	8		18			
	gros appareillage (blocs à traiter)		1		1		
	tables (éléments de colonne?)		3				
1	blocs sculptés	4		3			
2	blocs sculptés				13		
3	blocs sculptés		15				
	blocs chanfreinés et feuillurés	7		1			
	blocs chanfreinés et feuillurés				8		
	blocs chanfreinés et feuillurés		4				
	blocs chanfreinés	3		6			
	blocs chanfreinés				13		
	blocs chanfreinés		8				
	blocs chanfreinés					2	
	blocs feuillurés	8		8			
	blocs feuillurés				15		
	blocs feuillurés		11				
	blocs feuillurés					4	
	linteaux			2			
	linteaux				16		
	linteaux		1				
	claveaux				13		
	gros appareillage			3			

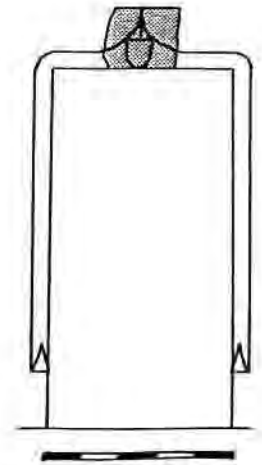
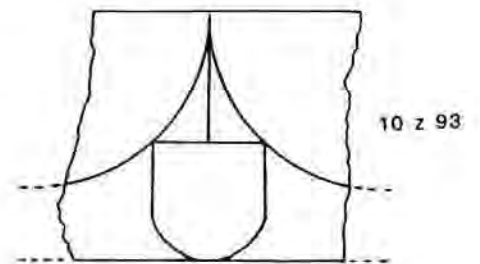
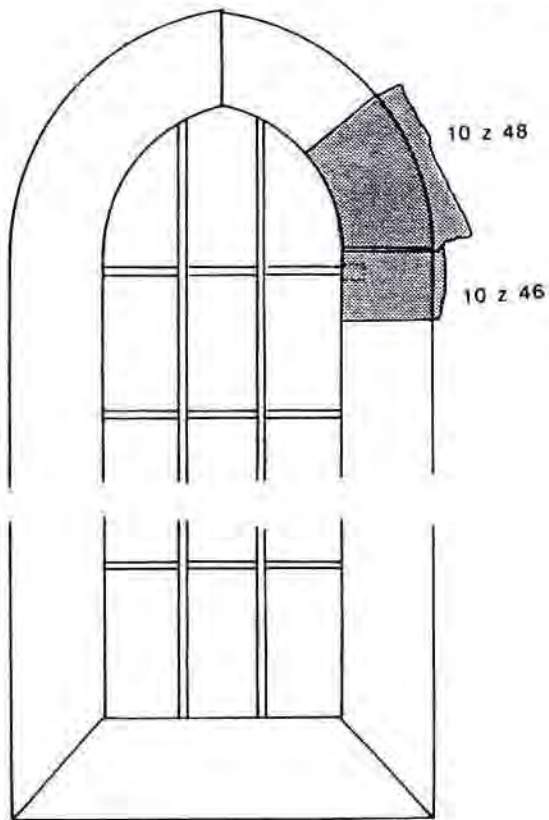
: granite gris
 : granite rouge
 : granite blanc
 : granite rose
 : grès
 : calcaire



1m



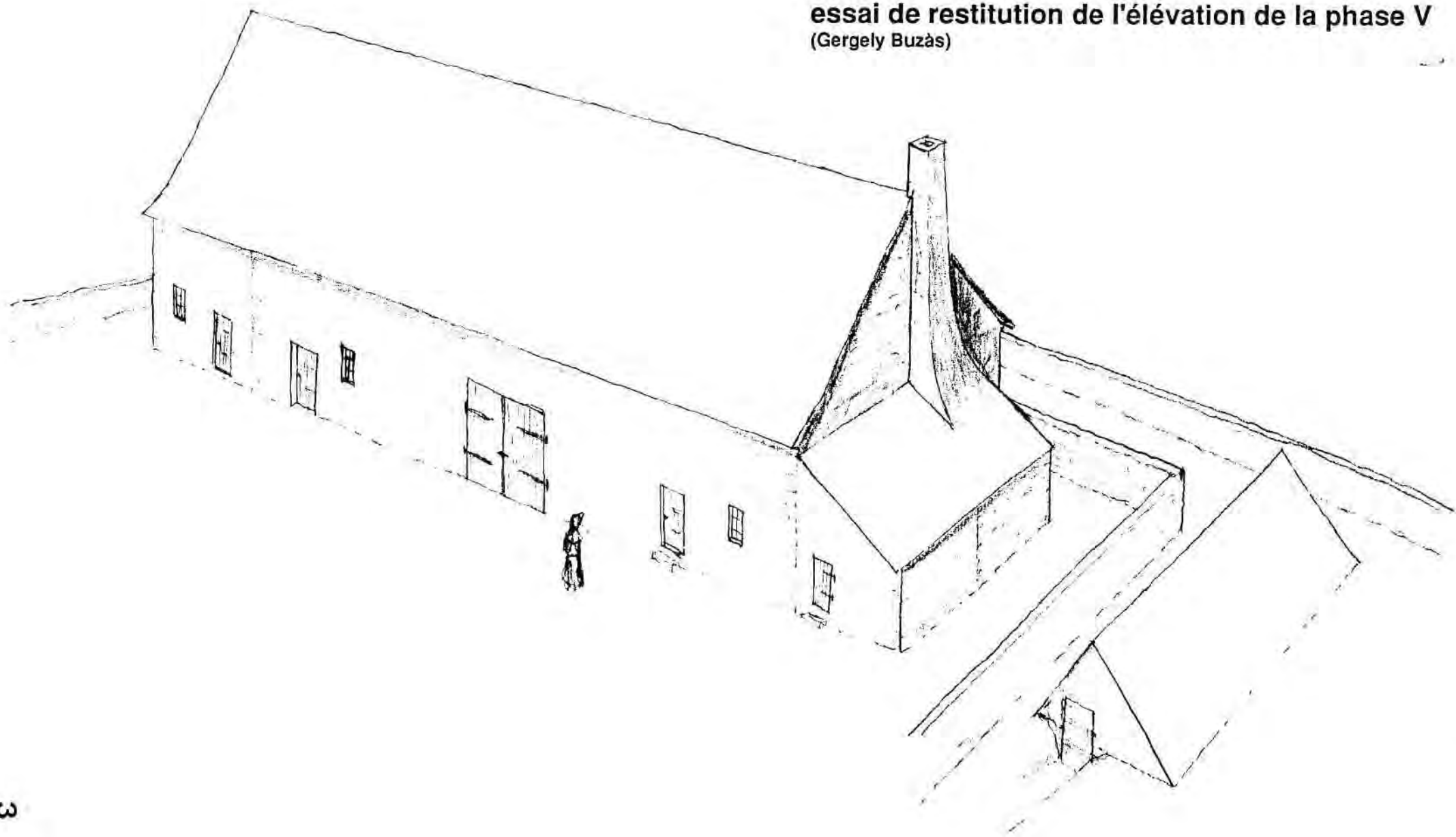
0,20m



1m

Couvent des Cordeliers Lapidaire
essais de restitution (conception G Buzàs)

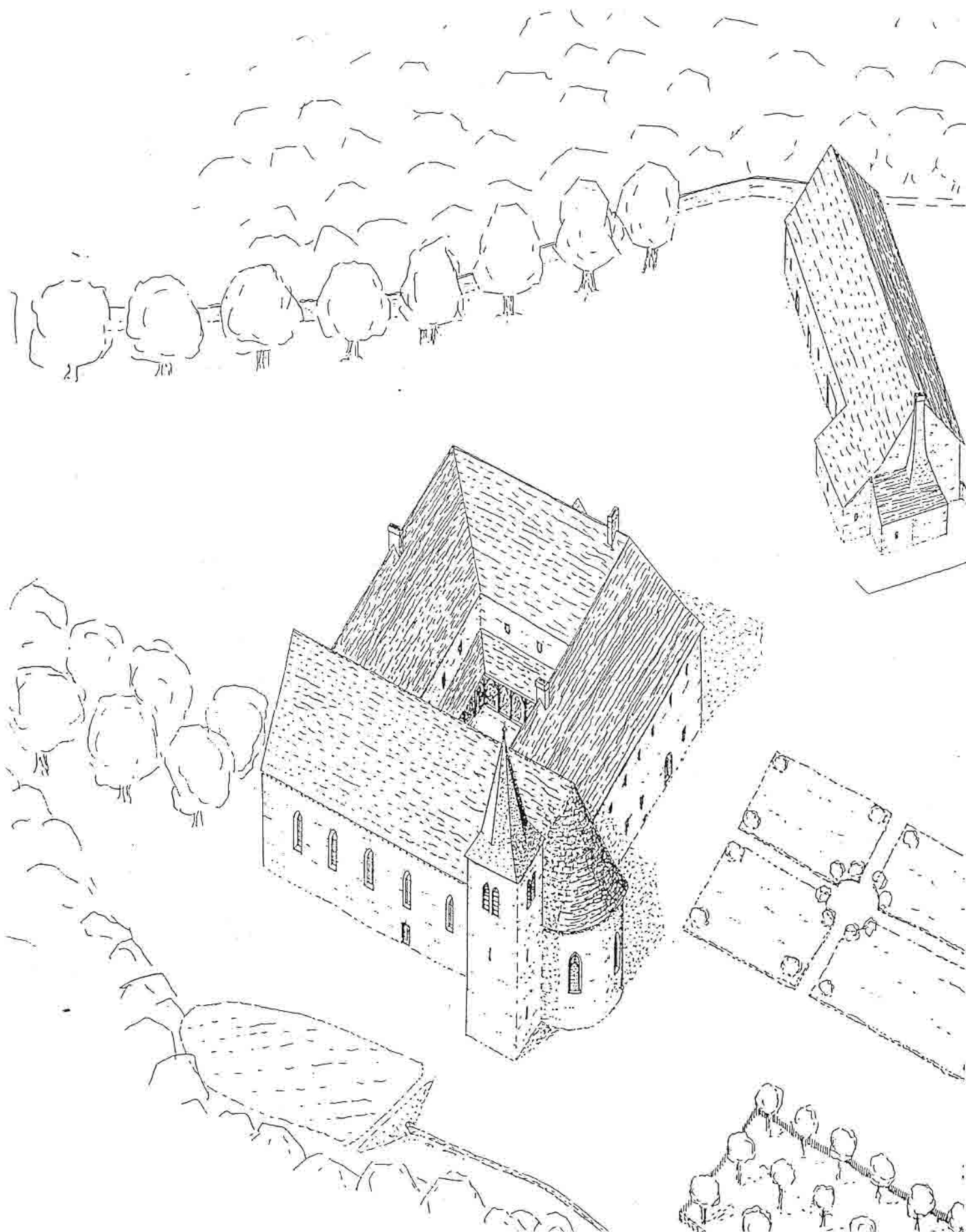
ANNEXES DU COUVENT DES CORDELIERS
essai de restitution de l'élévation de la phase V
(Gergely Buzás)



COUVENT DES CORDELIERS - 1994

Proposition pour une restitution des élévations

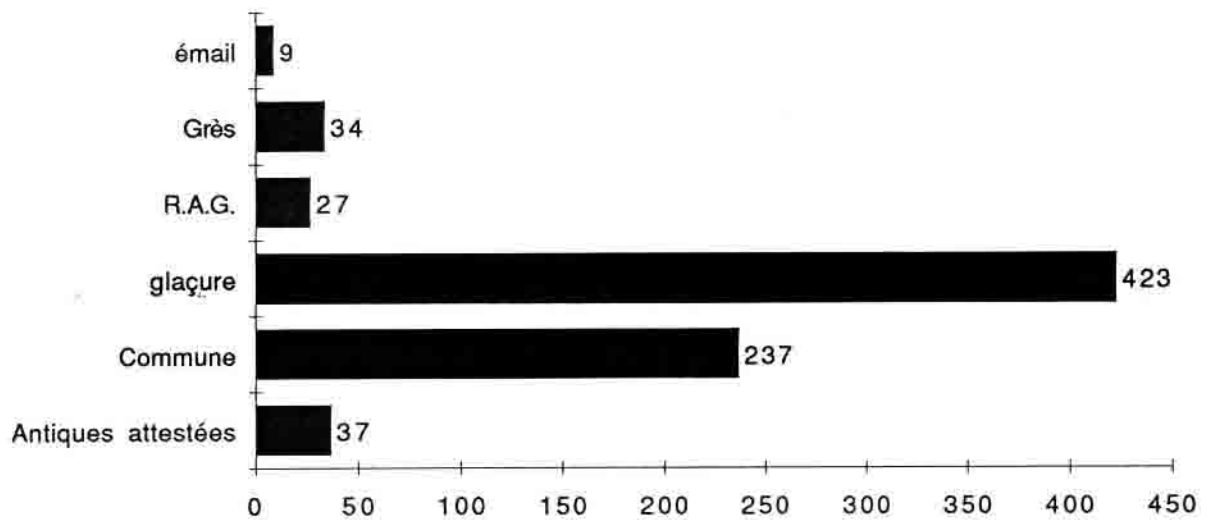
Gergely Buzás, Musée Mátyás Király de Visegrád



UF	LOC	MAT	DOM	AGE	ELE	TEX	TRAI1	TRAI2	TRAI3	TEIN	COUL	POS	FOR	NB	FEC	ANA	observations
900	F	t	ro	h	inv	f	eng	-	-	m	ro	it/et	-	1			
900	F	t	bl	h	q	f	eng	-	g	mm	brv	it	-	1			
920	F	g	br	h	inv	f	l	-	-	m	br	et	-	1			deux fragments recol.
920	F	t	no	h	q	f	l	-	-	-	-	-	-	2			
920	F	t	gr	h	mb	f	eng	-	-	m	bl	et	-	1			
920	F	t	ro	h	tc	f	eng	-	-	m	ro	it/et	o	1			antique
920	F	t	be	h	inv	f	-	-	e	m	bl	et	-	1			éclat
923	F	g	gr	h	q	f	-	-	-	m	br	et	-	1			
923	F	t	bl	h	mb	f	t	-	-	-	-	-	ep	1			panse avec départ de tenon
923	F	t	be	h	mb	f	eng	-	-	m	be	et	ev	1			goulot
923	F	t	gr	h	mb	f	eng	-	-	m	be	et	-	1			
923	F	g	gr	h	inv	f	-	-	g	m	br	ip	o	5			lèvre s. inf. simple sur panse globulaire
923	F	g	gr	h	q	f	ee	-	g	p	br/v/j	ep	o	1			lèvre s. inf. légèrement épaissie
923	F	t	ro	h	inv	f	eng	-	g	?	?	it/et	-	1			
923	F	g	gr	h	ind	f	-	-	g	mm	br	ep	o/ev	8		I 919	bec non ponté sur lèvre s. inf. simple
923	F	t	bl	h	tc	f	eng	-	g	mm	v	it	-	1			
923	F	t	ro	h	tc	f	-	-	r	m	br	it/et	-	1			
923	F	t	be	h	tc	f	-	-	r/g	m	br	it/et	b	2			fond plat et départ de panse
923	F	t	be	h	tc	f	-	-	r/g	m/mm	br/v	it/ep	-	1			rag intérieur, glaçure verte extérieure
924	F	t	bl	h	inv	f	eng	-	g	m	vc	it	o	3			lèvre s. inf. légèrement épaissie
924	F	t	bl	h	inv	f	-	-	g	mm	vs	et	-	1			
924	F	t	ro	h	ind	f	-	-	r	m	br	it/et	o	1			lèvre s. inf. simple
924	F	t	gr	h	q	g	-	-	r	m	ro	it/et	-	3			
984	F	t	be	h	mb	f	-	-	-	-	-	-	-	1			
984	F	t	gr	h	mb	f	eng	-	-	m	be	it/et	o	1			lèvre
984	F	t	ro	h	inv	f	eng	-	-	m	ro	it/et	-	2			
984	F	t	gr	h	mb	g	eng	-	-	m	no	et	-	2			terra nigra
984	F	t	ro	h	inv	f	-	-	e	m	bl	it/et	-	1			
984	F	t	bl	h	q/mb	f	eng	-	g	m	vc	it/ep	o	1			lèvre
984	F	t	be	h	tc/mb	f	eng	-	g	mm	v	it/ep	-	1			
984	F	t	gr	h	inv	f	-	-	g	m	v	it/et	-	1			
984	F	t	gr	h	ind	f	-	-	g	m	vs	it	-	1			
988	F	t	gr	h	q/mb	g	eng	-	-	m	no	et/it	-	1			
996	F	t	gr	h	q/mb	g	ei	-	-	-	-	-	o	2			lèvre, poterie modelée proto ?
996	F	t	gr	h	q/mja	g	ei	-	-	-	-	-	-	1			
996	F	t	gr	h	mb	g	eng	-	-	m	no	et	-	4			terra nigra
996	F	t	ro	h	inv	f	eng	-	-	m	ro	it/et	-	1			

Antiques attestées	37
Commune	237
glaçure	423
R.A.G.	27
Grès	34
émail	9
TOTAL	767

nb de tessons par classes

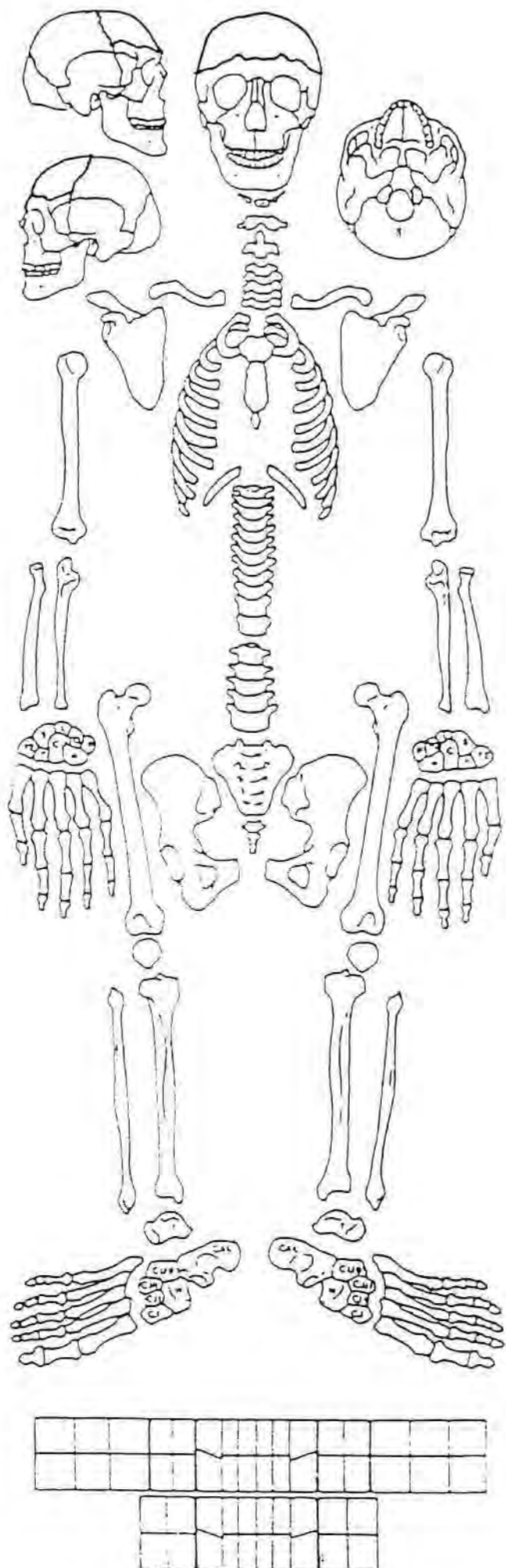


CENTRE ARCHEOLOGIQUE DU MONT BEUVRAY

COUVENT DES CORDELIERS JUILLET 1995

FICHE D'INHUMATION ET D'INCINÉRATION

UF squelette	UF creusement	UF remblai
Coupé par Coupe	Coupé par Coupe	Coupé par Coupe
Incinération	Inhumation	Orientation
Pulvéulence 1 5	10	
Classe d'âge		
Decubitus dorsal	ventral	autre
Squelette complet	incomplet	
Mouvement latéral D G	axial	aucun
Crâne basculé	relevé	en avant G
Gril costal compression latérale 0 10 10 volume préservé	D 1 5 10 0 1 5 10 Position restituée	0 1 5
Position MS		
Connexion ulna/radius 0 1 5 10 Position MI		Position restituée
Connexion tibia/fibula 0 1 5 10 Patella		
Position pieds effondrés	droit	écartés en place
Connexion fémur/illium 0 1 5 10 D G		D G
Ceinture scapulaire scapula à plat		relevée
Connexion vertèbres cervicales/crâne 0 1 5 10		
Dislocation des segments rachidiens 0 1 5 10		
Ceinture pelvienne connexion illium/sacrum/ischium D 0 1 5 10 G 0 1 5 10		
Ossements déplacés		
Mobilier posé déposé		
Contenant		
Observation		



LEGENDE

- LA REGION EST PRESENTE ET IDENTIFIEE AVEC CERTITUDE
- L'OS EST PRESENT MAIS FRAGMENTE ET/OU ERODE ET/OU ECRASE
- FRAGMENTS PRESENTS DONT LA SITUATION EXACTE N'EST PAS RECONNUE
- L'ATTRIBUTION DE LA PIECE A UNE REGION PARTI-CULIERE OU DANS CERTAINS CAS, A UN INDIVIDU DEFINI N'EST QUE SUPPOSEE
- FRAGMENTS TRES INCERTAINS QUANT AU COTE ET/OU A LA NATURE. CERTAINS NE SONT RECONNUS QUE D'APRES LEUR EMPLACEMENT A LA FOUILLE

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

- L'ELEMENT EST PRESENT IN SITU
- L'ELEMENT ISOLE EST PRESENT ET A ETE IDENTIFIE AVEC CERTITUDE
- LA RACINE EST SEULE PRESENTE IN SITU
- L'IDENTIFICATION DE L'ELEMENT ISOLE N'EST QUE SUPPOSEE
- UN DE CES DEUX ELEMENTS EST PRESENT
- ELEMENT PRESENT IN SITU MAIS FRAGMENTE
- FRAGMENT ISOLE DE COURONNE IDENTIFIABLE
- GERME PRESENT IN SITU
- GERME PRESENT MAIS ISOLE
- DENT PERDUE ANTE MORTEM (ALVEOLE REFERMEE)
- AGENESIE DENTAIRE

OBJETS REMARQUABLES-1993-95

ANNEE	UF	MATIERE	IDENTIFICATION	OBSERVATIONS
1993	604	base cuivre	monnaie	?
1993	604	Pierre	silix	
1993	608	base cuivre	?	
1993	608	base cuivre	?	
1993	609	Pierre	profil	
1993	614	base cuivre	boucle	
1993	617	Pierre	meule	deux fragments
1993	620	base cuivre	plaque	
1993	621	base cuivre	épingle	
1993	621	céramique	tommette décorée	
1993	623	fer	charnière	
1993	625	fer	fer d'équidé	
1993	625	céramique	sigillée	antique
1993	644	céramique	sigillée	antique
1993	648	verre	gobelet ?	fragments
1993	666	céramique	amphore ?	fragment estampé
1993	669	céramique	sigillée	antique
1993	900	Pierre	claveau	claveau d'arc brisé
1993	900	Pierre	claveau	claveau d'arc brisé
1993	900	Pierre	claveau	claveau d'arc brisé
1993	900	Pierre	claveau	claveau d'arc brisé
1993	900	Pierre	claveau	claveau d'arc brisé
1993	900	Pierre	claveau	claveau d'arc brisé
1993	900	Pierre	claveau	plein ceintre
1993	900	Pierre	claveau	plein ceintre
1993	900	Pierre	linteau	
1993	900	fer	boucle	
1993	900	verre	bulbe de gobelet	
1993	900	base cuivre	monnaie	double tournois, Louis XIII, 1639-59
1993	901	verre	bulbe de gobelet	
1993	918	base cuivre	monnaie	petit blanc, Charles Quint, 1530-56
1993	919	base cuivre	monnaie	double tournois, 1574-1643
1993	920	base cuivre	monnaie	double de Sedan, 1642
1993	921	base cuivre	monnaie	liard, Louis XIV, 1655-1658
1993	923	base cuivre	monnaie	double d'Arches, 1636
1993	925	base cuivre	monnaie	double tournois 1610-1640
1993	940	base cuivre	monnaie	double des Dombes, 1627,1650
1993	940	base cuivre	monnaie	double de Sedan, 1636
1993	940	verre	vitre	
1993	940	base cuivre	épingle	
1993	940	ambre	perle	
1993	940	plomb	plomb à vitre	
1993	945	verre	ped de gobelet	
1993	945	base cuivre, cuir	lanière de cuir et armature	
1993	950	verre	ped de gobelet	
1993	950	céramique	cruche	glaçure
1993	951	céramique	marmite	glaçure
1993	951	terre cuite	pot	
1993	952	Pierre	linteau	
1993	952	base cuivre	charnière	
1993	953	base cuivre	monnaie	fragments indéterminables
1993	954	base cuivre	monnaie	denier tournois, François I, 1515-40
1993	954	céramique	cruche	glaçure

OBJETS REMARQUABLES-1993-95

1993	959	base cuivre	épingle	
1993	985	Pierre, fer, plomb	poids	
1993	987	Pierre, fer, plomb	poids	
1993	989	fer	boucle	
1993	1001	fer	boucle	
1993	1017	base cuivre	anneau	
1993	1038	fer, bois	couteau	
1994	1122	base cuivre	monnaie	double d'Arches 1639-1641
1994	1162	base cuivre	monnaie	Dombes 1608-1626
1994	1189	base cuivre	chaîne	
1993	1213	fer	houe à deux dents	
1993	1221	base cuivre	monnaie	antique ?
1993	1239	base cuivre	monnaie	antique ?
1993	1239	base cuivre	monnaie	antique ?
1993	1261	fer	boucle	
1994	1264	fer	fer d'équidé	
1994	1269	fer	fer d'équidé	
1994	1270	fer	couteau	
1994	1271	fer	fer d'équidé	
1994	1276	fer	fer d'équidé	
1994	1281	céramique	engobe noir	antique
1994	1284	Pierre	colonne	fragment
1994	1284	base cuivre	épingle	
1994	1286	Pierre	profil	
1994	1329	plomb	tuyau	
1994	1355	verre	ped de gobelet	
1994	1371	céramique	sigillée	antique
1994	1410	os	crucifix	bras absents
1994	1419	base cuivre	jeton	1500-1550
1994	1419	base cuivre	aiguillette	
1994	1419	base cuivre	grelot	
1994	1419	fer, bois	couteau	
1994	1419	céramique	pot	
1994	1421	base cuivre	monnaie	double tournois 1541
1994	1453	base cuivre	plaque-boucle	
1994	1453	base cuivre	style	
1994	1453	fer	clef	
1994	1513	base cuivre	grelot	
1994	1600	fer	clef	
1994	1601	céramique	pot	glaçure verte
1994	1610	céramique	pot	
1994	1610	céramique	pot	
1994	1616	fer, bois	serrure	
1994	1616	fer	ped de marmite ?	
1994	1637	verre	gobelet à pied	nombreux dans panier
1994	1650	fer, corne	couteau	
1994	1650	base cuivre	poids ? mesure ?	
1994	1707	os	squelette humain	
1995	1715	base cuivre	monnaie	en cours d'identification
1995	1717	Pierre	clé de voute armoriée	en récupération, dessin 95/183
1995	1718	base cuivre	monnaie	en cours d'identification
1995	1718	base cuivre	pendentif	fragment
1995	1718	fer	clef	
1995	1718	fer	clef	

OBJETS REMARQUABLES-1993-95

1995	1720	base cuivre	applique	
1995	1720	verre	bouteille	fragments de goulot et culot
1995	1725	base cuivre	applique	
1995	1738	base cuivre	monnaie	en cours d'identification
1995	1744	céramique	sigillée	antique
1995	1744	fer	clef	
1995	1745	fer	plaque	
1995	1745	fer	plaque	
1995	1745	fer	applique	
1995	1750	base cuivre	charnière	
1995	1757	base cuivre	monnaie	en cours d'identification
1995	1758	verre	gobelet	fragments
1995	1758	fer	gond	
1995	1761	base cuivre	épingle	
1995	1768	base cuivre	monnaie	en cours d'identification
1995	1778	base cuivre	charnière	avec cuir
1995	1797	céramique	tube	antique
1995	1797	base cuivre	bague	croix pattée
1995	1799	squelette		
1995	1804	base cuivre	monnaie	en cours d'identification
1995	1804	base cuivre	monnaie	en cours d'identification
1995	1879	base cuivre	bague	
1995	1812	base cuivre	monnaie	en cours d'identification
1995	1812	base cuivre	monnaie	en cours d'identification
1995	1812	verre	vitrail décoré	deux fragments
1995	1881	verre	gobelet	
1995	1882	base cuivre	applique	renfort d'angle décoré
1995	1889	base cuivre	bague	
1995	1937	base cuivre	croix	
1995	1953	verre	piéd de gobelet	fragments
1995	1958	céramique	sigillée	antique
1995	1964	base cuivre	passe-lacet	
1995	1964	base cuivre	épingle	
1995	1964	verre	gobelet	fragments
1995	1965	squelette		
1995	1975	squelette		
1995	1978	base cuivre	charnière	
1995	2001	fer	boucle	dessin 95/179
1995	2004	fer	couteau	
1995	2006	base cuivre	fermail	dessin 95/179
1995	2007	céramique	cruche	dessin 95/180
1995	2009	fer	clef	dessin 95/179
1995	2009	fer	clef	dessin 95/179
1995	2012	céramique	sigillée	antique
1995	2018	céramique	pot	glacure verte, dessin 95/182
1995	2023	base cuivre	chaîne	dessin 95/179
1995	2029	fer	fer d'équidé	
1995	2032	base cuivre	dé à coudre	dessin 95/179
1995	2052	base cuivre	monnaie	antique, dessin 95/179
1995	2107	base cuivre	monnaie	en cours d'identification
1995	2115	base cuivre	monnaie	en cours d'identification
1995	2115	base cuivre	monnaie	en cours d'identification
1995	2128	squelette		
1995	2132	squelette		

LES FOUILLES 1993-1995

CAMPAGNE 1993, rappel

CAMPAGNE 1994, rappel

CAMPAGNE 1995, Principaux résultats

ESSAI DE SYNTHESE 1993 - 1995

CAMPAGNE 1993

rappel

Direction:

Patrice Beck, Maître de conférences de l'Université de Tours

avec la collaboration de:

Dr. Jozsef Laszlovszky, Département d'Archéologie Médiévale et Postmédiévale de l'université Eötvös Loránd de Budapest;

Corinne Bossard-Beck, Maître de conférences de l'Université de Nantes, Chargée de cours à l'Université de Bourgogne;

Stéphane Buttner, étudiant en Maîtrise à l' Université Pierre et Marie Curie de Paris .

Christine Canat, doctorante à l'Université de Bourgogne;

Béatrice Marsollier, étudiante en Maîtrise à l'université de Tours;

Benjamin Saint-Jean-Vitus, doctorant à l'Université de Lyon 2;

et la participation de:

Beatrix Romhányi, Département d'Archéologie Médiévale et Postmédiévale de l'université Eötvös Loránd de Budapest;

Gergely Buzàs et Edit Kocsis, Musée Mátyàs Király de Visegrád;

Dr. Osilla Siklodi;

Andrea Buza, Eszter Kovács, András Fülöp, Gergely Tolnai, Gábor Tomka, étudiants à l'Université Eötvös Loránd de Budapest.

Dominique Ambrazé, Jean-François Boyer, Anne Couturier, Guillaume David, Cécile Genevois, Corinne Genevois, Isabelle Heinemann, Angélique Herlin, Stéphane Izri, Sandy Julien, Laurent Martin, Eudes Nouvelot, Stéphane Postel, Hugues Roumier, Corinne Roux, étudiants en Histoire à l'Université de Bourgogne.

Liliane Berthomé, Anne Delarue, Myriam Ferdjoui, David Gouraud, Cédric Gouvenelle, Stéphanie Guedon, Sophie Hamon, Sylvain Lainé, Carole Lallet, Nathalie Loyer, Mathieu Marand, Hervé Nourry, Emmanuelle Tessier, étudiants en Histoire et Maîtrise des Sciences et Techniques d'Archéologie Préventive à l'Université de Tours.

Le chantier a fonctionné cette année pendant deux mois, en Juin et Juillet. Au cours des quinze premiers jours, une équipe restreinte, professionnelle et mécanisée, a évacué les couches d'éboulis superficiels et mis au jour les parois conservées des locaux orientaux du couvent en sa phase ultime d'aménagements. Elle a en outre ouvert un sondage d'exploration dans le remplissage de la cave découverte en 1989 mais laissée en attente: ses sols de terre et sa voûte largement conservée en élévation ont été révélés.

Le chantier ainsi apprêté, depuis les locaux méridionaux donnant sur la chapelle jusqu'aux extérieurs nord, a d'abord accueilli les étudiants du cours d'Archéologie Médiévale du Département d'Histoire de l'Université de Dijon, puis ceux de la Maîtrise des Sciences et Techniques en Archéologie préventive de l'Université de Tours.

C'est aussi en Juillet que la fouille des annexes du couvent a été poursuivie comme les années précédentes par les collègues du Département d'Archéologie Médiévale et Postmédiévale de l'université Eötvös Loránd de Budapest.

La collaboration franco-hongroise a été aussi menée au niveau de l'étude tant géologique que stylistique et architectonique des vestiges lapidaires; l'étude du mobilier monétaire, confiée à Laurence Bobis, Conservatrice au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, a donné ses premiers résultats; et l'analyse systématique des terres cuites a été amorcée.

L'équipe enfin, s'est enrichie d'un nouveau membre: Elisabeth Lopez, enseignante à l'Université de Saint-Etienne et chercheur au C.E.R.C.O.R.: spécialiste du mouvement colletan auquel elle a consacré une thèse, elle s'attachera à explorer les contextes politique, diplomatique et théologique qui présidèrent à l'implantation et au développement du couvent des Cordeliers sur le Mont-Beuvray.

Au total, la présente campagne de recherche ne dépasse pas les précédentes quant à la richesse des informations enregistrées. Le caractère monumental des vestiges conservés s'est fortement accentué; le corpus des situations stratigraphiques enregistrées s'est élargi sans perdre de sa lisibilité si bien que la mise en phase a été poursuivie pour le couvent, mise au point pour les annexes; les collections lapidaire, monétaire et céramique ont été bien augmentées; et la présence de vestiges antiques sous les structures médiévales a été une nouvelle fois mise en évidence.

Des vestiges monumentaux.

Dans les locaux de l'aile est, les vestiges montrent encore trois niveaux d'utilisation. Un niveau de cave, intégralement ou presque conservé, avec ses voûtes (en G et R) et trois escaliers d'accès (en R, F et Q). Le rez-de-chaussée est certes arasé et ne dépasse guère deux mètres d'élévation hors-sol mais son organisation spatiale, avec ses locaux et ses espaces de circulation, reste parfaitement lisible. L'étage enfin reste signalé dans le local P au travers de la volée inférieure de l'escalier qui le distribuait depuis la galerie I du cloître et la chapelle K.

Une histoire complexe.

* **Dans les annexes**, onze locaux et quatre aménagements d'enclos, distribués en trois grandes phases, la dernière se subdivisant en quatre sous-phases, peuvent être clairement individualisés sinon datés.

I - Passant sous toutes les autres maçonneries, un épais mur contraforté d'orientation est-ouest et faisant retour à l'ouest vers le sud, doublé au nord d'un fossé, signale sans doute la clôture primitive du couvent.

II - Le dispositif est abandonné, repoussé vers le nord de quelques mètres, mais il garde sa configuration générale; à sa place, un bâtiment en L comprenant quatre locaux (A, B, C, D) orientés au sud et à l'ouest, est édifié sur de profondes fondations.

III - Détruit et arasé, le bâtiment laisse la place à un autre édifice de trois pièces (II, III, IV), toujours orientées au sud mais de dimensions plus restreintes et de fondations superficielles.

IV - Les locaux I à l'ouest et V à l'est sont accolés aux précédents, alors que la clôture est réaménagée.

V - Les locaux VI et VII sont ajoutés à l'est.

VI - Un ultime changement intervient dans la clôture.

* **Dans l'aile orientale du couvent**, les modifications apportées au bâti se sont aussi succédées en nombre: cinq phases ont pu être identifiées, pas toutes il est vrai encore définitivement calées sur celles définies en 1992.

1 - La première en effet, signalée par l'usage d'un mortier jaune sableux, n'apparaît guère sur l'aile nord: ses maçonneries forment trois grands locaux jointifs et alignés nord-sud (F/R, G et H/N/P).

2 - Après destruction, l'ensemble est repris à l'aide d'un mortier beige sableux; dans le prolongement, il est augmenté au nord d'un local comprenant un grand escalier droit distribuant sans doute les locaux inférieurs F/R et G. Le retour nord s'affirme avec un vaste local (E) muni d'un grand foyer (phase 2/93 = II.1/92 ?).

2bis - Des cloisons érigées à l'aide d'un mortier de terre jaunâtre viennent diviser la pièce dans laquelle s'ouvre le grand escalier nord et les locaux E et H/N/P (= II.2/92 ?).

3 - L'escalier nord est condamné, remplacé par un autre, construit dans le local R et prenant sur l'extérieur à l'est; les locaux H et N/P sont définitivement séparés. Ces nouvelles structures sont liées d'un mortier gravillonneux de terre brune fortement mêlée de nodules de terre cuite et de charbon (= III/92 ?).

4 - Un nouvel escalier est construit, prenant au rez-de-chaussée du local F remblayé et donnant en R sur l'escalier précédent; les locaux N et P sont séparés, le dernier accueillant un escalier distribuant l'étage; le local Q est édifié au nord. L'ensemble doit correspondre aux phases IV identifiées en 1992 sur l'aile nord et caractérisées par la construction du local D, la création du couloir C et donc le remodelage des locaux B et E.

5 - Le local Q disparaît, comme le local D (= V/92 ?).

Un corpus de mobiliers fortement enrichi.

* **13 monnaies** ont été enregistrées au cours de cette campagne de fouille: elles viennent s'ajouter aux 17 précédentes et sont en cours d'analyse au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale.

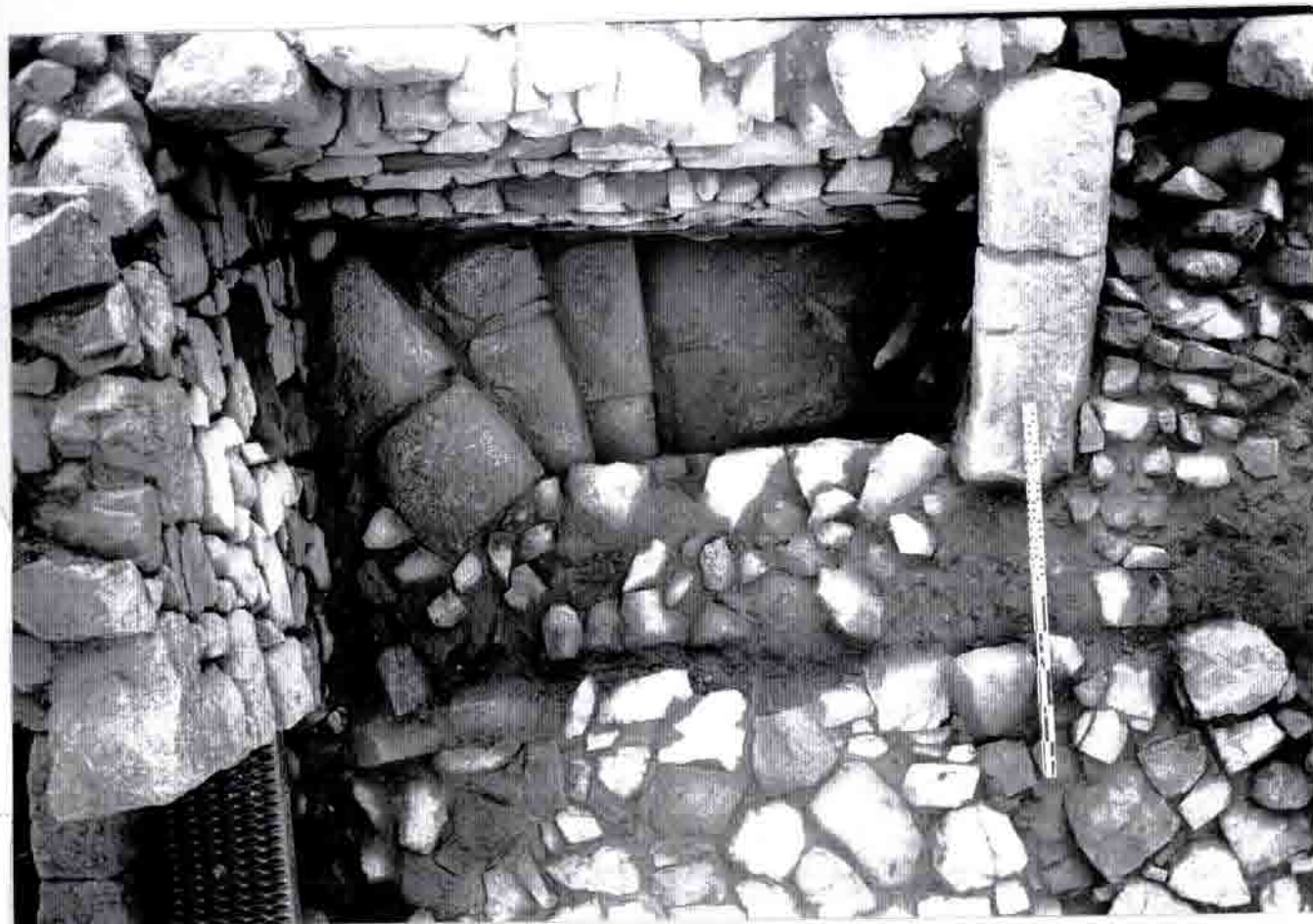
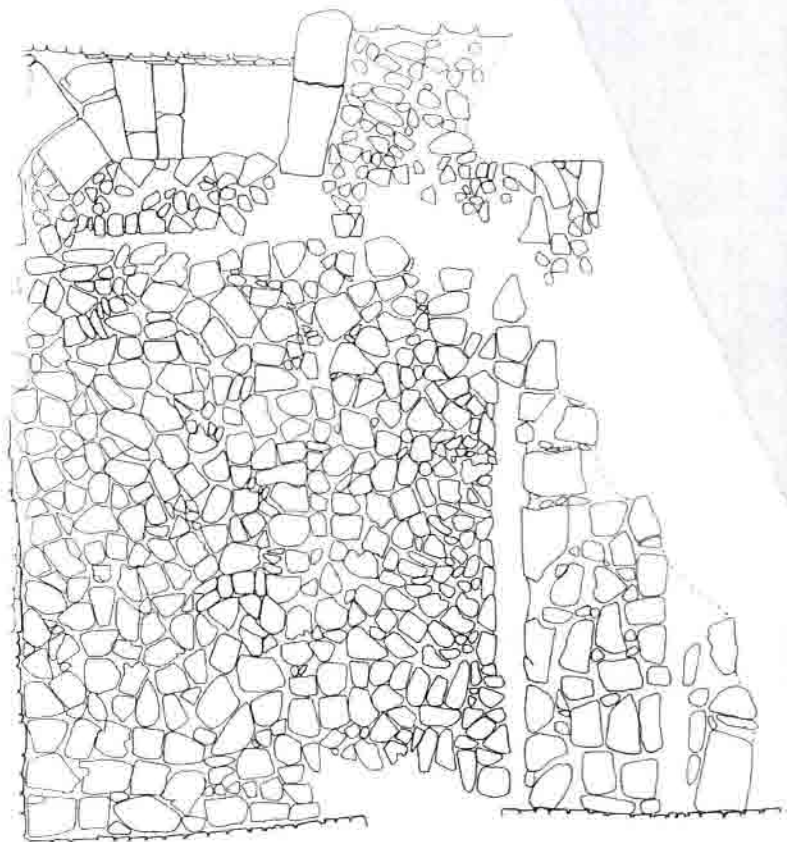
* **71 nouveaux blocs architecturaux** en granite ont pris place dans le lapidaire qui compte maintenant 165 unités; certains d'entre eux doivent appartenir à des réseaux de fenêtres ajourées dont des restitutions ont pu être proposées, attribuables aux XIV et XV^{ème} siècles.

* **Le mobilier céramique** s'est enrichi de plusieurs centaines de fragments et, pour la première fois, de six formes immédiatement reconstituables. Il s'agit de productions glaçurées polychromes du XVII^{ème} siècle: trois marmites polyodes à anses latérales et trois cruches à anse en panier et goulot latéral.

Des vestiges antiques très présents.

Au cours des campagnes précédentes, quatre murs pré-médiévaux avaient été partiellement mis au jour sous les vestiges du couvent, dispersés dans les locaux B, C, dans l'angle N-W du cloître et dans les abords sud des zones K et M de la chapelle. L'arase d'une nouvelle maçonnerie vraisemblablement antique, en tout cas orthogonée aux précédents et plus ancienne que toutes les autres structures voisines, a été découverte au fond d'une fosse maçonnée post-médiévale située dans le local N, soit à plus de 15m de distance de la plus proche des autres structures attribuables à la phase antique d'occupation.

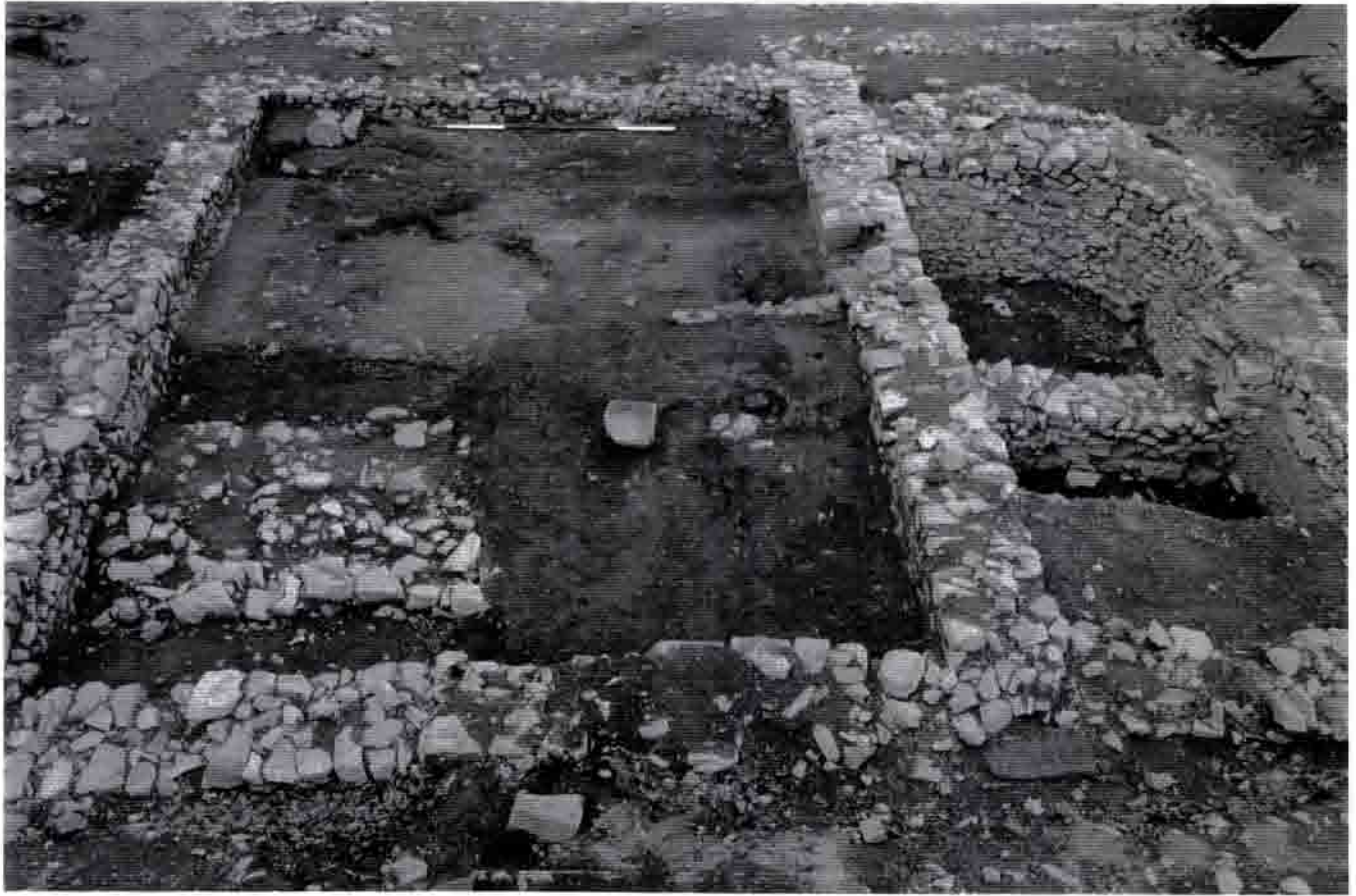
Dans les annexes, les murs les plus anciens, signalant vraisemblablement la clôture primitive du couvent, sont posés sur les lambeaux d'un sol d'amphores.



COUVENT DES CORDELIERS - pièce F, fin XVIème siècle (phase 6)

Relève général du dallage 924 et vue particulière de l'angle nord de la pièce
avec le départ de l'escalier intérieur distribuant la cave.

dessin, E. : 1/50 - cliché, E. : 1/20



ANNEXES DU COUVENT DES CORDELIERS.

Vue générale, depuis le sud, des vestiges des bâtiments IV (l'habitation),
V et VI (le four et son bûcher).

CAMPAGNE 1994 rappel

Direction:

Patrice Beck, Maître de conférences de l'Université de Tours

et

Corinne Bossard-Beck, Maître de conférences de l'Université de Nantes, Chargée de cours à l'Université de Bourgogne

et

Jozsef Laszlovszky, Directeur du Département d'Archéologie Médiévale et Post-médiévale de l'Université Eötvös Loránd de Budapest

avec la collaboration de:

Joël Angles,	Université Pierre et Marie Curie de Paris
François Boyer,	Université Pierre et Marie Curie de Paris
Gergely Buzàs,	Musée Mátyás Király de Visegrád
Beatrix Romhányi,	Université Eötvös Loránd de Budapest
Csilla Siklodi,	Université Eötvös Loránd de Budapest
Christine Canat,	Université de Dijon
Angélique Herpin,	Université de Dijon
Stéphane Izri,	Université de Dijon
Cédric Gouvenelle	Université de Tours
Béatrice Marsollier,	Université de Tours
Benjamin Saint-Jean-Vitus,	Université de Lyon 2

et la participation de:

Balázs Bodo, Gabriella Fényes, Eszter Kovács, Zoltan Simon, Gergely Tolnai, Gábor Tomka, étudiants de l'Université Eötvös Loránd de Budapest.

Stéphane Bernollin, Jean-Michel Collin, Christophe Dimech, Pierre Dinet, Olivier Droin, Anabel Fabregue, Hubert Focardi, Nelly Gandré, Christophe Gorgeot, Rodolphe Gueniot., David Jault, Christelle Jobez, Sophie Jolivet, Estelle Lanoizelée, Christophe Lefort, Renaud Lorenzo, Sylvie Louis, Raphaël Malangin, Lionel Martin, José Mateos, Christophe Mathe, A'kos Meth, Christophe Milou, Joël Monciau, Nathanaël Nimmegeers, Pierre Nouve, Bruno Picque, Yves Rameau, étudiants du Département d'Histoire de l'Université de Bourgogne.

Jérôme Bouillon, Sébastien Caillé, Olivier Cotté, Caroline Fareneau, Nathalie Lecomte, Angélique Lepart, Samuel Riou, Rodolphe Rocher, Hervé Nourry, étudiants des Départements d'Histoire et de Maîtrise des Sciences et Techniques en Archéologie Préventive de l'Université de Tours.

Séverine Pagnou, Anne Roger, Isabelle Bessemoulin, Cecile Bouthor, Sylvie Bourlion, étudiants du Département d'Histoire de l'Art de l'Université de Tours.

Maud Pascal, étudiante du département d'Histoire de l'Université de Paris I

Séverine Vilette, étudiante du département d'Histoire de l'Art de l'Université de Clermont-Ferrand.

Aides complémentaires:

Fond National de la Recherche Scientifique (OTKA - Hongrie).

Université de Bourgogne, Département d'Histoire

La fouille du couvent, dans la logique des découvertes des campagnes précédentes, s'est développée cette année sur quatre secteurs :

1 - dans les extérieurs est (secteur S), entre le sondage 1989 et le mur absidial de la chapelle, il s'agissait de poursuivre l'exploration d'une zone qui avait déjà donné une inhumation et qui pouvait alors avoir accueilli une nécropole.

2 - le local L, greffé sur la chapelle au sud, restait à reconnaître dans ses fonctions et sa datation.

3 - Dans le cloître (secteur J), en 1992, un sondage restreint en avait commencé la reconnaissance : il fallait l'approfondir et l'étendre dans le souci d'enregistrer l'ensemble de la séquence stratigraphique au choeur de l'établissement, en une zone réputée faiblement construite et donc peu perturbée.

4 - Dans les secteurs D, Q et E, sur la face nord, la campagne de 1993 avait été fort prolifique en maçonneries diverses simulant de nombreuses phases d'aménagements dont l'analyse devait être parachevée.

La fouille des **annexes** a été aussi poursuivie :

5 - Il fallait étendre vers le sud les sondages devant les bâtiments déjà dégagés, afin d'achever la mise au jour de l'ensemble construit, comprendre les relations avec le couvent.

Au total, la présente campagne de recherche ne dépare pas les précédentes quant à la richesse des informations enregistrées.

- Les galeries de deux cloîtres superposés ont été mises en évidence, séparées par les traces évidentes d'une destruction brutale par incendie du premier aménagement.

- La présence d'inhumations en relation avec l'établissement a été confirmée : on en compte désormais deux à proximité de l'abside de la chapelle et six dans le jardin du cloître.

- Ont été mises au jour, entre le couvent et ses annexes, de nombreuses structures témoignant, d'une part, d'une mutation sensible de l'assiette du couvent au cours de son histoire, de l'existence, d'autre part, d'un système sophistiqué de drainage du terrain et d'évacuation des déchets domestiques.

Quant aux études des **mobiliers** :

1 - La collaboration franco-hongroise a été poursuivie au niveau de l'étude tant géologique que stylistique et architectonique des **vestiges lapidaires**.

2 - Une seconde campagne d'identification du **mobilier monétaire** a été conclue par Laurence Bobis, Conservatrice au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale.

Les **recherches documentaires** et les **analyses comparatives**, en vue de l'enrichissement du dossier et de sa publication à terme, ont été concrètement amorcées :

1 - Une première campagne de prospection visant à repérer, sur les monuments conservés des XIV-XVIème siècles de la région, des éléments de comparaison avec les vestiges lapidaires du couvent des Cordeliers du Beuvray, a été réalisée.

2 - Un projet de recherche sur les couvents franciscains observants de Bourgogne et de Franche-Comté a été élaboré.

3 - Depuis 1992, la collaboration franco-hongroise fonctionne non seulement en France mais aussi en Hongrie : c'est ainsi qu'entre le 14 et le 29 Août une équipe de huit chercheurs et étudiants français ont collaboré aux fouilles du site du couvent franciscain du château royal de Visegrad.



COUVENT DES CORDELIERS - Pièce E, Fin XVIème siècle (phase 6)

Vue générale du dallage 558, depuis le nord
 On y distingue aisément plusieurs types ou phases d'aménagements
 et l'usage abondant de matériaux de récupération



COUVENT DES CORDELIERS - Pièce L, Fin XVIème siècle (phase 6)

Vue générale, depuis le nord, du dallage 1162 et des tranchées de fondation de cloisons. Au fond, le four 1171 et le foyer 1180.



COUVENT DES CORDELIERS - Cloître I, fin XVIème siècle (phase 6)

Vue générale, depuis l'ouest, de la galerie nord et de son dallage 1448.
On notera la grande hétérogénéité du matériau utilisé, et le provil en V ménageant une rigole centrale qui conduisait les eaux de ruissellement vers la grande pierre d'évier visible au fond, remployée à l'aplomb d'un drain courant sous les sols.

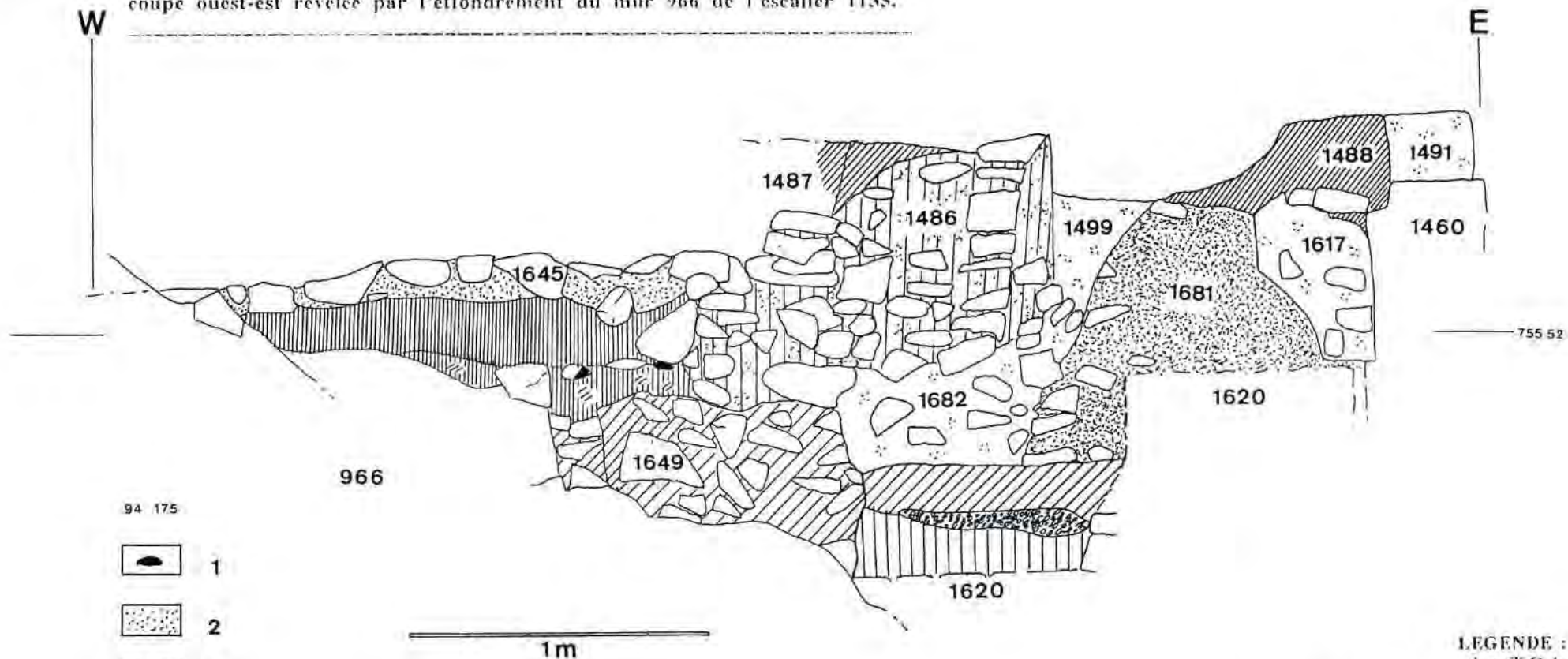


COUVENT DES CORDELIERS - Pièce B, Fin XVIème siècle (phase 6)
Sous le dallage de la cuisine, drain 333 conduisant l'eau vers le local D,
vu du sud.

MONT BEUVRAY - COUVENT DES CORDELIERS

10 - 94 / 175 : SECTEUR T

coupe ouest-est révélée par l'effondrement du mur 966 de l'escalier 1135.



94 175



1



2



3



4



5



6



7



8



9

1m

LEGENDE :

J - T.C.A.

2 - mortier de chaux blanc

3 - mortier de chaux sableux beige

4 - arène orange

5 - arène jaune-orangé

6 - gravillon gris

7 - terre argileuse gris-noir

8 - terre brune sableuse et chaux

9 - argile jaune à inclusions blanches

CAMPAGNE 1995 principaux acquis

Direction:

Patrice Beck, Maître de conférences de l'Université de Tours

et

Corinne Bossard-Beck, Maître de conférences de l'Université de Nantes, Chargée de cours à l'Université de Bourgogne

et

József Laszlovszky, Directeur du Département d'Archéologie Médiévale et Post-médiévale de l'Université Eötvös Loránd de Budapest

avec la collaboration de:

Dominique Ambrazé,

Université de Bourgogne

François Boyer,

Université Pierre et Marie Curie de Paris

Gergely Buzás,

Musée Mátyás király de Visegrád

Emmanuel Laborier

Université de Bourgogne

Benjamin Saint-Jean-Vitus,

Université de Lyon 2

Beatrix Romhányi

Université Eötvös Loránd de Budapest

et la participation de:

Gabriella Fényes, Anna Kovács, Ibolya Gáspár, Károly Belényesy, Zoltán Kárpáti, László Klinger, étudiants de l'Université Eötvös Loránd de Budapest.

Marion Carcano, Claire Devillard, Sébastien Georjon, Florian Guille, Mathilde Lancelot, Christophe Lefort, Xavier Le Saux, Renaud Lorenzo, Fabien Nuti, Xavier Pasturel, Mathieu Turel, Fabrice Vialatte, étudiants du Département d' Histoire de l'Université de Bourgogne.

Sandrine Bertaudière, Sophie Chapon, Gaëlle Le Calvé, Amandine Leroux, Julie Macou, Elsa Paillot, Sandrine Raux, Mélanie Tremblay, étudiants des Départements d' Histoire et de Maîtrise des Sciences et Techniques en Archéologie Préventive de l'Université de Tours.

Céline Beck, Dijon

Séverine Chaudriller, Université de Nantes

Alice Deskuares, Ecole du Louvre

Valérie Touzé, Université de Paris

Aides complémentaires :

Université Loránd Eötvös de Budapest

Fond National de la Recherche Scientifique (OTKA)

Cette septième campagne de fouille s'est déroulée entre juin et juillet sur sept semaines. Une équipe réduite a d'abord pratiqué un décapage mécanique des couches superficielles dans le quart sud-ouest du couvent qui restait alors à découvrir : dans la moitié sud du cloître (zone J), sur ses galeries (zones W et ZB) et dans la zone M prolongeant à l'ouest le chœur de la chapelle K.

Il s'agissait de visualiser dans son ensemble l'emprise au sol des structures conventuelles, de mesurer ainsi les efforts restant à fournir pour programmer au mieux l'achèvement de cette recherche en définissant un ensemble cohérent à publier.

Ce décapage a réservé une surprise de taille en zone M : les structures dépassent à l'ouest les limites jusqu'alors reconnues du couvent et se poursuivent au sud par des aménagements de la source alimentant en aval le ruisseau de la Caume Chaudron. Après nettoyage, cette zone fort vaste et conduisant à explorer la zone de la source, a été laissée en attente. Les fouilles se sont concentrées dans le cloître et ses galeries, ont été reprises aussi dans les secteurs nord du couvent et les annexes à la suite des résultats des campagnes précédentes.

Les annexes

József Laszlovszky et Beatrix Romhányi

Après la campagne 1994, il s'agissait dans ce secteur d'établir les relations stratigraphiques entre le couvent et ses annexes, d'étudier notamment les installations hydrauliques dans leurs parcours externes au couvent.

Le sondage ouvert cette année dans les carrés HG et HH 556 et 557 a permis de réaliser ces jonctions. Après nettoyage de la surface suite au décapage mécanique, la fouille stratigraphique a mis en évidence les vestiges de bâtiments, de murets et de canalisations de différentes périodes qui, dans l'ensemble mais pas totalement, peuvent se rattacher aux structures découvertes plus au sud-ouest dans les zones Y et Z du couvent. Aussi, la prudence nous oblige à ne placer ici qu'entre parenthèses, à suggérer donc seulement comme hypothèses, les raccords au phasage général.

1 (Phase 1) - Les constructions les plus anciennes trouvées cette année dans ce secteur sont les murs 1275 et 1294, 2020, 2043, 2044 et peut-être la fondation de 1298. Ils présentent une orientation particulière, jamais reprise ensuite, et constituent au moins un bâtiment auquel peuvent être rattachés les sols 2060 et 2025-2045 : le premier, intérieur, était constitué d'une arène jaune très compacte ; le second, extérieur, présente de nombreuses traces d'action du feu.

La cloture trouvée sous les annexes II, III et IV au cours des campagnes précédentes peut appartenir à cet aménagement, directement installé sur ou dans les remblais masquant les structures antiques.

De ce bâtiment, qui précède donc l'implantation des annexes I à VII et dont les maçonneries sont coupées par les dispositifs de canalisation, la fonction n'est pas encore clairement définie mais il fait visiblement partie d'un ensemble plus vaste, identifié comme phase 1, dont d'autres vestiges ont été mis en évidence plus à l'ouest, dans les secteurs B, E et Z du couvent (cf infra).

2 (Phase 2) - Un premier système de canalisations et de fosses septiques est aménagé dans le sens de la pente, en aval au nord-est des premières installations conventuelles qui sont aussi alors édifiées mais selon l'orientation cardinale que l'établissement ne quittera plus jusqu'à son abandon (cf infra phase 2).

Il s'agit de l'ensemble longiligne composé des canalisations 1800 et 2117, des murs 1769 et 1770 composant le local Y, 1888, 2019, 2026, 1285 et 1289 qui délimitent une latrine dont la fosse se prolongeait par une canalisation (1273) filant droit vers l'annexe VII.

La cloture 2013/2014/2055 et les premières annexes, qui affectent la même orientation, doivent aussi appartenir à cette seconde phase générale d'aménagement.

3 (Phase 5) - Détruisant partiellement et dépassant au nord-est les installations précédentes, un local rectangulaire s'achevant à l'est en abside est ensuite ajouté (ZA), sans doute au XVI^{ème} siècle (phase générale 5). Cette nouvelle latrine, aux murs doublés et au fond dallé, est placée en excroissance sur l'angle nord-est de l'ensemble conventuel dont elle prend l'orientation. Il en sort un grand canal (2042), fait de grandes pierres irrégulières se dirigeant vers le nord.

Dans le même temps, ou peut-être en phase 6, le canal 1273 est rétréci (mur 1279) et son niveau est élevé par un remblai de terre brune et d'argile jaune. Le même processus affecte le canal 1293 et certains murs du dispositif sanitaire précédent sont coupés pour faire passer de nouvelles canalisations.

C'est aussi en cette phase que les annexes se développent et qu'une nouvelle clôture est construite (2021/2052).

4 (Phase 5) - Le bâtiment ZA est connecté à la grande fosse septique (bâtiment VII) par un nouveau canal qui coupe toutes les structures précédentes (2007). Il s'agit là plus d'une modification des aménagements précédents que d'une véritable phase de construction.

5 (Phase 6) - ZA est détruit par la construction du local Q (phase générale 6).

Le couvent, angle et abords nord-est zones T, Y et Z

Benjamin Saint-Jean-Vitus

Dans ce secteur repris des années précédentes et quelque peu élargi tant au nord qu'à l'est afin d'établir le contact avec le secteur des annexes (cf supra), un grand nombre de faits a pu être cette année enregistré, apportant de multiples informations sur l'histoire du site. Les aménagements successifs se sont ici en effet multipliés dès le X^{IV}e siècle semble-t-il, et jusqu'au X^{VII}e siècle, d'abord antérieurs, puis intérieurs et enfin extérieurs au couvent.

L'ensemble vient confirmer l'articulation de l'histoire de l'occupation en sept phases post-antiques principales.

Phase 0 - antique : les murs 1901, 2141 et 2142, dont les arases ont été découvertes en zone Z, présentent toutes les caractéristiques des maçonneries antiques de *La pâture du couvent* : le mortier d'arène sableux jaune à jaune-orangé, et l'orientation. Jointifs, ils forment deux angles de bâtiments dont les prolongements sont arrachés, détruits par les aménagements ultérieurs. Les sols associés n'ont pas été atteints.

Phase 1 - XIII-XIVe siècles ? : la datation absolue reste encore incertaine tant les vestiges sont ténus et les mobiliers datants rares encore : seuls quelques tessons de poterie ont pu être enregistrés mais ils présentent cette glaçure verte mouchetée attribuée dans la région à la fin du XIII^e et au XIV^e siècle. En tout état de cause, il s'agit de la première installation post-antique du secteur, dont l'orientation et l'assiette spatiale sont différentes à la fois de celles présentées par les vestiges antiques et de celles adoptées par la suite. Ces bâtiments pourraient bien ainsi être antérieurs à l'arrivée de la communauté des frères franciscains dont la présence ne peut, semble-t-il, intervenir avant le début du XV^{ème} siècle.

Ils sont signalés par quelques murs très arasés, ou plutôt des fragments de fondations conservées essentiellement sur une à deux assises, constituées de pierres grossièrement taillées et de tous modules, liées d'argile et fondées sur des contacts très tassés masquant les vestiges antiques.

Il s'agit des maçonneries 2120 et 2139. La première est située très au nord, dans le prolongement des murs 2061 et 2020 (cf supra annexes) : c'est sans doute la même paroi coupée par les murs 1769 et 1770 de la phase suivante. La seconde est placée au delà de la cage d'escalier 1135 creusée ultérieurement (zone T), dans le prolongement du mur 1624 qui dessine avec le mur 857-569-1629 l'angle sud-est d'un bâtiment se développant sous les sols d'occupation des locaux B, E, T et Z du couvent édifié par la suite.

Phase 2 - Début du XVe siècle ? : Les constructions se rapportant à cette phase, dont l'étude précise des mobiliers associés devrait permettre de confirmer la datation, sont caractérisées par l'usage d'un mortier orange sableux mêlé de terre. Il affecte deux ensembles de maçonneries d'orientations différentes.

D'abord le réseau de direction majeure nord-sud, composé des murs 1769 et 1770 délimitant le local Y et des maçonneries 1888, 2019, 2026, 1285, 1289 formant une latrine (cf supra annexes).

Au sud, ces maçonneries s'interrompent brutalement, détruites par les aménagements ultérieurs du couvent, notamment la fosse du grand escalier T ; mais elles s'accrochaient visiblement à un autre ensemble construit affecté de l'orientation cardinale que le couvent va désormais conserver. Il s'agit d'éléments épars certes mais nombreux et bien caractérisés : dans la zone Z explorée cette année, les murs 966-1, repris ultérieurement dans le mur d'échiffre de l'escalier 1135, et les murs 1954 et 1959 qui présentent les mêmes caractéristiques que les maçonneries retrouvés au cours des campagnes précédentes, fossilisés sous les sols des locaux E (1113), C (861 et 871), J (1333, peut-être 891), ou au cours de cette campagne en ZB (1941, 1949 et 1950, cf infra). Cet ensemble, qui compte aussi certains murs repris ensuite dans l'aile orientale (38, 516, 756, 1010, 1070 et 1078), et dans la chapelle (580-1), ainsi qu'un réseau de canalisations, faites curieusement en ce milieu granitique, de grandes dalles calcaires (1800 et 2117), paraissent bien témoigner de la mise en place originelle du couvent : il prend l'orientation définitive mais encore incomplètement et son plan comme son assiette vont subir des modifications.

Phase 3 - XVe siècle : l'escalier 1135 (zone T) est aménagé et s'insère dans des intérieurs dallés (1645 au nord et 1607 à l'ouest) sous lesquels courent des canalisations renouvelées (1951), puis modifiées à l'extérieur (1939).

Phase 4 - début du XVIe siècle : le local X est construit en excroissance sur l'extérieur, dans l'angle formé par les parois existantes. Il affecte un plan à pans coupés et, bien que le mur 1613 qui le définit soit faiblement fondé et que l'espace intérieur n'ait fourni aucun indice fonctionnel, il fait penser à une tourelle d'escalier ayant pu desservir un étage. Au nord de cette construction, le contact 1893 définit le sol de circulation extérieur de cette phase ; y est aménagé le drain-caniveau 1893 d'orientation est-ouest, prolongement probable de la canalisation 893 mise en évidence plus à l'ouest en zone D et contournant X pour filer vers l'est sous les vestiges du local Y qui doit être au moins partiellement désaffecté. Fonctionnant avec ce caniveau, un lambeau de sol de terre argileuse rose (1885) a été mis en évidence qui rappelle d'autres éléments de sol du même type dégagés épars sur l'ensemble du couvent, dans les zones B et C (834), J, W (1806), ZB (1786) et N (1908).

De vastes épandages de remblais constitués largement de gravats fossilisent la démolition du local dallé situé au nord du grand escalier 1135 : les murs 1454, 1486, 1487, 1613, 1769 et 1770 sont arasés, le dallage 1645 arraché et ses vestiges disparaissent sous une épaisse couche de brûlé (1881) dont l'essentiel avait été fouillé en 1994, donnant un abondant matériel. La destruction est visiblement due à un sinistre qu'il est évidemment tentant de confondre avec celui de 1538 rapporté dans la documentation écrite (cf supra rappel historique).

Phase 5 - XVIe siècle : La zone devient alors un extérieur mais les constructions qui la bordent au sud sont reprises et augmentées : à l'ouest, le mur 966 du grand escalier est repris, avec un liant d'argile jaune gravillonneuse, afin de le lier aux parois du local dallé mis en évidence au cours des campagnes précédentes (murs 330, 967 et 971, pavage 306). A l'est, est édifiée la latrine-fosse septique ZA alimentée par la canalisation 1938 : cette construction prend l'orientation générale du couvent, vient remplacer le même dispositif qui prolongeait le local Y et qui est désormais détruit (cf supra annexes).

l'escalier 1135 en zone T et le local ZA sont détruits. Les niveaux de comblement de l'un et de l'autre sont très fortement chargés de charbons de bois et de traces de brûlé. Ce sont là sans doute les effets des épisodes violents liés aux Guerres de religion dont parlent les archives (cf supra rappel historique).

Phase 6 - fin du XVIe siècle : La zone est donc remblayée pour faire disparaître ces structures anciennes et sont construits les locaux Q et D fouillés les années précédentes. Le dernier, à la fois latrine et collecteur recueillant les eaux d'un ensemble de drains, se prolongeait par une canalisation (332) dont le prolongement a été dégagé cette année plus au nord (1935) se dirigeant vers le local annexe VII.

Phase 7 - XVIIe siècle : elle n'est citée ici que pour mémoire, n'ayant été cette année aperçue qu'au travers des couches superficielles marquant la destruction du local Q.

Le couvent, cloître et angle sud-ouest zones J, W et ZB

Corinne Beck et Emmanuel Laborier

Il s'agissait de poursuivre l'exploration du "jardin" du cloître (zone J), afin de compléter l'information sur les inhumations et sur les structures plus anciennes repérées au cours des campagnes de fouilles précédentes. La fouille a été alors étendue à l'ensemble de cette zone J : mais l'importance des remblais et surtout la présence de nombreuses inhumations perturbées n'ont pas permis d'achever ce programme.

Il s'agissait aussi d'étendre l'exploration dans l'angle sud-ouest du couvent, afin de confirmer d'une part les relations chronologiques entre les deux dispositifs de galerie mis en évidence autour de la zone J, afin, d'autre part, de compléter le plan des structures antiques perçues plus au nord-ouest au cours des campagnes précédentes. Aussi, après décapage mécanique des couches superficielles et nettoyage, la fouille a été poursuivie dans l'angle sud-ouest de l'ensemble conventuel, aussi bien dans l'aile ouest (zone W) que dans la galerie sud (zone ZB).

Les situations rencontrées, complexes de part leur nombre et leur interpénétration, signalent 7 aménagements. Mais il est encore délicat de les mettre en phase, de les dater et de les raccorder au phasage général : si les installations antiques ne posent pas problème, celles qui succèdent immédiatement interviennent dans un même et faible horizon stratigraphique où les ruptures stratigraphiques sont nombreuses. Aussi, comme pour les annexes, le raccord au phasage général demande à être vérifié et n'est présenté qu'entre parenthèses.

1 - (Phase O) : les aménagements les plus anciens reconnus se caractérisent par des maçonneries liées d'un mortier d'arène sableux jaune-orangé. Dans le prolongement du mur 405 individualisé au cours d'une campagne précédente, l'élément le plus important est un mur doublé orienté nord-ouest/sud-est (UF 1905, 1906, 1908, 1960, 1963). Il traverse en oblique l'espace sous les sols des ailes ouest et sud du couvent (zones W et ZB). Perpendiculaire et liée au précédent, une paroi, plus gracile mais de même nature filant vers le nord-est, a pu être encore observée dans la zone ZB (UF 2111, 1976), ainsi que des niveaux antiques en zone W comme en zone ZB sur lesquels la fouille a été arrêtée. L'ensemble fait visiblement partie d'un vaste îlot antique dont de nombreux autres éléments ont été retrouvés par l'équipe des antiquisants hongrois devant la façade orientale du couvent.

Un remblai de terre, comprenant des fragments de maçonnerie de même nature arrachés sans doute des élévations pour niveler le terrain (UF 1928, 1929), a fossilisé l'ensemble. Et c'est dans ce remblai, épais d'environ 0,30m, que s'inscrivent les trois aménagements suivants dont les relations stratigraphiques ne sont pas totalement assurées.

2 - (Phase 2 ?) : les murs 1907-1949 (nord-sud), 1950 (ouest-est) et 1941 (nord-sud), prenant largement appui sur les vestiges antiques, s'articulent entre eux selon l'orientation cardinale que prennent largement les structures au cours de la phase 2 ; ils paraissent ainsi dessiner les angles de deux locaux adossés, encore que la liaison entre 1949 et 1941, cachée sous les structures postérieures, ne soit pas objectivement attestée. Ils sont de surcroît isolés et aucun contact correspondant au niveau de fonctionnement n'a été observé.

La phase 1, individualisée sous les aménagements nord du couvent et les annexes, ne serait donc pas représentée dans cette zone.

3 - (Phase 3 ?) : si les murs 1950 et 1941 sont liés, le premier aménagement d'une canalisation aux parois tapissées d'argile jaune (UF 1898), leur est postérieur : orientée sud-ouest/nord-est, elle en croise l'angle. Cette canalisation devait trouver son origine dans la source située en amont au sud-ouest de la chapelle et, suivant la pente du terrain, elle se prolongeait au nord, traversant la zone J (UF 1329) en direction des annexes.

4 - (Phases 3 et 4 ?) : Faut-il attribuer à cette même phase 3 toutes les inhumations découvertes en zones J et W, dont les fosses sont creusées dans le remblai masquant les structures antiques et pour certaines jusque dans les couches antiques ?

On notera tout d'abord que les caractéristiques physico-chimiques du sol ne permettent pas une bonne conservation des ossements et, qu'ensuite, les perturbations dues aux phases ultérieures ont particulièrement bouleversé ces sépultures. En effet sur les cinq sépultures identifiées, deux sont recoupées par des structures plus récentes (la sépulture 1965 par le mur 913 et la sépulture 1968 par le mur 1716). Dans ces deux cas c'est la moitié supérieure du squelette qui a pu être observée. Pour la sépulture 2132, seuls les membres inférieurs sont visibles, le reste étant sous une berme sur laquelle est posé un pied de l'abri protégeant le site. La sépulture 1975 n'est conservée que pour sa partie inférieure (les membres). Seule la sépulture 2128 située plus au centre est assez bien conservée.

Toutes suivent la même orientation est-ouest et elles ont, ou auraient eu, toutes la tête à l'ouest. Tous les squelettes sont en décubitus dorsal. Pour les sépultures 1965 et 1975, il s'agirait d'inhumations en pleine terre ; l'état de conservation de 1968 et 2132 ne permet pas de se prononcer mais 2128 a été inhumé en cercueil (espace vide et quatre clous aux extrémités de la fosse).

L'absence totale ou presque de contact correspondant au niveau de circulation ne facilite évidemment pas l'analyse : il reste que certaines inhumations sont perturbées par des aménagements attribuable de la phase 4 et que d'autres ne sont masquées que par les remblais accompagnant la mise en place du second dispositif de galerie à la phase 6.

5 - (Phase 4) : ici comme ailleurs, des sols d'argile rose ont été enregistrés (UF 1806 en zone W et 1786-1866 en zone ZB). Ils sont installés en même temps que l'on réaménage l'espace en construisant des murs liés d'argile jaune pour définir notamment un premier cloître à galerie (notamment UF 1711-1). La canalisation est réaménagée.

6 - (Phase 5 ?) : Le sinistre qui met fin à la phase IV semble avoir eu aussi dans cette zone quelques effets. Le mur 1711, qui présente un liant de terre argileuse jaune à nodules blanches caractéristique de cette phase dans la zone nord, paraît avoir été alors refait. Il vient en tout cas recouper la fosse de la canalisation qui est alors abandonnée, vient aussi modifier la circulation de la galerie du cloître en interdisant le passage entre ailes ouest et sud. Mais les sols d'argile rose doivent rester actifs, seulement fossilisés par les couches de destruction du second sinistre.

7 - (Phase 6) : les sols des deux ailes (zones W et ZB) ainsi que celui du "jardin du cloître" (zone J) sont surhaussés et le second dispositif de galerie, dallé et rétréci, est aménagé sur les décombres de la phase précédente.



COUVENT DES CORDELIERS ET ANNEXES .

Vue générale, depuis l'ouest, des structures découvertes au nord-est du couvent.

Au premier plan, deux murs d'un bâtiment appartenant vraisemblablement à la phase I (XIV^{ème} siècle ?).

Au second plan, vestiges des canalisations modernes conduisant les déchets domestiques vers la fosse septique (annexe VII).



COUVENT DES CORDELIERS - Extérieur Nord, XVIe siècle (phase 5)

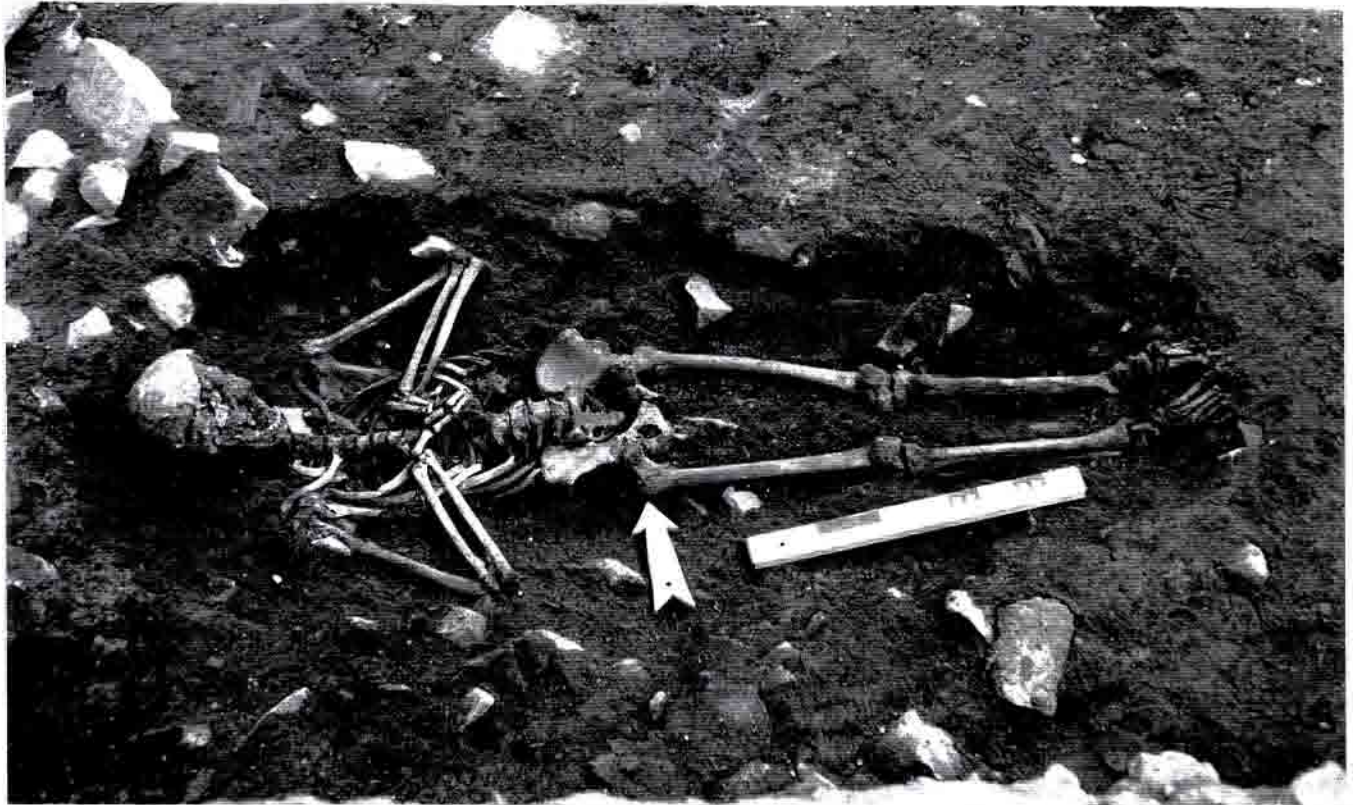
Vue, depuis l'ouest, des restes du drain 1938 conduisant l'eau vers la latrine ZA.

Au fond à droite, les vestiges arasés du bâtiment semi-circulaire X, sans doute une cage d'escalier fonctionnant au cours de la phase précédente, fin XVe-début XVIe siècle.



COUVENT DES CORDELIERS - Cloître I, Fin XVIème siècle (phase 6)
clé de voute d'ogive, du XVème siècle, en remploi dans le mur 1717-II bordant au sud la galerie méridionale du cloître dallé.

Sur l'écu, deux clefs sont encore visibles et sans doute en portait-il une troisième : il s'agirait des armes de Nicolas Rolin, Chancelier du duc de Bourgogne Philippe le Bon, fondateur de l'Hôtel-Dieu de Beaune et bienfaiteur de la communauté.

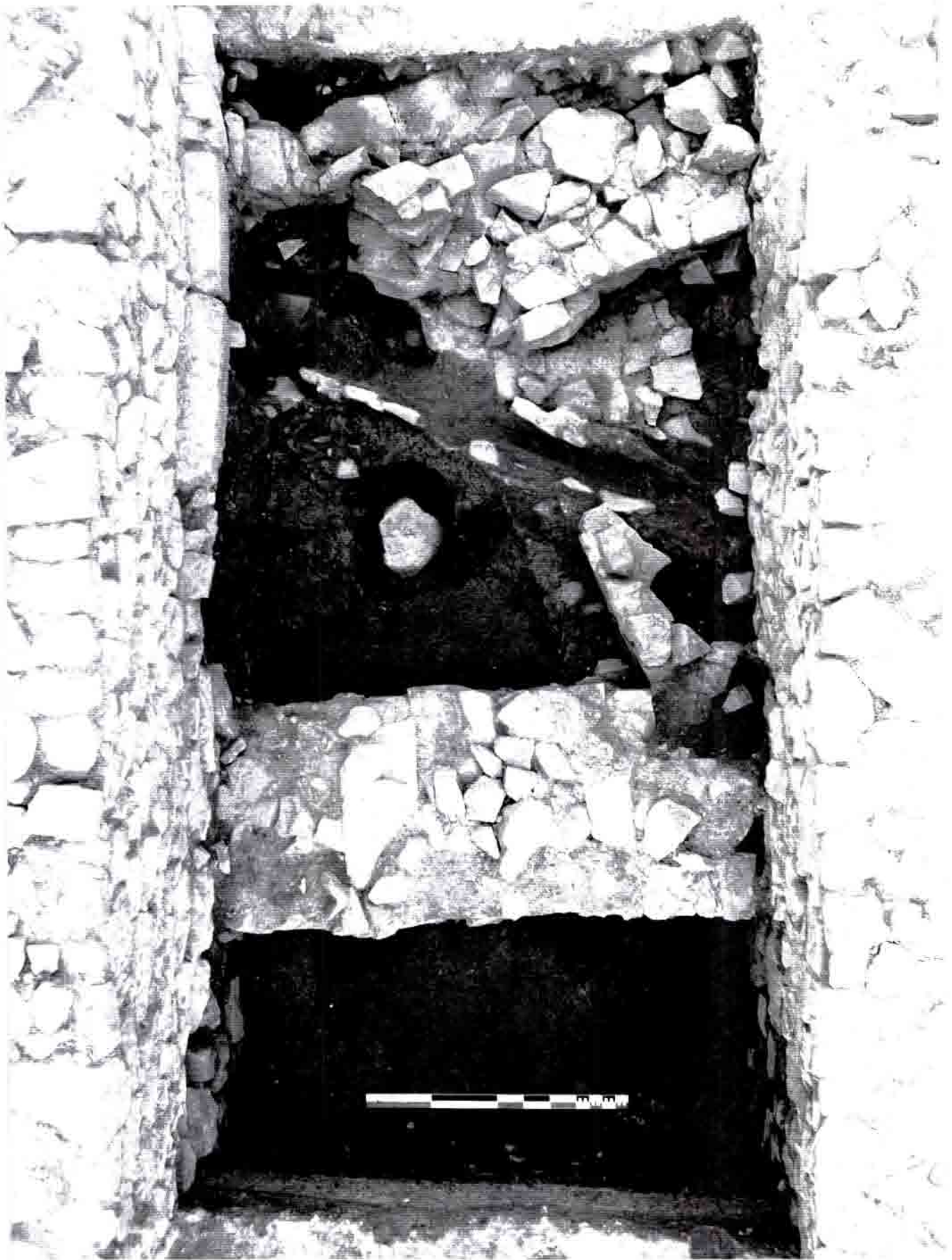


COUVENT DES CORDELIERS - Cloître I, XVème ou début XVIème siècle (phases 3 ou 4)

sépulture 2138 dans le jardin du cloître, orientée, non habillée, en pleine terre.



**COUVENT DES CORDELIERS - Cloître I, XVème ou début XVIème
siècle (phases 3 ou 4)
sépulture 1968 dans le jardin du cloître, orientée, non habillée, en pleine terre.**



COUVENT DES CORDELIERS, Cloître J, galerie méridionale (zone ZB).

Vue générale, depuis l'est, des vestiges découverts sous les sols des aménagements du XVIème siècle.

Au fond, vestiges du mur antique 1960-1963 (phase 0).

Au premier plan, arase du mur 1941 (phase 2 - début XVème siècle).

Au milieu, reste d'une canalisation installée au cours de la phase III (fin XVème siècle) et refaite à la phase IV (début XVIème siècle)

**ESSAI DE SYNTHÈSE
(1989/1993 -1995)**

**La stratigraphie et les structures :
mise en phase
- décembre 1995 -
(Patrice Beck et Benjamin Saint-Jean-Vitus)**

Il apparaît difficile, sinon impossible, de dissocier les résultats des trois dernières années de ceux des quatre précédentes.

Aussi, et ainsi que nous l'avons toujours fait en fin de chaque campagne, nous proposons une mise en phase générale, sous la forme de plans commentés, cumulant l'ensemble des situations rencontrées.

Les situations enregistrées ne sont pas toutes encore clairement identifiées : certains faits restent hypothétiques, doivent être complétés et vérifiés avec l'achèvement de la fouille et les études des mobiliers.

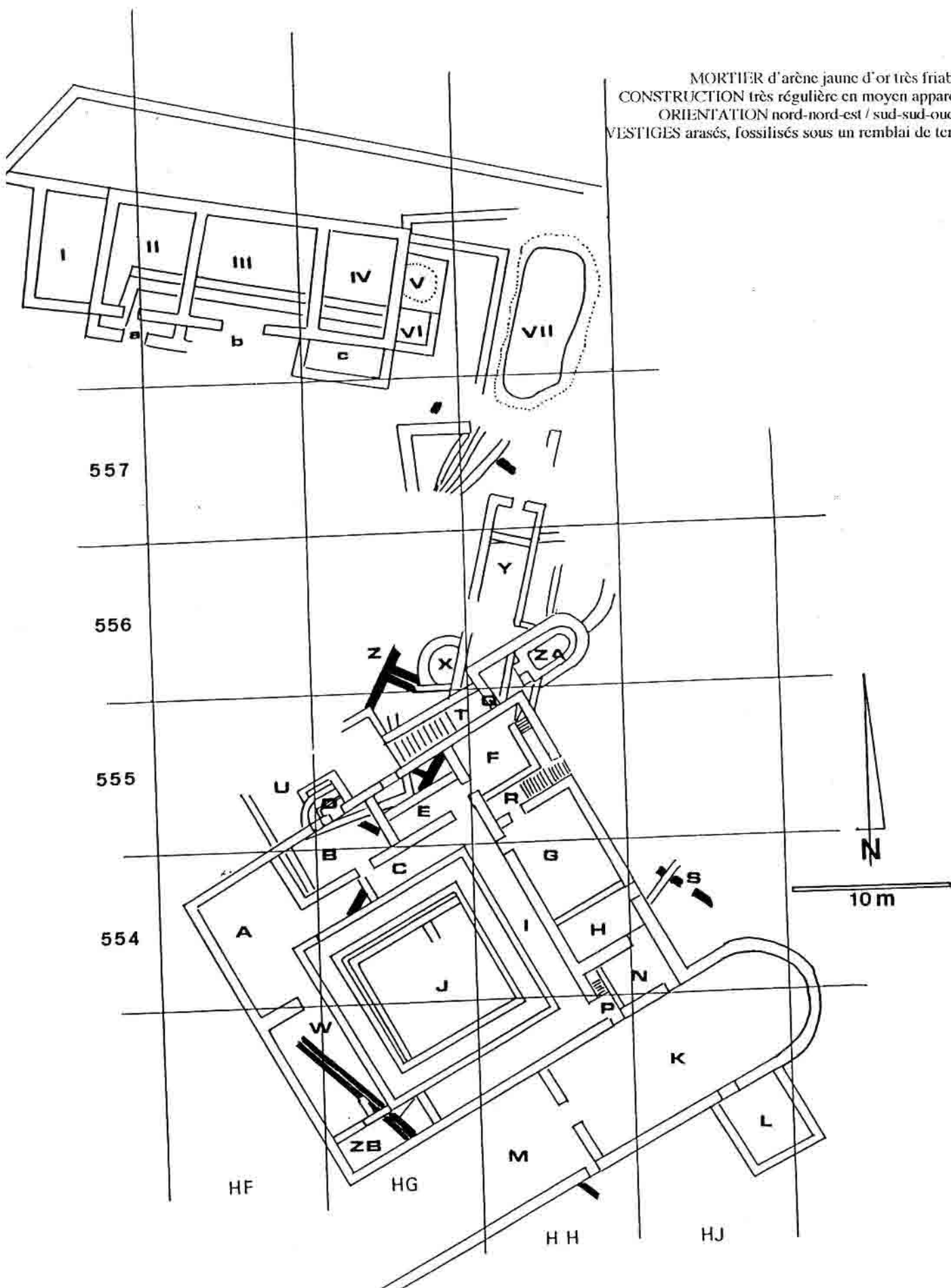
LE COUVENT DES CORDELIERS ET SES ANNEXES

secteur 10

PHASE 0 - ANTIQUE

(décembre 1995)

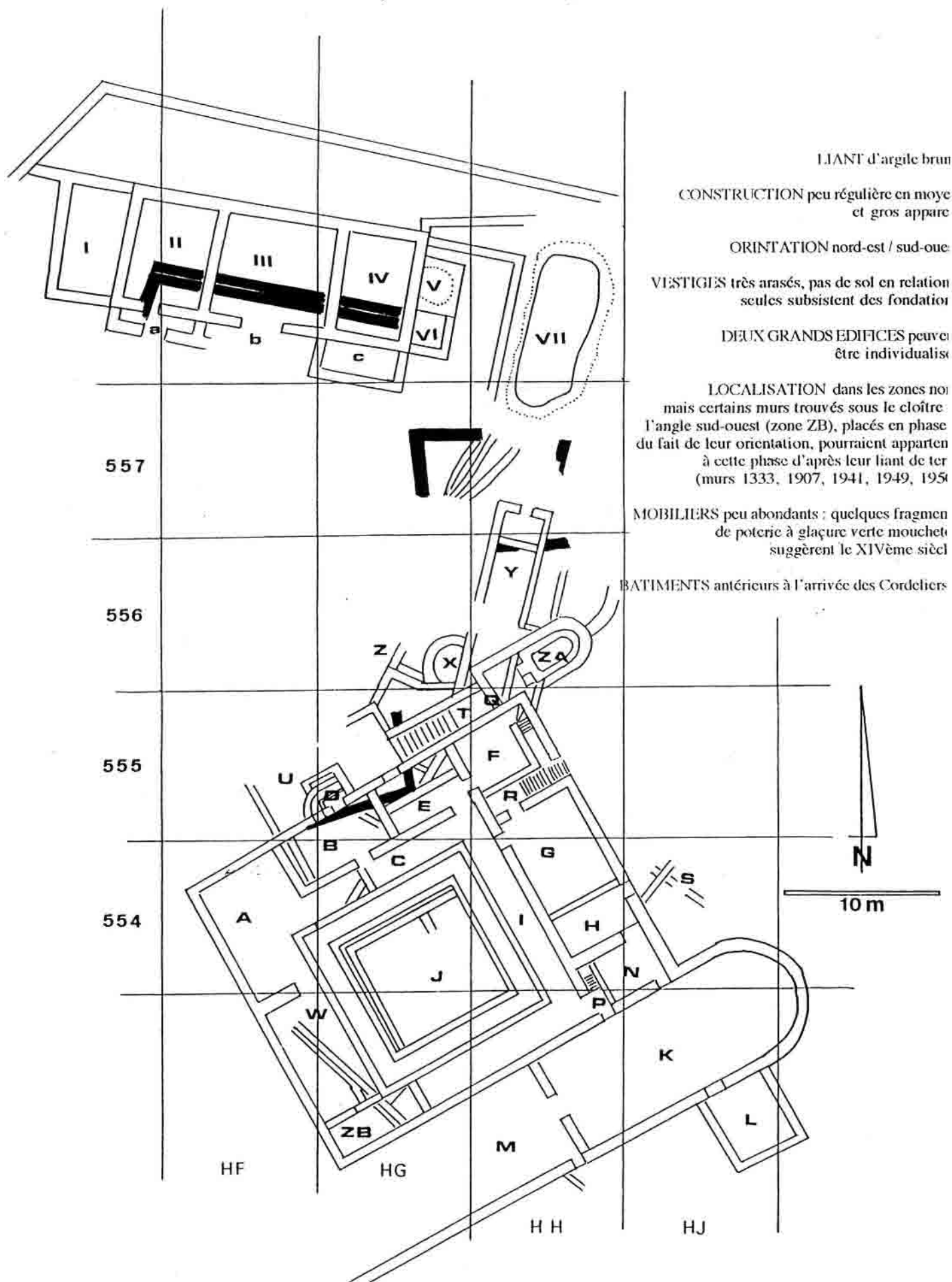
MORTIER d'arène jaune d'or très friable
CONSTRUCTION très régulière en moyen appareil
ORIENTATION nord-nord-est / sud-sud-ouest
VESTIGES arasés, fossilisés sous un remblai de terre



LE COUVENT DES CORDELIERS ET SES ANNEXES

secteur 10

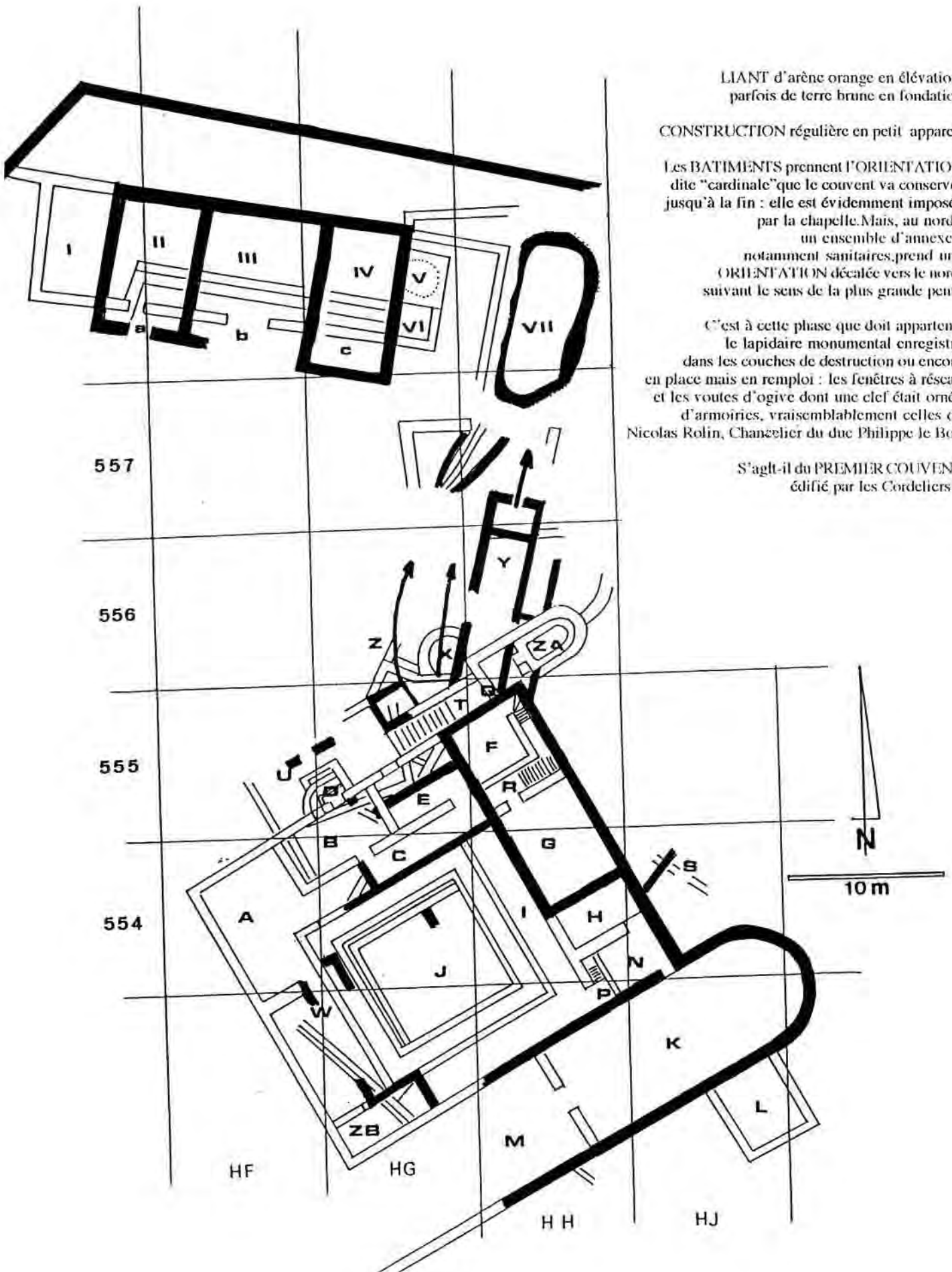
PHASE 1 - XIV^e siècle (décembre 1995)



LE COUVENT DES CORDELIERS ET SES ANNEXES

secteur 10

PHASE 2 - début XVe siècle ?
(décembre 1995)



LIANT d'arène orange en élévation,
parfois de terre brune en fondation,

CONSTRUCTION régulière en petit appareil,

Les BATIMENTS prennent l'ORIENTATION dite "cardinale" que le couvent va conserver jusqu'à la fin : elle est évidemment imposée par la chapelle. Mais, au nord, un ensemble d'annexes, notamment sanitaires, prend une ORIENTATION décalée vers le nord, suivant le sens de la plus grande pente.

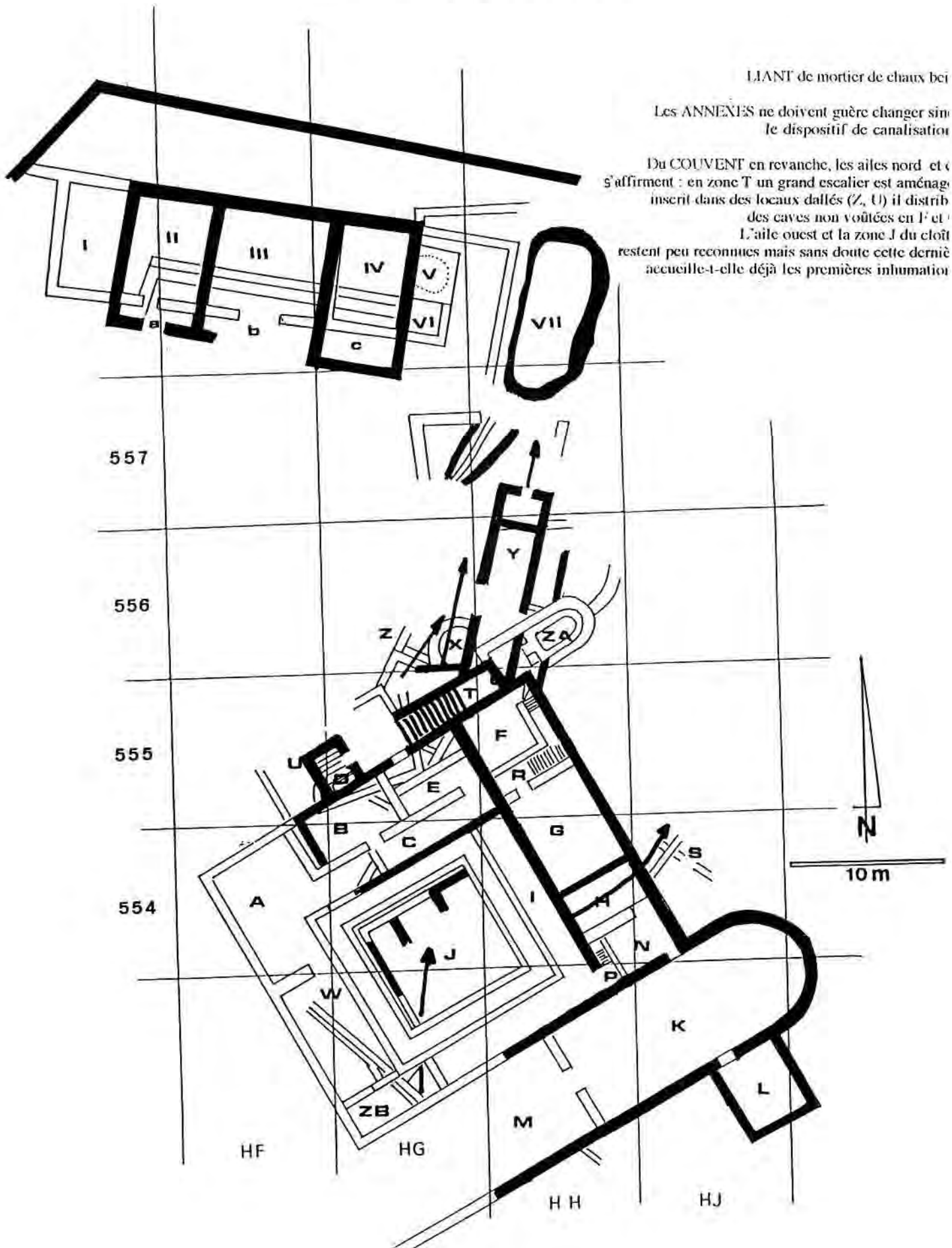
C'est à cette phase que doit appartenir le lapidaire monumental enregistré dans les couches de destruction ou encore en place mais en remploi : les fenêtres à réseau et les voutes d'ogive dont une clef était ornée d'armoiries, vraisemblablement celles de Nicolas Rolin, Chancelier du duc Philippe le Bon,

S'agit-il du PREMIER COUVENT édifié par les Cordeliers ?

LE COUVENT DES CORDELIERS ET SES ANNEXES

secteur 10

PHASE 3 - XVe siècle ?
(décembre 1995)



LE COUVENT DES CORDELIERS ET SES ANNEXES

secteur 10

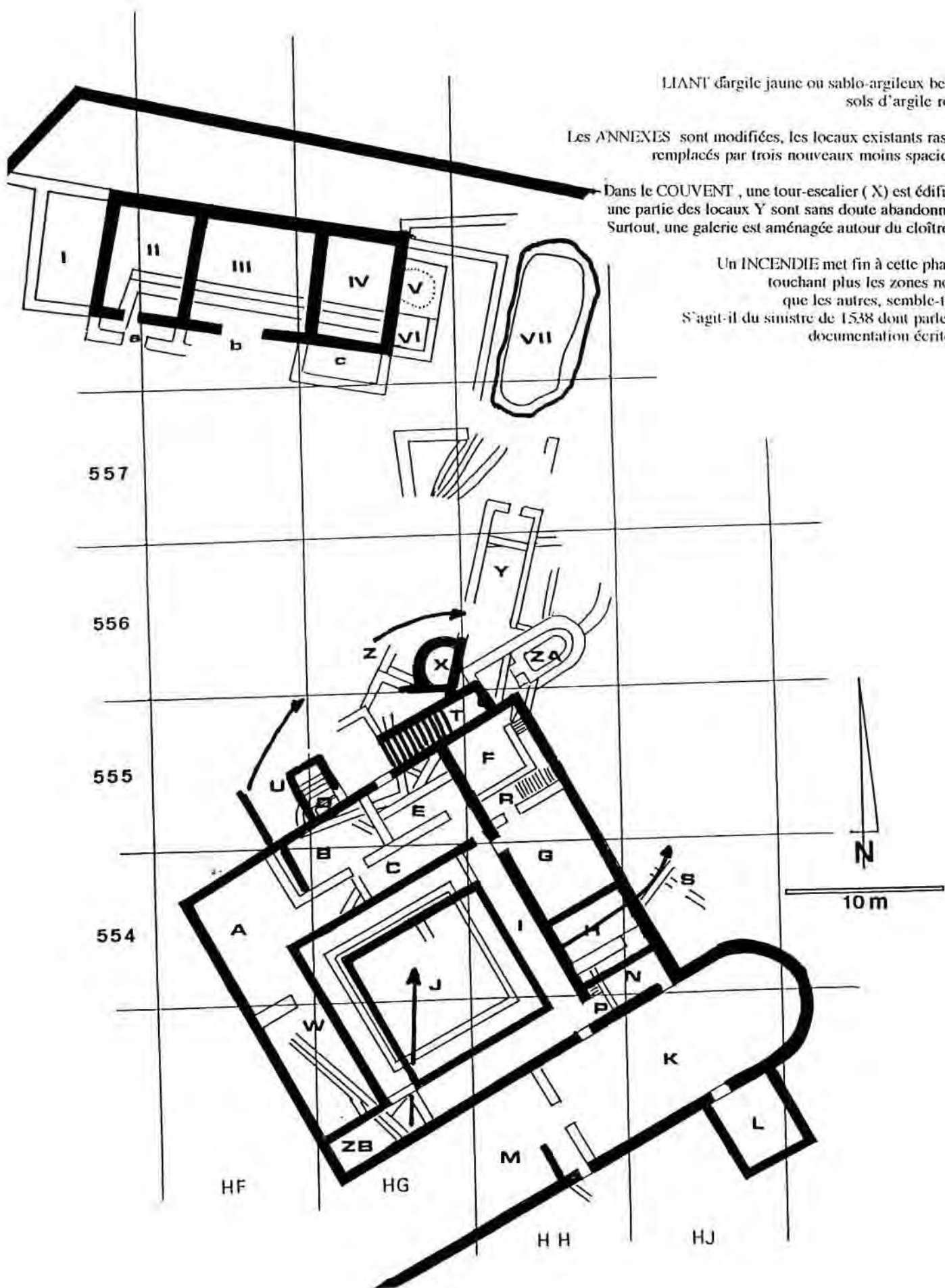
PHASE 4 - fin XVe-début XVIe siècle ?
(décembre 1995)

LIANT d'argile jaune ou sablo-argileux beige
sols d'argile rose

Les ANNEXES sont modifiées, les locaux existants rasés,
remplacés par trois nouveaux moins spacieux

Dans le COUVENT, une tour-escalier (X) est édifée,
une partie des locaux Y sont sans doute abandonnés.
Surtout, une galerie est aménagée autour du cloître J.

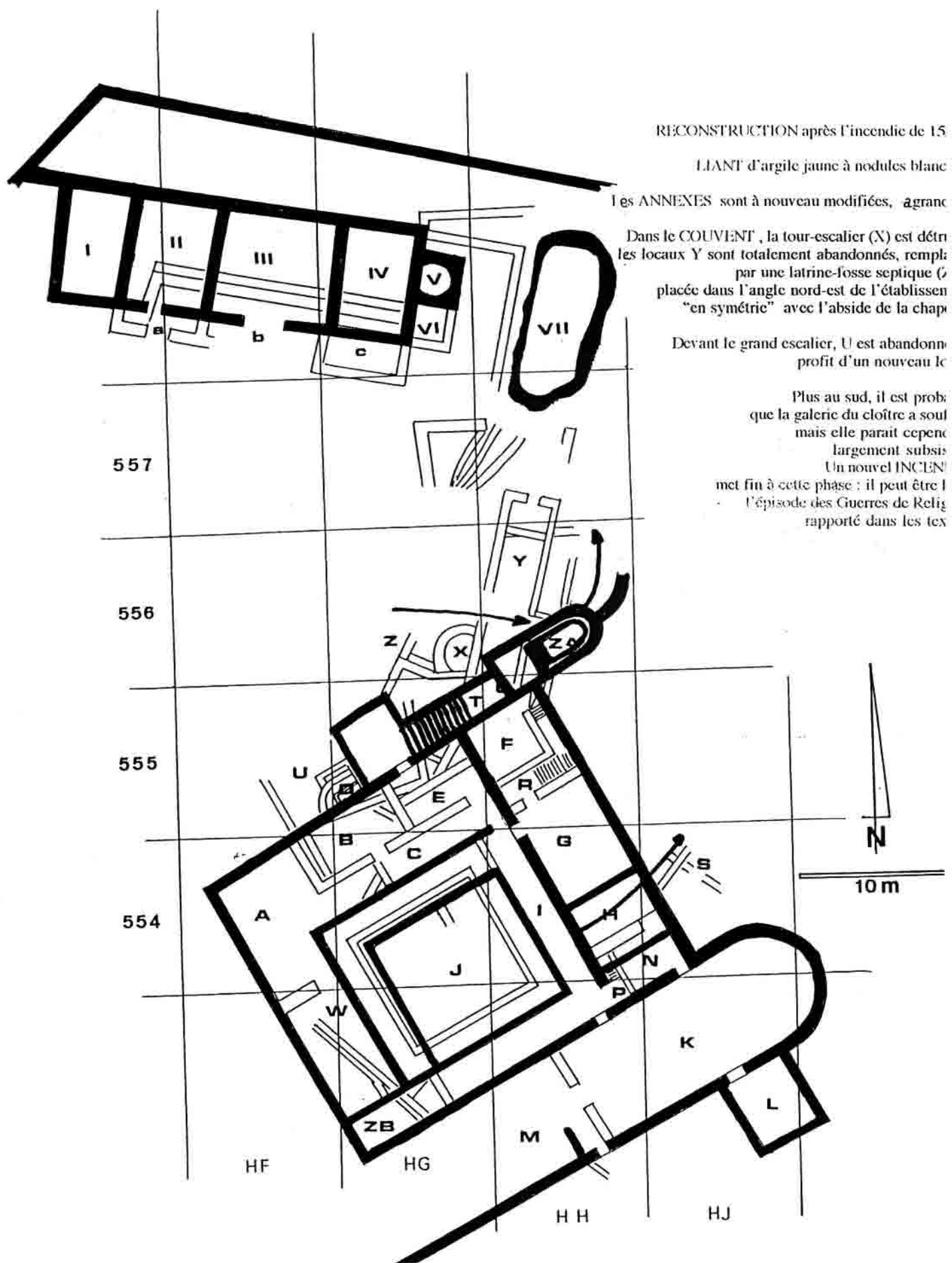
Un INCENDIE met fin à cette phase,
touchant plus les zones nord
que les autres, semble-t-il.
S'agit-il du sinistre de 1538 dont parle la
documentation écrite ?



LE COUVENT DES CORDELIERS ET SES ANNEXES

secteur 10

PHASE 5 - XVI^e siècle, après 1538 ?
(décembre 1995)



RECONSTRUCTION après l'incendie de 1538

LIANT d'argile jaune à nodules blanc

Les ANNEXES sont à nouveau modifiées, agrandies

Dans le COUVENT, la tour-escalier (X) est détruite
les locaux Y sont totalement abandonnés, remplacés
par une latrine-fosse septique (Z) placée dans l'angle nord-est de l'établissement
"en symétrie" avec l'abside de la chapelle

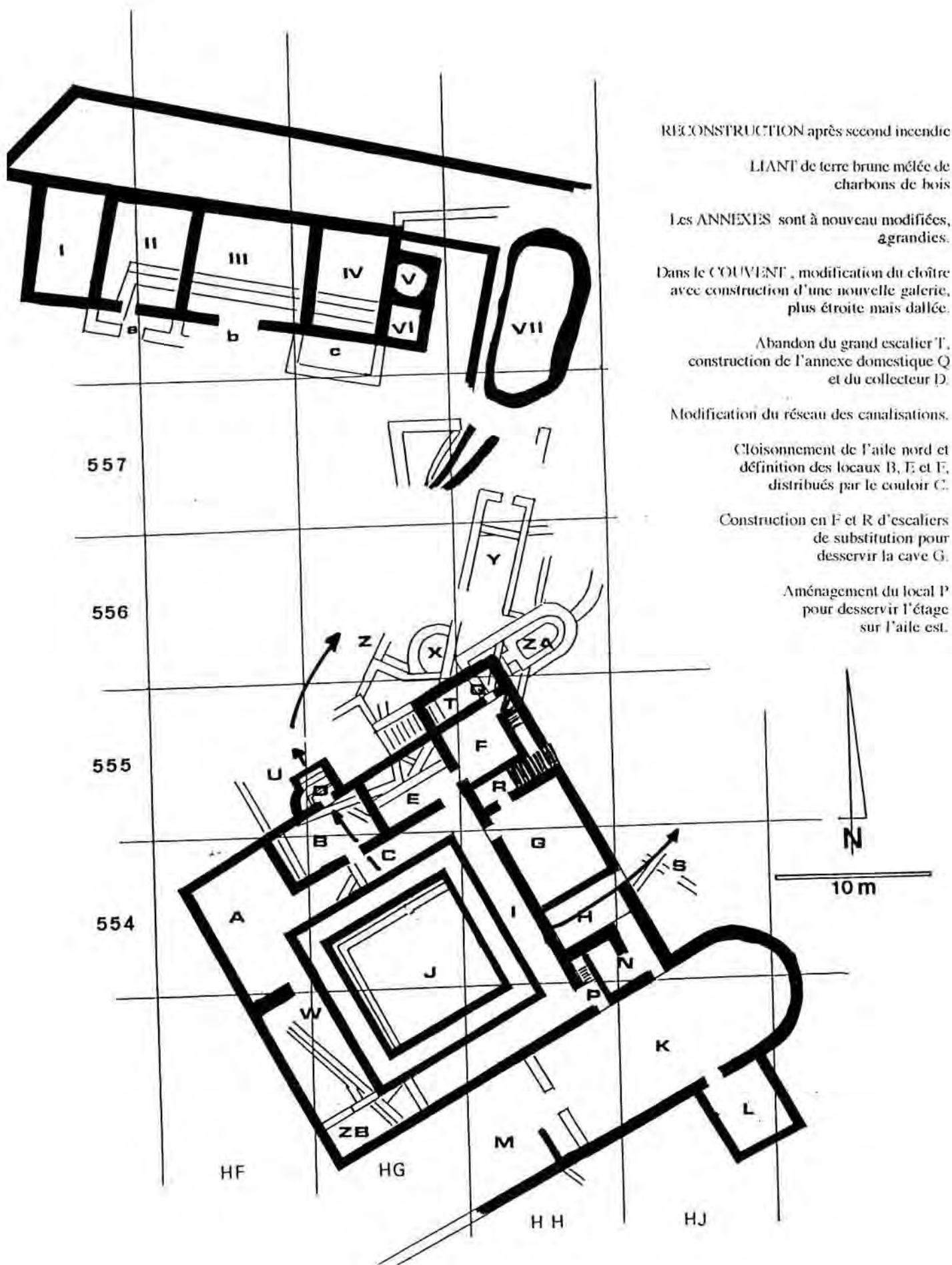
Devant le grand escalier, U est abandonné
profit d'un nouveau local

Plus au sud, il est probable que la galerie du cloître a souffert
mais elle paraît cependant largement subsister
Un nouvel INCENDIE met fin à cette phase : il peut être lié à
l'épisode des Guerres de Religion rapporté dans les textes

LE COUVENT DES CORDELIERS ET SES ANNEXES

secteur 10

PHASE 6 - fin XVI^e siècle
(décembre 1995)



RECONSTRUCTION après second incendie

LIANT de terre brune mêlée de charbons de bois

Les ANNEXES sont à nouveau modifiées, agrandies.

Dans le COUVENT, modification du cloître avec construction d'une nouvelle galerie, plus étroite mais dallée.

Abandon du grand escalier T, construction de l'annexe domestique Q et du collecteur D.

Modification du réseau des canalisations.

Cloisonnement de l'aile nord et définition des locaux B, E et F, distribués par le couloir C.

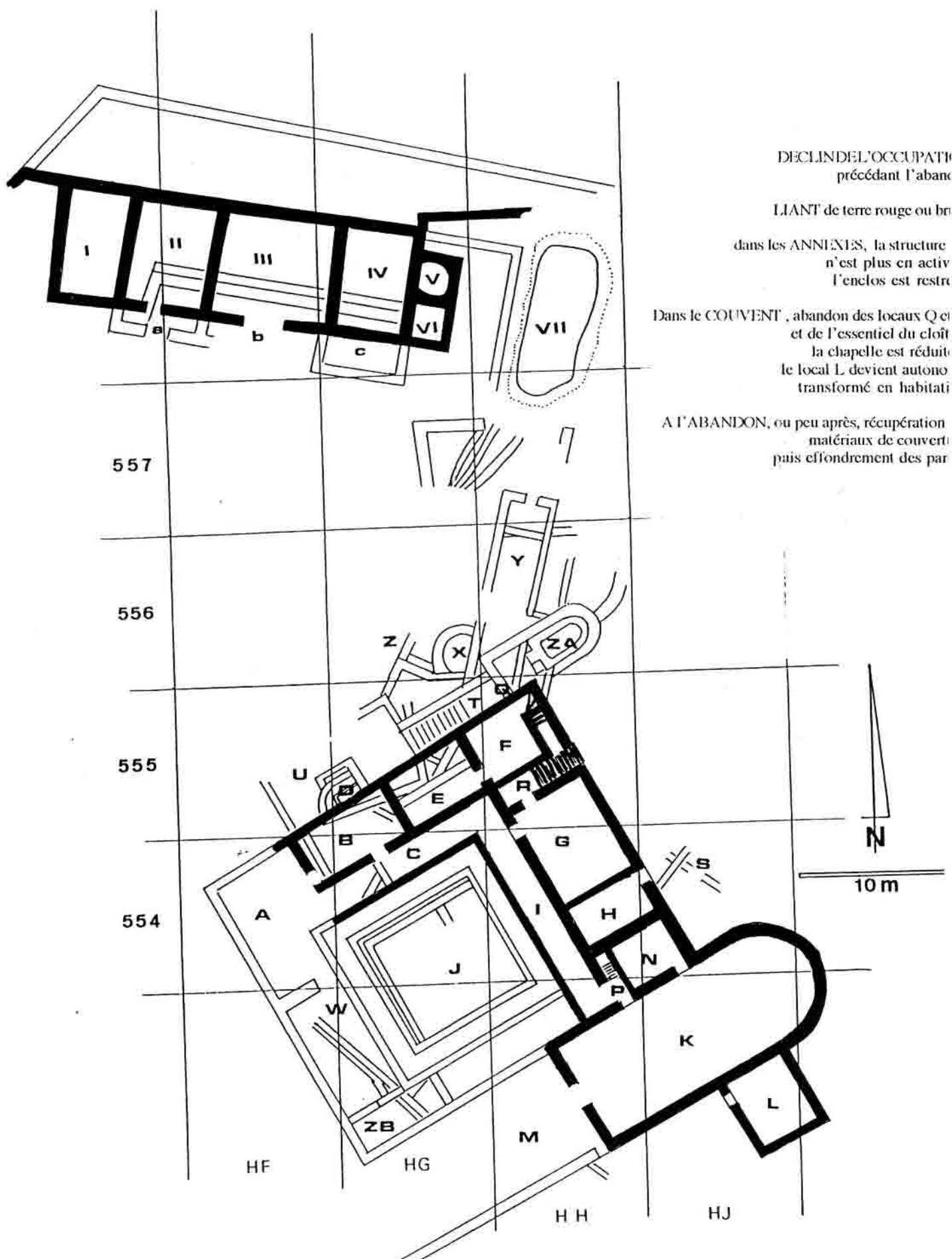
Construction en F et R d'escaliers de substitution pour desservir la cave G.

Aménagement du local P pour desservir l'étage sur l'aile est.

LE COUVENT DES CORDELIERS ET SES ANNEXES

secteur 10

PHASE 7 - XVIIe siècle
(décembre 1995)



DECLINDEL'OCCUPATI
précédant l'abanc

LIANT de terre rouge ou br

dans les ANNEXES, la structure
n'est plus en activ
l'enclos est restr

Dans le COUVENT, abandon des locaux Q et
et de l'essentiel du cloît
la chapelle est réduit
le local L devient autono
transformé en habitati

A l'ABANDON, ou peu après, récupération
matériaux de couvert
puis effondrement des par

**Les pierres sculptées
et l'analyse monumentale : état de la question**
- décembre 1995 -
(Gergely Buzás, Beatrix Romhányi)

Toutes les pierres sculptées ont été trouvées dans les couches de destruction ou en situation de remploi dans les élévations conservées. Leur place originelle est toutefois définissable grâce à l'analyse morphologique qui permet la restitution des structures auxquelles elles appartenaient.

Le style, gothique, reste très simple mais est suffisamment affirmé pour permettre, par comparaison, des datations.

Les plus importants groupes définis sont liés à l'église: aux encadrements de grandes fenêtres à arc brisé et rainure des deux côtés, ou à des voûtes.

Ces formes de fenêtres existent en Bourgogne depuis la deuxième moitié du XIII^e siècle (La-Bussière), et elles deviennent communes au cours du XIV^e siècle (Lucenay-l'Evêque, Thil, Val-Saint-Benoit...); quelques exemples apparaissent encore plus tard, mais rarement (Thoisyla-Berchère).

Deux systèmes de voûte du couvent peuvent être restitués. Tous les deux sont de voûtains simples, larges pour l'un des types de 19,5 cm, pour l'autre de 17 cm.

Nous connaissons la clé de la plus grande voûte et la largeur restituable du dispositif est d'environ 7 m : une aussi grande dimension n'est possible que dans l'église où, au reste en 1995, des restes de piliers ont vraisemblablement été découverts.

L'autre voûte est semblable mais plus petite. Nous en connaissons un fragment de la clé et deux voûtains.

Les fouilles de la chapelle doivent être poursuivies avant que de pouvoir avancer des datations précises mais déjà une hypothèse peut être formulée : la plus grande des clé-de-voûte est ornée d'un écusson qui, sur la partie conservée, présente deux clés. Peut-être en portait-il une autre dans la partie manquante et il s'agirait alors des armoiries de Nicolas Rolin, Chancelier de Bourgogne à partir de 1422, fondateur des Hospices de Beaune et de la Collégiale d'Autun, bienfaiteur au moins épisodique de la communauté des Cordeliers du Beuvray comme nous l'indique la documentation écrite.

Un autre ensemble de pierres, issu vraisemblablement des autres bâtiments conventuels, est constitué par des éléments d'encadrement d'ouverture : des linteaux droits du type de ceux ornant les maisons bourgeoises de Vézelay et de Flavigny ; des linteaux en accolade, l'un décoré d'un écusson muet (idem à Melin pour une maison paysanne) ; des piédroits aux arêtes chanfreinées avec arrêt pyramidal (idem mais en plus riche à l'hôpital de Beaune, en aussi simple à Flavigny sur des maisons bourgeoises) ; et, peut-être, un fragment de réseau en style flamboyant. Ces formes sont possible depuis le début du XV^e siècle.

Ainsi le premier couvent construit, sans doute la phase 2 et/ou 3 de son histoire, avait-il belle allure.

En revanche, outre les pierres "gothiques" réutilisées, les encadrements qui subsistent "in situ" dans les murs du couvent sont tous sans profil ou à profil simple. Ces ouvertures doivent dater des XVI^e-XVII^e siècles.

Si toutes les pierres sculptées importantes du lapidaire ont été dessinées et mesurées, il faut, pour achever la recherche, réaliser le même travail sur les pierres encore présentes dans les murs et poursuivre la quête des parallèles architecturaux dans la région, aussi bien civiles qu'ecclésiastiques, notamment à Autun et La Roche-Millet, les deux centres de décision où le couvent des Cordeliers du Beuvray trouvait ses principales protections.

LE COUVENT DES CORDELIERS ET SES ANNEXES

secteur 10

CAMPAGNE 1996

projets de fouille

Au terme de cette campagne 1995, afin de pouvoir rassembler une information cohérente en vue de la publication de cet ensemble conventuel, la fouille doit être orientée selon trois axes majeurs.

1 - Dans les extérieurs, gestion de l'eau et des déchets domestiques.

1.1 - Achever l'étude des aménagements enterrés entre couvent et annexes.

Il ne s'agit évidemment pas de découvrir l'ensemble des carrés HF et HG 555, 556 et 557 mais d'y réaliser des tranchées exploratoires qui pourront être élargies ponctuellement en fonction des découvertes.

1.2 - Explorer le point d'eau se développant dans les carrés HG et HH 551.

A l'évidence exploitée aux temps antiques comme au cours de l'occupation conventuelle du secteur, cette source aménagée doit pouvoir, dès 1996, faire l'objet d'un programme mixte : être étudiée par une équipe d'antiquisants associant un ou deux membres de l'équipe médiéviste pour assurer la continuité de fouille et d'enregistrement .

2 - Les états anciens des aménagements domestiques conventuels.

2.1 - Zones nord, Z et U.

Achever la fouille à l'ouest du grand escalier de la zone T, dans les carrés HF et HG 555 :

2.1.1 - Étudier l'évolution des aménagements intérieurs accompagnant le grand escalier T au cours des phases 3, 4 et 5.

2.1.2 - Découvrir d'autres aménagements des phases 2 et 1.

2.2 - Zones C et J.

Achever la fouille dans le cloître et ses galeries, carrés HG et HH 553 et 554 :

2.2.1 - Etude exhaustive des inhumations.

2.2.2 - Analyse des états antérieurs.

3 - Le lieu de culte (zones K et M).

Laissée jusqu'à présent en attente, la zone de la chapelle, singulièrement agrandie depuis le décapage de cette année 1995, doit évidemment être reprise. Des tranchées d'exploration seront ouvertes dans les carrés HG et HH 552 et HJ 553 ; elles pourront être ponctuellement élargies en fonction des découvertes :

3.3.1 - inhumations

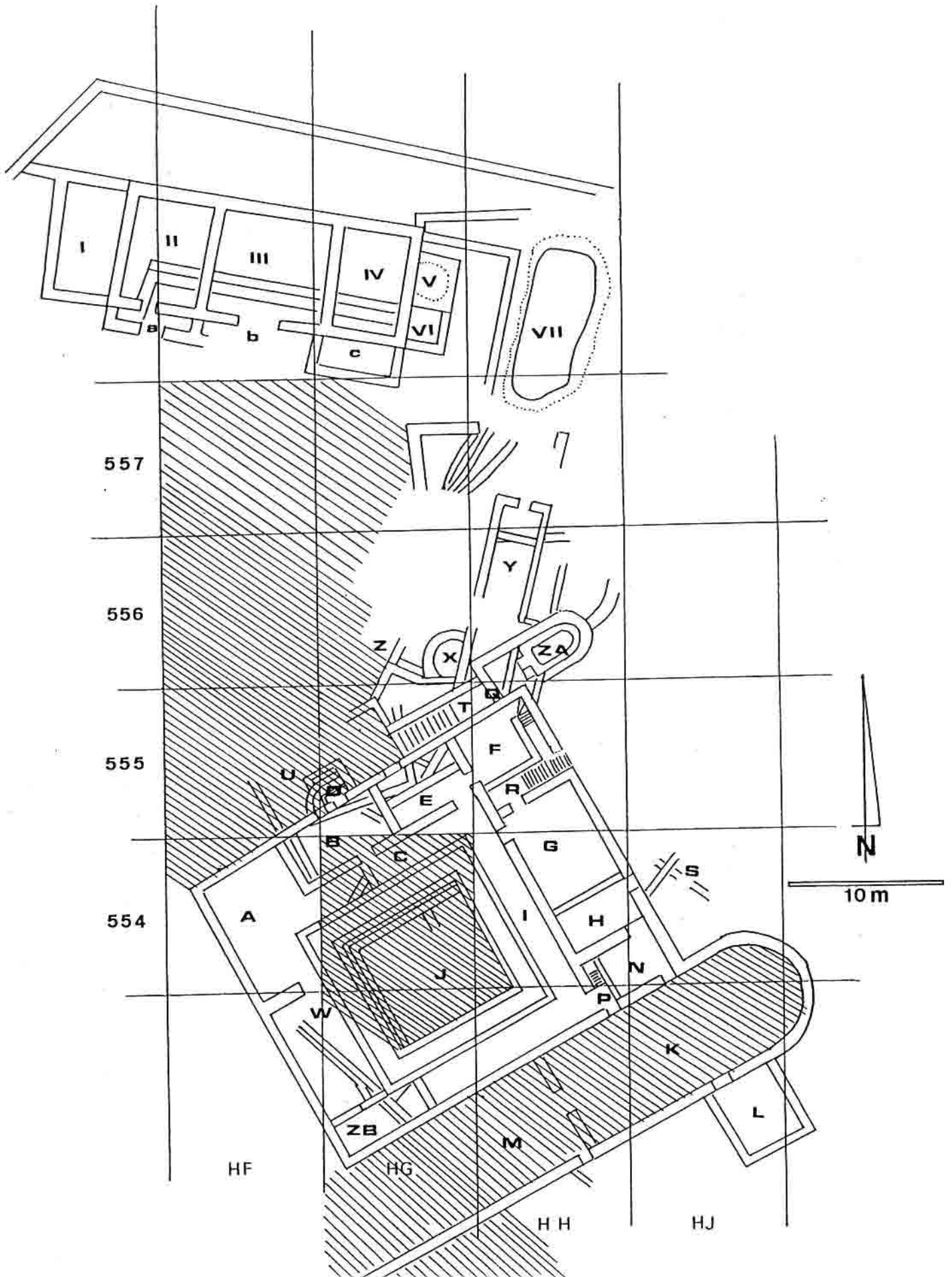
3.3.2 - aménagements successifs

3.3.3 - antériorités antiques.

Pour mener à bien ce projet, l'intervention des équipes universitaires de Budapest, Dijon et Tours, prévue pendant 6 semaines en Juin et juillet, devrait être préparée en mai et juin par celle d'une équipe réduite aux collaborateurs d'encadrement chargée de réaliser les sondages diagnostics.

LE COUVENT DES CORDELIERS ET SES ANNEXES
secteur 10

CAMPAGNE 1996
projets de fouille



N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0010/0900				"Positif"	"Pierrier de surface, mêlé d'argile (liant des murs) et de terre végétale. Restes du couvent d'écapes et la pelleuse."				
993/0010/0901				"Positif"	"Conglomérat de pierres, d'argile et de liant provenant des murs effondrés."				
993/0010/0902				"Positif"	"Sable gris plus pierres et liant argileux jaune sur une grosse épaisseur, remplissant l'essentiel de la cave G, sous le poids de 900 et correspondant probablement et l'effondrement de la voûte (907) de la cave G"				
993/0010/0903				"Contact"	"Pavage de sol, fait de petites pierres recouvrant la voûte de la cave G."				
993/0010/0904				"Sol"	"Remblai de terre sable argileuse jaune, mêlé de petites pierres. Appret du pavage 903."				
993/0010/0905				"Sol"	"Sable rouge (fait en partie de terre cuite pourrie?ou rubefiée?) mêlé de gros charbons de bois, recouvrant ou formant le sol d'abandon de la cave G."				
993/0010/0906				"Sol"	"Niveau sableux gris de plus ou moins 3 cm d'épaisseur, avec un peu de charbon de bois, formant un sol de sable au fond de la cave G, recouvert par 905."				
993/0010/0907				"Construite"	"Maçonnerie= voûte de la cave G, voûte en plein cintre liée et l'argile jaunasse, dont les reins s'appuient et l'Est et et l'Ouest sur les murs 89 et 516, dont ils épaississent et leur retombe les parois intérieures."				
993/0010/0908				"Construite"	"Maçonnerie liée et l'argile très jaune, formant une paroi (de 45 cm de large) entre les pièces N et P, et venant s'appliquer et ses extrémités Nord et Sud aux murs 120 (de l'Église) et 909 (de la pièce H). Forme également le soubassement en degrés de 20 cm/ 20 cm, plus ou moins d'un escalier pris entre les murs 516 et 909, et permettant d'accéder par deux portes percées dans 120 et 516, l'Église K et du couloir l et l'étage de la pièce H."				
993/0010/0909				"Construite"	"Mur, d'orientation Est-Ouest, de 70 et 90 cm de large, séparant dès l'origine les pièces N et H, entre lesquels existait et l'origine une porte, bouchée depuis par la maçonnerie 910."				

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0010/0924				"Contact"	"local F surface de pierres de tous modules enchassées dans terre brun-jaune granuleuse"				
993/0010/0925				"Construite"	"local H, sud de G petites pierres enchassées dans terre brun clair granuleuse"				
993/0010/0926				"Nettoyage"	"nettoyage de l'arase du mur 508"				
993/0010/0927				"Nettoyage"	"nettoyage de l'angle des murs 122 et 123"				
993/0010/0928				"Construite"	"local P escalier conduisant à l'étage disparu au dessus du local H 4 degrés conservés, dressés des pierres taillées formant les marches et qui étaient encastrées dans le mur 908"				
993/0010/0929				"Construite"	"local P seuil construit entre P et K"				
993/0010/0930				"Construite"	"seuil entre P et I"				
993/0010/0931				"Construite"	"maçonnerie accolée au mur 122, limitant au sud le seuil 930"				
993/0010/0932				"Positive"	"local I terre brune meuble"				
993/0010/0933				"Construite"	"local R, seuil 939 alignement de pierres posées à plat"				
993/0010/0934				"Construite"	"local M mur"				
993/0010/0935				"Nettoyage"	"nettoyage mur 514"				
993/0010/0936				"Positive"	"local R terre noire mêlée de pierres"				
993/0010/0937				"Positive"	"local Q terre brun-clair, mêlée de pierres présence de mortier blanc et jaune, de charbons de bois"				
993/0010/0938				"Construite"	"local F seuil entre F et Q"				
993/0010/0939				"Construite"	"local R seuil donnant sur l'extérieur"				
993/0010/0940				"Positive"	"local N terre brune, granuleuse, mêlée de pierres charbons de bois et T.C.A."				
993/0010/0941				"Construite"	"local F surface de petites pierres au sud de 961 et à l'est de 924"				
993/0010/0942				"Construite"	"local F seuil entre F et E"				
993/0010/0943				"Construite"	"local R dalles de pierres enchassées dans terre brune"				

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0010/0944				"Construite"	"local F mur de soutÈnement de l'escalier 961"				
993/0010/0945				"Positive"	"extÈrieur Nord terre brune granuleuse mÈlÈe de pierres charbons de bois, mortier rose "				
993/0010/0946				"Positive"	"local I terre brune, granuleuse mÈlÈe de quelques pierres"				
993/0010/0947				"Positive"	"local I terre argileuse rouge, compacte, en lentilles de quelques cm d'Èpaisseur "				
993/0010/0948				"Positive"	"local I terre aargilo-granuleuse rouge, compacte, "				
993/0010/0949				"Construite"	"surface de dalles de pierre enchassÈes dans terre brune"				
993/0010/0950				"Positive"	"local Q pierres et terre brun jaune "				
993/0010/0951				"Positive"	"local Q terre noire et pierres "				
993/0010/0952				"Positive"	"extÈrieur Nord terre noire et pierres"				
993/0010/0953				"Positive"	"extÈrieur Nord terre noire et pierres"				
993/0010/0954				"Positive"	"extÈrieur Nord terre brune et pierres"				
993/0010/0955				"Contact"	"local I surface place de terre brune ± rougÈatre, compacte, homogÈne moins quelques petites pierres"				
993/0010/0956				"Positive"	"local Q terre jaune (mortier) trÈs compacte et quelques pierres localisation le long des murs 509 et 914"				
993/0010/0957				"Contact"	"local Q surface relativement plane de terre brune, homogÈne "				
993/0010/0958				"Positive"	"extÈrieur Nord terre brun-noir charbons de bois, traces de mortier jaune forte concentration d'os"				
993/0010/0959				"Positive"	"extÈrieur Nord Terre brune homogÈne compacte mÈlÈe de quelques petites pierres"				
993/0010/0960				"Positive"	"extÈrieur nord nettoyage du sondage 1992 autour de D"				
993/0010/0961				"Structure"	"local F, angle N-E escalier"				
993/0010/0962				"Positive"	"extÈrieur Nord pierres de tous modules mÈlÈes de terre brune charbons de bois"				
993/0010/0963				"Positive"	"local F, tranchÈe 995 terre brune"				

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0010/0964				"Contact"	"local P surface de terre brune, homogÈne, compacte"				
993/0010/0965				"Positive"	"ExtÉrieur Nord pierres et terre granuleuse jaun,tre"				
993/0010/0966				"Structure"	"ExtÉrieur Nord mur d'orientation E-W"				
993/0010/0967				"Structure"	"ExtÉrieur Nord mur d'orientation N-S"				
993/0010/0968				"Positive"	" "				
993/0010/0969				"Positive"	" "				
993/0010/0970				"Contact"	"ExtÉrieur Nord surface de terre brune † jaun,tre, granuleuse forte prÈsence de charbons de bois pendage lÈger SE/NW"				
993/0010/0971				"Structure"	"ExtÉrieur N structure dÈbordant de 967"				
993/0010/0972				"Contact"	"Local N surface plane trÈs hÈtÈrogÈne, composÈe de 973 † 979"				
993/0010/0973				"Structure"	"Local N seuil entre N et K"				
993/0010/0974				"Construite"	"Local N, aplomb de 29 carreaux de terre cuite posÈs † plat liÈs de mortier beige"				
993/0010/0975				"Structure"	"Local N mur"				
993/0010/0976				"Structure"	"Local N mur"				
993/0010/0977				"Structure"	"Local N bande de terre argilogranuleuse jaune vif enchassant quelques pierres formant parement traversant d'ouest en est le local approximativement au centre de ce dernier"				
993/0010/0978				"Positive"	"Local N "				
993/0010/0979				"Positive"	"Local N"				
993/0010/0980				"Structure"	"Local Q mur nord-Sud liant de terre argileuse jaun,tre avec des charbons de bois largeur 50 subsiste sur trois assises irrÈguliÈres"				
993/0010/0981				"Positive"	"Local N terre argileuse compacte, aux colorations changeantes en fonction des diffÈrents ÈlÈments composant le contact 972"				
993/0010/0982				"Structure"	"Local Q mur inclu dans dallage 949"				
993/0010/0983				"Positive"	"terre brun-jaune"				

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0010/0984				"Positive"	"Local F démontage pavage 924 pierres enchassées dans terre brune mêlée de charbons de bois et de tca présence de quartiers de colonnes récupérés"				
993/0010/0985				"Positive"	"Local E démontage du dallage 558 pierres fort diverses quant à leurs dimensions et leur nature géologique liant de terre brune"				
993/0010/0986				"Positive"	"Local R terre noire et pierres"				
993/0010/0987				"Contact"	"Local E surface de terre brun-clair charbons de bois, nodules de mortier blanc-rose et tca"				
993/0010/0988				"Contact"	"Local F surface de terre brune avec charbons de bois, nodules de mortier et tc"				
993/0010/0989				"Positive"	"Local E terre brune et petites pierres"				
993/0010/0990				"Positive"	"Local Q démontage du dallage 949 pierres de chant calées dans un lit de terre"				
993/0010/0991				"Contact"	"Local H sud surface de terre ocre, charbonneuse ponctuellement, compacte présence de mortier jaune le long de 29 et 516"				
993/0010/0992				"Positive"	"Local H sud terre ocre à brune, charbonneuse, compacte"				
993/0010/0993				"Contact"	"Local Q surface et mince strate de terre argileuse jaune"				
993/0010/0994				"Positive"	"Local H sud terre brune compacte mêlée de cailloutis et de petites pierres"				
993/0010/0995				"Structure"	"Local F, limite de R tranchée remplie par 963 et 997 longeant au nord 943"				
993/0010/0996				"Positive"	"Local F terre argileuse brune mêlée de pierres, de nodules de mortier, de tca ainsi que de charbons de bois"				
993/0010/0997				"Positive"	"Local F, tranchée 995 terre brun foncée très meuble"				
993/0010/0998				"Positive"	"Local R démontage dallage 943"				
993/0010/0999				"Positive"	"Local Q terre brune et pierres de petits modules"				
993/0010/1000				"Structure"	"Local E mur de direction nord- sud"				

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0010/1001				"Positive"	"Local E, est de 1000 terre brun foncé, meuble, mêlée de pierres de modules moyens charbons de bois; zone brûlée au nord, † l'aplomb de 261"				
993/0010/1002				"Positive"	"Local E, ouest de 1000 terre brun-clair, assez compacte, et pierres de tous modules "				
993/0010/1003				"Positive"	"local Q terre argileuse jaun,tre"				
993/0010/1004				"Positive"	"ext. Nord pierres et terre"				
993/0010/1005				"Positive"	"ext. Nord sable et argile jaune"				
993/0010/1006				"Positive"	"local N terre brune, meuble mêlée de charbons de bois"				
993/0010/1007				"Positive"	"local N"				
993/0010/1008				"Positive"	"local N"				
993/0010/1009				"Positive"	"local N terre brune très mêlée de charbons de bois et de tca"				
993/0010/1010				"Structure"	"local H sud mur lié de mortier sableux orangé sous le mur 29"				
993/0010/1011				"Positive"	"ext. N. "				
993/0010/1012				"Contact"	"local Q surface de terre chargée de cendres et charbons de bois le long du mur 916"				
993/0010/1013				"Positive"	"local Q terre argileuse le long du mur 982"				
993/0010/1014				"Positive"	"Local Q pierres et terre"				
993/0010/1015				"Structure"	"local E alignement de pierres de petits modules "				
993/0010/1016				"Positive"	"local E terre brune meuble; mortier orange, charbons de bois"				
993/0010/1017				"Contact"	"local F surface de terre relativement compacte"				
993/0010/1018				"Positive"	"local F terre brune, charbons de bois, tca, assez meuble"				
993/0010/1019				"Positive"	"local F terre mêlée de cendres, de charbons de bois et de nodules de mortier"				
993/0010/1020				"Positive"	"local E mortier beige sableux"				

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0010/1021				"Structure"	"local H sud caniveau empierrÉ traversant d'ouest en est le local"				
993/0010/1022				"Contact"	"local E surface de terre compacte brun-clair charbons de bois et nodules de terre cuite"				
993/0010/1023				"Structure"	"local H sud surface plane constituÉE de pierres posÉes † plat"				
993/0010/1024				"Positive"	"local H sud mortier orange"				
993/0010/1025				"Positive"	"local H sud "				
993/0010/1026				"Positive"	"local H sud"				
993/0010/1027				"Positive"	"local H sud terre brune meuble, homogÈne"				
993/0010/1028				"Positive"	"local H sud terre brune † grise, trÈs meuble, mÈlÈe de nombreuses pierres"				
993/0010/1029				"Positive"	"local E mortier sableux orangÉ"				
993/0010/1030				"Positive"	"local H sud mortier sableux orangÉ"				
993/0010/1031				"Positive"	"local R pierre et argile jaune"				
993/0010/1032				"Structure"	"local E 6 grandes dalles rectangulaires en granite rouge noircies en surface, enchassÉes † plat"				
993/0010/1033				"Contact"	"seuil entre H sud et N mince couche de terre noire caillouteuse, chargÉE de charbons de bois, compacte"				
993/0010/1034				"Structure"	"entre H sud et N seuil construit"				
993/0010/1035				"Positive"	"local Q dÉmontage du mur 980: mortier beige et gros moellons"				
993/0010/1036				"Positive"	"local E"				
993/0010/1037				"Positive"	"local E"				
993/0010/1038				"Positive"	"local Q terre brune et pierres"				
993/0010/1039				"Structure"	"entre H sud et N ouverture"				
993/0010/1040				"Positive"	"local H sud mortier orangÉ mÈlÈ de pierres"				
993/0010/1041				"Positive"	"local H sud terre beige, mortier orange mÈlÈs de pierres"				
993/0010/1042				"Positive"	"local F terre brune homogÈne"				
993/0010/1043				"Structure"	"local E *dallage sous dallage 558"				

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0010/1044				"Positive"	"local Q pierres et terre brune"				
993/0010/1045				"Positive"	"local R terre noire et cailloutis tapissant les marches visibles de l' escalier 1047"				
993/0010/1046				"Positive"	"local R "				
993/0010/1047				"Positive"	"local E terre brun-clair meuble et mortier beige"				
993/0010/1048				"Positive"	"local E"				
993/0010/1049				"Positive"	"local E"				
993/0010/1050				"Positive"	"local F terre marron foncée, meuble et quelques pierres"				
993/0010/1051				"Positive"	"local N terre brune très meuble, mêlée de mortier et de charbons de bois"				
993/0010/1052				"Positive"	"local Q terre sableuse brune ± grise avec quelques pierres"				
993/0010/1053				"Positive"	"local H sud terre ocre orangée fortement mêlée de pierres"				
993/0010/1054				"Positive"	"local H sud contact"				
993/0010/1055				"Positive"	"local R terre noire fine et légèrement gravillonneuse"				
993/0010/1056				"Positive"	"local N terre jaune, argileuse, très compacte"				
993/0010/1057				"Contact"	"local N surface de terre brune compacte enchassant quelques dalles"				
993/0010/1058				"Positive"	"local N terre meuble brun foncée, fortement mêlée de charbons de bois et de nodules de tca"				
993/0010/1059				"Positive"	"local N terre argileuse grise ± brune"				
993/0010/1060				"Positive"	"local F terre brune"				
993/0010/1061				"Contact"	"local F surface de terre brune mêlée de mortier"				
993/0010/1062				"Structure"	"local H mur lié de mortier orange sous le mur 516"				
993/0010/1063				"Positive"	"local N terre argileuse jaune, compacte"				
993/0010/1064				"Structure"	"local E dallage"				

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0010/1090				"Contact"	"local R"				
993/0010/1091				"Structure"	"local R escalier de descente de cave depuis le seuil 939 donnant sur l'extérieur"				
993/0010/1092				"Positive"	"local E"				
993/0010/1093				"Positive"	"local E"				
993/0010/1094				"Positive"	"local Q"				
993/0010/1095				"Positive"	"extérieur Nord sable et mortier rubéfié, gravas et terre cuite, charbons de bois en abondance"				
993/0010/1096				"Positive"	"local N terre ocre jaune, très meuble"				
993/0010/1097				"Positive"	"local H sud terre brun-foncé mêlée de pierres"				
993/0010/1098				"Positive"	"local F mortier beige, compact et homogène"				
993/0010/1099				"Positive"	"extérieur Nord terre brune, argileuse, compacte"				
993/0010/1100				"Positive"	"extérieur Nord sable jaune orangé meuble"				
993/0010/1101				"Positive"	"extérieur Nord"				
993/0010/1102				"Structure"	"extérieur Nord mur"				
993/0010/1103				"Positive"	"local H sud terre brune meuble mêlée de cailloux"				
993/0010/1104				"Positive"	"extérieur Nord couche de cendre"				
993/0010/1105				"Positive"	"extérieur Nord "				
993/0010/1106				"Positive"	"local H sud terre brun foncé, meuble"				
993/0010/1107				"Contact"	"local N surface terreuse brune ± ocre fortement mêlée de charbons de bois"				
993/0010/1108				"Positive"	"local N terre brune ± ocre fortement mêlée de charbons de bois"				
993/0010/1109				"Contact"	"local F contact de terre brun foncé très compacte comportant de nombreuses nodules de TC"				
993/0010/1110				"Positive"	"local F terre sableuse jaune très meuble mêlée de grosses pierres"				

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0010/1111				"Structure"	"local N fosse creusée depuis 1085 remplissage 1077"				
993/0010/1112				"Positive"	"local N terre blanche friable"				
993/0010/1113				"Structure"	"local E mur E-W"				
993/0010/1114				"Structure"	"local N fosse"				
993/0010/1115				"Positive"	"local F terre gris-brun argileuse"				
993/0010/1116				"Structure"	"extérieur nord mur"				
993/0010/1117				"Positive"	"extérieur Nord"				
993/0010/1118				"Contact"	"local N sol terreux rubéfié"				
993/0010/1119				"Structure"	"local N poutre carbonisée"				
993/0010/1120				"Positive"	"local F"				
993/0010/1121				"Contact"	"local R surface de terre noire et cailloutis"				
993/0010/1122				"Positive"	"local R terre noire homogène"				
993/0010/1123				"Positive"	"local R terre noire"				
993/0010/1124				"Contact"	"local R surface de terre ocre caillouteuse"				
993/0010/1125				"Structure"	"local N trou de poteau"				
993/0010/1126				"Positive"	"extérieur Nord"				
993/0010/1127				"Positive"	"local H sud pierres de tous modules"				
993/0010/1128				"Positive"	"local N terre argileuse compacte"				
993/0010/1129				"Structure"	"local F arase d'un mur sous 510/1070 ou assises d'ébordantes de crès maçonneries ?"				
993/0010/1130				"Structure"	"local F faciès du mur 509, liant 8 de la nomenclature"				
993/0010/1131				"Structure"	"local F facies du mur 510"				
993/0010/1132				"Positive"	"local N terre brun clair légèrement argileuse"				
993/0010/1133				"Positive"	"local E terre grise ± brune, argileuse et cailloutis"				
993/0010/1200				"Nettoyage"	"terre brune mélangée, peu piéreuse."		993/0010/1201		
993/0010/1201				"Contact"	"Argile rouge, au milieu du bâtiment terre brune."			993/0010/1200	

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0010/1202				"Nettoyage"	"Terre brune, peu piÈreuse"				
993/0010/1203				"Positif"	"Terre brune, mÈlÈe d'argile rouge et jaune, des piÈces de charbon de bois et beaucoup de pierre."				
993/0010/1204				"Structure"	"mur"				
993/0010/1205				"Positif"	"Terre brune, trÈs piÈreuse, mÈlÈe d'un peu d'argile rouge."				
993/0010/1206				"Positif"	"Terre noire, peu piÈreuse. Mobilier de cÈramiques."				
993/0010/1207				"Positif"	"Terre noire, mÈlangÈe. Mobilier de cÈramiques."				
993/0010/1208				"Positif"	"mortier" d'argile jaune"				
993/0010/1209				"Positif"	"Terre brune claire, peu piÈreuse, parfois jaune."				
993/0010/1210				"Structure"	"mur fait des pierres grandes dont la structure est trÈs grossiÈre, entre les pierres il y avait un peu de terre brune foncÈe et peu de mobilier."				
993/0010/1211				"Positif"	"Comblement de pierres, sauf juste † cÙtÈ le mur oÙ il n'y avait plus de pierres mais de terre brune foncÈe."				
993/0010/1212				"Structure"	"mur"				
993/0010/1213				"Positif"	"Argile rouge"				
993/0010/1214				"Positif"	"Terre marrone, mÈlangÈe, piÈreuse."				
993/0010/1215				"Positif"	"Pierres mÈlÈes avec auelaves fragments d'amphore."				
993/0010/1216				"Positif"	"Terre marrone mÈlangÈe, piÈreuse, avec plus d'amphores que dans l'UF 1214."				
993/0010/1217				"Contact"	"Terre brune claire, avec des grandes piÈces d'amphores sur la surface."				
993/0010/1218				"Positif"	"Terre marrone et noire, mÈlÈe avec beaucoup de charbon de bois, de cÈramiques et d'amphores, tous brÿlÈs."				
993/0010/1219				"Positif"	"Terre brune, mÈlangÈe, piÈreuse, peu d'amphores."				

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0010/1220				"Positif"	"Terre brune jaun,tre, mÉlangÉe, peu piÉreuse."				
993/0010/1221				"Positif"	"Remblais de pierres."				
993/0010/1222				"Contact"	"terre brune claire, piÉreuse"		993/0010/1223		
993/0010/1223				"Positif"	"Couche d'amphores, mÍÉe de terre marrone claire et des pierres."			993/0010/1222	
993/0010/1224				"Positif"	"Pierres, mÍÉes de terre brune claire."				
993/0010/1225				"Positif"	"Terre brune foncÉe, mÍÉe de charbon de bois."				
993/0010/1226				"Contact"	"Terre brune claire avec des taches jaunes."				
993/0010/1227				"Positif"	"Terre brune claire, mÍÉe des morceaux d'argile jaunes."				
993/0010/1228				"Contact"	"Terre argileuse jaune, parfois rouge, mÍÉ de terre brune."				
993/0010/1229				"Positif"	"Argile jaune."				
993/0010/1230				"Positif"	"Terre brune claire,mÍÉe de morceaux d'argile jaunes."				
993/0010/1231				"Contact"	"Argile jaune, parfois rouge."				
993/0010/1232				"Positif"	"Argile jaune."				
993/0010/1233				"Positif"	"Terre brune claire, mÉlangÉe."				
993/0010/1234				"Positif"	"TrÉS-trÉS piÉreuse, avec les traces du mur trouvÉ dans les b,timents III et IV."				
993/0010/1235				"Positif"	"Argile jaune."				
993/0010/1236				"Positif"	"Terre noire, mÉlangÉe, avec beaucoup de charbon de bois."				
993/0010/1237				"Contact"	"Terre brune claire."				
993/0010/1238				"Positif"	"Terre brune foncÉe, mÉlangÉe, peu piÉreuse."				
993/0010/1239				"Structure"	"Mur."				
993/0010/1240				"Positif"	"Terre brune jaun,tre, mÉlangÉe."				
993/0010/1241				"Positif"	"Terre brune claire avec beaucoup d'amphores."				
993/0010/1242				"Positif"	"Terre brune mÉlangÉe."				

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
993/0010/1243				"Positif"	"Terre brune, mÉlangÉe"				
993/0010/1244				"Positif"	"Terre brune claire, avec beaucoup de fragments d'amphores."				
993/0010/1245				"Positif"	"Pierres du mur du "contrefort", mÍÉes avec des amphores"				
993/0010/1246				"Positif"	"Pierres du mur de la "cloture", mÍÉe avec des amphores."				
993/0010/1247				"NÈgative"	"trou de poteau, avec comblement de terre brune foncÉe."				
993/0010/1248				"Positif"	"Terre brune mÉlangÉe, mobilier mÉdiÉval."				
993/0010/1249				"Positif"	"Terre marrone, beaucoup d'amphores."				
993/0010/1250				"Positif"	"Terre brune mÉlangÉe, piÈrieuse."				
993/0010/1251				"Positif"	"Terre brune foncÉe, mÉlangÉe, remblais de pierres."				
993/0010/1252				"Positif"	"Terre brune mÉlangÉe, peu de pierres, mobilier mÉdiÉval et des amphores."				
993/0010/1253				"Contact"	"Terre brune mÍÉe de cendre."				
993/0010/1254				"Positif"	"Argile jaune."				
993/0010/1255				"Positif"	"Terre brune, mÉlangÉe."				
993/0010/1256				"Positif"	"Remblais piÈreux."				
993/0010/1257				"Positif"	"Terre noire et brune foncÉe, mÉlangÉe, beaucoup de charbon de bois."				
993/0010/1258			construction	fondation de mur	"fondation de mur"				fouillé en totalité
993/0010/1259				"Positif"	"Terre brune, mÉlangÉe, brÝÍÉe, argile rouge au fond"				
993/0010/1260				"Structure"	"Commencement d'un mur avec quelques pierres posÉes sur l'UF 1259."				
993/0010/1261				"Positif"	"Terre brune mÉlangÉe"				
993/0010/1262				"Structure"	"fondement de mur"				
993/0010/1263			hors contexte	"Nettoyage"	"argile rouge, terre brune mÉlangÉe, surface du mur."				fouillé partiellement

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
994/0010/1276	994/0010/1272		hors contexte	nettoyage	Terre brune claire jaunâtre.				fouillé en totalité
994/0010/1277			remblai	couche	C'est le remblais de l'entrée du bât.VII.		994/0010/1278		fouillé en totalité
994/0010/1278			construction	mur en pierre sèche	Ce mur est l'un côté du premier canal qui conduit vers le bât.VII. Phase I.	994/0010/1279 994/0010/1280		994/0010/1277	fouillé partiellement
994/0010/1279			construction	mur en pierre sèche	C'est le mur de la deuxième phase du premier canal.	994/0010/1278 994/0010/1280			fouillé partiellement
994/0010/1280			construction	mur en pierre sèche	C'est l'autre mur des deux phases du premier canal.	994/0010/1278 994/0010/1279			fouillé partiellement
994/0010/1281			destruction	couche	De cette couche, nous avons collectionné des restes d'un plancher. C'est probablement un niveau de nivellation, il passe sous le mur 1258 et sur 676		990/0010/0667	994/0010/1274 993/0010/1258	fouillé en totalité
994/0010/1282			construction	mur avec mortier		994/0010/1289 994/0010/1290			fouillé en totalité
994/0010/1283	995/0010/2007		abandon	remplissage	C'est le reste du comblement d'un tranché dont le matériel s'est mêlé à celui de l'UF 1276 (couche faite à la pelleuse). Dans le tranché fait sur le côté est de la section nous avons trouvé un petit coin du comblement du tranché.	994/0010/1284			fouillé partiellement
994/0010/1284			occupation	sol (surface de circulation)	Ce niveau d'utilisation passe sur le mur 1282 et elle a été coupée par le tranché 1283. Elle semble être un remblais de destruction par le feu.	994/0010/1283	994/0010/1282		fouillé en totalité
994/0010/1285			occupation	remplissage	C'est le comblement d'un canal NO-SE, en connexion avec les lur 1279 et 1280.				fouillé partiellement
994/0010/1286			remblai	couche	Cette couche coupe probablement le mur 1294.	994/0010/1294			fouillé en totalité
994/0010/1287			occupation	couche	Terre brune jaunâtre, mélangée. Cette couche est dans la continuation de 1284.	994/0010/1284		994/0010/1276	fouillé en totalité
994/0010/1288			construction	mur avec mortier	Ce mur est peut-être identique à celui de l'UF 1282, mais entre les deux se trouve le tranché 1283.				fouillé en totalité
994/0010/1289			construction	mur avec mortier					fouillé en totalité

N° UF (année/secteur/UF)	Identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
994/0010/1290			construction	mur avec mortier	Ce mur est antérieur au tranché 1291, car celui-ci a été coupé dans le sol du mur.				fouillé en totalité
994/0010/1291			occupation	creusement de fosse	C'est un canal.			994/0010/1293	fouillé en totalité
994/0010/1292		994/0010/1282	construction	mur avec mortier					fouillé en totalité
994/0010/1293			remblai	couche	La nature de cette couche est très semblable à celle de 1284, tout-de-même elle se distingue par une ligne très claire de celle-là.		994/0010/1291	994/0010/1284	fouillé en totalité
994/0010/1294			construction	mur avec mortier	1286 est le comblement d'une cavité qui a été creusée dans le mur 1294 et qui l'avait détruit en partie.	994/0010/1275 994/0010/1286			fouillé en totalité
994/0010/1295			construction	mur avec mortier	La direction et le mortier de ce mur est complètement différent des murs médiévaux. Il a été coupé par le tranché 1291. Sa continuation a été retrouvée dans le mur 1290. C'est un mur antique.			994/0010/1287	fouillé en totalité
994/0010/1296			construction	couche	Cette couche d'argile constitue en partie la limite du tranché 1291.	994/0010/1289 994/0010/1292		994/0010/1509	fouillé en totalité
994/0010/1297			construction	mur avec mortier	Ce mur est en angle droit au mur 1258.				fouillé en totalité
994/0010/1298			construction	mur avec mortier	C'est peut-être la continuation du mur 676.				fouillé en totalité
994/0010/1299			construction	mur avec mortier	Ce mur a été posé sur le mur 1500, et il s'appuie contre le mur de la clôture 0009/0857.	0009/0857	994/0010/1500		fouillé en totalité
994/0010/1500		994/0010/1298	construction	mur avec mortier	Le mur 1299 a été posé sur ce mur, mais celui-là est plus étroit que 1500.			994/0010/1299	fouillé en totalité
994/0010/1501			hors contexte	nettoyage	Terre brune mélangée de jardin entre 1298 et 1275.				fouillé en totalité
994/0010/1502			hors contexte	nettoyage	Cette berme s'est rouverte entre les deux grandes sections de cette année. Sa matière a été recombée, donc en position secondaire, car c'était ici que les fouilles des années 1991 et 1992 se sont terminées.				fouillé en totalité
994/0010/1503		994/0010/1283	destruction	couche	Les matériels des UF 1283 et 1503 n'ont pu être clairement distingués entre eux.	994/0010/1283			fouillé en totalité

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
994/0010/1504	994/0010/1264		abandon	couche	Après avoir atteint le niveau dans toute la section à la pelleuse, nous avons ouvert un sondage profond devant le bâtiment III pour trouver la première couche antique. Celle-ci a été atteinte dans une profondeur d'à-peu-près 50 cm. La nature de la couche 1504 est identique à celle de 1264, elle est probablement un comblement naturel sur le terrain qui a servi de sol d'utilisation au temps des Cordeliers. Le contact antique a reçu le numéro 1508.		994/0010/1508	994/0010/1264	fouillé en totalité
994/0010/1505			occupation	couche	La nature de cette couche se diffère peu de celle de 1287. Elle se trouve à côté de l'UF 1506.	994/0010/1506		994/0010/1287	fouillé en totalité
994/0010/1506			construction	dallage	Ce dallage est coupé par le mur 1280.	994/0010/1280			fouillé en totalité
994/0010/1507			construction	canalisation	C'est la couche de construction du canal 1291.	994/0010/1291		994/0010/1291	fouillé en totalité
994/0010/1508			occupation	couche	Nous avons ouvert ce sondage profond pour vérifier la situation devant le bâtiment des annexes et pour trouver, si possible, la première couche antique. Le comblement de ce sondage semble être naturel, avec un peu de matériel (cf. 1504). Dans une profondeur d'à-peu-près 50 cm, nous avons trouvé la première surface antique. Le mobilier de cette couche vient de la surface, nous n'avons pas traité le reste, mais nous le laissons aux antiquistes.			994/0010/1504	fouillé en totalité
994/0010/1509			construction	mur avec mortier			994/0010/1296		fouillé en totalité
994/0010/1510			construction	couche	C'est la couche de fondation du mur 1506. Le mobilier est venu du fond de cette couche.			994/0010/1506	fouillé en totalité
994/0010/1511			occupation	couche	Couche d'argile jaune, coupée par 1280. Elle s'appuie contre 1514.	994/0010/1280 994/0010/1514			fouillé en totalité
994/0010/1512			occupation	couche	Argile jaune.				fouillé en totalité
994/0010/1513			occupation	couche	Terre brune mélangé.	994/0010/1280 994/0010/1514			fouillé en totalité
994/0010/1514			construction	mur avec mortier		994/0010/1291			fouillé en totalité

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0010/2011			construction	mur avec mortier	C'est le mur intérieur du bât. abs.	995/0010/200 2 995/0010/200 8			fouillé en totalité
995/0010/2012			abandon	couche	Cette couche est très semblable à 2007. Entre 2006 et 2007.				fouillé en totalité
995/0010/2013		995/0010/201 4	construction	mur avec mortier	Mur de cloture.			995/0010/2001	fouillé en totalité
995/0010/2014		995/0010/201 3	construction	mur en pierre sèche	Le niveau a été atteint à la pelleteuse. Du mur, il n'en reste que le dernier alignement de pierre de la fondation.			995/0010/2001	fouillé en totalité
995/0010/2015	995/0010/20 01		occupation	couche	En partie identique à 2001		995/0010/2016 995/0010/2017	995/0010/2001	fouillé partiellement
995/0010/2016		995/0010/203 1	construction	alignement de blocs			995/0010/2017	995/0010/2015	fouillé en totalité
995/0010/2017			occupation	sol (surface de circulation)	Terre brune brûlée, en partie rougâtre. Ce niveau est un niveau d'utilisation du couvent, qui correspond probablement à la deuxième phase de l'entrée de la cave.		995/0010/2023	995/0010/2015 995/0010/2016	fouillé partiellement
995/0010/2018	994/0010/12 93		remblai	remplissage	Terre brune mélangée, piéreuse, TCA, argile jaune. C'est la couche de comblement du tranché 1291 (994/0010/1293).			995/0010/2004 995/0010/2027	fouillé en totalité
995/0010/2019		995/0010/176 9	construction	mur avec mortier	Ce mur est un des murs du bât.carré.	9940010/1289 995/0010/176 9 995/0010/188			fouillé en totalité
995/0010/2020		995/0010/204 3	construction	mur avec mortier	C'est le premier mur sur le terrain qui a été coupé par toutes les autres structures. Elle est peut-être un mur du bâtiment délimité par 1275 et 1294.	994/0010/127 5 995/0010/129 4		995/0010/2025	fouillé en totalité
995/0010/2021		995/0010/205 2	construction	mur avec mortier	Ce mur a probablement servi comme cloture dans une certaine période du couvent.	995/0010/200 2			fouillé en totalité
995/0010/2022	995/0010/17 93		construction	mur avec mortier	Ce mur fait partie du bât.abs.				fouillé en totalité
995/0010/2023			remblai	couche			995/0010/2024	995/0010/2017	fouillé en totalité
995/0010/2025		995/0010/204 5	occupation	sol (surface de circulation)	Surface brûlée.		995/0010/2032	995/0010/2006	fouillé en totalité

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0010/2038			occupation	creusement de fosse	Ce contact est probablement le fond de la fosse. Le mobilier de la couche 2035 a été exclusivement antique, nous nous arrêtons sur cette surface.			995/0010/2035	fouillé en totalité
995/0010/2039	995/0010/2001		hors contexte	nettoyage	Nettoyage après la pelleteuse.				fouillé en totalité
995/0010/2040			remblai	couche	Terre argileuse, piéreuse.		995/0010/2040	995/0010/2001	fouillé en totalité
995/0010/2041			construction	remplissage	Cette UF est le comblement du tranché de canal 2042.		995/0010/2042	995/0010/2046	fouillé en totalité
995/0010/2042			construction	canalisation	Ce canal est le premier partant du bât.abs. Il précède 2007. Le niveau des deux est à-peu-près le même.			995/0010/2041	fouillé en totalité
995/0010/2043		995/0010/2020	construction	mur avec mortier	C'est le premier mur sur le terrain. Il a été coupé par toutes les autres structures. Il appartient peut-être au bâtiment délimité par 1275 et 1294.	994/0010/1275 995/0010/1294		995/0010/2040	fouillé en totalité
995/0010/2044		995/0010/2020	construction	mur avec mortier	Cf. 995/0010/2043.	994/0010/1275 995/0010/1294		995/0010/2045	simplement repéré
995/0010/2045		995/0010/2025	occupation	sol (surface de circulation)			995/0010/2044	995/0010/2046	simplement repéré
995/0010/2046			occupation	couche			995/0010/2041 995/0010/2045		fouillé en totalité
995/0010/2047		995/0010/2032	occupation	couche				995/0010/2045	simplement repéré
995/0010/2048			construction	couche	Couche d'argile jaune. C'est la destruction du contact 2028.	995/0010/2026 995/0010/1888	995/0010/2049	995/0010/2028	fouillé partiellement
995/0010/2049			construction	couche			995/0010/2050	995/0010/2048	fouillé partiellement
995/0010/2050			destruction	sol (niveau de détritit)	C'est un niveau antique. Le bât.carré a été creusé dans ce niveau.			995/0010/2049	simplement repéré
995/0010/2051		995/0010/2054	occupation	sol (surface de circulation)	Surface d'argile jaune. Le niveau a été atteint à la pelleteuse.			995/0010/2058	fouillé en totalité
995/0010/2052		995/0010/2021	construction	mur avec mortier	C'est le même mur de clôture que les antiquistes hongrois ont trouvé en 1993 (993/0009/????).	995/0010/2051			fouillé en totalité

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0010/2053			construction	canalisation	Ce canal a été trouvé par les méd.fr. C'est ici qu'il traverse le mur 1781 et 2011.				fouillé en totalité
995/0010/2054		995/0010/2051	occupation	couche				995/0010/2046	fouillé en totalité
995/0010/2055		995/0010/2013	construction	mur en pierre sèche	C'est le dernier reste de la fondation d'une clôture du couvent.		995/0010/2051		fouillé en totalité
995/0010/2056			occupation	couche	Cette couche est à l'intérieur du bâtiment délimité par 1275 et 1294, 2060 et la surface intérieur.			995/0010/2060	fouillé partiellement
995/0010/2057			occupation	couche	Cette couche de comblement est entre les deux niveaux d'utilisation de premier canal débouchant dans la grande scéptique.	994/0010/1279 994/0010/1280	995/0010/2059	994/0010/1273	fouillé partiellement
995/0010/2058			remblai	nettoyage	C'est le nettoyage après la pelleteuse.		995/0010/2051		fouillé en totalité
995/0010/2059			construction	sol (surface de circulation)	C'est le premier niveau d'utilisation du premier canal débouchant dans la grande fosse scéptique.			995/0010/2057	fouillé partiellement
995/0010/2060			occupation	sol (surface de circulation)	C'est la surface appartenant au bâtiment délimité par 1275 et 1294.	994/0010/1275 995/0010/1294	995/0010/2056		fouillé en totalité
995/0010/2061		995/0010/2020	construction	mur avec mortier				995/0010/1890	fouillé en totalité
995/0010/2062			abandon	couche	Ce petit sondage a été fait pour établir la relation stratigraphique du canal 2053 qui est coupé par cette couche argileuse.	995/0010/2053		995/0010/2063	fouillé en totalité
995/0010/2063			remblai	sol (niveau de débris)	Ici nous avons atteint le niveau antique comme presque partout dans ce type de sondage.			995/0010/2062	simplement repéré
995/0010/2064			construction	mur avec mortier	Ce mur apparemment le mur antique (la continuation de 1293).			995/0010/2034	fouillé en totalité
995/0010/2065			remblai	sol (niveau de débris)	Situation connue. Niveau antique atteint. Terrain laissé pour les antiquistes.			995/0010/2056	simplement repéré
995/0010/2066			remblai	sol (niveau de débris)	Niveau antique. Situation connue.			995/0010/2059	simplement repéré

TROISIEME PARTIE

**RAPPORT D'ACTIVITES 1995
DES NOUVELLES EQUIPES**

MODALITES DU PHENOMENE D'URBANISATION

LES FORTIFICATIONS

OTTO H. URBAN
Université de Vienne (Autriche)

ERWIN M. RUPRECHTSBERGER
Musée de Linz (Autriche)

1. Travail préparatoire

Voir F. Schubert, Recherches sur la topographie de l'oppidum de Bibracte sur le Mont Beuvray, Colloque de Marburger 1989, Wolfgang Dehn pour son 80ème anniversaire, 1991, 65-88, en particulier 69-71 ; F. Schubert, La topographie des fortifications de l'oppidum de Bibracte sur le Mont Beuvray de 1994, Bibracte, Rapport scientifique intermédiaire, Activités 1994, p. 205-206 ; F. Meylan, Mission de diagnostic sur les remparts : les profils, Bibracte, Rapport scientifique intermédiaire, activités 1994, 19-24, fig. 2 (profil 15) ; K.R. Aitchison, La recherche des fiches du fer de type murus gallicus dans les fortifications par les méthodes magnétiques, 1994, sous presse (Zone B 1-3).

2. Objectif et méthode

Proposition du Conseil scientifique du Mont Beuvray : prospection radar faite par Dabas et Panissod (Centre de prospection de Garchy)¹, excavation dans la coupe nord-est, juste au-dessus du musée².

a) Objectif

Vérification de l'hypothèse de F. Schubert³. Dans le cas positif, éclaircissement de la stratigraphie et des constructions, c'est-à-dire de l'aménagement, en vue de proposer une reconstruction ainsi que la datation des travaux de terrassement. Dans le cas négatif, élaboration d'une autre hypothèse pouvant expliquer la formation du terrain.

b) Méthode

1. Prospection géophysique.
2. Réalisation de la topographie dans le secteur adjacent à l'excavation sous forme d'un profil du terrain et d'un nivellement.
3. Coupe d'une largeur de plus de 3 mètres, avec fouille du remplissage depuis la partie basse du terrain jusqu'à la pente au-dessus pour justifier la présence d'un fossé⁴.
4. Coupe d'une largeur de plus de 3 mètres, dans la partie supérieure du terrain et dans la pente au-dessous, pour rechercher la présence d'une construction ainsi qu'une rampe en terre avec des aménagements éventuels.
5. Elargissement des coupes du fossé et du rempart sur 6 mètres de large pour rechercher les aménagements éventuels.

1 Document des 20/21 septembre 1994, p. 5.

2 Document du 15 mai 1995 (réf n° 5866/JLF/jo)

3 Voir Reconstruction schématique d'après Meylan 1994, fig. 1 et fig. 4.

4 La longueur exacte de la coupe de fouille vers le haut devrait être déterminée par prospection géophysique. Comme les résultats écrits n'existent cependant pas jusqu'à la fin de la première campagne de fouille, ils ne pouvaient être utilisés ni pour l'excavation ni pour l'interprétation. Il a donc fallu renoncer à une discussion de l'interprétation géophysique et archéologique.

6. Ebauche d'une proposition de reconstruction et élaboration d'un projet pour la réalisation.

c) Programmation

Points 1-3 : campagne 1995

Point 4 : campagne 1995 et 1996

Point 5 : campagne 1997 et 1998

Point 6 : campagne 1999

d) Structure

Direction : O.H. Urban (fouille et exploitation des résultats), E.M. Ruprechtsberger (étude du mobilier). Collaborateurs : Etudiants de l'Institut de Pré- et Protohistoire de l'Université de Vienne et de l'Université de Salzbourg.

En 1995 : B. Bühler, F. Gillmayr (nettoyage du mobilier), M. Greisinger, K. Grömer, J. Leskovar, B. McGonagle, I. Ott, T. Pertlwieser (responsable de secteur), E.M. Ruprechtsberger, J. Stellnberger, O.H. Urban, S. Walpola, Chr. Wedein (traitement informatique des données-enregistrement).

3. Fouille

a) Prospection

Voir contribution de M. Dabas.

b) Documentation de la situation réelle

Voir Illustration 2.

c) Coupe du fossé

La coupe B995-023 a 3 mètres de large, 15 mètres de long, est orientée nord-est/sud-ouest et descend jusqu'au substrat. Le coin est (point n° 3) se trouve en x Lambert à 730'048.752 et en y Lambert à 216'245.209, et le coin sud (point n° 2) en x = 730'039.806 et en y = 216'233.087 (Illustration n° 1).

d) Stratigraphie :

Pour un enregistrement plus précis des découvertes, et après discussion avec J-L. Flouest, il a été décidé d'utiliser les numéros d'UF de la manière suivante : les deux premiers chiffres définissent la couche, et les deux derniers chiffres désignent de 01 à 45, le carré (voir Illustration n° 3).

En ce qui concerne la situation des couches les unes par rapport aux autres, voir la liste ci-dessous, Matrice de Harris (Illustration n° 4) et le profil sud-est (Illustration n° 5) ainsi que le plan (Illustration n° 6).

4. Données stratigraphiques B995-023

- 01 Niveau supérieur de l'humus
au-dessous : 02-04
- 02 Humus
au-dessus : 01
au-dessous : 03
- 03 Couche de terre
au-dessus : 02, 04
au-dessous : 05
- 04 Souche
au-dessus : 01
au-dessous : 03
- 05 Couche de pierre
au-dessus : 03
au-dessous : 06
- 06 Couche de terre
au-dessus : 05
au-dessous : 08, 09
- 07 Empierrement
au-dessus : 10, 16
au-dessous : 14
- 08 Cailloutis
au-dessus : 06
au même niveau : 09
au-dessous : 12
- 09 Couche de terre sableuse
au-dessus : 06
au même niveau : 08
au-dessous : 12
- 10 Couche de cailloutis
au-dessus : 16
au-dessous : 07, 14
- 11 Rocher, érodé
au-dessus : 13
- 12 Couche de terre
au-dessus : 08, 09
au-dessous : 13
- 13 Couche de terre argileuse
au-dessus : 12
au-dessous : 11, 16
- 14 Couche de terre
au-dessus : 07, 10
au-dessous : 15
- 15 Couche de pierres horizontale
au-dessus : 14, 16
au-dessous : ?
- 16 Interface Empierrement/Chemin/Couche de pierre 15
au-dessus : 13
au-dessous : 07, 10, 15

5. Description des couches

a) Couche 01

Niveau supérieur de l'humus.

b) Couche 02

Ininterrompue, 8 à 12 cm de couche d'humus forestier (compacte ; couleur : 10YR2/3 noir-brun, entremêlée de charbon de bois et de racines ; découvertes : aucune.

c) Couche 03

Ininterrompue, 20 à 30 cm, à la ligne des 12 mètres (au pied de la pente) jusqu'à 40 cm de couche de terre compacte ; couleur : 10YR2/3-3/3 noir-brun à brun sombre ; avec de petites pierres, atteignant une grosseur de 5 cm, entremêlées de charbon de bois et de racines ; découvertes : quatre morceaux d'amphores brisées et un morceau de fond d'assiette brisée (B995-023-0304-1).

d) Couche 04, interface

De la ligne des 13 mètres jusqu'à la souche, à la base de la couche 03.

e) Couche 05

De la ligne des 10 mètres jusqu'à la ligne des 15 mètres, épaisseur pouvant atteindre 10 cm de grosses pierres brisées sans ordre ; découvertes : aucune.

f) Couche 06

Ininterrompue, 20 à 60 cm de couche de terre compacte dans laquelle se trouvent des lentilles de petite surface, horizontales, de sable grossier et de parsemées de petits cailloux ; couleur : 10YR5/6, brun jaune ; séparées par de grosses pierres brisées et entremêlées de racines pouvant aller jusqu'à 15 cm d'épaisseur ; découvertes : neuf morceaux d'amphores cassées (B995-023-0608-1).

g) Couche 07

De la ligne des 0 mètres jusqu'à la ligne des 3.5 mètres, un empierrement très tassé, composés de grosses pierres brisées sur une épaisseur pouvant aller jusqu'à 10 cm, apparemment disposées de façon irrégulière.

h) Couche 08

Plusieurs bandes de cailloutis, en partie les unes sur les autres, qui se trouvent à l'intérieur de la couche 09, de la ligne des 0 mètres jusqu'aux 12 mètres (dans le secteur aval de la fouille). Cailloutis jusqu'à 3 cm de grosseur.

i) Couche 09

De la ligne des 3 mètres jusqu'aux 12.5 mètres atteignant de 35 à 70 cm : couche de terre compacte, composée de sable fin ; couleur : 10YR5/6 brun/jaune ; de la ligne des 6 mètres jusqu'aux 12 mètres se trouve, dans le secteur inférieur, une couche compacte qui peut avoir jusqu'à 60 cm d'épaisseur avec des restes organiques décomposés brun-rouille. Découverte : huit morceaux d'amphores cassées et de fragments de bord de gobelet (B995-023-0935-1).

j) Couche 10

De la ligne des 2.6 mètres jusqu'à 7.4 mètres ; entre la ligne des 3 mètres et celle des 5.5 mètres une couche de cailloutis horizontale, compacte et dure. Le long de la sous-couche se trouvent des couches partiellement horizontales de concrétions calcaires et de végétaux décomposés brun-rouille et durs comme de la pierre, qui montrent que la couche est restée très longtemps découverte. Découverte : un morceau d'amphore cassée.

k) Bordure de la couche 11

De la ligne des 11 mètres jusqu'aux 12.7 mètres (15 ?) rocher désagrégé d'origine artificielle (?).

l) Couche 12

De la ligne des 8.5 mètres jusqu'aux 12.7 mètres, 10 à 25 cm de couche de terre compacte, mélangée à des cailloux (jusqu'à 4 cm) qui forme une courbe au niveau de la ligne des 11 mètres, et se resserre vers le nord-est ; couleur : 10YR5/6 brun/jaune. Découverte : un morceau d'amphore cassée.

m) Couche 13

De la ligne des 7.4 mètres aux 12.6 mètres, 30 à 60 cm de couche de terre compacte, argileuse, mélangée à des pierres brisées (jusqu'à 10 cm) qui forme une courbe au niveau de la ligne des 11 mètres, et se resserre (?) vers le nord-est ; couleur : 10YR5/6 brun/jaune. Découverte : aucune.

n) Couche 14

Couche de terre argileuse, avec cailloutis ayant jusqu'à 40 cm d'épaisseur, sous la couche 07 et atteignant la ligne des 7.2 mètres ; couleur : 10YR5/6 brun jaune. Découverte : aucune.

o) Couche 15

De la ligne des 5.8 mètres atteignant les 11 mètres, sur 20 cm d'épaisseur, couche d'altération et jusqu'à 50 cm, grosses pierres brisées en éboulis irrégulier.

p) Couche 16

Interface le long de la couche supérieure de l'empierrement 07, du cailloutis 10, et des pierres 15. A la jonction des couches 10 à 15, à la ligne des 7.4 mètres, se trouvent deux grosses pierres brisées de 40 cm, qui pourraient représenter une limite.

6. Découvertes (E.M. Ruprechtsberger) :

B995-023-0304-1 : Morceau d'assiette cassée (A3, A5, A11) ; *PGFIN* ; surface gris-beige avec de petites taches gris-sombre de l'enduit originel ; noyau d'argile gris ; diamètre du pied 4 cm (Illustration 7/1).

B995-023-0608-1 : Pied d'amphore (B09 droite) ; argile rouge brique ; diamètre moins de 6 cm ; hauteur 15.5 cm (Illustration 7/3)

B995-023-0935-1 : Morceau cassé de rebord de gobelet (P4b) ; argile rouge brique décolorée avec inclusion de mica ; surface extérieure avec peu de restes de la couche originelle micacée

(voir gobelet rhétien avec la même couche brillante) ; diamètre de la bordure de l'ouverture 14 à 15 cm (Illustration 7/2).

7. Résultats provisoires

Dans la coupe B995-023, on a fouillé le secteur inférieur du rempart dit « Schubert ». On a atteint seulement le niveau du rocher sous-jacent entre la ligne des 11 mètres jusqu'aux 12.6 mètres, sur une largeur de 2 mètres. Les résultats suivants ne doivent être considérés que comme provisoires, car la fouille n'a pu être terminée et sera poursuivie en 1996. Le long de la bordure inférieure du secteur se trouve une bande d'au moins 3.5 m de large de pierres, sur laquelle il y a un empilement de plusieurs grosses pierres brisées. Vers l'amont, une couche compacte de cailloutis, d'environ 3.5 à 4 m de large (10), s'appuie sur cette bande de pierres et, comme celle-ci, se prolonge exactement à l'horizontale vers l'amont. Elle a été interprétée comme étant le soubassement d'un chemin parallèle à la bordure de la terrasse actuelle. Entre le rocher artificiel incliné, entre la ligne des 11 mètres et celle des 12.6 mètres, et le tracé du chemin, s'étend une couche presque horizontale de pierres brisées plus grosses (15). Nous ne pouvons savoir si, sous la couche 15, se trouve directement le rocher, ou bien s'il y a un fossé, que lors de la fouille de 1996. La couche de blocs de pierre (07), le chemin (10) et la couche de pierres (15), constituent une terrasse d'exactly 10 m de large. Dans le secteur amont, cette terrasse est recouverte des couches de terre 12 et 13, qui ont coulé dans la pente vers le nord-est. Dans les couches 09 et 06 qui s'étendent au-dessus, on trouve plusieurs lentilles de cailloutis (08) horizontales, qui indiquent une érosion naturelle, peut-être due à la pluie, le long de la terrasse qui s'incline vers le nord-ouest. Les morceaux de charbon de bois carbonisés trouvés dans le secteur des couches d'humus 01 et 03, pourraient provenir d'un incendie de forêt, c'est-à-dire d'un très grand feu ouvert. L'âge de la terrasse ne peut être établi actuellement par manque de découvertes substantielles. Il a été établi que plusieurs chemins antiques sur le Mont Beuvray étaient solidement construits (merci à J-L. Flouest pour ses informations), on pourrait penser que la terrasse est antique. En résumé, on peut établir actuellement comme hypothèse de travail que, le long du niveau inférieur du rempart dit « Schubert » il y avait une fortification érigée sur des blocs de pierre, avec, du côté intérieur, un chemin. La terrasse d'une largeur totale de 11 m est, du côté amont, entaillée dans le rocher. Les fouilles de 1996 montreront si, entre le chemin et la bordure de la terrasse construite artificiellement (de la ligne des 7.5 m aux 11 m), il a existé un fossé.

Illustration 1

Plan du Mont Beuvray avec endroit de la coupe B995-023.

Illustration 2

Représentation 3D du secteur de la fouille, vue légèrement du nord.

Illustration 3

Répartition des secteurs dans la fouille B995-023 (graphisme : J.Stellnberger).

Illustration 4

Matrice de Harris des couches de la fouille B995-023.

Illustration 5

Profil sud-est de la fouille B995-023 (Plan/Photo original : T.Pertlwieser, dessin : O.H.Urban).

Illustration 6

Plan de la couche de l'empierrement 07 avec de grosses pierres brisées, éboulées.

Illustration 7

Mobilier de la fouille B995-023 (Plan/Photo original : E.M.Ruprechtsberger, dessin : M.Greisinger).

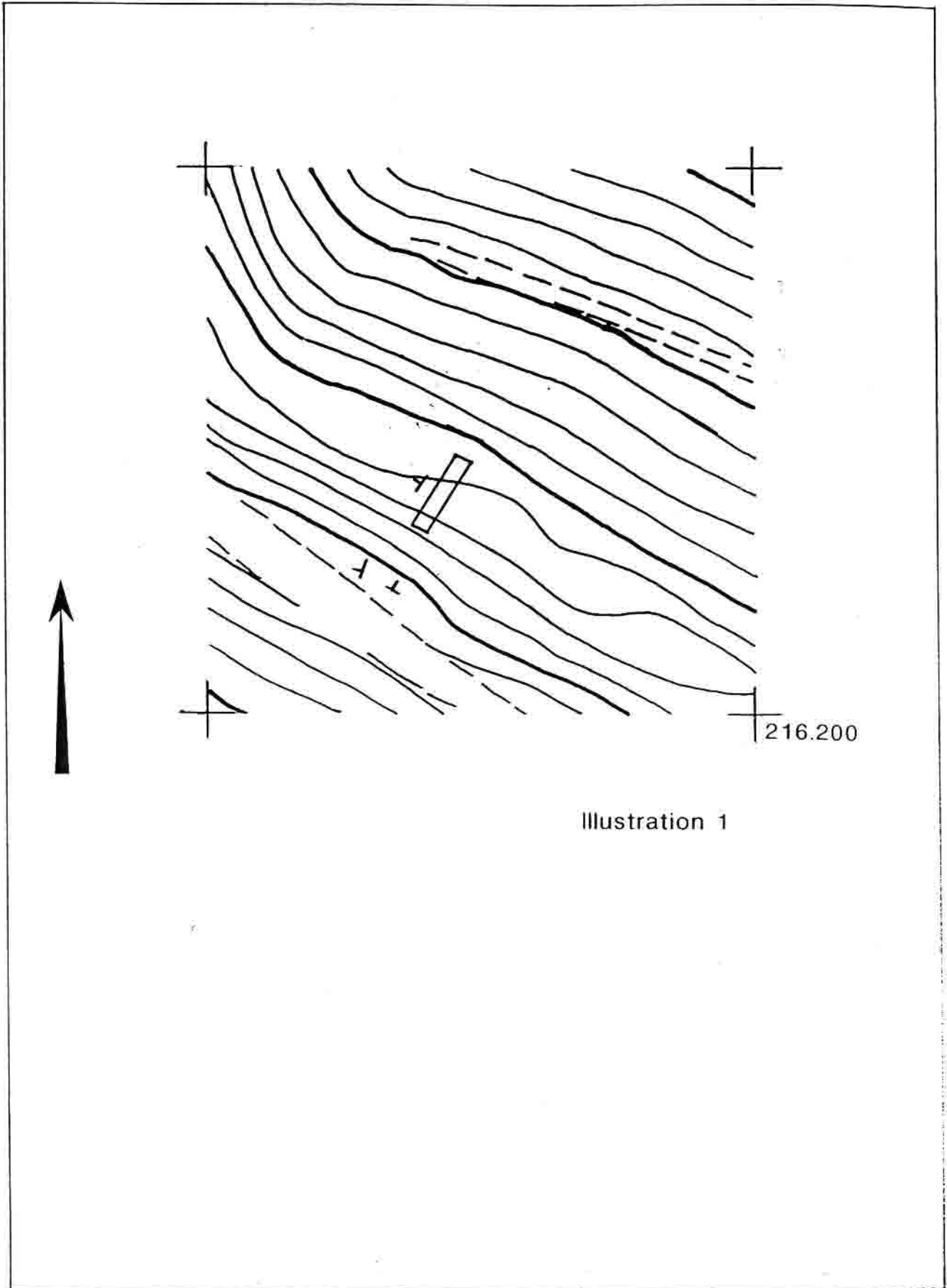


Illustration 1

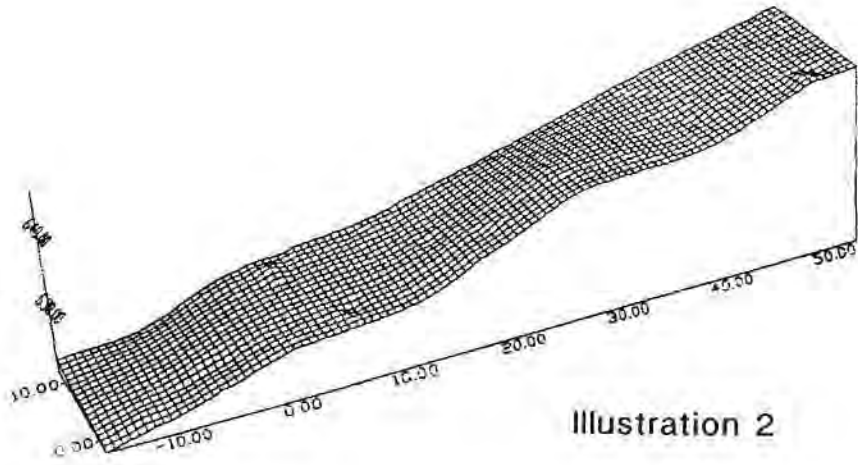
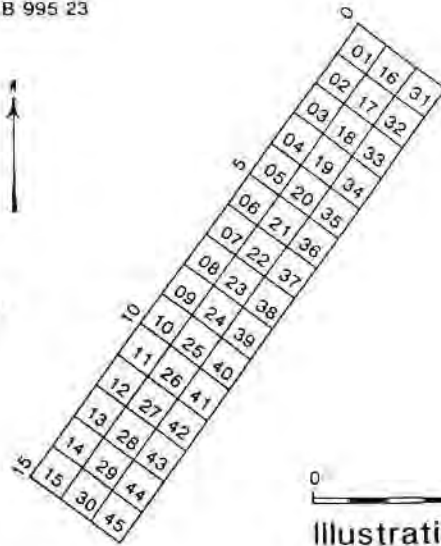


Illustration 2

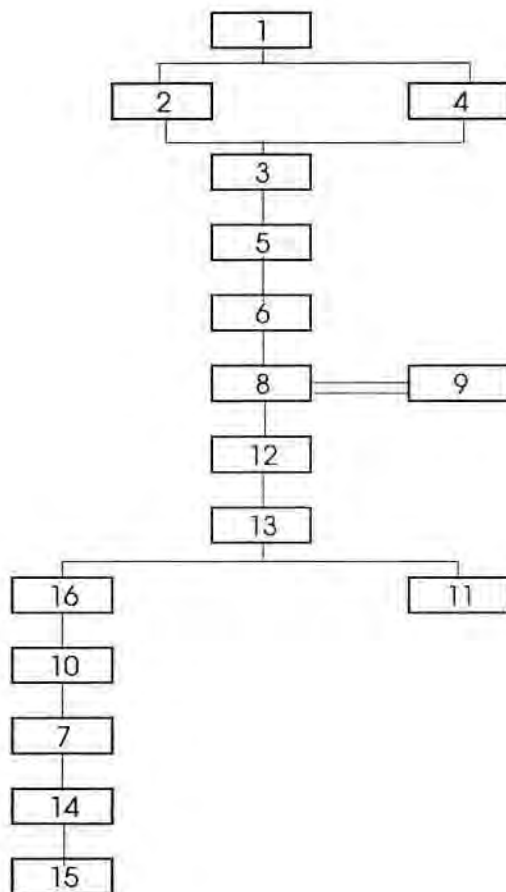
B 995 23

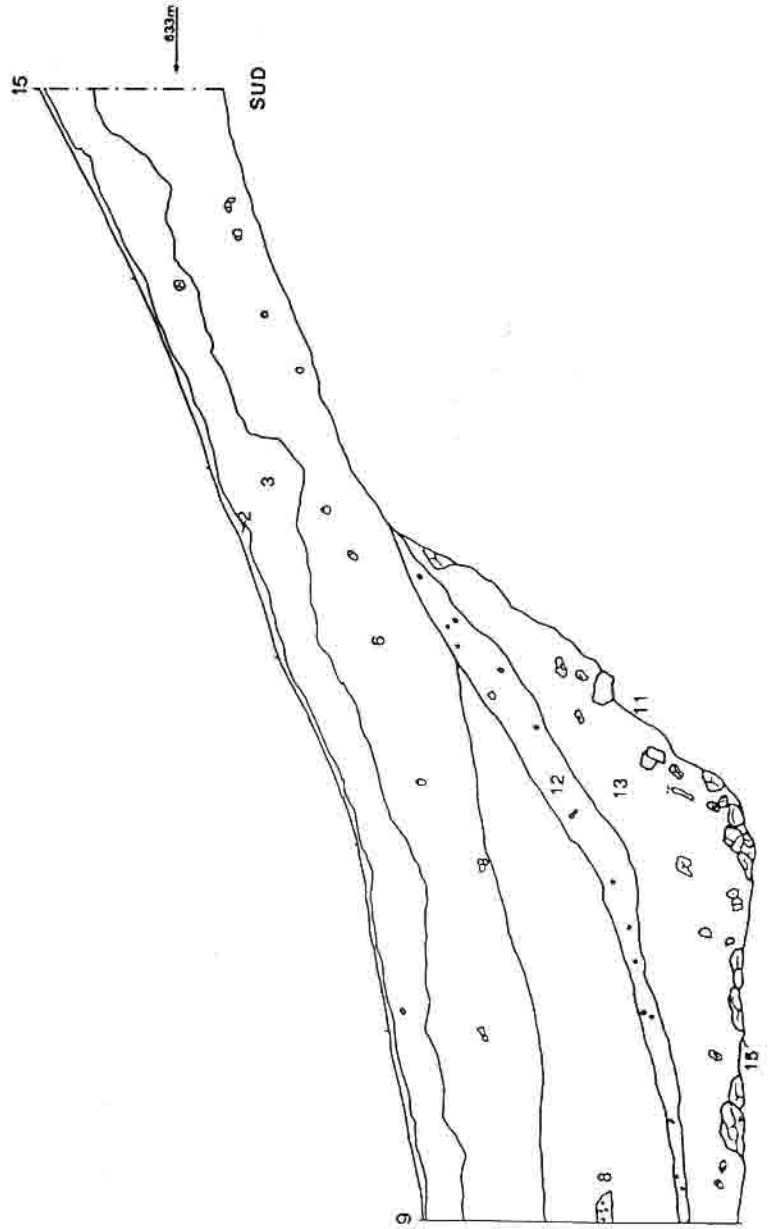
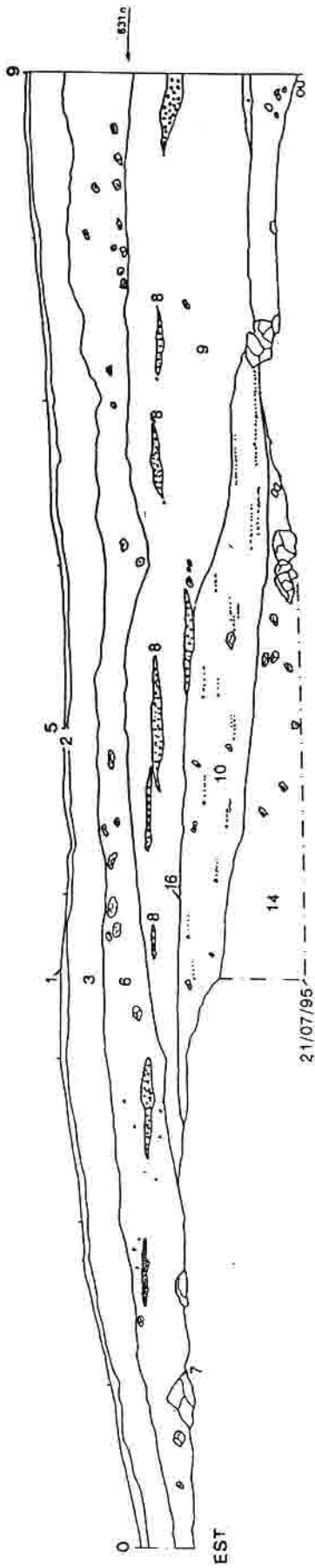


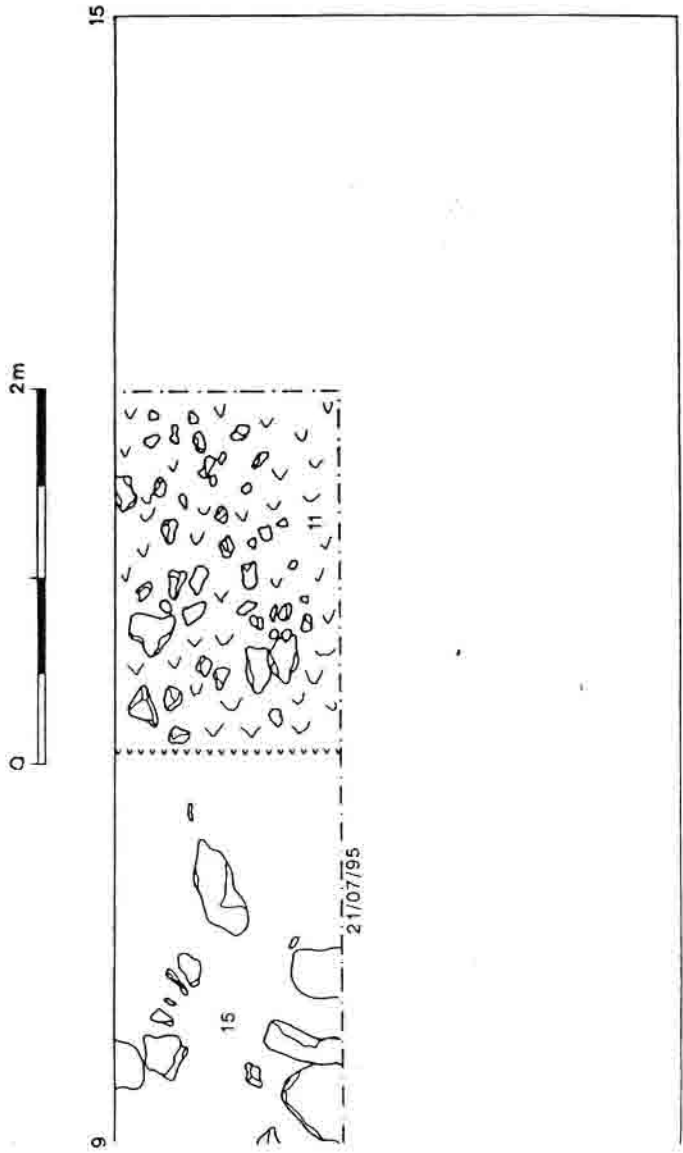
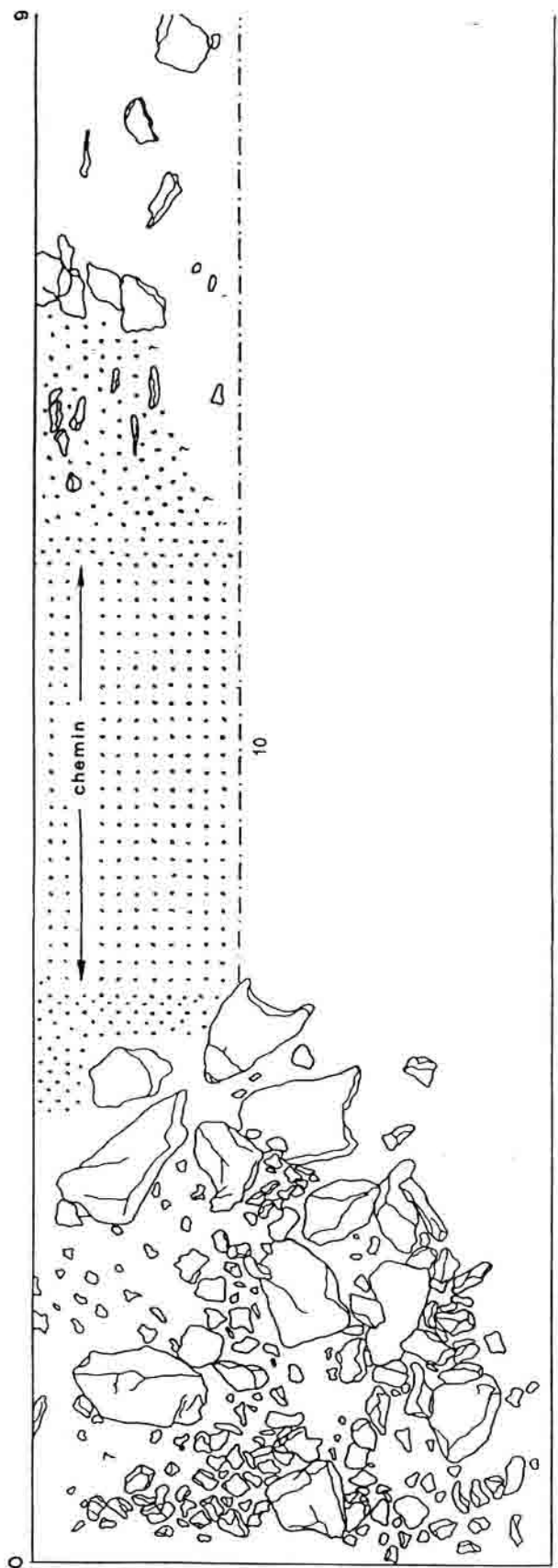
0 5 m

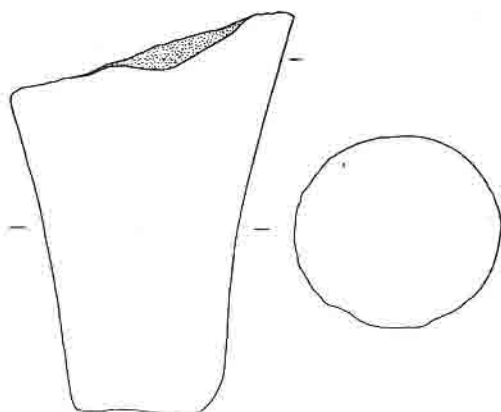
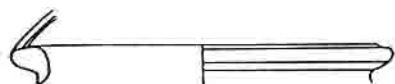
Illustration 3

Illustration 4









5 cm

MODALITES DU PHENOMENE D'URBANISATION

LA PATURE DU COUVENT

SABINE RIECKHOFF
Université de Leipzig (Allemagne)

Assistants

Felix Fleischer, Jasmin Kaiser, Thomas Lang, Cornelia Lübke

Participants aux fouilles

Annett Falkenhahn, Agnieszka Karchut, Ralf Kluttig, Michael Kralisch
et Peggy Prien

I EINLEITUNG

Die Universität Leipzig hat im Sommer 1995 mit ihrem Forschungsprojekt "L'archéologie des habitats à la fin de la période celtique, sous l'éclairage particulier de la chronologie du 2e et 1er s. av. J.-C." im keltischen Oppidum Mont Beuvray-Bibracte (Frankreich)" begonnen. Die Grabung dauerte vom 10. Juli bis 5. August 1995. Im Mittelpunkt des Projektes steht zum einen die großflächige Untersuchung spätkeltischer Bebauungsstrukturen aus voraugusteischer Zeit, zum anderen die Verifizierung der internen Chronologie des Oppidums anhand feinstratigraphischer Befunde. Da wir in Trockenböden kaum ausreichend Holzbefunde erwarten dürfen, die uns verlässliche Dendrodaten liefern, sind subtile Grabungsmethoden die einzige Chance, eine statistisch relevante Basis für chronologische Aussagen zu erhalten. Ziel des Projektes ist es, über Entwicklung und Wandel in Keramik und Architektur Aufschluß über Fragen der Urbanisierung und Romanisierung zu gewinnen.

Mit diesem Ziel schließt das Leipziger Projekt an die Untersuchungen der Universität Kiel an, die südwestlich der Großen Straße und des Bassins stattgefunden haben (vgl. A. Haffner, *Rapport scientifiques* 1992, 47ff.)¹. Ursprünglich hatte ich deshalb vorgesehen, die Fläche direkt neben Secteur B der Universität Kiel zu öffnen. Inzwischen waren jedoch geophysikalische Prospektionen durchgeführt worden (vgl. J.-L. Flouest, *Rapport* 1994, 63ff.; P. Novakovic, *Rapport* 1994, 207ff.), die nordwestlich des Bassins extrem hohe Werte angezeigt hatten. Auf Wunsch der Grabungsdirektion haben wir deshalb hier rechtwinklig zur Großen Straße Secteur C geöffnet (ursprünglich 6,50m x 9m), den wir in vier Schnitte I-IV von je 3m x 4m unterteilt haben. Bereits im zweiten Planum stellte sich jedoch heraus, daß sich C II total und C IV zur Hälfte mit einer Altgrabung überlappen. Deshalb sind wir in C IV nur in der nordwestlichen Hälfte tiefer gegangen und haben stattdessen Secteur C mit Schnitt V und VI nach Westen hin unmittelbar bis an die Böschung der modernen Straße erweitert (Abb. 1).

II DIE BEFUNDE

1. *Etat 1* (Abb. 2-3)

Secteur C I, III, V, VI: Bereits 10 cm unter der rezenten Oberfläche tauchten die ersten Befunde auf. UF 3027 und 3070 bilden die unterste (?) erhaltene Lage eines zusammengehörigen Mauerzuges (M 1). Es handelt sich um ein trocken verlegtes Fundament, das sekundär partiell aus dem Verband gerissen worden ist, entweder bei den Rodungen vor Grabungsbeginn 1985/86, die etwa 50 cm rezenten Humus entfernt haben, oder bereits von der nachantiken Landwirtschaft. Diese muß bis auf Fundamenttiefe von M 1 in die archäologische Substanz eingegriffen haben, weil beim Abgraben in C III auf Planum 4 (750,96m NGF) eines von bisher zwei mittelalterlich-neuzeitlichen glasierten Scherbchen unserer Grabung zutage kam. Zu der obersten Steinarchitektur gehören laut Nivellement auch zwei auffällig große Kalksteinblöcke UF 3077, wie sie ebenfalls in der Ilot I "aux grandes caves" zutage gekommen sind (vgl. P.-P. Bonenfant, *Rapport* 1994, 48 ganz links). Sie lassen sich aber bisher nicht in ein Bebauungsschema integrieren. Der interessanteste Befund aus *Etat 1* ist die runde einlagige Steinsetzung UF 3042 von ca. 70 cm Durchmesser, vielleicht das Fundament eines Holzpfilers (P 1). Östlich dieses "Pfeilers" erstreckte sich der Rest einer Amphorenlage (UF 3023 = 3010/7; 3024), die rechtwinklig auf M 1 stieß (A 1). Diese

¹ Prof. Dr. A. Haffner danke ich für Einsicht in die Kieler Grabungsunterlagen und freundlich gewährte Auskünfte.

Amphorenlage scheint eine Gebäudegrenze zu bilden, die parallel zur Großen Straßen verlief. (Etat 1: 3023; 3010/7; 3024; 3042; 3027; 3070; 3077; 3058).

2. Etat 2 (Abb. 2-3)

Secteur C I, II, V, VI: Etwa 15 cm tiefer unter dieser Amphorenlage zeichnete sich eine zweite, ältere Bauphase mit anderer Orientierung ab. Dazu gehört die Steinschüttung UF 3078/3074/3075 (M 2), deren nordwestliche Begrenzung schräg zur Achse der Großen StraÙe, schräg zum Verlauf der Amphorenlage und eindeutig unter dem "Pfeilerfundament" hindurch verlief. Ebenfalls zu diesem Niveau gehört die Amphorenschicht UF 3048, die einen Anbau bildet (A 2), der sich Richtung Nordwesten in die etwas lockerere Amphorenschüttung UF 3028 fortsetzt. Die stratigraphische Superposition des Mauerzuges UF 3070 über der Amphorenschüttung UF 3028 war ebenfalls eindeutig. Verbindet man die Grenzen der kompakteren Stein- und Amphorenlagen rechtwinklig miteinander, so erhält man zwei unterschiedlich orientierte, übereinander liegende Steinbauphasen (Abb. 8). (Etat 2: UF E 3010; E 3020; 3048; E 3056/1; 3074; 3078; 3031; E 3018; 3028; 3075; 3079; E 3059).

3. Etat 3 (Abb. 4-6)

C I (Abb. 4): In der östlichen Hälfte des Schnittes trat unter M 2 bereits der gewachsene Boden zutage, ein gelber, sandig-kiesiger Lehm (751,00 NGF). In der Westhälfte, besonders im Bereich des Anbaus A 2, blieb der Boden humos durchsetzt und fundreich. In der Nordwestecke, direkt unter der Amphorenschicht UF 3048, wurde die Obergrenze einer rechteckigen dunklen Verfärbung erreicht (UF 3062; Grube 1). Sie enthielt typische Eisenschlacke, die auf der Unterseite mit Sand und Steinen verbacken ist, wie sie beim Ausheizen der Luppe in der Siedlung entsteht, des weiteren eine Potinmünze und ein Eisenfragment, das von einer Nauheimer Fibel stammen könnte (Pl. 4, 10).

C V (Abb. 5): In der Südhälfte von Schnitt C V zeichnete sich bei ca. 751,00 NGF eine Einfüllung mit annäherndem ovalem, aber unregelmäßigem Umriß ab (Grube 2). Aus Zeitgründen mußten wir den Schnitt diagonal in zwei Hälften teilen. In der östlichen Hälfte verjüngte sich der dunklere, holzkohlehaltige Kern der Einfüllung in den tieferliegenden Schichten immer stärker, ohne daß eine Pfostenform erkennbar wurde. Bei 750,88 NGF kam nördlich der Grube eine Steinlage aus kleinstückigem Schotter zutage (UF 3081). Diese Steinlage und die darüberliegenden Schichten (UF 3051) bilden die ältere Besiedlungsphase (Etat 3b), in die Grube 2 eingetieft worden ist (Etat 3a). Grube 2 wurde bis auf 750,66 NGF abgegraben, aber der gewachsene Boden ist noch nicht erreicht. Grube 2 besteht aus einem dunkleren, holzkohlehaltigen Kern (UF 3050, 3061, 3069) in einer helleren humosen Einfüllung (UF 3066, 3071, 3072). Beide Bereiche enthielten reichlich Funde, u.a. zwei aneinander passende Scherben eines zoomorph (?) bemalten Gefäßes (Pl. 3,1). Am Rande der Grube kam das Fragment einer geknickten Bronzefibel zutage (Pl. 4,1). Im Kern der Grube (UF 3061; von 750,84 - 750,74 NGF) wurde eine Bodenprobe geschlämmt (Probenr. 180). Die Probe enthielt 148 bestimmbare verkohlte Pflanzenreste, vor allem von Getreide. Das Spektrum entspricht den bereits untersuchten Proben der Grabungen der Universität Kiel.²

² Probenumerierung und botanische Bestimmung nach J. Wiethold. Herrn Dr. J. Wiethold danke ich herzlich für seine hilfreichen Ratschläge und die rasche Bearbeitung.

C III (Abb. 4): Etwa 16 cm unter Planum 3 wurde Planum 6 erreicht (Abb. 4). Auf diesem Niveau erschien parallel zur nördlichen Schnittkante eine homogene Schicht aus kleinstückigen Amphorenscherben und kleinen Steinchen (UF 3038, 3033). Die Ausdehnung der "Pflasterung" (eines Weges?) und deren Verlauf blieben unklar. Ebenso unklar blieben die Befunde UF 3044 und 3055, zwei ungefähr kreisförmige, fundleere, schwach erhaltene Verfärbungen mit sackartigem Profil (Pfostenlöcher?). UF 3044 reichte noch 10 cm tiefer in den Boden, UF 3055 noch ca. 30 cm.

C IV (Abb. 6): Die "Pflasterung" erstreckte sich Richtung Osten bis in Schnitt IV (UF 3045). Südlich davon war bei 750,85 NGF der gewachsene Boden erreicht (UF 3037). Die ovale Verfärbung UF 3036 war deutlich in diesen eingetieft, aber fundleer.

4. Etat 4

C IV (Abb. 7): Unter ca. 750,81 NGF blieben die Funde auf einen dunkelbraunen humösen Boden in der Nordwestecke des Schnittes begrenzt. Die Schicht aus kleinstückigen Amphorenscherben und kleinen Steinchen reichte hier tiefer (UF 3057; UF 3067a). In dieser Deckschicht lag bei p 0,72m S/0,46m O und 750,80 NGF ein prägefrischer republikanischer Denar, geprägt 101 v.Chr. (UF 3057/2). Auf Abb. 7 wurde diese Münze ins Profil projiziert. Die Deckschicht wird als Etat 4 bezeichnet, stellt aber nicht zwangsläufig eine eigene Bauphase dar. Ob und wie sie mit Etat 3a/3b korreliert werden kann, ist noch offen.

5. Etat 5

C IV (Abb. 7): Unmittelbar unter der Amphoren-Steinchen-Schicht begann eine stark mit Holzkohle durchsetzte Grubenfüllung (Grube 3: UF 3067b, 3068, 3073), die sich deutlich von ihrer hellen, schotterartigen, fundleeren Umgebung abhob. Auf dem untersten Planum 7 (750,56 NGF) hatte die Grube einen rechteckigen Grundriß (0,60m x 0,90m). Ihre westliche und südliche Begrenzung liegt in Schnitt C IV; ihre östliche und nördliche Begrenzung ist unbekannt. Die Grube enthielt u.a. die übliche weißgrundige bemalte Keramik (Pl. 5,1-4) sowie ein rotgrundiges Gefäß mit weißer und dunkler Bemalung (Pl. 5,5a-b), einen Teller Campana A (Pl. 5,6; vgl. Abb. 7), ein Dolium (Pl. 6,1-2) sowie zahlreiche Jetons (Pl. 6,4-9) und Eisennägel.

III DIE FUNDE

Für eine Korrelation zwischen Befunden und Funden gibt es bisher erst wenige Anhaltspunkte. Einige allgemeine Bemerkungen zum Fundspektrum müssen daher im Rahmen dieses Vorberichtes genügen.

Mittelalterlich-neuzeitliches Material ist nur in wenigen Einzelstücken vorhanden.

"Bibracte Horizont 5-6": Typische Funde aus augusteisch-tiberischer Zeit liegen bisher nur in kleiner Zahl vor beziehungsweise aus unstratifiziertem Kontext (z.B. Pl. 7,10). Insbesondere fehlen die typischen sichelförmigen Randprofile (IAHA 1995, Nr. 69). Ein winziges Fragment Terra Sigillata gehört zu einer obersten Streufundschicht, die in nachantiker Zeit aus den höher gelegenen Siedlungsflächen südlich des Bassins abgeschwemmt worden ist. Charakteristisch

dafür sind zahlreiche sekundär transportierte, verschliffene Amphorenscherben und eine Mischung aus römischen und spätlatènezeitlichen Funden wie z.B. Fragmente von Glasarmringen (Pl. 7,14-15). "Bibracte Horizont 3" (Latène D 2a): Eine Leitform für diesen Horizont ist die geknickte Bronzefibel aus Grube 2 (Pl. 4,1). Aus der selben Grube stammt die Keramik Pl. 3,1; 3,3; 3,7; 3,11; 3,13; 3,15; 3,24-25. Einen weiteren Anhaltspunkt für die Datierung in diesen Horizont bietet der Denar (UF 3057/2) aus der Deckschicht (Etat 4) über Grube 3.

"Bibracte Horizont 2" (Latène D 1): Der bisher älteste spätkeltische Horizont entspricht Etat 5 mit Grube 3 (Pl. 5).

IV ZUSAMMENFASSUNG UND PERSPEKTIVEN

Die Erhaltungsbedingungen in Secteur C sind insgesamt positiv zu beurteilen. Tiefgreifende mittelalterlich-neuzeitliche Störungen waren nicht vorhanden. Da wir sehr vorsichtig in Schichten von 5 - 10 cm tiefer gegangen sind, ist es möglich gewesen, die Befunde nachträglich in mindestens fünf Konstruktionsphasen zu gliedern (Etat 1, 2, 3a, 3b, 5), die mindestens drei Siedlungsphasen entsprechen: einer älteren Holzbauphase mit verschiedenen Gruben; einer jüngeren und einer jüngsten Steinbauphase mit unterschiedlicher Orientierung. Die Funde lassen einen ältesten Siedlungshorizont in Latène D 1 erkennen, einen gut ausgeprägten jüngeren Horizont in Latène D 2a und einen darauffolgenden in Latène D 2b. Über den jüngsten römischen Fundhorizont herrscht noch Unklarheit.

Das vorrangige Ziel der nächsten Kampagne 1996 wird darin bestehen, die Korrelation zwischen Bauphasen und Fundhorizonten herzustellen. Weil die wichtige Grube 3 ins Profil hineinreicht, soll Schnitt C IV nach Norden erweitert werden. Damit läßt sich auch klären, wie sich die Bebauung nach Norden hin fortsetzt. Gleichzeitig soll nördlich von Secteur C eine neue Fläche (Secteur D) geöffnet werden. Vorgesehen ist auch eine Sondage jenseits der modernen Straße im Wald, um die Ausdehnung der latènezeitlichen Befunde zu testen.

Die Fülle der Befunde und Funde, die sich bereits in der ersten Kampagne eingestellt haben, lassen erwarten, daß es gelingen wird, Aufschlüsse zu erhalten über die Struktur der latènezeitlichen Besiedlung, die Hinweise auf handwerkliche Tätigkeit ergeben hat, sowie Aufschlüsse über die Funktion der jüngsten Steinbauphase mit dem „Pfeilerfundament“ in unmittelbarer Nachbarschaft der Großen Straße und des Bassins.

Keramik - Maßstab 1:3

Metall - Maßstab 1:2

9A - Etat 1

Planche 1, 1-10

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
Pl. 1 / 1 B 995/9/3010/7	DS		helltonig	weiß bemalte Flasche
Pl. 1 / 2 B 995/9/3058	DS		dunkeltonig; hellgraue Ware	katalanischer Import (?)
Pl. 1 / 3 B 995/9/3058	DS		helltonig	PC
Pl. 1 / 4 B 995/9/3058	DS Import (?)		helltonig; außen dunkel, innen rot überzogen	„pompeianischer“ Teller EIR A
Pl. 1 / 5 B 995/9/3058	handgemacht		dunkeltonig; Einstichverzierungen	Topf; vgl. Berger/Furger-Gunti 1980 Taf. 36, Nr. 937
Pl. 1 / 6 B 995/9/3024/19	handgemacht		dunkeltonig; Glimmermagerung	Topf; vgl. Berger/Furger-Gunti 1980 Taf. 36, Nr. 938
Pl. 1 / 7 B 995/9/3058	Amphore			
Pl. 1 / 8 B 995/9/3023/26	Amphore			
Pl. 1 / 9 B 995/9/3023/27	Amphore			
Pl. 1 / 10 B 995/9/3023	1.Werkzeug		Eisen; spitz zulaufendes Ende	Punze
B 995/9/3010/7	glatte DS	1 WS	dunkeltonig; profiliert	
B 995/9/3058	glatte DS	1 RS	dunkeltonig; hellgrau	
B 995/9/3058 9/3024/30	FK, DS	5 WS eines Gefäßes	helltonig; mit rotem Überzug und dunkler Bemalung	flache Platte oder Teller, vgl. 9/3028
B 995/9/3010/7	handgemacht	2 WS	helltonig; grob gemagert, Spatelstrich	runde Gefäßscherben; Dm. ca. 35 mm, 53 mm

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
B 995/ 9/3024/30	handgemacht	1 BS	helltonig; mit Standring	
B 995/ 9/3058	Dolium	1 RS	dunkeltonig; schwarzer Überzug, Rand dreifach gerillt	
B 995/ 9/3010/7	Amphore	1 WS		runde Gefäßscherbe, Dm. ca. 57 mm
B 995/ 9/3058	Amphore	1 RS		
B 995/ 9/3023	Nagel	1	Eisen, L. (noch) 46 mm	Flachkopf
B 995/ 9/3023	2. Nagel	1	Eisen, L. 46 mm	flacher Rundkopf
	3. Nagelschaft	1	Eisen, L. (noch) 46 mm	
B 995/9/3058	1 Nagelkopf;		Eisen, Länge des Nagels (noch) 18 mm	
	2. - 5. Metall- objekte	4 Fragmente	Eisen	unbestimmbar

9A - Etat 2
 Planche 1, 11-17
 Planche 2, 1-23

Planche 1

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
Pl. 1 / 11 B 995/ 9/3048/12	glatte DS		dunkeltonig; Fischgrätenverzierung	PSFIN
Pl. 1 / 12 B 995/ 9/3028	glatte DS		dunkeltonig; profiliert	PSFIN
Pl. 1 / 13 B 995/ 9/3048/9	DS, Import (?)		helltonig; außen dunkel, innen rot überzogen	„pompeianischer“ Teller; EIR A
Pl. 1 / 14 B 995/ 9/3028	glatte DS		helltonig	
Pl. 1 / 15 B 995/ 9/3048/4	FK		dunkeltonig; außen geglättet	PSFIN
Pl. 1 / 16 B 995/ 9/3048/10	FK, DS		helltonig; außen geglättet	PC
Pl. 1 / 17 B 995/ 9/3028	FK, DS		helltonig	

Planche 2

Pl. 2 / 1 B 995/ 9/3048	FK, glatte DS		dunkeltonig; eingeritzte doppelte Fischgrätverzierung	
Pl. 2 / 2 B 995/ 9/3048/15	FK, DS		dunkeltonig; alternierende Einstichverzierung	
Pl. 2 / 3 B 995/ 9/3048	DS (?)		dunkeltonig; alternierende Einstichverzierung	
Pl. 2 / 4 B 995/ 9/3048	DS (?)		Oberfläche innen hell, außen dunkel; Kerbverzierungen	
Pl. 2 / 5 B 995/ 9/3028	FK, DS		dunkeltonig; Pinselstrichverzierung aus Wellenbändern	
Pl. 2 / 6 B 995/ 9/3048/16	handgemacht, nachgedreht		helltonig; Glimmermagerung	PC

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
Pl. 2 / 7 B 995/9/3028	handgemacht		dunkeltonig; Glimmermagerung	
Pl. 2 / 8 B 995/9/3048/11	handgemacht, nachgedreht		dunkeltonig; dreifach gerillter Horizontalrand	Schüssel
Pl. 2 / 9 B 995/9/3048/13	handgemacht, nachgedreht		dunkeltonig; vierfach gerillter Horizontalrand und Einstichverzierung	
Pl. 2 / 10 B 995/9/3028	handgemacht, nachgedreht		dunkeltonig; zweifach gerillter Horizontalrand	Schüssel
Pl. 2 / 11 B 995/9/3028	handgemacht, nachgedreht		dunkeltonig; zweifach gerillter Horizontalrand	
Pl. 2 / 12 B 995/9/3048	Amphore		stark verrollt	Typ Dressel I
Pl. 2 / 13 B 995/9/3010/1	Armring	1 Fragment	dunkelblaues Glas	
Pl. 2 / 14 B 995/9/3056/1	Ring		Bronze; Abnutzungsspuren	
Pl. 2 / 15 B 995/9/3048	Werkzeug		Eisen, spitz zulaufendes Ende	Punze
Pl. 2 / 16 B 995/9/3020/12	Werkzeug		Eisen	Meißel mit flachem Keilwinkel
Pl. 2 / 17 B 995/9/3018/5	Kugel mit angenieteteter Platte		Eisen	Gewicht einer Laufwaage (?)
Pl. 2 / 18 B 995/9/3020/1	Nagel		Eisen, mit Holzresten	umgeschlagener Schaft
Pl. 2 / 19 B 995/9/3020/7	Nagel		Eisen, mit Holzresten	ovaler Flachkopf und umgeschlagener Schaft (abgebrochen)
Pl. 2 / 20 B 995/9/3048/19	Gerät		Eisen	zugespitzter Schaft

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
Pl. 2 / 21 B 995/9/3048/19 (?)	Gerät	1 Fragment	Eisen	zugespitzter Schaft
Pl. 2 / 22 B 995/9/3010/2	Nagel		Eisen	asymmetrischer Schaft
B 995/9/3028	glatte DS	1 BS	dunkeltonig	
B 995/9/3028	DS	1 BS	dunkeltonig; fleckig gebrannt	
B 995/9/3028	FK, DS	1 WS	helltonig; außen und innen roter Überzug und dunkle Bemalung	flache Platte oder Teller; vgl. B 995/9/3058 und B 995/9/3024/30
B 995/9/3048	glatte DS	1 RS	dunkeltonig	
B 995/9/3048/1	glatte DS	1 WS	helltonig	
B 995/9/3048/8	FK, DS	2 WS eines Gefäßes	helltonig; mit rotem Überzug und dunkler Bemalung	
B 995/9/3028	handgemacht	1 RS	dunkeltonig; einfach profilierter Horizontalrand	
B 995/9/3028	handgemacht	1 BS	helltonig; fleckig gebrannt und grob gemagert	
B 995/9/3018/8	Münze	1	Bronze	(nicht restauriert)
B 995/9/3018/10	Münze	1	Bronze	(nicht restauriert)
B 995/9/3010/3	Metallobjekt	1	Bronzeklumpchen, Dm. 4 mm	Schmiedeabfall
B 995/9/3016/1	Gußbrocken	1	Bronze, L. 15 mm	
B 995/9/3016/2	Gußbrocken	1	Bronze	
B 995/9/3016/9	Schlacke (?)	1	Bronze, Dm. 13 mm	
B 995/9/3038/1	profilierter Kopf	1	Bronze, H. 11 mm	
B 995/9/3038/2	kugeliges Objekt	1	Bronze, Dm. 9 mm	unbestimmbar
B 995/9/3059/2	kalotten- förmiges Objekt	1	Bronze, Dm. 16 mm	unbestimmbar

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
B 995/ 9/3016/10	Schlacke (?)	1	Bronze, Dm. 10 mm	
B 995/ 9/3010/4	Band	1	Eisen; L. 98 mm, Br. 7 mm	rechteckiger Querschnitt
B 995/ 9/3010/6	Nagel	1	Eisen, L. 78 mm	runder Flachkopf
B 995/ 9/3018/1	vierkantiger Stab	1	Eisen, L. 87 mm	Nagelschaft (?)
B 995/ 9/3018/2	Nagel	2 Fragmente	Eisen, L. (noch) 29 und 33 mm	
B 995/ 9/3018/3	zusammen- gefaltetes Blech	1	Eisen, 44 x 35 mm	
B 995/ 9/3018/4	Nagel	1	Eisen, L. (noch) 10 mm	kegelförmiger Kopf
B 995/ 9/3018/9	Nagelschaft	1	Eisen, L. (noch) 43 mm	
B 995/ 9/3020/3	Nagel	1	Eisen, L. (noch) 44 mm	runder (?) Flachkopf
B 995/ 9/3020/4	Nagel	1	Eisen, L. 84mm	viereckiger Flachkopf
B 995/ 9/3020/5	Band	1 Fragment	Eisen; L. 106 mm, Br. 2,5 - 7 mm	unbestimmbar
B 995/ 9/3020/6	Kette	mehrere Fragmente	Eisen, Länge eines Gliedes 14 mm	achterförmige Glieder
B 995/ 9/3020/8	Blech	1	Eisen, 28 x 26 mm	
B 995/ 9/3020/9	Schlacke (?)	5 Fragmente		unbestimmbar
B 995/ 9/3020/11	Nagel	1 Fragment	Eisen, L. noch 30 mm	
B 995/ 9/3020/13	Blech	8 Fragmente	Eisen	
B 995/ 9/3028	1. Nagel 2. Nagelköpfe 3. Nagelschaft	1 1 1 Fragment	Eisen, L. 85 mm 3 Fragmente, L. 14, 18, 33 mm L. 31 mm	
B 995/ 9/3048	1. Nagel 2. - 5. Nagelschäfte 6. - 9. Nagelköpfe	1 4 Fragmente 4 Fragmente	L. 72 mm L. (noch) 45, 55, 57 und 81 mm L. (noch) 40, 35, 26 und 26 mm	runder Flachkopf

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
B 995/ 9/3048/18	Blech	1	Eisen, 25 mm x 15 mm; Niet mit Holzresten	
B 995/ 9/3059/3	Nagel	1 Fragment	Eisen, L. (noch) 38 mm	Rundkopf
B 995/ 9/3062/1	Nagel	1 Fragment	Eisen, L. (noch) 52 mm	
B 995/ 9/3063/2	Nagelschaft	1 Fragment	Eisen, L. (noch) 35 mm	

9A - Etat 3
Planche 3, 1-26
Planche 4, 1-9

Planche 3

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
Pl. 3 / 1 B 995/9/3066/1 B 995/9/3069/1	bemalte DS	2 WS eines Gefäßes	helltonig; weißer Überzug mit dunkler Bemalung	zoomorphe (?); vgl. 9/3018
Pl. 3 / 2 B 995/9/3062/8 (außerhalb von Grube 1)	glatte DS	4 RS eines Gefäßes	dunkeltonig; Bruch dunkelgrau mit hellen Rändern	
Pl. 3 / 3 B 995/9/3061	glatte DS		helltonig	
Pl. 3 / 4 B 995/9/3045	handgemacht,		dunkeltonig	Teller
Pl. 3 / 5 B 995/9/3062/1 (außerhalb der Grube)	glatte DS		helltonig; fleckig	PC
Pl. 3 / 6 B 995/9/3045	FK, DS		helltonig; mit Standing	PC
Pl. 3 / 7 B 995/9/3069	FK, DS		helltonig	PC
Pl. 3 / 8 B 995/9/3030/7	FK, DS		helltonig; mit Standing	PC
Pl. 3 / 9 B 995/9/3064	FK, DS		dunkeltonig; vertikale, eingeläutete Wellenlinien	PSFIN
Pl. 3 / 10 B 995/9/3033	DS (?)		dunkeltonig; geglättet, Fischgrätmuster	
Pl. 3 / 11 B 995/9/3050	FK, DS		dunkeltonig; Verzierung aus Fisch- grätmuster und Wellenlinien	PSFIN
Pl. 3 / 12 B 995/9/3030/8	DS		helltonig; Verzierung aus horizontalen Rillen und Wellenlinien	
Pl. 3 / 13 B 995/9/3061	handgemacht nachgedreht		dunkeltonig; starke Glimmer-	PSGROS

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
Pl. 3 / 14 B 995/9/3030	DS	2 RS eines Gefäßes	dunkeltonig; grob gemagert, Einstichverzierung	
Pl. 3 / 15 B 995/9/3050	handgemacht, nachgedreht (?)		dunkeltonig; starke Glimmer- magerung	
Pl. 3 / 16 B 995/9/3045	handgemacht	3 RS eines Gefäßes	dunkeltonig	Topf mit Halskehle
Pl. 3 / 17 B 995/9/3045	Dolium		helltonig; mit zweifach gerilltem Horizontalrand	
Pl. 3 / 18 B 995/9/3062 (nicht eingemessen)	handgemacht		dunkeltonig	runde Gefäßscherbe
Pl. 3 / 19 B 995/9/3062 (nicht eingemessen)	glatte DS		dunkeltonig	runde Gefäßscherbe; PSFIN
Pl. 3 / 20 B 995/9/3050	bemalte DS		helltonig; dunkle Bemalung	runde Gefäßscherbe
Pl. 3 / 21 B 995/9/3061	handgemacht		helltonig; Glimmermagerung	runde Gefäßscherbe
Pl. 3 / 22 B 995/9/3069	handgemacht		dunkeltonig; Spatelstrichverzierung	runde Gefäßscherbe
Pl. 3 / 23 B 995/9/3045	Amphore			
Pl. 3 / 24 B 995/9/3050	Amphore			Typ Dressel 1 B
Pl. 3 / 25 B 995/9/3050	Amphore		sekundär verbrannt	
Pl. 3 / 26 B 995/9/3045	Amphore			

Planche 4

Pl. 4 / 1 B 995/9/3050/1	Fibel	1 Fragment, ergänzt	Bronze	Geknickte Fibel vom Spätlatèneschema mit steil abknickendem Bügel und Wulst auf dem Umbruch, verbreitertem Bügelkopf und unterer Spirale
------------------------------------	-------	------------------------	--------	--

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
Pl. 4 / 2 B 995/ 9/3016/2	Gußbrocken		Bronze	Schmiedeabfall
Pl. 4 / 3 B 995/ 9/3035/1 (nicht stratifiziert)	Gußbrocken		Bronze	Schmiedeabfall CIII, NO-Ecke
Pl. 4 / 4 B 995/ 9/3016/11	Schlüssel		Eisen	Hakenschlüssel mit zweizinkigem Bart von Fallriegelschloß (?); vgl. Jacobi 1974, Nr. 756
Pl. 4 / 5 B 995/ 9/3061/2	1. halbmond- förmiges, flaches Band 2. stabförmiges Objekt	1 Fragment	Eisen, L. 61 mm L. 48 mm	
Pl. 4 / 6 B 995/ 9/3062/5 (außerhalb der Grube)	Gerät	1 Fragment	Eisen, L. 54mm	zugespitztes Ende, zwei Nieten (?)
Pl. 4 / 7 B 995/ 9/3071/1	Meißel		Eisen	
Pl. 4 / 8 B 995/ 9/3045/3	Schuhnagel(?)	1 Fragment	Eisen, L. (noch) 13 mm	kegelförmiger Kopf
Pl. 4 / 9 B 995/ 9/3035/2	Rohstück	1	Eisen	Schmiedeabfall vom Abschroten; vgl. Jacobi 1974, 257
Pl. 4 / 10 B 995/ 9/3048/17 = B 995/ 9/3062/9	Fibel	1 Fragment	Eisen	Nauheimer Fibel ?
B 995/ 9/3045	Campana	1 WS		Camp. B
B 995/ 9/3064	bemalte DS	1 WS	helltonig; weißer Grund, dunkle Bemalung	
B 995/ 9/3050	bemalte DS	1 WS	helltonig; dunkle Bemalung	
B 995/ 9/3030	glatte DS	1 WS	dunkeltonig; profiliert	
B 995/ 9/3050	glatte DS	1 WS	dunkeltonig; Horizontalrille	
B 995/ 9/3050	glatte DS	1 RS	dunkeltonig	
B 995/ 9/3061	glatte DS	1 WS	dunkeltonig; profiliert	

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
B 995/ 9/3064	glatte DS	1 WS	dunkeltonig; profiliert	
B 995/ 9/3030	FK, DS	1 RS	dunkeltonig;	
B 995/ 9/3050	FK, DS	1 RS	helltonig; bräunlich überzogen,	Teller (?)
B 995/ 9/3050	FK, DS	1 RS	helltonig	
B 995/ 9/3069	FK, DS	1 WS	helltonig; roter Überzug	
B 995/ 9/3033	DS	1 Fragment	helltonig	Krughenkel
B 995/ 9/3030	handgemacht	1 RS	helltonig	
B 995/ 9/3030	handgemacht, nachgedreht	1 RS	dunkeltonig	
B 995/ 9/3030	Dolium	1 WS	helltonig; grob gemagert	
B 995/ 9/3045	Dolium	1 RS	helltonig; vierfach gerillter Horizontalrand	
B 995/ 9/3016/12	Münze	1	Bronze	(nicht restauriert)
B 995/ 9/3045/2	Münze	1	Bronze	(nicht restauriert)
B 995/ 9/3048/22 = B 995/ 9/3062/10	Münze (?)	1	Bronze	(nicht restauriert)
B 995/ 9/3051/1	Münze	1	Bronze	(nicht restauriert)
B 995/ 9/3016/1	Metallobjekt	1 Fragment	Bronze	unbestimmbar
B 995/ 9/3016/9	Schlacke (?)	1	Bronze	
B 995/ 9/3016/10	Metallobjekt	1 Fragment	Bronze	unbestimmbar
B 995/ 9/3030/6	Bronzekrümel		Bronze	unbestimmbar
B 995/ 9/3033/1	Metallobjekt	1 Fragment	Bronze	unbestimmbar
B 995/ 9/3038/1	Kopf einer Nadel (?)	1 Fragment	Bronze	
B 995/ 9/3038/2	Metallobjekt	1 Fragment	Bronze	unbestimmbar
B 995/ 9/3045/7	Nagel	1	Eisen	rechteckige Platte
B 995/ 9/3045/6	Nagel	1	Eisen, L. (noch) 46 mm runder Flachkopf	

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
B 995/ 9/3045/4	Nagel	1	Eisen, L. (noch) 44 mm	runder Flachkopf, umgeschlagener Schaft
B 995/ 9/3045/1	Nagel	1 Fragment	Eisen, L. (noch) 15 mm	Flachkopf
B 995/ 9/3045/5	Nagelschaft	1 Fragment	Eisen	
B 995/ 9/3057/1	Nagel	1 Fragment	Eisen	
B 995/ 9/3016/3	1. Nagel 2. bandförmiges Objekt		Eisen, L. 43 mm Eisen, L. 61 mm	runder Flachkopf
B 995/ 9/3019	Nagel	2 Fragmente	Eisen, L. (noch) 33 mm	viereckiger Kopf
B 995/ 9/3022/5	1. Nagel 2. stabförmiges Objekt	1	Eisen, L. 22 mm Eisen, L. 74 mm	viereckiger Flachkopf
B 995/ 9/3022/7	Metallobjekt	1	Eisen	unbestimmbar
B 995/ 9/3030/1	Nagel	2 Fragmente	Eisen	runder Flachkopf
B 995/ 9/3030/3	Nagel	1	Eisen, L. ca. 110 mm	Flachkopf
B 995/ 9/3030/4	Nagel	2 Fragmente	Eisen	runder Flachkopf
B 995/ 9/3030/5	Nagelkopf	2 Fragmente	Eisen	
B 995/ 9/3030/9	Nagel	1	Eisen, L. 69 mm	runder Flachkopf
B 995/ 9/3030/12	Nagel, abgebrochen	1	Eisen, L. (noch) 28mm	runder Flachkopf
B 995/ 9/3030/13	Rohstück	1	Eisen, L. 90 mm, Dm. ca. 18 mm	Schmiedeabfall
B 995/ 9/3033/2	Gerät (?) mit flachrecht- eckigem Querschnitt	1	Eisen, L. 57 mm	
B 995/ 9/3039/1	Nagel, abgebrochen		Eisen, L. (noch) 28 mm	
B 995/ 9/3045	1. 2 Nägel 2. Nagelschaft	1 Fragment	Eisen, L. 36, 37 mm	Flachkopf

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
B 995/ 9/3050	1. 2 Haken, abgebrochen 2. 3 Nägel 3. 2 Stifte 4. 6 Nägel mit hohlem, quadratischem Schaft	2 Fragmente	Eisen Eisen Eisen Kupfer	Flachkopf
B 995/ 9/3050/2	Nagel	1	Eisen, L. 165 mm	runder Flachkopf, abgewinkelter Schaft
B 995/ 9/3050/7	Nagel	1	Eisen, L. 123 mm	ovaler Flachkopf
B 995/ 9/3051/3	Nagelschaft		Eisen, L. 40 mm	
B 995/ 9/3061	1. 3 Nagel- köpfe 4 Nägel	3 Fragmente 4	Eisen Eisen	
B 995/ 9/3061/3	Nagel	1	Eisen, L. (noch) 81 mm	runder Flachkopf
B 995/ 9/3069	1. Nagel 2. 2 Nagel- schäfte 3. Stift	1 2 Fragmente 1	Eisen, L. 29 mm Eisen, L. (noch) 23, 26 mm Eisen, L. 25 mm	Flachkopf unbestimmbar
B 995/ 9/3069/2	Nagel (?)	1 Fragment	Eisen, L. 73 mm	umgeschlagener Schaft
B 995/ 9/3069/3	Nagel (?),	1 Fragment	Eisen, (noch) 75 mm	
B 995/ 9/3016/4	Glas	1 Fragment	grünlich, durchsichtig	Datierung ?

9A - Etat 4
 Planche 4, 10-18

Planche 4

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
Pl. 4 / 10 B 995/ 9/3067a	DS	1 RS	helltonig	Krug mit Schrägrand
Pl. 4 / 11 B 995/ 9/3067a	DS	1 RS	helltonig	Krug mit leicht verdicktem Rand; vgl. Guilhot / Goy 1992, Pl. 166, Nr. 736
Pl. 4 / 12 B 995/ 9/3067a	DS	1 RS	dunkeltonig; Glimmerüberzug	PGMICAC
Pl. 4 / 13 B 995/ 9/3057	Amphore	1 RS		Typ Dressel 1
Pl. 4 / 14 B 995/ 9/3057	Amphore	1 RS		Typ Dressel 1B
Pl. 4 / 15 B 995/ 9/3057	Amphore	1 RS		Typ Dressel 1B
Pl. 4 / 16 B 995/ 9/3067a	DS	1 Profil	helltonig	ringförmiges Tonobjekt; vgl. Rapport 1993/94, 90 Pl. I,9
Pl. 4 / 17 B 995/ 9/3067a	handgemacht	1 WS	dunkeltonig; Glimmermagerung	runde Gefäßscherbe, innen abgeplatzt,
Pl. 4 / 18 B 995/ 9/3057	DS (?)		helltonig	runde Gefäßscherbe
B 995/ 9/3067a	DS	1 RS	dunkeltonig	innen abgeplatzt
B 995/ 9/3067a	DS	1 RS	dunkeltonig; graue Ware	
B 995/ 9/3057/2	Münze	1	Silber, prägefrisch	republikanischer Denar, 101 v. Chr. VS: Roma, behelmt n. l. RS: Quadriga n. r. vgl. RRC Taf. XLII, 325
B 995/ 9/3067a/9	Metallobjekt	1 Fragment	Bronze	unbestimmbar, Dm. 11 mm
B 995/ 9/3067a/1	Blech Nagel Blech mit Niet	14 Fragmente 1 Fragment 1	Eisen, ein Bronzeniet Eisen, L. (noch) 27 mm Bronze, L. (noch) 20 mm	unbestimmbar
B 995/ 9/3057	Nagel	1 Fragment	Eisen, L. (noch) 39 mm	

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
B 995/ 9/3057/1	Nagelschaft	1	Eisen, L. (noch) 56 mm	
B 995/ 9/3067a	2 Nägel und 2 Nagelschäfte	4 Fragmente	Eisen, L. (noch) 23, 33, 38 und 65 mm	
B 995/ 9/3067a/2	Nagel	1	Eisen mit Holzrest, L. 67 mm	
B 995/ 9/3067a/3	Blech	2 Fragmente	Eisen	
B 995/ 9/3067a/5	Nagel	1 Fragment	Eisen, L. (noch) 39 mm	

9A - Etat 5
Planche 5, 1-11
Planche 6, 1-9

Planche 5

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
Pl. 5 / 1, 2 B 995/9/3073	bemalte DS	2 WS eines (?) Gefäßes	helltonig; weißer Überzug, dunkle Bemalung	
Pl. 5 / 3 B 995/9/3068/18	bemalte DS		helltonig; weißer Überzug, dunkle Bemalung	
Pl. 5 / 4 B 995/9/3068	bemalte DS		helltonig; weißer Überzug,	
Pl. 5 / 5a, 5b B 995/9/3057 B 995/9/3067b B 995/9/3073	bemalte DS	58 WS eines Gefäßes	helltonig; roter Überzug, weiße und dunkle Bemalung	
Pl. 5 / 6 B 995/9/3073/2 B 995/9/3073/3	Campana	Profil		Camp. A, Teller, vgl. Stöckli, 1979, 174, Nr. 1
Pl. 5 / 7 B 995/9/3068	FK, DS		dunkeltonig; graue Ware, Oberfläche sandig, Glättstreifen	PGFINH
Pl. 5 / 8 B 995/9/3068 B 995/9/3073	glatte DS	2 RS eines Gefäßes	helltonig; Oberfläche fleckig, innen sandig, außen geglättet, im Schulter- knick gebrochen	Topf mit abgesetzter Schulter; vgl. Barral/Luginbühl 1995 Pl. 34, Bt 2
Pl. 5 / 9 B 995/9/3067b/6 B 995/9/3068/11	handgemacht, nachgedreht (?)	5 RS eines Gefäßes	dunkeltonig	vgl. Pingel 1971, Nr. 1095
Pl. 5 / 10 B 995/9/3068	handgemacht, nachgedreht	1 RS	dunkeltonig	vgl. Barral / Luginbühl 1995, Pl. 26, P3; PGMIFINLF
Pl. 5 / 11 B 995/9/3068	handgemacht	1 WS	dunkeltonig; eingeläutetes Gittermuster	Muster wie Pingel 1971, Nr. 609

Planche 6

Pl. 6 / 1, 2 B 995/9/3068/13 B 995/9/3073	Dolium, handgemacht	1 RS, 1 BS eines Gefäßes	helltonig; fleckig	Rand profiliert
--	------------------------	-----------------------------	-----------------------	-----------------

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
Pl. 6 / 3 B 995/9/3068	handgemacht, nachgedreht(?)	2 BS eines Gefäßes	helltonig; innen anhaftend Eisenstift	
Pl. 6 / 4 B 995/9/3068	bemalte DS		helltonig; rötlicher Überzug, dunkle Bemalung	runde Gefäßscherbe
Pl. 6 / 5 B 995/9/3068	glatte DS		dunkeltonig	runde Gefäßscherbe PSFIN
Pl. 6 / 6 B 995/9/3068	FK, DS		helltonig; innen dunkler Überzug	runde Gefäßscherbe
Pl. 6 / 7 B 995/9/3068	handgemacht		helltonig; Glimmerüberzug	runde Gefäßscherbe
Pl. 6 / 8 B 995/9/3068	handgemacht		dunkeltonig Glimmermagerung	runde Gefäßscherbe
Pl. 6 / 9 B 995/9/3068	handgemacht		helltonig; Glimmermagerung	runde Gefäßscherbe
B 995/9/3068	DS	Henkel	helltonig; dreifach profiliert	Krug, PCIT
B 995/9/3068	handgemacht, nachgedreht	1 RS	helltonig; fleckig gebrannt, Glimmermagerung	
B 995/9/3068/12	Münze (?) durchgebrochen	1 Fragment,	Bronze	(nicht restauriert)
B 995/9/3068	Metallobjekt	1 Fragment	Bronze	unbestimmbar
B 995/9/3067b/4	Nagelschaft	3 Fragmente L. (noch) 24 mm	Eisen,	
B 995/9/3067b/8	Nagelschaft	1 Fragment	Eisen, L. 47 mm	
B 995/9/3068	1. Band 2. Band 3. 5 Nägel 4. offener Ring 5. Metall- objekte	3 Fragmente 2 Fragmente 5 Fragmente	Eisen, mit Holzresten; L. 65 mm, Br. 14 mm Eisen, L. 57 mm, Br. 7 mm Eisen, L. (noch) ca. 26, 53, 66, 81, 118 mm Dm. 26 mm Eisen	Flachkopf unbestimmbar
B 995/9/3068/1	Nagel	1 Fragment	Eisen	Flachkopf
B 995/9/3068/3	Metallobjekte	2 Fragmente	Eisen	unbestimmbar
B 995/9/3068/4	Nagel	1	Eisen	

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
B 995/ 9/3068/5	Nagelschaft	1 Fragment	Eisen	
B 995/ 9/3068/6	Nagel	1	Eisen	
B 995/ 9/3068/7	Nagelschaft	1	Eisen	
B 995/ 9/3068/8	Nagelschaft	1	Eisen	
B 995/ 9/3068/9	Nagel	1 Fragment	Eisen	
B 995/ 9/3068/10	Nagel, abgebrochen	1 Fragment	Eisen	
B 995/ 9/3068/14	Nagel	1	Eisen	
B 995/ 9/3068/15	Metallobjekt	1	Eisen	unbestimmbar
B 995/ 9/3068/16	Nagel mit	1	Eisen, L. (noch) ca. 65 mm	abgewinkelter Schaft
B 995/ 9/3068/17	Nagel	1	Eisen, mit Holzresten L. 54 mm	

9A - non stratifiée
Planche 6, 10-19
Planche 7, 1-19

Planche 6

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
Pl. 6 / 10 B 995/9/3020	bemalte DS		helltonig; weißer Überzug	Flasche
Pl. 6 / 11 B 995/9/3018	bemalte DS	2 WS eines (?) Gefäßes		vgl. 9/3069/1
Pl. 6 / 12 B 995/9/3020	bemalte DS		roter Überzug, dunkle Bemalung	
Pl. 6 / 13 B 995/9/3016	Campana	2 BS eines Gefäßes		Camp. B, Teller
Pl. 6 / 14 B 995/9/3040	FK, DS		graue Ware	Teller, PGFINH
Pl. 6 / 15 B 995/9/3016	FK, DS		graue Ware	Teller, PGFINH
Pl. 6 / 16 B 995/9/3018 B 995/9/3029	FK, DS	2 RS eines Gefäßes	helltonig; innen rot überzogen	pompeianisch-rote Platte, EIR A
T 6 / 17 B 995/9/3056	glatte DS		dunkeltonig	PGFINLF
Pl. 6 / 18 B 995/9/3018	FK, DS		dunkeltonig	Schüssel; vgl. IAHA 1995 Taf. 2, Nr. 16
Pl. 6 / 19 B 995/9/3000	glatte DS		dunkeltonig	PSFIN

Planche 7

Pl. 7 / 1 B 995/9/3022	glatte DS		helltonig; schwarze Oberfläche	PSFIN
Pl. 7 / 2 B 995/9/3040	glatte DS	2 BS eines Gefäßes	dunkeltonig	Fuß einer Flasche, vgl. Barral / Luginbühl 1995 Pl. 34, Bt 4
Pl. 7 / 3 B 995/9/3000	glatte DS	1 RS	dunkeltonig	Deckel; vgl. Barral / Luginbühl 1995 Pl. 39, Cv 4a
Pl. 7 / 4 B 995/9/3018	FK, DS		dunkeltonig; Rollrädchen- und Einglättverzierung	PGFINH

lfd. / Inventar-Nr.	Kategorie	Teilstücke	Material/ Beschreibung	Form / Typ
Pl. 7 / 5 B 995/9/3018	DS		dunkeltonig; Ritzverzierung und zweifach gerillter Horizontalrand	Schüssel, PSFIN; auf der Innenseite verkohlter organischer Makrorest
Pl. 7 / 6 B 995/9/3000	FK, DS		helltonig; sandig	PC
Pl. 7 / 7 B 995/9/3018	glatte DS	1 RS	helltonig; Glimmerüberzug	MICACMIFIN
Pl. 7 / 8 B 995/9/3018 B 995/9/3029	FK, DS	2 RS eines Gefäßes	helltonig; weißer Überzug	PCCRU vgl. Barral / Luginbühl 1995 Pl. 26, P 3a
Pl. 7 / 9 B 995/9/3029	glatte DS		helltonig; fleckig	vgl. Rapport 1991/92 126, Pl. 7, 97
Pl. 7 / 10 B 995/9/3029	FK, DS		helltonig	Krug vgl. Barral / Luginbühl 1995 Pl. 37, Nr. Cr 5d
Pl. 7 / 11 B 995/9/3000	Tonobjekt	1 Fragment	helltonig organisch gemagert	
Pl. 7 / 12 B 995/9/3002	Tonobjekt	1 Fragment	dunkeltonig organisch gemagert	
Pl. 7 / 13 B 995/9/3029	FK, DS		grautonig	Siebgefäß
Pl. 7 / 14 B 995/9/3007/1	Armring	1 Fragment	Glas, dunkelblau	
Pl. 7 / 15 B 995/9/3005/5	Armring	1 Fragment	Glas, dunkelblau	
Pl. 7 / 16 B 995/9/3056/3	Fibel	1 Fragment	Bronze	Nadel
Pl. 7 / 17 B 995/9/3040	Rohfabrikat (?)		Eisen	
Pl. 7 / 18 B 995/9/3029	Spinnwirtel			
Pl. 7 / 19 B 995/9/3018	Steinbeil	1	Felsgestein trapezförmig	
B 995/9/3035/3	Münze	1	Bronze	(nicht restauriert)

V LITERATUR

Ph. BARRAL/Th. LUGINBÜHL, *Typologie des formes de céramique régionale de Bibracte*, 1995

E. STÖCKLI, *Die Grob- und Importkeramik von Manching*, 1979

V. PINGEL, *Die glatte Drehscheiben-Keramik von Manching*, 1971

G. JACOBI, *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching*, 1974

A. FURGER/L.BERGER, *Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik*, 1980

J-O. GUILHOT/C. GOY, *Les Fouilles du parking de la Mairie a Besançon*, *Austellungskatalog* 1992

MODALITES DU PHENOMENE D'URBANISATION

SONDAGES SUR LA PARCELLE DITE « DU COUVENT »

JEAN-PAUL GUILLAUMET
C.N.R.S. UMR 9934

Assistants

Direction de terrain : S. Boulud et L. Brohand

Etude de la céramique : N. Navarre

Etude du métal : M. Rétif

Participants aux fouilles

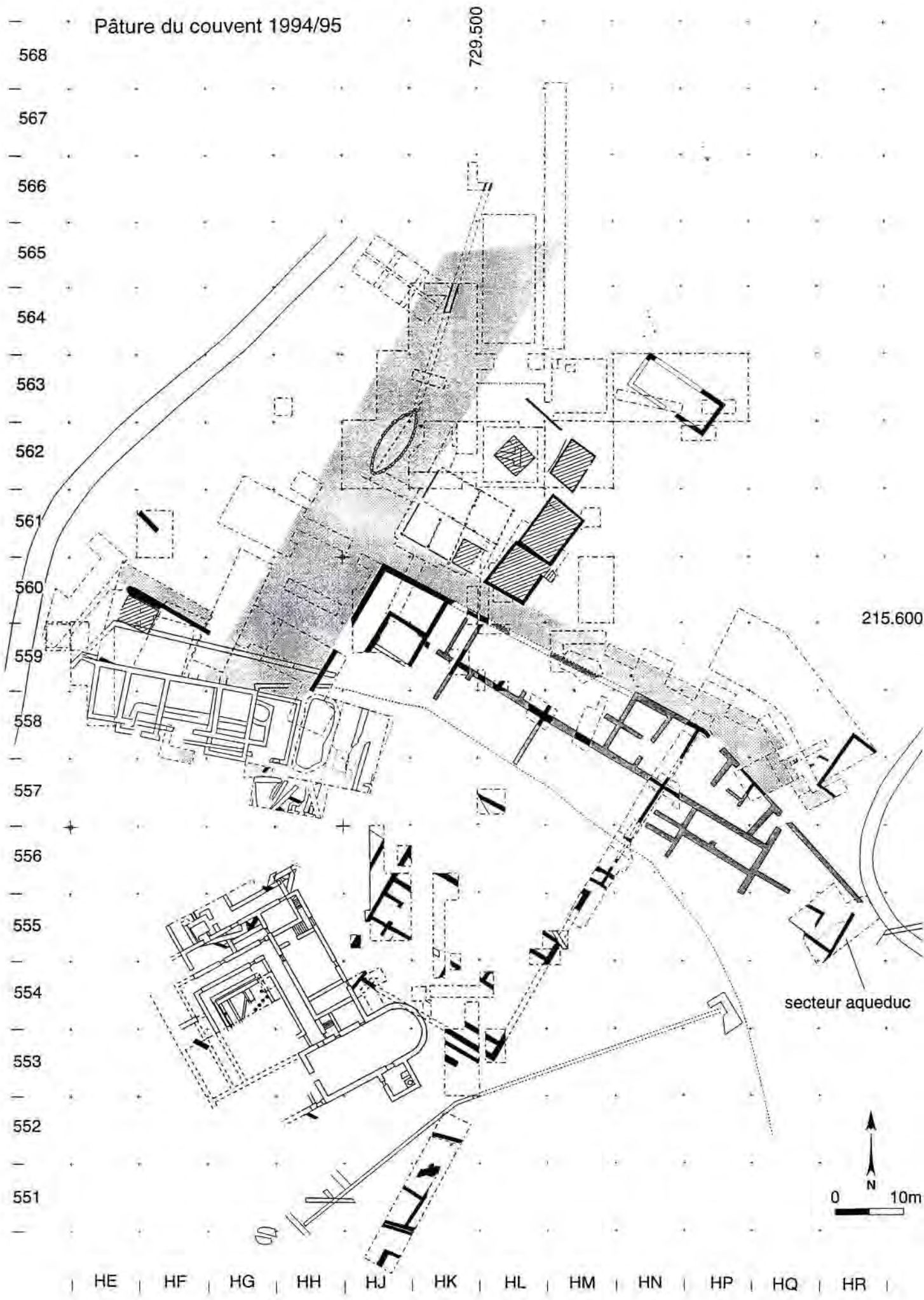
P. Bündgen, M-A. Clément, C. Dubos, E. Grueau, J-R. Le Nézet, C. Léon,
S. Mac Phillips, C. Neuman, O. Roueff, L. Zucalli

Sondage sur la parcelle "dite du Couvent"

Le quartier dit "du couvent" et de "la pâture du couvent" se situe au centre de la fortification définie par les remparts découverts par J.-G. Bulliot. Ce quadrilatère est limité sur deux côtés par des reliefs naturels, le Porrey et la vallée du ruisseau de la Côme-Chaudron, et sur les deux autres par l'actuelle route départementale. Ce quartier comporte plusieurs îlots organisés autour de "la grande voie". Un bassin antique y fut découvert lors des fouilles de ces dernières années, appelé "le bassin de la Voie". Une seconde étendue d'eau se trouve dans l'îlot du couvent appelée "bassin du Couvent". C'est dans son prolongement vers la vallée de la Côme-Chaudron que J.-G. Bulliot en 1894 explora l'aqueduc du Beuvray (Bulliot J.-G. 1899, les fouilles du Mont-Beuvray T.1. p.465-506). Cette construction de plus de cent mètres de long à la pente régulière est en pierres. Elle n'est pas homogène. Une partie est voûtée tandis qu'une seconde est couverte par des grandes dalles à plat. Dans sa partie supérieure, cet ensemble possède plusieurs canaux appelés par J.-G. Bulliot aqueduc secondaire, dont seuls les départs ont été fouillés. L'ensemble est étanché par une couche de glaise posée sur les parois externes du conduit. Des maisons considérées par J.-G. Bulliot comme gauloises sont fondées sur la voûte. Dans la partie nord de la pâture du couvent, l'extrados de l'aqueduc est à 4,20m sous le sol actuel. A l'emplacement où il forme un coude prononcé, les couches supérieures atteignent encore 1,40m.

Le reprise des recherches en ce secteur est intéressante pour plusieurs raisons. La source primitive du ruisseau de la Côme-Chaudron, ou source du Méchet, est située au dessus de l'emplacement du bassin du Couvent. Elle a subi des aménagements dès l'époque de Bibracte. D'après les fouilles anciennes, la construction de l'aqueduc coupe, lors de sa création, des maisons. Il est donc construit dans le vallon naturel du ruisseau ou sur une de ses pentes. Après remblaiement, son tracé est réinvestit par des constructions gauloises. Ce travail énorme ne peut que s'expliquer par une volonté d'aplanir ce secteur pour y établir des bâtiments importants. Leurs premières traces en ont été découvertes l'année dernière par l'équipe de l'université de Budapest.

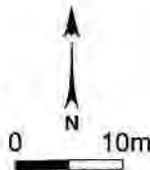
Pâture du couvent 1994/95



729.500

215.600

secteur aqueduc



HE | HF | HG | HH | HJ | HK | HL | HM | HN | HP | HQ | HR

Le sondage 1

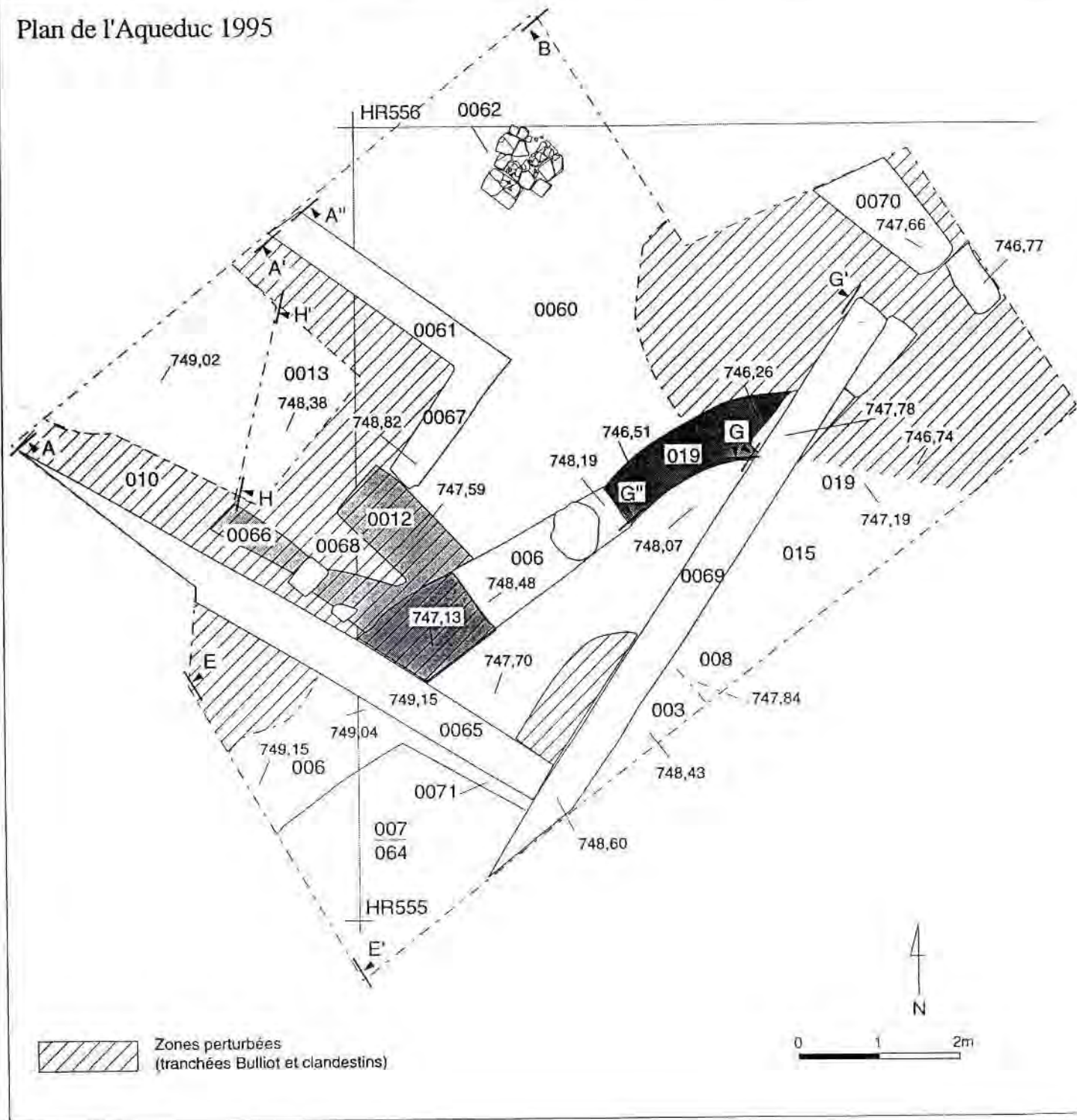
Il est destiné à établir un plan, la datation du secteur de la CC63, rechercher la voie est-ouest déjà connue plus loin par les travaux des équipes de universités de Madrid, de Bruxelles et de Saragosse, et la voie à l'est de ce même bâtiment. Le second sondage est destiné à relier les niveaux de l'aqueduc avec les bâtiments mis au jour par l'équipe de l'université de Budapest. Ce travail est lié à l'étude de la gestion des eaux vives ou réseau d'eau propre, qui est un des aspects remarquables de l'urbanisme. Il y a peu de rapports avec la fouille d'A. Duval et de l'Ecole du Louvre destinée à la ré-étude des bâtiments déjà étudiés par J.-G. Bulliot, du côté Côte-Chaudron ("maisons CC0 et CCI de J.-G. Bulliot). Les aqueducs décrits dans cette fouille sont de petits conduits à usage privé qui ont pu amener de l'eau ou de l'air dans cet atelier.

Le premier travail entrepris dès 1994, dans le sondage 1, a consisté à retirer manuellement les déblais qui avaient rebouché les anciennes fouilles, ainsi que les grattages de clandestins et de chasseurs. Ce nettoyage a permis de se rendre compte de l'état de substructions et de relever et recaler ces vestiges dans le plan d'ensemble de ce secteur (fig. 1). L'ensemble est très détruit par les travaux anciens.

Le tracé d'un chemin d'accès a limité nos recherches au nord-est et ne nous a pas permis de retrouver la suite de la voie perpendiculaire à la grande voie du bassin, dite "voie de Bruxelles", déjà mise en évidence par les équipes de l'université libre de Bruxelles et des universités de Madrid et de Saragosse. Cependant, au Sud Est nous avons pu, sous l'éboulis du mur 0069, dégager un niveau brun sombre avec un mobilier archéologique important (003). En dessous, se trouvait ce qui peut être interprété comme un trottoir d'une voie perpendiculaire à la rue de Bruxelles, et que nous avons nommé du nom de la capitale du pays du fouilleur "voie d'Aukland". Dans l'angle est, la voie ou plutôt son trottoir butte sur un bassin dégagé par J.-G. Bulliot. La vidange de ce secteur a permis de noter un certain nombre de discordance avec les recherches de J.-G. Bulliot. Ainsi, le murs 69 porte à son extrémité un fort ressaut et le massif 0070 mériterait un dégagement complet afin de déterminer les différentes phases.

Les constructions découvertes dans ce secteur se divisent en deux ensembles (sud-est et sud-est) séparés par le mur 0065. Ils ont fait l'objet de multiples reprises, ressaut sous 0065, reprise de maçonnerie en 0061. Le secteur sud-est n'a été ouvert que sur une petite partie, il

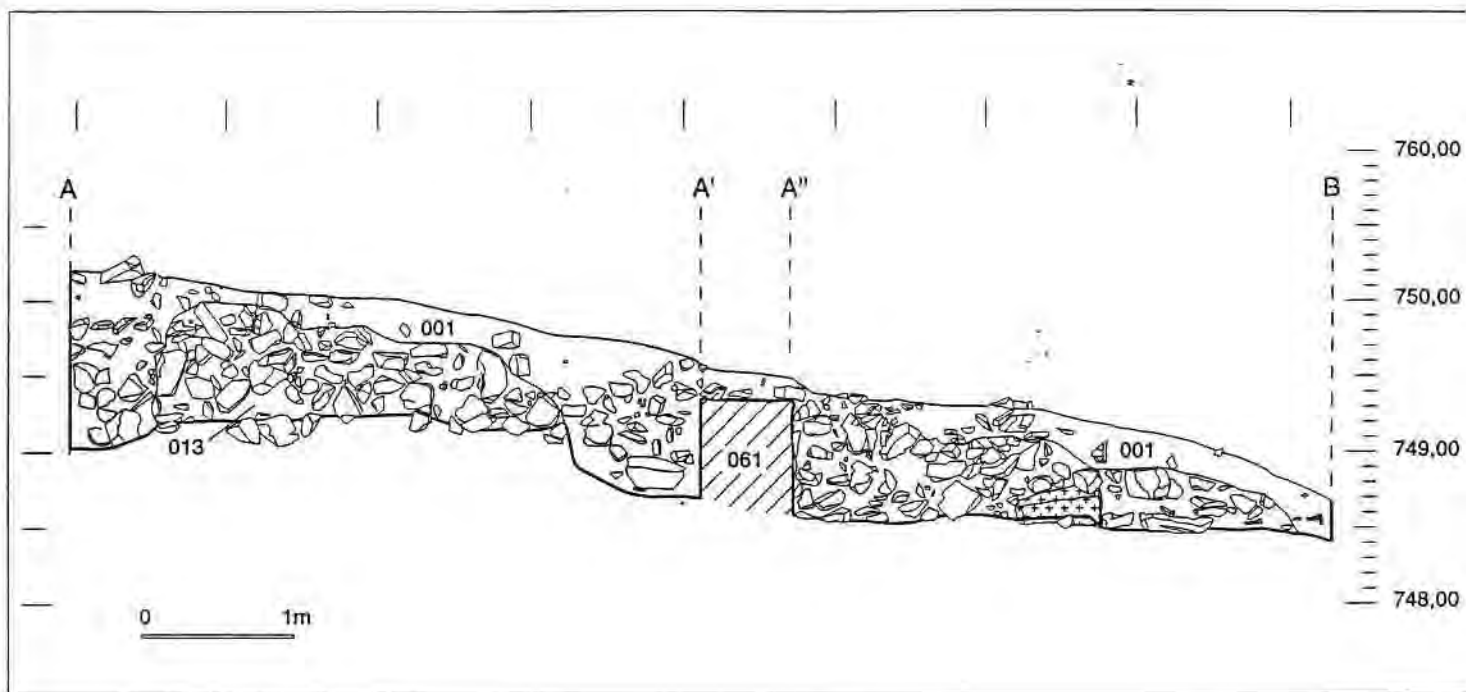
Plan de l'Aqueduc 1995



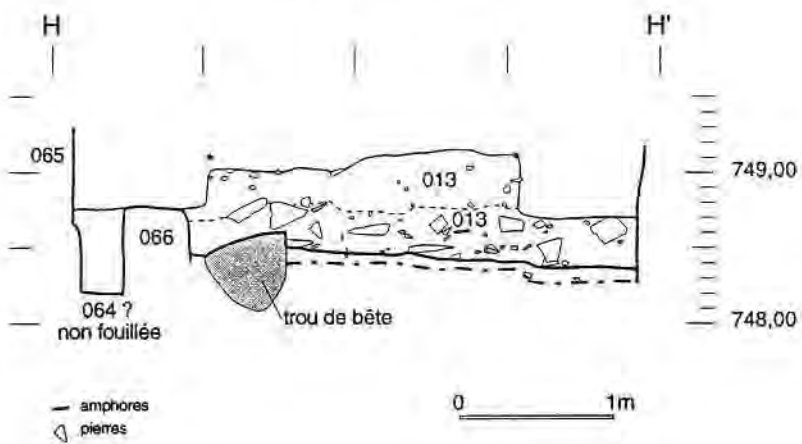
fonctionne avec des dispositifs à l'intérieur de l'îlot, aucun sol n'existe. Sous la couche 001 d'éboulis et de terre noire, nous avons trouvé, dans une petite partie, une couche 007 brun foncé, qui correspond au comblement sur la voûte de l'aqueduc. Elle est posée sur du substrat glissant, soit en place, soit apporté intentionnellement sans pollution. Toute la partie au sud-ouest est bouleversée par des travaux récents (005).

Le second ensemble est en liaison avec la voie de Bruxelles. C'est une bande de petites échoppes ouvertes sur cette voie. Les murs 0061-0067 et une partie du mur 0065 délimitent une pièce dont l'accès doit se situer entre les murs 065 et 0067. Toutes les liaisons stratigraphiques ont disparu à cause des tranchées de fouille de J.G. Bulliot qui ont suivi les murs. L'ensemble de couche laissé au milieu de la pièce (063) est un remplissage de terre beige dont la partie inférieure est plus foncée, et est mêlée à des pierres tandis que la partie supérieure est teintée par des oxydes de fer. On y a recueilli quelques fragments d'amphores, de la céramique et un peu de mobilier métallique en fer très oxydé. Nous y avons découvert aucun niveau de sol. Dans le fond de la tranchée de repérage de J.-G. Bulliot le long du mur 65, une construction, faite de plusieurs murs à un seul parement (068 et 0066), prouve l'existence de niveaux antérieurs très arasés et coupés au sud-est par les excavations successives des visiteurs de l'aqueduc. Dans tout ce secteur, le mur 0067 a disparu. Le reste du volume est occupé par un espace en "L", traversé par le grand aqueduc dans sa plus grande longueur. Nous pouvons restituer le sol primitif grâce à une série de plaques de foyers (0062) en place dans la couche 0060, elle-même scellée, le long du mur 0611, par l'éboulis de ce dernier (020). Ce sol en terre battue se posait directement sur l'extrados des voûtes de l'aqueduc. Nous pensons qu'il s'agit d'une pièce couverte à cause de la présence du foyer d'un mètre sur un mètre environ, réalisé en matériaux trop fragiles pour subir sans dégât les violences climatiques du site. Les plaques de foyers sont des grandes briques, de réemploi, de 48 x 35 cm, posées à plat. L'aqueduc, déjà fouillé par J.-G. Bulliot, a été vidé en partie pour étudier la construction, c'est un conduit de 0,65 m de hauteur, large de 0,63 m. Il est construit en pierres, en majorité des ryolithes. Sa voûte en plein cintre porte comme claveau central une pierre de grès. Les passages sous les murs 065, 069 et 070 se font par la pose de deux linteaux en granite, appuyés sur des piédroits maçonnés. Dans la partie courbe, une série de briques en réemploi fait penser à une réfection. Le sol est en carreaux de terre cuite posé sur un radier de pierre. Nous ne pouvons donner la pente, car nous n'avons pu atteindre le fond dans le secteur situé devant le mur 0065, pour des raisons de stabilité des maçonneries qui l'entourent.

Coupe A - B



Coupe H - H'



L'étude du mobilier découvert a été faite au fur et à mesure de la recherche, par N. Navarre pour la céramique et par M. Rétif pour le métal.

Les niveaux de décapage ne recèlent pas de matériel céramique postérieur à Auguste.

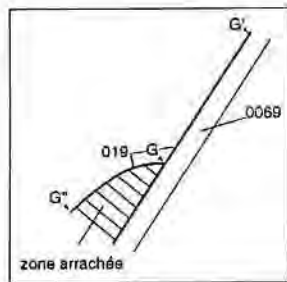
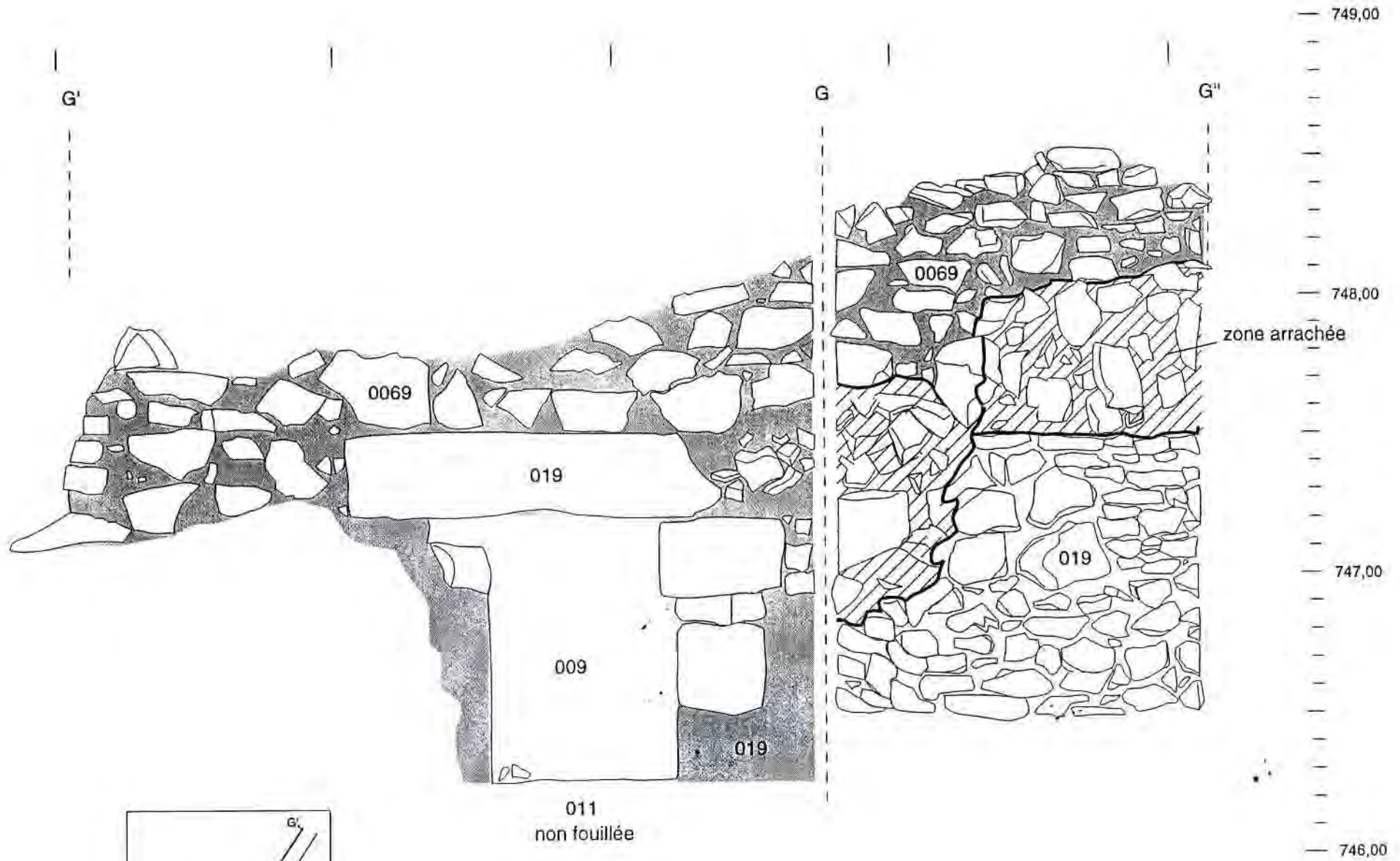
L'élément le plus récent est un fragment de pied de G.1 dont la production débute au commencement de l'ère chrétienne (UF B995.21.07). D'autre part, la céramique résiduelle est rare dans ces niveaux : CAMP A et B, formes précoces de la MICAC B (P18), ainsi que les décors simples d'impression au sommet de la panse.

Le matériel est peu abondant par UF mais les surfaces fouillées par UF sont réduites, et la complexité du site multiplie les UF. cependant on peut noter quelques particularités :

a) les remblais des tranchées de fondation de l'aqueduc sont assez homogènes (07 et 05, cette dernière se révélant avoir été creusée par une tranchée Bulliot) : il y a très peu de céramique (07 = 19 t et 05 = 7 t) et d'éléments de suspensura, l'essentiel du matériel est pour moitié de la tuile, pour moitié de l'amphore D1 (plus quelques fragments de Brindes, D2/9 et Tarraconnaise),

b) le remplissage (09) de l'aqueduc est, à l'inverse de 07 et 05, caractérisé par d'importantes quantités d'éléments de suspensura (deux fois plus que de tuiles et quatre fois plus que d'amphores, en tout 18 kg) et une rareté extrême de la céramique (deux tessons).

c) l'UF 03 qui recouvre la voie longeant le mur UF069 est très riche en céramique, malgré la faible surface fouillée. Une grosse partie du matériel est composée de catégories d'importation ou de tradition italique : gobelet d'Aco, lampe D1, sigillée italique à vernis rouge pompéien, imitation de sigillée, cruche à engobe blanc. L'amphore (39 tessons pour 58 tessons de céramique) est rare et les éléments de suspensura et de tuiles abondants. L'ensemble présente une belle homogénéité à datation serrée, lampe D1 (-50/-40 → 0), Aco (-25/-20 → +20), sigillée (-25 → +20), TSIT (-25 → 0). Datation entre -25 et +10 (absence de sigillée gauloise).

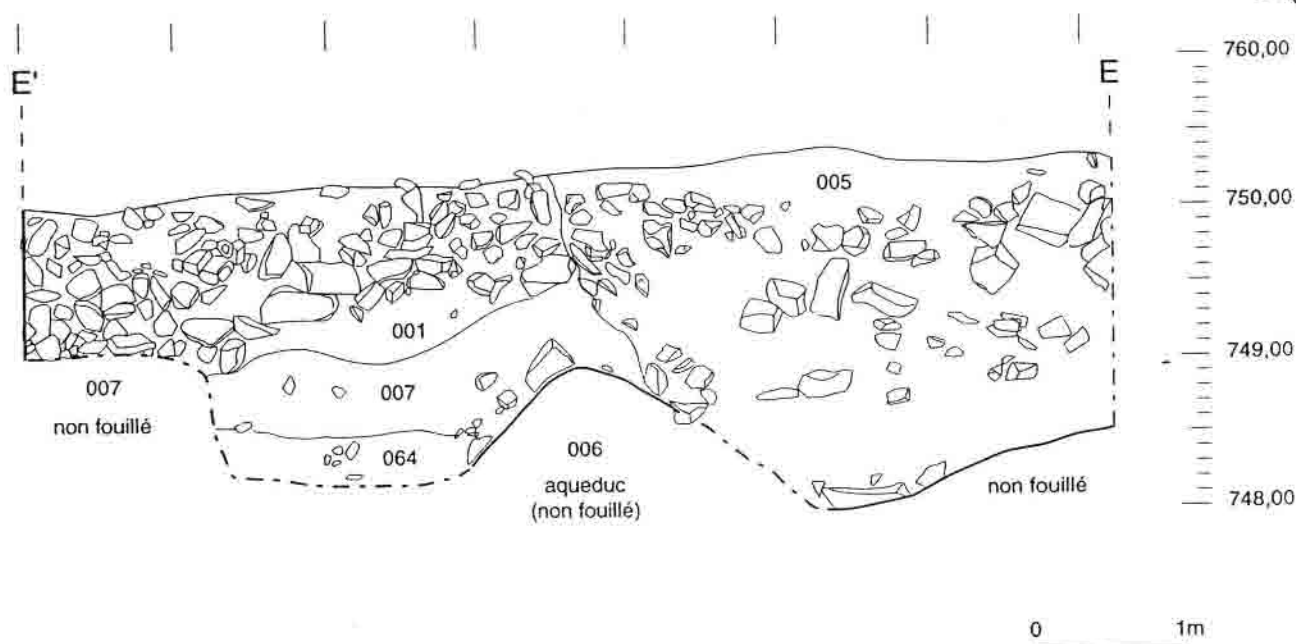


La 03 qui couvre la voie est postérieure au mur UF069 qui passe sur l'aqueduc. Le matériel du remblais de la tranchée de fondation de l'aqueduc (07) peut être daté du tout début de l'ère chrétienne (absence de la sigillée gauloise mais G1).

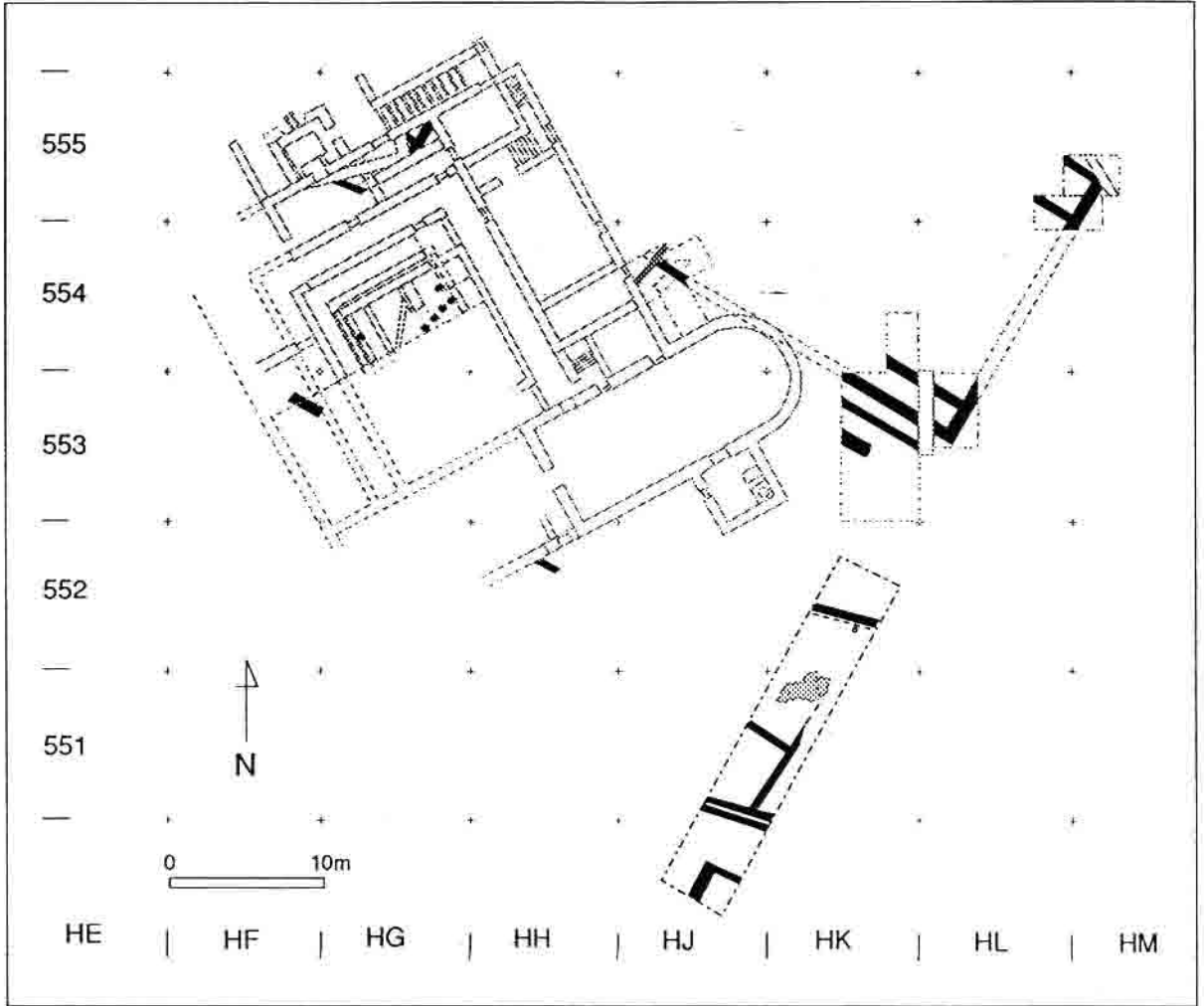
Dans le mobilier métallique, on retrouve tous les types de clous décrits par C. Fernandez dans son travail de maîtrise sur la Porte du Rebout, à l'exception du type en ellipse resserrée et les fiches du Murus Gallicus. Les scories sont très peu représentées. ON peut signaler, comme objets remarquables, l'extrémité de manche d'un poêlon en bronze en forme de tête de canard (B 995-21.001.001), une petite partie d'un orle de bouclier en fer (B 995-21.001), et une chaînette en bronze (B 995-21.015).

Le sondage a permis de retrouver les constructions, déjà découvert par nos prédécesseur, dans un état de délabrement important et de les recalculer sur les nouveaux plans. L'étude du matériel confirme la construction de l'aqueduc à l'époque de Bibracte. L'étude fine des constructions apporte la preuve de remaniements complexes lors de l'occupation antique de ce secteur. Continuer la fouille en profondeur était impossible vu les risques d'effondrement des structures. Pour reprendre l'ensemble de ce secteur, il faut faire dégager le mort terrain par des terrassiers et démonter un certain nombre de structures. Cette étude n'aurait d'intérêt que s'il est décidé de pratiquer une fouille extensive vers le débouché de l'aqueduc dans la Côte Chaudron. Une coupe de la voie d'Aukland permettrait quant à elle de retrouver les façades du côté opposé, et en connaître la largeur.

Fig. 5



Plan de localisation du sondage 2

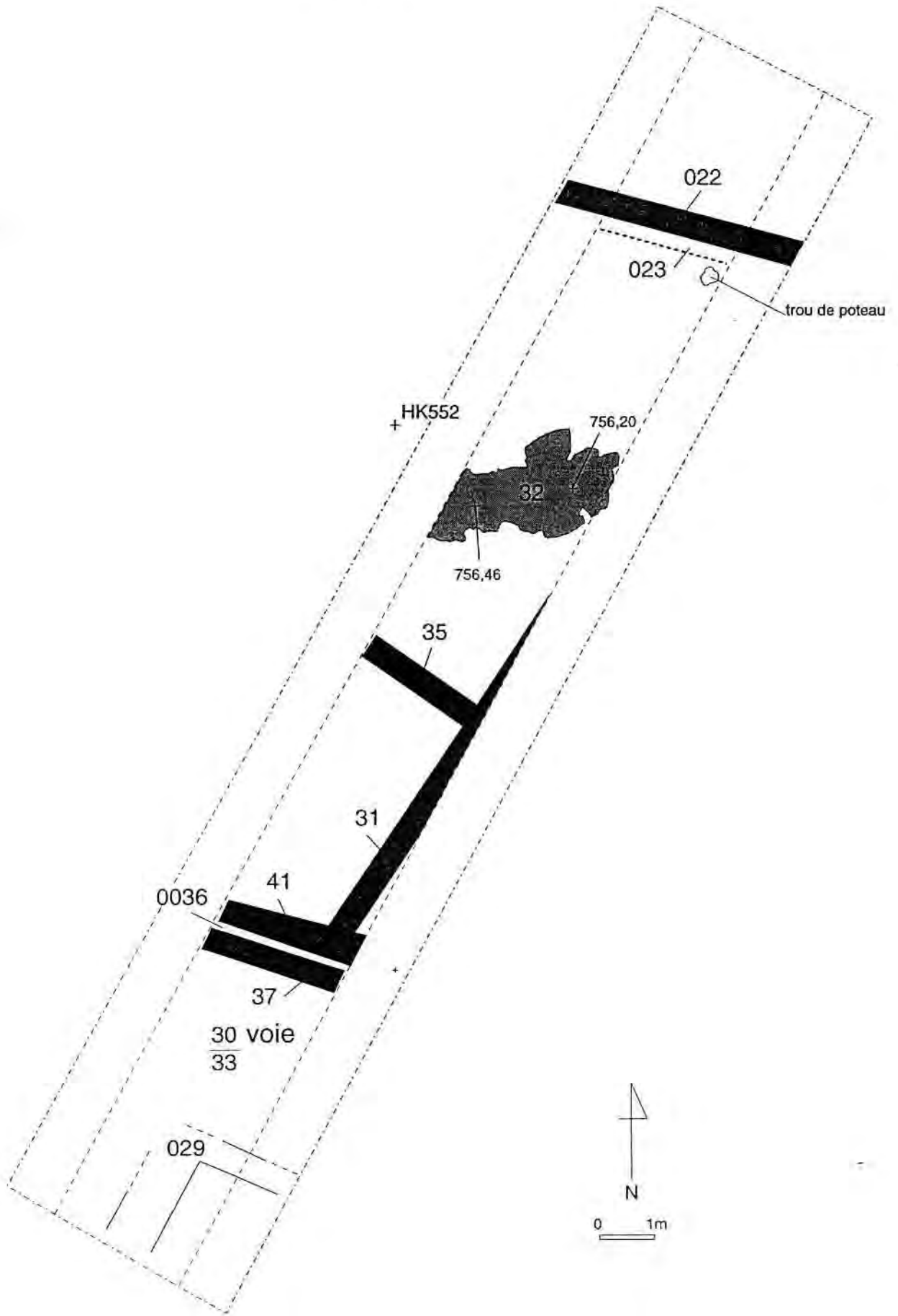


Le sondage 2

La parcelle dite du couvent est déjà fouillée depuis plusieurs années par des équipes des universités de Tours et de Budapest pour la partie médiévale. Le travail entrepris par l'équipe de l'université de Budapest à la jonction des parcelles de la pâture du couvent et du couvent dans le prolongement de la grande voie, montre que derrière le bâtiment aux grandes forges se tient une série de constructions touchées par les occupations médiévales, dans la partie nord-est de la parcelle du couvent. Le dégagement de très nombreux murs réalisé plus particulièrement en 1993-1994, nous a amené à proposer de participer à ce travail de recherche. Nous désirons tenter de délimiter les deux côtés manquants de cet îlot, et relier à ces nouveaux travaux les recherches sur l'aqueduc de J.-G. Bulliot dans ce secteur. Nous n'avons pu établir aucun lien entre nos résultats de fouilles et ceux enregistrés par des prospections électriques réalisées en avril 1993 dans le même secteur.

Pour ce travail, nous avons réalisé dans l'axe du mur extérieur nord-est/sud-est du bâtiment découvert par l'équipe de Budapest, un long transec de 25 mètres de long sur 5 mètres de large. L'épaisseur des terres noires (plus d'un mètre trente sur la totalité de l'emprise), nous a obligé d'installer un palier situé à environ 1m/1m20. Les premiers murs apparaissent en dessous de ce niveau. Les obligations légales de respecter le palier étaient aussi renforcées par le risque de tomber dans des secteurs gorgés d'eau. L'extrémité du bassin du couvent, source primitive du ruisseau de la Come-Chaudron, se trouve à moins de 10 mètres du bord ouest du sondage. Le décapage de ces terres noires est réalisé à la pelle mécanique, et suivi par trois personnes de l'équipe. Le matériel y est peu abondant, ce qui nous a incité à ne créer qu'une UF continue dite "de décapage" (UF 21). Sous ce niveau, sont apparus des murs ou constructions en pierre sans aucune trace d'éboulis dans la partie haute, et une aire à plus forte densité de cailloux. Le travail a donc consisté à nettoyer l'ensemble du sondage et à essayer de recueillir du matériel en association avec les structures. Celles-ci sont en majorité des murs, tout arasés au même niveau. Ils sont tous en diorite liée au mortier de chaux, mêlée à des pierres de récupération ; ainsi le mur UF 23 intègre dans son parement, un bloc de calcaire en très mauvais état et le mur UF 22 des quarts de colonnes en granite. Deux murs ont une orientation nord-est grosso-modo conforme à l'orientation des murs parallèles à la grande voie trouvée dans les fouilles de l'université de Budapest et des murs à peu près ouest-est. Il est impossible cependant de mettre en évidence des murs en parallèle ou à angle droit parfait. Les murs ouest-est et nord-sud (UF 29), à l'extrémité sud du sondage, forment un angle lié à la maçonnerie, et semblent faire partie d'une construction réalisée en une seule période. La partie à l'ouest de cet angle, non fouillée totalement, montre une absence de mur et a dû être fermée par une construction plus légère. Ce bâtiment est bordé, au nord, par une voie d'environ trois

Sondage 2



mètres de large, orientée est-ouest (UF 30-33). Cette voie limite donc l'îlot des grandes forges au sud, et est le symétrique de la voie de Bruxelles. Si on la prolonge vers l'est en direction de la voie découverte à l'angle des constructions du sondage 1, il apparaît que cet îlot est trapézoïdal. Les autres murs, découverts au nord de cette voie mal empierrée et peu entretenue, font partie de l'îlot des grandes forges. En façade, le mur a subi au moins trois reprises (UF 36/37/41). Un mur perpendiculaire partage l'espace intérieur. Une cloison (UF 35) vient ensuite se coller contre ce dernier, et un autre mur dans la même direction, avec deux périodes de construction, se situe dans l'extrémité nord (UF.23/22).

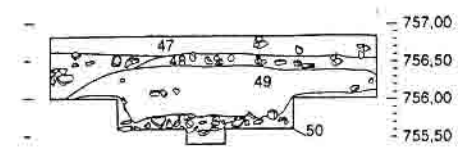
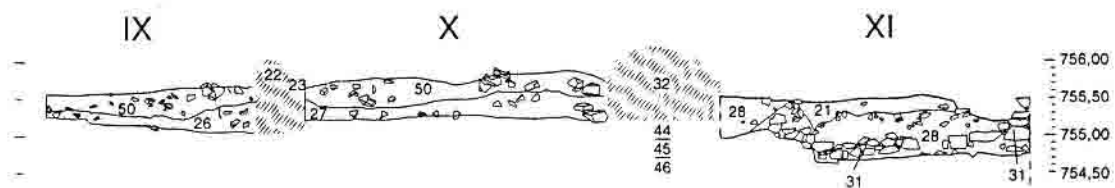
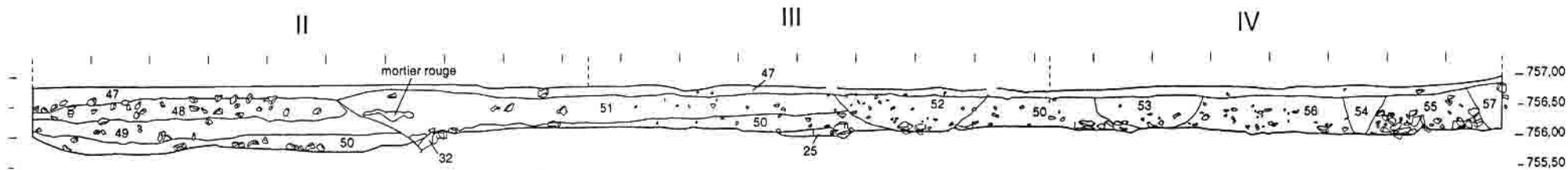
Le but du sondage n'était pas d'entamer une fouille exhaustive des éléments bâtis. Aussi, nous nous sommes contentés de dégager les niveaux supérieurs des espaces situés entre les murs. Ceci nous a confirmé l'existence de voie et de niveaux de destruction ou d'écroulement avec traces d'incendie (UF 28/34/38). C'est sur ces couches que se trouve un petit aqueduc en pierres maçonnées au mortier de tuileau. C'est un petit canal couvert de pierres à plat, au bord en pierres jointoyées et au fond plat. Le massif de maçonnerie est recouvert à l'extérieur d'une couche d'argile verdâtre.

Le mobilier recueilli a fait l'objet d'une étude. L'étude de la céramique donne les résultats suivants :Le niveau de décapage contient de la céramique médiévale en petite quantité. Le matériel datable de l'époque tibérienne est absent et le mobilier résiduel est rare à l'exception de l'amphore Dr. I.

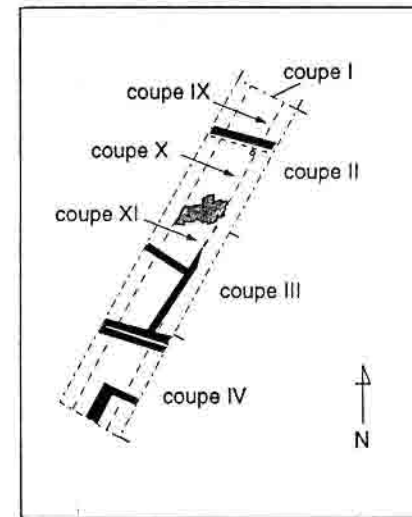
La faible étendue des sondages ne permet pas de disposer d'un matériel abondant, et les quelques éléments disponibles nous placent toujours dans le 1er siècle avant J.-C., sans plus de précision, à l'exception de l'UF 26 (2ème moitié du 1er siècle av. J.-C., décor estampé), et l'UF 34 très riche en céramique, de l'époque augustéenne tardive -10/+10.

L'UF 34 (et 28).

- On compte 160 tessons, la plupart avec des traces d'incendie, mais seulement 10 catégories de céramique (homogénéité du matériel) et de nombreux collages.
- La céramique d'importation est représentée par un fragment de gobelet d'Aco. L'absence de sigillée ne semble pas être un indice chronologique, le gobelet d'Aco ayant les mêmes dates de diffusion que la sigillée (à partir de -25).
- La majorité de la céramique est essentiellement de la céramique commune (MICAC B ou PC GROS) aux profils tardifs.



.coupe I



- Il y a 192 kg de tuiles rouges, bien cuites, lissées sur les deux côtés et à la pâte mi-fine. Il n'y a presque pas d'amphores (7 fragments) représentant un individu D 20 dont la diffusion commence vers -10.

L'extension de la fouille en UF34 permettrait de disposer probablement d'un ensemble de céramique commune homogène datable de -10 à +10. L'aqueduc passant au-dessus, nous aurions là une bonne chronologie relative ainsi qu'une datation absolue pour les murs 35 et 31. Les niveaux inférieurs semblent tout aussi prometteurs. Les UF 39 et 40 sont aussi riches en matériel, mais avec un risque de pollution par des fosses médiévales.

L'étude du mobilier métallique donne peu des résultats. Une monnaie romaine de type As, non identifiable, provient du décapage. Un potin, dit " de Selisu", se trouve dans le nettoyage de l'UF 29 (B995/21/29/001), c'est à dire sur la bordure d'un nouvel îlot. Une herminette en fer a été recueillie dans le niveau de destruction UF39 datable de l'époque augustéenne tardive d'après la céramique (-10/+10). Le reste du mobilier est surtout composé de clous et de tiges. Le bronze y est absent, hors les monnaies. Les scories sont rares.

L'étude attentive du niveau de terre noire nous a permis de retrouver jusqu'au niveau de terre labourée la trace de deux types de fosses. Une série assez étroite correspond au démontage par tranchées des murs antiques UF54 pour le mur UF29, UF53 pour le mur UF37 et sont donc postérieurs à cette période. Une, très évasée correspond à la construction du petit aqueduc.

C'est la première fois que l'on signale l'existence de couches de terre noire de cette épaisseur sur le site du Mont-Beuvray. Aussi, faut-il lors des prochaines fouilles y prendre un soin particulier. Un article récent dans "Les nouvelles de l'archéologie" (n° 61 p.22 à 29, Cammas C. et alii) fait le point sur cette question. Les auteurs considèrent que cette couleur est due à la présence de restes de végétaux ou pourris et de matières organiques, qui résultent d'un abandon ou d'activités agraires. Dans le cas du site du couvent, ces terres noires se situent dans la partie centrale du site vers le bassin des cordeliers, et vont en s'amenuisant vers la pâture du couvent. Leur apport se déroule à un moment où certains murs sont encore en élévation. C'est lors de la remise en culture, qu'après épierrement en surface, on réalise par tranchées étroites à un démontage partiel des élévations ensevelies dans la couche de terre noire. Dans le même temps, on crée le petit aqueduc dans une tranchée large pour évacuer les eaux stagnantes en amont du bassin du couvent. L'arrachage de ces murs, la création de l'aqueduc et la mise en culture est post-antique et pourrait être médiévale, au vu des tessons recueillis dans le décapage. La reprise des fouilles dans ce secteur se doit de revoir ces premières hypothèses.

Ces sondages n'ont pas apporté les conclusions escomptées. Le grand aqueduc se situe dans la berme entre notre sondage 2 et la limite sud des fouilles de l'université de Budapest. Cependant, ils précisent les datations des aqueducs. L'un, mis en évidence dans le sondage 1, est de l'époque de Bibracte. L'autre, du sondage 2 est de la période post-Bibracte. Ils définissent les limites de l'îlot dit des grandes forges, d'une surface d'environ un hectare. Ils ouvrent une nouvelle piste de recherche, l'étude des terres noires qui sont liées aux processus d'abandon de Bibracte, et à la remise en culture aux époques plus récentes. Continuer et agrandir ces sondages sont des travaux considérables (dégagement en aire ouverte, évacuation d'épaisses couches de terre, démontage et consolidation des vestiges au fur et à mesure de l'avancement des recherches). Ils font appel à plusieurs programmes, à développer dans le cadre d'un projet scientifique sur tout ce secteur. Aussi, nous voulons en 1996 travailler avec l'équipe des universités de Budapest et de Tours, à l'élaboration de la synthèse des données existantes avant la reprise d'une exploration plus approfondie de ce secteur.

N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0021/0016	995/0021/0001		remblai	remplissage	Zone perturbée (passage Bulliot).			995/0021/0001	fouillé partiellement
995/0021/0017	995/0021/0018		remblai	couche	Partie supérieure de 0018, peut-être polluée par l'absence de couche la scellant			995/0021/0013	fouillé partiellement
995/0021/0018			remblai	remplissage	Remplissage entre les structures n° 0068, 0066 et 0067				fouillé partiellement
995/0021/0019			construction	canalisation	Aqueduc (voute et murs). Pierres liées au mortier avec parement intérieur Les clefs de voute que l'on peut voir sont en granite.		995/0021/0009	995/0021/0006	simplement repéré.
995/0021/0020			destruction	couche	Eboulis N.E/ S.O. au N.E du mur 0061		995/0021/0060	995/0021/0001	fouillé partiellement
995/0021/0021			hors contexte	passé mécanique	Ensemble du sondage. Décapage à la pelleuse, entre 1,2 et 1,5m de profondeur. Cette U.F. contient plusieurs UF. qui ont été vu dans les coupes.				fouillé en totalité
995/0021/0022			construction	mur avec mortier	Mur rétréci et posé sur 995/0021/0023. Deux quart de colonne sont intégrés dans la maçonnerie.		995/0021/0023	995/0021/0021	fouillé partiellement
995/0021/0023			construction	mur maçonné	Un bloc de calcaire en très mauvais état est intégré à la maçonnerie.			995/0021/0022	fouillé partiellement
995/0021/0024			hors contexte	passé mécanique	Fin de décapage de la 995/0021/0021, sur ce qui semblerais être une voie.		995/0021/0030	995/0021/0021	fouillé partiellement
995/0021/0025			destruction	tas de matériaux	Mélange pierres et mortier ou enduits. provenant sans doute du mur 995/0021/0031, Même composition que UF. 995/0021/0028.	995/0021/0031		995/0021/0021	fouillé partiellement
995/0021/0026			remblai	passé mécanique				995/0021/0021	fouillé partiellement
995/0021/0027			destruction	passé mécanique				995/0021/0021	fouillé partiellement
995/0021/0028			destruction	tas de matériaux	Mélange de pierre, mortier et enduit. Quelques traces de charbons.		995/0021/0034	995/0021/0021	fouillé partiellement
995/0021/0029			construction	mur maçonné	en partie dégagé (limites mal définies), présence importante de chaux.			995/0021/0021	simplement repéré
995/0021/0030			occupation	surface de rue	le niveau supérieur de la voie a été détruit par la pelleuse; cette UF est sans doute une recharge de la voie.		995/0021/0032	995/0021/0024	fouillé partiellement
995/0021/0031			construction	mur maçonné	collé contre le mur 995/0021/0041 et s'intègre dans le mur 995/0021/0036. relation avec 995/0021/0032 (aqueduc) floue.			995/0021/0021	fouillé partiellement



MODALITES DU PHENOMENE D'URBANISATION

SONDAGE SUR LA CANALISATION DE SORTIE DES EAUX USEES DU BASSIN SITUE SUR LA GRANDE VOIE DANS LA PATURE DU COUVENT

JEAN-PAUL GUILLAUMET
C.N.R.S. UMR 9934

Assistants

Direction de terrain : S. Boulud et L. Brohand
Etude de la céramique : N. Navarre
Etude du métal : M. Rétif

Participants aux fouilles

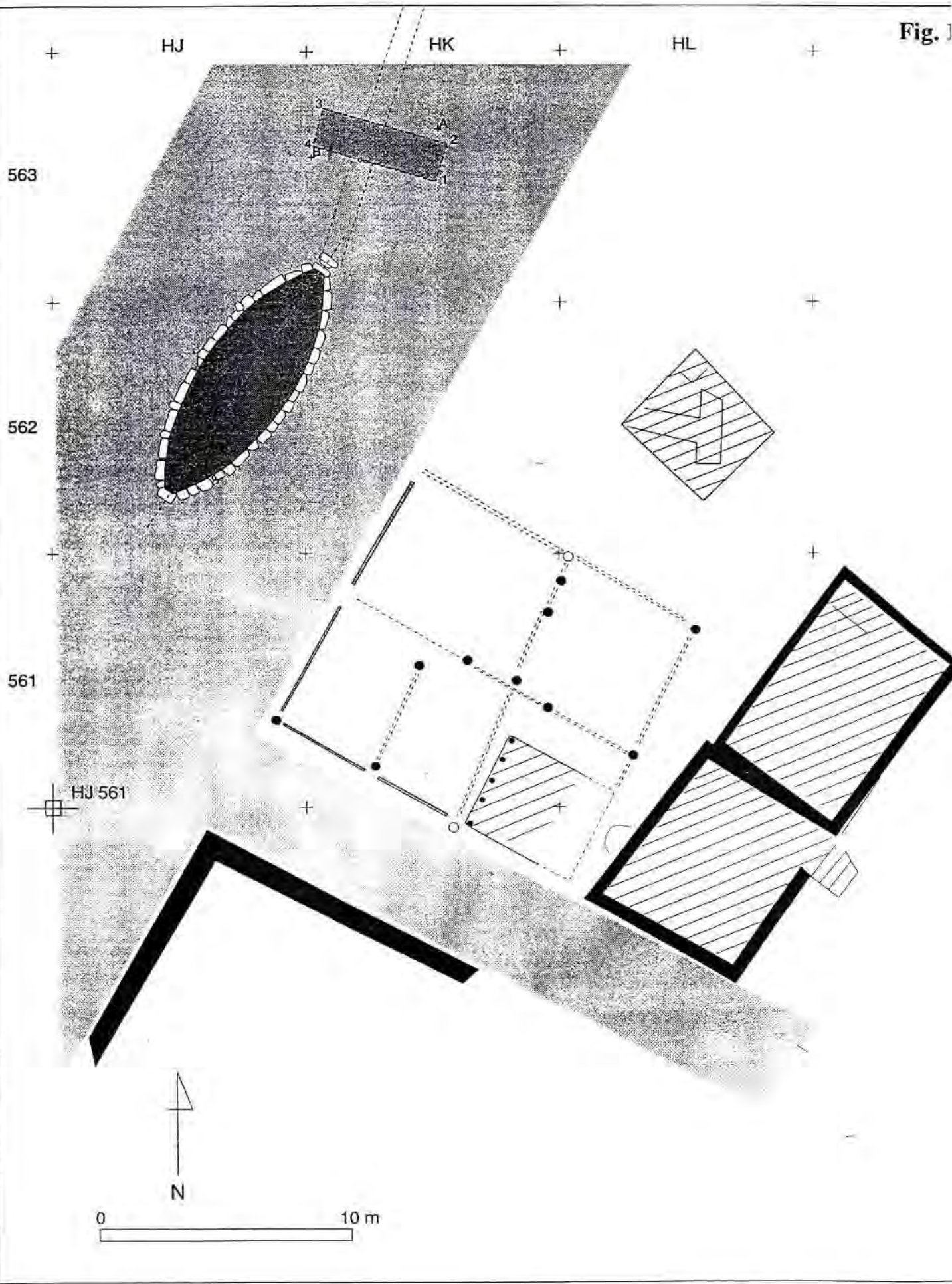
P. Bündgen, M-A. Clément, C. Dubos, E. Grueau, J-R. Le Nézet, C. Léon,
S. Mac Phillips, C. Neuman, O. Roueff, L. Zucalli

**Sondage sur la canalisation de sortie des eaux usées
du bassin situé sur la grande voie
dans la pâture du couvent**

Lors de sa réunion annuelle à l'automne 1994, le Conseil scientifique nous a demandé de reprendre une fouille aux abords du bassin de la grande voie. Il s'agissait de définir dans la mesure du possible à quel(s) état(s) de la voie correspondait sa construction. Comme nous l'avons écrit dans une note préliminaire à cette fouille, nous nous proposons de couper la voie de côté de l'évacuation de l'eau du bassin, et de vérifier par là même dans quel(s) niveau(x) de voie cette canalisation fut implantée et quel(s) niveaux de voie(s) l'ont scellée.

Cette canalisation avait été repérée en plan par l'équipe franco-espagnole de l'université de Complutense (Madrid), lors de leur recherche de 1987 à 1990. Son profil avait été réalisé (A-B) à environ 16 mètres du bassin, dans un secteur où les revêtements de voies avaient disparu (Almagro-Gorbea M. et Gran-Aymerich J. 1991, El estanque monumental de Bibracte - Mont-Beuvray, Borgona - Madrid) Nous avons, pour notre part, préféré réaliser la coupe à la fin de la couverture en grosses pierres, sur la canalisation (Almagro-Gorbea M. et alii, cit. p.66), à environ 6 mètres de l'extrémité nord-ouest du bassin, dans un secteur où les voies étaient mieux conservées. Nous avons réalisé un sondage le plus petit possible, afin de conserver le maximum de témoins.

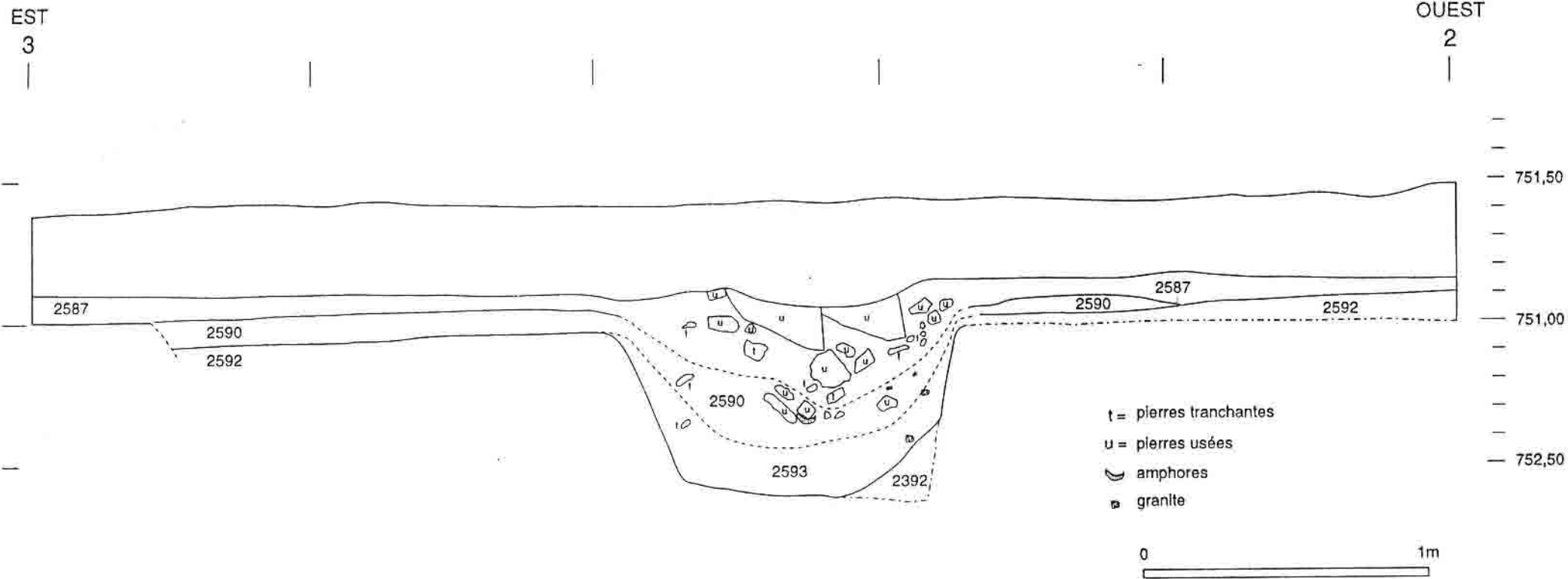
La tranchée perpendiculaire à la canalisation avait pour taille 5 mètres par 1,50 mètres de large. La voie moderne en cailloutis a été démontée à la machine jusqu'au niveau de bidime, posé directement sur un sol de voie. Celui-ci, présent sur l'ensemble du sondage, est très dégradé, et les cailloux arrondis sont fichés, disloqués dans une terre brune (UF 2585). On y recueille quelques tessons d'amphore. L'emplacement de la canalisation est aisément repérable par un affaissement du sol et deux blocs dans la coupe déjà dégagés et relevés par l'équipe franco-espagnole. Le remplissage est démonté (UF 2586). Il comporte des cailloux de voie pris dans une matrice brune et au fond un niveau de terre brune fine sans autre élément. Le mobilier recueilli est essentiellement céramique. La recherche des parois fut assez difficile. Elle permit toutefois, avec l'aide de F. Boyer, de vérifier, ainsi que l'équipe franco-espagnole l'avait noté, que la tranchée de canalisation est creusée dans le sol naturel (terre brune mêlée à des fragments de rhyolithes pour les parois, et le fond taillé dans la rhyolithe très fracturée). La coupe laissait apparaître un affaissement symétrique des cailloux de voie. La



Sondage de la canalisation: plan de situation

différenciation, lors du relevé entre pierres usées et pierres tranchantes, nous a permis de comprendre le phénomène d'affaissement des routes. Un premier niveau de pierres usées, témoin de la voie réalisée après comblement, apparaît sur la terre brune qui tapisse le fond de la tranchée. A cet endroit, il est impossible de discerner la trace d'une canalisation en bois. Au dessus de ce premier niveau, succèdent des pierres tranchantes caractéristiques de l'encaissement sous la partie roulante des voies. Ensuite, on retrouve un niveau de pierres usées et deux grandes pierres plates, témoin d'un dernier comblement de l'ornière créée par la différence de qualité des terrains. Des fragments de microgranite de même qualité que ceux du bassin se retrouvent dans la voie la plus ancienne et dans la terre brune de comblement de la tranchée de l'adduction. C'est une preuve de sa contemporanéité avec le travail de finition de la taille des pierres du bassin, sur place, démontré par J.Cl. Bessac. L'équipe de l'université de Budapest, lors de ses travaux sur la même voie en bordure de la parcelle du Couvent, avait découvert qu'il existait une voie moins large sous les voies de grande largeur. Aussi, nous avons décidé de vérifier l'existence continue de nos deux voies dans l'ensemble de notre sondage. Du côté ouest, les deux voies couvrent la totalité du sondage (2591, 2587, 2589 pour la voie la plus haute, 2590 pour la seconde voie). Du côté est, la voie supérieure couvre aussi la totalité du sondage (2587), mais la voie inférieure (2590) s'arrête brusquement à environ 90 cm du bord ouest, et est bordée par un substrat (2592). Un potin y a été recueilli (2590.1, LT 5253 d'après K. Gruel).

Dans ce secteur, la canalisation est implantée dans le sol vierge. Au fond devait exister une canalisation en planches. Un comblement de terre brune et une première voie étroite (2590), la recouvre. Cette voie peut, par sa taille et sa texture, être mise en relation avec la voie la plus ancienne découverte par l'université de Budapest, en haut de la pâture du Couvent. Le passage des véhicules entraîne un tassement dans la zone de canalisation. On reconstruit alors une seconde route (2587), et on pose en recharge des grosses pierres pour arrêter la création d'ornière.

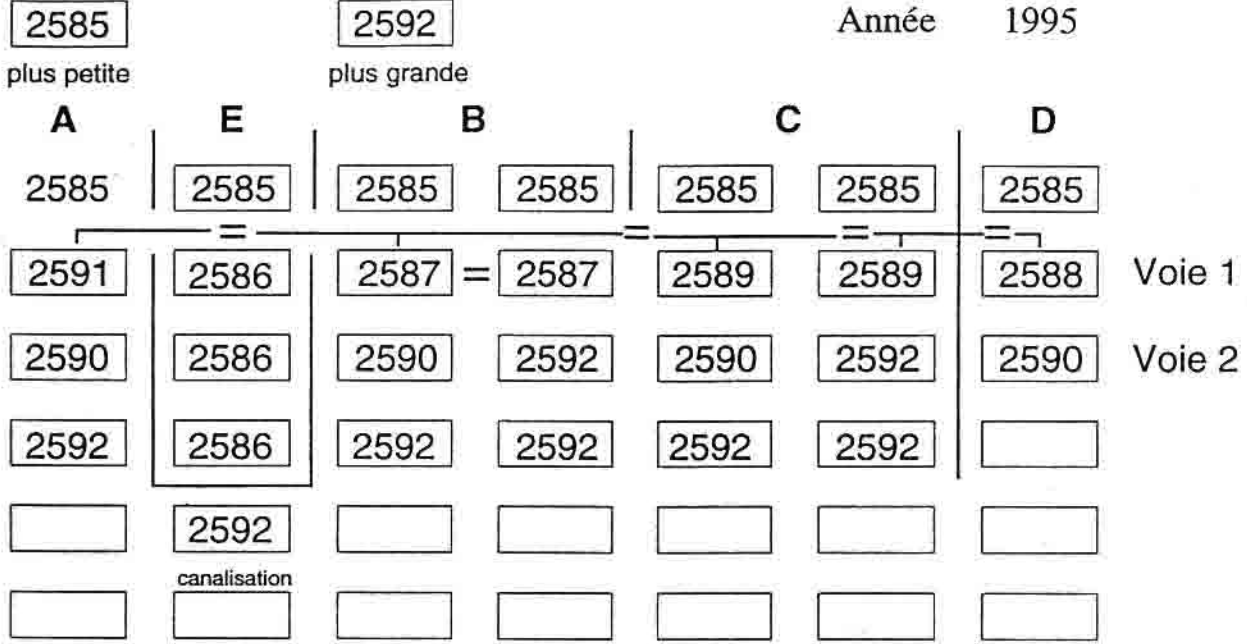


Sondage de la canalisation, coupe sud.

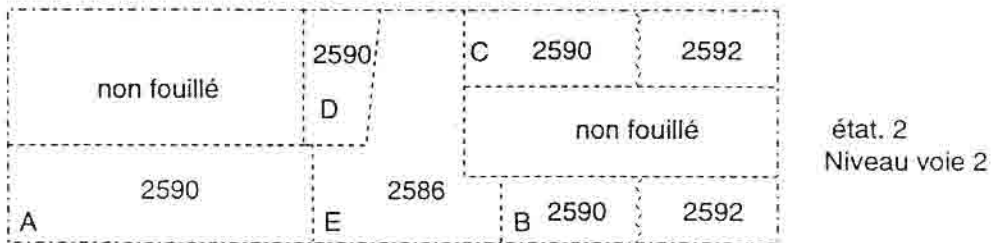
Ech: 1/20

Fiche diagramme U.F.

Chantier 09
 Equipe J.P.Guillaumet
 Année 1995

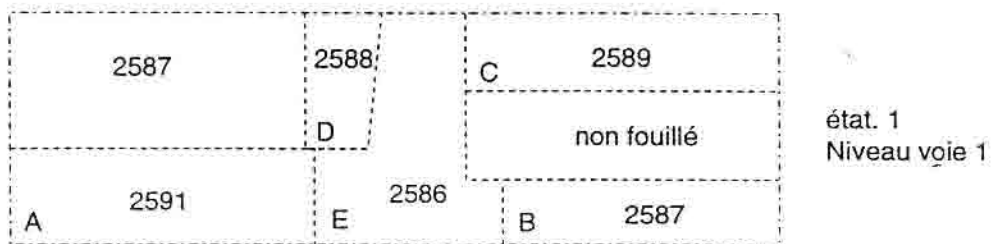


+ A



+ B

+ A



+ B



sondage de la canalisation et situations des U.F.

Fig. 4

Liste des UF du sondage dans la voie de la pâture du Couvent en aval du bassin.

UF 2585	Nettoyage de la surface de la voie sous le bidime, terre brune, quelques tessons d'amphores roulés, un clou en fer.
UF 2586	Remplissage de la canalisation, cailloux des voies, puis terre fine, brunâtre, céramique dont un col de cruche en pâte blanche, clous en fer de chaussures et de menuiserie.
UF 2587	Voie supérieure dans la partie nord-ouest du sondage
UF 2588	Voie supérieure dans la partie nord-ouest du sondage, quelques fragments d'amphores.
UF 2589	Voie supérieure dans la partie nord-est du sondage, clous en fer, quelques fragments d'amphores et de céramique, échantillonnage de cailloux.
UF 2590	Voie inférieure dans la partie centrale du sondage, récolte d'un échantillonnage des cailloux, un potin, un peu de céramique.
UF 2591	Voie supérieure dans la partie sud-est du sondage, une monnaie romaine et de la céramique.
UF 2592	Substrat géologique, échantillonnage de cailloux.

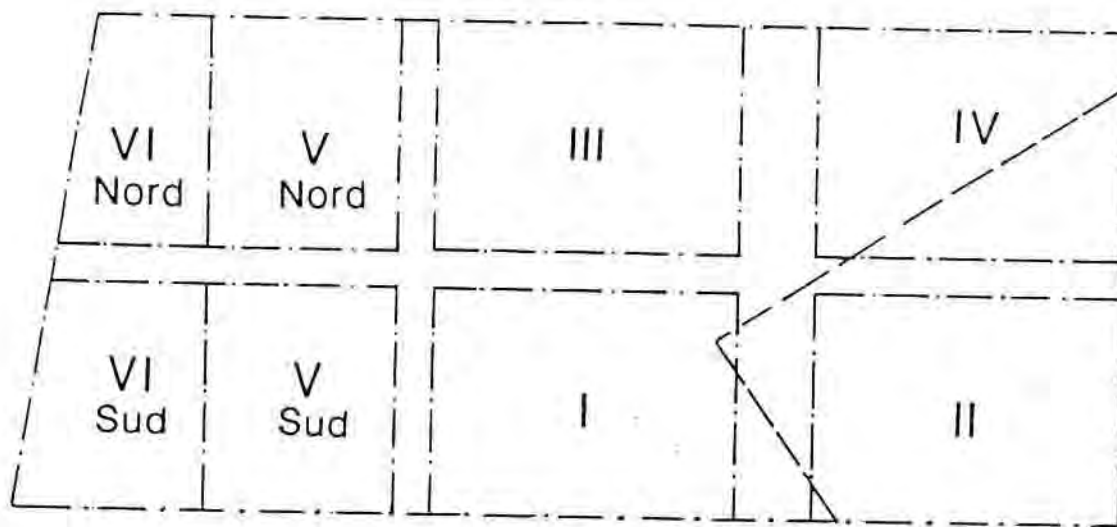
QUATRIEME PARTIE

ANNEXES

Voir documents ci-joints

SECTEUR C

ECHELLE : 1/100



SECTEUR CI/III

ETAT 1 ET 2

ECHELLE :



ETAT 1



PIERRE



AMPHORE

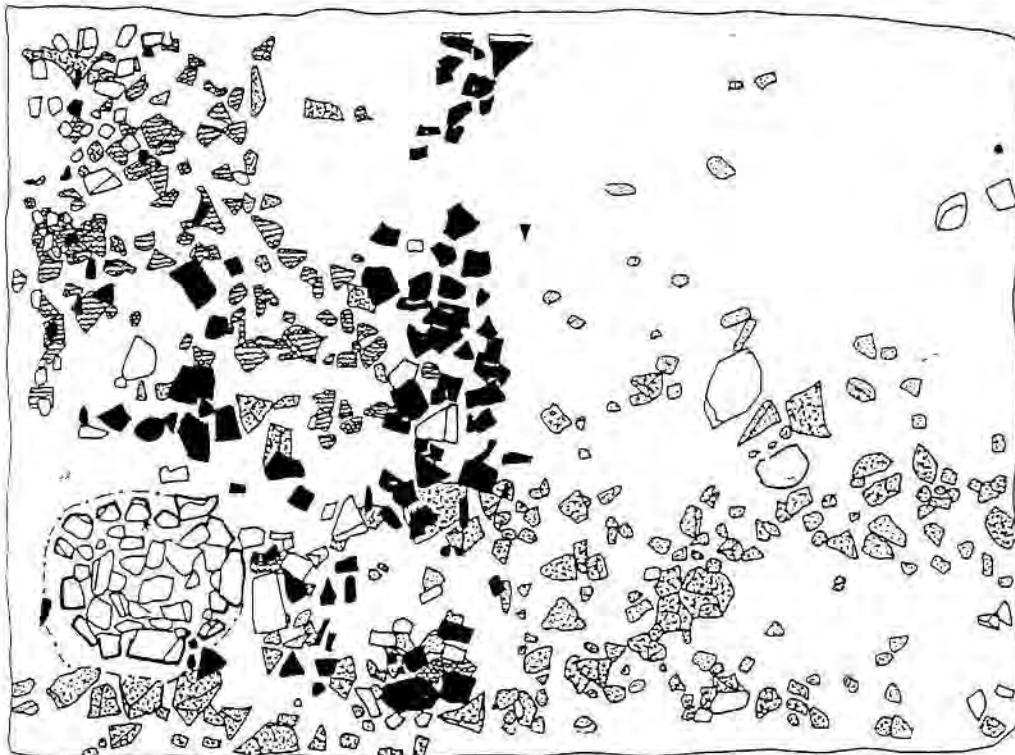
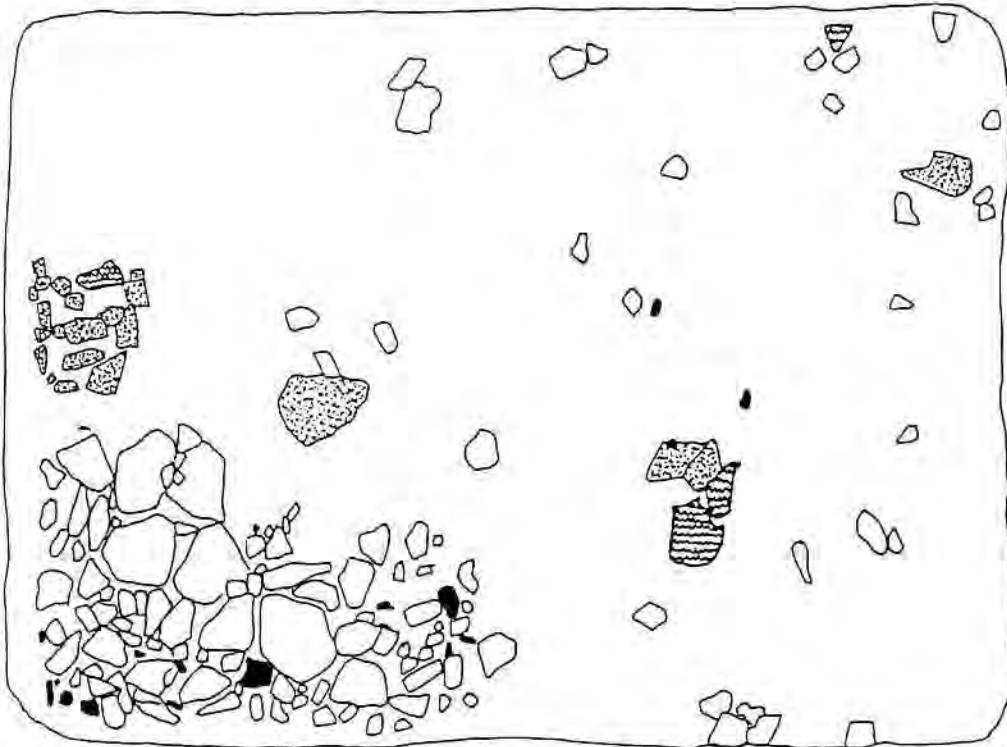
ETAT 2



PIERRE



AMPHORE



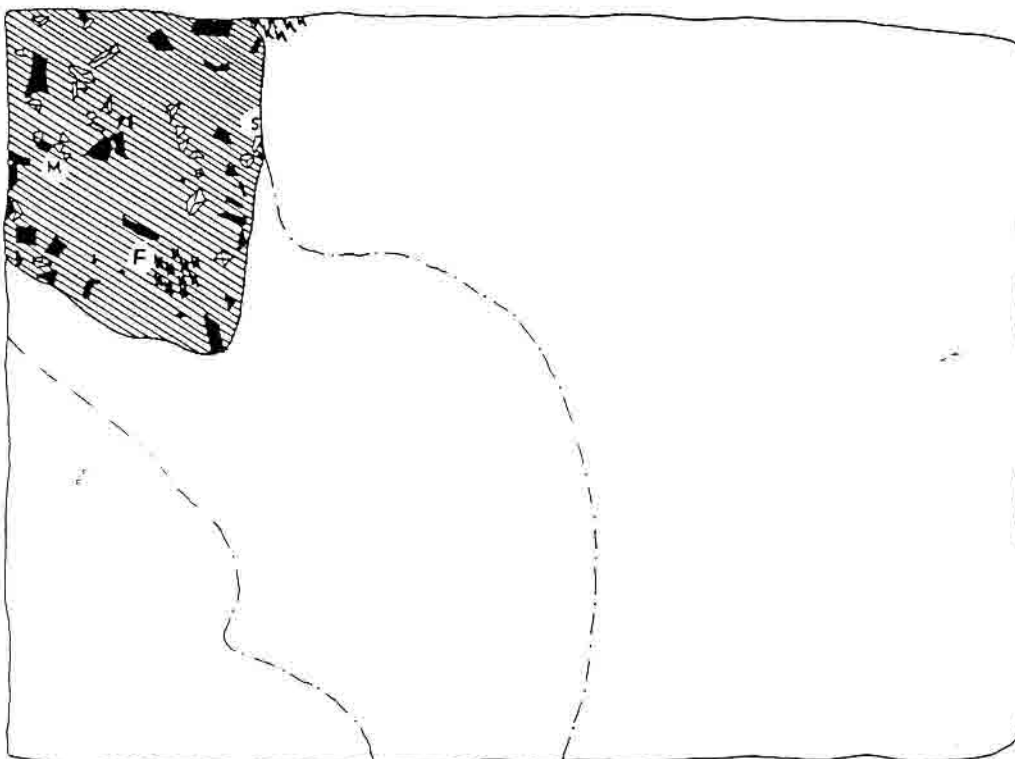
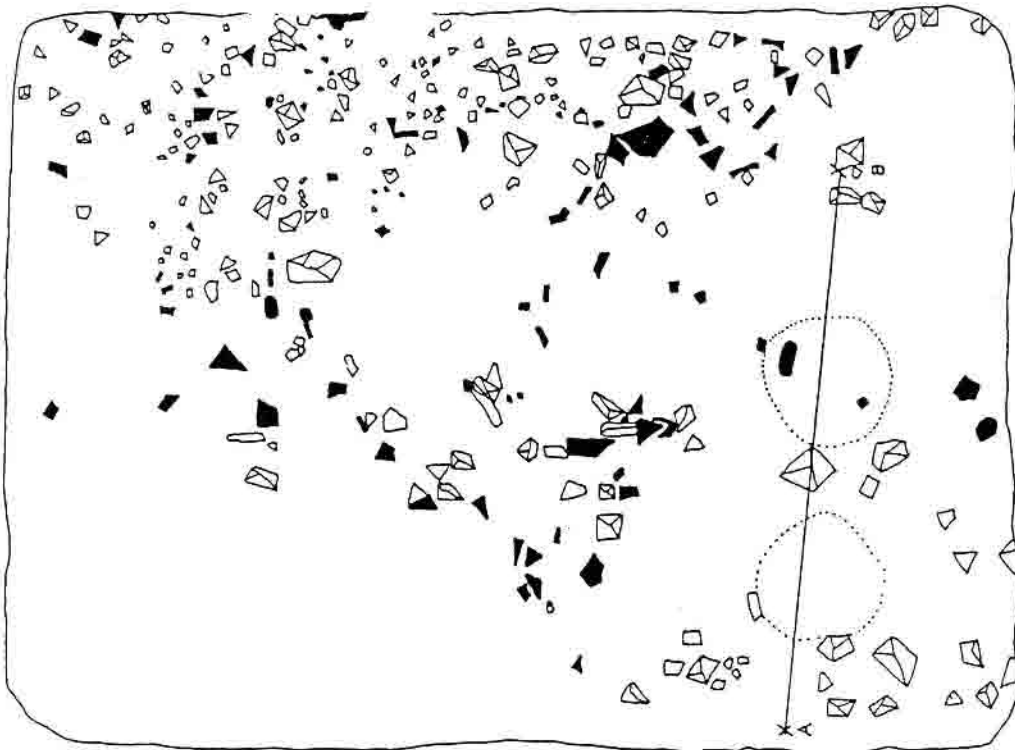
SECTEUR CI/CIII

ETAT 3a

ECHELLE :



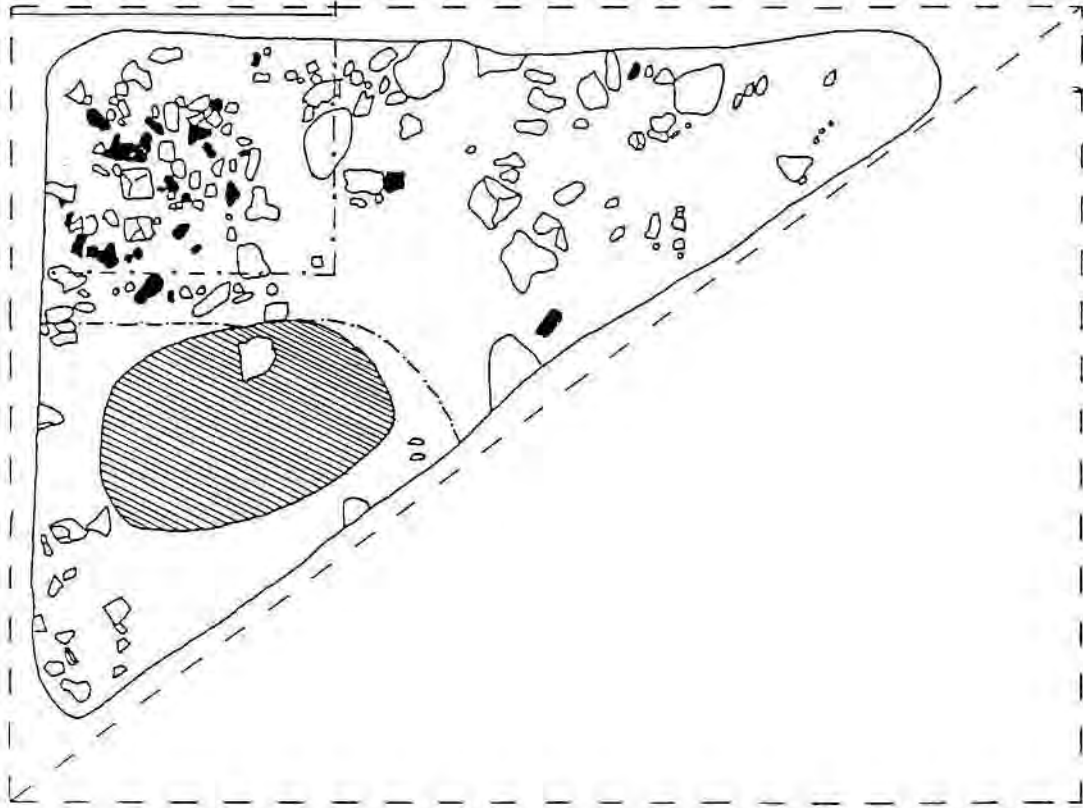
- | | | |
|--|-----------------|-----------|
| | PIERRE | S SCORIE |
| | AMPHORE | F FIBULE |
| | FOSSE 1 | M MONNAIE |
| | CHARBON DE BOIS | |



SECTEUR CIV

ETAT 3a

ECHELLE :






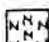


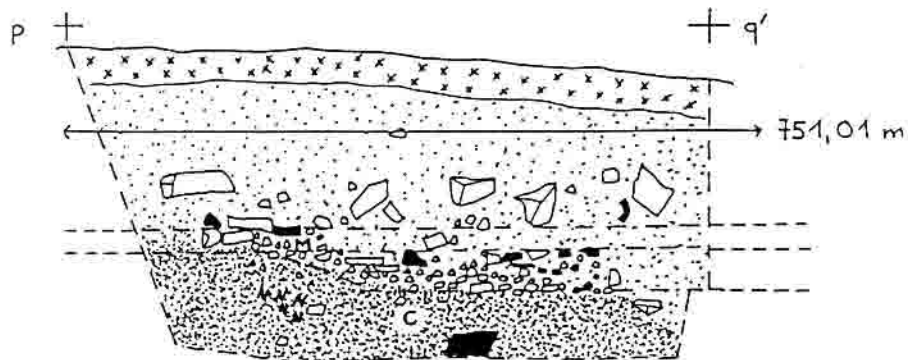
SECTEUR CIV

ETAT 1-5

ECHELLE :



-  HUMUS
-  TERRE ARGILEUSE, HUMIQUE
-  REMPLISSAGE AVEC CHARBON DE BOIS = FOSSE
-  PIERRE
-  AMPHORE
-  CHARBON DE BOIS
- C CAMPANIANNE
- M MONNAIE Ag



SECTEUR CV
CVI

ETAT 1

ETAT 2

 PIERRE

 PIERRE

ETAT 1 ET ETAT 2

 AMPHORE

ECHELLE :  0 1m



SECTEUR CV

ETAT 3a ET 3b

ECHELLE :



COUCHE DE PIERRES



PIERRE



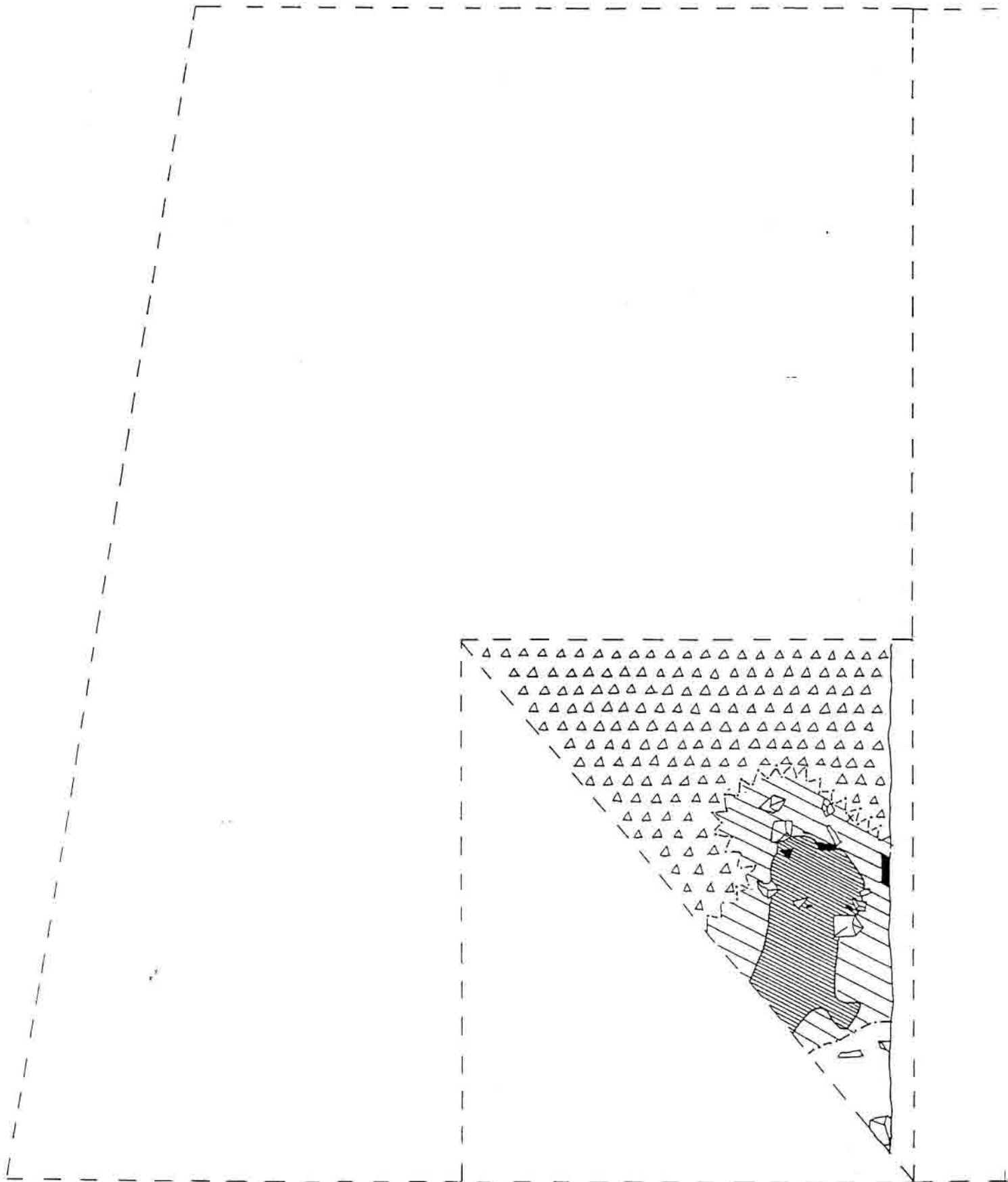
AMPHORE



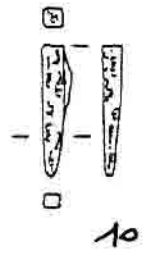
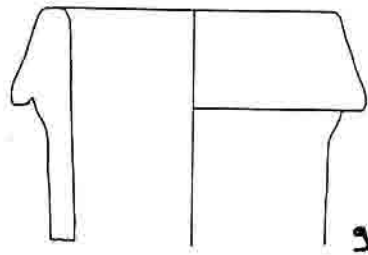
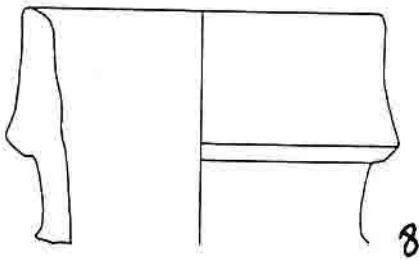
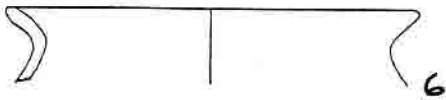
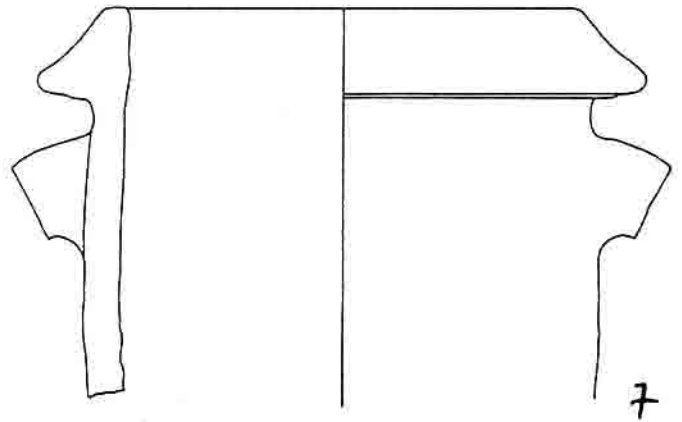
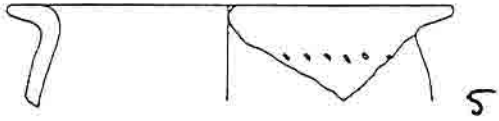
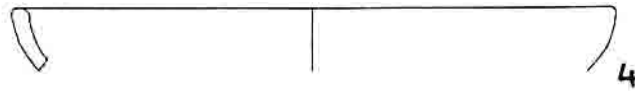
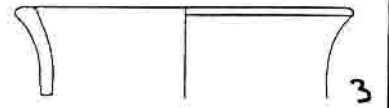
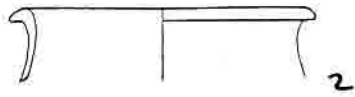
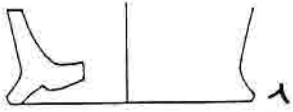
REPLISSAGE AVEC CH. DE BOIS



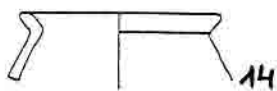
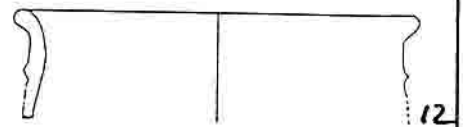
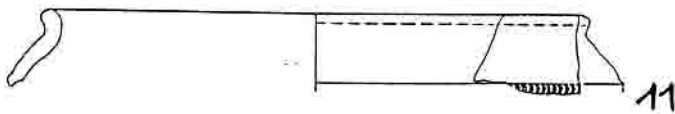
FOSSE 2 X FIBULE



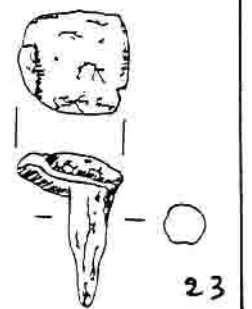
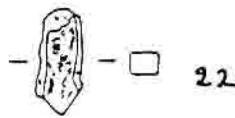
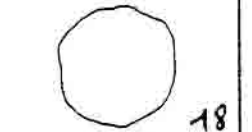
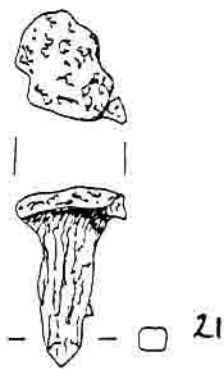
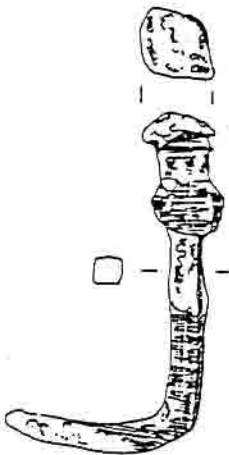
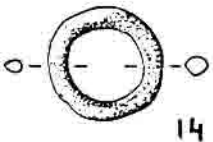
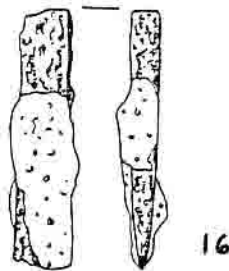
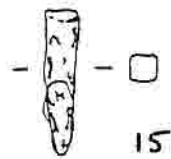
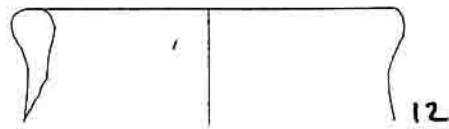
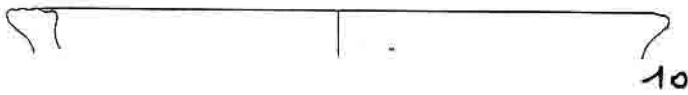
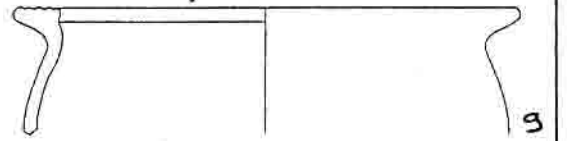
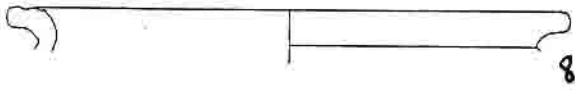
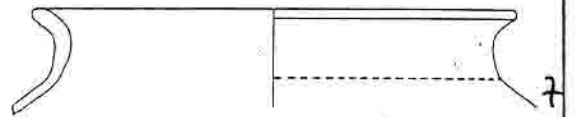
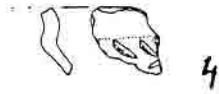
Etat 1



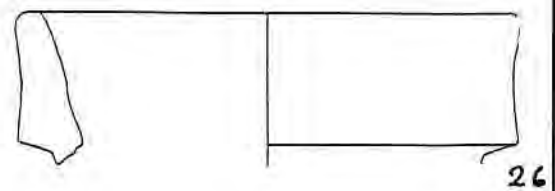
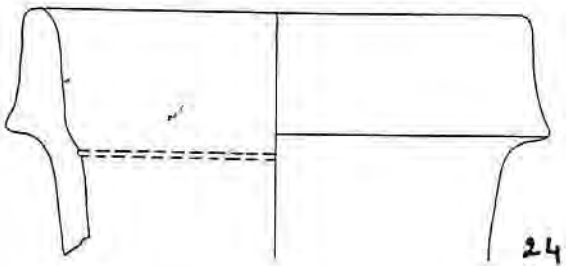
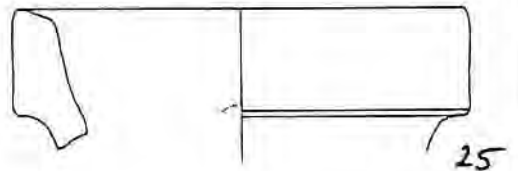
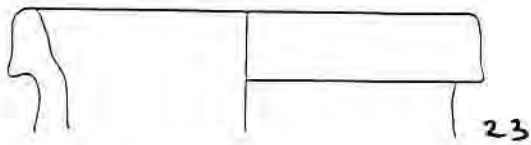
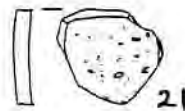
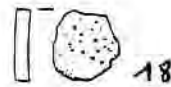
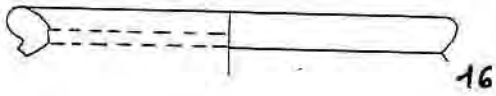
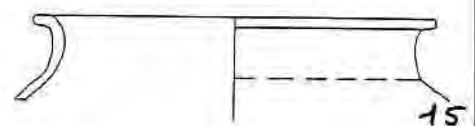
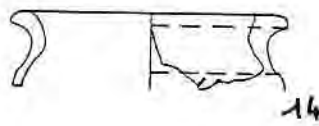
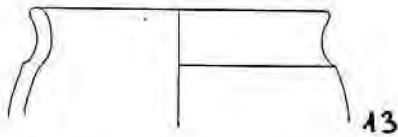
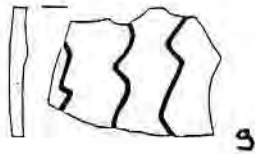
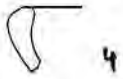
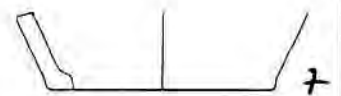
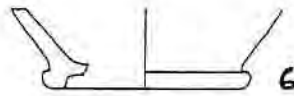
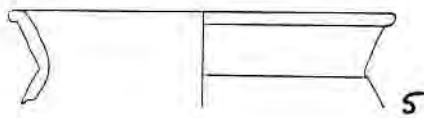
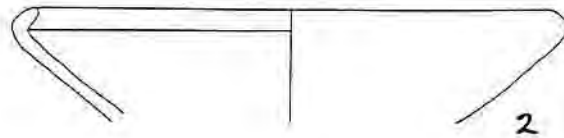
Etat 2



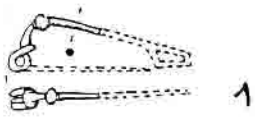
Etat 2



Etat 3



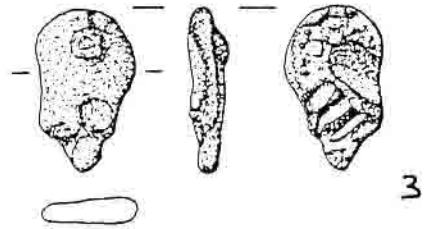
Etat 3



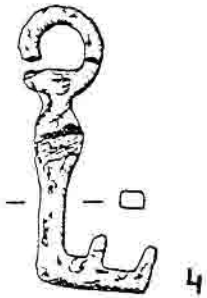
1



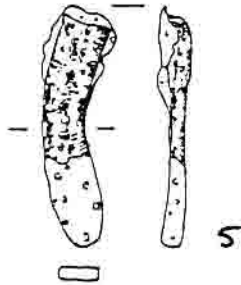
2



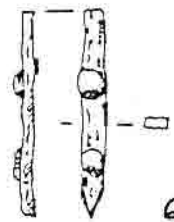
3



4



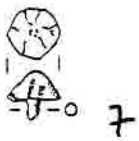
5



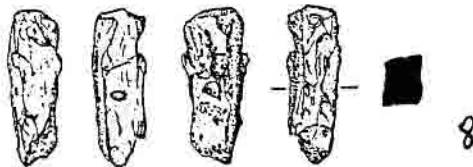
6



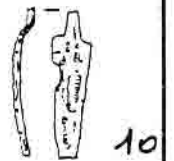
7



7

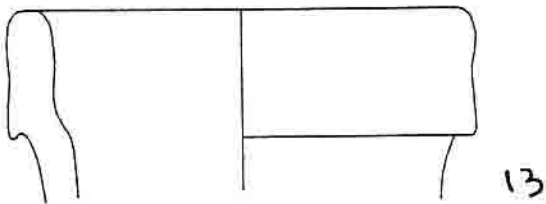


8



10

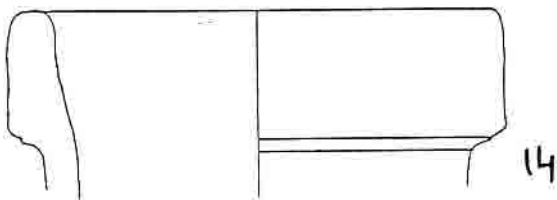
Etat 4



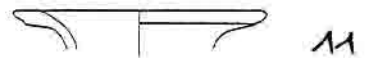
13



10



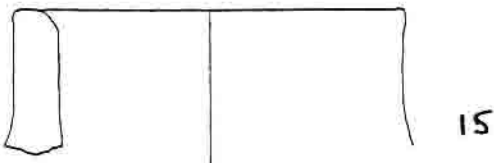
14



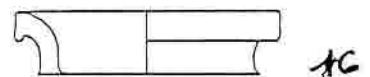
11



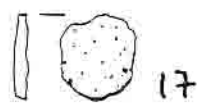
12



15



16



17



18

Etat 5



1



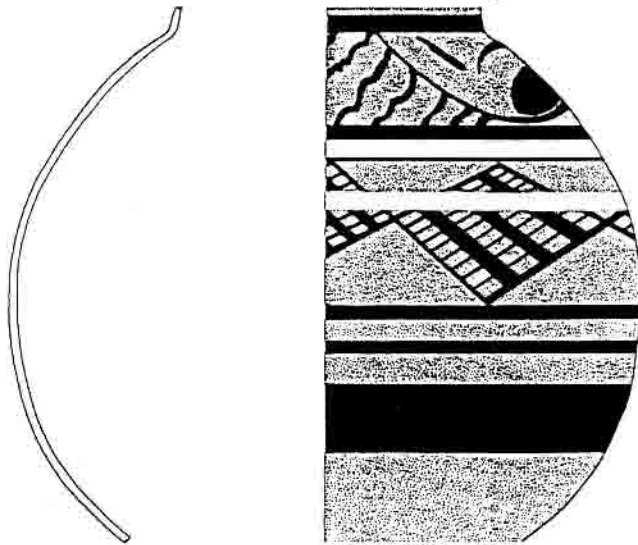
2



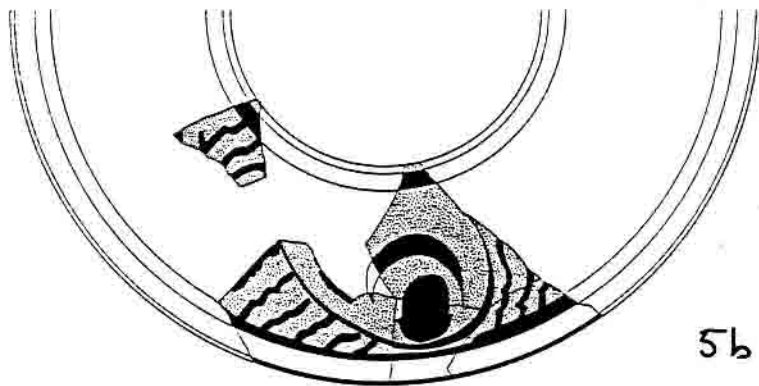
3



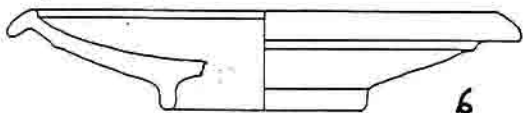
4



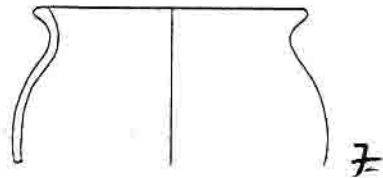
5a



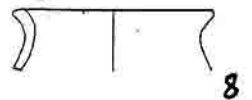
5b



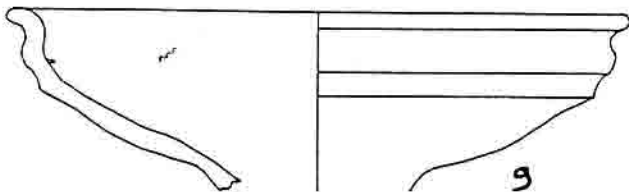
6



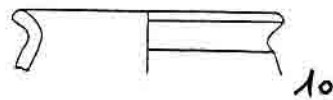
7



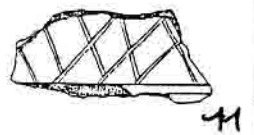
8



9

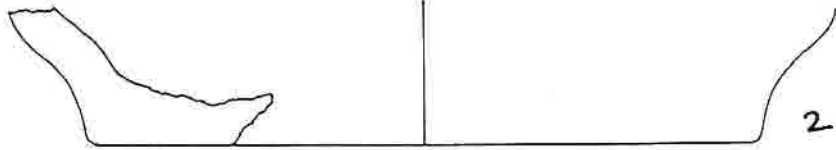
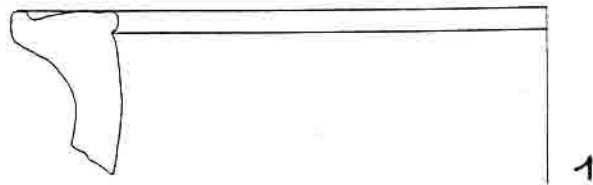


10

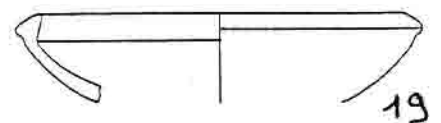
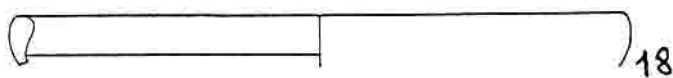
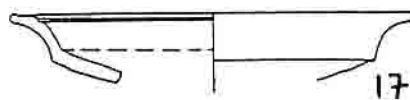
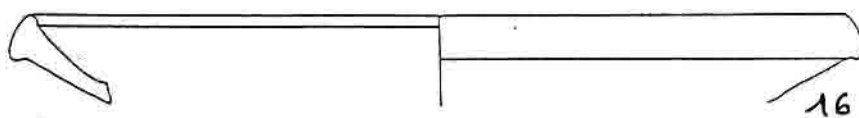
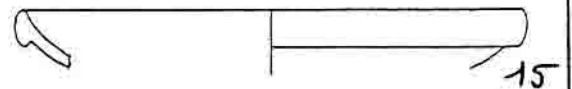
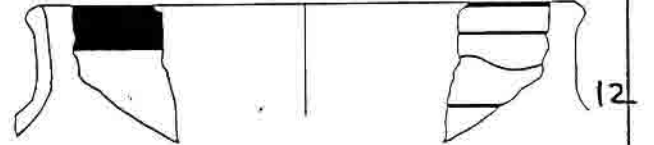
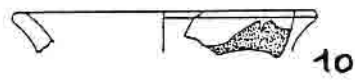


11

Etat 5



NON STRATIFIÉ



NON STRATIFIÉ

